

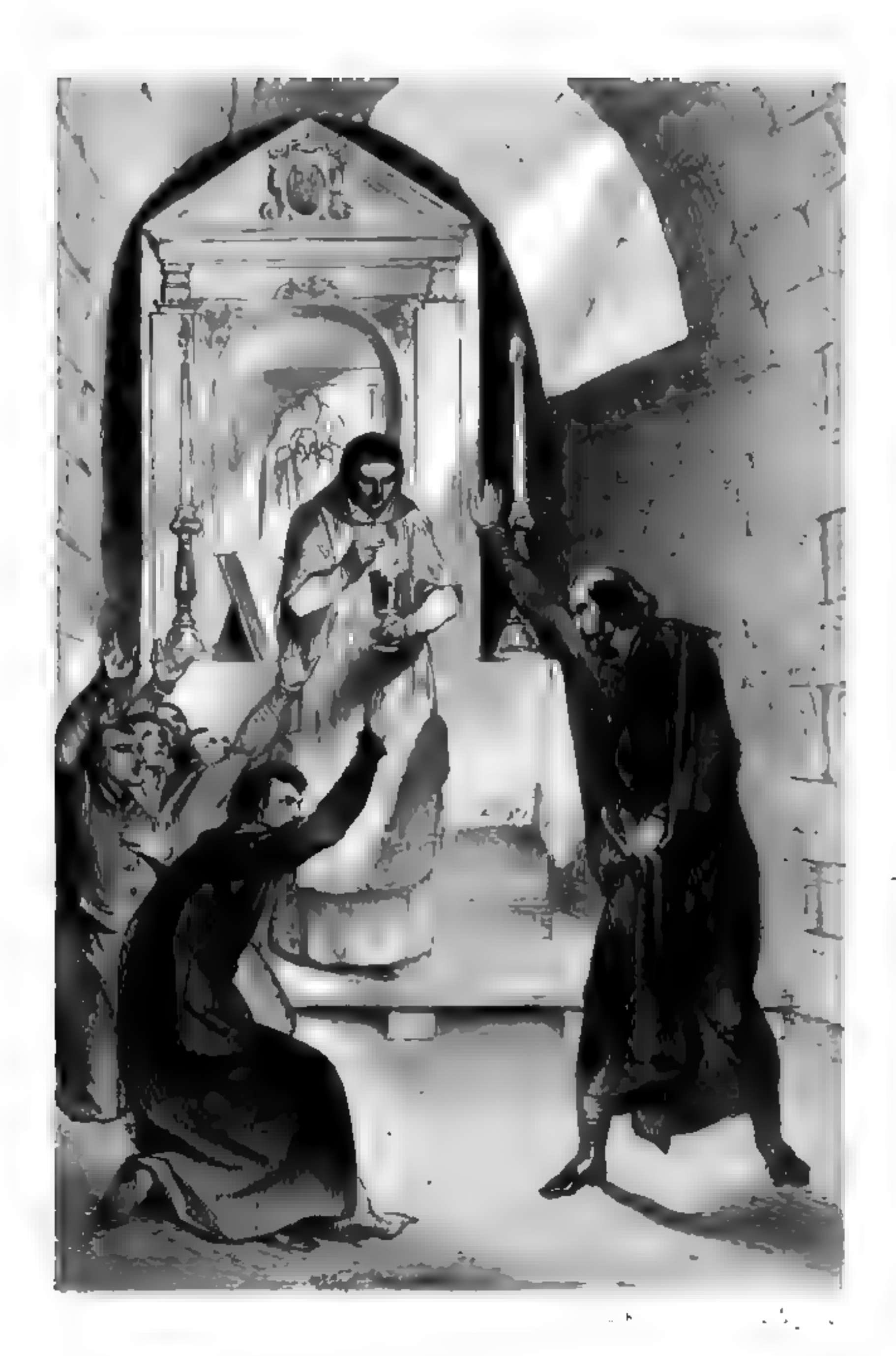
HISTOIRE

DRAMATIQUE ET PITTORESQUE

DES JÉSUITES.

TYPOGRAPHIE DONDEY-DUPRÉ,

Rue St-Louis, 46, au Marais.



Le Vœu de Montmartre

HISTOIRE

DRAMATIQUE ET PITTORESQUE

DES

JÉSUITES,

DEPUIS LA FONDATION DE L'ORDRE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

ADOLPHE BOUCHER,

Illustrée de 30 magnifiques dessins par Théophile Fragonard.

TOME PREMIER.

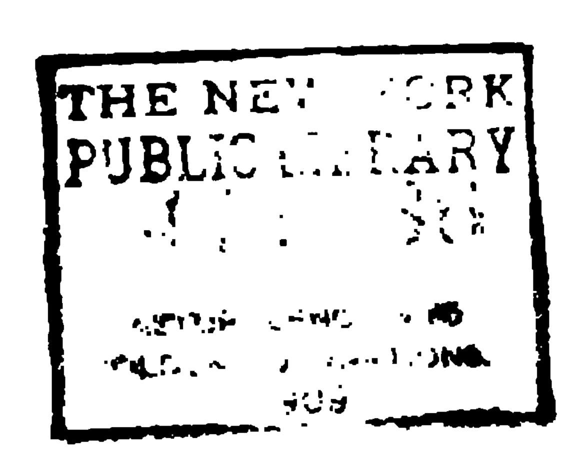


PARIS.

R. PRIN, ÉDITEUR, RUE DU CHAUME,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1845



INTRODUCTION.

LE VŒU DE MONTMARTRE.

Le quinze août de l'an mil cinq cent trente-quatre, au jour naissant, six hommes, qui d'abord avaient été heurter au monastère de Notre-Dame des Champs, appelé depuis couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques, descendirent vers la Seine, et, traversant silencieusement Paris encore endormi, s'en allèrent gravir la colline nue et déserte alors de Montmartre.

Ces six hommes étaient uniformément vêtus d'une longue robe noire, par-dessus laquelle ils portaient un manteau également en drap noir; pour coiffure, ils avaient le chapeau espagnol aux larges bords, qu'on nomme *sombrero*. Ce chapeau était noir aussi. Les individus revêtus de ce lugubre costume semblaient tous, à l'exception d'un seul, avoir vu le jour sous un ciel plus ardent que celui de la France; la figure de cinq d'entre eux avait la teinte d'un blanc mat et légèrement olivâtre, que l'on remarque généralement chez les hommes nés au delà des Pyrénées; et sous les larges bords de leur chapeau l'on voyait briller l'étincelle du feu méridional. Ceux-ci avaient en général des manières distinguées, ou tout au moins une tournure remarquable, Un d'entre eux même, beau jeune homme de vingt-deux ans au plus, à la taille vigoureuse, mais élégante et souple, aux regards étincelants, semblait ne pouvoir qu'au prix d'une continuelle lutte intérieure, mettre à l'unisson de son humble extérieur les élans de sa vive et fière nature.



Le sixième, tête blonde et carrée, figure large, blanche et colorée, front couvert, lèvres charnues et sensuelles, paraissait appartenir à la race robuste des chevriers des Alpes. Le plus vieux de tous était encore un jeune homme; le plus jeune était presque un enfant; c'était pourtant vers une mission de géants que marchaient ce six hommes vêtus de noir.....

Cependant le jour arrivait avec son cortége de splendeurs et de bruits. Au-dessus de la colline de Sainte-Geneviève, et sous un arc de nuages rouges et enflammés, le soleil apparut. Comme si c'eût été un signal attendu et compris, les cinq cents cloches de Paris se mirent à sonner à toutes volées, laissant parfois, dans les intervalles de leurs trilles précipités, s'élever la note grave et lente du bourdon de Notre-Dame. Les cinq cents bouches d'airain criaient de leurs voix haletantes une des plus grandes fêtes de l'année, celle de l'Assomption. A cet appel éclatant, la grande cité tressaillit tout à coup; son réveil s'annonça par une longue clameur qui, s'élevant au sein de la ville, courut jusqu'à ses faubourgs avec la rapidité du reflux, revint sur elle-même en se condensant; puis bientôt couvrit Paris entier d'une immense et confuse rumeur, dont les vagues sonores, montant, montant toujours, vinrent se briser en expirant sur le flanc de la colline de Montmartre.

Les six hommes noirs, déjà parvenus non loin du couvent qui couronnait la hauteur, s'arrêtèrent à ce moment comme par un même et seul mouvement, et se retournant, jetèrent un long regard vers la ville qui s'étendait presque sous leurs pieds. Trois d'entre eux reprirent aussitôt leur marche; deux autres suivirent bientôt; mais l'un, le plus jeune de tous, essuyait furtivement une larme sur sa joue pâle et déjà creusée; l'autre, figure intelligente, pleine de finesse et de ruse, sembla décider son compagnon par quelques paroles prononcées à voix basse. Le sixième, comme s'il eût été brisé à ce moment par la lutte intérieure que trahit un mouvement presque convulsif, chancela et se laissa tomber sur un touffe de bruyères. Il resta ainsi quelques minutes, la tête tournée vers la ville qu'il venait de quitter, et dont il écoutait les joyeux échos, les bras serrés sur sa poitrine, dans laquelle il semblait

vouloir refouler de tumultueuses sensations. Tout à coup, une main vint s'appuyer sur son épaule; quelque légère qu'eût été la pression, elle le fit tressaillir. Il se releva vivement, et, jetant autour de lui des regards presque égarés, aperçut un de ses compagnons qui, revenu près de lui, attirait son attention vers un objet qu'il lui désignait silencieusement de la main. Il regarda :

Devant eux, presque sur leurs têtes, un septième personnage, portant également le manteau noir, la robe noire, le chapeau noir, se tenait debout sur un bloc de pierre qui jadis avait été la base d'une croix alors renversée et gisant informe au pied de la colline. Frappée en plein par les premiers rayons du soleil qui, se brisant en arrière sur les blanches murailles du monastère, l'entouraient comme d'une sanglante auréole; démesurément grandie par l'isolement, cette figure semblait surnaturelle. Elle restait immobile et silencieuse sur son piédestal granitique, les bras levés vers le ciel, le regard fixe, et semblant suivre dans l'espace infini quelque vision sublime..... Peu à peu ses regards descendant sur la vallée pleine de grandes rumeurs semblèrent s'envoler au delà des derniers horizons; soudain alors les bras levés s'abaissèrent et s'étendirent comme par un geste de suprême possession, et l'on entendit murmurer ces quatre mots devenus depuis si fameux :

« *Admajorem Dei gloriam !* (pour la plus grande gloire de Dieu !) »

—Pour la plus grande gloire de Dieu! répétèrent les six autres hommes noirs, qui s'étaient tout également arrêtés, et qui tous aussi désormais se remirent en marche vers le couvent de Montmartre, d'un pas ferme et assuré, à la suite du nouvel arrivé, qui semblait être leur chef, et qui se plaça à leur tête après leur avoir souhaité la bien-venue par un signe de tête silencieux.

Ce dernier, qui paraissait avoir au moins cinquante ans, quoique en réalité il en eût alors quarante-trois à peine, portait, comme nous l'avons dit, le même costume que ses compagnons; mais, tandis que les vêtements de ceux-ci ne manquaient ni de propreté chez tous, ni même de recherche et d'élégance chez quelques-uns, les siens étaient usés jusqu'à la corde, déchirés, souillés, sordides. Sur la robe, à la

hauteur des genoux, et sur le manteau presque entier, on apercevait une couche de poussière blanchâtre qui semblait annoncer que cet homme avait dû prier et dormir, toute sa nuit, dans une des carrières qui déjà trouaient la colline de Montmartre. Il avait une de ces figures qui, au premier abord, repoussent ou attirent, mais frappent ou imposent toujours. Il était grand, et eût paru fort et bien fait s'il n'eût été maigre, presque décharné; sa démarche avait quelque chose de solennel, quoiqu'il fût légèrement boiteux; sa voix était douce et entraînante, son geste passionné et dominateur. Sous son front presque chauve déjà et légèrement fuyant, à demi voilé par un sombre sourcil, l'œil profondément enfoui illuminait d'éclairs rapides et rougeâtres, comme ceux qu'envoie la prunelle des grands animaux de proie, un visage d'un blanc mat dont la teinte livide était encore augmentée par le contraste d'une barbe noire comme l'ébène. La bouche, petite et bien faite, était encadrée d'une moustache ayant la même couleur que la barbe; les cheveux, rares et mal en ordre, frisaient naturellement. La partie supérieure de la figure annonçait l'enthousiasme, l'inférieure dénotait l'opiniâtreté. On devinait que cet homme devait être jaloux de toute gloire, de tout grand martyre, de toute exaltation, et que, dans la route qu'il suivait, il se verrait avec joie attaché sur une croix sanglante, pourvu que cette croix fût assez haute et plaçât ses pieds sur la tête d'un peuple.....

Il entra dans le couvent de Montmartre, et ses compagnons le suivirent, toujours graves et silencieux. En ce moment, deux ou trois moines mendiants sortaient de l'abbaye, se disposant à descendre la colline, attirés qu'ils étaient vers Paris joyeux et disposé sans doute à retrancher de son repas de fête de quoi remplir leurs besaces. — Eh bien, don Alphonse, dit, en les voyant passer, au plus jeune de ses compagnons, celui qui avait semblé hésiter pour entrer au monastère, eh bien, nous allons donc nous faire les frères de ces paresseux et sales frelons?

L'homme qui paraissait le chef de tous entendit ces mots, ou plutôt sut les deviner au coup d'œil qui les accompagna.

— Enfant, dit-il à demi-voix à celui qui venait de parler ainsi,

enfant, l'utile et noble abeille n'est-elle pas, elle aussi, la sœur du frelon sale et paresseux? Et c'est le dernier qui a le plus dangereux aiguillon.

—Cela est vrai, mon père, répondit le premier, après un instant de silence, oui, cela est vrai!.....

Et tirant de dessous sa robe une chaîne d'or comme en portaient alors les chevaliers et gentilshommes, il la jeta à un des moitiés mendiants fort étonnés.

Quelques minutes après, ces sept hommes entrèrent dans une chapelle souterraine consacrée à saint Denis, et dans laquelle, suivant la croyance populaire, le martyr avait été décapité. Qu'on se figure une sorte de crypte funèbre, à l'architecture grossière, lourde et écrasée, aux murailles humides et noircies, où l'air n'arrive qu'avec peine, où quelques cierges ne répandent qu'une lumière douteuse et jaunâtre. Au dehors, la religion appelle à son aide l'or et les bijoux, les fleurs et les parfums, les chants et la lumière, toutes les splendeurs, toutes les harmonies. Ici, tout est nu, triste, sombre et muet. C'est que sans doute ici on va sacrifier à un autre Dieu que celui qui est adoré au dehors; c'est que les mythes sacrés de la cathédrale étincelante n'auront rien de commun avec ceux de la chapelle souterraine.....

Devant cet autel de pierre au-dessus duquel une grossière statue étend son bras qui tient par les cheveux une tête tranchée, six hommes noirs sont agenouillés et prient; un septième, revêtu d'ornements sacerdotaux, murmure à voix basse une messe dont les *répons* sont faits par des voix sourdes. Les lueurs tremblotantes des cierges éclairent à demi de pâles figures sur quelques-unes desquelles se trahit une effrayante anxiété. Parfois, lorsque le silence règne complétement sous la voûte sombre, on entend tout à coup le bruit d'une respiration haletante.....

C'est qu'en effet la réunion de ces sept hommes dans cette chapelle qui ressemble à une tombe, a pour but quelque chose de terrible et de fatal! C'est que les paroles qui vont être prononcées tout à l'heure sont destinées à avoir par toute la terre, et pendant des siècles, de formidables échos!

Cependant le prêtre est arrivé aux paroles mystiques et solennelles qui font descendre un Dieu sur l'autel; tenant dans ses mains le calice qui contient pour le croyant le corps et le sang de l'auguste victime, il se tourne vers ceux qui prient toujours, saisit une hostie consacrée, et attend.....

Un silence de mort règne pendant une minute; puis un des six hommes agenouillés se lève lentement. Celui-là, c'est l'homme à l'extérieur sordide, au visage livide et décharné, à l'œil qui brille d'un feu presque sauvage; celui-là, c'est évidemment le guide et le chef des autres. Il s'avance vers l'autel, et étendant la main vers le livre ouvert des Évangiles, il dit d'une voix forte, lente et solennelle:

« Pour obéir aux ordres de Dieu tout-puissant, sous l'étendard de la croix et en le compagnie de Jésus, je fais vœu perpétuel de chasteté, pauvreté et obéissance! Je promets en outre, en la présence de la Vierge Marie, de toute la cour céleste et de ceux qui m'entendent, de combattre désormais, perpétuellement et en quelque lieu que ce soit, pour la cause de Dieu et par l'ordre de notre saint-père le pape, son vicaire et représentant sur la terre, auquel je promets de plus d'obéir comme à Dieu même.

« Que mon vœu soit donc enregistré dans le ciel! Et si je dois y manquer, que ce pain de vie que je réclame devienne pour moi un pain de mort! »

Il dit, s'agenouille devant le prêtre et communie. Chacun de ses compagnons l'imite et prononce le même vœu, que le prêtre répète également et le dernier de tous.

De ces sept hommes, deux devaient être un jour honorés comme saints par l'Église catholique, apostolique et romaine; l'un même était déjà regardé comme tel par ceux qui le suivaient; l'autre allait bientôt recevoir le titre d'apôtre des Indes. Tous, actuellement membres obscurs de l'Université de Paris, minces professeurs de philosophie, pauvres étudiants de théologie, mendiant leur pain et leur abri, allaient bientôt avoir d'importantes missions auprès des conciles et des sénats, auprès des peuples et des rois. Ils étaient sept; et dans quelques années à peine ils compteraient leurs compagnons et

leurs disciples par milliers. Ils étaient pauvres; et l'on construit déjà les vaisseaux qui charrieront dans leurs caisses les richesses de deux mondes. Ils étaient obscurs et ignorés; et, depuis lors, leur vœu a eu un retentissement qui s'est à peine affaibli au bout de trois siècles. Une chapelle souterraine réunit alors ces sept hommes devant lesquels du Niger à l'Hudson et au Rio de la Plata, de Rome au Japon, les palais des rois ouvriront humblement toute à l'heure leurs portes à deux battants.

Ces sept hommes se nommaient; Alphonse Salmeron, de la ville de Tolède; Jacques Laynez, de celle d'Almazan, dans le diocèse de Siguenza; Nicolas Alphonse, surnommé Bobadilla, du lieu de sa naissance, petite ville du royaume de Léon; Simon Rodriguez d'Azevedo, gentilhomme portugais; Pierre Lefèvre, de Villaret, dans le diocèse de Genève; don François Xavier, noble navarrais; enfin, don Ignace de Loyola, né dans le vieux château de ce nom, au Guipuscoa ou Biscaye espagnole! — C'étaient les sept premiers Pères de la fameuse Compagnie de Jésus. Il y avait donc parmi eux cinq Espagnols, un Portugais et un Savoyard. Ainsi, chose remarquable, cet ordre qui eut pour berceau Montmartre, un faubourg de Paris, ne compte pas un Français parmi ses fondateurs, et jamais général de l'ordre ne put se dire Français!.....

Toute cette journée, Ignace de Loyola et ses six compagnons restèrent enfermés dans la chapelle souterraine. Que se passa-t-il sous cette voûte ténébreuse? Nul ne le sait. On a dit pourtant qu'un autre vœu que celui dont nous avons rapporté les termes fut encore prêté par ces sept hommes, devant l'autel de pierre; et que les clauses de ce nouvel engagement pourraient expliquer pourquoi l'apparition des Jésuites au milieu d'une nation a toujours été suivie de catastrophes.....

Quoi qu'il en soit, et nous reviendrons sur cette question, à l'heure où les derniers rayons du soleil couronnaient d'une aigrette de feu la croix d'or placée sur l'église de Montmartre, Loyola et ses compagnons redescendirent enfin la colline. Tous marchaient d'un pas lent et grave; mais tous aussi avaient une expression d'énergie et d'exaltation. Ils parlaient peu; et quand ils s'adressaient quelques mots, c'était d'une

voix basse mais vibrante. — Mon père, dit à Loyola, vers le milieu de la descente, Alphonse Salmeron, le plus jeune d'entre eux, il va nous falloir hâter le pas pour retourner, vous, à Notre-Dame des Champs; notre frère Lefèvre, dans sa retraite de la rue Saint-Jacques; nous autres, à nos colléges de Sainte-Barbe et de Beauvais: voici qu'un furieux orage se forme sur Paris!

Ignace leva les yeux vers la tempête qui s'avançait en effet; et, s'arrêtant, se prit à considérer attentivement la nue orageuse qui, semblable à un gigantesque vautour aux ailes rougeâtres, au ventre noir, montait de l'horizon méridional en roulant lourdement, sinistre et menaçante déjà, quoique muette encore. Alphonse Salmeron voyant enfin luire un éclair et tomber quelques grosses gouttes de pluie, allait renouveler ses instances, mais Laynez l'arrêta et lui fit signe de se taire. En cet instant, Ignace de Loyola, comme s'il fût revenu à lui, inclina la tête en souriant; puis, se disposant à reprendre sa marche, tendit le bras droit vers l'orage qui déployait alors ses ailes, et, du doigt, sur son flanc obscur où la foudre commençait à darder ses langues de feu, il dessina lentement la forme de ces trois lettres:

IHS

— Que signifient ces initiales, mon père? demanda Jacques Laynez, après un instant de silence.

— *Jesus hominum salvator* (Jésus sauveur des hommes)! Frères, telle sera la devise de notre institut; n'est-elle pas belle et bien choisie?

Tous comprirent sans doute ces paroles, dites d'une voix qui voulait rester grave et où l'on sentait vibrer l'exaltation; ils comprirent; car ils échangèrent un regard rapide et étincelant. Ils étaient les compagnons de Jésus, de Jésus sauveur!.....

Au bas de la colline, et comme ils allaient se diviser en deux bandes, François Xavier rompit de nouveau le silence pour dire à son chef:

— Mon père, quel sera le couvent où nous nous retirerons d'abord?.....

Ignace de Loyola sourit:

— Celui-là seul, dit-il à demi-voix, celui-là seul, enfant, qui peut convenir à ta nature impatiente, à ton cœur trop plein d'immenses aspirations.....

— Et ce sera?.....

— Le monde!.....

Nous venons de dépeindre au lecteur ce qu'on peut appeler la pose de la première pierre de l'édifice jésuitique. Nous allons maintenant le faire assister à chacun des développements de ce temple étrange et formidable, dont la clef de voûte est à Rome, les fondements partout; monument qui a couvert le monde de son ombre immense avant presque qu'on sût le nom de ses architectes, et qui, chose remarquable et donnant à penser, toujours aussitôt rebâti qu'abattu, n'a jamais pu cependant montrer un seul pan de sa vaste muraille ayant un demi-siècle de date, quel que soit le sol sur lequel il ait reposé.

A partir de la seconde moitié du seizième siècle, l'histoire de la Compagnie de Jésus se lie à celle du monde entier. Pendant trois siècles entiers, en Chine et au Japon, dans l'Inde, en Nubie, sur les bords inconnus du Niger, au Canada, au Brésil et au Paraguay, en Allemagne, au Portugal, en Angleterre, en France, par toute la terre enfin, nulle grande lueur historique ne s'élève sans faire apparaître la sombre silhouette des fils de Loyola. Nous avons donc été naturellement amenés aux cinq grandes divisions adoptées pour cet ouvrage. Nous allons suivre les Jésuites en Asie, en Amérique, en Afrique et en Europe. Auparavant, nous essayerons de raconter avec la création de l'ordre et ses premiers développements, la vie de son fondateur Ignace de Loyola, vie si accidentée, si étrange et si romanesque, vie si pleine

de contrastes, où le burlesque et le grandiose se mêlent si singulièrement, qu'on dirait une esquisse du vieux titan Buonarotti, exécutée par le fantastique Callot ! A cette vie, d'ailleurs, se rattachent intimement les premières phases de l'histoire des Jésuites.

Nous connaissons toutes les difficultés de notre tâche ; nous savons combien est délicate la mission dont nous nous sommes chargés ; mais nous espérons nous en montrer dignes, sinon par le talent, du moins par l'intention.

PREMIÈRE PARTIE.

IGNACE DE LOYOLA.



CHAPITRE PREMIER.

La Veillée des Armes.

Au milieu de la grande lutte entre François Ier de France et Charles-Quint, empereur d'Allemagne, roi des Espagnes et des Indes, qui remplit, avec les tempêtes de la réforme, les premières pages de l'histoire du seizième siècle, une armée française commandée par André de Foix, seigneur de l'Esparre et frère du fameux Lautrec, vint mettre le siége devant Pampelune, que Charles-Quint retenait au mépris du traité de Noyon. On était dans l'année mil cinq cent vingt et un. La ville se rendit bientôt; la citadelle, privée de la plus grande partie de sa garnison, que le vice-roi et amirante de Castille, pressé par une révolte, avait appelée à son secours, ayant voulu tenir, fut emportée d'assaut.

André de Foix ordonna qu'on prît grand soin des blessés ennemis, et entre autres d'un jeune cavalier de bonne mine qui, l'épée à la main, seul et déjà blessé, était cependant resté opiniâtrément sur la brèche jusqu'à ce qu'un boulet l'eût renversé en lui fracassant la jambe droite. Le lendemain de la prise de la citadelle, le général français allant visiter les fortifications, qu'il voulait faire réparer, vit une litière portée par quatre vigoureux montagnards sortir de la ville. Lorsque cette litière passa devant le seigneur de l'Esparre, un homme

qui y était étendu se souleva, et saluant fièrement le groupe d'officiers, dit d'une voix faible :

— Je vous remercie, messieurs, des soins que vous m'avez fait donner; et j'espère que Dieu me mettra bientôt à même de vous rendre de pareils bons offices!

André de Foix salua le blessé avec politesse en lui souhaitant une prompte guérison; après quoi, riant de la boutade espagnole, il demanda quel était ce cavalier dont le ton était si fier. On lui répondit que c'était le jeune brave qui avait tenu si longtemps sur la brèche de la citadelle. On ajouta que c'était un cadet d'une vieille famille basque qui faisait remonter son origine bien au delà de l'occupation des Goths et même de la conquête romaine. Le nom du blessé était don Ignacio de Loyola. Son père don Bertram, seigneur d'Ognez et de Loyola, était mort depuis quelque temps, laissant à l'aîné de ses onze enfants, tous issus de sa noble et légitime épouse, dona Marina Saez de Balde, sa mince seigneurie et son vieux château des Pyrénées. Don Ignace, grâce à la protection d'Antonio Manrique, duc de Najare et grand d'Espagne, son parent, avait été élevé à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, dont il avait été page. C'était, assura-t-on encore, un brave soldat, non moins qu'un galant cavalier; peu instruit, mais faisant bien les vers, il maniait également l'épée, un jour de bataille ou de duel, et la mandoline, une nuit de doux rendez-vous. Fort pointilleux sur l'article du rang et de la noblesse, surtout très-délicat sur le point d'honneur, il passait pour violent et hautain, quoique du reste il fût fort doux et très-honnête lorsqu'on lui cédait (1).

Tel était en effet Ignace de Loyola à trente ans, et, sans nul doute, personne alors n'aurait pu deviner dans ce cavalier galant et faisant des vers, le sombre Père de la Compagnie de Jésus.

Ignace, blessé, comme nous l'avons dit, sur la brèche de la citadelle, se faisait transporter au château de Loyola, peu éloigné de Pampelune,

(1) C'est par ce dernier et singulier trait que les biographes les plus partiaux d'Ignace de Loyola, les Père Bouhours, Maffei, Ribadeneira, terminent le portrait de leur fondateur, à cette époque de sa vie; portrait que nous copions, du reste, sur leurs tableaux.

et dont était maître et seigneur, à cette époque, don Martin Garcie, l'aîné de ses sept frères. Ignace avait aussi trois sœurs, dont nous n'avons absolument rien à dire. Il arriva au manoir de sa famille dans un état pitoyable ; soit que l'opération eût été mal pratiquée par les chirurgiens français, soit que les bandages se fussent relâchés pendant la route, les os se trouvèrent si mal remis à leur place, qu'il fallut, dit-on, lui casser de nouveau la jambe. Ignace, affaibli par la souffrance et la perte de son sang, se trouve à l'agonie ; on lui administre les derniers sacrements; sa famille l'entoure en pleurs et attendant son dernier soupir.

Heureusement la fête de saint Pierre arrive; l'apôtre invoqué guérit le malade de sa céleste main. Il ne pouvait faire moins pour celui qui a tant fait pour les successeurs de saint Pierre!...

Il semble que la conversion de Loyola aurait dû naturellement être amenée par cette guérison miraculeuse, que racontent fort sérieusement et avec un ton de croyance plus ou moins naïve la plupart de ses biographes. Il n'en fut pas ainsi néanmoins. Quoique reconnaissant envers le ciel, dit le P. Bouhours, Ignace ne put encore se détacher de la terre.

Ajoutons qu'à cette époque il aimait passionnément une des plus jolies femmes de la cour de Madrid, dona Isabelle Rosella; et lorsqu'il sortit du sommeil pendant lequel le prince des Apôtres avait versé sur ses blessures le baume merveilleux, s'il fut reconnaissant envers le céleste médecin, c'est que la guérison allait lui permettre de penser à ses amours. Que devint-il donc lorsqu'en se levant pour la première fois de son lit de souffrance et essayant de marcher, il s'aperçut que ses blessures cicatrisées le laisseraient cependant difforme et boiteux! Les muscles du membre fracturé s'étaient retirés, à ce qu'il paraît ; un des os de la jambe, mal réduit par le praticien, ou s'étant dérangé dans le voyage, formait une saillie un peu au-dessous du genou, et condamnait Ignace à ne plus porter désormais sa botte bien tirée...

Le parti de Loyola est pris. Et ici se révèle l'indomptable énergie de cet homme ; énergie qui, mise au service d'une bonne cause, eût, sans nul doute, non pas seulement illustré, mais encore fait bénir un nom que poursuit une malédiction suprême !

Bravant les craintes de la science, méprisant d'atroces douleurs, il fait scier la portion d'os saillante ; et pour allonger les muscles de sa cuisse, il les soumet à une forte traction opérée par une machine de fer!... L'opération réussit ; mais Ignace doit néanmoins rester boiteux. En outre, les souffrances atroces qu'il s'est imposées ont creusé ses traits, sillonné son front de rides naissantes, que ses cheveux, devenus plus rares aussi par la même cause, ne vont plus pouvoir cacher sous leurs boucles soyeuses...

C'est alors que, pour chasser les ennuis de sa convalescence et les tourments de son esprit, il veut avoir recours à la bibliothèque du vieux château. Ses livres favoris étaient, assure-t-on, les romans de chevalerie ; il admirait vivement, comprenait, enviait même les exploits surnaturels d'Amadis des Gaules et de tout son cortége étincelant et fabuleux de chevaliers errants. Du reste, le goût d'Ignace était celui de tout son siècle ; la chevalerie expirante jetait alors un dernier mais brillant éclat dans la personne de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproches ; et puis l'Arioste, par son poëme de *Roland furieux*, venait encore de remettre en honneur ces gloires extravagantes sur lesquelles l'auteur de don Quichotte, l'immortel Cervantes, allait bientôt imprimer l'indélébile cachet du ridicule.

Par hasard, dit le père Bouhours, aucun livre de ce genre ne se trouvait au château de Loyola ; d'autres prétendent qu'une des sœurs d'Ignace, à dessein ou par erreur, au lieu d'un roman de *la Table Ronde*, apporta à son frère une *Fleur des Saints*.

Une incroyable révolution se fait immédiatement dans l'esprit de Loyola. Tous les écrivains de la Compagnie racontent et affirment cette révolution, à laquelle nous croyons pour notre part ; nous allons dire comment et pourquoi :

Qu'on se souvienne qu'à l'époque où il fut blessé Loyola était à peine âgé de trente ans (1) ; que, jeune et vigoureux, noble et beau, brave et bien protégé, il pouvait donc aspirer à une place large et grande dans la brillante société, qui avait applaudi à ses débuts guer-

(1) Il était né en 1491, sous le règne d'Isabelle et de Ferdinand, au château de Loyola. Il fut baptisé à l'église de Saint-Sébastien d'Aspezia.

riers et souriait à ses succès d'amour. Eh! pourquoi celui que les braves appelaient brave, celui pour lequel les femmes les plus distinguées par le rang et la beauté entr'ouvraient le soir les jalousies de leurs fenêtres, pourquoi cet homme n'aurait-il pas rêvé pour son front la couronne brillante qui ornait le front chevaleresque des Bayard, des Gonzalve de Cordoue, des Christophe Colomb et des Fernand Cortez, tous moins bons gentilshommes que lui?

Maintenant qu'on se représente cet homme, qui s'est endormi bercé par un rêve si doux, se réveillant à la plus affreuse des réalités que le sort ait pu faire sortir pour lui de la coupe renversée des jeunes illusions. Quels durent être son désespoir, ses angoisses, ses irrésolutions! Ira-t-il, soleil éteint, graviter honteux et inaperçu dans la sphère brillante de la cour, à la suite des astres dominateurs, jadis ses nobles rivaux ou ses humbles satellites? Non! Celui qui inspirait naguère l'admiration ou l'envie, ne peut s'abaisser jusqu'à exciter la pitié! Là où doit marcher Loyola, il faut qu'il marche le premier!... Mais quelle voie lui reste?

Ignace de Loyola s'est relevé de toute sa hauteur, et jette un long regard autour de lui :

Vasco de Gama, Christophe Colomb, Americo Vespucci ont découvert de nouveaux continents; mais déjà Albuquerque, Fernand Cortez et Pizarre les ont conquis ou partent pour les conquérir. C'est donc sur l'ancien monde qu'il lui faut fixer ses regards. Voyons!...

Un souffle immense, et qui fait osciller les sociétés sur leurs bases minées, les royautés sur leurs trônes vermoulus, vient de passer sur la face de la vieille Europe. Du nord au midi, de l'orient au couchant, des voix mystérieuses, et qui font tressaillir les peuples, s'élèvent et se répondent, chantant comme l'hymne d'un avenir inconnu. Le monde semble dans l'attente. Et, au milieu d'un silence d'anxiété solennelle, Luther élève sa voix puissante, et convie les peuples et les chefs du peuple à la grande curée de l'Église romaine. A son appel, l'Allemagne se lève en poussant un grand cri, auquel va bientôt répondre le cri de l'Angleterre. La Suisse s'ébranle; la France applaudit; les Pays-Bas s'apprêtent; l'Italie même écoute et tressaille; les glaces polaires de la Suède ont trouvé des échos qui répondent au terrible hallali!...

Rome, aux abois, se débat dans les convulsions de l'agonie.

Les princes allemands se déclarent contre elle, parce qu'ils pourront, grâce à la Réforme, lutter contre Charles-Quint, leur ambitieux empereur; Henri VIII d'Angleterre, parce qu'il veut être le seul maître chez lui; les nobles, parce qu'ils désirent s'enrichir des magnifiques dépouilles des moines; les peuples, parce qu'ils espèrent que cette porte qui vient de s'ouvrir mène au chemin des libertés...

Et pour se défendre contre tous ces ennemis, que reste-t-il au successeur de saint Pierre? L'innombrable armée, que les Benoît, les Jérôme, les François, les Dominique ont levée pour Rome, a perdu son prestige sur les nations, qui s'éveillent honteuses de leur long sommeil, et secouent enfin leurs robes trop longtemps souillées par ces parasites effrontés: Jacobins, Cordeliers, Mineurs et Prêcheurs, chaussés ou non chaussés, moines gris, blancs, noirs, de toutes couleurs, l'épaule basse et chargée d'une besace vide, qui ne doit plus s'emplir comme par le passé, se replient en désordre sur la ville éternelle (1). Les vices et l'ignorance du clergé; l'insolence monacale; le népotisme, la tyrannie papale; le honteux trafic des indulgences, des reliques, des bénéfices, de tout ce qui est culte et religion, tout enfin annonce la chute du trône

(1) On peut regarder saint Benoît comme l'introducteur des moines réguliers en Occident. Ils étaient déjà innombrables en Orient, où on les voyait se mêler à tous les troubles, comme ils le firent en Occident sous les faibles successeurs de Charlemagne, le grand empereur.

Saint François et saint Dominique créèrent les ordres mendiants qui pullulèrent bientôt partout. Les papes, trouvant là sous leur main une excellente pépinière de rudes gourdins, osèrent dès lors braver le glaive des princes. C'est aux moines qu'on doit reprocher l'usage bientôt suivi par tout le clergé de faire payer les messes, les prédications, l'administration des sacrements, etc. Dès 1243, Matthieu Pâris disait, parlant des moines :

« Ces frères ont mis la main à la *moisson d'autrui*. Ils s'attribuent les baptêmes, pénitences, l'extrême onction, les enterrements, mariages. Ils nous privent des dîmes et oblations. Ce qui fait que nous ne pouvons vivre si nous ne nous appliquons à quelque travail ou à quelque *gain illicite*..... c'est pourquoi nous nous jetons aux pieds de votre majesté, etc., etc. »

Les papes avaient soustrait les moines à la dépendance du clergé régulier, et déclaré qu'ils ne relevaient que d'eux seuls, par cette même raison qui faisait que les rois affranchissaient alors les serfs de leurs grands vassaux. De nos jours nous voyons le czar de Russie tenir la même conduite entre ses boïards et leurs serfs.

orgueilleux, du haut duquel les Boniface et les Grégoire remuaient jadis le monde d'un signe de leur dextre puissante et divine. Pour la seconde fois, le Capitole voit s'éteindre la foudre de son Jupiter!...

Mais cette foudre, on peut la rallumer dans la main du Dieu humilié, non encore abattu. Ce trône qui craque et qui chancèle, on peut le reconstruire, ou du moins l'étayer! La lutte est commencée; mais la victoire peut se disputer encore! Le lion populaire s'est éveillé et rugit; eh bien, qu'il se taise et se rendorme! Des ressources? mais elles sont prêtes; mais on en trouvera partout : dans les peuples auxquels on apprendra que c'est en eux seuls que réside la souveraineté; dans les rois auxquels on enseignera l'art de se servir de leur droit divin comme d'une muselière! A la tourbe monacale, discréditée, honnie, dépouillée, chassée partout, on substituera une milice plus forte, parce qu'elle sera moins saisissable; plus respectée, parce qu'elle sera moins visible; puissance terrible et mystérieuse, comme celle des tribunaux vehmiques, dont les arrêts ne seront connus aussi que par leur exécution, et dont les bannières consacrées pourront guider tour à tour les princes contre les peuples, les peuples contre les princes, en profitant également de leurs défaites et de leurs victoires à tous...

Et l'homme qui fera ceci, l'homme qui placera près du trône pontifical ce levier terrible, vainement rêvé par Archimède, celui-là n'aura plus rien à envier aux saint François et aux saint Bernard, aux Christophe Colomb et aux Fernand Cortez, aux Amadis et aux Arthur... Que sont les grands coups d'épée de ceux-ci auprès d'immenses ébranlements imprimés à la terre entière? Que les premiers reposent en paix dans leurs robes de bure; elles n'ont pu protéger que pour un temps le trône pontifical, dont elles laissent maintenant à découvert les moisissures! Que les seconds découvrent et conquièrent d'autres mondes; ils ne feront qu'ajouter de nouvelles provinces à un empire dont Rome sera toujours la capitale et le pape le souverain visible, mais dont le sceptre dominateur sera véritablement tenu par la main mystérieuse et cachée dans l'ombre de celui qui aura conçu et réalisé ce nouvel et puissant ordre de choses...

Nous n'osons pas dire que cet immense tableau se trouva dès l'abord

dessiné fermement dans le cerveau fiévreux et bouillonnant d'Ignace. Si Loyola put deviner la réalisation de son rêve de géant, ce fut comme Napoléon dut entrevoir le diadème impérial dans le nuage enflammé qui s'étendait après la victoire sur le champ de bataille des Pyramides. L'auteur d'une histoire moderne de la Compagnie de Jésus, ouvrage créé pour la plus grande gloire des bons Pères, dit, d'après un manuscrit du P. Jouvency, qu'Ignace, lorsqu'il écrivit son livre des *Exercices spirituels*, « se proposant le Christ tel qu'un général combattant ses ennemis, sentit naître en lui le désir de former une armée dont Jésus serait le chef et l'empereur. » Nous croyons, nous aussi, que, dès le début, Loyola pressentit sa mission. Voyez-le s'y préparer !

Il sait qu'il lui faut, avant tout, comme tous les grands novateurs, frapper les esprits par l'imprévu, par l'étrangeté : aussitôt le hardi gentilhomme, le galant cavalier, se transforme brusquement en un sombre et austère imitateur des Antoine et des Pacôme. Il ne porte plus que des habits sales et grossiers ; il laisse croître ses ongles d'une manière effrayante ; ses cheveux, jadis parfumés, tombent en désordre sur un visage pâle, maigre et crasseux (1). Sa bouche, accoutumée aux vers galants et aux plaisanteries, ne s'ouvre plus que pour livrer passage à de sinistres sentences. En outre, et à l'exemple de Mahomet, qui sut faire servir habilement à sa réputation de prophète de Dieu ses attaques d'épilepsie, Ignace transforme les faiblesses amenées par sa convalescence et par les jeûnes, auxquels il se condamna désormais, en extases surnaturelles, pendant lesquelles il entre en rapport avec les saints, la Vierge et Jésus. Dans une de ces extases qui dure huit jours, il annonce avoir vu à découvert le mystère de l'adorable Trinité, et les autres mystères de la religion. Dans une autre, mais plus tard, il s'est vu placé par Dieu le père à côté de son fils (2) !

(1) Nous n'osons pousser plus loin cette description, dans laquelle semblent se complaire les écrivains de la Compagnie et même le Père Bouhours, regardé comme le plus élégant des biographes de Loyola.

(2) Toutes ces extravagances impies ont été accréditées par les enfants de Loyola, afin sans doute de ne pas rester en arrière des Franciscains, qui avaient publié un livre *Des Conformités de saint François avec Jésus-Christ*, dans lequel Dieu le fils n'a pas toujours l'avantage sur le paysan des Abruzzes.

Il se déclarait en même temps, sans doute par une singulière réminiscence de ses lectures de romans de la Table Ronde, chevalier de la Vierge et de Jésus ; et, pour effacer les gloires vénérées, plus qu'enviées, des anachorètes de la Thébaïde, il annonçait le projet de faire le voyage de la Terre Sainte en mendiant et les pieds nus.

Enfin, les actes de sa conversion furent poussés si loin qu'ils soulevèrent l'orgueil de famille du représentant actuel des Loyola, don Martin Garcie, frère aîné d'Ignace, lequel, bon catholique, comme il convenait à un hidalgo, à un descendant des vieux chrétiens, pour nous servir d'une phrase espagnole, crut devoir pourtant ordonner à son frère de modérer sa conduite, qui pouvait déconsidérer leur maison.

Si l'on en croit le P. Orlandin, le diable regarda la conduite d'Ignace d'un plus mauvais œil encore, mais par des motifs tout différents, comme on peut l'imaginer. Furieux de voir échapper à ses griffes une âme sur laquelle il avait déjà bravement jeté son dévolu, il se mit dans une telle rage, qu'après avoir essayé de jeter le château de Loyola en bas de son roc, il se mit à en briser toutes les vitres ; après quoi il fit une fente effroyable dans le mur de la chambre habitée par l'homme qui renonçait ainsi à ses pompes et à ses œuvres (1).

Quoi qu'il en soit, se voyant, sinon sifflé, du moins peu goûté dans sa famille, Ignace résolut d'aller chercher un autre théâtre : ce fut Mont-Serrat qu'il choisit.

A quelques lieues de Barcelone, sur une montagne aride, piton détaché du grand plateau de la Sierra de Llena, s'élevait un riche couvent de bénédictins, dont l'église possédait une image célèbre et miraculeuse de la Vierge Marie. La sainte image amenait sur la montagne une immense affluence de dévots pèlerins, qui accouraient au couvent pour guérir leurs corps souffrants, ou pour calmer leurs âmes en peine et tourmentées ; mais qui bien certainement augmentaient fort par leurs

(1) Ni Ribadeneira, ni Maffei ne parlent de cette vengeance diabolique, qui donne au reste une assez triste opinion du diable et de son pouvoir. C'est Orlandin (livre 1er) qui voit là les adieux de Satan furieux ; le Père Bouhours y trouve, lui, un signe de la joie de Dieu ; le lecteur peut donc ici choisir entre le ciel et l'enfer.

dons, aumônes, oblations et *ex-voto*, les revenus des bons moines de Mont-Serrat. C'était naturellement aux fêtes de la Vierge que l'affluence des dévots visiteurs était la plus grande ; surtout si quelque fléau, sévissant ou menaçant de sévir, redoublait ainsi la piété des fidèles éperdus.

Aussi, jamais foule plus nombreuse n'avait gravi les rocs du mont vénéré que celle que vit accourir l'Annonciation de cette année mil cinq cent vingt-deux. A cette époque, et sans parler de guerres et par conséquent d'impôts, de dîmes, d'orages, et par conséquent de misère, une peste effroyable désolait Barcelone et menaçait le reste de l'Espagne. Or, à travers leurs rangs pressés, les pèlerins virent s'avancer, le 24 mars, veille de la fête, un cavalier de haute mine, bien monté, couvert de riches vêtements, et paraissant d'un rang élevé, quoiqu'on ne vît à sa suite ni valets ni estafiers. Cet homme, qui se dirigeait vers Mont-Serrat, semblait vouloir marcher isolé, et évitait de se joindre à aucun des groupes de pèlerins cheminant en chantant des hymnes, et que l'expression de physionomie du cavalier n'engageait pas à faire ce qui semblait devoir contrarier ce dernier. Cependant, à une lieue environ de la base de la montagne sainte, on le vit avec étonnement continuer sa route vers le couvent en compagnie d'un autre cavalier, venu d'une direction opposée.

Les plus curieux parmi les pèlerins s'aperçurent qu'une bonne intelligence ne semblait pas régner entre ces deux hommes ; bientôt même ils comprirent qu'une violente altercation s'était élevée entre eux. Les deux individus, objets de l'attention, disparaissaient alors, masqués par un bois de citronniers qui bordait la route, laquelle faisait un coude en cet endroit, où aboutissaient plusieurs chemins. On prêta l'oreille pour écouter le cliquetis des épées ; mais nul bruit de combat ne se fit entendre. Bientôt on vit reparaître le premier cavalier ; il était seul, et continuait de s'avancer vers le mont Serrat. Tout à coup il arrêta sa bonne mule andalouse, leva les yeux au ciel ; puis, faisant un signe de croix, tira son épée, et, piquant des deux, partit au galop de sa monture, qui semblait désormais maîtresse de se diriger à son gré du moins, car le cavalier laissait flotter les rênes. La mule se dirigea naturellement vers Mont-Serrat, qui était l'endroit le

plus voisin, et où elle sentait peut-être de loin la provende plantureuse que les bons moines avaient eu soin d'amasser pour les montures de leurs hôtes de qualité. Ce ne fut qu'auprès du couvent que le cavalier remit son épée nue au fourreau, ce qu'il fit avec un nouveau signe de croix, et après avoir jeté un nouveau regard vers le ciel, qu'il parut ainsi prendre à témoin de l'accomplissement d'une promesse.

Cet homme était Ignace de Loyola. Et voici l'explication de ce qui venait de se passer :

D'après les ordres de son frère aîné, il avait quitté le château pour se rendre auprès de son parent et protecteur le duc de Najare; mais, à moitié route, il avait congédié ses valets, et s'était immédiatement dirigé vers Mont-Serrat, où il avait résolu de se consacrer solennellement au service la Vierge et de son fils. Chemin faisant, ainsi que nous venons de le rapporter, il fut accosté par un cavalier de bonne mine, qui lui demanda de faire route en sa compagnie; ce qu'Ignace accorda. Suivant Ribadeneira, qui a pu recueillir la plupart des faits cités dans son histoire de la bouche des premiers compagnons de Loyola ou de celle de Loyola lui-même, le nouveau venu était un Maure d'Espagne qui, pour se soustraire aux décrets rendus contre sa nation vaincue, avait consenti à recevoir le baptême et s'était fait chrétien ; mais à l'extérieur seulement, ainsi qu'on va en juger. Le long du chemin, Ignace ayant mis la conversation sur les mystères de la religion catholique, le Maure déguisé eut l'imprudence de s'en moquer, et, trompé par l'apparente douceur de son compagnon de route, osant nier la virginité de la mère de Jésus, lui posa cet embarrassant dilemme : L'enfantement est la destruction de la virginité, comme la mort est la destruction de la vie; or Marie a enfanté, donc elle n'est plus vierge!

Étourdi par cette argumentation de philosophie purement humaine, Loyola ne put y répondre qu'en s'éloignant avec précipitation du Maure, qui s'en alla de son côté en riant. Au bout de quelques minutes, Ignace, se rappelant qu'il s'est consacré au service de la Vierge Marie, se dit qu'il vient d'agir en chevalier déloyal, et que, tant qu'il porte une épée, il doit la tirer contre les ennemis de celle qu'il a choisie pour sa dame. Si, dans ce moment, le Maure eût encore été à portée, il paraît

certain que le malencontreux discoureur eût vu son argumentation réfutée par un bon coup de sabre. Cependant, après un moment de réflexion sur ce qu'il doit faire, Ignace se résout à s'en remettre à Dieu de la conduite de cette affaire :

— Je vais, se dit-il, laisser ma mule se diriger à son gré : si elle me guide du côté du blasphémateur, c'est que Dieu veut qu'il meure, et il mourra ; si elle me mène d'un autre côté, c'est que cette vengeance n'est pas réservée à mon bras!...

Heureusement pour le pauvre Maure, la mule d'Ignace se dirigea vers la montagne sainte, de laquelle s'éloignait alors le Maure imprudent et malavisé, qui ne soupçonna jamais le danger qu'il avait couru (1). Ignace arriva peu après au couvent, où il fut reçu, dit-on, par un certain don Juan, ancien grand-vicaire de Mirepoix, moine fanatique, qui l'encouragea dans ses idées.

La vigile de l'Annonciation rassembla vers le soir les nombreux pèlerins dans la chapelle de Notre-Dame de Mont-Serrat ; mais ce fut vainement qu'ils cherchèrent parmi eux le cavalier aux riches vêtements qu'ils avaient vu s'acheminer, au matin, vers le couvent. Il avait disparu ; seulement quelques-uns crurent le reconnaître dans un individu mal accoutré, à la figure pâle et hagarde, qui resta tout le soir prosterné devant la statue richement parée de la Vierge Marie. Cet individu avait, pour tout vêtement, un sac de grosse toile serré à la ceinture par une corde, à laquelle était attachée une calebasse, et tenait à la main le bourdon de pèlerin. L'un de ses pieds était nu, l'autre, qui semblait blessé, était chaussé d'une sorte de sandale faite avec des cordelettes et de l'osier.

C'était bien en effet Ignace de Loyola. A l'entrée de la nuit, il était sorti du monastère, et, rencontrant un individu de pauvre et piteuse apparence, il lui avait proposé de changer son misérable habit de

(1) Les écrivains jésuites ne font suivre cette particularité de la vie de leur fondateur d'aucune réflexion. Tous semblent trouver fort simple que Loyola eût pourfendu le Maure s'il l'eût rencontré. La fin justifie les moyens, vous diront-ils : magnifique réponse dont le bandit qui vous pille et vous assassine doit faire son profit, et avec laquelle il vous fermera la bouche. Ne peut-il pas avoir une famille à nourrir, l'honnête brigand ?



La Veillée des Armes

pèlerin contre un riche costume de gentilhomme, en y comprenant les bottes, le chapeau et même la chemise (1). Le pèlerin n'avait eu garde de refuser un troc si avantageux pour lui et qui manqua pourtant de lui être funeste; car on l'accusa, quelques jours après, d'avoir dévalisé et assassiné le cavalier dont il portait les habits et qu'on ne pouvait retrouver; peu s'en fallut qu'on ne pendît le malheureux. Par une sorte de fatalité, que nous aurons plus d'une occasion de signaler, tout ce qui vient des Jésuites, même le bienfait, a, dans tous les temps, été dangereux pour celui qui reçoit !...

Cependant, au lieu de sortir de l'église de Mont-Serrat avec les autres dévots, Ignace était resté dans la chapelle de la Vierge, où il avait résolu de passer la nuit. Une idée bizarre, grotesque même, lui était venue. Associant toujours dans sa pensée les exercices militaires avec les cérémonies religieuses, les mystères du christianisme avec les rites de la chevalerie; voulant à la fois imiter Pierre l'Ermite et Amadis des Gaules, les anachorètes de la Thébaïde et les chevaliers de la Table Ronde; vrai modèle religieux, en ce moment, du héros célèbre dont Cervantes allait se faire l'historien, il avait formé le dessein de se créer solennellement de sa propre main chevalier de la Vierge et de son divin fils. Ce projet, il l'exécuta réellement, complètement, sérieusement; et tout ce que nous allons dire de son exécution, nous le puisons dans les biographies les plus partiales de Loyola :

On sait que, selon les us et coutumes de la chevalerie, l'aspirant à l'honneur du baudrier et des éperons d'or devait, après avoir suspendu ses armes au pilier d'une église, y passer toute la nuit qui précédait sa réception, vêtu d'une robe blanche, et priant Dieu, Notre-Dame et les saints, ou méditant sur les hauts faits et les belles actions des preux; c'était là ce qu'on appelait la *Veillée des armes*. Ignace fit donc aussi sa veillée des armes. La seule chose dans laquelle il s'écarta de ses modèles, c'est qu'au lieu d'une robe blanche, il s'était affublé d'un sac en grosse toile, sale et déchiré. Il ne crut pas sans doute que cette diffé-

(1) Saint-Martin s'était contenté de donner la moitié de son manteau ; mais Loyola voulait éclipser toutes les gloires chrétiennes.



Lith Prodhomme, 3, Pl. du Doyenné

La Veillée des Armes

ou mourir, écrire ou parler, créer ou détruire, penser ou agir, Michel-Ange et Cellini, Arioste et Cervantes, Montaigne et Rabelais, Thomas Morus et Galilée, Luther et Calvin; cent ans après la découverte de l'imprimerie, cet agent puissant et comme électrique, venu au secours de la raison; neuf cents ans après que Mahomet (et ce nom vient de lui-même se placer ici sous notre plume) eut, afin de rendre sa mission sacrée, changé ses attaques d'épilepsie en extases divines, pendant lesquelles l'ange du Seigneur lui apportait le Coran, feuillet par feuillet, de la part de Dieu!...

Ce fut à Manresa qu'Ignace écrivit son livre des *Exercices spirituels*. Que dirons-nous de cet ouvrage? Des docteurs l'ont recommandé (1); un saint l'a loué hautement (2); un pape l'a approuvé (3); il a, dit-on, consolé des chrétiens, converti des hérétiques: et tout ce que nous pouvons en dire de mieux, cependant, c'est que ce fut le rêve d'un cerveau malade. Dans ce livre, qui prêche l'indifférence pour tout ce qui est de la terre, on voit Jésus et Satan, chacun à la tête d'une armée, haranguer leurs soldats de leur mieux, le diable surtout, et les exciter au combat dont le genre humain est le prix. Entre autres choses curieuses, on y enseigne, quoi qu'en disent les bons Pères, la manière de se procurer des visions et des extases. Ainsi, pour obtenir une complète et terrible image de l'enfer, il faut, suivant ce livre, qu'après s'être préparé par le jeûne, la prière, la solitude et les ténèbres, on concentre toutes ses forces intellectuelles sur un seul point, l'idée de l'enfer, jusqu'à ce qu'on voie, comme avec les yeux, la fournaise immense où les damnés se tordent au milieu d'épouvantables, d'éternelles douleurs; jusqu'à ce qu'on entende leurs cris effroyables, auxquels répondent les railleries atroces des démons!— Jusqu'à ce qu'on devienne fou, tout simplement; et il y a de quoi!

Les mêmes procédés sont indiqués pour faire résonner les harmonies célestes, et resplendir les gloires des élus; pour donner enfin un avant-goût des délices du paradis...

(1) Surtout des docteurs de la Compagnie, bien entendu.
(2) Saint François de Sale.
(3) Paul III, par une bulle du 31 juillet 1548.

Deux siècles auparavant, l'Église romaine s'était pourtant fort égayée aux dépens de certains moines du mont Athos, qui prétendaient qu'en se retirant dans l'angle obscur d'une chambre fermée, et en concentrant avec opiniâtreté ses regards vers la région ombilicale (1), on finissait par en voir jaillir une lumière brillante, incréée, la même que celle qui parut jadis sur le Thabor. Entre les visions des moines du mont Athos et celles des disciples de Loyola, nous ne croyons pas qu'il y ait une grande différence, au tribunal de la raison, si ce n'est que les premiers aimaient et recherchaient une lumière, et que ce sont les ténèbres qu'ont toujours affectionnées les seconds; mais autres temps autres mœurs : Rome, si puissante du temps des Hésychastes de l'Athos, en était venue, à l'époque de la conversion de Loyola, à accepter avec empressement tout secours qu'on voulait bien lui offrir, toute main qu'on voulait bien lui tendre. Ceci explique, ce nous semble, les rapides succès d'Ignace, et la faveur qui accueillit son œuvre ascétique.

Au reste, pour couper court à toute discussion à ce sujet, les écrivains de la Compagnie attestent que le livre des *Exercices spirituels* est parfait, doit l'être, et cela par l'excellente raison que son véritable auteur est la Vierge Marie elle-même, qui, voyant l'embarras et l'ignorance littéraire d'Ignace, lui dicta la plus grande partie de l'ouvrage (2). Ils ajoutent que, lorsque Loyola, privé de cette collaboration céleste, s'arrêtait découragé, Dieu parfois lui envoyait l'archange Gabriel (3), pour l'exciter à continuer.

Voici donc Ignace placé,— objet de son ambition première, mais seulement comme moyen, — à côté des Antoine et des Pacôme, que le diable honora si souvent de ses attaques; du chef des Cordeliers, qui reçut les *Stigmates* de la main d'un ange; de saint Norbert, parlant français et se faisant comprendre d'un Allemand qui n'entend que l'allemand; de saint Benoît, qui trouve l'Esprit du mal sous le froc d'un

(1) Ces moines, sortes de quiétistes-visionnaires, furent surnommés *Omphalotuchiens*, d'un mot grec signifiant nombril.

(2) Louis du Pont rapporte le fait comme transmis par une tradition fidèle.

(3) On sait que cet archange joue un rôle presque semblable auprès de Mahomet dans les docteurs musulmans. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

de ses moines, et le fait déguerpir (1) ; de saint Dominique, enfin, son rival de gloire plus particulièrement (2). Il sent qu'il va posséder désormais l'influence que donnent sur les populations agitées, crédules, ignorantes, l'étrangeté, le merveilleux ! Mais avant d'appeler à lui des disciples, il veut que le nimbe des saints apparaisse bien éclatant sur sa tête. Pour cela, il part de Manrèse, après un séjour de dix mois bien mis à profit, et s'embarque, à Barcelone, pour son pèlerinage de la Terre Sainte, au commencement de 1523.

Le voici, en Italie, à Rome, où il arrive le dimanche des Rameaux, pieds nus, jeûnant et priant par les chemins, et étonnant par ses austérités les populations italiennes, qui se demandent, en le voyant passer, sous quel nom sera honoré ce nouveau saint. Huit jours après Pâques, il quitte la ville éternelle avec la bénédiction du pape Adrien VI, arrive à Venise, où il s'embarque pour la Palestine. Quarante-huit jours après il était à Jaffa, et le 4 septembre 1523 à Jérusalem. Il n'y resta pas longtemps, les moines franciscains, gardiens du Saint-Sépulcre, devinant sans doute les ambitieuses visées d'Ignace, et aussi par jalousie de métier, car l'auteur des *Exercices spirituels*, voulant appliquer les théories de son livre, s'était mis à apprendre aux autres pèlerins le moyen de se représenter dans toute son énergie le mystère de la rédemption sur les lieux qui en avaient été témoins, lui suscitèrent des embarras, le renvoyèrent non pas d'Hérode à Pilate, mais bien du Père Gardien au Père Provincial, qui finit par le renvoyer en Europe, où il était de retour vers la fin de janvier 1524, après une navigation de deux mois. Les Jésuites assurent que pendant ce dernier trajet Dieu manifesta clairement la protection dont il entourait leur fondateur en faisant passer tranquillement la nef

(1) Ce miracle était représenté dans l'église d'un riche couvent de Bénédictins à Liége.

(2) Dans une des ses visions, Dominique aperçut trois lances de feu que Dieu lui dit être dirigées contre les superbes, les avares et les voluptueux. La mère de ce dernier saint avait elle-même eu une vision dans laquelle elle se voyait accouchant d'un chien qui tenait dans sa gueule une torche ardente, témoignage de la lumière que l'enfant qu'elle portait alors dans son sein répandrait un jour parmi les nations, au dire des Dominicains. On pourrait tout aussi bien y voir l'annonce des terribles bûchers que les moines créés par Dominique devaient élever, au nom de l'Inquisition, et pour la plus grande gloire du Dieu de clémence !

fragile qui le portait à travers une tempête qui mit en pièces ou fit échouer un galion turc et un gros navire vénitien, sur lesquels Ignace n'avait pu obtenir son passage gratis.

Ignace, débarqué à Venise, part bientôt de cette ville, traverse le Milanais, champ de bataille où se heurtent François Ier et Charles-Quint, tombe entre les mains des Espagnols, qui veulent le faire pendre comme espion, et des Français, dont il est bien traité, arrive à Gênes après mille vicissitudes; et, grâce à la protection du général des galères d'Espagne, Rodrigue Portundo, qui l'a connu, s'embarque pour Barcelone, échappe heureusement aux galères de Doria et aux caravelles du fameux Barberousse, alors ligué avec le roi très-chrétien contre sa majesté catholique, et se voit enfin de retour en Espagne.

A cette époque, une transformation importante, et que nous ne devons pas oublier, va s'opérer chez Loyola. Il a senti que, pour mieux réussir dans la croisade qu'il veut entreprendre, ce n'est plus assez du bras et de l'enthousiasme sauvage d'un Pierre l'Ermite, mais qu'il faut encore le savoir et l'éloquence d'un saint Bernard; or, nous le répétons, l'instruction d'Ignace était nulle ou à peu près. Il se décide donc à recommencer ses études, et sur-le-champ il se met à la tâche. Voyez-vous cet homme de trente-trois ans, et qui semble bien plus vieux encore, assis au milieu d'une troupe d'enfants mutins, décliner avec eux le substantif *rosa* la rose, ou le verbe *amo* j'aime!...

Ce dernier mot, disent les PP. Bouhours et Maffei, lui causa d'étranges troubles intérieurs qu'il ne put apaiser qu'en ayant recours à l'exercice suivant: Après chacune des formes du verbe fatal, il ajoutait mentalement le mot « Dieu. » De cette manière: *Amo*, j'aime, disait-il à voix haute — mon Dieu, ajoutait-il en lui-même; *amare*, aimer — son Dieu; *amari*, en être aimé, rien davantage!...

Si cette particularité de la vie de Loyola, racontée par ses disciples seuls, était vraie, elle contrarierait fort la chasteté, non-seulement de corps, mais encore de pensées, dont ils prétendent que leur chef était doué (1). Au reste, ceci est fort peu important.

(1) Nous rendrons avec Bayle cette justice aux Jésuites: leurs mœurs ont généralement moins prêté au scandale que celles des membres des diverses autres religions. Le

Au bout de deux années, Ignace échange les rudiments de la grammaire latine contre la logique de Soto, la physique d'Albert-le-Grand et la théologie du maître de Sentences. Il ne paraît pas qu'il ait jamais fait de bien grands progrès dans les sciences. Ignace, avant tout, était un homme d'action. Aussi le voyons-nous toujours dérober à ses études une bonne part de son temps qu'il consacre à ses austérités publiques et à ses extases, qui imposent plus à la multitude ignorante que les plus beaux discours. Du reste, Loyola avait été doué par la nature d'une parole vive, imagée, entraînante. Il prêchait donc souvent, sur les places, dans les rues, le seuil d'une église ou l'escalier d'un palais lui servant de chaire. On raconte qu'il convertit ainsi les religieuses du monastère des Anges, qui avaient transformé leur sainte demeure en un temple consacré au plaisir. Malheureusement, les amants des nonnes, gens riches et de haut rang, n'ayant pas été convertis avec leurs béates maîtresses, se vengèrent cruellement de l'homme qui était ainsi venu à la traverse de leurs amours. Ignace et son confesseur Puygalte se virent un soir assaillis par des estafiers armés de gourdins, qui les laissèrent pour morts sur la place. Puygalte en mourut effectivement; Loyola en fut quitte pour une maladie, dont le guérit nous ne savons quel saint. Aussitôt qu'il fut debout, il reprit le cours de ses prédications; il était Basque et avait été soldat. On le vit donc reparaître dans les rues d'Alcala, vêtu d'une robe de toile grise, tête et pieds nus, et suivi de quelques disciples, accoutrés comme leur maître. Ribadeneira nous apprend qu'on les désignait par le nom de *gens au sac.*

Dès cette époque, Ignace, sérieusement préoccupé de son institut, dont le plan commençait à se dessiner nettement dans son esprit, cherchait à se faire des prosélytes dévoués, enthousiastes. Aussi, comme on le remarquera, tous ses premiers disciples furent de très-jeunes gens. Et ce principe, légué par leur fondateur, d'agir sur la jeunesse et de recruter ses membres parmi elle, les bons Pères, successeurs de Loyola, l'ont toujours soigneusement suivi.

second général des Cordeliers apostasia, ainsi que le premier et le troisième des capucins; la Compagnie de Jésus, plus heureuse ou plus habile, n'a rien offert de semblable.

Mais Loyola s'était fait des ennemis plus redoutables que les amants des nonnes du couvent des Anges : les moines dominicains, jaloux des succès d'Ignace et de la vogue qu'obtenaient ses prédications, le dénoncèrent au redoutable tribunal de la Sainte-Inquisition. Loyola, arrêté et emprisonné avec ses principaux disciples, comparut devant don Juan Rodriguez Figueroa, vicaire-général de l'archevêque de Tolède, Inquisiteur général en Espagne, qui l'acquitta, lui et ses compagnons, mais en leur défendant sévèrement toute prédication, et en leur ordonnant de quitter leur robe grise, qui les faisait paraître appartenir à un ordre nouveau alors qu'ils n'étaient d'aucun.

Depuis lors, Ignace a toujours porté le large chapeau noir, la robe noire et longue et l'étroit manteau noir, sans lesquels on ne peut se représenter un Père de la Société de Jésus.

Forcé de renoncer à la prédication, Loyola se rabattit sur ses visions et ses autérités publiques. Peu à peu ses disciples répandirent le bruit que Dieu lui avait accordé le don des miracles. Ils citaient entre autres exemples celui d'un certain Lisans qui, s'étant pendu par désespoir de ce qu'il avait perdu un procès contre son frère, avait été décroché et rappelé à la vie par Loyola, dont il s'était fait disciple depuis lors. Une aventure singulière, fort dramatique, vint donner une sorte de consistance à la nouvelle prétention d'Ignace. Voici les faits tels que nous les trouvons relatés dans le P. Bouhours.

Devant un des plus beaux palais d'Alcala, à l'ombre d'un groupe de magnifiques platanes, une foule assez nombreuse d'oisifs regardait quelques jeunes seigneurs jouant à la longue paume. La partie, vivement disputée, se termina par un coup décisif qui fit applaudir bruyamment un des joueurs. Un des adversaires vaincus de celui-ci, auquel appartenait la riche demeure devant laquelle s'était livrée la partie, invita ses nobles compagnons à le suivre chez lui pour prendre quelques rafraîchissements.

— Merci, don Lope, répondit un des joueurs en reprenant des mains de son valet un manteau de velours qu'il avait déposé pour être plus libre dans les mouvements violents qu'exige le jeu de la longue paume. Vous m'excuserez si je ne vous suis pas au palais Mendoza, mais il

faut que je me rende au couvent de Saint-Étienne, chez le digne prieur, un ami de mon oncle le vicaire-général. Or, il ne s'agit de rien moins que de me faire obtenir, grâce à la recommandation de l'archevêque-primat, une petite part de la pluie de faveurs et de places que ne manquera pas de faire tomber l'heureux événement qui va donner un héritier à notre roi don Carlos.

— Je vous souhaite mille bonnes chances, seigneur Figueroa, répondit don Lope de Mendoza, et vous prie d'user du crédit de ma famille, si vous en faites quelque état. Présentez mes compliments au digne prieur; et sur ce propos, demandez-lui s'il ne compte pas nous débarrasser enfin de ces drôles *au sac*, et surtout de leur chef impudent. Notre ville d'Alcala ne sera plus tenable jusqu'à ce qu'on l'ait purgée de cette peste !

— Savez-vous, don Lope, dit un autre jeune seigneur, que, ce matin, j'ai encore été obligé de donner ma bourse à ces mendiants effrontés? Leur chef s'adressait à moi par nom et prénom; il y avait foule autour de nous; enfin, je n'ai pas osé refuser, et j'enrage!...

— Cet Ignace tourne aussi la tête à toutes nos dames, avec ses *Exercices* et ses visions. La duchesse de Maqueda, ma mère, à force de chercher des extases, est maintenant toute bouleversée et malade, je le crains.

— Elle ne doit rien, je vous assure, à ma bonne tante dona Léonor Mascarenha, qui ne se soucie plus d'autres choses que d'écouter, honorer et imiter ce nouveau saint.

Par saint Jacques, j'ai peur pour mon héritage!

— Mais qu'est cela, je vous prie, auprès de ce que vient de faire dona Maria de Vado, ma mère? Afin d'imiter la piété et les austérités de *l'homme au sac*, n'a-t-elle pas été en pèlerinage au couvent de Sainte-Véronique de Jaën, seule, mal vêtue et les pieds nus? Ma pauvre petite sœur Luisa, qui l'avait suivie, en mourra peut-être de fatigue(1)!

(1) Nous avons puisé tous ces détails dans Ribadeneira, Maffei, Bouhours et autres écrivains de la Société de Jésus. Il nous a semblé d'une bonne tactique d'aller prendre des armes dans les arsenaux de l'ennemi.

N'est-ce pas une chose épouvantable, don François de Borgia (1)?

— Mais, répondit timidement un jeune homme magnifiquement vêtu et qui semblait avoir dix-huit ans au plus, on dit que cet homme est un saint, et qu'il fait des miracles.

— Lui, un saint! s'écria don Lope de Mendoza; c'est un misérable hérétique que réclament les bûchers de la Sainte-Inquisition. Je veux être moi-même brûlé vif si cet homme ne mérite de l'être.

— Amen, mon frère! que Dieu nous juge!... dit une voix lugubre, derrière le jeune seigneur. Celui-ci, se retournant vivement, aperçut Ignace qui, les yeux baissés, les mains jointes, passa devant lui suivi de ses disciples; ces derniers entonnèrent le psaume de la pénitence : ***Miserere mei, Deus!*** La foule assemblée autour des jeunes seigneurs, et qui avait semblé partager les sentiments de ces derniers envers l'individu objet de leurs sarcasmes et de leur indignation, par un de ces reflux soudains, si communs malheureusement dans l'opinion populaire, ce mobile océan, s'éloigna vivement du palais de Mendoza comme d'un lieu maudit et suivit l'homme qu'elle raillait tout à l'heure, unissant ses cent voix à celles de ses disciples qui murmuraient le terrible chant de pénitence et de mort.

Mendoza et ses jeunes amis se regardèrent un instant en silence et déconcertés; mais, en ce moment, un cavalier, courant bride abattue, passa devant eux en leur criant : « Noël! Noël!... notre reine vient d'accoucher heureusement d'un beau garçon, qui, s'il plaît à Dieu, régnera un jour sur les Espagnes (2); Noël! »

— Noël! répondirent avec allégresse tous les jeunes seigneurs en se dispersant pour aller propager l'heureuse nouvelle ou pour rêver à tirer parti de l'événement.

Don Lope de Mendoza, voulant, pour une cause ou pour une autre, donner un témoignage public de sa joie, s'avisa, à l'entrée de la nuit, d'offrir à la population d'Alcala le spectacle d'un feu d'artifice, tiré

(1) Don François de Borgia, duc de Gandia, petit-fils du pape Alexandre VI, de hideuse mémoire, fut le troisième général des Jésuites.

(2) Cet enfant fut Philippe II, roi des Espagnes et des Indes, etc., etc.; à tous ses titres, l'exécration des peuples ajouta celui de *démon du midi*.

sur la terrasse de son palais. Par une inexplicable fatalité, où les Jésuites voient clairement le doigt de Dieu, tandis que Lope de Mendoza s'occupait de ce soin, le feu prit aux pièces d'artifice, qui, s'enflammant avec une effroyable rapidité, dardèrent aussitôt leurs mille langues de feu sur le malheureux don Lope, et l'enlacèrent de leurs serpenteaux incendiaires. L'infortuné essaya d'abord d'appeler à son secours ses valets éperdus ; la fumée étouffa sa voix. Il voulut se débarrasser de ses vêtements qui brûlaient ; il ne put le faire qu'en arrachant des lambeaux de sa chair. Fou de douleur, on le vit se débattre encore quelques instants, avec d'horribles hurlements, sur la terrasse d'où jaillissaient en sifflant des gerbes de feu de toutes couleurs. Puis les cris s'éteignirent peu à peu avec les cascades enflammées et pétillantes ; et, lorsque le vent vint soulever le nuage de fumée sulfureuse qui s'étendait comme un épais linceul sur la terrasse, la foule, qui croyait être accourue à un amusement et qui restait immobile et muette devant ce spectacle affreux, n'aperçut plus qu'une masse informe, fumante et n'ayant rien d'humain.

Tout à coup, au milieu d'un silence d'horreur, on entendit retentir de nouveau le dernier verset du lugubre psaume : *Miserere mei* ; puis, on vit Ignace, revenant vers le palais Mendoza, monter sur la terrasse et se mettre à genoux auprès du cadavre. La foule émue s'agenouilla en bas et écouta :

— Je veux être brûlé moi-même, disait Ignace, rappelant les récentes paroles de Mendoza, si cet homme ne mérite d'être brûlé !..... Infortuné, j'avais déjà oublié tes paroles ; Dieu, lui, s'en est souvenu... Mes frères, prions pour que l'âme ne soit pas condamnée là-haut comme le corps l'a été ici-bas !... Prions, oh ! prions !...

On comprend quelle impression durent produire sur la foule ces paroles et ce tableau : il semblait à tous que Dieu venait de faire retomber sur Mendoza la malédiction que ce dernier avait jetée sur Ignace. Ce jour-là, les Dominicains humiliés virent leur rival élevé sur le pavois de la faveur universelle. Mais ils savaient que le lendemain vient vite pour toute exaltation populaire. Ils attendirent ; et bientôt, grâce à quelques imprudences de Loyola, ils le firent de nouveau saisir par le bras du



Saint-Office. Ignace fut encore acquitté cette fois; mais, en recouvrant sa liberté, il vit qu'il aurait bien du mal à ressaisir son influence déjà amoindrie. Il quitta donc Alcala avec ses disciples, et s'en fut à Salamanque. Comme il vit qu'il obtenait là moins de succès encore, il n'y resta que fort peu de temps. Dans les premiers jours de février 1528, il arrivait à Paris, mais seul; il laissait à Salamanque ses premiers disciples.

Tous les écrivains qui se sont occupés de Loyola s'accordent à dire qu'il vint en France attiré par la réputation dont jouissait l'Université de Paris, où brillaient alors les Buchanan, les Guillaume Budé, les Ramus et autres célèbres professeurs. Nous avons cru voir autre chose dans cette détermination d'Ignace :

La France était peut-être alors le seul pays où Loyola pût lever au grand jour la bannière de son institut non encore approuvé, sans craindre de la voir saisie, déchirée, jetée au feu d'un bûcher par le bras séculier ou par le bras religieux. François I[er], oubliant à cette heure son titre de Majesté très-chrétienne et de fils aîné de l'Église, se liguait avec Khaïr-Eddin, le fameux pirate musulman, laissait les Sacramentaires afficher leurs opinions jusque sur les murs du Louvre, et permettait à sa sœur, la reine de Navarre, d'accorder une protection publique aux idées et aux partisans de la Réforme. L'Université de Paris était un champ clos ouvert à tous les combattants, et Dieu sait quelle était la mêlée! Seulement le vaincu, tombé sous le poids d'un lourd argument ou sous la pointe d'un dilemme acéré, ne pensait pas encore à demander au mousquet ou à la pique une victoire qu'il n'avait pu conquérir par sa plume ou par sa parole. Malheureusement il n'en devait pas être ainsi bien longtemps!

D'un autre côté, Ignace dut se dire qu'en France il n'aurait plus à craindre le tribunal de l'Inquisition, qui n'a jamais pu s'y établir, et qu'à Paris, il serait moins gêné par la puissance jalouse des ordres rivaux : les moines ayant perdu là presque tout crédit. Puis sans doute encore, il pensa qu'au milieu de cette grande tourmente sociale, de ce remous immense des idées, il trouverait là des esprits impatients, lassés des vaines luttes philosophiques et prêts à s'élancer vers un but quel qu'il fût, pourvu



qu'on le leur montrât bien nettement et sur un horizon rapproché.

Telle est, à notre avis, la cause secrète et non encore signalée qui amena le futur chef de la société de Jésus en France, à Paris. Les prévisions d'Ignace se réalisèrent complétement. A part quelques petites tracasseries que lui suscita Matthieu Ori, prieur du couvent de Saint-Jacques, qui, en sa qualité de Dominicain, devait voir d'un œil jaloux les succès de Loyola, il put rassembler en paix les premiers éléments de son institut. Ses anciens disciples de Barcelone et d'Alcala, loin de leur chef et privésde ses conseils, le renièrent, dit-on, et rentrèrent dans le monde, où ils firent, suivant les Jésuites, une fort mauvaise fin. Un d'eux mourut pauvre et misérable, loin de sa patrie; un autre s'empoisonna; un troisième fut pendu comme espion. Celui qui fut le mieux traité par le sort se fit moine, et c'est encore à notre avis une assez triste fin.

Instruit de l'abandon de ses disciples d'Espagne, Ignace choisit avec soin les nouveaux qu'il allait recruter en France. Le premier qui se donna à lui fut Pierre Lefèvre, son répétiteur au collége de Sainte-Barbe, esprit lourd et tourmenté par des images de volupté qu'Ignace sut adroitement faire tourner à son profit. Il eut plus de mal à gagner François Xavier, qui était alors professeur de philosophie au collége de Beauvais. Xavier, appartenant à une famille noble et assez puissante, espérait arriver aux grandes dignités ecclésiastiques. Fort instruit, spirituel et railleur, il repoussa longtemps les efforts que faisait Loyola pour l'attirer à lui. Il refusait même d'écouter Ignace lorsque ce dernier, déroulant l'avenir brillant réservé à ceux qui s'allieraient avec lui, voulait lui démontrer qu'en s'engageant à son institut, il ne renoncerait pas, tant s'en faudrait, à l'influence, au pouvoir. On ne devinerait jamais quel moyen Ignace employa pour réduire cet esprit rebelle : ce fut une partie de billard. Eh! qu'on ne se récrie pas; qu'on attende avant de nous taxer d'invention burlesque; le fait est raconté, affirmé par les Jésuites eux-mêmes (1).

Un jour, Ignace ayant été chez Xavier, celui-ci lui proposa de jouer

(1) Voyez, entre autres, le P. Bouhours, *Vie de saint Ignace de Loyola*, livre 2.

au billard. Loyola refusa d'abord ; ensuite, sur de nouvelles instances, il accepta, à cette condition que celui des joueurs qui perdrait la partie serait condamné à faire, pendant un mois, ce que l'autre lui commanderait. Les enjeux ainsi fixés, et paroles données de les payer loyalement, la partie s'engage ; Ignace la gagne et impose au perdant d'écouter attentivement pendant un mois tout ce qu'il lui dira. Son temps de servage expiré, François Xavier, par conviction ou de guerre lasse, se fit enfin disciple de Loyola. Deux autres adeptes coûtèrent moins de peine à Ignace : ce furent Jacques Laynez et Salmeron ; tous deux vinrent s'offrir d'eux-mêmes. Le premier, ambitieux, mais pauvre et sans appui, caractère opiniâtre et despotique, quoique rusé, sut deviner l'avenir réservé à l'institut dont il se faisait membre, et dont il fut le second général. Salmeron se laissait entraîner par Laynez, qui avait une grande influence sur ce jeune homme de dix-huit ans. Simon Rodriguez et Bobadilla complétèrent le nombre de ces six premiers disciples, que nous avons montrés, dans notre introduction, prononçant après le maître, devant l'autel de la chapelle souterraine de Montmartre, le vœu qui les liait à jamais, corps et âme, à la réalisation du rêve gigantesque de Loyola. Rodriguez était un sombre enthousiaste ; Bobadilla, un vrai soldat religieux, maniant la plume ou la parole comme si c'eût été une hallebarde. Nous le verrons bientôt guider une armée sur un des champs de bataille des guerres religieuses.

Ignace, sûr de ces disciples qu'il avait longuement observés, soigneusement éprouvés, résolut de faire donner enfin à son institut la consécration solennelle dont le pape est le seul dispensateur. Dans ce dessein, et après leur avoir donné rendez-vous à Venise, rendez-vous fixé au mois de janvier 1537, il quitta Paris dans les premiers jours de 1535, après un séjour de sept ans environ dans cette dernière ville. La grande mais insouciante cité ne s'occupa pas plus du départ que de l'arrivée de cet homme dont le nom seul, après trois siècles accomplis, la remue encore aujourd'hui pourtant avec force.

Jusqu'à présent nous n'avons encore montré en Loyola que le novateur se préparant à sa mission : désormais nous aurons à décrire les actes de cette mission elle-même. L'espace va s'agrandir autour de nous et

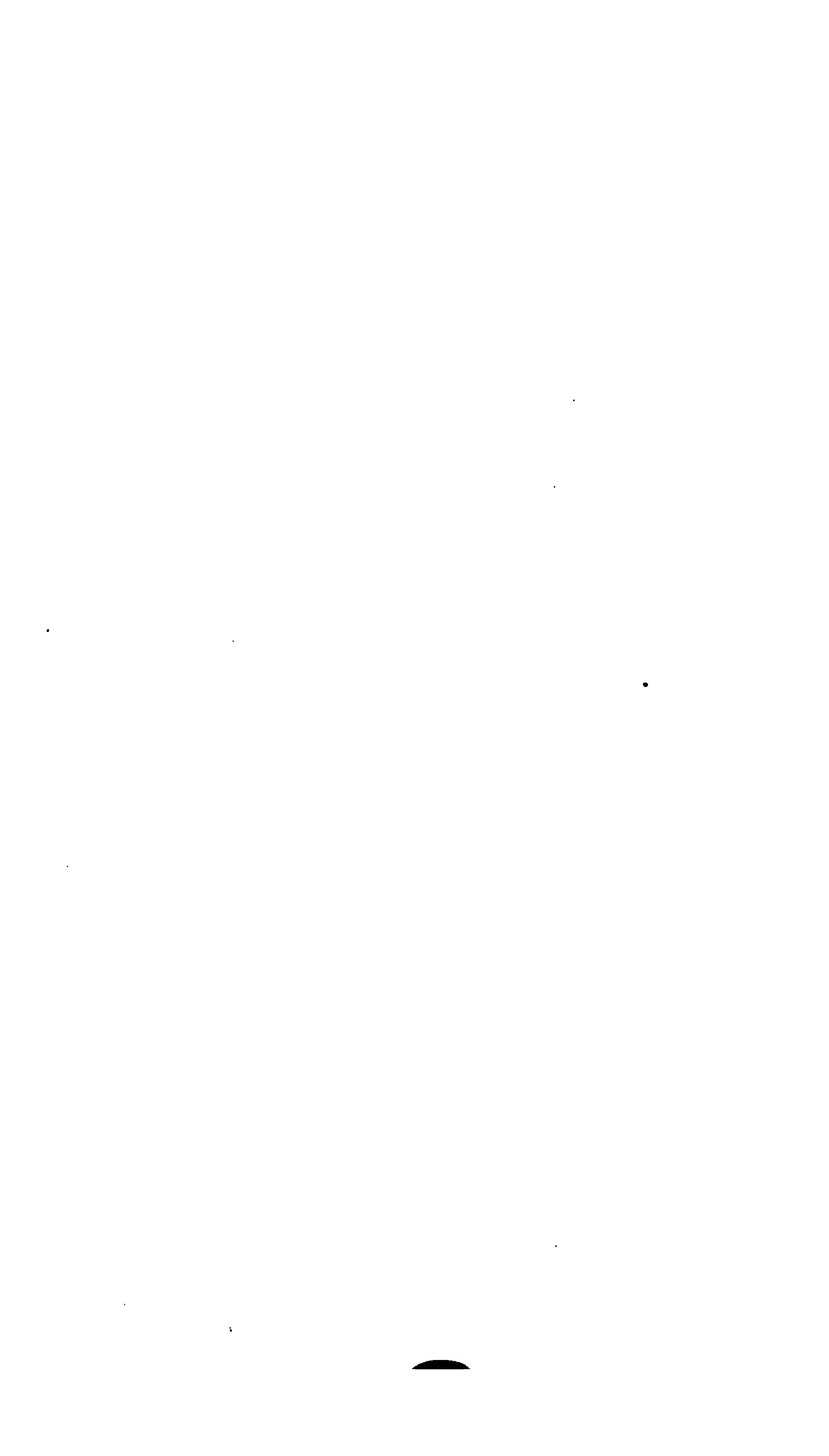
devenir bientôt immense à donner le vertige. Pour Ignace, la *veillée des armes* vient seulement de finir (1).

(1) Nous avons rapidement passé sur le séjour d'Ignace à Paris. Il nous a semblé que le lecteur ne serait que médiocrement intéressé si nous lui décrivions en détail comment Loyola recommença ses études au collége de Montaigu; comment il reçut le fouet à Sainte-Barbe, ainsi que ses jeunes condisciples, suivant Pasquier; comment il ne le reçut pas, suivant Bayle et les écrivains jésuites. D'après ces derniers mêmes, il ne paraît pas que Loyola ait emporté de l'Université de Paris un bien gros bagage scientifique. Ce qui, nous dit-on, fut près d'attirer sur lui les verges de son professeur Pegna, c'est qu'Ignace non-seulement ne suivait pas le cours de philosophie, mais encore empêchait les autres de le suivre, soit en les prêchant, soit en leur faisant faire ses *Exercices spirituels*, dont il semble s'être servi comme d'une pierre de touche pour reconnaître ceux qu'il devait appeler à son institut, ou pour préparer les esprits qu'il jugeait dignes de recevoir la confidence de ses projets.

On a écrit qu'Ignace et ses premiers disciples étaient des hommes remarquables par leur savoir. Cependant Pasquier, dans son *Catéchisme des Jésuites*, réfutant Maffei et Ribadeneira, affirme qu'Ignace et ses compagnons ne dépassèrent pas le degré de maître-ès-arts et n'obtinrent jamais le titre de docteur en théologie, que ces Pères leur donnent.

Pasquier ajoute qu'il a feuilleté les registres de l'Université de Paris, de 1520 à 1536, et qu'il y a trouvé les dates diverses des maîtrises conférées au fondateur de la Compagnie de Jésus et à ses premiers compagnons; mais pas autre chose. Pierre Lefèvre et François Xavier furent reçus en 1529; Ignace, en 1532; Simon Rodriguez, en 1534; Alphonse Salmeron, en 1535; Laynez et Bobadilla, gradués en Espagne, ne le furent jamais en France.

Ce qui nous paraît plus digne d'être remarqué, c'est que les premiers Jésuites furent enfants d'une Université qui s'est constamment montrée l'ennemie inébranlable de leur ordre et de leurs doctrines : c'est que l'œuf du jésuitisme ait pour ainsi dire été couvé en France, cette noble terre; qu'il soit éclos enfin à Paris, à Paris, la grande tribune d'où tombent pour les peuples et depuis des siècles les fructueuses semences de la philosophie et de la liberté.



CHAPITRE II.

Les Courtisanes romaines.

Nous voici à Rome, la capitale du monde chrétien, le sanctuaire choisi pour le chef des Jésuites; et c'est sur la petite place de Pasquin que se passe la scène étrange que nous allons décrire :

Le soleil brûlant d'Italie fait ruisseler les flots de sa lumière étincelante sur les sept collines de la ville éternelle. Quoiqu'on ne soit encore qu'aux premières heures du jour, déjà cependant une foule innombrable accourt et se presse, ondule et bruit sur la piazza d'*il Pasquino*. On sait que cette petite place de Rome est appelée ainsi d'un torse antique placé sur un piédestal à l'angle du palais *Braschi*, et baptisé par le peuple romain du nom d'un tailleur jadis fameux par les bons mots, les reparties piquantes, les railleries parfois sanglantes par lesquels il avait coutume de saluer ceux qui passaient devant sa boutique et, plus particulièrement, les personnes riches et de haut rang qui donnaient à mordre sur elles de quelque façon que ce fût. A la mort du satirique tailleur, le peuple romain qu'il avait tant de fois consolé de sa dégradante misère, de son étouffante oppression, en le faisant rire aux dépens de ses riches impitoyables et de ses saints oppresseurs, laissa éclater une douleur comme on n'en vit jamais peut-être dans la ville des Césars. Heureusement, cette désolation eut une prompte fin. Peu de temps

après la mort du malin tailleur, sur le piédestal d'une statue mutilée et difforme, on vit une pancarte contenant une satire contre le sacré Collége tout entier, et plus mordante que toutes les épigrammes ensemble qu'avait décochées la langue de Pasquin. Cette satire était signée : « *Il magnifico Pasquino*, » le magnifique Pasquin; et ce nom fut donné depuis lors à la statue dont le piédestal servit de pupitre au satirique tailleur ainsi ressuscité, et qui ne devait plus mourir.

Dans cette Rome qui, elle aussi, ne demande que du pain et des spectacles ; qui mord parfois ses chaînes et laisse pourtanté gorger ou égorge elle-même ceux qui veulent la rendre libre ; qui rugit parfois contre la Gérontocratie qui l'étouffe, et, au milieu de sa révolte la plus terrible, s'agenouille soudain devant une procession, se calme sous une bénédiction de son pontife souverain ; dans la Rome d'alors, comme dans la Rome de nos jours, les bons mots du magnifique Pasquin sont la seule protestation possible et applaudie. Bien des fois les gouvernants ont voulu fermer cette bouche indiscrète et mordante ; ils n'ont pu y réussir ; le peuple romain veut bien qu'on l'opprime, mais à condition qu'on le laissera railler ses oppresseurs ; il consent à ce qu'on l'enchaîne, pourvu qu'il entende parfois la voix qui maudit ses fers. Pasquin est à Rome, enfin, ce que serait à Paris le Charivari si ce journal était le seul qu'il fût possible de publier.

Or donc, c'était sur la place et vers la statue de Pasquin que, ce jour-là, se précipitait le turbulent peuple romain mis en gaieté, dès la veille, par une plaisanterie de *Marforio*, le compère de Pasquin. Ce dernier ayant demandé au *seigneur Marforio* ce qu'il pensait d'un certain *Tedesco* ayant nom Martin Luther, » le seigneur Marforio avait répondu « que c'était un gaillard plus rusé que son patron, attendu que le bon saint Martin n'avait donné que la moitié de son manteau au diable, tandis que Martin Luther avait bien la mine de vouloir dépouiller Dieu en entier dans la personne du saint-père. » A son tour, Marforio avait demandé à son magnifique compère « ce qu'il pensait de certains *hommes noirs* venus depuis peu avec les sauterelles (1), pour achever de dé-

(1) Des historiens de la Compagnie de Jésus racontent que peu après la bulle d'érection accordée aux bons Pères, plusieurs pays furent dévastés par des nues de sau-

vorer ce qui restait de verdure dans la grande prairie de l'Église romaine ? »

Rome entière avait attendu avec impatience la réponse de Pasquin sur ces certains *hommes noirs*, dans lesquels on avait parfaitement reconnu les Jésuites. Cette impatience fut enfin satisfaite : le magnifique Pasquin répondit ainsi, un beau matin, à son noble compère :

— Seigneur Marforio, à un questionneur aussi malin que vous, un pauvre tailleur comme moi ne pouvait répondre convenablement. Je me suis donc mis en quête d'un secrétaire habile, et c'est une sainte qui a bien voulu remplir cet office. C'est elle que je laisse parler :

« Il s'élèvera des gens qui s'engraisseront des péchés des peuples ; ils seront d'un ordre mendiant, vagabonds, sans pudeur, s'ingéniant à trouver le mal ; ce qui les fera maudire des sages et des fidèles. Le diable enracinera dans l'âme de ces gens quatre vices principaux, à savoir : l'adulation, dont ils se serviront pour obtenir leurs demandes ; l'envie, qui les mordra au cœur lorsqu'on donnera à d'autres qu'à eux ; l'hypocrisie, par laquelle ils plairont et s'insinueront ; la calomnie, qui leur fera attribuer aux autres ce qui est mal, tandis qu'ils sauront s'approprier tout ce qui est bien...

» Dans un but de vaine gloire, et pour séduire les simples, ils s'érigeront en docteurs et prêcheront aux princes de l'Église... Familiers avec les femmes, ils leur apprendront à tromper doucereusement leurs maris et leurs amants, et à tirer de ceux-ci tout ce qu'ils possèdent pour leur en faire don à eux-mêmes... Ils recruteront leurs adeptes parmi les marchands ruinés, les voleurs, les débauchés, les princes ennemis de Dieu... Mais un jour enfin le peuple ouvrira les yeux, et alors on verra ces hommes errer autour des habitations comme des chiens enragés, et rentrant le cou comme des vautours affamés, tandis que le peuple les poursuivra d'une grande clameur, disant : « Malheur à vous, fils de la désolation !... »

— Ceci, seigneur Marforio, continuait Pasquin en s'adressant tou-

terelles, fléau annonçant les malheurs que causerait la Société naissante. Les Jésuites, eux, disent que ces sauterelles sont sorties, au dix-huitième siècle, de la cervelle du janséniste Quesnel.

jours à son compère, est extrait d'une prophétie de sainte Hildegarde, abbesse de Mont-Saint-Rupert, dans le douzième siècle. Mais, craignant que vous ne traitiez la bonne sainte de radoteuse, attendu qu'elle n'a jamais été canonisée régulièrement, je me suis adressé à un savant docteur de mes amis, qui meurt de faim, lequel m'a transcrit ces versets du troisième chapitre de la deuxième épître de saint Paul à Timothée.

Je ne sais si vous y trouverez une réponse à ce que vous me demandez sur vos *hommes noirs*; en tous cas, voici ce que dit l'apôtre des nations :

« 1° Il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, superbes, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies;

» 2° Dénaturés, sans foi et sans parole, calomniateurs, intempérants, inhumains, sans affection pour les gens de bien;

» 3° Traîtres, insolents, enflés d'orgueil... qui auront une apparence de piété...

» 4° De ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, et qui traînent après eux *comme captives* des femmes chargées de péchés...

» 5° Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit et pervertis dans la foi...

» Fuyez donc ces pervers!..... (1) »

(1) Tout ce qu'on vient de lire se trouve littéralement dans une prophétie de sainte Hildegarde et dans une épître de saint Paul à Timothée. Et si on y découvre par hasard quelque chose de fatidique et de sibyllin, nous n'y pouvons rien, pas plus qu'aux centuries de Nostradamus, qui présentent, elles aussi, de si curieux rapprochements.

Les Jésuites ont essayé bien des fois de détruire l'effet de la prédiction de sainte Hildegarde, qu'on leur a dès l'abord appliquée. Ils ont voulu en rejeter le fardeau sur les moines mendiants, en disant que c'était pour eux qu'elle avait été faite. Ceux-ci ont décliné l'honneur, bien entendu; alors les bons Pères ont nié l'authenticité de la prédiction elle-même; puis ils ont voulu la faire passer pour le rêve d'un cerveau malade, d'une pauvre vieille radoteuse...

La canonisation de sainte Hildegarde, commencée quelques années après sa mort, reprise au quatorzième siècle, n'a jamais été terminée; et si elle n'a pu voir son nom régulièrement inscrit sur les registres de la milice céleste, c'est probablement grâce à

— Ainsi pense aussi Pasquin. —

« Bravo, Pasquino, cria la foule, bravissimo, Pasquino, il magnifico!! Evviva!!... »

Et des tonnerres de rires et d'applaudissements éclatant de toutes parts s'en furent réveiller l'écho endormi du Capitole. Un gigantesque Transteverin, dont une joie homérique épanouissait la large face hâlée, profitant d'un instant de silence, étendit un de ses bras robustes vers la statue, en disant : « Seigneurs illustrissimes, ceci est, à mon avis, un portrait peint d'après nature; mais, *per Bacco!* voici les modèles qui viennent s'y reconnaître!... » Et il désignait alors une des entrées de la place.

Les regards suivirent la direction indiquée par la main du Transteverin, et on vit s'avancer une singulière procession, devant laquelle la foule s'ouvrit d'elle-même en étouffant peu à peu les éclats de sa joie bruyante, et en formant comme une voie bordée de deux murailles humaines sans interstices, laquelle devait amener nécessairement la procession en face de la statue de Pasquin.

C'était quelque chose de vraiment étrange que la procession qui débouchait alors sur la *piazza d'il Pasquino*. En tête, on voyait une troupe de beaux enfants, vêtus de blanches aubes de mousseline des Indes, agitant des encensoirs où brûlaient d'exquis parfums, ou puisant de temps à autre dans des corbeilles élégantes les fraîches pétales des plus belles fleurs qu'ils jetaient aux vents. Ensuite s'avançaient trois grandes bannières portées par des hommes dans toute la force de l'âge et bien faits.

Sur la première, on voyait richement brodées en rubis les lettres I H S, monogramme déjà devenu fameux, et rien de plus; sur la deuxième brillait l'image de la mère du Christ, tenant son divin enfant dans ses bras, avec ces mots : *Communauté de la Grâce de la Sainte-Vierge*; la troisième offrait l'image séduisante d'une belle jeune fille, que trois anges couronnaient à l'envi; au centre de chaque couronne on

sa prophétie. Le ciel lui-même ne mettrait-il pas à couvert de la colère de ces *gens pervers*, qui ont le talent de *se grandir en abaissant les autres* (ut seipsos commendent et alios vituperent, a dit sainte Hildegarde)?...

lisait un de ces mots : *Virginité, Doctrine, Martyre.* Diverses allégories entouraient la jeune fille et en disaient le symbole : c'était d'abord un phénix, sous lequel on lisait la devise nouvelle : *Il n'est plus l'unique!* puis un croissant d'argent avec ce simple mot latin : *Crescet* (il croîtra) ; puis enfin un soleil d'or, sous lequel cette inscription était brodée : *Il brillera sur l'univers*(1) !

Après les bannières, et entouré d'un groupe d'hommes portant tous le bonnet carré des Pères profès de la Société de Jésus, un autre homme s'avançait d'un air à la fois humble et triomphant, simple et solennel. C'était le premier général de l'Ordre enfin constitué des Jésuites, c'était Ignace de Loyola!

Derrière lui venait une longue file de femmes presque toutes fort jeunes, toutes d'une beauté remarquable, et, pour la plupart, richement vêtues de cet élégant costume romain que les grands peintres de cette époque nous ont conservé ; cependant on remarquait en général dans leur toilette quelque chose de clinquant ou de délabré. Les unes semblaient honteuses, les autres paraissaient effrayées de se voir ainsi placées sous les regards curieux, ardents, de la foule ; la rougeur montait à plus d'un de ces fronts couronnés de perles vraies ou fausses ; plus d'un de ces visages fardés par l'art ou par la jeunesse se sillonnait de larmes silencieuses. Quelques-unes semblaient se soustraire à l'émotion générale : celles-ci par l'exaltation, celles-là par l'effronterie ; les premières ne regardaient que le ciel, les secondes croisaient résolument leurs regards avec les regards de feu qui jaillissaient des deux murailles humaines entre lesquelles défilait la procession.

La foule, reconnaissant peu à peu chacune de ces femmes, les saluait tour à tour du nom de Giulia-la-Bella, d'Ortensia-la-Diva!... ajoutant au nom, dit à voix haute, le titre, prononcé à voix basse, de maîtresse de tel ou tel prince de l'Église romaine. Et puis c'étaient alors à ce sujet des plaisanteries, partant comme des fusées et acérées comme des stylets, à faire bondir de joie la statue du magnifique Pasquin dominant immobile le théâtre de cette scène curieuse.

(1) Nous avons copié la plupart de ces inscriptions et symboles dans un livre ayant pour titre : *Admirable conformité de la Société de Jésus avec l'Église.*



Les Courtisanes Romaines

La procession était terminée par les rangs serrés des nouveaux adeptes de la Compagnie, en costumes de novices.

Cependant les bannières, arrivées devant la statue, avaient été obligées de s'arrêter. Là, une masse compacte, impénétrable, immobile, formant un demi-cercle, barrait le chemin de la procession. Un homme se détacha du groupe des Profès et vint s'enquérir de ce qui arrêtait ainsi la marche. Lorsqu'il fut entré dans le demi-cercle ménagé devant la statue de Pasquin, il se trouva face à face avec un vigoureux Transteverin, que la foule semblait avoir délégué pour fournir au général des Jésuites l'explication qu'il demandait.

— Illustrissime Père, dit le Transteverin au Jésuite étonné, avant de quitter cette place, ne voulez-vous pas prendre connaissance d'un petit message de notre magnifique Pasquin, lequel est à votre adresse? Tenez, ajouta-t-il en présentant la satire, regardez, s'il vous plaît, et vous verrez...

Loyola, après un rapide coup d'œil qui interrogea à la fois le contenu de la satire et la physionomie de la foule, interrompit le Transteverin qui resta devant lui d'un air de nonchalance railleuse.

— Antonio, répondit-il, Antonio, regarde aussi, toi; regarde par ici; — et il désignait les rangs de la procession féminine; — n'y vois-tu pas une pauvre créature que ton insouciance, ta cupidité peut-être, ont livrée à la débauche, à la prostitution, et que mes conseils, mes prières, ma main que Jésus et la Vierge ont bien voulu bénir, ont arrachée, enfin, au gouffre dévorant?... Oui! regarde, Antonio!...

A mesure que le Jésuite prononçait ces paroles, dites d'une voix imposante et qui laissait habilement sentir l'émotion de l'honnête homme sous la censure publique du réformateur, la contenance du Transteverin s'était graduellement transformée : de nonchalante et railleuse, elle était devenue d'abord attentive et inquiète; ensuite sombre et même menaçante. Cessant de barrer le passage à Loyola, Antonio fit quelques pas, et plongea son regard, devenu sinistre, dans les rangs de la procession féminine. Là, un cri étouffé venait de se faire entendre, et l'on vit alors une jeune fille tomber évanouie dans les bras de quelques-unes de ses compagnes. Ignace, dé-

barrassé du Transteverin, et croyant pouvoir profiter de la diversion qu'il avait adroitement fait naître, donna à la procession le signal d'avancer; mais la foule, qui flairait la piste de quelque drame populaire, refusa encore de livrer passage, et resserra au contraire le cercle formé autour d'Antonio le Transteverin, de la jeune fille évanouie et des femmes qui soutenaient cette dernière et essayaient de la ranimer. Ce groupe, ainsi entouré, formait un point central vers lequel rayonnaient mille regards ardents et curieux.

Cependant, Antonio, pêcheur de la rive gauche du Tibre, bien connu dans Rome par sa force et son courage, pâle, les dents serrées, et appuyant ses poings crispés sur sa large poitrine hâlée que couvrait à demi une chemise de laine rouge et bleue, restait immobile devant la jeune fille évanouie, sur laquelle il tenait son regard implacablement arrêté. C'était une admirable créature que cette jeune fille! Sa robe, élégamment coupée, dessinait hardiment les contours divins d'une taille souple et fine et d'une poitrine virginale. Cette robe, en satin blanc, était brodée de bouquets de roses, dont les fleurs et le feuillage avaient la teinte de la nature; et, soit malice du hasard, soit calcul de volupté, deux de ces bouquets s'épanouissaient sur le haut du corsage. Les magnifiques cheveux de la jeune fille, roulés en soyeuses torsades semées de perles, étaient d'un noir brillant; cependant, ainsi qu'on put en juger lorsqu'elle souleva enfin sa paupière finement nuancée d'un bleu pâle, ses yeux avaient la couleur et l'éclat d'un saphir humide de rosée. A l'instant où elle les rouvrit, elle put entendre son nom murmuré par une voix dans la foule, puis par une autre, vingt autres, cent autres : « Onorina, disait-on, Onorina, la belle Transteverine!... »

Onorina était la fille d'Antonio le pêcheur; jusqu'à l'âge de seize ans, Onorina avait été la joie et l'orgueil de son père; c'était vainement que les patriciens de Rome, jeunes ou vieux, beaux ou riches, s'en venaient passer et repasser devant la petite maison qu'Antonio et sa fille habitaient près de la porte *di San Pancrazio* : aux déclarations passionnées des uns, aux propositions plus infâmes des autres, Onorina ne répondit longtemps, et cela dès les premiers mots, que par un

éclat de rire bien franc, ou par un gai refrain lancé à plein gosier comme celui de l'alouette. Puis, un soir, la belle Transteverine sortit de la maison de son père pour n'y plus revenir.

Antonio, qui eût douté presqu'aussi vite de la puissance des saints que de la vertu d'Onorina, sûr d'ailleurs de l'amour de son enfant, ne put croire pendant bien longtemps à une fuite volontaire ; et lorsqu'après des recherches inutiles, après de longs jours, de longues nuits d'attente et de douleur, il dut enfin renoncer à l'espoir de voir sa fille revenir auprès de lui, il aima mieux croire à la mort qu'à la chute de son doux ange envolé. Vainement de complaisants voisins, voulant dissiper l'erreur d'Antonio, — dont ils avaient pitié, disaient-ils, — lui apprirent que, vers l'époque de la disparition d'Onorina, on avait vu souvent un homme jeune et beau, vêtu du costume noir des membres d'un nouvel ordre religieux dont on commençait à s'occuper à Rome, entrer dans la maisonnette du pêcheur, mais toujours lorsque la jeune fille était seule. Vainement encore on ajouta que cet homme, — cause nouvelle de soupçons! — n'avait plus reparu depuis qu'Antonio était resté seul dans la pauvre cabane désormais privée de sa splendeur de jeunesse et de gaieté. Le pêcheur imposa silence à ceux qui parlaient ainsi, et, pour mettre fin à tout propos de ce genre, il déclara qu'il était si bien persuadé de la mort de sa fille, qu'à celui de ses amis et voisins qui en douterait encore tout haut, il proposerait tout simplement un duel au couteau et à outrance; la mort de l'un des combattants devant produire au moins ce résultat, que le vaincu connaîtrait s'il avait eu tort ou raison dans sa croyance.

Il fallut donc se taire; chacun connaissait la force et le courage du pêcheur; on évita même depuis lors de prononcer le nom d'Onorina la belle Transteverine. Son père ne parlait jamais de sa fille; il semblait même oublier qu'il eût jamais eu d'enfant; seulement on le surprit parfois, la nuit, arrêté devant la façade brillamment illuminée de quelque riche villa ou de quelque noble palais en fête, plongeant son regard ardent et inquisiteur au fond de ce sanctuaire des folles joies, et suivant avec une attention anxieuse et sombre le passage, devant les fenêtres en feu ou sur les terrasses embaumées, de chaque couple em-

porté dans le tourbillon de la danse ou sur les ailes de la volupté..... Pauvre père! Les soupçons flétrissants, il avait pu les faire taire dans la bouche des autres, mais il les entendait toujours crier dans son cœur désolé!... Sa fille, son Onorina, il n'en parlait jamais, mais il y pensait toujours ; et il voulait la revoir : pour la tuer peut-être ; mais il voulait la revoir!.....

Il l'a revue, enfin! mais, ô malheur! c'est au milieu de femmes dont le repentir actuel dévoile les fautes passées qu'il la retrouve. Celle qui fit jadis son orgueil fait maintenant sa honte. Et désormais il ne peut plus faire taire toutes ces voix qui se sont ouvertes pour crier le nom d'Onorina la belle Transteverine.

—Onorina, Onorina la belle Transteverine!. .—Et, en prononçant à son tour ces mots d'une voix étrange qui fait tressaillir et réveille la jeune fille, Antonio porte lentement sa main au couteau, fidèle compagnon du Transteverin.

—Père, ô père!... murmure d'une voix étouffée la jeune fille, qui s'agenouille devant le pêcheur.

— Onorina! Onorina la belle Transteverine! répète Antonio avec un rire étrange, convulsif, effroyable; puis il penche lentement son visage vers celui de son enfant, qu'il semble ne pas reconnaître.

Un grand silence règne dans la foule émue; on n'entend plus que la voix saccadée du pêcheur, qui crie toujours avec l'accent de la folie : « Onorina! Onorina la belle Transteverine!... » Puis, comme un immense soupir s'échappe, haletant, de mille poitrines oppressées. Au-dessus de la tête courbée d'Onorina, on a vu luire un éclair sinistre; mais, entre la poitrine de la victime résignée et le couteau du Transteverin une main s'est étendue et a désarmé le terrible pêcheur. L'homme qui vient de s'interposer ainsi entre Antonio et sa fille a relevé et soutient celle-ci de son bras gauche passé autour de la taille flexible d'Onorina, tandis que sa main droite se porte à la poignée de son épée. Cet homme est jeune et beau, et semble étranger et d'un haut rang.

Une voix qui s'élève alors murmure le nom de cet homme ; c'est celui d'un jeune baron allemand qui habite Rome depuis quelques années, et qui, après s'être affilié à la Compagnie de Jésus, a jeté en-

suite le lugubre costume du jésuite pour reprendre le brillant costume du gentilhomme. Depuis cette nouvelle métamorphose, on ne parle dans Rome que des folies du jeune et noble Allemand, des fêtes qu'il donne, des maîtresses qu'il abandonne ou qu'il prend (1).

Un éclair de haine et de vengeance est venu illuminer la folie du Transteverin ; le pêcheur se dit, — il le sent, — que l'homme qui est devant lui est le suborneur de sa fille, que c'est à lui qu'il doit demander compte de sa joie perdue. Ces deux hommes se regardent et se devinent. Antonio, sans autre arme que ses bras robustes, marche vers le jeune homme, qui tire son épée en criant au Transteverin de s'arrêter. Le pêcheur s'arrête en effet d'abord, lorsque la pointe de l'arme pénètre déjà dans sa chair ; puis, par un mouvement lent mais continu, il se rapproche de son adversaire qui veut reculer alors, mais en vain : la foule forme derrière lui une muraille impénétrable. Le jeune Allemand crie de nouveau au pêcheur de ne pas faire un pas de plus ; mais Antonio, l'œil étincelant d'un joie sauvage, avance toujours, quoique l'épée tendue vers sa poitrine s'y enfonce peu à peu. Il avance, il avance toujours ; ses deux fortes mains peuvent enfin saisir à la gorge son ennemi éperdu...

Tout à coup l'étreinte terrible s'affaiblit : Antonio, levant les bras en l'air et les agitant d'un air insensé, pousse un éclat de rire effrayant en disant encore d'une voix étouffée : « Onorina ! Onorina la belle Transteverine ! » puis il se renverse et tombe en arrière de toute sa hauteur, emportant dans sa large poitrine l'épée qui y est entrée jusqu'à la garde.

Tout ceci s'est passé avec la rapidité de l'éclair.

(1) Un jeune Allemand, qui avait de beaux talents naturels, fut tenté de quitter la religion. Le Père Ignace, qui l'avait reçu et qui le jugeait propre au ministère de l'Evangile, fit ce qu'il put pour le conserver ; mais l'Allemand n'écoutait rien, tant la tentation était forte. Le Père, faisant semblant de se rendre, pria le novice de demeurer quelques jours encore dans la maison, et d'y vivre *comme il lui plairait, sans s'assujettir à aucune règle.* Il accepta le parti et vécut d'abord avec toute la licence d'un homme qui a secoué le joug de la discipline. Il eut honte après de la vie qu'il menait, et se repentit, etc. »

(Le Père Bouhours, *Vie de saint Ignace*, liv. IV, p. 287.)

En voyant tomber le Transteverin, la foule a poussé une de ces sourdes clameurs qui présagent la destruction ; mais l'homme qui dirige la procession, voyant le passage libre enfin, donne le signal de la marche en entonnant l'hymne *Veni Creator Spiritus!* que répètent ceux qui le suivent, hommes et femmes. La foule elle-même, après un instant d'hésitation, unit sa voix à celles qui chantent l'hymne d'invocation.

En ce moment, un officier de la police papale s'avança vers le meurtrier, qui restait immobile devant sa victime sanglante, et, lui frappant sur l'épaule, dit qu'il l'arrêtait.

— Je réclame cet homme comme appartenant à l'Ordre dont je suis général, répondit Ignace intervenant à son tour.

— Cet homme n'a-t-il pas abandonné la Société de Jésus, mon Père?

— Oui ; mais la Société n'abandonne pas cet homme! J'en répondrai devant la justice du souverain Pontife. Allez!...

L'officier de police s'inclina en signe d'acquiescement et se retira. Cependant, comme l'attitude de la foule avait encore quelque chose de menaçant, le général des Jésuites fit un signe à l'homme qui portait la bannière de la Vierge, et ce dernier remit aux mains du meurtrier l'étendart, dont l'ombre sainte protégea sa tête.

La procession quitta la place *di Pasquino,* sur laquelle il ne resta bientôt plus que le cadavre d'Antonio, et, aux deux côtés du cadavre, une pauvre folle et un vieillard en habit d'ecclésiastique. La folle, c'était Onorina, Onorina la belle Transteverine.

Quant au vieillard, il s'appelait le père Postel. Nous dirons tout à l'heure quel était cet homme et quel rôle étrange il joua dans le drame du jésuitisme naissant. Auparavant, nous devons raconter comment Ignace de Loyola parvint à obtenir du Saint-Siége la consécration solennelle de la Compagnie de Jésus ; récit qui amènera l'explication de la procession étrange que nous venons de faire défiler devant le lecteur.

Fidèles au rendez-vous qu'Ignace leur avait donné, les six premiers compagnons qu'il avait laissés à Paris vinrent le rejoindre à Venise,

dans les premiers jours de l'année 1537 (1). Ils avaient amené avec eux trois nouveaux adeptes, qui étaient : Claude Lejay du diocèse de Genève, Jean Codure de la ville d'Embrun, et Pasquier-Brouet du diocèse d'Amiens. De son côté, Loyola était accompagné d'un nouveau disciple, Espagnol de naissance, nommé Jacques Hozez ; ce dernier mourut peu de temps après qu'il se fut attaché à Loyola, et avant que la Compagnie de Jésus eût été régulièrement établie. Jusqu'à ce moment, dit-on, Loyola n'avait donné publiquement pour motif de la création de l'Ordre futur que la conversion des infidèles. Lui et ses disciples disaient, à Venise, qu'ils allaient s'embarquer pour la Palestine; bien entendu qu'ils n'en firent rien, quoiqu'ils eussent reçu du pape une certaine somme destinée aux dépenses du pèlerinage. Ce qui dut être plus agréable à Loyola que les soixante écus d'or du pape fut la faveur que Paul III accorda à lui et à ceux de ses compagnons qui n'étaient pas dans les ordres sacrés de pouvoir les recevoir quand ils voudraient et de quelque évêque que ce fût.

Dans la lutte qu'il allait soutenir pour planter sa bannière au milieu et au-dessus des nombreuses bannières rivales, Ignace comprit que la robe du prêtre lui serait une excellente et indispensable armure. Cette lutte prévue fut longue en effet, et ce ne fut qu'à force d'adresse, d'énergie, de ruse et de persévérance que Loyola put en sortir vainqueur. Soit que Paul III, qui occupait alors le trône de saint Pierre, ne comprît pas ou ne comprît que trop le but de l'Ordre qu'on voulait établir, il refusa longtemps de lui accorder une bulle d'érection. Trois cardinaux, auxquels il avait confié le soin de cette affaire, se prononcèrent d'ailleurs, et nettement, contre la pensée d'un nouvel Ordre religieux;

(1) Nous passons sur le séjour d'une année environ que Loyola fit en Espagne, après avoir quitté la France; séjour qui, suivant les Jésuites, fut signalé par de nombreux miracles faits par leur fondateur, et d'excellents résultats obtenus par son zèle et sa piété. Le Père Bouhours prétend, entre autres choses, qu'Ignace établit la prière qu'on nomme communément l'*Angelus*; mais en cela, comme en plusieurs autres choses, le bon Père se trompe très-probablement quant à l'Espagne et très-certainement quant au reste de l'Eglise chrétienne : la prière de l'Angelus est en effet d'un usage fort ancien. Ce fut Louis XI qui l'introduisit en France.

Nous dirons plus tard quelques mots des prétendus miracles d'Ignace de Loyola.

les Ordres anciens n'étant déjà que trop nombreux, comme le dit bravement un des trois délégués, le cardinal Guidiccioni, homme d'un grand mérite et d'un vaste savoir, qui fit même pour soutenir son opinion un livre dont les arguments s'appuyaient sur les décisions de deux conciles (ceux de Latran et de Lyon).

D'un autre côté, les Augustins, les Dominicains intriguaient de toutes leurs forces pour repousser ces dangereux intrus loin de la table déjà moins splendidement servie, grâce à la Réforme, où ils avaient eu jusqu'alors les meilleures places. On alla plus loin, on accusa Ignace et ses compagnons de débauches secrètes et de divers crimes; on essaya même, accusation plus terrible, de les faire passer pour des partisans secrets et des émissaires déguisés de Luther. Codure et Hozez furent mis en prison, à Padoue, par l'ordre du suffragant de l'évêque; Loyola lui-même fut sur le point d'éprouver le même sort à Rome.

Mais le fondateur de la Compagnie de Jésus était de ces hommes qu'il faut comparer aux torrents impétueux : les obstacles peuvent les arrêter quelque temps, mais pour les élever, pour les rendre ensuite plus puissants, plus terribles. La lutte d'ailleurs était comme l'élément naturel d'Ignace; il accepta avec joie peut-être celle qu'on lui offrait. Ce que le pape et les cardinaux ne veulent pas lui accorder comme une faveur, il saura le leur imposer comme une nécessité; la place que les Ordres rivaux refusent à son Ordre naissant, il la prendra de vive force; bien heureux ces derniers si, bientôt peut-être, il leur permet de ramasser les miettes du grand banquet auquel ils ne veulent pas l'admettre en ce moment; bien heureux tous, moines, cardinaux et pape, s'ils peuvent un jour aussi s'abriter, humiliés et tremblants, sous la bannière qu'ils empêchent en ce moment de se déployer sur l'horizon du monde chrétien!!... Mais malheur à quiconque, religieux ou laïque, osera attaquer de front et à découvert les Compagnons de Jésus! celui-là, il faudra qu'il tombe, il tombera; celui-là se verra banni comme Michel Navarre, ou mourra subitement comme Barrera (1);

(1) Le Père Bouhours dit naïvement que Barrera mourut *d'un mal subit et très-violent* (Vie de saint Ignace, livre III); bien entendu qu'il voit là un châtiment céleste, un

il pourrira dans une prison comme Mudarra, ou sera brûlé vif comme Castilla et l'Augustin piémontais ! Quels étaient donc les crimes énormes de ces gens pour qu'on leur infligeât des châtiments si terribles ? Ils avaient osé médire de Loyola, suspecter sa doctrine, dévoiler ses ambitions, railler ses miracles. Oh ! les châtiments de la justice humaine étaient trop peu de chose pour de si grands coupables ; Ignace les fit condamner comme hérétiques, afin qu'ils fussent bannis au ciel comme sur la terre, brûlés dans l'autre vie comme dans celle-ci.

Cependant, sur un ordre du maître, les disciples d'Ignace parcourent l'Italie, prêchant, convertissant, dogmatisant, enlevant aux autres prédicateurs, aux professeurs des universités leurs auditoires accoutumés. De son côté, Loyola ne reste point oisif. Il fait des prosélytes parmi les riches Romains ; quelques-uns lui abandonnent tous leurs biens, entre autres Pierre Codace, officier du pape, et un certain Quirino Garzonio. Ce fut chez ce dernier que logèrent Ignace et ses disciples, jusqu'à ce que le premier leur eût fait donner l'église de Sainte-Marie della Strada. Ensuite, il se met à convertir les juifs, alors fort nombreux à Rome et généralement très-riches. Il s'adresse, bien entendu, à de fort jeunes gens, pour lesquels il forme un établissement qu'il dirigera. Afin d'assurer l'avenir de cet établissement, il obtient du Saint-Père, par le moyen du cardinal Caraffa, gouverneur de Rome, que les nouveaux convertis conserveraient les biens qu'ils possédaient à l'instant de leur conversion ; que leurs parents ne pourraient les priver de leur patrimoine, même lorsqu'ils auraient quitté malgré ceux-ci la religion hébraïque ; et qu'on leur donnerait les biens acquis par usure, dernier privilége qui ouvrait la source à bien des injustices. Dans la suite, Jules III et Paul IV, ajoutant encore à tous ces priviléges, établirent sur les synagogues une taxe perçue au profit de la maison des juifs convertis ; c'est-à-dire qu'ils firent contribuer les malheureux circoncis pour une institution qui blessait leurs convictions religieuses et enlevait leurs enfants à leur autorité, à leur amour. Sans doute on peut justifier cette création

de ces hasards providentiels qui se représenteront tant de fois dans le cours de cette histoire.

d'Ignace au point de vue religieux, beaucoup plus peut-être qu'à celui de la morale; mais voici qui ne peut, à notre avis, se justifier d'aucune façon. Sur les instances, sur les prières de Loyola, le pape Paul III renouvelant une décrétale d'Innocent III, depuis longtemps tombée en désuétude, ordonna que désormais les malades ne pourraient appeler le médecin près de leur lit de souffrance que lorsqu'ils se seraient confessés. Et ne croyez pas que cette infamie, nous ayons été la ramasser dans un pamphlet écrit contre les bons Pères! Non pas! c'est un éloge, un éloge complet, sans réserve, que nous avons copié dans les écrivains jésuites les plus dévoués à leur ordre. Un d'eux ajoute néanmoins que, pour faire mieux exécuter ce décret, Ignace jugea plus tard qu'il fallait en modérer les termes, et que, sur ses conseils, le saint-père permit à la souffrance de recevoir les secours de la science deux fois avant la confession, mais en promulguant des peines sévères contre une troisième visite de médecin qu'on se permettrait avant l'arrivée du confesseur!...

A cette époque, un prêtre de Sienne, sorte de Rabelais de l'Italie, menait de front l'Église et le théâtre. Le matin il disait la messe, et le soir il jouait des comédies qu'il faisait lui-même, pièces écrites dans ce genre toujours aimé des Italiens qu'on appelle *comédie de l'art*. Un soir, à l'instant où les spectateurs accourus au théâtre s'apprêtaient à rire des *lazzi* de l'improvisateur, on le voit apparaître, en costume de pénitent, la corde au cou et versant des larmes amères. Il fait une confession publique, demande pardon au peuple du scandale qu'il a donné, et finit par déclarer que c'est aux Compagnons de Jésus qu'il doit sa conversion. Nous ne savons pas si le public trouva cette comédie inattendue aussi bonne que celle qu'il espérait voir représenter (1).

Mais ce qui attira le plus l'attention sur Ignace, fut sa congrégation *de la grâce de la sainte Vierge*.

(1) Voyez le Père Bouhours, etc., etc.
Nous affaiblissons beaucoup les couleurs du tableau que les écrivains jésuites tracent des mœurs du clergé régulier de cette époque, sans doute pour augmenter la gloire de leur fondateur, qui, disent-ils, parvint à le réformer. De tout temps, les bons Pères ont peu ménagé les curés et simples prêtres, qui, de nos jours, ont pourtant la simplicité de se compromettre pour eux!...

On sait qu'à cette époque une incroyable débauche régnait en Italie, et surtout à Rome. Dans un de ses contes les plus malins, l'auteur du Décameron nous a tracé un tableau aussi vrai qu'original du relâchement des mœurs du clergé romain, et cela du Vatican à la dernière des sacristies. Dans ce conte, un juif qu'un ami catholique veut convertir, s'en va à Rome afin de déterminer sa vocation vacillante. Le convertisseur, qui sait ce que son ami doit voir à la cour du saint-père, est atterré et croit la conversion à tous les diables; cependant le juif de retour apprend à son ami qu'il veut se faire chrétien. — Oh! dit l'ami, çà, procédons au baptême! Ainsi donc, vous avez vu à Rome?... — Les sept péchés capitaux sous chaque robe de cardinal! — Et cependant? — Et cependant je veux être de la religion catholique apostolique et romaine : il faut qu'elle soit vraiment divine cette religion qui peut subsister avec de pareils ministres!...

Afin d'extirper ou du moins de voiler au monde cette débauche effrénée qui règne effrontément à Rome sur la place publique ainsi que dans le temple saint, dans le peuple comme parmi les prêtres, et surtout parmi les prêtres, le pape Paul III avait formé une commission de cardinaux qui devaient essayer de lutter contre ce scandale donnant si beau jeu à Luther, et d'y trouver un remède. La commission, se jugeant bientôt impuissante, se sépara sans avoir produit aucun fruit.

Alors, Ignace se présente et se charge du fardeau qui a paru trop lourd aux épaules de ceux qui se nomment pourtant les colonnes de l'Église. Grâce à sa parole, grâce surtout à cette *religion facile,* à cette *dévotion aisée,* dont ses successeurs devaient ensuite tirer un si bon parti dans l'intérêt de leur ordre, et qui a fait dire à Pascal « qu'il y avait, d'après la morale jésuitique, plus de plaisir à expier ses fautes qu'à les commettre, » Loyola parvient à imposer au vice et à la débauche au moins un simulacre de repentir. Bientôt Rome étonnée voit ses nombreuses courtisanes, dociles à la voix d'Ignace, former une congrégation sous le nom de *Communauté de la grâce de la sainte Vierge.* Loyola établit cette singulière congrégation dans un monastère élégant, bâti avec l'argent des dames romaines qu'il sut intéresser à cette œuvre pieuse. Les membres de la nouvelle congrégation ne faisaient aucun

vœu, n'étaient astreints à aucune règle, et sortaient à volonté du monastère de Sainte-Marthe ou y rentraient de même; seulement, de temps à autre, Ignace parcourait les rues de la ville éternelle à la tête du singulier régiment dont il s'était fait colonel et qu'il conduisait, chantant des hymnes, soit à quelque sainte station, soit chez les pieuses patronesses qui, comme la femme de Jean de Véga, ambassadeur de Charles-Quint, se chargèrent de catéchiser les séduisantes pécheresses.

C'est une de ces processions que nous avons essayé de décrire en commençant ce chapitre. Ce spectacle étrange, en dépit des railleries du magnifique Pasquin, devait avoir une certaine action sur les imaginations italiennes si impressionnables. On devait se dire enfin qu'un homme seul, chef non reconnu d'un Ordre qui n'avait pas encore obtenu la sanction pontificale, avait fait ce que des cardinaux investis de l'autorité suprême s'étaient reconnus inhabiles à faire.

D'un autre côté, en s'emparant de l'esprit des courtisanes les plus belles, les plus renommées, Loyola avait senti probablement qu'il plaçait ainsi dans sa main un fil puissant, auquel resteraient attachés les cœurs et les volontés de leurs amants, cardinaux ou barons romains. Ces derniers dûrent en effet y regarder à deux fois désormais avant de contrecarrer ouvertement un homme qui, en sa qualité de directeur de leurs maîtresses, possédait quelques-uns de ces secrets honteux que l'on voudrait se cacher à soi-même et dont Loyola pouvait se faire une arme terrible. Ignace, et nous le prouverions facilement, s'est toujours attaché à gagner la femme pour agir sur la famille, exemple soigneusement suivi de tout temps par ses disciples et successeurs (1). L'idée des *jésuitesses* peut remonter jusqu'au fondateur de la société de Jésus. L'histoire du P. Postel et de sa religieuse vénitienne vient encore servir de preuve à ce que nous avançons :

Ainsi que nous l'avons dit, lorsque la procession conduite par Ignace

(1) En écrivant ces mots *la femme, la famille*, après ce nom d'Ignace qui lui aussi fut *prêtre*, nous avons involontairement pensé à ce beau et puissant esprit que poursuit une attaque absurde autant qu'impuissante, nous l'espérons. Que M. Michelet nous permette de lui offrir ici un faible tribut de notre reconnaissance pour les conseils qu'il a bien voulu nous donner, pour l'appui qu'il veut bien nous offrir!

sortit de la petite place de Pasquin où venait de se passer un drame, il ne resta auprès du cadavre d'Antonio, le pêcheur transteverin, que la pauvre Onorina sa fille, devenue folle, et un homme vêtu du costume ecclésiastique de l'époque. Cet homme, grand, maigre, osseux, au front ridé, aux cheveux blancs, avait à peine quarante ans quoiqu'il en parût soixante. On l'a dépeint comme un des savants les plus célèbres de l'époque : esprit vif et perçant auquel rien n'échappait, vaste génie embrassant toutes choses, il savait le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, toutes les langues mortes; quant aux langues vivantes, il était, disait-on, en état de faire le tour de la terre sans être obligé de prendre un interprète. Grand canoniste, grand théologien, métaphysicien profond, la *science hermétique* avait ouvert sous son doigt puissant ses arcanes les plus impénétrables. Il savait aussi lire couramment dans ce livre splendide que Dieu déroule au-dessus de la terre, et dont chaque lettre est un astre étincelant.

Cet homme se nommait Guillaume Postel. Né dans une bourgade de la province de Normandie, son mérite seul l'avait fait nommer professeur royal à l'Université de Paris. François I[er] et sa sœur la reine de Navarre le tenaient en grande estime, et le faisaient venir souvent à la cour pour le consulter. Ignace désira s'attacher un tel homme. Guillaume Postel se fit son disciple, et vint le trouver à Rome. Puis, un jour, la capitale du monde chrétien entendit parler d'une religion nouvelle, ou du moins d'une forme nouvelle de la vieille religion du Christ, laquelle ne s'adressait qu'aux femmes et annonçait à celles-ci un Messie de leur sexe, dont le P. Postel se faisait le précurseur. Mêlant habilement à un jargon mystique plein d'élancements passionnés et de saintes ardeurs, des idées d'émancipation et de liberté, telles à peu près que celles émises dans ces derniers temps par les saint-simoniens à l'égard de la femme, le P. Postel eut bientôt une foule de prosélytes. Le saint Jean-Baptiste des femmes disait que la venue de Jésus-Christ n'avait eu en vue que les hommes, mais que bientôt on verrait paraître une Rédemptrice des femmes (1).

Cette Rédemptrice était attendue avec impatience. Le pape, occupé

(1) On voit que le *père Enfantin* a copié tant soit peu le père Postel.



de Luther et du concile, de la querelle de François I[er] et de Charles-Quint, de mille embarras, avait autre chose à faire qu'à penser à cette croyance nouvelle, qui menaçait pourtant de lui prendre la moitié de son trône pontifical.

Nous devons dire ici que le P. Postel prêchait l'avénement du Messie féminin, non pas au désert, mais dans un ancien temple de Vesta attenant à l'église de Saint-Théodore, et situé sur l'emplacement du vieux Forum romain.

Ce fut là qu'il conduisit Onorina, folle, mais d'une folie douce et paisible. En s'éloignant du cadavre de son père, la pauvre enfant fut déposer un baiser sur son front déjà froid en disant : « A bientôt, père !... » Puis elle suivit sans résistance le père Postel, qui l'emmena. A la nuit seulement des amis du pêcheur vinrent enfin enlever son cadavre et le portèrent au cimetière de sa paroisse, Santa-Maria-in-Trastevere.

Cependant le père Postel introduisait Onorina dans le temple de Vesta. Ce monument n'était déjà plus qu'une ruine, mais on en avait déblayé l'intérieur, et, à cette heure, une foule nombreuse de femmes de tout rang, de tout âge, s'y trouvait rassemblée dans l'obscurité, car aucune lumière n'y pénétrait du dehors ; seulement, vers une des extrémités de la vaste salle ronde aux colonnes de marbre plus ou moins ébréchées par la faux du Temps, on apercevait une sorte de niche creusée dans l'épaisseur de la muraille, et d'où s'élançaient d'éclatantes lueurs à peine adoucies par un grand rideau de satin richement brodé. C'était, disait-on, dans cette niche que jadis les prêtresses de Vesta entretenaient le feu sacré qui ne pouvait s'éteindre qu'avec le flambeau de leur vie. C'était aussi vers cette niche illuminée que tous les regards se tournaient. Le père Postel, après avoir reçu les saluts silencieux de l'assemblée, qui paraissait impatiente, monta sur un piédestal sans colonne et prononça un discours en style mystique, qui sembla violemment agiter son nerveux auditoire.

— Mes sœurs, dit-il en terminant, la Rédemptrice que vous attendez, la femme prédite qui doit sauver les femmes, elle va se revéler enfin. A genoux, sœurs croyantes !... à genoux, la voici !... »

En ce moment une musique solennelle se fit entendre comme dans

l'éloignement; les vapeurs d'un encens exquis et pénétrant montèrent vers la voûte obscure, et le grand voile de satin tendu devant la niche en feu, tombant tout à coup, laissa voir une femme vêtue à l'antique d'une longue robe blanche.

Cette femme ressemblait à ces puissantes vierges que le Titien a trouvées sous son admirable pinceau : son magnifique buste soutenait une tête expressive qu'ornaient seuls de longs et beaux cheveux noirs, non pas nattés, mais seulement tordus et retombant sur de rondes, blanches et superbes épaules. Cette femme paraissait âgée de trente ans; ses bras étaient nus, ses pieds, nus également, étaient chaussés de sandales antiques; une de ses mains tenait un lis avec lequel elle salua l'assemblée; puis elle parla. Sa voix forte, mais harmonieuse et pénétrante, fit tressaillir, dès l'abord, toutes ces enthousiastes qui l'écoutaient. Elle leur annonçait une ère nouvelle pour la femme, une ère d'affranchissement et de bonheur...

L'auditoire étonné, persuadé, ravi, arrivait aux dernières limites de l'exaltation : tout à coup des alguazils envahirent le temple de Vesta, firent descendre assez brutalement de sa niche la Rédemptrice, qu'ils arrêtèrent, ainsi que le père Postel et quelques-unes des plus enthousiastes parmi leurs prosélytes... C'était un arrêt du tribunal de l'Inquisition qu'on exécutait ainsi. Ignace se garda bien de réclamer pour le père Postel; loin de là ! il déclara à grand bruit qu'il n'était plus des siens; et en effet il le chassa de son ordre, du moins en apparence; car Pasquier assure avoir vu Postel, à Paris, quelques années après ceci, dans la maison professe des Jésuites, où il mourut centenaire. Quant à la Rédemptrice des femmes, qui était une religieuse vénitienne nommée donna Giovanna, on n'en entendit plus parler.

Quelques-uns ont cru que l'expulsion de Postel de la Compagnie de Jésus eut lieu parce que ce Père avait manifesté la prétention de s'en faire nommer le chef; d'autres, et nous partageons leur opinion, ont vu dans Guillaume Postel un instrument dont Ignace se servit pour sonder l'opinion, attirer les regards sur lui et sur son ordre, capter l'imagination des femmes, et qu'il laissa briser lorsqu'il le vit devenir inutile ou dangereux.

Onorina, la belle Transteverine, mourut folle dans le monastère de Sainte-Marthe; son séducteur vécut honoré à l'ombre protectrice de la bannière que Loyola put lever enfin avec l'approbation du Saint-Père.

La bulle du *serviteur des serviteurs de Dieu*, sa sainteté Paul III, portant, en vertu de la *science certaine* et du *pouvoir infaillible* que s'attribuait le successeur de saint Pierre, érection d'un nouvel ordre religieux sous le nom de Compagnie de Jésus, porte la date du cinquième des calendes d'octobre (27 septembre) de l'année de l'incarnation du Seigneur 1540. Le 17 avril suivant, Ignace de Loyola fut solennellement reconnu comme général de la société fondée par lui. L'élection du premier général des jésuites fut faite par cinq membres : Lejay, Pasquier-Brouët, Laynez, Codure et Salmeron, seuls présents à Rome en ce moment. Les écrivains jésuites ont sérieusement avancé que Loyola refusa d'abord le fardeau du commandement, et que plus tard il voulut le déposer; tous les ambitieux, avant et après César, ont joué le même rôle. Ignace resta général de la compagnie de Jésus tant qu'il vécut. Déjà même, avant la bulle du pape, avant les suffrages de ses adeptes, il avait fait acte de chef d'Ordre. Ainsi, plus de six mois avant le premier titre émané de la chancellerie romaine en faveur des jésuites, près d'un an avant la nomination d'Ignace au généralat, celui-ci avait envoyé des missionnaires à Jean III, roi de Portugal, qui voulait implanter la religion du Christ dans ses possessions de l'Inde. Il paraît même que Jean III, croyant, d'après les assurances répétées de Loyola, que les jésuites étaient institués dans le but spécial d'aller convertir les infidèles, pensait que tous, maître et disciples, allaient se charger avec joie de ce saint ministère, et qu'il en fit même la demande expresse. Mais Loyola se contenta de lui envoyer François Xavier et Salmeron; le premier seul partit pour les Indes. La conversion des infidèles n'a jamais été pour les jésuites qu'un prétexte pour étendre leur sphère d'action.

La pensée d'Ignace vient enfin de prendre corps, son rêve gigantesque est devenu une réalité, réalité terrible, devant laquelle l'humanité va désormais se débattre comme sous les serres d'un vautour immense, insatiable! Au pied du château Saint-Ange, où trônera toujours

dans sa fastueuse et sainte oisiveté le pape à la triple couronne, Rome a vu s'élever la Maison Professe, d'où le *pape noir*, comme on a pu nommer le général des jésuites, va désormais remuer l'univers.

Et comme si le monde invisible était lui-même ému de ce qui arrive sur la terre, des lueurs étranges passent sur le ciel; de grandes et formidables images se meuvent silencieusement dans les airs!... (1)

A peine reconnue, à peine installée, la puissance nouvelle se révèle et fait sentir son action sur presque toute la surface du monde connu. Impatient de mettre en pratique ce qui est encore chez lui à l'état de théorie, Ignace lance dans toutes les directions l'armée dont il est le seul chef réel et dont les bataillons vont s'augmenter d'heure en heure. Partout où une lutte éclate, soit de peuple à peuple, soit de peuple à roi, on voit accourir sur le champ de bataille quelque membre de la noire milice, qui sait admirablement se faire de chaque guerre une victoire, de tout pied-à-terre un poste fixe, de tout consentement tacite un titre formel, de chaque événement un profit.

Sur un signe de Loyola, le Père Araoz court lutter en Espagne contre les dominicains, ces éternels rivaux! L'Espagne s'ouvre aux Jésuites, grâce à Laynez, qui, se faisant entremetteur de mariage, négocie et conclut l'union du fils de l'empereur Charles-Quint avec la fille de Jean III, roi de Portugal. Jean III, de son côté, choisit les Jésuites pour missionnaires dans l'Inde portugaise, et leur permet d'ouvrir des colléges dans son royaume. Les Jésuites, sans doute pour reconnaître ces faveurs, aidèrent plus tard Philippe II à s'emparer du Portugal.

Les Pères Lefèvre et Lejay assistent triomphalement aux diètes de Worms, de Spire et de Ratisbonne. Ignace fait représenter son Ordre au concile de Trente par Laynez. Ce fougueux jésuite élève au milieu des discussions du saint aréopage sa parole tranchante, qu'il va bientôt lever comme un glaive sur Théodore de Bèze et les calvinistes de France. François Xavier part pour sa mission des Indes. D'autres missionnaires

(1) De 1514 à 1571, les populations ignorantes furent fréquemment épouvantées par des aurores boréales, phénomène alors inexpliqué, et qui, disait-on, présageait toujours quelque grande catastrophe. Ces *terreurs venues du ciel* ont été regardées alors, suivant celui qui les a décrites, comme annonçant les guerres de la Réforme ou les maux causés par les Jésuites, etc., etc.

s'apprêtent à porter la bannière de leur Ordre plutôt que la croix de leur Dieu dans la Chine et le Congo, au Brésil et au Paraguay, en Égypte, en Abyssinie, au Canada, partout!... Déjà la Pologne et le Brabant, la Sicile et la Corse voient s'élever sur leur sol des colléges de Jésuites.

L'Irlande, toujours catholique, surtout par haine des Anglais, ses conquérants et ses oppresseurs, semble-t-elle disposée à se révolter contre le terrible roi d'Angleterre, Henri VIII, qui vient d'élever autel contre autel, et se déclare chef d'une Église indépendante de l'Église de Rome; sur-le-champ, Pasquier-Brouet et Salmeron accourent, soufflent et allument au cœur de la *verte Érin* un incendie terrible, et qui ne s'éteindra pas même sous une pluie de sang.

Les protestants d'Allemagne paraissent-ils sur le point de conclure la paix avec l'empereur, les deux partis, prêts à signer la paix, voient se dressser entre eux le sombre Bobadilla, qui donne de sa main armée d'un Christ le signal des terribles guerres religieuses (1)! A la bataille de Muhlberg, où les troupes impériales et papales se rencontrèrent avec l'armée des princes luthériens sur les bords de l'Elbe, le 24 avril 1554, Bobadilla, brandissant dans sa main impie l'emblème d'un Dieu de paix et d'amour, conduisit au combat les bataillons catholiques exaltés par ses discours, par son exemple, par ses prophéties, et ne cessa de les pousser au carnage que lorsqu'il fut tombé lui-même épuisé, blessé, presque mourant dans la plaine où le hideux fanatisme venait de faire une de ses plus grandes moissons (2).

(1) Nous ne voulons pas dire qu'on doit faire retomber sur les Jésuites tout le sang versé dans cette grande et déplorable querelle; mais certainement nous pensons que bien des flots coulèrent grâce à eux; Bobadilla, dirigé par son chef, craignait tant de voir les partis déposer les armés qu'il prêcha contre l'*Intérim*, loi promulguée par l'empereur, et qui pouvait amener la paix. Charles-Quint chassa Bobadilla de l'Allemagne. A Rome, ce soldat en robe noire fut approuvé par le pape et désavoué par Ignace; du moins en apparence: le général des Jésuites ne pouvait pas se brouiller avec Charles-Quint.

(2) De nos jours les bons Pères ne conduisent plus les bataillons guerriers en marchant à leur tête, mais ils savent toujours les pousser au carnage, de loin, par derrière, et célébrer dignement le triomphe, quelque abominable, quelque souillé qu'il soit, de ceux qui ont combattu pour eux : le *Te Deum* ou le *Salve Regina* de M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires n'est-il pas le digne écho des cris de mort poussés par les fanatiques et sauvages vainqueurs de Lucerne?



B[illegible] à la bataille de M[illegible]

Certes, de tels services méritaient déjà récompense. Ignace en promettait de nouveaux ; la cour pontificale les espérait et en avait grand besoin ; d'ailleurs, elle était séduite et rassurée par ce quatrième vœu d'obéissance spéciale au saint-siége qu'on lui avait habilement offert comme une amorce. Loyola vit donc confirmer et augmenter les priviléges de son Ordre ; la Compagnie de Jésus prendre pied partout ; ses colléges et ses Maisons se bâtir de toutes parts ; le nombre de ses membres aussi s'augmenter d'heure en heure ; son influence enfin s'étendre et grandir incessamment.

Dans ces premières années, un seul pape voulut s'opposer aux envahissements de la société jésuitique, soit par crainte de cette puissance nouvelle et dans la prévision des excès, des crimes, qui allaient en jaillir bientôt même à l'encontre de la puissance papale, soit seulement par jalousie contre le *pape noir*, devenu peu à peu un rival. Ignace alors à l'agonie ne put lutter comme il l'eût voulu contre le mauvais vouloir de Paul IV, mais il légua sa vengeance à son successeur, Laynez. Celui-ci se montra le digne héritier de Loyola. Paul IV mourut peu après le fondateur de la compagnie de Jésus ; et à peine reposait-il dans la tombe, que Rome vit les neveux du pontife défunt, dont l'un pourtant était cardinal, arrêtés, jetés en prison par ordre de Pie IV, dévoué aux Jésuites, qui avaient intrigué pour sa nomination. Les accusés ne parurent devant leurs juges gagnés que pour aller trouver le bourreau qui leur trancha la tête à tous.

Les crimes qu'on leur imputait furent ceux de tous ou presque tous les fils, neveux ou parents d'un pape ; ils avaient mis la main jusqu'au coude dans le coffre pontifical, que l'argent des Indulgences ne remplissait plus qu'à demi ; ils avaient profité de l'empire qu'ils avaient sur leur oncle, vieillard octogénaire, pour humilier leurs rivaux, se faire accabler d'honneurs, de richesses, etc. Nous accordons tous ceci; mais le plus grand de leurs crimes, celui qu'on ne leur reprocha pas pourtant, fut de s'être montrés hostiles à la compagnie de Jésus. Sous le pontificat du successeur de Pie IV, la révision du procès des Caraffe ayant été accordée aux instances de leur famille, un nouveau tribunal rendit un nouveau jugement qui proclamait l'innocence des justiciés, et rendait à

de nouveaux états à conquérir ou prêts à se soumettre. Des cierges éclairent cette scène ; mais en ce moment, sur un signe d'Ignace, un jeune novice de la Compagnie, qui devait être le premier biographe de Loyola, Pierre Ribadeneira se lève, et va pousser les volets d'une fenêtre qui s'ouvre vers l'Orient. Aussitôt les étincelants rayons du soleil levant viennent illuminer la pièce.

— Le soleil de Montmartre ! murmure Loyola à l'oreille de Salmeron. Puis, appelant les regards de Laynez sur la carte que tient Bobadilla, il étend une de ses mains sur les parties enluminées de rouge, et promène lentement l'autre sur les pays où le jésuite n'a pu planter encore que des jalons d'attente et d'indication. Alors il regarde en souriant Laynez, son héritier présomptif, celui qu'il désire avoir pour successeur. Laynez, le Provincial d'Italie, répondant au sourire qu'il a bien compris, incline gravement la tête par un signe de promesse silencieuse. Soudain, par un mouvement rapide, souriant toujours et regardant toujours Laynez, Ignace couvre le double hémisphère sous ses deux mains étendues.

— Oui, mon père, je le jure, moi, pour tous !... — dit d'une voix vibrante Jacques Laynez, qui répond ainsi tout haut, peut-être sans qu'il le sache. Tout à coup Loyola, repoussant les bras qui le soutiennent, se dresse sur son lit, et, arrachant la carte des mains de Bobadilla étonné, l'élève d'un air d'ineffable triomphe au-dessus de sa tête, sur le crâne livide et nu de laquelle les rayons du soleil forment comme une auréole sanguinolente.

— Compagnons de Jésus, dit-il en ce moment d'une voix forte et qui fait tressaillir tous ceux qui l'entendent, le monde est grand, mais la route est tracée ; compagnons de Jésus, en avant !... — Puis, il retombe sur son lit ; et Jacques Laynez, après avoir posé sa main sur la poitrine de Loyola, dit au milieu d'un silence solennel : Frères et Compagnons, notre Père Ignace n'est plus !

Ainsi mourut Ignace de Loyola. Cet homme vraiment extraordinaire à quelque point de vue qu'on se place, a tour à tour été exalté comme un saint, condamné comme un criminel, loué comme un grand génie, bafoué comme un pauvre fou. A notre avis, il y a exagération dans

l'éloge comme dans la critique, dans le panégyrique comme dans l'accusation. Celui qui a eu l'idée d'une puissance telle que le Jésuitisme, celui-là n'a pu être un homme ordinaire. Nous savons bien que c'est aux deux disciples de Loyola, Laynez et Salmeron, qu'il faut attribuer la puissante organisation de l'ordre, et peut-être, du moins en partie, son complet et rapide établissement; nous savons bien encore que c'est aux deux successeurs d'Ignace, Laynez et Aquaviva, qu'il faut rapporter une bonne part de l'influence terrible que le fondateur de la Compagnie de Jésus a peut être seulement rêvée pour le levier créé par lui, et dont les deux derniers surent habilement se servir en appliquant et en étendant son action. Ce n'en est pas moins, suivant nous, à Loyola que revient l'honneur de la création, si honneur il y a!

Lorsqu'il mourut, la Compagnie, déjà riche et puissante, avait pu lutter avec succès contre des rois et contre le pape lui-même. Elle comptait dès lors douze provinces, plus de cent Maisons ou colléges, et des milliers de membres répandus sur presque toute la surface de la terre. Certes, un tel résultat, obtenu en moins de seize années, réfute victorieusement l'idée de ceux qui ne voient en Loyola qu'un homme plus que médiocre, ayant dû sa célébrité, ses succès, à son étrangeté ; un pauvre fou, peut-être un saint, comme les Antoine et les Siméon Stylite, ces simples et naïfs enthousiastes; mais non comme les Bernard, les Dominique, encore plus grands politiques que grands saints. Lorsque l'on veut juger Ignace de Loyola, il faut toujours se souvenir qu'il appartenait à cette race des Basques espagnols, aux imaginations ardentes, aux cervaux toujours un peu fêlés, et qui semblent unir au froid entêtement des Bretons l'excentricité ignée des têtes méridionales. Et d'ailleurs, la mascarade de Manresa, ainsi que les autres étrangetés d'Ignace, quand même elles n'auraient pas été, ainsi que nous le croyons fermement, un moyen d'appeler l'attention sur lui, étaient bien moins rares, bien plus de mise à son époque que dans notre siècle, qui rit de tout, même de lui, et ce n'est certainement pas sans quelque bonne raison.

Il serait à désirer pour la mémoire de Loyola que l'accusation, tant de fois répétée contre son institut, de machiavélisme infernal et de cri-

minels desseins envers les peuples et les rois, envers les hommes et les sociétés, envers tout ce qui s'oppose enfin à ses projets de domination, accusation que nous nous proposons de soutenir pour notre part, fût aussi aisée à détruire, ou que du moins elle ne remontât pas jusqu'au fondateur et premier général de la Compagnie de Jésus. Loyola a-t-il eu, en établissant son Ordre, la conscience des maux qu'il préparait ainsi à l'humanité? Est-ce lui qui a légué à ses successeurs ces maximes perverses qui mettent en danger tout ce qui existe; ces poisons si subtils qu'ils atteignent toute une nation avant même qu'elle s'en aperçoive; cette épée levée sur toutes les têtes, têtes populaires, têtes royales, arme si dangereuse qu'elle blesse même la main qui la manie et qui la dirige?....

C'est une question à laquelle il est fort difficile de donner une complète réponse. Sans doute, Ignace fut ambitieux, et, comme tous les ambitieux, il dut passer assez facilement par-dessus ces petits obstacles que présente la commune morale; sans doute aussi, comme tous ceux qui s'inféodent une idée ou qui s'incarnent dans une création, il dut sans remords armer lui-même ou laisser s'armer d'armes terribles l'Ordre qu'il avait fondé. Mais il nous répugne d'admettre que cet homme, qui après tout se rapproche davantage du Don Quichotte que du Caligula, soit rendu responsable de tous les attentats que l'on peut reprocher justement à la Société de Jésus. Oh! si les CONSTITUTIONS des Jésuites telles que nous les avons étaient en entier l'ouvrage d'Ignace de Loyola, certes à cette question : « Ignace de Loyola a-t-il commandé, seulement prévu et non empêché, ou même pressenti et non déploré les crimes dont s'est souillée la noire et dangereuse milice dont il fut le créateur? » nous répondrions : Oui! oui! cent fois oui!... C'est que dans les Constitutions, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure, et cela facilement et cela clair comme le jour, se trouve la source plus ou moins cachée de ce torrent tortueux, mais toujours terrible, qui a déposé sur presque tous les points de la terre son étouffant et mortel limon; c'est que tous les poisons dont le Jésuitisme infecte le monde depuis trois siècles sortirent de cette coupe infernale, plus terrible que celle de Pandore, où resta du moins l'espérance,

coupe qui ne restera vide que lorsqu'on l'aura brisée enfin. Dieu veuille que ce soit bientôt!...

Mais il est certain que c'est à Laynez et à Salmeron que l'on doit attribuer, dans les Constitutions, tout ou presque tout ce qui sort des règles ordinaires d'un ordre religieux, créé, il est vrai, avec d'évidentes intentions de suprématie et de tyrannie; toutes ces notes équivocantes qui, sous prétexte de compléter le sens, le torturent, le dénaturent, le contredisent même parfois tout à fait; enfin tout cet infernal machiavélisme de rédaction qui, augmenté encore par Aquaviva, commenté par le Père Suarez, justifie les hommes et les actes, quelque coupables que soient les premiers, quelque odieux que soient les seconds, si les uns et les autres ont eu pour but *la plus grande gloire de Dieu...* La plus grande gloire du diable plutôt; c'est-à-dire toujours le triomphe de la Compagnie!

Quoi qu'il en soit, le nom de Loyola est resté et devait rester maudit, par cela seul qu'il fut le fondateur des Jésuites. Il est, sans doute, assez inutile maintenant de traiter la question de la sainteté et des miracles d'Ignace; cependant nous devons en dire quelques mots pour compléter cette rapide biographie du fondateur et premier général des Jésuites.

Si pour être un saint il ne faut que croire tout ce qu'enseigne l'Église de Rome, admettre tout ce qu'elle admet, obéir à tout ce qu'elle commande, du moins en apparence, aimer ce qu'elle aime, haïr ce qu'elle hait, détruire par la ruse ou la force tout ce qui lui fait obstacle, sans scrupules, sans remords; s'il ne faut avec cela que prier, jeûner, se flageller, peut-être Ignace de Loyola a-t-il, en effet, des droits à la canonisation; et encore, nous le répéterons toujours, Loyola ne se donna à l'Église que parce que le monde se fermait devant lui, parce que ses ambitions devaient trouver dans le giron de celle-ci une pâture qu'il n'espérait plus trouver dans le sein de celui-là; et encore, répétons-le toujours aussi, suivant nous, ses macérations, ses extases, ses extravagances ascétiques ne furent très-probablement qu'un moyen pour arriver à son but.

Dans les premières années qui suivirent la reconnaissance de la Compagnie de Jésus, Laynez ayant déterminé un riche vieillard à laisser à son Ordre par testament sa maison et ses biens, pour qu'on y bâtît un collége de

Jésuites, l'héritier légitime revendiqua son héritage, et il fallut plaider par-devant les tribunaux vénitiens. L'adversaire des bons Pères étant d'une famille patricienne, la balance judiciaire sembla d'abord, après avoir vacillé d'un air indécis, se pencher peu à peu de son côté. Laynez désespéré écrivit même à son chef que tout était perdu. Ici les caractères du maître et du disciple, du premier et du second général des Jésuites, nous apparaissent clairement, et semblent nous indiquer la part que chacun d'eux doit supporter dans la réprobation universelle qui pèse sur l'institution entière. A la nouvelle du danger que courent les intérêts de son Ordre, Ignace commence par promettre à Dieu trois mille messes, pour qu'il lui soit favorable. Cependant, s'il a ainsi recours au ciel, il n'oublie pas tout à fait la terre; et il sait obtenir l'appui d'un cardinal influent dans le sénat de la sérénissime république. Quant à Laynez, il a franchement recours aux seuls moyens humains. Le doge avait une maîtresse qui jouissait d'une grande influence sur son esprit. Laynez va la trouver, sait se la rendre favorable, et obtient un jugement qui maintient la validité du testament, et dépouille en faveur des bons Pères le légitime héritier.

Nous comprenons très-bien que Rome aux abois ait glorifié l'arme qui s'offrait à sa main énervée, quoique plus tard, voyant que cette arme n'avait pas été forgée pour son seul profit, elle ait essayé de la briser ou du moins de la faire rentrer dans le fourreau et de l'obliger à n'en sortir que par son ordre et contre les ennemis qu'elle lui désignerait. De même, il est naturel aujourd'hui que le pape et le haut clergé, en désespoir de cause, aient de nouveau et malgré l'expérience du passé recours à cette arme toujours affilée, toujours dangereuse, toujours prête. Mais des rois et des peuples, des parlements et des universités, de saints prélats et des papes même, ainsi qu'on le verra, ayant condamné, chassé, détruit la Compagnie de Jésus, nous croyons devoir en suspecter tant soit peu le fondateur. Après cela, qu'il soit saint, nous le voulons bien, et qu'on ne nous en parle plus!

Quant aux miracles d'Ignace, ils sont assez nombreux si nous nous en rapportons aux Pères Bouhours et Maffei, ainsi qu'à la *Relation faite en consistoire secret, devant notre saint Père le pape Gré-*

goire XV, sur la vie, la sainteté, les actes de canonisation et les miracles du bienheureux fondateur de la Société de Jésus, imprimée en 1622, et que nous possédons. Outre les miracles faits par Ignace durant sa vie et relatés dans la bulle de canonisation, Bartoli en rapporte cent autres plus ou moins étonnants. D'un autre côté, Ribadeneira, qui a vu et connu Loyola, ne dit rien des miracles opérés par le fondateur de son Ordre ; et le chapitre XIII de sa biographie d'Ignace est même rempli par une discussion sur cette thèse : « Pourquoi Loyola n'a pas fait de miracles? » discussion que Ribadeneira termine en disant que les miracles ne sont pas nécessaires pour prouver la sainteté. Lorsque les Jésuites voulurent faire mettre leur fondateur au nombre des saints, il paraît que Ribadeneira se repentit à cet égard ; car dans un abrégé de son premier ouvrage, il parle des miracles de Loyola et en raconte plusieurs, contradiction que Bayle et les Jansénistes surtont ont vertement relevée. Mais c'est principalement après sa mort qu'Ignace aurait opéré des choses vraiment merveilleuses. Une courtisane, devenue membre de la communauté de la Grâce de la sainte Vierge fondée par Ignace, fut guérie d'une perte de sang, le jour même de la mort d'Ignace, rien qu'en touchant la robe du défunt. Plusieurs dames romaines furent également guéries après avoir prié sur sa tombe, etc. Sotwel raconte que vers l'année 1668 l'image du nouveau saint, imprimée sur papier, ayant été lacérée par mégarde ou avec intention, on en vit sortir un sang frais et vermeil. Nous ne pousserons pas plus loin le détail de ces absurdités que les Jésuites ont répandues dans l'intérêt de leur ordre. Contentons-nous de dire qu'ils parvinrent à les faire accepter comme argent comptant par les Papes Paul V, Grégoire XV, Innocent X et Clément IX. Le premier béatifia Ignace en 1609 (1) ; le second le mit au nombre des saints en 1622 ; les deux derniers ont augmenté les honneurs du nouveau bienheureux. Innocent ordonna, en 1644, qu'il fût honoré par toute la terre suivant le rit semi-double,

(1) Sotwel, redressé par Bayle, donne la date de 1605, dans sa *Bibliothèque de la Société de Jésus*. Nous avouons avoir regardé la chose comme trop peu importante pour la vérifier par nous-même. Un autre point sur lequel il y a eu désaccord, c'est l'épitaphe placée sur la tombe d'Ignace. Les Jésuites disent que cette épitaphe, écrite en latin, était

que Clément changea en rit double trois ans après. Sotwel assure que de son temps plus de cinquante églises étaient consacrées à Ignace en diverses régions. Celle que le cardinal Louis Ludovisi lui fit bâtir en 1626, et à laquelle est annexé le collége Romain, fondation d'Ignace, est une des plus riches de Rome. On y conserve le corps du saint dans une urne revêtue de lapis-lazzuli. Les fonts de baptême d'Aspezia, où Loyola fut lavé du péché originel, devinrent un objet de dévotion; les femmes enceintes y accouraient de toutes parts. Nous avons dit qu'Ignace eut toujours un empire fort grand sur les imaginations féminines. Le vieux château de Loyola, acheté par la reine d'Espagne Marie-Anne d'Autriche, fut donné par elle, en 1695, aux Jésuites, qui changèrent son nom en celui de Santa-Casa.

Ce qui nous paraît fort curieux, c'est la querelle qui s'éleva à propos du jour où l'on fêterait saint Ignace. Paul V avait fixé cette fête au 31 juillet: or, la place était déjà occupée par saint Germain, qui semblait peu disposé à la céder à l'intrus. Nonobstant, les Jésuites, peu scrupuleux en toute matière, rayèrent tout simplement le nom du saint rival de leur fondateur; il fallut une décision du pape et un arrêt du parlement de Paris pour que saint Germain se vît réintégré. N'est-ce pas admirable? La fête de saint Ignace tombe maintenant le 1er février. En 1609, les Jésuites fêtèrent partout sa béatification, et nous apprenons à cette occasion que la Compagnie de Jésus, cinquante-trois années après la mort de son fondateur, comptait trente-trois belles et grandes provinces, au lieu de douze; trois cent cinquante-six Maisons ou colléges, au lieu de cent; enfin, près de onze mille membres de l'Ordre, au lieu de douze à quinze cents. « Et tous ces membres, s'écriait orgueilleusement un des prédicateurs Jésuites faisant en chaire le panégyrique du fondateur, si capables, si prudents au gouvernement que parmi leurs frères-lais (c'est-à-dire parmi les portiers, cuisiniers, etc.) se trouvent des personnes en état de faire la leçon aux

ainsi conçue: *A Ignace, fondateur de la Société de Jésus;* tandis que d'autres écrivains nous la rapportent en ces termes : *Qui que tu sois, qui te représentes dans ton esprit l'image du grand Pompée, de César ou d'Alexandre, ouvre les yeux à la vérité, et tu verras sur ce marbre qu'Ignace a été plus grand que tous ces conquérants.*

chanceliers de Grenade, voire même à tout le conseil de Castille (1). »

Du reste, chanceliers de Grenade et conseil de Castille auraient eu bien mauvaise grâce à se fâcher; si le Jésuite les plaçait au-dessous des frères-lais de la Compagnie, un de ses confrères, le Père Valderame, mettait bien Ignace à côté des apôtres et au-dessus de Moïse, et soumettait la colère de l'Éternel au commandement de Loyola. Un autre, non moins impie, disait que, « lorsque vivait Ignace, il n'y avait dans le ciel à pouvoir jouir du bien de le regarder que les papes comme saint Pierre, les impératrices comme la sainte Vierge, quelques souverains monarques comme Dieu le père et son divin fils. » On a plaisamment observé à ce propos que le prédicateur Jésuite semblait ne pas trouver le Saint-Esprit d'assez haut rang pour partager l'honneur dont jouissaient les deux premières personnes de la Trinité!... La Sorbonne censura et condamna ces trois prédicateurs. Mais arrêtons-nous ici; tout cela est en vérité par trop absurde. Nous voudrions pourtant n'avoir que des absurdités à reprocher aux Jésuites!

Avant de clore ce chapitre, nous dirons quelques mots des attaques réitérées et des violents reproches que les Jésuites ont encourus à propos de leur orgueilleuse dénomination. On a dit que les Jésuites furent ainsi nommés de leur église à Rome, nommée le Jésus; mais c'est évidemment une erreur, puisque ce temple somptueux ne fut commencé qu'en 1575 par le célèbre Pierre Vignole. Ignace prit tout d'abord pour lui et ses disciples le titre de *Compagnons de Jésus*. Et c'était déjà une désignation assez peu modeste; les apôtres ne s'étaient nommés que les *Serviteurs* de Jésus. Peu à peu les Compagnons de Jésus s'appelèrent tout simplement Jésuites. On sait que Jésus est le nom propre de Dieu le fils; Christ n'est, pour ainsi dire, que son nom

(1) C'était en Espagne que le prédicateur prononçait ces paroles si modestes; si c'eût été en France, il eût tout simplement remplacé les mots : « Chanceliers de Grenade, » par ceux-ci : « Parlement de France, » et substitué au conseil de Grenade les ministres du Roi. Rien de plus naturel.

De nos jours les bons Pères se croient encore fort en état, quoiqu'ils ne le crient pas si haut, de supplanter les professeurs de nos colléges, *voire ceux du Collége de France*, même le grand-maître de notre Université; qui sait? peut-être notre ministre de l'instruction publique. (Eheu, Salvandy!)

commun, une qualification, et signifie oint du Seigneur, choisi, consacré par le Seigneur. Aussi les sectateurs de Jésus, n'osant toucher à ce premier nom, s'appelaient seulement *Chrétiens*, du second; Jésus, nom divin et réservé, ne fut jamais donné à aucun homme parmi eux. Les Jésuites, en s'arrogeant ce titre sans scrupule et sans façon, ont donc voulu se créer une suprématie sur les autres enfants du Père commun des fidèles, et faire croire qu'ils étaient plus étroitement unis à la seconde personne de la Trinité. Ainsi disent Pasquier, Arnaud et tous les rudes adversaires de la Société.

Les Jésuites de leur côté, pour repousser cette accusation fort bien établie, ont prétendu qu'ils n'avaient pas demandé eux-mêmes pour leur Ordre le titre de Compagnie de Jésus, mais que c'était le pape Paul III qui le leur avait donné dans sa bulle d'institution (1). Et en disant cela,

(1) Ce même mensonge est répété en tête, non pas des *Constitutions*, comme le dit Pasquier, mais bien de l'*Examen général*. « Cette très-humble Congrégation, y lit-on, qui a reçu du Saint-Siége Apostolique, par la première institution, le nom de Société de Jésus, etc. » Il est constant qu'Ignace de Loyola voulut que lui et se disciples s'appelassent Compagnons de Jésus. Les Jésuites d'ailleurs se sont contredits souvent là-dessus, car plusieurs fois ils se sont fait une gloire pour eux et un attrait pour les autres du beau nom qu'ils avaient su prendre: le titre de Jésuite, disaient-ils, était égal au moins à celui d'évêque; les Apôtres furent les premiers Jésuites; le Jésuitisme a pris naissance dans le sein de la Vierge immaculée avec son divin Fils. » Les autres ordres religieux, ajoutaient-ils, se sont appelés Augustins, Bernardins, Franciscains, Dominicains, du nom de leurs fondateurs. Notre fondateur, à nous, se nommait Ignace de Loyola; et nous ne sommes ni des *Ignaciens* ni des *Loyolistes*; ou plutôt notre véritable fondateur et patron, c'est Jésus, fils de Dieu, et nous nous appelons Jésuites. » Pour confirmer la suprématie qu'ils s'attribuaient sur les Ordres rivaux, il n'y a pas de fables qu'ils n'aient inventées. Ainsi, ils racontent qu'un certain moine, qu'on ne qualifie pas autrement, étant à l'article de la mort, révéla au P. Mahez, confesseur du vice-roi de Barcelone, que tous les Jésuites seraient sauvés. — Et ceux de votre Ordre? demande le confesseur. — Le pénitent ne répondit que par un profond gémissement... Quelques Jésuites plus modestes ont seulement écrit que les membres de la Compagnie seraient sauvés pendant trois cents ans. Les trois siècles sont écoulés. Pensez-y donc un peu, bons Pères!

Une autre fois, c'est à Paris que la chose se passe : Un jeune garçon voit saint Jean lui apparaître et lui demander s'il veut être Capucin ou Chartreux ? Ce que Dieu voudra, répond l'enfant. Alors le saint lui laisse trois bandes de papier sur lesquelles étaient écrits les noms des Capucins et des Chartreux en lettres d'argent, et celui des Jésuites *en lettres d'or!...*

C'est sans doute parce qu'ils sont si certains du ciel que les Jésuites se sont toujours tant occupés de la terre.

les bons Pères ont menti audacieusement, comme ils ont toujours fait et feront lorsque la vérité leur est nuisible. On lit, en effet, dans la bulle d'institution de Paul III, répétée dans la bulle de confirmation de Jules III, cette phrase de la requête présentée au premier de ces papes par Ignace et ses disciples : « Quiconque voudra sous l'étendard de la croix et dans notre Société que nous désirons être décorée du nom de Jésus, etc., etc. » D'après Pasquier, on les appela d'abord en France *Jésuistes*, et ce nom que l'on retrouve dans un mémoire de Charles Dumoulin, fameux avocat de l'époque, leur aurait été donné par les Parisiens, qui soupçonnaient que ces hommes noirs n'avaient de Jésus, leur glorieux patron, qu'une hypocrite apparence. Nous donnons ceci comme nous l'avons trouvé dans le *Catéchisme des Jésuites* du malin Pasquier ; mais si ce n'est pas vrai, c'est toujours fort bien trouvé !

Il paraît aussi que les Jésuites ont pris d'eux-mêmes pour leurs simples Profès les qualifications de Pères et de Révérends, accordées seulement jusqu'alors aux Abbés, chefs d'une maison religieuse, et aux Évêques.

Le mot de Jésuite est maintenant consacré par l'usage, et l'on sait quelle énergique et infamante qualification le langage populaire y a trouvée. Tel individu pourra se fâcher si on l'appelle hypocrite et fripon ; il deviendra furieux si on l'appelle simplement « Jésuite ! » De tous les jugements portés sur et contre les bons Pères, celui-là n'est-il pas le plus terrible ?

Nous avons raconté la création et décrit les premiers pas de la Compagnie de Jésus ; désormais nous aurons à en présenter les développements. Auparavant, il nous semble nécessaire, indispensable d'en faire connaître la forme, les bases, la morale. Tout ceci se trouve dans les Constitutions, livre qui arracha des cris d'admiration au cardinal de Richelieu, ce grand politique, cet homme qui sut transformer son chapeau de cardinal en couronne vraiment royale. Les Constitutions sont, en effet, l'arsenal effroyablement admirable où la sombre armée levée par Ignace, commandée ou dirigée après lui par les Laynez, les Aquaviva, les Sanchez, les Molina, les Escobar, a trouvé toutes ses

armes. Il est donc de toute nécessité d'y introduire le lecteur. Nous allons essayer de lui en ouvrir les portes les plus secrètes, et de tirer pour lui le voile qui couvre toujours, en partie du moins, l'entrée de ce sanctuaire terrible, de ce sombre laboratoire d'iniquités.

CHAPITRE III.

Charte et Code jésuitiques (1).

Le présent chapitre doit être regardé comme capital.

Il est destiné à faire connaître, dans la forme que nous avons adoptée, les lois monstrueuses qui régissent la Société de Jésus, et qui en font, aujourd'hui comme jadis, comme elles en feront toujours, un danger terrible, incessant, un danger de mort, pour toute nation qui

(1) Les lois connues de la Société de Jésus furent publiées, à Prague, en 1757, par ordre de la dernière assemblée générale, en deux gros volumes in-folio, sous le titre d'*Institutum Societatis Jesu.* Cette sorte de Code jésuitique comprend les quatre-vingt-douze Bulles données à la Société par le Saint-Siége; un Recueil de tous les priviléges de la Compagnie, sous le titre de *Compendium privilegiorum*; les *Constitutions* avec leurs *Déclarations*, précédées de l'*Examen général*, les décrets des *Assemblées* générales de l'Ordre; les *Règles* générales et particulières, les *Canons, Institutions, Ordonnances* des Généraux, etc.; enfin, les *Exercices spirituels* et le *Directorium* ou manière d'employer l'œuvre ascétique de Loyola.

Nous ferons remarquer ici que tout ce que nous connaissons du Code Jésuitique nous est parvenu malgré les efforts des bons Pères pour cacher leur organisation. Dans les Règles et dans les Ordonnances des Généraux on lit, en effet, « qu'aucun membre de la Société ne doit rien dire à des étrangers de ce qui s'y fait ou de ce qui s'y doit faire; et surtout que personne ne communique aux profanes les *Constitutions* ou tout autre livre de ce genre. » Bien plus, on ne montrait partie de ces Constitutions aux novices que lorsqu'ils avaient prêté leurs vœux. Il fallait le consentement du *Provincial* pour qu'un membre autre que les supérieurs pût les lire. (Voyez l'*Institutum*, tome II.)

laisse établir et jouer dans son sein, à ciel ouvert ou souterrainement, les rouages multiples de cette machine vraiment infernale.

Avant la narration des actes doit se placer l'explication des principes. On a dit, il y a longtemps, que l'histoire de la trop fameuse Compagnie se retrouve en germe dans ses lois et dans ses constitutions. Nous avons voulu, nous devions donc offrir ici un aperçu rapide de ces lois ; du moins, de celles que nous connaissons. Il est hors de doute pour nous, comme pour bien d'autres, que nous n'avons pu, jusqu'à présent, porter nos regards que sur une partie des ressorts intérieurs, qui, d'Ignace, le fondateur, au P. Roothan, le Général actuel des Jésuites, ont fait mouvoir le vaste corps, par la même impulsion, vers le même but, avec la même énergie.

Un mot encore :

Tout ce qui va suivre est un extrait fidèle des lois de la Société de Jésus ; seulement, pour rester fidèle à notre titre, et aussi dans l'impossibilité de tout rapporter, nous avons donné à cet extrait la forme que nous avons jugé devoir être la moins rebutante pour le lecteur. *Ingenuo* est donc un symbole qui sera compris ; son histoire est un apologue, dont la moralité sera facile à trouver. *Ingenuo*, enfin, c'est l'appareil de miroirs concentriques, recueillant et condensant en un seul faisceau lumineux les rayons solaires existant, mais éparpillés dans l'atmosphère. Ce fut, dit-on, avec un appareil de ce genre qu'Archimède protégea longtemps les murs de Syracuse en incendiant les vaisseaux des assiégeants. Quoique nous n'ayons, certes, aucun goût pour les *auto-da-fé*, de quelque genre qu'ils soient, nous avouons néanmoins désirer sincèrement, ardemment, que notre œuvre, comme celle du grand géomètre, et avec un plus heureux succès, contribue à foudroyer ces *noirs* ennemis que nous voyons encore une fois sur la noble terre de France, marchant à l'assaut de nos libertés, de notre repos !... Qu'on nous pardonne cette digression.

Ingenuo était fort jeune encore lorsqu'il fut placé dans un collége de Jésuites. Ces colléges, véritables pépinières de la Société, qui élève là ses sujets, les y forme et les y choisit, sont une idée d'Ignace de Loyola, qui fonda le premier à Rome en 1550. Nous avons dit com-

ment ces colléges se multiplièrent rapidement. Pour attirer la jeunesse chez eux, les Jésuites ont toujours pris soin d'avoir des professeurs éminents. Le chapitre XIII de leurs Constitutions leur permet même, au besoin, et en les surveillant attentivement, bien entendu, de se servir pour leurs colléges d'hommes étrangers à la Société, dont la réputation promettrait la vogue désirée. Pour donner une idée de la liberté accordée aux professeurs, il suffit de citer les prescriptions suivantes de l'*Institutum*, qui ont rapport à l'enseignement de la philosophie. « Dans les questions de métaphysique, on ne traitera ni de Dieu et des Intelligences, ni de la prescience de Dieu, ni même de l'éternité de Dieu, etc., etc. (1). » Malgré ces singulières restrictions sévèrement maintenues, les colléges de Jésuites purent attirer de nombreux élèves, tant de ceux qui se destinaient à la Compagnie que de ceux qui voulaient simplement entrer dans le monde après avoir fait de fortes études. Les prédicateurs Jésuites concouraient singulièrement à ce résultat en recommandant dans leurs sermons aux pères de famille de donner une bonne éducation à leurs enfants, recommandation prescrite à ces prédicateurs par une règle de l'*Institutum* (2). Bien entendu que la bonne éducation ne devait se trouver que dans les colléges des Jésuites ! L'*Institutum* se tait sur ce dernier point, mais les prédicateurs savaient le dire plus ou moins ouvertement, plus ou moins adroitement ; et les confesseurs savaient en faire un cas de conscience ; ce fut ainsi que le père d'Ingenuo, homme de haute naissance et de grande fortune, homme fort honorable d'ailleurs, mais d'une intelligence assez bornée, fut amené à confier son fils aux Jésuites, quoiqu'il fût du reste fort éloigné de vouloir en faire un membre de leur Société. Ingenuo entra en tremblant chez les bons Pères ; mais ceux-ci, apprenant que leur nouvel élève était l'unique enfant d'un riche vieillard, surent apprivoiser la sauvagerie de l'enfant ; on le cajola, on eut grand soin de lui ; lorsqu'on le réprimandait, c'était toujours avec un ton de paternelle affection ; quand on le récompensait, c'était avec effusion,

(1) On peut s'assurer de la vérité de cette assertion, qui doit sans doute paraître étrange, exagérée, en recourant à l'*Institutum*, tome II, pages 194 et 227. *Ratio Studiorum*.

(2) *Institutum*, t. II, p. 203.

avec éclat; on lui fournissait souvent l'occasion de faire briller ses talents dans ces thèses publiques que les bons Pères faisaient soutenir dans leurs colléges pour montrer ainsi la force des études; on lui donnait les plus beaux rôles dans ces représentations théâtrales que les Jésuites, on devine dans quel but, ont toujours autorisées dans leurs colléges. Il paraît, disons-le ici, que les Révérends Pères se servaient parfois de ces représentations théâtrales pour glorifier leur Ordre et les amis de leur Ordre, et pour baffouer et rendre odieux ses ennemis. Ainsi, en 1631, dans leur collége de Clermont, qu'ils avaient obtenu la permission d'ouvrir du roi Henri II, permission dont ils ne purent profiter que sous le successeur de ce monarque, ils firent jouer par leurs élèves une pièce faite contre l'université de Paris tout entière et contre chacun de ses plus illustres membres. Le jeu des acteurs, assure-t-on, leurs costumes, leurs gestes, leurs lazzis, étaient de la dernière indécence. La même chose arriva à Caen en 1720.

On accordait encore à Ingenuo, plus souvent qu'aux autres élèves, le seul divertissement que permettent les lois de la Société, et qui consistait dans le spectacle hideux du supplice des hérétiques (1). En outre, on ne le soumettait jamais aux punitions corporelles, punitions vivement recommandées par le Code jésuitique (2). On le nomma *préteur* ou *décurion*, honneur qui lui donnait le privilége de faire infliger des punitions légères ou de les faire lever; enfin on lui accordait, attendu sa qualité d'élève noble, un siége plus élevé que ceux de ses condisciples roturiers (3).

Grâce à cet adroit manége des bons Pères, Ingenuo se prit si bien d'affection pour ceux-ci, que sa seule crainte bientôt fut que son père voulût le retirer du collége des Jésuites. Mais celui-ci, satisfait des succès de son fils, des éloges que lui en faisaient le Recteur et le

(1) *Ratio Studiorum*, t. II, de l'*Institutum*, p. 200.

(2) « Ceux qui veulent résister à la correction manuelle, qu'ils y soient forcés, si on peut le faire en sûreté! » (*Ratio Stud.*, t. II, p. 200.) Voyez aussi, dans les Mémoires de Saint-Simon, l'histoire du jeune Boufflers, qui mourut par suite d'une correction de ce genre.

(3) Singulier privilége accordé à l'orgueil humain par ceux qui font vœu d'humilité. Qu'on lise pour s'en convaincre l'*Institutum*, par 199.

Préfet des études, les professeurs et les Coadjuteurs temporels et spirituels, se félicitait chaque jour de la bonne idée qu'il avait eue en le confiant à ces dignes Pères..... Peu à peu, cependant, sa confiance et son contentement firent place à l'inquiétude et à la crainte. Il remarqua que son fils perdait insensiblement les couleurs de la santé et la gaieté insouciante de son âge, qu'il devenait sombre et morose, et que les témoignages de son amour, par lesquels il accueillait autrefois son père avec tant de franchise et d'effusion joyeuse, devenaient moins expansifs et plus contraints. Il fit part de ses craintes aux Jésuites, qui se hâtèrent de le rassurer. Cependant les mêmes symptômes, loin de disparaître, augmentèrent tellement, que le père d'Ingenuo, enfin sérieusement alarmé, prit la résolution de retirer son fils du collége des Jésuites. Mais lorsqu'il vint apprendre cette détermination au Recteur, celui-ci lui annonça qu'Ingenuo, touché de la grâce divine, avait quitté le collége pour entrer dans une Maison de Noviciat de la Compagnie de Jésus, dont il voulait devenir membre (1).

Le père d'Ingenuo, surpris, alarmé, demanda à voir du moins son fils. Les Jésuites, leurs constitutions à la main, lui prouvèrent que cette faveur ne pouvait lui être accordée, attendu qu'aussitôt admis dans la Maison de Noviciat, Ingenuo ne devait plus communiquer avec le dehors, et que déjà il ne devait plus dire même « j'ai un père » mais bien « j'avais un père (2). »

Voici comment on avait amené peu à peu Ingenuo, et comme par son propre penchant, à cette résolution extrême.

D'abord, nous devons dire que tous les ans les Recteurs des colléges de Jésuites envoient à Rome, à leur Général, un catalogue dressé sur les notes des régents, et contenant les qualités et les défauts de chaque élève, son tempérament, ses progrès, son aptitude, l'emploi auquel il

(1) « S'ils voient (les Jésuites) quelques-uns de leurs élèves qui leur duisent, ils les attirent à leur cordelle, puis estans pris, les font esvanouir de la présence de leurs parents afin qu'on ne les puisse recourre. Belle piperie vraiment!... » (Pasquier, *Catéchisme des Jésuites.*)

(2) Voyez l'*Institutum* sur les Règlements du Noviciat. Les apprentis jésuites ne peuvent en outre converser qu'avec ceux des membres reçus qui ont été désignés par le Supérieur.

semble appelé dans la Société et l'utilité que celle-ci peut en tirer (1). Les notes concernant Ingenuo, et parmi lesquelles il est plus que probable qu'on fit figurer la qualité de fils et unique héritier d'un riche vieillard, déterminèrent le chef de l'Ordre à ordonner qu'on tendît le filet autour de cette jeune proie. Dès lors, les professeurs, dans des entretiens particuliers, inculquèrent à Ingenuo des dispositions à la piété, et surtout à la piété comme l'entendent les Jésuites (2). Peu à peu on lui lut et on lui fit admirer la vie d'Ignace; on lui demandait, avec un riant visage, s'il ne voulait pas partager la gloire que ce saint avait obtenue sur la terre et le bonheur qu'il goûtait dans le ciel. On ne négligea pas non plus de parler des priviléges extraordinaires accordés à la Compagnie de Jésus, et que nous ferons connaître plus loin; des grandes choses qu'elle avait faites dans le passé, des choses plus grandes qu'elle pouvait faire dans l'avenir. En même temps, on lui disait combien était douce la discipline de l'Ordre, combien légères ses obligations, faciles ses devoirs religieux; puis encore on imprégnait des vapeurs du mysticisme ce cœur si jeune, et qui s'ouvrait déjà pourtant à des aspirations étranges, inconnues. On avait fait entrer Ingenuo dans une congrégation établie dans tous les colléges des Jésuites sous le nom de congrégation de la Vierge; c'était déjà comme une première consécration religieuse. Ainsi qu'on le recommande dans l'*Institutum*, les professeurs n'admettaient pas à l'académie de leur collége, c'est-à-dire parmi les élèves les plus distingués, qu'on honorait particulièrement et qu'on offrait à l'admiration publique, ceux qui refusaient de s'enrôler sous la bannière de la Vierge; tandis que [illegible] congréganistes en étaient de droit membres. On sait d'ailleurs combien est douce et attrayante la

(1) Voici un de ces catalogues que Pasquier a eu entre les mains :

CATALOGUS PRIMUS COLLEGII PARISIENSIS. ANN. 1590.

Ingenium.	Judicium.	Prudentia.	Experientia.	Prosectus in litteris.	Naturalis complexio.	Ad quæ Societatis ministeria talentum habeat.

(2) Voici les termes de l'*Institution :* « En des entretiens particuliers on les excitera à la piété, de telle sorte qu'on ne semble pas les attirer vers notre religion; mais, si on reconnaît une disposition favorable, on remettra l'affaire entre les mains du confesseur. »

religion de la Vierge-mère, comme elle parle vivement aux imaginations des femmes et des enfants !

Mais comme l'âme d'Ingenuo laissait parfois échapper, en dehors de la direction qu'on lui désignait vers le ciel, des étincelles d'aspirations terrestres, des mains habiles, mais toujours prudentes, surent de temps à autre, et comme par hasard, soulever un peu pour lui le voile immense derrière lequel, à l'abri des profanes regards, la Société de Jésus remue le monde et lui commande.

Et tout cela se mélangeait adroitement de sages conseils et d'affectueuses remontrances, de promesses mystiques, de menaces vaguement formulées, de sévérités paternelles et de mignonnes cajoleries. La voix de la religion vint se joindre à celle de la raison humaine : dans l'ombre du confessionnal les derniers soupirs du jeune homme furent étouffés ; Ingenuo fut subjugué complètement.

Il entra donc, comme nous l'avons dit, dans une Maison de Noviciat, d'où il écrivit à son père pour lui apprendre sa ferme et volontaire résolution, sa détermination inébranlable d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Cette lettre, suivant les règlements de la maison, fut remise par lui au Maître des Novices, qui la fit ensuite parvenir à son adresse, après qu'Ingenuo y eut fait les corrections, retranchements et additions qu'on lui suggéra. Le père d'Ingenuo répondit sur-le-champ à son fils, en le conjurant de revenir auprès de lui, ne fût-ce que pour recevoir son dernier soupir et sa bénédiction ; « car, disait la lettre, ton abandon, mon fils, m'a si cruellement, si profondément blessé au cœur, que je crois que j'en mourrai bientôt. Voudras-tu donc laisser le pauvre vieillard s'éteindre ainsi seul et désespéré ? »

Ingenuo ne reçut pas cette lettre, les lois de la Société donnent au chef de chaque Maison de Jésuites le droit de décacheter et de lire toute lettre écrite à un de ses habitants, le droit même plus exorbitant de la supprimer s'il le juge à propos (1) !

Le père d'Ingenuo mourut bientôt seul et désespéré, comme il l'avait écrit, en maudissant un fils ingrat. Lorsqu'il apprit cette mort,

(1) Tout cela est d'une vérité qui ne peut être contestée même par les Jésuites, puisque tout cela se retrouve dans leurs lois. (Voyez l'*Institutum*, etc.)

Ingenuo s'était déjà engagé dans l'Institut, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge prescrit. Voici comment la Compagnie de Jésus sait éluder les décisions des Concils et ses propres règlements.

Lorsque Ingenuo entra dans la Maison de Noviciat, il venait d'avoir quatorze ans; c'est l'âge rigoureusement fixé par les canons ecclésiastiques pour l'admission d'un Novice dans tout Ordre religieux; les Jésuites ont bien souvent enfreint cette règle, que les Déclarations autorisent, du reste, leurs Généraux à violer en dépit même des Constitutions. Là les moyens déjà employés pour agir sur l'imagination du jeune homme furent mis en usage de nouveau et avec une énergie croissante. Un nouveau moyen, le plus puissant de tous, vint achever ce qu'on appela la vocation du pauvre enfant : on lui mit entre les mains les ***Exercices spirituels***, cette œuvre ascétique écrite par Ignace de Loyola sous la dictée de la Vierge et de Dieu mêmes; le ***Directorium*** lui prescrivit la manière dont il fallait suivre ces ***Exercices*** pour en retirer tout le fruit possible. Bientôt la prière, l'isolement, la réclusion, l'obscurité, la méditation des ***deux étendards et des trois classes***, toutes ces formules prescrites par le fondateur pour amener le néophyte à l'exaltation religieuse vinrent agir si puissamment sur l'esprit d'Ingenuo, qu'une nuit à demi passée à se représenter les profondes horreurs du gouffre infernal, les tourments inouïs, éternels des damnés, l'enfant éperdu, presque insensé se leva, et, poursuivi par les spectres terribles qu'avait évoqués sa jeune imagination surexcitée, fut se jeter aux pieds du Supérieur en le conjurant avec des torrents de larmes de l'admettre sur-le-champ dans le sein de l'Ordre, qui offrait à son âme la paix sur la terre et le bonheur dans le ciel.

Le Supérieur releva l'enfant éperdu, le consola, tout en l'affermissant dans sa résolution ; puis, sur ses nouvelles instances pour entrer de suite dans la Compagnie de Jésus, il lui apprit que les Canons et surtout le concile de Trente défendaient à tout Ordre religieux de recevoir comme Profès, c'est-à-dire comme membre irrévocablement engagé, tout individu âgé de moins de seize ans, et que d'ailleurs il faut laisser s'écouler deux années entre l'admission dans une maison de Noviciat et la Profession. Mais, en même temps et comme par un mouvement de tendre

compassion pour l'enfant, le Supérieur lui fit entendre qu'il était en son pouvoir de lui ouvrir la porte ainsi fermée à laquelle il frappait, et lui apprit successivement que les lois de la Compagnie permettaient d'offrir à Dieu, avant l'âge fixé, des vœux qui n'engageaient que la conscience; que ces vœux se renouvelaient de six mois en six mois, jusqu'à ce que le Novice eût enfin seize ans, et qu'on avait même coutume de les écrire et de les signer sur un registre qui servait à ce seul usage, et cela *pour des motifs honnêtes* (1)! Sous l'ébranlement complet de toutes les facultés de son être, en lui produit par ces *Exercices spirituels* qui rendent, d'après une sombre et effrayante expression du *Directorium* lui-même, le néophyte « comme opprimé et suffoqué par l'agonie, » Ingenuo s'élança avidement dans la voie qu'on lui indiquait; il signa sur-le-champ avec une joie fiévreuse une promesse formelle par laquelle il s'engageait devant Dieu et sur sa conscience dans la Compagnie de Jésus, dans laquelle, disait-il, il désirait ardemment entrer et pour toujours. Pauvre jeune imprudent!...

Au bout de sa première année de noviciat, année qu'on sut lui faire pleine de calme et de joies mystiques, on apprit à Ingenuo que les lois de la Société exigeaient qu'il renonçât à ses biens, chaque membre de la Compagnie de Jésus faisant vœu de pauvreté. Ingenuo déclara qu'il était prêt à se dépouiller avec joie de toute la fortune qu'il possédait, annonçant en même temps l'intention de faire passer cette fortune à un frère de son père chargé d'une nombreuse famille, et qu'une suite d'infortunes non méritées avait réduit à un état voisin de l'indigence. Mais alors on lut au Novice ces lois étranges de la Société, qui veulent que celui qui y est admis *se dépouille de toute affection de la chair envers ses parents, d'une affection*

(1) *Ob honestas causas*. Ce serait vraiment à faire pouffer de rire si ce n'était à faire suffoquer d'indignation. Nous garantissons, du reste, l'exactitude de tous ces détails, qu'on peut retrouver dans les lois jésuitiques, ou dans leur commentaire et dans leurs commentateurs. Suarez, entre autres, a soutenu que la Société pouvait recevoir ces vœux et les regarder comme obligatoires en dépit des canons et des conciles. Nous croyons pourtant, nous, que l'âge de quatorze ans pour le Noviciat, et de seize pour la Profession, âge formellement exigé par le concile de Trente dans sa vingt-cinquième session, est infiniment trop tendre encore pour qu'on puisse s'y lier par des vœux éternels.

désordonnée envers ses proches, et bannisse jusqu'à leur souvenir, devenu désormais inutile (1). On lui objecta gravement ensuite que Jésus-Christ n'a pas dit : « Donnez à vos parents ; » mais bien : « Donnez aux pauvres ! » Et qu'y a-t-il de plus pauvre qu'une Société dont tous les membres font vœu de pauvreté ? Du reste, s'il éprouvait des doutes à cet égard, les lois de la Société lui permettaient de laisser la décision de cette affaire à trois personnes recommandables, qu'il choisirait, avec l'agrément du supérieur, parmi les membres de la Société (2).

Bien entendu que les *trois personnes recommandables* prouvèrent victorieusement au Novice qu'il devait faire l'abandon complet de ses biens à l'Ordre dont il se regardait déjà comme membre. Le Recteur et le Provincial, appelés, conseillèrent à Ingenuo, comme un mode plus parfait, et recommandé d'ailleurs par les Constitutions et par les décisions de la seconde assemblée générale, de faire l'abandon pur et simple au Général de la Compagnie (3). Ingenuo fit donc cet abandon. Du reste, plus tard il apprit que le supérieur de la maison du Noviciat aurait pu lui ordonner ce qu'on lui avait seulement conseillé.

Au bout de ses deux années de noviciat, l'instant arriva où Ingenuo devait s'engager solennellement et irrévocablement dans l'Institut ; mais déjà le voile des illusions, que l'astuce de ceux qui voulaient l'attirer à eux et son inexpérience avaient étendu devant ses yeux troublés, s'était peu à peu déchiré pour Ingenuo. Malgré les précautions infinies prises pour dissimuler ou du moins pour dorer les fers qu'il allait s'imposer, il en avait aperçu ou deviné l'effroyable oppression. On lui avait lu la lettre de saint Ignace aux Jésuites de Portugal sur l'obéissance, dans laquelle le fondateur veut que chaque mem-

(1) Toutes ces étranges et odieuses choses se trouvent dans l'*Examen général* qui précède les *Constitutions*.

(2) Voyez encore l'*Examen général*.

(3) « Le supérieur peut ordonner l'abandon pur et simple des biens du Novice, non-seulement quand il le juge convenable, mais seulement par cela seul qu'il veut que cela se fasse ; c'est ce qui est le mieux en telle matière ; les liens du vœu enchaînent déjà le néophyte. (Suarez, *De Relig. Societ. Jesu*, lib. IV, cap. VI, p. 800.)

bre de la Société soit réduit à l'*état de cadavre* (1). Et ce qui surtout avait alarmé l'âme candide d'Ingenuo, c'est qu'il avait appris que cette obéissance, qui fait du Jésuite *un bâton* dans la main du Général, n'était pas seulement exigée en vue de l'existence dans les Maisons de l'ordre, mais encore en vue des relations avec le monde, et qu'elle s'appliquait aux actes de la vie religieuse comme à ceux de toute nature. Il avait d'abord soumis avec joie sa volonté, ses sentiments, sa pensée, à l'autorité de ses supérieurs; ne lui avait-on pas appris que cette soumission servile, cette addication complète de son être, était de règle, quand même le supérieur manquerait de prudence et de sagesse, *quand même il manquerait de probité* (2)? Afin de justifier ceci, les Jésuites ont dit que, dans leur Ordre, le vœu d'obéissance était le vœu principal, et que l'obéissance a remplacé dans la Société de Jésus les pénitences et les macérations imposées aux autres Ordres par leurs règles, et dont ils sont exempts.

Mais peu à peu Ingenuo avait senti sa raison se soulever contre cette dégradation à laquelle on voulait la soumettre; puis, une fois amené à une rébellion involontaire, mais instinctive, il avait, pour la première fois, ouvert les yeux et regardé autour de lui; et ce qu'il avait vu alors l'avait ému, choqué, puis indigné, dégoûté. La délation, imposée comme un devoir envers le Supérieur, comme un cas de conscience par le confesseur, la délation, ce point fondamental de la doctrine jésuitique, lui sembla surtout une chose hideuse (3). Peut-être aussi le re-

(1) « *Similiter atque senis baculus, perinde ac si cadaver.* » Ce sont les expressions de la lettre si souvent citée de Loyola.

(2) *Etiam si superior probitate careat*, dit l'*Institutum*, page 410. Tout cela n'est-il pas monstrueux?

Tous les commandements du supérieur sont justes d'après les *Constitutions;* celui-ci doit être regardé comme le représentant de Dieu, et comme investi des priviléges de la Divinité. Quoi, mes Pères! même s'il manque de probité? *Etiam si probitate careat?.....*

(3) La cinquième Assemblée générale fait une règle de la délation.

L'*Institutum* (t. II, p. 331, *XVe Instruction pour les confesseurs*) prescrit aux frères coadjuteurs de dénoncer chaque soir les fautes venues à leur connaissance, et aux confesseurs de prescrire la délation comme un cas de conscience. Des peines sévères sont prononcées contre les compagnons qui ne se conforment pas à cette règle odieuse. La

gard d'Ingenuo avait-il pu, grâce à un de ces hasards qui déjouent la plus subtile défiance, plonger dans les profondeurs de l'antre terrible où il n'était pas encore entré comme initié, et où il devait bientôt se consacrer corps et âme devant les autels ténébreux d'un autre Moloch dévorant.

D'ailleurs, Ingenuo venait d'avoir seize ans : pauvre oiseau qu'une main habile avait su jusqu'alors accoutumer à sa cage, son âme venait de s'apercevoir qu'elle avait des ailes, et brûlait de prendre son essor vers ces espaces infinis que le voile tombé de l'enfance laisse apparaître tout à coup aux yeux éblouis de la jeunesse.

Dans la prison glacée où l'on avait voulu enfermer cette âme aimante, Ingenuo entendait résonner puissamment la voix de la nature; alors ce fut une lutte affreuse, déchirante, dont les intervalles étaient remplis par la morne stupeur, le lourd épuisement, ou le sinistre désespoir. Retenu par la promesse solennelle et signée qu'il avait faite d'entrer dans la Société de Jésus aussitôt qu'il aurait seize ans, par la honte de manquer ainsi à sa parole, de démentir sa conduite passée, son enthousiasme désormais éteint, peut-être aussi par de vagues craintes, Ingenuo hésita longtemps. Enfin, lorsqu'il eut épuisé le dernier délai, il se rendit, pâle et avec un horrible battement de cœur, auprès du Supérieur de la Maison, auquel il demanda, comme une faveur, de vouloir bien différer encore sa Profession et de le laisser rentrer dans le monde, du moins pour quelque temps. Le Supérieur, sans doute déjà prévenu par un rapport du système d'espionnage commun, ou par un écho du confessionnal, des combats qui se livraient dans l'âme déchirée du néophyte, et de la tiédeur qu'il témoignait depuis quelque temps, reçut sans s'émouvoir la demande d'Ingenuo, et lui promit avec un ton plein de paternelle tendresse de la lui accorder s'il venait la lui répéter au bout d'un mois, délai qu'il exigeait de son cher fils pour qu'il pût bien réfléchir sur ce qu'il voulait faire, et pour que l'Esprit Saint éclairât de ses divines lueurs la route qu'il devait prendre. Ingenuo se retira le cœur rempli d'une joie qui débordait, et presque attristé de se

délation est imposée, non-seulement quant aux actes de l'intérieur d'une Maison, mais encore quant à tous ceux de l'extérieur.

montrer si indigne de l'amour que lui témoignaient ceux qu'il était toujours décidé à quitter.

Mais, pendant le mois au bout duquel il espérait sortir de la Maison de Noviciat, les bons Pères mirent tout en usage pour retenir la proie qui se débattait ainsi dans le filet. On fit résonner habilement toutes les cordes de l'âme vibrante d'Ingenuo : on offrit les triomphes de la chaire, l'espoir du commandement à sa jeune ambition ; les travaux apostoliques, les dangers glorieux des missions lointaines à son besoin d'activité; une pâture à chacun de ses appétits. Puis les reproches vinrent après les regrets, les railleries après les conseils, de menaçantes prophéties après de touchantes prières! Dans l'ombre du confessionnal, la voix de Dieu même fit entendre des paroles de réprobation à l'oreille du néophyte récalcitrant. Tout cela dut puissamment agir sur cette âme de seize ans. Ingenuo sentit que la coupe où il voulait porter ses lèvres brûlantes serait désormais pour lui mélangée d'amertume ; mais il persistait à vouloir s'y désaltérer.

A l'expiration du délai que lui avait imposé son Supérieur, il fit donc connaître à ce dernier que son intention était toujours de rentrer dans le monde.

— Eh bien, mon fils répondit le Supérieur, quoique d'après nos lois le vœu que vous avez prononcé, la promesse que vous avez signée, soient obligatoires, je veux bien cependant vous en délier. Vous ne croyez pas devoir rester davantage parmi nous ; la porte de cette sainte Maison vous est ouverte. Cependant, mon fils, réfléchissez-y bien pendant qu'il en est temps encore! Pensez à ce que vous offre notre Société, et à ce que vous réserve le monde! En sortant de notre Société, dont chaque membre serait pour vous un frère, vous allez entrer dans le monde, où chaque homme sera pour vous un ennemi. Comment pourrez-vous y lutter, seul, sans appui, sans fortune?...

— Mais, mon Père, interrompit Ingenuo, vous oubliez que je suis riche, très-riche même, dit-on, et que la richesse...

— De quelle richesse parlez-vous, mon fils?

— Mais de celle que m'a laissée mon pauvre père.

— C'est vous, mon fils, qui oubliez que ces biens ne vous appar-

tiennent plus. N'en avez-vous pas fait l'abandon à notre Ordre en entrant ici comme Novice? Suivant nos constitutions, et d'après votre prière, le Général de notre Société en a disposé à son gré.

— Mais, mon Père, d'après l'*Examen général*, le Novice qui ne prononce pas ses vœux doit recouvrer ses biens.

— Mais, mon fils, d'après les Déclarations, il ne s'agit que de l'argent déposé entre les mains du Supérieur.

— Si bien donc, mon Père? demanda Ingenuo interdit..

— Si bien, mon fils, que nos casuistes regardent même comme un péché de dépouiller ainsi la Société de Jésus (1). Mais j'espère encore, mon cher fils, continua le Supérieur avec une feinte bonté, et profitant du silence de stupeur et d'indignation que gardait Ingenuo, j'espère que, mieux éclairé sur vos propres intérêts, vous resterez dans notre Société, dont vous semblez devoir faire l'honneur, et qui mieux que le monde saura faire paraître dans tout leur lustre les talents que Dieu vous a donnés pour glorifier son saint nom!... Allez en paix, mon fils!»

Après quelques instants d'un vertige pareil à celui d'un homme qui se serait endormi sur une couche molle et parfumée, et qui se réveillerait sur l'extrême bord d'un précipice sans fond, Ingenuo revint à lui, et voulut sonder la profondeur de l'abîme où son inexpérience l'avait précipité : il se dit avec découragement qu'il n'avait aucun moyen d'en sortir. Il courba la tête et se résigna. Sa jeune âme ne pensa même pas à la possibilité d'une lutte; lutte que, du reste, des hommes faits, des natures énergiques et nées pour le combat, ont vainement tentée, et dans laquelle ils ont presque constamment succombé.

Bientôt Ingenuo, soigneusement et incessamment surveillé, catéchisé, prononçait les vœux solennels qui le liaient à jamais à la Compa-

(1) C'est l'opinion professée par Suarez, ce grand commentateur des lois de la Compagnie. La septième Assemblée générale avoue ingénument que cette règle doit être sévèrement maintenue, attendu, dit-elle, que beaucoup sont retenus dans l'Ordre parce qu'ils savent qu'ils n'en peuvent sortir que dénués de tout, tandis qu'ils le quitteraient s'ils avaient l'espoir d'en emporter quelque chose! (Voyez l'*Institutum*, t. I, p. 588.) Plusieurs papes ont même inutilement essayé d'obliger la Société à faire une pension alimentaire aux malheureux expulsés de son sein ou qui en sortiraient volontairement. Ceci a-t-il besoin de commentaire?

gnie, et dont la formule est à peu près la même que celle des vœux que nous avons vu prêter, dans l'Introduction, par Ignace et ses premiers disciples. Les Profès seuls promettent obéissance spéciale au pape : c'est ce qu'on appelle les vœux solennels. Après qu'il fut entré dans la Maison Professe, Ingenuo prêta encore ce qu'on appelle les vœux simples. Voici la formule de ces derniers, tels que les prononça Ingenuo :

« 1° Moi, Profès de la Société de Jésus, je promets à Dieu tout-puissant, devant la Vierge-Mère et toute la cour céleste, et devant le Père Provincial, de ne travailler ni consentir jamais, par aucun raison, à changer les règles établies dans les Constitutions de la Société en ce qui concerne la pauvreté, si ce n'est quand de justes et impérieux motifs feront juger nécessaire de resserrer encore cette obligation de pauvreté.

2° En outre, je promets de ne travailler jamais ni prétendre, même indirectement, à être élu ou promu à quelque prélature, ou même à quelque dignité au sein de la Société.

3° Je promets de plus de ne travailler ni prétendre à être élu à quelque prélature ou dignité en dehors de la Société, et de ne consentir à y être élevé que comme forcé par l'obéissance à celui qui peut me commander sous peine de péché.

4° Donc, si j'apprends que quelqu'un recherche ou convoite l'une de ces deux choses, je promets de faire connaître celui-ci et toute l'affaire à la Société ou à son Général.

5° Je promets encore que s'il arrive que, par la raison précitée, je sois mis à la tête d'une église, pour le salut de mon âme ainsi que dans l'intérêt de l'administration qui m'aura été confiée, j'aurai une telle déférence et soumission pour le Général de mon Ordre, que jamais je ne refuserai ses conseils, soit ceux qu'il me donnera lui-même, soit ceux qu'il m'adressera par un autre membre de la Société, délégué en son lieu et place. Je promets d'obéir toujours à ses conseils, si je juge, à cause de leur sagesse, devoir y faire céder mes propres résolutions. Le tout étant entendu suivant les Constitutions et déclarations de la Société de Jésus.... »

La douzième Assemblée générale a décidé qu'après le nom du supé-

rieur, entre les mains de qui on prononcerait les vœux simples ou solennels, on ajouterait ces mots : « tenant la place de Dieu. » La formule que nous venons de transcrire, et qui fut adoptée par la première Assemblée générale et par la troisième, ne contient pas ces mots. On n'eût pas osé, dans les premiers temps de l'Ordre, dire qu'un Général, un Provincial ou même un simple membre de la Compagnie, délégué, peut tenir la place de Dieu : honneur accordé aux papes seuls, mais non sans difficulté. Bien des fois on a vu condamner, en France, cette proposition, que le successeur de saint Pierre tient la place de Dieu sur la terre. Ce que les Gallicans refusent au chef de la chrétienté, ils ne peuvent l'accorder au Général d'un Ordre. Mais les Jésuites se moquent bien des Gallicans, ma foi!...

Voici donc Ingenuo irrévocablement engagé dans la Compagnie de Jésus; complétement en son pouvoir; car les Constitutions permettent au Général de chasser de l'Ordre tel membre qu'il voudra, Novice ou Profès; tandis que celui-ci ne peut jamais briser les liens qui pèsent sur lui; car le Général, véritable despote, peut à son gré disposer des talents, des actions, de la vie même de chacun de ses subordonnés. Suivant qu'il l'ordonne, celui-ci sera prédicateur, celui-là écrivain ; l'un se chargera de la conscience d'un roi et vivra dans la splendeur d'une cour, l'autre ira mourir misérablement en de lointaines contrées sous les coups de sauvages qui ont appris à se défier du zèle des Missionnaires.

Sans doute cette dernière destinée aurait été celle d'Ingenuo, s'il eût été un pauvre hère, sans nom, sans importance dans le monde; mais la famille d'Ingenuo était une des premières du pays, et des plus influentes. D'ailleurs on attendait beaucoup des talents qu'il possédait réellement, s'il était possible de les lui faire employer dans l'intérêt de l'Ordre. On feignit d'oublier les hésitations, les répugnances qu'Ingenuo avait montrées pour entrer dans la Compagnie de Jésus, et que, sans cela, on eût sévèrement punies plus tard. On essaya de le réconcilier avec sa position désormais fixée dans les limites de l'Ordre. La tâche fut rendue facile par l'état de prostration dans lequel le malheureux jeune homme était tombé après sa courte lutte ; puis la vie est douce dans les maisons de Jésuites : on n'y est astreint presqu'à aucune

des règles des autres Ordres, pas même à la célébration des offices en commun. Lorsqu'un membre de la Compagnie se livre à des macérations, jeûnes et pénitences excessives, c'est que ses Supérieurs ont reconnu qu'il ne pouvait servir l'Ordre en rien, si ce n'est peut-être en faisant refléter sur lui l'éclat de ses saintes austérités.

Insensiblement, pour se distraire d'abord, ensuite pour satisfaire à ce besoin d'activité qui se réveillait en lui, Ingenuo reprit ses études, et les poursuivit avec une sorte d'acharnement. Ses Supérieurs le destinaient à la prédication, à laquelle semblaient l'appeler sa vive imagination, sa parole entraînante, sa voix harmonieuse, sa figure pâle et triste, mais toujours belle, et jusqu'aux grondements passagers de la tempête qu'on avait pu renfermer, mais non apaiser, dans le sein du jeune homme.

Pourquoi continuer plus longtemps ce triste tableau? Ingenuo devint un prédicateur célèbre; il fut successivement honoré des principales charges de la Compagnie; il fut nommé confesseur d'un souverain; il obtint le chapeau de cardinal; il vit souvent entre ses mains les destinées des nations et des rois; l'incendie des guerres politiques ou religieuses s'alluma et s'éteignit plus d'une fois à son commandement suprême; il put satisfaire enfin largement toutes ses ambitions. Certes, il dut être heureux! Heureux?...

Voyez-vous, dans ce cimetière, près d'une tombe cachée par les grandes herbes, cet homme à genoux, dont la tête nue est penchée sur le mausolée en ruines? Cet homme dont le front large semble offrir aux regards comme la trace de la foudre que Milton nous montre sur le front de l'ange déchu; cet homme jeune encore, bien qu'il offre déjà en lui les signes de la décrépitude, cet homme, c'est Ingenuo; Ingenuo, qui a voulu venir mourir sur la tombe de son père...

Longtemps il resta ainsi agenouillé, sans pouvoir répandre une larme, sans pouvoir même prier. Enfin, quand le soir eut étendu sur le cimetière son voile léger de floconneuses vapeurs, Ingenuo fit un mouvement; et un fossoyeur qui passait alors l'entendit murmurer ces mots : « Comme toi, mon père, je meurs seul et désespéré! »

Telles furent les dernières paroles d'Ingenuo.

Essayerons-nous de décrire les luttes atroces, les souffrances épouvantables que révèle ce cri suprême? Ce serait raconter l'histoire de tous ceux qui, poussés par leur mauvais destin ou entraînés par les manœuvres des Révérends Pères, sont entrés dans la trop fameuse Compagnie avec une âme sensible et un esprit droit. Tant que l'une ne sera pas ossifiée, tant que l'autre n'aura pas été faussé, d'effroyables déchirements doivent avoir lieu dans le cœur du malheureux qui se voit avec horreur réduire à l'état de cadavre, suivant la terrible expression d'Ignace; véritable cadavre en effet, qui, sous une impulsion étrangère, doit au moment donné se dresser et marcher au milieu des vivants devenus tous des étrangers pour lui, et qu'il doit, s'il le faut pour qu'il touche au but vers lequel il est poussé, fouler aux pieds, froidement écraser, quand même retentiraient parmi les cris des victimes le cri d'une personne qui lui fut chère, la voix de ceux qu'il appelait jadis des doux noms de frère et de père!... Et maintenant, dans ce mort galvanisé, qui doit fatalement parcourir la route qu'on lui a tracée, représentez-vous la flamme de la vie non éteinte, mais ne pouvant annoncer sa présence par aucune étincelle s'échappant au dehors! Voyez-vous cette pauvre âme se débattant dans sa prison, se heurtant avec désespoir contre ses parois glacées, et essayant parfois, mais en vain, d'arrêter ce corps insensible, dont les nerfs refusent de transmettre les émissions de sa volonté; et ne pouvant pas même retenir ce pied qui va broyer une poitrine d'ami, ce bras qui va frapper un innocent?... Cesse tes douloureux combats, pauvre âme; n'essaye plus une lutte désespérée, mais inutile. En vain tu cries à ce cadavre que tu habites: « Arrête, arrête! » Une voix plus puissante lui dit: « Marche, marche! » Et le cadavre poursuit sa route, silencieux, solitaire et terrible, jusqu'à ce qu'il ait accompli sa mission!

Tel fut pendant longtemps le supplice d'Ingenuo. Longtemps il s'indigna en silence des ordres qu'on lui donnait, il fut révolté des actes qu'on lui imposait; longtemps, à chaque injustice, à chaque perfidie, à toute chose honteuse ou criminelle que son Ordre commettait par ses mains, il versa des pleurs amers, des larmes de sang. Puis, peu à peu, son cœur se dessécha et resta vide de toutes les saintes affections

de la nature que les Constitutions flétrissent du nom de *désordonnées!* Et alors, à la place du cœur, Ingenuo n'eût plus qu'un morceau de bronze qui ne vibrait que sous les doigts des chefs de l'Ordre.

La sombre livrée qu'il avait revêtue avec tant de craintes et d'angoisses, il devint fier de la porter. N'a-t-on pas vu des assassins se draper orgueilleusement dans leur célébrité infâme comme dans un manteau royal? Désormais Ingenuo n'eut plus d'autres intérêts que ceux de sa Compagnie, — et l'on verra combien ils sont opposés à ceux du reste de la terre; d'autre morale que la sienne, — et nous allons montrer combien elle est dangereuse; d'autres principes que ceux qu'elle a posés : — on sait depuis longtemps que la trop fameuse Société fait consister ses principes à n'en point avoir. Ingenuo ne vit plus enfin dans les hommes que des obstacles ou des instruments; dans les lois, que des choses favorables ou défavorables; dans la religion même, qu'un prétexte ou un moyen; dans le monde entier, qu'un champ de bataille, une vaste proie..... Ingenuo était enfin devenu un Jésuite parfait.

Un Jésuite!...

Le moment est venu de dire ce que c'est qu'un Jésuite. Nous allons le faire sans réticences et sans hésitation; sans colère, mais aussi sans crainte. Les Jésuites ne nous ont jamais fait ni bien ni mal; nous sommes ainsi placés dans les conditions nécessaires pour un jugement impartial.

Qu'est-ce donc enfin qu'un Jésuite?

Sur les plages lointaines de la Nouvelle-Zélande, de temps à autre on voit une plante parasite naître, on ne sait comment, sur le tronc d'un arbre vigoureux. Cette plante, d'abord petite et modeste de port, croît insensiblement et devient une sorte de vigne flexible qui décore l'arbre nourricier de ses pampres verts et de ses fleurs brillantes. Bientôt, à force de pomper les sucs de l'arbre qui le porte, le parasite, grossit, s'élève et s'étend, jetant de toutes parts ses vrilles innombrables, qui s'acrochent à tout ce qu'elles rencontrent, s'y implantent comme les griffes d'un chat-tigre dans la chair d'une gazelle.

Chacune de ces vrilles puissantes est elle-même un suçoir énergique

et dévorant. Aussi, un jour, sous l'insolente végétation du parasite, l'arbre meurt étouffé, à moins qu'une main amie ou une tempête propice ne le délivre de la gigantesque sangsue végétale. Bienheureux encore si par ses plaies béantes il n'a pas perdu les dernières gouttes de sa séve (1).

Le parasite dévorant, d'abord petit et modeste, ensuite oppresseur insolent, c'est la Compagnie de Jésus ; l'arbre, son support et sa victime, c'est toute nation au sein de laquelle elle s'implante. Chaque griffe-suçoir, si tenace, si dévorante, c'est un Jésuite.

Il existe six états, ou manières d'être, dans la Compagnie de Jésus avoués par les Constitutions. Nous dirons tout à l'heure qu'il y en a un septième non avoué.

Ces six états sont ainsi classés :

Les NOVICES ; ils se partagent en trois classes : *Novices* destinés au sacerdoce, *Novices* destinés aux emplois temporels, et *Novices indifférents* ou dont la destination n'est pas précisée ;

Les COADJUTEURS TEMPORELS FORMÉS ;

Les SCOLASTIQUES APPROUVÉS ;

Les COADJUTEURS SPIRITUELS FORMÉS ;

Les PROFÈS DES TROIS VOEUX ;

Enfin, les PROFÈS DES QUATRE VOEUX.

Les Novices sont des apprentis Jésuites ; les Coadjuteurs temporels sont les frères-lais, les domestiques de l'Ordre ; les Scolastiques sont des Novices qui ont prononcé les vœux simples, c'est-à-dire ceux de pauvreté, chasteté et obéissance, mais qui n'ont pas encore prêté le quatrième vœu d'obéissance spéciale au pape. Ceux-là sont destinés à fournir les professeurs nécessaires à la Société. Les Coadjuteurs spirituels, qui ne prononcent aussi que les vœux simples, forment la classe des Prédicateurs et Missionnaires ; c'est aussi parmi eux qu'on prend les Recteurs de colléges, les Procureurs, Administrateurs et Directeurs des Résidences et des Maisons de Probation.

(1) Cette plante parasite n'ayant pas encore été baptisée d'un nom scientifique, nous proposons à nos botanistes de changer son nom vulgaire « *le Rata*, » qui ne signifie rien, en celui de « *le Jésuite*, » qui aurait une signification aussi juste que facile à saisir.

Les Profès des trois vœux ont à peu près le même rang et la même destination que les Coadjuteurs spirituels. Les Profès des quatre vœux ont seuls le droit de s'immiscer dans les affaires secrètes, de faire partie du conclave où l'on nomme le Général de l'Ordre. Les Profès des quatre vœux sont les véritables Jésuites. Les Constitutions leur accordent comme distinction apparente une robe plus longue et le bonnet carré. C'est parmi eux que la Congrégation générale choisit le chef suprême de l'Ordre. Celui-ci est nommé à vie et investi d'un pouvoir absolu, que doivent tempérer et modifier des Assistants, sortes de Ministres qui ne modifient et ne tempèrent rien du tout.

Le Général peut être déposé, disent les Constitutions. Par qui? Par les Assistants, ou par une Congrégation générale. Mais les Assistants sont nommés ou à peu près par le Général, qui d'ailleurs peut les suspendre quand il le veut, et même les chasser de l'Ordre. Ce pouvoir, qu'il tient des Constitutions, ne peut jamais lui être enlevé; car la Société ne doit changer ni modifier les articles essentiels de ses Constitutions; et, par une bulle papale ainsi que par un décret de la septième Congrégation générale, au chef seul de la Société appartient le droit de déterminer quels sont les articles essentiels. Le despotisme du Général des Jésuites est donc aussi grand qu'il est assuré. Des papes ont voulu le limiter et l'amoindrir; ils ont échoué. Des hommes qui en étaient revêtus en ont abusé, entre autres Aquaviva, sans que les opprimés osassent se révolter contre l'oppresseur. L'obéissance aveugle n'est-elle pas la première chose qu'on apprend à celui qui veut être Jésuite? l'obéissance envers son chef, bien entendu!

Au-dessous du Général il y a dans chaque Province de Jésuites un chef qui porte le titre de Provincial : son pouvoir, qui paraît grand, est pourtant fort limité, grâce à un moyen toujours employé par la Société et toujours recommandé et préconisé par ses Lois. Nous voulons parler de la délation. Chaque Provincial, comme du reste chaque Supérieur, a auprès de lui un frère Consulteur, qui n'est autre chose qu'un espion. « Les Consulteurs des Recteurs et des Supérieurs locaux, dit l'*Institutum*, enverront au Provincial, deux fois par an, et au Général une fois, des lettres cachetées. Les Consulteurs des Provinciaux enverront aussi au

Général; deux fois par an, des lettres où, laissant de côté tout respect humain, toute considération particulière, ils détailleront toutes choses, etc. »

Ces lettres sont envoyées en janvier au Général, et en janvier et juillet aux Provinciaux.

En outre, ainsi que nous l'avons déjà dit, chaque Jésuite doit se faire l'espion des autres. Ceux qui se refusent à la délation sont plus sévèrement punis que les coupables; et les confesseurs la prescrivent comme un cas de conscience. Nul doute que le confessionnal ne soit aussi un des moyens qu'emploie l'inquisition jésuitique. Le Général, suivant les Constitutions, ne peut chasser de l'Ordre un Profès qu'avec l'assentiment du Pape. Mais rien n'est plus facile au Général que d'obtenir cette permission en motivant son arrêt; d'ailleurs, ces mêmes Constitutions lui donnent le droit d'envoyer chacun de ses subordonnés, même un Profès, dans tel lieu qu'il lui plaira et pour un temps déterminé *ou indéterminé*. Ceci ressemble fort à un exil, et peut-être à quelque chose de pis; il y a des pays si lointains, où l'air est si malsain, le sol si peuplé de périls, qu'on n'en revient jamais! Pourtant, il paraît que quelquefois les Pachas de la Société se sont soustraits, du moins pour un certain espace de temps, à la puissance du Sultan de Rome. Cette idée nous est venue en lisant ce passage d'un ouvrage curieux du Père J. Mariana. Ce passage est si édifiant à l'endroit de la Compagnie, justement parce qu'il est écrit par un de ses membres, que nous n'avons su résister au plaisir de le citer en entier.

« Quelque faute, dit Mariana, qu'un des membres de la Société ait commise, pourvu qu'il ait beaucoup d'audace et de ruse, et sache voiler sa conduite, l'affaire en demeure là. Je ne parle pas *des crimes les plus grossiers* dont on pourrait faire un *dénombrement assez grand*, et qu'on *dissimule*, sous prétexte qu'il n'y a pas de preuves suffisantes, *ou de peur que cela ne fasse du bruit et ne nuise à l'Ordre*. Car il semble que tout notre gouvernement n'ait d'autre but que de cacher les fautes, comme si, malgré ces cendres vaines, la présence du feu ne devait pas tôt ou tard se trahir au moins par de la fumée. Si l'on sévit, c'est sur de pauvres hères qui n'ont ni force en eux-mêmes *ni appui extérieur; nous en avons assez d'exemples*. *Les autres* feront de très-

grands maux sans qu'on touche seulement à leur robe. Un Provincial ou même un Recteur renversera tout, violera les règles et les Constitutions; tout le châtiment qu'il peut s'attirer après quelques années, c'est qu'on lui ôte sa charge; et encore, *le plus souvent on rendra sa condition meilleure.* Connaît-on quelque supérieur qui ait été puni pour ces sortes d'excès? Pour moi, je n'en ai aucune connaissance.... *Parmi nous les bons sont affligés et même* MIS A MORT, *sans cause ou pour des causes très-légères, parce qu'on est assuré qu'ils ne résisteront pas. On en pourrait rapporter plusieurs exemples fort tristes. Quant aux méchants, on les supporte parce qu'on les craint!* (1) »

Ne voilà-t-il pas un précieux tableau de cette Société que l'on nous a représentée comme si unie, comme si bien gouvernée? et ce tableau c'est un de ses membres qui l'a tracé.

Au reste, peu nous importe que la Société de Jésus se déchire de ses propres mains; ou plutôt béni soit Dieu si elle se déchire elle-même! Quand les loups se dévorent les uns les autres, les forêts sont moins dangereuses. Quelques mots à présent sur les principes et la morale des Jésuites, quoique à vrai dire les faits que nous allons raconter suffiraient à eux seuls pour faire juger de ces principes et de cette morale.

Les Jésuites, dans ce qu'on peut appeler leur charte et leur code, laissent déjà deviner, soit par le texte principal lui-même, soit par les notes du texte surtout, qu'ils ne doivent guère tenir compte ni de la loi civile, ni même de la loi religieuse; qu'ils attachent à l'idée du juste ou de l'injuste une signification, ou plutôt des significations toutes différentes de celles qu'en ont les autres hommes. L'*Institutum* ordonne aux membres divers de la Société de Jésus de se consacrer entièrement aux intérêts de cette Société; mais c'est encore avec une certaine pudeur que ces règles étranges sont établies. Les *Monita secreta*, ou instructions secrètes des Jésuites, disent franchement qu'il ne faut reculer devant aucun moyen pour obtenir ce qui est utile à la Compagnie, ou pour détourner ce qui lui serait nuisible (2).

(1) *Des maladies de la Société de Jésus*, par le Père JEAN MARIANA.

(2) Voyez les *Monita secreta* ou Instructions secrètes de la Compagnie de Jésus.

Nous citerons au hasard quelques-unes des prescriptions renfermées dans les *Monita secreta* :

« Il ne faudra pas que les nôtres, lorsqu'ils viennent de s'établir, achètent quelques biens, ou s'ils le font, que ce soit par des prête-noms fidèles, afin que notre pauvreté paraisse au grand jour. Ces biens, s'ils sont voisins de l'établissement, devront être assignés par le Provincial à des établissements éloignés ; cela devant aussi empêcher les princes et les magistrats de s'assurer des revenus de la Société. »

« Il faut tirer toujours des veuves le plus d'argent que faire se pourra. On leur parlera incessamment de nos besoins. »

« Le Provincial seul saura ce que chaque province possède. Le Général seul ce que contient le trésor de Rome : pour tous les autres que ce soit un mystère sacré ! »

« On gagnera surtout les princesses et grandes dames par les femmes de leur service, dont on recherchera l'amitié de toutes manières; car par elles on aura entrée dans la famille, même pour les choses les plus cachées. »

« Il faut gagner surtout les favoris des princes et leurs domestiques, par des présents, etc. »

« Il sera à propos de prendre de l'argent de quelques personnes à intérêt annuel, et de le placer ensuite à plus gros intérêts... La Compagnie pourra négocier aussi avec utilité sous le nom des marchands riches qui nous seront liés. »

« Que les nôtres aient dans chaque lieu où ils s'établiront un médecin fidèle à la Compagnie, qu'ils recommanderont auprès des malades et exalteront par-dessus les autres. Ce médecin, à son tour, recommandera les nôtres par-dessus les autres religieux, et nous fera appeler de préférence au lit du malade. »

« Que l'on apprenne aux femmes qui se plaindront des vices de leurs maris qu'elles peuvent leur soutirer en secret de l'argent, qu'elles offriront à Dieu pour l'expiation des péchés de leurs époux. »

Après avoir dit qu'il faut chasser de la Compagnie ceux qui ne voudront pas faire tout ce qui peut lui être utile, quand même ce serait une action honteuse ou criminelle, les *Monita secreta* ajoutent :

« Comme ceux que l'on aura chassés de la Société sont instruits de quelques secrets, et qu'ils peuvent nuire, il faudra s'opposer à leurs efforts de cette façon : on leur fera jurer, avant leur sortie, qu'ils ne diront ni n'écriront rien de désavantageux pour la Société. On leur en fera écrire et signer la promesse. Cependant leurs anciens Supérieurs auront gardé par écrit leurs inclinations mauvaises, leurs défauts et vices, qu'ils auront découverts et confessés, suivant la coutume de la Compagnie. On se servira de tout ceci auprès des princes et des prélats pour leur nuire. »

« Il faut attirer les jeunes gens à la Compagnie par des présents, des flatteries, par des exhortations, par des menaces de l'enfer et de la damnation éternelle, etc. »

« Si quelqu'un de nos confesseurs reçoit d'une personne étrangère l'aveu d'une faute honteuse commise avec une personne de la Société, il n'accordera l'absolution que lorsqu'on aura nommé le complice. »

« Si deux membres de la Société pèchent charnellement entre eux, celui qui avouera le péché restera dans notre Société, dont l'autre sera renvoyé, etc. »

« Si quelqu'un des nôtres a une espérance certaine d'obtenir un évêché ou toute autre dignité ecclésiastique, outre les vœux ordinaires de la Société, *on le forcera* d'en prêter un autre, à savoir qu'il pensera et parlera toujours bien de l'Ordre, qu'il n'aura pour confesseur qu'un membre de la Société de Jésus ; en un mot qu'il ne prendra aucune résolution importante en quoi que ce soit sans avoir pris conseil de la Compagnie. »

« Les confesseurs et prédicateurs prendront garde de se mettre mal avec les religieuses... Ils tâcheront, au contraire, de gagner l'amitié des abbesses et supérieures, qui leur procureront le moyen de recevoir au moins les confessions des sœurs... Ces abbesses, riches et nobles ordinairement, peuvent, tant par elles-mêmes que par leurs parents et amis, être très-utiles à la Société. Ainsi, par cet intermédiaire, on ferait peu à peu connaissance et amitié avec les principaux des villes. »

« Il ne sera pas peu avantageux pour nous d'entretenir secrètement et prudemment les divisions et querelles qui peuvent exister entre

les princes et les grands, même si cette manœuvre devait causer la ruine des deux partis. »

« Il faudra aspirer aux prélatures, abbayes, canonicats et simples cures; même au siége apostolique, surtout si le pape devenait prince temporel de tous les biens. C'est pourquoi, il faut par tous les moyens étendre, mais prudemment et secrètement, le pouvoir temporel de la Société. »

« Que s'il n'y a pas d'espoir d'arriver à ce but, et lorsqu'il est impossible d'empêcher le scandale, il faudra changer de politique suivant l'époque, et exciter les princes, par le moyen des nôtres qui se sont insinués près d'eux, à se faire la guerre. Par là on en appellera à notre Compagnie, comme au pouvoir qui peut balancer les autres, les modérer, les réconcilier et faire jouir du bienfait de la paix; par là aussi la Société se verra du moins récompensée en riches bénéfices et grandes dignités.... »

La conclusion des *Monita secreta* nous a surtout paru sublime.

« Enfin... la Société fera tous ses efforts pour inspirer la terreur à ceux qui n'auront pas voulu lui accorder leur affection. »

Nous savons bien que les Jésuites s'inscrivent en faux contre les *Monita secreta*; mais nous allons maintenant donner quelques autres citations de livres sur lesquels ils ne peuvent élever aucune chicane, ces livres ayant été écrits par leurs plus célèbres Pères.

Et d'abord qu'on fasse bien attention à cet article des lois de la Société :

« Nul membre de la Compagnie de Jésus ne peut publier un ouvrage qu'après l'avoir préalablement soumis à trois examinateurs au moins, délégués par le Général. »

Donc tout ouvrage publié par un membre de la Compagnie est avoué et adopté par elle si l'auteur n'en est pas renvoyé, punition qu'il aurait encourue en ne se soumettant pas à la censure établie par le code jésuitique. Donc les Jésuites ne peuvent pas se débarrasser, comme ils l'ont souvent essayé, d'un importun ou dangereux fardeau, en le jetant sur les épaules d'un seul membre de l'Ordre. Il est important de bien se pénétrer de ceci.

Les échantillons que nous allons donner de la morale des bons Pères, nous les avons recueillis dans les ouvrages de leurs plus célèbres casuistes. On a dit des casuistes en général, que c'étaient des avocats spirituels qui apprenaient à leurs clients la science de chicaner avec Dieu; le lecteur verra que les casuistes Jésuites enseignent, eux, le moyen de se moquer de Dieu comme des hommes. Grâce à leur morale en effet, on peut violer la loi religieuse, comme la loi civile, les commandements divins, comme les principes naturels, et cela, sans remords. Nous pourrions en donner une foule d'exemples. En voici quelques-uns.

LES JÉSUITES EXCUSENT LE VOL.

Cela résulte évidemment de la doctrine professée par les PP. Lessius, Bauny, Amicus, Escobar, etc. « Les serviteurs ne font pas un péché mortel en dérobant à leurs maîtres ce qui se boit et ce qui se mange, pourvu qu'ils consomment eux-mêmes ce qu'ils ont dérobé. Un religieux ne pèche pas en prenant *ce qu'il croit* que son Supérieur lui aurait donné (1). » Quelle latitude accordée aux mauvaises natures!

« Un fils employé par son père peut prendre ce que le père lui refuse (2). »

« Un cabaretier peut mêler de l'eau à son vin, pourvu qu'alors le prix soit celui qui est juste. »

« Un tailleur en achetant du drap pour quelqu'un peut retenir à son profit l'argent du bon marché. »

« Un boucher peut vendre à faux poids, si le prix de la viande est mal fixé (3). »

« Un courtisan qui est en faveur auprès du chef de l'état peut acheter une dette à bas prix, alors qu'il sait qu'il se la fera payer en entier (4). »

Tout cela est-il concluant? Il est vrai qu'un des casuistes cités termine en disant « que ces choses ne doivent pas être dites à tous à cause du danger. » Aveu tardif! ou plutôt aveu précieux, en ce sens qu'il démontre

(1) LESSIUS, *De just. et jur. lib.* livre 2, pag. 118.
(2) ESCOBAR, T. 1. Examen 10, pag. 138. Le Père Bauny est du même avis.
(3) AMICUS, *De just. et jure disp.*
(4) FILLIUTIUS, T. 2, traité 35, pag. 457.

jusqu'à la dernière évidence que les Jésuites eux-mêmes, honteux de leur morale, ne la regardent que comme un moyen qu'ils doivent seuls employer, eux ou leurs créatures!

LES JÉSUITES EXCUSENT LES VICES ET LA DÉBAUCHE.

« Il n'y a pas péché à dire en soi : Si l'adultère n'était pas un péché, je le commettrais (1). » Filliutius ajoute même que ceci s'étend jusqu'aux religieux.

« Il n'y a pas péché grave à boire et manger jusqu'à vomir, même avec l'intention de commettre le péché (2). » D'autres casuistes professent que l'on peut s'enivrer journellement si cela est nécessaire à la santé ; mais, ce qui est plus grave et ce qui se trouve en complet désaccord avec nos lois, c'est que les Jésuites prétendent *que les suites de l'ivrognerie ne sont pas péché!...* Quoi! votre absolution est acquise à l'assassin parce qu'il était ivre en commettant son crime? Mais nous verrons tout à l'heure cette absolution accordée à des meurtriers qui n'auront même pas l'excuse de l'ivresse.

« Dire ou écouter des *saletés*, en conversation ou par curiosité; montrer son corps nu ou regarder une autre personne à l'état de nature; aller gorge et cuisses découvertes, tout cela est péché véniel, même lorsqu'il y a différence de sexe, pourvu qu'on soit éloigné, et qu'on ne regarde que peu de temps (3). »

« Les fiancés, suivant Escobar, peuvent s'attoucher lubriquement pourvu qu'il n'y ait point fornication complète. « Sanchez ajoute même que cette restriction n'est pas de règle, pourvu que l'action ait quelque excuse, comme, par exemple, de la part du fiancé, le désir de prouver *qu'il n'est pas d'une humeur maussade !* »

Suivant le Père Bauny, « il n'est indispensable de séparer les maîtres et les servantes, les cousins et cousines qui habitent ensemble et qui pèchent charnellement, que lorsque le péché se commet journelle-

(1) Emm. Sa. *Verum peccatum*, pag. 560.

(2) Escobar dans son *Traité*. 2me Examen, pag. 298.

(3) Filliutius, *Traité des mœurs*. T. 11, c. 10, pag. 325. Ce casuiste ayant dit qu'on pécherait si on regardait ou si on se découvrait les parties sexuelles, Escobar le redresse et dit que cette exception n'est pas *absolument nécessaire*.

ment ; mais s'il n'a lieu que par intervalles comme une ou deux fois par mois, et que d'ailleurs les pécheurs ne puissent se séparer sans grande incommodité, on doit les absoudre. »

« Il est permis, dit Molina (dans son livre *Des choses qu'on peut faire justement*), de louer une maison à des femmes publiques, même lorsqu'on sait l'usage qu'on doit faire de la chose louée. » C'est aussi l'opinion soutenue par Escobar. Sanchez et Emmanuel Sa (ce dernier dans ses *Aphorismes de la confession*) soutiennent, d'après Ledesma, qu'on peut sans péché servir une concubine ou lui aider, comme à préparer le lit, etc. Tout ceci est ridicule ou dégoûtant. Mais voici qui devient infâme :

« Un fils peut, sans péché, rendre des services à la concubine de son père ; une fille peut préparer la couche de la maîtresse de son père (1) ! » Sans doute la même chose existe pour l'amant de sa mère?... N'est-ce pas hideux? Et quelle vergogne reste à ceux qui professent une pareille morale et qui osent en écrire les abominables préceptes?

LES JÉSUITES PRÊCHENT LE MÉPRIS DES LOIS.

« Un juge peut recevoir de l'argent d'un individu qui comparaît ou doit comparaître devant son tribunal ; et s'il court quelque danger en faisant ce qu'on lui a demandé, il n'est même pas tenu à restitution (2). » Est-ce clair? Escobar va pourtant plus loin, comme toujours, et dit franchement qu'un juge qui a reçu de l'argent pour qu'il soit favorable à une des parties ne pèche pas contre la justice. Comment, après cela, un magistrat ose-t-il se montrer favorable aux Jésuites? Nous aimons à croire que le membre du parquet qui portait la parole dans un procès récent (l'affaire Affnaër) n'a jamais lu Escobar.

Emm. Sa professe « qu'un Religieux ne peut pas être puni pour avoir fait un faux témoignage devant un juge séculier. »

Le Père Bauny (chapitre 13, page 201, de son livre) pose cette question :

(1) HURTADO, *apud Diana*, partie 5, pag. 435.

(2) LAYMAN, Traité 4, livre 8.



« A mon instigation, un soldat brûle la grange de mon voisin, tue mon ennemi, ou commet toute autre action préjudiciable à quelqu'un. Le soldat doit une réparation (1); mais il ne peut la donner. Suis-je tenu de réparer le mal qu'il a causé? Je réponds : « Non! » car ce qu'il a fait, il l'a fait pour m'obliger; mais rien ne l'y forçait que sa bonne volonté, sa douceur (la douceur d'un meurtrier et d'un incendiaire!) et sa facilité d'esprit! Moi je l'ai prié de faire cela, comme on demande une faveur, etc. »

Sanchez dit tout simplement dans le chapitre XVI de son premier livre « que celui qui sait qu'une action est un crime, mais qui ignore qu'en la commandant on commette un péché, celui-là est excusable et doit être excusé! »

LES JÉSUITES NE RESPECTENT PAS PLUS LA LOI RELIGIEUSE.

Voici un merveilleux raisonnement de Filliutius :

« Les ecclésiastiques ne pèchent pas en allant aux spectacles, lorsque leur présence n'y cause pas de scandale. Or, et d'après Sanchez, ajoute le casuiste, le scandale n'arrive jamais de notre temps, parce qu'on est accoutumé à les y voir aller très-souvent. Donc les ecclésiastiques ne pèchent pas en allant aux spectacles. »

C'est aussi notre opinion; mais est-ce celle de monseigneur l'archevêque de Paris? Nous en doutons vraiment, et pourtant monseigneur est, dit-on, l'ami des Révérends Pères. Escobar dit « qu'il n'y a pas grand mal à ce que les femmes et même les religieuses donnent beaucoup d'attention à leur toilette. » Nous sommes assez disposés à penser comme lui; mais lorsqu'il prétend avec Sanchez « qu'il n'y a que péché véniel à prêcher, célébrer la messe, administrer les sacrements, par vaine gloire, » lorsque quelque autre de ses confrères ajoute encore « qu'un prêtre peut célébrer la messe en sortant des bras d'une courtisane, » nous nous demandons ce que c'est que la religion suivant les Jésuites, et ce qu'ils y voient de saint et de sacré?

(1) Nous avons vu pourtant tout à l'heure qu'un juge qui a reçu de l'argent pour rendre un arrêt injuste n'est pas même soumis à la restitution. C'est que, peut être. les *hommes noirs* sentaient qu'il leur fallait ménager un juge plus qu'un soldat.

Suivant Escobar, on satisfait à l'obligation d'ouïr la messe même lorsqu'on ne va à l'église que pour regarder les femmes avec un désir impur !

Le Jésuite Mascarenhas, dans un livre approuvé par son Général et adopté par tout son Ordre, dit « que tout le monde peut communier le jour où l'on s'est souillé, et que, bien loin d'y mettre obstacle, il faut exhorter à le faire, quoique l'Église le défende. » Et il étend cette règle jusqu'aux prêtres.

Bauny, d'après Sancius, est d'avis qu'un prêtre peut célébrer la messe le jour même où il s'est souillé d'un crime et des plus grands !

Filliutius déclare que celui qui s'est fatigué à quelque chose comme *à poursuivre une fille* n'est nullement tenu de jeûner.

Le P. Annat proclame que celui qui n'a aucune pensée de Dieu ni de ses péchés n'est pas coupable en péchant.

D'après le P. Bauny, le confesseur doit absoudre, quand même il serait à présumer que le repentir n'est qu'au bout des lèvres, et qu'on ne doit pas même refuser l'absolution à ceux qui sont dans des péchés d'habitude contre la loi de Dieu, de nature et de l'Église, quoiqu'on n'y voie aucune espèce d'amendement, et lors même que le pénitent avouerait que c'est l'espoir de l'absolution qui a fait commettre le péché. Le P. Caussin, amplifiant là-dessus, dit que « sans cela le confessionnal resterait désert et que le pécheur n'aurait plus d'autre ressource qu'une branche d'arbre et une corde. »

On sait quel parti les Jésuites ont toujours tiré de la confession, et on voit dans quel dessein leurs confesseurs sont de si facile composition avec le pénitent !

Voici encore un exemple éclatant de la manière dont les Révérends Pères savent dénouer les liens de la discipline religieuse, que nous trouvons dans la *Pratique selon l'école de la Société de Jésus.*

Les canons ecclésiastiques prononcent la peine d'excommunication contre tout religieux qui, sans permission expresse, quitte les habits de son Ordre. Cependant les Jésuites lèvent la défense en disant qu'un religieux peut le faire lorsqu'il a pour motif une chose honteuse ; comme *s'il va filouter*, ou *s'il se rend incognito dans un lieu de débauches*, avec l'intention de reprendre bientôt sa robe !...

N'y a-t-il pas là de quoi souiller l'âme la plus pure?

La religion du Christ est surtout une religion d'amour :

« Aimez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même; voilà toute ma loi! »

A ces paroles sublimes voici ce qu'opposent ceux qui s'appellent pourtant les Compagnons de Jésus :

« Je crois qu'il n'y a que péché véniel à ne pas aimer le prochain (1). »

Escobar, toujours plus tranchant, décide tout bonnement qu'on peut haïr quelqu'un de tout son cœur sans commettre un bien grand péché!

Emmanuel Sa ajoute à ceci qu'on peut désirer la mort d'un ennemi, pourvu que ce soit pour éviter le mal qu'il peut vous faire. Nous voici bien loin de la morale du Christ et de celle de saint Augustin, qui a dit : « Aimez, et puis faites ce que vous voudrez (*Dilige et fac quod vis!*) »

Disons, en passant, que les Jésuites se sont toujours montrés les adversaires du célèbre et saint évêque d'Hippone.

Si les Jésuites prêchent si peu l'amour du prochain, en revanche, ils ne s'occupent guère de l'amour qu'on doit avoir pour Dieu lui-même. A cette question : Quand devons-nous aimer Dieu?—Une fois par an, répond Hurtado de Mendoza. — Tous les trois ou quatre ans, dit le père Coninch. — Tous les cinq ans, dit Henriquez. — Les jours de fête, assurent ceux-ci. — A la mort seulement, reprennent ceux-là, Suarez à leur tête!

Certes, le Dieu des Jésuites est un père bien indulgent ou bien indifférent pour ses enfants!

Nous avons gardé pour dernier trait quelque chose de vraiment effroyable :

Suivant Emm. Sa, Escobar, et leurs lugubres confrères, un frère peut désirer la mort de son frère, un fils la mort de son père, comme ils peuvent se réjouir de leur mort, si l'espoir et la joie ont pour cause

(1) Le Père Bauny en sa *Somme*, chap. 7, pag. 81.

non pas la mort elle-même, mais l'héritage qui en est la suite! Que peut-on dire de plus? Ceci encore peut-être : Une mère (une mère!) peut désirer la mort de sa fille, si l'enfant est cause que son mari la maltraite, ou seulement si la mère ne peut espérer de la marier, à cause de ses imperfections de corps ou d'esprit (1)!...

Enfin, — et c'est dignement conclure! — Étienne Fagundez, dans son *Traité sur les commandements de Dieu* (t. I, liv. I, chap. XXXVI), ordonne aux enfants chrétiens d'accuser leurs pères du crime d'hérésie, quand même ils sauraient que pour cela ceux-ci seront mis à mort et brûlés vifs!...

Arrêtons-nous, arrêtons-nous ici!

LES JÉSUITES AUTORISENT LE DUEL, ET PERMETTENT MÊME LE MEURTRE.

Cette proposition doit pleinement ressortir de ce qui va suivre :

Le duel est chose permise, dit Filliutius (tome XI), en tant qu'il a lieu pour défendre l'honneur. Suivant Escobar, un gentilhomme peut accepter un duel, si en le refusant il courait risque de perdre l'honneur *ou quelque charge!* Quant au meurtre permis, autorisé, ordonné presque, les autorités jésuitiques abondent; nombreux sont les casuistes de la Compagnie, qui admettent le meurtre comme un simple accident, comme un acte légitime parfois!... Escobar, en les résumant tous, dit qu'on peut tuer *quiconque* va vous nuire, à vous ou aux vôtres, pense à vous nuire, ou seulement semble disposé à vous nuire. Et cette permission de tuer ainsi est accordée même aux religieux!

Vous doutez de ce que nous avançons; eh bien, lisez! Nous copions :

« Une femme de basse condition se vante d'avoir couché avec un religieux; celui-ci (un religieux!) peut la tuer, dit Caramuelfand, cela étant. »

Le *cela étant* nous paraît prodigieux surtout!

« Il est permis à un religieux (toujours un religieux!) de tuer un

(1) Le même, dans l'ouvrage déjà cité, chap. VI, pag. 46.



calomniateur qui menace de produire de grands crimes contre lui ou sa religion; cela lui est permis surtout lorsqu'il n'a aucun autre moyen de se défendre, comme en effet il n'y en a pas d'autre, si l'accusateur est prêt à formuler et à soutenir son accusation publiquement et devant les autorités, à moins qu'on ne le tue sans lui en donner le temps. »

Et dans quel ouvrage croyez-vous que nous ayons puisé cette citation? Dans l'ouvrage d'un Jésuite qui fait autorité parmi les bons Pères (1). Le même auteur ajoute plus loin « Que la charité fait un devoir au religieux de ce meurtre, si son infamie doit être suivie de celle de tout son Ordre!... »

Le Jésuite Amicus dépasse Escobar, cette fois :

« Un religieux, dit-il, peut et doit tuer l'homme capable de nuire à lui ou à sa Religion, seulement s'il croit que cet homme en a l'intention! »

Selon Molina, on peut tuer un homme pour sept écus, encore qu'il s'enfuie. Tannerus, Escobar, Bécan, Réginaldus, étendent ce privilége aux ecclésiastiques.

Le meurtre, enfin, paraît aux moralistes de la Compagnie une chose si simple, que Layman affirme que si on a promis dix écus à un meurtrier pour qu'il tue quelqu'un, il faut les lui payer sans en rabattre un denier; mais seulement après qu'il aura exécuté les conditions du marché qui lui ont été imposées!...

Et pensez à tous ceux que vous pouvez ainsi tuer ou faire tuer : *quiconque*, vous dit Escobar! QUICONQUE!!

Quoi donc! même un frère, même un père? Et à cette question, qu'on ne peut faire qu'en frémissant d'horreur, le Jésuite vous répond avec ses professeurs de morale Busembaum et Discastillus :

« Oui, même un frère, même un père. »

Citons, sans quoi on ne nous croirait pas, peut-être :

« Est-il permis à un fils de tuer son père, lorsque celui-ci est proscrit? — Un grand nombre d'auteurs (de la Compagnie de Jésus, bien entendu!) soutiennent qu'il le peut, si ce père est nuisible à la Société.

(1) AMICUS, *De just. et jure disp.* 36, sect. 5.

Et je suis du sentiment de ces auteurs. » Ainsi s'exprime le père Discastillus, dans son livre qui, par une effroyable ironie sans doute, porte pour titre : *De la justice et du droit.*

Et ce monstrueux autel élevé au meurtre, Molina vient le couronner dignement. Il veut qu'on ne soit pas même arrêté par la crainte que l'homme qu'on va frapper soit alors en état de péché mortel, et, partant, doive être damné (1) !

Maintenant est-il besoin de dire comment les Jésuites regardent la vanité, l'hypocrisie, la calomnie, le mépris même de Dieu? Suivant Escobar, ce n'est qu'un péché véniel *de se vanter d'un crime énorme*, pourvu qu'il n'y ait pas scandale. L'hypocrisie, dit le même, est un péché véniel.

En vérité, mon Père, nous ne pensions pas que vous en diriez autant; et ne découvrez-vous pas ainsi un des secrets du métier?

Quant à la calomnie, non-seulement les Jésuites l'excusent, mais encore ils la recommandent, si elle est employée comme défense pour vous et les vôtres, quand vous et les vôtres appartenez à un Ordre religieux! Pour ce qui est du mépris de Dieu, que nous reprochons aux Révérends Pères de prêcher dans leurs livres, il nous semble que le lecteur sera de notre avis, en lisant dans Escobar, entre autres :

« Qu'on ne méprise Dieu que lorsqu'on croit tenir de soi-même ce qui nous vient seulement de Dieu ; » — qui peut croire cela? « lorsqu'on veut le faire croire aux autres ; » — mais les autres seraient par trop crédules ! « Quand on souhaite de les devoir non à Dieu, mais à soi-même. » — Voyez donc le beau désir ! « Lorsque enfin on est fâché de l'avoir reçu de Dieu. » — En vérité?

Ceci excepté, on ne peut mépriser Dieu suivant les Jésuites : et l'on voit que les exceptions sont bien peu de chose, et qu'il reste encore beau champ aux libres allures du mépris de Dieu!...

Devons-nous parler des RESTRICTIONS MENTALES?

C'est un sujet déjà bien usé ; tout le monde sait quel est le talent des Jésuites pour faire du jour la nuit, pour paraître avoir dit blanc,

(1) Voyez l'ouvrage de MOLINA. Tr. 3. D. 13. N. 1, pag. 1762.

lorsqu'ils ont dit noir. D'Emmanuel Sa, qui nous apprend que des serments comme ceux-ci : « Sur ma conscience, sur ma foi d'honnête homme, de chrétien, » ne lient aucunement, au Père Moullet, qui dans notre siècle a osé dire : « Qu'il regarde *comme probable* qu'un homme qui a séduit une vierge n'est tenu à aucune réparation, si le crime est resté absolument secret (1) ; » depuis Sanchez, qui a trouvé moyen d'escamoter la conscience, jusqu'au Père Loriquet, qui a bien tenté d'escamoter l'empereur Napoléon (2), les choses n'ont pas changé dans la trop fameuse Compagnie. On peut donc croire qu'aujourd'hui comme jadis, les Jésuites professent :

Avec Sanchez, « que le serment n'oblige pas, si en le prêtant on n'avait pas l'intention de le tenir ; que d'ailleurs pour qu'il n'oblige pas on n'a qu'à ajouter après les mots : « Je jure que je ferai cela, » ceux-ci : « Si j'y suis obligé dans mon serment (3) ! »

Avec Tambourin, « que l'on n'est pas obligé par le serment, *si on doute* seulement qu'en le prêtant on ait eu l'intention de s'obliger. »

Avec presque tous les écrivains de la Compagnie, « que l'on peut mentir même à son confesseur, en répondant tout haut à sa question : qu'on n'a pas commis le péché dont il parle ! Et en ajoutant tout bas : *aujourd'hui*, » etc., etc.

Les casuistes de la Société donnent même une recette pour que le pénitent n'ait pas trop à rougir devant son confesseur, et sans doute aussi pour que la pénitence soit légère et qu'elle ne le dégoûte pas du

(1) Voyez le *Compendium* à l'usage des Séminaires, par l'abbé Moullet. Strasbourg, 1843.

(2) Tout le monde sait que ce brave Jésuite avait fait, sous la restauration, pour Monseigneur le duc de Bordeaux une histoire de France où, entre autres faits singulièrement travestis, on voyait *le lieutenant-général marquis de Buonaparte* commander de 1795 à 1814 les armées de sa majesté Louis XVIII. Les Jésuites nient le fait, et maintenant on ne peut le prouver ; le dernier exemplaire de l'édition où se trouvait cette burlesque parodie de la grande épopée impériale a disparu de la Bibliothèque royale, *on ne sait par quel hasard.* Le Père Loriquet vient de mourir à Saint-Acheul (avril 1845). Que la terre lui soit légère, quoique bien lourde ait été pour notre jeune mémoire son livre de l'histoire de France, qui nous fut imposé jadis au collége.

(3) Sanchez, *Op. morb.* livre III, pag. 49. Un chapitre presque entier de ce livre est consacré à des formules de semblables serments qui n'obligent pas suivant l'auteur.

confessionnal. Cette recette, qui nous semble merveilleuse, consiste à se choisir deux confesseurs, à chacun desquels on ne dira que la moitié de ses péchés !...

Ici se place naturellement une histoire de confession qui nous a paru mériter la peine d'être recueillie. Ce sont les Révérends Pères qui l'ont publiée; et un d'entre eux, celui-là même qui joue dans l'histoire le rôle du confesseur-escamoteur, en fit, dans le temps, l'objet d'une *conférence* aux religieuses de la Visitation de la rue Saint-Antoine, à Paris. Voici l'histoire :

Un homme de haut rang, qui avait fort scandalisé son prochain par le spectacle de ses débauches sardanapalesques, était à l'article de la mort, et déclarait vouloir mourir comme il avait vécu. On avait vainement essayé de l'amener au moins au repentir final. Le moribond, fort honnête homme d'ailleurs, jurait aussi haut qu'il le pouvait à tous ceux qui lui parlaient de pénitence et de confession qu'il voulait trépasser entre les bras de ses maîtresses et le front couronné de roses; en vain sa famille lui avait-elle dépêché les moines les plus experts dénicheurs de consciences timorées et les plus illustres prélats, les plus galants abbés et les plus saints prêtres; rien n'y faisait. Un confesseur Jésuite alors se présente : le mourant lui tourne le dos à la première vue.

— Eh! mon fils, dit le bon père, je viens seulement pour vous distraire et non pour vous confesser. Ne voulez-vous pas causer un instant avec moi?

— Causer, mon Révérend? si fait. J'y consens volontiers.

— Causons donc! c'est tout ce que je demande. Quant à votre confession, je m'en soucie bien vraiment!...

Et voilà le Jésuite et le pécheur endurci qui se mettent à parler de la ville et de la cour, du beau temps et de la pluie. Tout en causant, notre Jésuite, d'un ton badin, demande au grand seigneur mourant s'il ne voudrait pas échanger, à cette heure, la masse de ses péchés contre un nombre égal de bonnes œuvres.

— Si parbleu! répond le grand seigneur en riant; j'ai même toujours désiré être un saint; mais je n'ai jamais eu le courage d'essayer de la sainteté.



— Eh bien! mon fils, le troc dont je parle, je vous le propose.

— Comment? vous voulez?...

— Que vous arriviez dans l'autre monde avec ma petite provision de bonnes œuvres!

— Et que je laisse dans celui-ci mon lourd bagage de péchés sur vos épaules? Oh! ce serait admirable!

— Essayez-en, mon fils!

— Essayons-en, mon père!

Sur ce, le mourant frappe en riant aux éclats, et en signe de marché conclu, dans la main du confesseur, qui lui donne l'absolution et bientôt se retire. Quelques minutes après, le moribond, qui rit toujours, voit revenir le bon Père près de son lit.

— A propos, dit ce dernier, j'ai pris vos péchés, c'est une affaire terminée. Mais, comme je ne veux pas les garder, il faut que vous m'en donniez fidèlement le compte, pour que je m'en puisse décharger.

— Ceci est trop juste, mon Révérend, répond le grand seigneur, qui commence à défiler un gigantesque chapelet de péchés, dont le moindre grain était bien capable de faire enfoncer une âme jusqu'au fond de l'éternel abîme. A chaque révélation, le confesseur remuait les épaules d'un air dolent, et le pénitent riait d'un meilleur cœur.

Quand la confession fut enfin terminée, le Jésuite administra le viatique au grand seigneur, qui mourut bientôt fort gaiement, sinon très-saintement; mais qui n'en fut pas moins bien reçu dans le ciel, ainsi qu'il revint l'apprendre au révérend Père, grâce aux mérites de ce dernier, dont il avait été regardé comme légitime porteur; ce fut du moins ce qu'assura le Jésuite dans un sermon qu'il prêcha à l'occasion de cette étonnante conversion, laquelle fit un honneur infini à la Compagnie, et à bon droit! Un de ses membres avait pu faire ce à quoi avaient renoncé moines et prélats; à savoir, escamoter une confession à un pécheur endurci, une âme à Satan, et une entrée du ciel à saint Pierre..... (1)

N'avons-nous pas déjà dit que les Jésuites savaient tirer un excellent

(1) Voyez dans la *Morale pratique* d'Arnaud les détails de cette singulière conversion et les preuves de la vérité de cette burlesque histoire.





Les Flagellants de Coïmbre

parti de la confession? Mais ce qui nous paraît le comble de l'habileté, c'est qu'ils ont su tirer parfois un non moins grand profit de leur confession à eux-mêmes, et d'une confession publique encore! En voici un exemple :

Dès l'année 1552, c'est-à-dire dès les premiers temps de l'Ordre, les Jésuites se virent riches et puissants au Portugal. C'était sans doute pour obtenir ce résultat que Rodriguez était resté dans ce royaume, au lieu de suivre François Xavier dans sa mission des Indes. Quoi qu'il en soit, et les Jésuites eux-mêmes l'avouent, la richesse et le pouvoir avaient tellement agi sur les bons Pères, qu'ils avaient, comme dit un de leurs modernes historiens, laissé arracher de leurs cœurs cette fleur de piété qui les avait ornés d'abord; c'est-à-dire en d'autres termes que les Jésuites de Portugal, et notamment ceux du collége de Coïmbre, se livraient avec abandon à toutes les joies mondaines. Le scandale était assez grand pour mettre en danger l'existence de la Société si nouvellement établie. Rodriguez est destitué; un autre Provincial le remplace; le père Godin est nommé Recteur du collége de Coïmbre. Cependant ces changements ne suffisent pas; l'opinion publique s'est tournée contre les bons Pères, il faut, par un grand coup, lui donner une autre direction. Sans doute Emmanuel Godin se rappela le succès qu'avait obtenu le fondateur de son Ordre par ses étrangetés.

Donc, un beau matin, au son des cloches lugubrement ébranlées de l'église des Jésuites, la ville de Coïmbre étonnée vit passer dans ses rues une procession d'hommes de tout âge, nus jusqu'à la ceinture, et armés de disciplines. A chaque carrefour, sur chaque place, le chef de la procession donnait un signal, et aussitôt les disciplines s'élevaient, sifflaient et retombaient sur des épaules ensanglantées. Et, au-dessus des gémissements étouffés, une voix suppliante et lugubre s'élevait, disant à la foule stupéfaite :

« Habitants de Coïmbre, pardonnez-nous le scandale que notre bonheur a pu vous donner (1)! »

Car ces nouveaux *Flagellants* n'étaient autres que les Jésuites de

(1) Nous avons copié dans les écrivains de la Compagnie cette lamentation originale du Père Godin.

Coïmbre. Nous verrons dans l'histoire des bons Pères en Portugal, si la flagellation leur réussit complètement.

Nous n'avons rien dit encore d'une accusation tant de fois renouvelée contre les Jésuites, celle de POUSSER AU RÉGICIDE.

Nous devons en dire quelques mots, avant de clore ce rapide aperçu des lois et des principes de la Compagnie de Jésus :

Aussitôt que les successeurs de saint Pierre voulurent devenir des princes temporels, ils cherchèrent à rabaisser le pouvoir séculier pour rehausser par contre la puissance religieuse. Ils habituèrent donc les peuples à porter leurs regards vers le trône pontifical, par dessus les trônes royaux. Bien des fois ce fut d'une sacristie que partit le premier cri de révolte ; bien des fois ce fut sous une bannière d'église que le peuple marcha à la conquête de ses droits. Les lieux d'asile, presque aussi nombreux au moyen âge que les basiliques, les couvents et les chapelles, et aux portes desquels frappaient en vain les exécuteurs des sentences de la loi, comme ceux des volontés du prince, durent en grande partie leur établissement à cette cause. L'opinion que l'autorité des rois est inférieure à celle du peuple a donc évidemment précédé la naissance de la Compagnie de Jésus. Mais, l'arme déjà forgée, les Jésuites surent l'aiguiser et la rendre terrible, empoisonnée, mortelle. Ils la suspendirent, comme celle de Damoclès, sur la tête des rois; leur histoire nous dira s'ils ne la laissèrent pas tomber parfois.

Un théologien de la Compagnie de Jésus, contemporain d'Ignace de Loyola, le P. Emmanuel Sa fit imprimer, dès 1589, un livre intitulé : *Aphorismes de la confession*, où il soutient que tout membre d'un Ordre religieux rebelle envers son souverain n'est pas pour cela coupable du crime de lèse-majesté, attendu qu'il n'est pas soumis au roi. Un peu plus loin, le même théologien déclare qu'un roi qui abuse de son pouvoir ou qui ne remplit pas ses devoirs, peut être déposé, après qu'on l'aura averti et si cet avertissement ne le fait pas changer de conduite.

Le célèbre cardinal Bellarmin, dans son livre ***De la souveraine autorité du Pape*** (1), professe « que les ecclésiastiques et religieux n'ont pas le droit de tuer les rois, pas plus que le Pape de leur ordonner

(1) Voyez BELLARMIN, *De summa pontificis auctoritate*. T. IV, pag. 180.

pareille action ; mais que, lorsque l'Église, après de paternelles remontrances, a retranché un prince de la communion des fidèles, délié, si cela est nécessaire, ses sujets de leur serment de fidélité, déposé enfin le souverain obstiné dans ses erreurs, c'est à d'autres *qu'il appartient d'en venir à l'exécution.* »

Les Jésuites ne récuseront pas sans doute l'autorité et la sainteté de ce cardinal, pour lequel ils ont demandé la béatification.

Suarez est bien plus explicite encore :

« Il est de foi, dit-il, que le Pape a le droit de déposer les rois rebelles ou hérétiques. Or, un roi ainsi déposé n'est plus souverain légitime ; donc, s'il refuse de se conformer à la sentence pontificale, il devient un tyran, et peut, comme tel, *être tué par le premier venu* (1). » Cela est clair, ce nous semble. Et après cela, il doit paraître assez étrange que des rois puissent protéger les Jésuites, ou seulement les souffrir dans leurs états.

« Le Pape, dit encore Emmanuel Sa, peut ôter la vie corporelle par sa parole ; car au droit de faire paître les brebis est joint celui *de tuer les loups.* »

Princes et souverains, remerciez le Jésuite ! c'est à vous que s'applique la gracieuse expression de *loups !* « Dernièrement, écrivait Mariana au commencement du XVIIme siècle, s'est accompli en France un *exploit insigne et merveilleux*, pour l'instruction des princes impies... »

Sait-on quel est l'exploit insigne et merveilleux que célébrait l'écrivain Jésuite dans son livre *Du Roi?* C'est l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, Jacques Clément, l'éternel honneur de la France, comme le nomme sans honte le livre qui devait plus tard enfanter les *exploits insignes et merveilleux* des Jean Châtel et des Ravaillac !...

Enfin, le P. Varade trouvait un simple péché véniel dans l'assassinat d'un roi. Et sachez-le bien, princes et souverains, ce n'est pas seulement un enfant perdu de l'armée de Loyola qui fait ainsi feu sur vos têtes couronnées, de loin, ou à bout portant : soixante-dix-huit Jésuites ont écrit en faveur du régicide. Ce chiffre ne vous paraît-il pas singulièrement

(1) Suarez, *Défense de la foi.* Livre VI, chap. IV, n°s 13 et 14.

significatif?... Nous ne pousserons pas plus loin ces citations que viendront confirmer successivement les enseignements de l'histoire, lorsque nous aurons à parler de la mort plus ou moins naturelle, de l'assassinat plus ou moins odieux de tel et tel souverain ; crimes nombreux inscrits au cahier des charges dressé depuis trois siècles contre la Société de Jésus.

Ici, une pensée nous saisit tout à coup, et cette pensée, que nous essayerons peut-être de développer plus loin, est celle-ci : que les Jésuites ont contribué par leurs écrits à fonder la souveraineté du peuple. Suarez ne dit-il pas « que, si la chose publique ne peut trouver sa défense que dans la mort du tyran, il est permis au premier venu de le tuer (1). » Mariana ne crie-t-il pas (2) « que c'est une pensée salutaire à inspirer aux princes, de leur montrer que, s'ils tyrannisent leurs peuples en se rendant insupportables par l'excès de leurs vices et l'infamie de leur conduite, ils vivent à telles conditions que non-seulement on peut à bon droit les mettre à mort, mais encore qu'il est héroïque et glorieux de le faire. »

Les plus énergiques tribuns de l'ère révolutionnaire en ont-ils jamais dit davantage? Et c'était là sans doute ce qui inspirait à M. de Montlosier, royaliste fervent, une partie de sa haine si vive contre les noirs enfants de Loyola (3). Les peuples seraient-ils donc ingrats envers les Jésuites? Non! car c'est, bien entendu, dans leur intérêt que les Révérends Pères ont toujours travaillé. Car s'ils ont ainsi jadis exalté les peuples et rabaissé les monarques, c'est qu'ils voulaient forcer ainsi les uns et les autres à s'atteler docilement à leur joug, les premiers par l'affection, les seconds par la terreur. Et cela est si vrai que, de nos jours, les Jésuites sont contre les peuples du côté des rois absolus, et que les véritables amis, les plus éclairés, des gouvernements con-

(1) SUAREZ, *Défense de la foi.*

(2) Dans l'ouvrage qui a pour titre *Du Roi.*

(3) Voyez le *Mémoire à consulter*, par M. le comte de Montlosier. On se rappelle le succès qu'obtint ce livre, publié sous la Restauration par un homme aussi remarquable par son savoir profond que par ses convictions énergiques. M. J. Tastu, actuellement bibliothécaire à Sainte-Geneviève, et dont le nom rappelle celui d'un de nos plus mélodieux poëtes, Mme Amable Tastu.

stitutionnels, des royautés fondées par la volonté des nations, se prononcent désormais hautement contre toute tentative faite pour relever la bannière de saint Ignace de Loyola.

Grâces soient rendues à MM. Thiers, Dupin, Odilon-Barrot et Hébert : le coup que notre chambre des députés vient de frapper (mai 1845) à l'adresse de la noire congrégation aura peut-être pour effet de prévenir la lutte dont nous menace avec un ton de forfanterie peu chrétienne *l'Univers religieux*, organe des Révérends Pères. Espérons aussi que, bien et dûment avertis, les prélats français ne s'obstineront pas plus longtemps à suivre la voie funeste dans laquelle les pousse cette Société que tant d'arrêts condamnent « comme dangereuse pour le maintien de la foi, perturbatrice de la paix de l'Église, et comme faite plus pour détruire que pour édifier ; » ce sont les termes des conclusions données dès 1554, c'est-à-dire dans les premiers temps de l'Ordre, par la faculté de théologie de Paris. Trois cents ans après, le tribunal suprême, adoptant ce jugement, déclarait solennellement, toutes chambres assemblées, « qu'il y a abus dans l'institut de la Société dite de Jésus, dans ses bulles, brefs, lettres apostoliques, constitutions, déclarations, formules de vœux, décrets des généraux et congrégations générales ; que cet institut est inadmissible par sa nature dans tout état policé, comme contraire au droit naturel, attentatoire à toute autorité spirituelle et temporelle, et tendant à introduire, sous le voile d'un intérêt religieux, un corps politique, dont l'essence consiste dans une activité continuelle pour parvenir, par toute sorte de voie, directe ou indirecte, sourde ou publique, d'abord à une indépendance absolue et successivement à l'usurpation de toute autorité, etc.... »

Quelle philippique pourrait jamais égaler cet arrêt en précision comme en énergie?... Avant même qu'il ait été rendu, ses termes avaient été déjà consacrés bien des fois; en Europe seulement la Compagnie de Jésus a été chassée trente-sept fois de divers états. Cependant elle existe toujours, et aujourd'hui, en France, elle a l'audace de faire crier par d'impudents coryphées qu'elle est en état de lutter désormais. On a eu raison de dire « que lorsqu'on tire l'épée contre les Jésuites, il faut jeter le fourreau! » Eh bien, mes Révérends Pères, cette lutte que

vous nous offrez, nous l'acceptons; et que Dieu protége le bon droit; mais, prenez-y bien garde, si vous forcez la France à tirer encore une fois l'épée contre vous, elle ne se contentera plus peut-être de vous souffleter avec le fourreau! Le ciel nous garde pourtant d'égarer la colère de notre pays, même envers les Jésuites, jusqu'à ces hideuses scènes que vous donnez pour l'instruction du monde dans les murs souillés de Lucerne (1)!...

Nous n'avons rien dit du *probabilisme*, cette doctrine particulière à la Société de Jésus, et qui est le fondement de toutes ses doctrines. Nous en parlerons lorsque nous en serons venus à l'époque où le Jansénisme lutta contre le Jésuitisme si vigoureusement avec Arnaud, si spirituellement avec l'auteur des *Provinciales*. Nous compléterons également et peu à peu ce trop rapide aperçu des lois et de la morale des Jésuites, et de l'organisation de leur Société. Disons encore que d'une lettre du Général Aquaviva et d'un article de la trente-huitième de ce que les Révérends Pères nomment leurs *Règles communes*, résulte pour nous la conviction qu'outre les Constitutions, telles que nous les possédons, il en existe d'autres qui sont un mystère même pour la plupart des membres de la Compagnie. Ce que nous savons de l'Institut des Jésuites pourtant suffit pour le faire prendre en suspicion légitime, en grande et salutaire horreur par tout cœur honnête et droit, par tout individu pour qui la vertu, la raison, la liberté, l'honneur, l'amour de la patrie, ne sont pas de vains mots.

Résumons-nous :

La Société de Jésus fut instituée dans le but apparent de venir en aide au pouvoir chancelant de la papauté, et d'aller sous une bannière nouvelle conquérir de nouveaux états au sublime étendard de la croix. Leur bulle d'institution limita leur nombre à soixante; deux ans après, ils obtinrent que leur nombre fût indéterminé. Les chapitres de notre livre qui suivront, démontreront que l'ardeur des Missionnaires Jésuites a toujours eu pour cause unique, non pas la gloire du Christ, mais bien

(1) A l'instant où nous écrivons ces lignes arrive à Paris la nouvelle de la condamnation à mort du docteur Steiger, homme de bien, patriote courageux et dévoué, dont le crime est d'avoir voulu soustraire la Suisse aux tempêtes que lui prépare la Compagnie de Jésus.

l'intérêt seul de leur Ordre. Dans tout le cours de cette histoire on verra que les papes ne se sont jamais guère appuyés qu'avec défiance sur ce bâton qu'on disait fait pour leur main seule et qu'ils ont même fini par briser. On a dit, du reste, que le vœu d'obéissance spéciale au pape, prêté par Ignace et ses disciples, n'avait pour objet que la personne de Paul III, entre les mains duquel il fut prononcé. Mais voici qui tranche la question à cet égard : Les déclarations des Constitutions — et ceci n'a peut-être pas été assez signalé — observent « que *toute l'intention* de ce quatrième vœu d'obéir au pape a été et est encore de le restreindre aux *seules Missions*, et que c'est ainsi qu'il faut entendre les Lettres Apostoliques où il est parlé de cette obéissance à tout ce que le pape ordonnera et quels que soient les lieux où ses ordres prescriront d'aller. » Ainsi qu'on l'a remarqué, il y a donc dans cette partie des déclarations un magnifique exemple des restrictions mentales à l'usage des Jésuites. Par leur vœu, ils promettent d'obéir en tout au Saint-Père, et d'aller partout où il les enverra ; mais, par leurs lois et grâce à leur morale, ils changent ces mots : *obéir en tout et aller partout*, en ceux-ci : obéir en certaines choses et aller en certains endroits. Évidemment cette obéissance spéciale au Saint-Père, jurée par les Jésuites, n'a jamais été qu'un leurre. Nul Ordre religieux n'a montré, ainsi qu'on le verra, moins de respect pour l'autorité pontificale, chaque fois que ses décisions étaient contraires aux intérêts jésuitiques. Un écrivain de la Compagnie, Diana, n'a-t-il pas soutenu, avec l'approbation de ses supérieurs, une opinion contraire aux décisions de trois papes? Un autre, Molina, publie un livre tout rempli d'énormités : le pape qui ose vouloir condamner ce livre est arrêté par les menaces des Révérends Pères.

Chaque fois que le successeur de saint Pierre est dans leurs intérêts, les Jésuites proclament son infaillibilité, et déclarent schismatique, hérétique même, quiconque ne s'y soumet pas ; mais le pape censure-t-il leurs doctrines ou condamne-t-il leurs actes, alors le pape n'est plus infaillible, et s'ils l'osaient, ils diraient qu'il n'est plus pape...

C'est que le Jésuite n'a véritablement pas plus de religion qu'il n'a de patrie ; c'est que son Ordre est sa patrie, et les intérêts de son Ordre sa religion ! c'est que le Jésuite est un être monstrueux !

« Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient plus (*sint ut sunt, aut non sint*), » telle est la fière devise que les Jésuites, parlant d'eux-mêmes, ont gravée en lettres de bronze sur les façades de leurs Maisons. Dans notre France, dans le monde entier, nous le croyons fermement, bientôt de cette audacieuse devise, la moitié sera applaudie par tous, la dernière moitié, ces mots : « qu'ils ne soient plus!... » Qu'on nous pardonne cette prophétique boutade.

La Compagnie de Jésus se compose de six classes de membres, ainsi que nous l'avons dit d'après ses écrivains, ou plutôt de quatre, comme le disent l'Examen général et les Constitutions. Ces quatre classes seraient alors : 1° celle des Novices; 2° celle des Écoliers approuvés; 3° celle des Coadjuteurs Formés; 4° enfin, celle des Profès. Qu'on adopte ce chiffre de quatre ou celui de six, il n'en reste pas moins, suivant nous, une dernière classe de Jésuites dont ne parlent ni l'Examen général ni les Constitutions : cette dernière classe de la Société est celle des Jésuites *Affiliés*, qu'on a désignés tour à tour par les noms de Jésuites de *robe courte*, de Jésuites *in-voto*. Nous ne savons rien ou à peu près sur cette dernière classe de Jésuites, si ce n'est qu'elle existe, et qu'elle est peut-être la plus dangereuse de toutes celles qui forment la Compagnie.

Ceux qui en font partie ne prononcent qu'un vœu, celui « d'être toujours fidèles à la Société et de lui rendre tous les services qu'elle pourra leur demander. » Ce sont les Jésuites eux-mêmes qui nous ont révélé l'existence de cette classe de leur Compagnie, en se vantant de compter parmi leurs membres des têtes couronnées, et entre autres : les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, Sigismond III, roi de Pologne, le cardinal-infant, le duc de Savoie, la mère de l'empereur Rodolphe, la femme de Charles IX de France, etc. (1). Louis XIV, dit-on, mourut Jésuite *in-voto*. Et, sous la Restauration, M. de Puysieux, ci-devant ambassadeur en Suisse, à Naples et en Sardaigne, ministre des affaires étrangères, etc., étant mort subitement, on trouva sur lui les insignes de l'affiliation à la Compagnie de Jésus. Nul ne

(1) Voyez l'*Image du premier siècle de la Société de Jésus*, ouvrage écrit par un Jésuite.

s'en était douté, pas même les domestiques particuliers de cet homme d'état. Ces détails se trouvent dans les mémoires de Mme de Genlis, tome II, page 140 de l'édition de 1825. Le comte de Montlosier, qui s'est dit bien informé à cet égard, ajoute que chaque Jésuite affilié prête serment devant un Supérieur de la Société, 1° de contribuer de tout son pouvoir au maintien de la religion; 2° de protéger la Compagnie et tous ses membres, en toute occasion où cette protection serait réclamée ou seulement utile; 3° de dire tous les jours une prière très-courte et particulière (que nous ne connaissons pas); 4° de porter toujours sur la poitrine un *scapulaire*, marque distinctive de l'affiliation; 5° de garder le secret de cette affiliation, etc., etc... En récompense, la Société de Jésus, ainsi qu'on le comprend, assure à l'Affilié sa protection, les services de chacun de ses membres, la participation aux bénéfices des prières faites pour les membres de l'Ordre, et aux Indulgences accordées par les papes à la Compagnie. On devine combien de pareils agents doivent être utiles. La Société de Jésus a six sortes d'établissements, qui sont : 1° les Colléges; 2° les Maisons de Noviciat; 3° les Séminaires; 4° les Résidences; 5° les Missions; 6° les Maisons Professes. Les trois derniers seulement peuvent être regardés comme les véritables couvents de cet Ordre fort peu religieux. Les Missions, ainsi que leur nom l'indique, sont les établissements formés dans les pays où les Jésuites envoient quelques-uns des leurs étendre leur influence plutôt que faire connaître le nom du Christ; les Résidences sont des Maisons Professes en herbe : on peut considérer l'établissement des prêtres de la rue des Postes, à Paris, comme une Résidence. A la tête de la Société il y a un chef qui porte le titre de Général. Son pouvoir est absolu. Ce pouvoir est, ou du moins fut assez grand pour qu'un de ceux qui en ont été revêtus pût dire au duc de Brissac, ambassadeur du roi de France : « De cette chambre, seigneur, de cette chambre, je gouverne, non-seulement Paris, mais la Chine; non-seulement la Chine, mais le monde entier, sans que personne sache seulement comment cela se fait ! » Et, qu'on le remarque, l'homme investi d'une telle puissance réside toujours et doit toujours résider à Rome; c'est-à-dire qu'il peut bouleverser les empires, sans avoir rien à craindre de l'autorité temporelle, abrité

qu'il est par l'ombre du trône pontifical. Au-dessous du Général il y a des Provinciaux qui gouvernent une certaine agrégation de maisons, colléges, pensionnats, résidences. Le Père Provincial n'a pas autorité sur les chefs ou préposés des Maisons Professes et les Recteurs des Noviciats et Colléges, qui obéissent au Général seul.

Les priviléges de la Société sont immenses : ils sont compris dans quatre-vingt-douze Bulles ; en outre, la Société participe à tous les priviléges des autres Ordres. Les Jésuites, nous l'avons dit, ne sont pas astreints à la célébration des Offices en commun : le prêtre ordinaire doit prier à la première heure du jour, à la troisième, à la sixième et à la neuvième ; le soir, il a *vêpres* et *complies ;* au lever du soleil, *matines* et *laudes.* Le prêtre jésuite ne prie que lorsqu'il n'a rien de mieux à faire.

Et ici, nous dirons qu'il y aura toujours poûr nous une immense différence entre le Jésuite et le prêtre, tant que celui-ci se renferme dans le cercle modeste de ses attributions. Nous respectons, nous aimons le simple et bon curé ; nous n'aurons jamais ni estime ni affection pour le premier, en tant qu'il représente sa Compagnie, cet Ordre qui est, pour nous servir des termes des arrêts précédemment cités et rendus par les divers tribunaux civils ou religieux, « un véritable corps politique, une société ennemie de l'Église dont elle doit causer la ruine, une nouvelle plaie au sein du Christ ; un scandale pour la morale publique, la peste du genre humain... »

Nous allons, dans une suite de tableaux variés, rapides, et, nous l'espérons, intéressants, essayer de prouver que les termes de ces arrêts doivent être maintenus aujourd'hui comme toujours.

Donc, qui n'aime pas le Jésuite, nous suive !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

LES JÉSUITES EN ASIE.

PROLOGUE.

C'était par une nuit sombre, mystérieuse et terrible; nuit semblable à celle qui vint s'abattre autrefois sur Ninive éperdue, comme un gigantesque vautour qu'attire l'odeur de la mort; une de ces nuits, impénétrables linceuls, que les colères divines étendent, à l'heure suprême des grands châtiments, entre la terre et le ciel, afin, sans doute, que la miséricorde du père ne fasse pas trop tôt fléchir la rigueur du juge. Sur la surface entière de l'antique et vaste Asie cette nuit étrange était descendue lentement et bien longtemps avant que le soleil eût plongé son front radieux dans les vagues tièdes et lumineuses de l'océan indien. Et, tandis que les ténèbres effrayantes descendaient ainsi, les populations épouvantées fuyaient comme des bataillons débandés; et chaque bataillon était un peuple.....

Les animaux eux-mêmes semblaient frappés d'une terreur indicible et vertigieuse. Au milieu des grands éléphants, des lourds hippopotames, des *yaks* au souffle bruyant, des tigres féroces et des lions impétueux, on voyait passer, éperdues et rapides, les troupes des gazelles timides, des cerfs légers, des gibbons sauteurs, des autruches marcheuses; tandis que sur les têtes de ces troupeaux, si singulièrement formés, et qui passaient comme des tourbillons poussés par la même

impulsion, volaient en désordre avec des cris aigus les aigles puissants et tous les oiseaux de proie, sous les grandes ailes desquels venaient se heurter et comme s'abriter parfois les plus petits oiseaux que la nature a doués de plumages éclatants ou de gosiers mélodieux en leur refusant des armes pour attaquer ou pour se défendre...

La nature inanimée paraissait ressentir elle-même ces terreurs universelles : les vastes forêts asiatiques s'échevelaient tout à coup, quoiqu'on ne sentît pas un souffle de vent dans l'air ; les larges fleuves, comme le Gange sacré, remués par de soudaines commotions, laissaient un instant à sec leurs lits, où l'ôn eût vu alors les monstrueux caïmans, tapis dans la vase, immobiles et côte à côte d'un *gourami* à la chair délicieuse. De temps à autre, du sommet des grands monts, se détachaient soudain avec fracas d'énormes blocs granitiques, dont la chute causait de longs ébranlements qui se faisaient sentir des côtes que baignent les mers d'Europe à celles qui reçoivent les derniers soupirs du vent né dans les profondeurs des forêts américaines... Et, chaque fois qu'un de ces bruits terribles retentissait, une sorte de grand rugissement étouffé semblait y répondre : c'était l'Océan qui grondait ainsi, tout prêt à s'élancer sur la vaste proie...

La nuit étrange et mystérieuse redoubla ses ténèbres. Soudain, de dessous ce lugubre linceul, une formidable clameur s'éleva : c'était l'Asie tout entière qui poussait, en se débattant, comme un râle d'agonie. Puis le silence se rétablit ; et ce silence semblait encore plus effroyable que le bruit même, quelque terrible qu'il fût. Lorsqu'il eut régné bien longtemps, un son doux et harmonieux passa dans les airs : l'Ange conservateur de la terre, couvrant de ses deux ailes, comme de deux vastes boucliers, l'antique mère des nations, demandait à l'Esprit des temps la cause de tous ces prodiges inouis.

En ce moment les prêtres des mille religions de l'Asie, les Bonzes du Japon, les Brachmanes de l'Indoustan, les ministres du *Tien* chinois, ceux du dieu *Fô*, qu'on adore aux rives du Bourampoutre, réfugiés au fond de leurs sanctuaires les plus saints, virent avec stupeur les gigantesques statues de leurs divinités s'agiter, se lever sur leurs piédestaux étincelants de pierreries, et, penchant leurs têtes monstrueuses, écouter

avec attention comme un chant grave et dans une langue inconnue qui passait par-dessus les pagodes ébranlées.

L'Ange de la Terre disait alors à l'Esprit des temps :

— Frère, quelles sont les volontés de CELUI QUI EST, à l'égard du grain de sable confié à ma garde, et que le poids d'une seule plume de mes ailes ferait enfoncer dans l'abîme?

L'ESPRIT DES TEMPS.

Frère, écoute ! En ce moment un navire part des côtes de ce point de la terre que cette créature d'argile, appelée *l'homme*, désigne par le nom d'Europe. Au-dessus du vaisseau mon regard aperçoit un nuage qui vogue dans l'air, comme le vaisseau dans l'onde. Sitôt que la nef fragile aura touché les côtes de cette partie du monde, le nuage s'étendra sur toute l'Asie, et l'orage qu'il recèle, éclatant sur la mère des nations, l'ébranlera jusque dans ses entrailles, et cela pendant bien des années.

L'ANGE DE LA TERRE.

Qui donc arrive sur ce navire fatal?

L'ESPRIT DES TEMPS.

Un *homme noir*.

L'ANGE DE LA TERRE.

C'est donc un roi puissant?

L'ESPRIT DES TEMPS.

C'est un prêtre obscur.

L'ANGE DE LA TERRE.

Au nom de qui vient-il?

L'ESPRIT DES TEMPS, *avec respect.*

Au nom de CELUI qui est mort sur une croix sanglante pour sauver, c'est-à-dire pour régénérer le monde.

L'ANGE DE LA TERRE, *s'inclinant.*

A celui-là sont dus les parfums de la terre et les hymnes du ciel!...

(*Il lève le bras d'un air de commandement.*) Tombez donc devant le *signe* que tient son apôtre, antiques divinités de l'Asie !...

On entend des tonnerres qui s'apprêtent à éclater.

L'ESPRIT DES TEMPS.

Frère, arrête !... l'instant n'est pas venu. L'homme qui s'approche n'a pas reçu sa mission du TRÈS-HAUT.

L'ANGE DE LA TERRE.

Ne vient-il donc pas au nom du Christ?

L'ESPRIT DES TEMPS.

Il le dit, il le croit peut-être ; mais il n'aura en vue que les intérêts et la gloire de ce qu'il appelle son Ordre.

L'ANGE DE LA TERRE.

Et cet Ordre, que veut-il? quel est son but?

L'ESPRIT DES TEMPS.

Régner sur les hommes ! et cela par tous les moyens : en se servant de leurs passions, bonnes et mauvaises, de leurs vices comme de leurs vertus ; de la foi qu'il professe, et qu'il dit vouloir répandre, comme des convictions religieuses qu'il trouvera parmi les peuples dont il tentera la conquête ; en se servant enfin de tout cela comme d'autant de fils que les soldats de cette puissance nouvelle attacheront au cœur des nations comme à celui de chaque homme, et qui seront réunis dans la main du chef de cet Ordre étrange et fatal. CELUI QUI EST permet cela, pour un temps !

L'ANGE DE LA TERRE, *se penchant avec douleur et regardant au-dessous de lui.*

Malheur donc à toi, vaste contrée sur laquelle j'étends vainement mes ailes en ce moment ! Déjà sur le voile qui te couvre à cette heure j'aperçois de larges taches de sang. Au travers de ce linceul sinistre, je devine, hélas ! le premier des grands et douloureux tressaillements qui vont bientôt déchirer ton sein. (*A l'Esprit des Temps.*) Et les luttes que tu m'annonces et qu'IL permet dureront-elles bien de ces inter-

valles que tu peux compter à peine dans leur rapide succession, et que les mortels appellent des années, des siècles?

L'ESPRIT DES TEMPS.

Pendant près de trois siècles, les *hommes noirs*, tantôt triomphants, tantôt proscrits, feront ensanglanter le sol de l'Asie. Puis, un jour, ils en sortiront pour n'y plus revenir et en ne laissant, comme partout, que des cendres non fécondes. L'heure n'est pas encore venue où le voile qui cache le ciel à la terre doit être déchiré; où tous les hommes se verront enfin réunis par les liens d'une communion universelle, qui d'ennemis-nés n'en fera plus qu'une grande famille, famille heureuse et bénie, famille unie à jamais, et sur laquelle, comme la rosée sur la terre desséchée, descendra sans cesse le regard caressant de CELUI qui a tout créé par l'amour et pour l'amour!...

L'ANGE DE LA TERRE, *avec ardeur*.

Eh! cette heure, frère, ton doigt ne l'indiquera-t-il pas bientôt?

L'ESPRIT DES TEMPS, *s'envolant*.

Frère, étends toujours tes ailes sur ce grain de sable qu'on nomme la Terre. Mais, pendant des siècles, couvres-en surtout ce point qu'on nomme l'Asie, afin de cacher aux Esprits du Ciel le triste tableau de la tempête qui arrive avec le vaisseau de l'*homme noir*, et qui doit bientôt éclater, et pour longtemps...

L'ANGE DE LA TERRE, *planant sur l'Asie*.

Malheur à toi, pauvre Asie! Malheur à toi, malheur! . . . .
. . . .

Le 6 mai 1542, le premier des Missionnaires Jésuites, François Xavier, descendait sur la côte asiatique (1).

(1) Il n'est pas besoin de dire à nos lecteurs que ce qui précède est tout poétique dans sa forme; néanmoins, nous pouvons dire que notre fiction même repose sur des bases réelles : l'époque qui vit naître le Jésuitisme a été féconde, entre toutes, en catastrophes de tout genre. Chacun sait qu'elle a vu le grand désastre de Lisbonne. En outre, et sans parler de tremblements de terre, d'éruptions de volcans, d'apparitions d'astres étranges, etc., en Asie, comme en Europe, et sans doute comme dans le monde entier, en 1530 eut lieu la grande inondation qui engloutit une partie des provinces de

Hollande et de Zélande. L'année suivante, Lisbonne fut presque entièrement détruite dans un premier désastre, bientôt suivi d'un autre plus épouvantable encore. Des esprits un peu superstitieux pourraient trouver, comme on l'a fait, au moins une singulière concordance entre les convulsions de la nature à cette époque et celles qui agitèrent alors le genre humain. Bien entendu que, pour notre part, nous ne rejetons pas sur les Jésuites ces cataclysmes effrayants, mais naturels, pensant qu'ils ont déjà sur leurs épaules, dans les choses de la vie ordinaire, un assez lourd fardeau.

CHAPITRE PREMIER.

Les Brachmanes.

1542-1552.

On croit assez généralement que ce sont les Portugais qui ont introduit le Christianisme dans les Indes, et que c'est à la suite du drapeau triomphant d'Albuquerque, le Mars portugais, comme l'ont surnommé ses compatriotes, que la Croix s'est levée sur le continent asiatique. C'est une erreur, erreur sans doute accréditée par les Jésuites, afin de rehausser, avec la gloire de leur Société en général, les mérites de leurs Missionnaires en particulier. Il est constant que les Portugais trouvèrent à leur arrivée des chrétiens établis sur les côtes méridionales de l'Inde et dans quelques-unes des îles de l'océan les plus rapprochées du continent indien. Suivant Cosmas, surnommé le Voyageur des Indes (*Indicopleustès*), qui écrivait, vers le milieu du sixième siècle, sa *Topographie chrétienne*, en partie d'après ce qu'il avait vu de ses propres yeux, ces chrétiens habitaient dans l'île de Taprobane (Ceylan), dans l'Inde intérieure, dans le pays de Malé, où croît le poivre (la côte de Malabar), dans la Calliane (royaume de Calécut ou Calicut), et peut-être au-delà, ajoute l'écrivain que nous citons.

Cosmas dit formellement que ces chrétiens formaient une Église, dont la métropole était établie à Méliapour, et qui avait ses prêtres, qu'ils

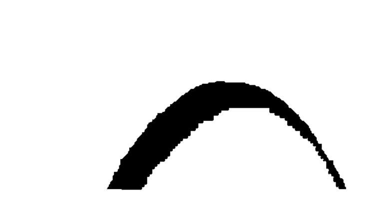
nommaient *Caçanaires*, ses clercs et fidèles. L'évêque de Méliapoûr était envoyé de Perse, où il était ordonné par le *Catholique* ou Patriarche. Après la conquête de la Perse par les Musulmans enfants d'Ali, ce fut à l'évêque de Mossoul que fut transféré le patriarchat des chrétiens de l'Inde, ou chrétiens de Saint-Thomas, comme ils se nommaient. Car, suivant eux, c'est cet apôtre, auquel, dans le partage du monde à christianiser, l'Inde était échue, qui fonda l'Église de Méliapour, ou de Saint-Thomas.

Suivant une légende conservée parmi ce peuple, et que l'on retrouve en partie dans la vie de l'Apôtre, par Abdias Babylonien, voici comment saint Thomas vint prêcher aux Indoustani la parole de son divin maître.

— Un soir, dit la légende, un Bramine révéré, étant entré dans une pagode des plus saintes, vit les trois dieux de la Triade Hindoue, à l'instant où il venait, selon l'usage, les oindre d'une graisse parfumée, se lever de leurs piédestaux où ils reposaient depuis tant de siècles, puis descendre et sortir lentement de la pagode. Le Bramine fut tellement surpris de ce spectacle, que, sans penser à l'inconvenance de sa question, il demanda aux divinités indiennes : pourquoi elles abandonnaient ainsi un temple où elles étaient tellement honorées?

Ce fut Vichnou qui répondit.

Ce dieu était représenté sous la forme de monstre qu'il prit dans sa quatrième incarnation pour délivrer la terre de la tyrannie du géant Hirrenkessep. « Il arrive ! » Telle fut toute la réponse qu'obtint le Bramine. Mais, comme c'était un savant docteur, il comprit, à ce qu'il paraît ; et, sans s'opposer désormais à la sortie de ses dieux fuyards, il fut avec tous ceux de la ville sur le bord de la mer, que la nuit commençait à couvrir. Tout à coup, au milieu du voile ténébreux, on vit étinceler comme une vive étoile ; mais ce n'était pas plus un flambeau du ciel qu'une lumière terrestre ; on s'aperçut en effet que cette lueur était placée sur la ligne où se confondent l'air et l'eau. Peu à peu l'étoile grossit, grossit, et devint comme un soleil éclatant, qui illumina la mer et le rivage. Le peuple s'enfuyait épouvanté à la vue de ce prodige, lorsqu'une voix douce s'éleva et fut entendue disant : « Paix aux







[illegible] S T [illegible]

hommes de bonnes volonté ! » Les Hindous virent alors au milieu d'eux un inconnu, à l'air grave, qui était vêtu d'un costume étranger, et dont la figure imposante était à moitié cachée par une longue barbe argentée : c'était l'apôtre saint Thomas. Il commença sur-le-champ sa mission salvatrice; et, dès le lendemain, il était suivi par de nombreux disciples.

Cranganor, capitale du plus puissant roi de la côte de Malabar, Koulan, la ville célèbre, Méliapour, avec son rajah, et toute la côte de Coromandel se virent bientôt éclairées de la lumière du Christ.

Au bout de quelque temps, l'apôtre, continuant sa mission divine, alla porter la *bonne nouvelle* (l'Évangile) aux vastes contrées de l'empire chinois. A son retour, le peuple de Méliapour, séduit par l'adresse des Bramines, au milieu desquels ne vivait plus le sage vieillard qui avait été témoin de la fuite des dieux Vichnou, Brahmâ et Siva, à l'approche de l'Apôtre du Christ, se jeta sur celui-ci et le lapida; comme le saint voulait ouvrir la bouche pour demander à Dieu qu'il pardonnât à ses bourreaux, un des Bramines l'acheva d'un coup de lance qui fit couler à flots le sang du bienheureux martyr. De ce sang fécond naquit l'Église de Méliapour.

Lors de la conquête d'Albuquerque, on voyait encore dans l'église principale de Méliapour, élevée sous l'invocation de l'apôtre, un tombeau magnifique, dans lequel étaient renfermés, avec le corps du saint, le fer qui l'avait percé et le sable qui s'était imbibé du sang précieux du martyr. Le Jésuite Tursellin, dans sa *Vie de saint François Xavier*, ajoute que celui-ci fut témoin d'un miracle qui arrivait chaque année, dans cette église, la veille de l'anniversaire de l'invention des saintes reliques, qui se trouvait être aussi l'anniversaire du martyre de l'Apôtre. Ce jour-là donc, pendant la messe, le tombeau révéré, qui était d'un beau marbre blanc, rougissait et suait comme des gouttes de sang ; à l'*Ite missa est*, il reprenait sa couleur ordinaire. En outre, un rocher, qui reçut un flot du sang de Thomas Didyme, conservait ces taches saintes, qui paraissaient toujours aussi vermeilles que si elles n'eussent daté que de la veille.

C'est du moins ce que nous raconte le même Horace Tursellin, qui ne pensait pas à une petite chose en écrivant ces lignes : c'est que si

saint Thomas est véritablement l'Apôtre des Indes, ce même titre ne peut et ne doit plus être conservé à saint François Xavier.

Il est vrai que les Jésuites, dans l'intérêt du saint dont leur Ordre est fier, ont la ressource de traiter d'apocryphes les Actes de saint Thomas. Cette opinion a été soutenue et avec une assez grande apparence de raison. On a même prétendu que ces Actes étaient tout bonnement des fables inventées par les Manichéens, et que les Chrétiens de Saint-Thomas n'étaient que de misérables hérétiques (1). Ce fut du moins l'accusation que les Portugais, à l'instigation des Révérends Pères, lancèrent sur ces pauvres chrétiens hindous, qui furent violemment persécutés jusqu'à la défaite et à l'expulsion des Portugais par les Hollandais un instant maîtres de l'Inde.

D'ailleurs, Suédas, au mot *Arménie*, dit formellement que les habitants du Malabar ne furent christianisés que sous le règne de Constantin. Les chrétiens de Saint-Thomas avaient, du reste, conservé une légende tout à fait incompatible avec celle de l'apôtre. Cette légende les faisait descendre d'un certain Mar Thomas (Mar veut dire seigneur), riche commerçant, qui aurait été contemporain de Ceram Peroumal, fondateur de Calicut, empereur de tout le Malabar, qu'il partagea à sa mort entre ses parents et ses amis, lequel vivait au sixième siècle, ou même au dixième, suivant Scaliger. Sans doute on aura confondu ce Mar Thomas avec l'apôtre saint Thomas; ou bien serait-ce en punition de son incrédulité envers le Christ que l'Église refuse généralement au saint les honneurs de l'apostolat des Indes? Pour s'en consoler, l'apôtre a su inspirer, par son martyre à Méliapour, un des plus beaux passages des Lusiades du Camoëns.

Il paraît que les chrétiens de Saint-Thomé ou de Saint-Thomas furent jadis réunis en corps de nation, et vécurent longtemps tranquilles au milieu des peuplades hindoues, qui leur avaient accordé de grands priviléges et respectaient leur croyance.

(1) Théodoret dit, en effet, que l'hérésiarque Manès envoya dans les Indes un de ses disciples nommé Thomas; et les anciens monuments des chrétiens de l'Inde montrent un mage (un Persan, Syrien) du nom de Mannacavasser, dont on a fait manichéen. Le syriaque était aussi leur langue ecclésiastique.

A l'arrivée des Portugais, cette nation, désorganisée par la mort de son dernier roi, qui l'avait fait passer au pouvoir d'un rajah de Cochin, accueillit avec joie ses frères d'Europe, et s'empressa de se reconnaître vassale du roi de Portugal. Les nouveaux venus répondirent on ne peut pas plus mal à la confiance ingénue de ces pauvres gens. Ce furent des moines Cordeliers qui se mirent les premiers à travailler la religion à laquelle tenaient invinciblement les chrétiens malabares. Mais malgré les efforts des convertisseurs, appuyés par les mauvais traitements des vice-rois et gouverneurs de l'Inde, ils échouèrent complètement. Alors les enfants de Loyola se présentèrent pour remplacer les Cordeliers.

Nous avons dit, dans notre première partie, qu'Ignace de Loyola, six mois avant qu'il n'eût obtenu du pape la bulle d'institution de la Compagnie de Jésus, faisant déjà néanmoins acte de Chef d'Ordre, avait mis à la disposition du roi de Portugal, Jean III, François Xavier et Rodriguez. Le roi de Portugal, croyant apparemment être on ne peut plus agréable à Loyola comme à tous les Compagnons de Jésus, voulait d'abord les envoyer tous dans ses possessions de l'Inde; mais Loyola avait bien autres choses à faire en Europe! aussi resta-t-il fort tranquillement à Rome, quoiqu'il eût tant de fois déclaré que lui et ses compagnons saisiraient avec empressement la première occasion favorable pour aller prêcher et convertir les infidèles; premier motif, but presque unique de leur pieuse association.

Et ici nous ne pouvons nous empêcher de faire un rapprochement qui prouvera peut-être, quoi qu'on en ait dit, que les Jésuites d'aujourd'hui sont bien les Jésuites d'autrefois. En avril 1845 — nous parlons d'hier — un journal de la presse parisienne, discutant de bonne foi avec l'organe avoué des Révérends Pères, donnait fort sérieusement à ceux-ci une recette pour qu'ils pussent dépenser utilement cette force d'activité inquiète, comme les partisans de la fameuse Société appellent modestement la turbulence parfois risible et l'ambition toujours dangereuse des noirs enfants de saint Ignace.

— Voyez, disait *le Semeur* aux Jésuites de France, la civilisation reculant en Orient, le Christianisme prêt à disparaître du Liban, avec

les Maronites vaincus, l'Église catholique menacée en Syrie par l'envoi des Missionnaires anglais et de leur Évêque de Jérusalem ! N'y a-t-il pas là une mission belle et sainte, et que vous pouvez, mes Révérends Pères, faire aussi noble et grande, que vous pouvez rendre pieusement patriotique, en relevant sur les vastes contrées qui croupissent sous le sabre ébréché d'Othman, avec la bannière du Christ tombée dans la poussière, l'influence de la France qui décline et disparaît aux rives du Bosphore comme près du Delta égyptien!

L'Univers, organe des Révérends Pères, se mit dans une grande colère à cette proposition qu'il trouvait saugrenue, et demanda aigrement à l'honnête et candide conseiller « s'il se moquait de la Compagnie de Jésus avec son avis ? »

En effet, c'est se moquer des bons Pères que de leur parler de missions où il n'y a que de la gloire, une gloire noble, sainte et pure à gagner.

Ignace de Loyola crut peut-être aussi que le roi de Portugal se moquait de lui en lui proposant d'aller lui-même avec tous ses compagnons faire connaître les lois du Christ aux cent peuples de la grande contrée, sur les rives de laquelle seulement Vasco de Gama et Albuquerque avaient planté le drapeau du Portugal. Néanmoins, devinant bientôt le parti que son Ordre devait retirer des Missions, il s'empressa de promettre des ouvriers évangéliques à Jean III, ce dernier espérant sans doute que les résultats de leurs travaux assurerait sa conquête, le chef des Jésuites espérant de son côté que ces ouvriers fidèles travailleraient surtout dans l'intérêt de leur Compagnie.

Ainsi que nous l'avons dit, Rodriguez, nommé avec Bobadilla pour cette première des Missions Jésuites, resta en Portugal. Bobadilla, qui convenait admirablement aux conquêtes, tomba malade au moment de partir : François Xavier le remplaça.

Un jour du printemps de 1540, au milieu d'une foule nombreuse et qui semblait silencieusement émue, deux hommes, prêts à se séparer devant une des portes septentrionales de la ville de Rome, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Puis, l'un d'eux, s'agenouillant, demanda à l'autre sa bénédiction.

— Je vous bénis, frère, dit son compagnon d'une voix forte, en étendant sa main, et maintenant allez!... Allez exercer l'emploi dont le Christ vous charge par ma bouche. Allez satisfaire ce désir ardent que nous avions tous de porter la foi au-delà des mers. Et ce n'est pas seulement ici la Palestine qui vous attend, c'est l'Asie; ce n'est plus une province, c'est un monde entier!... Allez, frère, et souvenez-vous que vous êtes un des Compagnons de Jésus!... »

L'homme qui parlait ainsi s'appelait Ignace de Loyola; celui qu'il bénissait était François Xavier, l'Apôtre des Indes. A l'instant où ce dernier se relevait et allait partir, Ignace, courant à lui, se dépouilla d'un gilet de laine qu'il portait sous sa robe, et força le Missionnaire, qui était assez légèrement vêtu, à s'en couvrir la poitrine.

Dans cette particularité, racontée pompeusement par tous les biographes de Xavier et de Loyola, nous n'avons pu voir, si elle est vraie encore, qu'une scène assez habilement amenée pour faire briller d'un éclat surhumain la gloire de cet Ordre nouveau, dont les membres se vouaient ainsi avec une telle ardeur, si entièrement, à ce qu'ils regardaient comme un devoir, qu'ils en oubliaient de s'occuper d'eux-mêmes et de leur fortune. Peut-être sera-t-on de notre avis, en pensant qu'à l'heure du départ du premier Missionnaire Jésuite, la Société, non encore reconnue, possédait déjà pourtant des maisons, des revenus, et que les offrandes des âmes dévotes ne lui manquaient aucunement; enfin, que la plupart des premiers Jésuites étaient pourvus de places ou chargés de fonctions qui devaient être bien rétribuées.

Au reste, Xavier, en ne se couvrant pas, Ignace, en se découvrant, ne faisaient pas un grand acte d'héroïsme, n'en déplaise aux écrivains de la Compagnie, puisque le départ du Missionnaire eut lieu, d'après eux-mêmes, dans la seconde quinzaine du mois de mars, c'est-à-dire à une époque où le soleil d'Italie brûle déjà et fait poudroyer la triste et morne campagne romaine. En définitive, que Loyola se soit découvert pour son campagnon, nous le voulons bien; à condition qu'on nous laissera aussi découvrir et mettre à nu l'Ordre entier, autant du moins que nous le pourrons, et dans l'intérêt de la vérité.

Le 7 avril 1541 seulement, le vaisseau qui portait François Xavier

sortit du Tage et cingla vers le Sud. Il faisait partie d'une flotte que commandait don Martin Alphonse de Souza, vice-roi des Indes, pour la couronne de Portugal. Après une relâche forcée de six mois, sur la côte orientale de l'Afrique, au Mozambique, après avoir successivement touché à la ville mahométane de Mélinde, située près de l'équateur, et à l'île païenne de Socotora, la flotte portugaise parut devant Goa, le 6 mai 1542, treize mois après sa sortie du Tage. François Xavier se mit sur-le-champ à l'œuvre.

Il paraît qu'à cette époque, les Portugais, établis dans les Indes, avaient des mœurs extrêmement relâchées. Si l'on en croit les écrivains Jésuites à cet égard, François Xavier aurait pu trouver parmi eux la matière suffisante d'une longue et difficile Mission. La débauche, cette débauche effrénée, qui, sous le ciel des tropiques, s'épanouit largement au grand jour, régnait triomphante, du vice-roi des Indes au dernier marchand portuguais. Nous n'osons, plus modeste en cela que le biographe de François Xavier, Horace Tursellin, dire jusqu'où allait l'effronterie de la volupté, dont les conquérants avaient fait leur reine. Pour payer leur tribut quotidien à cette reine éhontée, dévorante, chaque Portugais, âpre au gain, ne dédaignait aucun lucre, ne reculait devant aucun moyen pour se procurer de l'or. Ne s'occupant que des plaisirs, ou des moyens de se plonger dans leurs flots énervants, ils avaient oublié jusqu'à leur nom de chrétiens. La plupart n'allaient à l'église qu'aux grandes solennités; un bon nombre n'y allait pas du tout. Si le remords, venant à saisir un de ces pécheurs endurcis au milieu d'une telle conduite, le poussait vers une église, il n'y entrait que de nuit, honteux de son repentir et redoutant les railleries des autres.

François Xavier essaya-t-il de changer un tel état de choses? Les Jésuites l'assurent, et nous voulons bien les en croire. Il faut convenir, par exemple, qu'ils donnent un échantillon assez curieux de cette partie de la Mission de l'Apôtre des Indes. Ainsi Tursellin, contemporain de François Xavier, et Jésuite comme lui, nous raconte ainsi fort sérieusement la manière dont le Missionnaire s'y prenait pour faire disparaître le concubinage, qui était devenu un état général et presque normal parmi les Portugais de l'Indoustan.

Lorsque le saint entrait dans une maison dont le maître avait des enfants nés de ces unions illégitimes, il demandait à voir ceux-ci et leur mère ; si l'esclave ou la servante, élevée au rang de matrone sans en avoir le titre légal, était spirituelle, bien faite, séduisante, si ses enfants étaient beaux, robustes, bien venants, le Missionnaire caressait ceux-ci, et demandait à son hôte pourquoi il ne donnait pas le nom et le rang d'épouse à une femme qui en était si digne?

Si, au contraire, la maîtresse était laide, difforme et privée de tout agrément, si les enfants lui ressemblaient quelque peu, l'Apôtre Jésuite s'écriait en montrant ces derniers à son hôte : « Comment pouvez-vous garder ces petits monstres dans votre maison? chassez-les donc, avec leur mère, chassez-les au plus vite! »

Ne voilà-t-il pas quelque chose de bien moral! Et qu'on le remarque : cette étrange et odieuse particularité de la vie d'un homme, dont la mémoire est pourtant une de celles qui sont le moins chargées dans la Compagnie de Jésus, ne nous a pas été transmise par un détracteur du Missionnaire, par un ennemi de son Ordre, mais bien par un panégyriste de l'un, par un membre de l'autre (1).

Sans doute, la conduite du Missionnaire peut s'expliquer, humainement, par les ménagements qu'il avait à garder envers ceux dont l'appui, la bonne volonté lui étaient nécessaires, indispensables, pour qu'il arrivât au but vers lequel il marchait, ou du moins vers lequel on l'avait poussé : le chrétien se rappelait qu'il était Jésuite!

Aussi le voyons-nous tout d'abord s'occuper d'établir le plus solidement possible la nouvelle puissance sur cette terre vierge des Indes.

Il y avait à Goa un évêque portugais, qui portait le titre de chef de l'Église des Indes. Ce prélat, riche, puissant, et qui était de la grande maison du conquérant de l'Inde (il se nommait don Juan d'Albuquerque), François Xavier eut grand soin de le ménager et de se le rendre favorable. Dans ce but, par une tactique adroite que les enfants de Loyola ont imitée chaque fois qu'ils ont eu besoin du concours et de l'appui du haut clergé, en présentant à l'évêque de Goa

(1) Voyez *Vie de François Xavier*, par Horace Tursellin, de la Compagnie de Jésus, in-4°. Édition latine de 1596, Rome, liv. II, chap. I, page 56.

la cédule royale de Jean III et le bref apostolique, titres de sa Mission, il protesta avec humilité qu'il n'en userait que lorsque le prélat lui aurait accordé son agrément. Cette conduite habile réussit pleinement. L'évêque des Indes, persuadé d'ailleurs que les efforts du Missionnaire ne devaient avoir pour résultat que l'agrandissement de l'Église dont il était chef, heureux peut-être de pouvoir s'endormir placidement sous son dais primatial, pendant qu'un autre travaillerait activement dans la vigne du Seigneur, non-seulement ne mit aucun obstacle à la mission du Jésuite, mais encore lui fraya la voie, autant qu'il était en son pouvoir.

Il y avait déjà dans la capitale des possessions portugaises de l'Inde un Séminaire, dirigé par des moines franciscains, où l'on instruisait dans la religion catholique, apostolique et romaine quelques rares indigènes. Cet établissement, qui ne subsistait que par les dons volontaires assez peu fréquents des âmes pieuses fort peu nombreuses, excita pourtant la convoitise de Xavier, qui craignit sans doute d'en voir sortir des rivaux. Et c'est, en tout temps, ce que les Jésuites n'ont jamais pu souffrir. Le Missionnaire manœuvra donc si adroitement, que bientôt le Supérieur de ce Séminaire, frère Jacques Borbona, en fit abandon à la Compagnie de Jésus, dans laquelle il entra lui-même.

En recevant ce Franciscain infidèle dans leur Ordre, les Jésuites ont violé manifestement leurs propres lois. En effet, le chapitre III des Constitutions, qui traite des cas essentiels d'empêchement à l'admission dans la Compagnie, lesquels sont placés, par le 58ᵉ décret de la cinquième Assemblée générale, au nombre des observances et des règles qui sont *la substance même* de la Société, dit formellement, à l'article 5, que l'on doit exclure absolument de la Société « ceux qui ont pris l'habit de quelque Ordre religieux, n'eussent-ils été qu'Ermites. » Et les Déclarations, ajoutant à la rigueur de la règle, disent : « que celui qui aura porté un seul jour le froc d'un moine, quand même il n'aurait pas fait profession, ne pourra être admis dans la Compagnie de Jésus. » Mais les Révérends Pères ont toujours su faire taire leurs propres lois lorsque parlait leur intérêt.

Quelques-uns de leurs écrivains, le Père Bouhours entre autres, qui

a fait aussi une *Vie de saint François Xavier*, afin de tourner la difficulté, ne disent rien de l'admission dans leur Ordre de frère Jacques Borbona, et avancent que ce ne fut qu'en 1548, après la mort du Franciscain, que les Jésuites possédèrent en propre et sans dépendances l'établissement qu'il avait formé. Mais Horace Tursellin, premier biographe de Xavier, son contemporain, et Jésuite par-dessus le marché, dit expressément que Jacques Borbona, faisant l'abandon du séminaire créé par lui, mais à la condition qu'il en serait toujours le Recteur, entra dans la Compagnie de Jésus (1). Ceci est fort précis, ce nous semble.

Le Séminaire de Santa-Fé fut aussitôt transformé en Collége de Saint-Paul. La cause de ce baptême nouveau, nous croyons qu'on peut la trouver dans le désir qu'avait le Missionnaire Jésuite d'effacer sur le sol de l'Asie la trace des pas de tout ouvrier évangélique qui n'appartenait pas à la fameuse Compagnie. Quoi qu'il en soit, cette première Maison des Jésuites, dans ces contrées, devint bientôt, entre les mains de ceux-ci, riche et splendide, de pauvre et misérable qu'elle était entre les mains des enfants de saint François. Comment Xavier obtint-il cette heureuse et prompte tranformation, Tursellin, son historiographe, nous l'apprend : Voyant que ses appels à la charité des âmes dévotes ne réussissaient que peu ou point, le Missionnaire, grâce à la loi de « Malheur aux vaincus! » et à celle-ci : « Gloire aux vainqueurs! » dont nul n'a su mieux et plus souvent se servir que les Jésuites, enrichit le Collége naissant au moyen de contributions levées à la fois sur les biens des temples des chrétiens de Saint-Thomas ou de San-Thomé, sur ceux des pagodes hindoues et même des mosquées musulmanes; car les disciples de Mahomet avaient porté jusque sur ces rivages lointains les bannières de l'Islamisme, que la puissante main d'Aureng-Zeyb, ce Grand-Mogol presque fabuleux, devait bientôt faire flotter triomphantes sur la moitié de l'Asie.

Albuquerque, lors de sa conquête, avait eu à lutter contre les Musulmans établis sur les côtes et dans les îles, et qui reconnaissaient alors

(1) Horace Tursellin, *Vie de François Xavier*, liv. I.

la suzeraineté des monarques mahométans de la Perse. On connaît la fière réponse du *Mars portugais* au roi de Perse, qui réclamait du conquérant le tribut que les princes vaincus avaient coutume de lui payer. Montrant aux ambassadeurs un sabre et des balles de mousquet: « Dites à votre maître, s'écria Albuquerque, que c'est avec cette monnaie que je lui payerai mon tribut! »

Mais l'arbre brahmanique étendait toujours sur la plus grande partie des Indes ses innombrables rameaux, quoique son écorce fût entamée en bien des points. Ici l'Islamisme, là le Christianisme, soit le nouveau, celui des Portugais, soit l'ancien, celui des chrétiens de Saint-Thomas, essayaient à l'envi de prendre pied sur cette splendide terre d'Asie. Grâce à la conquête récente, l'Évangile se glissait plus hardie entre le Koran et les *Védas*, ou livres sacrés des Indiens.

Après avoir jeté un regard sur l'état religieux du pays, le Missionnaire Jésuite crut trouver dans les chrétiens malabares tous les éléments d'une facile Mission. Ce fut donc parmi eux qu'il entreprit d'abord d'établir son influence. Nous avons dit que ces chrétiens vivaient depuis longtemps tranquilles aux milieu des nations indiennes, dont les princes ou rajahs leur avaient à diverses reprises accordé le droit d'être regardés tous comme égaux en droit aux castes nobles brahmaniques. Cette tranquillité, ils devaient la voir troubler par une main qu'ils avaient serrée avec joie, baisée avec respect, par la main des Portugais conquérants, de leurs frères en religion!

François Xavier se rendit donc parmi les tribus de cette grande famille chrétienne qui reconnaissait à tort ou à raison saint Thomas pour son Apôtre et pour son chef.

Les descendants de Mar Thomas s'étaient conservés purs de tout mélange au milieu des nations indiennes. On les reconnaissait facilement à leur peau plus blanche, caractère distinctif, fort remarquable surtout dans les tribus chrétiennes du royaume de Cranganor. Celles-ci s'attribuaient une supériorité fondée sur une tradition qui les représentait comme descendants d'une femme blanche et légitime de Mar Thomas; tandis que les autres ne descendaient que d'une esclave. Ces chrétiens étaient généralement d'une haute taille, bien faits, agiles et

courageux. Ils étaient aussi adroits, ingénieux, inventifs, spirituels, grands harangueurs et amis des discussions; ils avaient un langage sentencieux et imagé; une politesse native, mais fort cérémonieuse; aimants et fidèles, probes et religieux, leurs mœurs étaient fort pures; la superstition faisait seule ombre à ce tableau brillant (1).

Lorsque François Xavier vint au milieu d'eux, il en fut parfaitement accueilli; mais lorsqu'il essaya de leur faire comprendre qu'il était venu pour changer la religion que leurs pères leur avaient transmise; lorsqu'il voulut leur expliquer que le Verbe éternel avait pris parmi les hommes, et pour les hommes, non pas comme ils le croyaient, la *personne* humaine, mais bien la *nature* humaine, ainsi que l'Église de Rome l'enseignait; lorsque surtout il révoqua en doute les vertus de Mar Thomas et la sainteté de Mar Xabro et de Mar Prod, deux prêtres syriens qui, dans le huitième siècle, arrivèrent sur la côte de Malabar, où ils convertirent une foule d'Indiens, et bâtirent des églises, pour lesquelles ils obtinrent des privilèges nombreux, écrits en langues et caractères malabares, canarins, bisnagas et tamuls, comme on le criait au Missionnaire; lorsqu'enfin les chrétiens de Saint-Thomas comprirent que leurs frères d'Europe voulaient leur imposer des dogmes religieux et des formes de religion dont ils n'avaient jamais entendu parler jusqu'à ce jour, François Xavier vit se former autour de lui un large cercle d'isolement.

Le Missionnaire Jésuite voulut tenter un dernier effort : grâce au caractère officiel dont il avait été revêtu par le roi de Portugal, grâce surtout à la bienveillance naturelle de ces chrétiens naïfs, il parvint à les rassembler encore une fois et à leur faire entendre sa parole. Un jour donc, on vit les principaux des diverses tribus des chrétiens de l'Inde entourer en silence une sorte d'estrade sur laquelle le Missionnaire s'était placé; il y avait là des représentants de toutes les divisions de l'Église

(1) Les détails qui précèdent, tous ceux qui vont suivre sur ces chrétiens de l'Inde, nous les avons puisés dans l'ouvrage sur la navigation de la mer Rouge, attribué à Arrien; dans le *Voyage des Indes*, de Cosmas (voyez la traduction par dom Bernard de Montfaucon, pages 178 et suivantes); dans les Voyages du célèbre Bernier; enfin et surtout dans la *Jornada do Arcebispo de Goa*, par le moine Augustin Gouvea.

des Indes; les envoyés des Églises méridionales et révérées entre toutes de Diamper, Catatte, Tourgouli, Cartulé; ceux d'Angamale et des Églises plus humbles du Nord. L'assemblée présentait un coup d'œil singulier: tous les hommes avaient à la main une épée ou une lance, dont le bois était garni de petits anneaux d'acier que chaque mouvement faisait résonner; au bras gauche, ils portaient un bouclier en peau de rhinocéros ou d'hippopotame; leur vêtement, à peu près unique, consistait en un élégant petit jupon d'étoffe blanche, serré à la ceinture et tombant en plis élégants jusqu'aux genoux. Les Anciens de chaque tribu portaient seuls une sorte de robe ou aube brodée sur les côtés et sur le dos. Ce vêtement n'était porté qu'à l'église ou dans les solennités. En outre, chaque homme avait une ceinture fortement serrée autour des reins, et faite de bandes de toile rouge ou de quelque autre couleur vive, dans laquelle était passé un couteau bien travaillé et orné d'un manche en or ou en argent ciselé. Leurs cheveux longs étaient relevés sur la tête et couverts à demi par un mouchoir de soie roulé avec goût et dont les deux extrémités pendaient sur l'épaule gauche. Les vieillards avaient les cheveux rasés, ainsi que ceux qui avaient renoncé au mariage et les pèlerins qui avaient été prier sur le tombeau de saint Thomas, à Méliapour.

Les hommes dans la force de l'âge étaient admirablement faits; leurs membres, assouplis par l'usage où ils étaient de se les frotter avec de l'huile de coco, avaient la teinte du bronze doré et rappelaient les formes des statues grecques. Les vieillards avaient l'air majestueux. Tous étaient graves et recueillis.

A quelque distance du cercle formé par les hommes on en apercevait un second formé par leurs femmes; celles-ci étaient généralement belles et gracieuses avec un air modeste. L'usage fréquent des parfums, luttant contre l'âpre chaleur des tropiques, conservait à leur peau sa blancheur rosée, où l'on voyait courir les arabesques fines et azurées des veines et des artères. Leur vêtement, comme celui de leurs maris, consistait en une jupe blanche, rayée de bleu ou de rose, tombant un peu plus bas et en plis plus amples, mais laissant voir cependant de fines extrémités. En outre, une sorte de camisole en toile fine et blanche serrait leur buste élégant. Les graves matrones mettaient encore

par-dessus ces vêtements une grande pièce de drap blanc, qui, posée sur la tête, descendait des deux côtés, et dans laquelle elles s'enveloppaient tout entières, à l'exception du visage. Parmi ces matrones, plus d'une aurait pu rappeler à la pensée Cornélie, mère des Gracques, se drapant simple et fière dans sa robe de laine filée par elle-même!.... Hommes et femmes avaient aux poignets et aux chevilles de gros anneaux d'or ou d'argent creux, et dans lesquels on avait introduit de petits cailloux que chaque mouvement faisait sonner doucement.

En attendant l'arrivée du Missionnaire qui les avait convoqués, les chrétiens de Saint-Thomas s'étaient livrés à un divertissement qui leur était particulier : c'était une sorte de ronde ou danse exécutée par les hommes jeunes, conduite et réglée par les vieillards, qui chantaient, dans un long cantique, les louanges et le martyre de leur Apôtre vénéré. Ensuite, tous s'étaient assis, et de jeunes esclaves avaient servi un repas fort simple, consistant en riz cuit à l'eau, mêlé avec du lait et épicé avec du gingembre, et en une sorte de bouillon nommé *caril*, fortement aromatisé. La condition des esclaves était très-douce, assure-t-on, chez ces chrétiens des Indes; le maître en adoptait un d'ordinaire s'il n'avait pas d'enfant.

Ce qui est remarquable, c'est que tous ces hommes, chasseurs adroits, soldats si intrépides que les rajahs payaient leurs services au poids de l'or, ces hommes qui ne sortaient jamais sans leur bouclier et leur épée, et qui, pendant qu'ils prenaient ainsi sobrement leur frugal repas, avaient encore ces armes à côté d'eux et à portée de leur main, ce qui est remarquable, disons-nous, c'est que ces chrétiens primitifs, bien différents en cela de leurs frères d'Europe, qui avaient pourtant alors l'intention de changer leurs mœurs et leur culte, n'avaient presque jamais de querelle grave entre eux; le meurtre était ignoré dans leurs tribus; c'est du moins ce que nous assure, dans une relation qu'il a donnée de ces peuplades visitées par lui, un certain frère Vincent-Marie; et ce témoignage, rendu avec enthousiasme, doit paraître d'autant moins suspect que frère Vincent-Marie était d'Europe, et de plus moine de l'Ordre de Sainte-Catherine de Sienne.

A l'arrivée du Missionnaire, tous se levèrent en silence; les vieil-

lards tendirent les bras, et offrirent la main en s'inclinant. Lorsque le Jésuite parla, les jeunes hommes tinrent leur main gauche devant la bouche ; c'est une marque de respect qu'on rendait, chez cette nation, au père, à la mère, et au frère aîné, aux prêtres, aux supérieurs de la tribu, et aux Anciens de chaque église.

Le lieu choisi pour la réunion était une esplanade, verte et ombragée par d'élégants et hauts palmiers, qui descendait en pente douce vers la mer, cette admirable mer des Indes, aux flots ambrés et brillants, parsemée, le long des côtes, de ces myriades d'émeraudes aux vifs et chatoyants reflets qu'on nomme des îles. Une éminence boisée mettait à l'abri des rayons brûlants du soleil tropical l'assemblée sur laquelle les folles brises de la mer déployaient et agitaient de temps en temps les larges éventails des hauts palmiers. Le Missionnaire se leva au milieu d'un silence si profond, qu'on entendit le bruit monotone et clapotant du ressac sur la côte éloignée, et que, parfois enhardies par le calme, quelques gazelles, passant leurs têtes gracieuses à travers le vert massif de la colline, regardaient curieusement la foule un instant.

François Xavier parla : il parla longtemps, avec toute la science d'un gradué des universités d'Espagne et de France, avec l'astuce d'un Basque, avec l'onction du prêtre et l'autorité du légat, avec l'inflexion suave de la voix d'un ami qui désire persuader, ou le ton de commandement du supérieur qui veut surtout qu'on obéisse ; il exposa le but de sa mission, les motifs qui la lui faisaient commencer parmi des peuplades qui se nommaient pourtant chrétiennes. Il foudroya Nestorius et Manès, leurs hérésies et leurs adhérents ; surtout, il n'oublia pas de faire sentir aux chrétiens de l'Église des Indes que, s'ils voulaient être réellement les frères des chrétiens de l'Église d'Europe et se voir traités comme tels, il fallait qu'ils eussent une mère commune, et que Miliapour s'humiliât devant Rome, saint Thomas devant saint Pierre. Le Missionnaire parla de tout ceci, il parla, il parla longtemps, adroitement, fortement, éloquemment.....

Lorsqu'il eut terminé, un de ceux qui l'avaient écouté, beau et majestueux vieillard presque centenaire et respecté de tous, se leva et dit :

« Mon frère d'Europe a parlé longtemps, il a bien parlé ; son dis-

cours était comme le murmure de la cascade du Taddiandamalla, qui ne se tait jamais, comme le chant du petit oiseau de nos forêts, qui sait imiter tous les tons, toutes les notes des autres oiseaux. Ses paroles sont entrées dans mon cœur et dans celui de mes enfants; mais elles y ont trouvé d'autres paroles qui y sont gravées depuis trop longtemps pour en sortir aujourd'hui. Mon frère d'Europe nous a dit de bonnes paroles; mais il y a des siècles, — alors que le grand-père de cette forêt était si petit, si petit, que le poids d'une légère mouche bleue était trop fort pour sa tige, — un homme, un saint, un apôtre, descendit aussi sur ce rivage encore emmailloté dans les langes sordides de l'idolâtrie, et révéla à nos pères les mystères divins et salutaires de la vie et de la mort de Christ. Nos pères écoutèrent l'envoyé de Christ; ils crurent à ses paroles, et ils devinrent bons. Voilà quinze siècles que nous croyons ce qu'ont cru nos pères.

» Et aujourd'hui, vous nous dites que leur croyance est une erreur. Comment cela peut-il être? Comment sauriez-vous nous transmettre, après si longtemps, les paroles de Christ, mieux que l'apôtre qui vint nous les redire alors qu'elles étaient encore toutes chaudes dans son cœur?..... Je ne vois pas comment cela pourrait se faire; mais je suis vieux, bien vieux; mon frère d'Europe est jeune, ses yeux s'ouvrent aux rayons du soleil, les miens se ferment devant la lueur du ver luisant..... Cependant, que mon frère écoute bien ceci :

» Lorsque l'Apôtre et envoyé de Christ arriva dans ces contrées, nos pères l'écoutèrent avec respect, je vous l'ai dit; mais ils ne crurent pas en lui d'abord. Ils doutaient de la mission du saint Apôtre. Alors celui-ci leur dit : Croirez-vous à ma mission si je la scelle de mon sang? Garderez-vous alors mes paroles dans votre cœur, et les transmettrez-vous fidèlement à vos enfants et aux enfants de vos enfants? Et nos pères répondirent : Il en sera ainsi. L'Apôtre donna donc tout son sang pour sceller sa mission..... Nous sommes prêts à verser tout le nôtre pour tenir la promesse que nos pères ont faite en notre nom dans les temps qui ne sont plus. Si nous n'étions pas ainsi, leurs os s'entrechoqueraient dans leurs plus vieilles tombes, et formeraient comme une malédiction suprême qui retomberait un jour sur nous et nous écraserait.

» Cela ne peut être!... Que notre frère d'Europe soit le bien-venu parmi nous. Son Christ est notre Christ; qu'importe que nous ne nous servions pas des mêmes paroles pour l'adorer; tous les hommes n'ont pas la même couleur, et cependant Dieu les a tous créés. — J'ai dit. »

Le Missionnaire dut renoncer à l'espoir de faire par la persuasion des prosélytes parmi les chrétiens de l'Église des Indes; il eut recours à un moyen que son chef Ignace de Loyola avait déjà employé à Rome, à l'endroit des juifs : afin que le Séminaire de Santa-Fé, devenu Collége des Jésuites de Saint-Paul, ne restât pas plus longtemps désert, il trouva nous ne savons quel moyen d'y faire entrer un certain nombre de jeunes chrétiens hindous, qu'il fit instruire des dogmes de l'Église romaine, et qui, après avoir été ordonnés prêtres par l'évêque de Goa, s'en retournèrent dans leurs familles. Mais telle était l'inébranlable foi de ces chrétiens primitifs dans la croyance que leurs pères leur avaient transmise, que non-seulement ils abandonnèrent les églises dont les nouveaux pasteurs, leurs enfants, étaient devenus les ministres par l'ordre des pouvoirs religieux et civil réunis, mais encore que les parents de ces jeunes prêtres indiens leurs fermèrent impitoyablement la porte des maisons qui les avaient vus naître, et qui ne se rouvrit qu'à ceux d'entre eux qui, abjurant, non sans périls, les nouvelles doctrines des conquérants, osèrent retourner à la foi de l'Église de Saint-Thomas.

Dès ce moment commença pour ces pauvres gens l'ère d'une persécution qui devint de plus en plus âpre, et que l'affreux tribunal de l'Inquisition, qui s'établit bientôt à Goa, vint rendre sanglante.

L'évêque de Méliapour, chef de l'Église chrétienne des Indes (il se nommait Mar Joseph), n'ayant jamais voulu, en récitant l'Oraison dominicale, donner à la vierge Marie un autre titre que celui de « Mère de Christ, » et non celui de « Mère de Dieu, » fut déporté en Portugal.

Les chrétiens de Saint-Thomas, reculant peu à peu devant la persécution qui les décimait, se dispersèrent insensiblement. Le célèbre voyageur Bernier, qui parcourut les Indes à l'époque où le fameux Aureng-Zeyb, vainqueur de sultan Soodjah, et de ses autres rivaux, donnait un nouvel éclat au trône brillant du Grand-Mogol, fondé par Timor-lang ou Tamerlan au commencement du quinzième siècle, dit

avoir encore rencontré des tribus errantes de la grande famille chrétienne des Indes, qui disparut complétement vers le temps de la prise de Cochin et à l'époque où les Hollandais, exécutant peut-être l'arrêt des vengeances divines, expulsèrent les Portugais du continent asiatique.

Cependant François Xavier, repoussé par les chrétiens hindous qu'il ne pouvait ramener dans le giron de l'Église Catholique romaine, essaya d'illustrer sa mission en convertissant les mahométans qui s'étaient établis, comme nous l'avons dit précédemment, dans plusieurs des îles de la mer des Indes et sur divers points du rivage asiatique, baigné par les golfes du Bengale et d'Oman, entre lesquels s'avance, vers l'océan des Indes, comme une corne gigantesque et menaçante, l'énorme presqu'île de l'Hindoustan. Mais les musulmans établis sur les rivages méridionaux de l'Asie centrale, outre qu'ils étaient disposés à regarder avec haine et colère les Portugais qui étaient venus, après eux, s'abattre, comme un tourbillon incessamment renouvelé d'âpres frelons, sur l'immense et riche gâteau de miel, se rappelaient d'ailleurs avec orgueil qu'en Europe ces mêmes Portugais avaient été longtemps esclaves d'Émirs, enfants de l'Islam, dont un d'eux avait même été sur le point d'ensevelir sous tous les trônes renversés du *Frangistan* la croyance religieuse que le *padri* (1) voulait leur faire adopter. Les efforts du Missionnaire n'eurent donc aucun succès auprès des enfants de Mahomet; alors il résolut de se tourner vers les indigènes, les Indiens véritables, adorateurs de la Triade sacrée qui se compose de Vichnou, Brahmâ et Siva.

Nous n'avons pas la prétention, prétention qui serait en outre fort peu à sa place, de vouloir débrouiller ici les impénétrables mystères de la théogonie hindoue, que le savant et infortuné Victor Jaquemont

(1) Ce mot, qui est du portugais estropié, est appliqué par les Hindoustani, Banians, etc., à tous les ministres des religions étrangères à l'Inde, chrétienne ou musulmane. *Frangistan*, c'est pour les Musulmans l'Europe occidentale.

Quant au souvenir rappelé ici de la grande bataille dans laquelle le Français ou Franc, Charles Martel, brisa la colonne envahissante, guidée par Abd-el-Manzour et qui menaçait toute l'Europe occidentale, il a dû vivre évidemment des siecles dans la mémoire des fils de l'Islam, chez quelques-uns desquels on le retrouve encore aujourd'hui mêlé à de poétiques et fabuleux détails.

appelle un inintelligible galimatias, et qui a causé les tourments de tous les critiques et écrivains divers orientalistes. Ces trois grands dieux indiens : Vichnou, Brahmâ et Siva, sont généralement reconnus parmi les Hindous ; cependant des sectaires, et ils sont nombreux et subdivisés à l'infini, nient la divinité de ces trois personnes de la Triade indienne, et, rejetant l'autorité des Védas ou livres sacrés, admettent un seul maître de l'univers, qu'ils nomment encore de différents noms. D'autres ne reconnaissent pour Dieu que Vichnou ; d'autres encore, que Brahmâ. Une secte même, sorte d'Épicuriens, ne reconnaît rien du tout au delà du monde terrestre.

Victor Jacquemont, dont l'autorité est grande en cette matière, et qui a vécu longtemps parmi les Hindous, dit qu'en général ces peuples, et particulièrement les Hindoustani qui sont ceux dont nous devons nous occuper le plus, lui ont paru d'insouciants coquins, qui n'ont guère plus de religion que des chiens. Mais, ajoute l'observateur, s'ils se soucient fort peu de leurs dieux, en revanche ils ont une grande affection, un respect sans bornes pour leurs Brahmènes, *Gourous*, ou prêtres (1). Ces prêtres desservent des temples nommés pagodes ; ils ont une hiérarchie, des sortes de séminaires où les jeunes gens de la tribu sacerdotale sont instruits dans les cérémonies religieuses ; et une Métropole religieuse, qui est Bénarès, comme Delhi est la métropole du culte mahométan dans l'Inde.

La langue ecclésiastique des Hindous est le *sanscrit* ; c'est une langue morte ; les Hindous, qui la nomment sainte et divine, disent qu'elle est aussi ancienne que Brahmâ, c'est-à-dire que le monde, qui fut créé par ce Dieu. On ne peut nier du moins qu'elle ne remonte à une très-haute antiquité. Bernier, dans ses *Voyages au Mogol*, dit avoir vu à Bénarès une grande salle toute remplie de livres de philosophie, médecine et de poésies.

Les Hindous se divisent en quatre grandes castes, dont la première est celle des Brachmanes ou Brahmènes ; la deuxième, celle des Rajhpootes ; la troisième, celle des Veinsjas ou Banians ; la quatrième

(1) Voyez la collection des lettres de V. Jaquemont, publiées sous le titre de *Correspondance*. Il écrit toujours *Brahmènes* ; le mot *Brachmanes* a été longtemps employé.

enfin, celle des Soudras. Les Brahmènes ou Brachmanes, dont le nom signifie enfants de Brahmâ par excellence, sont les prêtres, et, comme dans tout l'Orient, les sages et les juges de l'Inde. Les Rajhpootes sont les soldats, et conséquemment les dépositaires du pouvoir, les seigneurs, les despotes. Les Banians sont les marchands et négociants. Ce nom même s'applique indifféremment, de nos jours, dans l'Inde à tout commerçant, qu'il soit ou non Hindoustani. Les Soudras sont les artisans. Bien différents des Égyptiens de l'antiquité, les Hindous ont placé l'agriculture après le négoce, et avec la domesticité, dans la quatrième caste. Les beaux-arts sont encore plus mal placés; ils sont relégués dans une subdivison de la quatrième classe, où se réfugient pêlemêle tous ceux qui ne savent à quelle caste et à quelle famille ils appartiennent. Outre ces castes, il y en a une cinquième, quoique les autres ne lui fassent pas l'honneur de la compter comme une division de la grande famille hindoue : c'est celle des Parias. A ce malheureux clan de l'Inde sont départis les états les plus pénibles, les plus dégoûtants, ceux qui rendent impurs; aussi doivent-ils demeurer à l'écart; et, comme les lépreux, ces pauvres gens se gardent de heurter un membre d'une des castes plus honorées, un Brahmène surtout, qui pourrait les tuer en ce cas sans crainte et même sans remords.

Les Brahmènes et les Rajhpootes sont les nobles de l'Inde. La quatrième classe, celle des Soudras, forme le peuple. Les Veinsjas ou Banians sont une sorte de division intermédiaire entre la noblesse et la roture; comme les deux premières castes, les membres de la troisième s'abstiennent de manger de tout ce qui a vie, et surtout de la vache, dont la chair est interdite aux véritables enfants de Brahmâ, comme celle du porc l'est aux enfants de Moïse et de Mahomet, mais par un autre motif. C'est le respect et non l'horreur qui protége la vache dans l'Inde. Il est cependant probable que cette prescription, si on essayait de remonter à sa cause première, s'est établie parmi les Hindous par la même cause qui a fait établir celle que respectent les Juifs et les Mahométans, c'est-à-dire par une raison d'hygiène. La chair des mammifères, sous les tropiques, donne en effet une nourriture trop abondante et qui nuit à la santé. En outre, quant à la défense pour les Hindous de manger de la vache, on

peut croire que ce qui a contribué à la faire respecter, c'est la précieuse ressource qu'offre le lait de cet animal. Or, il paraît que, soit par le manque d'herbe fraîche, soit par un effet des brûlantes ardeurs du soleil indien, ces utiles animaux ne donnent qu'une très-petite quantité de lait. Victor Jaquemont, dans une de ses lettres, raconte que, pour prendre son café au lait, il était obligé de recourir aux pis d'une demi-douzaine de vaches.

Nous avons dit que les Hindous, superstitieux, mais fort indifférents à l'égard de leurs divinités, avaient un grand respect pour leurs prêtres. Ceux-ci, les Brachmanes, ont su tirer parti de ce sentiment de vénération qui subsiste toujours : nul ne peut être vertueux et sauvé s'il ne fait d'abondantes aumônes aux Brachmanes ; celui qui tue ou insulte un Brachmane est condamné à mort ; un Brachmane eût-il mérité le dernier supplice, échappe, grâce à la religion dont il est le représentant, au glaive de la justice, tenu d'ailleurs par les membres de sa caste. Les Rajahs ou princes ont pour devoir impérieux de veiller à ce que ces prêtres ne manquent de rien. On pense bien que ces derniers savent user de tous ces priviléges. On comprend combien ils doivent y tenir.

Aussi, lorsque François Xavier voulut faire des prosélytes parmi les indigènes de l'Inde, trouva-t-il dans les efforts contraires des prêtres de ceux-ci ses plus grandes difficultés.

Horace Tursellin, et après lui la plupart des historiographes du nouvel Apôtre des Indes, nous apprennent que Xavier voulut d'abord avoir recours à la persuasion pour christianiser ces pauvres idolâtres. Mais ceci nous paraît un mensonge ou une absurdité ; nous dirons pourquoi tout à l'heure. Nous voulons d'abord suivre François Xavier dans le début de sa Mission.

Au dire des Jésuites donc, après avoir, comme nous l'avons raconté, organisé le Séminaire ou Collége de Saint-Paul à Goa, François Xavier s'en alla commencer ses travaux de Missionnaire à la pointe méridionale de la presqu'île de l'Hindoustan, vers le cap Comorin. Là vivait une nation de pêcheurs, appelés Paravas, et mêlés à bon nombre de mahométans qui étaient venus s'établir sur la côte de la Pêcherie. Les

rapports n'étaient pas fort amicaux entre les individus de deux religions qui se sont toujours maudites réciproquement; les Musulmans étant les plus belliqueux, les Paravas s'étaient courbés en silence sous leur domination. Mais un de leurs chefs ayant été insulté par un fier sectateur du prophète, qui lui arracha l'anneau d'or passé dans son oreille, l'Hindoustani, rendu furieux par cette injure, la plus grande qu'on pût lui faire, poignarda le Musulman. Les Paravas de la contrée prirent parti pour le meurtrier et firent main basse sur les mahométans surpris et dispersés; mais bientôt ceux-ci, après avoir rassemblé leurs forces, et aussi soutenus par des Rajahs, ennemis des Paravas ou qui voulaient conquérir cette partie des côtes de la presqu'île indienne, reviennent sur les Paravas, qui ont recours, en désespoir de cause, à la protection des Portugais. Le Missionnaire profite de la circonstance. L'envoyé des Paravas, un certain Jean-de-la-Croix, Indien converti avant la venue de Xavier, et qui, nonobstant son titre chevalier que lui avaient conféré les Portugais, faisait le commerce des chevaux dans l'Hindoustan, retourne à la côte de la Pêcherie avec promesse du vice-roi des Indes de secourir les Paravas s'ils veulent recevoir et écouter le Missionnaire, enfin se faire chrétiens. Les Paravas, en cette extrémité, eussent sans doute consenti à bien d'autres conditions. Donc, pendant qu'une flotte se réunissait à Cochin, François Xavier se rendit à l'extrémité de la presqu'île. Le résultat fut tel qu'on l'avait attendu, et tel qu'on devait l'attendre. Les Paravas se firent chrétiens pour n'être pas massacrés; leur sang, dont il semble qu'ils étaient fort avares, ne coula donc pas; en revanche, l'eau lustrale coula à grands flots. Pendant que les Portugais battaient, dispersaient, soumettaient les musulmans, le Missionnaire baptisait avec une telle ardeur, que, d'après ses biographes et suivant les propres termes d'une lettre qu'il écrivit à la reine Catherine, depuis régente de Portugal, bien des fois, et longtemps avant que la brusque arrivée de la nuit tropicale fût venue suspendre ses pieux travaux, il dut s'arrêter, ne pouvant plus même lever les bras pour répandre l'eau régénératrice du baptême sur les têtes qui se courbaient pour la recevoir. On voit que le bon Missionnaire n'y allait pas de main morte.

Voici d'après le Père Bouhours et le Jésuite Tursellin, d'après les détails que donne Xavier lui-même dans la lettre dont nous venons de parler, comme le Missionnaire procédait à ces baptêmes :

Sitôt que le premier rayon du soleil jaillissait de l'Orient enflammé, sitôt que le *couroucou* doré, perché sur une des plus hautes branches d'un gigantesque platane comme un muezzin vigilant qui appelle à la prière du haut d'un minaret, avait jeté son appel, auquel répondaient en chœur tous les hôtes réveillés de la forêt indienne, le Missionnaire, armé d'une clochette, parcourait le pays où il se trouvait. Les catéchumènes, plus ou moins naïfs, plus ou moins politiques, se rendaient au lieu désigné, et c'était parfois tout simplement le bord d'une rivière ; alors Xavier expliquait rapidement à son auditoire le mystère de la Trinité, etc.; apprenait à chacun de ceux qui le composaient à faire correctement le signe de la croix. Les catéchumènes, pour montrer qu'ils croyaient, plaçaient leurs bras en croix : alors le Missionnaire donnait à chacun son nom de chrétien, écrit en portugais sur un petit morceau de papier; puis il se mettait à baptiser jusqu'à ce que les forces lui manquassent.

Pendant six années environ, François Xavier parcourut tous les points de l'Indoustan où régnait l'influence des conquérants portugais. Le nombre des Hindous qui reçurent le baptême, soit de sa main, soit de celle de ses vicaires, Mansilla, Paul Camerti, Nicolas Lancelot, Alonzo Cyprien, François Péren, Alonzo de Castro, Melchior Gonzalès, Gaspard Belga, que le Provincial de Portugal avait envoyés à l'aide du Missionnaire, dut être immense, et les écrivains Jésuites l'affirment, le prouvent et s'en glorifient. Ceci est fort bien ; mais voici le revers de la splendide médaille qu'ils ont frappée en l'honneur de l'Apôtre des Indes et de tout leur Ordre :

Les Indiens baptisés, rendus chrétiens par le Missionnaire et ses lieutenants — les Jésuites eux-mêmes l'avouent — sitôt qu'ils n'avaient plus besoin de la protection des Portugais, sitôt même que les *padri*, comme ils nommaient les convertisseurs, étaient éloignés, cédant à l'autorité que les Brahmènes exercent sur eux, revenaient à la religion dans laquelle ils étaient nés, et le limon des fleuves sacrés, la

fiente desséchée de la vache, effaçaient bientôt le caractère imprimé par l'onde du baptême chrétien. En effet, quelle sincérité pouvait-il y avoir dans ces conversions faites par milliers dans un seul jour, imposées par la crainte ou amenées par le calcul?

D'ailleurs voici qui termine tout à cet égard, suivant nous :

François Xavier ne connaissait aucune des langues parlées dans l'Inde. Tous ses biographes le disent; lui-même l'avoue dans une de ses lettres à la reine de Portugal.

Voici comment s'explique sur ce point le Jésuite Horace Tursellin : « François Xavier ne connaissait pas la langue de ces peuplades, et tout ce qu'il pouvait leur dire de manière à être entendu se bornait à certaines des choses capitales de la doctrine chrétienne, qu'il s'était appliqué à pouvoir prononcer en langage hindou (1). » Et qu'il prononçait fort mal sans doute. Il est vrai qu'à la page suivante du livre dont nous avons extrait la présente citation, l'auteur ajoute avec une naïveté que l'on serait tenté de prendre pour de l'ironie, si Tursellin n'était pas un Jésuite dévoué à son Ordre, que cependant le Missionnaire, « chaque fois qu'il le pouvait, haranguait et prêchait les Indiens, *complétant* ses paroles par ses gestes et par l'expression de sa figure. » Ne voilà-t-il pas que l'on transforme l'Apôtre des Indes en acteur de pantomime! Il n'en est pas moins vrai que l'aveu est décisif.

Que deviennent, après cela, les miracles opérés par l'éloquence du Missionnaire, et, entre autres, le triomphe qu'obtint Xavier sur les prêtres de Brahmâ, défiés par lui à une grande et solennelle discussion sur les mérites respectifs des deux religions, devant un auditoire immense, accouru de toutes parts pour assister à cette parodie asiatique du fameux Colloque de Poissy? Car, par une coïncidence qui a quelque chose de singulier et de piquant, la lutte de François Xavier avec les prêtres de l'Inde eut lieu presque à la même heure que celle du fougueux Laynez avec Théodore de Bèze et les docteurs Calvinistes. Suivant les écrivains de la Compagnie, le champion Jésuite d'Asie fut plus heureux que celui d'Europe.

(1) *Vie de François Xavier*, par Horace Tursellin, liv. II, chap. X, page 81.

Un beau jour, suivant eux, au milieu d'une multitude émue et attentive, le Missionnaire se trouva face à face avec les plus savants, les plus renommés, les plus révérés Brachmanes : un de ceux-ci, vieillard presque centenaire, se leva, et parla, le premier, au nom de tous.

Il expliqua les mystères de la croyance brahmanique ; il parla de la Triade Hindoue, composée de Brahmâ, principe créateur; de Vichnou, principe conservateur; et de Siva, principe destructeur. Il raconta les dix *Incarnations* du Dieu Vichnou, dont la dixième n'a pas encore eu lieu. Lorsque le temps en sera venu, le monde changera de face ; il n'y aura plus alors qu'une religion, qu'un Dieu!... Bien entendu que l'orateur hindou conclut en disant que, jusqu'à ce temps, il fallait honorer Brahmâ, et les plus nobles enfants de Brahmâ, qui sont les Brahmènes, dont le premier qui parut sur la terre fut tiré par le Dieu de son propre cerveau, ce qui fait que les Brahmènes sont les plus sages des hommes (1).

François Xavier parla à son tour. Il dit la création du monde en six jours; création terminée par l'homme, et après laquelle Dieu se reposa content de son œuvre. Il expliqua rapidement, d'une voix forte, dit Tursellin, les préceptes du Décalogue et les mystères de la religion chrétienne. Il parla du bonheur des élus et des tourments des damnés...

Tout cela, nous le savons à présent, dit à grand renfort de gestes et d'expressions de figure, mais en espagnol, peut-être en latin, mais non pas en langage hindou, le seul dans lequel il pouvait être compris; de même que les Brachmanes n'avaient pu s'exprimer qu'en langage indoustani, dont le Missionnaire ne comprenait pas un mot. Un auditeur désintéressé, qui se serait trouvé à ce Colloque, aurait dû être singulièrement amusé! Sans doute, néanmoins, au Colloque du Malabar, comme à celui de Poissy, les adversaires se séparèrent en s'attribuant réciproquement la victoire.

(1) Suivant les dogmes brahmaniques, il y a quatorze mondes et aussi quatorze espèces d'hommes, sortis les uns et les autres de quatorze parties du corps de Brahma.

Et suivant qu'ils ont été tirés du cœur ou de la plante des pieds, les mondes et les hommes sont pauvrement ou généreusement doués. Bien entendu que les Brahmènes se prétendent nés du cerveau de Brahma, ainsi que le premier monde qui est au dessus du ciel.

Les Jésuites assurent que le vainqueur unique et réel fut François Xavier ; et pour preuves, ils en donnent la conversion instantanée de tous les Hindous qui avaient assisté à la discussion, et qui adoptèrent au plus vite la religion dont on venait de leur faire comprendre les vérités sublimes, dans une langue inconnue, à l'aide de gestes véhéments et de pathétiques expressions de visage!.....

En vérité, ce n'est pas la faute des Jésuites si la gloire de leur premier Missionnaire n'est pas depuis longtemps étouffée sous le ridicule. Et, vraiment, nous en sommes fâché pour le Missionnaire, dont la mémoire est à peu près à l'abri des accusations terribles et presque toutes prouvées que nous allons voir s'accumuler sur les successeurs de l'Apôtre des Indes. Cependant, il faut bien le dire, François Xavier, dans le cours de sa Mission, doit encourir plus d'une fois un blâme mérité. Ainsi que l'a fort bien aperçu un historien du siècle dernier, le premier Missionnaire Jésuite fut le premier promoteur de l'Inquisition dans les Indes (1). Xavier dut nécessairement être amené à se servir de la terreur pour mettre obstacle aux fréquents retours des nouveaux convertis à la croyance de leurs pères. Comme le Missionnaire, Jésuite avant tout, craignait sans doute d'appeler à son aide les terribles moines du sombre et sanglant Dominique, il se créa lui-même une petite Inquisition, sans appareil effrayant, mais dont les fonctions doivent être condamnées par le moraliste presque à l'égal de celles qui présidèrent tant de fois aux abominables *Actes-de-foi*, dont les bûchers sanglants ont eu du moins ce résultat heureux, mais chèrement payé, de montrer, à leurs sinistres lueurs, tout ce qu'a de hideux, d'infernal, l'idole si longtemps adorée du fanatisme ; idole bien plus terrible à l'égard des hommes, bien plus impie à l'égard de Dieu que toutes celles que le Missionnaire fit briser dans les Indes. François Xavier, disons-nous se forma comme une sorte de petite garde, qu'il composa de jeunes Indiens qu'il avait préalablement baptisés et convertis, et qui, tout fiers d'avoir été choisis pour les compagnons, les *familiers* de leur Saint-Père (c'est le nom que l'Apôtre des Indes se laissait donner), mettaient un tel zèle

(1) Voyez l'*Histoire impartiale des Jésuites*, par Linguet.

à faire exécuter ses ordres, que, s'ils s'apercevaient que leurs parents, christianisés de la façon du Missionnaire, retournaient à leur ancienne croyance, ils en avertissaient aussitôt le convertisseur, qui, à leur tête, envahissait impétueusement la maison des coupables, faisait couvrir d'ordures, culbuter, briser sous les pieds la malheureuse idole, dont les débris étaient ensuite dispersés au loin ou consumés par le feu. Horace Tursellin, qui nous a conservé ces détails, et qui trouve on ne peut plus admirable que ces enfants, endoctrinés par le saint, se soient faits, à l'ordre du Missionnaire, les espions et les dénonciateurs de leurs parents, et peut-être quelque chose de mieux (1); car, dans l'emportement de leur zèle, les jeunes *familiers*, après qu'ils s'étaient échauffés sur l'idole, oubliaient peut-être parfois quels étaient les idolâtres; le Jésuite Tursellin, disons-nous, assure très-sérieusement que son confrère, qui n'était pas rangé parmi les saints, alors qu'il écrivait sa vie, fit même nombre de miracles par le moyen de ces jeunes néophytes.

Nous voici naturellement amené à parler des miracles opérés par le Missionnaire Jésuite : nombreux ils sont; leur sommaire seul remplirait plusieurs pages. — Sont-ils bien constatés? demande un incrédule qui suspecte tout faiseur de miracles, ou un croyant qui se méfie de miracles opérés par tout enfant de Loyola. — Ils sont bien constatés, répondent les Jésuites; les preuves en ont été fournies lors de la canonisation du saint!

Nous voulons qu'il en soit ainsi, quoique assurément il y aurait beaucoup à dire sur cette question. Certainement, Dieu qui donnait au Missionnaire le pouvoir de ressusciter les morts, eût pu lui accorder le don de parler et d'entendre les langues diverses des vivants. Les Jansénistes, adversaires sérieux des Jésuites, autant que partisans sincères de l'Église romaine, ont objecté, avec assez de raison, qu'il semble que François Xavier ne fût pas appelé par Dieu à sa Mission, sans quoi il aurait reçu du ciel le don des langues qu'obtinrent les Apôtres,

(1) Le Père Bouhours avoue, en effet, que, sur l'ordre de Xavier, ces enfants allaient mettre le feu à la maison d'un Indien relaps, père d'un d'entre eux, lorsque ce dernier les arrêta en leur remettant ses idoles, qui furent seules brûlées. Ce Jésuite trouve également fort beau et fort édifiant ce fait, qui de nos jours enverrait son auteur aux galères.





lorsque, après la mort du Christ, ils se dispersèrent par l'univers pour aller faire connaître l'Évangile à toutes les nations. Ceci nous semble fort logique.

Mais ce que nous voulons faire remarquer, le voici : Les miracles de saint Ignace, qui n'eurent pour témoins et certificateurs que ses disciples et compagnons, miracles opérés pendant que le fondateur de la Société roulait çà et là, pauvre, obscur, inaperçu, cherchant les matériaux, les ouvriers et l'emplacement pour son œuvre, ces miracles cessèrent tout à coup et complétement sitôt que Loyola, arrivé à Rome, se fut trouvé à découvert et en pleine lumière. Mais, par contre, François Xavier, qui n'avait pas fait le plus petit miracle tant qu'il était resté en Europe, n'a pas plus tôt mis cinq mille lieues entre l Europe et lui, qu'il obtient le don des miracles, et en use largement, presque journellement. Et le don qu'il a reçu du ciel, il lui fut même permis de le transmettre à ses néophytes. Les jeunes et ardents *familiers* dont nous avons déjà parlé, pourvu qu'ils eussent soin de se munir du crucifix, du livre ou du chapelet de leur Saint Père, convertissaient aussi bien que lui, guérissaient comme lui. Car c'était surtout en se faisant médecin du corps que le Missionnaire devenait médecin de l'âme.

Une Indienne, en mal d'enfant, avait appelé à son aide les prières des plus saintes Brahmènes, les exorcismes des *Joguis* les plus célèbres, le savoir des plus révérés Brachmanes, rien n'y faisait; François Xavier arrive, crie à la pauvre patiente qu'elle sera guérie si elle veut être chrétienne (nous pensons que le miracle aurait été que plus beau si le Missionnaire avait converti la patiente après l'avoir guérie!). — Je suis chrétienne! guérissez-moi! répond vite l'Indienne. Aussitôt le prêtre du Christ répand sur elle les ondes régénératrices du baptême, et la nouvelle chrétienne est délivrée. La science moderne pourrait peut-être expliquer ce miracle; mais la foi, et une foi robuste, peut seule accepter la plupart des autres.

Ainsi, le Missionnaire, pour donner de l'autorité à sa parole et pour faire évanouir le prestige qui s'attachait à la science des Brahmènes, aurait à plusieurs reprises rappelé des morts à la vie!... Nous n'avons rien à dire là-dessus. Mais nous nous permettrons de discuter la valeur

d'un autre miracle que Dieu fit pour prouver apparemment en quelle grande estime il tenait le Jésuite. Pendant que Xavier évangélisait un endroit nommé Manapar, un Hindou, un Rajhpoote, personnage important, ne répondit que par des injures aux efforts que faisait le Missionnaire pour le rendre chrétien. Le convertisseur fut peut-être importun ; l'idolâtre fut certainement peu poli ; mais nous ne croirons jamais que Dieu, pour punir celui-ci, pour venger celui-là, ait opéré le miracle suivant, rapporté par les Pères Tursellin, Bouhours, Orlandin, etc., avec force détails, réflexions, éjaculations pieuses et grande admiration : peu de temps après que le Rahjpoote eut ainsi chassé le Jésuite de son logis, il fut attaqué, alors qu'il n'avait aucune arme, par des ennemis nombreux et bien armés, qui le tuèrent (1), à la vue des chrétiens. Ceux-ci, reconnaissant l'homme qui avait insulté le Missionnaire, furent saisis d'admiration et rendirent grâce au Seigneur. Peut-être auraient-ils mieux fait de secourir d'abord le malheureux ! Tel est le récit d'Horace Tursellin ; le Père Bouhours trouve le moyen de donner quelque chose d'odieux à la manifestation divine : « Le Rajhpoote, suivant lui, se voyant attaqué, aurait pris la fuite, et voyant ouverte l'église des chrétiens, où Xavier célébrait alors l'office divin, aurait essayé d'y entrer ; mais les fidèles, à ce spectacle, auraient incontinent fermé les portes, et, continuant vêpres ou complies, laissé massacrer le Rajhpoote. »

Nous demanderons, par exemple, où se trouve le miracle dans ce dernier cas? et, surtout, où se trouvait alors la charité chrétienne? Certes, si, lors du procès de canonisation, l'*Avocat du Diable* accepta ce miracle comme devant profiter à François Xavier, nous ne pouvons dire qu'une chose : c'est que, semblable à quelques-uns de ses confrères des tribunaux séculiers, il s'était laissé influencer ou même gagner par la partie adverse.

Qu'on remarque encore bien ceci :

En Europe, Ignace de Loyola avait pu tirer bon parti de l'étalage, plus ou moins politique, de ses macérations et de ses austérités ; mais,

(1) *Divinitùs* (par la volonté de Dieu), dit Tursellin, liv. XI, chap. IX, page 79. Si l'on en croyait certaines gens, Dieu serait nous ne savons quel *Fétiche* altéré de sang !

en Asie, dans l'Inde surtout, son disciple n'aurait pu se servir, avec le même succès, du même moyen ; et cela par l'excellente raison que, se fût-il nourri d'herbes et de racines pendant toute sa vie, comme saint Paul, le premier des Ermites ; fût-il resté au haut d'une colonne de granit, comme saint Siméon ; eût-il réuni enfin en lui seul l'enthousiasme ascétique des anachorètes de la Thébaïde et l'opiniâtre ferveur des premiers Confesseurs du Christ, qu'il se fût vu dépasser de bien loin par le martyre volontaire, quotidien et perpétuel de certains individus de la castes des Brahmènes ou Brachmanes, surtout de ceux que l'on nomme *Joguis*, dont le nom signifie, suivant Bernier : unis à Dieu ; ce sont, au dire du célèbre voyageur et d'après Della Valle (1), des espèces de moines hindous, qui habitent d'ordinaire les pagodes les plus saintes et les plus fréquentées, où ils ne vivent que d'aumônes. Les uns traînent d'énormes chaînes de fer, les autres portent un lourd collier de fer rivé à leur cou ; d'autres encore se font attacher au tronc d'un arbre ou à la muraille d'une pagode. On en voit qui, suspendus par les pieds au moyen d'une corde à une branche d'arbre posée transversalement sur deux autres piquées en terre, se balancent, la tête en bas, au-dessus d'un feu qu'ils entretiennent pendant une heure dans cette intolérable position. D'autres, par dévotion, font vœu de rester toujours assis, couchés, debout, les bras élevés au-dessus de la tête, nuit et jour. Bientôt, le sang et les humeurs cessant de circuler, les membres se dessèchent, s'atrophient et restent inflexibles. Rien de hideux comme de voir ces espèces de fantômes cheminer lentement, nus, couverts en partie par leurs cheveux, ayant au-dessus de leur tête deux espèces d'antennes racornies, qu'on ne peut plus nommer des membres humains, et que terminent des ongles épouvantablement longs.

Il y a des Joguis qui s'enferment dans des cages élevées sur de grosses et grandes poutres. Ces cages sont si petites, que leur fanatique habitant ne peut s'y tenir ni debout ni assis ; cependant il y vit, il y meurt; la mort même ne délivre son corps de sa torture que parce qu'elle l'y rend insensible. Voilà les *Stilites* chrétiens bien disposés, n'est-ce pas? Et, ce qui est remarquable, c'est qu'on dirait que les Hésychastes

(1) Voyez, à cet égard, les *Voyages de Pietro della Valle*, en italien, tome IV.

du mont Athos et Loyola lui-même n'ont fait que copier les règles de ces malheureux fanatiques, en ce qui concerne les extases et les visions célestes : ces règles, en effet, prescrivent à l'adepte de se priver de nourriture de toute sorte ; ensuite de se retirer en un lieu obscur et écarté; là on tient longtemps et sans remuer les regards en l'air, puis on les ramène lentement en bas, et on les fixe vers l'extrémité du nez ; alors, assurent les Brahmènes, on voit jaillir de cette partie du visage une lumière douce, blanche, et qui cause une joie inexprimable ; alors aussi on est ravi en extase, et l'on converse avec les dieux...

Les fanatiques de tous les pays ont, comme on le voit, de grands points de ressemblance !

Mais c'est surtout aux grandes fêtes indiennes que ces Joguis donnent d'horribles preuves de leur sauvage exaltation. A celle de Jaggarnath, par exemple, on voit de ces malheureux qui se précipitent sous les roues du char qui porte l'idole, où ils sont broyés. D'autres se contentent de se faire hisser en l'air, au moyen d'un crampon de fer qui est fixé fortement dans les muscles du dos : dans cette affreuse position, on voit ces misérables agiter une épée nue au-dessus de la foule, ou jeter sur elle, en chantant les louanges de ses dieux, des fleurs que les dévots recueillent avec empressement...

On comprend que les Jésuites n'aient jamais essayé de lutter contre de pareils athlètes du fanatisme religieux. François Xavier aurait donc été restreint à la recette des miracles : et, si nous en croyons ses confrères, il en aurait usé si habilement qu'il lui dut bientôt une importance fort grande et un crédit puissant parmi des peuplades généralement très-insouciantes à l'égard de la religion en elle-même, mais aussi fort superstitieuses en même temps, et surtout fort ignorantes.

Si nous révoquons en doute les prodiges attribués à l'éloquence *mimique* de Xavier, si nous suspectons ses miracles certifiés par ses vicaires et confrères seuls, nous croyons en revanche à l'habileté du Missionnaire, à l'intelligence de l'ouvrier apostolique, à l'énergie du soldat de la croix ou plutôt de l'homme d'armes de la Compagnie de Jésus, dont le capitaine, résidant à Rome, ou un de ses lieutenants, le Père Rodriguez, Provincial de Portugal, surveillait de loin les pas de

Xavier, et les faisait converger vers le but qu'ils commençaient à entrevoir plus clairement désormais.

Nous avons dit déjà que, suivant nous, ce but était celui-ci : établir tout d'un coup, au moyen des Missions, l'importance de l'Ordre naissant qui avait tout à redouter des Ordres rivaux depuis longtemps créés ; et, si une occasion favorable se présentait, procurer à la Compagnie de Jésus l'influence, le pouvoir et la richesse, toutes choses qui attiraient vers l'Inde, cette terre si riche, et que les récits des voyageurs faisaient plus riche encore, dont le sol recélait le diamant, dont les mers recélaient la perle, bien plus que la gloire et les intérêts de la croix du Christ.

François Xavier, qui, d'après l'expresse volonté du roi Jean III, disposait ou à peu près de la puissance des Portugais dans l'Inde, sut fort adroitement se servir de ce levier puissant. Tel peuple, tel prince de l'Hindoustan qui accueillit mal le Missionnaire ou qui voulut s'opposer à ses desseins, furent attaqués, subjugués, massacrés par les Portugais, comme les Badagas et le roi de Jaffnapatam ; tels autres, au contraire, comme, par exemple, les Paravas et le Rajah de Travancor, dociles à la voix de l'Apôtre des Indes, virent les conquérants se placer entre eux et les attaques de leurs ennemis. Cette tactique habile, et constamment suivie, donna au Missionnaire une puissante influence dans toute la péninsule indienne, et, ce qui le prouve, c'est que, dès lors, le Jésuite, se départant de sa prudence et de son humilité envers le vice-roi, ne craignit plus d'agir sans son avis et même contre son avis. Les biographes du Missionnaire nous offrent un exemple de cette conduite :

Le vice-roi, don Juan de Castro, successeur de F. de Souza, irrité contre Xavier, lui fit donner l'ordre de comparaître devant lui. Le porteur de cet ordre, un certain Hindou christianisé sous le nom d'André, trouva le Missionnaire, les yeux démesurément ouverts, le visage ardent, et livré à une préoccupation telle, les Jésuites disent ravi en extase si profondément, qu'il eut beau crier, trépigner, frapper sur les meubles, maugréer et secouer même le saint, il ne put le tirer de cet état. Cependant l'heure arrive où Xavier doit comparaître devant le

tribunal du vice-roi. Il se met alors en route; mais bientôt, retombant dans sa préoccupation, il s'égare, et, lorsqu'il revient au Collége de Saint-Paul, l'heure de l'audience est passée.

« Nous nous arrangerons une autre fois avec le vice-roi, dit-il alors fort tranquillement; le Roi du ciel a voulu s'attribuer à lui seul toute ma journée. »

Il paraît que don Jean de Castro fut obligé de se contenter de cette singulière excuse.

La Mission de François Xavier n'étant pour ainsi dire que la préface de l'Histoire des Jésuites en Asie, nous passerons rapidement désormais sur ses diverses parties. Nous ne parlerons que pour mémoire des prédications de l'Apôtre des Indes à l'île de Ceylan, qui devait bientôt voir couler à flots le sang de ses habitants dans les persécutions qui s'élevèrent contre les nouveaux chrétiens, dans les vengeances qu'en tirèrent les Portugais au nom de leur religion outragée, mais surtout et en realité pour rétablir leur influence tombée. Nous passerons également sous silence les travaux apostoliques de Xavier dans la grande île de Sumatra et aux Moluques. Ce fut dans une île de ce vaste archipel que le Missionnaire convertit, toujours sans doute grâce à son éloquence muette de gestes et d'expressions de visage, la belle Neachile Pocaraga, fille du roi de Tidor, et femme du souverain mahométan de Ternate, mais reine détrônée, triste veuve, mère plus infortunée; les Portugais lui ayant à la fois tué son mari et ses enfants et pris son royaume. Nous voulons bien croire que ce fut l'amour divin qui seul engagea François Xavier à donner à cette princesse déchue tous les soins que le Père Bouhours se plaît à nous décrire.

Au reste, dans ces diverses contrées, le Missionnaire tint la même conduite que dans l'Indoustan : il baptisait aussi largement, convertissait aussi prestement; en outre, il prophétisait et faisait toujours de nombreux miracles. Dans le procès de sa canonisation, on trouve celui-ci entre autres que nous citons comme exemple : un certain Portugais, nommé Fausto Rodriguez, témoin du fait, et qui en déposa, raconte que, près de l'île de Baranura, le Père François Xavier ayant voulu calmer les flots soulevés par une horrible tempête en y plongeant son

crucifix, cet ornement, qu'il portait toujours, échappa de sa main et disparut dans la mer; cette perte affligea beaucoup le Missionnaire. Vingt-quatre heures après, le témoin allant sur le rivage de l'île avec le saint, vers un bourg nommé Tamaloo, vit sortir de la mer un gros cancre (probablement un crabe bronzé fort commun en ces parages) qui portait entre ses pinces le crucifix perdu. Le susdit cancre marcha droit au Père, et s'arrêta devant lui en s'inclinant gravement. Ce dernier se mit à genoux, prit la sainte image du Rédempteur et commença une longue prière, tandis que l'obligeant crustacée reprenait tranquillement le chemin de son humide habitation...

Nos lecteurs pensent bien que nous ne les obligeons pas à croire cette merveilleuse histoire, que nous trouvons pourtant relatée dans les Actes de la canonisation de l'Apôtre des Indes comme un des droits les mieux établis à l'honneur de faire partie des saintes phalanges.

Au reste, le Missionnaire sut employer son activité à des choses plus importantes qu'à des relations avec les crabes ou tout autre crustacée.

Lorsqu'il arriva dans la presqu'île de Malacca, il y trouva les Espagnols et les Portugais tout prêts à en venir aux mains : les premiers étant jaloux des seconds, et ayant bonne envie de les chasser de cette partie des Indes qu'Alphonse d'Albuquerque, surnommé le Grand, avait conquise, dans l'année 1511, sur les mahométans, qui l'avaient eux-mêmes enlevée aux rois de Siam. François Xavier, Espagnol de naissance, mais protégé par les Portugais, craignant d'ailleurs de voir sa Mission compromise et les fruits de ses travaux perdus, au milieu de la conflagration que ferait élever une guerre entre les deux puissances rivales, fit tant et si bien qu'il décida les Espagnols à laisser aux Portugais la libre possession de la grande presqu'île.

Bientôt après, il se montra encore plus grand ami des Portugais. Il était allé à Amboine, où ses prédications firent naître de sanglantes persécutions, et de là probablement aux îles Célèbes, où, dit-on, il avait converti à la religion chrétienne le roi de la principale de ces îles, toute sa famille et un grand nombre de ses sujets, tous mahométans, toujours sans savoir un mot de la langue des indigènes (1).

(1) Les écrivains Jésuites assurent, nous devons le dire, que leur saint avait fait traduire



Lorsqu'il revint à Malacca, où il trouva dix enfants d'Ignace qui venaient l'aider dans sa Mission et qu'il envoya aux Moluques, un orage effroyable allait fondre sur la puissance portugaise. Nous avons dit qu'Albuquerque avait conquis cette portion du continent et des îles asiatiques sur des princes mahométans. Le plus puissant de ces princes, le sultan d'Atchem, dans la grande île de Sumatra, laquelle n'est séparée que par un détroit de la presqu'île de Malaye ou de Malacca, avait formé le projet de reprendre aux Portugais toutes leurs conquêtes. Le 9 octobre 1547, une flotte, composée de soixante gros navires, sans compter une flottille nombreuse, et que montaient cinq mille soldats, parmi lesquels on comptait bon nombre de janissaires ou aventuriers rassemblés de toutes parts, parut inopinément devant Malacca, entra dans le port à la faveur des ténèbres, car la nuit n'était pas encore finie, et ouvrit sur-le-champ son feu sur la place surprise et terrifiée, tandis que le commandant de l'expédition prenait terre avec les troupes de débarquement, et essayait d'enlever la ville par escalade.

Le gouverneur de Malacca, don François de Mello, appela la garnison et les habitants aux murailles, et repoussa le premier assaut, toujours désespéré, des musulmans. Le général des assiégeants ne jugea pas à propos de renouveler l'attaque, et se contenta d'incendier tous les vaisseaux portugais qui étaient dans le port. Au lever du soleil, les assiégés virent la flotte du sultan d'Atchem se pavoiser, et ceux qui la montaient les défier au combat; mais le canon de la citadelle ayant répondu sur-le-champ à cette bravade, les musulmans virèrent bientôt de bord et s'éloignèrent.

Le lendemain, sept Portugais, que l'ennemi avait pris dans le détroit où ils pêchaient, revinrent à Malacca avec une lettre que le général musulman leur avait remise pour don François de Mello, après leur avoir fait couper le nez et les oreilles. Voici quel était le contenu de cette lettre :

en malais et en arabe les principaux articles de la foi chrétienne, et que, les ayant appris par cœur, il les transmettait ainsi à ses catéchumènes. Mais, à moins d'un miracle, nous ne voyons pas encore comment, avec de si faibles matériaux, le Missionnaire pouvait édifier une Église réelle et solide. Évidemment, Malais où musulmans, les convertis n'avaient de chrétien que le nom. — C'était peut-être tout ce que demandait le Jésuite.

« Au nom d'Allah, puissant et miséricordieux !

» Bajaja Soora, qui porte dans des plats d'or le riz de Sultan Al-Arraheddin, grand monarque d'Atchem et des terres que baignent l'une et l'autre mer (que la bénédiction de la promesse soit sur lui !), au chef des Infidèles voleurs de Malacca :

» Je t'avertis d'écrire à ton roi que je suis ici, jetant la terreur dans sa forteresse par mon fier rugissement..... Je prends à témoin de ce que je dis non-seulement la terre et les peuples qui l'habitent, mais tous les éléments, jusqu'au ciel de la lune ; et je dis ceci : Vous êtes une race de chiens affamés que l'on doit châtier ; votre roi est un lâche ; ses étendards ont été déchirés et abattus par la main des Croyants ; et, grâce à notre victoire, sa tête est sous le pied du glorieux sultan notre maître, dont il doit rester l'esclave. — Je te défie au combat qui doit prouver que tout ce que je dis est la vérité.

» Gloire au Prophète ! »

On se représente l'effet que dut produire ce cartel insultant sur l'esprit orgueilleux des conquérants de l'Inde, qui voyaient fumer dans leur port les derniers débris de leur flotte, tandis qu'à l'horizon on apercevait encore distinctement les vaisseaux des vainqueurs, toujours pavoisés et courant des bordées d'un air de défi. Cependant les Portugais humiliés se seraient déterminés à dévorer en silence leur affront, lorsque François Xavier, attiré par le bruit de la canonnade, revint d'un monastère, bâti en l'honneur de la mère du Christ sur une montagne peu éloignée de la ville de Malacca, et qui fait partie de l'immense rameau que le système des monts Thibétains envoie jusqu'à la pointe méridionale de la presqu'île Malaise.

Oubliant sans doute qu'il est prêtre pour se souvenir seulement qu'il est gentilhomme, que sa mission est une mission de paix, François Xavier, l'Apôtre des Indes, crie aux Portugais qu'il faut venger un pareil affront, que le ciel le veut et que l'honneur du Portugal, celui de tous les chrétiens, de tous les hommes d'honneur qui sont à Malacca, y est engagé ; qu'à cette lettre insolente, une seule réponse convient : la bataille ; qu'une telle insulte veut une éclatante réparation : la victoire !

Le gouverneur et ses officiers hésitent ; le Missionnaire s'adresse

alors aux soldats et aux habitants de Malacca ; il leur souffle le feu qui l'anime : bientôt sept caravelles échappées à l'incendie, et que viennent renforcer deux vaisseaux arrivant d'Europe, sont réparées, armées et prennent la mer. Pour enflammer le courage de ceux qui s'élancent sur ces navires à sa voix, le Jésuite leur remet un étendard qui les conduira — il le prophétise — à une grande et sainte victoire ; il les bénit ; il les fait communier de sa main ; il décore la troupe exaltée du nom de bande des soldats du Christ..... Il veut même s'embarquer avec eux : le gouverneur et les habitants de Malacca le retiennent non sans peine...

Fanatisés par tout ceci, les Portugais courent après la flotte musulmane disparue, et qu'ils finissent par recontrer, au bout de plus d'un mois, dans la rivière de Quéda, en face de l'île Lancavy. Le choc fut terrible ; les Atchemois furent complétement défaits ; tout musulman qui ne se sauva pas fut tué ou noyé. D'immenses richesses devinrent la proie du vainqueur, qui ne cessa de tuer que pour piller.

Cette sanglante victoire, François Xavier la prédisait, assurent ses biographes, à l'instant où elle était remportée, en l'attribuant à Jésus-Christ, le sauveur des hommes, auxquels il n'a jamais dit de s'entre-égorger. Nous n'aurions pas raconté ces événements si les Jésuites n'y avaient trouvé un perpétuel et souverain motif d'emboucher la trompette pieuse en l'honneur de leur saint.

Si François Xavier avait été un soldat, un *conquistador*, comme tant de ses aventureux et avides compatriotes de cette époque, peut-être partagerions-nous l'admiration que les bons Pères professent pour cette particularité de la vie de l'Apôtre des Indes. Mais c'était un prêtre, un représentant de celui qui ne fit couler pour établir sa puissance, l'autorité de sa parole, sa divinité enfin, d'autre sang que le sien ; qu'on ne l'oublie pas ! François Xavier régla-t-il toujours sa conduite sur celle de son divin maître ? Non ! François Xavier peut être un saint pour les âmes dévotes, un grand homme, un grand saint, aux yeux des Jésuites, un homme extraordinaire pour les indifférents ; mais dans la balance de la saine critique, de la froide raison, de la véritable philosophie, aux yeux du moraliste, du simple penseur, aux yeux de

l'homme qui veut que la mission de tout semeur de doctrines religieuses ait aussi pour but l'amélioration des conditions sociales, l'affranchissement de toutes les servitudes, enfin les intérêts de la civilisation, ceux de l'humanité tout entière, François Xavier n'a été qu'un esprit inquiet, mais intrépide, un chrétien fervent peut-être, mais pourtant bien naïf ou bien rusé, en un mot une sorte de flibustier pieux, qui, pendant dix années, sillonna les mers, visita les îles, parcourut les côtes asiatiques, tenant la croix d'une main, mais plantant de l'autre le jalon des futures conquêtes de son Ordre, dont il n'oublia jamais qu'il était membre (1).

Achevons cette rapide et nécessaire esquisse de sa Mission. Peu de temps après la victoire remportée sur la flotte du sultan d'Atchem par les Portugais de Malacca, le hasard amena un Japonais vers le Missionnaire, qui allait partir pour retourner à Goa. Il paraît que c'était un assez méchant garnement, qu'un meurtre, de l'aveu même des Jésuites, avait chassé de sa patrie et forcé à se réfugier parmi les Portugais. Ces derniers avaient accueilli avec empressement et fort bien traité cet homme, au moyen duquel ils espéraient pouvoir s'ouvrir complétement la route qui conduisait à ces opulents royaumes du Japon, dont les récits de quelques voyageurs et des marchands qui, depuis deux années, en ramenaient leurs galions chargés richement faisaient de si pompeux tableaux. Éperonné par cet amour des courses aventureuses qui le fit errer, pendant toute sa Mission, de rivage en rivage, au lieu de s'appliquer à faire germer et mûrir la moisson religieuse dont il éparpillait ainsi les semences ; remplissant ainsi, sans doute, la mission que son Ordre lui avait imposée : celle d'éclaireur en ces lointaines contrées, et d'enfant perdu de la phalange jésuitique, François Xavier forma, dès qu'il vit le Japonais, le projet de pénétrer, par le moyen de cet homme, dans ce riche et mystérieux empire qui n'a soulevé un

(1) En 1548, à son retour à Goa, Xavier, écrivant au Général de son Ordre, terminait ainsi sa lettre : « Si jamais je t'oublie, Société de Jésus, que j'en vienne à oublier ma main droite ! » Il écrivit en même temps au roi de Portugal, auquel il recommanda fortement de punir, par la révocation des charges et la perte des biens, ceux de ses gouverneurs des Indes qui ne seconderaient pas les efforts qu'il faisait pour répandre la foi chrétienne. On voit que le saint savait se débarrasser des obstacles en simple mortel.



instant à nos regards le rideau qui le couvrait depuis des siècles, que pour le faire retomber bientôt plus impénétrable.

Le Missionnaire se hâta donc de quitter la presqu'île de Malacca, où il eut soin seulement de laisser des vicaires, ainsi que dans les îles Asiatiques. Le Jésuite revint à Goa pour être témoin de la mort du vice-roi don Juan de Castro. Comme *la mousson* n'était pas favorable, il dut attendre plusieurs mois, qu'il consacra à organiser les paroisses qu'il avait créées. Le P. Paul Camerino fut nommé supérieur général et vice-provincial; Antoine Gomès obtint le rectorat du Collége de Saint-Paul, devenu riche et peuplé; Nicolas Lancelot eut la direction religieuse de Coulan; Alphonse Cyprien, celle de l'île de Socotora, l'ancienne Dioscoride; Gaspard Barzée fut envoyé à Ormuz, dans le golfe Persique, etc. Avant son départ, il laissa à son remplaçant des instructions générales, où nous remarquerons les passages suivants. «Quittez tout, disait-il, à Camerino, pour rendre à vos frères le service spirituel ou *temporel* qu'ils réclameront de vous..... Agissez avec les personnes du monde qui sont en commerce et familiarité avec vous, comme si vous pensiez qu'elles doivent devenir un jour vos ennemis.»

Recommandation véritablement digne des Jésuites, et que le Missionnaire faisait en vue, il le dit, des enfants du siècle qui observent sans cesse les enfants de lumière (c'est-à-dire les Jésuites) avec des yeux malins et défiants : «Prêchez, continuait Xavier, prêchez souvent, et de façon à émouvoir et à faire pleurer vos auditeurs. Offrez à leurs yeux les solennelles terreurs du jugement dernier; les effroyables et éternelles tortures des damnés. Menacez, enfin, de mort, *et de mort subite*, ceux qui négligent leur salut. Dans le confessionnal, quelque énorme que soient les péchés qu'on vous détaille, écoutez le pénitent avec sang-froid, et sans témoigner d'étonnement. Au contraire, vous insinuerez, pour l'encourager, que vous avez reçu l'aveu de choses bien plus atroces... Vous prendrez garde de vous mettre mal avec les dépositaires du pouvoir temporel; lors même que vous verriez qu'ils ne font pas leur devoir *en des choses graves*... Aux endurcis, vous déclarerez, afin de hâter le repentir, que s'ils ne s'amendent, ils auront bientôt à souffrir de pertes considérables, et des traitements fâ-

cheux de la part des gouverneurs ; des maladies, la prison, une ruine complète; enfin, qu'ils deviendront, eux et leurs descendants, des objets de haine et d'exécration publique.....»

C'était pourtant un prêtre qui faisait à ses subordonnés ces recommandations au moins singulières. Voici ce que le Jésuite ajoutait dans l'intérêt de l'Ordre qu'il jurait de ne pas oublier plus que l'usage de sa main droite :

« Vous écrirez, disait-il, de temps à autre au Collége de Goa. Vous marquerez, dans vos lettres, les fonctions que vous exercez pour *la plus grande gloire de Dieu*, les résultats que vous avez obtenus, etc. Vous aurez soin que ces relations soient telles que nos Pères de Goa puissent les faire passer en Europe comme des preuves authentiques de ce que nous faisons dans l'Orient, et du succès dont Dieu favorise notre petite Compagnie. Qu'il ne s'y glisse rien qui puisse offenser autrui ; rien qui ne paraisse vraisemblable (enfant de Loyola, pourquoi ne pas dire : Rien qui ne soit vrai ?).....» Les instructions de Xavier portaient encore qu'il fallait, en arrivant dans une ville, avoir bien soin de s'enquérir des mœurs de ses habitants, des coutumes du pays, de la forme du gouvernement, des opinions communes, de *tout ce qui regarde le commerce*, des vices qui prédominent. « Croyez-moi, terminait le Missionnaire, la connaissance de toutes ces choses nous sera très-utile !...» Mais, nous vous croyons, honnête Jésuite ! Et nous savons quel fruit vos confrères ont toujours et si habilement sû tirer en Orient, comme en Occident, comme par toute la terre, de *la connaissance de toutes ces choses !*.....

Nous trouvons encore, dans les instructions laissées par François Xavier à son lieutenant et à ses vicaires, un détail qui nous semble piquant, eu égard au caractère dont le Missionnaire était revêtu, et qui aurait dû, peut-être, compromettre tant soit peu la canonisation de l'Apôtre des Indes, si *l'avocat du diable* avait su son métier.

En indiquant à ses disciples les sources d'éloquence où ils doivent puiser pour leurs prédications, François Xavier leur disait : « Ne remplissez pas vos sermons de *spéculations sublimes*, de questions embarrassées, de controverses scolastiques..... Je ne vous défends pas

néanmoins de recourir, par rencontres, à l'Écriture Sainte, aux Pères de l'église, aux Canons, aux livres de piété et traités de morale!..... »

Remarquez-vous ceci : Le Jésuite *ne défend pas* de recourir à la Bible et aux Pères de l'Église. Il permet qu'on les consulte, mais, *par rencontres*?..... Il convient pourtant « qu'on peut y trouver des preuves solides pour établir les vérités chrétiennes.....» Les preuves de quelle autre chose paraissaient donc plus nécessaires au Jésuite? « D'ailleurs, ajoutait-il, tout cela est bien froid! » LA BIBLE, les ouvrages DES PÈRES DE L'ÉGLISE, *bien froids !* En vérité, nous n'aurions pas osé le dire, nous, et celui qui l'a dit était chrétien, prêtre; l'église de Rome l'a mis au nombre de ses saints, lui qui trouve—il le dit, bien plus, il ose l'écrire!—lui qui trouve bien froids saint Chrysostome, surnommé Bouche-d'Or, saint Augustin, le savant auteur de la *Cité de Dieu*, l'éloquent et pathétique écrivain des *Confessions*... En vérité, il y a là de quoi troubler une âme dévote ! Et nul moyen de tourner la difficulté ! Ces instructions écrites par Xavier, elles existent encore : on peut y vérifier l'exactitude du fait relevé par nous. Le Père Bouhours, qui les cite en entier (1), qui les admire grandement, atteste les avoir traduites fidèlement sur une copie du manuscrit original des archives de Goa. Il faut donc que les âmes dévotes, que nous sommes désolé de placer dans une pareille alternative, renoncent à l'intercession du saint Jésuite, ou qu'elles admettent que faire fi ! des grands docteurs chrétiens, et de la Bible même, est un moyen de se faire canoniser.

Il y a longtemps qu'on a dit que le Jésuitisme était destiné à être une pierre d'achoppement, une cause de ruine pour la religion chrétienne. Il y a longtemps que de sincères amis de cette religion en avertissent ses simples ministres, ses hauts prélats, et crient vers la chrétienté tout entière : « A vos tentes, Israël ! » Jusqu'à cette heure, le cri d'avertissement, quoique bien des fois répété, n'a pas obtenu de résultat. Celui que nous jetons à notre tour, quoiqu'il soit moins grave, moins imposant, fera-t-il opérer la séparation des brebis avec les loups? Nous l'espérons. Vienne donc le *Jugement dernier !*

(1) *Vie de saint François Xavier*, par le Père Bouhours. 1683, tome II, livre IV, pages [illegible] et suivantes.

Quelle que soit la place dévolue dans l'autre monde à François Xavier, il semble que celle qu'il désira toujours occuper dans ce monde-ci était précisément celle où il n'était pas. Et c'est dans cette activité tant vantée, dans cette humeur inquiète et vagabonde, que nous trouvons la preuve que sa Mission n'eut pas pour but unique, tant s'en faut! la gloire de Dieu et l'intérêt des peuples. Si tel eût été le but, le but unique de cette Mission, Xavier, au lieu de porter la Croix, signe d'affranchissement et de régénération, au pas de course, de Goa au cap Comorin, de Ceylan à Méaco, de l'Hindoustan aux Moluques, en mettant moins de temps à ces courses continuelles et répétées, pendant chacune desquelles il se proposait de faire connaître la religion du Christ à des millions d'hommes, que n'en mettrait le savant voyageur qui, pour étudier la géologie de ces mêmes contrées, prendrait çà et là, sur sa route, quelque pierre, quelque granit ; Xavier, disons-nous, au lieu d'agir comme il le fit toujours, se serait fixé sur un point de l'Asie, l'Hindoustan, par exemple. Cette vaste presqu'île, qui, en grandeur et en population, égale la moitié de l'Europe, pouvait satisfaire, ce nous semble, une ambition raisonnable de Convertisseur. Là le Missionnaire, après qu'il se fût rendu familière la langue des indigènes, aurait dévoilé graduellement les mystères divins du christianisme ; il eût fait ressortir peu à peu la supériorité de la croyance qu'il apportait sur toutes les autres ; il l'eût fait comprendre, il l'eût fait aimer. Et sans doute, en suivant ce plan de conduite, il n'eût pas éprouvé les nombreux mécomptes dont il se plaint lui-même ; ces retours au paganisme hindou, qu'il nous dit avoir été si fréquents, et qui se comprennent parfaitement quand on songe à la manière sommaire dont ces pauvres gens étaient catéchisés, éclairés, baptisés, christianisés, en un tour de main, par un homme qui bégayait à peine, sans les comprendre, quelques mots de leur langue, qui était réduit aux ressources de cette éloquence mimique dont on s'est moqué à bon droit, et qui, enfin, après avoir ainsi jeté à la volée les semences religieuses, courait aussitôt chercher de nouveaux terrains à ensemencer.

« N'oublions jamais, disait le Missionnaire à ses vicaires dans les instructions dont nous venons de parler, n'oublions jamais que nous

sommes de la Compagnie de Jésus! » Cette recommandation peut donner sans doute l'explication de la conduite de Xavier, conduite qui sans cela semblerait une énigme capable de défier Œdipe lui-même. Apte à cette Mission par ce qu'il avait d'ardeur incessante, d'activité inquiète, d'esprit aventureux, l'Apôtre des Indes fut en Asie le Christophe Colomb des Jésuites. Après lui allaient bientôt arriver les Cortez et les Pizarre, c'est-à-dire les soldats après le voyageur; après la découverte, la conquête.

François Xavier quitta donc de nouveau Goa, au printemps de 1549, pour aller au Japon, puis de là en Chine; puis de là, il ne savait où; mais, ainsi qu'il l'écrivait à ses Compagnons d'Europe, il était décidé à n'accepter pour terme de ses travaux que le défaut d'espace, ou la fin de sa vie. Il avait avec lui un Jésuite, le Père Côme de Torrez, et ce Japonais converti qui devait lui servir d'introducteur et de guide dans le mystérieux empire où il brûlait de porter ses pas. Le Japonais avait, lors de son baptême, échangé son nom d'Anger contre celui de Paul de Sainte-Foi. Deux serviteurs venus avec lui, et qui s'en retournaient avec lui, s'étaient aussi faits chrétiens à l'exemple de leur maître; on les nommait alors Antoine et Jean. Ce fut avec ces quatre compagnons que François Xavier monta sur une balancelle de caboteur qui le conduisit à Cochin; là il trouva un navire portugais qui le conduisit à Malacca, où il resta quelque temps, arrêté par l'absence de vaisseaux disposés à partir pour les îles du Japon. Enfin, un pirate cochinchinois, célèbre dans ces parages, le prit sur sa jonque, et, après une navigation pénible, déposa le Missionnaire et ses compagnons sur la côte occidentale de l'île de Nipon ou Nifon, la plus considérable des îles qui composent l'archipel japonais.

Nous ne savons si on a fait remarquer cette particularité au moins singulière de la vie de François Xavier, que ce fut un meurtrier banni de son pays qui lui servit d'introducteur au Japon, et que ce fut un écumeur de mer qui le transporta vers ces contrées; on conviendra que la venue des Jésuites au Japon eut lieu sous d'assez sombres augures. Et, si les peuples que le Missionnaire venait catéchiser en furent instruits, superstitieux comme on nous les représente, ils du-

rent y attacher une grande importance ; voilà pourquoi nous en avons parlé.

Quoi qu'il en soit, le 15 août de l'année 1549, quinzième anniversaire du vœu fameux de Montmartre, François Xavier prit terre à Canxawa, lieu de la naissance du Japonais converti, Anger ou Paul de Sainte-Foi, comme il se nommait depuis son baptême. Cette ville obéissait au roi ou prince de Hsuma ; car, lorsque le Missionnaire s'en fut au Japon, cet empire qui jadis avait obéi à un seul souverain, en reconnaissait alors une multitude. Environ trois siècles avant l'arrivée de Xavier, l'empereur ou *Daïri* avait laissé tomber de sa main débile le sceptre qu'avait ramassé une sorte de maire du palais, général des troupes sous le nom de *Coubo*, ou *Coubo-Sama*. Ce dernier, répétant à une extrémité du monde le rôle qu'avaient joué en France Charles Martel et ses enfants sous les rois fainéants, s'était bien gardé de porter une main téméraire sur la couronne que les dieux eux-mêmes avaient placée sur la tête du Daïri, leur descendant. Le Daïri, confiné dans un magnifique palais de la grande ville de Méaco, fut environné d'honneurs et dut présider à une multitude de cérémonies dont on exagéra l'importance religieuse : tandis que le Coubo, véritable souverain, faisait la guerre ou la paix, dictait des lois, administrait, enfin gouvernait s'il ne régnait pas. Mais, à l'exemple du Coubo, la plupart des gouverneurs de province, reconnaissant toujours à genoux l'autorité du Daïri sacré, s'étaient taillé dans son vaste manteau impérial une foule de mantelets de princes plus ou moins grands, plus ou moins riches. Néanmoins, tous reconnaissaient la suzeraineté du Daïri, sans lui obéir, et à peu près comme, sous les Abassides et les Ommiades, les émirs indépendants d'Espagne, d'Afrique et d'Égypte, reconnaissaient la suprématie du Kalife de Damas ou de Bagdad.

Et c'était là peut-être ce qui avait souri à Xavier lorsqu'il pensa à se rendre dans le Japon : les Jésuites ont toujours, comme on le sait, montré une habileté singulière à pêcher en eau trouble. Néanmoins, il ne paraît pas que cette dernière Mission de François Xavier ait été fort heureuse, quoi qu'il en ait dit, quoi qu'en aient dit ses confrères : les résultats vont le prouver. Décrivons-les rapidement.

Anger, ce Japonais converti, fut envoyé en avant par Xavier. Il avait pour mission de tâter le roi de Hsuma, et de s'assurer s'il ne mettrait pas d'obstacle aux travaux apostoliques de Xavier et de ses compagnons. Les écrivains Jésuites affirment sérieusement que ce nouveau chrétien, à peine instruit des mystères du christianisme, trouva néanmoins dans ses jeunes convictions la source d'une telle éloquence, que Xavier en arrivant à son tour n'eut presque plus rien à faire pour christianiser la plus grande partie de la cour de ce roitelet japonais. Les Pères Charlevoix et Bouhours ont écrit que Xavier avait donné à Paul de Sainte-Foi, son précurseur, un tableau parfaitement fait et qui représentait la Vierge Marie tenant entre ses bras le petit enfant Jésus, et qu'aussitôt que ce tableau eut été placé devant les yeux du roi et de la reine de Hsuma, ceux-ci avec toutes les dames et seigneurs de la cour se prosternèrent, « par un même instinct, et touchés d'un même sentiment de piété et de révérence.....»

Nous sommes tout aussi disposé à admettre l'effet merveilleux du tableau que ceux obtenus par l'éloquence mimique du Missionnaire. Si nous revenons si souvent sur ce dernier point, c'est que les historiographes de la Compagnie de Jésus ont voulu nous faire croire à de nouveaux miracles obtenus au Japon par la parole de Xavier, lequel avoue pourtant fort ingénument (1) qu'il fut obligé de prendre un interprète, et qu'avant d'avoir mis dans sa mémoire une traduction japonaise des principaux points des dogmes du christianisme, il restait souvent « comme une statue muette. »

Nous allons essayer de donner une explication toute naturelle des succès surnaturels que Xavier et son précurseur obtinrent auprès du roi de Hsuma ; cette explication, la voici :

En présentant le fameux tableau à ce prince, Paul de Sainte-Foi, ce Japonais christianisé, n'oublia pas sans doute de lui expliquer de qui venait ce chef-d'œuvre. Naturellement, cet homme qu'on nous représente comme très-fin, très-rusé, afin d'assurer sa propre sûreté — car il ne faut pas oublier qu'il était banni à cause d'un meurtre — appuya

(1) Voyez les cinq livres d'*Épîtres* de François Xavier, et, particulièrement à la question, la cinquième lettre du livre III.

fortement sur la puissance de la grande nation sous la protection de laquelle il revenait dans sa patrie avec un homme grandement respecté chez les Portugais, et qui avait reçu d'eux la mission de faire connaître leur croyance religieuse aux peuples du Japon.

Nous n'avons pas la preuve matérielle que ce fut ainsi que le Missionnaire obtint la faveur dont il jouit quelque temps auprès du roi de Hsuma ; mais quant à la preuve morale, elle existe évidemment dans ce fait raconté par les écrivains Jésuites eux-mêmes : Les *Bonzes*, ou prêtres du Japon, voyant que le bonze d'Europe, comme ils appelaient Xavier, avait déjà attiré à sa religion quelques Japonais, représentèrent vivement au roi de Hsuma que, dans son propre intérêt, il ne devait pas protéger ces étrangers qui venaient pour détrôner les antiques divinités du pays au profit d'un Dieu inconnu ; et le sommèrent de bannir au plus tôt le Missionnaire et ses compagnons. Or, dit le Père Bouhours, la conjoncture dans laquelle ces bonzes parlèrent au roi leur était favorable. Il venait d'apprendre que les vaisseaux des Portugais qui prenaient terre ordinairement à Cangoxima avaient suivi la route de Firando, dont le roi était son ennemi.

Le souverain de Hsuma ne craignant donc plus rien des Portugais, et aussi n'en espérant plus rien, car, ajoute le Père Bouhours (1), auquel cet aveu échappe malgré lui sans doute, la bienveillance qu'il témoigna d'abord au Père Xavier, n'eut presque pas d'autre principe que l'intérêt, promulgua aussitôt une loi qui défendait, sous peine de mort, à ses sujets de quitter les anciennes croyances du Japon pour embrasser la nouvelle que prêchait le bonze européen.

Les écrivains Jésuites assurent que cette église naissante, à la tête de laquelle fut placé Paul de Sainte-Foi, vit s'augmenter rapidement le nombre de ses fidèles, malgré la persécution qui la menaçait dès sa naissance, persécution, du reste, que nous ne pouvons concilier avec ce qu'ajoutent ces mêmes écrivains. « Le roi de Saxuma, dit entre autres le Père Bouhours, au chapitre de son histoire déjà cité, et quatre pages après celle où il parle de la guerre déclarée à la religion du

(1) *Vie de saint François Xavier*, tome II, livre v, page 32.



Christ par le prince japonais, lequel, suivant le Jésuite, ne témoigna de bienveillance au Missionnaire *que par intérêt*, écrivit au vice-roi des Indes pour avoir des Pères de la Compagnie qui publiassent en tout son royaume une loi si pure et si sainte ! » Nous avons cité textuellement le Jésuite Bouhours. Nous ne signalerons pas l'évidente contradiction qui règne entre cette citation et la précédente, mais qu'on remarque bien ceci : Le roi de Hsuma ou de Saxuma, écrivant au vice-roi des Indes, ne lui demande pas tout simplement des prêtres, mais bien des *Pères de la Compagnie*. Quoi donc? Avant qu'ils connussent à demi les mystères de la vie et de la mort du Christ, les catéchumènes de Xavier savaient déjà qu'il existait une Compagnie de Jésus, et avaient appris à tenir ses Pères en si grand honneur? N'avions-nous pas raison de dire que François Xavier fut avant tout un Jésuite, et que sa Mission eut avant tout pour but les intérêts de son Ordre?... Nous n'espérions pas, par exemple, que les Révérends Pères en conviendraient si naïvement.

Après un séjour d'une année environ dans le royaume de Hsuma, le Missionnaire quitta la ville de Canxawa pour celle de Firando, où trônait un autre petit despote indépendant du Daïri, ou plutôt du Coubo, qui régnait en réalité à Méaco sous le nom de son empereur. Le Jésuite Charlevoix, ainsi que ses confrères qui ont écrit la vie de leur premier Missionnaire, dit positivement que ce qui décida Xavier à aller à Firando, ce fut la mauvaise intelligence qui existait entre le roi de cette ville et celui de Hsuma (1). Nous ne voyons pas trop en quoi cela pouvait servir à la Mission du Père, à moins que le Jésuite n'eût l'idée fort politique de payer la conversion de Firando et de son souverain par l'appui que lui prêterait contre son ennemi de Hsuma la flotte portugaise alors à l'ancre dans le port de la première de ces deux villes. En effet, sans doute pour rehausser l'importance du Missionnaire, les vaisseaux portugais se pavoisèrent et tirèrent des salves d'artillerie à l'arrivée de François Xavier. On le conduisit au son des trompettes et au bruit du canon à la demeure du monarque japonais,

(1) Le Père Bouhours se sert aussi de ces mêmes expressions : voyez sa *Vie de François Xavier*, tome II, livre v, page 37.

qu'on eut soin de bien édifier sur le crédit dont le nouveau venu jouissait auprès du roi de Portugal.

Il paraît que, grâce à tout ceci, le Missionnaire obtint pour lui et pour ses compagnons la licence de prêcher en public. Les Jésuites affirment que le saint baptisa plus d'idolâtres à Firando en vingt jours seulement qu'il n'en avait baptisé à Canxawa en tout une année, et que ce fut la facilité qu'il trouvait à christianiser cette partie du Japon qui le détermina à en partir bientôt. Laissant donc là un de ses compagnons, Côme de Torrez, il s'acheminait dès la fin du mois d'octobre de la même année avec deux de ses disciples, Matthieu et Bernard, Japonais convertis, et un troisième compagnon, Fernandez, qui lui servait d'interprète, vers la grande ville de Méaco.

Cette ville est située dans la partie méridionale de l'île de Nipon, sur une petite rivière qui prend sa source dans une longue chaîne de montagnes dont l'immense plateau est troué par les cratères nombreux de volcans à demi sommeillants, auxquels répondent, à l'heure du réveil, d'autres volcans noyés dans la mer. Cette chaîne de montagnes demi-circulaire, coupée par le canal de Corée, les détroits de Matsmaï et de La Peyrouse, forme le noyau de l'archipel japonais, qu'un grand cataclysme a probablement séparé jadis du continent de l'Asie, sur le bord duquel court un grand rameau de montagnes presque parallèles et laissant entre elles et leurs sœurs des grandes îles une immense vallée que remplissent les eaux de la mer du Japon. C'est à Méaco que résidaient l'empereur de nom, ou Daïri, et l'empereur de fait, ou Coubo. Lorsque le Daïri jouissait de toute sa puissance, il n'avait pas de demeure fixe; mais le Coubo, qui laissait à son maître fictif une ombre de pouvoir civil joint à l'exercice suprême de la puissance écclésiastique, avait jugé à propos de lui donner la ville de Méaco pour prison, prison honorable, somptueuse, mais prison bien réelle.

Le Missionnaire arriva dans la capitale du Japon en février 1551, après un voyage pénible d'un mois à travers les montagnes, où il manqua d'être lapidé pour récompense de ses prédications. Il paraît que s'il ne fut pas assommé, c'est qu'on le crut fou; et en Orient la folie est une sauvegarde. Du reste, sans essayer de justifier les assommeurs

japonais, nous demanderons aux Révérends Pères quel parti ils auraient fait à un bonze du Japon qui serait venu à Lisbonne, Séville, ou Rome, prêcher que leurs croyances sont folies, leurs cérémonies religieuses des mômeries ou des jongleries, leurs dieux des démons, leur sort futur la damnation. En vérité, nous croyons que le pauvre bonze n'en aurait pas été quitte à si bon marché que le Missionnaire! Mais Dieu nous garde de comparer un bonze à un Jésuite!

François Xavier essaya vainement d'obtenir une audience, soit du Daïri, soit du Coubo. Ce dernier avait autre chose à faire que d'écouter les sermons du bonze d'Europe : il était alors occupé à guerroyer contre les petits rois qui s'étaient déclarés indépendants en diverses parties de l'archipel japonais, et qui étaient alors ligués contre lui ; et sans doute il entrait dans sa politique de ne laisser voir que le plus rarement possible l'empereur en tutelle. Peut-être avec des présents Xavier eût-il été plus heureux. Ce fut probablement ce que pensa le Missionnaire, car lorsqu'il eut quitté Méaco, ce qui eut lieu au bout de quelques semaines, nous le voyons désormais se présenter devant les rois qu'il veut convertir, ou dont il veut seulement obtenir la liberté de prêcher en public, avec des présents consistant en petites horloges sonnantes, en instruments de musique harmonieux, enfin, en objets d'art rares, utiles ou précieux, mais qui devaient toujours être reçus avec transport.

Croyant aussi avoir remarqué qu'à Méaco le costume de son Ordre avait été pour quelque chose dans l'accueil peu gracieux qu'il avait reçu, il porta désormais des vêtements plus riches. C'est à cette époque de sa vie que les Jésuites, voulant répondre à ce reproche de leurs adversaires « que François Xavier n'avait pas eu mission de Dieu, puisqu'il n'avait pas reçu le don des langues, » ont affirmé que leur saint (qui pourtant, lui-même l'avoue, avait besoin d'un interprète afin de ne pas rester *comme une statue*) pouvait, par un prodige étrange, « satisfaire, *d'une seule réponse*, plusieurs personnes qui l'interrogeaient sur des matières différentes et même opposées ! » Le Père Bouhours dit que, dans le royaume d'Amanguchi, le Missionnaire satisfaisait ainsi différentes personnes qui l'interrogeaient à la fois sur l'immortalité de

l'âme et les éclipses de lune, sur les couleurs de l'arc-en-ciel et les tourments de l'enfer, sur les vents et sur les dogmes romains (1). « La merveille, dit le P. Bouhours, était qu'après les avoir écoutés tous, il leur répondait à tous en peu de mots, et que ses paroles, multipliées dans leurs oreilles par une vertu toute divine, leur faisaient entendre juste ce que chacun désirait savoir. Ils en demeuraient si étonnés, qu'ils ne savaient plus ni que penser ni que dire. » En vérité, mon Père, la position de ces braves gens serait exactement la nôtre, si nous nous en rapportions à vous et à vos noirs confrères. Mais, au lieu de fatiguer votre cervelle à vouloir prouver comme quoi François Xavier convertit les Hindous, Malais et Japonais, par des miracles d'éloquence (miracles impossibles, nous l'avons prouvé, sauf toutefois ceux de l'éloquence mimique), pourquoi n'avez-vous pas dit dès l'abord que le Missionnaire avait procédé, comme les anciens apôtres, par de bons miracles du genre de celui-ci, par exemple, avec des prodiges du genre de celui par lequel, au dire d'un malin philosophe du siècle passé, un des vôtres convertit quinze mille personnes... dans une île déserte?.....

Malgré tout cela néanmoins, malgré les présents que faisait le Missionnaire à Oxindono, roi du pays, à sa femme et à ses enfants, ses travaux apostoliques ne furent pas couronnés d'un grand succès. Aussi, ayant appris qu'un navire portugais était arrivé dans un port du royaume voisin, il se hâta d'y envoyer Matthieu, l'un des deux anciens serviteurs d'Anger, pour retenir son passage sur ce vaisseau. Vers la mi-septembre, il s'embarqua avec les deux Japonais anciennement convertis, et trois autres nouveaux chrétiens, laissant le père Côme de Torrez, et frère Jean Fernandez, essayer s'ils seraient plus heureux que lui, et s'ils pourraient planter solidement la croix du Christ sur ces rivages lointains.

Xavier rejoignit les Portugais dans une ville maritime du royaume de Bungo. La flotte portugaise était commandée par Édouard de

(1) Pour que le lecteur ne nous accuse pas ici d'exagération ou de parodie, nous indiquerons positivement l'endroit où il pourra s'édifier à cet égard : qu'il ouvre le deuxième volume de la *Vie de saint François Xavier*, par le Père Bouhours, au livre v, page 67, de l'édition de 1683.

Gama, de la maison du célèbre navigateur et *conquistador* portugais. L'amiral, pensant sans doute, comme son souverain Jean III, qu'il était d'une bonne politique de faciliter la Mission de Xavier, fit rendre à celui-ci des honneurs extraordinaires.

Lorsque le Missionnaire se rendit au palais du petit despote de cette partie du Japon, il était entouré de trente gentilshommes portugais richement vêtus et portant des chaînes d'or et des pierres précieuses. Édouard de Gama marchait le premier, tête nue, et la canne à la main, comme s'il n'eût été que le camérier ou majordome du Père. Derrière lui venaient encore cinq des plus notables Portugais, portant des présents destinés au roi de Bungo. Ces présents consistaient en une canne garnie d'or ciselé, un livre (on ne nous dit pas quel livre), des pantoufles de velours noir brodées en perles, un tableau représentant la Vierge Marie, et un magnifique parasol. Le cortége était terminé par des valets et soldats bien équipés. Le Missionnaire, en surplis de mousseline des Indes, constellé de pierreries, par-dessus lequel brillait une étole de brocart dorée et toute diamantée, s'avançait au milieu de ce splendide cortége, qui, pour se rendre de la flotte au palais du petit despote japonais, monta dans la chaloupe capitane, et dans deux autres barques, dont les bords goudronnés et les bancs de bois étaient cachés sous les plus beaux tapis de la Perse et de la Chine, tandis que d'élégantes tentures les recouvraient. Ces barques étaient pleines de musiciens, dont les flûtes, hautbois et trompettes ne cessèrent de faire entendre des symphonies tout le long du chemin, tandis que la flotte portugaise pavoisée y joignait les hurrahs de ses matelots grimpés sur les vergues, et les ronflements de ses pierriers et de ses canons.

Le roi de Bungo reçut fort bien le Missionnaire, qu'il prit sans doute pour un grand personnage, grâce à son cortége, à son costume et aux honneurs que lui rendaient ses compatriotes. Les Jésuites assurent qu'il ne tint qu'à Xavier de baptiser, le jour même de son entrevue, cinq cents Japonais, et plus, de la ville. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces mêmes Jésuites avouent que la faveur du Missionnaire fut de très-courte durée, et que bientôt les marchands portugais, craignant pour leur propre vie, non moins que pour celle de l'Apôtre, le pressè-

rent de quitter au plus tôt cette contrée dont les habitants se soulevaient contre le bonze de Chemachicogin, comme ils nommaient le Portugal. Les bonzes ou prêtres japonais avaient excité cette effervescence populaire contre l'homme qui voulait jeter à terre les antiques autels à l'ombre desquels ils vivaient honorés, riches et puissants. Xavier, disent ses biographes Jésuites, afin de convaincre d'imposture ses rivaux du Japon, les défia à une lutte solennelle. Il est sans doute inutile de dire qu'il obtint un triomphe des plus éclatants. Cependant, chose singulière et qui ressemble à un démenti immédiat, les mêmes écrivains ajoutent que ce triomphe fut sans résultat. Le colloque de Bungo n'occasionna pas la plus petite conversion. Aussi, le Missionnaire quitta définitivement le Japon : son départ fut hâté par les nouvelles qu'il reçut du royaume d'Amanguchi, où il avait laissé le Père Côme de Torrez, et frère Jean Fernandez, comme nous l'avons dit. Ces deux disciples de l'Apôtre des Indes avaient failli être massacrés dans une révolte amenée par leurs prédications, à ce qu'il paraît, et qui occasionna la mort du roi qui les favorisait en dépit de ses sujets.

Xavier quitta l'empire japonais avec Gama, le 20 novembre de l'année 1551. Il avait mis environ deux années à sa dernière Mission. Comme on le voit, et par les raisons que nous avons données, cette Mission fut celle qui eut les résultats les plus malheureux. En revanche, elle fut remplie par une foule de miracles opérés par le saint, et dont nous avons donné quelques échantillons, entre autres le prodige du *cancre*, ou crabe bronzé, qui rendit au Missionnaire la croix qu'il avait laissé tomber dans la mer. Ce prodige est au nombre des dix miracles que le procès de canonisation du saint compte à l'actif du livre de béatitude de Xavier.

Après avoir touché à Malacca, que les Javanais venaient de ruiner, Xavier arriva à Cochin, dans les premiers jours de 1552. C'est à cette époque qu'il convertit à la religion chrétienne le souverain détrôné des îles Maldives. Ce prince était mahométan. Peut-être, si nous ne craignions de passer pour un nouvel *iconoclaste* (briseur des images des saints), ou plutôt si nous n'avions peur de devenir ennuyeux à force de répéter toujours les mêmes choses, quoique ce soit évidemment grâce à

cette manœuvre que Rome, souvent, et les Jésuites toujours, ont fini par établir comme des certitudes des choses fausses ou du moins fort douteuses, nous donnerions une excellente et fort humaine raison de la conversion du prince des Maldives. Orlandini et les Jésuites biographes de Xavier avouent que leur saint Apôtre promit au souverain déposé de le remettre sur le trône s'il voulait se faire chrétien, et que, lorsque ce dernier se fut converti, le Missionnaire excita en effet les Portugais à secourir le prince mahométan, et à lui prêter l'appui de leur flotte, sur laquelle des Pères de l'Ordre monteraient avec le sultan christianisé. Mais, ajoutent les mêmes historiens, les Portugais, se souciant fort peu d'îles qui ne fournissaient ni parfums, ni or, ni épices, ne voulurent rien faire pour l'ex-roi des Maldives, que sa conversion avait encore compromis par-devers ses sujets : aussi, ne rentra-t-il jamais dans ses états. Il se maria, dit-on, et fort modestement, à Cochin, où il vécut et mourut dans un état voisin de la misère.

François Xavier, oubliant les Maldives et leur roi, pensait alors à s'ouvrir la Chine, ce pays si obstinément fermé aux Européens, et dont cependant on racontait tant et de si merveilleuses choses. Il se hâta donc de mettre en ordre les affaires du collége de Goa, où le Père Gomez, Recteur nommé par lui, avait apporté le désordre en voulant y mettre le bon ordre. Car, de ce dont les Jésuites eux-mêmes conviennent il est facile de tirer la conséquence que ce Père eut pour unique tort de mener trop sévèrement les élèves, novices et scolastiques du collége de Saint-Paul, dont les mœurs, à ce qu'il paraît, n'étaient pas extrêmement pures, ce qui du reste ne causait aucun scandale à Goa, ville où nous avons dit que régnait la débauche la plus effrénée. Gomez, remplacé par Barzée, fut tout doucement embarqué pour le Portugal, où il n'arriva jamais. On dit qu'il périt au milieu d'une tempête de la longue traversée. N'oublions pas de mentionner ici que les travaux de Xavier avaient été récompensés par le titre de Provincial des Indes et de tous les pays de l'Orient. Les patentes qui formaient cette nouvelle Province, désormais indépendante de celle du Portugal, et qui en donnaient la direction au Père Xavier, sont du 10 octobre et du 23 décembre 1549. Le Missionnaire les trouva à son retour du Japon.

Gaspard Barzée fut nommé vice-provincial et supérieur-général des Missions des Indes-Orientales.

Cependant le nouveau vice-roi des Indes, don Alphonse de Norogna, s'était mis à la disposition de Xavier pour toutes les choses qui dépendaient de lui et pouvaient aider le Père à s'ouvrir la Chine. Il le fit accompagner par Jacques Pereyra, marchand opulent, qui eut le titre d'ambassadeur. Il augmenta la liste des riches présents que le Missionnaire emportait pour s'en servir en Chine, comme la mythologie grecque nous représente ses héros qui descendent aux enfers se munissant d'un gâteau de miel destiné à gagner le terrible Cerbère. Xavier quitta de nouveau Goa, le Jeudi-Saint, 14 avril 1552. Il avait cette fois pour compagnons un certain nombre de membres de la Société de Jésus, sur lesquels il croyait pouvoir compter. Tout semblait donc présager de grands succès au Missionnaire sur cette riche et grande contrée, dont il ne devait pas même toucher le bord.

En vue des îles de Nicobar, un de ces terribles grains des mers équinoxiales ayant assailli le navire qui portait Xavier, les matelots terrifiés se hâtèrent de jeter à l'eau les précieux présents qui devaient faciliter la Mission et dont les Pères eurent beaucoup de peine à sauver une partie. Cependant le vaisseau put arriver à Malacca, où le saint ressuscita un mort, comme jadis Jésus-Christ ressuscita le Lazare.—Les Jésuites n'ont-ils pas réfléchi quelquefois qu'en prêtant au saint de leur Ordre un nombre de miracles centuple de ceux opérés par l'homme-Dieu, ils pouvaient bien avoir l'air de rabaisser le Sauveur du monde au profit de l'Apôtre des Indes? Nous ne savons pas si les bons Pères ont pensé à cela. Et, y eussent-ils pensé, sans doute, ils n'en auraient fait ni plus ni moins; l'Ordre avant tout! c'est la traduction littérale de cette devise menteuse : Pour la plus grande gloire de Dieu!.....

François Xavier, qui sut commander à la tempête, à la peste, aux maladies, ne put vaincre le mauvais vouloir d'un petit gouverneur d'un coin de l'Asie. Lui qui faisait lever et marcher un froid cadavre sitôt qu'il lui avait dit : « Levez-vous et marchez!... » ne put, miracle incomparablement plus petit, faire obéir don Alvarez d'Atayde, qui commandait à Malacca pour le roi de Portugal. Il est vrai que le rebelle ne



perdit rien, assurent les Jésuites, pour attendre, et qu'après la mort de Xavier il fut pendu bel et bien en punition des mauvaises chicanes par lesquelles il avait voulu empêcher le saint d'arriver en Chine. Xavier, dont une parole donnait la vie ou la mort, au rapport de ses historiographes, se borna à excommunier le gouverneur, qui ne fit que rire de l'excommunication; ce que voyant, le Missionnaire, laissant à Malacca la plupart de ses compagnons, s'échappa presque seul et monta comme en fugitif sur un navire qui faisait voile pour Sancian, île des côtes méridionales de la Chine, peu éloignée de Canton. Jean Suarez, grand-vicaire de Malacca, ayant demandé à Xavier « s'il avait pris congé du gouverneur? » le saint répondit « que don Alvarez ne le verrait plus en cette vie, et qu'il l'attendait au jugement de Dieu! »

Il paraît que le saint, en attendant le jugement de Dieu, ne négligea pas de préparer celui des hommes; il écrivit à Jean III, et dès lors prophétisa les châtiments qui devaient fondre sur don Alvarez (1).

Après une traversée de vingt-trois jours, dont nous ne raconterons pas les nombreux miracles, Xavier prit terre au groupe des îles Samceu, dont celle que les Portugais nommaient Sancian était la principale. Le Missionnaire, qui ne savait au plus que quelques mots de la terrible langue des Chinois, dont l'alphabet seul, dit-on, exige une longue étude, convertit cependant, par ses prédications, nous ne savons combien de ces insulaires.

Ces miracles répétés et dont quelques-uns furent opérés au bénéfice des Portugais, n'empêchèrent pas ceux-ci, sans doute par crainte du gouverneur de Malacca, de s'en retourner, une fois leurs marchandises vendues, laissant le Missionnaire seul et dénué de tout dans ce petit coin de terre, d'où il essaya inutilement de passer sur le continent

(1) Les Jésuites prétendent que Xavier pardonna à don Alvarez et ne le chargea pas auprès du Roi de Portugal. Cependant ils démentent eux-mêmes cette assertion, puisqu'ils conviennent ensuite que le Missionnaire écrivit de Sancian au Père Barzée pour que l'archevêque de Goa dénonçât solennellement l'excommunication lancée par lui contre le gouverneur de Malacca. Force leur est, nous le savons bien, d'avouer un fait qui se trouve trop clairement résulter d'une lettre de Xavier lui-même (voyez la X[e] lettre du livre VII des *Épîtres* de François Xavier); mais nous sommes toujours disposé à une surprise reconnaissante chaque fois que les bons Pères veulent bien convenir qu'il fait jour alors que le soleil est en plein midi.

voisin. Comme Moïse mourut à la vue de la Terre promise, François Xavier mourut en vue de la Chine. Nous ne savons pas si dans le Missionnaire jésuite comme dans le législateur des Israélites, Dieu voulut punir ainsi quelque désobéissance à ses ordres suprêmes : quoi qu'il en soit, Xavier, tombé malade le 20 novembre, mal soigné par un ignorant médecin, expira le 2 décembre 1552.

Il était alors âgé de quarante-six ans, dont les dix derniers avaient été employés, comme nous l'avons dit, à la Mission des Indes.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons rapporté de cette Mission; nous pensons que nos lecteurs sont pleinement édifiés à cet égard. Nous ne dirons rien non plus des miracles que le saint opéra après sa mort, si ce n'est qu'ils sont plus nombreux encore que ceux qu'on lui attribue durant sa vie. Le corps de l'Apôtre des Indes fut enterré à Sancian sans aucune cérémonie; mais son Ordre sut promptement réparer un pareil affront, qu'il ressentit tout entier, et qu'il fit remonter jusqu'au Christ, patron reconnu de l'Ordre (1). Bientôt le corps du Missionnaire exhumé fut porté en grande pompe à Malacca, puis de là à Cochin, et enfin à Goa, où on le déposa dans l'église du collége de Saint-Paul. Sur les sollicitations des Jésuites, alors puissants, Paul V béatifia François Xavier, que le successeur immédiat de ce pontife, Grégoire XV, fit canoniser le 12 mars 1622; mais ce fut seulement Urbain VIII qui publia la bulle de canonisation.

Longtemps, à ce qu'il paraît, avant que l'Église eût rangé François Xavier au nombre des Saints, ses disciples avaient fait élever des églises sous son invocation, ou du moins avaient permis qu'on en élevât. Les Jésuites affirment sérieusement que des Rois hindous et des Rajahs musulmans voulurent eux-mêmes qu'on bâtît dans leurs États des temples dédiés à l'Apôtre des Indes. Le Père Bouhours cite entre autres un prince mahométan du cap Comorin et le roi de Travancor, qui auraient fait bâtir, le premier une mosquée, le second une pagode, *en l'honneur du saint chrétien*, qu'on remarque bien ceci! Il semble que

(1) Les Jésuites racontent qu'au château de Xavier en Navarre on vit un crucifix de plâtre annoncer par le sang qui coulait de ses plaies figurées la douleur qu'il ressentait de la mort de son fidèle serviteur.

la Compagnie de Jésus voulut exploiter en Europe les miracles qu'opérait en Asie le cadavre d'un de ses enfants. En 1612, le Général de l'Ordre, Claude Aquaviva, fit exhumer de nouveau et mutiler le corps du saint, dont un bras, séparé du tronc par le couteau d'un chirurgien, fut transporté dans l'église des Jésuites à Rome!

Disons-le : c'est cette violation, dans un but probablement mercantile et certainement intéressé, du repos toujours sacré de la tombe, qui nous a encouragé à y porter nos regards, dans un but de simple critique et d'historien désintéressé. Après tout, nous ne faisons que remuer par la pensée, et avec la pudeur convenable, les ossements d'un cadavre que les Jésuites ont exhumé, manié, mutilé, alors qu'il saignait encore. Aquaviva envoya à Philippe IV, roi d'Espagne, un linge imbibé du sang qui avait coulé lorsqu'on coupa le bras du saint, dont la tâche n'était pas finie dans la tombe même, aux yeux de ses confrères.

Le tombeau de François Xavier se voit actuellement dans l'église de Jésus, à Goa. La chapelle où s'élève le superbe mausolée est remplie d'immenses richesses qu'y a entassées la piété des dévots. Le Saint est revêtu dans ce tombeau d'une magnifique chasuble qu'on change tous les vingt ans. Cette parure est fournie par la reine de Portugal, qui la brode de ses propres mains. (Nous ne savons pas si la reine actuelle, femme d'un prince huguenot, s'est acquittée de cette tâche.)

Voilà bien des honneurs décernés à un homme dont nous ne nions ni l'intrépidité, quoiqu'elle eût mieux convenu à un soldat ou à un marin découvreur de mondes; ni l'intelligence, quoique, suivant nous, il eût pu mieux s'en servir; ni la sainteté même, si on y tient absolument, quoique nous soyons déterminé, par conviction acquise, à douter des saintetés jésuitiques. Après tout, qu'a-t-il donc fait pour les mériter? Nous donnerons à cette question ainsi posée une franche réponse. Voici en résumé ce qu'a fait François Xavier :

Prêtre, il a promené pendant dix ans la croix du Christ sur une partie de l'Asie; mais il ne l'a plantée nulle part solidement. Jésuite, avant tout, et se souvenant toujours qu'il l'était, il a surtout bien servi 'Ordre dont il faisait partie et dont il frayait la marche conquérante. Homme intelligent, intrépide, aventureux, a-t-il mis franchement son

esprit, son courage, son activité, au service de l'humanité? A-t-il essayé sincèrement d'améliorer la condition des hommes au milieu desquels il se présentait comme un Apôtre? Ne nous dit-on pas que c'était surtout auprès des rois et des classes nobles que ses efforts étaient ordinairement employés? N'a-t-on pas vu qu'après avoir employé quelques jours à baptiser jusqu'à ce qu'il ne pût lever les bras, il laissait là ces étranges chrétiens, pour aller plus loin remplir le rôle de convertisseur à la douzaine, apprenant à tous ces convertis, quoi? quelques-uns des dogmes de l'Église romaine, mal traduits et probablement mal compris. Quant aux idées de civilisation meilleure, de morale plus pure, de liberté régénératrice, on ne voit pas que Xavier s'en soit jamais inquiété : il n'avait pas le temps d'y songer. Eh! c'était bien pour cela que son Ordre l'avait envoyé là!

Tout ce que nous pouvons et voulons bien admettre, pour tranquilliser les âmes dévotes à l'endroit de la sainteté du Missionnaire, c'est que Xavier ne sut peut-être pas complétement, et c'est beaucoup dire, de quelle pensée il était l'instrument.

Cette pensée, la conduite des successeurs de François Xavier va nous la révéler pleinement.

CHAPITRE II.

Les Jésuites Marchands.

1550-1698.

Pendant une partie de l'époque qu'on a nommée le moyen âge, alors que les nations mouraient, naissaient, se transformaient, au milieu de cette immense et tumultueuse procession des peuples qui se ruaient sur l'Europe, l'Asie se ferma peu à peu aux regards de l'ancien monde, à peu près comme un grand livre écrit dans une langue que personne ne comprend plus, et dont on garde seulement une vague idée, grâce à quelques citations plus ou moins correctes, plus ou moins obscures, qui se trouvent éparses dans d'autres ouvrages. Lorsque cette mystérieuse trépidation eut pris terme, lorsque les vagues de cet étonnant flux humain eurent enfin trouvé leur équilibre et leur niveau, à l'époque surtout où les croisades firent naître comme une sorte de reflux, de l'Europe à l'Asie, celle-ci attira de nouveau l'attention de celle-là. Tout à coup, l'aventureux Marco Polo, déchirant en partie le voile mystérieux, montra à ses contemporains ébahis les splendeurs de cette terre si riche à laquelle l'éloignement ajoutait de nouveaux prestiges. Dès lors, en Europe, toutes les cupidités surexcitées ne virent plus dans leurs rêves qu'un éblouissant et perpétuel mirage, où les grandes forêts asiatiques, toutes remplies d'oiseaux inconnus aux magnifiques plumages, de bêtes fauves étranges aux riches fourrures, s'agi-

taient en exhalant les pénétrantes senteurs de leurs divins parfums et de leurs précieuses épices ; où les flots des mers de l'Asie, s'entr'ouvraient tout à coup, ainsi que le sol de l'Asie, pour qu'on pût voir un instant les trésors qu'ils recélaient; où, enfin, au sein de populations hospitalières, s'élevaient les trônes merveilleux et constellés de diamants, du grand-Mogol, du grand-Khan... Ce fut Venise qui renoua les relations de l'Europe avec l'Asie. Jusqu'à la fin du quinzième siècle cette puissante république, souveraine de la Méditerranée, et qui, grâce à ses nombreuses galères, était maîtresse du seul passage alors connu qui conduisît à l'Asie méridionale, le passage par l'isthme de Suez et la mer Rouge, vit ses marchands patriciens s'arroger le monopole du commerce asiatique. Puis, un jour, Gênes n'ayant pas voulu lutter ainsi contre sa rivale puissante, le roi d'Espagne chargea Christophe Colomb de lui trouver, en marchant vers l'ouest, une nouvelle route d'Asie On sait que le célèbre Gênois trouva l'Amérique en cherchant l'Asie (1).

L'Espagne avait ainsi sa part, et une riche part ; le Portugal, rival de l'Espagne, voulut avoir la sienne : Vasco de Gama lui trouva la voie désirée des Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Le sabre d'Albuquerque acheva d'établir les droits des Portugais sur l'Asie méridionale, dont l'exploitation leur appartint en effet exclusivement pendant quelque temps, à l'exception de la Chine et du Japon, qui leur restèrent fermés, mais avec lesquels cependant ils purent commercer. Bientôt le commerce lusitanien étala aux regards de l'Europe ébahie les riches cargaisons apportées par ses flottes des Indes : les souples tissus du Cachemire, les riches épices des Moluques, le thé précieux, les magnifiques porcelaines, la soie, les parfums, le corail de la mer des Indes, les perles des golfes Arabique et Persique, le diamant de Golconde, etc.

(1) « La terre est ronde, disait Colomb ; donc, en me dirigeant toujours vers le Couchant je dois revenir par le Levant. » Le célèbre navigateur croyait la circonférence de la terre plus petite qu'elle est. Le premier point qu'il découvrit, il fut persuadé qu'il appartenait au continent Asiatique : de là le nom d'Indes Occidentales donné à l'Amérique, par opposition aux Indes d'Asie ou Orientales.

Ce fut alors un redoublement d'ardeur pour les voyages de découvertes et pour les conquêtes de colonies lointaines. A cette grande curée, chaque puissance bien établie se hâta d'accourir et demanda sa part. Les Jésuites, cette puissance née de la veille, ne demandèrent pas la leur; ils firent mieux : ils la prirent.

C'est dans les Missions que la Compagnie de Jésus a trouvé les éléments de l'influence occulte ou visible, mais toujours réelle et terrible, dont elle a joui en Europe. Et voici pourquoi nous avons décidé d'écrire l'histoire des Jésuites en Asie, en Amérique, en Afrique, avant de raconter leurs faits et gestes en Europe. Avant de dire comment ils luttèrent, nous voulons dire comment ils ont pu lutter; pour suivre avec fruit et plaisir le récit d'une bataille, il faut connaître les motifs de la querelle, mais aussi les forces dont disposent les combattants.

Nous continuons l'histoire des Jésuites en Asie, et au Japon, d'abord.

On vient de voir comment François Xavier, pendant sa Mission de dix années, sut leur préparer les voies, partout, excepté en Chine, où la mort seule probablement l'empêcha de pénétrer pour y compléter les *études* de la conquête jésuitique. Le Japon, rebelle, nous l'avons dit, aux efforts du Missionnaire, dut exciter vivement la convoitise des Jésuites.

Les îles qui forment l'empire du Japon sont extrêmement fertiles. Les forêts y sont peuplées d'animaux recherchés pour leurs fourrures; la soie est une de ses plus riches branches d'exportation. On y trouve des mines abondantes d'or, d'argent et d'autres précieux minéraux. Voici qui donnera une idée plus précise de la richesse de cet empire :

Rien que pour la table et la garderobe, une somme de 16,000,000 de florins de Hollande, somme énorme à cette époque, était allouée au Coubo, suivant la relation de François Caron, président de la Compagnie hollandaise des Indes (1). En outre, les rois ou grands vassaux de l'empereur, au nombre de plus de deux cents, avaient un revenu qui n'était pas au-dessous de 100,000 florins pour le plus mince satrape japonais, et allait à deux et même à trois millions de florins pour

(1) Voyez THEVENOT. *Voyages curieux*, IIe partie.

le plus puissant. Suivant tous les voyageurs qui ont pu pénétrer dans le pays, la ville d'Iédo, ville immense, résidence du Coubo, qu'entouraient trois larges fossés avec escarpe et contrescarpe en pierres à têtes de diamants, présentait au milieu de sa masse d'édifices superbes une masse plus splendide encore, qui était le château; là, les rois ou princes, chefs de provinces, avaient des palais qu'ils décoraient à l'envi l'un de l'autre, et où la politique de l'empereur voulait qu'on élevât leurs héritiers présomptifs, dont il se faisait ainsi des otages de la fidélité de ses grands vassaux. Après cette enceinte, on en voyait une autre où s'élevaient les demeures magnifiques des princes du sang et des conseillers intimes de l'empereur. Enfin venait le palais de l'empereur même. Tous ces édifices étaient si richement dorés, que, de loin, la masse du château semblait une montagne d'or. Il y avait bien là de quoi tenter la Compagnie de Jésus, en dépit de son vœu de pauvreté, qui semble au reste n'avoir jamais été qu'une mauvaise plaisanterie (1). En 1559, sept ans après la mort de Xavier, son successeur Gaspard Barzée, Provincial des Indes, reçoit de Rome l'ordre de tout faire pour obtenir au Japon le succès refusé à l'Apôtre des Indes. C'était Laynez qui était alors chef de la Compagnie de Jésus. C'est surtout, nous l'avons déjà dit, de ce premier successeur d'Ignace de Loyola que datent les tendances dominatrices, absorbantes, de cette Société.

Nous ne suivrons plus désormais pas à pas les conquêtes opérées ou tentées par les Jésuites au profit de leur Ordre, ainsi que nous l'avons fait pour François Xavier, le premier de leurs Missionnaires-Conquistadores. Si nous voulions décrire la marche du Jésuitisme à travers les nations et les temps, dans tous ses tours et détours, il nous faudrait écrire, non pas deux, mais bien vingt volumes.

Il nous suffira de dire que dès le généralat de François de Borgia, successeur de Laynez, les Jésuites étaient déjà solidement établis au Japon, et que sous celui d'Éverard Mercurian (nommé en 1573) ils y

(1) Du procès Affnaër, il est résulté pour tous que les pauvres Pères sont si riches même à présent qu'une somme de nous ne savons combien de centaines de mille francs a pu être soustraite de leur coffre-fort, à Paris, sans qu'ils s'en soient aperçu pendant bien des mois, ces pauvres Révérends!

étaient puissants et surtout fort riches. Riches et puissants, c'est fort bien, dira-t-on, voilà pour ce qui regarde leur Ordre ; mais pour ce qui regarde la religion, dont ils proclamaient les intérêts comme l'unique but de leurs Missions, l'établissement et la gloire comme leur seule récompense, qu'ont-ils fait? Ceci est plus difficile à dire ; essayons cependant. Voici donc, en notre âme et conscience, par quels moyens les Révérends Pères s'établirent au Japon.

La religion des Japonais semble être la même que celle des Chinois avant que le Docteur sacré de ceux-ci, le célèbre Confucius, leur eût apporté sa morale et ses dogmes. Les Japonais n'ayant pas voulu adopter la théogonie du Réformateur, il y eut scission et inimitié depuis constante entre la mère-patrie, comme on peut regarder la Chine par rapport au Japon, et ce dernier pays. On y compte diverses sectes, douze, assurent des écrivains, à la tête de chacune desquelles est un chef nommé *Tunde*, sorte d'Évêque, comme le Daïri est une sorte de Pape japonais. Quelques-unes ont des règles fort sévères. Les dieux qu'on y adore sont également nombreux ; plusieurs ressemblent aux idoles de la croyance brahmanique; et l'on peut en effet donner une source commune aux diverses théogonies de l'Asie. Dans les premières pages de ce livre, nous avons dit que les Moines nous sont venus de l'Orient ; nous voulions dire de l'Europe orientale ou de l'empire byzantin. Mais on pourrait peut-être reculer le lieu où l'idée de leur création a pris naissance. Il y a eu au Japon, de temps immémorial, de véritables moines, réunis en corporations et habitant des sortes de couvents. Il y a même des couvents de religieuses. On y voit, de plus, des ermites appelés *Jammabos*. Ce sont de véritables moines mendiants, et l'on croirait, en les voyant, que l'idée de saint François ne fut qu'un plagiat importé à cinq mille lieues de distance. Chose vraiment singulière! ces moines mendiants du Japon, comme ils ont la besace sur le dos, ont aussi le chapelet à la main. Joignez à cela qu'ils se rasent la tête, et surtout que rien ne peut égaler la paresse, la saleté, l'effronterie et l'importunité de ces pieux mendiants !...

Outre les nombreux bataillons de cette milice religieuse irrégulière, le Japon possède un nombre fabuleux de prêtres réguliers nommés *Nèges*,

que nous appelons ordinairement Bonzes, lesquels, suivant Kaëmpfer et autres écrivains, prêchent, président aux cérémonies du culte, desservent, en un mot, les innombrables *tiras* ou églises, les *mias*, *massias* ou chapelles ; quant à la confession auriculaire, qu'on retrouve également au Japon (1), c'est un monopole exploité par certains Ermites qui vivent dans des lieux sauvages et montagneux.

La principale divinité du Japon est le terrible Amida ou Omyto : on honore ce dieu qui, comme ses confrères Japonais, est toujours représenté assis sur une gigantesque fleur de lotos ou de nymphea, en lui chantant plus ou moins mélodieusement une sorte de psaume qui a du moins le mérite d'être fort court, puisqu'il ne se compose que de trois mots, trois grands mots, par exemple, qui ne peuvent se traduire en français que par une douzaine de mots environ, et qui signifient à peu près ceci : « O puissant et bienheureux Amida, sauvez-nous et conservez-nous ! » Mais la meilleure manière d'honorer Amida, c'est de se noyer en son honneur, au dire du moins des dévots qui exécutent la noyade d'une foule de manières, chacun d'eux essayant, pour se faire mieux recevoir de son dieu dans le ciel, de se procurer l'asphyxie par l'eau, au moyen d'un procédé nouveau ou du moins peu commun. D'autres béats fanatiques se font enfermer dans une cellule dont on mure la porte en n'y laissant qu'une étroite ouverture à peine suffisante pour permettre à l'air de s'y renouveler.

Le fanatisme d'Europe aurait-il encore ici copié le fanatisme d'Asie? Sans parler des *sachettes* et autres folles ou fous de ce genre, le Mont-Valérien, à côté de Paris, a longtemps aussi eu des reclus volontaires sur lesquels des valets de l'Archevêque muraient la porte de leur cellule en n'y laissant qu'une étroite ouverture par où l'Ermite recevait sa nourriture de la pitié des passants. En 1610, il y avait trois de ces reclus.

Néanmoins, suivant un homme qui a pu obtenir des détails précieux sur les Japonais, ces peuples sont en général assez peu religieux. Ils ne prient leurs dieux qu'aux grandes fêtes, et ne semblent y songer qu'aux

(1) Voyez PURCHAS, *Extraits de voyages*; De Bry, *Epistolæ Japonicæ*; d'Acosta, Kaëmpfer, etc. Nous citons, de peur qu'on soit tenté de prendre ceci pour une parodie des choses de la vieille Europe.

grandes occasions. D'un autre côté, il est aussi bien constant que le nombre des Prêtres, des Moines et des pagodes y est plus considérable peut-être que partout ailleurs. Rien qu'à Méaco et dans ses environs, un voyageur a compté jusqu'à trois mille huit cent quatre-vingt-treize grands temples et deux mille cent vingt-sept petits, lesquels sont desservis par quarante-six mille Prêtres réguliers, sans compter plus de six mille Moines ou *Jammabos* de différents Ordres, et tous ces Prêtres vivant grassement. Ces détails sembleraient devoir contredire ce que nous avons dit de l'indifférence générale des Japonais en matière de religion, si l'on ne savait depuis longtemps déjà que les mômeries du culte sont souvent données et prises pour la religion elle-même, et que les ridicules de la superstition sont d'ordinaire un indice certain de l'absence d'une sincère piété. Ainsi la secte la plus révérée au Japon n'est pas celle qui est la plus instruite, la plus utile, mais celle dont la dévote exaltation se révèle par les actes d'un fanatisme qui rappelle et surpasse quelquefois celui des *Joguis* hindous. Ikko est le nom de cette secte, dont le chef ou *Tunde* est respecté comme un dieu. Mais, en général, les Japonais, pourvu qu'ils fassent de fréquentes aumônes à leurs Prêtres et Moines mendiants, pourvu qu'ils pensent à décorer les temples des dieux et à faire partie des cérémonies du culte, peuvent oublier complétement le ciel, s'adonner à tous les plaisirs de la terre, et néanmoins se croire sûrs d'être bien reçus dans l'autre monde par Amida et Quanwon son fils, par Xaca, Toranga, et par tous les Camis ou âmes immortelles. Aussi, lorsque François Xavier vint prêcher parmi eux le renoncement aux plaisirs des sens, le mépris des biens et des joies terrestres, soit par manque d'habileté chez le Missionnaire jésuite, soit par sincérité dans les croyances chez le Réformateur chrétien, il fut, comme nous l'avons dit, comme un historien de la Compagnie, le Père Charlevoix l'avoue, simplement pris pour un fou. Plus habiles que leur devancier, et mettant aussi sans doute en pratique la dévotion facile, la morale commode, dont leurs écrivains posaient déjà les détestables principes, les successeurs de François Xavier dans la Mission du Japon se gardèrent bien de heurter ainsi les idées, quelles qu'elles fussent, des gens qu'ils voulaient exploiter ou, si l'on veut, christianiser à leur

façon. Ils se gardèrent bien de vouloir prendre la place d'assaut. Loin de là : ils s'avancèrent doucement, tortueusement, à couvert dans d'adroites tranchées, et offrant toujours bonne composition à ceux qui voulaient se rendre au Christ. Lorsqu'on réglait enfin les termes de la capitulation, les bons Pères avaient soin de les rendre aussi doux que possible.

— Nous voulons désormais, disaient les Japonais vaincus et convaincus, être les enfants du Christ et non plus de *Daïboth*. Nous ne craindrons plus *Jemma-O*, roi des enfers, mais bien Satan, le diable des chrétiens. Nous n'écouterons plus enfin que les Bonzes noirs d'Europe, qui ne teignent pas une moitié de leur crâne rasé avec du vermillon, comme font nos Nèges et nos Jammabos. Quelles règles ont-ils à imposer à leurs fils du Japon ?

— Oh ! fort peu de choses, répondaient les Jésuites d'un ton insinuant. D'abord, vous observerez le repos prescrit pour les jours des fêtes et dimanches...

— Les Bonzes d'Europe ne savent donc pas que cela est impossible ? Toute journée est une journée de labeur pour les Japonais : laboureurs, il faut qu'ils travaillent pour le seigneur auquel appartient le pays, et qui leur abandonne sur les fruits et moissons une part proportionnée à la quantité recueillie ; magistrats, il faut que chaque jour ils rendent la justice ; quel que soit l'état, la position, le Japonais peut être à tout moment appelé pour le service du prince.

— Allons, mes chers frères, vous observerez le repos prescrit quand cela vous sera possible.

— Cela n'est jamais possible, ô Bonzes d'Europe !

— Très-bien, mes chers fils. Mais, du moins, vous jeûnerez ; ceci est essentiel !

— O sages Bonzes d'Europe, comment cela nous serait-il possible, à nous qui sommes habitués à manger trois fois par jour ?

— Oh ! si vous êtes habitués !... Par exemple, vous vous garderez désormais d'aller aux pagodes adorer les idoles monstrueuses que vous nommiez vos dieux, n'est-ce pas ?

— Oui, grands Bonzes !... c'est-à-dire tant que le prince ou l'empereur ne nous feront pas donner, comme cela arrive souvent, l'ordre de

nous rendre aux Tiras, pour remercier ou implorer les grands *Sins* (Dieux).

— Eh bien, lorsque vous irez, par un ordre semblable, vous prosterner devant une idole, en vous-mêmes vous offrirez à Jésus-Christ l'hommage qu'extérieurement vous rendrez à Jebisu ou à Daïkoku, à Fatziman ou à Fotteï (1).

— Les Bonzes d'Europe sont d'ingénieux et grands docteurs; nous ferons ce qu'ils nous prescrivent. Nous voulons être leurs frères.

— Le baptême vous rendra tels. Venez donc avec vos femmes et vos enfants recevoir ses ondes salutaires et régénératrices....

Les Japonais ainsi catéchisés se laissaient baptiser assez gaiement; mais souvent ils n'amenaient pas leurs fils, et jamais ils n'amenaient leurs filles ni leurs femmes. Suivant la plupart des relations qu'on nous a laissées sur cette contrée, les Japonais élèvent leurs enfants avec douceur; jamais ils ne les rudoient; s'ils les voient témoigner de la répugnance pour quelque chose qu'on veut leur faire faire, ils cessent d'insister aussitôt, et remettent au temps et à la persuasion l'exécution de ce qu'ils avaient projeté. Quant à leurs femmes, les Japonais, de même que les Chinois, extrêmement jaloux, ne les exposent que le plus rarement possible aux regards des hommes. On comprend ainsi leur répugnance à amener leurs filles et leurs femmes même vers les Bonzes d'Europe, devant lesquels elles seraient obligées à dévoiler leur tête pour recevoir le baptême chrétien. Il paraît que cette répugnance résultant des mœurs existait chez les Japonais avec une telle force, que, plutôt que de s'y heurter, les Jésuites, craignant un échec, préférèrent accorder aux Japonaises le titre de chrétiennes, sur parole à ce qu'il paraît, et sans aucune des grandes consécrations imposées par l'Église catholique. Les Missionnaires de la Société de Jésus ont eux-mêmes avoué qu'ils n'administraient aux femmes du Japon ni le baptême ni l'extrême-onction.

(1) Jebisu est le Neptune Japonais; Daïkoku, leur Plutus; Fatziman leur dieu Mars; Fotteï est la divinité qui préside aux plaisirs; Tossitoku est la Fortune Japonaise; Jakuti c'est à la fois Apollon et Esculape. Darma a inventé le thé, cinq cents ans avant J.-C., suivant la légende de ce *Sin*, à bon droit révéré.

Car, la commode mais tant soit peu singulière manière avec laquelle nous venons de montrer les Jésuites christianisant les Japonais, les Révérends en ont bien réellement usé.

En 1633 et 1636, trois Religieux, les Pères Antoine de Sainte-Marie, Francisco de Alameda et Jean-Baptiste Moralès, informèrent sur la Mission de Chine et déclarèrent solennellement que les Missionnaires Jésuites avaient presque partout souffert que les chrétiens nouveaux continuassent à fréquenter les pagodes et à honorer, du moins en apparence, les divinités de leurs ancêtres, à se prosterner devant la statue de *Chim-Hoam*, à sacrifier à *Con-fu-zu* (Confucius), à cacher la croix ; que, de plus, ils n'exigeaient pas des convertis de jeûner même le Vendredi-Saint ; qu'ils cachaient soigneusement aux catéchumènes les actes de la vie et de la mort du Christ ; qu'ils n'obligeaient pas leurs ouailles à entendre le saint sacrifice de la messe, enfin qu'ils donnaient le titre de chrétiens à de pauvres idolâtres qui n'avaient jamais été baptisés et qui mouraient sans recevoir le sacrement de l'extrême-onction.... Ces accusations terribles, accablantes, nettement formulées, parfaitement appuyées, furent accueillies et appuyées par l'archevêque de Manille, qui crut devoir en écrire au pape.

Pour leur défense, les Jésuites, tout en reconnaissant qu'un bon zèle n'avait pas permis aux Informateurs de dissimuler ce qu'ils avaient appris (aveu précieux !), alléguèrent que le reproche de ne pas administrer le baptême et l'extrême-onction n'était vrai qu'en ce qui regardait les femmes ; que s'ils avaient souffert les restes des superstitions des convertis Chinois et Japonais, ils n'avaient fait qu'imiter les Apôtres qui avaient montré une pareille mansuétude à l'égard des Juifs convertis, tolérance approuvée par saint Thomas et saint Augustin, et inspirée par le Saint-Esprit, suivant un grand théologien, Nicolas de Lyra. Que s'ils avaient caché à leurs catéchumènes l'humble naissance, la vie modeste, la mort ignominieuse du Christ, c'est que ces détails ne pouvaient qu'éloigner de la religion du Christ des esprits orgueilleux comme ceux des Chinois et des Japonais, dont le ciel est peuplé de dieux qui ont brillé, régné, dominé sur la terre. Que s'ils n'astreignent pas leurs néophytes aux jeûnes solennels, c'est que cela

est à peu près impossible; que s'ils ne célèbrent pas plus souvent le saint sacrifice de la messe, c'est qu'ils sont peu nombreux et que leurs ouailles sont innombrables; que s'ils permettent aux convertis de cacher le signe de la rédemption, c'est pour ne pas éveiller la persécution; qu'enfin les licences qu'ils se permettaient, Paul III leur avait donné le droit de les prendre....

En dernier lieu, les Jésuites rejetant l'accusation sur les accusateurs dénonçaient, comme cause de la perte des Missions de la Chine et du Japon, les Dominicains, Franciscains, Capucins, rivaux jaloux de leur gloire, et qui, ne pouvant la leur ravir, essayaient de la nier.....

Nous ne voulons pas nous poser juge-arbitre de ces récriminations, accusations, dénonciations tant de fois renouvelées, toujours acerbes et passionnées, et qui quelquefois arrivent à un degré de violence dont nous n'oserions approcher, même de bien loin, quoique nous soyions un profane historien, et que les contendants aient été de pieux Missionnaires, des hommes de Dieu (1), des saints, qui pis est!... Cependant, nous oserons dire que la plupart des accusations portées contre les enfants de Loyola par les autres ordres religieux, sinon toutes, nous ont semblé prouvées presque toujours et toujours probables. D'abord, un bref pontifical de 1645, renouvelant un premier bref de Paul III, prescrivait l'observation des cérémonies chrétiennes dans les Indes-Orientales et Occidentales. Ce bref, un Jésuite le P. Martinius essaya vainement de le faire révoquer. Quant à l'excuse que donnaient les Jésuites de ne pas obliger leurs néophytes à assister à la célébration des Offices, par cela qu'ils étaient trop peu de prêtres, et que les nouveaux chrétiens étaient trop nombreux et disséminés sur une trop vaste étendue de pays, une réponse péremptoire, et qu'on leur a faite depuis longtemps, est celle-ci : Jean-Baptiste Moralès ayant voulu voir ce qu'il y avait de

(1) Si l'on veut en juger, il ne faut que lire quelques-uns des factums du genre de celui de Collado, qui porte le titre de *Mémorial* et est adressé au roi d'Espagne. Qu'on lise encore les *Mémoires utiles et nécessaires, tristes et consolants, sur les Missions orientales*, etc., par le R. P. Norbert, capucin, qui est pourtant un des plus modérés adversaires Religieux des Jésuites, et dont les accusations nombreuses dépassent souvent de bien loin celles qu'ont portées contre la Compagnie de Jésus, ses plus rudes adversaires laïques, même ceux qu'elle a dénoncés comme athées.

véridique dans cette excuse, proposa à un Provincial Jésuite de se mettre à sa disposition pour faire jouir les convertis des cérémonies du culte dont ils étaient privés. Le digne Provincial ne répondit à cette demande que par un ordre formel de déguerpir au plus tôt de sa Province.

Les Jésuites firent mieux; ils laissèrent un nouveau converti mourir sans confession plutôt que de souffrir qu'il fût confessé par un autre que par un Jésuite!... Ce fait est parfaitement prouvé par le Père Diégo Collado de l'Ordre des frères prêcheurs, dans son Mémoire adressé au roi d'Espagne. On peut encore voir quelque chose d'à peu près aussi édifiant dans une Relation publiée au commencement du XVII[e] siècle (1); on y lit que, pendant la persécution qui s'éleva au Japon, vers 1619, contre les chrétiens, les Jésuites voulant même alors conserver, quoi qu'il pût arriver, leur fatale influence, empêchèrent les Missionnaires Dominicains de confesser les malheureux persécutés que les tourments décimaient sans cesse, de leur administrer les sacrements; et cela sous le prétexte que les paroisses où leurs rivaux voulaient exercer leur ministère étaient à eux appartenantes, et qu'un prêtre n'a pas plus de droit dans la paroisse d'un confrère qu'un simple laïque.

Et les infortunés que les Jésuites avaient affublés tant bien que mal de la robe du néophyte, mouraient au milieu de ce débat impie, privés même des dernières consolations que peut donner la religion pour laquelle ils mouraient!...

Il est également prouvé que les Jésuites permettaient à leurs convertis de ne pas abandonner entièrement le culte de leur pays, et de n'être chrétien qu'en secret. Il est également prouvé que les Jésuites firent pour les Japonais, comme pour les Chinois, une Vie de Jésus-Christ, dans laquelle le sublime prolétaire, le glorieux fils de la femme d'un charpentier, était né dans la pourpre, avait vécu honoré, et était mort glorieusement, nous ne savons plus de quelle façon, mais non

(1) Cette Relation, écrite en espagnol, a pour titre : *Sumario de varias cosas à cerca de los Religiosos de Santo-Domingo y de la Compania.* Il y a dans cet ouvrage une lettre d'un Jésuite, le Père Zola, écrite en mauvais latin, qui confirme complétement l'accusation.

pas sur un gibet honteux, sur une croix infamante. Tout cela est prouvé, et prouvé de façon à ne nous laisser, si nous voulions fournir des preuves, que l'embarras du choix. Le *Mémorial* du Dominicain Diégo Collado est un acte d'accusation en forme, et terrible. Pour en détruire l'effet, les Jésuites d'Europe publièrent partout qu'ils avaient des lettres entre les mains, qui confondraient leurs calomniateurs. Ces lettres, Collado défia les Révérends Pères de les montrer ; ce qu'ils se gardèrent bien de faire, selon toutes probabilités, par l'excellente raison qu'ils n'avaient rien à montrer en ce genre.

Certes, la conduite des Jésuites au Japon, si elle prouve peu de zèle pour la religion, dénote au moins une grande habileté. C'est là sans doute ce qui fait que, tandis que de pieux et saints prélats ont dénoncé les iniquités de la Société de Jésus, demandé sa suppression, Richelieu, grand politique, mais fort petit dévot quoique cardinal, l'a vantée avec enthousiasme et l'a protégée, tout en sachant parfaitement faire courber ceux de ses Membres qu'il employa sous le fouet au manche de bronze, aux lanières souvent sanglantes, dont il sut se faire un sceptre vraiment royal. On dit qu'à son lit de mort, ayant reçu la visite d'un Jésuite dont le nom nous échappe, ce dernier, prié par le cardinal mourant de lui donner quelque réconfort religieux pour qu'il pût trépasser en paix, l'assura gravement « que Dieu ne voudrait jamais damner un homme comme son Éminence ! » Richelieu se prit à rire et dit à un de ses intimes : « Si j'en croyais le Révérend, Dieu ne serait qu'un pauvre diable !..... Du reste, je le saurai bientôt. »

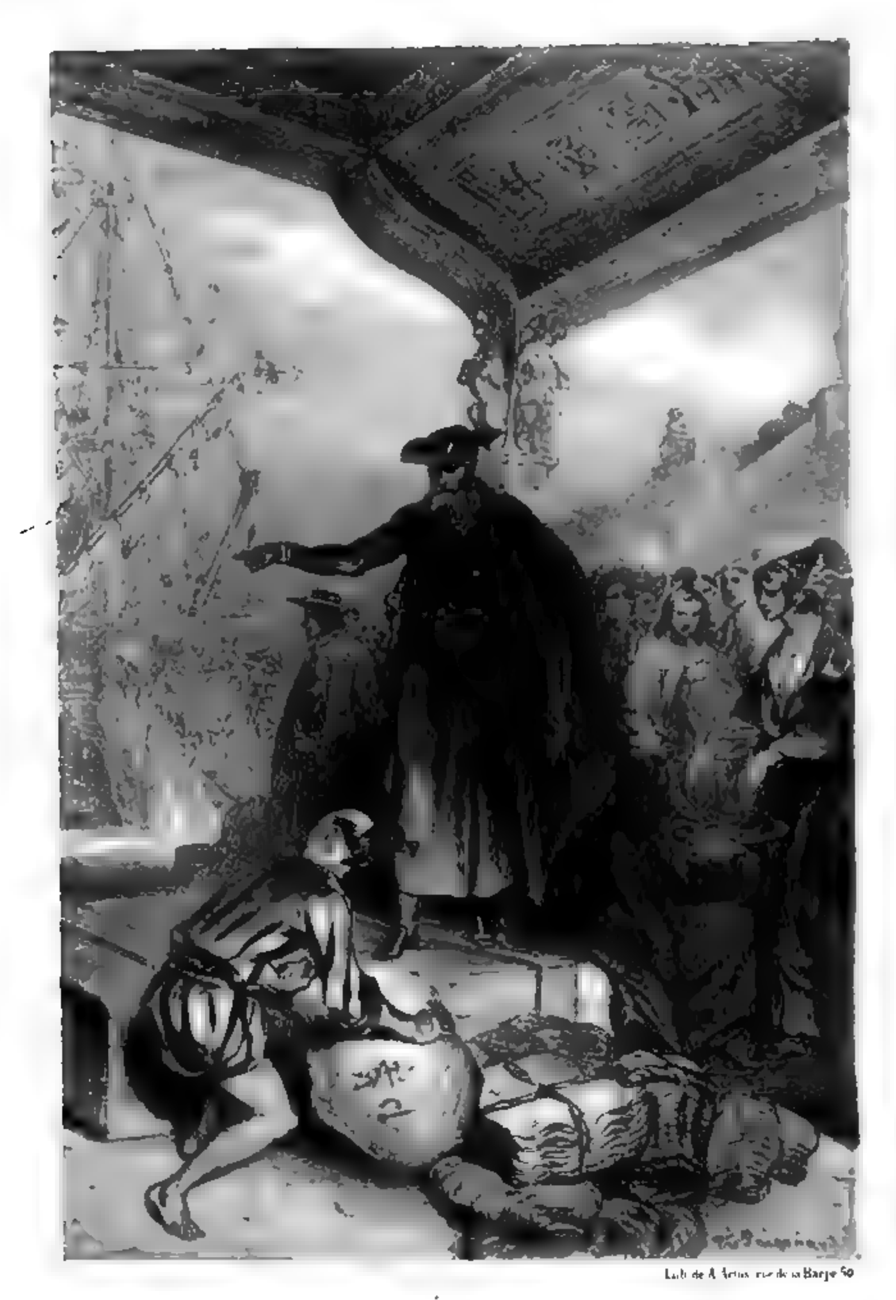
Tant que les Jésuites furent seuls au Japon, la nouvelle édition du christianisme qu'ils avaient importée dans ce pays fut à peu près à l'abri des persécutions. Ils n'eurent alors qu'un seul martyr, et c'était, bien entendu, un naturel du pays, quelque pauvre fanatique, qui, ne pouvant plus se noyer pour Amida, voulut être brûlé pour Jésus-Christ. Jusqu'à la fin du XVI[e] siècle environ, c'est-à-dire pendant près de cinquante ans, les Missionnaires Jésuites restèrent en possession d'évangéliser les diverses contrées qui composaient l'empire du Japon.

Bientôt l'Europe vit des convois de navires, auxquels il ne man-

quait, pour paraître des flottes de quelque puissance du premier ordre, que de battre pavillon particulier, arriver dans ses ports, apportant des mers asiatiques les plus éloignées de riches et précieuses cargaisons. Les enfants de Loyola, à côté de chaque église qu'ils bâtissaient au Japon, avaient eu grand soin d'élever un comptoir. Ils étaient partis d'Europe Missionnaires, ils se faisaient marchands en Asie. La transformation pour être originale n'en est pas moins compréhensible. Dans leurs Missions étrangères, — il faut qu'on se pénètre bien de ceci! — les Jésuites eurent toujours pour but principal, si ce n'est même pour but unique, de trouver les éléments des forces dont ils sentirent dès l'abord qu'il leur faudrait disposer pour lutter en Europe. Les Missions leur offraient l'occasion de gagner la gloire qui fascine et aveugle, la richesse qui soudoie et corrompt; voilà pourquoi ils se montrèrent si ardents aux Missions, pourquoi ils essayèrent de s'en faire donner, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'adjudication de par les rois et les papes, l'adjudication formelle, exclusive.

Navarette (c'était un religieux, il faut qu'on le sache!) dit formellement dans son ouvrage, qui abonde en détails terribles et bien prouvés contre les Révérends Pères, que ce qui irrita surtout les prêtres Japonais, surtout les *Jammabos*, c'est que les Missionnaires Jésuites, si accommodants sur les règles les plus formelles du christianisme, étaient d'une rigueur extrême en ce qui concernait les offrandes faites aux *Sins* ou dieux et à leurs ministres, ainsi que les aumônes arrachées par l'importunité des moines mendiants du Japon. Il paraît que sur ce point les enfants de saint Ignace étaient inflexibles, et ordonnaient strictement à leurs néophytes de passer devant tout Jammabos sans lui jeter seulement le plus minime bâton d'argent, ou la plus petite des monnaies japonaises, qui est de la grandeur et de la grosseur d'une fève ronde (1). Les Jammabos, afin de solliciter la générosité et la piété des passants, ont l'habitude les uns de se cogner la tête contre une pierre, les autres de laisser brûler certaines drogues sur leur crâne dénudé, jusqu'à ce qu'on leur ait fait l'aumône. Les infortunés moines du

(1) Les monnaies du Japon ont la forme de petits bâtons ou lingots d'or ou d'argent.



Lith. de A. Artus, rue de la Barge 50

Les Jésuites Marchands



Japon ne durent être aucunement satisfaits de passer toute une journée désormais à se griller le cuir chevelu, ou à se meurtrir l'os frontal, sans autre résultat que des brûlures ou des ecchymoses. On comprend qu'un tel métier n'est tolérable que s'il est bien rémunéré. Or, les Jésuites, pour empêcher leurs néophytes de faire l'aumônes aux importuns *Jammabos*, avaient trouvé un excellent moyen : c'était de les ameuer à ne faire d'aumônes qu'à eux-mêmes. Donner aux Bonzes d'Europe ou à ceux du Japon, les nouveaux chrétiens n'y voyaient pas grande différence ; néanmoins ils obéirent, et, dorénavant, les Maisons des Jésuites s'emplirent journellement, et jusqu'aux combles, des offrandes de ces bonnes et naïves gens. Les Jésuites étaient surtout friands de celles qui consistaient en lingots d'or ou d'argent, en pierres précieuses et en soieries. Les Japonais qui apportaient de tels tributs étaient particulièrement traités de dignes serviteurs du Christ.

L'écrivain auquel nous avons emprunté le détail qui précède, Navarette, qualifie les Maisons que, de son temps, les Jésuites avaient au Japon, et particulièrement celle de Méaco, de « Magasins et de Boutiques !... » Nous attestons l'exactitude de la citation, qu'il est facile de vérifier en ouvrant le tome Ier de l'auteur cité. Ce devait être d'un excellent rapport que le négoce fait ainsi par les Révérends Pères !....,
Nous avons dit qu'au Japon, la terre est la propriété du seigneur, à peu près comme cela se pratiquait en Europe à l'époque de la féodalité ; seulement, c'est le vassal qui a la dîme : le seigneur prend tout le reste. Il n'y existe aucune espèce d'impôts : on n'en paye même pas pour la maison qu'on bâtit. Les marchands eux-mêmes ne payent ni droits ni patentes. Comme on le voit, les Jésuites du Japon garnissaient à bon compte les galions qu'ils envoyaient richement chargés aux Jésuites d'Europe.

Il est vrai, par contre, que les Missionnaires en se faisant ainsi marchands, se rabaissaient grandement, et compromettaient singulièrement l'importance de la Mission (nous parlons de la Mission religieuse) aux yeux des Japonais, chez lesquels le négoce est regardé comme dégradant ou à peu près. Et, sans doute, c'était peu digne des ministres de celui qui a chassé les marchands du temple. Quant à nous, nous

sommes très-disposé à l'indulgence pour les Révérends Pères en cette circonstance, et nous voudrions que leurs officines n'eussent jamais recélé que ces ballots de soie, ces sacs de lingots, ces colliers de perles, ces drogues médicinales dont parle Navarette, que charriaient d'Asie, et bientôt d'Amérique en Europe, les galions des Jésuites Marchands.

Les Révérends Pères ont d'abord résolument nié le fait. Ensuite, le voyant trop clairement établi, ils ont biaisé, et, baissant le ton, accusé seulement quelques ballots de soie, au témoignage même du Jésuite Cevicos. Sur une clameur de dérision qui s'élève, le Père Tellier fait effort et avoue que les navires qui allaient chaque année de Méaco en Europe pouvaient bien être chargés, pour le compte de la Compagnie, de cinquante ballots. Mais un aveu plus décisif est celui qui résulte de l'ordre que le Général des Jésuites lui-même voulut donner, mais vainement, pour que ses subordonnés se défissent de leurs vaisseaux. Vous entendez? de leurs vaisseaux. Ce général s'appelait Thyrsis Gonzalès. Un autre aveu qu'il nous semble encore fort bon de faire remarquer est celui du Jésuite Mendoza, qui convient que la Compagnie dont il était membre « possède d'immenses revenus, et que nul homme, quelque avide, quelque ambitieux qu'il soit, n'a jamais eu autant de richesses. »

En historien consciencieux, nous enregistrerons encore ici une autre défense qu'ont essayée les Jésuites.

Suivant le nouveau dire, les marchandises qu'ils envoyaient ainsi en Europe provenaient des sommes que leur allouaient pour les Missions les rois de Portugal, ensuite ceux d'Espagne. Mais, outre que les sommes ainsi allouées auraient, ce nous semble, plus convenablement été placées au Japon, dans la cabane du pauvre, ou dans le refuge du persécuté, que dans les coffres-forts des secrets trésors de Rome, nous dirons, comme tous les antagonistes des Jésuites, en y comprenant les moines dominicains, espagnols et par conséquent instruits sur la question, que les marchandises envoyées par les Missionnaires du Japon au siége de la Compagnie de Jésus produisirent souvent des millions dans une année, et qu'il est peu probable que le roi d'Espagne, encore

moins celui de Portugal, aient jamais alloué aux bons Pères la centième partie de cette somme énorme.

Enfin, les Jésuites, poussés à bout jusque dans leurs derniers retranchements, ont fini par avouer, de guerre lasse, qu'ils faisaient le commerce dans leurs Missions, et qu'ils pouvaient le faire, attendu qu'ils en avaient la permission. La permission de qui? Les Révérends Pères n'ont jamais voulu répondre à cette question pourtant fort simple. Cette permission, ils la tenaient peut-être de leur Général; mais, à coup sûr, ils ne la tenaient pas du pape. Bien mieux, et sur les sollicitations du Père Diego Collado, moine dominicain, Missionnaire du Japon, et rival jaloux des richesses que les Jésuites tiraient de ce pays, ou chrétien indigné de voir des serviteurs du Christ changer leur Mission évangélique en négoce effronté, peu importe lequel, le pape Urbain VIII publia une bulle qui défendait positivement à tous les ministres de Jésus-Christ de faire commerce de quelque manière que ce fût, soit en leur propre nom, soit sous le nom d'un autre, soit comme particuliers, soit comme communauté, directement ou indirectement, enfin sous quelque prétexte que ce pût être!.....

Voilà qui est bien clair, ce nous semble. Et, après que le souverain pontife s'est prononcé aussi catégoriquement, les Jésuites, eux qui font vœu spécial d'obéissance au Saint-Père, vont sans doute se hâter d'exécuter les ordres du chef de l'Église, successivement répétés par Clément IX, Clément X et Benoît XIV. Qui ne le croirait? Cependant il n'en est rien; il est bien prouvé au contraire que les Jésuites continuèrent leur commerce en dépit des bulles papales; seulement, ils s'arrangèrent de manière à ce qu'il y eût moins de scandale : sans doute, en cette occasion, la classe des Jésuites *Affiliés* dut rendre de grands services. Il ne faut pas croire néanmoins que les Révérends Pères se soient astreints partout à l'observation même apparente des règles posées par le souverain pontife. Nous donnerons, pour qu'on soit bien convaincu de la vérité de cette allégation, une seule preuve, mais décisive :

En 1664, l'Université de Paris, en guerre ouverte avec la Compagnie de Jésus, publia un certain contrat, duquel il résulte que les bons

Pères faisaient le commerce du Canada, de compte à demi avec les armateurs et négociants de Dieppe (1). Le contrat dont il s'agit fut dressé dans cette dernière ville, chez Maître Thomas Le Vesseur, juré, et René Bense, son adjoint. Les parties contractantes y dénommées sont Charles de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just, à Dieppe, et Thomas Robin, sieur de Callognes, à Paris, d'une part; et d'autre part, les Vénérables Biard, supérieur de la Mission de la Nouvelle-France, et Ennemont Massé, de la Compagnie de Jésus : lesdites parties présentes et stipulantes reconnaissent faire société entre elles pour la cargaison du navire *la Grâce de Dieu*. Auxdits vénérables Pères Biard et Massé, agissant au nom de leur Ordre, l'association donne droit à moitié de toutes et chacune les marchandises, victuailles avancements, et généralement de la totalité de la cargaison du vaisseau *la Grâce de Dieu*. (Nous rapportons les termes mêmes du tabellion de Dieppe.)

Oh! nous comprenons maintenant la rage que laissèrent éclater les Révérends Pères lorsqu'ils virent d'autres Ordres que le leur convier leurs membres à ce splendide festin. Dans tout Missionnaire non Jésuite ils durent voir, ils virent un rival qu'il leur fallait expulser, ou un incommode surveillant qui cherchait à les faire déguerpir. Aussi employèrent-ils tous les moyens pour se conserver à eux seuls l'entière exploitation évangélique ou commerciale de la riche Asie. Il n'est sorte d'avanies qu'ils n'aient faites à leurs rivaux moins bien soutenus en Europe, moins bien établis et depuis moins longtemps en Asie. Et ce ne sont pas seulement — ce qui montre le terrible pouvoir dont jouissaient dès lors les enfants de Loyola, — ce ne sont pas seulement de pauvres capucins, d'obscurs franciscains, que maltraitent, emprisonnent et font disparaître parfois les Jésuites dans l'Inde, en Chine et au Japon; ce sont de fiers et redoutés dominicains, ce sont aussi de hauts prélats, porteurs de cédules royales et de brefs pontificaux. Nous pouvons citer entre autres don Bernardin d'Almanza, archevêque de Sainte-Foi, et don Matteo de Castro, évêque nommé dans les Indes et en Éthiopie, et qui, toujours et partout repoussé par les Jésuites,

(1) Cette pièce se trouve dans la *seconde Apologie* pour l'Université de Paris, imprimée par mandement de M. le Recteur donné en Sorbonne le 6 octobre 1643.

calomnié et menacé par leurs calomnies, revint enfin mourir à Rome, justifié, mais évêque sans évêché, évêque *in partibus infidelium* (1), comme on peut bien le nommer.

Ce chapitre étant surtout consacré à l'histoire des Jésuites au Japon, nous nous bornerons à raconter la persécution si longue, si acharnée, si peu justifiée, si peu chrétienne surtout, et devenue fort célèbre, qu'ils y firent éprouver à un vénérable prélat Don Luis de Sotelo.

Malgré les efforts des Jésuites, qui veillaient avec soin sur ce vaste et riche gâteau de miel, les moines dominicains et franciscains, poussés, nous voulons le croire, par la seule ardeur évangélique, étaient parvenus à s'introduire au Japon. Les dominicains étaient à Figas dans l'île d'Yeso, la plus grande après Nipon de l'archipel japonais; les franciscains avaient même bâti les premières églises sur la côte orientale de Nipon. Les Jésuites commencèrent par faire nommer un des leurs évêque de Méaco, dont ils firent ensuite un évêque de tout le Japon. C'était obliger leurs rivaux à quitter la place, ou, pour y rester, à recevoir les ordres d'eux seuls. Un de ces derniers, Don Luis de Sotelo, Espagnol, prêcha sa Mission avec tant de succès dans une contrée qu'il nomme royaume d'Oxus, que le souverain, Idas Mazumènes, s'étant fait chrétien avec une partie de ses sujets, l'envoya vers le pape, comme ambassadeur, et pour demander qu'on établît une église dans cette partie du Japon. Don Luis de Sotelo, arrivé à Rome avec un de ceux qu'il avait convertis, seigneur japonais, nommé Faxecura, fut très-bien accueilli par Paul V, qui le nomma évêque d'Oxus. Le nouveau prélat ne devait jamais remettre le pied dans son diocèse.

Les Jésuites, irrités par cette nomination qu'ils n'avaient pu empêcher, trouvèrent le moyen de séparer Don Luis de Sotelo de son collègue; ils le firent retenir longtemps aux Philippines; enfin, l'évêque, ayant trouvé le moyen d'échapper à la surveillance dont ils l'entouraient, s'embarque sur une jonque chinoise qui faisait voile pour le Japon. Or, pendant sa longue absence, le Coubo avait proscrit, par des ordres sévères et sévèrement exécutés, l'exercice du culte chrétien dans tous

(1) On sait que le pape nomme toujours des Évêques d'Héliopolis, Ptolémaïs et autres anciens diocèses depuis longtemps tombés *au pouvoir des infidèles*.

ses états. Les Missionnaires et leurs néophytes n'ayant pas obéi, il s'en était suivi une terrible persécution religieuse. L'empereur du Japon avait dévoué tout Missionnaire à la mort, ainsi que tout individu qui oserait lui donner un asile. Sans doute les marchands chinois qui avaient reçu don Luis de Sotelo sur leur bord craignirent de s'exposer aux conséquences de la présence de l'évêque d'Oxus parmi eux. On a été plus loin, on a accusé, et cela avec de fortes preuves, comme le Père Diégo Collado, entre autres, les Jésuites d'avoir poussé les marchands chinois à livrer le prélat aux officiers du Coubo. Le vénérable évêque, remis entre les mains des commissaires impériaux à Nangasaki, dans l'île de Kiusiu, fut jeté dans une prison, et enfin conduit au dernier supplice, au martyre, dans la ville d'Ormura. Les Jésuites furent donc la cause plus ou moins directe de la mort de ce prélat.

Les Jésuites ne reculaient devant rien lorsqu'ils voulaient défendre leurs Missions contre leurs confrères et rivaux. On les a vus faire arrêter par des soldats, arracher de sa chapelle, du pied de l'autel où il se tenait, le Saint-Sacrement dans les mains, revêtu de ses ornements épiscopaux et entouré de son clergé, un autre prélat, l'archevêque de Manille, qu'ils firent ensuite monter dans une barque et jeter dans une île déserte (1). Veut-on connaître la cause de ce traitement barbare, quand même il eût été mérité? Le prélat, qui se nommait Don Hernando Guerrero, avait refusé aux Jésuites de Manille un jardin qui séparait l'archevêché de la Maison des Révérends Pères, et qui était fort à leur convenance. Il est probable que ce fut surtout parce qu'il s'était montré peu favorable aux Jésuites, dont il avait souvent et publiquement réprouvé la conduite, même auprès du pape, que Don Hernando Guerrero dut de se voir ainsi traité. Les Jésuites n'ont pas manqué de nier d'abord toute l'affaire, comme de coutume; ensuite ils ont essayé de justifier du moins l'expulsion d'un archevêque hors de son diocèse. Tout ce que nous pouvons admettre des preuves qu'ils ont données, des témoignages qu'ils ont invoqués ou produits, se borne à peu près à ceci : c'est que les alguazils, exécuteurs de la sentence

(1) Voyez à cet égard, dans *la Defença canonica*, la lettre écrite au Roi d'Espagne par Monsignor Palafox, autre prélat malmené par les enfants de saint Ignace.

jésuitique, ne portèrent la main sur le prélat que lorsque ce dernier, vieillard octogénaire, vaincu par la fatigue et le besoin, eut laissé tomber le Saint-Sacrement de sa main affaiblie!... Voyez donc la précieuse distinction! Escobar n'a jamais rien trouvé de mieux.

Le ciel lui-même ne plaçait pas à l'abri des vengeances jésuitiques ceux qui avaient osé mettre le pied sur les Missions des Révérends fils de Loyola. En 1597, six moines franciscains, ayant été prêcher l'Évangile dans l'île de Kiusiu, furent mis à mort à Nangasaki. Les Jésuites ne dirent mot. Mais, quelques années après, un moine de Saint-François ayant publié une relation du martyre de ses six confrères, les Jésuites jetèrent feu et flamme, et crièrent que si les franciscains avaient été brûlés ou pendus, ils n'avaient eu que ce qu'ils méritaient, pour avoir voulu empiéter sur leur terrain. Ils voulurent même faire défendre et condamner la relation par le tribunal de l'Index.

Bien plus, l'Ordre des franciscains ayant osé demander la canonisation de ses six martyrs, les Jésuites mirent tout en usage pour fermer les rangs de l'armée céleste à ces derniers, qui furent seulement béatifiés par Urbain VIII, et non sans peine.

Pour mettre un terme à tout ceci, les Jésuites obtinrent de Grégoire XIII, pape qui leur fut particulièrement attaché, une bulle fameuse qui consacrait les prétentions de la Compagnie de Jésus à l'exclusive exploitation (c'est à dessein et à propos, nous l'avons montré, que nous nous servons de ce terme) des Missions du Japon. Cette bulle extraordinaire, dont le style trahit par sa rédaction l'emploi d'une plume Jésuitique, défendait à tous « d'aller au Japon, pour quelque fonction ecclésiastique que ce fût, sans une permission expresse du Saint-Siége, et cela, sous peine d'excommunication majeure!..... » En vérité, nous regardons comme une chose toute simple que les foudres du Vatican se soient si terriblement émoussées, quand nous les voyons lancées pour de pareils motifs.

Ledit bref apostolique devait être lu et affiché partout où les Pères de la Compagnie de Jésus le jugeraient nécessaire. Un Jésuite, le Père Colin, avoue naïvement que ses confrères l'obtinrent pour fermer le Japon aux autres Ordres religieux, et il loue vivement la prudence

des siens pour l'avoir obtenu. Bien entendu qu'il proclame auparavant que, seuls, les Missionnaires de sa Compagnie peuvent faire produire tous ses fruits à cette lointaine Mission.

Nous voudrions que l'honnête et modeste Père eût expliqué ce qu'il entend par le mot de *fruits;* mais passons! Le 16 juin 1628, les Révérends Pères obtinrent du roi d'Espagne un décret qui défendait à tous autres religieux que ceux de la Compagnie de Jésus de passer au Japon, cela pendant quinze ans..... Les Jésuites se promettaient bien sans nul doute de faire augmenter la durée du privilége accordé.

Pour être-juste envers Rome, nous devons dire que Philippe II ayant sollicité, auprès de Clément VIII, l'annulation du bref de Grégoire XIII, le Saint-Siége permit dès lors à tous les religieux d'aller au Japon, mais avec cette restriction que les Jésuites seuls pourraient se rendre des Philippines au Japon, tandis que les membres de tout autre Ordre ne pourraient s'y transporter que par la voie des Indes, en venant directement du Portugal.

Mais, ainsi qu'on le pense bien, les Jésuites oublièrent incontinent l'annulation du bref de leur protecteur Grégoire XIII, pour ne se souvenir que de sa promulgation. « Les Révérends Pères eurent toujours pour principe, pour *propriété*, de ne souffrir personne autre qu'eux-mêmes partout où ils sont. » Cette phrase entière, nous la copions fidèlement dans une lettre d'un religieux capucin, le Frère Michel-Ange, qui écrivait ceci en 1699 à un évêque d'Europe. Une autre pièce curieuse que les capucins nous fournissent encore, et que l'on trouve dans les *Mémoires utiles* du Révérend Père Norbert, est une attestation juridique par laquelle il est prouvé qu'un certain Mottou, Jésuite et Catéchiste au collége de Saint-Paul à Goa, aurait avoué, en présence de témoins qui ont signé l'attestation, que les Jésuites des Indes ne reconnaissent en ces pays les décrets du Saint-Siége que lorsqu'ils ont été reconnus par l'Ordinaire; et qu'un membre de la Compagnie, le Père Tachard, professait hautement « que quand même le pape viendrait dans les Indes, chaque Jésuite ne lui obéirait qu'avec la permission de son Supérieur. »

Les Jésuites répondirent à cette pièce par une autre qui n'est rien

moins qu'une excommunication lancée, à leur demande, par l'évêque du lieu, et fulminée dans les termes depuis longtemps oubliés en Europe. Cette excommunication qui foudroyait un religieux, le déclarait « maudit de la malédiction de Dieu et des saints Apôtres, de toute la cour céleste » ; le privait de la communion des fidèles ; défendait à qui que ce fût « de lui accorder les secours spirituels, et même de lui donner *ni feu, ni eau*, ni toute autre chose dont il aurait besoin.... » On voit qu'il ne faisait pas bon d'essayer de lutter, en Asie, contre les Jésuites.

En outre, c'était un excellent mais assez peu orthodoxe moyen pour s'attacher les populations, que celui qu'il est bien prouvé que les bons Pères employèrent dans l'Inde, en Chine au Japon, et qui était de n'imposer, des cérémonies et devoirs religieux du christianisme, que ce qui plaisait aux convertis.

Cependant, après que le bref de Grégoire XIII eut été révoqué par les papes, les Jésuites, malgré tous leurs efforts pour chasser de leurs Missions les dominicains, franciscains et autres intrus, voyant les ordres rivaux s'établir sur plusieurs points, s'avisèrent, dans un but qu'on devine, de s'immiscer dans les affaires politiques. C'est ce qu'ils firent en Chine et au Japon ; et c'est grâce à cette conduite qu'ils ont fait proscrire le christianisme dans ces mêmes pays.

Nous avons dit que, lorsque François Xavier pénétra dans le Japon, cette contrée était en proie à de grands déchirements politiques. Le Coubo, en confisquant à son profit le pouvoir du Daïri à peu près entièrement, avait donné l'exemple aux mille ambitions des gouverneurs de province. Chaque prince avait voulu se faire indépendant à son exemple. Cet état de choses dura jusqu'en 1585, époque où Taïko, dépouillant le Daïri des derniers débris de la puissance impériale, tout en lui réservant le titre et les honneurs de l'autorité religieuse, obligea les divers princes qui jouaient le rôle de souverains indépendants à n'être plus que ses grands vassaux. Le Daïri, réduit à n'être plus que le pape du Japon, eut pour fonctions de veiller à la confection des livres, à la garde des Annales, à la distribution des fêtes dans l'année religieuse, et à l'orthodoxie de la croyance des peuples Japonais.

Le Ten-Sin, fils du Ciel, comme on appelle le Daïri, se montra-t-il

plus jaloux de son pouvoir ecclésiastique lorsqu'on lui eut ôté le pouvoir séculier qu'il y réunissait jadis ; ou le Coubo, victorieusement sorti de la lutte incessante contre les petits rois si longtemps rebelles, voulut-il faire sentir son autorité aux Bonzes européens, qui plus d'une fois l'avaient méconnue? Quoi qu'il en soit, à partir des dernières années du XVIe siècle, les chrétiens du Japon, à peu près tolérés jusqu'alors, virent commencer pour eux l'ère sanglante des persécutions. Les intrigues incessantes des Jésuites furent bien souvent, si ce n'est toujours, la cause première de ces persécutions. C'était d'ailleurs toute autre chose que la couronne du martyre qu'ambitionnaient au Japon les fils de Loyola, et leurs néophytes, d'après le dire même des Révérends Pères, esprits changeants et peu religieux, ne devaient pas avoir un plus grand amour pour le martyre. Mais le retour de l'ordre mettait sans doute en lumière désormais les machinations des Jésuites, machinations qui avaient pour but la conservation ou l'augmentation de leur influence dans ce riche pays.

Ainsi, ils persuadèrent à un roi d'Arima qui s'était fait chrétien (nous avons dit quelle espèce de chrétien!) de réclamer des provinces que le Coubo lui avait enlevées. Ce roi disposait, à ce qu'il paraît, d'une puissance qui semblait lui donner des chances dans une lutte contre son suzerain; et, s'il était vainqueur, quel magnifique avenir s'ouvrait pour les Jésuites, qui lui avaient conseillé la lutte! Les bons Pères avaient même, au préalable, pris la précaution de faire déshériter le fils aîné du monarque, qui ne voulait pas se faire chrétien (on a dit qu'ils avaient insinué au roi que, dans l'intérêt de la religion qu'il venait d'embrasser, il devait ôter à ce fils idolâtre une vie qui ne serait pas consacrée à Dieu), au profit d'un second fils baptisé par les Missionnaires Jésuites et qui se laissait entièrement gouverner par eux. Il paraît qu'un certain Daïfaqui, secrétaire d'un ministre impérial, qui leur servait d'intermédiaire et d'espion, voyant ce qu'il n'avait peut-être regardé que comme une intrigue de cour prendre les proportions d'une véritable révolte, dénonça le complot à l'empereur. Le roi d'Arima fut décapité : le Père Morejon, Jésuite, qui avait conduit toute l'affaire, l'échappa belle ; mais enfin, il l'échappa.

Presque dans le même temps, un autre Jésuite jouait un rôle tout différent auprès du roi d'Oruma. Ce prince, qui régnait sur une partie de l'île de Kiusiu, avait reçu le baptême, et traitait favorablement les Jésuites. Mais, outre que son pays est un des moins riches du Japon, les bons Pères désirèrent encore se faire, aux dépens de ce roi, bien venir du Coubo. Ils invitèrent donc l'empereur à envoyer une flotte dans le port de Nangasaki, la capitale du roi d'Oruma, promettant, au moyen de leurs néophytes, de lui faire livrer la ville et son prince. L'empereur profita de cette trahison ; mais il sut en récompenser dignement les auteurs. Il ne fut pas plus tôt maître de Nangasaki, qu'il en chassa les Jésuites et tous leurs adhérents, proclamant qu'il ne pourrait avoir aucune confiance en des gens qui avaient vendu leur bienfaiteur.

Expulsés d'un endroit, les Jésuites allaient se réfugier dans un autre, et continuaient, tantôt publiquement, tantôt en cachette, de recruter des néophytes, c'est-à-dire des sujets, et de récolter des conversions, c'est-à-dire des impôts ; car s'ils se montraient indulgents à l'égard des anciennes superstitions de leurs convertis, ils se montraient, en revanche, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'une sévérité inflexible à l'égard des offrandes portées aux dieux du Japon, des tributs accordés à leurs pagodes, des aumônes faites à leurs prêtres et Jammabos. Un chrétien japonais, atteint et convaincu de cette furieuse hérésie, de cette impiété déplorable, de ce crime énorme, ne pouvait s'en laver qu'en se hâtant de doubler, au profit des bonzes chrétiens, la somme donnée aux bonzes japonais. Nous pourrions sur ce point rassembler une masse de preuves, à laquelle protestants et catholiques ont fourni leur contingent ; mais ceci nous mènerait trop loin. Il nous faut donner ici un rapide aperçu de la Mission jésuitique dans le Japon.

Nous avons dit que François Xavier, en quittant cet archipel, y avait laissé Côme de Torrez et Fernandez. Ces deux disciples et Compagnons de l'Apôtre des Indes, rejoints ensuite par trois auteurs Jésuites, travaillèrent si activement et si habilement, que dès lors leur Ordre put compter le Japon comme une de leurs provinces, ou plutôt comme une colonie de leur empire dont chaque jour voyait s'augmenter l'étendue et la puissance.

On lit dans une histoire, récemment publiée, de la Compagnie de Jésus (1), que les Bonzes accusèrent dès lors les Jésuites de provoquer et d'entretenir les discordes et les guerres dans les diverses contrées de l'empire Japonais, rien que par leur seule présence. Sans vouloir suspecter les convictions et la véracité de l'historien panégyriste des enfants de Loyola, nous lui dirons néanmoins que cette même accusation a été bien des fois formulée, et non sans de fortes preuves à l'appui, par tous les Missionnaires appartenant à un Ordre autre que celui de Jésus. Il paraît en effet certain que pendant près d'un demi-siècle ce fut grâce aux dissensions dont ils soufflèrent et entretinrent activement le feu que les Missionnaires Jésuites durent de prendre au Japon une importance extraordinaire. Voici comment procédaient les bons Pères, d'après les documents fournis, non pas, qu'on le remarque, par des ennemis de la religion chrétienne, mais par de pieux Missionnaires dominicains, franciscains, capucins, etc.

Aussitôt que les enfants de saint Ignace avaient pénétré dans une contrée quelconque du Japon, aussitôt que, grâce à leur système de transactions entre les règles et les devoirs de la croyance chrétienne, et les superstitions, les vices, les empêchements de leurs néophytes, ils étaient parvenus à réunir un certain nombre de catéchumènes, vite, ils jetaient autour d'eux le coup d'œil du politique et le regard du jaugeur. Le pays était-il peu productif, ou le souverain mal disposé pour eux, ils trouvaient moyen bientôt de faire arriver un roi voisin qui ne pouvait faire autrement, pour prix des services que lui avaient rendus les bons Pères, que de leur ouvrir ses états agrandis par eux; ses conseils, où ils venaient de prouver qu'ils seraient si utiles; sa conscience, dont ils savaient être de si indulgents directeurs; ses trésors, dans lesquels méritaient si bien de puiser ceux qui venaient de les remplir. Au

(1) Nous voulons parler de *l'Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly, dont l'auteur, après avoir promis à grand renfort de phrases plus ou moins épiques de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, après avoir pris les allures d'un critique, se borne au rôle modeste, mais difficile et pénible, de brosseur des taches de bouc et de sang qui couvrent la robe noire du Jésuite, emploi qu'il avait déjà essayé sur la veste du Chouan et du Vendéen. Que toute cette poussière lui soit légère, autant qu'elle lui a été productive, dit-on.

besoin, quand les intérêts de l'Ordre l'exigeaient, les Révérends Pères savaient sacrifier leur protecteur et leur disciple pour s'en faire un autre plus puissant, plus riche, plus utile, ou bien encore pour le jeter comme une proie à la colère du Coubo irrité de leurs intrigues incessantes. Nous venons de dire que telle fut la conduite qu'ils tinrent dans le royaume d'Arima, conduite habile, conduite infâme, et qui fut récompensée comme elle le méritait.

Mais tant que le Coubo eût à lutter contre les rois qui visaient à l'indépendance, il fut forcé sans doute de ménager les Jésuites. Profitant habilement des troubles qu'on les a justement, nous le croyons, accusés d'avoir entretenus, ou même d'avoir fait naître au besoin, les Jésuites se répandirent presque par tout le Japon, et bâtirent de nombreuses églises où se réunissaient les étranges chrétiens que nous avons dits; étranges, mais naïfs chrétiens, auxquels on n'apprenait du christianisme que les petites choses, non les grandes; auxquels on ne disait pas que le Christ avait été vendu par un de ses disciples, sans doute afin de pouvoir continuer le même commerce; dont la ferveur enfin s'estimait au poids du ballot de soie, à l'étendue du lingot-monnaie, au carat du diamant apportés en tribut.

De l'aveu des Jésuites mêmes qui n'ont pu alléguer pour toute excuse que le besoin de relever par là la dignité du caractère sacerdotal, il paraît que vingt ans environ après que François Xavier eut mis le pied sur la terre du Japon, les successeurs de celui-ci y avaient trouvé les sources d'une telle opulence, que l'or et les bijoux brillaient sur leurs vêtements. Les écrivains de la Compagnie avouent le fait en disant que le Père François Cabral, successeur de Torrez dans la direction générale des Missions japonaises, en 1572, réforma cet abus. C'est-à-dire, probablement, que le Père obligea ses subordonnés à dégarnir leurs écrins de toilette, pour remplir d'autant les coffres du trésor général de la Compagnie. A cette époque, les Jésuites du Japon, protégés par un Coubo qu'ils avaient contribué à faire monter sur le trône, purent, chaque année, expédier en Europe des vaisseaux chargés de tout ce que le Japon produit de précieux, et dont les cargaisons, habilement vendues par leurs facteurs, grossissaient incessamment les sacs de ce mysté-

rieux coffre-fort dont leur Général seul a la clef, et dans lequel il allait désormais pouvoir puiser sans crainte pour soutenir la lutte européenne déjà commencée.

Le nouvel empereur, craignant probablement que ceux qui l'avaient élevé au pouvoir ne l'en fissent un jour descendre, ou peut-être ne pouvant pas ou ne voulant pas payer le prix que les Révérends Pères mettaient au concours qu'ils lui avaient prêté, essaya de se débarrasser des Missionnaires. Mais ceux-ci étaient alors si puissants, si bien soutenus, si solidement établis au Japon, que le Coubo dut faire tout céder à la crainte qu'ils lui inspiraient, et attendre tout du temps. Les deux partis, prêts également à se trahir l'un l'autre, signèrent cependant le contrat d'un traité de paix menteur, dont les arrhes furent l'exil et la ruine d'un prince, ami des Jésuites, qui avait combattu par leurs ordres, pour le Coubo, et que le chef des Jésuites à Méaco, Froez, un des plus rusés Pères qu'ait eus la Compagnie au Japon, abandonna, victime expiatoire, à l'empereur qui faisait ainsi patienter sa colère.

Moyennant ce sacrifice, le Coubo permit aux Jésuites de bâtir une magnifique église à Méaco sous le titre de l'Assomption, dénomination qui rappelait à la fois l'arrivée de François Xavier au Japon, et, surtout, le point de départ de la Société de Jésus, le vœu de Montmartre. On comprend qu'une telle faveur compensait bien, et au delà, pour les bons Pères, l'abandon qu'ils faisaient à l'empereur d'un de leurs partisans.

C'est aussi vers cette époque que les Jésuites causèrent, ainsi que nous l'avons raconté précédemment, la mort du roi d'Arima. Le successeur de ce roi fut le prince que les Jésuites avaient voulu faire deshériter par son père au profit d'un autre fils baptisé par eux et sur lequel ils croyaient pouvoir compter. On comprend que le nouveau souverain d'Arima ne dut pas regarder d'un œil favorable ces étrangers qui avaient tenté de le dépouiller de ses droits, et même de le faire périr, comme on l'a dit. Quelques autres grands vassaux de l'empereur, sans doute encouragés, poussés même par leur maître, se montrèrent également hostiles aux Bonzes d'Europe, qui se préparent à la lutte de leur côté. Il n'y avait alors que huit Jésuites en tout au Japon, non

compris, bien entendu, les adeptes et affiliés japonais; c'était trop peu pour suffire aux besoins nombreux d'une vaste Mission, à la fois religieuse, mais fort peu ; politique, et beaucoup · commerciale, oh ! extraordinairement commerciale ! Des renforts partent à la fois de Rome et de Goa. Dix-sept Pères courent au Japon. Treize seulement y abordent, les quatre autres font naufrage en vue du port et périssent. Le vicaire-général de la Mission, le Père Cabral, se voyant ainsi soutenu, essaye dès lors de recruter au Japon pour sa Compagnie. Un Collége de Jésuites est fondé à Méaco, avec un Noviciat. Le Père Cabral espérait, au moyen des jeunes adeptes qui sortiraient de cet établissement, pouvoir enrégimenter les cent mille Japonais qui portaient avec plus ou moins de droits le titre de chrétiens. Ce chiffre de cent mille chrétiens est celui qu'accusent les Jésuites eux-mêmes, pour leur Mission japonaise. Ce chiffre, rapproché du petit nombre des Missionnaires successeurs de François Xavier (ils ne furent que deux pendant quelque années; puis il y en eut huit, de 1560 à 1572), vient encore confirmer ce que nous avons dit du peu de réalité des conversions, pour lesquelles les Jésuites embouchaient cependant la trompette en Europe avec tant de fracas : ou bien ces Japonais n'avaient, pour la plupart, du chrétien que le titre, ou bien les convertisseurs ont menti en accusant le chiffre des convertis. Il nous semble, mes Révérends Pères, qu'Escobar lui-même aurait quelque peine à se tirer de l'alternative.

On a remarqué, à propos de la création du Père Cabral, ce qui nous paraît la chose la plus conséquente à l'Ordre lui-même, que les Jésuites ont songé à recruter parmi les Japonais des membres à la Compagnie de Jésus, bien avant que des ministres à Jésus lui-même. Pourtant, puisque les Jésuites, lorsqu'on leur a reproché qu'ils n'administraient que bien rarement à leurs néophytes les divers sacrements, et qu'ils ne les faisaient assister que de loin en loin aux cérémonies du culte, se sont excusés sur le petit nombre de leurs prêtres au Japon, il nous semble, disons-nous, qu'avant de bâtir un Noviciat où se formeraient de jeunes Jésuites, il eût été convenable et bon de bâtir un séminaire d'où seraient sortis les ouvriers nécessaires à cette immense moisson apostolique. Mais, nous le répéterons, au Japon, comme dans



toutes leurs Missions, les Jésuites n'ont élevé la croix au-dessus de la noire bannière de leur ordre que parce que celle-là servait de prétexte et de protection à celle-ci. « *In hoc signo vinces* (Tu vaincras par ce signe) ! » dit-on à chaque Missionnaire qui part, en lui remettant la croix du Sauveur des hommes. Et chaque Apôtre en robe noire sait que cela veut dire : « Sers-toi de ce signe sacré pour faire triompher ton Ordre. »

O Christ, Christ, combien de temps encore ta croix, ce signe sacré d'émancipation universelle, prêtera-t-elle son ombre, et servira-t-elle d'enseigne à ces spéculateurs sans vergogne, qui ne craignent pas, pour arriver au but vers lequel ils marchent, de faire jaillir sur elle la boue immonde de leurs ténébreux sentiers?.....

Nous avons dit que ce fut en soufflant le feu des dissensions, ou du moins en l'entretenant avec adresse, que les Jésuites fondèrent l'influence dont ils jouirent au Japon pendant la moitié d'un siècle environ. Nous pourrions en fournir des exemples par milliers. Ainsi, un roi de Bungo, qui, suivant les Jésuites eux-mêmes, avait accueilli favorablement François Xavier, descend du trône en 1678, grâce aux intrigues des Révérends Pères, qui espéraient gouverner sous le nom de son successeur, jeune prince inexpérimenté et qui semblait disposé à se faire chrétien. Mais il paraît que le nouveau monarque, soit que ce fût un rôle qu'il eût joué pour que les Jésuites l'aidassent à monter sur le trône qu'il ambitionnait, soit qu'une fois couronné il eût peur de voir ses sujets se révolter contre lui par haine des Bonzes d'Europe, se montra bientôt hostile à ceux-ci. Les Révérends Pères, furieux de se voir pris pour dupes, ce qui est un rôle qu'ils n'ont pas l'habitude de jouer, au contraire, firent, assure-t-on, payer chèrement au roi de Bungo sa duplicité. Un roi voisin vint envahir le territoire de celui-ci, et le vainquit en bataille rangée. Alors les Jésuites offrent leur concours au roi vaincu et humilié, à condition qu'il se fera chrétien, c'est-à-dire qu'il se donnera à eux. Le roi de Bungo accepte la proposition, ne pouvant mieux faire ; et les Révérends Pères lui fournissent aussitôt une armée de néophytes avec laquelle il bat à son tour le roi de Hsuma. Cette conduite, les Jésuites la tinrent bien des fois au Japon ; conduite

habile, nous le voulons bien, mais certainement fort peu chrétienne, tout le monde en doit convenir. Eh! les Révérends Pères se soucient vraiment bien de cela!.....

Ce fut à peu près vers cette même époque que Taïko s'empara de l'autorité qu'il allait concentrer sous sa main forte et victorieuse, en la faisant asseoir désormais au-dessus des trônes que les cent rois particuliers avaient tour à tour élevés, au dessus même du trône du Daïri, lequel fut définitivement enchaîné dans le cercle des attributions de la suprématie ecclésiastique. Les Jésuites jouèrent un rôle important dans ce drame historique dont nous devons donner une analyse.

Nobunanga, avant-dernier Coubo, de la race impériale (1), était parvenu à faire reconnaître son autorité au plus grand nombre des rois japonais. Les Missionnaires Jésuites avaient, dit-on, concouru à ce résultat, qui semblait devoir leur être favorable, et dont ils espéraient bien se faire payer le prix. Mais une fois vainqueur et régnant paisiblement, Nobunanga oublia, comme tant d'autres, ses utiles alliés, qui n'étaient certainement pas gens à lui pardonner cela. Les écrivains de la Compagnie de Jésus ont avancé que le motif qui brouilla leurs Missionnaires avec l'empereur du Japon, Nobunanga, fut que le Coubo victorieux, enorgueilli de ses succès, et perdant la tête sur le faîte vertigieux où ses armes l'avaient placé, voulut, nouveau Nabuchodonosor, se faire passer pour un *Sin* ou Dieu, et se faire adorer comme tel.

Que cette fantaisie ait passé par la tête de Nobunanga, nous ne le nions pas. La plupart des empereurs du Japon sont placés, dans ce pays, sur la légende des saints. Mais les Jésuites assurent que leurs Missionnaires avec leurs néophytes se refusèrent seuls à adorer la statue du Coubo. Nous ne croyons pas un mot de ceci. Ce qui nous donne cette conviction, c'est, outre l'humeur accommodante des Jésuites qui les portait à endurer si patiemment les superstitions chez leurs catéchumènes, ainsi que les autres Missionnaires les en ont tant de fois ac-

(1) La dignité de Coubo était dévolue par l'usage au second fils de l'empereur, tant que le Daïri fut l'empereur et que le Coubo ne fut qu'une sorte de connétable ou de généralissime. Un empereur japonais ayant violé cet usage en donnant cette charge à son troisième fils, il y eut dissensions, révoltes, guerres, terminées par l'exaltation du Coubo aux dépens du Daïri.

cusés, c'est disons-nous, que nous trouvons dans les Annales des Missions jésuites japonaises « que Nobunanga ne fut nullement irrité, et ne songea nullement à tirer vengeance du refus d'hommage que faisaient à l'apothéose qu'il s'était décernée les Jésuites et leurs convertis. »

Nous pensons d'ailleurs que les bons Pères ne se seraient pas brouillés pour si peu de choses avec un empereur puissant, et qui leur avait été favorable jusqu'alors. Il est probable que les Jésuites craignirent alors de perdre sa protection, ou peut être espérèrent-ils tirer un meilleur parti de son successeur. Quoi qu'il en soit Nobunanga ne tarda pas, Dieu ou non, à aller rejoindre, dans l'Olympe japonais, les *Camis* ou Ames Immortelles. Si les Jésuites ne contribuèrent pas à sa mort, du moins ils ne firent rien pour l'empêcher, alors qu'ils en avaient le pouvoir. On nous a représenté ce Coubo comme un vaillant homme de guerre, fort comme le buffle, indomptable comme le lion : la catastrophe qui termina ses jours le montre sous un aspect chevaleresque, saisissant. L'empereur, se croyant assez protégé par l'auréole que son titre et ses actions avaient placée sur sa tête victorieuse et redoutée, venait de faire sortir de Méaco, où le Coubo résidait encore, toutes ses troupes qu'il se disposait à conduire contre les derniers rois rebelles à son autorité. Tout à coup, un de ses généraux, poussé par on ne sait quel motif, revient rapidement sur Méaco, à la tête d'une poignée d'hommes déterminés ; il pénètre dans la ville, et marche droit sur le palais, dont la domesticité impériale n'a que le temps de fermer les portes, que le rebelle Aquéki ordonne aussitôt d'enfoncer à coups de hache. A peine si quelques coups de mousquet ont été tirés. Un grand et extraordinaire silence continue de régner sur la ville de Méaco, dont les habitants, retenus par une étrange apathie, ou par tout autre motif mystérieux, se montrent à peine aux portes de leurs maisons de bois peintes, pour disparaître au bout d'un instant. Cependant une voix s'est élevée du milieu des assaillants et demande Nobunanga. Celui-ci s'arrachant des bras de sa famille éperdue, et repoussant ses serviteurs terrifiés, qui veulent le retenir, paraît sur un balcon revêtu de ses ornements impériaux, et de la main donne aux révoltés l'ordre de se disperser. Le chef de ceux-ci, les voyant hésiter sous l'ascendant du cou-

rage et l'habitude du respect, saisit un arc et lance au Coubo une flèche qui le blesse à l'épaule. Un cri de triomphe suit ce trait d'audace; un rugissement de colère y répond. Tout à coup la porte du palais s'ouvre, et un homme s'en élance comme un tourbillon. Les assiégeants stupéfaits voient vingt des leurs tomber sous un sabre qui semble brandi par le bras d'un géant. Leur chef les ranime, et vient à leur tête presser peu à peu l'empereur, qui, fatigué à force de tuer, épuisé par le sang qui coule de sa blessure, tel enfin qu'un vieux lion qui recule lentement, et sans tourner le dos, devant la caravane immense qu'il a osé attaquer, est forcé de rentrer dans son palais, dont il referme lui-même la porte sur les assaillants. La bravoure, l'aspect de ce magnanime soldat couronné, qui tant de fois les a conduits à la victoire, ont néanmoins produit un tel effet sur les rebelles, que leur chef n'ose pas leur commander l'assaut, dans lequel ils pourraient encore, et peut-être non sans danger pour la révolte, se retrouver face à face avec l'empereur. Aquéki fait donc mettre le feu au palais, qu'enveloppent bientôt des tourbillons de flammes, et qui bientôt s'écroule et n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes, vaste tombeau sous lequel dort le Coubo Nobunanga.

Cependant, autour du palais qui brûle et s'écroule, arrive lentement une partie de la population de Méaco. Les révoltés, croyant voir accourir des ennemis, se préparent au combat. Mais les nouveaux venus ne font aucun mouvement et restent spectateurs passif de la catastrophe, jusqu'à ce que la dernière tour du palais impérial soit tombée sous l'étreinte destructive de l'incendie. Alors, alors seulement, un grand cri s'élève; mille échos y répondent; le fer des piques, le canon des mousquets étincellent; les rebelles serrés, pressés, chargés, d'ailleurs peu nombreux, sont obligés de sortir, en désordre, de la ville de Méaco, qui ferme ses portes, et où l'on proclame aussitôt comme empereur le fils aîné de Nobunanga. L'auteur apparent de cette réaction soudaine est Ucondono, général de l'empereur défunt, Japonais qui s'est fait chrétien sous le nom de Juste; mais la main mystérieuse qui a retenu l'officier immobile devant le meurtre de son chef, pour ne le lancer sur les meurtriers de l'empereur que lorsque l'empereur n'est

plus, nous croyons qu'on la devine sans peine. Les Missionnaires Jésuites ne disent-ils pas que le rebelle Aquéki osa tenter et exécuter son projet criminel à la tête d'une poignée de soldats, et au milieu d'une ville immense! N'ajoutent-ils pas que le général chrétien, Juste Ucondono, qui n'avait pas bougé, ni lui, ni ses coreligionnaires, devant l'attaque et l'incendie du palais, se mit, aussitôt qu'il en eut vu tomber le dernier pan de muraille, à rassembler une armée de chrétiens avec laquelle il chassa de Méaco les révoltés que quelques jours après il attaquait en rase campagne, et passait au fil de l'épée!

« Cet événement tragique, ont écrit les historiens de la Compagnie de Jésus, n'exerça aucune influence sur la situation de ses Missionnaires. » Nous pensons, nous, qu'elle eut pour ceux-ci des résultats favorables, et c'est ce qui contribue à nous en faire regarder les Jésuites comme les complices, sinon comme les auteurs. En effet, aussitôt après la mort de Nobunanga et l'avénement au trône de son fils aîné, nous voyons les Jésuites tout-puissants à Méaco et dans les parties du Japon qui reconnaissent la supériorité du Coubo. Alors le Père Valignani, Visiteur au Japon (1), et récemment arrivé, s'occupe tranquillement des détails intérieurs de l'administration de la province. Remarquons ici que ce dignitaire de la Compagnie autorisa les Missionnaires Jésuites « à se conformer *aux usages* du Japon, ainsi qu'à tout le cérémonial usité pour le salut et la réception ; à user de tous les moyens pour engager les Japonais à venir à eux ; enfin à se faire *tout à tous !* » Il nous semble qu'on peut trouver dans ces lignes, fidèlement copiées dans les écrits des Missionnaires Jésuites, une preuve complète de l'accusation, formulée tant de fois contre les Révérends Pères par leurs rivaux religieux, de souffrir les superstitions, les coutumes perverses et les vices des Japonais, afin de se faire bien venir d'eux, à l'exclusion de tous les autres ordres. On peut encore y voir la confirmation de ce que nous disions tout à l'heure à propos de la prétendue querelle que le

(1) On peut considérer le Visiteur, chez les Jésuites, comme le *Légat-à-latere*, dans les Missions, du Général de l'Ordre. Il représente en effet celui-ci, qui, pour un temps ordinairement fort court, l'investit de sa terrible puissance, dont le Visiteur ne peut abuser, arrêté qu'il est par l'idée du retour prochain.

refus d'adorer la statue de Nobunanga aurait fait naître entre le Coubo et les Révérends. Il est d'usage au Japon d'honorer les statues des empereurs, et les Jésuites avaient permission de leur Visiteur « de se conformer aux usages du Japon. »

Le Père Cabral, se montrant opposé à ces mesures, qui révèlent une grande science politique, sinon l'orthodoxie des principes, et ne se montrant pas d'ailleurs assez docile, fut renvoyé de l'archipel par le Visiteur.

Cette époque est celle qui vit les Jésuites tout-puissants au Japon. Sous le nom d'un empereur presque enfant, et dont ils avaient rempli les conseils et les armées de leurs créatures dévouées, les fils de Loyola règnent réellement au Japon pendant quelques années. Leurs collèges étaient remplis d'indigènes qui espéraient obtenir, par le moyen des Révérends Pères, les places et les dignités dont ceux-ci étaient les dispensateurs. Leurs Maisons regorgeaient de richesses, malgré l'écoulement périodique qu'ils avaient soin d'en faire opérer vers le trésor général de l'Ordre. Les Japonais venaient par milliers solliciter le titre de chrétiens, titre alors si avantageux, et pourtant si facile à porter; mais surtout ils désiraient tenir en quelque chose à cette Compagnie puissante qui savait être si utile à ses amis, si nuisible à ses adversaires. On vit un grand nombre de Japonais décorés du titre de Jésuite.

Le Père Valignani voulut donner à l'Europe, lors de son retour, une preuve éclatante du pouvoir dont son Ordre disposait au Japon. Lorsqu'il quitta cette contrée, il était accompagné de quatre ambassadeurs japonais, qui allaient attester à la face de la chrétienté tout entière, au pied du trône pontifical, comment la Compagnie de Jésus, née de la veille, savait remplacer par un empire, les provinces que les autres Ordres établis depuis des siècles avaient laissé arracher à l'autorité papale. Cette ambassade eut un succès prodigieux en Europe, et fit rejaillir une gloire infinie sur les Jésuites. Philippe II, roi des Espagnes et des Indes, l'accueillit avec les honneurs à peine accordés par la fierté castillane aux têtes couronnées. Jean III, le promoteur de la puissance des Jésuites en Asie, n'existait plus alors, et son ma-

gnifique héritage, les Jésuites d'Europe avaient aidé Philippe II à s'en emparer par le droit du plus fort. Le pape Grégoire XIII, ami des Jésuites, et dont le saint orgueil devait être vivement chatouillé par le spectacle de ces hommes venus de lointains climats pour lui offrir sur leur patrie la suprématie religieuse, étala en l'honneur des quatre ambassadeurs japonais toutes les pompes de Saint-Pierre et du Vatican. La Compagnie de Jésus jouissait de tout cela et savait en profiter pour augmenter ses priviléges déjà si nombreux, si étendus. On sait que Grégoire XIII lui donna à cette époque le droit exclusif d'envoyer des Missionnaires au Japon. La bulle de Grégoire est de 1585, c'est-à-dire de la même année qui vit arriver en Europe l'ambassade japonaise. Mais, sauf ce résultat, auquel on doit ajouter peut-être l'intimidation temporaire que cette sorte de parade diplomatique dut exercer sur les ennemis de la Société de Jésus, dont elle proclamait la puissance au Japon, nous sommes disposé à soutenir que cet événement dont on a tant fait de bruit fut une des causes qui amenèrent la ruine du christianisme dans l'archipel japonais, après des années d'une déplorable lutte qui inonda de sang ces lointaines contrées.

Qu'on le remarque d'abord : l'ambassade que le Père Valignani traîna ainsi à sa suite d'un bout du monde à l'autre ne représentait pas l'empereur, qui seul avait le droit d'envoyer des ambassadeurs, mais bien seulement quelques petits rois, vassaux de l'empereur, ou plutôt des Jésuites. Or, il paraît que Taïko, qui, peu après, s'emparait du pouvoir suprême, dont il se montra très-jaloux, craignit qu'on ne regardât l'ambassade comme un acte de vassalité envers ce grand souverain des Espagnes, qu'on lui représentait comme faisant passer chaque jour des empires nouveaux sous son sceptre dominateur, et qui pouvait bien avoir l'envie d'ajouter le nom du Japon sur la liste de ses états. De nouvelles circonstances vinrent encore augmenter les soupçons de Taïko ; et, depuis lors, tous les empereurs du Japon semblèrent se léguer les uns aux autres l'idée que les Jésuites, et par suite les Missionnaires des différends Ordres, tous les Convertisseurs, tous les chrétiens même n'étaient que des émissaires politiques, dépêchés au Japon pour signaler, et au besoin pour amener l'instant de sa conquête au

profit de quelque monarque étranger. Cette crainte était pardonnable. Pourtant, quant à ce qui regarde les Jésuites du moins, nous ne croyons pas qu'elle ait été fondée : dès la fin du XVI[e] siècle, les bons Pères étaient déjà de trop puissants seigneurs pour qu'ils consentissent à rabattre le gibier, même à sa majesté catholique, le roi des Espagnes et des Indes. Si la conquête du Japon est jamais entrée dans les plans de la noire Compagnie, nous pouvons répondre que cette conquête devait s'opérer au profit des enfants de Loyola. Et il n'est pas impossible que les Jésuites aient eu sur l'archipel japonais des vues que nous les verrons plus tard réaliser au Paraguay.

Quoi qu'il en soit, sous le règne éphémère du fils et successeur de Nobunanga, les Jésuites régnèrent réellement, ainsi que nous l'avons dit déjà. Autour du faible empereur, sur les premières marches de son trône, ils avaient eu soin de placer leurs partisans dévoués, ces néophytes pour lesquels ils avaient fait une seconde édition du christianisme : ces étranges convertis auxquels on imposait pour règle à peu près unique celle-ci : obéissance et fidélité sans bornes et quand même aux Convertisseurs ! Les grands de l'empire, alléchés par les places dont disposent les Révérends Pères, se hâtent de se donner à eux ; le peuple, que séduit toute nouveauté, cédant à l'entraînement général, et, nous le croyons fermement, séduit aussi par ce qu'il devine de grand, de sublime, de réellement utile et sauveur à travers l'enveloppe mercantille dont les Bonzes d'Europe recouvrent leur enseignement, le peuple accourt également : sur l'archipel japonais presque entier flotte victorieuse la bannière de Loyola, dans les replis de laquelle se cache modestement la croix du Christ.

Cependant, les Bonzes japonais, délaissés, humiliés, appauvris, tonnent du fond de leurs temples, et font sortir de leurs sanctuaires les plus révérés de menaçantes prophéties. Les dieux, disent-ils, ont renié l'empereur ; c'en est fait de la famille de Ten-sio-dai-Sin. Le *Fils du Ciel* n'est plus qu'un enfant de la Terre, il va céder à un autre le trône sur lequel il laisse s'asseoir des étrangers. De sourdes rumeurs se font entendre, puis se taisent tout à coup. Au fond du palais où il est relégué, le faible Coubo n'entend pas ces tonnerres lointains précurseurs

de la foudre. Les Jésuites n'y font pas attention, leur moisson est si belle ! et ils sont tellement occupés à la recueillir !.....

Les lieutenants du Coubo, qui peu à peu ont gravi les degrés du trône, s'arrêtent, se regardent et hésitent, prêts à franchir la dernière marche ; mais retenus par leur jalousie mutuelle. Un simple centenier profite du moment : à la tête des soldats, dont il est adoré, il arrache du trône le fantôme d'empereur, dont il prend audacieusement la place au bruit des applaudissements. Les Jésuites se sont laissé prévenir ; ils essayent de réparer leur faute ; les généraux japonais chrétiens se réunissent et veulent lutter contre l'usurpateur, sauf à décider, après la victoire, qui d'entre eux en goûtera les fruits. Il paraît que les Missionnaires Jésuites voulaient faire régner un de leurs plus fidèles néophytes, Juste Ucondono, ce général qui, après avoir sommeillé pendant qu'une poignée de soldats égorgeait l'empereur son maître, s'était éveillé seulement pour le venger.

Mais pendant qu'ils délibèrent, l'usurpateur Taïko, homme de tête autant que d'action, gagne des batailles et se fortifie. Les chefs du parti catholique veulent en vain, sur l'ordre des Jésuites, faire revenir les peuples à eux en proclamant qu'ils ne combattent que pour l'empereur détrôné. Le moment est passé : l'habile Taïko a su diriger vers lui le flot changeant de l'affection populaire. Aussitôt les Jésuites se hâtent de faire leur paix avec lui, et intiment à leurs partisans l'ordre de se soumettre au nouveau Coubo. Que l'empereur légitime devienne ce qu'il pourra, lui qui s'est compromis, perdu pour avoir été trop favorable aux Jésuites ! S'il le faut, ils sacrifieront même au vainqueur ceux des généraux du parti catholique qui peuvent lui porter ombrage. Bientôt, en effet, celui que les Jésuites avaient voulu opposer à l'usurpateur, Juste Ucondono, était livré à la vengeance du Coubo irrité, ainsi que quelques autres qui s'étaient opposés à son intronisation, soit pour rester fidèles à leur maître légitime, soit pour obéir aux ordres des fils de Loyola.

Moyennant ces sacrifices, les Révérends pères, qui étaient disposés à en faire bien d'autres pourvu que ce ne fût pas à leurs dépens, crurent se rendre Taïko favorable. Le nouveau Coubo sembla vouloir les

entretenir dans cet espoir. Sans doute ce prince, que les Missionnaires nous dépeignent comme aussi fin politique que grand général, voulut attendre le moment où il pourrait braver impunément l'influence qu'il voyait que les Jésuites possédaient dans le Japon. D'ailleurs, à la faveur des troubles qui avaient éclaté à la suite du changement de règne, plusieurs des rois subjugués par Nobunanga s'étaient de nouveau soustraits à l'autorité du Coubo ;. quelques-uns étaient chrétiens : les Jésuites avaient de l'influence sur la plupart.

Taïko, ou Taïko-Sama (1), comme on le nommait depuis qu'il régnait, crut devoir dissimuler quelque temps. Il parut même d'abord favoriser les Missionnaires aux dépens des Bonzes, qui semblent avoir voulu agiter alors le pays au profit du fils détrôné de Nobunanga.

De leur côté, les Jésuites du Japon, devinant peut-être les secrètes intentions du Coubo, pressentant que la paix dont ils jouissaient n'était qu'une simple trêve, se hâtaient de se fortifier de toutes parts et d'augmenter les ressources, le nombre et la puissance de ce qu'eux-mêmes ont nommé le parti catholique. De sourdes attaques se succèdent rapidement; enfin, la guerre ouverte éclate entre les deux partis. Le Coubo, jetant enfin le masque, ordonne aux Jésuites de sortir sur-le-champ de ses états, et défend, sous peine de mort, à tout Japonais de se dire chrétien. Les Jésuites acceptent la lutte ouverte, ou plutôt ils l'avaient commencée ; car il paraît que les chrétiens japonais, évidemment excités par leurs directeurs spirituels, avaient formé le projet de renverser le Coubo de son trône, sur lequel ils voulaient placer Juste Ucondono, le chef du parti catholique, Séide dévoué des noirs enfants de saint Ignace. Loin d'obéir aux ordres de l'empereur, les Missionnaires Jésuites, au nombre de cent dix-sept, se réunissent à Firando, dont le roi, ennemi jaloux de Taïko-Sama, était leur ami. Les principaux parmi les chrétiens japonais se rendent au même endroit. Là, dans une assemblée nombreuse, on délibère sur la conduite à tenir. Les écrivains de

(1) *Sama* veut dire : grand, puissant, excellent. Ce n'est point un nom ni un surnom, comme on l'a cru parfois, mais bien une qualification réservée aux chefs seuls de la grande famille Ten-sio-dai-Sin, mais dont, depuis Taïko, chaque Coubo prit soin d'orner son nom, qu'il fût ou qu'il ne fût pas de race impériale.

la Compagnie de Jésus ont avoué que les Japonais furent d'avis qu'il fallait obéir à l'empereur; que les Révérends Pères devaient quitter le Japon, et leurs néophytes s'abstenir, au moins pour quelque temps, de tout signe extérieur de la religion qu'ils avaient embrassée. Sans doute, par cette conduite prudente on eût évité au Japon des flots de sang, à la religion chrétienne un exil éternel de cette contrée. Oui; mais les bons Pères? Ce n'était pas là le compte des Jésuites! Leur Provincial, le Père Coeglio, à force d'adresse parvient à obtenir de l'empereur un délai à leur bannissement. Il n'y a, dit-il au Coubo, dans les ports de l'archipel aucun navire sur lequel lui et les siens puissent s'embarquer. Il demande que, jusqu'à ce qu'un vaisseau européen soit arrivé, l'empereur suspende l'exécution de ses ordres. Le Coubo accorde ce répit, dont le Provincial et son rusé troupeau noir profitent habilement pour exalter les têtes de leurs néophytes, et les pousser à la révolte, puisque la révolte est le seul moyen qui leur reste pour conserver leurs chers Directeurs. En même temps, d'habiles émissaires vont de toutes parts recruter des ennemis ou des embarras à l'empereur. Les chefs du parti soi-disant chrétien rassemblent leurs forces, et essayent d'entraîner de leur côté les rois jaloux de la fortune du Coubo, ou qui ont eu à souffrir de sa puissance.

Sur ces entrefaites, un vaisseau espagnol paraît en vue de Firando; mais lorsqu'il manœuvre pour entrer dans le port, une petite barque s'élance, accoste le navire, qui reprend sur-le-champ la pleine mer. Le capitaine venait d'être instruit par le Père Coeglio de la situation des choses, et pour ne pas mettre les Jésuites dans la nécessité de quitter immédiatement le Japon, ce qu'ils étaient bien résolus à ne pas faire, ou de déclarer ouvertement la guerre à l'empereur, ce à quoi ils n'étaient pas encore préparés, il évitait de toucher à aucun point du Japon, et s'en retournait à Goa, où il apprenait au vice-roi des Indes ce qui se passait dans la Mission de l'Archipel. Les écrivains de la Compagnie avouent cette supercherie; ils font mieux que de l'avouer, ils s'en glorifient, ils en exaltent les auteurs : « C'est une excellente ruse de guerre, disent-ils, un trait de génie!... » Le Coubo appela, comme bien d'autres l'auraient fait, le trait de génie une impudente audace,

la ruse de guerre une trahison, et il se mit sur-le-champ en devoir d'en punir les auteurs. Il renouvelle, et avec aggravation de rigueurs, les décrets contre la religion chrétienne, dont il ordonne d'abattre partout les temples. Jusqu'à ce moment néanmoins le sang n'avait pas encore coulé dans cette querelle; mais, grâce aux intrigues incessantes des Jésuites, il allait bientôt inonder l'archipel japonais.

A cette époque, le Père Valignani revenait d'Europe, ramenant avec lui la fameuse ambassade. A Goa, le haut dignitaire Jésuite apprend ce qui se passe au Japon, et se hâte de voler au secours de ses confrères. Mais, pour ne pas se placer sous le coup de la loi impériale qui bannit les Jésuites sous peine de mort, il a soin de se faire revêtir du titre d'ambassadeur du vice-roi des Indes. Protégé par ce titre dérisoire, si même il ne fut mensonger, le Père Valignani débarque au Japon, et se présente au Coubo. Il a soin de s'entourer, lors de l'entrevue, d'une pompe véritablement asiatique, et qui a pour but d'imposer au monarque japonais, qu'il cherche aussi à se rendre favorable par de magnifiques présents. En même temps, les ambassadeurs japonais, que le Père Visiteur a eu soin de faire entrer dans la Compagnie de Jésus, remplissent les esprits de l'influence dont jouit dans les pays qu'ils viennent de parcourir l'Ordre des Missionnaires Jésuites. Ils disent la splendeur pontificale qui entoure le Daïri des Bonzes d'Europe (le Pape); la richesse, le pouvoir immense dont jouit leur protecteur déclaré, le grand roi des Espagnes et des Indes, sur le vaste empire duquel le soleil ne se couche jamais. Sans doute ils insinuent que ce redoutable souverain saura venger au besoin les insultes faites aux Missionnaires qu'il protége. Tout cela impressionne fortement les vives et mobiles imaginations japonaises. Taïko-Sama juge à propos de se relâcher, au moins pour le moment, de sa rigueur envers le parti chrétien. De son côté, le Père Valignani prêche la prudence jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présente pour qu'on relève la tête. En attendant cette occasion, les Jésuites se font petits; leurs néophytes, par leurs ordres, se soumettent aux volontés de l'empereur.

Tous les écrivains de la Compagnie, ou à peu près, ont écrit qu'à cette époque, c'est-à-dire dans l'année 1592, afin de regagner le terrain qu'ils

avaient perdu, les Révérends Pères du Japon *se soumirent aux exigences* de l'empereur, eux et leurs catéchumènes (1). Il nous semble que c'est avouer par là, et fort clairement, tout ce dont les Missionnaires des autres Ordres religieux les ont accusés, à savoir, d'avoir toléré, permis, ordonné, au besoin, que leurs néophytes, chrétiens dans l'ombre, chrétiens de nom, parussent idolâtres au grand jour et de fait. En même temps, pour achever de regagner les bonnes grâces du Coubo, les Jésuites se font courtisans, ils se font même soldats. Taïko, dont ils flattent l'humeur belliqueuse, envoie, sur leur conseil, des troupes faire la conquête d'une partie de la Corée, cette presqu'île du continent asiatique qui termine à l'Orient l'empire de la Chine, et n'est séparée de celui du Japon que par un bras de mer peu considérable. L'armée envahissante était en grande partie composée de chrétiens; le général qui la commandait était dévoué aux Jésuites et affilié à leur Ordre, dont deux Pères l'accompagnaient, sans doute pour veiller à ce que la conquête, si elle avait lieu, ne se fît pas sans rapporter quelque chose à la Compagnie de Jésus. Les Révérends Pères pensaient toujours à pénétrer dans cet empire chinois, aux portes duquel François Xavier n'avait pu même frapper. Pour s'ouvrir ces portes, derrière lesquelles ils flairaient, avec l'instinct du vautour une nouvelle influence, d'immenses richesses, peu leur importait de faire massacrer quelques milliers d'hommes. De si minces détails méritent bien, en vérité, de trouver place parmi les réflexions politiques des Révérends Pères!...

Il paraît que, grâce à cette conduite habile, les Jésuites parvinrent à désarmer à demi la haine que leur portait le Coubo, et que contrebalançait presque la crainte qu'ils lui inspiraient. Du moins, les écrivains Jésuites, qui nous parlent de persécutions à cette époque, nous montrent le Père Valignani visitant les églises non abattues, et où sans doute les néophytes japonais allaient adorer à leur manière le Dieu des bonzes d'Europe. Quelques Jésuites même pouvaient se montrer en public avec le costume de leur Ordre, suivant le Père Charlevoix et ses confrères. C'est également à cette époque qu'un évêque chrétien, un

(1) Voyez l'*Histoire du Japon*, par le Père Charlevoix, etc., etc.

Jésuite bien entendu, vient s'installer à Méaco publiquement, avec l'autorisation de l'empereur, assurent les relations des Missionnaires. Ce fait seul, bien prouvé, démontre clairement que Taïko ne fut pas le farouche persécuteur des chrétiens, l'ardent ennemi de la foi, comme on nous le représente, du moins jusqu'à l'année 1596. Il est, au contraire, fort probable que ce prince, qui avait à lutter contre les prêtres des anciennes croyances du Japon, n'eût pas demandé mieux que d'opposer un contre-poids à l'influence dont ils jouissaient, ce qu'il crut faire d'abord en favorisant les Jésuites ; mais qu'il s'aperçut bientôt que ceux-ci étaient gens à tout entraîner de leur côté, aux risques de briser la balance et la main même qui la tiendrait.

Pour ceux qui connaissent les bons Pères, l'exclusion qu'ils sollicitèrent et obtinrent alors du pape et du roi d'Espagne, à l'égard des autres Missionnaires, doit prouver encore que la moisson qu'ils récoltaient au Japon dut être toujours productive. Et nous allons voir que, plutôt que de souffrir qu'on glanât seulement entre leurs riches gerbes, ils s'exposèrent à tout, ils tentèrent tout. Ainsi que nous l'avons dit, les Franciscains avaient pénétré dans le Japon malgré les Jésuites dès l'année 1597. Les Dominicains les avaient suivis. Les Jésuites, la bulle de Grégoire XIII d'une main, le décret de Philippe II de l'autre, veulent en vain les faire déguerpir. Les Franciscains résistent : l'évêque Jésuite de Méaco parle d'excommunication ; les Franciscains crient à la tyrannie, et menacent de dévoiler les intrigues et les visées ambitieuses des Révérends Pères. La querelle s'envenime ; le scandale redouble ; au milieu des récriminations mutuelles, l'empereur attentif reçoit la conviction du danger dont menacent son pouvoir ces bonzes d'Europe qui ne parlent que du ciel et ne s'occupent que de la terre. Puis alors, dit-on aussi, il venait d'apprendre de quelques étrangers appartenant à des nations rivales de celle d'Espagne que les rois de ce dernier pays avaient l'habitude de faire préparer les conquêtes de leurs soldats par les prédications de leurs religieux. L'ère des persécutions commence contre le christianisme de nouveau proscrit. Taïko-Sama donne l'ordre d'arrêter tous les Missionnaires. Cet ordre est exécuté sévèrement à Méaco et à Osacca. Néanmoins, chose singulière, les Jésuites, dont le

nombre, en y comprenant les Japonais reçus dans la Compagnie, dépasse cent cinquante, échappent aux mains des exécuteurs de la sentence impériale, à l'exception de deux de leurs membres, pauvres diables d'indigènes, qui furent peut-être sacrifiés à dessein. Mais tous les Franciscains furent, en revanche, arrêtés, jetés en prison et bientôt exécutés. Ce sont ces martyrs à la béatification desquels s'opposèrent les Jésuites d'Europe, poursuivant les rancunes de leurs confrères d'Asie jusque sur la mémoire de ceux dont la mort avait été amenée, en partie du moins si ce n'est tout à fait, par leurs intrigues ténébreuses.

Aussitôt, comme si la présence des Franciscains avait été l'unique cause de l'orage, le calme renaît, les Jésuites reparaissent. Le Père Valignani débarque de nouveau au Japon avec neuf de ses confrères, et se présente impunément à l'empereur, qui signait un nouvel édit contre les Jésuites et leurs convertis. « La vue seule du Visiteur, affirment les écrivains de la Compagnie, suffit alors pour calmer la colère du Coubo irrité. » Voilà, n'est-ce pas, une colère bien débonnaire! Et le révérend Père Visiteur aurait bien dû laisser à ses successeurs le secret du *quos ego* avec lequel il calmait les vagues irritées de l'ire impériale.

Peu après que cette persécution s'est ainsi calmée, une nouvelle s'élève, et cette fois, nous sommes disposés à croire à son authenticité. Taïko-Sama mourut presque aussitôt qu'il l'eut ordonnée, laissant un héritier âgé de six ans, dont la tutelle fut confiée à un des rois du Japon qui s'était montré l'ami des Jésuites, et qui, bien entendu, leur continua sa faveur, surtout après qu'il eut usurpé l'empire aux dépens de son pupille. Nous pensons qu'il ne faut pas accuser les Jésuites d'avoir amené cette catastrophe : on voit en effet qu'un des chefs du parti chrétien au Japon se prononça contre l'usurpateur, leva une armée contre lui, fut vaincu, et perdit la vie. Nous croyons que les bons Pères se seraient parfaitement arrangés d'une minorité toujours si favorable aux intrigues et aux ambitions. Mais, s'ils ne contribuèrent pas à l'intronisation de Daïfu, ou Daïfu-Sama, ils surent parfaitement se faire payer la reconnaissance de sa royauté illégitime. Les chefs du parti catholique japonais furent pourvus de gouvernements et de royaumes, aux dépens des princes idolâtres, adversaires déclarés du nouvel empereur.

Les comptoirs de la maison de commerce Loyola et Compagnie envoyèrent cette année-là en Europe une véritable flotte marchande.

Daïfu-Sama, tant qu'il crut en avoir besoin, combla les Jésuites de faveurs. Il leur avait permis de diviser publiquement le diocèse de Méaco ou du Japon en paroisses; de fonder des colléges, des noviciats, des séminaires; de bâtir des églises; d'en élever même, ainsi qu'un superbe évêché, à Méaco, dans cette ville où résidait le *Fils du Ciel*, le chef de la religion indigène, le Daïri, ce pape japonais, humilié et doublement déchu. Il fallait que le nouveau Coubo laissât oublier son origine illégitime. Et, jusqu'à ce qu'il sentît son trône bien solidement établi, le rusé Japonais se disait que les Jésuites, derrière lesquels marchait une armée de catéchumènes aguerris, seraient pour lui de trop rudes adversaires. Mais, au bout de trois ans, il se croit assez fort pour la lutte, et déclare brusquement la guerre au christianisme, c'est-à-dire aux Jésuites.

Les causes de cette nouvelle persécution, les écrivains de la Compagnie se sont efforcés de les attribuer à leurs rivaux jaloux, les dominicains et les franciscains; aux rivaux des Espagnols, les Anglais et Hollandais hérétiques; à l'amiral de Coligny, le héros calviniste; nous ne savons à qui : à tout le monde, à l'exception d'eux-mêmes, bien entendu. Ils ont même produit des certificats en bonne et due forme, qui attestent que ce sont les rivaux de la Compagnie, les ennemis de l'Église romaine, qui ont causé la ruine de la religion chrétienne au Japon. Nous citerons plus tard ces pièces, et nous en discuterons la valeur, qui se réduit à néant; nous le prouverons.

Quoi qu'il en soit, la persécution contre les chrétiens ne cessa plus dès lors qu'à de rares et courts intervalles. Cependant les Jésuites étaient si puissants qu'ils parvinrent longtemps encore, en changeant de résidence, en se cachant parfois, lorsque les édits impériaux redoublaient les rigueurs de la persécution, en reparaissant aussitôt qu'elle semblait s'adoucir, à rester attachés avec l'opiniâtreté de la sangsue sur cette contrée à laquelle ils n'avaient apporté, en échange de la ruine et de la désolation, que le cérémonial d'une religion dont ils ne se sont faits les apôtres que parce qu'elle sanctionne leur présence et sanc-

tifie leurs actes. Daïfu-Sama, au dire des Jésuites, se contenta longtemps de frapper les Missionnaires par la proscription et le bannissement, leurs adhérents par la prison et l'exil. Mais les bons Pères allaient bientôt, par leurs intrigues, l'obliger à redoubler de rigueur envers tout ce qui tient à la religion que professent les ambitieux et turbulents Bonzes d'Europe.

Afin d'abattre le pouvoir qu'ils ont contribué à consolider, qu'ils ont hautement reconnu, dans l'espoir qu'il leur serait favorable, les Jésuites font reparaître tout à coup le fils et légitime héritier de Taïko, qu'ils avaient secrètement recueilli dans une de leurs Maisons, sans doute afin de s'en servir au besoin. Ce prince, nommé Fidero-Sama, n'était âgé que de sept ans lorsque Daïfu, son tuteur, lui avait, en 1599, dérobé son trône et son titre de Coubo. Les Jésuites n'eurent pas de peine à diriger à leur gré l'esprit de cet enfant, qu'ils baptisèrent et affilièrent à leur Ordre, puis qu'ils poussèrent un beau jour en avant, espérant reconquérir par son bras, et grâce à son bon droit, toute leur influence passée. Une lutte longue et acharnée s'engage. Suivant Castillon, le prétendant, qu'il nomme Fide-Jori, était à la tête de deux cent mille hommes, presque tous chrétiens. Après une alternative de succès et de revers qui couvre le pays de ruines et de sang, le parti catholique, c'est-à-dire le parti des Jésuites a le dessous. Daïfu-Sama en accule les débris dans la ville d'Osaca, dont il s'empare après un siége opiniâtre, et qu'il livre au pillage, au massacre, et finalement aux flammes. Fidero tombe au pouvoir de Daïfu-Sama, qui le fait égorger, en 1616, pour se délivrer de ce compétiteur redoutable. L'auteur des *Anecdotes Japonaises* dit que ce malheureux prince disparut sans qu'ont pût savoir ce qu'il devint. Il est probable que les Jésuites cachèrent sa mort afin de faire de la crainte de son retour une arme incessamment suspendue sur la tête du victorieux Coubo. Dès lors le Coubo victorieux prend la résolution de n'accorder plus ni trêve ni merci à ceux qu'il accuse, non sans raison, d'être les auteurs ou les instigateurs de tous ces troubles. Confondant les chrétiens dans sa haine contre les Jésuites, il se prépare à faire disparaître entièrement du sol de son empire tout vestige de cette religion dont les dogmes divins sont continuel-

lement démentis par la conduite de ses ministres ; de cette croyance dont le premier précepte — le plus sublime — est : « Aimez-vous les uns les autres, » et dont les apôtres infidèles ne procèdent cependant que par l'intrigue qui désunit, l'ambition qui fait armer les frères contre les frères, par le crime et la mort !

Mais à l'instant où Daïfu-Sama vient de jurer hautement la destruction des Jésuites, il meurt en léguant à son fils son trône et l'accomplissement de sa vengeance. Xogun-Sama recueillit l'un et l'autre. Mais, dans les premiers temps de son règne, soit par douceur de caractère, soit pour ne pas augmenter le nombre des ennemis qui l'inquiétaient, le nouvel empereur ne se montra pas trop ennemi du christianisme. Castillon, écrivain partisan de la Compagnie de Jésus, dit formellement que ce prince épargna le sang autant qu'il put. A qui donc faire remonter les flots qui en coulèrent bientôt ? On le devine. Sans détruire les arrêts portés par son père contre la religion chrétienne et surtout contre les Jésuites, Xogun les laissa tomber en désuétude. A cette époque de son règne, on peut être chrétien pourvu qu'on ne le crie pas sur les toits ; les cérémonies religieuses de cette croyance, il les tolère, pourvu qu'on les célèbre dans l'ombre ; la vie de ses ministres et de ses apôtres n'est plus menacée, à condition toutefois que ceux-ci ne pousseront plus leur troupeau à désobéir aux ordres du chef de l'empire, et qu'ils consentiront à se tenir, humbles et tranquilles, dans le silence du sanctuaire, à la condition surtout que, renonçant aux splendeurs séculaires, à l'ambition humaine, à l'influence temporelle, ils se conformeront enfin à ce précepte de leur divin maître : « Mon royaume n'est pas de ce monde ! »

On comprend qu'une pareille existence n'était pas tolérable pour les Jésuites. Les Révérends Pères ont montré bien des fois, ils ont peut-être, à l'heure qu'il est (juin 1845), l'intention de montrer encore qu'ils préfèrent la haine au mépris, la persécution à l'indifférence. La bannière de Loyola est faite pour être déployée au grand jour, si les actes de ses enfants sont destinés à opérer dans les ténèbres. Allons, qu'on la déploie ! ensuite, advienne que pourra.

Ce qu'il advint fut l'expulsion définitive du Jésuitisme du Japon, ce



qui n'est certainement pas une chose à déplorer; une sanglante et déplorable persécution dirigée contre les chrétiens; enfin la proscription et la ruine du christianisme dans le vaste archipel, ce que nous regardons comme une véritable catastrophe. Nous ne voulons pas nous donner pour un chrétien bien fervent, bien orthodoxe; mais nous sentons le besoin de déclarer ici que nous aimons et respectons les grandes vérités, les nobles et vivifiants principes, les *choses réelles* de la religion du Christ. Nous disons hautement et franchement que cette religion a fait beaucoup pour les peuples; nous croyons qu'elle peut encore beaucoup pour tous. Nous pensons avec les bons esprits de notre époque qu'elle doit rester grande et révérée, bienfaisante, sublime et pourtant populaire, pourvu qu'elle se débarrasse des vieux oripeaux dont des mains intéressées ou inintelligentes s'obstinent à la voiler, et qui sont, pour certaines gens, la religion elle-même dont ces certaines gens font ainsi une sorte de grossier *fétichisme*.

Ajoutons encore ceci :

Si nous trouvons le christianisme une chose grande, utile, consolante, qui doit être conservée parmi les hommes et rester vénérée sur la terre comme véritablement venue d'en haut, il s'ensuit que nous devons admettre l'extension de cette croyance, la propagation de cette doctrine. Oui, certes! mais son extension par les moyens droits, visibles; sa propagation par la persuasion, le bon exemple. Mais son extension, mais sa propagation par des voies ténébreuses, en sens contraire du sentier de la vérité, de l'honneur? Son extension par des moyens que la raison désapprouve, ou que l'humanité repousse? Sa propagation par les hallebardes ou par les bûchers? Oh! nous n'en voulons pas, nous n'en voulons pas, nous n'en voulons pas (1)!

(1) Nous dénonçons ces lignes au redoutable tribunal de la Congrégation de l'Index. Nous espérons bien qu'elles attireront sur elles son tonnerre, qui n'est plus guère, hélas! qu'un pétard inoffensif qu'on fait partir de temps à autre pour le plus grand amusement des badauds romains. Nous serions certes très-humilié de manquer cette excellente et sans doute unique occasion de voir notre nom joint aux noms retentissants des Descartes, des Erasme, des Montaigne, des Pascal, des Lamartine, des Hugo, des Béranger, qui ont été foudroyés par le pétard dont il est ici question. Ajoutons, pour que cette note serve à quelque chose, que le nombre des livres condamnés par le pauvre

L'idée première des Missions, — nous parlons de celles où le Missionnaire a pour seules armes sa parole, sa vertu, les vérités, les beautés de sa croyance; pour seuls moyens d'action, l'ardeur de sa foi; pour seul mobile, la gloire de Dieu, son père; l'amour des hommes, ses frères, pour seul et unique but! — l'idée première des Missions fut, suivant nous, grande et bonne, belle et sainte. Il y avait là, nous le croyons, un lien fort et sublime qui pouvait un jour réunir glorieusement les fragments dispersés par le monde de la grande chaîne humaine. Le christianisme s'est-il donc à jamais vu privé de cette gloire immense? Nous ne savons; mais, s'il en devait être ainsi, il pourrait en accuser à juste raison ses ouvriers maladroits, cupides ou infidèles, et par-dessus tous, les Révérends Pères Jésuites.

Il est constant que ce sont ces derniers, nous le répéterons toujours, qui ont fermé le Japon au christianisme, ainsi que les en ont accusés les Missionnaires des autres Ordres. Nous conviendrons, avec les défenseurs de la Compagnie de Jésus, que les Franciscains et Dominicains, Capucins et Lazaristes, en essayant de partager avec les Jésuites l'honneur de cette Mission, ont contribué pour quelque chose à la catastrophe finale. Mais, du moins, on n'a qu'un excès de zèle à reprocher aux enfants de saint François et de saint Dominique. Fils de saint Ignace, que n'a-t-on pas à vous reprocher, à vous?

Le Coubo Xogun-Sama, après avoir solennellement fermé son empire aux Jésuites et à la croyance qu'ils enseignaient, avait cependant, à ce qu'il paraît dans un intérêt commercial, permis aux Missionnaires de résider à Nangasaki, ville de l'île de Kiu-Siu presque entièrement peuplée de chrétiens japonais, et où l'exercice du culte se faisait publiquement. Afin de ne pas priver ses états des relations fructueuses avec

tribunal de l'Index, et parmi lesquels nous citerons encore l'ouvrage d'un archevêque de Paris, Monseigneur P. de Marca, et celui du célèbre procureur-général de la cour de Cassation, est de près de cinq mille. Un détail qui doit paraître piquant, c'est que d'un arrêt du 4 avril 1732, rendu, sur les conclusions conformes de l'avocat-général Gilbert des Voisins, par le parlement de Paris, il résulte que le Nonce du Pape permettait, *moyennant finances*, de lire l'ouvrage condamné, ce qui parut abusif au parlement; bien entendu que grand était le nombre des lecteurs curieux. Un livre défendu?... O vénérable tribunal de l'Index, n'oubliez pas le nôtre, s'il vous plaît!

les Portugais et les Espagnols, Xogun laissait dormir ses lois contre les chrétiens. Profitant du répit, les Révérends Pères sortent de nouveau de leurs cachettes, et se répandent par tout l'archipel japonais. D'ailleurs, les Missionnaires Franciscains avaient osé débarquer en plein jour au Japon, et, sans craindre la colère du Coubo, prêcher et catéchiser en public. Les Jésuites avaient à repousser ces intolérables intrus. Ils recommencent donc à se remuer de plus belle. Xogun, qui sait qu'ils essayent de relever le parti catholique composé de ses ennemis, et persuadé de plus en plus qu'il n'y a pas de paix possible pour son empire, de sécurité pour son trône, tant qu'il y aura un Jésuite au Japon, prend de nouveau la résolution d'exterminer tous les chrétiens. Et, cette fois, il ne tint que trop bien sa résolution. Une armée de bourreaux fond sur le christianisme japonais. Tous ceux de ses membres qui ne veulent pas abjurer leur croyance sont condamnés à des tourments affreux que la mort seule et une mort lente termine. Tous les genres de torture asiatique sont employés. On brûle, on décapite, on crucifie; on plonge ceux-ci dans des trous pleins de gaz brûlants, délétères. Ceux-là sont frappés à coups de bambou ou de fouet jusqu'à ce que leurs os soient mis à nu; ou bien encore, on scie leurs membres lentement, par parties. Chose plus horrible! les femmes chrétiennes qui ne veulent pas abjurer sont prostituées aux bourreaux, avant d'être conduites à la mort!... Les Jésuites donnent avec orgueil le nombre de vingt mille cinq cent soixante-dix martyrs pour la seule année 1590; suivant eux, la persécution de Xogun centupla ce nombre. — Enfants de Loyola, croyez-vous donc que tout ce sang ne crie pas contre vous? contre vous, qui l'avez fait répandre, non par l'impétuosité d'un zèle respectable quoique égaré, mais par un lâche et sordide égoïsme?

Ici nous ferons remarquer une contradiction évidente qui se trouve résulter des écrits des Missionnaires Jésuites. Suivant ces derniers, les Japonais sont une nation légère, frivole, changeante; et c'est même, ont-ils dit, afin de s'accommoder à cette humeur qu'ils ont modifié pour eux les rites de la religion chrétienne. Mais, si ces peuples sont si frivoles, si changeants, comment se fait-il que, dans une seule année, vingt mille se laissent égorger stoïquement pour une croyance





Lith Frouhomme et Cie r. du Doyenne

Supplices au Japon



ne comprit que trop. Saisissant son fils dans ses bras, elle le pressa fortement, avec frénésie, contre sa poitrine, pour ne pas entendre ses cris, pendant qu'elle chantait, à pleine voix et avec exaltation, une hymne à la Reine du Ciel. L'enfant, étouffé par l'étreinte de sa mère autant que par la fumée, ne fit plus entendre que quelques gémissements. La mère chanta longtemps son hymne au milieu des flammes; lorsqu'elle se tut, elle était morte.....

Et tandis que les chrétiens japonais, tandis que des femmes mouraient ainsi pour leur croyance, quatre Jésuites, — quatre! — reniaient honteusement la leur, à l'aspect des tortures et de la mort qu'ils avaient provoquées, et vers lesquelles ils poussaient si stoïquement leurs enthousiastes néophytes. Les noms de ces misérables doivent être conservés; les voici : Christophe Ferreyra, Jean de Moralès, Jean-Baptiste Porro, et Diego Mourai. Qu'on le remarque, ces quatre renégats étaient des Jésuites d'Europe; deux d'entre eux même étaient ou avaient été Provinciaux : Ferreyra et Porro, qui apostasièrent les premiers, se marièrent au Japon, dont ils adoptèrent la religion et les mœurs, et où ils aidèrent le Coubo à faire curée du christianisme. Ils décidèrent nombre de chrétiens à les imiter et à échanger une mort terrible contre une vie de richesses et de plaisirs, entre autres leurs deux confrères Moralès et Mourai.

Les écrivains de la Compagnie de Jésus ne parlent que le moins possible de ces quatre misérables; quelques-uns même n'en parlent pas du tout. Les autres n'avouent généralement que les apostasies de Ferreyra et de Moralès; mais ils se hâtent de nous apprendre que, touchés de repentir tous deux, abjurant publiquement la religion japonaise, ils expièrent leur faiblesse et la honte de leur passé par un glorieux martyre. On peut voir dans l'ouvrage, déjà cité(1), du Père Dominique Navarette, Missionnaire en Chine, puis Archevêque de San-Domingo, tout ce qu'ils ont fait pour changer en triomphe l'ignominie de ces membres de leur Ordre. A l'époque où Navarette était à Macao, les Jésuites essayèrent d'obtenir de plusieurs personnes des certificats

(1) Voyez Navarette, tome II, traité VII, page 366 et suivantes.

attestant que les deux renégats étaient revenus à la religion chrétienne, et étaient morts comme des saints et des martyrs. Navarette ajoute même qu'une attestation semblable ayant été demandée, lui présent, à un religieux nommé Jean Acosta Binuche, celui-ci refusa formellement en s'écriant « qu'il ne signerait jamais un certificat destiné à faire passer en Europe pour un saint et un martyr un homme qu'il savait positivement être mort comme un chien! »

Les Jésuites, ne pouvant obtenir des signatures au bas de l'attestation, trouvèrent plus simple d'en forger eux-mêmes, ce qu'ils firent. On vit donc paraître un *Mémoire* signé par le docteur Don Jean Cevicos, chanoine de l'église de Mexico, et dans lequel étaient relatés les glorieux martyres de Moralès et de Ferreyra. Malheureusement pour la Compagnie de Jésus, le véritable Don Jean Cevicos, indigné de ceci, déclara, par-devant notaire, que l'ouvrage n'était pas de lui, et que la signature était fausse; en foi de quoi, il fit rédiger un acte solennel de son démenti à l'égard du Mémoire, ainsi qu'à l'égard d'un discours qu'on lui attribuait du même coup et qui était destiné à détruire ou du moins à atténuer les terribles accusations lancées contre les Jésuites par Luis de Sotelo, leur victime. Le Père Diego Collado déclare (paragraphe IX de son Mémorial) qu'il reçut, à Rome, copie de ce démenti.

D'après les écrivains de la Compagnie eux-mêmes, ce Ferreyra, après son apostasie, présida longtemps aux tortures infligées à ses anciens néophytes.—L'affreuse chose pourtant qu'un Jésuite!... Eh! qui sait même si ce misérable n'apostasia pas *par ordre?* Certes, il eût été fort utile aux Révérends Pères d'avoir alors un de leurs membres auprès de Xogun, qui combla de biens, quoi qu'il en soit, le renégat et ses hideux compagnons.

Jusqu'à la fin de sa vie, cet empereur maintint son édit de proscripion contre le christianisme, ou plutôt contre les Jésuites, car vers 1612 il permettait aux Anglais et aux Hollandais de commercer librement avec le Japon; les Portugais même pouvaient trafiquer à Nangasaki; mais les Espagnols, ces protecteurs des Jésuites, et pour lesquels le Coubo croyait que ces derniers avaient préparé la conquête du

Japon, furent rigoureusement et à jamais repoussés de toutes les parties de l'archipel. Le fils et successeur de Xogun continua la guerre d'extermination que son père avait jurée aux Jésuites. Le christianisme disparut peu à peu du Japon, sous le règne de To-Xogun-Sama, noyé dans une mer de sang. Les Anglais, et surtout les Hollandais, remplacèrent les Espagnols pour le négoce avec l'archipel japonais. « Nous ne sommes pas chrétiens, disaient-ils, assure-t-on, au Coubo, qui se contentait de l'affirmation, nous sommes Anglais et Hollandais. » Nonobstant, ils étaient obligés, ainsi que les Portugais admis à Nangasaki, à cracher sur un crucifix et à le fouler aux pieds, au Xoya ou halle-des-épreuves, avant d'être admis à commercer avec les Japonais.

En 1638, il ne restait presque plus de chrétiens au Japon. Depuis longtemps il n'y avait plus un seul Jésuite, à l'exception des quatre renégats : les Jésuites marchands étaient allés ailleurs fonder d'autres comptoirs.

CHAPITRE III.

Les Jésuites Mandarins.

1581-1774.

« **Il ne faut pas permettre sans une extrême nécessité que nos frères aillent ainsi de ville en ville; l'expérience m'ayant fait connaître que l'esprit intérieur, cette onction du Saint-Esprit, est un parfum précieux qui se dissipe aisément quand il prend l'air trop souvent.** »

Si cette opinion d'un religieux du XVII[e] siècle (1) est conforme à la vérité, elle peut nous expliquer le défaut de ferveur sincère, de véritable ardeur pour les intérêts du christianisme, que l'on a si souvent et si justement reproché aux Missionnaires jésuites. Ces derniers, en effet, et cela pendant trois siècles, et cela non pas seulement de ville en ville, mais bien de contrée en contrée, d'un hémisphère à l'autre, n'ont pas cessé de *faire prendre l'air*, pour nous servir de l'expression du P. Boulard, à ce parfum qui se dissipe si facilement, et dont ils n'ont jamais eu bien grande provision, à notre avis. Le religieux qui a écrit les lignes par lesquelles commence ce chapitre n'était pas Jésuite, ainsi qu'on le devine sans peine. S'il l'eût été, si, au lieu d'être abbé de

(1) Le Très-Révérend Père Boulard, qui écrivait ceci dans les mêmes termes au Révérend Père Le Berger, prieur de Saint-Memie à Châlons. La lettre du Père Boulard se trouve vers la fin des *Instructions* du Révérend Père Charles Faure, abbé de Saint-Geneviève de Paris, in-4° publié en 1698.

Sainte-Geneviève, il eût été général de la noire Compagnie, bien loin de défendre à ses bons frères d'aller de ville en ville, il les eût poussés de royaume en royaume. Il leur eût dit : « Enfants, notre bannière ne flotte plus sur le Japon que vos efforts désespérés ont laissé couvert de ruines et de sang ; eh bien, que des mains aussi inflexibles, mais plus adroites, aillent sur l'heure la planter au sein d'un autre empire plus vaste et plus riche !... »

Aussitôt même que les Jésuites eurent solidement posé le pied sur l'archipel japonais, ils jetèrent un long regard d'envie sur le continent voisin. Nous avons vu François Xavier mourir en vue des côtes du Céleste-Empire, comme les Chinois nomment leur pays. Il était réservé à un autre Jésuite d'entrer sur cette Terre-Promise, bien autrement vaste, bien autrement riche que l'Inde et le Japon, et dont Marco Polo avait esquissé un tableau si splendide. Depuis le voyageur vénitien, la Chine s'était de nouveau complétement fermée aux étrangers, qui pouvaient seulement commercer avec elle par quelques points, et le plus souvent au moyen d'intermédiaires placés en vedettes sur une île à peu de distance des côtes.

Le bruit des conquêtes faites par des Européens dans l'Inde avait encore redoublé la défiance des Chinois à l'égard des étrangers, qu'ils confondaient tous dans une même nation. Ce fut vainement qu'en 1581 et 1582, les Pères Michel Ruggieri et Pazzio, de la Compagnie de Jésus, essayèrent de s'établir en Chine. Les Dominicains, malmenés au Japon et dans les Indes par leurs rivaux, l'avaient également tenté sans obtenir plus de succès. Nous pensons, du reste, que les Pères Ruggieri et Pazzio ne furent que deux éclaireurs lancés par la noire Compagnie, et dont les rapports, écrits *de visu*, devaient compléter les *on-dit* soigneusement recueillis sur le Céleste-Empire.

Pendant ce temps, la Compagnie de Jésus dressait à sa conquête un jeune adepte de la Maison de noviciat à Rome. C'était Matthieu Ricci.

Matthieu Ricci est, après saint François Xavier, celui de leurs Missionnaires qui s'est rendu le plus célèbre, et dont ils ont le plus exalté la gloire. Cependant, soit noire ingratitude, soit pur oubli, soit simplement la difficulté de la chose, ils n'en ont pas fait un saint, pas

même un pauvre bienheureux. En revanche, ils ont exalté outre mesure ses travaux apostoliques. Suivant leurs écrivains, le Père Matthieu Ricci serait une sorte d'incarnation de saint François Xavier, auquel ils le comparent. Nous verrons, tout à l'heure, ce qu'on doit penser du parallèle. Suivant ces écrivains, dans les deux Missionnaires brillèrent la même ardeur, la même piété, la même sainteté. « Enfin, ajoutent-ils, comme si Dieu avait voulu marquer que l'un devait achever ce qu'avait commencé l'autre, Matthieu Ricci naissait à Macerata, dans la Marche-d'Ancône, c'est-à-dire à peu de distance du siége de la Société de Jésus, à l'instant même où François Xavier expirait à Sancian, en face des rivages de ce grand empire chinois dont le ciel ne lui avait pas réservé d'être l'apôtre. » Disons tout d'abord que « l'instant même, » des écrivains Jésuites s'appelle ordinairement : Un intervalle de deux mois. Xavier mourut en effet, on l'a vu, le 2 décembre 1552. Ricci était né le 6 du mois d'octobre précédent. Cela fait quarante-sept jours bien comptés entre la naissance de l'un et la mort de l'autre. Néanmoins, nous voulons bien ne pas chicaner les Jésuites là-dessus, et dire, comme eux : que Matthieu Ricci naquit au moment même où mourait François Xavier. Pour nous, d'ailleurs, cela prouve fort peu de choses, à moins pourtant que les révérends n'entendent dire que Ricci fut le seul individu qui vînt au monde ce jour-là. Les bons Pères ont de plus terribles inventions sur la conscience!...

Matthieu Ricci, après avoir étudié quelque temps les belles-lettres au lieu de sa naissance, s'en fut à Rome, en 1568, où il étudia trois ans le Droit; après quoi il fut reçu, à l'âge de dix-neuf ans, dans la Compagnie de Jésus. Que Dieu eût ou non prédestiné le nouveau Jésuite à la succession de François Xavier, il paraît évident du moins que le chef des enfants de saint Ignace, ou plutôt les chefs, car François de Borgia, alors Général, se laissa toujours mener par Salmeron et par quelques autres Pères dépositaires des pensées de Loyola et surtout de Laynez; il paraît évident, disons-nous, que les chefs du nouvel adepte l'élevèrent, pour ainsi dire, en vue de la Chine, et firent tous leurs efforts pour qu'il fût bien ajusté à cette Mission qu'on lui réservait. Ainsi, les éclaireurs de la noire et envahissante milice, ayant dans

leurs rapports énoncé que les Chinois seraient accessibles au moyen des sciences exactes qu'ils tenaient en grande estime, et particulièrement des mathématiques, de la chimie et de l'astronomie, le Père Valignani, Maître des Novices de la pépinière Jésuitique de Rome, fit donner au jeune Ricci des leçons sur ces trois sciences par les professeurs les plus célèbres de l'Italie, entre autres par Clavus, savant mathématicien de ce temps. Il ne négligea même pas de lui faire acquérir une certaine habileté dans les arts mécaniques, et particulièrement en horlogerie, art inconnu en Chine et dont les produits devaient faire et firent en effet bien accueillir le Missionnaire. En arrivant à Goa, le Père Visiteur avait quitté son élève pour se rendre au Japon, après lui avoir recommandé expressément d'apprendre la langue chinoise, étude à laquelle Ricci se livra sérieusement pendant quatre années environ, au collége de Saint-Paul. Car l'émule, l'incarnation de l'Apôtre des Indes, pensait, avec raison, que François Xavier avait dû voir trop souvent ses efforts rendus impuissants par l'ignorance où il était de la langue de ses catéchumènes. Ricci peut-être n'était pas assez enthousiaste pour recourir aux miracles de son devancier, et sans doute il ne comptait pas sur les prodiges de l'éloquence mimique. Il apprit donc avec soin la langue chinoise.

Lorsqu'il crut avoir poussé assez loin cette étude, il s'embarqua pour Canton, qui était dès lors le point sur lequel se faisait le commerce avec la Chine. Mais déjà les Jésuites étaient signalés aux Mandarins des ports comme de dangereux intrus. Le chef du Céleste-Empire avait peut-être pris conseil du Coubo japonais ; d'ailleurs, le bruit des conquêtes asiatiques des Portugais et des Espagnols avait sans doute mis en émoi les échos engourdis de cette patrie de l'immobilité. Matthieu Ricci dut, cette fois, retourner à Macao.

Au commencement de septembre 1583, sur un nouvel ordre de ses supérieurs, il s'embarque derechef pour la Chine, et arrive en dix jours à Tchao-tcheou. Cette fois, comme il résulte des *Mémoires* laissés par le Missionnaire (1), Ricci se garde bien de se présenter en qualité de Con-

(1) Ce sont ces *Mémoires* qui ont servi au Père Trigale pour composer son Histoire de l'Empire chinois.

vertisseur. Il est probable même qu'il cacha, autant qu'il le put, son origine européenne, dont sa parfaite connaissance de la langue chinoise, langue si difficile, pouvait faire douter. Il portait en outre un costume semblable à celui des *Lettrés*, qu'il se rendait favorables par cette concession et qu'il attirait auprès de lui par ses connaissances supérieures. Loin de jouer, en public et avec fracas, son zèle de convertisseur, il se contentait de glisser de temps à autre quelques points de la croyance chrétienne, de ceux qui concordaient le mieux avec les mythes chinois, dans les repos d'une leçon d'astronomie ou de chimie (1). Du reste, ce rôle on le lui avait tracé : le Missionnaire, lorsqu'il quitta l'Europe, était, au dire de ses biographes, très-versé dans les mathématiques, l'astronomie, etc., etc.; mais il était assez faible en théologie, il n'avait même pas achevé ce cours.

Afin de se faire honorer davantage des *Lettrés*, Matthieu Ricci entreprit, d'après leurs prières, une mappemonde à leur usage. Là, une difficulté se présentait : les habitants du Céleste-Empire sont intimement convaincus, dans la naïveté de leur orgueil, que leur pays est le monde entier, ou à peu près; et que le reste, si reste il y a, n'est composé que de quelques petits points, humbles arcs-boutants de la masse principale. Le Missionnaire, qui avait des données beaucoup plus scientifiques, n'osait cependant les mettre au jour, pour ne pas blesser mortellement l'orgueil national des Chinois. Cependant il lui répugnait de charger sa conscience de chrétien et surtout de savant d'un mensonge géographique aussi énorme. D'ailleurs, nous l'avons dit, il voulait montrer aux docteurs du Céleste-Empire ou *Lettrés* la supériorité de

(1) Tout le monde sait que les Chinois connaissaient la poudre à canon et l'imprimerie longtemps avant que ces deux puissances eussent étendu leur action sur l'Europe. Ce qu'on sait moins généralement, c'est que la chimie était également fort avancée chez ce peuple singulier, ce que dénotent, du reste, les peintures de leurs porcelaines. Il paraîtrait même que la pierre philosophale, l'élixir de longue vie et autres fadaises de nos *souffleurs* ou alchimistes, sottises qui ont pourtant précédé et amené les grands résultat de la chimie, étaient en honneur dans le Céleste-Empire, bien longtemps avant qu'on y pensât en Europe. Li-Laokun, chef d'une secte d'épicuriens chinois qui vivait dit-on, 600 ans avant Jésus-Christ, passe pour s'être rendu immortel et dieu par le moyen des transmutations.

ses connaissances sur les leurs. Voici le biais que sa qualité de Jésuite lui inspira de prendre : Il disposa de telle sorte sa carte, qu'en changeant le premier méridien, la Chine parut occuper le centre de la terre, position que lui assignait l'orgueil de ses enfants. Ensuite il eut soin d'enluminer fortement l'Empire-Céleste, laissant le reste en blanc et surnageant à peine au milieu de l'Océan. Tout en s'occupant de cette carte, Matthieu Ricci cherchait avec soin à s'attirer les bonnes grâces des grands ou Mandarins. Quant à éclairer le peuple, on ne voit pas que le Missionnaire s'en soit jamais occupé. Les écrivains de la Compagnie affirment que Ricci dut en agir ainsi : le bas peuple en Chine étant fort ignorant, assurent-ils, et très-attaché à ses superstitions ; tandis que les Mandarins, et surtout les Lettrés, se montraient d'assez bonne composition à l'endroit de leurs croyances, dont ils consentaient à discuter philosophiquement la valeur.

Il y a trois sectes principales en Chine : celle de Fô, celle de Lanzu ou Li-Laokun, et enfin celle de Confucius. Les sectateurs de Fô sont des espèces d'athées pyrrhoniens, qui professent que tout ici-bas n'est qu'illusions, et qu'il n'y a rien de réel que le néant, qui fait, par sa simplicité, la perfection de tous les êtres, et avec lequel il faut se confondre par une quiétude souveraine de l'âme, un assoupissement complet de l'esprit. Cette secte a surtout ses partisans dans les plus basses classes de la société chinoise. La religion de Li-Laokun est une sorte d'épicurisme mélangé de stoïcisme. L'état parfait dans cette secte est le bien-être, qu'ils nomment apathie. C'est la religion des riches. Son chef, appelé Ciam, d'après le Père Le Comte (1), réside à Pékin, et est fort estimé de la cour impérial, où il joue le rôle de devin.

La troisième secte, la plus élevée, celle qui a ses croyances les plus épurées, les adeptes les plus intelligents, la secte des *lettrés et des philosophes*, regarde Confucius comme son Dieu, et professe, d'après ce dernier, une morale qui se rapproche tellement de celle du Christ, que, suivant le P. Martini (2), on dirait que Confucius a eu une révélation divine qui lui aurait dévoilé nos saints mystères. Le Père Le

(1) Voyez *Mémoires de la Chine*, par le Père Le Comte, tome II.

(2) *Histoire de la Chine*, par le Père Martini, livre IV.

Comte, missionnaire jésuite, ajoute, dans l'ouvrage déjà cité, « qu'on jugerait que Confucius n'a pas été un pur philosophe, formé par la raison, mais un homme inspiré de Dieu pour la réforme de ce nouveau monde. »

Les Mandarins généralement et toute la cour impériale sont d'une subdivision de cette secte. Car la doctrine de Confucius a subi plusieurs interprétations. Les empereurs chinois, qui sont de la secte des *nouveaux philosophes*, ont toujours eu le bon esprit de ne point persécuter les *anciens*, ni aucune autre des diverses sectes religieuses de leurs vastes états. Ils se sont toujours contentés de prouver leur zèle envers leur croyance en faisant condamner tous les ans à Pékin, comme des hérésies, les croyances différentes; conduite que, pour le repos du monde, les chefs des peuples de la vieille Europe eussent bien dû tenir !

Les différentes sectes de la Chine ont, à ce qu'il paraît, une idée fort peu distincte de Dieu, jusque-là que ces peuples n'ont pas même de mot pour exprimer ce que nous entendons par l'idée de Dieu. Leurs différentes divinités sont, comme celles de la mythologie des Grecs et des Égyptiens, des hommes qui, après un passage plus ou moins long sur la terre, font maintenant partie du ciel. Le ciel, c'est Dieu lui-même pour les Chinois, c'est-à-dire cette Intelligence suprême qui s'étend au-dessus de la terre et des autres mondes, qui les fait naître, les conserve ou les détruit, pour les faire renaître de nouveau; car les Chinois croient généralement à la métempsycose.

On conçoit toute la difficulté de faire comprendre le mystère de la triplicité de la divinité chrétienne à des gens qui n'ont pas même une idée précise de Dieu, qui n'ont pas même un mot pour exprimer Dieu. Ricci, au dire même de son biographe et confrère le P. d'Orléans (1), tourna la difficulté de cette façon : il composa à l'usage des Chinois un petit catéchisme où il ne mit (qu'on remarque ce détail dont nous garantissons l'exactitude) presque que les points *conformes à la lumière naturelle*, c'est-à-dire que ce qui se comprend humainement. Mais alors, le Missionnaire Jésuite ne disait mot ni de la Trinité, ni de la

(1) Voyez la vie du Révérend Père Matthieu Ricci de la Compagnie de Jésus, par le Père d'Orléans.

naissance du Christ, ni de la Rédemption, ni d'aucun des mystères du christianisme! C'est ce qui a fait dire, avec raison, à un critique fort modéré, Moréri, dans son Dictionnaire, que la marche adoptée par Ricci « n'était nullement capable d'instruire ces pauvres infidèles de la vérité de nos mystères. » Faut-il donc répéter ici, ce que nous appuirons bientôt de nouvelles preuves, que partout les Jésuites ne se sont servis du christianisme que comme d'un excellent prétexte qu'ils savaient adapter avec art aux circonstances, et qu'ils repliaient au besoin et jetaient de côté, comme une bannière qui n'est plus qu'une mauvaise guenille lorsqu'on l'a décrochée de sa hampe d'or!

Malgré tout cela, malgré les précautions dont usait le Père Ricci, malgré sa déférence pour les idées des disciples de Confucius, malgré les services qu'il rendait aux Lettrés, la science qu'il leur communiquait, malgré les présents qu'il faisait aux Mandarins, et l'adresse avec laquelle il essayait de se les rendre favorables, sa Mission avait toujours une assez piteuse et très-précaire figure. Les Mandarins et les Lettrés accueillaient assez bien le Missionnaire; mais le peuple se montrait de plus en plus hostile. En vain, pour se populariser, Ricci se montrait vêtu à la chinoise du costume des Lettrés, sectateurs de Confucius; costume qu'il faisait prendre également à ses compagnons (1). Néanmoins, la populace ameutée par quelques *Hochans*, prêtres de Fô, assomment ses deux compagnons, qui, sans doute moins prudents que Ricci, avaient voulu prêcher en public. En 1589, le Missionnaire resté seul prend la résolution de pousser en avant, à tout hasard. D'ailleurs un nouveau gouverneur le chassait, ou à peu près, de Kantong, ou Canton. Il passe donc dans le royaume voisin de Kiang-Sy; puis il se rend à Nankin, et enfin, dans l'année 1595, il arrivait à Pékin, la capitale de l'empire chinois. On ne nous dit pas si, pendant cette pérégrination, Matthieu Ricci prêcha avec succès sa Mission; il est probable toutefois, et il l'avoue à peu près, que le Père, en homme prudent, se contenta de parler avec les gens de bonne volonté astronomie ou

(1) Ce détail, nié plus d'une fois par les Révérends Pères, et que nous ne faisons remarquer que par cette raison, nous est fourni par un Jésuite même, le Très-Révérend Père Michel Boym, comme il se nomme dans sa *Briefve Relation de la Chine*.

mathématiques, glissant au plus quelques mots de religion par-ci, par-là.

Les Jésuites racontent que lorsqu'il revint à Péking pour la seconde fois, car, lors de la première, il ne put obtenir de pénétrer auprès de l'empereur, ce qui était le but de son voyage, s'étant embarqué sur la rivière du Chi, il fit naufrage, et que, lorsqu'il était dans l'indécision s'il continuerait un voyage qui s'annonçait sous d'aussi sombres auspices, Dieu répétant pour lui ce qu'il avait déjà fait pour le fondateur de sa Compagnie, lui fit connaître qu'il serait heureux, cette fois, dans son entreprise. Le Père Boym affirme qu'à l'instant où Ricci débattait en lui-même la question de savoir s'il continuerait de marcher en avant, ou s'il ferait volte-face, une personne arrivée soudainement à ses côtés décida la question en exhortant le Missionnaire à reprendre la route de Pékin ; et que le Père, fort surpris comme on le pense, ayant demandé à ce conseiller extraordinaire, ses nom, prénom et qualités, n'en obtint que cette réponse faite en latin médiocre : « Je vous serai favorable à la cour ! » après quoi la vision disparut.

Les historiens Jésuites modernes donnent, pour la plupart, une tournure beaucoup moins fantastique à la manière dont le Père Ricci parvint à s'introduire dans ces vastes provinces, dans ces villes populeuses dont le pied de nul étranger n'avait encore foulé le sol. Le Missionnaire était encore à Tchao-tcheou lorsqu'on apprit à Pékin l'invasion de la Corée par les Japonais, invasion conseillée, on l'a vu, par les Jésuites, qui espéraient s'introduire ainsi par force dans le nord de l'empire chinois, tandis que d'autres Missionnaires tenteraient de se glisser, par ruse, du côté des provinces méridionales.

Castillon, écrivain on ne peut plus favorable aux Jésuites (1), se fondant peut-être sur le petit nombre de soldats composant l'armée

(1) Castillon est l'auteur anonyme des *Anecdotes chinoises, japonaises, etc.* Remarquons ici que le nom de Cambacundono qu'il donne à Taïko-Sama fut celui que prit en effet ce Coubo, lorsqu'il détrôna le fils de Nobunanga. Il s'appelait avant son intronisation Faxiba. Cambacundono (ce nom signifie souverain-seigneur) ne prit le nom de Taïko, qui veut dire très-haut, et auquel il joignit l'impériale terminaison de Sama, que lorsqu'il se vit maître absolu. Alors il abandonna le titre de Cambacundono à un sien neveu qu'il venait d'adopter, car il n'avait pas d'enfant, et qu'il fit tuer lorsqu'un héritier lui fut venu.

envahissante, a dit que Taïko-Sama, ou Cambacundono, comme il nomme cet empereur, envoyait en Corée cette armée de chrétiens japonais afin de s'en débarrasser sans danger pour lui. Ceci est fort possible; mais ce qui nous paraît encore plus probable, c'est que les Jésuites qui avaient conseillé l'expédition et qui faisaient partie de l'état-major de Tsucamidono, le général en chef, espéraient néanmoins la rendre profitable à leur Ordre, soit qu'elle ne leur offrît que le moyen de pousser une reconnaissance sur la Chine, soit qu'elle leur servît à faire dans le nord du Céleste-Empire une diversion qui pouvait être grandement utile aux autres conquérants en robe noire, qui tâtaient le terrain du côté du midi.

Le Père Matthieu Ricci se servit en effet de cette diversion pour s'introduire à Pékin. Il paraît que le Père cumulait les fonctions de médecin avec celles de mécanicien, horloger, astronome et astrologue. Ses confrères racontent qu'un Mandarin du plus haut rang, que l'empereur Van-Lié appelait des provinces du sud, pour l'opposer au Japonais Tsucamidono, ayant un fils malade et moribond, vint alors consulter l'universel Missionnaire, qui promit de rendre la santé à l'enfant, à condition que son père lui permettrait de le suivre jusqu'à Pékin. Le Missionnaire, soit habileté, soit bonheur, soit enfin, comme le disent ses confrères, grâce providentielle, réussit dans sa cure, et le Mandarin reconnaissant tint fidèlement sa promesse, et protégea constamment, depuis lors, l'habile et savant *Lettré* d'Europe.

Disons ici, en passant, que Tsucamidono, après une série de triomphes, écrasé par le nombre, put cependant repasser le canal de Corée, et ramener au Japon les débris de l'armée envahissante à peu près anéantie, mais qui, comme on le voit, avait produit probablement tout ce qu'en espéraient les Jésuites, conseillers de l'invasion.

Arrivé enfin dans la capitale de l'Empire-Céleste, le Père Matthieu Ricci, grâce à la protection du Mandarin dont il avait guéri le fils, devint l'ami de quelques autres grands-officiers impériaux. Ceux-ci, d'après les prières du Missionnaire qui voulait pénétrer à la cour, donnèrent à leur maître l'envie de voir ce dernier, en lui racontant comme quoi il possédait une *cloche qui sonnait d'elle-même*. Il paraît que

parmi les présents qu'il avait apportés avec lui Ricci avait mis quelques horloges à sonnerie, chose inconnue en Chine. Le Jésuite, profitant vite de la circonstance, porta lui-même à l'empereur Van-Lié la cloche qui sonnait d'elle-même et dont la possession fit tant de plaisir au monarque chinois qu'il passa plusieurs heures à regarder jouer les rouages, tourner les aiguilles et à écouter les vibrations du timbre. Cependant, au bruit de cette merveille, l'impératrice-mère et toutes les femmes de l'empereur (la polygamie existe chez les Chinois comme chez les Japonais) accourent, contemplent et s'extasient. Mais, à force d'admirer cette étonnante machine et de la faire résonner, il paraît qu'un rouage se défait. Ricci, mandé en toute hâte, est introduit devant l'empereur désolé, qui lui montre la malheureuse horloge détraquée, en lui criant plaintivement : « Elle est morte ! » — Elle va revivre, fils du Ciel ! répond le Missionnaire courtisan, puisque vous le désirez !

Et Ricci, adroit mécanicien, comme nous l'avons dit, se hâte de rajuster l'horloge qui bientôt fait entendre de nouveau son tic-tac régulier aux oreilles ravies de la naïve majesté.

Ce fut ainsi que le Père Matthieu Ricci gagna les bonnes grâces de l'empereur Van-Lié, auquel il sut se rendre si nécessaire, soit pour remonter les nombreuses horloges dont Van-Lié fit dès lors garnir son palais, soit pour tout autre chose, que ce fut en vain que le tribunal Ci-pu, ce gardien bénin de l'orthodoxie des dogmes de Confucius, dont nous avons parlé, sollicita l'empereur de chasser l'étranger. Ainsi soutenu, le Missionnaire se mit à l'œuvre. Bientôt il eut bâti une église, et en même temps un collége de Jésuites.

Nous avons vu que pour ses néophytes chinois le père Ricci avait composé un petit catéchisme dans lequel on n'apprenait de la religion chrétienne que ce qui est compréhensible à la raison humaine ; et encore le Missionnaire avait-il soin d'ajuster son enseignement aux idées et préjugés des Chinois. Ainsi, dit on, Jésus-Christ, roi des Juifs, n'était pas représenté, dans ce singulier catéchisme, mourant sur la croix, supplice infamant, etc., etc. Nous dirons plus tard quelques mots à ce sujet.

Ricci mourut en 1610, laissant les affaires de la Compagnie en voie de progrès ; son protecteur Van-Lié ne tarda pas à le suivre au

tombeau. Mais, déjà les Jésuites, accourus à l'appel de Matthieu Ricci, avaient si habilement manœuvré qu'ils étaient en grande faveur à la cour impériale. D'ailleurs, il n'y avait qu'eux à bien raccommoder et régler les fameuses cloches qui sonnaient d'elles-mêmes ; qu'eux pour mettre d'accord une épinette que Ricci avait encore donnée à Van-Lié et qui faisait également les délices des loisirs impériaux. Sous le successeurs de Van-Lié les Jésuites bâtirent à Pékin une Académie, dont les Mandarins et les Lettrés se firent recevoir membres à l'envi. Déjà le nombre des Chinois convertis était considérable. Nous dirons de ces néophytes, comme nous l'avons dit de ceux du Japon et des Indes, que c'étaient là d'étranges chrétiens. Mais tout ce que voulaient les convertisseurs c'était d'avoir de l'influence sur les convertis. Peu leur importait la manière, quoique dans leurs relations envoyées en Europe ils se fissent bravement honneur de cette chrétienté chinoise qui, au dire de nombre de personnes ayant vu cet état de choses, et parmi lesquelles on compte des prélats, des délégués du Saint-Siége, était la chose la plus monstrueuse pour un critique de sang-froid, la plus déplorable pour un ami de la religion, la plus réjouissante pour un ennemi, la plus grotesque pour un indifférent, la plus scandaleuse pour tous. Nous en parlerons tout à l'heure et nous montrerons, preuves en main, quelle singulière transformation la politique des Jésuites faisait subir en Chine à la religion catholique, apostolique et romaine, dont ils se prétendaient pourtant les fidèles conservateurs.

Sous les successeurs de Van-Lié, les Empereurs Tien-Ki, Tay-Cian et Gun-Cin, les Jésuites gagnèrent constamment du terrain en Chine. Il serait trop long de détailler les manœuvres grâce auxquelles ils obtinrent ce résultat, manœuvres dont nous donnerons seulement le résumé, le spécimen. Ainsi, les Révérends Pères, pour détrôner certains magiciens chinois fort en vogue et en grand honneur parmi les Chinois, se mirent à chasser les démons du corps des possédés. Un des exorciseurs, qui avait pour *sujet* une femme enceinte que la présence de l'esprit malin empêchait de se voir délivrée, chassa celui-ci du corps de la malheureuse patiente, après une lutte opiniâtre qui eut pour témoins une foule de Chinois émerveillés. Si nous en croyons le Très-Révérend

Père Michel Boym, qui nous décrit les phases de ce merveilleux combat, le *malin* n'était qu'un bien petit et fort peu rusé diablotin qui non-seulement se laissa battre par le Missionnaire Jésuite, et se vit obligé de déguerpir, mais encore lui révéla bénévolement « que l'enfant de l'ex-possédée, innocente victime brisée dans la lutte et presque mourante, serait rendu à la vie et à la santé si le Révérend plaçait le nom de saint Michel-Archange, écrit sur parchemin, dans le berceau du petit (1). »

Afin d'assurer l'influence croissante dont ils jouissaient en Chine, les Missionnaires Jésuites essayèrent enfin d'établir parmi le peuple le respect pour la croix du Christ, dont jusqu'alors ils avaient soigneusement caché la signification véritable. A plusieurs reprises, on trouva, sur divers points, des croix ou des figures de la croix taillées dans la pierre. Une flamme brillante, qui voltigeait au-dessus du sol, aurait annoncé partout la présence du symbole chrétien aux néophytes et à leurs habiles directeurs, qui ne manquaient pas aussitôt d'accourir en grande pompe et procession pour extraire l'emblème sacré dont ils faisaient ainsi le sujet d'une pieuse jonglerie. En 1626, les Jésuites firent quelque chose de mieux encore : ils firent l'*Invention* (c'est le mot !) d'une table de marbre sur laquelle se lisait, « en caractères chinois et égyptiens, ou cophtes, qu'en l'année de Jésus-Christ 636, de certains prêtres étaient venus en ces contrées annonçant un Dieu *Trin* en personne, la seconde personne de cette Trinité, faite homme, la Vierge Marie, etc. ; et que quatre empereurs chinois avaient adopté cette croyance. »

Le but de cette *Invention* était de montrer aux Chinois, le peuple le plus immobile de l'univers et qui aime le moins à être secoué de son immobilité, qui a par conséquent la plus profonde horreur de toute nouveauté, que la religion chrétienne n'était point chose nouvelle, même parmi eux. Et il paraît que, grâce à cet argument gravé sur le marbre, et miraculeusement fourni aux Jésuites Missionnaires, de nombreuses conversions eurent lieu parmi le peuple désormais. Il semble

(1) Voyez la *Briefve Relation* du Très-Révérend Père Michel Boym, Jésuite et Missionnaire en Chine, à cet égard, ainsi que pour les particularités plus ou moins merveilleuses qui suivent.

que, soit qu'ils devinassent l'ambition des noirs Convertisseurs, soit grâce aux scandaleuses querelles qui éclatèrent alors entre les Jésuites et les Missionnaires des autres Ordres, accourus à la suite des enfants de Loyola et que ceux-ci repoussaient par tous les moyens comme des intrus et des ennemis, soit par toute autre raison, les Mandarins et les Lettrés, c'est-à-dire les individus qu'une révolution religieuse et civile pouvait faire descendre, se montrèrent dès lors hostiles aux Jésuites et conséquemment à la religion chrétienne, contre laquelle commença l'ère des persécutions. Les Jésuites, se croyant assez forts pour lutter, luttèrent et furent battus presque partout. Les chrétiens eurent surtout à souffrir dans les provinces de Quan-Tong et de Kian-Nan. A Nankin, capitale de ce dernier royaume, les Jésuites furent mis en prison, fort maltraités, enfin jetés de force, comme des ballots de marchandises avariées, sur un bâtiment qui les conduisit à Macao. Les bons Pères, furieux, quittèrent cette partie de la Chine, menaçant tout l'Empire-Céleste des fléaux qui s'abattirent autrefois sur l'Égypte, et s'apprêtant à revenir en Chine à la faveur de quelque grand ébranlement. Les fils de saint Ignace, comme les corbeaux dont la robe est de même couleur, ont-ils donc le flair de la mort et de la destruction? Trois années à peine après qu'ils avaient été chassés ainsi, ils revenaient aux lieux d'où on les avait expulsés, à la faveur d'une grande commotion politique qui ébranlait l'immuable nation.

Un chef de Tartares menaçait alors d'asservir la Chine. Les Jésuites offrent à l'Empereur légitime le secours des Européens et surtout des Portugais; ils lui promettent en outre de faire rester opiniâtrement à son service tous les Chinois convertis. Bien entendu qu'en récompense ils demandent le retrait de la loi qui les exile et des conditions meilleures qu'avant leur bannissement. Ils obtinrent tout ce qu'ils voulurent du souverain effrayé. Le chef tartare fut repoussé. Mais au voleur Thien-Min, comme disent les historiens chinois, succéda bientôt le voleur Ly, ennemi bien autrement redoutable. Ly, déjà maître des royaumes de Chen-Sy et de Chan-Sy, provinces situées au midi de Pekin, remonte alors vers le nord et vient, à la tête de ses redoutables cavaliers, mettre le siége devant la capitale du Céleste-Empire. Ly n'avait,

dit-on, sous ses ordres que soixante-dix mille cavaliers, et l'on devrait s'étonner que des forces pareilles osassent se risquer en face d'une ville qui compte plus de deux millions d'habitants, si l'on ne se rappelait que les soldats chinois sont les plus mauvais soldats de toute la terre, et que tout ce qui n'est pas soldat en Chine ne se bat jamais et reste impassible devant le cataclysme politique le plus terrible qui puisse émouvoir l'homme et le faire se dévouer au salut de la patrie. N'a-t-on pas vu dans ces derniers temps, lors de l'expédition des Anglais en Chine, les risibles défenseurs de cette extraordinaire contrée couvrir leurs villes menacées, non pas avec des tranchées, des murailles, non pas avec des canons, avec leurs corps, mais avec de grands tableaux de papier ou de carton sur lesquels ils avaient peint de terribles et fantastiques représentations d'animaux monstrueux qui devaient à leur avis faire reculer de frayeur et fuir les assaillants!...

Il paraît, en outre, que Ly avait trouvé moyen de corrompre les Mandarins et les Ennuques de la cour impériale. Aussi, il entra dans Pekin presque sans coup férir, et sur le-champ s'en alla s'installer dans le palais où l'Empereur était resté seul avec sa famille. Trahi, abandonné, désespéré, ce malheureux prince se coupa avec les dents la première phalange de l'index de la main droite et, de cette plume étrange, écrivit silencieusement sur la muraille une suprême imprécation contre les lâches et les traîtres. Sans doute, il aurait pu étendre sa malédiction jusqu'aux Jésuites, dont les intrigues incessantes aidèrent merveilleusement, quoique indirectement, à la confusion dont Ly sut profiter. D'ailleurs, la présence et les étranges doctrines professées par les enfants de Loyola, sous le nom menteur de Christianisme, avaient certainement eu pour effet de désunir et de désorganiser la grande famille chinoise, en armant ses enfants les uns contre les autres, en les faisant se haïr et s'entr'égorger au nom de Confucius et de Jésus, qui tous deux n'ont prêché que l'amour, l'union et la paix.

L'Empereur détrôné s'étant pendu, imité en ceci par toutes ses femmes, et l'héritier du trône avec quelques Mandarins fidèles ayant fui, l'usurpateur prit tranquillement possession du trône impérial. Cependant Vsan-Quei, prince de la famille détrônée, quelques-uns

disent neveu ou même frère du dernier empereur (1), qui commandait alors l'armée de la Grande-Muraille, apprenant ce qui vient de se passer et se trouvant trop faible pour en tirer vengeance, prend le parti de recourir à l'ennemi même contre lequel il gardait le gigantesque et inutile rempart. Bientôt on le voit accourir devant Pékin, suivi d'une nombreuse armée de Tartares-Mantchoux qui attaque et défait complétement celle de Ly, lequel est forcé d'abdiquer. Mais alors le chef mantchoux victorieux prétend que c'est lui qui doit profiter de la victoire et s'empare de la couronne. Les héritiers légitimes se font introniser tour à tour dans les provinces. L'usurpateur se tient cramponné sur le trône, malgré les assauts désespérés des prétendants divers. Une effroyable confusion règne par toute la Chine. C'est alors qu'on voit arriver sur la scène le Jésuite André Xavier Cofler. Ce fut auprès du petit-fils de Van-Lié que Cofler se rendit d'abord. Ce prince, qui se maintenait dans la province de Chan-Sy, accueillit gracieusement le Jésuite, lequel lui promit monts et merveilles, s'il voulait se faire chrétien ou se montrer l'ami des Jésuites. En effet, tous les catéchumènes vinrent se ranger, dès lors autour du petit-fils et de l'héritier légitime de Van-Lié. Un docteur Luca, chrétien et général d'armée, commandait ces recrues que les Portugais fournirent d'officiers et d'artilleurs; car, si les Chinois ont inventé la poudre, ils n'ont pas trouvé les meilleurs procédés pour en tirer parti. Cofler, espérant tout obtenir de ce prétendant, s'il montait sur le trône, le poussait à proclamer hautement ses prétentions et à se montrer disposé à les soutenir vigoureusement. Le jeune prince mourait à la fois d'envie de prendre le titre d'Empereur et de peur de voir cette démarche attirer sur sa tête les malheurs qui avaient assailli ses compétiteurs. Cofler lui présage des victoires et un règne paisible sur le trône impérial, s'il veut se faire baptiser, ou du moins laisser baptiser ses femmes et ses enfants. Tum-Lié consent à ce dernier arrangement à condition que les baptêmes auront lieu en secret, dans l'intérieur du palais. Mais ce n'était pas le compte des Jésuites, qui ne voulaient par ces conversions impériales qu'enchaîner à eux l'Empereur et,

(1) C'est ainsi que le nomme le Père Boym, qui dit aussi que Tum-Lié était seulement le neveu de Van-Lié; mais, ici, le Jésuite se trompe.

par lui, ses sujets. A ce moment, une des femmes légitimes de Tum-Lié accouche d'un enfant mâle qui, peu après sa naissance, est atteint d'un mal subit et violent. Profitant de la circonstance, le Père Cofler proclame hautement que cet enfant va mourir, si on ne le baptise, ce qui a lieu enfin, comme le veut le Missionnaire. La jeune mère avait promis aussi de se faire chrétienne, décidée, dit le Jésuite Boym (1), parce qu'elle avait vu du Père Cofler, qui, pour obtenir sa délivrance pénible, avait allumé des cierges bénits devant une image de Notre Seigneur et de la sainte Vierge, chanté des hymnes et longtemps prié, tant enfin que la reine accoucha heureusement. Une autre femme de l'Empereur était également disposée à se faire chrétienne, amenée à ceci par une jonglerie des Missionnaires Jésuites ; c'est du moins ce qu'il semble résulter de la narration d'un de ces derniers, qui raconte gravement que la vocation de la princesse chinoise fut déterminée par les menaces que lui fit, un soir, l'enfant Jésus d'un tableau qu'elle tenait des bons Pères. A l'instant où elle passait devant la toile, une voix sembla en sortir qui disait : « Si tu ne suis ma loi, je te ferai mourir ! » Il faut convenir que les Révérends Pères donnent parfois une atroce expression au doux et mystique agneau qui se laissa égorger il y a dix-huit siècles pour sauver le monde !.....

Malgré tout ceci, les princesses, fidèles aux idées du gynécée impérial, voulaient absolument que ce fût non pas le Père Cofler, comme celui-ci l'exigeait absolument de son côté, mais bien le *Grand-Colao*, chancelier ou premier ministre de l'Empereur, qui les baptisât. L'habileté du Jésuite courait risque d'échouer contre le roc immuable de l'étiquette chinoise. Que fait alors l'enfant de Loyola ? Une fausse nouvelle, créée peut-être par le Convertisseur ou par quelqu'un de ses catéchumènes, arrive comme la foudre au palais : L'armée impériale,

(1) Nous copions fidèlement ces détails et ceux qui suivent dans la *Briefve Relation de la Chine* du Très-Révérend Père Boym, auquel nous sommes d'autant plus disposé à emprunter qu'il fut témoin oculaire de ce qu'il raconte et qu'il joua même un rôle dans quelques-unes des scènes qu'il décrit. Le Père André Xavier Cofler l'expédia ensuite en Europe comme ambassadeur de l'impératrice Hélene, une des femmes de Tum-Lié, auprès du Pape et du Général des Jésuites. Les Missionnaires de la Compagnie ont bien usé et abusé de ces parades diplomatiques qui produisaient alors de l'effet.

dit-on, a été battue et détruite par l'usurpateur qui accourt porter le dernier coup aux débris de la famille tamingienne!..... Profitant de l'occasion, le Père Cofler, suivi de ses confrères accourus près de lui, va trouver l'Empereur que cette nouvelle a rendu stupide de terreur, et qu'entourent, grave infraction à l'étiquette chinoise, ses femmes dont une, folle de désespoir, veut se pendre. Cofler présente habilement à ces pauvres femmes le baptême, mais tel qu'il veut qu'il soit administré, comme le seul remède à cette calamité, que Dieu détournera peut-être de dessus des têtes de chrétiennes, tandis qu'il la laisserait sans nul doute éclater sur des têtes d'idolâtres. On comprend qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il baptisa le jour même la mère de l'Empereur, qu'il nomma Marie, et ses deux femmes légitimes qui reçurent, l'une le nom d'Hélène, l'autre celui d'Anne. Peu après qu'il eut permis dans sa famille l'administration du premier des sacrements de la religion chrétienne, Tum-Lié apprit que la funeste nouvelle n'avait aucun fondement, ou plutôt le Jésuite Cofler lui enseigna que la castatrophe avait été détournée par la main de Dieu même, à l'audition de la prière du Missionnaire, et à la vue de la soumission du prince.

Nous ne savons si Tum-Lié se fit chrétien comme ses femmes; mais il paraît qu'il s'était voué corps et âme à Cofler et aux Jésuites qui surent, comme on le pense, admirablement faire tomber l'impériale rosée sur les intérêts de leur Compagnie. On raconte que, suivant l'habitude, l'empereur ayant voulu faire tirer l'horoscope de ce fils baptisé par le Jésuite et qui avait été nommé Tam-Tym (appellation chinoise équivalante à celle de Constantin), Cofler, qui n'avait garde de laisser les Lettrés astrologues ou devins reprendre pied auprès du trône impérial grâce à cette circonstance, fit lui-même cet horoscope, et pronostiqua gravement « que l'enfant serait heureux, étant né à minuit, aussi bien que le fils de Dieu, et que, le soleil se joignant au signe du dragon, il serait comme un soleil qui donnerait de l'éclat à toute la Chine représentée évidemment par le dragon (1). »

(1) Ce détail est textuellement pris dans la *Briefve Relation* du Très-Révérend Père Boym.

Voici donc les Jésuites qui se font astrologues et devins, métier sur lequel les com-

Tum-Lié, enchanté de la prédiction, envoya de riches présents au Collége des Jésuites à Macao, et combla d'honneurs et de biens le Père André Cofler et ses compagnons.

Mais à l'heure même où le Jésuite pronostiquait ainsi une si heureuse destinée au fils de Tum-Lié, représentant des empereurs légitimes du Céleste-Empire, un sien confrère jouait le même rôle auprès de Chun-Tchi, fils de Vsan-Quei, l'usurpateur, et lui promettait, en qualité d'astrologue, pour lui et pour sa descendance, la possession glorieuse et bientôt tranquille du trône impérial. Le Père Adam Schall fut également comblé d'honneurs et de biens par Chun-Tchi, comme le Père André Xavier Cofler l'avait été par Tum-Lié. Mais sans doute le premier se montra le plus magnifique. D'ailleurs, des deux horoscopes un seul pouvant s'accomplir, les Jésuites dûrent délibérer auquel des deux ils devaient avoir le plus de confiance, lequel des deux ils devaient contribuer à faire réaliser. Ce fut du côté, non de la légitimité, mais bien de l'usurpation que les lunettes des Révérends Pères astrologues leur firent apercevoir le plus de chances de succès : aussi, s'arrangèrent-ils pour se faire bien venir de l'usurpateur, sans cependant rompre avec le souverain légitime ; loin de là : ils l'endormirent dans une sécurité fatale de laquelle il ne devait s'éveiller qu'aux éclats de la foudre. Le Père Boym, lieutenant du Père André Xavier Cofler, quitta la cour de Tum-Lié en 1651, pour aller instruire le général des Jésuites de la situation des choses, bien plus que pour aller remettre au pape une lettre de l'impératrice Hélène, but apparent de son voyage. Ce brave Jésuite qui prenait peut-être son ambassade au sérieux, mais qui certainement ne savait rien des secrètes résolutions prises par ses confrères, publia en Europe sa *Briefve Relation*, dans laquelle, après avoir raconté les succès, en Chine, des Missionnaires de la Compagnie, la grande influence qu'ils possédaient à la cour de Tum-Lié, la docilité de cet empereur, etc., il ajoutait : « Depuis ce temps (c'est-à dire, depuis le baptême du fils de l'empereur, et les cadeaux que reçurent les Jé-

mandements de Dieu lancent l'anathème et que l'Église a parfois puni de mort. Mais, que parlons-nous d'Église et de commandements de Dieu? Les Jésuites ont méprisé l'une et bravé les autres, chaque fois qu'ils ont eu intérêt à le faire ; personne n'ignore cela !



suites à cette occasion), grâces à nos prières, Dieu a protégé l'empereur et lui a fait gagner des victoires contre les rebelles (1).

Malheureusement pour Tum-Lié, à l'instant même où le Très-Révérend, mais fort peu véridique Père Boym, écrivait ceci, le fils de Vsan-Quei, encouragé de son côté par les Jésuites qu'il avait près de lui et dont quelques-uns lui furent très-utiles, grâce à leurs connaissances en mathématiques, prit la résolution de se délivrer de son rival, et d'être seul à régner désormais dans le Céleste-Empire. A la tête de ses Tartares, il fond sur les provinces qui reconnaissent encore le descendant de Van-Lié, les enlève, bat, disperse l'armée du malheureux prince, qui tombe entre ses mains avec toute sa famille. Le vainqueur fit égorger sur-le-champ Tum-Lié, ainsi que son fils, cet infortuné jeune prince auquel le Jésuite Coffer avait pourtant pronostiqué, lors de son baptême, un si bel avenir ! Mais le Père Adam Schall avait prédit la victoire à Chun-Tchi, et le Père Adam Schall était le supérieur de Coffer, comme Chun-Tchi était bien autrement puissant que Tum-Lié : la prédiction du Père Adam Schall fut donc celle qui se vérifia.

Si ce fut seulement à cause de leurs talents astrologiques qu'Adam Schall et ses noirs Compagnons furent récompensés par Chun-Tchi, il faut que cet empereur ait eu une furieuse admiration pour l'astrologie ! On va en juger : A la mort de Chun-Tchi, c'est-à-dire, en 1661, et par conséquent moins de soixante ans depuis l'arrivée de Ricci en cette Mission, la Compagnie de Jésus comptait en Chine trente-huit Résidences, et cent cinquante églises !.....

Pendant tout le temps qu'il vécut, Chun-Tchi se montra constamment favorable et dévoué aux Jésuites, qu'il comblait d'honneurs,

(1) Voyez cette assertion, sitôt démentie, à la page 13 de la *Briefve Relation* du Très-Révérend Père Boym, imprimée en 1664, à Paris, dans les *Voyages curieux* de Thévenot, 2e partie.

L'auteur de l'Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus nous apprend qu'il a entre les mains la lettre de l'Impératrice que le Très-Révérend Père Boym apporta au Chef de son Ordre. « Cette lettre, dit M. Crétineau-Joly, est un long voile de soie jaune garni de franges d'or, et nous l'avons entre les mains.... » Ceci est fort bien ! mais, est-ce qu'il n'y a pas un peu de sang sur ce voile? voilà ce que nous voudrions savoir.



Lith. Frédéric ... du Doyenné

Les Jésuites Mandarins

et même d'honneurs fort incompatibles, à notre avis, avec la qualité de Jésuite. Ainsi, et nous appelons en témoignage les Missionnaires eux-mêmes, le Père Adam Schall, vicaire-général de la Mission, fut décoré par l'Empereur du titre de Mandarin de première classe, et dut violenter l'humilité d'un enfant de saint Ignace jusqu'à se laisser prodiguer tous les hommages attachés à cette dignité qu'il cumulait avec plusieurs autres. Voilà qui est singulier! Les Constitutions des Jésuites, qui défendent à chacun des Membres de l'Ordre d'accepter aucune prélature, permettraient-elles donc, à la rubrique secrète, de se laisser revêtir d'une dignité chinoise dont les devoirs devaient parfois, malgré toute l'habileté des confrères d'Escobar, étrangement jurer avec le caractère du prêtre chrétien? Qu'on se figure cet étrange et curieux spectacle d'un dignitaire Jésuite, revêtu de ces vives et miroitantes étoffes de la Chine, dans son riche palanquin que portent une douzaine de ses gens, escorté par une escouade de ses gardes, ombragé par un immense parasol d'honneur, et aux deux côtés duquel des serviteurs agitent de grands éventails, passant gravement le long de ces rues bordées de murailles de porcelaine, à travers cette foule bigarrée qui s'écarte respectueusement et se prosterne devant « le grand Mafa, chef des Bonzes d'Europe, président des mathématiques de l'empire, et Mandarin de première classe, etc., etc. » Car tous ces titres appartinrent réellement au Père Adam Schall. D'autres Jésuites furent également créés Mandarins. Chose inouïe dans les annales du Céleste-Empire, et qui peint la faveur dont jouissait le Père Schall, comme elle nous démontre l'importance des services qu'il avait rendus au vainqueur de Tum-Lié! ce Jésuite avait ses libres entrées au palais impérial, et conversait souvent en tête-à-tête avec l'empereur, qui. pour lui seul, voulait bien enfreindre les lois de l'étiquette chinoise qui placent un voile mystérieux entre les sujets et le souverain. Le Père Ricci, dans ses Mémoires, nous dit qu'il passait pour jouir de la même faveur auprès de Van-Lié; mais que c'était une erreur, erreur qui lui donna beaucoup d'importance, et qu'il se garda bien de détruire par conséquent (1).

(1) Ricci ajoute qu'il fut seulement admis, comme les Mandarins, à saluer le trône impérial, aux jours de solennité. Remarquons ici que ce fondateur de la Mission jésui-



Bien entendu que les Jésuites profitèrent habilement, largement de la faveur dont ils jouissaient auprès de l'empereur pour se faire partout des amis, des prosélytes, des affiliés, pour s'établir partout; et surtout pour amasser, pendant ce temps de paix et de calme, des trésors qui leur serviraient aux jours de guerre et de tempête.

A cette époque, la Compagnie de Jésus cessa de regretter la perte du Japon; la Chine avait remplacé la Province arrachée à l'empire jésuitique. De Pékin à Rome, les Jésuites Mandarins firent couler pendant quelques années un fleuve de richesses dont les flots splendides remplirent jusqu'aux bords les coffres du trésor secret de la Compagnie (1).

Malheureusement Chun-Tchi mourut, jeune encore et laissant pour héritier un prince enfant. Telle était l'influence que le Père Adam Schall avait su prendre et conserver jusqu'au dernier moment sur l'esprit du monarque chinois, que ce dernier, en expirant, lui confia l'éducation et la tutelle de son fils et successeur. Les Jésuites veulent à l'instant mettre à profit cette minorité qui place dans leurs mains, avec la personne du nouveau souverain, les rênes flottantes de son immense empire. De Rome à Pékin d'ambitieuses paroles volent et s'échangent; sur toute la surface de l'Empire-Céleste, les bataillons des néophytes chrétiens se forment et s'embrigadent sous leurs noirs officiers. L'Europe écoute attentive les bruits mystérieux qui lui arrivent de ces contrées extrêmes de l'Asie; et voit les plis de la noire bannière se gonfler avec plus d'orgueil et s'allonger démesurément, prêts à couvrir une

tique de la Chine, s'il ne parada pas en habit de Mandarin, parmi les Grands du Céleste-Empire, se rangea du moins parmi les *Lettrés* chinois. Avec l'autorisation de ses chefs il prit la longue robe et le haut bonnet des Bonzes. Seulement il nous apprend que ce bonnet a beaucoup de ressemblance *avec ceux de nos Évêques*. Le confrère d'Escobar voyait sans doute là une excuse à l'abandon de son costume de prêtre chrétien et à son travestissement en prêtre idolâtre.

(1) On doit croire que ce trésor, épuisé par les frais de conquêtes en Asie et en Amérique, était vide à cette époque, puisque nous voyons les Révérends Pères faire en 1646 une banqueroute fameuse, énorme et dont nous parlerons plus tard. A moins, pourtant que la banqueroute de Séville n'ait eu pour but, comme cela se peut fort bien, d'enrichir la Compagnie des 450,000 ducats de passif accusés par son bilan! Qu'en disent les Jésuites-Marchands aux Jésuites-Mandarins?

partie du continent asiatique de leur ombre dominatrice, qui s'étend dès cette heure sur une vaste contrée de l'Amérique, le Paraguay, ce royaume dont les Jésuites sont les rois.

Tout à coup on apprend que le christianisme est proscrit dans la Chine, que les Jésuites en sont bannis, et que le Père Adam Schall, de la première marche du trône impérial, a été précipité dons un sombre cachot, d'où il ne sortira que pour marcher au dernier supplice. Cette nouvelle était vraie. Les intrigues perpétuelles, l'ambition démesurée, l'avidité incessamment béante des enfants de saint Ignace, leurs éternelles disputes avec les Missionnaires des autres Ordres, venaient encore d'imprimer au Céleste Empire une nouvelle convulsion qui s'était terminée par l'expulsion des Révérends Pères. Les Régents du Royaume, nommés par Chun-Tchi, sur les avis de Schall, et qui étaient entièrement à sa dévotion, avaient essayé de lutter contre la tempête qui éclatait enfin contre les Jésuites ; ils durent les y abandonner, de peur qu'elle ne les emportât eux-mêmes. Néanmoins le Père Adam Schall, mandarin de première classe, président des mathématiques de l'Empire et gouverneur du jeune Empereur, avait encore tant de partisans que non-seulement il ne fut pas exécuté, quoiqu'il eût été condamné à une mort cruelle, mais encore qu'il obtint sa liberté, qui ne lui servit qu'à mourir tranquillement peu après parmi les siens. Il paraît, du reste, qu'après les premières terreurs de cette réaction, le christianisme n'eut pas à subir une bien violente persécution, à laquelle mit fin, quelques années plus tard, la majorité du fils et successeur de Chun-Tchi.

Bientôt, sous l'empereur Kang-Hi, les Jésuites eurent reconstruit leur puissance, et plus forte que jamais. Ils doublèrent le nombre de leurs Maisons, de leurs églises, de leurs catéchumènes ; celui de leurs affiliés ou de leurs satellites fut décuplé. Pour que ce revirement fût bien constaté aux yeux de tout l'Empire, ils obtinrent de l'Empereur une sorte de réhabilitation posthume en faveur du père Schall. Et, un jour, on vit une pompe funèbre extraordinaire, et conduite par un Mandarin, grand officier de la cour, traverser les rues de Pekin et gagner le champ de repos, où venait de s'élever un magnifique mausolée en l'honneur du Père Adam Schall. Le cortége, comme cela se pratique

en Chine, était d'abord formé par des gens portant des bannières où l'on voyait représentées des figures d'hommes et de femmes, d'animaux divers. Ensuite venaient des prêtres de Confucius, récitant les louanges du défunt. Devant le cercueil, couvert de riches draperies, et au-dessus duquel quatre Lettrés élevaient un dais superbe, des enfants portaient sur leurs têtes d'énormes encensoirs de cuivre. Après la bière venaient les Missionnaires Jésuites, dont aucun ne portait l'humble costume de leur Ordre, et dont quelques-uns étaient décorés d'insignes annonçant les hautes dignités dont l'Empereur les avait décorés. Le successeur du Père Adam Schall, le Jésuite Verbiest, également grand-mandarin et président des mathématiques, était à la tête de cette troupe d'Européens déguisés en Chinois, de ces prêtres métamorphosés en Bonzes, de ces modestes ouvriers du Christ transformés en superbes dignitaires du Céleste-Empire. N'oublions pas — particularité remarquable de cette pompe funèbre d'un ecclésiastique de l'Église romaine — que, suivant la coutume invariable des Chinois, des Bonzes portant les images de Confucius et de quelques autres des saints de la légende chinoise, se voyaient dans le cortége, dont faisaient également partie toutes sortes de jongleurs, de charlatans, de saltimbanques, les uns cheminant sur des échasses, les autres emportés sur des coursiers rapides, ou cabriolant sur le sol, le tout aux sons des gongs et des tam-tams chinois, qui formaient avec l'explosion des fusées et des boîtes d'artifices la plus infernale des musiques (1)!...

Pour reconnaître de pareils honneurs, sans parler de faveurs plus lucratives, les Jésuites se firent les architectes, les musiciens, les peintres, les géographes, astronomes, astrologues et médecins (2) de l'empereur. Kang-Hi, chaque fois qu'il avait à envoyer une armée contre les Tartares, ces rapides et dangereux frelons, toujours disposés à envahir la grande et splendide ruche de la Chine, la faisait accompagner de quelques Jésuites Mandarins qui en composaient l'état-major, le

(1) Voyez, sur ces honneurs funèbres, Dapper, *Recueil d'Ambassades*, etc.

(2) Les Jésuites eux-mêmes nous apprennent qu'un de ces factotums, le Père Rhodes, se fit payer les soins qu'il avait donnés à l'Empereur 200,000 francs, somme énorme à cette époque!

corps du génie, etc. Sur la demande, les écrivains de la Compagnie de Jésus disent : Sur l'ordre de l'empereur, le digne successeur d'Adam Schall, le Père Verbiest, vicaire-général des Missions chinoises, et grand-mandarin, crée une fonderie de canons, qu'il dirige, dont les produits sont bien supérieurs à ceux de l'ancienne artillerie chinoise, et fait présent au Céleste-Empire d'un moyen perfectionné de destruction. Les Jésuites formèrent encore, à ce qu'il paraît d'après leurs relations, le corps diplomatique de l'empire Chinois. Ce fut parmi eux que Kang-Hi choisit ses envoyés ou ambassadeurs auprès du czar de Russie, chargés de la délimitation des deux empires et d'un traité de paix à intervenir. L'empereur fut si content, assurent les relations des Missionnaires Jésuites, de ses négociateurs, qu'il les combla d'honneurs et poussa la reconnaissance jusqu'à revêtir l'un d'eux de son costume impérial !... Il ne paraît pas non plus que le czar se soit montré mécontent d'eux, au contraire ; et nous sommes porté à croire que c'est de cet instant que naquit la bonne volonté de la cour russe à l'égard de la Compagnie de Jésus, à laquelle elle devait un jour offrir un abri, comme nous le verrons, elle, cour schismatique, à cet Ordre qui se proclame défenseur-né et soutien perpétuel de l'Église romaine.

Mais c'est assez nous étendre sur les Jésuites Mandarins; parlons un peu des Jésuites Missionnaires. Les Révérends Pères furent en Chine de grands mécaniciens, de rusés diplomates, de savants médecins, nous le voulons bien ; mais furent-ils aussi de dignes ouvriers évangéliques ? La Compagnie de Jésus augmentait, grâce à eux, sa puissance et ses richesses ; mais est-ce pour cela qu'elle les envoyait en Chine? est-ce pour cela qu'elle-même fut fondée? L'œuvre de Loyola était glorifiée, exaltée par ses noirs enfants ; mais le christianisme n'était-il pas par eux un peu mis de côté, à peu près oublié, peut-être même outragé? C'est à quoi nous allons essayer de répondre présentement.

Les Jésuites ont fait grand bruit des succès obtenus par eux en Chine pour la cause de la religion, comme ils osent le dire. Ils ont orgueilleusement opposé les cent cinquante et une églises, les trente-huit résidences qu'ils avaient dans cet empire, dès 1661, aux vingt et une églises et aux deux résidences des Dominicains, et aux trois

églises et à l'unique Maison des Franciscains. La conclusion nécessairement amenée par la comparaison de ces chiffres était que les seuls Missionnaires de la Compagnie de Jésus étaient aptes à établir le christianisme dans ces contrées, et à l'y maintenir florissant et toujours glorifié. En Europe, et malgré l'état de suspicion où les Révérends Pères commençaient d'être tenus, cette conclusion allait peut-être avoir force de loi, lorsque les rivaux humiliés des Jésuites, après avoir pris leurs mesures en silence, répondirent tout à coup aux attaques orgueilleuses de ceux-ci par un choc aussi imprévu qu'écrasant. Des Missionnaires Dominicains, Franciscains, Capucins, Lazaristes, délégués par leurs Ordres en qualité d'informateurs dans les Missions de l'Inde, de la Chine et du Japon, avaient pu pénétrer malgré les Jésuites dans les contrées où ces derniers étaient tout-puissants, et voici ce qu'ils apprirent alors au monde chrétien (1).

Pour s'établir en Chine, les Jésuites avaient tout simplement, en l'outrant encore, eu recours à l'étrange parodie qu'ils avaient déjà jouée au Japon. Le Père Ricci, l'apôtre de la Chine, n'avait mis dans son cathéchisme, comme il l'avoue lui-même (2), que ceux des points de la religion du Christ compréhensibles de prime-abord à la raison humaine. Les sucsesseurs de ce Père avaient mieux fait encore : s'apercevant que les Lettrés répugnaient à voir Confucius damné, les Convertisseurs avaient imaginé de faire cadeau au grand philosophe chinois d'une sorte de révélation, d'intuition de la croyance et des dogmes de l'Église romaine, et, par conséquent, d'une place dans le ciel des chrétiens (3). D'un autre côté, pour n'attirer ni mépris ni dangers

(1) Nous avons fidèlement puisé, pour tout ce qui va suivre, aux sources les plus authentiques. Nous avons surtout eu bien soin de ne pas recourir à des témoignages donnés par des hommes que les Jésuites pouvaient récuser, comme hérétiques, athées, ou, qui pis est, comme philosophes. Nous avons eu surtout recours aux Pères Navarette et Collado, aux *Pièces contre les Jésuites*, aux *Mémoires au Saint-Siége*, aux *Écrits de MM. des Missions étrangères sur les affaires de Chine*, etc., tous ouvrages écrits par des religieux enfin.

(2) Voyez les *Mémoires* du Père Matthieu Ricci, de la Compagnie de Jésus.

(3) Voyez à cet égard les *Mémoires du Père Le Comte*, missionnaire Jésuite en Chine, tome Ier; *Histoire de la Chine* du Père Martini, autre Jésuite, livre IV ; et encore la *Morale de Confucius*, livre publié en 1688, dans lequel Confucius a douze apôtres comme

sur leurs catéchumènes, ils leur permettaient de cacher la croix, qui, suivant eux, n'était plus le symbole du rachat du monde par le sang d'un Dieu, sur laquelle le Christ n'avait pas souffert pour le salut des hommes sa glorieuse ignominie. Directeurs indulgents, ils permettaient à leurs néophytes la plupart de leurs anciennes superstitions. Ainsi, ils souffraient que ceux-ci fissent partie de la fête des Lanternes, de celle des Ames, de celle de Phelo, l'inventeur du sel ; qu'ils honorassent d'un culte particulier les idoles domestiques ; qu'ils récitassent leurs *na-mo-o-mi-to-fo* (prière sur le chapelet chinois), en même temps que le rosaire chrétien ; qu'ils se munissent du *lou-in* (sorte de passeport pour l'autre monde), pourvu qu'ils eussent recours à l'extrême-onction romaine. Bien plus, à condition toutefois qu'on se rachetât par des offrandes plus ou moins fortes faites à ces commodes Directeurs, on pouvait avoir une infinité d'épouses ou de concubines, usage qu'il est presque impossible d'abolir en Chine, et même prendre femme parmi ses très-proches parentes, parmi ses propres sœurs (1) ! Ce qui achève ce portrait des Missionnaires, c'est que, comme les Chinois n'ont ni l'idée d'un Dieu suprême, ni même de mot pour l'exprimer, les Jésuites, dans le dessein de se faire plus commodément des prosélytes, se contentèrent d'annoncer le Dieu des chrétiens à la Chine sous le nom de Tien, qui ne signifie que *le Ciel*, et même le ciel matériel, suivant le Père Rhodes, Jésuite, qui charge également ses confrères de cette dernière et suprême accusation formulée dans un dictionnaire de ce Missionnaire qui fut imprimé par la Sacrée-Congrégation.....

On comprend dès lors tous les grands succès des Jésuites en Chine. Quoi donc ! Ils disaient aux peuples de cette contrée : « Nous serons

le Christ, un apôtre bien aimé, etc., etc. : enfin, suivant les Missionnaires Jésuites, Confucius aurait été un premier *type* de Jésus-Christ. L'abbé Renaudot a vertement relevé cette expression et cette idée dans sa *Dissertation sur les sciences des Chinois.*

(1) Navarette (tome I, page 73) dit formellement, et comme une chose que les Missionnaires Jésuites ne niaient pas, que ceux-ci donnèrent permission plusieurs fois à des Chinois d'épouser leurs sœurs. Suivant le même écrivain, le 16 février 1761, Pedro de Moralès, Jésuite, lui aurait dit, en présence de témoins, qu'un Missionnaire de la Compagnie avait donné dispense à un frère d'épouser sa sœur, et que, cette première étant morte, ce singulier chrétien avait obtenu permission d'en épouser une seconde.



vos architectes, vos médecins, vos astronomes ; nous guiderons et armerons vos armées ; nous vous initierons enfin à toutes les connaissances de l'Europe qui n'ont pas encore pu se faire jour en Asie. Pour cela nous demandons peu de choses : que vous consentiez à vous appeler chrétiens, ou seulement à vous laisser affubler de ce titre. Oh ! ne craignez rien : cela ne vous engagera que jusqu'à concurrence de votre bon vouloir ! Telle partie de votre ancienne religion vous tient au cœur? mon Dieu, conservez-la ! Telle autre de votre croyance nouvelle vous gêne : eh ! que ne le disiez-vous plus tôt ? nous vous en dispensons ! Prince, Mandarins, Lettrés, gens du populaire, vous verrez que nous sommes les directeurs les plus accommodants du monde..... en ce qui concerne la religion que nous voulons être les seuls à répandre parmi vous ! Oh ! par exemple, il faut absolument que ce soit par nous seuls qu'elle soit prêchée ; sans cela, il n'y a pas de salut pour vous, ô Prince, ô Mandarins, ô Lettrés, ô gens du populaire ! »

Ce qui nous étonne, nous, c'est que les succès des Missionnaires Jésuites n'aient pas été plus grands encore ! Sans doute, le prix secret que les Révérends Pères mettaient à leurs commodes indulgences, à leurs dispenses si bénignes, dut arrêter bien des pauvres néophytes sur le seuil de l'église. D'ailleurs les Chinois étaient peut-être assez défiants pour traiter de prétexte une religion si facile, et regarder les accommodements ingénieux trouvés pour les convertis comme une voie tracée par l'ambition et l'avidité des Convertisseurs. D'ailleurs aussi l'envie ne tarda pas à arrêter le cours de ces succès si flatteurs, comme on le voit, pour la religion du Christ. Des Missionnaires Franciscains et Dominicains étant parvenus à pénétrer dans cette Mission, malgré tous les efforts des Jésuites, qui usèrent même de violence à l'égard de deux d'entre eux, les Pères Jean-Baptiste Moralez et Antoine de Sainte-Marie, la conduite des Missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine fut étalée enfin dans tout son jour au pied du trône pontifical. En 1645, Innocent X publia un décret confirmatif d'un autre rendu l'année précédente par le Saint-Office, après délibération solennelle dans une congrégation de cardinaux, par lequel ordre était donné à tout Missionnaire des Indes, et particulièrement à ceux de la Compagnie

de Jésus, d'avoir, pour l'avenir, à prêcher aux idolâtres les dogmes de l'Église catholique dans toute leur intégrité, et à ne tolérer désormais aucun reste de superstition de la part des catéchumènes, quels qu'ils fussent. Le Père Moralez, étant revenu en Chine avec ce décret pontifical, le fit signifier, en 1649, aux Jésuites, qui parurent le recevoir avec humilité, mais qui n'en tinrent réellement aucun compte. Leur supérieur dans les Indes écrivit au Père Moralez que lui et ses frères obéiraient au pape *en tout ce qu'ils pourraient*. Et ce n'était pas trop s'engager, comme on le pense. Les Jésuites d'Europe firent atténuer par Alexandre VII ce qui gênait leurs Missionnaires; et les choses continuèrent d'aller leur train comme auparavant. Là-dessus, nouvelles dénonciations des Dominicains, qui députent cette fois à Rome le Père Navarette, un des leurs, depuis archevêque de Saint-Domingue. Afin de s'éclairer sur le procès, le Saint-Siége envoie en Asie trois vicaires apostoliques pris dans la Congrégation des Missions étrangères, laquelle, nouvellement établie et n'ayant pas plus de liens avec les Jésuites qu'avec les Dominicains, semblait devoir fournir de fidèles et impartiaux informateurs. Afin de donner à ceux-ci un caractère plus sacré, on les revêtit de la dignité épiscopale. Eh bien, sait-on comment les Jésuites de la Chine accueillirent néanmoins ces trois délégués du souverain pontife? Voici ce qu'en dit le secrétaire de la Propagande, donnant son avis sur les pièces du procès : « Les Jésuites commencèrent à décrier ces évêques vicaires apostoliques dans les assemblées publiques, dans les Églises mêmes; et, faisant un damnable schisme, ils firent accroire au peuple par adresse que c'étaient des évêques hérétiques, et que tous les sacrements administrés par eux ou par leurs prêtres étaient nuls et sacriléges; qu'il valait donc mieux mourir sans sacrements que de les recevoir de leur main..... Ils en ont fait transporter à Goa; ils se sont servis des princes idolâtres pour en chasser d'autres; *ils ont même employé à cela des scélérats et des apostats !.....* »

Les Révérends Pères traitèrent encore plus mal un légat du pape, le cardinal de Tournon. Ce prélat, envoyé pour tâcher d'aplanir les difficultés des missions asiatiques en 1706, fut tourmenté de toutes façons par les Jésuites, qui commencèrent par le perdre dans l'esprit de

l'empereur chinois, qu'ils irritèrent tellement contre lui qu'en 1710 il le chassa de ses États et le fit embarquer de vive force pour Macao, où les enfants de Saint-Ignace se constituèrent ses gardiens et geôliers. Le vénérable prélat mourut prisonnier des Jésuites, qui n'avaient garde de le laisser retourner en Europe après la conduite qu'ils avaient tenue à son égard, conduite vraiment infâme; mais avant d'expirer, le cardinal de Tournon avait pu tracer de sa main défaillante sa lettre à M. l'évêque de Conon, la plus terrible des pièces qui se trouvent au cahier des charges dressé contre la noire Compagnie. « On n'apprendra qu'avec horreur, y lit-on, que ceux-là mêmes qui devaient naturellement aider les pasteurs de l'Église les aient provoqués et attirés aux tribunaux des idolâtres, après avoir pris soin d'exciter contre eux la haine dans le cœur des païens, et engagé ces païens à leur tendre des piéges et à les accabler de mauvais traitements, au mépris de la dignité épiscopale et de la sainteté de la religion (1). »

Dans une autre lettre, adressée à M. l'évêque d'Auren, le prélat dit qu'il a éprouvé de la part de l'évêque Jésuite une barbarie qu'il n'avait pas trouvée parmi les Gentils. Il y nomme les Jésuites « des gens qui ont entièrement secoué le joug de l'obéissance et de la crainte de Dieu. » De ces deux lettres, il résulte que les Jésuites, tout-puissants auprès de l'empereur Kang-Hi, disposaient de la liberté et même de la vie de leurs adversaires qui n'avaient pas eu l'esprit de se faire comme eux nommer Mandarins. Un pape ami des Jésuites, Clément XI, ne put cependant tolérer leur conduite insolente et cruelle, qu'il condamna solennellement par une bulle de 1715; mais les Révérends Pères des Missions recevaient ces bulles à peu près comme les pachas redoutables aux sultans recevaient les firmans du glorieux padischah. Quelquefois même, si la teneur en était défavorable à leurs intérêts, ils ne prenaient pas la peine, comme les dignitaires osmanlis, de feindre un grand respect pour le firman pontifical, qu'ils jetaient tout uniment au

(1) Ces lettres ont été imprimées. On les trouve, du reste, dans l'*Écrit de MM. des Missions étrangères sur l'affaire de Chine*. Cet ouvrage abonde en preuves accablantes contre les Jésuites, dont il dévoile la conduite barbare envers le Légat, les transactions étranges avec les superstitions chinoises, les intrigues, les crimes mêmes.

nez du porteur, fort chanceux s'il en était quitte à si bon marché : témoins le cardinal de Tournon, M. Palu, évêque d'Héliopolis, MM. Maigrot, Leblanc, le Père Esprit, supérieur des Capucins et curé de Pondichéri, M. Visdelou, qui pourtant était Jésuite, mais qui ne l'était pas assez au gré de ses confrères, etc., etc.

Suivant leur louable coutume, les Jésuites ne manquèrent pas de rejeter tout le tort sur leurs victimes, dont ils essayèrent de noircir en Europe les intentions et les actes, après en avoir compromis en Asie la liberté et la vie, après y avoir attenté même ou fait attenter, si nous nous en rapportons aux témoignages recueillis dans le factum de messieurs des Missions Étrangères et dans les mémoires et défenses de quelques-uns de ceux qui ont souffert des excès des Révérends fils de Saint-Ignace. Ainsi, pour se purger en Europe, devant le Saint Père et la chrétienté, des infâmes traitements qu'ils avaient fait éprouver au malheureux cardinal de Tournon, et des accusations qui avaient fait envoyer ce légat en Chine, ils se mirent en demeure d'obtenir des certificats attestant leur innocence sur tous les points. Grâce à leur puissance dans l'Empire-Céleste et à la terreur qu'ils inspiraient, ils obtinrent des certificats de ce genre de plusieurs personnes; sur quoi, grand bruit et grand triomphe de la Compagnie. Malheureusement plusieurs des signataires de ces certificats les démentirent ensuite et déclarèrent qu'ils leur avaient été extorqués par la ruse ou par la terreur. Pour donner un exemple de ceci, nous citerons une *Déclaration* du Révérend Père Michel Fernandez, moine franciscain, ancien missionnaire en Chine (1), dans laquelle ce religieux déclare « librement, et sans en être requis, mais seulement pour rendre témoignage à la vérité et pour la décharger de sa conscience, qu'il reconnaît *s'être écarté du droit chemin, et qu'il a manqué*, en donnant aux Jésuites certains témoignages, etc. » Le Révérend Père Fernandez, vers la fin de sa déclaration, avoue que ce qui l'a engagé à donner ces certains témoignages, c'est, outre la crainte des mauvais traitements de la part de l'empereur chinois et des Jésuites Mandarins, la croyance où ceux-ci l'avaient amené, que le lé-

(1) Cette *Déclaration* si concluante se trouve dans l'*Ecrit de* 1710 *de MM. des Missions étrangères*, pages 204 et suivantes.

gat, M. de Tournon, venait dans la Mission pour détruire tous les Missionnaires qui n'appartenaient pas au clergé régulier. Il ajoute qu'un Jésuite, le Père Franqui, lui montra même une copie d'un traité signé par les religieux des différents Ordres, et dans lequel ils s'engageaient à se soutenir mutuellement. Mais, dit en terminant le Franciscain, depuis que j'ai donné ces certificats aux Révérends Pères, je suis tourmenté d'inquiétudes et de remords. Je dis même au moment que je les donnai : « Dieu veuille que ces témoignages ne me soient pas pendus au cou dans le jugement dernier!..... »

Nous pourrions multiplier à l'infini les preuves de ce genre que nous fourniraient tous les Ordres de Religieux, et qui montrent, pour nous servir d'une phrase de l'Écrit de messieurs des Missions étrangères, que « les Jésuites, dans leur calcul, ne s'écartent de la vérité que du tout au tout. » Cependant, à cette même époque, tandis que les Jésuites de la Chine bravaient les ordres du Saint Père, insultaient, emprisonnaient, faisaient périr misérablement son légat et des vicaires apostoliques, les Jésuites d'Europe, le Révérendissime Général Marie-Ange Tamburini à leur tête, protestaient de leur obéissance inaltérable, explicite, aux genoux de Clément XI, qui se contenta de cette comédie. Et la Compagnie de Jésus put continuer de percevoir les impôts que ses Mandarins percevaient en Chine pour prix de leurs étranges travaux apostoliques, impôts énormes au dire du Père Norbert, qui, tout Capucin qu'il était, ne craignit pas de signaler l'alliage monstrueux des idolâtries chinoises et des dogmes chrétiens, toléré, autorisé même par les Révérends Pères en Chine, comme aux Indes; de révéler les persécutions, les faux témoignages, l'insolence, les intrigues et les crimes qu'ils commettaient dans ces contrées pour arriver à leurs fins, et ce, au grand détriment de la religion du Christ (1).

Tant que vécut Kang-Hi, cet empereur élevé par eux, les Jésuites conservèrent leur puissance, leur richesse dans le Céleste-Empire; mais, dès lors, ceci résulte clairement d'une lettre du Père Gaubil, de

(1) Voyez les *Mémoires apologétiques* du Père Norbert, capucin. Tout ce que nous venons de dire se trouve dans cet ouvrage, plus sévèrement exprimé, et accompagné de preuves aussi fortes que nombreuses.



Le faux Empereur

la Société de Jésus (1), il n'y avait plus que la canaille à se laisser affubler par les Missionnaires Jésuites du titre de chrétien. Ce fut sans doute pour donner un démenti à cette vérité, et pour remonter de quelques crans la gloire descendante de leurs Missionnaires, que les bons Pères, dès 1652, avaient imaginé de faire venir en Europe un des leurs, qui se prétendit accrédité par l'Empereur de la Chine auprès du Saint-Siége, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ce fut cet ambassadeur, fort extraordinaire en vérité, qui remit au pape Alexandre VII et au général des Jésuites, Alessandro Gottofridi, cette superbe lettre écrite sur un morceau de soie jaune qui a tant émerveillé M. Crétineau-Joly, lequel en a publié un fac-simile dans son ouvrage. Mais ce que l'auteur de l'*Histoire religieuse, politique et littéraire* de la Compagnie de Jésus n'a eu garde de dire, quoique ce ne soit pas la scène la moins curieuse de cette comédie, c'est que le risible ambassadeur, pour rehausser son ambassade et lui donner plus de crédit, présenta au pape un jeune Chinois qu'il prétendit être le fils et héritier de l'empereur Tum-Lié, lequel aurait été confié au Jésuite comme un gage de l'obéissance que son père jurait au pape, de la reconnaissance qu'il vouait à la Compagnie de Jésus. Afin que cette farce fût prise au sérieux, le prétendu prince fut installé pompeusement dans la maison des Révérends Pères à Rome, et chaque jour la foule curieuse pouvait aller voir l'héritier du Céleste-Empire, trônant dans une pièce décorée à la chinoise, et recevant les génuflexions d'une demi-douzaine de Mandarins et d'officiers impériaux qui l'avaient accompagné en Europe, mais qui, malgré l'exactitude de leurs costumes et la longueur de leurs moustaches, avaient terriblement l'air de s'être travestis pour une journée de carnaval.

Malheureusement, en effet, pour l'ambassadeur extraordinaire et pour son prince de contrebande, des lettres de la Chine arrivèrent alors, et apprirent que l'empereur Tum-Lié et son fils unique avaient été massacrés peu après le départ du Jésuite Boym. En outre, un Dominicain reconnut le prétendu fils de l'Empereur chinois pour un enfant de fort piètre

(1) Voyez les *Lettres de quelques Missionnaires* et les diverses *Relations*.

origine, élevé par charité dans une maison de son Ordre, d'où il était sorti pour entrer, en qualité de domestique, au service du Révérend Père Boym. On peut voir dans la *Morale pratique* d'Arnaud, dans les *Mémoires touchant l'établissement des Jésuites aux Indes d'Espagne*, etc., etc., le compte-rendu de cette burlesque comédie, qui tomba du coup à plat, comme on le pense bien. Les Jésuites se hâtèrent d'en faire disparaître les acteurs, qui furent sans doute punis du non-succès, et qu'on ne revit plus.

Il est très-probable que la tentative du Père Boym, si le bruit en parvint dans la suite aux oreilles des Empereurs chinois, ait alarmé même plus que de raison ces souverains défiants d'un peuple ennemi de tous les étrangers. Soit qu'il n'en entendît pas parler, soit que trop de liens l'attachassent aux Jésuites que son père Chun-Tchi avait chargés de son éducation, comme nous l'avons dit, l'empereur Kang-Hi, vainqueur de Tum-Lié et de son fils, le véritable prince Tam-Tym, se montra toujours favorable aux Jésuites, qui se servirent de leur influence pour fermer la Chine, tant qu'ils le purent, aux autres Missionnaires. Mais, sous le successeur de Kang-Hi, les choses allèrent moins bien pour la Compagnie de Jésus. Les choses allèrent tout à fait mal pour eux lorsque, malgré leurs efforts, qui quelquefois dégénérèrent en véritables persécutions, les Franciscains, Dominicains, Capucins, Lazaristes, furent parvenus à pénétrer en Chine. Rivaux jaloux des succès des Jésuites, comme disent ceux-ci, ou témoins indignés des intrigues et des abominations des enfants de Loyola, comme ceux-là le prétendent, les autres Missionnaires dénoncèrent les Révérends Pères au pape et à la chrétienté. Dès lors, en Chine comme au Japon, il y eut querelles, conflits, lutte et bataille entre les Jésuites d'une part et les religieux des différents Ordres de l'autre; scandale dans la chrétienté chinoise, émoi par tout l'Empire-Céleste. Les adversaires de saint Ignace obtinrent, à diverses reprises, des décrets et bulles du pape qui condamnaient les Jésuites. Ceux-ci répondirent aux arrêts du souverain pontife par un arrêt de l'empereur Yong-Tching, successeur de Kang-Hi, lequel obligeait tous les Missionnaires à jurer désormais, pour qu'ils pussent rester dans ses états, de se conformer aux usages de

l'Empire-Céleste. C'était obliger les rivaux des Missionnaires Jésuites à faire comme faisaient ceux-ci, ou à déguerpir incontinent, laissant la Chine aux seuls enfants de saint Ignace, qui savaient, entre le ciel chrétien et le ciel chinois, trouver des accommodements. Les Dominicains, Franciscains, Lazaristes, tous les ouvriers apostoliques enfin, nous devons le dire, autres que les Jésuites, ne consentirent pas à obéir au décret de l'Empereur qui annihilait leurs travaux (1). La persécution, l'exil, la mort, devinrent dès lors leur partage. Cependant, les Jésuites restèrent en Chine et à la cour même de l'Empereur. Ils continuèrent à être comme par le passé ses astronomes, ses ingénieurs, ses horlogers, ses musiciens, ses géographes, ses mécaniciens, ses médecins, ses diplomates (2), tout ce qu'il voulut. Il y eut encore sous Yong-Tching des Jésuites Mandarins. Cependant aussi, pour que leur bonheur ne fît pas trop contraste avec le malheur des autres Missionnaires, pour voiler d'une apparence d'orage le calme scandaleux dont ils jouissaient, les dignes Pères écrivaient à Macao, où l'on avait relégué leurs rivaux, en Europe, au pape, aux rois, à toute la chrétienté, « qu'ils souffraient beaucoup des malheurs qui venaient de fondre sur l'Église de la Chine; qu'ils supportaient leur part d'affliction, et que l'Empereur savait fort bien et cruellement leur faire payer les honneurs, les dignités, les biens dont il les comblait publiquement. » N'était-ce pas bien trouvé? et les habiles gens que les Jésuites! Sentant déjà qu'un jour on leur demanderait compte de la stérilité de leurs œuvres, de la perte du christia-

(1) Sans doute les Franciscains eurent tort, par exemple, lorsqu'ils voulurent détruire les superstitions, tolérées, autorisées par les Jésuites, on sait dans quel but, de déclarer brusquement et hautement qu'il fallait opter entre Jésus-Christ et Confucius; que toute pratique du culte chinois était capable d'empêcher une âme d'aller en paradis; que le chef et le dieu de la secte des Lettrés était damné, etc., etc. Mais, du moins, ils étaient conséquents avec leur caractère de membres de la milice catholique et d'apôtres de l'Église romaine. Certes, la tolérance est pour nous une belle chose; mais, dès lors qu'on fait cinq mille lieues pour catéchiser un peuple, il nous paraît qu'on doit le catéchiser dans les formes. Il est vrai que ce n'était pas précisément pour cela que les Jésuites faisaient tant de chemin!

(2) Comme son prédécesseur Kang-Hi, l'Empereur Yong-Tching se servit de Jésuites pour négocier avec l'empereur de Russie, le fameux Pierre Ier. Leur Père Parennin gagna à cette mission diplomatique le titre de Grand-Mandarin de Yong-Tching. Il eut le talent de contenter également le Czar.

nisme partout où ils se sont portés, les Révérends Pères essayèrent, au défaut de la gloire religieuse, de faire rejaillir sur leur bannière les reflets de la gloire scientifique. Nous ne nions pas qu'ils aient réussi en partie à obtenir ce résultat. Il y aurait peut-être cependant quelque chose à rabattre de l'importance de leurs travaux littéraires et scientifiques, moins pourtant, bien moins, cela est certain, que de leur travaux évangéliques. Les Pères Gaubil, Martini, Bouchet, Le Comte et plusieurs autres nous ont fait connaître une partie de l'Asie jusqu'alors inconnue ou à peu près; les religions diverses, les mœurs étranges, les coutumes singulières de ces contrées; leur géographie, leur histoire, leur zoologie, leur flore, etc., etc. Nous ne le nions pas. Mais nous prétendons, et cela d'après l'avis de juges compétents, qu'aujourd'hui les travaux et les ouvrages divers des Révérends Pères de la Chine et du Japon n'obtiendraient pas le quart de l'estime qu'ils obtinrent à leur publication première. Plusieurs des écrits vantés des Missionnaires de la Compagnie sont remplis d'erreurs, les unes volontaires, les autres involontaires. Veut-on une preuve de ce que nous disons? nous pouvons la donner sur-le-champ,

D'après l'aveu d'un de leurs propres confrères, les Jésuites de Goa, au lieu de détruire les superstitions de leurs catéchumènes, s'en laissaient imprégner eux-mêmes, et si bien, que dans leur hôpital de Goa ils se servaient, pour arrêter les saignées, d'une dent de cheval marin. Le Père Boym, qui nous a conservé ce détail (1), ajoute gravement

(1) Voyez sa *Briefve Relation*, dans les Voyages curieux de Thévenot, 2e partie. On lit dans ce même écrit qu'il existe dans l'île de Hanam des *cancres* qui se pétrifient sitôt qu'on les a tirés de l'eau. Réduits alors en poudre, ils guérissaient les ophthalmies, si on y mêle du vinaigre; la colique, si on y joint de bon vin. Voilà d'utiles crustacées, n'est-ce pas? Évidemment ils appartiennent au même genre que le *cancre* bien appris qui rapporta le crucifix de Saint François-Xavier, sur la côte de Malacca, et que ces singulières écrevisses qui apparurent en Chine, vers 1644, et qui, même lorsqu'elles étaient cuites, avaient sur leur carapace une croix blanche bien visible avec deux étendards également blancs pour supports; c'était presque aussi beau que la fameuse croix de Migné, de notre siècle. O jonglerie et jongleurs!..... Dans le royaume de Chan-Si le Missionnaire a vu des pierres précieuses tirées de la tête des serpents, qui, appliquées sur des morsures de reptiles venimeux, s'y attachent d'elles-mêmes et ne tombent qu'après la guérison parfaite!.....

« que l'expérience a fait voir que la vertu de cette dent pour arrêter les flux de sang dépend en partie de l'époque dans laquelle on s'est emparé de la dépouille de cet animal singulier. » Cette dent, ajoute gravement le bon Père, possède une vertu vraiment miraculeuse, et il en donne la preuve suivante : Un jour un capitaine malabare fut trouvé mort sur son navire au milieu de son équipage également égorgé. Mais, quoique le commandant fût percé à lui seul d'autant de coups que tous les matelots ensemble, néanmoins, tandis que ceux-ci nageaient dans leur sang, lui seul n'avait pas perdu une goutte du sien. Mais, sitôt qu'on lui eut ôté du cou une petite dent de cheval marin, le sang sortit aussitôt avec violence des cent plaies béantes. » Nous pourrions multiplier les exemples de semblables erreurs scientifiques importées et accréditées en Europe par les Missionnaires de la Compagnie de Jésus... Mais cela nous semble inutile. Est-ce comme naturalistes, géographes, orientalistes, savants de toutes classes, que les Révérends ont été s'établir dans les Indes, au Japon, en Chine? Non pas, mais bien comme ouvriers évangéliques. C'est donc les résultats qu'ils ont pu obtenir en cette dernière qualité qu'il s'agit de discuter ici. Il nous semble que déjà on a pu se convaincre, par ce qui précède, que ces résultats ont été aussi déplorables en ce qui regarde les intérêts du Christ qu'en ce qui touche les intérêts de ces vastes contrées auxquelles on n'a montré la croix que pour la faire maudire.

Afin de rester seuls à exploiter la riche et vaste Mission de la Chine, les Jésuites mirent tout en usage, ainsi que nous l'avons dit, jusque-là que, pour détruire l'effet des bulles de plusieurs papes qui interdisaient sévèrement toute alliance des superstitions chinoises avec les dogmes chrétiens, les Révérends Pères excitèrent l'Empereur à publier un édit fameux, sous le nom de Piao, lequel bannissait du Céleste-Empire tous les Bonzes d'Europe qui ne suivraient pas le culte de Confucius. On comprend que, dès lors, tout véritable et sincère ouvrier apostolique dut se résigner à sortir de la Chine ou à y braver la persécution, et que, dès lors aussi, les Missions des religieux de Saint-Dominique, de Saint-François, de MM. des Missions étrangères, etc., furent entièrement ruinées; sublime résultat « amené, dit *l'auteur des Anecdotes*, par les parjures,

les impiétés, les noires calomnies, la profanation de ce que le christianisme a de plus saint, par le meurtre et le poison !...» Enfin, suivant le même écrivain, c'est bien aux Jésuites qu'on doit le bannissement des ouvriers de l'Évangile, l'expulsion des évêques, le renversement des églises, les sanglantes persécutions, etc., etc. En 1693, Innocent XI avait vainement essayé de mettre un frein salutaire aux déportements des Jésuites. Innocent XIII, irrité de leur désobéissance et du scandale croissant qu'ils excitaient, leur fait défense de recevoir désormais des novices, dans aucune partie du monde. Ce pontife prenait des mesures pour délivrer l'Église et l'humanité du noir fléau, lorsqu'une mort subite vint délivrer de cet ennemi la Compagnie de Jésus, qui fut soupçonnée d'y avoir tant soit peu contribué.

Mais, alors, une grande clameur s'élève contre les Jésuites ; des quatre points cardinaux de sanglantes accusations arrivent et se formulent contre leur Ordre. Chaque nation, chaque pays a fourni sa part dans ce long réquisitoire des peuples et des rois alarmés : la Hollande, a l'assassinat de son stathouder ; l'Angleterre, les tentatives d'assassinat contre Élisabeth avec la conspiration des poudres ; l'Espagne, l'usurpation d'un riche empire au Brésil; le Portugal, encore un assassinat tenté contre son roi ; la France enfin, la mort tragique de deux de ses monarques, Henri III et Henri IV..... C'en est fait : des mains courageuses ont osé déchirer le voile dont la Compagnie se couvrait ; et attacher sur le front de la *Bête* la sentence portée contre « la mère de toutes les fornications, et de toutes les abominations de la terre énivrée du sang des justes et des martyrs (1).»

Benoît XIV, et Clément XIII osent enfin porter la main sur cette arche terrible de laquelle l'humanité a déjà vu sortir tant de maux. Une fois entré dans cette voie, le Saint-Siége n'ose plus reculer, poussé qu'il est par les clameurs universelles qui s'élèvent de l'Église et du pied des trônes royaux, comme de la place publique.

(1) Expressions de l'Apocalypse, qui ont été bien différemment interprétées. Luther les appliquait à Rome elle-même. — Quant aux diverses catastrophes qui amenèrent la destruction de la Compagnie de Jésus en Europe, nous les décrirons bientôt et nous dirons sincèrement sur qui doit peser la responsabilité.

Les Jésuites néanmoins conservèrent encore quelque temps en Chine, à force de savoir-faire, leur influence et leur richesse. Le chef du Céleste-Empire a ordonné aux Missionnaires de suivre le culte de Confucius; les Jésuites obéissent. Les bonzes et les grands excitent néanmoins le fanatisme du populaire ignorant; les Jésuites abandonnent complétement leur rôle de Convertisseurs, et restent en Chine, non plus comme Missionnaires, mais bien comme mécaniciens, comme peintres, comme graveurs, comme musiciens, comme horlogers, comme astronomes, et c'est ainsi que la cour impériale garde encore quelques années les Jésuites Mandarins! Quant aux Jésuites Missionnaires, depuis longtemps il n'en était plus question.

Lorsque la Compagnie de Jésus tombait en Europe sous une réprobation universelle, quelques-uns de ses membres continuaient encore à être honorés à la cour du Céleste-Empire. Mais dans le reste de la Chine, ils étaient proscrits par quelque chose de plus terrible qu'un édit émanant de la puissance impériale : par la haine des peuples, qui reconnaissaient enfin que les Bonzes d'Europe, en les poussant à braver les édits de leur maître, la persécution, l'exil, les tourments et la mort, pensaient, non à l'intérêt spirituel des catéchumènes, mais à l'intérêt matériel et très-matériel des Convertisseurs et de leur Ordre.

Au cri d'agonie et de rage poussé en Europe par la noire Compagnie, la Chine répondit donc par une clameur de joie et d'allégement.

Nous devons maintenant donner à nos lecteurs un abrégé rapide de l'histoire des Jésuites dans l'Inde ainsi que dans les autres parties de l'Asie dont nous n'avons rien dit jusqu'à présent.

Dans l'Hindoustan, tant que les Portugais y furent les maîtres, les Jésuites virent leurs Missions florissantes. Les successeurs de François Xavier furent assez longtemps seuls en possession d'évangéliser les idolâtres Hindous; chose dont ils ne se souciaient, bien entendu, que

parce qu'elle leur permettait de puiser seuls et à deux mains dans cette source abondante de richesses asiatiques. Il est vrai que sur la côte occidentale, dans un certain rayon, ils étaient obligés à travailler de compte à demi avec l'Inquisition de Goa. Mais, au nord et à l'est de la presqu'île indienne, la maison de commerce Loyola et Compagnie exploitait seule de vastes et opulentes contrées. Ses actifs commis-voyageurs franchissant à l'Occident l'Indus, au Levant le Gange, au nord la grande muraille des monts Himalayens, furent établir de nouveaux comptoirs en Perse et au Kaboul, au Cachemire, au Thibet et chez les Birmans, dans les steppes tartares, au milieu même des peuplades caucasiennes.....

Il est sans doute inutile d'ajouter que dans ces diverses contrées, comme en Chine, comme au Japon, les Missionnaires Jésuites, afin de planter commodément la bannière de Loyola, voilèrent plus ou moins habilement, abaissèrent plus ou moins honteusement la croix de Jésus-Christ. Nous donnerons encore quelques échantillons de leur manière de faire, quoique nous pussions nous borner à renvoyer le lecteur aux mémoires publiés sur ce sujet par Navarette, Collado, etc. ; aux accusations portées contre les Révérends Pères par les Franciscains, Dominicains, Capucins, par Messieurs des Missions étrangères, et surtout aux différentes bulles lancées par les papes sur la prostitution du christianisme opérée par les Jésuites au profit des intérêts de leur Ordre, partout où ils élevaient une de leurs Résidences, véritables bazars industriels (1). Aussi les Révérends Pères tenaient-ils singulièrement à ce qu'aucun Missionnaire d'un autre Ordre que le leur ne pût pénétrer sur le territoire par eux exploité, et persécutaient-ils avec une violence

(1) A ceux qui trouveraient ces expressions un peu fortes, nous dirons simplement que nous les avons empruntées aux adversaires *religieux* des Jésuites, à des évêques, à des légats, et que d'ailleurs on peut se les permettre lorsque trois papes (Urbain VIII en 1633, Clément IX en 1669, Clément X en 1673) les ont appliquées aux fils de Loyola, en les voilant plus ou moins de l'onction apostolique.

« Les Jésuites commerçants! s'écrie en 1758 l'auteur des *Mémoires touchant l'établissement des Jésuites dans les Indes*, mais c'est un fait de notoriété publique! Malgré toutes les défenses, les Jésuites sont restés en possession d'un riche commerce. La Société est née commerçante et elle périra commerçante!... »

fort peu chrétienne les audacieux qui osaient marcher sur leurs brisées : témoins le cardinal de Tournon, et tant d'autres, qu'ils ont chassés ignominieusement, qu'ils ont même livrés aux coups des idolâtres, quand ils ne trouvaient pas d'autre moyen de s'en défaire. Mais lorsque le Portugal fut passé sous la domination de l'Espagne, les moines Dominicains, mieux soutenus, commencèrent à faire une sérieuse concurrence aux Jésuites ; bientôt la France ayant aussi mis le pied en Asie, les Missionnaires des différents Ordres accoururent demander leur part dans la moisson évangélique. Les Jésuites, on le devine, accueillirent fort mal ces intrus. Il y eut de grandes querelles, de scandaleux débats entre eux. C'est alors que la chrétienté fut édifiée sur les moyens employés par les Missionnaires Jésuites pour fonder ces églises de l'Asie dont ils avaient fait tant de bruit. On sut que leurs chrétiens de l'Hindoustan entre autres ne tenaient à Rome à peu près que par le nom; que, dans un but qui fut bien vite deviné, les Convertisseurs leur permettaient de garder la plupart de leurs coutumes et superstitions anciennes. C'est alors que, l'affaire ayant été portée devant le tribunal du souverain Pontife, les Jésuites entreprirent de se disculper par toutes sortes de mensonges. Alors le Père Lecomte arrange les cérémonies chinoises de telle façon qu'on n'y trouve rien qui heurte les prescriptions de l'église chrétienne. Alors aussi Vasquez essaye de nier le fait que Martini et quelques autres veulent justifier. Les Jésuites font mieux : ils transforment Confucius en une sorte de précurseur chinois de Jésus-Christ. Un autre, plus audacieux, prétend tout simplement prouver que ce que ses confrères font dans les Indes est bien fait : et il publie sa *Défense des nouveaux Chrétiens* (1). Arnaud réfute ce livre et prouve victorieusement que ce n'est qu'une méchante apologie des superstitions que les Révérends Pères permettent à leurs néophytes dans un but mercantile. Le pape Innocent X donne raison au docteur janséniste en condamnant l'ouvrage du Jésuite.

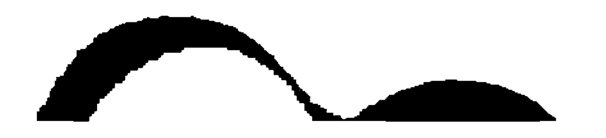
Et tandis que la Congrégation de Jésus se montrait si accommodante avec les nouveaux chrétiens dont elle tirait profit, elle se mon-

(1) Voyez ce livre du père Le Tellier.

trait d'une orthodoxie, d'une sévérité extraordinaire à l'égard des anciens, ces chrétiens de Saint-Thomas, qui, grâce à elle, persécutés, livrés au bras du Saint-Office, traqués, dispersés, aimèrent mieux abandonner leur croyance que de la modifier suivant ce que voulaient leurs oppresseurs. Les débris de l'église primitive des Indes se firent, dit-on, hérétiques par haine des Portugais et des Espagnols, par haine surtout des Jésuites, lorsque les Hollandais arrivèrent en vainqueurs dans la presqu'île indienne ; car la puissance des premiers conquérants des Indes croulait de toutes parts, et à la place de leurs pavillons désormais humiliés, on voyait flotter triomphant sur les mers asiatiques celui de la Hollande, bientôt suivi par son rival, et depuis son vainqueur, le pavillon anglais. La France aussi revendiquait sa part dans cette grande curée sur laquelle Anglais et Hollandais se ruaient avec avidité. Le Danemark lui-même essayait de prendre son lopin. Tout cela, bien entendu, ne s'opérait pas tranquillement, et les prétentions diverses se soutenaient à l'aide du mousquet et du canon. Au milieu du conflit, les princes hindous relevaient çà et là leurs trônes renversés ; et le fameux Mogol, Aureng-Zeyb, après avoir conquis le Bengale, les royaumes de Visapour, de Golconde, et tout le nord de l'Hindoustan, prenait dans Delhi, sa capitale nouvelle, le titre fastueux de « Roi du Monde. » Les Jésuites, en partie chassés du midi de la presqu'île, furent assez bien traités par le conquérant Mogol, qui ne semble pas avoir été très-fanatique, malgré son titre de Musulman. On raconte même qu'un jour, fatigué par les importunités des Fakirs, sorte de moines mahométans, il ordonna à ses officiers de revêtir ceux-ci de superbes robes neuves en échange des haillons dont ils étaient couverts. L'ordre du souverain fut exécuté, malgré la vive et opiniâtre résistance des Fakirs, résistance qui parut d'abord extraordinaire, et qui sembla toute simple ensuite lorsque du monceau de cendres produit par les robes brûlées des Fakirs, on eut vu retirer une quantité considérable de pièces d'or que confisqua le malicieux Mogol. Aureng-Zeyb, en faveur des talents des Jésuites qu'il employa, fit taire les édits de proscription que son prédécesseur avait lancés contre la religion chrétienne, qui fut tolérée sous son règne dans son empire.

Cependant les Jésuites luttaient toujours pour reconquérir leur ancienne puissance dans l'Indoustan. Au Maduré, vers la pointe de la presqu'île, un prince hindou s'était constitué une sorte de souveraineté. Les Jésuites s'y introduisent et parviennent à s'y faire tolérer. A Pondichéry, possession française, leurs établissements florissaient. C'est là qu'eut lieu le fort de la lutte des Jésuites contre les Capucins. Les Capucins eurent le dessous : Louis XIV, sexagénaire, expiait alors ses amours et sa gloire sous la discipline d'un confesseur Jésuite. A Tanjore, dans le Carnate, à Madras, la Congrégation put rester ou revenir, à l'ombre du drapeau de la France, dont elle payait la protection en persécutant ses religieux et ses prélats, dont ses intrigues accélérèrent peut-être la ruine dans les Indes.

Là où la bannière de Loyola ne pouvait pas s'abriter sous une bannière de monarque européen, les Jésuites essayaient de la planter au pied du trône de quelque Rajâh hindou, ou parmi son peuple. Leur Père Constantino Beschi, qui avait soigneusement étudié les langues parlées dans l'Inde, et même le sanscrit, langue ecclésiastique des Hindous, pour établir son influence d'une manière incontestable, se transforma en Brahmène et se fit passer pour tel. Il composait en langage hindou des poésies populaires qui rendirent son nom fameux. Enfin, à force de jongleries, il se fit passer pour un saint, à la manière du pays, et obtint une telle autorité parmi le peuple de cette partie de l'Hindoustan, que le souverain le fit son premier ministre. Dès lors le Révérend Père, qui, au dire de ses confrères, avait renoncé aux mœurs de l'Europe, ne parut plus en public que magnifiquement vêtu, monté sur un cheval de prix, ou traîné dans un riche palanquin, et toujours escorté par une nombreuse troupe de cavaliers hindous, dont les uns portaient des bannières, et dont les autres faisaient résonner les bruyants instruments dont se compose la musique indienne. « Le Père Beschi, avoue M. Crétineau-Joly, n'était alors Jésuite que le moins possible. » Si l'écrivain que nous citons a voulu dire que le Jésuite dont il chante la gloire n'était pas du tout chrétien au milieu de cette mascarade, nous sommes fort disposé à le croire. Mais nous sommes convaincu qu'il resta toujours Jésuite, qu'il ne fut jamais que



Jésuite, ce qui n'est pas du tout la même chose. Le rôle qu'il jouait dans l'Indoustan était le même que ceux dont s'étaient chargés en Chine ses confrères Mandarins.

Là où le souverain ne voulait pas admettre les Jésuites sous aucun prétexte et sous aucun costume, autre tactique et nouvelle métamorphose des bons Pères. Non plus nobles Brahmènes, mais bien humbles parias, ils allaient porter parmi le peuple des idées de liberté dont leurs confrères, ministres et grands-viramamouni, se chargeaient de faire réprimer les élans.

N'est-ce pas la même conduite qu'ils ont tenue en Europe? Ne les a-t-on pas vus, suivant le pays, l'époque, l'occasion, tour à tour faire entendre aux nations les sons enivrants de cet hymne éternel et qu'on murmure tout bas quand on ne peut pas le chanter tout haut, ou bien offrir à la main du despote effrayé leur robe noire qu'on jetait comme une étouffante *sourdine* sur les terribles et menaçantes vibrations de la corde populaire? Oui! tout cela, nous l'avons vu! Tout cela, devons-nous donc le voir encore? Dieu le sait (1).

Jusque vers la fin du dix-septième siècle, la noire Congrégation put, grâce à ses Missionnaires, dîmer sur la plus grande partie de l'Asie méridionale. Sous Louis XIV, l'amiral Duquesne disait qu'après les Hollandais c'étaient encore les Jésuites qui faisaient le plus fort commerce des Indes. « Et les négociants français en souffrent beaucoup, ajoutait le célèbre marin; d'autant qu'il y a des Jésuites masqués qui envoyent les marchandises à d'autres Jésuites déguisés pour le compte de la Compagnie?... »

N'oublions pas de consigner ici un détail bien prouvé et qui semble la conséquence d'un paragraphe des *Instructions secrètes* des Jésuites, que nous avons cité au chapitre III de notre première partie. Les Ré-

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce à grand bruit que M. Rossi, notre hérétique ambassadeur, vient d'obtenir du pape la dispersion des Jésuites de France, la fermeture et la vente de leurs maisons. Qu'on l'ait obtenu du Saint-Père ou du Général de la Congrégation, ce résultat ne nous paraît pas sérieux. Suivant nous, la soumission des Révérends Pères n'est qu'une ruse. S'ils reculent aujourd'hui, c'est qu'ils veulent prendre mieux leur élan demain. Bien fous seraient leurs adversaires s'ils se fiaient à cette trêve menteuse. Sentinelles, prenez garde à vous!...

vérends Pères faisaient en Asie l'usure à vingt-cinq et même à trente pour cent. C'est un joli taux pour de si pieuses, de si bonnes et de si saintes personnes!.....

Les Missionnaires, successeurs de saint François Xavier, avaient, à ce qu'il paraît, beaucoup négligé Cochin et le pays qui en dépendait. Cela se conçoit : ce pays était fort pauvre. Aussi laissèrent-ils longtemps tranquille l'évêque de cette ville, suffragant de l'archevêque de Goa. Mais un beau jour, un de leurs éclaireurs leur apprit que, si Cochin n'avait qu'un terroir ingrat, en revanche cette ville possédait une sorte de lac salé qui produisait abondamment des perles de la plus belle eau : vite, voilà les Révérends Pères qui sentent leurs entrailles s'attendrir à l'égard des habitants du diocèse de Cochin, presque tous idolâtres. Ils proposent donc à l'évêque de lui venir en aide pour augmenter son troupeau de fidèles. Le bon évêque accepte avec joie cette proposition qui l'enchante, et voilà les Jésuites qui s'installent chez lui. La pêche des perles était à peu près la seule industrie des Hindous de cet endroit. Tout en prêchant dans l'intérêt de l'évêque, les Jésuites songeaient, comme on le devine, à bien assurer les leurs; et voici la marche qu'ils adoptèrent. Ils firent entendre adroitement à leurs catéchumènes que, puisqu'ils avaient le mal de leur conversion, ils devaient avoir les profits de leur commerce; bref, ils amenèrent les pêcheurs hindous à ne plus vendre qu'à eux leurs perles, qu'ils leur payèrent d'ailleurs suivant les prix fixés avec les marchands portugais qui venaient une fois l'année à cette pêcherie. A l'époque ordinaire, ces derniers arrivent et sont forcés de s'en retourner à vide, toutes les perles ayant été vendues aux Jésuites. L'année suivante, même pratique des Missionnaires, même résultat pour les marchands, qui désormais ne revinrent plus. Mais alors les Jésuites déclarent aux pêcheurs qu'ils ne peuvent plus acheter le produit de leurs pêches qu'à un taux deux ou trois fois plus bas que l'ancien; et les Hindous dûrent en passer par où le voulurent les Révérends Pères, qui, non contents de cela, finirent par obliger ces pauvres gens à travailler pour leur compte et à la journée. Il paraît qu'ils avaient obtenu du gouverneur, qu'ils avaient eu soin d'intéresser, suivant leur coutume, dans leur petit et honorable



négoce, une charte de propriété du lac. L'évêque de Cochin, voyant alors quels dangereux associés il avait introduits dans son diocèse, voulut renvoyer les bons Pères, qui ne se montrèrent aucunement disposés à obéir. Loin de là; ils firent bâtir un château fortifié dans une île qui s'élevait à peu près au milieu du bassin des pêcheries, et, dès lors ils se regardèrent comme les seigneurs du lieu, et redoublèrent de rigueur envers les pêcheurs qu'ils forçaient de travailler si longtemps dans l'eau que beaucoup en moururent. L'évêque de Cochin dénonça l'usurpation au pape et au roi d'Espagne, et en obtint des bulles et décrets dont les Jésuites ne firent que rire; ce que voyant, le prélat irrité rassemble et arme les pêcheurs, fort exaspérés de leur côté, et va à leur tête attaquer la forteresse qui tombe en son pouvoir, malgré la plus belle défense.

Néanmoins, protégés par le gouverneur et par leur titre, les Jésuites ne furent ni pendus, comme ils le méritaient bien et comme le demandaient à grands cris les pêcheurs, ni même chassés du diocèse, ainsi que l'évêque en avait une furieuse envie. Ce dernier se contenta de se rendre solennellement avec tout son clergé et tous ses fidèles sur les bords du lac, qu'il maudit et auquel il ordonna, au nom de Dieu, de ne plus produire de perles. « Et le lac obéit, ajoute le naïf historien auquel nous empruntons ces détails; mais les Jésuites ne furent pas plus tôt partis, qu'il redonna de nouveau des perles, et plus belles, en plus grande quantité qu'auparavant. »

Les Jésuites, dans les Indes, se montrèrent toujours hostiles aux évêques. Autant qu'ils le purent, ils empêchèrent qu'on en établît. Ils n'en voulurent jamais reconnaître qu'un pour tout le Japon, et ils s'en étaient nommés les grands-vicaires-nés, en cas d'absence ou de vacance; aussi faisaient-ils résider ordinairement à Macao ce prélat, pris pourtant dans leurs rangs. En Chine, ils n'en voulaient pas du tout. Bartholi racontant comment un de ses confrères, le Père Trigault, essaya vainement de faire observer en Chine les décrets pontificaux de réforme, ajoute : « Qu'eût-ce été si, en outre, il eût amené un évêque? et un évêque qu'*il n'eût pas pu introduire?* » On voit que l'historien jésuite ne craint pas de dire que ses confrères n'eussent

pas permis à l'évêque l'entrée de son évêché. Nous avons dit comment les Révérends Pères savaient se débarrasser des prélats intraitables. Nous avons hésité jusqu'à ce moment à répéter une accusation terrible que nous avons trouvée formulée contre la Congrégation dans un ouvrage publié pourtant dans la première année de la Restauration (1). L'auteur anonyme de ce livre dit « qu'ayant lu dans un écrit qui a pour titre : *Du Pape et des Jésuites*, que d'après les archives de Rome, rapportées et vérifiées sur les registres de Clément XI, les Jésuites ont empoisonné le cardinal de Tournon, prisonnier dans leur Maison de Macao, il avait acquis la certitude de l'existence de cette pièce. »

Et après cela les Jésuites osent encore glorifier, déifier presque leurs Missionnaires des Indes, et, parmi les propres bourreaux du Cardinal-Légat, leur fameux Père Parennin!...

On pense bien qu'on ne trouve rien de tout cela dans les *Lettres édifiantes de quelques Missionnaires*. A propos de ces lettres fort célèbres, fort habilement rédigées, nous devons dire qu'elles ont eu, à ce qu'il paraît, pour principaux auteurs, les Pères du Halde, Gobien, Patouillet et quelques autres Jésuites qui n'ont jamais quitté Paris ou sa banlieue, et qui sans doute recevaient de la Chine ou du Japon les canevas informes qu'ils étaient chargés de corriger, d'embellir, d'amplifier. Gobien fut censuré en Sorbonne, à cause des erreurs qu'il avait sciemment propagées sur la religion des Chinois. Benoît XIV condamna un livre du Père Patouillet (le *Dictionnaire des Livres jansénistes*).

Innocent XIII, en 1723, ne craignit pas de déclarer que les Jésuites s'étaient faits *les espions, les archers, les geôliers et les bourreaux* des autres Missionnaires, des prélats des Indes, des vicaires apostoliques et légats du Saint-Siége. Le cardinal de Tournon avait dit déjà des fils de Saint Ignace : « Quand les démons seraient sortis de l'enfer pour venir à Pékin, ils n'auraient rien fait de pis contre la religion et le

(1) *Les Jésuites tels qu'ils ont été dans l'ordre politique, religieux, etc.*, par un ancien magistrat, 1 vol. in-8°, 1815. L'auteur est M. de Selvy.

Saint-Siége que ce qu'ont fait les Jésuites! » Ce qu'il y a de singulier, ainsi que le font remarquer avec raison Messieurs des Missions étrangères dans leur *Réponse à la protestation des Jésuites* (page 313), c'est que c'est un membre de la noire Congrégation, le père Thomas, qui rapporte ces paroles de la victime de sa Compagnie. L'auteur du *Premier siècle de la Société de Jésus* n'a-t-il pas la naïveté de s'écrier que ses confrères sont « les pharisiens du Christianisme!... » On sait que les pharisiens étaient les docteurs, les princes parmi les juifs ; mais que ce furent eux aussi qui firent crucifier Jésus-Christ. En vérité, il faut que l'orgueil ait tourné la tête au Jésuite qui se laisse entraîner à un pareil aveu!...

Nous avons dit qu'un Missionnaire jésuite permit à un Chinois d'épouser deux de ses sœurs. Un autre fit bien pis encore, ainsi que l'atteste le Père Ibannès de Écheverny : il permit à une Portugaise, qui avait empoisonné son mari de concert avec son amant, de se marier avec celui-ci, et célébra ces noces affreuses *un mois* après la perpétration du crime, qui était à la connaissance de tout le pays. Le Père Ibannès ayant demandé à cet étrange Directeur, qui se nommait Pierre Canavari, « comment il avait pu donner une dispense? » le Jésuite aurait répondu « qu'il ne s'en était pas même occupé. » De quelle dispense, en effet, pouvait-il être question en pareille affaire?

Nous n'en finirions pas de rapporter toutes les infamies tolérées, autorisées, perpétrées par les membres de la Congrégation dans les diverses Missions asiatiques.

Un détail qui nous semble fort précieux, et que nous ne devons pas négliger, nous est fourni par Armand et par quelque-uns de ses contemporains. Suivant le docteur janséniste, le fameux voyageur Tavernier, qui dans sa Relation rend un compte favorable de la conduite des Jésuites dans les diverses contrées d'Asie où il put pénétrer, avait dans son for intérieur une bien différente opinion des bons Pères ; et voici comme Antoine Arnaud, d'accord avec quelques autres critiques, explique cette divergence :

Lorsqu'il eut composé l'histoire de ses voyages, Tavernier, qui, à ce qu'il paraît, n'était pas un homme de style, pria une personne de sa

connaissance de lui trouver quelqu'un qui pût lui polir la surface de son œuvre. L'officieux ami s'acquitta si bien de sa commission, que la vérité ne dût plus, en se mirant dans cette glace ainsi polie, rougir de sa nudité, tant on l'avait bien parée, fardée, pomponnée!..... Il est sans doute inutile d'ajouter que l'officieux ami du célèbre voyageur n'était pas un ennemi de la fameuse Compagnie!...

Dans la Cochinchine, au Tonquin, dans les royaumes de Siam et de Pégu, les enfants de Loyola tinrent la même conduite que dans l'Inde, la Chine et le Japon. Là aussi ils essayèrent de se rendre dominants ou de se faire tolérer, en ajustant plus ou moins le Christianisme aux superstitions de ces diverses contrées, en se faisant bien venir des rois, ou, si les rois les repoussaient, en se rabattant sur les peuples; mais toujours en flattant les vices des uns et des autres, qu'ils exploitaient à leur profit. Là aussi, comme ailleurs, leur présence amena de sanglantes révolutions. A l'heure où Charles Ier, à la mort duquel on a accusé les Jésuites d'avoir contribué par leurs intrigues, mourait, en Angleterre, sur un échafaud dressé par son peuple en révolte, un roi de Siam était également exécuté par une sentence populaire à la rédaction de laquelle les noirs Compagnons n'étaient pas étrangers. Là aussi, les autres ouvriers apostoliques, les délégués du Saint-Siége se virent persécutés par les Jésuites. Dans ses *Mémoires historiques* (tome v de l'édition in-4°), le Père Norbert dit que les Missionnaires jésuites commirent tant de crimes dans la Cochinchine et dans le Tonquin, que cinq fois les vicaires apostoliques leur signifièrent, de la part du souverain pontife, l'ordre de sortir de ces deux Missions. Les Jésuites résistèrent tant qu'ils purent et par tous les moyens possibles. Ils excitèrent leurs catéchumènes à renoncer à leur nouvelle religion plutôt qu'à leurs anciens Directeurs; ils suscitèrent mille embarras aux vicaires apostoliques. Des Missionnaires français étant arrivés en Cochinchine et paraissant y obtenir des succès, les enfants de Loyola, pour les en chasser, usèrent d'abord, abusèrent même de la calomnie et de la trahison; ensuite, ils rusèrent, et, pour ramener à eux la foule qui commençait à se porter vers l'église des Missionnaires français, ils transformèrent leurs églises à eux en bazars splendides, où ils *tiraient de superbes lo-*

teries (1). Comme ce moyen devenait coûteux, ils inventèrent de jouer, toujours dans leurs églises transformées en théâtres, des comédies, ou plutôt des farces, qui faisaient rire aux éclats les Cochinchinois, mais qui sans doute ne les édifiaient aucunement. Enfin, les Jésuites, recourant à la force ouverte, chassèrent les Missionnaires français de leur église, dans laquelle ils s'introduisirent en brisant les portes, et comme dans une citadelle ennemie. Ennuyé de tout ceci, et confondant tous les Missionnaires dans le dégoût que lui inspiraient ces scènes scandaleuses, le souverain de la Cochinchine publia, en 1690, un édit contre le Christianisme. Bien entendu que les Jésuites ne demandaient pas mieux. Débarrassés de leurs rivaux, ils restèrent sur ces rivages lointains, où ils pouvaient prélever désormais leurs impôts sans être gênés par la présence d'ouvriers évangéliques plus fervents et plus désintéressés. Les brefs d'Innocent XI, en 1680, et de Clément XIII, en 1762, « condamnèrent les pratiques idolâtres des Missionnaires jésuites au Tonquin et à la Cochinchine, le commerce qu'ils y font et les maux qu'ils y causent aux autres Missionnaires. » Néanmoins, les Jésuites restèrent et continuèrent à tenir la même conduite. Veut-on savoir quelle était cette conduite? Antoine Arnaud a prouvé qu'un de ces Missionnaires, le Révérend Père Bartelemi Acosta, menait dans ce coin de l'Asie une conduite qui l'aurait fait mépriser par toute l'Europe, emprisonner ou même brûler vif dans quelques-uns des pays catholiques. Les femmes publiques sont extrêmement nombreuses à la Cochinchine, et leur métier y est fort lucratif. Le Jésuite Acosta voulut donc les convertir. Il se rendit familier avec elles; jusque-là qu'il jouait, buvait, allait de pair et compagnon avec elles. Ces pauvres créatures ne demandaient pas mieux que de devenir les ouailles d'un convertisseur si joyeux. Une seule chose les arrêtait : elles avaient entendu les Missionnaires condamner le métier qui les faisait vivre. Heureusement Acosta était casuiste, et, qui mieux est, casuiste de la Compagnie de Jésus. Il leur apprit donc gravement qu'elles pouvaient devenir chrétiennes et rester courtisanes, pourvu, toutefois, qu'elles

(1) Le fait est parfaitement prouvé, quelque singulier qu'il soit.

consacrassent à Dieu une part de leurs bénéfices, et qu'elles ne prêtassent plus leur corps qu'à des chrétiens (1).....

Nous demandons pardon au lecteur d'étaler devant lui de semblables ordures ; mais le bourbier jésuitique en contient bien d'autres que nous n'osons pas même remuer !

Les Jésuites se sont, nous l'avons dit, fait des titres de gloire des ouvrages nombreux qu'on doit à leurs Missionnaires. Ceux-ci, crientils, ont composé des traités de mathématiques, — c'est vrai ! — d'astronomie, — c'est vrai ! — de géographie, — c'est vrai ! — d'histoire, — c'est vrai, très-vrai !... Mais des traités sur l'Évangile, sur les dogmes, sur la morale, en ont-ils fait, mes Révérends Pères ? Le chiffre de ces derniers ouvrages se réduit à zéro, ou à peu près. Dans sa *Chine illustrée*, le Père Kircher, Jésuite, fait précéder la liste des œuvres de son cher et illustre frère, Mathieu Ricci, de ces mots :

Sequentes post se libros in bonum Ecclesiæ Sinæ reliquit.

Eh bien, veut-on savoir quels sont *ces livres que Ricci a laissés après lui pour le bien de l'Eglise chinoise?* En voici les titres : 1° la Mathématique pratique de Clavius ; 2° six livres d'Euclide ; 3° la sphère du même ; 4° une carte générale : 5° un traité de physique ; 6° une méthode pour faire des cadrans solaires ; 7° la manière de se servir de l'astrolabe ; 8° *l'Usage et la manière de faire des épinettes ;* 9° une philosophie morale ; enfin !... Nonobstant, quiconque lira sans avertissement le catalogue qui précède doit l'attribuer à un mécanicien, à un facteur d'instruments, à tout ce qu'on voudra, plutôt qu'à un apôtre de la religion chrétienne ! Néanmoins, nous sommes disposé à convenir qu'il vaut encore mieux jouer de l'épinette ou du violon, comme le Père Ricci, que de danser avec les prêtresses de la Vénus cochinchinoise, ainsi que le Jésuite Acosta ; — en admettant même qu'il ne fît que danser !...

Est-il étonnant, après cela, que dans la plupart des contrées de l'Asie où les Jésuites ont mis le pied le Christianisme est tellement pris

(1) On peut voir les preuves de tout ceci soigneusement recueillies et entassées par A. Arnaud dans sa *Morale pratique.*

en haine, que les Européens ne peuvent ou du moins n'ont pu longtemps y commercer qu'en jurant qu'ils n'étaient pas chrétiens, et qu'après avoir fait ce qu'on nomme le *jésumi*, c'est-à-dire après avoir craché sur un crucifix, après l'avoir foulé aux pieds, etc....

De chacun de ces outrages, le Christianisme doit demander compte aux enfants de Loyola ; ils en ont un autre plus terrible encore à rendre à l'humanité tout entière. Quand viendra l'heure de ceci?

* * * * * * * * * * * * * * * * *

Il y a bientôt trois siècles que le premier des *hommes noirs* mettait le pied sur l'Asie ; il y a environ trois quarts de siècle que le dernier, vautour frémissant, a fui loin de cette riche proie...

Et chaque fois que l'Ange de la Terre laisse tomber un regard sur la *Mère des nations*, il demande à l'Esprit des Temps :

« Frère, à quand leur sentence suprême? »

Et l'on dit qu'on a entendu une voix qui répondait enfin, entre deux éclats d'un tonnerre venu de l'Occident :

« Frère, tiens-toi prêt pour leur *Jugement dernier*. »

TROISIÈME PARTIE.

LES JÉSUITES EN AMÉRIQUE.

AVANT-SCÈNE.

1853.

Les derniers rayons du splendide soleil des tropiques frappaient transversalement les gigantesques colonnades de la forêt américaine. Le soir venait ; et le *Slioei*, le roi des fleurs, comme les Indiens appellent l'oiseau-mouche, commençait à chercher la petite couche parfumée où il voulait se tapir pour la nuit. Sur les bords du grand fleuve du Paraguay, à l'endroit où il se rapproche du Parana, son frère, dont il ne reçoit pourtant que près de cent lieues plus loin les embrassements, une tribu de la nation fugitive des Guaranis avait placé son camp, ou village provisoire, à l'ombre d'un bosquet de palmiers-à-cire dont le fût mesurait plus de cent cinquante pieds de longueur, et entre lesquels, enfants de la même famille, on voyait le majestueux *Airi-Assu*, le *Guiri-Pissando* aux grappes pendantes dont les beaux fruits sont d'une couleur orangée.

Il n'y avait à cette heure, au campement indien, que des femmes qui préparaient, en murmurant quelques refrains d'un rhythme doux et triste, le repas du soir consistant en quelques pièces de venaison fournies surtout par le *chien-des-bois* (l'Agouti), mais principalement en riz sauvage, en *arachis*, sorte de pistaches que le Paraguay mange grillées, en *fejoes* (haricots du Brésil), en gâteaux de manioc, et en fruits

divers, le tout servi sur des assiettes de bois, ou même sur les palmes immenses du coco-de-pindoba. Parmi ces femmes, plusieurs, que l'âge et les travaux n'avaient pas encore flétries, étaient gracieuses et pouvaient passer pour belles, malgré le ton bronzé de leur peau. Les enfants jouaient, et s'amusaient à poursuivre dans les lianes les petits du grognant *tajassou*. De temps à autre, la troupe folâtre se repliait en désordre vers le camp en poussant des cris aigus, et une sévère matrone qui semblait veiller sur elle, accourant à ces clameurs d'effroi, en reconnaissait la cause non pas, comme elle l'avait craint, dans la présence d'un terrible *souroucoucou*, serpent au venin mortel, mais dans celle d'un énorme et hideux, mais inoffensif crapaud-cornu.

Nous avons dit qu'on ne voyait en ce moment aucun homme dans l'enceinte de *l'aldée* provisoire ; tous ceux de la tribu qui pouvaient prétendre au titre de guerrier étaient alors rassemblés sous le couvert de la forêt, dans une espèce de clairière circulaire, au centre de laquelle on n'avait laissé qu'un énorme *pissaba*, palmier dont les spathes de couleur sombre tombent en longs filaments ligneux et forment comme une sorte de voile funèbre. Les *Boiès* (prêtres-magiciens) de la tribu, étaient accroupis au pied du pissaba contre le tronc duquel étaient appuyés leurs *Tamaracas*, sortes de fétiches des Paraguays, ou de dieux domestiques, et qui n'étaient autres que des calebasses ornées de plumes de diverses couleurs. Les chefs de la tribu formaient un second cercle, et un troisième était composé des guerriers Guaranis, armés et peints en guerre. Tous restaient immobiles et silencieux ; seulement, de temps à autres, un des Boiès se levait et allait s'assurer de la hauteur du soleil sur l'horizon. Lorsque le roi du jour commença à descendre les degrés enflammés du grand escalier occidental, le plus vieux chef de la tribu se leva et revint bientôt, suivi des femmes qui portaient le souper qu'elles venaient de préparer et dont les plus beaux morceaux furent offerts avant tout aux *Tamaracas*. Les prêtres disparurent alors avec les fétiches et les offrandes, et les guerriers prirent leur repas, servis par les femmes. Alors les Boiès reparurent rapportant les dieux de la tribu, et déclarèrent que ceux-ci étaient satisfaits des offrandes qu'on venait de leur faire.

En ce moment, un oiseau de nuit, tapi sous le linceul flottant du gigantesque *pissaba*, battit des ailes et salua le premier l'arrivée de la nuit de son cri funèbre auquel les cris rauques d'un jaguar semblèrent répondre dans le lointain. Alors aussi les Boiès se levant poussèrent une clameur aiguë et singulièrement modulée, que tous les Guaranis répétèrent en se levant également. Puis tous les guerriers, se prenant par la main, commencèrent une sorte de ronde autour du pissaba; tandis que les prêtres, saisissant d'une main et brandissant un des *Tamaracas*, de l'autre prenaient un long tube de roseau rempli de tabac allumé dans lequel chacun d'eux soufflait avec tant de force que, lorsque la ronde amenait un Guarani devant le tube fumeux, il disparaissait un instant au milieu d'un nuage épais. Cependant la ronde des guerriers tournait, tournait toujours, en augmentant la vivacité du mouvement et l'énergie des gestes, tandis que quelques-uns de leurs prêtres chantaient une sorte d'hymne on de chanson répétée par les vieillards et qui disait :

« Guarani, Guarani, reçois l'esprit du courage, afin que tu puisses tuer toujours ton ennemi!... »

Et la ronde tournait, tournait toujours. Peu à peu une ivresse terrible, produite par la fumée du tabac et par l'exaltation morale, saisit les guerriers, qui brandirent leurs casse-têtes de bois de fer avec des gestes frénétiques et poussèrent des cris profonds qui éveillèrent le jaguarète au sein de la forêt. Succombant à cette ivresse singulière, les guerriers Guaranis tombèrent les uns après les autres sur le sol, à l'exception d'un seul, vers lequel les Boiès dirigèrent en vain d'épais tourbillons de fumée de tabac, accompagnés de coups de plus en plus violents assénés avec les Tamaracas. Le guerrier continuait seul la ronde autour du pissaba, chancelant, mais ne tombant pas.

Tout à coup, un grand cri s'élève au dehors de l'enceinte où s'accomplissait cette cérémonie; et les Boiès exténués virent accourir les femmes et les enfants fuyant comme s'ils étaient poursuivis par le terrible *sucuarana*, le rival du lion d'Amérique. Le chef des prêtres s'avança vers la troupe effrayée, et demanda à une matrone ridée quelle était la cause de cette panique.

« Demande-le à Guainombi, » répondit la vieille Indienne épouvantée. Interrogée alors, Guainombi (rayon du soleil), la plus jolie des jeunes filles de la tribu, apprit au Boiès, et aux guerriers brusquement réveillés du sommeil de l'ivresse et chancelant encore, que leurs ennemis, les guerriers d'Europe, arrivaient de nouveau, sur leur piste, et pour achever de les détruire. Elle avait vu une de leurs grandes pirogues remontant le Paraguay à peu de distance du camp.

A cette annonce, les guerriers Guaranis semblèrent frappés de la foudre, et restèrent un instant immobiles, hébêtés, tandis que celui d'entre eux sur lequel les prêtres n'avaient pu souffler *l'esprit du courage*, tournait encore autour du pissaba, en chancelant et en chantant d'une voix entrecoupée : « Guarani, Guarani, reçois l'esprit du courage !... » Un cri plus aigu des femmes annonça aux Guaranis l'arrivée de ces ennemis d'Europe si redoutés ; et les guerriers, malgré la cérémonie qui avait dû les rendre braves et invincibles, s'élançaient sous le couvert de la forêt, lorsqu'un de leurs chefs les arrêta. Caramourou-Assou (homme de feu) avait été reconnaître les arrivants, et il s'était convaincu qu'ils ne portaient pas d'armes, et que leur costume n'indiquait même aucunement des guerriers. Malgré cette nouvelle rassurante, les Guaranis, la nation la moins belliqueuse de toutes celles qui habitent l'Amérique méridionale, ne semblaient qu'à peine rassurés, lorsque du côté par où l'on avait vu s'approcher la barque des étrangers, les sons d'une symphonie harmonieuse comme le concert d'un vol d'*Azulaos* s'éleva, suivit les deux rives du grand fleuve, et, passant au-dessus de la tribu indienne, alla expirer au sein de la forêt mystérieusement émue. Peu à peu, l'harmonie devint plus distincte, et à mesure qu'on en distinguait mieux les sons, le rhythme en devenait plus vif, plus joyeux, plus entraînant. Déjà les enfants couraient vers les bords du fleuve ; quelques jeunes guerriers laissaient échapper de gutturales exclamations de surprise et de plaisir, et faisaient craquer leurs doigts. En ce moment sur les vagues plus sonores, mais lentement émues de l'harmonie qui s'approchait, une voix jeune, belle et douce quoique puissante, s'éleva et fit entendre aux Guaranis comme un hymne d'amour dans une langue inconnue. Vieillards et guerriers,



Les Jésuites au Paraguay

matrones et jeunes filles, tous alors coururent vers une courbe du fleuve dans laquelle entrait une grande barque conduite par quelques rameurs indiens et au milieu de laquelle, sous une sorte de tente, on voyait les mystérieux concertants, qui répétèrent en chœur la strophe harmonieuse qui venait d'être exécutée en solo, tandis que les rameurs amarraient l'esquif aux longues racines tordues des mangliers de la rive. Seuls, les Boiès ou prêtres des Guaranis n'avaient pas semblé partager l'enthousiasme général de la tribu; ils étaient restés sous les premiers arbres de la forêt, examinant ce qui se passait. Lorsqu'ils eurent aperçu les musiciens extraordinaires, ils accoururent enfin sur le bord du fleuve en brandissant leurs Tamaracas d'un air terrible et en criant aux Guaranis de fuir au plus vite, et que les arrivants étaient les magiciens noirs des tribus de l'Europe, mille fois plus à craindre que leurs guerriers!... Mais les Guaranis n'écoutaient pas ces cris d'alarmes: les musiciens venaient d'attaquer vivement l'air entraînant de quelque danse méridionale, et les Indiens, redoublant leurs exclamations gutturales que le plaisir seul leur arrachait alors, levaient les bras au-dessus de leurs têtes qu'ils penchaient à droite et à gauche dans une sorte d'extase, et faisaient craquer plus fortement leurs doigts en signe de joie; tandis que les vieillards et les chefs adressaient aux nouveaux venus des gestes et des paroles de bienvenue, et que, sur leurs ordres, quelques-unes des femmes avaient couru vers le camp pour en rapporter les rafraîchissements dont les nouveaux venus pouvaient avoir besoin. Ceux-ci, à l'exception des rameurs qui paraissaient des Indiens *patos*, et d'un pilote *curiboca* ou métis, né d'un noir et d'une *peau-rouge*, étaient tous des hommes d'Europe; et leur costume répondait à l'expression de « Magiciens noirs » que venaient de leur appliquer les Boiès : c'étaient en effet de terribles magiciens, quoique en ce moment ils ne se servissent, pour baguettes de leurs enchantements, que des archets de leurs violes. C'étaient des Jésuites!.....

Du Père Charlevoix, auteur d'une histoire du Paraguay et Jésuite avéré, à l'auteur de l'histoire politique, religieuse et littéraire de la Compagnie de Jésus, simple affilié sans doute, la plupart des écrivains dévots à saint Ignace racontent qu'au Brésil et au Paraguay, les



Jésuites, pour apprivoiser les sauvages indiens fuyant devant les cruautés des Portugais et des Espagnols, montaient et descendaient les cours d'eau en jouant de toutes sortes d'instruments; et que les Orphées chrétiens n'obtinrent pas moins de succès que leur modèle païen.

Les Indiens sont en effet extrêmement sensibles à l'harmonie, et la musique provoque chez eux une exaltation singulière. Les Jésuites, instruits de cette particularité, résolurent d'en profiter et en profitèrent réellement.

Dès 1549, les Jésuites touchèrent au rivage américain. Ils arrivaient avec les Portugais qui venaient bâtir la ville de San-Salvador dans le golfe de Bahia, sur la côte orientale de l'Amérique méridionale. Sans nul doute, le roi de Portugal Jean III voulait obtenir par les Jésuites dans les Indes occidentales les mêmes résultats qu'ils lui avaient procurés dans les Indes de l'Orient. Depuis neuf ans, François Xavier pliait à la conquête et habituait au joug les peuples de l'Asie, nouveaux sujets de la couronne de Portugal. Jean III avait donc été ravi lorsque Loyola lui eut offert six de ses disciples pour ses possessions d'Amérique. Ce monarque pensait que les bons Pères, en Amérique comme en Asie, agiraient pour lui en agissant pour le christianisme, tandis que ces derniers ne prétendaient travailler que pour leur propre compte. Nous croyons avoir démontré que telle fut leur conduite en Asie. Nous verrons tout à l'heure qu'ils n'en changèrent pas en Amérique, loin de là! C'est dans cette partie du monde qu'ils ont surtout mis en évidence leur ambition, leur orgueil, leur soif de domination.

En Europe, les Jésuites ont été docteurs, théologiens, casuistes, écrivains divers, conseillers de princes et de papes, confesseurs de rois et d'empereurs, diplomates et cardinaux; en Asie, ils se sont faits médecins, mécaniciens, astronomes, *Brahmènes* et *Lettrés*, généraux et grands mandarins; en Amérique, ils ont été rois!... On sait que c'est au Paraguay qu'ils fondèrent cette étrange royauté, à laquelle ils préludèrent pourtant par des symphonies de violes, flûtes et rebecs, exécutées le long des rivières, à travers les naïves peuplades sauvages, accourues pour entendre ces sons mélodieux, comme l'imprudent petit oiseau arrive à tire-d'aile à l'appel du pipeur!

—

Avant de raconter la fondation de cet étrange *empire Guaranique*, comme on a appelé les missions jésuitiques du Paraguay, nous devons donner sur ce pays quelques notions préliminaires indispensables.

La partie du Paraguay connue sous le nom de Mission n'est pas tout le Paraguay, comme on le croit assez généralement. Suivant deux voyageurs modernes, MM. Regger et Longchamp, le singulier royaume fondé par les Jésuites comprenait environ six cents lieues carrées du pays situé entre la rivière du Parana et le fleuve du Paraguay, au sud-est de la ville de l'Assomption. Nous pensons cependant que le territoire des Missions comprenait en outre une portion assez considérable de terrain le long de la rivière Vermejo, peut-être même s'étendait-il beaucoup plus loin à l'occident et au midi. C'est un pays d'une admirable fertilité. Le riz sauvage, l'igname, le manioc, la plupart des plantes et des racines nutritives du Nouveau-Monde y viennent en abondance. Rien n'égale la magnificence de ses forêts, où le savant M. de Humboldt a vu de monstrueux *Barrigudos* de trois brasses de tour, et des palmiers de cent quatre-vingts pieds de haut. Une luxuriante végétation couvre le sol limoneux ; l'inextricable réseau des grandes lianes s'étend presque partout, s'enroule autour des grands arbres, marqueté souvent de touffes d'énormes fleurs magnifiques. Çà et là, ce splendide fouillis de verdure est interrompu par les trouées qu'y pratiquent le tapir, le plus grand des animaux de l'Amérique méridionale, les troupes immenses de peccaris ou cochons sauvages, les jaguars et jaguarètes, le couguar, le lion américain. De grands vols d'oiseaux superbes et de toutes les espèces peuplent ces forêts primitives, et sous les fougères arborescentes, que parfument les fleurs de la vanille, rampe une nombreuse et terrible famille de reptiles, parmi lesquels on compte le cobra-de-cascavel ou serpent-à-sonnettes.

De nos jours, le Paraguay renferme un nombre prodigieux de bœufs et de chevaux sauvages dont on voit les troupes tourbillonnantes passer comme un ouragan dans les savanes devant la poursuite acharnée d'une famille de tigres noirs. Mais ces utiles animaux ne sont pas originaires du continent américain. Tous proviennent de quelques vaches et chevaux laissés là par les Européens. Les Jésuites prétendent que tout le bétail



du Bresil vient de onze vaches et d'un taureau, que les missionnaires amenèrent à la Guayra. On leur a contesté le fait, dont nous voulons bien leur laisser l'honneur, ne fût-ce que pour faire reposer un instant la juste indignation qui s'attache à chacun de leurs pas. On sait que les richesses métalliques de l'Amérique du Sud, et particulièrement du Brésil, sont immenses; on y trouve également des diamants, des topazes, des améthystes. Et sans doute la vue des trésors que les conquistadores portugais en rapportaient en Europe ne fut pas une des moindres causes qui engagèrent le fondateur de la compagnie à mettre à la disposition de Jean III, non plus deux missionnaires, et même en réalité un seul comme il l'avait fait en envoyant François Xavier dans les Indes, mais bien six de ses disciples, qui y arrivèrent en 1549 et se mirent à l'œuvre sur-le-champ. On comprend bien de quelle œuvre nous voulons parler. Les Jésuites vécurent pendant quelques années en bonne intelligence avec les Portugais. Ceux-ci, qui voulaient alors s'établir solidement dans leurs possessions d'Amérique, avaient bâti, quelques années auparavant, la ville de Buénos-Ayres. Les Jésuites leur amenèrent des habitants pour cette ville, ainsi que pour San-Salvador, autre cité qui fut alors construite dans le golfe de Bahia. Mais bientôt les Révérends Pères laissant là ces associés devenus désormais inutiles ou plutôt nuisibles, pénétrèrent dans l'intérieur du pays où les conquérants s'étaient à peine montrés dans quelques rares expéditions entreprises pour découvrir ce fabuleux El Dorado, ce pays de l'or, ce véritable paradis terrestre vers lequel se ruaient tant d'âpres et intrépides conquistadores, parmi lesquels il est peut-être juste de compter les enfants de Loyola.

Quoi qu'il en soit, les Missionnaires Jésuites, dont le nombre avait été successivement augmenté, travaillèrent si bien qu'en peu d'années ils obtinrent au Brésil une influence très-grande, et que, dès 1553, ce pays était mis par eux au nombre de leurs provinces. Le Père Nobrega, Jésuite portugais, en fut le premier provincial.

Il semble que, dès ce moment, les Missionnaires de la Compagnie aient eu pour mot d'ordre de chercher l'emplacement d'un établissement où, à peu près à l'abri des regards européens, ils pussent être

souverains sans conteste et sans contrôle. Cet emplacement favorable, ils crurent enfin l'avoir trouvé entre les deux rivières de l'Uruguay et du Parana, au nord du confluent de ces deux grands cours d'eau.

Le Paraguay avait été découvert en 1516 par un aventurier espagnol qui fut dévoré par les sauvages. Lors de l'arrivée des conquérants, cette contrée était habitée par de nombreuses tribus d'indiens sauvages, parmi lesquelles la grande famille Tupi se faisait remarquer par son courage, sa férocité, et par son indomptable amour de la liberté. Ces tribus écrasées par les Européens reculèrent peu à peu devant la conquête, ou disparurent sous son action dévorante. Les Tupinambas, après avoir lutté courageusement, quittèrent enfin les fleuves qui avaient vu le berceau de leur peuplade, et, s'enfonçant dans les grandes forêts du Nord, s'en allèrent bâtir leurs *aldées* vers la grande rivière des Amazones, en des lieux qui n'eussent encore été visités par aucune des *faces-pâles*. Les Apiacas et les Cahahivas, tribus à demi sauvages de la république actuelle du Paraguay, sont, dit-on, les débris de la puissante famille Tupi. Il n'était plus guère resté dans le Paraguay que les Guaranis, nation peu belliqueuse et sans énergie, sans grand ressort moral, et dont les Espagnols et les Portugais se servirent comme de bêtes de somme. Ce fut au milieu de ces tribus que les Jésuites élevèrent leur singulier empire, dont nous allons maintenant essayer de tracer le tableau.

CHAPITRE PREMIER.

Les Jésuites Rois.

1608-1758.

Dans les premières années du dix-septième siècle, un voyageur nouvellement arrivé de l'Europe remontait dans une légère et rapide *jangada* (pirogue), l'immense cours d'eau de la rivière de la Plata. Parvenu à l'embouchure du Rio-Parana, il prit terre et se dirigea sur-le-champ vers une petite ville ou grosse bourgade de fort belle apparence. Tout autour de lui annonçait la paix, le bonheur et la prospérité. Les champs biens cultivés étaient riches de magnifiques moissons de maïs, de riz, de pommes de terre, et même de plusieurs des blés et légumes d'Europe, dont la plupart des arbres fruitiers avaient également été transportés dans cette contrée fertile. Dans de grasses et plantureuses prairies situées le long des cours d'eau, il voyait errer de magnifiques et innombrables troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, tandis qu'à travers les vastes *pampas*, des escadrons de superbes chevaux sans maîtres et sans entraves défilaient gravement et en redressant leur fière encolure, ou bien, tendant aux douces brises leurs naseaux en feu, se lançaient tout à coup dans un tourbillonnant galop, puis revenaient aussi rapidement arracher quelques brins d'herbe nouvelle et tendre, ou boire quelques gouttes d'une eau fraîche et filtrée à travers les fleurs. De temps à autre, notre voyageur entendait ré-

sonner les sons d'une flûte ou d'un hautbois, et ces bruits harmonieux lui rappelaient involontairement la patrie absente. L'orbe radieux du soleil paraissait à l'horizon oriental lorsque notre voyageur arriva en face de la bourgade. C'était une charmante ville en miniature : ses rues étaient toutes larges, tirées au cordeau, et aboutissaient à de belles places rectangulaires, au centre de chacune desquelles s'élevait un édifice d'apparence monumentale. La plus grande et la plus belle de ces places, située au centre de la bourgade, contenait une magnifique église. Places et rues étaient plantées de beaux arbres sous les voûtes bienfaisantes desquelles coulaient en gazouillant les eaux vives incessamment fournies par des fontaines jaillissantes et bien protégées par des voûtes contre les brûlants rayons du soleil des tropiques.

Après avoir arrosé et rafraîchi la ville, les petits ruisseaux allaient se jeter dans de larges fossés qui régnaient tout autour, et que commandaient des fortifications de brique et de gazon fort bien tracées.

Notre voyageur se dit que l'aspect de la ville répondait à celui de la campagne, et que la beauté de l'une était digne de la richesse de l'autre. Tout à coup, une cloche fut mise en mouvement et sonna l'Angélus du matin. A peine les dernières vibrations se furent-elles envolées par-dessus la jolie ville, comme une bande d'oiseaux gazouillants, que la porte de chaque maison s'ouvrit par un mouvement simultané, et que les habitants, jeunes et vieux, hommes et femmes, en sortirent, se dirigeant vers l'église. Notre voyageur entra dans le temple avec les autres. Cette église pouvait paraître merveilleuse même à ses regards qui s'étaient arrêtés sur les splendeurs de Saint-Pierre de Rome ou de Saint-Marc de Venise. C'était partout une étonnante profusion de richesses. La plupart des statues des saints étaient en métal précieux. Le tabernacle de l'autel était en or pur, et étincelait de pierres précieuses.

Cependant le prêtre, après avoir prononcé une courte prière en langue guaranique, avait donné sa bénédiction à l'assemblée, qui sortit alors de l'église, et, se divisant ensuite par petits groupes, s'en fut mettre en mouvement des usines à sucre, des moulins et autres établissements industriels, ou se dirigea vers les splendides champs prêts pour la

moisson. Chacun de ces groupes avait un ou plusieurs musiciens en tête, et s'avançait en chantant; hommes et femmes, enfants et vieillards, tous étaient bien vêtus et semblaient bien portants.

Tandis que tous travaillaient activement, les musiciens faisaient presque continuellement entendre des airs gais, dont, autant que cela était possible, les travailleurs suivaient la mesure dans leurs mouvements, ou l'appuyaient de temps en temps de quelques notes remplaçant le hideux et pénible râle dont quelques-unes des industries d'Europe accompagnent les efforts de leur labeur. Lorsque le soleil darda perpendiculairement ses rayons de feu, il y eut un repos de plusieurs heures accordé aux travailleurs, qui en profitèrent pour prendre des rafraîchissements fournis par le pis de belles vaches qui donnèrent leur lait à l'instant, et par les fruits qui pendaient au-dessus des têtes des travailleurs; ensuite, ceux-ci furent se reposer nonchalamment sous l'ombrelle immense des grands palmiers. Lorsque le soleil descendit derrière les nuages pourprés du couchant, les divers travaux cessèrent à la voix argentine de la cloche de l'église, comme ils avaient été repris par le même moyen. Alors tous, hommes et femmes, se dirigèrent de nouveau, et musiciens en tête, vers l'église, et, après une prière aussi courte que celle du matin, ils rentrèrent en chantant dans leurs paisibles demeures, où peu après ils prenaient une nourriture saine et abondante. Après le repas du soir, et aux lueurs argentées de la lune contre lesquelles luttaient les tremblottantes lumières d'une innombrable quantité de petits cierges allumés entre les arbres, notre voyageur vit les habitants de la bourgade se livrer, jusqu'à une heure assez avancée, à la danse et à des jeux divers. Puis, la cloche sonna de nouveau, et aussitôt tout s'éteignit, tout se tut, les lueurs des cierges, la gaieté des danseurs, les sons de la musique, les diverses rumeurs de la petite cité sur laquelle le dieu du sommeil et du silence sembla verser partout à la fois, et dans le même moment, ses somnifères vapeurs.

Le lendemain, tout se passa de même; le surlendemain, notre voyageur s'aperçut que c'était jour de fête pour la bourgade. Ses habitants sortirent plus tard de leurs demeures, et se dirigèrent, vêtus de plus beaux habits, vers l'église, où ils restèrent plus longtemps. Mais

les sons d'une musique fort bien dirigée, les voix harmonieuses et savantes des choristes, les parfums exquis qui s'élevaient vers les hautes voûtes, de leurs vases dorés, la riche et voluptueuse commodité des siéges, tout, jusqu'aux splendeurs des cérémonies du culte, devait en faire paraître la durée moins longue. En moins de dix jours, notre voyageur compta trois de ces fêtes, trois jours de repos ou de plaisir. Notre voyageur était émerveillé, attendri, enchanté, stupéfait, ravi : « Oh ! se disait-il, qu'on me parle encore du fabuleux *El Dorado?* Il n'existe nulle part que dans les *Réductions* du Paraguay, et il est dû aux Jésuites !.....»

Oui, lecteur, c'était bien au Paraguay, dans le singulier royaume fondé par les Révérends Pères, que notre voyageur tenait ce propos qui vous a sans doute étonné, non moins que la félicité parfaite et sans nuages que le tableau qui précède vous a peint comme étant le partage des bienheureux sujets des Jésuites ! Mais attendez encore avant de partager la joie et l'attendrissement du bon voyageur !

Au bout de quelques jours, durant lesquels pourtant ce dernier s'assura que le régime de toutes les autres *Doctrines*, *Réductions*, ou Missions de la province Jésuitique du Paraguay, était exactement celui de la première qu'il avait visitée, notre voyageur sentit son admiration décroître peu à peu, son attendrissement s'épuiser et se dessécher bientôt entièrement. C'est qu'il avait regardé de plus près autour de lui et il avait vu. Voici ce qu'il vit à ce second examen (1).

Au sein de la riche contrée à laquelle l'art avait apporté tous ses embellissements, le Guarani passait comme un automate insensible qui marche et agit comme un homme, mais qui n'est pourtant pas un homme, fût-il cent fois plus doté de la forme humaine, fût-il même pourvu de la voix humaine. C'est que les Jésuites n'avaient pas civilisé

(1) Nous n'avons que peu de détails sur le régime intérieur établi au Paraguay par les Jésuites. Le croquis extérieur que nous venons d'en tracer est entièrement peint d'après les tableaux jésuitiques. La peinture moins superficielle qui va se dérouler maintenant est le résumé des diverses critiques que nous avons recueillies dans le Père Ibannès de Echeverny, dans don Félix de Azara, auteurs d'histoires du Paraguay, et dans quelques autres critiques.

l'Indien pour lui-même, mais bien au profit de leur Compagnie et pour leur usage. C'est qu'ils ne lui avaient pas dit « Écoute, crois, et tu seras sauvé, c'est-à-dire relevé ; » mais bien « Veux-tu que nous te protégions? eh bien, obéis-nous ! » C'est qu'enfin ils n'avaient pas vu dans le pauvre sauvage, un frère, mais un esclave, un esclave sur la tête duquel ils avaient rivé un joug plus pesant mille fois que celui qu'impose le sabre d'un conquérant ou le fouet d'un despote, le joug de la dégradation morale! Les Jésuites avaient prouvé aux Guaranis qu'ils étaient d'une autre nature qu'eux, d'une nature supérieure, bien entendu; on dit même qu'ils enseignaient à ces ignorants sauvages « qu'il y avait deux dieux : celui des pauvres et celui des riches ; que le second, beaucoup plus puissant que le premier, était la divinité des Jésuites, tandis que l'autre était celle des Indiens (1). » Les Jésuites avaient imposé aux Guaranis une discipline véritablement monastique, et aussi dégradante, aussi abrutissante que possible, et ils eurent toujours soin de ne jamais en relâcher les liens odieux dans lesquels les Indiens restaient engourdis avec toute l'apathie du sauvage qui croit n'avoir aucun moyen de résistance. D'ailleurs, nous avons dit que les Guaranis étaient un peuple doux, inoffensif, peu belliqueux, et par conséquent facile à pousser et à garder sous le joug. Leurs descendants, qui vivent encore à l'état sauvage dans les monts septentrionaux du Paraguay, sont à peu près inoffensifs, assez doux, et ne sont pas du tout entreprenants. Et puis encore, lorsque les Jésuites conçurent la pensée de se rendre souverains du Paraguay, les Indiens de cette contrée de l'Amérique avaient déjà été soumis au contact de l'oppression. Leur travail était donc à moitié fait; aussi se présentèrent-ils aux Guaranis, non pas en conquérants, mais bien en protecteurs. Les Portugais et les Espagnols avaient écrasé, dispersé les tribus indiennes qui n'avaient pas voulu se soumettre, et se servaient des autres pour exploiter les mines du Brésil. On dit que là, comme au Mexique, les conquérants voyant diminuer le nombre des travailleurs, chassaient les malheureux Indiens comme des bêtes fauves, à l'aide de chiens dressés

(1) C'est un moine Chartreux, le Père dom Bruno de Valençuela, qui a formulé contre les Jésuites du Paraguay cette accusation extraordinaire qu'il étaye de preuves solides.

à ce *courre* humain. Les Jésuites, qui avaient participé à cette chasse infâme, la réprouvèrent à grand bruit, aussitôt qu'ils eurent fondé leurs Missions du Paraguay. Ils avaient alors un double but pour anathématiser cette curée humaine. D'abord, ils justifiaient ainsi en Europe la création de leur empire guaranique ; ensuite, ils obtenaient par là de pouvoir peupler leurs singuliers états. Les Indiens, pour échapper aux Portugais, se jetèrent avec joie dans ce lieu d'asile qu'on leur ouvrait. Bientôt les Réductions comptèrent leurs habitants par centaines de mille.

Voici quels étaient les états sur lesquels régnaient les Jésuites. Les Réductions (1) étaient au nombre de trente, dont sept se trouvaient sur la rive gauche de l'Uruguay, huit sur la droite du Parana, et quinze entre ces deux fleuves. Nous avons dit qu'il faut joindre à ces états réguliers des annexes plus ou moins vastes vers l'Est et le Sud. En n'y comprenant que ses trente Réductions, provinces ou départements, le royaume des Jésuites était encore supérieur en étendue à plusieurs des royaumes actuels de l'Europe que nous appelons états de second ordre ; et, certainement, jamais monarque européen n'a vu ses sujets se courber sous un sceptre aussi dominateur que celui que les Révérends Pères étendirent sur le Paraguay. Les Guaranis étaient de grands enfants, les Jésuites se gardèrent bien d'en faire des hommes. Loin de là ! Ils n'en firent pas même des chrétiens, du moins dans la véritable acception du mot. Les Jésuites rois apprirent à leurs sujets non pas à aimer Dieu, mais seulement à le craindre. Ainsi les magnifiques églises qu'ils bâtirent dans les provinces de l'empire guaranique étaient toutes pleines de saints à la taille colossale, à la mine terrible, au geste menaçant, dont les yeux et les membres mobiles achevaient de terrifier les pauvres Indiens ! Deux voyageurs modernes (2) disent en parlant de la décoration et de la distribution des églises des Missions

(1) Les Portugais, conquérants du Brésil, donnèrent le nom de *Reducciones* à leurs établissements sur les frontières des sauvages indiens. Les Jésuites conservèrent ce nom, par lequel il faut entendre une bourgade ou ville avec son territoire. Chaque Réduction est donc une espèce de province tirant son appellation de son chef-lieu.

(2) MM. Regger et Longchamp. Voyez leur *Essai sur le Paraguay*, Paris, 1827, in-8.

« que cela leur fit l'effet d'un magasin de théâtre ! » Mais on comprend que cette fantasmagorie devait agir vivement sur le simple, ignorant et superstitieux sauvage. On sait d'ailleurs que les Brésiliens ne croyaient guère, à l'arrivée des Européens, qu'à *l'Esprit du mal,* qu'ils nommaient *Agnian*. Les Jésuites leur apprirent à craindre le diable : c'est à peu près tout ce qu'ils changèrent dans leur croyance. Si l'on ajoute à ceci l'observation sévère des fêtes et des dimanches, l'obligation rigoureuse de marmotter un certain nombre de Pater et d'Ave, d'assister à la messe, d'y prier et d'y chanter sous l'œil de certains Inspecteurs religieux, on aura la portée du christianisme que les enfants de Loyola firent connaître à leur sujets du Paraguay. Ce que nous ne devons pas oublier de mentionner ici c'est que, si les Jésuites ne s'inquiétèrent guère de faire aimer aux Guaranis le Dieu des chrétiens, en revanche, ils ne négligèrent rien pour leur inspirer le respect à l'égard des ministres de ce Dieu. On peut dire même qu'ils concentraient sur eux les honneurs divins. Ainsi, lorsqu'un d'eux paraissait en public, tous les Paraguays, hommes et femmes, devaient aussitôt se prosterner et ne se relever que lorsque le haut et saint personnage était passé. Une infraction à cette règle établie était punie sévèrement par quelques douzaines de coups de fouet rudement administrés. C'était également par le fouet qu'étaient punis les délits, les fautes de diverses natures des sujets de l'empire guaranique. Le fouet, c'était, à ce qu'il paraît, le grand argument, le raisonnement unique des Jésuites rois. La prison était rarement substituée au fouet ; et jamais ou presque jamais la peine capitale. C'est que chaque jour d'incarcération d'un Paraguay eût été une journée de travail perdue pour ses souverains seigneurs, pour ses despotes calculateurs ; c'est que toute condamnation à mort prononcée par eux eût diminué d'une tête le troupeau dont ils étaient les suprêmes bergers. Oh ! ils en avaient bien soin de ce vaste troupeau humain ! Ils veillaient avec grande attention à ce qu'il eût toujours une nourriture saine et abondante, des logements gais et construits d'après toutes les règles de l'hygiène. Ils n'avaient garde de le surcharger de travaux trop rudes ou trop prolongés. Spéculateurs intelligents, ils n'en tiraient, enfin, que ce qu'il fallait pour ne pas l'épuiser. Des médecins

pris parmi les Révérends bergers, soignaient attentivement les maladies qui venaient à sévir sur le grand troupeau guanarien, et, s'ils veillaient à faire cesser ou à prévenir les causes de mortalité, ils n'étaient pas moins soigneux de la reproduction. On assure que les Jésuites des Réductions, jaloux de peupler leurs états, activaient habilement l'accroissement de la population du Paraguay (1). Qu'on ne croie pas que nous plaisantons ici. C'est sérieusement, très-sérieusement que nous disons qu'au Paraguay les Jésuites, en *éleveurs* habiles, surveillaient, dirigeaient, ordonnaient même les accouplements de l'étrange troupeau sur lequel, pendant un siècle, ils étendirent leur fouet comme un sceptre dominateur. Et voici pourquoi les Révérends bergers du Paraguay n'en étaient les bouchers que le moins possible.

On voit donc que ce n'était pas l'humanité, mais bien l'égoïsme, qui dictait aux Jésuites des Réductions les soins qu'ils prodiguaient à leurs sujets. Les colons n'ont-ils pas soin de leurs esclaves? Les négriers, de leurs cargaisons humaines? On dit que ces derniers, lorsqu'ils s'aperçoivent que *la négraille* entassée dans les entreponts de leur navire va périr par défaut d'air, d'espace et de mouvement, font monter ces malheureux sur le pont, par escouades. Là, quelque matelot, rustique Orphée, se met à jouer ou à chanter quelques airs vifs et qui doivent exciter les noirs à la danse. Mais, si la lourde apathie, la souffrance aiguë, ou le morne désespoir retient néanmoins les infortunés dans leur silence et dans leur immobilité, alors le capitaine du vaisseau négrier use d'un autre moyen : armé d'un fouet, son second s'élance sur les nègres qu'il frappe à coups redoublés, et qui, sous les lanières cinglantes bientôt teintes de sang, se remuent enfin, se lèvent, courent et bondissent avec d'effroyables hurlements; tandis que le capitaine du négrier se frotte joyeusement les mains : sa cargaison arrivera saine et sauve; elle prend de l'exercice!...

C'est sans doute cette philosophie de la traite que les Jésuites rois mirent en usage dans leurs Réductions du Paraguay. Lorsque leurs sujets avaient convenablement travaillé, il fallait qu'ils s'amusassent.

(1) On a dit aussi que les Jésuites du Paraguay se servirent de la ruse et même de la violence pour augmenter leurs sujets.

Le plaisir était obligatoire, pour le Guarani, tout comme le labeur. La cloche de l'église était le régulateur de l'un et de l'autre. Qu'elle donnât le signal du travail ou du repos, de la messe ou du sommeil, du repas ou de la danse, il fallait que le Paraguay se dépêchât d'obéir à l'ordre crié par sa voix de bronze, ou bien le fouet des *commandeurs* Jésuites ramenait le rebelle au joug. Mais il paraît que les rébellions étaient rares. Les Jésuites avaient soin de ne fonder une nouvelle bourgade qu'avec un noyau pris dans une ancienne et qu'ils ne développaient que lentement; de façon que, lorsque la nouvelle bourgade était complétée, les rouages de son régime intérieur étaient depuis longtemps en pleine activité. Nous avons dit que ce régime ne nous était qu'imparfaitement connu : les Jésuites ne laissèrent jamais volontairement pénétrer dans les Missions du Paraguay aucun individu n'appartenant pas à leur Congrégation. Bien plus, ils interdisaient toute communication entre chaque bourgade; et, comme de ces bourgades plusieurs ne produisaient pas tout ce qui leur était nécessaire en telle chose, tandis qu'elles donnaient en telle autre un excédant de consommation, les Révérends Pères avaient imaginé d'établir, aux limites extrêmes de chaque Réduction, des endroits désignés où s'opéraient les échanges. Bien entendu que ceci s'observait plus scrupuleusement encore à l'égard des marchands qui venaient acheter les produits du Paraguay. Les Jésuites finirent même par se passer de ces intermédiaires; grâce aux deux principaux cours d'eau de leurs états, ils faisaient descendre leurs produits jusqu'à l'embouchure de la Plata; là, on les chargeait sur d'autres navires qui les transportaient en Europe ou sur les divers autres points du continent américain.

Les exportations du Paraguay devaient être considérables, surtout en pelleterie et en cuirs. Une seule bourgade jésuitique, celle de Santa-Rosa, possédait près de cent mille têtes de bétail. Nous verrons plus loin comment les Jésuites exploitaient cette branche d'industrie.

Comme le régime intérieur des Missions du Paraguay, l'administration de cet empire singulier n'est qu'imparfaitement connue. Nous savons seulement que cette administration était fort simple, fort sommaire. A la tête de chaque Réduction, il y avait un Jésuite qui, sous

le titre de curé (1), était le chef suprême de sa province, chef à la fois religieux, civil et militaire. Cette sorte de gouverneur ou de préfet avait un lieutenant ou vicaire dans lequel on a vu parfois le pouvoir exécutif de chaque Réduction; mais qui, très-probablement, était le *Socius*, le consulteur, l'espion, en un mot, placé auprès du supérieur suivant la politique de la Compagnie pour en surveiller la conduite, en faire connaître les actes, et en constater l'obéissance aveugle. A la tête de toutes les provinces de l'empire guaranique, ou Réductions, il y avait un supérieur-général investi de toute l'autorité monarchique, du moins en apparence; car probablement les consulteurs de ce despote en robe noire et en bonnet carré devaient, à l'ordinaire, réduire sa puissance à quelque chose d'à peu près semblable à ce que serait celle d'un véritable roi constitutionnel régnant et ne gouvernant pas. Mais le singulier livre du Jésuite Mariana, qui a pour titre *Des Maladies de la Compagnie de Jésus*, nous apprend que souvent ces lieutenants du général des Jésuites, brisaient les rênes dont on avait cru brider leur ambition, ou les relâchaient autant que possible (2). Quel effroyable despotisme dut parfois alors peser sur cette contrée perdue au sein d'un vaste continent alors peu accessible, et séquestrée des terres environnantes! Quels actes insensés du vertige de la puissance suprême se passèrent sous cet épais rideau tiré par la politique jésuitique entre leur royaume et les regards du reste de l'univers!... Sans doute ils excitèrent l'horreur du voyageur que nous avons mis en scène en commençant ce chapitre, et lui firent regarder comme un véritable enfer ce qu'il avait pris d'abord pour un paradis terrestre. Malheureusement, ce voyageur, comme on l'a deviné sans doute, n'est que la personnifi-

(1) Suivant l'acte d'accusation dressé contre les Jésuites de Portugal, les Indiens Paraguays donnaient à ce dignitaire Jésuite le nom de *Bénit-Père*.

(2) Rappelons ici ces passages précieux de l'ouvrage du Père J. Mariana : « Un Provincial ou même un Recteur renversera tout, *violera* tout. Quel est le châtiment qu'il peut s'attirer après des années? C'est qu'on lui ôte sa charge; et encore *le plus souvent on rendra sa condition meilleure.* » Et le Jésuite nous apprend pourquoi : « C'est, dit-il, de peur que la punition fasse du bruit et nuise à l'Ordre. » Et c'est là pourquoi la Compagnie souffre ou cache les fautes de ses membres, *leurs crimes les plus grossiers*, suivant l'expression de Mariana, crimes dont le dénombrement serait *assez grand*, avoue-t-il encore!

cation, le symbole, la condensation des quelques données à peu près certaines, mais fidèlement recueillies, qui nous sont parvenues sur l'étrange royaume des Jésuites, malgré les efforts de ceux-ci pour en fermer les frontières aux regards de la critique.

Après avoir étudié autant que possible la question, nous croyons pouvoir affirmer qu'au Paraguay, comme partout ailleurs, la présence des Jésuites fut fatale. Les noirs enfants de Loyola reculèrent de plusieurs siècles la civilisation du Paraguay ; et cela est si vrai, que les Guaranis qui vivent actuellement dans cette contrée, après avoir été soumis pendant plus d'un siècle à l'influence des Jésuites, sont les sauvages les plus abrutis, les plus dégradés de tous ceux qui survivent encore à l'absorption européenne.

Devons-nous traiter ici la question longtemps controversée des motifs qui engagèrent la Compagnie de Jésus à fonder son royaume du Paraguay, des causes qui la firent lutter si longtemps pour interdire l'entrée aux étrangers, pour en conserver le sceptre à ses enfants? Lors du procès des Jésuites de Portugal, on argua contre eux qu'ils ne tenaient tant au Paraguay que parce que ce pays était rempli de mines d'or et d'argent. Or, il est prouvé aujourd'hui, affirment les partisans de la Compagnie, qu'il n'existe aucune de ces mines sur le territoire compris dans les Réductions.

D'abord nous dirons à ces écrivains que cela n'est pas si prouvé qu'ils le crient. Le Paraguay est trop voisin du Brésil et du Pérou pour que les riches gisements métallurgiques de ceux-ci n'aient pas au moins quelques filons poussés jusque chez celui-là : d'ailleurs plusieurs des affluents de la Plata charrient des sables aurifères et argentifères. On sait que cet immense cours d'eau doit son nom justement à cette même particularité; *Plata* signifiant, en portugais comme en espagnol: argent, métal précieux. Ensuite, il y a d'autres richesses que celles des mines ; et certainement les richesses végétales du sol Guanarique, le produit du travail des sujets des Jésuites, de leurs esclaves devrions-nous dire, et surtout celui qu'ils tiraient des innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux qui s'étaient rapidement multipliés dans les pampas ou savanes de cette partie de l'Amérique du sud, pouvaient

fournir d'assez forts impôts au coffre-fort général de la noire Compagnie. Lorsque les Jésuites s'établirent au Paraguay la croyance générale était que ce pays renfermait, comme le Brésil, des mines d'or et même de pierres précieuses. Cette croyance affrianda très-certainement les noirs Conquistadores, qui, lorsqu'ils eurent été détrompés à cet égard, ne voulurent pas perdre leurs frais d'établissements et les chances aux titres de la souveraineté de cette contrée réellement soumise par eux. Sans doute aussi ils comptaient annexer un jour le Brésil en tout ou en partie à leur empire guaranique. Mais, nous le répétons, les richessses du Paraguay en lui-même étaient assez grandes pour consoler les Jésuites de leur espoir en partie trompé. Cela est si vrai qu'aujourd'hui, — c'est-à-dire après que pendant les trois quarts d'un siècle le Paraguay délivré des Jésuites, mais sorti de leur étouffante étreinte comme un gladiateur que la lutte a brisé, presque anéanti, a été pillé par des gouverneurs espagnols ou portugais, par des Administrateurs et Directeurs de la République nouvellement fondée, — lés Réductions Jésuitiques offrent encore les plus riches Eglises des deux Amériques. Le fameux dictateur Francia battit monnaie plus d'une fois aux dépens de ces églises des Jésuites. Suivant MM. Regger et Longchamp (1), témoins oculaires, les gilets rouges des lanciers du Dictateur du Paraguay furent faits avec les riches tentures en damas de ces temples fastueux.

Le Père Charlevoix, Jésuite comme on sait, nous apprend, ajoutons encore ceci, que, près de l'ancien emplacement de la ville de Santa-Fé, il y avait autrefois une pêcherie de perles fort petite, et qui fut bientôt épuisée, assure-t-il ; mais il est en contradiction en ceci avec l'Archidiacre de Buénos-Ayres, Dom Martin del Barco, qui lui a fourni ce détail et qui assure que cette pêcherie était fort productive. Charlevoix avoue encore, sans penser probablement qu'il fournit ainsi des motifs à l'acte d'accusation qu'on va bientôt lancer contre sa Compagnie, qu'un Espagnol qui avait été prisonnier des Indiens du Paraguay raconta, à son retour parmi les siens, que dans la tribu où il avait résidé on ne

(1) Voyez leur *Essai sur le Paraguay*.

faisait aucun cas de ces perles qu'on trouvait assez fréquemment ; et que les Espagnols, sur le rapport de cet homme, ayant envoyé des émissaires pour s'assurer de l'existence des perles, reconnurent qu'il avait dit vrai. Dans un manuscrit cité par Charlevoix et dont l'auteur, suivant le Père, est digne de créance, on lit, en outre, que les Dames de l'Assomption, ville capitale du Paraguay, « savent aussi bien qu'en tout autre cité se servir, pour rehausser leurs attraits, de pierres précieuses (*joyas*) *qu'on trouve en quantité au Paraguay* (1). »

Un des premiers écrivains qui aient fait connaître le Paraguay, Don Martin del Barco, a donné le nom d'*Argentina* à son ouvrage. Erreur ou vérité, les Jésuites crurent trouver mieux que de *l'argent* dans cette contrée : ils crurent, en y arrivant, qu'ils allaient enfin mettre le pied dans le *pays de l'or*, ce merveilleux *El Dorado*, toujours fuyant et se dérobant à l'âpre avidité des Conquistadores. L'archidiacre de Buénos-Ayres assure sérieusement que le fleuve du Paraguay prend sa source dans le lac *Parimé*, lequel est situé dans la province d'El Dorado. Cent ans encore après l'arrivée des Jésuites dans le nouveau-monde, le Père Joseph Gumilla écrivait qu'il ne regardait pas l'existence du pays de l'or comme aussi fabuleuse qu'on le prétend (2).

Ce qui est curieux, c'est que c'est le Père Pierre Loçano (3) qui a fourni à Voltaire la description de la ténébreuse entrée par laquelle pénètre dans l'El Dorado *Candide*, dans le conte célèbre qui porte ce titre. Le Révérend raconte en effet que, dans les premières années du dix-huitième siècle, un Espagnol natif de l'Assomption au Paraguay, arriva en Europe, où il répandit de nouveau la foi dans l'existence d'un pays de l'or, dont il aurait touché la frontière. Cet homme assurait qu'en compagnie d'Indiens chez lesquels il était prisonnier, après avoir remonté le Paraguay et un de ses affluents, il était arrivé vis-à-vis d'une montagne percée d'un étroit canal dans lequel les Indiens s'engagèrent après avoir pris la précaution d'allumer des torches ;

(1) Voyez l'*Histoire du Paraguay*, par le Père Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, tome 1, livre I.

(2) *El Oronico illustrado*, tel est le titre de l'ouvrage du Père Gumilla.

(3) Dans un ouvrage ayant pour titre : *Descripcion corographica del gran Chaco.*

et que lorsqu'ils eurent franchi ce ténébreux canal, ce qui se fit en deux jours, il se vit sur le bord d'un grand lac, etc...

Un écrivain moderne, très-favorable aux Révérends Pères, a prétendu nous offrir les Réductions Jésuitiques comme de véritables *Phalanstères*. Un autre, non moins amoureux de Saint-Ignace, y a trouvé la réalisation des idées du *Communisme* (1). Suivant ces deux ingénieux écrivains, les Jésuites du Paraguay auraient été tout bonnement les Saint-Simon, les Fourrier, etc. de l'Amérique. Nous ne sommes ni Saint-Simonien, ni Fourriériste, ni Communiste; mais, si nous l'étions, nous serions fort indigné de la comparaison, et il y aurait de quoi.

Les Jésuites du Paraguay, nous l'avons dit, firent vivre avec soin les corps de leurs sujets; quant à leurs âmes, ils les tuèrent, tout simplement. Les Guaranis furent invisiblement enchaînés dans un effroyable réseau, comme des volailles dans le treillage sombre où on les engraisse. Moyennant un travail modéré, ils furent, il est vrai, logés, vêtus, nourris convenablement. Mais les besoins du corps furent seuls satisfaits: ceux de l'âme ne le furent pas du tout; ou plutôt les Jésuites s'appliquèrent à les comprimer, sinon à les faire disparaître, tâche impossible. Avant les Jésuites, les Indiens du Paraguay étaient de grands enfants, sous les Jésuites ils devinrent de gros enfants; voilà tout. Les Révérends Pères se gardèrent bien d'éclairer leur esprit; ils se gardèrent de tout ce qui pouvait donner de l'activité à ces naïves intelligences. Les langes spirituels dans lesquels était enveloppée l'âme du Guarani, les Jésuites y cousirent quelques rubans fanés et les marquèrent du monogramme du Christ; mais ce fut tout. Les superstitions, ils n'essayèrent pas de les faire disparaître; non! ils les modifièrent seulement et s'en firent un moyen. L'idée de l'esprit du mal fortement empreinte, presque seule empreinte dans la croyance du sauvage, ils l'augmentèrent, sans beaucoup s'occuper de la corriger par l'idée de l'esprit du bien. Nulle part on n'est aussi superstitieux

(1) Il se pourrait que l'honneur de ces deux découvertes originales appartînt uniquement à l'auteur de l'*Histoire politique, religieuse et littéraire de la Compagnie de Jésus*.

qu'au Paraguay : et sans doute on doit reconnaître, dans ce trait de la physionomie de la population de cette contrée, l'empreinte du joug abrutissant imposé par les Jésuites à leurs sujets.

Nous trouvons, à cet égard, un détail assez piquant dans l'*Essai sur le Paraguay :* Le curé de Curuguaty, disent MM. Regger et Longchamp, envoya un jour au Dictateur Francia une pauvre vieille femme atteinte et convaincue d'être une sorcière, et d'avoir, comme telle, causé nous ne savons combien de maladies ou même de morts. Afin qu'elle ne continuât point le long de sa route ses damnables maléfices, le brave curé avait eu soin de la faire enchaîner et bâillonner avec un immense rosaire. Le Dictateur, qui était, à ce qu'il paraît, un esprit-fort, rit beaucoup de l'aventure et dit devant les auteurs de l'*Essai sur le Paraguay* : « Voilà pourtant à quoi servent *ces gens-là!* à faire croire au diable beaucoup plus qu'à Dieu!... »

Nous avons dit que ce furent surtout les terreurs du Christianisme que les Jésuites des Réductions s'appliquèrent à inspirer à leurs naïfs et ignorants sujets, et que, pour arriver à ce but, ils remplirent leurs églises d'une fantasmagorie vraiment infernale. Ainsi les saints de ces temples remuaient les yeux d'une façon terrible, brandissaient, qui sa lance, qui son grand sabre, qui sa palme du martyre ; et sans doute, dans les grandes occasions, ces effrayantes images des célestes soldats étaient douées de la parole, d'une parole tonnante, comme du geste et du mouvement!... De nos jours les enfants de Saint-Ignace sont loin d'avoir renoncé à tous ces moyens de théâtre ; mais du moins ils ont singulièrement adouci et embelli les détails de leur mise-en-scène : leurs églises sont de charmants boudoirs, leurs saints ont des gestes de fashionables, et leurs saintes... nous n'osons dire à quoi ressemblent leurs saintes! Enfin tout cela est mignon, gracieux, élégant, coquet, riche et voluptueux : les Révérends Pères, gens qui marchent avec le siècle, ont abandonné la tragédie antique pour le moderne vaudeville. Les habiles comédiens que les Révérends Pères!

Quelques écrivains, admettant que la Compagnie de Jésus ne retirait pas un grand profit de son empire guaranique, ont pensé qu'elle ne tint à le conserver que pour satisfaire son ambition démesurée, ses

besoins de domination. Sans doute ceci est vrai en partie. Mais nous maintenons que le Paraguay était, en outre, pour les noirs enfants de Saint-Ignace, un champ fertile et bien rendant à la dîme! Sans doute aussi, ce royaume, si bien gardé que nul sujet n'en pouvait sortir, que nul étranger n'y pouvait pénétrer sans permission, dut être une sorte de *Sibérie* où les chefs de l'Ordre exilaient les individus dont on voulait prévenir ou punir la maladresse ou la défection, dont on voulait étouffer les cris, ou bâillonner les accusations. Plus d'une fois, lorsqu'on avait vu disparaître d'Europe tel ou tel membre de la Compagnie de Jésus ayant compromis son Ordre par un scandale trop grand, ou menaçant de le compromettre par des aveux trop explicites, à ceux qui s'enquéraient de ce qu'était devenu l'absent, les jaguars des forêts du Paraguay, ou les échos d'un cachot de quelque Réduction, eussent pu répondre à telle demande..... Ne fût-ce que sous ce dernier rapport, les Jésuites durent tenir beaucoup à leur empire Guaranique. Ils y tinrent tellement en effet qu'avant d'y renoncer, ils luttèrent et luttèrent vigoureusement, les armes à la main, contre les couronnes d'Espagne et de Portugal.

C'est ici le moment de donner l'historique du royaume étrange établi au Paraguay par les Jésuites et dont nous venons de décrire l'organisation autant que cela nous a été possible, privé que nous sommes de sources claires où l'on pourrait puiser sans crainte.

C'est vers l'année 1586 que les Jésuites fondèrent leur premier établissement au Paraguay. A cette époque les missionnaires de la Compagnie étaient éparpillés au Tucuman, au Brésil, au Maranham, dans la Chili, vers l'embouchure de l'immense rivière des Amazones, par toute l'Amérique méridionale, cherchant activement à établir en ces pays divers l'influence de leur Ordre. Déjà, ils possédaient un collége dans la ville Portugaise nouvellement fondée de l'Asuncion ou Assomption. Sur divers autres points ils élevaient leurs Maisons, secondés par les Espagnols, qui, venant de succéder en Amérique aux Portugais vaincus et assujettis par eux, voulaient se rendre les Missionnaires favorables et faire frayer la voie de la conquête politique par la conquête religieuse. Les Jésuites semblèrent d'abord accepter cette

mission. Mais bientôt, ne croyant plus avoir besoin des Espagnols, ils ne travaillèrent plus que pour eux seuls. Il y eut dès lors de fréquentes querelles entre les Missionnaires Jésuites et les Conquérants Espagnols. Alors, sur un ordre venu du général de la Compagnie, Claude Aquavida, les Jésuites disséminés, se réunissant et concentrant leurs efforts pour les rendre plus puissants, s'en vont, sur les rives de l'Uruguay et du Parana, fonder l'empire Guanarique.

La première Réduction Jésuitique qui fut établie est celle de Lorette. Dès ce moment, le Paraguay, qui jusqu'alors n'avait été qu'une annexe de la Province Jésuitique du Brésil, fut élevé au rang de Province. Quelques années après, c'est-à-dire de 1608 à 1620, le nombre des Réductions ou des Provinces du royaume Jésuitique était déjà de plus de vingt, et celles-ci renfermaient une population assez nombreuse et assez bien disciplinée par les Jésuites rois pour qu'à cette époque le Gouverneur Espagnol de cette partie de l'Amérique, ayant voulu introduire des troupes dans les Missions, fût obligé de reculer devant l'attitude hostile des Guaranis, secrètement encouragés par leurs Bénits-Pères, et qui n'auraient peut-être pas mieux demandé que de venger sur la petite armée du Gouverneur tous les maux que les Espagnols leur avaient fait souffrir. Les Jésuites crurent devoir laisser le Gouverneur sortir de leurs Réductions, ramenant avec lui sa petite armée à peu près intacte. Cette conduite politique, ils surent s'en faire un mérite auprès du Roi d'Espagne, qui autorisa par plusieurs décrets l'existence des Réductions et la puissance dont y jouissaient les Révérends Pères dont il croyait n'avoir rien à craindre.

C'est à peu près vers cette époque que le premier Provincial du Paraguay, le Père Torrez, obtint d'un Visiteur royal, envoyé dans cette partie des possessions espagnoles, une sorte de brevet d'invention et de perfectionnement, comme on dirait aujourd'hui, lequel donnait exclusivement à la Compagnie de Jésus le droit de catéchiser les Indiens de la contrée, Guaranis et Guaycuras. C'était fermer les Réductions aux Missionnaires des autres Ordres, et consacrer la souveraineté qu'allaient s'arroger doucement les Révérends Pères sur cette partie de l'Amérique. Ce premier Provincial du Paraguay soutint habilement la

lutte contre le clergé régulier du pays qui commençait à deviner les audacieuses visées des Jésuites, et contre l'Inquisition de Buénos-Ayres, qui l'accusa de profaner le sacrement du baptême en l'administrant d'un coup à des masses d'Indiens, qui le réclamaient parce que le Jésuite leur faisait espérer que la liberté viendrait après le baptême. Le Père Charlevoix avoue lui-même ce fait, et dit qu'une bourgade de près de mille feux située sur la rive orientale du Paraguay se fit chrétienne dans cette espérance; mais que le Père Torrez n'ayant pu tenir parole, au sujet de la liberté promise, les Indiens retournèrent à leur ancienne croyance. Les Jésuites du Paraguay furent aussi accusés alors de débauche avec les Indiennes, et d'autres crimes plus ou moins prouvés. La Compagnie, afin de faire taire les clameurs, sacrifia le Père Torrez, qui fut remplacé par un autre Provincial, lequel ne laissa pas que de marcher, plus doucement peut-être, mais exactement dans la voie frayée par son prédécesseur.

Il paraît que les Jésuites, dans ces commencements, essayèrent de frapper les esprits par des miracles qui devaient annoncer aux rivaux des Jésuites qu'aux Révérends Pères seuls Dieu avait donné la mission d'évangéliser le pays. Le Père de Montoya, Jésuite espagnol, dans un livre publié en l'honneur de sa Compagnie (1), raconte ainsi un de ces miracles, dont il fut témoin, et dans lequel il joua un rôle.

Un Indien converti tombe malade et expire après avoir reçu les derniers sacrements de la main du Père Montoya. On allait l'enterrer, lorsque le mort ressuscite et appelle le Jésuite, qui accourt et lui demande « ce qui lui est arrivé depuis qu'il ne l'a vu. » Alors le ressuscité, au milieu d'un nombreux auditoire émerveillé, commence le récit de ce qui lui est arrivé depuis qu'il est mort. « Lorsque le Bénit-Père m'eut quitté, disait l'Indien, mon âme se sépara de mon corps, vint se réfugier dans ce coin (le narrateur montrait un angle de sa cabane où était suspendu son hamac), et aussitôt j'aperçus un démon hideux qui me frappa sur l'épaule de sa main crochue en me disant : « Tu es à moi ! » Non, répondis-je, cela ne peut être, puisque j'ai confessé

(1) *Conquistada espiritual*, page 22. Le Père Charlevoix raconte également ce miracle.

mes fautes, et que j'en ai reçu l'absolution. A cela le démon répliquait que j'avais oublié de confesser que je m'étais enivré plusieurs fois; et il commençait à me tirer vivement à lui, lorsque saint Pierre apparut accompagné de deux anges qui, sur l'ordre du prince des apôtres, chassèrent le maudit, lequel disparut en hurlant avec rage. Saint Pierre me couvrit de son manteau, et aussitôt je me sentis transporté dans les airs. Quand la vue m'eut été rendue, je vis d'abord des campagnes charmantes, et, plus loin, une ville exactement ronde d'où jaillissait une lumière plus éclatante que celle du soleil. « C'est la cité de Dieu, me dit la voix de l'apôtre : c'est notre demeure; mais tu ne dois y entrer que dans trois jours. Retourne donc vers la terre des vivants... — Je m'éveillai là-dessus !..... »

Là-dessus, le Père de Montoya demanda au ressuscité ce qu'il pensait de sa vision, et, dit le Jésuite, il me répondit aussitôt : « Je pense que je mourrai effectivement dans trois jours, et qu'il ne m'a été donné de vivre encore que pour que je revienne raconter les merveilles que j'ai vues, et engager tous ceux qui m'entourent à écouter attentivement vos instructions et à obéir toujours aux Pères de la Compagnie de Jésus. » Et trois jours après, cet Indien mourait effectivement, termine le Père de Montoya.....

Cependant, malgré le succès que dut nécessairement avoir un tel miracle, les Jésuites du Paraguay se servirent surtout de moyens humains pour fonder leur royaume, qui, vers 1618, commença à être régulièrement organisé. Cette même année, une des Réductions fut dépeuplée presque complétement par une maladie contagieuse. Les Jésuites la repeuplèrent en y faisant transporter des Indiens d'une autre contrée; ces malheureux (le Père Charlevoix lui-même l'avoue) moururent presque tous, en moins d'un an, de douleur d'avoir été arrachés à leur pays natal. Il paraît aussi que les Jésuites donnaient des habitants aux parties désertes de leur empire, en y établissant des nègres transportés en Amérique par les Espagnols. Ces Africains étaient les plus dociles prosélytes des Révérends Pères, qui en faisaient leurs instruments ordinaires et s'en servirent plus d'une fois pour arrêter les désertions de leurs autres sujets : ceux-ci finissant souvent par pré-

férer l'existence précaire, mais libre dans les forêts, au bien-être que les Jésuites leur accordaient dans les Réductions, pour prix de leur esclavage.

L'historien Jésuite de l'empire Guaranique, le Père Charlevoix, parle bien lui-même de temps à autre, dans son ouvrage, de tentatives de révolte des Indiens, et de quelques pendaisons sagement administrées comme correctifs ou préservatifs. Les Jésuites se servirent souvent, pour arracher un à un à la couronne d'Espagne les privilèges dont la masse finit par former en leur faveur une véritable charte de concession du Paraguay, du moyen suivant qui leur réussit toujours : Une tribu d'Indien faisait un beau jour irruption sur une portion de territoire à la convenance des Révérends Pères. Le gouverneur du Paraguay pour le roi d'Espagne, fort alarmé, se dépêchait d'assembler des troupes, lorsqu'un Jésuite des Réductions venait lui offrir d'obtenir la soumission des sauvages, soumission qu'il était sûr d'avance d'obtenir, on le devine, et qu'il obtenait en effet, à la condition toutefois — voyez l'habileté des bons Pères! c'étaient les Indiens qui posaient impérieusement cette condition que l'autorité espagnole ne pouvait refuser — à la condition expresse, disons-nous, que les Jésuites seuls pourraient être les pasteurs et les directeurs religieux de ces Indiens. Les Jésuites avaient en outre le soin de faire spécifier que ceux-ci ne seraient pas esclaves des Espagnols, ou, comme on disait, ne seraient pas *donnés en commende*.

Lorsque les gouverneurs du Paraguay pour le roi d'Espagne s'aperçurent enfin qu'une bonne partie de leur province avait été ainsi doucement soustraite à leur autorité, ils voulurent plus d'une fois rendre à leur gouvernement toute son intégrité, toute son importance; toujours les Jésuites firent échouer ces tentatives, soit par la ruse, soit par la force. Ainsi, en 1626, le gouverneur espagnol entreprit d'établir dans quelques-unes des Réductions des subdélégués qui, sous le nom de corrégidors, auraient balancé le pouvoir des Révérends Pères. Le Père Gonzalez, qui était alors Provincial, laissa les corrégidors s'établir en paix dans les Réductions. Mais bientôt un orage effroyable semble près d'éclater sur ces portions du Paraguay : les Indiens se soulèvent

et menacent d'égorger tous les Européens. Alors les Jésuites arrivent et se posent en médiateurs, suivant leur tactique. Ils protégent les officiers du Gouverneur contre la fureur des Indiens, et facilitent leur fuite, qui laisse les Révérends seuls maîtres des Réductions; mais le gouverneur n'avait pas le mot à dire, si ce n'est pour remercier ceux qui avaient arraché ses subdélégués à une mort affreuse et rétabli la paix là où son imprudence l'avait troublée! Les Jésuites rois profitèrent de ce triomphe pour agrandir leur empire.

Malgré toute l'adresse des Jésuites du Paraguay, à plusieurs reprises cependant, tant que l'œuvre de la conquête ne fut pas achevée, de terribles révoltes éclatèrent parmi leurs sujets. Ainsi, en 1628, un chef ou cacique indien qui commandait sur les bords de l'Uruguay, après avoir accepté et dépouillé tour à tour et nombre de fois le caractère de chrétien et de vassal des Révérends Pères, finit par leur faire une guerre terrible qui coûta la vie à plusieurs membres de la Compagnie, entre autres au Père Gonzalez, et couvrit de ruines les Réductions de cette partie du Paraguay. Les Jésuites se vengèrent par de cruelles représailles. Ayant assemblé une armée, ils marchèrent contre les rebelles, qui furent défaits et presque exterminés; leur chef fut tué, ou du moins il ne reparut plus. Une seconde victoire aussi complète fit rentrer les Indiens sous le joug.

Il y avait alors vingt et une Réductions de fondées dont l'importance croissait de jour en jour. Les neuf autres ne tardèrent pas à être établies; et dès lors les Jésuites du Paraguay purent se dire véritablement Rois. Leur autorité était déjà assez grande pour qu'ils pussent défendre aux gouverneurs espagnols eux-mêmes l'entrée de leur royaume, et pour que ceux-ci respectassent la défense.

Les Jésuites du Paraguay eurent aussi une longue et terrible lutte à soutenir contre les *Mamalucos*, comme on appelle les métis du pays, nés d'un blanc et d'une Indienne (1). Nous n'entreprendrons pas d'en raconter les phases variées, ce qui nous mènerait trop loin, et ce qui

(1) On nomme *Chôlos* les enfants d'un métis avec une Indienne; *Curibocas* ceux issus d'un noir et d'un Indienne; les mulâtres auxquels donnent naissance un dernier croisement des races nègres et américaines s'appellent *Saccalaguas*.

d'ailleurs n'est pas un développement indispensable de la thèse que nous soutenons. Contentons-nous de dire que, de 1630 à 1642, les Réductions eurent beaucoup à souffrir des Mamalucos, qui en réduisirent même plusieurs en cendres. Souvent les sujets des Jésuites rois se joignirent à ces adversaires que les Révérends Pères soulevaient contre eux par leur ambition ou leurs intrigues. Mais enfin, les Mamalucos furent vaincus, écrasés, et durent recevoir le joug des Jésuites, ou s'éloigner de leur royaume. En 1642, ce royaume se composait de vingt-neuf belles provinces à la tête de chacun desquelles étaient deux Jésuites jouissant d'un pouvoir presque absolu sur leurs administrés (1). L'empire Guaranique était dès lors assez florissant pour que les Jésuites pussent en exporter annuellement, pour d'assez fortes sommes, du riz, du coton et surtout des peaux de taureaux ou de chevaux. Charlevoix assure que de son temps on vendait au Paraguay un de ces animaux pour deux aiguilles, et qu'il ne sortait pas de Buenos-Ayres un navire qui ne fût chargé de cinquante mille peaux. Le même Jésuite assure qu'un des meilleurs produits des Réductions était *l'herbe du Paraguay*, qui dans une partie de l'Amérique méridionale tenait et tient encore lieu de thé. C'est la feuille d'un arbuste qu'on fait sécher, et qu'on fait infuser à peu près comme l'herbe de Chine. Les Brésiliens, Péruviens, Paraguays, Argentins, etc., ont toujours beaucoup de goût pour la boisson apéritive qu'on prépare avec ce thé américain. Le Père Charlevoix assure qu'on en exportait, pour le Pérou seulement, pour sept cent mille francs de notre monnaie, ce qui formait alors une somme énorme.

On voit que les Jésuites n'avaient pas besoin de creuser le sol de leur royaume pour en faire sortir de riches produits.

Mais, en Amérique tout comme en Europe, les Jésuites ne regardaient chacune de leurs conquêtes que comme un acheminement vers une nouvelle et plus brillante conquête. Tranquilles souverains d'une partie du Paraguay, ils voulurent étendre les limites de leur empire, et en même temps s'affranchir de toute vassalité, tant séculière

(1) Les Réductions ne furent érigées en cures que quelques années plus tard. Alors à la tête de chacune on mit un curé et un vicaire.

qu'ecclésiastique. Ils surent s'arranger à cet égard avec les gouverneurs espagnols, qui laissèrent, à partir de 1640, les Révérends Pères trônre paisiblement et sans partage sur l'empire guaranique. L'autorité religieuse se montra de plus difficile composition. Plusieurs fois déjà les évêques du Paraguay, suffragants de l'archevêque de Buénos-Ayres, avaient voulu faire reconnaître, par les Jésuites, leur juridiction supérieure sur les Réductions : ceux-ci avaient toujours su repousser cette prétention sans trop d'éclat et sans rompre précisément avec les évêques; d'ailleurs les richesses dont ils disposaient leur offraient les moyens d'apaiser le mécontentement des prélats. De concessions en concessions, dont ils avaient eu soin de faire régulariser et consacrer plusieurs par des cédules royales, les Jésuites en étaient venus à se regarder comme affranchis dans les Réductions de la juridiction de l'évêché, lorsqu'on vit, en 1643, ce siége occupé par un nouveau prélat, don Bernardin de Cardenas.

Don Bernardin de Cardenas était issu d'une noble famille de créoles Américains. Il fut d'abord moine de l'Ordre de Saint-François ; et c'était déjà un premier motif à la haine que lui vouèrent les Jésuites; car les Franciscains furent dans cette partie de l'Amérique les constants rivaux des noirs enfants de Saint-Ignace, auxquels ils ont fini par succéder. Don Bernardin s'attira de bonne heure une grande réputation de savoir et de sainteté. Bien entendu que les Jésuites ont nié ses titres à la sainteté comme au savoir. Suivant eux, don Bernardin fut tout bonnement un ambitieux. Quand cela serait vrai, les bons Pères auraient dû peut-être ne pas le crier si haut, de peur qu'on ne leur répondît qu'ils ne se déchaînaient ainsi contre le Franciscain que parce qu'il marchait sur leurs brisées (1). On comprend que nous sommes parfaitement désintéressé dans cette querelle dont

(1) Ainsi les Jésuites ont reproché à don Bernardin ses macérations et flagellations publiques, ses extases, ses prophéties, sans se souvenir que leur Ordre a grandement profité de pareils moyens si souvent employés par eux depuis Ignace de Loyola. « Tout ceci n'était qu'une comédie chez l'Évêque du Paraguay, » dit Charlevoix! Eh! mon Révérend, est-ce que les Jésuites ont, parmi leurs nombreux priviléges, celui de pouvoir être comédiens à l'exclusion de tous! Si cela est, qu'on nous le dise, et nous crierons comme vous *raca* sur l'Évêque du Paraguay.

nous voulons tout simplement raconter sommairement les phases.

Don Bernardin de Cardenas, après avoir été Gardien de son couvent, après s'être distingué comme prédicateur et comme missionnaire, fut nommé évêque du Paraguay, en 1638, par le roi d'Espagne. Les Jésuites s'opposèrent de toutes les manières à ce qu'il prît possession de son siége, et lui fermèrent longtemps même l'entrée de la ville de l'Assomption, chef-lieu de son diocèse. Ils retardèrent l'arrivée de ses bulles pendant plusieurs années. Enfin, don Bernardin, impatient sans doute d'occuper le poste où il était appelé, se fit sacrer, à défaut des bulles pontificales, sur la présentation de deux lettres, l'une du cardinal Antoine Barberini, et datée du mois de décembre 1638, qui lui annonçait le départ des bulles de confirmation ; l'autre du roi d'Espagne, dans laquelle ce monarque lui donnait le titre d'évêque.

Les Jésuites n'ont pas craint d'avancer que ces deux lettres étaient supposées, et d'accuser ainsi du crime de faux un religieux vénéré, un prélat célèbre, un évêque en définitive nommé et confirmé, sinon sacré et consacré. Don Bernardin et ses défenseurs ont prouvé de leur côté que l'accusation des Jésuites était une infâme calomnie. Antoine Arnaud a consacré bien des pages de sa *Morale pratique* à l'éclaircissement de cette affaire ; et le célèbre docteur janséniste a, du moins en grande partie, aux yeux non prévenus, rejeté tout l'odieux sur la Compagnie de Jésus et ses adeptes.

Quoi qu'il en soit, les Jésuites d'Amérique refusèrent de reconnaître, en qualité d'évêque de l'Assomption, le prélat qui fut reconnu avec empressement par les autres religieux ainsi que par le clergé, et reçu avec beaucoup de joie et de pompe dans toutes les villes qu'il traversait. Indiens et Espagnols accouraient demander et recevoir la bénédiction d'un prélat qu'ils vénéraient comme un saint (1). Tout le long de la route jusqu'à l'Assomption les populations accouraient et s'agenouillaient sur les bords du fleuve que remontait une barque dans laquelle se tenait l'Évêque. Malgré l'opposition des Jésuites et d'une partie du Cha-

(1) Le Jésuite Charlevoix lui même ne peut nier ceci, qui nous paraît peser fortement dans la balance du côté de don Bernardin.

pitre, le prélat fit son entrée solennelle dans le chef-lieu de son diocèse, au commencement de l'année 1643. Les Jésuites lui reprochent d'avoir renouvelé là ce qu'ils appellent tout crûment et fort imprudemment des *jongleries*. Ainsi le prélat aurait dit tous les jours deux Messes, — et nous ne voyons pas où est le mal ; on l'eût vu marcher en procession pieds nus et chargé d'une lourde croix, — le mal, ce nous semble ici, n'était que pour l'Évêque ; — il aurait recommencé ses extases, ses prophéties, etc. Mais n'est-ce pas ainsi que Loyola s'était révélé au monde chrétien? Don Bernardin de Cardenas semble aussi avoir eu pitié du sort des Indiens et avoir tenté de l'améliorer, ce qui était sans doute un nouveau crime du prélat. Les Jésuites lui reprochent encore d'avoir accordé l'inhumation en terre sainte aux cadavres d'individus qui avaient mis fin volontairement à leurs jours. Mais le plus grand, le véritable grief des Révérends Pères contre le prélat fut qu'il eut l'audace de vouloir soumettre ceux-ci à sa juridiction religieuse et l'imprudence de laisser deviner son intention. Don Bernardin avait peut-être même résolu de donner la libre entrée des Réductions à tous les prêtres et religieux ; peut-être encore avait-il la pensée d'en chasser un jour les Révérends Pères ; nous n'en savons rien ; les Jésuites l'en accusent ; en tout cas, le prélat est absous à nos yeux.

Afin de se fortifier pour la lutte de vive force que les Jésuites prévoyaient et qu'ils amenaient par leurs intrigues, ils eurent grand soin de se rendre favorable le Gouverneur du Paraguay pour le roi d'Espagne, et finirent par le brouiller mortellement avec l'Évêque, qui l'excommunia deux fois. Le Gouverneur, soutenu par les Jésuites, répondit à l'excommunication par la violence. Bientôt, les Jésuites soufflant le feu des discordes, les choses en vinrent à ce point que le Gouverneur, homme de sac et de corde, suivant un écrivain, résolut de se débarrasser de l'Évêque, à tout prix. Il commença par chasser de l'Assomption un neveu du prélat qu'il fit enlever d'un couvent de Franciscains, dont celui-ci était membre. Don Bernardin de Cardenas demande réparation de cet attentat ; le Gouverneur don Gregorio de Hinostrosa répond par de nouvelles insultes. Les choses s'enveniment peu à peu.

Cependant, au milieu du conflit, les Jésuites semblaient garder une

neutralité qui dut irriter l'Évêque, leur supérieur spirituel. Don Bernardin, au dire des écrivains de la Compagnie, dont un de ceux-ci, le Père Charlevoix, lui reproche cette conduite, avait paru vouloir se rapprocher des Révérends Pères; il les louait publiquement, hautement; il les choisit plusieurs fois pour arbitres entre lui et le Gouverneur. Les Jésuites se gardèrent bien de rétablir la paix; ils avaient trop intérêt à la guerre; la guerre donc, une guerre véritable, cruelle, acharnée, éclata enfin. Les combattants étaient, d'un côté, le Gouverneur et ses soldats, marchant en première ligne avec les Jésuites et leurs Indiens pour arrière-ban; de l'autre, l'Évêque soutenu par la plus grande partie de la ville de l'Assomption, avec les moines franciscains.

Cependant don Bernardin de Cardenas, pour échapper aux insultes et aux mauvais traitements de la soldatesque du Gouverneur, était sorti de l'Assomption, après avoir excommunié de nouveau Gregorio de Hinostrosa et tous ses partisans, et avoir mis la ville en interdit. Cette démarche eut un résultat favorable pour l'Évêque. Les Jésuites reculèrent devant le scandale, et le Gouverneur devant la crainte d'être destitué. Ce fut lui-même qui, au bout de cinq mois environ, fut supplier le prélat de tout oublier et de rentrer dans le chef-lieu de son diocèse. Peut-être don Bernardin usa-t-il un peu trop durement de son triomphe; sans doute aussi les Jésuites, qui ne voulaient à aucun prix le rétablissement de la paix, mirent tout en usage pour ramener les jours de discorde et de troubles. Les écrivains Jésuites avouent que le Gouverneur, prenant mal son parti, finissait toujours par se mettre dans son tort (1). L'Évêque l'excommunia de nouveau. Les Jésuites, alliés du Gouverneur, firent lever l'excommunication en faisant apparaître devant les murs de l'Assomption des bandes d'Indiens qui menaçaient d'un siége la ville alors décimée par une maladie contagieuse. L'Évêque dut céder pour le moment, et sur-le-champ les sauvages disparurent. Mais, devinant bien quelle était la main qui avait poussé les Indiens devant l'Assomption, don Bernardin éclata en reproches contre les Jésuites. Ceux-ci n'étaient pas gens à s'intimider pour si peu.

(1) C'est le grand reproche que le Jésuite Charlevoix fait à ce gouverneur. Voyez l'*Histoire du Paraguay*, livres X, XI et XII, tomes II et III.



Sac de la Ville de l'Assomption

des [illegible]
se [illegible]
et [illegible]

Cep[illegible]
tain dan[illegible]
verne[illegible]
L'arm[illegible]
qui [illegible]
devant le [illegible]
sauvage
ses [illegible]

Bientôt même, levant le masque, ils se montrèrent en première ligne parmi les ennemis de l'Évêque. Celui-ci, usant d'un droit reconnu, retire aux Jésuites les cures qu'il leur avait données, et veut même faire fermer leurs Maisons. Alors, les fils de Loyola ne gardant plus aucune mesure, don Bernardin est de nouveau obligé à fuir. Mais bientôt les habitants de l'Assomption se soulèvent contre les Jésuites et rappellent leur Évêque qui bannit à son tour ses irréconciliables ennemis.

. Aussitôt un grand cri s'élève dans les Réductions. Les Indiens, sujets des Révérends Pères, courent aux armes, s'embrigadent, s'exercent et se mettent en marche pour l'Assomption. Des Jésuites les commandent et s'avancent à leur tête, à cheval, le sabre et le pistolet à la main.

Cependant l'armée indienne avait ostensiblement pour chef un certain don Sébastien de Léon, que les Jésuites avaient fait nommer Gouverneur par intérim du Paraguay; car don Grégorio venait de mourir. L'armée des Jésuites, après avoir pillé et saccagé plusieurs endroits qui tenaient pour l'Évêque du Paraguay, vint enfin mettre le siége devant la ville de l'Assomption, dont elle s'empara d'assaut et où les sauvages commirent mille atrocités, souffertes, sinon autorisées par ses chefs en robe noire. Le sac de l'Assomption rappelle les hideuses expéditions de ce genre qui se répétèrent si souvent en Allemagne pendant la guerre de Trente Ans; mais les bandes de Wallenstein ou du vieux Tilly auraient peut-être reculé devant les horreurs dont la malheureuse ville de l'Assomption fut le théâtre pendant plusieurs jours (1).

Don Bernardin de Cardenas, tombé entre les mains de ses ennemis, faillit être massacré par les Indiens. Ceux-ci, dirigés par leurs officiers en robe noire, l'arrachèrent d'une église dont la faim lui fit ouvrir les portes, le jetèrent dans un cachot avec plusieurs de ses partisans ecclésiastiques et laïques, et finirent par le conduire brutalement aux frontières de son diocèse, sur lequel il lui fut défendu, sous peine de mort, de remettre les pieds.

(1) Nous avons adouci plutôt qu'exagéré les traits de cette peinture sommaire. Le *Memorial* écrit sur cette affaire et présenté au roi d'Espagne par un Religieux de saint François contient des instructions juridiques signées par de nombreux témoins, qui donnent un effroyable caractère de froide atrocité à la conduite des Jésuites.

Après cette expédition les Jésuites s'occupèrent de pacifier la ville de l'Assomption. Pour cela, dit-on, ils eurent recours à un excellent moyen. Ce fut de faire planter des potences et de menacer d'y accrocher tous ceux qui ne reconnaîtraient pas la justice de l'expulsion de don Bernardin de Cardenas. On comprend que, de ce point de vue, la conduite des Révérends Pères dut paraître admirable à tous les habitants de la malheureuse cité.

Nous avons dit déjà que nous ne voulions prendre parti ni pour l'Évêque ni pour les Jésuites. Nous admettrons même que le prélat était dans son tort, nonobstant les témoignages qu'offrirent en sa faveur don Juan de Palafox, autre victime de la Compagnie de Jésus, l'Évêque de Buénos-Ayres et nombre d'autres ecclésiastiques de tout rang. Il n'en est pas moins vrai que la conduite des Jésuites du Paraguay fut infâme en cette circonstance.

Oui, le sang des enfants écrasés par les Indiens, des femmes égorgées après que la brutalité des sauvages s'était assouvie sur elles, devra surtout faire pencher vers une suprême et terrible condamnation la balance où Dieu doit un jour peser définitivement la noire et hideuse Congrégation!..... Le sac de l'Assomption eut lieu en 1649. Les Jésuites récompensèrent don Sébastien de Léon des sanglants hauts faits auxquels il avait présidé, en lui faisant décerner par leur Général le titre glorieux de Conservateur et de second fondateur du collége de l'Assomption, et en lui faisant conserver par le roi d'Espagne son titre de Gouverneur du Paraguay.

Cependant la cour d'Espagne avait été saisie du différend; mais les Jésuites parvinrent à faire approuver leur conduite ou du moins à éviter qu'elle ne fût condamnée juridiquement. D'ailleurs l'Espagne allait avoir besoin des Révérends Pères. Le Portugal venait de secouer le joug de l'Espagne et de reconquérir son indépendance. Il voulut aussitôt recouvrer les colonies qu'il avait autrefois possédées en Amérique. Le Paraguay fut un des premiers points qu'attaquèrent les armes portugaises. Grâce au concours des Jésuites et à leurs Indiens, les Espagnols repoussèrent leurs ennemis.

Cependant un traité de paix avait été signé entre l'Espagne et le

Portugal désormais reconnu indépendant. La lutte n'en continua pas moins en Amérique. A plusieurs reprises les Réductions fournirent aux gouverneurs espagnols des armées de cinq à six mille Indiens bien armés et parfaitement disciplinés que commandaient de Révérends Officiers en robe noire : on dit que plusieurs de ces officiers se conduisirent en habiles et vaillants hommes de guerre ;—mais non certes en hommes de Dieu ! Les Jésuites, bien entendu, surent parfaitement faire payer au roi d'Espagne l'assistance qu'ils lui prêtaient. D'ailleurs, ils étaient assez puissants alors pour qu'on dût les ménager.

Ils ne furent pas moins utiles pour comprimer les révoltes qui, à plusieurs reprises, éclatèrent dans les colonies espagnoles. Une de ces révoltes faillit séparer le Paraguay de la mère-patrie. Un homme y essaya, pendant quelques années des commencements du dix-septième siècle, le rôle que devait jouer avec succès, de nos jours, le Dictateur Francia. Cet homme se nommait Antequera. Grâce aux Jésuites, le rebelle, longtemps heureux, fut battu, pris et exécuté eu 1731. Antequera voulait, à ce qu'il paraît, faire du Paraguay un état indépendant dont il espérait être le chef. Les Jésuites comprirent tout ce que la réalisation d'un pareil projet entraînait de conséquences fatales pour eux ; ils se prononcèrent donc vivement contre la révolte. Antequera les chassa de l'Assomption ; et, s'il eût réussi, il est probable qu'il aurait été les relancer jusqu'au sein de leurs Réductions. Nous venons de dire comment les Jésuites surent éviter ce danger.

La mort d'Antequera n'apaisa pourtant pas encore la révolte qui était dirigée autant au moins contre la Compagnie de Jésus que contre la couronne d'Espagne. Ils furent, en effet, de nouveau chassés de l'Assomption, où ils étaient revenus avec le Gouverneur. Mais ils étaient tellement odieux, et cela se conçoit bien, que le Gouverneur du Paraguay, voulant à toute force les y rétablir comme auparavant, se vit abandonné par tout le monde et fut tué au milieu d'un nouveau soulèvement. L'Évêque de Buénos-Ayres, nommé Gouverneur, ne put calmer l'orage qu'en en dirigeant le choc contre les Jésuites, qui furent déclarés à jamais bannis de l'Assomption, où tous leurs biens furent confisqués au profit de la *Commune* ou de la *Junte Générale*, comme les insurgés

nommaient l'État qu'ils fondaient et dont le chef portait le titre de *Défenseur*. Les Jésuites lèvent encore une armée nombreuse parmi leurs sujets des Réductions et la mettent à la disposition du nouveau Gouverneur, qui, grâce à ce renfort, bat les insurgés, exile ou fait pendre les membres de la Junte Générale, et peut écrire, en 1735, à son souverain que « l'ordre règne au Paraguay. » — L'Ordre des Jésuites, oui! Ce qui n'est pas du tout la même chose, à en juger du moins d'après deux *Mémoires* que présentèrent à cette époque au roi d'Espagne un ecclésiastique français qui avait pu jeter un coup d'œil sur les Réductions, et un gouverneur espagnol don Martin de Barua, et dans lesquels les Révérends Pères sont peints sous de sanglantes couleurs, eux et leurs actes.

Mais de toutes les luttes qu'eurent à soutenir les Jésuites rois du Paraguay, la plus vive, la plus longue, la plus remarquable est sans contredit celle que, de 1750 à 1767, ils soutinrent contre les couronnes d'Espagne et de Portugal. Quoique pressés par les limites que nous nous sommes imposées, nous voulons esquisser au moins à grands traits ce fantastique et vraiment extraordinaire tableau d'histoire.

Après avoir supporté, pendant les trois quarts d'un siècle environ, le joug de l'Espagne qui l'avait réduit à n'être plus qu'un de ses royaumes, le Portugal était enfin parvenu à reconquérir le rang de nation indépendante. En 1740, Jean IV, de la maison de Bragance, était intronisé, et, après une lutte sanglante, forçait l'Espagne à le reconnaître comme roi de Portugal. Dans le partage des colonies américaines entre les deux couronnes, le Brésil fut rendu au Portugal, l'Espagne conserva le Paraguay : seulement, par suite des traités, cette dernière puissance céda à la première toute la partie orientale du Paraguay qui touchait au Brésil; par cet arrangement les sept Réductions de la rive gauche de l'Uruguay passaient au Portugal.

Certes, quoi qu'en disent les défenseurs de la Compagnie, les deux puissances contractantes étaient parfaitement dans leur droit en faisant ces traités, échanges ou cessions; seulement elles avaient eu le tort de laisser s'élever entre elles une troisième puissance avec laquelle il fallut compter, lors de l'exécution de ces mesures. Les Jésuites, qui s'étaient

habitués à se regarder comme les souverains de la partie du Paraguay où ils avaient fondé leurs Réductions, jetèrent les hauts cris contre ce qu'ils regardèrent comme un véritable démembrement de leur empire. La Compagnie de Jésus lutta diplomatiquement en Europe contre ce démembrement, tout en s'apprêtant à lutter à main armée en Amérique. Malheureusement pour les Révérends Pères, le Portugal avait alors pour ministre dirigeant un homme dont ils s'étaient fait un ennemi mortel, le marquis de Pombal; ou plutôt, la nation portugaise et sa nouvelle famille royale se rappelaient que les Jésuites n'avaient pas été étrangers à la catastrophe qui avait précipité le Portugal sous le joug castillan. Don Joseph de Bragance, deuxième roi de la restauration portugaise, somme les Jésuites de lui livrer les sept Réductions de l'Uruguay. Pombal s'apprête à détruire leur influence au Portugal même. A ceci répondent alors l'assassinat de Joseph de Bragance, en Europe, et, en Amérique, la guerre du Paraguay (1).

Les gouverneurs espagnols et portugais dénoncèrent à leurs cours respectives et à l'Europe la conduite des Jésuites au Paraguay, dans un écrit rempli de faits curieux non moins que d'accusations terribles dirigées contre les Révérends Pères, et qui porte pour titre : *Relation abrégée concernant la république que les Jésuites du Portugal et d'Espagne ont établie dans les pays d'outre-mer de ces deux monarchies, et de la guerre qu'ils y ont excitée*, etc. (2).

Les Jésuites, comme on le pense bien, ne se firent pas faute de répondre. L'affaire fut réciproquement portée devant les conseils de Castille et de Portugal, devant le Saint-Père, devant l'opinion publique. Après des négociations, des temps d'arrêt, il fallut en venir à la

(1) Voyez les *Instructions* du roi de Portugal à ses ministres en cour de Rome, le *Décret* du cardinal Saldanha, les Brefs de Benoît XIV, et autres pièces relatives à ces événements que nous décrirons du reste plus en détail dans notre second volume, quand nous retracerons les actes des Jésuites dans leur province de Portugal.

(2) C'est un petit factum de soixante-huit pages. Les partisans de la Compagnie de Jésus, qui en font l'œuvre du marquis de Pombal, prétendent que c'est un tissu d'impostures et de calomnies. La plus grande des erreurs commises par l'auteur ou les auteurs de cet acte formel d'accusation n'est pourtant, à notre avis, que le nom de *République* donné aux Réductions jésuitiques. C'était certes un bel et bon royaume!

voie des armes pour vider la question. La guerre enfin fut ouvertement déclarée entre les souverains d'Espagne et de Portugal, et les Jésuites rois du Páraguay. Ceux-ci fortifièrent leurs villes, et appelèrent leurs sujets aux armes. Malheureusement, si leur royaume était devenu assez peuplé pour leur fournir des armées, ses habitants abrutis, démoralisés sous leur joug, ne pouvaient fournir que de bien mauvais soldats, sans courage, sans zèle, sans élan. Eh! qu'importait au Guarani le nom de ses dominateurs? Oppression pour oppression, esclavage pour esclavage, il en était venu à ne s'inquiéter de rien. Sans doute même quelques-uns désiraient-ils en secret un changement qui ne devait rien amener de pire, et qui pouvait peut-être faire éclore quelque chose de mieux. Les Jésuites rois sondèrent les dispositions de leurs sujets et entreprirent de faire sortir, au moins pour un temps, une étincelle de ce froid caillou. Ils ravivèrent les vieilles haines des Indiens contre les Espagnols et les Portugais. Ils les excitèrent au combat en faisant briller à leurs yeux l'antique liberté se réveillant aux fanfares de la victoire. Ils ne négligèrent pas non plus de ranimer l'esprit national parmi les Guaranis et parmi les débris des autres tribus indiennes.

Un jour, la rive gauche de l'Uruguay fut le théâtre d'un singulier spectacle. Dans une vaste prairie de forme circulaire, ceinte d'un côté par le fleuve, de l'autre par la forêt, près de cent mille Indiens de tout sexe et de tout âge étaient rassemblés. Sous l'apparence de stoïque apathie qu'affecte toujours le sauvage indien, on devinait une fiévreuse agitation; d'électriques tressaillements semblaient tout à coup faire onduler cette foule immobile et silencieuse. De temps à autre, un murmure grave et subitement étouffé s'élevait de son sein. Et puis, on n'entendait plus que la grande voix de la forêt à laquelle répondait la voix monotone du fleuve. Tous les regards se dirigeaient vers une petite éminence qui s'élevait au milieu de la savane, et qui semblait l'ouvrage des hommes plutôt que celui de la nature. C'était en effet une sorte de *tumulus* indien. Là, jadis existait la principale *aldée* des Guaranis : c'était là que les chefs de leurs nombreuses tribus se réunissaient autrefois autour du *feu du conseil*. La grande bourgade indienne

avait été brûlée par les conquérants européens, et sous ses murs écroulés gisaient les ossements de plus de mille victimes. La nature, qui semble avoir mission du ciel de réparer, ou du moins de cacher les suites de la fureur de ceux qui se nomment fièrement son chef-d'œuvre et ses maîtres, avait depuis longtemps jeté sur ces ruines attristantes un épais et riche tapis de gramen marqueté de fleurs magnifiques. Au sommet de l'éminence, une sorte de vaste tente avait été placée. Les cent mille regards de la foule, acérés et rapides comme la flèche qui vole au but, jaillissaient continuellement vers la tente, et semblaient vouloir en percer les plis ondoyants.

Tout à coup un pan de la tente fut soulevé et un groupe d'hommes vêtus de longues robes noires en sortit, les mains jointes et semblant murmurer une prière fervente.

« Les Bénits Pères ! » dirent tout bas les Indiens en s'agenouillant.

C'étaient en effet les chefs de l'Empire guaranique, ayant au milieu d'eux le Provincial ou Chef Suprême du Paraguay, le Père Barreda, vieillard octogénaire. Celui-ci fit le tour de la plate-forme sur laquelle on avait élevé la tente, et, levant les mains, bénit son peuple agenouillé. En ce moment un chœur harmonieux entonna sous la tente le psaume *In exitu Israel*. La foule disait les répons. Puis il y eut un grand et solennel silence. Ce fut le Provincial qui le rompit.

Dans un discours habile il rappela à la foule, qui l'écoutait avec une religieuse attention, l'immensité de douleurs et de misères dans laquelle étaient plongées les tribus indiennes lorsque les Jésuites arrivèrent au Paraguay. Il retraça, en y ajoutant des couleurs plus sombres, le tableau des atrocités commises par les Portugais et par les Espagnols envers les Guaranis et les diverses tribus de la grande famille Tupi. Il dit comment ceux qui n'échappèrent pas par la mort ou par la fuite à la poursuite acharnée des oppresseurs durent se laisser enchaîner par les liens du plus dur esclavage ; comment, lorsqu'ils redoutaient une révolte des Indiens, ou seulement afin de la prévenir, ces barbares conquérants leur faisaient une chasse mortelle à l'aide de chiens dressés, ou bien avec des piéges à loups ; comment, enfin, chose plus horrible mille fois, ils décimaient la population d'une aldée indienne qui

leur semblait trop grande et partant redoutable en y envoyant des cadeaux *imprégnés du virus mortel de la petite vérole*... (1).

« Alors, continua le Jésuite, Dieu nous suscita pour vous défendre ; et nous vînmes nous placer comme un bouclier tutélaire entre les oppresseurs et leurs opprimés, entre les bourreaux et leurs victimes. Indiens, mes frères, mes enfants, vous savez ce que nous avons fait pour vous, dans votre intérêt seul ; eh bien, on veut nous empêcher de le faire encore ! La protection que Dieu vous avait donnée, des méchants veulent vous la retirer, afin de pouvoir de nouveau lâcher leurs vices et leur inhumanité au milieu de vous, ainsi que des bêtes de proie altérées de sang et de carnage, auxquelles vous servirez de pâture comme autrefois !... Guaranis, tout ceci est vrai, vous le savez ! Et c'est le cœur brisé que je vous le rappelle. Guaranis, les jours de malheur se sont levés pour vous ! Mes enfants, vos Pères Spirituels ne peuvent plus rien pour vous. On vous enlève à nous ; on nous ordonne de vous fuir !... Mais, quand nous ne serons plus parmi vous, qui donc vous enseignera à souffrir du moins avec patience les maux prêts à fondre sur vos têtes infortunées ? Les premiers souffles de l'effroyable tempête qui va bientôt s'abattre sur ces contrées, que nous avions faites si paisibles, nous disperse et nous chasse loin de vous comme des feuilles tombées à l'entrée de l'hiver. Guaranis, ô mes enfants ! faut-il donc que nous nous séparions ?... »

Pendant bien longtemps encore le Jésuite parla ainsi de sa voix tremblante et cassée, dont les moindres accents parvenaient pourtant distincts au milieu de la foule silencieuse, attentive. Pendant bien longtemps il s'appliqua à faire comprendre aux ignorants Indiens qu'on les enlevait à leurs anciens maîtres pour les vendre à de nouveaux, ainsi que de vils troupeaux qu'on prend dans leurs pâturages pour les mener au marché. Il laissa entrevoir à ses naïfs auditeurs qu'on ne chassait les Jésuites du Paraguay que parce qu'ils voulaient en régénérer les peuples. Tout ce qu'il ne disait pas il le faisait deviner. Et quand il eut ainsi bien

(1) Ces accusations dirigées contre les Portugais et contre les Espagnols, nous sommes forcé, à la honte de l'humanité, de dire qu'elles sont fondées ; les Jésuites surent tirer parti des cruautés des conquérants européens commises sur les Indiens d'Amérique.

longtemps retourné le couteau dans la plaie d'épouvante et d'angoisse que sa parole venait de creuser au cœur de chaque Guarani, il s'arrêta en poussant un long cri de douleur, auquel répondit un effroyable hurlement s'élançant de cent mille poitrines haletantes.

La mer longtemps immobile de la foule indienne accourut par houles impétueuses et bondissantes, et envahit même la base de l'éminence sur laquelle se tenaient les Bénits-Pères. Les Guaranis, moins par amour des Jésuites que par crainte et par haine des Portugais, criaient à leurs souverains en robes noires de ne pas les abandonner. Les uns baisaient le bas de la robe des Révérends qui pleuraient d'un air d'attendrissement parfaitement joué; les autres se roulaient par terre comme des furies avec des cris de rage. On vit même une femme, mégère échevelée, brandir par-dessus sa tête, comme une fronde, un petit enfant qu'elle tenait par les pieds et qu'elle menaçait de briser contre une roche plutôt que de le laisser vivre pour être l'esclave des Portugais...

Les Jésuites laissèrent quelque temps bouillonner en liberté cette lave humaine dont ils augmentaient l'effervescence loin de la calmer. Mais ils savaient trop bien qu'elle devait se refroidir au moindre obstacle sérieux. Les Guaranis, sous le joug jésuitique, avaient perdu toute leur énergie réelle. Aussi les Bons Pères avaient résolu de leur administrer, en désespoir de cause, un stimulant suprême sur lequel ils comptaient beaucoup.

Le Provincial, presque centenaire, fit donc un signe pour indiquer qu'il allait reprendre la parole. La tempête qu'avait déchaînée son discours précédent se calma par degré, et s'éteignit bientôt après quelques sourds râlements de plus en plus étouffés. Le silence régna de nouveau.

« Guaranis, cria le Jésuite, en Europe, — là où vivent les Espagnols et les Portugais, — on nous accuse de n'être avec vous et pour vous que pour régner sur vous! On flétrit du nom d'ambition la charité qui nous a portés à vous rendre meilleurs, à vous faire connaître le vrai Dieu! On appelle égoïsme et vil calcul l'amour et les soins que nous vous avons si longtemps prodigués! Aujourd'hui même nous

donnerons à ces accusations odieuses et mensongères un solennel démenti. En tant que ma parole peut suffire à cela, mes enfants, vous êtes libres ! Désormais sont déliés les liens qui nous attachaient les uns aux autres, si ce n'est ceux du respect que vous garderez, j'en suis sûr, pour le caractère sacré dont nous sommes revêtus ; ceux de l'affection que nous conserverons toujours pour vous qui êtes nos fils d'adoption. Désormais c'est à vous de voir ce que vous devez répondre aux Espagnols et aux Portugais qui vous parquent, vous comptent, vous divisent et vous échangent, pauvre troupeau, dont nous fûmes si longtemps les pasteurs ! Guaranis, allez, je le répète, vous êtes libres !.....»

Il y a dans ce mot : « Liberté » quelque chose de si enivrant que les pauvres et énervés Guaranis se sentirent remués, galvanisés en l'entendant rouler sur leurs têtes. Il y eut alors comme un écho du passé qui vint bourdonner aux oreilles des Indiens, et qui leur fit penser à un riant avenir. Mais ce ne fut qu'un rapide éclair dans la nue sombre et lourde. Les Paraguays étaient depuis trop longtemps esclaves, et trop habilement façonnés au joug, pour qu'ils ne fussent pas embarrassés de cette liberté qu'on leur jetait ainsi à l'improviste. Lorsque, pendant quelques heures, ils se furent repété les uns aux autres, comme de grands enfants : « Nous sommes libres ! — Nous sommes libres ! » ils commencèrent à penser que ce n'était pas suffisant. Puis cette liberté qu'on leur avait rendue, il faudrait la conserver; comment s'y prendraient-ils pour cela? Devaient-ils retourner à leur ancienne vie errante? Allaient-ils se disperser par fractions et par tribus comme autrefois dans les forêts? Mais, les nouveaux goûts, les nouveaux besoins qu'on leur avait fait connaître, comment alors pourraient-ils y satisfaire?

Tout cela troublait fort le plaisir que les Indiens ressentaient en se voyant libres. Puis, déjà des ferments de discordes se glissaient dans cette foule violemment et subitement surexcitée; parmi ces pauvres et naïves gens qui se voyaient, sans transition, brusquement passer de l'état d'esclaves à la dignité d'hommes libres, les débris des diverses tribus indiennes cherchaient à se reconstituer, et, par suite, aspiraient à posséder le territoire où s'élevaient jadis leurs anciennes aldées. Il y

avait à cet égard, doute, confusion, prétentions opposées, et querelles imminentes. Puis encore, déjà se faisaient jour les ambitions particulières. Les descendants des anciens chefs ou caciques d'une tribu parlaient plus ou moins haut, suivant l'authenticité de leurs titres, des droits qu'ils avaient à être chefs ou caciques, comme leurs ancêtres. Enfin, après une délibération longue et confuse à laquelle prirent part les principaux Indiens et les vieillards les plus respectés, il fut convenu qu'on demanderait aux ex-maîtres des Guaranis la conduite qu'il fallait tenir et les plans qu'on devait adopter.

Les Jésuites, cependant, s'étaient retirés de nouveau sous leur tente, d'où, de temps à autre, on entendait leurs voix s'élever et s'unir pour demander à Dieu le bonheur de leurs frères indiens.

Lorsque la députation des Paraguays gravit l'éminence, un chœur de voix harmonieuses s'éleva de nouveau de la tente, d'où l'on vit sortir le Provincial seul cette fois. Lorsque la députation eut fait connaître au Père Barreda le motif de sa venue, le Jésuite s'agenouilla et sembla, par son attitude, demander à Dieu l'inspiration qui devait sauver ses frères les Indiens. Ceux-ci attendaient en silence et immobiles. Bientôt Barreda, se levant, le regard enflammé, et comme s'il venait de communiquer avec les esprits d'en haut, adressa ces paroles à la foule attentive :

« Guaranis, j'ai porté par la prière vos vœux aux pieds de l'Éternel, et voici ce que l'ange qui veille à la droite de son trône vient de murmurer à mon oreille : — Il faut que le Paraguay ne forme qu'une nation, et les Guaranis seront un grand peuple. Il faut qu'un chef marche à leur tête, et ce chef sera le Christ et l'oint du Seigneur! — Ce chef, continua le Jésuite avec exaltation, Indiens, mes frères, mes enfants; ce chef dont nous serons désormais les fidèles conseillers, les humbles ministres, ce chef, vous allez le voir apparaître au milieu de vous; ce chef qui doit vous conduire au combat, c'est-à-dire à la victoire, à la liberté, c'est-à-dire au bonheur, Guaranis, le voici! »

A ces mots, le Père Barreda fait un signe de la main; le chœur des voix invisibles entonne l'hymne de triomphe *Pange lingua;* la tente qui couronne l'éminence tombe comme sous le souffle d'une

tempête invisible, et un spectacle extraordinaire frappe les regards de la foule.

Sur le haut de la petite colline, un autel a été construit. Trente prêtres revêtus de magnifiques costumes pontificaux l'entourent et prient, tandis qu'autour d'eux les choristes sacrés forment un second cercle; un troisième est formé, à triple rang, par une centaine de nègres armés en guerre et qui s'appuient immobiles sur leurs sabres nus. Au quatre coins de l'autel, quatre beaux enfants indiens agitent des encensoirs où brûlent les plus suaves parfums, et, à travers le nuage odorant, au pied d'un immense crucifix d'or massif qui s'élève du milieu de l'autel, on aperçoit une bannière et une épée placées en croix.

Mais ce qui surtout, au milieu de cette pompe, attire les regards de la foule émue, c'est un homme qui se tient debout devant l'autel, une main appuyée sur la bannière, et l'autre sur l'épée nue. Cet homme jeune encore est vêtu d'une longue robe blanche; sa tête et ses bras sont nus, et la couleur de sa peau annonce qu'il est de race indienne.

Un grand mouvement a lieu parmi la foule à travers laquelle a passé comme une étincelle électrique; un immense cri s'élève et s'éteint en sourdes exclamations gutturales. Toutes ces poitrines indiennes halètent sous une émotion puissante mais encore indistincte. On voit que les Guaranis doutent, mais qu'ils pressentent; qu'ils craignent, mais qu'ils espèrent. A ce moment, l'individu qui, vêtu d'une robe blanche, se tient debout au pied de l'autel, sur un signe du Père Provincial se tourne vers les Indiens, et dit, au milieu d'un silence solennel :

« Fils du *Fleuve-Couronné* (1), jadis vous viviez heureux et libres dans les aldées dont vos ancêtres avaient choisi l'emplacement. Heureux et libres, vous erriez à travers vos forêts giboyeuses, à travers vos terrains-de-chasse dont le pied seul de l'Indien connaissait le sentier tracé à travers les grandes herbes par le jaguar terrible, ou par le

(1) C'est le nom que donnaient, dit-on, au fleuve du Paraguay quelques peuplades indiennes.

tapir-assou, qui est comme une colline mouvante. Mais vous ne connaissiez pas alors le Grand-Esprit, le vrai Dieu; vous ne lui adressiez pas vos prières; vous ne pensiez pas même à lui : vous ne méritiez ni votre bonheur, ni votre liberté.... Un jour, nos pères virent, du côté où le soleil se lève, les hommes blancs arriver avec leurs tonnerres dans les mains. Vous savez que je parle des mousquets. Nos ancêtres ne connaissaient que la flèche et le casse-tête de *pao-ferro* (bois de fer). Ils furent vaincus. C'était la volonté de Dieu; mais les ministres de sa colère dépassèrent les ordres qu'ils en avaient reçus. C'étaient des méchants qui ne pensaient qu'à satisfaire leurs intérêts et leurs passions. Faut-il que je vous dise ce qu'ils firent? Non, du terrain sur lequel je pose mes pieds de grandes voix ne sortent-elles pas sans cesse pour vous rappeler ce que firent les *faces-pâles?* Et, de ce lieu à celui qu'un daim rapide atteindrait par une course précipitée de plusieurs soleils, connaissez-vous un petit coin de terrain d'où ne sortent pas des voix pareilles, disant les atrocités commises par ceux qu'on nomme Espagnols et Portugais, et qui habitent bien loin, aux lieux où le soleil se lève?... Mais un jour, Dieu, qui savait que, si nous ne l'aimions pas, c'était parce que nul ne nous avait parlé de lui, regarda le long du Fleuve-Couronné, et, voyant la misère des Indiens, dit: « C'est assez! » Alors les *Robes-Noires* vinrent se placer entre le malheur et le Guarani éperdu. C'étaient les premiers de nos Bénits-Pères. Ils nous apprirent à connaître et à prier Dieu, et Dieu dit : « Tous les Paraguays sont mes enfants! » Ils nous donnèrent le pain pour nous nourrir, la poudre pour tuer les bêtes farouches de la forêt, ou pour nous défendre contre des ennemis plus redoutables encore. Ils nous apprirent à bâtir des villes et à cultiver les champs. Ils bercèrent comme un petit enfant malade la nation des Guaranis, si bien qu'elle cessa ses cris de douleur, et ne sentit plus la souffrance.

« Et parce que les Bénits-Pères ont fait ceci, on veut qu'ils partent et s'en aillent loin, bien loin du Fleuve-Couronné. Mais Dieu ne veut pas cela; et mes frères ne le souffriront pas! Les Espagnols ont dit aux Portugais : « Ce terrain de chasse est à vous; cette bourgade est à nous. Prenez cette forêt; nous voulons garder cette prairie. » Les

Indiens de la bourgade ou de la forêt, de la savane ou du pays cultivé doivent, suivant eux, être partagés comme les palmiers et les épis, comme le gibier et le bétail ! Non, cela ne doit pas être. Indiens, tous ceci était à vous, bien des milliers de soleils avant que le premier des hommes blancs eût marqué sous notre ciel la trace fatale de ses pas...... Guaranis, voulez-vous que les ossements de vos pères égorgés reposent en paix, il faut que le sol qui les recouvre appartienne à leurs seuls descendants dont on a volé l'héritage ! Dites aux *faces-pâles* que le soleil du Paraguay est trop vif pour qu'il leur soit salutaire ; et que les *peaux-rouges* doivent les remplacer enfin complétement sur les bords du Fleuve-Couronné. Dieu veut qu'il en soit ainsi. N'est-ce pas sa voix que j'ai entendue, et qui me disait : « Va ! » Guaranis, vous souvenez-vous qu'il y eut jadis, en cet endroit même, la maison-du-conseil d'une puissante nation ? Oui ! vous vous en souvenez. Le plus brave, le plus sage, le plus vénéré des grands-chefs qui venaient s'asseoir autour du feu-du-conseil, s'appelait *l'Aigle-de-Feu ;* vous vous rappelez encore ceci, je le vois ! C'était le père de mon père. Indiens, voulez-vous que le petit-fils de *l'Aigle-de-Feu* soit votre grand-chef, comme ses ancêtres furent les grands-chefs de votre nation, alors puissante et libre, et qui doit redevenir telle ? Dieu le veut ; nos Bénits-Pères le disent ; j'ai parlé !..... »

Il est impossible de dépeindre l'effet que produisit cette harangue sur les Indiens. Ces derniers, d'une seule voix, crièrent au petit-fils de *l'Aigle-de-Feu* d'être leur grand-chef et de marcher à leur tête pour qu'ils redevinssent une nation indépendante. Avec l'exagération habituelle du sauvage, dans les moments d'exaltation, tous juraient de mourir ou d'être libres ; tous promettaient d'exposer sans crainte leur poitrine aux coups des Portugais. Plusieurs tuant au vol, avec l'arc ou le mousquet, quelques oiseaux qui passaient au-dessus de l'assemblée, demandaient « s'il était plus difficile de tuer un soldat d'Europe ? » D'autres, comme enivrés et insensibles à la douleur, se faisaient, avec leurs couteaux, de profondes blessures dans les chairs pour montrer leur courage, ou, comme ils le disaient aussi, pour prouver que leur sang était de la même couleur que celui de leurs anciens vainqueurs ! Tout

ceci était mêlé des cris des femmes exhortant leurs fils, leurs frères ou leurs époux, cris si aigus, qu'ils allaient troubler dans leurs retraites profondes, les tigres noirs qui y répondaient parfois par un court rugissement de surprise.

Les Jésuites avaient amené les Indiens au point où ils désiraient les voir. Car on comprend que tous ceci était une comédie joué au profit des Révérends Pères. Le Provincial, après avoir hypocritement recommandé à ses auditeurs la patience et la modération, mais avec un ton qui ne fit qu'augmenter encore l'exaltation parvenue au dernier degré, sembla céder aux tumultueuses instances des Guaranis, et consacra solennellement le petit-fils de l'Aigle-de-Feu comme grand-chef ou empereur de la nation guaranique, sous le titre de Nicolas I[er].

Disons sur-le-champ que ce singulier monarque ainsi improvisé descendait réellement d'une des familles de grands-chefs, ou caciques des Paraguays, les plus puissants et les plus respectés parmi les tribus de cette nation. Dans un but sans doute intéressé, les Jésuites s'étaient emparés de cet individu, et le tenaient enfermé dans une de leurs maisons. Suivant le *factum* des gouverneurs espagnols et portugais que nous avons déjà cité, cet Indien était Frère coadjuteur dans la Compagnie de Jésus. Il paraît en outre que ce fut un instrument docile sur lequel les Révérends Pères se croyaient certains de pouvoir faire sentir toujours leur action directrice, et qui, en effet, ne fit rien pendant son règne singulier que par l'ordre de ses ministres et conseillers (1).

Cependant, une messe solennelle avait été célébrée; l'empereur Nicolas, revêtu d'habits superbes, l'entendit assis sur une sorte de trône placé vers l'un des côtés de l'autel, en face d'un autre trône occupé par le Provincial des Jésuites. A l'instant où le prêtre officiant eut consacré la sainte hostie, le nouveau grand-chef des Guaranis s'appro-

(1) Les Jésuites ont généralement nié tout ceci. La plupart, nous le savons, prétendent que l'Empereur Nicolas est un fantôme éclos dans le cerveau du marquis de Pombal. Cependant la révolte des Jésuites Rois est prouvée par d'accablantes pièces fournies lors de leur procès en Portugal; et la réalité du couronnement de l'empereur guaranique ressort de divers Mémoires publiés à propos de ce procès. Benoît XIV, en ordonnant, à cet instant, la réforme des Jésuites sembla encore consacrer ces accusations sous lesquelles un autre pape allait bientôt écraser les fils de Loyola.

cha, et, saisissant la bannière et l'épée qui reposaient sur la table de l'autel, jura de dévouer sa vie au bonheur de son peuple; ensuite, il communia. Presque tous les Indiens en état de porter les armes s'avancèrent alors successivement, et jurèrent à leur tour de mourir pour leur empereur!..... Ceux qui ne voulurent pas prêter le serment, par une cause ou par une autre, ne furent pas admis à la communion. A la fin de la messe, le Père Barreda bénit l'étrange monarque et son peuple. — *Ite missa est!* dirent les choristes.— Au combat, au combat! crièrent les guerriers Guaranis. — Rois d'Espagne et de Portugal, pensèrent les Jésuites, nous allons vous prouver que nous sommes de dangereux ennemis!...

Alors le nouveau chef de l'empire guaranique fit défiler devant lui son armée, qui se composait de près de vingt mille combattants. Mais le tiers seulement était armé de fusil. Le reste n'avait pour armes offensives que des arcs et des flèches, des casse-têtes, etc. Mais les Révérends ministres de l'empereur Nicolas firent fabriquer en peu de temps bon nombre de piques dont ils armèrent les Guaranis. L'armée de ceux-ci avait des pièces de canon exclusivement dirigées par les Jésuites à l'aide de nègres formant un corps d'artilleurs! Longtemps, à ce qu'il paraît, avant que la rupture eût eu lieu entre les Jésuites et le Portugal, les bons Pères, qui la prévoyaient sans doute, avaient eu soin d'exercer un certain nombre de leurs sujets aux exercices et manœuvres de la tactique militaire d'Europe. Le Père Charlevoix raconte même qu'un de ces corps d'armée, qui traînait après lui un train d'artillerie parfaitement en état, excita par sa bonne tenue et la précision de ses mouvements l'admiration d'un officier français devant lequel il défila. Le même Jésuite nous apprend que dans chaque bourgade du Paraguay, ses confrères avaient formé deux compagnies de milice commandées par des officiers dont le costume était galonné d'or et d'argent sur toutes les coutures, et qui avaient soin d'exercer souvent leurs soldats. En outre, dit-il encore, il y a dans chaque Réduction un arsenal bien garni, qui est situé sur la place publique à laquelle l'église fait face (1).

(1) Voyez l'*Histoire du Paraguay*, par le Père Pierre François-Xavier de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Tomes II et IV; livres V et XV.

Les Jésuites, comme on le voit, n'étaient pas pris au dépourvu ; aussi soutinrent-ils longtemps et habilement la lutte. N'étant plus rois, du moins de nom, il se firent généraux, et plus d'une fois il battirent ceux du Portugal et de l'Espagne. L'épée allait aussi bien, ou mieux, à leur main, que le crucifix. Du reste, ils savaient se servir à propos de l'un et de l'autre : souvent même de tous les deux à la fois. Malheureusement, les Guaranis, nation énervée depuis longtemps et à dessein par les Révérends Pères, n'offrirent à ceux-ci que de mauvais instruments de lutte. Cependant, à diverses reprises, des combats sanglants, toutes les horreurs des guerres indiennes eurent lieu sur les rives de l'Uruguay.

Peut-être les Jésuites fussent-ils parvenus à braver et à rendre inutiles tous les efforts réunis des couronnes d'Espagne et de Portugal, qui ne pouvaient envoyer que de loin en loin des troupes d'Europe en ces contrées. Mais les Gouverneurs du Brésil, du Paraguay et de la Plata trouvèrent un concours puissant dans les rangs des métis américains, dont les Jésuites s'étaient fait des ennemis de longue main.

Les *Paulistes* (1) surtout, ces Mamalucos intrépides, infatigables, audacieux, mais avides et sanguinaires, saisirent avec empressement cette occasion de se venger des Jésuites qui les avaient constamment expulsés des parties du Paraguay où il dominaient. D'ailleurs les Paulistes qui avaient parmi leurs nombreuses industries le commerce des Indiens, qu'ils chassaient comme un gibier et vendaient ensuite, trouvaient souvent devant eux les Jésuites qui leur faisaient concurrence. Les Révérends Pères, eux aussi, chassaient comme des *bêtes féroces* (2) les malheureux Indiens. Ils peuplaient ainsi leurs Réductions. Cependant, malgré les dénégations de leurs écrivains, nous devons croire qu'à l'exemple des Paulistes ils vendaient aussi parfois les produits de cette hideuse chasse humaine. Cela nous semble résulter évidemment d'une bulle du pape Benoît XIV, qui ne fut pourtant pas un ennemi bien acharné des

(1) Sorte de *pionniers* de l'Amérique méridionale, ou plutôt vrais flibustiers de terre : dans le chapitre suivant on trouvera quelques détails sur cette classe d'hommes.

(2) Ce sont les propres expressions dont un Évêque du Paraguay se sert dans une lettre adressée au roi d'Espagne, lettre écrite en faveur des Jésuites, qu'on le remarque !

Jésuites, et qui était leur élève. Cette bulle pontificale est du 20 décembre 1741, et défend aux Jésuites « d'oser, *à l'avenir*, mettre en servitude les Indiens du Paraguay, de les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, de les acheter *ou de les vendre!* » — Il nous semble que ces termes sont formels.

Nous ne pouvons pas décrire les mille épisodes de la lutte que soutinrent les Jésuites. Nous dirons seulement qu'abandonnés par la papauté qui s'effrayait enfin de leur puissance, accusés par les Rois qui avaient plus d'une fois senti leurs couronnes chanceler sur leurs têtes, ou leurs têtes tomber sous leurs couronnes, grâce aux fils de Saint-Ignace, les Jésuites durent enfin succomber au Paraguay. Mais ils ne quittèrent le sol ensanglanté de leur ancien royaume que lorsque, à l'ordre d'un pape, le monde entier se fermait à la Compagnie de Jésus. En 1768, les Franciscains avaient partout remplacé les Jésuites au Paraguay. Ces religieux occupent encore les Maisons des enfants de Loyola.

Les Guaranis furent complétement écrasés et disparurent presque entièrement; les Métis les remplacèrent en partie dans les Réductions. Aujourd'hui on ne retrouve plus que quelques débris errants des grandes tribus qui composèrent la population de cet étrange empire Guaranique. On ne sait ce que devint le pauvre empereur Nicolas, premier et dernier du nom.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de l'histoire du Paraguay. Nous ajouterons seulement que l'influence des Jésuites, si fatale aux indigènes, à la grande cause de la civilisation, ne l'a peut-être été guère moins à la religion catholique romaine, en cette contrée. L'autorité du Saint-Père sur les Paraguays actuels est au moins douteuse; et ce ne sont pas seulement les simples laïques, mais bien les Religieux et même le clergé qui sont ainsi disposés à un schisme qui, au dire de voyageurs bien informés, doit éclater tôt ou tard. On sait aussi que le Paraguay s'est, dans notre siècle, soustrait à la domination d'Europe, et s'est constitué en république. Les Jésuites-Rois devaient nécessairement faire haïr la royauté, comme les Jésuites-Prêtres l'Église de Rome.

Nous compléterons ici par quelques nouveaux détails empruntés en

partie au Jésuite Charlevoix ce que nous avons dit de l'intérieur des Réductions.

Les Jésuites avaient obtenu de Philippe IV que leurs sujets ne payeraient qu'un écu par tête de tribut annuel. Les Réductions étant fermées aux Gouverneurs royaux, les Jésuites établissaient à leur guise le chiffre de ce tribut qu'ils se dispensaient bientôt de payer.

Les Jésuites, pour fermer entièrement les Réductions, ordonnaient sévèrement aux chefs de veiller à ce qu'on n'y parlât que la langue guaranique. Ceux des Révérends Pères qui venaieut au Paraguay étaient obligés d'apprendre la langue de ces Indiens.

Charlevoix dit que les Jésuites établirent dans les Réductions des manufactures de toutes sortes et dont ils tiraient bon parti. Il y avait des Indiens sculpteurs, peintres, doreurs, orfévres, etc.

L'espionnage et la délation y étaient en très-grand usage; ceci ressort évidemment de ce que nous apprend le Père Charlevoix de la police habile et vigilante que les Jésuites y avaient établie.

Le même Jésuite avoue le commerce que faisaient les Jésuites au Paraguay, en nous disant « que ceux qui font ce commerce (ceux qui vont chercher les métaux qui manquent en cette contrée), ainsi que ceux qui vent porter au loin les productions du pays, sont défrayés du voyage, etc., etc. »

Les Jésuites avaient établi dans les Réductions l'usage des pénitences publiques, et une foule de coutumes qui, bonnes peut-être dans les premiers temps du christianisme, sont devenues depuis ridicules ou dangereuses. Ainsi, on fouettait les pécheurs en public, et même les pécheresses, etc., etc.

Les congrégations dont les Révérends Pères se servirent tant et si bien en Europe, ils les avaient même établies au Paraguay. Il y en avait une dite de l'archange Gabriel et une de la Sainte-Vierge. Ceux qui y étaient reçus étaient particulièrement honorés; on les recevait à la communion, ce qu'on n'accordait aux autres que très-difficilement. Il est probable que ces congréganistes étaient les Guaranis qui étaient les mieux brisés au joug.

Les Jésuites des Réductions avaient adapté les plus beaux airs de

musique d'Europe aux prières diverses de leur Église guaranique. Tout se chantait, tout se faisait en chantant.

Voici l'habillement que portaient les sujets des Jésuites-Rois : pourpoint et culottes; par-dessus ces vêtements un autre, sorte de surtout en toile blanche; ce surtout était quelquefois en soie ou autre étoffe de couleur, et alors on l'accordait, comme on accorde en Orient des *cafetans* d'honneur. Les femmes portaient une chemise sans manches. Le dimanche elles mettaient par-dessus une sorte de camisole à demi flottante.

Quant aux magnificences théâtrales de la religion, introduites dans le Paraguay par les Jésuites, nous en avons dit quelques mots, et nous renvoyons, pour plus amples renseignements, à l'ouvrage du Père Charlevoix, qui les décrit longuement (Tome II, livre v).

On comprend que nous avons dû passer rapidement sur tout ceci, en négligeant même beaucoup de choses qui eussent donné plus de force à nos accusations contre la conduite des noirs souverains du Paraguay.

CHAPITRE II.

La Mort d'un Peuple.

Nous avons commencé par le Paraguay l'histoire des Jésuites en Amérique; non pas que ce soit en cette contrée du Nouveau-Monde que la Compagnie de Jésus ait formé son premier établissement, mais parce que ses Réductions ont été la plus grande, la plus importante, la plus extraordinaire et la plus curieuse des colonies jésuitiques. Ce fut par le Brésil que les Jésuites débutèrent en Amérique; leur première Maison y fut bâtie en 1550, avec la ville de San-Salvador, dans le golfe de Bahia, où étaient alors les principaux établissements des Portugais, à la suite desquels marchaient les Missionnaires. Dès 1553, Ignace de Loyola érigeait le Brésil en province. Tant que les Portugais furent les maîtres en ces contrées du Nouveau-Monde, les Jésuites purent fonder et solidifier leurs établissements sans être inquiétés. Mais bientôt le Portugal disparaît du milieu des nations, englouti dans l'immense empire espagnol. Alors de tous côtés affluent au Brésil les aventureux Conquistadores castillans. Les Jésuites, gênés dans leur action, resserrés dans leurs coudées, se disposent à porter leurs pas en des contrées où ils soient moins coudoyés, moins observés. A cette époque, une aventure romanesque eut lieu dans le golfe de Bahia, ou Baie-de-tous-les-Saints.

Un navire monté par des aventuriers espagnols qui venaient sans doute à la recherche du fameux El Dorado, qu'on croyait exister alors non plus en Asie, mais bien quelque part au sein de l'Amérique du Sud, fit naufrage et se brisa contre les dangereux rescifs qui bordent cette partie du Brésil. Les sauvages, accourus vers le lieu du sinistre, s'emparèrent de ceux des naufragés qui n'avaient pas péri dans les flots, et les dévorèrent, car la plupart des tribus indiennes étaient anthropophages; et d'ailleurs, les indigènes avaient déjà conçu une haine terrible contre les *faces-pâles*, quoique ce fût surtout contre les Portugais que cette haine existât plus implacable. Un seul des aventuriers fut épargné; c'était un beau jeune homme, vigoureux et bien fait. Lorsqu'il était déjà attaché au fatal poteau, lorsque les sauvages lui disaient déjà de chanter *son chant de mort*, une jeune Indienne, la plus belle des filles de la tribu, s'avança et déclara qu'elle le prenait pour son mari. Suivant les lois de ces peuplades, cette déclaration sauvait le condamné et en faisait un guerrier de la tribu.

Diégo Alvarez, ainsi se nommait l'Espagnol, parvint, grâce à son audace, et à son fusil qu'il avait conservé, à se faire une grande réputation parmi les Indiens qui le nommèrent un de leurs chefs. Mais Diégo pensait toujours à s'évader et à rejoindre les siens. Un jour, enfin, il aperçut un navire d'Europe qui longeait la côte américaine. Sans savoir à quelle nation appartenait ce navire, Alvarez se jeta à la mer et essaya de le gagner à la nage. Derrière lui, aussitôt, il entendit le bruit d'une autre chute dans les flots. Mais il ne se retourna même pas pour regarder qui suivait ainsi son exemple. Sans doute il pensa que c'était un ennemi qui, devinant son évasion, s'était mis à sa poursuite. Il nagea vigoureusement et parvint à atteindre le navire qui l'avait aperçu et qui s'était mis sous cap. Lorsque Diégo atteignit le plat-bord du navire, l'individu qui nageait derrière lui y toucha presque aussitôt. Les marins les aidèrent tous deux à monter sur le pont; alors seulement Alvarez reconnut sa femme, la jeune Indienne qui, lui souriant avec douceur, lui disait dans un jargon mêlé de mots indiens et espagnols : « Le mari avait oublié sa femme; mais il est content de la revoir! Le Grand-Esprit veut que tous deux ne soient jamais sépa-

rés... » Diégo n'eut pas le courage de repousser cette naïve et dévouée créature. Il la serra contre son cœur en lui jurant que jamais il ne la quitterait.

Le navire qui les avait recueillis tous deux était français, et ce fut en France qu'il les amena. L'histoire de Diégo et de sa jeune femme attira l'attention sur eux. Le roi Henri II les fit venir à la cour, et, lorsque la jeune Indienne accepta comme sienne la religion de l'homme qu'elle avait préféré à tout, elle eut, pour parrain et marraine de son baptême, Henri et Catherine de Médicis. Sans doute la cour de France voulut se servir d'Alvarez pour essayer de prendre pied au Brésil. Un navire bien pourvu de tout ce qui est nécessaire à une colonie naissante ramena dans la Baie-de-tous-les-Saints Diégo et sa jeune femme. Mais les troubles qui éclatèrent en France après la mort de Henri II empêchèrent qu'on donnât suite à cette tentative, dont nous parlons parce qu'elle dut en amener une seconde dans laquelle les Jésuites jouèrent un rôle.

Sous le règne de Henri IV, La Rivadière, brave capitaine français, aborda au Brésil, et fonda dans l'île de Maranham la ville de Saint-Louis. Les Espagnols avaient alors conquis le Portugal, et se substituaient aux Portugais dans les colonies d'Amérique. Ce fut donc contre les Espagnols que la colonie naissante de Saint-Louis eut à se défendre. Les Jésuites de San-Salvador, qui savaient que les Français avaient amené avec eux des Missionnaires capucins, aidèrent leurs ennemis à les chasser de ce point du Nouveau-Monde. D'ailleurs, au milieu des guerres que la France avait alors à soutenir tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, on y oublia la petite colonie. Les Jésuites de la Province de France concoururent aussi à ce résultat. Ils allèrent, dit-on, jusqu'à supprimer les Mémoires et Relations que leurs rivaux, les Missionnaires français, avaient publiés sur le Maranham, dont les aventuriers français furent définitivement chassés, ainsi que de quelques autres points du Brésil où ils avaient essayé de s'établir. Les Français avaient eu pourtant pour eux les indigènes, que les traitements barbares des Portugais et des Espagnols avaient rendus les irréconciliables ennemis de ces deux dernières nations. « J'ai mangé cinq Portugais, disait un

chef indien ; tous les cinq me criaient qu'ils étaient de France ; mais je leur répondais : « Non, non ; vous n'êtes pas assez blancs ! »

Les indigènes de l'Amérique du Sud reportèrent sur les Hollandais l'affection qu'ils avaient montrée pour les Français. Lorsque les Provinces-Unies eurent brisé le joug de l'Espagne, on les vit bientôt lutter, et lutter victorieusement, contre leurs anciens maîtres. En 1624, une flotte hollandaise apparut sur les côtes du Brésil, et essaya d'enlever cette immense contrée à l'Espagne. Les Hollandais parvinrent effectivement à s'établir sur divers points. Mais le Portugal, ayant repris sa nationalité, joignit ses armes à celles de l'Espagne pour en chasser les envahisseurs. En 1654, les Hollandais, après une opiniâtre résistance, acculés dans la capitale, furent obligés de se rembarquer et de renoncer à toute idée de conquête au Brésil.

Déjà, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, les Jésuites étaient parvenus à acquérir une grande puissance en Amérique. Ils avaient alors fondé leur royaume du Paraguay. En outre, leurs Missionnaires parcouraient incessamment le Pérou, le Chili, la Guyane, toute l'Amérique méridionale de l'isthme de Panama aux terres magellaniques. Dans le Chili, et surtout dans le Pérou, ils possédaient de nombreuses Maisons. Ces riches contrées étaient presque devenues pour eux d'immenses métairies où ils savaient faire pousser et recueillir habilement de magnifiques moissons. Nous ne parlons pas des moissons spirituelles.

Si la civilisation gagna quelque chose à la présence des Jésuites en Amérique, ce qui ne nous semble pas prouvé, nous disons que ce dut être un effet découlant de la force des choses.

« J'ai trouvé, disait don Juan de Palafox, dans une lettre qu'il écrivait au pape (1647), j'ai trouvé entre les mains des Jésuites presque toutes les richesses, tous les fonds, et toute l'opulence de l'Amérique méridionale. »

On comprend qu'occupés à faire leurs affaires, les Révérends Pères n'avaient guère de temps à donner à celles de Dieu, de la civilisation, de l'humanité. C'est ce dont on s'assurera encore en ouvrant les *Mémoires à consulter des frères Lionci*, dont nous parlerons plus tard à l'occasion de la fameuse banqueroute du P. Lavalette. Disons seule-

ment que sur le riche sol des Antilles les Jésuites agissaient tout comme sur le continent américain.

On les a même accusés, à diverses reprises, — disons plus, — on a prouvé qu'en Amérique ils faisaient métier de tout. On les a vus, ces vertueux missionnaires, si détachés des intérêts de ce bas monde, on les a vus tenir « des marchés de bétail, de boucheries, et de commerces encore plus infimes (1). » En Europe, ils faisaient tenir, par des affiliés, quelquefois ils tenaient eux-mêmes, dans leurs Maisons changés en magasins et boutiques, suivant l'expression du cardinal Saldanha (2), des entrepôts et magasins, où ils vendaient des huiles, du coton, de la droguerie, etc. Ne fallait-il pas bien que les Révérends Pères écoulassent les produits de leurs colonies? Et pense-t-on vraiment qu'ils travaillaient pour l'amour de Dieu?

Le commerce scandaleux des Jésuites, commerce qu'ils voulurent défendre même par la rébellion, est aussi affirmé par le roi de Portugal, don Joseph de Bragance (3). Mais comme les Révérends Pères ne se soucient guère, à l'occasion, des cardinaux et même des rois, si ce n'est lorsqu'ils en attendent quelque profit, nous donnerons à l'appui de ces accusations contre les fils de Loyola, un témoignage qu'ils doivent regarder comme irrécusable; ce n'est rien moins qu'un bref du pape Benoît XIV (4), qui donnait raison à Palafox, à Saldanha, à don Joseph, à tous ceux qui se sont prononcés contre Saint-Ignace et sa noire couvée d'avides vautours; ce bref ne s'applique, il est vrai, qu'aux Jésuites du Portugal et des colonies portugaises; mais la destruction de la Compagnie tout entière qui suivit bientôt, destruction venue du trône pontifical, semble généraliser la question; ce bref, disons-nous,

(1) Lettre de don Palafox au pape Innocent X.

(2) Décret du cardinal Saldanha, du 15 mai 1758 (latin-français). Ce décret énonce en détail ce que nous rapportons ainsi en quelques mots. On y dit littéralement que les Jésuites tenaient eux-mêmes des comptoirs dans les villes maritimes pour l'écoulement des marchandises apportées par leurs vaisseaux d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, etc.

(3) *Instructions* données par le roi de Portugal à son ministre en cour de Rome, don Francisco de Mendoza; et *Lettre instr.* au même, du 10 février 1758.

(4) Ce bref, en français-latin, est du 1er avril 1758 et adressé par le souverain pontife au cardinal Saldanha.

explique formellement « qu'il faut ramener les Jésuites à l'observation des défenses pontificales faites à l'encontre du commerce par des Réguliers. » Ceci nous semble clair! Le bref ajoute « qu'il faut ramener aussi les Révérends à une *manière de vivre régulière* (comment, mes Pères?); à la doctrine de l'Évangile et des Apôtres (mais quelle doctrine suivaient donc les Jésuites?); enfin à la célébration du culte divin... » — Oh! pour le coup nous ne savons plus où nous en sommes! Quoi! les Jésuites avaient besoin qu'on leur intimât l'ordre de célébrer le culte divin? Et c'est un pape qui le dit, un pape qui fut l'élève des Révérends Pères! Qu'ajouterions-nous à ceci?

Nous terminerons ici ces quelques lignes sur les diverses Missions jésuitiques de l'Amérique du Sud autres que celle du Paraguay, sur laquelle nous nous sommes étendus parce qu'elle est la principale, parce qu'elle a le plus attiré l'attention, parce qu'elle présente enfin un trait de physionomie qui la distingue complétement de toutes les autres œuvres des Révérends Pères. Nous allons maintenant donner un abrégé de l'histoire des Missions jésuitiques dans l'Amérique du Nord.

La Floride fut la première contrée de l'Amérique septentrionale où les Jésuites abordèrent. Ils vinrent s'y établir avec les Espagnols conquérants, en 1566, sous le généralat de François de Borgia, nouvellemeut élu. Mais ils ne purent jamais s'établir complétement en ce pays. Toujours les indigènes, par haine des Espagnols, disent les écrivains de la Compagnie, se montrèrent hostiles aux Missionnaires Jésuites qui ne possédèrent jamais une grande influence sur eux. Il en fut de même à peu près de toute la partie méridionale de l'Amérique du Nord, à l'exception du Mexique. Cette riche contrée était depuis longtemps soumise par le fer et par le feu. Les Missionnaires n'avaient donc rien à craindre des indigènes : mais sans doute les Espagnols croyaient avoir beaucoup à craindre des Missionnaires. Ils se montrèrent assez peu disposés à recevoir dans cette magnifique colonie les Jésuites qui y trouvèrent, d'ailleurs, les moines Dominicains solidement établis et probablement peu disposés à recevoir comme frères, ceux qui les avaient expulsés comme intrus, comme ennemis, des Indes Orientales.

Les seules Missions jésuitiques de l'Amérique du Nord qui méritent une mention spéciale, sont celles du Canada. Ce pays était une colonie de la France, et les indigènes étaient généralement amis des Français, qui, nous sommes fier de le constater, n'usèrent jamais, envers les peuplades soumises, des moyens atroces, trop souvent employés par les Espagnols, et qui ont été si énergiquement flétris par un Espagnol, le vénérable Las-Casas. Les Missionnaires Jésuites qui vinrent s'établir au Canada, étant généralement Français et se présentant toujours sous les auspices de la couronne de France, furent parfaitement accueillis par les indigènes. Dès les premières années du dix-huitième siècle les Missions jésuitiques étaient florissantes, et, chaque jour, s'abritant adroitement sous le drapeau blanc aux trois fleurs de lis, la bannière de Saint-Ignace pénétrait peu à peu et s'établissait parmi la grande famille aux mille tribus des *peaux-rouges*. Il paraît que les Jésuites avaient en grande partie accaparé le commerce qui avait lieu entre l'Europe et cette grande contrée de l'Amérique du Nord. Le contrat de Dieppe, que nous avons cité dans un de nos précédents chapitres, en fait foi. Souvent, les marchands français s'en plaignirent à leur cour; mais celle-ci s'occupait assez peu de ses colonies. Les navires français désapprirent peu à peu la route du Canada. Les Jésuites ont ainsi contribué pour leur part à la perte de cette colonie française.

Ceux de nos lecteurs qui ont lu les pages attachantes dans lesquelles le célèbre romancier américain Cooper présente le tableau des tribus indiennes qui vivaient autour des grands lacs, savent que le Canada était habité par de nombreuses peuplades parmi lesquelles on distinguait les Hurons et les Algonquins. Ces tribus de peaux-rouges, nom que les Indiens se donnent eux-mêmes, étaient les alliés fidèles de la France, autant par amitié pour les Français, que par haine contre les Iroquois, alliés des Anglais. Les Indiens du Canada se montrèrent dociles aux exhortations des Missionnaires Jésuites, et acceptèrent avec empressement le titre de chrétien qu'on leur offrait, et qui devait les attacher par un lien de plus aux bonnes faces-pâles, aux Français leurs amis. Ces malheureux qu'exploitaient les Jésuites, qu'abandonnèrent les Français pour lesquels ils avaient combattu pendant un siècle, se

montrèrent inébranlables dans leur croyance religieuse et dans leur amour pour la France, deux sentiments qui s'identifiaient en eux, et n'en formaient qu'un seul. Les Jésuites, bien persuadés que si l'Angleterre devenait une fois maîtresse du Canada ils s'en verraient à jamais chassés, firent ce qu'ils purent pour conserver cette colonie à la France : et c'est ce qui leur a valu l'éloge que leur adresse un de nos plus grands écrivains. Chateaubriand, dans son *Génie du Christianisme,* a dit que « si la France conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites. » Nous disons à notre tour : Si les Jésuites contribuèrent à presque tous les succès de la France au Canada, — ce qui nous semble fort exagéré ! — c'est qu'ils combattaient pour leurs propres intérêts. Voilà ce que l'illustre écrivain aurait pu ajouter, ce qu'il eût ajouté peut-être sans une préoccupation de sentiments, d'opinions, de parti-pris, qu'on devine. Les Révérends Pères savaient fort bien que la bannière de Saint-Ignace ne pouvait rester déployée sur le Canada qu'à la condition qu'elle flotterait près du drapeau blanc de la France. C'est là ce qui leur inspira ce grand et surprenant amour envers la France et ses rois, sentiment auquel ces derniers n'avaient nullement été accoutumés en Europe, ainsi que nous le démontrerons bientôt.

Du reste, la conduite que tinrent les Jésuites envers les Indiens du Canada fut la même que celle qu'ils tinrent envers tous leurs prosélytes de l'Amérique comme de l'Asie ; ils s'appliquèrent à leur faire connaître beaucoup moins les grandes idées du christianisme que les petitesses du dogme catholique, les futiles pratiques, les superstitions de la formule romaine. Mais avant toutes choses, ils s'appliquèrent à tirer le plus de profit possible de cette église canadienne. Au Canada, les Missionnaires Jésuites furent surtout marchands, en dépit des bulles des papes.

Et comme s'il était dans leur destinée de porter malheur même à ceux qu'ils veulent servir, le Canada, longtemps ensanglanté au milieu de luttes acharnées, échappa enfin à la France. Les Jésuites furent irrévocablement chassés du Canada, ainsi qu'ils s'y attendaient, aussitôt que le drapeau de la France ne flotta plus sur cette contrée. On

sait que ce fut le ministère Choiseul, qui, en 1763, signa le traité d'abandon de nos colonies du Canada. Les Indiens alliés de la France furent presque tous exterminés. Leurs confédérations furent brisées; le nom de beaucoup de leurs tribus n'existe même plus. Quelques-unes de ces tribus, à l'instigation des Jésuites, essayèrent encore quelque temps de soutenir une lutte désormais impossible contre les Anglais et leurs sauvages alliés les Iroquois. Sans doute, les Jésuites espéraient obtenir ainsi des Anglais qu'il leur fût permis de rester au Canada, et d'y conserver leur influence. Mais cette tentative ne servit qu'à faire écraser complétement les malheureux débris de la grande famille huronne. Une tribu de cette nation indienne donna alors un de ces grands exemples d'héroïsme saisissant et farouche autant qu'admirable et rare, qu'on peut sans exagération comparer à tout ce que l'antiquité trop vantée nous offre en ce genre dans ses fastes classiques et retentissants, et qu'on nous permettra de raconter brièvement.

Les Français évacuaient le Canada. Les Missionnaires de la Compagnie de Jésus, après avoir essayé vainement d'obtenir des Anglais victorieux une sauvegarde qui leur permît de rester dans cette contrée, pensèrent alors qu'il était temps de songer à leur sûreté. Mais déjà il était trop tard. Les Révérends Pères s'étaient trop fiés à leur talent pour l'intrigue. Les Iroquois n'étaient plus qu'à quelque distance, et les Anglais, loin de permettre aux Jésuites de rester au Canada, n'avaient même pas songé à arrêter en leur faveur la rage sanguinaire de leurs farouches alliés.

Ceux des Missionnaires Jésuites qui se trouvent sur le point menacé ont alors recours à la fidélité et au dévouement des Hurons, dévouement et fidélité qui ne leur ont jamais fait défaut. Mais, craignant cependant que le danger terrible qui menace, altère et fasse mentir l'un et l'autre, ils essayent de persuader aux Hurons qu'il importe à leur tribu de protéger leur fuite.

« Si nous parvenons à nous échapper, disent-ils à leurs naïfs catéchumènes, nous irons trouver le chef des troupes françaises qui préside à l'évacuation, et nous obtiendrons, par lui, des Anglais, que ces derniers s'interposent entre vous et vos ennemis les Iroquois. Tenez donc

ferme aussi longtemps que vous le pourrez, et comptez sur notre promesse. »

Les malheureux Hurons crurent à la promesse des Jésuites; ils se postèrent dans une sorte de défilé par lequel les Iroquois devaient passer nécessairement. Les vieillards, les femmes et les enfants de la tribu reçurent ordre de suivre les Révérends Pères. Mais tous refusèrent et déclarèrent qu'ils voulaient vivre et mourir avec leurs guerriers. Malgré l'inégalité du nombre, les Hurons tinrent huit jours contre les attaques furieuses, incessantes, des Iroquois. Pendant le dernier combat, les braves et malheureux guerriers, réduits aux trois quarts de leur nombre primitif, regardaient encore derrière eux pour voir si leurs grands-pères, les *Robes-Noires*, comme ils appelaient les Missionnaires Jésuites, n'arrivaient pas enfin, ainsi qu'ils l'avaient promis, ramenant avec eux des troupes françaises. Ils ne virent rien, et continuèrent de combattre, mais la mort dans la cœur. Le huitième jour, de plus de huit cents guerriers, les Hurons étaient réduits à cent cinquante combattants valides. Et les Robes-Noires ne revenaient toujours pas. Le soir de ce dernier jour, les guerriers hurons apprirent par un de leurs espions que les Missionnaires pour le salut desquels ils se sacrifiaient avaient traversé le grand lac Michigan et s'étaient réfugiés dans la Louisiane, oubliant leurs promesses et les infortunés qui y avaient eu foi.

A cette nouvelle accablante, les guerriers hurons se réunirent, mornes et sombres, mais non découragés, et délibérèrent sur ce qu'il leur restait à faire. Lorsqu'ils eurent éteint le feu-du-conseil, ils appelèrent près d'eux les enfants, les femmes et les vieillards, et ils leur apprirent ce qui avait été résolu. Les vieillards, les femmes et les jeunes enfants devaient, la nuit même, se mettre en marche avec ce qui restait de provisions, et, suivant la piste des Robes-Noires, essayer de se réfugier aussi chez les Français, encore maîtres de la Louisiane.

« C'est bien, répondit après quelques moments de silence un des vieillards de la tribus. Le *Grand-Manitou* des chrétiens a inspiré cette pensée à mes jeunes guerriers. Que quelques-uns d'entre eux se placent donc à notre tête pour trouver la bonne piste et diriger notre marche; tandis que les autres, restant à l'arrière-garde, feront croire

à ces chiens d'Iroquois que les Hurons ne pensent pas encore à fuir. Aussitôt que nous aurons mis un espace de terrain suffisant entre nous et l'ennemi, mes jeunes guerriers, restés en arrière, reviendront nous retrouver en courant comme le daim qui cherche sa compagne. C'est bien! »

Les guerriers hurons gardèrent le silence. Quelques-uns d'entre eux s'occupèrent des préparatifs nécessités par la fuite, tandis que les autres surveillaient les ennemis. Lorsque tout fut prêt pour le départ, le chef des guerriers, répondant seulement alors, se tourna vers le vieillard qui avait parlé, et dit : « Sagamore, tu fus jadis un grand guerrier de ma tribu. Qui était plus brave que mon père parmi les peaux-rouges et les faces-pâles? Aujourd'hui, la main de mon père est faible, mais son cœur est encore fort : son corps est vieux, son esprit est toujours jeune!... Mon père guidera ceux qui vont fuir. C'est un Sagamore, il sait que ses jeunes guerriers doivent rester en face des chiens d'Iroquois qui ne verront pas le dos d'un Huron. Les jeunes guerriers resteront ici ; tandis que mon père guidera, vers nos amis les faces-pâles de la France, ceux qui peuvent fuir sans honte devant un Iroquois hurlant et vorace comme le loup. D'ailleurs, il ne faut pas que la tribu meure tout entière. Qui tirerait vengeance de notre mort? Les femmes des Hurons nourriront leurs petits enfants pour qu'ils deviennent des jeunes hommes ; les vieillards en feront des guerriers, et leur apprendront à venger, sur dix chiens d'Iroquois, chaque guerrier huron qui sera mort ici..... Mon père sait qu'il faut qu'il en soit ainsi ; mon père n'est-il pas un Sagamore? Il a compris ses jeunes guerriers ; et il dit : C'est bien! »

Telle était, en effet, la détermination qu'avaient prise les guerriers hurons. Ils devaient combattre leurs irréconciliables ennemis les Iroquois, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux fût tombé pour ne plus se relever. Pendant ce temps, les femmes, les enfants et les vieillards fuiraient vers la Louisiane, afin de soustraire la tribu à une extermination complète et de lui conserver de futurs vengeurs,

Cependant tout s'apprêtait pour le départ des fugitifs ; les femmes tenant leurs plus jeunes enfants dans leurs bras, ou sur leurs épaules,

allaient se mettre en route sans avoir osé échanger même un regard avec leurs maris; les plus vieux et les plus robustes, parmi les enfants, se plaçaient en avant et en arrière de la colonne, ayant au milieu d'eux les vieillards qui devaient les diriger et dont ils devaient soutenir la marche chancelante. Tout à coup, du milieu d'un nuage noir, sous lequel le soleil s'était couché depuis une heure environ, un éclair sulfureux jaillit et illumina le défilé de teintes livides; un imposant éclat de tonnerre suivit et roula longtemps ses échos dans les profondeurs de la vallée. En cet instant, le vieillard, auquel le chef des guerriers hurons avait donné le titre de Sagamore, et qui, depuis un instant, restait immobile, silencieux et tenant ses regards fixés sur la voûte du ciel, tressaillit et poussa cette exclamation gutturale qui trahit chez les Indiens du nord de l'Amérique une grande émotion. Tous les regards se tournèrent vers lui.

« Hurons, dit le vieux chef, la voix du Manitou vient de se faire entendre; la voix du Manitou des peaux-rouges. Il est irrité contre ses enfants qui n'écoutent et ne prient maintenant que le Manitou des faces-pâles. Écoutez ce qu'il vient de dire à l'oreille d'un chef qui n'a jamais cessé de l'honorer en secret et tout bas, quoiqu'il priât tout haut le Dieu des Robes-Noires : « Les jeunes guerriers hurons frapperont, tant qu'ils pourront lever le bras, les Iroquois lâches et affamés qui vont en troupes comme des chiens et des loups; c'est bien. Mais les vieux guerriers, les chefs dont les cheveux sont blancs, fuiront-ils devant les hurlements de ces chiens et de ces loups? Non; ils apprendront aux faces-pâles que la neige qui couvre leurs têtes n'a pas glacé leurs cœurs. Ils resteront avec leurs jeunes guerriers qui ne veulent pas quitter les lieux où reposent les os de leurs ancêtres. »— Hurons, la voix du Manitou des peaux-rouges m'a crié ces paroles. Je dis que ce sont de bonnes paroles qu'il faut suivre. Je n'irai pas parmi les faces-pâles qui nous ont abandonnés, près des Robes-Noires qui nous ont menti. Que les femmes et les enfants fuient. Je veux rester avec mes jeunes guerriers; je suis un Sagamore des Hurons : si je ne puis plus leur apprendre à combattre et à vaincre, je puis du moins leur montrer comment il faut mourir. J'ai dit! »

A ces mots, le vieil Indien s'achemina à pas lents vers le village de la tribu qui était situé à quelque distance, à l'autre extrémité de l'étroit vallon. Bientôt, il disparut dans l'obscurité. Car la nuit était profonde; l'orage qui s'approchait peu à peu avec de sourds roulements avait jeté comme un grand linceul sur le défilé. De temps à autre seulement de sinistres lueurs venaient éclairer la scène. Chaque fois qu'un coup de tonnerre, toujours plus retentissant que celui qui l'avait précédé, éclatait sur le vallon, un vieil Indien se levait et disait :

« Le Manitou des peaux-rouges m'a parlé! »

Alors, il s'acheminait à la suite du vieux chef. Les guerriers ne firent pas un mouvement, pas un geste, ne prononcèrent pas une parole tant que les vieillards de leur tribu n'eurent pas tous rejoint le vieux chef qui les avait précédés. Mais, lorsque le dernier eut disparu à son tour, chacun d'eux, époux ou père, s'en alla prendre par la main une des femmes ou un des enfants, qu'il conduisit vers un sentier creusé sur la muraille méridionale du défilé et par lequel la fuite était possible, en disant : — à la femme, — « Fais un guerrier de mon fils! » — A l'enfant : — « Souviens-toi qu'il te faudra venger ton père! »

Puis les intrépides guerriers retournèrent se poster en face de leurs ennemis les Iroquois. Le reste de la nuit, nul bruit ne se fit entendre dans le défilé ou aux alentours, si ce n'est quelques cris poussés par les loups, attirés par l'odeur des cadavres et par l'espoir d'un splendide festin. Le lendemain, au soleil levant, les Iroquois qui avaient reçu des renforts, des munitions et des vivres frais, firent une nouvelle et furieuse attaque pour s'ouvrir enfin passage. Les Hurons ne cédèrent pas encore, malgré leur épuisement, leur infériorité numérique et le manque de munitions. Ce ne fut qu'au soir qu'ils se dirent enfin que désormais toute résistance était impossible. Ils n'avaient plus ni poudre ni balles; leurs couteaux et tomahawks étaient ébréchés, hors d'usage, à force d'avoir frappé. Depuis vingt-quatre heures ils n'avaient pris aucune nourriture. Ils se comptèrent, ils n'étaient plus que soixante, dont pas un n'était sans blessure. Suivant les idées des Indiens de l'Amérique du Nord, la résistance n'est plus honorable

aussitôt qu'elle n'offre plus de chances de succès : la froide et stoïque résignation doit alors lui succéder. Par cette raison, lorsque la nuit fut de nouveau venue, les guerriers Hurons se retirèrent en chancelant, un à un, et, traversant la vallée, regagnèrent leur village, où ils ne croyaient trouver que leurs vieillards, et où ils retrouvèrent leurs femmes et leurs enfants qui n'avaient pas voulu fuir sans leurs pères et leurs époux, et qui étaient revenus pour vivre et mourir avec eux.

Les guerriers hurons ne manifestèrent ni surprise ni mécontentement ; leur chef déposa ses armes, détacha sa ceinture, et ôta la plume d'aigle passée dans la mèche de cheveux que l'Indien de l'Amérique du Nord laisse seule pousser fort longue sur sa tête, comme pour défier la main de l'ennemi avide de la saisir. Tous ses guerriers l'imitèrent, du moins ceux à qui leurs blessures mortelles permettaient encore le mouvement. Aux premières lueurs de l'aube, lorsque les Iroquois, s'avançant lentement, et presque effrayés du silence qui régnait autour d'eux, arrivèrent au village huron, ils ne virent plus que sept guerriers auprès du chef ; les vieillards étaient assis dans une attitude sévère, à peu de distance des guerriers de leur tribu, et le Sagamore chantait d'une voix que l'âge rendait tremblante, les exploits des Hurons, les victoires que leurs tribus avaient remportées sur les Iroquois avant l'arrivée des faces-pâles, et la puissance dont elles jouissaient avant que les Robes-Noires leur eussent désappris à honorer le Manitou des peaux-rouges. Les femmes, serrant leurs plus jeunes enfants contre leur sein, remplissaient par une sorte de cri lugubre les repos du chant de mort.

Les Iroquois s'arrêtèrent un instant, frappés par le spectacle qu'ils avaient devant les yeux. Puis leur haine héréditaire demanda à s'assouvir, et l'œuvre de destruction commença. Ils mirent d'abord le feu au village huron : ensuite ils *scalpèrent* (1) tous leurs ennemis, suivant leur atroce coutume. Guerriers, vieillards, femmes et enfants

(1) Le sauvage Indien enlève la chevelure de son ennemi vaincu et s'en fait un trophée. Pour arracher la peau du crâne il se sert d'un couteau qu'on nomme *scalp*, et qui a fourni le mot *scalper*, pour lequel on comprend qu'il n'y avait aucun équivalant dans la langue des peuples civilisés.





La mort d'un Ferpe

subirent cette torture épouvantable ; après quoi, avec la lenteur du tigre qui savoure longtemps la chair de sa proie palpitante avant de la tuer tout à fait, ils égorgèrent un à un les malheureux Hurons, en commençant par les enfants et par les femmes ; les guerriers ne reçurent la mort que les derniers. Tant qu'il eut un souffle dans la poitrine, le Sagamore chanta son chant de mort. Quand il sentit la vie lui échapper enfin, il rassembla toutes ses forces, et, dans un dernier cri de haine, il unit, par une malédiction suprême, les Iroquois détestés et les Robes-Noires menteuses!..... Le cri de ces Thermopyles indiennes résonne encore dans les échos du Canada. Quoique l'amour de la France en ces contrées ait survécu à son abandon, le nom des Jésuites y est généralement détesté.....

Nous avons dit, dans l'épisode que nous venons d'écrire, que les Jésuites ou Robes-Noires des malheureux Hurons avaient pu pénétrer dans la Louisiane, grâce au dévouement de ces Indiens. La partie de l'Amérique Septentrionale connue sous le nom de Louisiane appartenait alors à la France. Il y avait bientôt un siècle que les Français étaient établis au Canada lorsqu'ils pensèrent à dépasser la ligne méridionale des Grands-Lacs, et à pénétrer au centre du vaste continent dont les côtes seules étaient connues et explorées même dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il paraît que l'existence de ces magnifiques contrées fut comme révélée aux Européens par les indigènes, des Illinois, qui apprirent aux pionniers français qu'au voisinage des Grands-Lacs était la source d'un fleuve immense dont les eaux coulaient vers le midi, à travers de vastes forêts et de grandes prairies pleines de gibier. Ce fleuve, c'était le Mississipi que les indigènes nommaient le *Namesi-si-pou*, c'est-à-dire, la Rivière-aux-Poissons. La géographie de l'Amérique était encore si peu exacte, que, cent quarante ans après Christophe Colomb, on plaçait l'embouchure du Mississipi dans le Mexique occidental ou dans la Californie, c'est-à-dire fort loin du point où ce noble fleuve se jette dans le golfe du Mexique. En 1673, des aventuriers français se risquent sur le Mississipi, qu'ils descendent jusqu'à l'embouchure de la rivière des Arkansas. Trois ans plus tard, un officier et administrateur français, La Salle, pénètre chez les Illi-

nois, pousse chez les Chicasas, atteint le grand golfe méridional; et donne à la vaste contrée qu'il vient de parcourir, le nom de Louisiane en l'honneur de son maître Louis XIV. La relation que La Salle publie de son expédition excite l'enthousiasme en France. Malheureusement Louis XIV, arrêté par la guerre de la Succession, ne peut rien faire pour la nouvelle colonie dont le financier Crozat obtient une sorte de charte de concession temporaire, en 1712, par des lettres patentes qui lui donnent le commerce exclusif de la Louisiane. Au bout de quelques années, sous la régence, Crozat se démet de son privilége, que le duc d'Orléans transmet au fameux Jean Law. Bientôt entre les mains des agioteurs, cette belle colonie est perdue pour la France. Elle ne nous appartenait plus que de nom, lorsque, comme on sait, Napoléon en fit l'abandon aux États-Unis.

Les Jésuites essayèrent de s'établir dans la Louisiane. Ils commencèrent par en chasser les autres Missionnaires. Ils étaient alors tout-puissants en France. Un confesseur Jésuite, et une vieille maîtresse, dévouée à la Compagnie, s'étaient placés comme deux nuages assombrissants aux deux côtés de ce soleil défaillant qui s'était appelé le grand-roi, et qui n'était plus que Louis XIV! C'étaient pourtant des Récollets qui avaient les premiers porté la parole du Christ sur les bords du Mississipi. Le premier d'entre eux, le Père Hennepin, vaillant moine, et assez instruit, avait partagé les fatigues et les dangers de l'expédition de La Salle. Les Jésuites se présentèrent pour récolter la moisson. Mais bientôt ils se dégoûtèrent de cette Mission qui ne produisait à la Compagnie ni richesse, ni pouvoir, ni accroissement de célébrité. On remarquera qu'en général les Jésuites se sont beaucoup moins occupés de l'Amérique du Nord que de l'Amérique du Sud. Les Indiens de la partie septentrionale du Nouveau-Monde étaient pourtant, d'après tous les voyageurs, plus dignes des efforts des Missionnaires que ceux de l'Amérique du Sud; la plupart de ces tribus de peaux-rouges étaient bien supérieures, par le caractère, l'intelligence, le courage, aux peuplades du Brésil et du Paraguay. C'est probablement pour cela que les Révérends Pères ont infiniment moins essayé sur eux leur action que toutes ces qualités contrarient, bien

loin qu'ils la secondent! Quand nous aurons dit que l'Amérique du Nord n'offrait que dans une de ses contrées, le Mexique, les richesses enfouies sous presque toute la surface de l'Amérique Méridionale, on sera complétement édifié sur l'abandon relatif dans lequel les Jésuites ont laissé la première de ces deux immenses moitiés d'un hémisphère.

Le Mexique fut loin de subir le mépris des bons Pères : on sait combien cette vaste contrée renferme de trésors métalliques. Aussi les noirs enfants de Loyola mirent-ils tout en usage pour accaparer les Missions sur la terre des fils du soleil. Et il paraît que leurs efforts réussirent, du moins pour un temps. Les Jésuites prirent bien garde, au Mexique, de ne pas donner des craintes aux rois d'Espagne, possesseurs de cette riche colonie. Ils les aidèrent, au contraire, à tenir sous un joug de fer les débris de la grande nation vaincue par Fernand Cortez. Ils eurent également soin de se faire constamment les amis des vice-rois et des gouverneurs particuliers du Mexique. On voit, en effet, ces divers délégués de la couronne d'Espagne faire échange presque toujours de bons procédés avec les enfants de Loyola. Voici quelques exemples, entre mille, de cette édifiante réciprocité, de cet accord touchant.

Une querelle assez vive s'était élevée, en 1633, entre l'archevêque de Sainte-Foi ou Santa-Fé de Bogora, don Bernardin de Almanza, et le président de cette Audience, don Sanche Giron ; le prélat, maltraité par l'administrateur, excommunia ce dernier. Mais les Jésuites interviennent et déclarent alors qu'ils ont le droit de lever cette excommunication ; et ils la lèvent en effet. Le gouverneur, à l'abri des foudres ecclésiastiques, put faire sentir à l'archevêque, ainsi désarmé, les coups de son autorité civile et militaire.

Vers la moitié du dix-septième siècle, don Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis, eut à subir une rude persécution de la part des Révérends Pères, auxquels il ne voulait pas céder une partie de son autorité, et certains droits de dîme. Soutenus à leur tour par le vice-roi, les Jésuites firent une guerre à la fois odieuse et ridicule au prélat. Ils prêchèrent contre lui en chaire ; ils lancèrent contre lui des épigrammes, des satires sanglantes. On vit un d'eux, nommé le Père Saint-

Michel, marcher précédé de trompettes dans les rues de Mexico, annonçant que don Juan de Palafox était un misérable indigne d'être évêque, le tout à cors et à cris, comme on disait alors. Le jour de la fête de Saint-Ignace, la capitale du Mexique fut régalée d'une mascarade dégoûtante, composée d'écoliers des Jésuites qui chantaient d'obscènes couplets sur et contre le prélat. Un des masques était monté sur un cheval à la queue duquel il avait attaché une crosse épiscopale!... Don Juan de Palafox ayant excommunié les Jésuites, ceux-ci non-seulement ne s'humilièrent pas, mais encore excommunièrent à leur tour le prélat, déclarèrent son siége vacant, et ordonnèrent au peuple de lui refuser l'obéissance. Don Juan de Palafox n'ayant pu trouver ni justice ni protection auprès du vice-roi, fut obligé de se réfugier dans les montagnes. Les Jésuites maltraitèrent également, emprisonnèrent et bannirent les prélats qui avaient osé se ranger du côté de leur évêque. En 1649, l'évêque d'Angelopolis adressa au pape une lettre dans laquelle il détaille la persécution que lui ont fait subir les Jésuites. La Compagnie jugeant difficile de répondre à cette lettre, trouva plus simple de la faire passer pour fausse. Mais on a prouvé que cette lettre avait bien réellement été écrite par le signataire, et que les faits relatés devaient rester à la charge de la Congrégation. Ils supposèrent aussi une fausse rétractation de don Juan de Palafox. Le pape et le roi d'Espagne se déclarèrent, en fin de cause, pour le prélat.

Grâce à leur alliance avec les gouverneurs, les Jésuites tirèrent des sommes énormes du Mexique. Ils en avaient accaparé presque tout le commerce. Ils y faisaient la banque. Ils ne dédaignaient pas même de plus humbles négoces. Ils avaient établi un gigantesque roulage de Carthagène à Quito. Ils avaient aussi à peu près accaparé le transport des marchandises par eau. Mais ayant voulu monopoliser tout à fait cette industrie, leurs rivaux devenus furieux brûlèrent en une nuit presque tous les canots de la noire Compagnie, et détruisirent bon nombre de ses voitures. Peu après, le conseil de Castille défendit aux Jésuites d'avoir à se livrer désormais à cette industrie, et fit même fermer leurs magasins. Pour se procurer les bras nécessaires à cette exploitation, au moins singulière, de la part de Missionnaires et de prê-

tres, les Révérends Pères envoyaient leurs vaisseaux faire la traite sur les côtes d'Angola. Ils se couvraient des frais du voyage en vendant aux planteurs une partie de leurs cargaisons humaines, dont le reste leur fournissait des rouliers-canotiers, gens de peine, pour le service de leurs diverses industries.

Afin de donner une idée des sommes immenses que les Jésuites tirèrent du Mexique et de l'Amérique Méridionale, nous dirons que les bons Pères demandèrent au roi d'Espagne, Philippe III, et en obtinrent le droit de faire battre monnaie avec les lingots d'or et d'argent qu'ils avaient entre les mains. Ce privilége extraordinaire leur fut accordé jusqu'à concurrence d'un million; bien entendu que les Révérends Pères l'étendirent tant soit peu. Ils fabriquèrent, dit-on, pour trois millions de maravédis. On ajoute même qu'ils trouvèrent encore le moyen de gagner sur la fabrication, en ne donnant pas au maravédis la grandeur du coin royal ordinaire. Il y avait même alors à ce sujet un proverbe populaire espagnol : lorsqu'un débiteur ne payait qu'à demi son créancier, on disait « qu'il le soldait en maravédis des Jésuites. »

Les Jésuites sortirent du Mexique en même temps que du reste de l'Amérique, c'est-à-dire après que leur Compagnie eut été chassée de l'Espagne et du Portugal, un peu avant qu'elle fût détruite par toute l'Europe. Les rois d'Espagne commençaient à craindre que les Jésuites de cette importante colonie n'y devinssent trop puissants. Il paraît, en effet, que les bons Pères avaient acquis alors, soit par concessions royales, soit par achats, soit par usurpation, une bonne part de terrains fertiles. Ils s'étaient fait donner, par exemple, un vaste marais près de Carthagène. Le roi d'Espagne croyait ne leur avoir donné qu'un terrain sans valeur : le marais n'en avait aucune, avaient eu soin d'affirmer les Jésuites. Le marais cependant rapportait plus de dix mille écus par an. La fraude ayant été découverte, le conseil de Castille révoqua la donation. Lorsqu'il chassa à son tour les Jésuites de ses états, le roi des Espagnes et des Indes était sans doute un peu guidé par l'idée de se venger de pareilles fourberies, et par l'espoir des profits, des riches confiscations qui lui reviendraient après la punition des fils de Loyola.

Voyez pourtant la grande différence qu'il y a à prier en latin ou en chaldéen, lorsqu'on ne comprend pas ce qu'on dit dans l'une ni dans l'autre langue !.....

Les premiers pontifes de l'Église romaine s'étaient montrés plus sages. Saint Grégoire à son grand Missionnaire qui partait pour l'Angleterre, disait, non pas de n'établir en cette église que ce qui existait dans l'église de Rome ; mais ce qui serait le plus agréable à Dieu, soit dans celle-ci, soit dans l'église gallicane, soit dans telle église que ce fût ! Et saint Augustin lui-même ne dit-il pas (1) : « Qu'en regard des choses qui ne sont ni contre la foi, ni contre les bonnes mœurs, quand nous les trouvons établies, il est *d'une règle très-salutaire*, non-seulement que nous ne les improuvions pas, *mais encore que nous les louions*, et que nous tâchions de les imiter. »

Mais sans doute les Jésuites se regardent comme de plus grands docteurs que le célèbre évêque d'Hippone ! Quant aux papes, saints ou non saints, dont nous avons cité le témoignage... Eh ! les Jésuites, à l'occasion, se moquent autant des papes que des saints et des docteurs ! Et c'est un peu pour donner cette conviction à tout le monde, que nous avons écrit ce qui précède.

Nous terminerons le présent chapitre par quelques anecdotes qui compléteront, à notre avis, l'édification qu'on éprouve en lisant l'histoire des Jésuites en Amérique.

Nous avons dit, précédemment, que les Jésuites du Brésil et du Paraguay eurent à soutenir des luttes contre les *paulistes*. On a nommé ainsi des métis issus d'un père portugais et d'une mère indienne. Le Père Charlevoix, dont les Jésuites proclament le savoir, les appelle simplement *mamelus*, et pour donner un échantillon de sa science vantée, il nous apprend qu'on les nommait ainsi parce qu'ils étaient des espèces de mamelouks américains. Nous ne voyons pas trop le rapport qui existe entre ces deux espèces d'hommes. Du reste, le Père Charlevoix a commis de plus grosses erreurs (nous parlons des erreurs involontaires), telle, par exemple, que cette étrange couleuvre du Pa-

(1) Épître CXIX, à Janvier.

raguay dont la tête est de la grosseur d'un veau, et dont le mâle attaque les femmes, et les viole (1)!... Les mamalucos fondèrent sur l'Océan atlantique austral, à deux cents lieues environ du Paraguay, la ville de San-Paulo, d'où on les nomma paulistes. Ces hommes vivaient à peu près comme les boucaniers et flibustiers des Antilles. Cupides, mais audacieux, cruels mais infatigables, c'est à eux qu'on doit la découverte du Paraguay et d'une grande partie du centre de l'Amérique Méridionale. Ils s'enfonçaient par troupes dans ces régions inconnues, à la recherche de mines d'or et de diamants. Ils se rabattirent ensuite sur le commerce des esclaves; ils en fournissaient les planteurs brésiliens. Leur mode de se les procurer était fort simple : ils faisaient une incursion sur un village tupi ou guaycura, tuaient ce qui résistait, et emmenaient ce qui s'était rendu. L'établissement des Réductions jésuitiques fit beaucoup de tort à ce commerce, en offrant un refuge aux Indiens. Bien des fois les Jésuites eurent maille à partir avec les paulistes. Cependant, ils commerçaient aussi entre eux assez souvent. Lorsque les Jésuites voulaient peupler une nouvelle Réduction, ils s'adressaient aux paulistes, qui, moyennant une somme convenue, leur livraient, au jour dit, la commande de tant d'Indiens faite par les bons Pères.

Un jour, les paulistes, sur la demande d'un Bénit-Père, amenèrent dans une Réduction une troupe d'Indiens enchaînés. Le Jésuite leur fit compter le prix convenu, auquel il ajouta même une bonne gratification : car jamais il n'avait vu une si belle livraison d'Indiens. Les paulistes s'éloignèrent. Aussitôt le chef de la Réduction fait conduire au bain ses nouveaux sujets qui sont couverts de poussière et de boue. Mais, à l'étonnement indicible du Bénit-Père et de ses alguazils, à mesure qu'on lave les Indiens, leur peau, loin de paraître rouge, devient d'un blanc jaunâtre. « Mais ce sont des mamalucos ! » crie le Jésuite. Et les paulistes, car tels étaient, en effet, les prétendus Indiens, se mettent à rire impudemment au nez du Révérend Père. Ce dernier, fu-

(1) Voyez le livre I, page 28 de l'*Histoire du Paraguay*. Quant aux mamelouks indiens du R. P. Charlevoix, dont le véritable nom est *mamalucos*, il est probable qu'ils ont été ainsi nommés par mépris, du mot *mamaluco*, qui veut dire grossier, lourdaud.

rieux, on fit pendre une demi-douzaine; les autres s'échappèrent, et plus tard, pour se venger des Jésuites, racontèrent l'histoire suivante, où les bons Pères jouent un bien plus vilain rôle que dans celle qui précède.

A l'occident des montagnes du Pérou, il y avait une nation d'Indiens nommés Chiriguanaes. Les paulistes apprirent aux Jésuites que leur pays était fort riche en mines d'or. Aussitôt six enfants de Loyola partent de Buénos-Ayres, et s'élancent vers le pays des Chiriguanaes. Au bout de quelque temps on voit revenir cinq d'entre eux. On leur demande l'état de la Mission, et ce qu'est devenu leur sixième compagnon. Les Révérends gémissent bien fort, et racontent, avec de longs et magnifiques détails, leurs travaux apostoliques d'abord couronnés de succès, puis perdus par la faute de leur compagnon absent, le malheureux Père Mendiola, lequel, disent-ils, a renié honteusement sa foi, et s'est même marié avec une Indienne.

On plaint les Missionnaires; on maudit leur infidèle compagnon. Mais, tout à coup, celui-ci apparaît, et tout change bientôt. Le Père Mendiola, que ces compagnons croyaient bien mort, apprenant ce que ses confrères racontent de lui, trace à son tour l'historique de la Mission chez les Chiriguanaes. Les Jésuites, suivant le nouvel historien, profitant de la douceur des indigènes, se conduisirent envers eux avec une révoltante et tyrannique brutalité. Le Père Mendiola (si ce n'est pas vrai, nous le lui laissons sur la conscience!) racontait même que ses confrères s'étaient beaucoup plus occupés des Indiennes que des Indiens; et cela si souvent, et avec si peu de mystère, que les maris Chiriguanaes, si débonnaires qu'ils fussent, finirent par se fâcher et chassèrent les Missionnaires. Le Père Mendiola abandonna alors la Compagnie de Jésus, ne voulant plus, disait-il, faire partie d'un Ordre où se trouvaient de si méchantes gens, et se fit prêtre.

Les Jésuites possédèrent aussi d'assez riches établissements aux Antilles; et là, ils eurent avec les fameux frères-de-la-côte, les flibustiers, plus d'une querelle. Leurs Missionnaires pénétrèrent également d'assez bonne heure dans la Guyane, mais ce pays offrait alors trop peu de ressources pour qu'ils essayassent bien sérieusement de s'y établir.

Nous avons dit qu'à l'exception du Canada et du Mexique, les Jésuites semblèrent également dédaigner tout le reste de l'Amérique du Nord, laissant ainsi aux Missionnaires des diverses communions de l'église anglicane, de vaste contrées à évangéliser. Nous ne voulons établir ici aucune comparaison ; mais qu'on interroge l'Indien du Paraguay et celui de la Pensylvanie, par exemple : on entendra celui-ci prononcer une bénédiction sur Penn, le bon quaker : celui-là hurler une malédiction sur les Jésuites!

O Saint-Ignace de Loyola, priez pour vous!.....

QUATRIÈME PARTIE.

LES JÉSUITES EN AFRIQUE.

QUATRIÈME PARTIE.

Les Jésuites en Afrique.

Les enfants de saint Ignace n'ont jamais eu de grands établissements sur le continent africain. Dans ce chapitre unique de notre quatrième partie, nous nous bornerons donc à donner un rapide sommaire de l'histoire des Jésuites en Afrique.

C'est en Abyssinie que la Compagnie de Jésus essaya d'abord de prendre pied. Cette contrée, comme on le sait, est située sur la côte orientale de l'Afrique, vers les sources du Nil, et en face de la presqu'île arabique dont la sépare la mer Rouge. La Nubie, conquise en partie, de nos jours, par le célèbre pacha Méhémet-Ali, est placée entre l'Égypte et l'Abyssinie. A l'ouest et au sud de cette dernière contrée s'étendent de vastes déserts.

La population abyssinienne était composée, au seizième siècle, de juifs, de mahométans et d'idolâtres de tout genre : les Gallas, sorte de farouches bédouins de l'Abyssinie, professent, dit-on, l'antique sabeïsme. Mais la religion de l'état, comme on pourrait le dire de nos jours, était une sorte de christianisme primitif, entaché, suivant les catholiques romains, de nombreuses hérésies. C'est en Abyssinie que régnait le fameux Prètre-Jean des anciens voyageurs, ce roi-pontife qui prétendait descendre de Salomon. Le véritable titre des souverains de ce pays est négous, ou négus, ainsi que les ancien-

nes relations écrivent ce nom. Contrairement aux idées qu'on avait en Europe sur le Prêtre-Jean, ou monarque abyssin, l'autorité ecclésiastique avait pour chef suprême un évêque-primat, appelé *Abouna* (c'est-à-dire *Notre-Père*), au-dessous duquel étaient des *komosat*, ou archiprêtres; des *debterat*, ou chanoines; enfin des *kasis* ou curés. L'Abouna recevait son investiture du patriarche cophte d'Alexandrie.

En 1438, l'empire d'Éthiopie, comme on appelait la région orientale et centrale de l'Afrique, se révéla pour ainsi dire à l'attention de l'Europe par une ambassade que son souverain de cette époque, nommé Zara-Yacoub, envoya au concile de Florence. Les papes pensèrent dès lors à ramener à l'unité catholique ces schismatiques éloignés; les Portugais abordèrent en Abyssinie dès 1490, et aidèrent ses habitants à repousser une invasion d'Ottomans. Les Jésuites, qui s'étaient glissés bientôt en Abyssinie, à la suite de l'armée portugaise, ne manquèrent pas de confisquer à leur profit l'aide qu'elle avait donnée au négous. Mais il paraît qu'ils se hâtèrent trop de jeter le masque. Le négous, devinant leurs ambitieuses espérances, et n'ayant plus besoin d'ailleurs de la protection des Portugais, se débarrassa des Révérends Pères, qui furent forcés de déguerpir. Mais les Jésuites avaient pu se convaincre quelle riche contrée est cette *Suisse africaine*, comme on a nommé l'Abyssinie. Sans parler de la prodigieuse fécondité du sol de ce pays qui donne deux et même trois moissons par an, les Révérends Pères avaient vu les mines d'or de Damot. On comprend qu'ils ne pouvaient pas renoncer ainsi tout d'un coup à cette riche proie qu'ils avaient seulement pu flairer à peine. Dans les commencements du dix-septième siècle l'Abyssinie les vit donc revenir.

Un des nouveaux Missionnaires, homme adroit et rusé, sut si bien s'emparer de l'esprit du négous alors régnant, Socinios, successeur de Za-Denghel, qu'il en obtint de riches établissements pour sa Compagnie. Bientôt même, le négous complétement dominé et ne gardant plus aucune mesure, sous l'influence fatale qui le poussait, abjura son ancienne croyance, et fit serment, entre les mains du Père Paez, d'obéissance au pape. Malgré l'attitude hostile du clergé de son empire, il osa même créer un patriarchat abyssinien, indépendant de celui d'A-

lexandrie, et d'en investir un Jésuite. Mais alors, de grands troubles éclatent par toute l'Abyssinie. Les prêtres et les *Râs* (gouverneurs) appellent aux armes; Socinios, en face du danger qu'il a provoqué, se voit perdu, et se sacrifie pour conserver à son fils un trône que le pied fatal des Jésuites fait pencher vers l'abîme entr'ouvert. Il abdique en faveur de Facilidas. Aussitôt la tempête se calme, mais après que ses derniers souffles ont rejeté les enfants de Loyola loin de l'Abyssinie, que ceux-ci quittent, en frémissant de rage, pour n'y plus revenir.

Cependant leur court passage avait suffi pour ébranler cette contrée, et pour lui faire prendre en haine constante, depuis lors, Rome et ceux qu'elle regarde comme les représentants de Rome. Combien de fois répéterons-nous que l'épée remise en apparence aux mains du successeur de Saint-Pierre, par Ignace de Loyola, pour remplacer le vieux glaive ébréché de Saint-Pierre, a toujours porté malheur à la main pontificale qui s'appuya sur la poignée de cette arme traîtresse?...

Les écrivains de la Compagnie, cherchant à expliquer favorablement l'expulsion des Jésuites de l'Abyssinie, ont écrit que ce qui les perdit en cette contrée fut leur zèle incorruptible pour la foi, et l'opiniâtre ardeur avec laquelle ils voulurent y détruire le schisme régnant. Voici donc les Jésuites, d'ordinaire si faciles envers leurs prosélytes, et de si bonne composition à l'endroit des règles et des observances romaines, qui se posent en austères et intraitables convertisseurs. Mais voyons donc sur quoi repose cette prétention!

La grande pierre d'achoppement pour les Jésuites d'Abyssinie a été que les chrétiens de cette église observent les jeûnes toute la journée, et ne prennent aucune nourriture jusqu'au coucher du soleil. Les Jésuites virent là un gros péché et prétendirent, avec l'Église de Rome, qu'on ne doit, les jours de jeûne, se priver de nourriture que jusqu'à midi (1). Ils tinrent, à ce qu'il paraît, rigoureusement à ce que les Abyssins se conformassent à cette règle. De leur côté, les Abyssins s'opiniâtrèrent à jeûner jusqu'au soir. Les Jésuites poussèrent leurs prin-

(1) Voyez l'*Histoire de ce qui s'est passé au royaume d'Éthiopie pendant les années 1624, 25 et 26, etc.* Paris, 1629, chez Cramoisy. Voyez aussi *De l'État des Abyssins*, etc., par le Père N. Godigne. Lyon, 1615.

ces à les soumettre par la violence à un jeûne de moitié réduit. Un de ces princes, Zela-Christ, créature des Révérends Pères, obtenait des conversions parmi ses sujets à grands coups de bâton et même d'épée, quand ses arguments et moyens oratoires semblaient ne pas produire d'effets. On raconte qu'à la suite d'une victoire sur un de ses rivaux, Zela-Christ s'étant emparé de prêtres schismatiques qui ne voulaient rien entendre sur l'article du fameux jeûne, fit pendre tous ceux qui ne voulurent pas préférer la conversion à la potence.

Nous avons vu que les Jésuites, malgré la permission et l'invitation des papes, ne voulurent jamais employer le langage des indigènes, en Asie et en Amérique, pour la célébration des offices, l'administration des sacrements, etc. : nous en avons dit la raison. En Abyssinie, au contraire, les Jésuites tinrent fortement à dire la messe et les prières en langue du pays. C'est que les prêtres qui reconnaissaient la suprématie du patriarche d'Alexandrie célébraient leurs offices en syriaque, et que les Jésuites espéraient obtenir la vogue en se servant d'une langue que comprendraient leurs catéchumènes. Autres pays, autres moyens! Malgré l'habileté des bons Pères, ils furent pourtant chassés encore de l'Abyssinie, ainsi que nous l'avons dit, et pour n'y plus revenir. Sous le règne de Louis XIV, une ambassade envoyée par ce monarque pour essayer une fois encore de ramener les Abyssins à l'unité catholique, et qui échoua complétement, trouva dans ce pays, en core vivace et profondément enracinée, la haine que les Jésuites avaient fait naître contre eux et contre leur église par leurs intrigues.

En même temps qu'ils essayaient de planter leur bannière en Éthiopie, les Jésuites avaient essayé de l'établir plus bas, sur les rives du Nil égyptien. Il y a, comme on sait, en Égypte, une sorte de chrétiens qu'on appelle Cophtes. Ces chrétiens ne reconnaissent pas le pape : en eux s'est conservée la haine que l'Église d'Orient a vouée jadis à son heureuse et triomphante rivale d'Occident. Les souverains pontifes essayèrent bien des fois de ramener les Cophtes sous leur sceptre religieux. Vers 1561, on crut à la possibilité de cette fusion. Un Cophte qui se trouvait alors à Rome, sans argent, s'avisa pour remplir sa bourse, et pour retourner dans son pays, de fabriquer de fausses lettres

signées du patriarche d'Alexandrie, et dans lesquelles l'Église cophte, par l'organe de ses dignitaires, parlait de son désir de se rallier enfin à celle de Rome. Là-dessus, grande rumeur et joie profonde au Vatican. Le Cophte est comblé de caresses et de présents. A son départ, on le fait accompagner par des Jésuites qui reçoivent mission de Sa Sainteté pour conclure le grand œuvre de la réunion spirituelle de l'Orient et de l'Occident. Arrivés à Alexandrie, les Missionnaires se virent abandonnés par le Cophte, qui se dépêcha de disparaître, probablement en riant, avec un légitime orgueil, d'avoir pu tromper des gens aussi rusés que les bons Pères. Ceux-ci furent alors, sans leur introducteur, trouver le patriarche cophte, qui fut longtemps avant de comprendre ce dont il s'agissait. Ses coreligionnaires furent sur le point d'assommer les Révérends, qu'ils accusaient d'outrages envers leur Église et ses fidèles.

Au moyen des quelques couvents catholiques qui existaient en Égypte, les Jésuites essayèrent de ramener à eux les schismatiques; mais ils ne réussirent pas. En 1677, ils renouvelèrent leurs efforts, et sans les voir couronnés d'un plus grand succès. Ils finirent par renoncer à une Mission si difficile et d'ailleurs peu fructueuse pour leur Compagnie; la terre des Pharaons fut à peu près exempte des secousses qui accompagnèrent d'ordinaire la présence des fils de Loyola : ceux-ci ne semblèrent jamais beaucoup se soucier d'aller conquérir, dans les déserts de la Thébaïde, l'auréole ascétique des Pacôme et des Siméon-Stylite.

A l'ouest et au sud de l'Afrique, les fils de saint Ignace essayèrent aussi de s'établir, et à plusieurs reprises. En 1560, ils avaient même déjà pris pied solidement au Congo, favorisés par un roi du pays, qui avait appris à redouter les Portugais, protecteurs des Missionnaires Jésuites; ils purent bâtir une église et un collége. Lorsque les Portugais étaient arrivés pour la première fois sur la rivière Zaire, ou Couango, ils avaient amené avec eux des moines Dominicains, qui prêchèrent la religion chrétienne à ces Africains chez lesquels régnait un grossier fétichisme (1). Les Jésuites s'occupèrent d'abord d'écarter cet obstacle.

(1) Le fétichisme, c'est-à-dire l'adoration des choses inanimées, règne en général chez

Afin de justifier l'expulsion des Dominicains, ils publièrent que ces moines se livraient, dans ce pays, à toutes les débauches, à tous les crimes.

Afin de se montrer conséquents, ils durent donc afficher une conduite toute opposée à celle qu'avaient tenue leurs prédécesseurs et rivaux, du moins d'après leurs accusations. Les nègres, tenus sans doute en respect par les canons des vaisseaux portugais, peut-être aussi attirés par les sublimes et simples vérités d'une religion qu'on devait, pour eux, débarrasser de la friperie pompeuse sous laquelle on la voile en Europe, se montrèrent dociles aux enseignements des nouveaux convertisseurs, qui bientôt eurent conquis une grande influence parmi les tribus de la grande race nègre. Mais il paraît que, dès l'abord, les Jésuites voulurent tenir trop serrée la bride qu'ils mettaient aux instincts de liberté vagabonde de ces peuples et à leurs appétits grossiers. C'est du moins ce qui résulte de l'histoire suivante racontée par des écrivains Jésuites aussi bien que par leurs ennemis.

En 1555, les établissements des Jésuites florissaient au Congo. Un roi nègre avait même consenti à se faire baptiser. Le Jésuite qui s'était chargé de la conversion de cette majesté noire déclara à son royal prosélyte qu'il ne pouvait lui conférer le titre de chrétien s'il ne renvoyait pas son harem de femmes; car la polygamie est en grand honneur parmi ces nègres. Leurs souverains ont plusieurs centaines de femmes qui leur servent à diverses fins. Ce sont elles qui forment la garde de leur royal maître et mari; elles sont aussi chargées de l'exécution de ses ordres. Nulle résistance ne se fait jour devant le commandement transmis par un de ces singuliers gardes-du-corps des despotes congolais.

Le Missionnaire Jésuite obtint ce qu'il exigeait; son prosélyte répudia ses femmes, et fut baptisé. Mais, voulant sans doute asseoir tout d'un coup son autorité sur son catéchumène à peau d'ébène, le Conver-

les nègres; par-dessus ce culte dégradant, plane, plus ou moins répandue, l'idée indistincte d'un esprit du mal qu'on prie seul. Quelques tribus de la famille kafre croient cependant, dit-on, à un Dieu qui introduisit, suivant eux, par un soupirail de la terre, Noh et Hing-Noh, premier couple générateur.

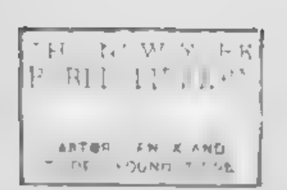
tisseur exigea qu'il se séparât même de sa dernière femme, la plus belle, a plus aimée, sous prétexte qu'elle était sa parente à un degré prohibé par l'Église romaine (1). Le souverain essaya de fléchir l'austère directeur par tous les moyens imaginables. Il lui offrit de nouvelles concessions de terres, des esclaves, de la poudre d'or; le révérend Père accepta probablement le tout comme une offrande de la piété du nouveau chrétien, mais il n'en persista pas moins à exiger le renvoi de la négresse royale. Alors, le monarque africain, se redressant comme un serpent à demi écrasé, entra dans une furieuse colère. Il est probable que ses femmes répudiées et déchues du rang d'épouses à celui de simples gardes-du-corps ne contribuèrent pas peu à amener ce revirement.

Quoi qu'il en soit, leur maître, jurant de ne jamais plus se soumettre aux ordres des Robes-Noires, et blasphémant leur religion, qu'il déclarait renier à tout jamais, ordonna aux Jésuites de sortir sur-le-champ de son palais, de sa capitale, de tous ses états. Les révérends Pères, comme on le pense bien, attendirent que cet ordre fût renouvelé pour y obéir. Alors, ce petit coin du continent devint le théâtre d'un singulier spectacle. Qu'on se représente un grand village aux maisons basses, sans fenêtres et couvertes de roseaux; c'est la capitale d'un royaume africain. Elle est située sur le bord et à l'embouchure d'une grande rivière, le Zaïre. Le long du cours d'eau vivifiant, la végétation est magnifique. Des champs bien cultivés promettent d'abondantes récoltes de mil, de maïs, d'ignames, de manioc, et de quelques légumes intertropicaux, qui viennent à l'ombre des bananiers, des goyaviers, tamariniers, citronniers. Des plantes grasses épanouissent leurs larges fleurs éclatantes au pied des grands arbres protecteurs, ou le long de leurs troncs énormes. Puis, à mesure que l'œil s'éloigne du fleuve nourricier, il voit la végétation s'amoindrir et s'abaisser : les lauriers, les oliviers, les jujubiers, s'aperçoivent encore en diminuant peu à peu de nombre et de vigueur : quelques buissons de gommiers ont remplacé les grands arbres ; çà et là, on aperçoit l'éventail d'un palmier doum ; des

(1) Voyez, à propos de cette particularité, le Jésuite Orlandin, *Histoire de la Compagnie de Jésus*.

lianes grises et tordues rampent comme des serpents; puis, plus rien que le sable du désert, du vaste et morne désert africain, dont le rideau enflammé se lève comme une effrayante et pourtant majestueuse barrière devant la nature vivante.

Au milieu du grand village, on aperçoit une cabane plus vaste que les autres; c'est le palais du monarque nègre. A côté, s'élève une autre demeure moins vaste, mais qui mériterait beaucoup mieux le nom de palais; c'est une vaste maison construite avec un soin et avec un goût qui rappellent l'Europe. De beaux et frais jardins l'entourent. C'est la Maison des révérends Pères Jésuites. Autour de cette demeure, dont les portes sont fermées, une grande foule se rassemble, composée entièrement d'indigènes. Tous les regards sont fixés curieusement sur la Maison, dont ils ne se détournent que pour fouiller l'espèce d'allée ombreuse qui conduit au palais du souverain. Tout à coup, un grand mouvement se fait dans la foule; une centaine de femmes, armées d'une sorte de javeline, et sur la figure de chacune desquelles s'épanouit une joie immense, que veut en vain comprimer un sentiment habituel mais débordé d'importance et de sévère dignité, passent en bon ordre, et vont frapper à la porte principale de la maison des Missionnaires, qui s'ouvre lentement. Un homme paraît. « La grande Robe-Noire! » dit-on dans la foule, qui redevient aussitôt silencieuse. C'est en effet le chef de la Mission. Il s'avance suivi de ses confrères tous en grand costume comme lui, et, derrière ceux-ci, on voit s'avancer de jeunes néophytes africains, dont quelques-uns agitent des encensoirs remplis de parfums. Le chef des Jésuites tient dans ses mains un saint-sacrement d'or tout constellé de pierreries. Il élève l'emblème sacré; aussitôt, ceux qui se pressent derrière lui entonnent un solennel chant d'église; la foule semble vivement impressionnée à la vue de cette procession, devant laquelle elle s'ouvre largement. Les gardes-du-corps féminins du roi de Congo semblent eux-mêmes fort indécis, presque effrayés, de ce spectacle imprévu, sur lequel les Missionnaires comptaient beaucoup. Il paraît que les nègres du Zaïre regardaient les croix et ostensoirs des chrétiens comme autant de redoutables *fétiches* capables de donner une mort foudroyante à celui qui eût





Une revolution au Congo





osé porter sur elles une main audacieuse. Et probablement les Convertisseurs s'étaient bien gardés de détruire une erreur qui faisait leur sauvegarde et leur puissance. Les Jésuites purent donc arriver aux portes de la demeure royale sans que les femmes du roi, exécutrices de ses ordres, eussent osé les exécuter à l'égard des Robes-Noires redoutées. Et, peut être, le monarque lui-même allait subir les terreurs qui agissaient victorieusement sur ses gardes-du-corps comme sur tous ses sujets. Malheureusement, sur le seuil du palais, le chef des Missionnaires Jésuites se heurta contre un obstacle, trébucha, tomba, en laissant s'échapper le saint-sacrement de ses mains.

Aussitôt, un grand cri d'allégement et de triomphe s'élève de la foule, qui se dit que la *fétiche* des hommes noirs les abandonne. Sur-le-champ, les femmes du roi s'élancent et saisissent les révérends Pères. Malgré leurs prières, leurs menaces, malgré même les mots latins bien ou mal appliqués que murmurent ceux-ci, et qui ont toujours, jusque-là, paru faire beaucoup d'impression sur les nègres, qui les prenaient pour des conjurations redoutables, chaque Jésuite se voit saisi par deux des singûliers gardes-du-corps du monarque africain, qui le poussent, le pressent, l'entraînent, le portent même, au besoin, et finissent par jeter assez rudement la troupe entière des Jésuites dans une barque qui attend sur le Zaïre et qui la dirige immédiatement vers un navire européen qu'on aperçoit à l'ancre, à l'embouchure de la rivière.

Le roi de Congo chassa même de ses états tous les Européens qui s'y trouvaient ; en haine des Jésuites, il doubla le nombre de ses femmes, et ne voulut plus désormais entendre parler du christianisme.

Les enfants de saint Ignace essayèrent de former des établissements sur divers autres points de l'Afrique. En 1560, ils arrivaient au Mozambique, sur la côte orientale de la vaste presqu'île africaine. Vers la même époque, ils essayaient de planter la bannière de leur Ordre à une extrémité du monde, chez les Hottentots du Cap de Bonne-Espérance ; on les vit également en Guinée, sur le Sénégal, sur le Niger même ! Nous croyons nous souvenir qu'il y eut un Jésuite pendu au Monomotapa. Mais, nous l'avons dit en commençant,

tous ces établissements n'eurent ni grande importance ni longue durée; il semble que les Jésuites n'aient pas jugé l'Afrique digne des grands efforts dont ils honorèrent l'Amérique et l'Asie.

L'histoire des Jésuites en Afrique n'offre donc pas de ces grandes secousses que les révérends Pères imprimèrent aux autres parties du monde, là où leurs Missions furent plus importantes. La trace de leurs pas fut bientôt effacée sur les sables africains. De temps à autre, des agents de la Compagnie arrivaient encore sur les côtes occidentales; ce n'était plus pour prêcher le christianisme, l'émancipation universelle; mais seulement pour emmener en Amérique une cargaison de noirs. Ces malheureux, nous l'avons dit, étaient répartis par les bons Pères dans leurs colonies du Mexique, ou dans leur empire du Paraguay, après toutefois qu'on en avait vendu un certain nombre pour couvrir les frais de l'expédition. Ainsi les Jésuites ont fait la traite des nègres. — Eh! mon Dieu, ils ont bien fait celle des blancs!.....

RÉSUMÉ
DES MISSIONS JÉSUITIQUES
ET DE CE VOLUME.

Nous n'avons pu donner à nos lecteurs qu'un sommaire rapide, et souvent même incomplet, de l'histoire des mille colonies jésuitiques. C'est à dessein que nous nous servons du mot de « Colonies. » Les Missions des Jésuites ne furent en effet, partout, que des expéditions destinées à agrandir l'empire fondé par Ignace de Loyola. En Asie, en Amérique, en Afrique, les Missionnaires de la Compagnie ne furent au fond que des explorateurs ou des conquérants. Quand les uns avaient rempli le rôle de Gama ou de Colomb, les autres venaient jouer celui d'Albuquerque ou de Fernand Cortez. Ceux-ci semaient, ceux-là récoltaient; peu importait que le sang d'un peuple servît d'engrais! Quant à l'intérêt de la religion, les Révérends Pères ne s'en souciaient qu'autant que celle-ci leur servait à dominer au Mexique ou au Japon. Lorsqu'une nouvelle expédition avait été décrétée par le Général, le détachement de la noire milice partait de Rome, béni par le pape, et jurant de consacrer tous ses efforts aux seuls intérêts du Dieu dont ils brandissaient l'image dans leurs mains. Mais à mesure qu'ils approchaient du point où ils devaient tenir cette promesse, ils baissaient peu à peu la croix qu'ils levaient si haut à l'instant du départ; et souvent, à l'arrivée, ils cachaient prestement dans leurs poches l'emblème du Dieu qu'ils renièrent tant de fois tout en prétendant le servir; dont ils se proclamaient les apôtres, tandis qu'ils n'en étaient que les ennemis mortels; qu'ils persécutèrent comme Hérode, qu'ils vendirent et livrèrent comme Judas!....

Les Jésuites avaient une manière toute particulière, et assurément toute digne d'admiration, de reconnaître le plus ou le moins de progrès qu'ils avaient fait faire à la religion du Christ dans un pays exploité par leurs Missionnaires ; ce moyen c'était de constater le chiffre des sommes qu'ils y avaient perçues à leur profit. Comment un peuple qui remplissait jusqu'aux bords le coffre-fort de saint Ignace n'aurait-il pas été bien et dûment chrétien ? Quelle meilleure preuve à donner des grands travaux apostoliques des Missionnaires? « Les Chinois payent bien, donc ils sont chrétiens! » Les Jésuites sont de bien grands logiciens!

En Asie, ce sont le Japon d'abord, la Chine ensuite, qui furent les Colonies les plus productives de l'Empire jésuitique. L'Indoustan ne vient qu'en troisième ordre. Nous ne devons pas oublier non plus le grand Archipel des îles asiatiques, les Moluques et les Célèbes, où les Révèrends Pères se faisaient payer, par des centaines de livres de fines épices, chaque grain d'encens brûlé en l'honneur de la Trinité. Les Jésuites avaient aussi de grands établissements dans l'Archipel des Philippines. C'était là qu'ils avaient leur Évêque du Japon. C'était de leur Collége de Manille qu'ils surveillaient toutes les issues de l'Asie méridionale, et que leurs sentinelles vigilantes signalaient les ouvriers apostoliques des autres Ordres, intrus importuns et détestés auxquels la plupart du temps elles criaient rudement « on ne passe pas ! » Les Jésuites pénétrèrent dans la Perse, mais sans beaucoup de succès. Ils parvinrent jusqu'en Mingrélie, jusqu'au pied de la grande barrière caucasienne. Mais les travaux de leurs ouvriers apostoliques en ces contrées sont peu connus, et probablement peu importants. Au milieu des batailles par lesquelles le célèbre Aureng-Zeb fonda son vaste empire, on les vit cheminer audacieusement, cherchant à étendre leur sphère d'action. Tavernier dit qu'ils possédaient une superbe Maison dans la ville d'Agra. Il est certain, par exemple, que ce ne furent pas leurs travaux apostoliques qui leur donnèrent cet établissement. Aureng-Zeb, quoique peu fanatique personnellement, voulut toujours paraître un zélé défenseur de la Loi Musulmane ; on sait que ce fut lui qui chassa de l'Hindoustan les plus stricts sectateurs de la croyance brahmanique.

Les Jésuites eussent donc été fort mal venus à faire, en ses états, métier ouvert de convertisseurs. Cependant, s'ils purent former de beaux établissements dans les états du Grand-Mogol, quels moyens employèrent-ils? Eh! mon Dieu, ils se firent auprès du Grand-Mogol, comme auprès du chef du Céleste-Empire, médecins, astronomes, musiciens, que savons-nous? Tous les moyens sont bons quand la fin les sanctifie; et on sait quelle fin se sont toujours proposée les enfants de Loyola!...

Nous avons dit qu'en Chine, ceci résulte évidemment rien que des bulles et défenses papales, les Jésuites permirent à leurs néophytes de conserver une partie de leurs anciennes superstitions. Dans l'Inde, lorsque cela leur parut nécessaire, ils ne se montrèrent pas moins accommodants. Ainsi, dans leur procès avec les Capucins de Pondichéry, il a été prouvé que les enfants de Loyola non-seulement souffraient certains actes de l'ancienne croyance brahmanique, mais même y présidaient. Ainsi un d'eux, avec la chape et l'étole, fut vu escorté de trompettes et de tambours conduisant en procession l'huile sacrée des Pagodes. Un autre bénissait les cendres de fiente de vache, avec lesquelles les Hindous se frottent par dévotion, pensant ainsi se purifier intérieurement. Dans une cérémonie des Hindous, les Brahmènes se faisaient baiser une partie du corps que nous n'osons nommer. Les Jésuites voulant conserver une coutume qui paraissait sacrée aux indigènes, mais n'osant pas être aussi *primitifs* que les Brahmènes, s'avisèrent d'un tempérament assez original encore. Avant que de dire la messe, leur prêtre officiant prenait place sur les marches de l'autel, se déchaussait et présentait son pied aux catéchumènes des Révérends, qui venaient tour à tour lui baiser le gros orteil, après avoir fait trois profondes génuflexions!.... Ce détail se trouve dans les *Mémoires au Saint-Siége*, et n'a pas été contredit.

Les Jésuites se sont toujours fait honneur et grand honneur de l'immense variété de talents de leurs Missionnaires. Mais, au renard qui se vantait d'avoir mille tours à son service, que répond le chat? « Compère, je n'ai qu'un tour; mais il me suffit! » En passant sur ce qu'il y a de trop trivial dans l'expression, ne pourrait-on pas dire aussi à la Compagnie de Jésus vantant les talents si nombreux, les in-

telligences si flexibles, les caractères si caméléoniens, les mille tours, en un mot, de ses rusés renards : « Ma sainte commère, une seule voie, une voie bien droite, bien lumineuse, toujours et sincèrement suivie, eût suffi à vos noirs enfants pour les amener au but vers lequel vous dites qu'ils ont marché sans cesse et qui est la gloire de Dieu, le bonheur des hommes ! » Mais les Jésuites ont toujours aimé les chemins de traverse et les routes souterraines !

Ils ont donc été, dans les Missions, mathématiciens et grands mathématiciens, astronomes et grands astronomes, grands musiciens, grandissimes médecins !... Nous le voulons bien. Ont-ils été de véritables prêtres, de dignes ministres de la parole de Dieu ? Nous le nions. Ils ont découvert la véritable source du Nil mystérieux. Qu'importe ? Ils ont été historiens. Nous connaissons leurs ouvrages. Ils ont même été poëtes et chansonniers !... Ce dernier titre de gloire, par exemple, n'a pas été écrit sur le trophée que la Congrégation a élevé en l'honneur de ses Missionnaires. Nous tenons à ce que justice leur soit enfin rendue complétement. Oui ! les Révérends Pères ont composé des chansons. Et nous ne parlons pas des cantiques des Missions modernes. Nous disons de véritables chansons ; des chansons comme les Zoïle de quelque petite ville savent en composer et en faire courir sur un Achille provincial, dont la gloire les offusque. Nous pouvons, nous devons, nous voulons que nos lecteurs connaissent et apprécient le nouveau talent des Révérends Pères. Nous traduirons aussi littéralement que possible une de ces chansons qui fut composée en espagnol par l'auteur ou les auteurs :

COUPLETS (TROVAS)

ADRESSÉS AUX ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUX DE L'ASSOMPTION ET A TOUS LES PARTISANS DE DON BERNARDIN DE CARDENAS.

Peuple sot et étourdi,
Tu te nourris donc de mensonges ?

. . . .

Nous sommes tes maîtres, tes docteurs !
Quand, d'un bout de l'univers à l'autre,
Chacun prendrait parti pour toi,
Tu es aveugle, perdu, abandonné,
Si tu n'as pas la Compagnie de Jésus !

Tout le monde n'a-t-il pas besoin de nous,
Moines, chanoines, présidents?
Et tous, sans une exception,
Tremblent sous notre pouvoir.
Sachez donc que nous sommes certains
De vaincre cette canaille ennemie!
Tout le peuple ne doit-il pas nous suivre?
Et n'est-ce pas le comble de l'imprudence
De perdre l'amitié des géants
Pour une fourmi d'évêque?.....

Que pense le lecteur de cette curieuse pièce et du talent des noirs Orphées? Remarque-t-il cet heureux choix d'expressions : « Cette canaille ennemie, *esta canalla enemiga?* c'est d'un Evêque que parle la chanson! Ce pauvre Evêque qui n'est qu'une méchante fourmi, *obispo hormiga*, tandis que les Jésuites sont des géants, *amigos gigantes !...* N'est-ce pas admirable de poésie et surtout de modestie? Et qu'on se figure entendre ces belles choses chantées sur un air de fandango, probablement, avec l'accompagnement obligé de mandoline et de castagnettes. Mais, c'est à mourir de plaisir! Mais, c'est à écraser du pied tous les Evêques, c'est-à-dire toutes les absurdes fourmis qui osent piquer le talon des sublimes géants que de pareils chefs-d'œuvre doivent grandir encore!... Heureusement que de nos jours les susdites fourmis, loin de mordre les géants, leur livrent généreusement leurs *fourmilières*, au risque de tout ce qui peut s'ensuivre (1)!

Puisque nous parlons de nouveau de la persécution que les Jésuites du Paraguay firent subir à Don Bernardin de Cardenas, ajoutons

(1) Dans une des notes qui accompagnent les premières pages de ce livre, nous avons exprimé notre opinion au sujet de la prétendue soumission et dispersion des Révérends Pères en France. En effet, à l'heure où nous écrivons cette dernière note (juillet 1845), tout le monde est à peu près convaincu que les Jésuites, loin de se soumettre, prennent, au contraire, une position plus favorable pour eux que celle qu'ils occupaient précédemment; ils se rassemblaient à côté de nos églises; désormais, c'est dans nos églises mêmes qu'ils se réuniront. Fatal aveuglement de notre clergé! Faudra-t-il donc encore que ce soient les terribles lueurs de la foudre qui leur montrent le précipice vers lequel on les pousse? L'éclair précurseur n'est-il pas un avertissement suffisant?.....

A cette heure aussi on sait que le triomphe de notre ambassadeur extraordinaire, M. Rossi, n'était qu'une comédie. En traitant de puissance à puissance avec le général

encore ici que la cause du prélat fut vivement défendue, outre les avocats et témoins dont nous avons déjà cité les noms, par le Père Antoine Mantilla, Procureur et Commissaire-Visiteur de la province de Paraguay et Buénos-Ayres pour les Franciscains, qui, dans son *Mémorial*, après avoir représenté les excès des Jésuites contre l'Evêque, défendit à ses religieux de communiquer avec ces Pères. Un autre *Mémorial* du Père Jacinte Jarquera, Provincial des Dominicains du Chili, Tucuman, Paraguay et Rio de la Plata, maltraite fort également les Jésuites dans cette affaire, « où ils ont, — ce sont les termes dont on s'y sert! — foulé aux pieds la loi de Dieu, la vérité, la justice!... »

Dans les deux Amériques, à l'exception du Paraguay, les Jésuites n'eurent pas à soutenir, pour former leurs établissements, les terribles luttes qu'ils soutinrent en Chine et au Japon. C'est que, dans le Nouveau-Monde, ils arrivaient après la conquête européenne et s'abritant sous le drapeau des vainqueurs dont ils promettaient d'agrandir l'influence dominatrice; ce qu'ils faisaient, en effet, tant qu'ils avaient besoin de ces derniers. Mais, aussitôt qu'ils se sentaient à peu près maîtres du terrain, ils commençaient à manifester de visibles répugnances à subordonner, comme ils le disaient, les conquêtes célestes aux humaines conquêtes. Ils auraient pu dire tout simplement et bien plus véridiquement qu'ils ne voulaient plus travailler désormais que pour leur propre compte! C'est le rôle qu'ils jouèrent constamment dans les colonies espagnoles. Là, les ambitions, les avidités particulières des Conquistadores devaient gêner l'ambition, l'avidité du Jésuite; l'enfant de Loyola, pour écarter ses concurrents, ou pour les réduire du moins à la portion congrue, se posait fièrement en redresseur de torts, criait bien haut contre les vices des créoles et des Européens accourus à la grande curée, dénonçait à l'Europe les débauches et les cruautés des maîtres du

des Jésuites, on a grandi sa Compagnie, voilà tout. Nous savons personnellement que les supérieurs des Maisons jésuitiques dans les départements ayant demandé à leurs Provinciaux s'ils devaient se disperser, en ont obtenu cette réponse : qu'ils se tinssent tranquilles et attendissent. Nous pouvons signaler, entre autres, la grande Maison jésuitique de Laval, où les bons pères se tiennent en effet fort tranquilles et attendent la fin de la bourrasque, comptant sur le retour prochain du beau temps.

Mexique ou de Brésil, et se drapant en Las-Casas, se plaçait entre eux et les malheureux Indiens.

D'ordinaire pourtant, ainsi qu'on l'a vu, ils avaient soin de ménager les vice-rois et gouverneurs, à la nomination desquels, d'ailleurs, les Jésuites de l'Europe avaient soin de n'être pas étrangers.

Ils se faisaient donc souvent les défenseurs et les protecteurs des Indiens, qui se hâtaient de se faire chrétiens, au moins de nom, pour placer leurs têtes à l'abri de ce bouclier, sous lequel ils ne faisaient pourtant bien souvent que changer d'oppresseurs et d'exploitateurs. N'avons-nous pas dit que les Révérends Pères séparaient, à leur convenance, ces malheureux de leurs femmes et de leurs enfants; qu'ils les vendaient, comme ils en achetaient? N'avons-nous pas cité la bulle d'un pape qui leur défendait, à l'avenir, un pareil trafic? *A l'avenir*, qu'on remarque l'expression! Le souverain pontife était donc bien persuadé que les Jésuites avaient commis par le passé le crime qu'il leur défendait de commettre dorénavant!

Eh! mon Dieu, les Papes ont toujours su à quoi s'en tenir sur le compte des Jésuites, de Paul III qui créa l'Ordre, à Clément XIV qui le supprima; de Pie VII qui les a rétablis, au Saint-Père actuel qui en a peur (1)!.....

Pour expliquer les censures et les éloges que les successeurs de saint Pierre ont donnés tour à tour à la Compagnie de Jésus, un homme de l'autorité duquel nous nous appuierons plus d'une fois, un procureur-général au Parlement de Provence, qui est l'auteur d'un Compte-Rendu dans lequel il analyse habilement la constitution des Jésuites, Ripert de Monclar a dit :

« Le Pontife est souvent mécontent de la morale de la Compagnie,

(1) On dit que le souverain pontife actuel, vieillard vénérable, mais faible, a vu s'altérer sa santé au milieu des embarras que lui ont suscités les Révérends Pères. Aussi, malgré les sollicitations, puissantes d'ordinaire, de son barbier, le successeur de saint Pierre ne veut-il se prononcer ni pour ni contre la Compagnie de Jésus. « Je ne suis pas un Boniface, un Hildebrand, dit-il au général des Jésuites; je veux mourir en paix! » Tout bas, le pape ajoute, sans doute, en s'adressant à M. Rossi : « Je n'ai nulle envie de devenir un Clément XIV!... Je ne veux pas mourir empoisonné!... »

de son esprit d'orgueil et de domination. Mais la cour de Rome ne veut pas perdre une milice quelquefois utile. On craint ses intrigues ; on aime ses services ; on la loue après l'avoir censurée, pour ne pas l'avilir, et pour la faire rentrer dans le devoir en ménageant son faux honneur dont elle est idolâtre... C'est un faux calcul ! »

Un bien faux calcul ! disons-nous aussi. D'ailleurs, les Jésuites furent assez habiles pour confondre leur cause si étroitement, si intimement avec celle de Dieu, avec celle des rois, que le même Ripert de Monclar a pu ajouter avec raison : « Qu'il a été un temps où c'eût été un crime d'état, une espèce de révolte contre la religion, de dévoiler les mystères de cette Société (1) ! »

Aujourd'hui, heureusement, ce n'est plus un crime d'état de s'attaquer à la Compagnie de Jésus. Et nous espérons même qu'on finira par reconnaître que c'est encore moins une révolte contre le christianisme, dont nous croyons fermement, dont nous voulons prouver que les Jésuites sont les plus dangereux ennemis.

Si le clergé, surtout le bas clergé, ne voulait pas s'aveugler à plaisir, il se serait aperçu depuis longtemps du mépris que font de lui, de lui qui se compromet pour eux, les enfants de Loyola. Nous pouvons même donner là-dessus une preuve qui nous est personnelle :

Nous avons entendu un membre de la Compagnie de Jésus, auteur d'une lourde compilation sur l'histoire ecclésiastique, dont il n'est pourtant pas complétement l'auteur, du moins pour un volume, et qui fait quelque part un cours public auquel assiste d'ordinaire un imposant auditoire de trois personnes et demie, terme moyen, nous l'avons entendu dire en parlant du petit clergé parisien : « Ces imbéciles de curés !!..... »

Et c'était un mépris sérieux qu'exprimaient ces injurieuses paroles. Il s'agissait, entre le Jésuite en question et une autre personne, de savoir à qui l'on s'adresserait pour obtenir certains travaux historiques. Comme ces travaux étaient destinés à un recueil religieux à la tête duquel était le Jésuite, on voulait qu'ils fussent fournis par des prêtres. Nous

(1) *Compte-rendu des Jésuites*, p. 60.

pourrions dire quels noms furent alors prononcés ; mais le fils de saint Ignace ne voulait pas entendre parler de « ces imbéciles de curés ! »

Ce qui est remarquable, c'est que notre homme préféra à des écrivains ecclésiastiques un écrivain bien connu pour ses opinions démocratiques. Parmi les hommes qui essayèrent, il y a quelques années, de lier le parti républicain au parti légitimiste, il y eut des Jésuites. A présent encore on voit des fils de Loyola essayer de se rapprocher des hommes les plus complétement radicaux ; et c'est merveille alors de les entendre parler réforme et réorganisation universelle du corps social !... Arrière donc, Escobar !

Tout masque s'adapte parfaitement au visage d'un Jésuite. Pour apprendre à jeter bas ceux dont ils se servent dans le présent, nous essayons de leur arracher ceux qu'ils portaient dans le passé.

On doit comprendre pourquoi, après avoir décrit la fondation de la fameuse Compagnie, et ses premiers développements jusqu'à la mort d'Ignace de Loyola, nous avons ensuite donné l'histoire des Missions jésuitiques, sans nous préoccuper, autrement qu'en passant, de ce que faisaient les Jésuites d'Europe. Nous avons dit que nous regardions les Missions comme les principales sources de la célébrité, de l'influence, de la richesse des fils de Saint-Iguace. C'est par les Missions que les Jésuites se signalèrent tout d'abord à l'attention. C'est dans les Missions qu'ils puisèrent les ressources avec lesquelles ils luttèrent si longtemps, et si vigoureusement, contre les peuples et contre les rois de l'Europe. Les Missions sont le plus beau, le premier des titres de la Compagnie de Jésus à son énorme célébrité. Aussi voulurent-ils s'en attribuer le privilége exclusif.

Pour cela, ils eurent d'abord recours à l'adresse et à la ruse. Nous les avons vus obtenant des papes et des rois des sortes de lettres-patentes attribuant aux Pères de la Compagnie de Jésus seuls le droit d'aller faire connaître la religion du Christ aux peuples de l'Asie. Ils essayèrent aussi de glacer le zèle des Missionnaires des autres Ordres, en leur exagérant les difficultés et les dangers des Missions asiatiques, entre autres.

Nous ne devons pas négliger, à ce propos, de consigner un fait qui

nous a semblé curieux, et que les Jésuites ne peuvent aucunement nier, par l'excellente raison que ce sont eux-mêmes qui nous l'ont fait connaître.

Nous avons dit que, vers le milieu du dix-septième siècle, des Missionnaires français, ayant à leur tête un évêque d'Héliopolis, réclamèrent leur part de dangers et de gloire dans les Missions de l'Inde et de la Chine. A l'arrivée de ces rivaux sur les rivages asiatiques, les Jésuites établis en ces contrées engagèrent vivement l'évêque d'Héliopolis et ses compagnons à ne pas pousser plus loin, et à reprendre sur-le-champ le chemin de l'Europe et de leur patrie.

« Vous ne ferez là rien qui vaille, disaient les bons Pères à leurs rivaux. Votre qualité d'évêque, ajoutaient-ils en s'adressant particulièrement au chef de la Mission française, ne peut que nuire aux progrès du christianisme, en fractionnant l'autorité de ses ouvriers apostoliques, et en renouvelant les querelles passées. D'ailleurs, terminaient les Révérends Pères, comme par une raison suprême et sans réplique, loin que ce soit l'esprit de Dieu, ainsi que vous le pensez, qui vous ait poussés ici, où vous ne ferez pas grand'chose, si ce n'est du mal, c'est évidemment le diable lui-même qui vous veut éloigner de l'Europe et de la France, pour empêcher tout le bien que vous pouvez y faire. Retournez donc bien vite d'où vous venez ! » On regarderait peut-être ceci comme une plaisanterie imaginée à plaisir, si nous ne citions notre autorité, qui n'est rien moins qu'une *Relation* envoyée au roi d'Espagne par le vice-roi des Indes, et imprimée à Lisbonne en 1665. L'auteur de cette *Relation* est un Jésuite portugais, le Père Manuel Gondinho. C'est lui qui, au nom de ses confrères, tint à l'évêque d'Héliopolis l'étrange discours dont nous venons de donner l'analyse et qui se trouve au chapitre VII de son livre. Ce qui n'est pas moins extraordinaire assurément que tout le reste, c'est que le Jésuite ait eu l'impudence ou la naïveté, après avoir tenu de tels propos, de les écrire dans sa Relation, et de s'en vanter !...

On sait quelle conduite tinrent ensuite, envers les Missionnaires français, les enfants de Loyola. La ruse n'ayant pu faire déguerpir ces rivaux incommodes, les Jésuites eurent recours à la violence. Nous

avons dit l'accusation terrible qui pèse sur eux à l'égard de l'infortuné cardinal de Tournon.

En Amérique, ils tinrent à peu près la même conduite. Mais ce furent surtout les évêques qui souffrirent, dans cette partie du monde, les persécutions des Révérends Pères.

En Afrique, ils n'eurent, pour ainsi dire, pas le temps d'ouvrir ces luttes scandaleuses que l'Abyssinie et l'Égypte leur virent seulement soutenir contre le clergé indigène de ces deux pays.

Partout, les noirs ouvriers de saint Ignace prouvèrent ainsi qu'ils ne voyaient dans la prédication de l'Évangile qu'une grande spéculation faite au profit de leur Ordre. Et, spéculateurs avides, jaloux, insensés, ils se montrèrent toujours prêts à ruiner leurs rivaux, au risque de ruiner en même temps, et de fond en comble, les intérêts du christianisme; ce fut ce qui arriva en effet. Si l'on nous permet de nous servir d'une expression triviale, mais qui nous a semblé rendre énergiquement notre pensée à l'égard des Missionnaires de la Compagnie de Jésus, nous dirons enfin : plutôt que de partager les profits, ils anéantissaient le commerce, et, avant d'abattre leur enseigne, mettaient le feu à la boutique!.....

Déclarons nettement ici ce que nous avons déjà à moitié formulé précédemment. Nous ne sommes aucunement l'ennemi du christianisme; loin de là ! Et voici justement pourquoi nous haïssons ceux qui compromettent sa cause, en feignant de s'en déclarer les champions ardents. Les véritables ennemis de la Restauration ce ne furent pas les libéraux, ce furent les ultra-royalistes! Si par malheur la religion du Christ avait, elle aussi, ses Journées de Juillet, c'est aux Jésuites, c'est à leurs imprudents ou coupables partisans qu'elle aurait à demander compte de sa chute. Ceci est notre intime et sincère conviction. Les enseignements du passé ne serviront-ils donc pas à l'avenir? Nous espérons qu'il en sera autrement. Et, voici pourquoi notre main, que nous eussions désirée plus puissante, lève à son tour son fanal d'avertissement. Puisse sa tremblotante lumière être aperçue à temps!

Ici l'auteur de ce livre, — quelle que soit sa répugnance à parler de lui, si chétif, au milieu du grand débat qu'il agite, — demande

qu'il lui soit permi de répondre en quelques mots à des reproches, à des accusations même, qui lui ont été adressés à propos de son œuvre. Pour discréditer cette œuvre, on a osé faire courir le bruit que son auteur s'était secrètement *vendu* aux Jésuites ! D'où venait cette étrange accusation ? Nous ne savons ; si ce n'est peut-être des soupiraux de l'enfer, ou — ce qui est à peu près la même chose, — des cavernes jésuitiques. Les Révérends Pères nous auraient-ils fait l'honneur de vouloir nous acheter ?... Mais en vérité ceci est si absurde, que nous ne nous donnerons pas même la peine d'y répondre. On nous a aussi reproché, non plus de trahir la cause que nous avons sincèrement embrassée, mais seulement de ne pas la faire profiter de tout ce qui pouvait être fourni à son avantage. En un mot, on nous a reproché de ne pas avoir donné jusqu'ici aux accusations formulées par nous contre saint Ignace et sa bande toute l'énergie dont elles sont susceptibles. A ceci nous voulons répondre et nous répondrons :

La création et les premiers pas du jésuitisme jusqu'à la mort de Loyola occupent, et cela doit être, les pages les moins souillées de l'histoire de la Compagnie de Jésus.

Quant aux Missions, outre que bien des actes des Jésuites peuvent se justifier, du moins à peu près, par l'objection d'un zèle ardent pour l'extension du christianisme, il est assez difficile de porter sur ces parties de leur histoire le flambeau d'une critique bien lucide ; les Révérends Pères ayant fait tout ce qui était en leur pouvoir pour couvrir d'un voile épais leurs traces en Asie, en Amérique et en Afrique. Or, parmi les fautes, les crimes nombreux, autant qu'horribles, dont on a accusé les Missionnaires de la Compagnie dans ces trois parties du monde, nous n'avons accueilli et répété dans les pages de notre livre que ceux qui nous ont paru prouvés.

D'ailleurs n'est-ce donc rien que ce demi-million d'hommes égorgés en Asie grâce aux intrigues, à l'ambition des fils de Loyola ;

Que ces persécutions dirigées par eux contre leurs rivaux, contre des évêques, et qui vont jusqu'à faire tomber les plus opiniâtres au fond d'un cachot, sous le fer des idolâtres, ou même par le poison donné par une main chrétienne ?

N'est-ce donc rien que ces ventes et achats d'Indiens, que les papes eux-mêmes défendent à ceux qui se disent ses soldats;

Que la traite des nègres faite par les Jésuites ou pour leur compte;

Que l'abrutissante tyrannie imposée aux Indiens du Paraguay, au nom du Christ, le grand libérateur?

Oh! il nous semble qu'il y a là seulement beaucoup plus qu'il ne faut pour justifier la condamnation suprême et définitive que le monde entier s'apprête à prononcer contre les fils de Loyola!

Voilà ce que nous avions à répondre.

Mais nous arrivons à l'histoire des Jésuites en Europe. Là, la haine universelle instinctive sera justifiée amplement, trouvera ses motifs par milliers, sa large pâture d'attente!...

L'histoire des Jésuites en Europe!... Voyez-vous, rien qu'à ce mot, des spectres pâles et accusateurs se dresser devant vous? Parmi les spectres, ronde immense, on aperçoit des vieillards et des enfants, des hommes et des femmes. Beaucoup ont la simple coiffure du peuple; plusieurs ont des mitres d'évêques ou des panaches de grands seigneurs. Quelques-uns portent sur leur crâne décharné un royal diadème. Qui se dresse lentement au milieu de la lugubre assemblée? N'est-ce pas la couronne d'un pape?...

Et nous, prêts à lever le rideau sur ces tragiques représentations, nous nous arrêtons avec terreur, et sentant venir à notre front, avec une sueur d'angoisse, comme l'humide vapeur du sang, comme un souffle nauséabond exhalé par la pourriture des tombeaux!...

Mais c'est sérieusement que nous nous sommes dévoué à notre tâche, quels que soient ou puissent être les moyens pas lesquels nous voulons l'accomplir. Enfants du peuple, mes frères, apprenez donc à raisonner la haine que vous portez d'instinct à vos noirs ennemis! Rois, chefs des peuples, laisserez-vous replacer sur vos couronnes cette épée de Damoclès que vous brisâtes jadis, et qui, soudée et retrempée, dit-on, fait de nouveau scintiller ses éclairs sinistres au-dessus de nos têtes à tous!...

Pour bien comprendre l'histoire de la Compagnie de Jésus en Europe, la puissance extraordinaire dont elle y a joui, l'énergie de ses

luttes presque incessantes, ses défaites sitôt réparées, ses triomphes si imprévus, il faut ne pas oublier ce que les Jésuites ont été en Asie, en Amérique, en Afrique. Il faut se rappeler :

Que, la noire Congrégation rêvée par Ignace de Loyola, en 1523, dans les grottes de Manresa, créée en 1534, dans la chapelle souterraine de Montmartre, établie solennellement à Rome par le pape Paul III, en 1540, envoyait des Missionnaires en Asie dès 1539, en Amérique dès 1550, en Afrique peu de temps après cette même époque;

Que, s'ils ne s'établirent ni longtemps ni complétement en Afrique, ils profitèrent cependant du commerce que l'Europe et l'Amérique faisaient avec cette partie du monde, dont ils savaient encore tirer des esclaves pour leurs maisons du Mexique et leurs palais du Paraguay;

Qu'en Asie, ils restèrent dans l'Inde, de 1542 jusqu'à la destruction de la Compagnie; dans la Chine, de 1581 jusque vers la fin du dix-huitième siècle; dans le Japon, de 1559 à 1638; sans parler des divers autres établissements qu'ils fondèrent dans la plupart des îles et sur nombre d'autres points du continent de l'Asie;

Qu'en Amérique, on les vit arriver au Brésil en 1550, au Paraguay vers l'année 1553, au Mexique et au Pérou quelques années après, au Canada à peu près aussi à la même époque; qu'ils s'établirent encore bien ou mal dans la Louisiane, la Floride et les Antilles;

Qu'ils exploitèrent donc ces diverses contrées des deux plus riches parties du monde; l'Inde pendant plus de deux cents ans, le Japon pendant près d'un siècle, la Chine un peu plus du double, leur royaume du Paraguay et la plus grande partie du Nouveau-Monde durant un espace à peu près aussi long;

Qu'une fois abattus sur ces proies splendides, ils s'y cramponnèrent comme font des vautours, et les sucèrent sans relâche comme font les vampires; qu'ils en tirèrent enfin, et cela par tous les moyens, d'immenses richesses, c'est-à-dire d'immenses moyens d'action sur l'Europe!

Outre les trésors qu'ils récoltaient dans leurs Missions, les Jésuites — notons bien encore ceci! — savaient y gagner une considération, une importance, fort grandes dans la société chrétienne. En voyant la bannière du Christ flotter sur de nouvelles et lointaines églises, on ad-

mirait les mains qui l'avaient plantée, sans songer à s'enquérir de la boue et du sang qu'elle couvrait de son ombre. Puis, quelle importance ne donnait pas au chef de la Congrégation l'idée qu'un ordre émané de lui allait recevoir son exécution jusqu'aux extrémités du monde? Puis encore, comme nous l'avons dit en passant, les Missions jésuitiques étaient d'excellents lieux de déportation, de vastes et magnifiques sentines où la Compagnie pouvait rejeter sans bruit les souillures trop visibles, trop compromettantes, qu'elle ramassait parfois dans son chemin !...

Il ne faut pas oublier non plus l'organisation de la Compagnie de Jésus; le pouvoir terrible qu'elle remet aux mains de ses chefs; les lois étranges par lesquelles cette Compagnie se place au sein de la société, en dehors de toute société; les maximes infâmes élaborées au service de tous ses actes, et par lesquelles elle justifie tout ce qui lui sert, anathématise tout ce qui lui nuit; toutes choses qui aideront à comprendre l'histoire des Jésuites en Europe.

Qu'on se souvienne de tout ceci !

Et maintenant, après avoir dit où ils trouvèrent les armes dont ils ont su se servir si habilement, si odieusement, nous allons dire quels coups les fils de Loyola frappèrent, et sur qui tombèrent les plus terribles de ces coups.

Et maintenant, ronde des spectres livides, tourne plus lentement autour de nous ! Tombes desquelles le seul mot « Jésuites » fait élever un sinistre cliquetis d'os qui se choquent, ouvrez-vous à nos regards !...

— Afin que nous puissions formuler, claire et distincte pour l'œil et l'oreille des hommes, la suprême malédiction que, par les nuits obscures, vous faites lentement monter vers le tribunal de Dieu !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PLACEMENT DES DESSINS

POUR LE PREMIER VOLUME.

Typographie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

HISTOIRE

DRAMATIQUE ET PITTORESQUE

DES JÉSUITES.

IMPRIMERIE DONDEY-DUPRÉ,
rue St-Louis, 46, au Marais.





Lith Prodhomme 3, Pl du Doyenné

La Pyramide de Jean Châtel

HISTOIRE

HISTOIRE

DRAMATIQUE ET PITTORESQUE

DES

JÉSUITES,

DEPUIS LA FONDATION DE L'ORDRE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

ADOLPHE BOUCHER,

Illustrée de 30 magnifiques dessins par Théophile Fragonard.

TOME DEUXIEME.



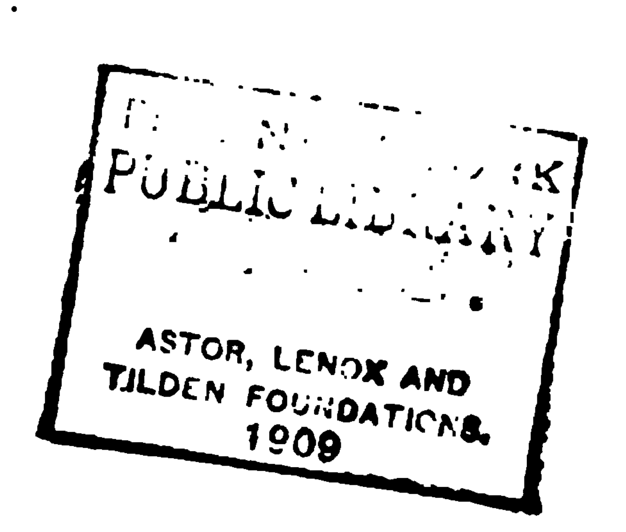
PARIS.

R. PRIN, ÉDITEUR, RUE DU CHAUME,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

—

1846



CINQUIÈME PARTIE.

LES JÉSUITES EN EUROPE.



PROLOGUE.

Les Assassins.

Il fut une Secte, une Association étrange et mystérieuse, terrible, épouvantable ; campant au milieu des nations, comme la horde de Bédouins au sein du grand désert, elle regardait le monde entier comme une vaste proie ; et le monde entier tremblait rien qu'en pensant à elle. De puissants rois, de redoutés despotes, se faisaient les tributaires de cette Secte, pour éviter les coups des mille poignards dont elle disposait incessamment. Car ce fut surtout par la terreur qu'elle régna.

A la tête de l'Association, il y avait un chef suprême, absolu et pouvant disposer à sa guise de l'âme et du corps de ses subordonnés, qui, en se liant à l'Association, abdiquaient solennellement leur volonté, et faisaient vœu de n'en avoir plus d'autre que celle du chef suprême. Au-dessous de ce dernier, il y avait des chefs subalternes dont chacun était placé à la tête d'une province.

Les membres de la Société se divisaient en trois classes. La première était celle des *Docteurs* : c'était parmi ces derniers que le chef suprême choisissait les grands dignitaires de l'Association, ainsi que les prédicants chargés à la fois d'instruire les nouveaux adeptes et d'en augmenter le nombre. A cette première classe seule étaient révélées les choses secrètes de l'Association, son but et ses moyens, ses règles

et ses lois. Les autres membres avaient une initiation bien moins complète.

Pour cette première classe, le fondateur de la Secte avait dressé des *Instructions secrètes*, où les docteurs apprenaient :

1° Les paroles, signes et symboles par lesquels on devait se faire reconnaître aux initiés ;

2° La manière de s'insinuer auprès de ceux qu'on voudrait initier, et de s'emparer de leur confiance ;

3° L'art d'embarrasser l'esprit du candidat, en le remplissant de doutes sur sa croyance ;

4° La formule du serment par lequel celui qu'on va initier s'engage au secret et à l'obéissance passive envers ses chefs ;

5° L'histoire de la Société, l'antiquité de sa doctrine, le but vers lequel elle doit toujours marcher ;

6° Un enseignement moral et religieux, des plus étranges, mais des plus simples, qui traitait d'allégories les principes moraux et les articles de toute foi.

7° Enfin, la dernière de ces *Instructions* disait que tous les membres de l'Association reconnaîtraient en apparence le chef de la religion, et qu'ils proclameraient hautement leur obéissance à ses ordres, mais qu'en réalité ils ne reconnaîtraient d'autre pouvoir que celui de leur propre chef, auquel ils se dévouaient.

La deuxième classe de l'Association était celle des *Compagnons*, ou simples *Initiés*. C'était le peuple sur lequel régnait le chef de la Secte. La troisième classe était formée par les *Dévoués*. Ceux-ci étaient les instruments aveugles du chef, les bras dont il était la tête. A ceux-là on n'apprenait rien des choses de l'Association ; on ne leur expliquait pas les ordres qu'on leur donnait ; on leur disait : « Allez! » ils allaient ; « Tuez! » ils tuaient; « Mourez! » ils mouraient. Oh! terrible était la puissance qui avait à ses ordres de pareils agents!

Les *Dévoués* se prenaient fort jeunes. On les élevait dans de vastes maisons où nul ne pénétrait sans la permission des *Docteurs* qui en étaient les supérieurs. Là, ils apprenaient que la seule religion était l'obéissance à leur chef suprême ; qu'en se dévouant à exécuter tous

ses ordres, ils jouiraient, dans l'autre vie, d'un éternel bonheur ; mais qu'une seule désobéissance les précipiterait pour jamais dans les abîmes infernaux. Afin de graver plus fortement ces préceptes dans leur esprit, au moyen d'un artifice, on leur donnait un avant-goût de la récompense et de la punition futures. On leur faisait entendre les cris atroces des damnés ; on les enivrait d'un des flots de la mer des jouissances infinies, du plaisir éternel, mer céleste où les élus se plongent sans jamais trouver la satiété ni la fatigue. Puis on leur demandait s'ils voulaient éviter le supplice de ceux-là, et mériter les délices de ceux-ci. Et on leur disait ce qu'il y avait à faire pour cela. Ce qu'ils avaient à faire était souvent d'aller poignarder un souverain qui osait se déclarer l'ennemi de la terrible Association !

N'y a-t-il pas d'effroyables mais curieux rapprochements à faire entre cette Association et celle qui, quatre siècles plus tard, fut appelée Compagnie de Jésus?.....

Car l'Association dont nous venons d'esquisser la physionomie étrange n'eut pas pour fondateur Ignace de Loyola, un chrétien d'Espagne, mais bien Hassan ben Sabbah, musulman du Khorassan, contrée de la Perse ! Les sectateurs d'Hassan furent nommés *Haschischin*, du *Haschisch*, breuvage enivrant, sorte d'opium que l'on tire du chanvre, et que l'on faisait boire aux exécuteurs des sentences du *Seigneur des couteaux*. Du mot *Haschischin*, nous avons fait *Assassins*. Et ce dernier titre convenait fort aux enfants du *Vieux de la Montagne*, comme les Occidentaux appelèrent aussi le chef suprême de la terrible Association (1). Pendant un siècle et demi environ, ce chef fit trembler sur leurs trônes la plupart des souverains d'Asie. Les princes de l'Occident qui vinrent alors dans cette partie du monde, amenés par les croisades, eurent également à redouter l'effroyable pouvoir du *Seigneur des couteaux*. Un seul d'entre eux, un roi de France, Louis IX, dont l'Église a fait un saint, et que l'histoire a proclamé grand homme, osa braver les *Assassins*, qui admirèrent son courage, et respectèrent sa personne.

(1) Le mot arabe Cheick signifie littéralement vieillard ; de là le nom de *Vieux de la Montagne*, donné par les Occidentaux au *Cheick-al-Gebel*.

Pour donner une idée du fanatique dévouement à ses volontés que le Vieux de la Montagne savait inspirer à ses sujets, il suffira de dire qu'ayant désigné à leurs poignards un prince musulman, cent dix-neuf de ces misérables avaient déjà reçu la mort sans pouvoir exécuter la mission sanglante, lorsqu'un dernier, le cent vingtième, sans se laisser intimider par le sort de ses complices, vint enfin à bout de tenir le serment fait au *Seigneur des couteaux*. Afin d'assassiner le marquis de Monserrat, qui s'était fait une principauté en Syrie, les séides du *Vieux de la Montagne* se firent chrétiens, et, déguisés en moines, purent approcher de ce prince, qu'ils poignardèrent. La mort seule faisait pardonner la non-exécution de la mission confiée aux *Assassins* : on vit, assure-t-on, les mères de quelques-uns de ces derniers pleurer de honte et de rage lorsque leurs fils, ayant échoué dans leur tentative meurtrière, échappaient à la mort en fuyant.....

La secte ou association des *Assassins*, créée vers le commencement du onzième siècle, fut détruite par les Mongols, en 1258. Hassan le fondateur avait eu sept successeurs.

Et maintenant, si l'on nous demande à quel propos nous venons de rappeler l'existence de cette effroyable secte, nous répondrons que c'est parce que nous allons parler d'une secte plus effroyable encore, parce qu'il y a dans les *Assassins* d'Asie plus d'une chose qui peut servir à expliquer les *Assassins* d'Europe !

Les *Haschischin* avaient des mots, des signes et des symboles mystérieux pour servir de moyens de reconnaissance entre les initiés. Les Jésuites, assure-t-on, ont également des mots, des signes, des symboles pour se reconnaître entre eux. Nous tenons d'une personne que nous croyons bien informée, qu'un Jésuite reconnaît un confrère rien qu'en le regardant. S'ils sont en habits de prêtres, leur coiffure les distingue, etc.

Les Haschischin étaient divisés en plusieurs classes, à peu près comme sont les Jésuites ; les *Daïs* ou Docteurs sont les *Pères des quatre vœux* ; les *Reficks* ou Compagnons, les Jésuites des trois vœux, les *Frères coadjuteurs*, le populaire de l'association ; les *Fédaviés* ou *Dévoués* sont les novices *Scholastiques* et les *Affiliés*, parfois. Et, remarque-

t-on l'étrange et saisissante similitude qui existe entre les moyens dont on se servait pour agir sur les futurs exécuteurs des ordres du *Seigneur des couteaux*, et ceux mis en usage à l'égard de la jeune milice du Général de la Compagnie de Jésus?

Les uns comme les autres étaient amenés, par leurs *Daïs* et supérieurs, à un état d'exaltation qui leur faisait voir l'exécution des ordres du chef comme l'unique chemin conduisant au paradis, leur désobéissance comme la route certaine de l'enfer. Le *Haschisch* du *Vieux de la Montagne* valait à peine le livre des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, et surtout la terrible *Chambre des Méditations* (1).

Les *instructions* données par Hassan à ses sectaires n'ont-elles pas le même but que ce que nous avons appelé le code et la charte jésuitiques? Les docteurs Haschischin ne devaient-ils pas chercher à gagner la confiance des autres hommes et s'insinuer auprès d'eux; embarrasser leur esprit en leur soufflant le doute religieux? Certes, ce que nous connaissons des lois jésuitiques semble copié sur cet ancien modèle! Et les casuistes de la Compagnie ne professent-ils pas, comme les Daïs Athéniens, « que les principes de morale et les articles de foi ne sont que des allégories! » Nul n'a su, mieux que les Révérends Pères, changer morale et religion en une molle et flexible cire qui, sous leurs doigts habiles, devient tout ce qu'on veut!... Chose plus extraordinaire! comme les Jésuites,—et nous croyons l'avoir prouvé—tout en se proclamant bien haut et en se consacrant d'une façon particulière les soldats dévoués du pape, n'en ont pas moins été l'Ordre le plus rebelle au saint-siége, de même les Haschischin, protestant aussi de leur attachement pour le kalife des vrais croyants, ne reconnaissaient pourtant en réalité d'autre maître que le chef de leur Association. Ce dernier rapport surtout est d'une précision vraiment miraculeuse!

Si nous connaissions toutes les lois secrètes des Jésuites, nous trouverions sans doute de nouveaux rapports entre eux et les *Assassins*. Nous ferons remarquer ici qu'on a comparé plus d'une fois les Jésuites

(1) Nous prouverons bientôt que c'est surtout au sein des terreurs de la *Chambre des Méditations* que Jean Châtel se sentit gagner par la folie furieuse qui le poussa peu après vers le crime.

aux francs-maçons. Ainsi, au dix-huitième siècle, dans un livre ayant pour titre : *Les Jésuites chassés de la maçonnerie* (1), l'auteur, qui se donne le titre d'*Orient* de Londres, prétend prouver « la *mêmeté* des quatre vœux des Jésuites et de la maçonnerie de saint Jean. » Nous examinerons peut-être plus tard ce qu'il y a de vrai dans cette *mêmeté* qui ne ferait certes pas l'éloge des francs-maçons.

On a dit des *Haschischin* :

« Leur doctrine, qui conservait l'apparence de la religion et de la morale, en détruisant en réalité, mais sournoisement, souterrainement, la morale et la religion, dut avoir une grande attraction sur le commun des hommes dont l'âme est nativement portée vers une croyance religieuse, tandis que leur nature y répugne et s'en éloigne, en raison des obstacles ou des châtiments qu'elle offre à leurs penchants. Mais la doctrine prêchée par le *Vieux de la Montagne* et par ses *Daïs* conciliait enfin le sentiment religieux avec les appétits humains. Elle lui fit donc sur-le-champ de nombreux et dévoués partisans, qui durent obéir avec joie à chacune de ses plus absurdes prescriptions et de ses plus odieuses volontés ; car celles-là ne gênaient pas les penchants des sectaires, et celles-ci étaient regardées comme remplaçant tous les devoirs religieux. »

Ce qu'on a dit des *disciples* d'Hassan, fils de Sabbah, ne pourrait-on pas le dire des enfants de Loyola ? Et nous allons montrer que parmi les Révérends Pères, il y a eu aussi des *Dévoués*, qui méritent aussi justement que quelque *Fédavié* que ce soit le titre d'*Assassin !*

(1) Par V. Bonneville, 1788, in-8°.

CHAPITRE PREMIER.

Jacques Clément, Barrière, Jean Châtel et Ravaillac.

De bonne heure, les Jésuites essayèrent de s'établir en France. Mais, dès leurs premiers pas sur cette noble terre, ils se virent l'objet d'une répulsion dont ils n'ont jamais triomphé. Sitôt après que Loyola eut fait reconnaître par le saint-siége l'existence de sa Compagnie, il renvoya à Paris quelques-uns de ses disciples qui avaient pour mission de préparer à leur Ordre un établissement solide en France. Néanmoins, pendant quelques années, les Révérends Pères vécurent fort ignorés malgré leurs efforts, et obtinrent si peu de succès que leur Général dut alors leur envoyer de Rome l'argent nécessaire à leur subsistance quotidienne.

Mais ils parvinrent à se faire un protecteur et un ami de Guillaume Du Prat, évêque de Clermont, fils du feu Chancelier. Ce prélat les autorisa à fonder dans son diocèse les colléges de Billom et de Mauriac, pour la création desquels il leur légua quarante mille écus. Sans doute le confesseur Jésuite de l'évêque de Clermont prouva à son pénitent qu'il ne pouvait faire un meilleur usage des sommes immenses que son père, le Chancelier Du Prat, avait extorquées à la gent taillable et corvéable de la France. Le même prélat donna aussi aux Jésuites un

hôtel qu'il possédait dans la rue Saint-Jacques, à Paris, et qui, en son honneur, fut appelé collége de Clermont : c'est le collége Louis-le-Grand de nos jours. En même temps, et par l'influence de leur protecteur puissant, ils avaient obtenu de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés une chapelle pour y célébrer les offices. Jusqu'alors ils avaient dit la messe ordinairement dans l'église de Notre-Dame des Champs, cette ancienne retraite de leur fondateur.

L'évêque de Clermont mort, un autre protecteur s'offrit aux Jésuites. Ce fut le cardinal de Lorraine. Ce prélat de la fière et puissante maison de Guise a été soupçonné de vouloir se faire nommer patriarche de la France. Ce fut peut-être par suite d'un traité d'alliance entre le cardinal et les bons Pères que le premier travailla activement à établir les seconds en France. En 1550, il leur obtint de Henri II des lettres-patentes qui leur permettaient de s'établir dans ce royaume. Lorsque les lettres royales furent présentées au Parlement, celui-ci, qui n'était rien moins que bien disposé en faveur du nouvel Ordre religieux, ordonna qu'elles fussent présentées à l'évêque de Paris, Jean du Bellay, et à la Sorbonne, qui se prononcèrent nettement contre l'admission des Jésuites.

Ce ne fut qu'en 1569, et sous le règne éphémère de François II, que les Révérends Pères obtinrent que le Parlement consacrât leur établissement en France en vérifiant et enregistrant de nouvelles lettres-patentes que leur avait fait obtenir le cardinal de Lorraine alors tout-puissant. Lorsque nous aurons à décrire la lutte des Jésuites contre l'Université de Paris, ce que nous voulons faire dans un article spécial, nous dirons à quelles conditions ils y furent reçus.

Jusqu'alors les Jésuites avaient professé en cachette, à huis clos, dans leur collége de Clermont, tout en ayant soin d'y avoir des professeurs célèbres, dont beaucoup de gens désiraient écouter ou suivre les leçons. Munis de leurs lettres-patentes enregistrées, ils crurent pouvoir sortir enfin du silence et de l'obscurité qui leur pesaient : l'ouverture des cours de leur collége se fit donc avec éclat. Mais aussitôt l'Université prétend qu'ils n'ont pas le droit d'enseigner; et l'on voit s'engager un procès qui à cette heure encore n'est pas jugé.

Charles IX régnait alors. Les Jésuites ont le talent de persuader à ce prince que l'Université n'est leur ennemie que parce qu'elle devine en eux les défenseurs et les vengeurs du catholicisme menacé! Charles IX était alors à Toulouse, où il s'était rendu pour apaiser des troubles, et où il s'occupait d'imposer à ses deux frères de nouveaux prénoms : il força en effet le duc d'Anjou à s'appeler Henri au lieu d'Alexandre, et le duc d'Alençon François au lieu d'Hercule. Et tandis que ce misérable prince s'efforce ainsi de rogner les ailes à l'ambition de ses frères, jusques dans leur nom, il laisse sa mère, la hideuse Catherine de Médicis, préparer l'effroyable nuit de la Saint-Barthélemy, et les Jésuites prendre pied sur le sol de la France.

Les Jésuites n'étaient pas encore assez bien établis, assez en vue, assez influents, pour qu'ils aient eu un rôle important à jouer dans le drame sanglant de la Saint-Barthélemy. On peut croire cependant que Catherine de Médicis ne se montra favorable à la Compagnie, et, malgré des conclusions contraires de l'avocat du roi, n'obtint pour eux du Parlement un arrêt qui ne préjugeait rien et qu'elle fit suivre d'un ordre royal permettant aux Révérends Pères d'enseigner par provision, on doit croire, disons-nous, que l'infernale Florentine ne se montra si bien disposée envers les Fils de saint Ignace que parce qu'elle se crut certaine de trouver en eux des limiers capables de lui rabattre le gibier humain qu'elle se préparait à courir. Les Jésuites ne professaient-ils pas déjà « qu'un hérétique ne devait attendre aucune grâce d'un catholique, l'hérétique fût-il le père, le catholique fût-il le fils?... » Oh! les noirs enfants de Loyola étaient dignes d'être les conseillers de Catherine de Médicis, comme celle-ci était bien digne de s'inspirer de pareils conseillers!...

Les Calvinistes, décidant la question, ont accusé les Jésuites d'avoir contribué aux massacres de la hideuse nuit. Suivant Mezeray, ce fut pour en tirer vengeance qu'un certain Jean de Sare, qui courait les mers comme amiral au service des princes, chefs du parti huguenot, s'étant emparé d'un galion portugais qu'une tempête avait écarté de la flotte des Indes, et ayant trouvé quarante Jésuites sur le navire, les fit jeter à la mer, en disant « qu'il avait pour coutume, un jour d'orage,

d'alléger son bord de tout ce qui était inutile ou nuisible (1)!... »

Mais, nous le répétons, la bannière de saint Ignace apparaît à peine au sein des orages de cette époque sinistre. Ce n'est qu'au temps de la Ligue qu'on la voit se lever peu à peu et finir par dominer les bannières rivales. Alors Paris, Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille, et nombre d'autres villes moins importantes laissent les Jésuites s'établir dans leurs murs. Alors ils sont déjà si nombreux, si riches, si puissants sur la terre de France; leurs colléges, résidences, séminaires, Maisons de toutes sortes, y sont en si grand nombre, que le chef de la Compagnie juge à propos de diviser ce pays en plusieurs provinces jésuitiques.

Charles IX était mort, étouffé par les vapeurs du sang qu'il avait fait ou laissé couler à flots; on sait qu'il s'éteignit en suant son propre sang par tous les pores. Le trône de France est échu à Henri III, le fils de prédilection de Catherine de Médicis. Celle-ci, pour régner encore sous le nom du nouveau roi, a résolu de rendre si lourd le sceptre tombé à sa main débile, qu'il priera lui-même sa mère de l'en débarrasser. Afin de garder en main le gouvernail, elle excite et déchaîne tous les orages contre la nef royale, qui semble, à chaque instant, sur le point de sombrer. Cependant, le faible monarque, fermant les yeux pour ne point voir la foudre, se bouchant les oreilles pour ne point entendre ses éclats de plus en plus retentissants, s'endort bercé par l'indolence et les voluptés qu'interrompent parfois les actes d'un repentir bizarre, ces *capucinades* qui nous semblent si étranges au milieu d'une telle époque et qui pourtant y furent si communes (2).

(1) *Histoire de France*, par Mezeray, tome III, édit. in-fol. Nous profiterons de cette note pour donner à nos lecteurs une double étymologie du mot *Huguenot* qui reviendra plus d'une fois dans ce chapitre, telle que nous la trouvons dans De Thou :

Les protestants de France prétendaient qu'ils s'appelaient Huguenots parce qu'ils défendaient le trône et les descendants de *Hugues* Capet contre Rome et les Guises. Les catholiques, eux, faisaient venir ce nom de *Hugon*, lutin, revenant, loup-garou, fort connu à Tours, et qui galopait la nuit autour des murs de cette ville en faisant toutes sortes de méchancetés.

(2) On sait qu'Henri III aimait à représenter, en public, avec ses *mignons*, le mystère de la passion. Plusieurs seigneurs de haute illustration eurent la même manie. Ainsi, en 1588, Henri de Joyeuse se rendit de Paris à Chartres à la tête d'une confrérie

De telles circonstances devaient favoriser les projets des Jésuites. Ils embrassèrent le parti de la Ligue aussitôt qu'ils la virent redoutable. Le pape, qui avait d'abord hésité à se prononcer pour elle et lui avait même refusé un bref, en disant « qu'il ne voyait pas assez clair dans cette affaire, » avait fini par lui donner tout l'appui désirable. On sait que la Ligue fut dans l'origine une sorte d'union des catholiques faite à l'encontre des huguenots. Les Guise, s'en étant faits nommer les chefs, se servirent bientôt de cette arme pour lutter contre le roi, soit qu'ils voulussent le détrôner complétement au profit du chef des princes lorrains, soit qu'ils prétendissent seulement augmenter la richesse et la puissance de leur maison. Bientôt une lutte ouverte éclata entre Henri III et la Ligue. Les Jésuites de France prirent hautement parti pour celle-ci ; un d'eux, le Père Matthieu, fut même nommé le *Courrier* de la Ligue. C'était ce Révérend qui était chargé de la correspondance entre les Guises et le saint-père : il ne faisait qu'aller et venir de Paris à Rome. D'autres Jésuites ne montrèrent pas moins d'ardeur. Ceux de Bordeaux essayèrent de faire révolter cette ville contre le pouvoir du roi ; mais le maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne, déjoua le complot, qui n'aboutit qu'à faire pendre quelques pauvres diables qui avouèrent, avant de mourir, qu'ils avaient

de pénitents qu'avait instituée le roi lui-même, et dont faisaient partie un président et plusieurs conseillers du parlement, des chanoines, des prélats, des capitaines, des magistrats municipaux. « A la tête de la procession, dit De Thou, paraissait un homme à grande barbe, sale et crasseux, couvert d'un cilice et portant, par dessus, un large baudrier d'où pendait un sabre recourbé, qui, d'une vieille trompette rouillée, tirait par intervalles quelques sons aigres... Après lui marchaient fièrement, avec des yeux et un air à faire peur, trois autres hommes aussi malpropres que le premier, ayant chacun en tête une marmite en guise de casque, et portant sur leur cilice une cotte de mailles et des gantelets, armés, outre cela, d'épieux et de hallebardes... Ces trois rodomonts traînaient après eux Joyeuse représentant le Christ, portant une couronne d'épines sur une perruque d'où semblaient découler sur son visage des gouttes de sang, et traînant une croix en carton sous le poids de laquelle il se laissait tomber de temps à autre en gémissant. A ses côtés, deux jeunes garçons représentaient la Vierge et la Madelaine, tout en pleurs. Quatre estafiers suivaient, tenant le bout des cordes dont était lié Joyeuse, et frappant celui-ci avec un bruit terrible avec de longs fouets, etc., etc. »

On se rappelle aussi les processions grotesques que firent les moines pour exciter Paris contre Henri de Navarre et les Huguenots. Nous verrons bientôt que les Jésuites se sont également servis de ces ridicules momeries, de ces *farces* scandaleuses.



été excités par les Jésuites, et qu'ils devaient s'emparer d'abord du gouverneur et le poignarder pour intimider la garnison. Le maréchal de Matignon, pour ne pas déshonorer le clergé, ou probablement pour ne pas augmenter sa haine contre le roi, se contenta de chasser de Bordeaux les Jésuites, qui se retirèrent à Périgueux et à Agen. A Toulouse, en 1589, les Jésuites excitèrent une révolte bien plus terrible contre l'autorité royale (1). Ce fut dans cette révolte que périt le premier président Duranti, magistrat intègre et vénérable. S'étant opposé constamment aux projets des conjurés, il fut par eux arrêté et jeté dans une prison. Bientôt la populace assemblée le demande à grands cris pour le tuer. « Voilà l'homme ! » dit un émissaire des Jésuites, en parodiant les paroles dont se servit Pilate pour livrer l'homme-Dieu à la rage des Juifs. Cependant, à la vue du premier président, les révoltés s'arrêtent, hésitent. Duranti, d'un air calme, leur demande « s'il est devant ses juges et quel crime il a commis. » Personne n'ose répondre. Mais, en ce moment, un furieux décharge à bout portant un pistolet dans la poitrine du premier président, qui reçoit à l'instant mille coups. La populace, retrouvant ses sanglants appétits, se jette sur le cadavre, le traîne par les rues, le déchire en lambeaux. Jean-Étienne Duranti, premier président du parlement de Toulouse, avait introduit les capucins dans la ville; il les logea même et les nourrit jusqu'à ce qu'on leur eut bâti un couvent. Cependant son cadavre défiguré fut privé, pendant trois ans, des honneurs de la sépulture chrétienne et des prières pour les morts. Ce furent les Jésuites qui poussèrent la populace contre lui ; et c'était lui pourtant qui avait attiré les Jésuites à Toulouse !

Nous pourrions donner encore d'autres preuves du zèle que la Compagnie de Jésus déploya pour la sainte Ligue ; entre autres la conduite qu'elle tint à l'égard du Père Edme Auger, confesseur de Henri III. Ce Jésuite, chose rare dans son Ordre, croyait sa conscience engagée

(1) L'historien De Thou dit formellement, du moins dans son manuscrit qui existe à la Bibliothèque Royale, que ce furent les Jésuites qui excitèrent la révolte de Toulouse. Dans l'ouvrage imprimé de cet historien, les Jésuites ne sont désignés que par le titre de *nouveaux docteurs*.

à rester fidèle au royal pénitent, dont il n'avait qu'à se louer et qui d'ailleurs était son souverain. Il essaya même de rappeler à la fidélité envers leur roi des Français égarés par de mauvais conseillers, ou poussés par l'ambition. On comprend que cela criait vengeance. Les supérieurs du Père Auger l'éloignèrent de la cour, et il reçut l'ordre d'aller rendre compte de sa conduite au Général de sa Compagnie. Comme il se rendait à Rome, il fut arrêté en chemin, relégué à Venise, puis bientôt à Milan. Mais les fatigues et le chagrin empêchèrent le vieillard presque octogénaire de se rendre au dernier lieu d'exil. Il mourut à Cannes. L'historien Jésuite, le Père Joseph Jouvenci, n'a pu nier ce fait, qui doit éclairer suffisamment la conduite que tinrent les Jésuites en France, sous Henri III.

Cependant le désordre était à son comble dans ce royaume. Henri III, effrayé de la puissance de la Ligue et des projets de son chef, le duc de Guise, avait fait assassiner celui-ci à Blois. Ce meurtre ne fit qu'accélérer la chute du trône sur la pente fatale où les événements l'entraînaient. Henri III, effrayé, résolut de recourir aux huguenots et au roi de Navarre, leur chef, pour lutter contre la Ligue et les Espagnols. La réconciliation eut lieu; et Henri III, voulant se rouvrir les portes de Paris depuis longtemps fermées pour lui, était à Saint-Cloud, où les deux armées se préparaient à marcher sur la capitale, lorsqu'un moine jacobin assassina le roi. On sait que nous voulons parler de Jacques Clément.

Jacques Clément était né au village de Sorbonne, près de Sens, de parents fort pauvres. Il fut élevé par charité au couvent des Dominicains de cette dernière ville. Suivant De Thou et Mezeray, c'était une nature mauvaise et déréglée, portée à la paresse et au vice. D'autres historiens nous le représentent comme un sombre énergumène que son ascétisme poussait aux derniers degrés de l'exaltation religieuse. Quoi qu'il en soit, Jacques Clément forma le projet de tuer Henri III, que les prédicateurs en général, mais surtout ceux de la Société de Jésus (1), désignaient hautement aux coups des bons catholiques, en annonçant

(1) De Thou, *Histoire Universelle*, etc.

que l'Église sanctifiait le meurtre du ***Néron-Sardanapale***, et que Dieu en récompenserait l'auteur. On assure, De Thou entre autres, que Jacques Clément, à l'instant où il conçut l'idée d'être le ***Machabée*** qui devait immoler l'impie Antiochus, comme disaient les prédicateurs de la Ligue, s'adressa au Père Bourgoing, prieur de son Ordre, dont il était regardé comme le plus savant, pour savoir « s'il pouvait en sûreté de conscience tuer Henri de Valois. » A cette question, le prieur des Dominicains répondit en riant « que lorsqu'on était capable de former de si hautes entreprises, on ne prenait conseil que de soi-même ! » Cependant, Clément ayant insisté à plusieurs reprises, son supérieur finit par lui donner cette réponse digne de remarque : « Si celui qui veut tuer Henri de Valois n'est porté à *cette action* ni par un sentiment de haine, ni par un motif de vengeance, mais seulement par un *pur amour de Dieu*, par un *vrai zèle* pour le bien de la religion et de l'État, il peut l'exécuter *sans péché : cette action* même peut être *très-méritoire* devant Dieu ; et son auteur, s'il meurt en l'exécutant, *peut compter d'aller droit au ciel!*..... »

Aussitôt après avoir reçu cette réponse, qu'on ne sait vraiment comment qualifier, Jacques Clément se disposa à exécuter *cette action si méritoire*. Pour avoir accès auprès du roi, il se fit présenter au premier président de Harlay et au comte de Brienne, partisans de Henri III, auxquels il sut persuader que ce serait rendre un grand service à leur maître que de lui donner les moyens de parvenir à Saint-Cloud et près du monarque. Le comte de Brienne, trompé comme le premier président par les mensonges adroitement formulés du moine jacobin, lui donna un passe-port, grâce auquel Jacques Clément, sortant aussitôt de Paris, essaya de franchir les lignes de l'armée royale. On était au 31 juillet de l'année 1589. Arrêté par une patrouille, il fut mis en liberté par Jacques de la Guesle, procureur-général, qui revenait de Paris, et qui, voyant le passe-port que le moine avait obtenu du comte de Brienne, dont l'effet fut sans doute adroitement augmenté par les paroles du moine, emmena Jacques Clément dans la maison qu'il habitait à Saint-Cloud, où il le fit souper et coucher. Le lendemain, 1er août, sur les sept heures, de la

Guesle conduisit le moine chez le roi. Henri III, malgré l'heure matinale, accorda sur-le-champ une audience réclamée par un moine; on sait quelle vénération Henri de Valois eut toujours pour la robe monacale : il en fut bien payé, comme on va le voir !...

Le roi était assis dans un fauteuil et s'entretenait avec deux de ses officiers, Montpesat de Lognac et Jean de Levis, baron de Mirepoix, lorsque le procureur-général de la Guesle introduisit Jacques Clément, qui eut l'audacieux sang-froid de bénir, sur sa demande, la victime sur la poitrine de laquelle son regard choisissait déjà la place où son bras allait frapper.

— Mon père, dit Henri III à Jacques Clément, vous venez, dites-vous, pour me donner un avis de grande importance?

— Oui, sire, répondit le moine d'une voix ferme. Cette lettre d'un de vos fidèles serviteurs doit vous prouver quelle confiance vous pouvez accorder à ma parole.

— C'est vraiment une lettre de notre cher et fidèle serviteur le comte de Brienne. Est-ce lui qui vous envoie vers nous?

— Non, majesté; c'est la volonté du ciel!

Henri se signa : « Eh bien! continua-t-il, vénérable messager, dites-moi ce que vous avez à me dire. »

Jacques Clément croisa les bras comme en signe qu'il allait obéir à l'ordre de son souverain; mais, en réalité, ce mouvement avait pour but d'assurer le moine que le couteau qu'il avait placé tout ouvert dans la manche gauche de sa robe était toujours à sa place. En même temps, il désigna de l'œil à Henri III le procureur-général et les deux officiers, comme pour faire entendre que ce qu'il avait à dire ne devait être entendu que du roi. Ce dernier fit un signe à ses trois fidèles serviteurs. Montpesat et Levis se retirèrent jusqu'au fond de la pièce; de la Guesle, après avoir reculé de deux pas, resta appuyé à une petite table placée derrière le fauteuil du roi. Jacques Clément était demeuré impassible.

— Approchez-vous, mon père, dit alors Henri, tout en jetant un nouveau coup d'œil sur la lettre d'introduction du moine; vous pouvez parler : je vous écoute.

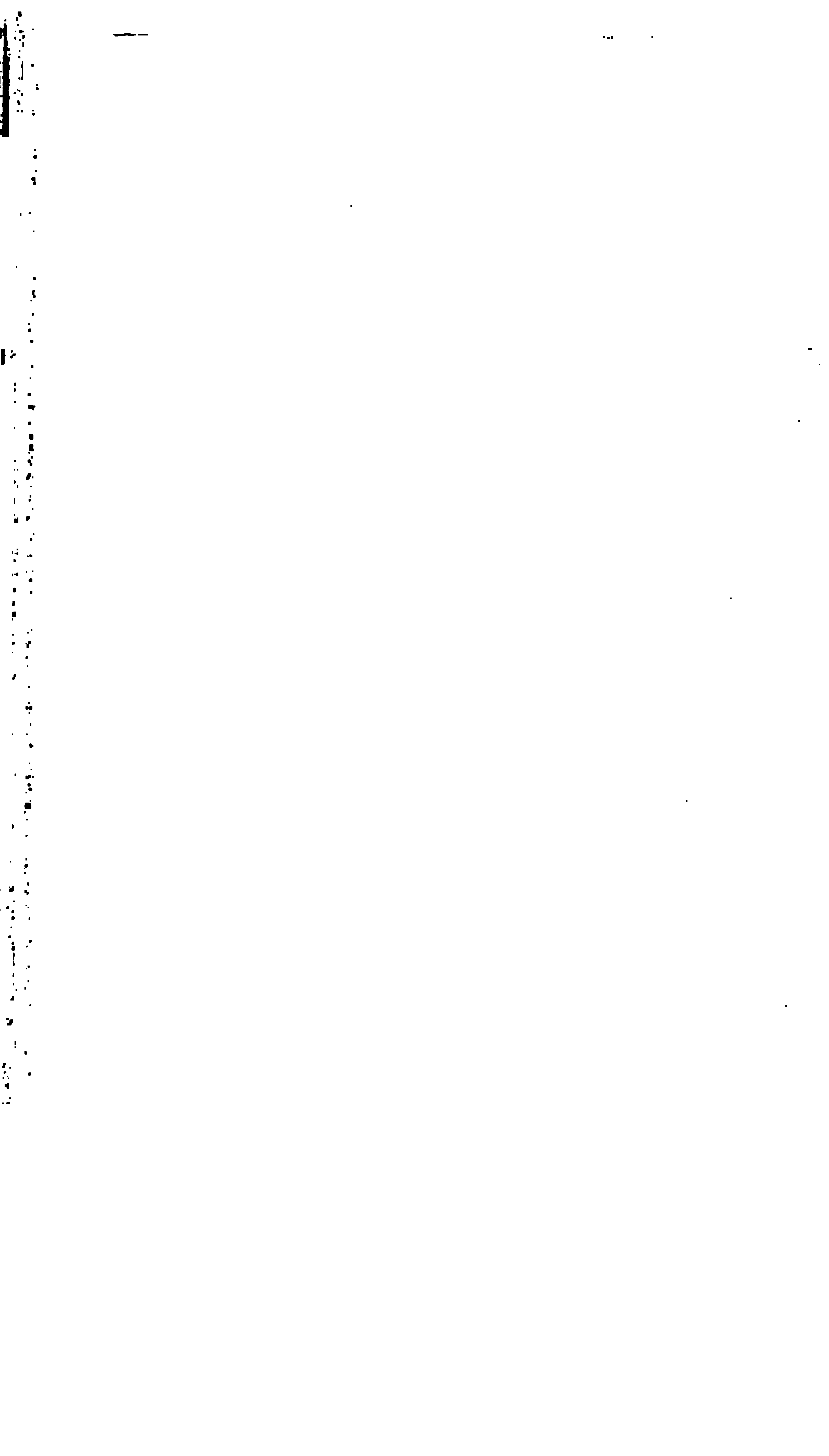
Jacques Clément s'approcha lentement, fixant sur sa victime le regard terrible et fascinateur avec lequel on dit que quelques reptiles enveloppent leur proie comme d'un invisible réseau ; sa main droite, par un geste ordinaire, se cachait dans la large manche gauche de sa robe. La figure du moine était cadavéreuse. Tout à coup comme une flaque de sang s'étendit sur sa pâleur livide ; ses narines se dilatèrent comme celles du tigre qui voit sa proie à portée. « Eh bien ? » demanda le roi sans relever les yeux. Le moine s'inclina comme pour obéir : puis, par un mouvement rapide, sa main droite tenant le couteau qu'elle avait saisi en frappa fortement le roi au bas-ventre. Henri poussa un cri, porta la main à l'endroit où il s'était senti atteint, rencontra le manche du couteau, et, arrachant l'arme de la blessure, en frappa le meurtrier au-dessus de l'œil gauche. En ce moment de la Guesle, s'élançant au cri du roi, faisait reculer le misérable moine en le frappant dans la poitrine du pommeau de son épée. Le baron de Mirepoix et le seigneur de Lognac, voyant le roi chanceler et tomber en criant qu'il était mort, tirèrent leurs épées, et, se précipitant sur le dominicain, lui passèrent leurs deux épées à la fois dans la poitrine. Jacques Clément n'essaya ni de fuir, ni de se défendre. Après avoir frappé le roi, il s'était froidement croisé les bras sur la poitrine. Renversé par de la Guesle, percé de coups par Montpesat et Levis, il ne jeta pas un cri, et continua de tenir arrêtée sur sa victime la flamme infernale de son regard qui s'éteignit tout à coup sous un flot de sang. Jacques Clément était mort. Ce fut à son cadavre qu'on demanda compte du crime : on lui fit son procès, on le condamna ; on le tira à quatre chevaux ; on le brûla et on en jeta la cendre à la Seine. Mais le roi mourait dans la nuit même qui suivit l'assassinat (1).

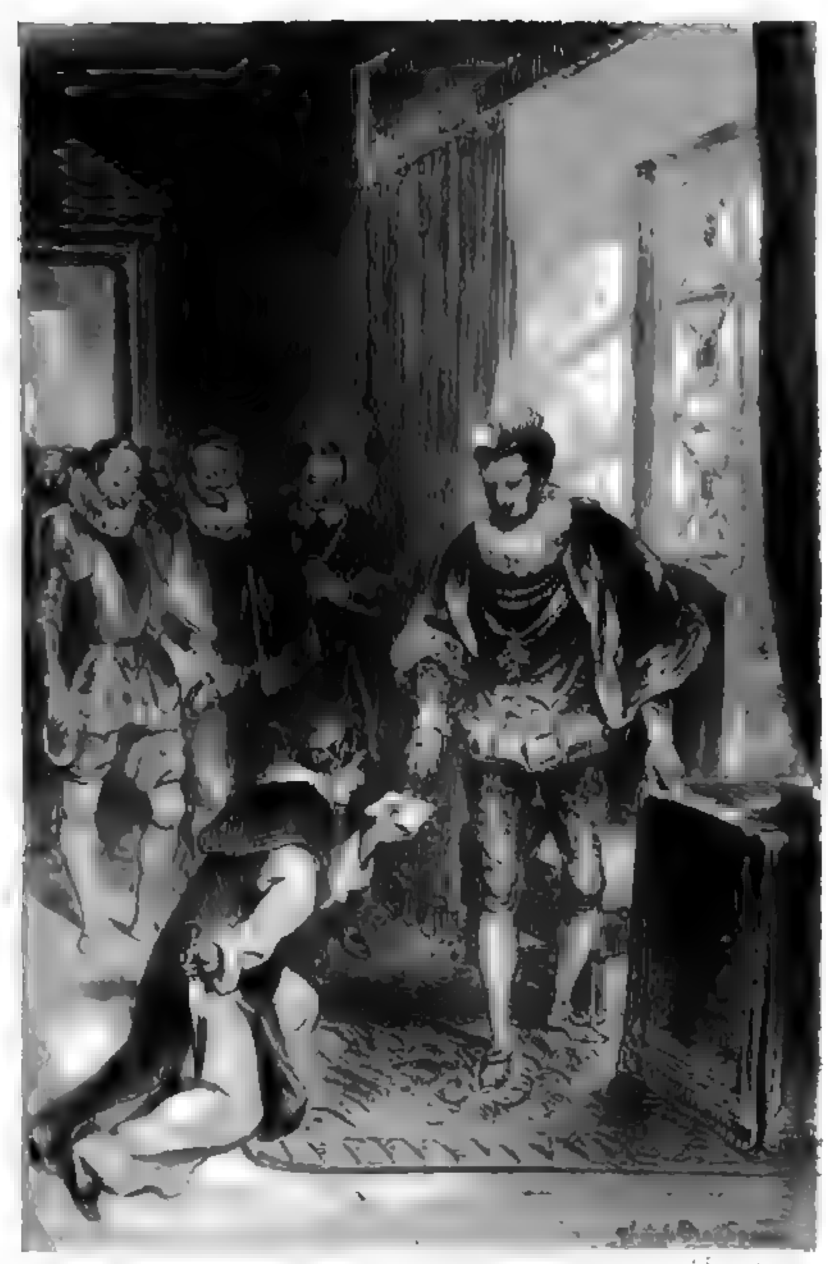
Nous devons dire maintenant sur qui doit peser la responsabilité de ce crime.

On a accusé les Jésuites d'avoir excité Jacques Clément à commettre son crime. Les écrivains de la Compagnie, répondant à l'accusation, ont fait remarquer que le coupable était un moine jacobin et non pas

(1) Voyez De Thou, livre XCVI de son *Histoire universelle*.







un Jésuite ; et c'est une réponse assez plausible. D'un autre côté, Mézeray, De Thou et la plupart des historiens désintéressés dans la question ont cru devoir généraliser l'accusation et l'étendre sur tout le clergé de l'époque. Il est constant que les moines et les prêtres avaient, par leurs prédications séditieuses, par leurs écrits incendiaires, depuis longtemps forgé et aiguisé le couteau qui frappa Henri III. L'attentat de Jacques Clément fut publiquement et solennellement glorifié, exalté dans les églises. Le pape Sixte-Quint lui-même ne rougit pas d'en faire l'éloge. Le successeur de saint Pierre, oubliant les préceptes du divin Rédempteur dont il se proclame le vicaire et le représentant, ne craignit pas de faire l'éloge de l'assassin, qu'il compara à Judith, à Éléazar. Encouragé par l'exemple odieux du chef de l'Église, le clergé français séculier et régulier fit de Clément un saint et un martyr qui eut ses statues, ses chapelles, ses prières et ses dévots.

L'ambition des Guise a aussi été chargée du crime commis par la main de Jacques Clément.

La duchesse de Montpensier, pour décider le féroce Jacobin, lui aurait, assurent quelques écrivains, promis la richesse et les honneurs ; on a été jusqu'à dire que cette princesse de la maison de Lorraine, croyant deviner dans la figure de Jacques Clément un dernier moyen de le pousser au crime, n'avait pas craint de se prostituer à lui!...

Il paraît constant, du moins, qu'avant de se diriger sur Saint-Cloud pour exécuter son sinistre projet, Clément eu une entrevue avec le duc de Mayenne, alors devenu chef de la Ligue. S'ouvrit-il à lui sur le crime qu'il allait commettre, c'est ce qu'on ne peut affirmer ; seulement, il est à remarquer que, la veille de l'assassinat d'Henri III, le duc fit arrêter et conduire en prison une centaine des principaux bourgeois de Paris, regardés comme partisans du roi. On a cru que ceux-ci devaient servir d'otages dans le cas où Jacques Clément serait arrêté sans avoir pu s'acquitter de sa sanglante mission.

De son côté, le duc de Mayenne (1), dans les lettres qu'il se hâta d'expédier de tous côtés après la mort d'Henri III, essaya de laisser

(1) *Mémoires de Nevers*, tome II.

peser toute la responsabilité du crime sur son auteur et sur les confrères de son auteur. Il parla du conseil que Clément avait demandé au prieur de son couvent et de la manière dont ce conseil lui avait été donné. Il fit constater que l'assassin avait depuis si longtemps conçu l'idée de son crime et s'en cachait si peu, qu'à force de l'entendre parler des coups d'épée et de poignard dont il menaçait le roi, les confrères du Jacobin avaient fini par l'appeler « capitaine Clément. »

Après avoir débattu et pesé ces diverses opinions, après nous être inspiré des écrits du temps et des pièces du procès, nous pensons, comme De Thou, que les Jésuites n'eurent qu'une part de complicité dans l'attentat de Jacques Clément. Ce ne fut pas un membre de leur Ordre qui porta le coup : ceci est vrai ; mais leurs menées, leurs conseils, leurs intrigues, ne laissèrent pas que d'avoir un certain degré d'action sur le meurtrier. Pendant tout le temps de la Ligue, les Révérends Pères se distinguèrent par un zèle ardent, mis au service des Guise ou du roi d'Espagne. Outre le Père Matthieu, ce *courrier* de la Ligue, ils eurent encore le Père Pigena, qu'on en avait surnommé le *Trompette* ; le Père *Saumier*, qui en était le *directeur* ; le Père Commolet, qui s'en nommait le *premier prédicateur* !.. En diverses villes du royaume, ils poussèrent à la révolte contre l'autorité d'Henri III ; ils sollicitèrent vivement le pape de déclarer les Français déliés de leur fidélité envers ce prince. Ils demandèrent qu'il fût excommunié. Or, d'après les étranges doctrines que ces *nouveaux docteurs*, comme les appelle l'édition corrigée de De Thou, commençaient à répandre en France, un roi hérétique ou désobéissant aux ordres du saint Père, n'était plus un roi, et l'on pouvait lui courir sus et le tuer *comme un loup et un chien enragé*. L'historien que nous venons de citer nous apprend même que leurs confesseurs agissaient vivement sur l'esprit de leurs pénitents et se servaient de l'influence du saint ministère pour leur inculquer leur haine contre Henri III (1) ; ils leur faisaient même un point de conscience de la révolte !

A Toulouse, où les Jésuites étaient tout-puissants, ils firent décréter

(1) De Thou, règne de Henri III, livre XCVI, pages 511 et 553 de l'édition de 1734 (traduction française) ; voyez aussi les corrections et additions de la fin du tome X.

par le parlement des prières publiques, réjouissances et processions à l'occasion de la mort d'Henri III.

On a vu comment ils firent égorger le premier président Duranti, qui était pourtant leur bienfaiteur. Henri de Valois était pour eux un ennemi, surtout lorsqu'ils le virent faire alliance avec le Béarnais hérétique. On peut donc croire qu'ils furent loin de s'opposer à l'attentat de Jacques Clément, s'ils en furent instruits, ce qui est présumable. Plusieurs écrivains Jésuites, tout en défendant leur Compagnie d'avoir conduit le poignard qui frappa Henri III, ont essayé de justifier son assassin. Leur fameux Père Mariana, entre autres, rappelant le crime du Jacobin, qu'il qualifie d'*exploit insigne et merveilleux*, osa bien écrire qu'il regardait Jacques Clément comme l'*honneur* de la France! Nous verrons d'ailleurs bientôt, au sujet d'un autre exploit insigne et merveilleux, dû en entier cette fois à la noire Compagnie et exécuté par un de ses enfants, que les Jésuites ne regrettèrent qu'une chose en voyant couler le sang du roi Henri III, c'est que le même coup n'eût pas tari tout le sang royal de France. Et cette preuve qui doit paraître décisive, à laquelle les Révérends Pères ne peuvent opposer aucune réfutation solide, c'est un Jésuite qui nous la fournira!

De ce que nous venons de rapporter, on peut conclure :

Que si c'est la main d'un moine Jacobin qui a frappé Henri de Valois, les Jésuites du moins firent tout ce qui était en leur pouvoir pour amener ce crime.

Et que si le froc des moines de Saint-Dominique, à la sinistre appellation, reste en définitive teint du flot de sang versé par Jacques Clément, — *ce glorieux jeune homme !* — la robe noire des Jésuites doit bien, pour sa part, en garder quelques éclaboussures !

Henri III fut un triste roi, un mauvais prince, comme toute la portée de la louve florentine. Il prit une part odieuse aux massacres de la Saint-Barthélemy. On connaît sa vie de débauches, interrompues soudain par des pénitences burlesques. Mais il professa toujours un grand respect pour la religion chrétienne et le dogme catholique, jusque-là que, sur son lit de mort, il déclarait se soumettre humblement aux volontés du pape, de sa sainteté Sixte-Quint, qui l'avait ana-

thématisé et qui allait faire l'éloge de son meurtrier. Mais enfin, mais surtout, ce n'étaient pas des mains consacrées au service de Dieu qui devaient le frapper, s'il devait être frappé!

Telle est, sur l'assassinat de ce prince et sur la part qui doit en être attribuée aux enfants de Loyola, notre opinion sincère et appuyée sur de consciencieuses recherches historiques.

Les Jésuites profitèrent des troubles affreux qui déchirèrent alors la France pour s'introduire et s'établir sur toute la surface de ce royaume agité par mille factions; comme la tempête qui abat les murs d'un édifice fournit ainsi un passage aux loups et aux reptiles. Du vivant d'Henri III, ils avaient semblé faire cause commune avec les princes Lorrains; mais, après l'assassinat de ce prince, ils séparèrent à peu près leur cause de celle du duc de Mayenne et de la portion de Ligueurs qui reconnaissait ce dernier pour chef. A la mort du dernier roi de la race des Valois, la couronne de France revenait de droit au roi de Navarre, qui s'appela dès lors Henri IV. Les Ligueurs prétendaient que ce prince, qui avait renoncé à la foi catholique, après l'avoir embrassée pour échapper aux massacres de la Saint-Barthélemy, avait par ce seul fait perdu ses droits au trône. Un hérétique et un relaps ne pouvait, disaient-ils, porter le titre de majesté très-chrétienne et de fils aîné de l'Église. En outre, ils opposaient aux droits du roi de Navarre, les foudres pontificales lancées sur le chrétien, les arrêts de la Sorbonne et des parlements qui frappaient le prétendant. D'accord pour exclure du trône de France le roi de Navarre, les Ligueurs ne l'étaient plus du tout lorsqu'il s'agissait de nommer quelqu'un pour lui succéder. Le duc de Mayenne et sa puissante famille avaient bonne envie de remplacer la maison éteinte des Valois par celle de Lorraine. Bon nombre de seigneurs français se ralliaient à ce parti, espérant que dans le manteau royal, trop grand pour un prince lorrain, ils pourraient se tailler de petites souverainetés. Ce parti était donc surtout celui de la noblesse. La bourgeoisie, surtout celle de Paris, habituée depuis longtemps à une importance réelle, à une puissance capable de lutter contre celle du roi lui-même, penchait, en général, vers une république à la forme oligarchique, qui lui semblait devoir conserver entre ses mains

ce pouvoir à l'exercice duquel elle s'accrochait de toutes ses forces.

Un troisième parti était celui du roi d'Espagne, qui prétendait faire valoir à la couronne de France des droits plus que douteux ; mais qui n'en était pas moins chef d'un parti puissant, grâce à l'argent qu'il semait abondamment, semence toujours d'un grand effet et qui lui faisait récolter peu à peu des partisans dans les deux autres partis dont les chefs étaient obligés de le ménager. La faction des Seize (1), qui dirigeait le parti populaire parisien, avait même fini par se dévouer à peu près entièrement au roi d'Espagne. Ce fut à ce dernier parti que s'attachèrent les Jésuites. Quoique paraissant agir de concert avec les princes lorrains, ils ne travaillèrent en réalité que pour le roi d'Espagne, leur protecteur, dont ils payèrent le bon vouloir en lui facilitant la conquête du Portugal, et en essayant de lui livrer la France. Au nom du roi, son maître, l'ambassadeur d'Henri IV auprès des princes allemands accusa nettement les Révérends Pères d'intriguer de toutes leurs forces pour les Espagnols qui en avaient fait leurs émissaires (2). Il paraît en effet constant que les Jésuites se consacrèrent aux intérêts de Philippe II, soit par reconnaissance, soit par calcul. Il est évident que le roi d'Espagne, devenant roi de France, eût laissé les bons Pères prendre leur part, une belle part, à cette splendide curée. Nous allons les voir tout à l'heure donner une preuve et des plus fortes de leur dévouement au roi d'Espagne, c'est-à-dire à leur propre cause, et de leur haine contre l'heureux Béarnais qui dérangea tous leurs plans. En attendant, on les vit prendre part à tous les mouvements qui éclatèrent alors en cent endroits.

Ici, il nous semble utile de faire remarquer que les Jésuites en se rangeant du côté des Espagnols semblent s'être assez peu souciés de savoir s'ils faisaient, par là, quelque chose de désagréable pour le pape, que les Espagnols, en effet, ménagèrent fort peu. Sixte-Quint s'était

(1) On l'appelait ainsi parce que seize de ses membres commandaient les seize quartiers de Paris.

(2) Voyez l'histoire de J. A. De Thou, livre CI. L'ambassadeur était le vicomte de Turenne ; et c'est dans un discours adressé à l'électeur de Saxe qu'il formule contre la Compagnie de Jésus l'accusation recueillie par De Thou et par beaucoup d'autres historiens.

montré bien disposé pour les princes lorrains ; Philippe II eut quelquefois à se plaindre du peu d'égards que ce pontife faisait de ses représentations à ce sujet. Des quadruples d'Espagne payèrent donc bon nombre de libelles diffamatoires qui furent lancés contre Sixte-Quint pendant sa vie et même après sa mort. Dans son manuscrit, De Thou affirme avoir eu entre les mains un de ces libelles, dans lequel, à la suite d'autres accusations injurieuses, on disait que ce pape était un misérable sorcier. On fournissait la preuve de cette étrange accusation en ajoutant que Sixte-Quint, en échange de son âme et de son corps vendus au diable, avait obtenu de celui-ci six années de pontificat. Cependant il mourut au bout de la cinquième. Et, comme à l'instant de sa mort il vit Satan arriver pour emporter sa proie, il s'emporta fort contre sa mauvaise foi et lui démontra que le terme dont ils étaient convenus n'était pas échu. A ceci, continuait le libelle, l'esprit malin, qui prouva cette fois son droit à ce titre, objecta gravement au malheureux pape, « que ce n'était pas sa faute, à lui, Satan, s'il ne laissait pas jouir le successeur de saint Pierre de la sixième année, mais que cette année, Sixte-Quint lui-même avait jugé à propos d'en disposer au profit d'une vengeance.

— Comment cela? demandait le moribond fort surpris.

— Par mes cornes et mon pied fourchu, rien de plus simple, Saint-Père ! Ne vous souvient-il plus qu'au commencement de votre pontificat vous fîtes condamner à mort un jeune seigneur d'une famille patricienne de Rome, dont vous aviez à vous plaindre?

— Si fait. Eh bien, Satan?

— Eh bien, Saint-Père, comme le condamné vous observait « que la condamnation ne pouvait l'atteindre, attendu que les lois défendaient d'appliquer la peine de mort à moins d'un certain âge, et que cet âge, il s'en fallait d'un an qu'il l'eût atteint,» vous vous écriâtes — fort spirituellement, foi de Satan ! — que vous lui donniez une des années de votre vie pour compléter le nombre des siennes voulu par les lois... Et le jeune homme fut pendu. — Venez lui demander si tout ce que je viens de vous dire n'est pas exact?... »

Là-dessus, le diable emportait le pape, en riant de telle sorte qu'il fit

chanceler, comme un roseau sous un coup de l'aile puissante de l'aquilon, un obélisque que Sixte-Quint avait fait élever par Fontana.

Nous n'avons rapporté cette anecdote que pour montrer qu'en se rangeant en France du côté des Espagnols les enfants de Loyola semblaient donner un démenti au dévouement d'apparat dont ils se prétendaient animés pour le chef de l'Église catholique.

Henri IV, cependant, soutenu par les Huguenots et par la plus grande partie des seigneurs, officiers et magistrats catholiques restés fidèles au malheureux Henri de Valois, voulut profiter de la confusion qui régnait parmi ses ennemis, dont les ambitions étaient alors aux prises, entre elles, au pied du trône vide. Pour n'être pas accablées par leur actif antagoniste, les diverses fractions de la Ligue se rapprochèrent, et, comme aucune d'elles ne se croyait prête à lever le masque et à dévoiler ses ambitieuses visées, elles convinrent de se donner un drapeau qui les rallierait pour le moment, et qu'elles pourraient jeter de côté lorsque l'heure serait venue de procéder à un partage où chacune d'elles espérait bien n'accorder aux autres que les miettes du magnifique festin de la royauté française. La Ligue reconnut donc solennellement, pour roi de France et légitime successeur d'Henri III, un pauvre vieillard sans énergie et sans valeur, le cardinal de Bourbon, alors prisonnier. Le parlement de Paris, par un arrêt solennel du 21 novembre 1589, adjugea la couronne de France à ce mannequin de roi, qui fut proclamé sous le nom de Charles X. Le cardinal Gaëtano, légat du pape en France, et qui avait reçu, à cette occasion, du souverain pontife permission *de bâtir et d'abattre, de planter et d'arracher*, consacra la prétendue royauté du cardinal de Bourbon, en apparence; en réalité il ne voulait que consacrer l'omnipotence papale et son droit à disposer des couronnes. On trouve, dans De Thou, une particularité qui mérite d'être signalée à ce sujet. Au parlement, le légat voulut prendre place sous le dais réservé au roi et où personne n'était assis, le pauvre Charles X étant toujours prisonnier d'Henri IV. Il fallut que le président Brisson prît l'Éminence italienne par le bras pour l'empêcher de s'asseoir sous le dais royal.

Le roi d'Espagne reconnut également la royauté risible du cardinal

de Bourbon dans un manifeste où il engageait les seigneurs catholiques à délivrer d'abord la terre de France des hérétiques, afin de pouvoir ensuite aller chasser les infidèles de la Terre-Sainte. Nous ne savons si c'était sérieusement que Philippe II faisait cette dernière proposition à la noblesse française ; mais certainement il eût été mis grandement à l'aise s'il l'avait vue acceptée.

Henri IV répondit à tout cela par une série de conquêtes que termina triomphalement la bataille d'Ivry, où le duc de Mayenne fut battu à plates coutures. Bientôt même Paris voit le Béarnais triomphant arriver devant ses murs. Le duc de Parme, général de Philippe II, fit lever le siége. Le cardinal Gaëtano, afin d'arrêter les progrès d'Henri IV, avait essayé, par le conseil des Jésuites, de détacher de son parti les principaux seigneurs catholiques qui s'étaient déclarés pour lui après la mort d'Henri de Valois. Le prince de l'Église eut même une entrevue avec le maréchal de Biron, au château de Noisy, appartenant au duc de Retz. Le maréchal n'ayant pas répondu aux avances du rusé prélat italien, celui-ci essaya de se rabattre sur des officiers de moindre importance dans l'armée royale. On raconte que ceci donna lieu à une scène assez plaisante. Le cardinal Gaëtano fit force caresses à un brave capitaine nommé Givry ; il loua son mérite ; vanta ses hauts faits, en regrettant qu'il les mît au service d'une mauvaise cause. Givry répondit humblement qu'il ne voyait, pour le moment, aucun remède à cela. — Du moins, insista le cardinal, si vous ne vous amendez pas comme soldat, vous pouvez vous amender comme chrétien ! Et il lui fit entendre que, s'il implorait son pardon, à ce point de vue, lui, légat du pape, ne demandait pas mieux que de le lui accorder. Alors Givry, toujours avec un air de grande componction, se jette aux genoux du cardinal, et demande pardon au représentant du Saint-Père pour tout ce qu'il a fait contre la volonté de ce dernier. « Et même, ajoute le capitaine royaliste, afin de profiter de l'occasion, votre Éminence fera bien de m'accorder tout d'un coup l'absolution pour l'avenir comme pour le passé, car je suis résolu à faire ce que j'ai fait, et cent fois pire encore ! » La déconvenue du légat fit beaucoup rire à ses dépens.

On sait comment Henri IV, afin d'ôter tout prétexte à la Ligue, et jugeant que Paris valait bien une *messe*, abjura solennellement la religion protestante à Saint-Denis, en l'année 1593, et redevint enfant de l'Église romaine. Les seigneurs catholiques commencèrent dès lors à se déclarer pour lui, moins peut-être à cause de l'abjuration du roi qu'en raison de la fortune qui suivait constamment ses drapeaux, et, surtout, des bonnes compositions qu'ils en obtenaient. La discorde régnait entre les *Seize*, dévoués au roi d'Espagne, et le duc de Mayenne, qui en fit même pendre un certain nombre. Les partis se fatiguaient; les haines s'affaiblissaient; les ambitions, repues ou sûres de l'être, s'endormaient; le peuple, toujours écrasé au milieu de ces débats, appelait de ses vœux leur terme, quel que fût le moyen qui servît à l'amener. Des conférences s'étaient même établies à Pontoise et en d'autres endroits ensuite pour la paix générale. La faction espagnole vit que c'en était fait d'elle si quelque événement fortuit ne venait à son aide. Les Jésuites se chargèrent de faire naître et d'amener cet événement. On devine que nous voulons parler de Barrière, et du premier de ces assassins qui se ruèrent sur Henri IV, les uns après les autres, poussés par une influence occulte et vraiment effroyable.

Dans les premiers jours de l'été de 1593, un homme de vingt-neuf à trente ans, qu'à son justaucorps de buffle usé on pouvait prendre pour un ancien soldat, entra dans une église de Lyon, ville où commandaient les ligueurs. Un Capucin qui jouissait alors d'une assez grande réputation de prédicateur allait prononcer un sermon. Le Capucin monta en chaire. Sa prédication tout entière ne fut qu'un long plaidoyer pour le pape et la Ligue, contre Henri de Navarre et les huguenots. Un observateur attentif eût pu apercevoir parmi les auditeurs du Capucin un homme qui semblait suivre avec une contention d'esprit singulière l'argumentation factieuse et les sophismes meurtriers du pieux énergumène. Cet homme était celui que nous venons de voir entrer dans l'église, vêtu d'un vieux justaucorps de buffle. Parfois, lorsque l'éloquence du Capucin tournait à la fureur, on eût pu voir dans les yeux de cet homme passer comme une flamme sanglante. A un certain moment, le prédicateur ayant fait un appel « aux véritables enfants

de l'Église catholique qui devaient accourir autour de leur mère menacée, » l'homme au justaucorps de buffle se leva tout droit; et, comme il était peu éloigné de la chaire, un coup d'œil fut échangé entre le prédicateur et celui de ses auditeurs que le sermon semblait tellement impressionner (1).

Lorsque le sermon fut fini, cet homme s'approcha d'un prêtre qui paraissait occuper une des premières places dans le clergé lyonnais, et lui demanda de vouloir bien l'entendre en confession. L'ecclésiastique, qui était un grand-vicaire de l'archevêque, pâlit en regardant celui qui lui faisait cette demande, et, s'excusant sur des devoirs impérieux, se hâta de s'esquiver. L'homme au justaucorps de buffle le suivit d'un regard plein d'une amère ironie. Puis, voyant alors passer un moine Dominicain, devant lequel la foule s'écartait avec respect, il renouvela auprès de lui la demande qu'il venait d'adresser au grand-vicaire.

— Mon fils, dit le moine, je ne puis en ce moment vous accorder votre demande. Ne pouvez-vous attendre à demain?

— Demain, mon Père, répliqua d'une voix creuse l'homme au justaucorps de buffle, qui sait où je serai demain? Demain il ne sera plus temps!

Il y avait dans ces mots une intention si profonde, une énergie si désespérée, que le Dominicain, après avoir considéré cet homme quelques instants en silence, répondit « qu'il lui fallait absolument retourner à sa demeure, où il avait donné un rendez-vous qu'il n'était pas possible de remettre; mais qu'il pouvait, chez lui aussi bien qu'à l'église, aider, avec la grâce de Dieu, à décharger de son fardeau une âme qui paraissait si impatiente d'en alléger le poids. « Suivez-moi donc, mon fils! » ajouta le moine, qui se dirigea sur-le-champ vers sa demeure, suivi de l'homme au justaucorps de buffle.

Que se passa-t-il entre eux? Quelque chose de bien terrible assuré-

(1) Nous croyons devoir avertir ici le lecteur que tous les détails que nous donnons sont conformes aux aveux de Barrière et aux pièces de son procès; la forme nous appartient plus ou moins, le fond appartient à l'histoire. Nous avons toujours procédé, nous procéderons toujours ainsi: nous essayons parfois d'orner la vérité; la déguiser ou la voiler, jamais. On peut voir aussi, relativement à Barrière, De Thou, *Histoire universelle*, livre CVII.

ment ; car lorsque la personne attendue par le Dominicain fut arrivée, elle trouva le moine, pâle, tremblant, et semblable à un homme auprès duquel la foudre vient de tomber. L'homme au justaucorps de buffle s'éloignait en ce moment, après s'être incliné pour recevoir une bénédiction que la main du moine, paralysée par une commotion intérieure et terrible, ne put achever.

— A demain donc, mon Père ! dit cet homme en sortant.

— Monseigneur, fit le Dominicain, en s'adressant à la personne qui venait d'entrer, monseigneur, avez-vous bien regardé cet homme ? Pouvez-vous me dire que vous êtes sûr de le reconnaître si vous le revoyez jamais ?

— Pourquoi me demandez-vous cela, Père Séraphin, et surtout de ce ton ? demanda l'arrivant avec surprise.

— Répondez, monseigneur, je vous en supplie !

— Mordieu ! — pardon, mon Père ! — mais je crois que je puis jurer de reconnaître votre pénitent, si jamais nous nous retrouvons face à face, comme tout à l'heure. Le drôle a une figure assez remarquable ! Quel air patibulaire !... La confession d'un tel futur gland de potence est bien capable de causer au confesseur qui la reçoit le trouble où vous me semblez être, mon Père !

— Écoutez-moi, monseigneur, continua le moine, qui était un Dominicain de Florence, nommé le Père Séraphin Barchi, envoyé, disait-on, en France par Ferdinand, grand-duc de Toscane, comme son agent, écoutez-moi bien ; ce que j'ai à vous dire est grave, vous allez bientôt le comprendre ! Cet homme qui vient de sortir est né à Orléans, où il exerça d'abord la profession de batelier ; s'étant fait ensuite soldat, il fut chargé par le feu duc de Guise de délivrer la reine Marguerite, femme du roi de Navarre, à présent roi de France, de la captivité à laquelle la condamnait le roi son frère. Cet homme, dont l'audace est extrême, réussit dans sa mission, pendant laquelle il devint amoureux d'une fille fort belle qui est au service de la reine Marguerite. Toute passion chez cet homme doit être d'une effrayante énergie. Pour posséder la femme qu'il aime, il ne reculerait devant rien. Or, j'ai cru deviner qu'on lui a fait entrevoir que la mort d'Henri IV,

en donnant le pouvoir à la reine Marguerite, permettrait à celle-ci de récompenser dignement l'homme qui l'a délivrée. Peut-être me suis-je trompé sur le motif qui pousse cet homme; mais je ne puis me méprendre sur le projet qu'il a formé et qu'il vient de me révéler après l'avoir confessé successivement à un grand-vicaire de l'archevêque de Lyon, à deux prêtres du même clergé, à un Carme, à un Capucin, qui, — cela est terrible à dire! — ne me semblent pas avoir essayé de détourner cet homme de la résolution qu'il a prise. Cette résolution, monseigneur, savez-vous quelle elle est pourtant? C'est de tuer le roi Henri de Navarre, Henri IV de France!...

— Le misérable!... Et son nom, mon Père?

— Il s'appelle Pierre Barrière, ou La Barre.

— Vous a-t-il dit quand il avait résolu de se mettre à son œuvre soufflée par l'enfer?

— Aujourd'hui même, m'a-t-il dit, il part pour Paris, où quelqu'un, qu'il ne m'a pas nommé, l'a adressé à des religieux dont les conseils, — il faut le demander à Dieu! — auront peut-être plus d'empire sur ce malheureux, que les timides et hésitantes représentations que j'ai essayé de lui faire.

— Quels sont ces religieux, Père Séraphin?

— Des membres de la Compagnie de Jésus, mon fils, répondit à cette question le Père Barchi, qui en faisant sa réponse regarda fixement son interlocuteur.

— Oh! alors, il n'y a pas un instant à perdre! se récria ce dernier, qui était un gentilhomme de la maison de la reine Louise, veuve du roi Henri III, et fort attaché au Béarnais, quoique catholique. Adieu, mon Père, je pars; priez Dieu que j'arrive à temps!

Brancaleone, tel était le nom de ce gentilhomme, monta aussitôt à cheval, courut à Nevers, où il raconta au duc de ce nom, qui avait abandonné le parti de la Ligue, tout ce qu'il venait d'apprendre, et le pria de lui prêter son aide pour qu'il pût arriver jusqu'au roi menacé. Le duc s'y prêta de bonne grâce, lui promit de fournir sa rançon s'il était pris par les ligueurs : on ajoute même qu'il fit faire, sur les indications de Brancaleone, un portrait de Barrière qu'un homme à lui

partit pour aller remettre à Henri IV, avec une lettre servant d'explication, dans la crainte que Brancaleone ne pût arriver jusqu'au roi. Ce gentilhomme éprouva, en effet, tant d'obstacles sur sa route, qu'il se passa un temps considérable avant qu'il pût joindre le Béarnais.

Cependant Barrière, parti de Lyon, était arrivé à Paris, cheminant assez vite, quoique à pied, éperonné qu'il était par son projet de meurtre. Il s'en fut d'abord chez le curé de l'église de Saint-André-des-Arts, déterminé ligueur du parti des Guise. Il paraît qu'en route Barrière avait réfléchi qu'Henri IV s'étant fait catholique, les foudres qu'il savait dirigées contre lui par l'Église avaient peut-être dû s'éteindre. Christophe Aubry, le curé de Saint-André-des-Arts, essaya de lui prouver que le Béarnais n'était catholique que de nom. Cependant, les scrupules de Barrière, qui s'élevaient avec d'autant plus de force que ce misérable se voyait plus près du moment d'agir, ne furent pas entièrement calmés ; et le curé Aubry crut devoir mener l'assassin à la Maison des Jésuites, se croyant sûr probablement que, là, toutes ses hésitations seraient mises à néant. Le recteur du collége des Jésuites, le Père Antoine Varade, réussit en effet à faire taire les remords ou les craintes de Barrière ; ce dernier fut confessé par un autre Père de la même Compagnie et communia de ses mains, qui donnèrent ainsi *le pain de vie* à cet homme qui formait un projet de mort.

En sortant de la Maison des Jésuites, Barrière s'en fut acheter un couteau qu'il aiguisa longtemps et si bien, tandis qu'il marmottait quelques *Pater* et *Ave* qu'on lui avait imposés pour pénitence, qu'il lui donna un double tranchant et en fit ainsi une arme excessivement meurtrière. Puis, le meurtrier s'informa tranquillement du lieu où se trouvait le roi. Il apprit qu'Henri IV était alors à Saint-Denis. Il y alla, et put même se trouver sur le passage du prince lorsqu'il sortait de la grande église. Barrière a avoué que, s'étant avancé pour exécuter son crime en ce moment, il fut retenu par une secrète et inconcevable émotion. « Il me sembla, disait-il, que j'étais ceint d'une corde qu'un bras puissant tirait en arrière, quand je voulais aller en avant ! » Henri IV quitta Saint-Denis, et s'en fut à Gournay, puis à Crécy, à Champ-sur-Marne, à Brie-Comte-Robert, et de ce dernier endroit à

Melun. Barrière le suivit constamment, aiguisant toujours son couteau, se préparant à s'en servir, et s'accusant de ne pas l'avoir fait encore. Il eut en effet, dit-on, dans ce voyage, pour se jeter sur sa victime comme le tigre sur sa proie, plusieurs occasions favorables dont il ne profita pas. Cependant, le roi s'occupait de plans pour la restauration du château de Fontainebleau, ne se doutant pas que la maison de Bourbon menaçait ruine dès l'instant où elle s'établissait sur le sol de France, ou chassait joyeusement, ignorant que la mort planait sur sa tête, en même temps que son faucon royal sur le héron.

Profitant de cette confiance, ainsi que de la facilité qu'on avait d'approcher du roi, Barrière résolut enfin de saisir le premier moment favorable pour le tuer. « Ce sera pour aujourd'hui, » se dit-il, un matin, en passant le doigt sur la pointe acérée de son couteau ; puis, il se mit en marche pour accomplir son crime. Mais en ce moment, Brancaleone, enfin arrivé à Melun, dénonçait Barrière, qui fut arrêté par les archers du grand-prévôt de la maison du roi, le 26 août 1593.

L'assassin commença par nier hautement tout ce dont on l'accusait. Mais ayant été confronté avec Brancaleone, ayant reconnu ce dernier pour l'avoir rencontré à Lyon chez le Père Séraphin Barchi, et l'entendant dévoiler la confession qu'il avait faite au Dominicain, il avoua qu'il s'était, en effet, rendu à Lyon pour consulter différents ecclésiastiques sur le projet qu'il avait alors réellement formé d'assassiner le roi, et qu'il s'était adressé au grand-vicaire de l'archevêque, à deux simples prêtres, à un Carme et à un Capucin; mais que, sur les conseils de ceux-ci, et apprenant ensuite qu'Henri IV était revenu à la religion catholique, il avait renoncé à son projet. L'accusé ajouta que, pour expier son crime d'intention, il avait résolu de se faire Capucin; et que telle était la raison pour laquelle il s'était rendu à Paris; qu'ayant été renvoyé alors à Orléans, lieu de sa naissance, il avait suivi la même route que le roi parce que c'était aussi la sienne.

Comme on lui demanda alors pourquoi, lorsqu'on l'avait arrêté, il portait sur lui un couteau à deux tranchants et si bien acéré, il jura que c'était à force de servir que ce couteau était devenu si coupant,

si bien aiguisé. Mais cette défense, d'ailleurs souvent détruite par des allégations contraires et des demi-aveux, fut formellement démentie par la déposition de Brancaleone et par les informatious prises sur la conduite de Barrière, depuis son départ de Lyon. L'accusé fut condamné à mort, et entendit son arrêt en vomissant mille imprécations contre tous les hérétiques et contre ses juges, qu'il appelait ses bourreaux. Le supplice du misérable fut remis au lendemain, parce qu'on voulait interroger le curé de Brie-Comte-Robert, qui avait confessé récemment Barrière et l'avait fait communier. Ce prêtre refusa de répondre, alléguant qu'il ne pouvait violer le secret du confessionnal. Pendant la nuit, un moine Dominicain, nommé Olivier Beringer, constant et zélé partisan du Béarnais, fut envoyé dans la prison du condamné, s'efforça de lui faire comprendre toute l'énormité de son crime, et lui déclara que s'il ne s'en repentait pas, la damnation éternelle l'attendait. Barrière, dès lors, parut ébranlé. Mais, lorsque, d'après sa sentence, il vit qu'on allait l'appliquer à la question pour qu'il nommât ses complices, il déclara qu'il était prêt à tout avouer.

« Je reconnais mon crime, dit-il alors, et je suis content à cette heure de n'avoir pu l'accomplir ; j'en maudis la seule pensée, comme je maudis ceux qui m'en ont fait concevoir l'idée, ceux qui m'en ont conseillé et facilité l'exécution, ceux qui m'y poussaient en m'assurant que, si je mourais dans l'entreprise, mon âme, enlevée par les anges, s'envolerait dans le sein de Dieu, pour y jouir de l'éternelle béatitude (1). » Barrière ajouta que ces conseillers lui avaient bien recommandé, en cas qu'il fût pris et mis à la torture, de ne pas les nommer, attendu que, s'il le faisait, il serait éternellement damné.

Il semble que l'on ait essayé d'étouffer la voix de ce misérable à l'instant où il faisait ces aveux. Sans doute parmi les juges y avait-il des personnages qui craignaient que ces mêmes aveux n'engageassent le roi dans une plus large voie d'hostilité contre Rome, qu'on ménageait alors. Peut-être même quelques-uns étaient-ils peu désireux de sévir contre les complices de Barrière, qu'ils devinaient fort bien. On

(1) Ce sont les propres paroles de Barrière, suivant De Thou, dans son *Histoire universelle*, livre CVII, page 53 du XIIme volume de l'édition de 1734.

assure que, sur la roue, l'assassin ayant déclaré que *ceux* qui l'avaient excité à tuer le roi lui avaient recommandé de ne pas s'ouvrir de son dessein aux ducs de Nemours à Lyon, non plus qu'au duc de Mayenne à Paris, parce que ces deux princes, craignant le même sort et plus inquiets de leur propre conservation que de la sûreté publique, le détourneraient de l'exécution (1), le roi défendit qu'on insérât cette disposition dans les registres. Quels étaient donc les atroces conseillers du crime qui menaçaient aussi bien des poignards de leurs affidés les chefs de la Ligue que le roi de France? L'opinion publique ne s'y trompa point, et une clameur générale nomma tout haut les complices de Barrière. De Thou assure qu'on ne demanda pas à Barrière le nom de ses complices; que, sans doute, pour que la violence des tortures ne les lui arrachât pas, on lui fit même grâce de la question, on se hâta de le mener au supplice, et que l'assassin, placé sur la roue où il devait mourir, ayant ajouté à ses aveux volontaires qu'on se défiât de deux prêtres de Lyon, dont il ignorait le nom, mais dont il dépeignit la personne, et qui avaient été engagés à commettre son même crime, les juges qui présidaient au supplice se hâtèrent de faire tomber la masse du bourreau sur la poitrine du patient, qui mourut au premier coup, le 31 août 1593.

On ne rechercha aucun des complices présumés de Barrière, qui restèrent, après l'exécution de leur misérable instrument, fort tranquilles à Lyon et à Paris, villes où l'autorité royale, du reste, n'était pas encore reconnue. Deux ans après la mort de Barrière, lorsqu'Henri IV était entré enfin dans sa capitale, on essaya bien de faire le procès au Père Antoine Varade, recteur du collége des Jésuites de Paris, que l'assassin avait seul nommément désigné, assurent quelques historiens (2). Mais ce procès fut étouffé à la sollicitation du roi lui-même, qui hésitait à s'engager dans une guerre, qu'il prévoyait terrible, contre les noirs enfants de Loyola. Malgré la demande du premier président De Harlay, qui renouvela à plusieurs reprises des accusations formelles

(1) Voyez De Thou, au même livre, règne d'Henri IV, etc.
(2) Pasquier le dit formellement, entre autres.

contre Varade et ses confrères, on laissa l'affaire s'assoupir. Mais, devant l'opinion publique, les Jésuites n'en restèrent pas moins comme les complices de Barrière et les premiers instigateurs du crime qu'il avait projeté. De Thou, écrivain toujours consciencieux, ne craint pas d'écrire qu'au premier bruit de l'attentat de Barrière le cri général fut que c'étaient les Jésuites qui avaient poussé le meurtrier vers la royale victime, depuis longtemps désignée aux poignards des assassins par leurs confesseurs et prédicateurs!... Les termes de cet arrêt ont survécu aux efforts des historiens de la Compagnie de Jésus, et, pour notre part, nous croyons qu'il doit être maintenu. Des aveux de Barrière il résulte, comme on l'a vu, que Mayenne et ses partisans ne doivent pas être accusés de l'attentat, puisque ce chef des ligueurs était, suivant les avis donnés au coupable, sous le coup des mêmes menaces. Le parti des Seize et des Espagnols pouvait donc seul enfanter un pareil crime. Les Jésuites étaient les partisans avoués de Philippe II, tout en proclamant qu'ils ne combattaient que pour le Saint-Siége. Ce furent eux, du reste, qui se montrèrent les plus furieux, parmi les divers membres du clergé, des succès d'Henri IV, jusque-là qu'un des bons Pères, un certain Odon Pigenat, à la vue du triomphe de ce prince, à force de souffler le feu de la révolte par ses sermons séditieux, tomba enfin dans une véritable fureur, et mourut en blasphémant comme un enragé!

Ce sont les propres termes de l'historien De Thou.

Il est naturel de penser que ceux qui éprouvaient une telle colère du triomphe d'Henri IV firent, pour l'empêcher, tout ce qui est humainement possible. La morale des Jésuites, à cette époque surtout, se montrait très-facile sur l'article du régicide. Nous prouverons d'ailleurs bientôt et plus nettement que l'assassinat fut un moyen devant lequel les fils de Loyola n'ont pas reculé.

C'est quelque chose de singulièrement attachant et dramatique que cette lutte des Jésuites contre Henri IV, lutte qui a pour arène un grand royaume, les rois et les peuples d'Europe pour spectateurs, lutte qui s'ouvre par Barrière et se ferme par Ravaillac, tandis qu'au sommet de cette trinité d'assassins, Jean Châtel brille exempt des nuages

qui en couvrent les deux autres termes. Nous ne voulons pas nous faire ici les panégyristes d'Henri IV. Nous n'avons pas besoin de le peindre meilleur et plus intéressant, afin de rendre ses noirs ennemis d'autant plus odieux et coupables. Cela est inutile suivant nous; aux clartés du flambeau de la vérité, les Jésuites doivent apparaître trop hideux pour qu'on ait besoin d'essayer d'ajouter quelque chose aux couleurs de leur portrait historique.

Henri IV — nous le dirons — ne fut ni un très-grand-roi, ni un très-bon roi : quoiqu'il valût mieux que beaucoup de ses prédécesseurs. Ce fut un brave capitaine couronné, qui se conduisit avec son peuple comme il eût fait avec une compagnie de gens d'armes. Aimant à oublier que sa main tenait un sceptre de roi, il était toujours disposé, pourvu que ses sujets acquitassent bien leurs impôts, à vider un broc de vin avec celui-ci, ou à caresser la fille de celui-là, ce qui le rendait fort populaire. Du reste, souhaitant fort, et tout haut, que chacun, parmi le peuple qui le reconnaissait pour roi, pût mettre la poule au pot tous les jours de l'année, tout en ruinant bien un peu les manants pour entretenir ses soldats... ou ses maîtresses. Fort heureusement pour lui, Henri IV eut un très-grand ministre auquel il doit d'occuper dans l'histoire une place éminente. Nous voulons parler de Sully. Mais comme le sage ministre, austère penseur, ferme et rigide administrateur, était souvent obligé, pour guérir les maux de la France, ou pour la relever de l'atonie dans laquelle elle était alors plongée, de se servir parfois de remèdes héroïques, presque toujours de prescriptions sévères et sévèrement maintenues, il arriva que Sully ne fut guère populaire de son vivant; tandis que son maître, après son abjuration, fut fort aimé de son peuple léger, qui tint en grand honneur le roi vaillant, le diable à quatre, qui avait le triple talent de boire, et de battre, et d'être un vert-galant. De nos jours, ces qualités ne suffisent plus pour faire un grand roi, et la mémoire d'Henri IV, descendue de plusieurs degrés au panthéon de l'histoire, laisse briller bien au-dessus d'elle la gloire du grand Sully.

Les attentats dirigés contre Henri IV, et sous lesquels il finit par succomber, augmentèrent l'affection qu'on lui portait, firent taire les

cris de haine de ses ennemis, et imposèrent silence à la critique que méritaient beaucoup de ses actes. Nous avons vu à peu près la même chose arriver de nos jours. La lame d'un poignard, la balle d'un pistolet sont toujours d'abominables raisonnements, quels que soient celui qui s'en sert, et celui contre lequel on s'en sert; mais que dire lorsque la main qui lance le plomb, ou qui guide l'acier, est celle de religieux, de prêtres ?...

Les Jésuites, malgré l'abjuration d'Henri IV, n'en continuaient pas moins de se montrer extrêmement hostiles à sa cause; sur tous les points où ils s'étaient établis, il fallut des révolutions sanglantes pour faire reconnaître l'autorité royale. Ils excitaient le zèle des catholiques contre Henri, dont ils représentaient la conversion comme une comédie politique dont le dénouement serait la ruine du catholicisme en France, aussitôt que le Béarnais pourrait, sans crainte, lâcher la bride à son mauvais vouloir d'hérétique forcené. « D'ailleurs, criaient-ils, le Saint-Père, malgré la prétendue abjuration du roi de Navarre, ne l'a pas encore reconnu, ni absous. Il faut donc, au moins, avant de se soumettre, attendre la décision de *l'infaillible* chef de l'Église !... »

Afin d'ôter ce prétexte à ses ennemis, Henri IV envoya un ambassadeur au Saint-Siége, vers la fin de l'année 1593. Cet ambassadeur ne put rien obtenir du pape, qui était alors Clément VIII, quoiqu'il promît au nom de son maître soumission complète au chef de l'Église catholique dont Henri IV déclarait qu'il vivrait et mourrait désormais le fils soumis. Le duc de Nevers ne put pas même obtenir d'être reçu comme ambassadeur de son roi. L'évêque du Mans et quelques autres prélats français qui l'avaient accompagné ne furent pas plus heureux dans leurs démarches auprès du pape et des cardinaux. Ils furent même menacés, parce qu'ils avaient soutenu le parti d'un roi frappé d'excommunication, de se voir livrés au tribunal de l'Inquisition; et cette menace fut si près de se réaliser que le duc de Nevers, lorsqu'il sortit de Rome, après une ambassade inutile, fit marcher les prélats français à ses côtés, déclarant hautement qu'il tuerait le premier huissier ou sbire pontifical qui oserait les arrêter.

Cette inqualifiable conduite du pape doit être en partie attribuée aux

rapports que lui faisait à cette époque son légat en France, le cardinal de Plaisance. Ce fougueux prince de l'Église assurait que la Ligue était loin d'agoniser, comme le prétendaient les partisans d'Henri IV, et qu'il était permis d'espérer que le Béarnais serait bientôt écrasé, malgré quelques succès. Le pape, qui avait refusé de recevoir le duc de Nevers en qualité d'ambassadeur du roi, accueillit donc avec faveur le cardinal de Joyeuse et les autres ambassadeurs que la Ligue dépêcha vers Rome, à peu près à l'instant où le duc de Nevers, confus et irrité, sortait de la capitale du monde chrétien. Le cardinal de Joyeuse avait pour mission d'obtenir l'assentiment du Saint-Père à l'élection d'un roi choisi par les ligueurs. Il était chargé de présenter le duc de Guise, fils de celui qui avait été assassiné à Blois, par ordre d'Henri III, comme ayant le plus de chances d'être accepté par la France. Le roi d'Espagne Philippe II ne semblait pas s'opposer à l'élection du jeune duc de Guise, auquel il avait même promis de donner une Infante en mariage; mais en réalité, il ne voulait que prolonger les troubles de la France, espérant toujours, à leur faveur, pouvoir s'emparer de ce beau royaume. Le duc de Mayenne, quoique semblant donner aussi son acquiescement à l'élévation de son neveu, était en réalité fort mortifié de voir qu'on le lui préférât, et, dès ce moment, il s'occupa de traiter de sa soumission au roi.

A l'occasion de l'ambassade du duc de Nevers, les Jésuites de Rome jouèrent un double rôle. Ainsi, leur Père Possevino se montra assez disposé à seconder les efforts de l'ambassadeur d'Henri IV pour que le pape l'exilât. En même temps, d'autres Jésuites intriguaient à l'ordre du roi d'Espagne, et travaillaient à faire avorter l'ambassade. Le duc de Nevers partit de Rome tellement convaincu des menées à cet égard des Pères de la Compagnie de Jésus, qu'un Jésuite, le cardinal Tolet, auquel il disait qu'on ne devait pas fermer le bercail à la brebis égarée qui y revient, ayant répondu en souriant : Que Jesus, le Pasteur divin, n'était pas obligé d'ouvrir la porte du bercail à ceux qui l'avaient fermée sur eux ; et citant à cette occasion l'exemple de saint André chez les gentils : « Votre éminence, repartit vivement l'ambassadeur, ne se trompe-t-elle pas d'autorité en citant saint André? Ne serait-ce pas

plutôt *saint Philippe* qu'elle voulait dire? » Le cardinal Jésuite ne répondit que par un nouveau sourire à cette allusion au zèle de sa Compagnie pour le roi d'Espagne, qu'il comprit fort bien; ce qui mit fort en colère le duc de Nevers, au rapport du président De Thou.

Le mauvais vouloir du Saint-Siége irrita vivement Henri IV et la plupart de ses partisans, même les catholiques. Les choses allèrent jusque-là qu'on pensa un instant à créer en France un patriarche qui eût été chef suprême de l'Église gallicane, qu'il eût administrée de haute main, sans recourir au pape et aux conseils du pape. Mais, malgré l'Espagne et les Jésuites, malgré le pape et le clergé, malgré les fanatiques et les ambitieux de toutes sortes, Henri IV s'affermissait davantage sur le trône dont il lui avait fallu disputer chaque marche. Les principales villes du royaume tombaient en son pouvoir ou se soumettaient volontairement. Afin de coutrebalancer la mauvaise impression que pouvait faire sur l'esprit du peuple en général, et surtout sur celui des catholiques, le refus obstiné que faisait le pape d'absoudre et de reconnaître Henri IV, on décida que le roi serait sacré. Reims, lieu ordinaire du sacre des rois de France, étant alors au pouvoir de la Ligue, ce fut à Chartres que se fit cette cérémonie qui, certes, avait un sens, à cette époque. Une discussion assez curieuse eut alors lieu sur l'huile consacrée pour l'onction royale. On se demanda si cette onction pouvait se faire avec autre chose que la *Sainte-Ampoule*, dont on ne pouvait pas se servir. A ce propos, des évêques dirent que la Sainte-Ampoule n'était pas absolument nécessaire pour valider le sacre. Quelques-uns même émirent des doutes sur l'authenticité de cette fiole céleste dont saint Rémy ne parle pas dans son testament, et dont ne font aucune mention Grégoire de Tours et autres prélats du temps. Là-dessus, quelqu'un, l'archevêque de Tours probablement, émit l'idée que le chrême miraculeux de l'église de Marmoutiers, près de Tours, avait à fournir de meilleures preuves que la fiole de Reims; attendu que Sulpice Sévère rapporte textuellement que cent douze ans avant la conversion de Clovis, on avait vu un ange descendre du ciel et guérir, en frottant de ce baume céleste, la jambe de saint Martin,

qui était tombé du haut d'un escalier, et que cette affirmation était soutenue par les témoignages de Fortunat, de Paulin, évêque de Nole, et d'Alcuin même dans son Traité des miracles du saint. Henri IV fut donc sacré avec le saint chrême de Marmoutiers, par l'évêque de Chartres, qui se nommait Nicolas de Thou (1).

Peu après cette cérémonie, Paris se rendit au roi, qui y fit solennellement ses Pâques. On peut observer que le cardinal-légat refusa, en cette circonstance, de venir saluer le roi, et qu'un autre prince de l'Église, le cardinal Pellevé, grand partisan des Jésuites, fut si furieusement chagrin en apprenant cet événement qu'il en mourut de dépit et de colère. Le cardinal de Plaisance emmena de Paris le recteur du collége des Jésuites, Antoine Varade, et Christophe Aubri, curé de Saint-André-des-Arts, qui passaient généralement pour avoir été les complices de Barrière, ainsi que nous l'avons dit, ou plutôt qui étaient convaincus d'avoir poussé à ce crime le misérable assassin (2). Henri IV était bien persuadé de la connivence qui avait existé entre Barrière et les Jésuites; mais, tant qu'il le put, il évita de déclarer ouvertement la guerre à la noire Compagnie dont il redoutait l'influence et dont il essaya vainement d'adoucir la haine. Ainsi, le moine Dominicain qui avait révélé le premier les projets régicides de Barrière, et probablement par là sauvé le roi, ne fut pas même récompensé par celui-ci. On lui offrit bien l'évêche d'Angoulême; mais, sous prétexte qu'il avait, en dévoilant les intentions de l'assassin, violé le secret de la confession, les Jésuites lui suscitèrent tant d'embarras, qu'il dut renoncer à cette récompense. Il fut même obligé de se justifier envers le Saint-Siége, et publia pour cela divers écrits.

Malgré cette modération extrême, les Jésuites, qui n'en tinrent aucun compte, essayèrent de lutter contre la fortune ascendante d'Henri IV;

(1) Tous ces détails sont empruntés presque textuellement à l'historien De Thou (livre CVIII), qui, quoique sincère chrétien, ne semble par professer une grande foi envers les *fétiches* du catholicisme, choses qui ont, plus que toute autre peut-être, ruiné la foi religieuse. A ce propos, ne pouvons-nous pas demander aux princes de l'Église romaine si ce n'est pas *la Sainte Tunique de Trêves* qui a fait lever le curé Ronge et les croyants de l'église catholique-allemande?

(2) De Thou, livre CIX, page 141, tome XII de l'édition de 1734.

et, même après l'entrée de ce prince dans Paris, ils remuaient encore dans la capitale du royaume. Seuls de tous les Ordres religieux, à l'exception pourtant des Capucins, qui firent souvent alors cause commune avec les Jésuites, les enfants de Saint-Ignace refusèrent longtemps encore de reconnaître Henri IV comme roi légitime et même de prier pour ce prince, prétendant qu'ils ne pouvaient faire ces deux choses que lorsque le souverain pontife aurait parlé à cet égard. Ils étaient soutenus, dit De Thou (1), contre le roi, et contre la haine publique qui les désignait hautement comme les principaux auteurs des troubles du royaume, par plusieurs personnes haut placées ; soit que ce fût un reste de la Ligue, soit que ces personnes espérassent par là se mettre bien à la cour de Rome, dont les Jésuites ne manquaient pas de se dire les véritables représentants. Néanmoins, les affaires du roi étant en bon état, et l'esprit public encore ému de l'attentat de Barrière se prononçant chaque jour davantage contre les révérends Pères, l'Université de Paris, encouragée par le Parlement, reprit le procès commencé contre eux, dès leur introduction dans le royaume, et toujours interrompu par les ordres de la cour, ou par la marche des événements politiques. Nous parlerons plus tard de ce procès. Disons seulement que, grâce aux efforts du jeune cardinal de Bourbon, l'ex-chef du tiers-parti, et de quelques autres grands seigneurs catholiques, la cause fut encore ajournée. Les Jésuites furieux, cependant, de cette tentative, et persuadés que la cour avait poussé l'Université à cette nouvelle déclaration de guerre, se déchaînèrent dans leurs Maisons contre le roi, sur lequel ils prédirent que la vengeance du ciel allait bientôt tomber. Comme le ciel ne semblait pas disposé à faire honneur à la traite de ruine et de mort tirée sur Henri IV par la Compagnie de Jésus, celle-ci probablement s'adressa à l'enfer, qui ne tarda pas à répondre à cet appel par la voix de Jean Châtel !

Le Père Joseph Jouvenci, historien Jésuite, assure que le ciel annonça par des prodiges la catastrophe qui allait avoir lieu (2). Qu'on

(1) Livre CX, page 241, tome XII de l'*Histoire universelle*.

(2) *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par le Père Joseph Jouvenci, livre II, page 46. Cet ouvrage fut condamné et supprimé par arrêt du parlement de Paris, le 24

ne s'y trompe pas pourtant, la catastrophe dont parle le digne Père n'est pas du tout l'assassinat d'Henri IV par un écolier de sa Compagnie, mais bien l'arrêt de bannissement qui s'ensuivit contre cette dernière! Ces manifestations célestes, au dire de l'historien Jésuite, furent « des croix blanches qu'on vit paraître sur les habits de nos Pères, surtout lorsqu'ils étaient à l'autel; lesquelles croix n'avaient été ni figurées, ni travaillées de main d'homme. » Le Père Jouvenci voit clairement dans ces croix merveilleuses l'annonce de la croix de douleurs imméritées que la malice des hommes allait faire porter à l'innocente Compagnie de Jésus!... Sans doute pour prouver que le premier bannissement des Jésuites de la France ne fut pas amené par les méfaits de ses confrères, mais seulement par la haine que leur avaient vouée des méchants, le même Jésuite ajoute (1) : « Quelque temps avant l'année 1594, un démon exorcisé par nos Pères et se voyant forcé de déguerpir menaça l'exorcisant et tous son Ordre de les faire chasser à leur tour, et cela de tout le royaume de France. » Tout ce que nous avons à dire de ces merveilleux présages, c'est que l'homme qui met le feu à une mine peut à coup sûr prévoir l'explosion, quoiqu'il ignore parfois si la mine trop chargée ne le fera pas sauter lui-même au lieu de détruire l'ennemi.

Et, maintenant, nous allons essayer de dérouler aux yeux de nos lecteurs le sombre drame auquel Jean Châtel a donné son nom. Et maintenant encore, répétons-le, afin d'éviter le retour trop fréquent des notes justificatives, la forme de ce récit comme de tous nos autres récits, dans cette histoire, est la seule chose à laquelle nous nous soyons permis de toucher; le fond, tel qu'il est, en appartient complétement à l'histoire; si, dans les détails, nous nous sommes contenté parfois de la vraisemblance, faute de mieux, dans les faits nous avons toujours respecté scrupuleusement la vérité.

En l'année 1594, à l'endroit où se trouve maintenant l'espace vide semi-circulaire qui s'arrondit en face du palais de Justice, et qu'on

mars 1713. L'auteur, suivant l'arrêt, y a travesti les faits, adouci les teintes, répandu des couleurs odieuses sur les juges, favorables sur les accusés (les Jésuites).

(1) Voyez l'ouvrage déjà cité du Père Jouvenci.

nomme la place du Palais, on voyait s'élever une de ces solides maisons de la bourgeoisie parisienne, à haut pignon sculpté et donnant sur rue, aux toits aigus, garnis de plomb et ornés de trèfles et autres efflorescences de fer. Cette maison assez grande et qui avait, chose rare alors, un second étage dont les fenêtres perçaient le rapide talus ardoisé du toit, appartenait à un riche marchand drapier, bourgeois de Paris fort considéré parmi ses confrères, et qui se nommait Pierre Châtel. Cet homme avait été ligueur déterminé; mais, depuis la soumission de Paris, il se contentait de témoigner le peu d'affection qu'il avait pour le Béarnais triomphant, en murmurant contre lui, lorsqu'il était attablé, le soir et portes closes, avec ses amis et compères, messire Claude Lallemant, curé de Saint-Pierre, ou maître Bernard, vicaire de ladite église. Mais, comme le calme qu'Henri avait enfin rendu à la capitale de son royaume, depuis si longtemps agitée par les tempêtes politiques, donnait une nouvelle activité au commerce de Pierre Châtel, le ligueur s'effaçait chaque jour davantage pour faire place au marchand.

Maître Pierre Châtel était un petit homme au ventre rebondi, au front étroit entièrement couvert de cheveux roux qui commençaient à grisonner; du reste, jouissant d'une réputation de probité bien établie, qui le rendait tant soit peu important et gourmé dans ses manières, et ne s'étant, au fond, fait ligueur que pour être quelque chose, et parce qu'alors toute la bourgeoisie parisienne était pour la Ligue.

La femme du riche drapier, Denise Hazard, appartenant comme son mari à une bonne famille de bourgeois, avait été assez bien élevée, et savait lire, écrire et calculer, talents qui n'étaient pas alors fort communs, même dans les hautes classes de la société. Avec sa robe d'un drap brun très-fin, bordée de velours aux manches et à la jupe, sur le corsage serré de laquelle pendait à une chaîne d'or fort lourde un précieux reliquaire en même métal travaillé à jour et qui venait, disait-on, de Benvenuto Cellini, le grand artiste florentin, dame Denise, toujours mise avec goût et propreté, ayant des yeux noirs brillants sur un visage un peu pâle, une taille encore fine, et des mains mignonnes et potelées, pouvait encore passer pour une jolie femme, malgré ses

quarante ans. Dame Denise était devenue dévote en vieillissant, et fréquentait beaucoup les églises. Elle avait donné trois enfants à son mari : Catherine, brune, vive, active et intelligente, du reste excellente créature, mariée depuis peu de temps à maître Jean Le Comte, qui était devenu l'associé de Pierre Châtel ; Madeleine, enfant qui commençait à devenir femme, charmante et douce blonde aux grands yeux d'azur pleins d'une vague rêverie qui semblaient s'iriser de lueurs plus vives lorsqu'ils se fixaient par hasard sur le premier commis de son père, Antoine de Villiers, beau jeune homme qui s'était fait drapier, disait-on, pour voir Madeleine et lui parler. Le troisième enfant de maître Châtel et de dame Denise était un garçon et s'appelait Jean. Jean Châtel venait d'avoir dix-neuf ans. C'était un jeune homme aux cheveux d'un blond pâle, avec des teintes ardentes aux tempes et près du cou. Ses yeux gris-roux avaient une sorte de somnolence égarée que remuaient, par secousses, des éclairs intérieurs ; ses lèvres, toute sa figure avaient une pâleur morbide, et semblaient comme tiraillées par des rides qui cherchaient à se former déjà ; ses lèvres étaient minces, son front fuyant, son crâne fortement projeté en arrière, et se terminant presque en pointe..... Pierre Châtel avait confié l'éducation de son fils aux Pères de la Compagnie de Jésus. Jean, après avoir terminé sa philosophie dans leur collége de Clermont, étudiait le Droit depuis quelques mois ; son père devait lui acheter une charge de procureur.

Enfant bien-aimé de ses parents, dont la tendresse peu judicieuse avait laissé de trop bonne heure à ses mauvais instincts une liberté fatale, Jean Châtel, à peine jeune homme, avait déjà les vices de l'âge mûr et l'énervement de la vieillesse. Pierre Châtel et sa femme avaient espéré que la religion mettrait un frein à cette nature perverse qui s'était de bonne heure révélée. Ils avaient donc confié leur fils aux Pères de la Compagnie de Jésus, dont le collége était déjà célèbre, et qu'estimaient fort les deux époux, le mari comme ligueur, la femme comme dévote. Mais les espérances de maître Pierre Châtel et de dame Denise avaient été trompées : entre les mains des Jésuites, la détestable nature de Jean prit un essor effroyable que rien ne put

arrêter. A dix-neuf ans, Jean Châtel menait une vie qui était le scandale du quartier, faisait la honte de son père et le désespoir de sa mère. Chose étrange et qu'on a remarquée bien souvent cependant! tout en se livrant à des débordements de toutes sortes, Jean Châtel croyait à un Dieu qui les réprouve et qui les punit. Chez les Jésuites, qui sans doute avaient essayé des terreurs religieuses pour dompter cette nature vicieuse et emportée, Jean Châtel avait appris, non pas à aimer le ciel, mais à redouter l'enfer. Il était sorti des mains des Révérends Pères, superstitieux, mais non pas pieux. La crainte de l'éternelle damnation l'avait quelque temps arrêté; mais, un jour, Jean Châtel se dit qu'il était à jamais damné, et il en tira cette conséquence que, dès lors, peu importait à sa vie future quelle serait sa vie présente. « Le ciel me repousse, se dit-il; eh bien, jouissons au moins de la terre qui s'offre à moi! En attendant les souffrances éternelles, tâchons de nous créer, ici-bas, un paradis qui nous est fermé là-haut!... »

On comprend quelle terrible et monstrueuse pâture dut accorder, de ce moment, à ses appétits désordonnés et dévorants, cet homme qui se disait que chaque flot des voluptés dans lesquelles il se plongeait servait, pour ainsi dire, de compensation à une des vagues enflammées de l'éternel abîme qui l'attendait; ce dut être, ce fut quelque chose de vraiment effroyable!...

Un samedi soir de la fin de décembre 1594, la famille de Pierre Châtel venait de terminer un souper assez bien servi, dont messire Claude Lallemant, curé de Saint-Pierre-des-Arcs, avait pris sa part, suivant une habitude presque journalière. Le repas avait été triste, malgré les soins qu'y avaient apportés dame Denise et sa fille Catherine, malgré les bons vins qu'en cette occasion le riche drapier avait tirés de sa cave pour fêter son hôte. Madeleine était indisposée depuis quelque temps, et gardait le lit. Jean n'avait pas paru depuis plusieurs jours à la maison de ses parents, dont il était sorti après une scène affreuse amenée par les reproches que Pierre Châtel avait adressés à son fils sur sa conduite désordonnée et pendant laquelle ce misérable jeune homme avait osé lever la main sur sa mère. Le curé de Saint-Pierre essayait de consoler dame Denise, en lui faisant espérer que son

fils, grâce aux prières de sa mère et aux aumônes de son père, serait enfin amené au repentir, consolation que celui-ci recevait en branlant la tête d'un air de doute inquiet, celle-là, en pleurant, lorsque tout à coup on entendit un cri étouffé qui semblait descendre par l'escalier en pierres, étroit et tortueux, conduisant à la chambre que Madeleine occupait seule depuis le mariage de sa sœur. Ce cri était si douloureux, qu'il fit tressaillir et se lever tous ceux qui l'entendirent, et que chacun courut aussitôt vers l'escalier. En ce moment, un être qu'on pouvait à peine appeler un homme, pâle, les yeux hagards et sanglants, les cheveux hérissés, et tel que dut être Caïn venant de tuer son frère, descendit impétueusement l'escalier, et renversa Antoine de Villiers, qui, du magasin où il se tenait, ayant entendu le cri dans lequel il avait reconnu la voix de Madeleine, était aussi accouru.

— Jean ! dit le drapier surpris en reconnaissant son fils.

— Mon enfant ! murmura la mère qui se sentit épouvantée, sans connaître la cause de sa terreur.

— Le misérable !... cria de la chambre de Madeleine, Antoine de Villiers qui y était entré avec Catherine. Cette dernière tenait dans ses bras le corps inanimé de sa sœur, qui, tombée sur le froid carreau de la chambre, semblait avoir soutenu une lutte atroce dans laquelle elle avait perdu connaissance. Madeleine était presque nue, son dernier vêtement avait été déchiré, et sur son corps virginal on apercevait comme des empreintes de tigre. Sa mère fit sortir tout le monde, à l'exception de Catherine, et à force de soins parvint à rappeler à la vie la pauvre Madeleine dont les premières paroles furent : « Oh !... ce n'était pas mon frère, n'est-ce pas ?... J'ai bien vu tout de suite que ce ne pouvait être que l'esprit du mal ! » La pauvre jeune fille fut quelques jours privée de raison, et ne put jamais recouvrer complétement la santé (1).

Cependant, Jean Châtel, — car c'était bien lui qui venait d'ap-

(1) Voyez De Thou, livre CXI. Quelques historiens prétendent même que ce fut non pas la sœur, mais la mère de Jean Châtel qui fut l'objet des monstrueux désirs de cet infâme jeune homme dans lequel, pour l'honneur de l'humanité, on est porté à voir un misérable fou !.....



La Famille de Jean Châtel.

paraître un instant comme un spectre effroyable — était sorti de la maison de son père, où ce dernier retenait à grand'peine Antoine de Villiers, qui avait saisi la première arme qui se trouva sous sa main, et qui, dans un transport de colère indignée, voulait courir sus au misérable dont il avait deviné les infernales tentatives. Sur la prière du maître drapier, le curé de Saint-Pierre resta avec le jeune homme, et Pierre Châtel sortit, et suivit, aussi rapidement qu'il le put, le chemin qu'il avait pu voir prendre à son fils. Il parvint à rejoindre assez vite celui-ci qui s'était arrêté près du pont au Change, et qui, penché vers la rivière, semblait considérer, à la lueur sombre de quelques étoiles perdues dans un ciel tempestueux les flots noirs et grondants. Lorsqu'il approcha de son fils, le drapier l'entendit qui se disait à lui-même en s'éloignant de la rivière : « Non ! c'est trop tôt !... L'enfer serait trop content !... » Et un effroyable rire suivit ces mots prononcés d'une voix sourde et saccadée.

— Jean, dit le drapier, qui crut peut-être que les excès avaient altéré la raison de son fils, Jean, venez avec moi !

Jean Châtel suivit son père à l'instant et sans paraître surpris de sa présence. Tout à coup, il s'arrêta, et demanda : « Où me conduisez-vous ?

— Où vous pourrez recevoir les secours que réclament l'état où je vous vois avec effroi et douleur : chez les Pères de la Compagnie de Jésus.

— Non ! pas là ! pas là !... s'écria d'une voix éclatante Jean Châtel, qui s'arrêta de nouveau. N'est-ce pas-là ?... » Le misérable jeune homme se tut à ces mots ; mais, sur de nouvelles instances de son père, il se remit à marcher avec lui vers le collége de Clermont.

Après quelques minutes d'une marche silencieuse, Jean Châtel interrompit le drapier qui parlait de repentir désarmant les colères divines, en lui disant : « Pensez-vous aussi que je souffrirai moins dans l'autre monde, en tuant l'hérétique Henri de Navarre ? »

— Malheureux, s'écria à voix basse le drapier effrayé, taisez-vous, et ne répétez jamais devant moi de pareils propos ! Mais, ajouta-t-il en tremblant, mais c'est le délire furieux auquel vous êtes en proie

qui vous fait prononcer de si dangereuses, paroles, n'est-ce pas, Jean?

Celui-ci répondit :

— Tout à l'heure, lorsque je sentais le désir d'une mort prompte me venir en regardant la rivière furieuse, j'ai été arrêté par une idée que j'avais eue déjà en écoutant les leçons du collége de Clermont : c'est que les tourments de l'enfer sont gradués d'après les crimes des damnés, et que, lorsqu'on ne peut plus se sauver du gouffre, on peut encore cependant obtenir une diminution de souffrance... Je crois que je tuerai le roi.

— Silence, au nom du ciel, fit Pierre Châtel en interrogeant les ténèbres autour de lui, et craignant qu'elles ne recelassent un dangereux auditeur. Heureusement, continua-t-il, nous voici arrivés à la maison des bons Pères. Le ciel nous fasse la grâce qu'ils calment votre esprit, mon fils, et qu'ils y ramènent la crainte de Dieu et la paix des bonnes pensées!.....

Malgré l'heure avancée, le drapier, fort estimé et très-connu des Jésuites, fut introduit dans leur maison, et put parler à un prêtre de la Compagnie en qui il avait grande confiance et qui était son confesseur. Ce Jésuite était Jean Gueret, professeur de philosophie au collége de Clermont; Jean Châtel avait suivi deux ans les leçons de ce Père. Ce fut entre ses mains que le drapier, après lui avoir tout bas confié les chagrins que lui causait la conduite de plus en plus intolérable de son fils, laissa ce dernier, qui avait consenti à passer quelques jours dans la maison des Révérends Pères. Les aveux de Jean Châtel, soulevant un peu le voile de mystères qui recouvre toute demeure jésuitique, nous laisseront tout à l'heure entrevoir quel remède les enfants de Loyola appliquèrent à la maladie mentale de ce misérable jeune homme.....

Le 27 décembre 1594, Henri IV, que la guerre avait retenu quelque temps absent, revenait de Saint-Germain à Paris. Les nouvelles victoires qu'il venait de remporter en Picardie, la prise de Laon dont il avait fait le siége en personne, la soumission du duc de Guise, qui faisait pressentir celle du duc de Mayenne, tout jetait un nouvel éclat sur le Béarnais, qui fut accueilli avec joie et enthousiasme par les

Parisiens. Beaucoup de personnes allèrent même au-devant du roi à une assez grande distance de la capitale. Parmi ces gens plus empressés que les autres, on pouvait remarquer un tout jeune homme dont l'air était inquiet et la figure extrêmement pâle. Lorsque le roi approcha, ce jeune homme ayant été heurté au milieu du remous populaire, on le vit se baisser pour ramasser un couteau qui était tombé de sa poche. Mais on ne fit alors aucune attention à ce fait, que la jeunesse du personnage et le genre fort pacifique ordinairement de son couteau devaient naturellement protéger contre un soupçon de meurtre. Comme si la chute de son couteau avait eu sur lui une influence particulière, le jeune homme en question, qui jusqu'alors avait fait tous ses efforts pour percer jusqu'auprès du roi, resta immobile désormais à une assez grande distance du cortége. Bientôt même on le vit s'en éloigner davantage, et on le perdit de vue.

Ce jeune homme était Jean Châtel; il était allé au-devant du roi avec le projet de le tuer. Mais, en route, il changea de dessein, et, suivant ses propres aveux, frémissant à l'idée de son crime, mais ne pouvant en chasser la pensée, il essaya d'y mettre obstacle en se rendant coupable d'un autre pour lequel il serait arrêté et probablemen. mis à mort sur-le-champ. Ce qui peint mieux que toute autre chose le désordre moral qui s'était alors emparé de Jean Châtel (nous verrons tout à l'heure à qui revient une bonne part de ce désordre), c'est que ce misérable, afin d'exécuter son nouveau projet, ne trouva rien de mieux que d'essayer d'approcher des chevaux des seigneurs venus de Paris au-devant du roi, et qui, afin d'aller saluer celui-ci, avaient laissé leurs montures à leurs valets. L'intention de Jean Châtel, d'après son dire enregistré par De Thou (1), était — quelque incroyable qu'elle paraisse — de commettre sur ces chevaux le crime de bestialité, crime bien plus commun, du reste, à cette époque qu'à la nôtre. Les hommes qui gardaient les chevaux ne permirent pas au misérable d'en approcher. Alors il s'en retourna vers Paris.

Henri IV, cependant, avait lentement traversé les rues de sa capi-

(1) *Histoire universelle*, livre CXI, tome XII, page 331.

tale en fête, et venait seulement d'entrer à l'hôtel du Bouchage, où demeurait la duchesse de Beaufort, et qui peu après fut donné aux Pères de l'Oratoire. Là, soit bonhomie naturelle, soit dessein de redoubler ainsi sa naissante popularité, il laissait la foule qui l'avait suivi pénétrer après lui jusque dans la chambre de sa belle et célèbre maîtresse. Au milieu de cette cohue bruyante et incessamment renouvelée, Henri IV s'entretenait avec le comte de Soissons et quelques autres seigneurs de ses intimes, recevait les compliments de ceux de ses gentilshommes qui n'avaient pu le suivre en Picardie, et s'amusait aussi de temps à autre à rire avec une folle nommée Mathurine, à laquelle il permettait une assez grande licence, dont celle-ci abusait parfois. Il était six heures du soir. Henri, désireux probablement de se débarrasser de la foule, et n'ayant rien pris depuis le matin, demanda qu'on lui servît au plus tôt son souper.

— Henriot, dit là-dessus Mathurine, s'approchant et frappant des mains, est-ce que tu comptes te mettre à table avec tes bottes? — car le roi était encore effectivement tout botté et éperonné. — En conscience, Henriot, si tu veux avoir ma compagnie plus longtemps, il faut que tu te montres plus galant dans tes habits. Mais je vois ce que c'est, continua la folle, tes culottes ont peut-être un accroc qui se trouve caché par la botte. Holà! Henriot, ne crains rien, j'ai une bonne aiguille, et une belle aiguillée de soie au service de mes amis; je vais réparer le dégât dont tu rougis, et que tu ne veux pas montrer. Plût à Notre-Dame et à sainte Geneviève que ton directeur spirituel n'eût pas plus de mal à remédier aux accrocs de ta conscience que moi à ceux de tes habits!.....

Comme la folle disait ceci, et que le roi riait beaucoup de ses propos, deux seigneurs nouveaux venus s'approchèrent du roi pour le saluer. Derrière eux s'avança un jeune homme auquel personne ne fit attention. Un des deux seigneurs, François de La Grange, seigneur de Montigny, s'étant agenouillé devant le roi et lui accolant la cuisse, comme on disait alors, le roi se baissait pour le relever et l'embrasser, lorsqu'il se redressa vivement tout à coup, et, portant la main à sa bouche, il prononça un énergique « *Ventre Saint-Gris!* » puis ajouta,

en montrant Mathurine qui ne s'était pas retirée et qui gesticulait en tirant de sa poche divers instruments de couturière : « Qu'on fasse retirer cette folle; elle m'a fait mal (1)! »

— Mais, vous êtes blessé, sire, s'écria Montigny qui vit couler le sang sous la main du roi.

A ce cri, un grand tumulte s'éleva dans la chambre, et le comte de Soissons se jetant sur un jeune homme qui essayait de s'éloigner du groupe dont Henri faisait partie et de se cacher dans la foule émue, le saisit au collet, et le traînant devant le roi : « Voilà l'assassin, cria-t-il; si ce n'est pas lui, c'est moi! » L'accusé, cependant, d'une pâleur livide et dans un trouble extrême, niait avec force qu'il fût coupable, et son extrême jeunesse faisait que le roi penchait à le croire innocent en effet; mais comme la foule criait qu'il fallait mettre en pièces l'assassin, et se disposait à exécuter ses menaces sur l'individu désigné à sa rage, Henri IV ordonna au grand-prévôt de son hôtel de faire conduire le prévenu en lieu de sûreté. En ce moment, la foule s'éloignant, à la prière des serviteurs du roi, et des flambeaux ayant été apportés, on aperçut sur le parquet le couteau dont on s'était servi pour frapper Henri IV. Celui-ci n'était pas dangereusement blessé; le coup qui l'avait frappé, adressé au cœur, n'avait pu, grâce au mouvement que le roi avait fait pour relever Montigny, qu'atteindre la lèvre inférieure, que l'arme avait traversée en brisant une dent (2). A huit heures du soir, Henri IV, suivi d'un grand nombre de seigneurs du plus haut rang, se rendit à l'église de Notre-Dame, pour y rendre grâces à Dieu; un *Te Deum* fut solennellement chanté à la même heure dans la majestueuse métropole parisienne. Cette démarche d'Henri IV prévint peut-être de grands malheurs; car le bruit de la tentative meurtrière s'était répandu rapidement dans Paris, où elle avait causé une extrême agitation. Des bruits contradictoires circu-

(1) De Thou, *Histoire universelle*, livre CXI.

(2) Plusieurs écrivains disent que ce fut à la lèvre supérieure que fut atteint Henri IV; la pyramide constatait ainsi le fait; mais De Thou dit positivement que ce fut à l'inférieure, et, comme le remarque le traducteur de l'édition de 1734, on doit plutôt croire ce qu'avance cet historien, qui était à la cour et fort attaché au roi, qui l'aimait et l'estimait fort.

laient ; les uns annonçaient qu'Henri était mort ; les autres, qu'il vivait encore, mais qu'il agonisait ; on assurait aussi que l'assassinat du roi n'était qu'une comédie. La réalité de l'attentat ayant été bientôt établie, les Parisiens, à peine déshabitués de la lutte politique, commençaient déjà à regarder vers l'endroit où ils avaient accroché leur hallebarde ou leur pétrinal ; déjà, d'une maison à une autre, s'échangeaient des regards de menace, déjà le zélé catholique fronçait le sourcil en voyant passer le *parpaillot*, le royaliste regardait de travers l'ancien ligueur. La présence d'Henri IV au milieu des Parisiens calma cette effervescence, ou plutôt, en confondant ses bouillonnements opposés, les dirigea vers un même point. « Ce sont les Jésuites qui ont encore voulu assassiner le roi (1) ! crie-t-on bientôt de toutes parts. Il faut enfin faire justice de ces misérables !... Oui ! oui !... » De grands cris s'élèvent et se taisent. Alors, un homme, orateur populaire, de ceux qu'improvise toute grande commotion, et dont la parole entraînante s'élance vers les masses de dessus quelque borne pour aller s'asseoir sur une royauté tombée, un homme a pris la parole et a demandé à la foule attentive « ce qu'on fait au loup féroce et dévastateur, quand on veut le forcer dans sa retraite ? »

— On l'enfume ! répond une voix énergique, on l'enfume, d'abord ; ensuite, on l'assomme.

— Vous avez entendu, enfants ? dit l'orateur en étendant les bras vers la foule. Puis, il descend de sa tribune improvisée. Déjà la foule s'est ruée vers le collége de Clermont. Déjà les portes du collége s'ébranlent sous les coups redoublés des poutres et des barres de fer avec lesquelles on essaye de les enfoncer, tandis que les derniers rangs des assaillants font voler par-dessus les murs une grêle de pierres, et que les cris volent avec les projectiles, lancés comme eux contre la maison des enfants de Loyola : « Enfumons ces loups infâmes ! Forçons leurs tanières !... Assommons-les tous (2) !... »

(1) Nous trouvons dans l'Histoire du P. Jouvency qu'on crut d'abord à Paris que c'était un Jésuite qui avait fait le coup.

(2) Mézeray dit que le peuple assiégea le collége de Clermont et que, sans les gardes que le roi y envoya, il eût déchiré les Jésuites en mille pièces.

Afin de suivre complétement le conseil qu'ils avaient reçu, et voyant que la porte du collége semblait en état de défier longtemps leurs efforts, les assaillants empilèrent devant de la paille et quelques fagots auxquels ils mirent le feu. Bientôt, sous l'action dévorante de l'élément destructeur, la porte allait livrer passage aux assaillants, qui, poussant un grand cri de triomphe, se préparaient à assommer *les loups*, après les avoir enfumés. En ce moment, quelques compagnies des gardes du roi et des archers de la prévôté s'avancèrent, frayant le passage à messire Guillaume Vair, maître-des-requêtes, précédant deux conseillers du parlement qui s'avançaient en robe rouge, escortés de leurs huissiers. Le chef des soldats avait vainement harangué la foule pour l'engager à se retirer, lorsqu'un des huissiers obtint d'un mot ce que l'orateur militaire s'était vu refuser.

« Mes amis, dit le licteur parlementaire, vous voulez assommer les Jésuites, c'est bien! mais ce sera plus drôle de les voir pendre!... »

Là-dessus, les assaillants se dispersèrent avec de grands cris de joie, et se promettant bien de ne pas manquer d'assister au spectacle qu'on leur promettait. La commission déléguée par le parlement put entrer dans le collége des Jésuites. L'intérieur de cette maison présentait un spectacle singulier. Les Révérends Pères étaient tous rassemblés dans une cour, autour d'un crucifix gigantesque qui s'élevait au milieu. Quelques-uns priaient en tremblant au pied de l'emblème sacré, pendant que quelques autres, l'air égaré, s'agitaient comme des démoniaques, en criant : « *Surge, frater, agitur de religione* (Debout, frère, pour la sainte cause de la religion!) (1)!... » Quelques Novices firent même mine de vouloir repousser les gardes et archers; mais le Père Clément Dupuis, Provincial, les arrêta, et demanda au maître-des-requêtes ce qui l'amenait ainsi que les deux conseillers.

— Ne vous en doutez-vous pas un peu, mon Révérend? répondit un de ces deux derniers en regardant fixement le Provincial. Celui-ci soutint avec une froide impassibilité les regards ardents qui, à cette question, s'étaient fixés sur son visage blême et sournois, et dit qu'il

(1) *Pièces diverses* du règne d'Henri IV.

ignorait complétement le motif de la visite dont sa Maison était honorée; « à moins toutefois, ajouta-t-il, que ce motif ne soit de la protéger contre une incompréhensible irruption populaire, auquel cas je vous remercie bien vivement au nom de tous nos Pères que cette attaque avait effrayés non moins que surpris. » Ce disant, le Jésuite s'inclina vers les magistrats avec un air gracieux.

En ce moment, la foule se dispersant jetait pour adieux au collége des Jésuites ces mots : « A la potence les assassins! »

— Entendez-vous, mon Révérend Père? demanda Guillaume Vair.

— J'entends des cris de mort poussés par une populace furieuse.

— Entendez-vous aussi le jugement prononcé par la voix du peuple?

— Quoi donc! demanda vivement le dignitaire Jésuite, supposerait-on?... » Il s'arrêta sur ce dernier mot.

— De quelle supposition vouliez-vous parler, mon Révérend?

Le Provincial ne répondit pas. Dès ce moment même la commission déléguée par le parlement ne put en obtenir que des réponses par oui ou par non à toutes ses questions. Voyant qu'il ne pouvait mettre le Provincial hors de garde, le maître-des-requêtes, qui s'impatientait probablement de son peu de succès, finit par annoncer brusquement aux Jésuites que le roi Henri IV venait d'échapper miraculeusement aux coups d'un assassin. Une sorte de bruissement, à peu près pareil à celui qu'on entend dans les hautes cimes d'une forêt au milieu d'une journée brûlante et orageuse, passa dans le groupe immobile des Jésuites; mais il eût été impossible de distinguer sa nature: on pouvait y reconnaître, à la fois, le halètement de la surprise, le murmure de la déception, ou le hoquet de la rage qui se contient.

— On a voulu tuer le roi! répéta lentement le Provincial..... Et vous venez sans doute nous demander d'unir nos actions de grâce à celles que l'Église, que toute la France, vont adresser à Dieu qui protége le roi : — le roi à peine blessé; m'avez-vous dit?...

— Et, répliqua le maître-des-requêtes, en supposant que tel soit le motif de notre venue, que répondez-vous à la demande?

— Au nom de tous ceux qui m'obéissent, comme à celui de tous

mes frères en religion, je réponds que nul Ordre n'adressera de plus vifs remercîments au ciel, pour la protection qu'il a accordée au roi de France, que la Compagnie de Jésus!

— Hypocrite! murmura Guillaume Vair, tandis que les gardes et archers tourmentaient les crosses de leurs mousquets ou les hampes de leurs hallebardes. — Mais, continua l'officier du parlement, tel n'est point le but que s'est proposé la Cour en nous envoyant dans cette maison, qui appartient à la soi-disant Compagnie de Jésus. Ce but vous allez le connaître... Vous, Clément Dupuis, prêtre, ou tout autre individu se disant chef et directeur de cette maison de religieux, êtes sommé de faire à l'instant, devant nous, Guillaume Vair, maître-des-requêtes, assisté de deux Conseillers délégués, comparaître tous et chacun des Pères, régents, novices et écoliers qui se trouvent dans ce collége de Clermont, et, en même temps, de remettre entre nos mains la liste de tous les individus qui habitent cette dite maison.

— Je vais ordonner qu'on obéisse à cet ordre; tout en protestant contre sa teneur et contre la manière et l'heure où il nous est intimé! répondit le Provincial après un instant de silence.

— Nous protestons! crièrent quelques énergumènes en robe noire, auxquels imposèrent silence les voix des huissiers tant soit peu aidées par l'éloquence muette des crosses des mousquets et des hampes des hallebardes de l'escorte.

Le Provincial des Jésuites remit alors au maître-des-requêtes une liste des noms de tous les habitants du collége. Un huissier du parlement appela chacun de ces noms à voix haute, et profès, co-adjuteur, novice ou écolier, un individu répondit à chaque appel. Trois noms seulement furent criés en vain; mais le Provincial assura, et la commission du parlement s'assura, que ces trois individus étaient à l'infirmerie. Ce résultat sembla causer une certaine surprise aux conseillers et au maître-des-requêtes, ainsi qu'un vif désappointement aux huissiers et aux soldats de l'escorte.

— Êtes-vous satisfaits maintenant, messire et messieurs? demanda le Père Clément Dupuis, avec un ton de froideur où perçait une ironie triomphante.

Le maître-des-requêtes, après avoir consulté à voix basse les deux Conseillers, s'adressa de nouveau au Provincial, et le somma, lui et tous ses inférieurs, de le suivre à l'instant.

— Où voulez-vous nous mener, messire? demanda le Jésuite d'un ton de surprise irritée. Avez-vous bien réfléchi?...

— Faites votre devoir! dit froidement le maître-des-requêtes s'adressant au chef des huissiers. Les gardes du roi et les archers de la prévôté semblèrent, par l'attitude qu'ils prirent alors, former intérieurement et très-vivement le vœu que les Révérends s'avisassent de faire la plus petite tentative de rébellion, et ils purent croire un instant qu'il en serait ainsi. Mais le Père Provincial calma d'un regard l'irritation qui bouillonnait sous les robes noires de ses subordonnés.

— Nous sommes prêts à vous suivre, messieurs, dit-il avec un calme affecté.

Les commissaires du parlement sortirent alors du collége de Clermont; les Jésuites en sortirent après eux, entourés et surveillés par l'escorte. On ferma ensuite les portes de la Maison des Révérends Pères, où il ne resta que le recteur, les trois malades, et quelques archers de la prévôté. Les Jésuites furent conduits à l'hôtel du conseiller Brisard, chef ou colonel du quartier, qui se chargea de les garder moyennant une escouade des gardes qui lui fut laissée. Il était alors environ dix heures. Néanmoins les rues de Paris étaient encore pleines de bruit et de mouvement. De moment en moment, on voyait passer des troupes de soldats qui répondaient par de grands cris aux cris que poussaient les groupes de citoyens stationnant dans les rues. L'exaspération de la foule était si forte contre les Jésuites, que ce fut pour les empêcher d'être mis en pièces qu'on les enferma dans l'hôtel du conseiller Brisard. Il fallut même que Guillaume Vair ordonnât plusieurs fois et sévèrement à son escorte de veiller à la sûreté des Révérends Pères, pour que ceux-ci, dans le court chemin qu'ils eurent à faire, ne fussent pas assommés ; le Père Jouvency le dit lui-même.

A onze heures et demie, le chef des huissiers du parlement arriva à la maison du conseiller Brisard, et ordonna à celui-ci, de la part du premier président De Harlay, de faire reconduire les Jésuites à leur

Maison, où ils resteraient enfermés et sous la surveillance d'un officier du parlement ayant sous ses ordres un nombre d'archers suffisant. Un des Révérends Pères était seul excepté de cette mesure; c'était un régent de philosophie nommé Jean Guéret. Le premier président avait ordonné qu'on le lui amenât au Louvre. Le conseiller Brisard chargea le chef des huissiers de reconduire les Jésuites à leur collége, et voulut mener lui-même le Père Guéret au Louvre.

Cependant, aussitôt après son arrestation, Jean Châtel, conduit dans une salle basse du Louvre servant de prison, avait été immédiatement interrogé par le grand-prévôt de l'hôtel du roi. Le premier président De Harlay étant bientôt accouru, l'interrogatoire avait été repris avec plus de suite et de sévérité. C'est à la suite de ce second interrogatoire que le premier président avait donné l'ordre d'amener au Louvre le Père Guéret. En même temps, des officiers du parlement, suivis d'archers, allaient arrêter et conduisaient au For-l'Évêque, le père et la mère de l'assassin, ses deux sœurs, son beau-frère, tous ceux qui faisaient partie de la maison du drapier, et les trois prêtres qui la fréquentaient d'habitude. La même prison reçut Jean Châtel, après que le premier président eut terminé son interrogatoire, dont nous ne parlerons pas à présent, et qu'il eut fait confronter le Jésuite arrêté avec l'assassin, son ancien élève.

Toute la journée du 28 décembre fut employée aux interrogatoires de l'assassin, de sa famille et des autres personnes arrêtées, ainsi qu'aux diverses confrontations. Jean Châtel avait été extrait dès le matin de la prison du For-l'Évêque, et transféré à la Conciergerie. Une foule innombrable remplissait le palais de Justice et ses abords, et il avait fallu requérir une assez forte troupe de soldats pour la contenir et l'empêcher de faire une justice sommaire de l'accusé et surtout des complices en robe noire qu'on lui supposait hautement. Chaque fois qu'un membre du parlement traversait la foule pour se rendre au lieu des séances, de grands cris s'élevaient, et on adjurait le magistrat de faire son devoir. A une de ces sommations qui avaient quelque chose d'imposant, le président Augustin De Thou, vieillard octogénaire, qui ne pouvait se rendre là où son devoir l'appelait qu'en s'appuyant sur

les bras de deux huissiers, fit cette réponse : « Citoyens, je vais bientôt comparaître devant le tribunal de Dieu ! je ne crois pas pouvoir mieux m'y préparer qu'en prenant encore, une dernière fois, ma place à ce tribunal des hommes, où justice sera faite, soyez-en sûrs !..... » De grands applaudissements suivirent ces paroles ; puis bientôt un silence extraordinaire et solennel y succéda. « Les deux chambres sont assemblées ! » venait de dire un de ceux qui avaient pu pénétrer dans le palais, et qui continua d'informer de ce qui se passait dans le sanctuaire de la justice la foule qui stationnait au dehors, et parmi laquelle chacune des phrases du jugement parvint ainsi répétée à demi-voix.

L'accusé fut introduit devant la Cour. Son interrogatoire commença : c'était le quatrième qu'on lui faisait subir (1). Dans chacun de ses divers interrogatoires, l'assassin fit à peu près les mêmes aveux, dont nous allons donner ici le sommaire.

Après les formalités ordinaires, le premier président De Harlay s'adressant à Jean Châtel, lui dit :

— Vous vous nommez Jean Châtel ?

— Oui, monsieur le premier président.

— Quel est votre âge ?

— Dix-neuf ans.

— Vous êtes fils de Pierre Châtel, marchand drapier, demeurant en face du palais, et de dame Denise Hasard ?

— Oui, monsieur le premier président.

— Est-ce vous qui avez attenté sur la personne sacrée du roi ?

— C'est bien moi.

— Depuis quand aviez-vous formé ce détestable projet ?

— Depuis dix jours environ.

(1) Il avait été d'abord, ainsi que nous l'avons dit, interrogé au Louvre par le Grand-Prévôt ; ensuite par le premier président. Le 28, de grand matin, Jean Châtel, transféré à la Conciergerie, fut de nouveau interrogé par le Président et les gens du roi. Suivant De Thou, Henri IV, qui gardait alors le lit, balança s'il devait faire remettre son assassin aux officiers du parlement. Ce fut l'historien lui-même qui fut député vers le roi par le premier président pour demander au roi que cette remise eût lieu. Voyez l'*Histoire universelle*, livre CXI. Nous avons réuni ces divers interrogatoires en un seul dans l'intérêt du lecteur.

— Dites à la Cour comment vous avez essayé de consommer le crime conçu par vous.

— J'avais délibéré d'exécuter mon entreprise en quelque lieu que ce fût. J'avais pour cela un couteau dans la manche de mon habit, entre ma chemise et ma chair. Mon intention étant arrêtée de tuer le roi à la première commodité qui se présenterait, je vis, le 27 de ce mois, passer plusieurs hommes d'épée, avec des flambeaux et torches, étant rue de Saint-Honoré, au bout de la rue d'Autruche ; je demandai à un gentilhomme qui était le roi ? Il me montra un cavalier qui avait des gants fourrés. Alors, j'ai suivi l'escorte jusqu'auprès de Louvre, et suis entré avec la foule dans l'appartement de madame Gabrielle d'Estrée, à ce que j'ai appris. Là, je me suis approché doucement du roi, qui riait et causait avec des seigneurs dont j'ignore le nom, et je lui ai porté un coup de couteau vers la gorge ; car étant bien habillé, j'avais peur que le couteau ne rebroussât ailleurs. Si j'ai frappé le roi au visage, c'est qu'à l'instant où je lui portais le coup, il s'est baissé. Là-dessus, il s'est élevé grand bruit et tumulte, j'ai jeté mon couteau espérant m'échapper ; mais j'ai été saisi ; j'ai d'abord nié l'affaire : maintenant je la confesse.

— L'assassin confesse son crime ! » Ces mots s'en furent rouler sourdement au dehors. L'interrogatoire continua.

— De quelle arme vous êtes-vous servi ? est-il demandé à l'accusé.

— D'un couteau ordinaire que j'ai pris chez mon père.

— Était-il empoisonné ?

— Non pas que je sache ; on s'en servait communément dans notre maison. Je l'ai pris sur le dressoir, où il était.

Le président ordonne qu'on représente à l'accusé le couteau dont il s'est servi, et lui demande s'il le reconnaît.

— C'est bien mon couteau, répond Jean Châtel ; seulement il me paraît un peu rouillé vers la pointe. Mais sans doute c'est le sang qui en est cause. Il faudra qu'on le nettoye pour s'en servir à présent.

Ces mots, dits avec un calme extraordinaire, presque en souriant, excitent dans l'enceinte du tribunal une sourde rumeur d'indignation dont les échos retentissent longtemps au dehors. Cependant, on pré-

sente à l'accusé plusieurs papiers sur lesquels les premier président lui ordonne de jeter ses regards, après quoi ce dernier demande à Châtel s'il sait quels sont ces écrits.

— Ces papiers sont à moi : tout ce qui y est écrit est de ma main, répond Jean Châtel.

Sur l'ordre du premier président, maître Doron, premier huissier de la Cour, fait alors lecture de trois écrits sur lesquels sont tracés, au milieu de ratures, ces mots qui semblent au premier abord ne présenter aucune suite ni liaison : HENRI DE BOURBON, *graissé, bouvier, tiran, brandon de la France.*

Interrogé sur ces mots et sur leur sens, Jean Châtel répond que c'est le canevas d'un anagramme qu'il a essayé de faire sur le nom du roi. Le quatrième papier contient une confession faite d'après l'ordre des préceptes du Décalogue.

— Est-ce vous qui avez écrit cette confession? demande le premier président.

— C'est moi, répond l'accusé, après un instant d'hésitation.

— Et cette confession est la vôtre?

Après un nouveau silence, Jean Châtel répond :

— Oui, monsieur le premier président, cette confession est la mienne.

Le chef des huissiers donne également lecture de cette pièce, dans laquelle celui qui l'a écrite s'accuse d'être tombé dans des excès horribles et dans des impuretés abominables.

— *Je m'accuse,* y disait le misérable, *d'avoir frappé ma mère, et d'avoir conçu le dessein de commettre un inceste sur ma sœur.*

Un frémissement d'horreur ébranle l'auditoire, et, comme une étincelle électrique, se propage aussitôt au dehors.

La lecture de la pièce continue. Jean Châtel y discutait le droit que tout catholique pouvait avoir à tuer Henri de Navarre, et, s'appuyant d'autorités jésuitiques, établissait qu'il était permis de le tuer. Il ajoutait que, si lui, Jean Châtel, prenait enfin la résolution d'exécuter cette œuvre méritoire, il diminuerait ainsi les tourments éternels qu'il était condamné à souffrir dans l'enfer pour ses crimes et ses péchés.....

— Accusé, dit alors le premier président, ces papiers ont été trouvés dans la maison de votre père. Avait-il donc connaissance du projet par vous conçu et délibéré de tuer le roi?

— Oui! répond froidement Jean Châtel.

— Accusé, pesez-bien votre réponse; vous sentez qu'elle charge grandement votre père, qui devient ainsi complice de votre crime pour ne pas l'avoir révélé aussitôt qu'il en a reçu la confidence?

— J'ai dit la vérité. Mais j'ajoute qu'ayant parlé à mon père de mon projet de tuer le roi, il me dit que cela était mal, tâcha de m'en détourner, et, pour m'ôter cette pensée, me mena à un prêtre.

— Dites-nous le nom de ce prêtre.

— C'est le Père Guéret.

— Lui avez-vous aussi confié votre projet criminel?

— Non; je me suis seulement confessé à lui de plusieurs péchés contre nature que j'avais la volonté de commettre.

— Quand avez-vous vu le religieux dont vous parlez?

— Vendredi ou samedi dernier, je ne sais plus au juste.

— Comment votre père connaissait-il le Jésuite Guéret?

— Le Père Guéret est régent de philosophie au collége de Clermont, où j'ai étudié trois ans. J'ai suivi les leçons de ce professeur.

— Dites-nous vos motifs pour commettre le crime que vous avez avoué.

— Désespéré de mes péchés, sûr d'être damné comme l'Antechrist, et ayant opinion d'être oublié de Dieu, j'ai du moins voulu tâcher d'éviter le pire, et me suis dit qu'il valait mieux, si j'étais dévolu à l'enfer, l'être *ut quatuor* (comme quatre), que *ut octo* (comme huit).

— Expliquez-nous ce que vous entendez par là.

— J'entends qu'il y a différents degrés de souffrance éternelle; que la punition, en enfer, peut être plus ou moins forte; j'estime qu'en l'éternel abîme une peine moindre est une espèce de *salvation*, en comparaison de la plus *griève*.

— Pensez-vous être plus ou moins damné par le crime que vous avez voulu commettre?

— Je crois fermement que mon action servira à la diminution de

mes peines. Je le crois si fermement, que si c'était à recommencer, ce que j'ai fait, je le ferais encore.

Cette réponse de l'accusé est faite d'une voix exaltée, et accompagnée d'un geste qui rappelle l'action meurtrière. Elle est suivie d'un instant de suspension pendant lequel les dernières paroles de l'accusé transmises au dehors excitent une clameur d'indignation et de colère. On sent jusque dans l'enceinte du tribunal le reflux des vagues furieuses que les gardes et archers peuvent à peine contenir. Le premier président reprend l'interrogatoire.

— Accusé, où avez-vous puisé l'étrange doctrine sur l'enfer que vous venez d'émettre devant la Cour?

— Dans le cours de philosophie.

— Chez les Jésuites?

— Chez les Pères de la Compagnie de Jésus.

— Ainsi, c'est au collége de Clermont que vous avez appris cette théologie nouvelle?

L'accusé ne répond que par un signe affirmatif.

— Et c'est au même endroit qu'on vous a enseigné qu'en tuant le roi vous obtiendriez en enfer une sorte de merci?

— Ceci n'est pas un enseignement que j'ai reçu, mais seulement une conclusion que j'ai tirée.

— Comment êtes-vous arrivé à cette conclusion effroyable?

L'accusé semble hésiter; il ne répond pas immédiatement; puis, soudain, et comme se parlant à lui-même : « Pourquoi ne le dirais-je pas? murmure-t-il; et il continue en ces termes :

— Quoiqu'il y ait sept mois que je ne suive plus les cours du collége de Clermont, cependant je suis retourné plusieurs fois chez les Religieux de la Compagnie de Jésus. Mon père lui-même m'y a mené à différentes reprises, dans l'espoir que, là, on mettrait une digue à mes mauvais penchants. Mais, dès lors, j'avais désespéré de la miséricorde divine, moins encore à cause des énormes péchés d'action que j'avais commis ou tenté de commettre, que des péchés d'intention plus énormes encore dont je pensais à me souiller. Les exhortations des Pères de la Compagnie de Jésus, auxquels j'avais ouvert mon âme, me donnè-

rent un peu de calme en m'apprenant que, si je ne pouvais plus éviter l'enfer désormais, je pouvais encore en adoucir les éternelles souffrances par une action grandement méritoire aux yeux de Dieu et de l'Église. Je cherchai quelle pouvait être cette action : je ne trouvai pas d'abord. On me conseilla d'avoir recours aux *exercices spirituels* institués par le saint fondateur de la divine Société de Jésus : je le fis ; et, dans la *Chambre des Méditations* je trouvai enfin ce que je cherchais.

— Qu'est-ce que la chambre dont vous parlez ?

— C'est une salle comme il s'en trouve une dans chaque Maison des Pères de la Compagnie de Jésus, où les âmes en peine et timorées vont, dans le silence et l'obscurité, après certaines préparations, s'inspirer de l'amour de Dieu ou de la crainte de l'enfer. — C'est l'enfer qui m'a toujours répondu, là ! ajoute l'accusé d'une voix sourde et en frémissant de tous ses membres.

— Êtes-vous allé souvent à cette *Chambre des Méditations* ?

— Souvent. La dernière fois, ce fut il y a quelques jours, lorsque mon père me conduisit au Père Guéret. Je sentais comme un avant-goût de toutes les plus horribles tortures de l'enfer, je voulus enfin essayer de les adoucir. Sur le conseil du Père Guéret, j'entrai dans la *Chambre des Méditations*... Un jour faible et livide y règne. A ma droite, un tableau représentant les délices du paradis ; à ma gauche, un autre où sont figurés les tourments de l'enfer. Je m'agenouille, et je veux prier; mais cela m'est impossible. Alors, je me jette la face contre terre, et voyant que je ne puis amener en mon âme les pensées du ciel, j'y appelle les pensées de l'enfer..... En ce moment, j'entends près de moi comme les froissements d'ailes de chauves-souris garnies de griffes d'acier. Ce bruit augmente, s'étend. Il est derrière moi, devant moi, au-dessus de moi, partout. Je sens une sueur froide tomber goutte à goutte de mon front sur mes mains, et mes cheveux se hérisser. Longtemps je n'osai relever la tête... Au bout de quelques minutes, de quelques heures peut-être, des rires moqueurs arrivèrent à mon oreille. Alors j'osai me soulever et regarder autour de moi. Je ne vis rien d'abord que les ténèbres. Ensuite, j'aperçus un petit feu aux

lueurs sanglantes qui, s'allumant peu à peu, finit par me faire distinguer tout autour de la chambre, dont les murailles semblaient avoir reculé et circonscrire à présent une immensité, comme une ronde de démons hideux dont chacun tenait de sa main noire et crochue la blanche main d'une femme presque nue et d'une admirable beauté, mais pâle comme si l'unique et vaporeux voile qui la couvrait eût été son linceul. Ces étranges femmes pâles, ces démons hideux et grimaçants tournaient, tournaient en chantant d'une voix basse et monotone, je ne sais quel chant, ni dans quelle langue. Je compris pourtant qu'ils m'invitaient à venir prendre part à leur ronde. Je restais toujours cloué sur mes genoux, n'osant remuer, et ne pouvant pas fermer les yeux. La ronde tournait, tournait toujours; et, par moments, de grandes lueurs sanglantes passaient en serpentant. Tout à coup, un long cri s'entendit, et la danse s'arrêta.....

Alors, je vis, au milieu du cercle rompu, une femme qui s'avança vers moi. Cette femme était plus jeune, plus belle que toutes les autres; elle était tout à fait nue, et ses yeux me souriaient, et ses mains semblaient m'inviter à m'élancer vers elle. —Oui, oui! Madeleine, damné, que je sois damné, mais avec toi!... Que faut-il faire pour cela?... La ronde recommence à tourner; et désormais j'en fais partie; et la femme qui m'est échue, celle avec laquelle l'enfer me permettra quelques instants de repos et de jouissances, me dit tout bas à l'oreille, pendant que son souffle brûle ma chair : « Mon bien aimé, pour que nous soyons unis à jamais, il faut que tu tues le roi. C'est un tyran, et on peut tuer un tyran! c'est un hérétique, un excommunié : on doit tuer les hérétiques et les excommuniés. »

— Je le tuerai!... Je le tuerai!... Ah!... Je le tuerai!...

Vers la fin du récit de son effroyable rêve, dont il racontait les phases comme si elles ne fissent que se dérouler devant lui, Jean Châtel s'était levé peu à peu; il gesticulait avec violence, et lorsqu'il prononça trois fois les mots : « Je le tuerai! » on eût dit qu'il tenait encore le couteau avec lequel il avait frappé la royale victime. Mais, en ce moment, comme s'il eût succombé, ainsi qu'il lui était arrivé dans la *Chambre des Méditations*, sous la terreur mélangée d'une âcre

jouissance de sa vision, il tomba sans connaissance en poussant un cri qui n'avait rien d'humain, et qui s'entendit même du dehors.

Lorsque l'accusé reprit connaissance, et qu'il fut en état d'entendre et de répondre, le premier président, après avoir fait un retour sur ses précédents aveux, lui demanda encore : « Si ce qu'il venait de dire du pouvoir qu'avait tout fidèle catholique de tuer un hérétique et un excommunié, était une idée qui lui fût venue dans la fatale *Chambre des Méditations*, ou s'il l'avait reçue ailleurs? »

Jean Châtel, épuisé, reprit une sorte d'énergie fébrile pour accentuer fermement ces mots :

— Je crois depuis longtemps qu'il est loisible de tuer le roi.

— Qui vous a donné cette horrible persuasion? Serait-ce le Père Gueret?

— Non, ni lui, ni les autres Pères de la Compagnie de Jésus; du moins, particulièrement.

— Mais vous avez avoué déjà que c'était au collége des Jésuites que vous aviez puisé ces maximes détestables!

— Ceci est vrai. J'ai souvent entendu dire en philosophie qu'il est loisible de tuer un tyran; que c'est même une action héroïque au point de vue humain, méritoire au point de vue religieux.

— Ces propos étaient-ils ordinaires aux Jésuites?

— J'ai entendu les Révérends Pères soutenir, à différentes fois, que, tant que le roi serait hors de l'Église, il ne fallait ni lui obéir, ni le tenir pour roi, jusqu'à ce qu'il fût absous par notre Saint-Père le pape. Quant à moi, je crois fermement, je le répète, que c'est là une vérité incontestable. Or, on m'a appris qu'un homme, fût-il roi, qui se rebelle contre le pape, peut et doit même être tué, et cela non-seulement sans péché, mais encore avec rachat de péchés!...

Tel fut à peu près l'interrogatoire de Jean Châtel.

Il n'essaya pas un instant de nier, ni même de pallier son crime. Il fit au contraire tous ses efforts pour le justifier, pour s'en draper, sinon comme d'un manteau de triomphe, du moins comme d'une robe d'expiation spirituelle.

On comprend que, dans cet état, la condamnation de Jean Châtel

ne pouvait ni être douteuse, ni donner matière à discussion. Cependant, les avis se trouvèrent partagés, dans le Parlement, sur l'arrêt à intervenir. « Ce n'est pas, dit l'historien De Thou, qui a dû être mieux informé que personne, puisqu'il était présent à la délibération, qu'on doutât de la peine que méritait l'assassin ; mais il se trouva des gens qui voulaient qu'on jugeât en même temps l'affaire des Jésuites, puisqu'il y avait lieu de croire que la surséance, que ces Pères avaient malheureusement obtenue à force d'intrigues, avait donné occasion à ce parricide exécrable.» Nous dirons tout à l'heure quelle résolution prit le Parlement à l'égard des Jésuites, de la famille de l'accusé, et des autres personnes arrêtées à l'occasion de l'attentat.

La Cour avait ordonné que Jean Châtel fût mis à la question ordinaire et extraordinaire, afin qu'on lui arrachât positivement les noms de ses complices. Mais il paraît, nous ne savons pourquoi, qu'on fit grâce à l'assassin de la moitié de cette torture juridique, qui ne lui fit avouer rien de plus que ce qu'il avait déclaré déjà.

Le vingt-neuf décembre, dans la matinée même, la Cour rendit son arrêt contre Jean Châtel. Cet arrêt était précédé d'une exposition dans laquelle, rappelant les aveux du criminel, on le montrait marchant à son attentat poussé par une détestable influence. Ensuite, Jean Châtel, déclaré atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine et humaine au premier chef, en réparation du parricide horrible et détestable par lequel il avait attenté sur la personne sacrée de sa majesté, était condamné à faire amende honorable devant le portail de Notre-Dame, nu et en chemise, et tenant en ses mains une torche allumée du poids de deux livres, et, là, à déclarer à genoux, tout haut et d'une voix lamentable : que, méchamment et contre toute raison, il avait porté un coup de couteau au roi, et l'avait frappé au visage; qu'imbu d'une doctrine fausse et abominable, il avait soutenu qu'il était permis de tuer les rois, et nommément celui régnant, Henri IV, n'étant pas, comme il le disait, dans le sein de l'Église, jusqu'à ce qu'il fût absous par le pape; qu'il s'en repentait et en demandait pardon à Dieu, au roi et à la justice. « Ensuite de quoi, continuait l'arrêt, Jean Châtel sera mené à la Grève dans un tombe-

reau, et, là, tenaillé aux bras et aux cuisses avec des tenailles ardentes; et, après qu'on lui aura coupé la main qui tiendra le couteau dont il s'est servi pour attenter à la vie du roi, il sera tiré et écartelé à quatre chevaux, son corps brûlé, et les cendres jetées au vent, etc. (1).»

Immédiatement après le prononcé de cet arrêt, le condamné fut mené au supplice, qu'il subit dans toutes ses parties avec une effroyable constance qui ne pouvait provenir que d'une extrême exaltation morale; sans doute Jean Châtel se disait que chacune de ses souffrances atroces était, comme on le lui avait appris, autant de diminué sur les tourments de l'enfer mérités par ses péchés!

Il faisait une froide et sombre journée d'hiver lorsqu'on le conduisit au supplice à travers une foule exaspérée qui le couvrait de malédictions lui et ses complices, dont les noms étaient criés tout haut, tandis qu'on dévouait ceux qui les portaient au même destin que leur séide. Jean Châtel, pendant tout le trajet de la Conciergerie au parvis Notre-Dame, resta tranquillement assis entre le bourreau et ses aides, dans le tombereau d'infamie, impassible et parfois regardant la foule avec un regard de froide ironie. Arrivé à Notre-Dame, malgré la rigueur de la saison, et quoiqu'il fût presque nu, il se tint debout, sans aucun aide, écouta son arrêt qui lui fut lu de nouveau, prit le cierge qu'on lui offrait, s'agenouilla lorsqu'on le lui eut ordonné, et répéta les paroles d'amende honorable qu'on lui dictait. Seulement, il les prononça d'un ton de mépris et de sarcasme, qui n'indiquait aucun repentir. Conduit ensuite à la place de Grève, il fut remis au bourreau, qui l'étendit sur une claie. Alors les aides de l'exécuteur, prenant dans des réchauds allumés à l'avance des tenailles complétement rougies au feu, tenaillèrent lentement le misérable aux cuisses et aux bras. Jean Châtel ne jeta pas un cri quoiqu'on entendît de fort loin grésiller ses chairs fumantes. Après cette torture affreuse, on lui mit dans la main droite le couteau avec lequel il avait frappé le roi; un des valets du bourreau appuya sur un billot cette main, que le bourreau lui-même trancha

(1) *Actes du procès contre Jean Châtel, étudiant au Collége de la Compagnie de Jésus.* — De Thou, livre CXI, etc.

avec un couperet. Un sourd rugissement de douleur fut tout ce que ce nouveau tourment put arracher au misérable patient. Enfin on fit avancer quatre vigoureux chevaux, sur lesquels montèrent quatre valets de l'exécuteur. On attacha fortement chacun des quatre membres de l'assassin à une grosse corde qui allait se réunir à un harnachement particulier permettant au cheval de tirer vigoureusement droit devant lui.

A un signal donné, les aides de l'exécuteur enfoncèrent leurs éperons dans les flancs de leurs chevaux, qui bondirent en avant. Jean Châtel jeta un cri affreux : ses articulations craquèrent horriblement, ses muscles et tendons s'allongèrent d'une façon extraordinaire ; mais il fallut un nouvel élan des chevaux pour que les membres se déchirassent tout à fait!... Le bourreau prit alors ce tronc informe dont la vie semblait ne s'être pas encore retirée : on voyait en effet les yeux à demi sortis de l'orbite rouler convulsivement ; les valets ramassèrent les membres sanglants, et le tout fut mis sur un bûcher en feu. Au bout d'une heure, la flamme étant éteinte, on ramassa les cendres et les quelques ossements qui n'avaient pu se consumer entièrement, et on jeta le tout dans la Seine.

— Vive le roi! crièrent les officiers de justice et les magistrat chargés de présider au supplice.

— Meurent ainsi tous ses ennemis! répondit la foule.

Bon nombre d'individus même ne craignirent pas de crier : Mort aux Jésuites! La conviction générale était que l'homme qu'on venait d'exécuter n'avait été qu'un instrument des fils de Loyola ; et, dit un historien, l'on entendait affirmer dans cette foule « que la France ne serait tranquille et son roi en sûreté que lorsqu'on aurait jeté au vent les cendres de tous les Jésuites, comme on venait de le faire pour un de leurs écoliers, ou du moins tout le noir troupeau à la porte de leurs Maisons, puis, de là, de l'autre côté des frontières, et le plus loin possible. » Ce furent peut-être les cris et la contenance de la multitude qui firent qu'Henri IV, malgré la terreur profonde que lui causaient les Jésuites, permit à son Parlement d'agir sommairement contre la Compagnie, et plus à loisir contre quelques-uns de ses membres, ainsi que nous devons le rapporter maintenant.

Nous avons dit que les Jésuites du collége de Clermont, aussitôt après l'attentat, avaient été interrogés brièvement, puis conduits chez le conseiller Brisard, d'où ils étaient retournés ensuite à leur Maison, dans laquelle étaient restés des huissiers du Parlement et des archers de la prévôté. Le vingt-huit, à midi, et lorsque les Jésuites étaient à table, ils virent le conseiller Mazure ou Mazurier, accompagné de Louis Servin, avocat-général, entrer dans le collége avec une forte escouade de soldats.

Aussitôt, l'avocat-général ordonne à ceux-ci de s'emparer de toutes les issues et de ne laisser sortir personne. Puis, le conseiller exhibe au Père Provincial un ordre du premier président qui enjoint de visiter le collége de Clermont et de faire une perquisition exacte dans chaque chambre. Le Père Clément Dupuis, voyant qu'il serait dangereux de ne pas se prêter de bonne grâce à ce qu'il ne peut empêcher, offre aussitôt au conseiller de le guider lui-même dans les recherches qu'il va faire. Les deux magistrats acceptent, et, sortant du réfectoire où les Jésuites sont restés immobiles et muets, parcourent, guidés par le Provincial, les différents dortoirs du collége.

La visite est presque terminée sans qu'on ait trouvé rien de bien répréhensible. Chez le Père Léonard Perrin, professeur de philosophie, on a toutefois saisi un sermon sur ce texte : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu! » et dans lequel se trouvent, en nombre, des allusions injurieuses et parfois meurtrières, dirigées contre le roi.

Une dernière chambre reste à visiter, c'est celle du Père Jean Guignard, régent de théologie au collége des Jésuites, et natif de Chartres. Après une visite minutieuse dans cette chambre fort encombrée de livres et de manuscrits divers, les deux magistrats vont sortir, lorsque, dans un casier construit dans la muraille même, à la tête du lit, et par conséquent caché par le rideau, un huissier trouve une petite cassette dont on force la serrure, la clef ne s'y trouvant pas. De la boîte ainsi ouverte, s'échappent différents écrits, les uns imprimés, les autres manuscrits. Le conseiller et l'avocat-général n'ont pas plus tôt jeté les yeux sur ces pièces, que le premier ordonne à un

huissier d'aller à l'instant arrêter, saisir et conduire aussitôt dans les prisons de la Conciergerie le Père Jean Guignard ; ce qui est exécuté à l'instant, malgré les réclamations pressantes du Père Provincial, auquel le conseiller jette en partant, pour adieu, ces mots dits avec sévérité : « Réservez vos prières pour vous-même, et pour votre Ordre tout entier. »

La cassette, trouvée ainsi dans la chambre du Jésuite Guignard, contenait une collection complète de sermons incendiaires, de libelles diffamatoires, tous écrits dirigés contre les rois Henri III et Henri IV, et dont voici un extrait :

Dans une première pièce, le Père Guignard, parlant de la Saint-Barthélemi, qu'il célébrait fort, formulait cette pensée : « Que si, en 1572, *on* avait ouvert toute la *veine basilique*, *on* ne fût pas ensuite tombé de fièvre en chaud mal : comme *nous* expérimentons, disait le digne professeur de théologique assassinat. » Pour bien comprendre le sens de ce passage, il faut se souvenir que *basilique* est une expression grecque, signifiant *royale*, et qu'en regrettant qu'on n'eût pas ouvert complétement la *veine basilique*, le Jésuite regrettait donc qu'on n'eût pas épuisé le sang royal de France !

Dans une seconde pièce, on célébrait le *glorieux* exploit de l'assassin d'Henri III, et on disait : Que le *Néron cruel* avait été tué par un *Clément* ; le moine simulé par un vrai moine !...

Dans une troisième, l'éloquence de l'écrivain s'attaquant à la plupart des rois de l'Europe, les qualifiait de surnoms injurieux. Le roi de France Henri III y était appelé *Néron-Sardanapale* ; le roi de Navarre, *renard de Béarn* ; le roi de Suède, *griffon* ; l'électeur de Saxe, *pourceau* ; la célèbre Élisabeth y recevait le titre de *louve impudique d'Angleterre*, etc.

Venaient ensuite des anagrammes odieux ou ridicules contre Henri III et Henri IV. « Le plus bel anagramme, disait le Jésuite, qui ait été fait de notre temps, et qui convienne le mieux, est celui par lequel on disait d'Henri de Valois : O le vilain Hérode !... »

Revenant à plusieurs reprises sur l'acte méritoire de Jacques Clément, le libelliste ou le prédicateur soutenait « que cet acte héroïque,

comme don du Saint-Esprit, appelé de ce nom par les théologiens, avait été justement loué par le feu prieur des Jacobins, confesseur et martyr» (ce prieur avait été exécuté comme complice de Clément)!

Dans diverses autres pièces on prouvait « qu'on avait pu, et même dû, transporter la couronne de France à une autre famille qu'à celle de Bourbon. »

Un dernier écrit sembla surtout être un véritable appel au poignard qui venait de frapper Henri IV. On y lisait : « Que le Béarnais sera traité plus doucement qu'il ne mérite, si on lui donne la *couronne monacale* en quelque couvent *bien réformé;* que si on ne peut lui ôter la *couronne royale* sans guerre, qu'on guerroye ; mais que si on ne le peut faire par la guerre, qu'on le fasse *par quelque moyen que ce soit !*..... »

Quelques-unes de ces pièces étaient du Père Guignard lui-même : toutes celles qui étaient manuscrites étaient de sa propre main.....

Nous le demandons à toute personne de bonne foi, n'y a-t-il pas dans ces pièces une excitation évidente au mépris de l'autorité royale dont les Jésuites se sont pourtant si souvent couverts? N'y pouvait-on pas voir également une complicité, non pas seulement indéterminée, mais encore directe et légalement appréciable, dans l'attentat de Jean Châtel ? De nos jours, à la suite d'une tentative encore plus absurde que criminelle, nous avons vu une *Cour*, bien autrement souveraine que le parlement, frapper d'une rude condamnation de complicité un journaliste patriote qui n'avait cherché ni directement ni indirectement à provoquer l'attentat, et qui ne connaissait aucunement celui qui s'en rendit coupable!

Or, qu'on le remarque bien, Jean Châtel avait été plusieurs années élève du collége de Clermont, où professait le Père Guignard. Jean Châtel, écolier des Jésuites, faisait partie de leurs Congrégations particulières : il était probablement *affilié* de l'Ordre, ce que semble clairement devoir prouver la permission qui lui était donnée d'entrer à toute heure dans la Maison des Révérends Pères, et dans leur mystérieuse *Chambre des Méditations !* Quelques jours avant l'attentat, Jean Châtel, dans un moment d'exaltation furibonde, ré-

vèle à son père le projet qu'il a formé de tuer le roi. Pierre Châtel, aussitôt, mène son fils au Jésuite Guéret, l'ancien professeur de philosophie de Jean Châtel. Évidemment, l'assassin confia son projet à ce Jésuite. N'était-ce pas pour qu'il s'en confessât, que Pierre Châtel le menait au Père Guéret, peut-être pour qu'il fût détourné de cette odieuse résolution ; car on n'eut guère à reprocher au drapier que de n'avoir pas révélé la pensée du crime aussitôt qu'elle lui fut parvenue. Or, qu'arrive-t-il ? Après avoir été consulter les Jésuites, après avoir fait, comme on dit, sa *retraite* dans leur Maison, Jean Châtel en sort pour aller commettre son crime ; son crime dont les Jésuites (ou du moins un Jésuite, le Père Guéret) savent qu'il couve la pensée, et dont cependant ils n'ont garde de prévenir le roi, dont ils n'essayent pas, du moins, de détourner l'exécution !...

Oui, les Jésuites furent les complices de Jean Châtel, les excitateurs de son attentat, ou du moins de la folie qui le lui fit commettre ! Les Jésuites méritaient donc l'arrêt dont le parlement frappa la Compagnie conjointement avec Jean Châtel.

Nous avons dit que lorsqu'il s'agit de prononcer l'arrêt de ce dernier, les avis de la Cour se trouvèrent partagés. Ce n'est pas, comme l'assure l'historien De Thou, qui était présent à la délibération, que personne fût en doute de la culpabilité de Jean Châtel, et de la peine que méritait son crime ; mais s'il se trouva des gens qui voulaient qu'on jugeât en même temps l'affaire des Jésuites, il y avait aussi dans le Parlement bon nombre d'amis des fils de Saint-Ignace, tels que l'avocat-général Séguier, et le procureur général lui-même, ce De Guesle qui avait amené Jacques Clément au roi Henri III, et qui, surtout en raison de la promptitude avec laquelle il frappa l'accusé et le fit achever aussitôt, encourut des soupçons d'avoir trempé dans le crime. Le chancelier Chiverny lui-même s'était montré le protecteur des Jésuites. La discussion fut donc aussi longue qu'animée sur ce point : « Les Jésuites doivent-ils être rendus responsables de l'attentat de Jean Châtel, et l'arrêt de celui-ci doit-il être en même temps celui des Jésuites ? »

Au milieu d'une chaude et bruyante discussion, qui commençait à

dégénérer en dispute pleine de personnalités, le doyen des conseillers, Étienne Fleury, se leva. C'était un vieillard vénérable, et aussi connu par son attachement et sa fidélité à la cause royale que par sa modération et par sa répugnance pour les moyens violents. On se tut pour l'écouter.

« Qu'attendons-nous davantage? s'écria-t-il d'une voix qui reprenait alors toute sa ferme gravité d'autrefois? quelles autres preuves voulons-nous contre cette secte empoisonnée?... Rendons enfin grâce à Dieu de ce qu'il est venu au secours des magistrats bien intentionnés, mais trop crédules, en les convaincant que le crime était résolu, en même temps qu'il en a empêché l'exécution ; et de ce qu'il a couvert de confusion les malintentionnés pour le roi, et ceux qui ne veulent jamais croire, afin qu'à l'avenir ils ne soient plus si opiniâtres à soutenir des sentiments contraires à la sûreté publique !... »

Ces paroles impressionnèrent vivement les membres de la Cour. Cet effet fut bientôt rendu plus vif encore lorsqu'on vit le président De Thou, vieillard octogénaire, qui, malgré son âge et ses infirmités, avait voulu venir prendre encore une fois sa place en cette occasion, se lever, quand ce fut à son tour de dire son avis, et, découvrant sa tête presque nue, remercier Dieu de lui avoir permis « de vivre encore jusqu'à ce jour, pour qu'il pût, de sa voix défaillante, crier anathème sur les implacables ennemis de la paix du royaume et de la vie de son roi (1) !... » L'arrêt de Jean Châtel fut donc suivi d'un autre dans lequel, après avoir déclaré que les sentiments soutenus par l'assassin étaient téméraires, séditieux, contraires à la parole de Dieu, sentant l'hérésie, et condamnés par les saints canons; que défense expresse était faite de les enseigner en public et en particulier, à peine, contre les contrevenants, d'être traités comme coupables de lèse-majesté divine et humaine, on ajouta :

« Vu, par la Cour, les grand'chambres et tournelle assem-

(1) L'historien De Thou nous a conservé les paroles de son proche parent, en cette occasion mémorable, et nous apprend que le président De Thou mourut au mois d'août suivant, en paix avec les hommes et avec Dieu. Les paroles du conseiller Fleury se trouvent également dans l'historien cité, livre CXI.

blées, etc., etc. Tous les prêtres et écoliers du collége de Clermont, et tous autres soi-disants de la Compagnie de Jésus, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, videront, trois jours après la signification du présent arrêt, hors de Paris et autres villes où sont leurs colléges, et, quinzaine après, hors de tout le royaume; et seront leurs biens, tant meubles qu'immeubles, employés en œuvres pieuses. Outre, fait défense à tous sujets du roi d'envoyer des écoliers aux colléges de ladite Société, qui sont hors du royaume, sous peine d'encourir le crime de lèse-majesté.»

Au prononcé de cet arrêt, Paris se leva comme un seul homme, et battit des mains, tandis que le bruit des applaudissements se répétait en échos par toute la France. Ici, nous devons enregistrer un aveu précieux qui est échappé au Jésuite Jouvenci dans le dernier volume de son histoire de la Compagnie de Jésus, publiée à Rome en 1711, et dont un arrêt du parlement, du 24 mars 1710, ordonne la suppression.

Le Père Joseph Jouvenci dit dans ce livre (1) : « Que ce n'étaient pas seulement les protestants qui représentaient à Henri IV les Jésuites comme ses ennemis, mais encore beaucoup de catholiques, et même des personnages de haut rang.» Cette unanimité même n'est-elle pas une éclatante confirmation de l'arrêt du parlement?

Après avoir sévi contre la Compagnie comme corps, restait à juger les individus sur lesquels planait une accusation de complicité avec l'assassin. Quelques jours après l'exécution de ce misérable, c'est-à-dire au commencement de janvier 1595, on mit le Père Jean Guignard en jugement. Lorsqu'on représenta à ce Jésuite les papiers imprimés et manuscrits trouvés dans sa chambre, il avoua que quelques-uns de ces derniers étaient de lui. Quant aux imprimés, il prétendit qu'on les avait rassemblés des chambres des autres Pères et de la bibliothèque du collége, et que d'ailleurs un grand nombre de prélats, de docteurs et de religieux pieux en écrivaient de pareils, et s'en glorifiaient. Comme on lui demanda naturellement comment il

(1) Voyez l'Histoire de la Compagnie de Jésus par le Père Joseph Jouvenci et le Recueil de pièces touchant cette histoire supprimée par arrêt du Parlement. 2e édition. Liége, 1716.

avait accepté un pareil dépôt et n'avait pas brûlé ces pièces si compromettantes, il répondit que c'était par l'ordre de son supérieur, et que le Père recteur avait voulu qu'il les conservât.

On voit que cette réponse étend le cercle de l'accusation, et la change en générale de particulière qu'elle était. Un défenseur moderne des Révérends Pères (1), arguant des paroles prononcées par le chancelier de Chiverny, partisan reconnu de la Compagnie, a voulu faire croire que les pièces trouvées chez le Père Guignard n'y avaient pas toutes été mises par le Jésuite, et que des malintentionnés avaient glissé dans la cassette, lors de la visite des conseillers du Parlement, les plus compromettantes. Malheureusement pour le succès de cette insinuation, le Père Jouvenci, admettant l'existence de toutes ces pièces, et leur détention volontaire, borne son plaidoyer en faveur de son confrère Guignard à cette seule argumentation déjà formulée par l'accusé : que ces écrits appartenaient à une époque où ils étaient de mode, et que d'ailleurs le religieux qui en avait été trouvé le détenteur ne les avait gardés que par l'ordre de son supérieur !

Le Père Guignard nia toujours, du reste, qu'il eût jamais eu aucune communication avec Jean Châtel. Mais, tout en réprouvant le crime de ce misérable, il osa soutenir que ce qu'il avait dit dans ses écrits, il avait le droit de le dire. Il soutint encore qu'Henri IV ne serait réellement roi de France, et qu'on ne serait forcé de le reconnaître comme tel, que lorsqu'il aurait été absous par le pape.

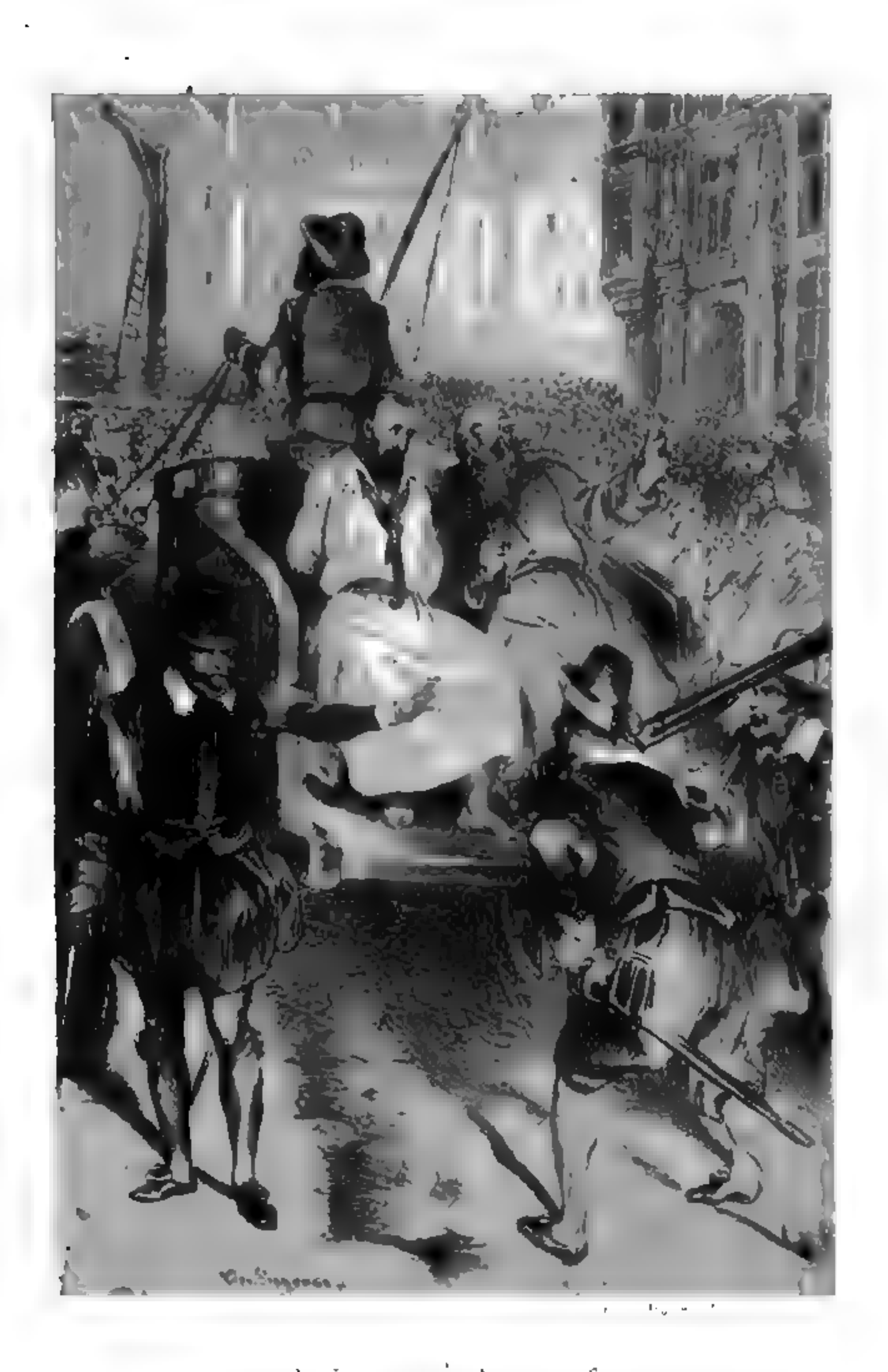
Il fut condamné, comme atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, à faire amende honorable, la corde au cou, en chemise, devant l'église de Notre-Dame, tenant à la main une torche allumée, et ayant au cou, pendus à une corde, les écrits qu'on avait trouvés dans sa chambre ; ensuite à être conduit à la place de Grève, là pendu, et son corps ensuite jeté à l'eau. « Je ne doute pas, ose dire le Père Jouvenci après avoir rapporté ce jugement, qu'il n'y ait des gens qui demandent où était alors l'équité du Parlement ? »

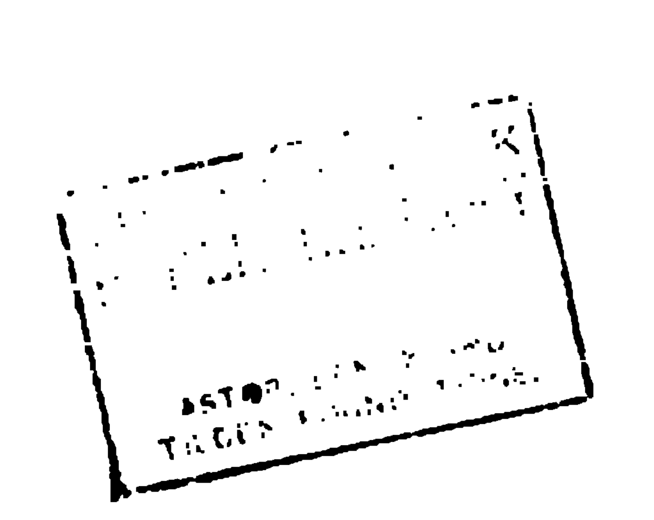
(1) M. Crétineau-Joly, *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*. 2e volume, chapitre VII. Paris, 1844.

Cet arrêt fut exécuté le 7 janvier 1595. On remarqua que, lors de sa rétractation devant Notre-Dame, le Jésuite ne voulut jamais demander pardon au roi, prétendant qu'il ne l'avait pas offensé. Sur l'échelle, il nia encore qu'il fût coupable du crime de Jean Châtel, et voulut excuser de nouveau la présence chez lui des pièces sur lesquelles était basée sa condamnation. Suivant le Père Jouvenci, le Père Guignard mourut avec un grand courage. Hué, couvert de boue et de pierres, frappé par un crocheteur, il aurait supporté tout avec patience; et au dernier outrage, se contenta de faire à l'auteur la réponse que Jésus avait faite quinze siècles auparavant à ses bourreaux... Mais il paraît que l'historien Jésuite a grandement embelli l'ignominie dernière de son confrère; et il était peut-être permis aux Parisiens, sinon d'insulter à l'agonie du Jésuite, du moins de se réjouir de la condamnation qui débarrassait enfin la France de ceux qui avaient été les plus actifs moteurs de ses troubles, sa plaie dévorante, qu'ils ne voulaient pas laisser se cicatriser encore.

Aux termes du jugement rendu contre le Père Guignard, lorsque celui-ci eut été pendu et étranglé à une potence, plantée à cet effet, le bourreau détacha le cadavre et le jeta en un feu allumé au pied de l'arbre funèbre. Ensuite, les cendres furent jetées dans la rivière, comme on avait fait pour Jean Châtel. Suivant un écrit du temps, il arriva alors un événement qui donna beaucoup à penser, et qui modéra la joie que causaient les divers arrêts du Parlement: lorsqu'on eut jeté à l'eau ce qui restait du Jésuite, on remarqua que le livre renfermant ses doctrines régicides, et qu'on lui avait suspendu au cou, à peine endommagé par le feu, surnagea et descendit la Seine, poussé par un vent impétueux de l'Orient. « Fait, dit le chroniqueur, qui fut regardé par plusieurs comme un manifeste déplorable et pronostic certain que la Compagnie de Jésus, jetée à bas par arrêt du Parlement, reviendrait encore sur l'eau par arrêt de l'enfer, et au grand dommage de notre pauvre France! »

Jean Guéret, l'ancien professeur de philosophie de Jean Châtel, accusé d'avoir été informé par l'assassin lui-même du projet d'attentat médité contre le roi, et de ne pas en avoir détourné l'auteur, ou du





moins de ne pas avoir fait ce qui était en son pouvoir pour garantir la victime royale du coup qui la menaçait, n'opposa que des dénégations à tout ce qui fut avancé contre lui. Interrogé dès le 28 décembre, devant les deux chambres assemblées, par le premier président De Harlay, il fut conduit à la chambre des tortures judiciaires. Mais ce ne fut que le 7 janvier qu'il fut appliqué à la question, en présence de quatre conseillers et du greffier, assistés de quelques officiers du palais. Il n'avoua rien. On lui fit grâce de la question extraordinaire. Les juges se trouvant suffisamment éclairés prononcèrent son arrêt, qui fut rendu en même temps que celui du Père Guignard. Guéret fut condamné au bannissement à perpétuité de la France et de toute terre française, et à la confiscation de tous ses biens. On a vu s'il méritait cette condamnation.

Un autre enfant de saint Ignace, le Père Alexandre Hay, Jésuite écossais, fut également banni à perpétuité. On reprochait à celui-ci divers propos outrageants pour le roi, et d'avoir même dit un jour : « Que si Henri IV passait alors devant le collége de Clermont, il se précipiterait volontiers d'en haut, la tête la première, pour rompre le cou à l'hérétique couronné !... »

La même peine fut encore appliquée à un écolier des Jésuites, nommé Jean Lebel, qui avait excité ses condisciples du collége de Clermont à suivre les Révérends Pères à l'étranger. On lui reprochait aussi d'avoir en sa possession quelques écrits de son régent, composés à peu près dans le même esprit qui avait dicté ceux du Père Guignard. Pierre Châtel, le père de l'assassin, fut condamné, en même temps que Guéret, au bannissement pour neuf ans de toute la France, et à perpétuité de Paris et de ses faubourgs ; à une amende de 2,000 écus qui serviraient à l'acquit de la nourriture des prisonniers de la Conciergerie ; à voir en outre sa maison démolie et une pyramide élevée à la place, etc.

Denise Hasard, femme du drapier, Catherine et Madeleine leurs filles, Jean le Comte, mari de la première, Antoine de Villiers, Pierre Roussel et Louise Camus, leurs serviteurs et servante, furent mis en liberté, sans aucune peine, ainsi que Claude Lallemant, curé

de Saint-Pierre, et les deux autres prêtres arrêtés avec ce dernier.

Ces divers arrêts furent rendus avec celui du Père Guignard, suivant Jouvenci, ou trois jours après, c'est-à-dire le 10 janvier 1595, d'après De Thou.

Immédiatement, la maison des Châtel fut abattue, conformément au jugement rendu par la cour ; on passa la charrue sur son emplacement, et on y sema le sel qui purifie. Peu après, on y éleva une pyramide destinée à perpétuer l'expiation du crime commis par Jean Châtel. Cette pyramide, surmontée d'une croix fleurdelisée, avait vingt pieds de haut ; elle reposait sur un massif carré de maçonnerie aux quatre angles duquel étaient quatre statues. Sur la face qui regardait le Palais, on grava en lettres d'or sur marbre noir les arrêts rendus contre Jean Châtel et les Jésuites ; sur la face opposée était cette inscription, en verslatins :

« Écoute, passant, étranger ou citoyen de cette ville, moi qui suis aujourd'hui une pyramide, j'étais autrefois la maison de Châtel ; mais, par ordre du Parlement solennellement assemblé, je fus ruinée de fond en comble en punition d'un crime effroyable. Ce qui m'a réduit à cet état pitoyable, c'est le crime de celui qui m'habitait, crime qu'il commit pour avoir été instruit dans une école impie, sous des maîtres pervers qui se glorifiaient, hélas ! du nom de sauveurs de la patrie. Ce fils, incestueux d'abord, devint bientôt parricide à l'égard de son prince, qui venait de sauver pourtant la ville de sa perte, et qui, protégé par le Seigneur, dont le secours lui avait fait remporter tant de victoires, a pu éviter le coup d'un assassin désespéré, au prix d'une blessure à la bouche.

» Retire-toi, passant ; mon infamie, qui rejaillit sur notre ville entière, me défend de t'en dire davantage. »

Le 5 janvier, Henri IV, complétement guéri de sa blessure, assista à une messe solennelle des chevaliers du Saint-Esprit, Ordre créé quelques années auparavant par son prédécesseur. Il y eut, le même jour, une procession faite dans Paris pour rendre grâces à Dieu du rétablissement du roi ; ce dernier y parut également au milieu d'un immense concours de monde.

Cependant, les Jésuites avaient été expulsés du collége de Clermont par ordre du Parlement, dès le 29 décembre. L'avocat du roi Dollé, Doron, premier huissier de la Cour, et quelques autres délégués du premier président, après une nouvelle perquisition qui amena encore contre la Compagnie de Jésus de nouveaux motifs d'accusation, et qui fut faite tandis que les Pères étaient renfermés dans la salle commune, mirent le scellé partout et fermèrent ensuite les portes et les fenêtres. Les Jésuites furent rassemblés dans leur Maison-professe de la rue Saint Antoine (1). Le lendemain de l'exécution de Châtel, le Parlement envoya encore une commission de conseillers qui interrogea les pensionnaires des Jésuites. Ces jeunes gens n'étant plus soumis à l'influence de leurs directeurs, firent des aveux qui achevèrent de compromettre les Révérends Pères.

Le dernier jour de décembre 1594, le premier huissier du Parlement se transporta à la Maison des Jésuites, et donna lecture à ceux-ci de l'arrêt qui les avait frappés. Cette lecture fut écoutée dans un morne silence. Le Père Provincial, Clément Dupuis, répondit qu'on obéirait à l'arrêt. Puis, prenant un ton d'humilité, il demanda qu'il lui fût permis d'y demander des adoucissements. Le lendemain, il présenta une requête à cet égard. Mais le Parlement ne voulut lui accorder que quelques jours de délai pour la sortie de ses subordonnés.

Les biens confisqués des Jésuites furent immédiatement distribués à différentes personnes. La bibliothèque des Pères profès fut donnée aux religieux Hiéronymites.

Le dimanche 8 janvier 1595, tous les Jésuites sortirent de Paris, à l'exception du Père Guéret et de six autres qui restèrent en prison jusqu'au 10 du même mois, après quoi ils furent également mis en liberté et s'en allèrent rejoindre leurs confrères en Lorraine.

(1) La maison-professe des Jésuites fut bâtie sur l'emplacement de l'hôtel Damville. Ce fut le cardinal de Bourbon qui donna aux Jésuites, en 1588, cet hôtel qu'il avait acheté 13,000 livres, somme qui fut prélevée sur les fonds de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés appartenant à ce cardinal. Les Révérends Pères n'y eurent d'abord qu'une chapelle; mais, en 1627, Louis XIII, ce fils dénaturé, posa la première pierre de leur église, dite de Saint-Louis.

Ce fut aux applaudissements d'une foule immense, accourue à ce spectacle, que la noire cohorte des fils de Loyola sortit de la capitale de la France. Arrivés à la porte par laquelle ils devaient s'en aller, les Jésuites, dit-on, se retournèrent tous, comme par un même mouvement, et jetèrent un long et singulier regard vers la ville qu'ils quittaient. Peut-être, à l'instant du départ, pensaient-ils déjà à l'heure du retour... Une grande clameur s'éleva en ce moment, des cris de mort furent même prononcés. Les Jésuites coururent encore quelque danger d'être assommés. Alors, entre eux et le peuple, on vit s'avancer un prêtre vénérable et vénéré, dont la parole calma subitement la foule. « Laissez passer la justice du roi! » avait crié le bourreau en jetant dans la Seine les cendres de Jean Châtel et du Père Guignard. Le prêtre, lui, étendant une de ses mains vers la foule furieuse, l'autre vers la noire cohorte, dit d'une voix solennelle : « Laissez passer la justice de Dieu (1)!... » Les Jésuites purent sortir sains et saufs de Paris; ils devaient bientôt y rentrer en triomphe.

Aussitôt que les Jésuites se virent à distance suffisante du glaive des lois qui venait de frapper un des membres de leur Ordre et de jeter bas leur bannière, d'humbles et soumis qu'ils s'étaient montrés pendant l'orage, ils devinrent furieux et insolents aussitôt qu'ils n'eurent plus rien à en redouter. On les vit se redresser comme autant de vipères qu'on a voulu écraser. La rage de leur général Aquaviva éclata avec une violence inouïe. Ce dernier essaya de faire partager sa fureur au pape, et il y réussit en partie. Clément VIII, suivant le cardinal d'Ossat, qui poursuivait à Rome l'absolution d'Henri IV, dit plusieurs fois à ce prélat ambassadeur « que c'était une affaire criante de punir un Ordre entier pour la faute d'un ou de deux de ses membres! » Le Père Jouvenci a consigné également ces paroles dans son histoire. « Pour la faute d'un *ou de deux* de ses membres, » disait le Saint-Père! Les Jésuites Guéret et Guignard étaient donc coupables, suivant Clément VIII!... C'est déjà un aveu précieux. Nous croyons, nous, que tout l'Ordre était responsable du crime de Jean Châtel. Le

(1) On verra bientôt combien alors était grande l'antipathie qu'inspiraient les Révérends Pères au clergé de Paris et généralement à tout le clergé de France.

même Jésuite Jouvenci, dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, se fait l'écho des cris de rage que poussèrent alors ses noirs confrères. Suivant cet historien, à la véracité plus que douteuse, les officiers du parlement qui firent des perquisitions dans le collége de Clermont non-seulement rudoyèrent les Révérends Pères, mais encore les volèrent! Le même Jésuite assure que les aveux des novices de la Compagnie furent arrachés par la terreur, que le premier président Achille de Harlay se montra animé d'une rage extrême contre les Jésuites, qu'il dirigea toute l'affaire avec une partialité révoltante, permettant toute licence et développement à l'accusation, arrêtant et étouffant la défense ; il le flétrit enfin du titre de *Proconsul de Néron et de Dioclétien!*

Le parlement répondit au Père Jouvenci, en 1713, par un arrêt qui ordonnait la suppression de son livre, et dès 1597, à toute sa Compagnie par un arrêt qui renouvelait ceux de 1594 et 1595. Pour répondre à ce que dit le Père Jouvenci, que la défense des Jésuites ne fut pas libre devant le Parlement, nous dirons, nous, que c'est un infâme mensonge. Quoique tellement convaincu que le coup qui l'avait frappé lui venait des Jésuites, que, portant la main à sa lèvre percée par le couteau de Jean Châtel, il dit en parlant des Jésuites : « Fallait-il donc qu'ils fussent convaincus par ma bouche! » Henri IV montra cependant, d'après tous les historiens, une modération extrême envers les Révérends Pères. Peut-être même, reculant devant la lutte mortelle qu'il prévoyait, eût-il désiré étouffer l'affaire relativement aux Jésuites, si cela eût été en son pouvoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il laissa siéger au parlement, lors du procès, des partisans avoués de la noire Compagnie. Le procureur-général, De la Guesle, grand ami des Jésuites, d'accord avec Chiverny, le chancelier du royaume, ayant reçu, pour la forme sans doute, une lettre de cachet qui enjoignait aux deux frères Séguier, l'un président, l'autre avocat-général, de s'abstenir de siéger au Parlement, pour le procès de Châtel et de ses compliees, parce qu'ils étaient suspects, ne signifia l'ordre du roi aux Séguier qu'après le jugement. Et, comme ces deux magistrats avaient assisté aux interrogatoires et au prononcé de l'arrêt, ils crurent pouvoir être témoins de la question donnée aux accusés,

et on le leur permit. Nous ferons remarquer, chose qui peut sembler significative, que Jean Châtel ayant soutenu, quelque temps avant son attentat, une thèse de philosophie, l'avait dédiée au président Pierre Séguier.

Il est probable que ce fut grâce aux efforts de pareils amis que le recteur du collége de Clermont dut de n'être pas impliqué dans le procès de Guignard. On se rappelle que ce dernier Jésuite articula formellement, pour se disculper d'avoir conservé les pièces trouvées dans sa chambre, « que son supérieur lui avait défendu de les brûler. » Ce qu'on appelait alors le *Tiers-parti*, faction politique qui avait eu pour chef le jeune cardinal de Bourbon, protecteur des Jésuites, s'employa beaucoup aussi pour amortir le coup qui les frappa, comme plus tard pour les en relever.

Malgré l'arrêt du Parlement qui les bannissait, les Jésuites ne sortirent pas tous de France. Ils ne déguerpirent de la Bourgogne que lorsque les partisans du duc de Mayenne en eurent été chassés. Sur divers autres points où l'autorité du roi était méconnue, surtout à Toulouse et dans le midi, ils se bornèrent à changer de nom, et restèrent en se tenant bien clos. Peu à peu même, comme la loutre qui vient respirer à fleur d'eau, lorsqu'elle croit le chasseur éloigné, les Révérends Pères, après avoir humé l'air politique, essayèrent de sortir de leur immobilité et de leur silence. C'est sans doute à des tentatives de ce genre que le Parlement voulait mettre ordre par son arrêt de 1597, dans lequel il défendait à tous les Jésuites d'enseigner publiquement ou en particulier, défense qui ne présenterait aucun sens évidemment sans cela, puisque en 1594 les Jésuites avaient été condamnés au bannissement, et que cet arrêt était toujours en vigueur.

Les Jésuites, en partant de Paris, avaient remis leurs intérêts aux Capucins, qui, on ne sait pourquoi si ce n'est que leur général étant à Rome comme celui des Jésuites devait avoir de fréquentes communications avec ce dernier, avaient fait cause commune avec les enfants de Loyola. On a vu, dans les Missions de l'Inde, comment les Jésuites récompensèrent les Capucins. Mais, à la fin du seizième siècle, ces moines livrèrent souvent bataille en l'honneur de Saint-Ignace. Même après

les exécutions de Jean Châtel et du Père Guignard, alors que le clergé se rangeait du côté d'Henri IV, et que les autres moines, s'ils ne bénissaient pas encore le roi, ne le maudissaient plus du moins, les Capucins continuèrent à se déchaîner contre lui, et refusèrent formellement de prier pour lui. Ils résistèrent même aux ordres qui leur furent donnés, à cet égard, par le cardinal Pierre de Gondi, archevêque de Paris. Parmi les sept ou huit misérables qui voulurent suivre l'exemple de Jean Châtel, durant l'exil des Jésuites, on compte trois Capucins.

A ce propos, nous répondrons à un témoignage non suspect de partialité, et qu'invoquent et font grandement valoir les Jésuites modernes, celui de Linguet. Cet écrivain, dans son *Histoire impartiale des Jésuites*, a dit (1) :

« Un Chartreux a essayé de tuer Henri IV, deux Jacobins ont voulu imiter le Chartreux, et trois Capucins les deux enfants de Saint-Dominique; cependant on n'a banni ni le Chartreux, ni les Jacobins, ni les Capucins; pourquoi donc les Jésuites furent-ils bannis à cause de l'attentat de Jean Châtel qui n'était même pas Jésuite?

A ceci, la réponse nous semble facile. On pendit le Chartreux, les deux Jacobins et les trois Capucins; mais on ne chassa pas leurs confrères, évidemment parce que le crime commis était celui du Chartreux, des deux Jacobins, des trois Capucins, et non pas celui de tous les Chartreux, Jacobins, Capucins; tandis que, dans le crime de Jean Châtel, on vit l'œuvre de la Compagnie de Jésus tout entière. Qui d'ailleurs, à l'époque où Jean Châtel frappait Henri IV, jetait par-dessus les trônes les pages régicides des Bellarmin, des Mariana (2)? Étaient-ce des Chartreux? Non. Des Jacobins? Non. Des Capucins? Non, non. C'étaient des Jésuites! Or, les Jésuites furent toujours de trop habiles gens pour jouer eux-mêmes du couteau : ils se conten-

(1) Tome II, livre x, chap. 26.

(2) Le livre de Mariana (*De Rege et Regis institutione*) ne contient pas moins de deux chapitres, le V[e] et le VII[e], sur les diverses manières de se servir du fer et du poison. Le chapitre VI est consacré à la louange de Jacques Clément. Ce livre fut condamné par le Parlement, et brûlé par la main du bourreau, par arrêt du Parlement de Paris.

taient ordinairement de le forger, de le bien acérer, et de le mettre en bonne main! D'ailleurs, les défenseurs de Saint-Ignace et de sa noire Compagnie ont-ils bien réfléchi à ce qu'ils faisaient en s'appuyant de l'autorité de Linguet? Afin qu'on le sache, Linguet, dans son livre dédié à une princesse luthérienne, n'essaye en définitive d'alléger parfois le poids de réprobation qui pèse sur la tête des Jésuites, que pour le faire retomber sur Rome elle-même. Après cela, et malgré cela, M. Crétineau-Joly, ou tout autre écrivain de la même nuance, peut, si cela lui plaît, citer Linguet. Nous voudrions, par exemple, qu'il eût bien voulu compléter sa citation par ces mots que nous copions fidèlement dans le chapitre XXVI de l'*Histoire impartiale des Jésuites* : « On a bien fait de bannir les Jésuites; on eût mieux fait de ne les point recevoir! » Voilà qui du moins est clair et précis.

Henri IV, nous l'avons dit, hésita longtemps avant d'autoriser le bannissement des Jésuites. Il paraît, ainsi qu'on va le voir tout à l'heure, qu'il craignait en chassant les Révérends Pères de faire sortir de leurs gaines cent poignards menaçant sa poitrine. Mais, lorsque tous les Jésuites eurent quitté Paris, le monarque crut qu'il pouvait enfin respirer : les Jésuites lui prouvèrent qu'il s'était réjoui trop tôt. On trouve la preuve des terreurs d'Henri IV, au sujet des enfants de Loyola, dans une lettre de ce prince, imprimée parmi des Mémoires, Instructions, etc., à la fin d'une *Histoire du duc de Joyeuse* (1). Cette lettre, datée du 17 août 1598, contient ce passage curieux :

« Sur la demande pour les ********, j'ai répondu au légat ingénument, que si j'avais deux vies, j'en donnerais volontiers une au contentement de sa Sainteté, mais que n'en ayant qu'une, je la devais ménager et conserver pour mes sujets, et pour faire service à sa Sainteté et à la chrétienté; puisque ces *gens-là* se montrent encore si passionnés et si entreprenants où ils sont demeurés en mon royaume, qu'ils étaient insupportables, continuant à séduire mes sujets, à faire leurs menées, non tant pour vaincre et convertir ceux de contraire religion, que pour prendre pied et autorité dans mon État, et s'enri-

(1) *Par Aubry, advocat au Parlement.* Ce livre fut imprimé en 1654.

chir et accroître aux dépens d'un chacun; pouvant dire mes affaires n'avoir prospéré, ni ma personne avoir été en sûreté que depuis que les ******* ont été bannis d'ici. »

On voit par cette lettre quelle terreur les Jésuites inspiraient à Henri IV, qui n'ose pas même les nommer. Il en résulte aussi qu'il était resté des Jésuites en France, malgré l'arrêt du bannissement, mais dans les provinces seulement, le roi fermant les yeux sur leur présence pour ne pas redoubler leur rage en les poussant trop vivement; et que le pape sollicitait aussi Henri de casser l'arrêt de son Parlement et de rappeler en France les noirs enfants de Saint-Ignace. On peut croire que Clément obtint une sorte de promesse du roi à cet égard lorsque ce dernier reçut enfin l'absolution du pontife et le droit de s'appeler, comme ses prédécesseurs, fils aîné de l'Église; faveur qu'il acheta, en outre, par bien des humiliations, dont les coups de verge donnés par la main du pape sur le dos de l'ambassadeur du roi de France, en présence des représentants des autres potentats et devant tous les cardinaux, fut la digne clôture! Le pape était alors ami et grand protecteur des Jésuites, qui allaient bientôt lui dicter des lois et lui faire peur. Afin de disposer Henri IV à pardonner aux Jésuites, le cardinal Tolet, qui appartenait à leur Compagnie, plaida la cause du roi devant le pape, et les cardinaux assemblés. Le Général des Jésuites voulait que Tolet fût envoyé en France, comme légat du pape, et, par conséquent, c'était lui préparer une bonne réception que de le faire ainsi avocat du roi dans le consistoire et auprès du Saint-Père. Le cardinal Tolet ne consentit pas à se charger de cette mission; il s'excusa sur son grand âge; mais nous pensons, comme divers écrivains, que ce n'était là qu'une défaite, le cardinal n'ayant alors que soixante-deux ans. On a supposé que Tolet, homme de bien, et par conséquent en assez mauvaise odeur auprès des siens, déclina les honneurs de la légation dont voulait l'investir le pape, pour s'épargner les dégoûts de la mission secrète dont prétendait en même temps le charger le Général de son Ordre.

Les Jésuites obtinrent dès lors qu'on les tolérât dans les ressorts des Parlements de Bordeaux et de Toulouse, où ils avaient un grand

nombre de Maisons et de colléges, et ils y recommencèrent leurs cours. Dans le ressort du Parlement de Paris, qui comprenait presque la moitié du royaume, et dans ceux de Bourgogne et de Normandie, les Révérends Pères, en changeant d'habits, comme s'ils avaient quitté leur Compagnie, purent se glisser dans d'autres écoles. Lyon mit, en 1597, son collége sous la direction d'un de ces Jésuites déguisés, qui se nommait Porsan. A cette occasion le Parlement de Paris s'émut et ordonna qu'on destituât le Jésuite. Cet arrêt fût précédé d'un autre par lequel défense était faite de laisser enseigner, prêcher ou d'admettre aux fonctions ecclésiastiques en France des Jésuites qui se prévalaient de ce qu'ils avaient quitté leur Société. Alors, les Révérends Pères présentèrent une requête formelle au roi pour qu'ils fussent rétablis. Ils saisirent pour cela l'occasion de l'assemblée du clergé catholique, qui adressa au roi des représentations sur la dissolution des mœurs, le mépris de la religion, et demandait qu'on publiât en France le concile de Trente, etc. Le Parlement de Paris, prenant aussitôt les devants, rendit un arrêt qui renouvelait ceux rendus précédemment contre les Jésuites, à l'occasion d'un certain sénéchal d'Auvergne qui avait osé, de son autorité privée, permettre aux Révérends Pères d'ouvrir des cours publics dans sa province. Louis Juste de Tournon, sénéchal d'Auvergne, fut condamné pour ce fait à la perte de ses biens, ainsi que de ses charges et dignités, et déclaré incapable d'en être désormais revêtu. Le sénéchal, poussé par les Jésuites, fit rendre, de son côté, par le Parlement de Toulouse un jugement qui défendait à tout officier civil ou magistrat d'avoir à troubler dans leur ministère, ou dans la jouissance de leurs biens, les prêtres et écoliers de la Compagnie de Jésus, à peine d'une amende de trente mille livres. Ce conflit eut lieu en 1598, et chagrina fort Henri IV, qui fut tenté d'y mettre fin en ordonnant l'exécution pure et simple de l'arrêt de bannissement rendu contre les Jésuites. Les sollicitations du pape et des partisans de la Compagnie le retinrent, ainsi que la terreur que celle-ci lui inspirait.

Les Jésuites mirent en jeu toutes sortes de ressorts pour obtenir leur rétablissement en France. Henri IV, ayant alors pris une épouse dans la famille des Médicis, la nouvelle reine, à son départ de la Toscane,

vit accourir devant elle une femme que la croyance des dévots et superstitieux Italiens entourait, de son vivant, d'une auréole séraphique, et qu'on appelait Sainte Marie-Madeleine de Pazzi. La sainte supplia la reine Marie de Médicis de s'employer de tout son pouvoir auprès de son royal époux pour obtenir le rappel en France des Révérends Pères : on devine quelle main poussait la sainte vers la souveraine ! En France aussi les *machines* miraculeuses furent employées pour agir sur l'esprit des fervents catholiques, et, par suite, sur l'esprit même du roi. Ainsi, dans l'année 1599 on vit apparaître une prétendue démoniaque, nommée Marthe Brossier, paysanne de la Sologne. Après avoir parcouru quelque temps la province avec son père et ses deux sœurs, la possédée vint à Paris vers le mois d'avril, et sa présence y causa beaucoup de bruit. Les Capucins, qui jouaient alors le rôle de compères des Jésuites, firent venir cette femme dans leur couvent et l'exorcisèrent à grand bruit. Il paraît que les paroles prononcées par Marthe Brossier, pendant la *possession*, tendaient à faire considérer son état comme se liant à celui de toute la France *possédée par les enfants du démon*, c'est-à-dire par les huguenots : le roi venait alors de donner en faveur de ceux-ci le célèbre édit de Nantes. La comédie de cette démoniaque, toute ridicule qu'elle fût en elle-même, avait donc un sens qui pouvait devenir très-sérieux. Le Parlement, le clergé, l'Université s'en émurent.

Un jour, des délégués de ces trois corps se rendirent chez les Capucins. Le Père Séraphin, religieux et dignitaire de cet Ordre, exorcisa devant eux la fille Brossier, qui se mit alors à tirer la langue, à rouler les yeux, à répandre de la bave, à trembler, sauter, se tordre, hurler, enfin, à s'acquitter de son mieux de son métier de possédée. Lorsque l'exorciseur prononça ces paroles : « Et le Verbe s'est fait chair !... » la démoniaque, comme traînée par l'esprit malin, glissa sur le dos depuis l'autel jusqu'aux portes de la chapelle, en poussant d'horribles cris de détresse. Parmi les spectateurs de cette scène étrange, beaucoup ne savaient plus que dire ; l'exorciseur était radieux. Élevant alors la voix d'un ton animé : « S'il y a, dit-il, encore ici quelque incrédule, qu'il combatte le démon au péril de sa vie, et qu'il tâche de l'arrêter ! »

— Voici un incrédule, dit en s'avançant un des docteurs délégués par l'Université, Marescot, savant médecin. Vous dites, mon Père, que c'est le démon qui entraîne cette fille?

— Je le dis, répondit aigrement le Capucin.

— Eh bien! je vais vous prouver que je suis plus fort que le démon. A ces mots, le docteur incrédule saisit la possédée par la tête. Celle-ci se débat, le docteur serre et tire; elle résiste, il tient bon. Le pauvre démon fut obligé de confesser qu'il était vaincu. L'archevêque de Paris ordonna de recommencer l'exorcisme; la possédée recommença aussi ses simagrées infernales; Marescot, qui s'était éloigné, se rapproche et contient de nouveau la possédée. En vain le Père Séraphin ordonne à Marthe de se lever, le docteur incrédule la force à rester immobile. « Ce n'est sans doute qu'un pauvre petit diablotin, » dit Marescot en se moquant. On commençait à rire de la possédée et des exorciseurs, lorsque le Père Séraphin, furieux, fait examiner la démoniaque par un des médecins délégués nommé Duret. Celui-ci, seul de ses confrères, déclare « que Marthe Brossier est bien et dûment possédée du diable! » Lorsque nous aurons dit que ce Duret était le frère d'un avocat du même nom, qui était le défenseur et l'homme d'affaires des Jésuites, on comprendra peut-être comment il en vint à formuler son jugement si peu scientifique.

Les choses n'en restèrent pas là. Les Capucins, l'esprit superstitieux de l'époque et la politique aidant, on crut à la *possession* de Marthe Brossier, malgré Marescot, le Parlement et l'Université. Enfin le roi crut devoir faire arrêter la démoniaque. Il paraît que la prison agit sur cette malheureuse beaucoup plus vivement que les exorcismes du Père Séraphin. Après que le lieutenant-criminel et le procureur du roi au Châtelet lui eurent fait subir une détention de quarante jours, elle devint si paisible qu'elle put communier à Pâques. Mais ce furent alors les Capucins qui devinrent furieux. Ils se déchaînaient dans la chaire contre ce qu'ils appelaient l'entreprise des magistrats contre la liberté ecclésiastique. Ils criaient que tout ceci était l'œuvre des huguenots, et que ces derniers arrêtaient les manifestations de Dieu et la victoire de la véritable Église.

Le Parlement, non sans peine, fit taire les Capucins. Marthe fut renvoyée dans son pays. Remarquons en passant que, malgré les ordres de la Cour, un certain abbé de Saint-Martin, de la famille des La Rochefoucauld, emmena la possédée en Auvergne, puis en Italie; ce qui s'explique, lorsqu'on saura que cet abbé de Saint-Martin était Jésuite et fort ami du général Aquaviva. Néanmoins, des Révérends Pères abandonnèrent en cette occasion l'abbé de Saint-Martin, sur les représentations du roi de France auprès duquel ils sollicitaient vivement alors leur rappel. Marthe mourut de misère à Rome.

On essaya de recommencer cette comédie avec d'autres acteurs. Ainsi on fit venir à Paris un homme du pays du Maine, qui avait une corne au front. Mais le Manceau cornifère mourut peu de temps après son arrivée. Ensuite, on parla d'une jeune fille du Poitou ou du Limousin, qui vivait sans prendre aucune nourriture. On voulait aussi la mener à Paris; mais, à l'heure du départ, il se trouva que la jeune fille venait de déjeuner avec appétit. Ce fut encore un miracle de manqué.

Au milieu de ces choses ridicules, des choses odieuses se passaient de temps à autres; plusieurs individus furent arrêtés comme ayant formé le projet d'assassiner le roi. Henri IV, cédant peu à peu aux mille sollicitations dont il était entouré, finissait par croire, comme on le lui disait, que pour vivre en paix et seulement *pour vivre*, il lui fallait faire la paix avec les Jésuites. C'est dans cette pensée qu'il donna à son ambassadeur en Cour de Rome, M. de Sillery, les instructions suivantes : « Sur le fait des Jésuites, assurer sa Sainteté que sa Majesté a très-bonne volonté de favoriser les colléges de la Compagnie, pour sa considération; pourvu que, sous prétexte de religion, ces Pères ne troublent plus le repos de son état, ni ne s'entremêlent des affaires publiques; ce qui les a rendus si odieux avec la convoitise qu'ils ont démontrée avant de s'accroître et de s'enrichir, et les attentats qui ont été faits contre la personne du roi *à leur instigation*... sa Majesté étant portée d'un seul désir de complaire à sa Sainteté; car elle n'a aucune occasion d'être contente de ceux dudit Ordre, lesquels, depuis ledit bannissement, n'ont cessé de faire en secret et en public toutes

sortes de menées et mauvais offices pour nourrir la discorde entre ses sujets, et décrier les actes de sa Majesté, etc. »

Afin d'arracher enfin à Henri IV la révocation de l'arrêt qui les chassait de France, les Jésuites se servirent ouvertement de la terreur qu'ils savaient inspirer à ce prince. Ainsi, une comète ayant paru en octobre 1603, les Jésuites et leurs amis firent courir le bruit que l'apparition de cet astre errant annonçait quelque grande catastrophe menaçant une tête royale. Un de leurs prédicateurs, le Père Jacques Commolet, prêchant l'Avent dans cette même année, osa s'écrier du haut de la tribune évangélique : « Il nous faut un Aod, fût-il moine, fût-il soldat, fût-il berger, il n'importe ! Mais il nous faut un Aod!... » On sait qu'Aod, juge des Hébreux, tua Églon, *roi* des Moabites ! L'allusion, comme on le voit, était aussi transparente que meurtrière !

Les Jésuites ne négligeaient pas non plus, bien entendu, de se faire des amis autour du roi. Ainsi, ils obtinrent, on ne sait comment, la protection de La Varenne, homme fort en faveur auprès d'Henri IV, qui lui avait donné les mêmes et honorables fonctions à peu près que Lebel, le *pourvoyeur* du Parc-aux-cerfs, devait remplir plus tard auprès de Louis XV. On voit que, pour arriver à leurs fins, les Jésuites ne regardaient pas dès lors si la main sur laquelle ils s'appuyaient était souillée de la boue la plus infecte ! Grâce à cet homme, ils s'établirent ouvertement, dès l'année 1603, dans la ville de La Flèche, dont La Varenne était gouverneur. Le roi dota ensuite ce collége de trente mille livres de rentes, et lui accorda de fort grands priviléges. Les colléges de Toulouse et de Bordeaux eurent part à ces faveurs. Mais ce n'était pas encore assez pour les Jésuites ; ils voulaient que l'arrêt du parlement fût cassé : il le fut.

En 1603, Henri IV s'en fut en Lorraine. Les Jésuites étaient fort nombreux en cette province depuis peu soumise. A Verdun, le recteur du collége de cette ville et ses Pères profès se rendirent auprès du roi, et le supplièrent de révoquer l'arrêt du bannissement de leur Compagnie. A Metz, le Provincial, avec une élite de son noir bataillon, vient relancer le monarque jusque dans son cabinet, où La Varenne l'introduit, et renouvelle la demande de révocation. Henri IV fit une réponse

qui donnait des espérances ; mais rien de plus. Le Provincial le suit alors à Paris, amenant avec lui le fameux Père Cotton, qui depuis lors ne quitta plus la cour. A plusieurs reprises, ce Jésuite, prêchant devant le roi, ne craignit pas de le sommer publiquement de tenir la promesse qu'il avait faite de rétablir la Compagnie de Jésus. Le pape et son légat, Villeroi et divers autres seigneurs puissants, sollicitaient sans relâche en sa faveur. La reine et les maîtresses du roi s'unissaient pour le supplier de faire ce qu'on lui demandait. La Varenne non plus ne restait pas inactif ; et son service intime auprès du roi le mettait à même de servir les Révérends Pères de la manière la plus efficace, quoiqu'on puisse trouver tant soit peu singulier qu'une telle voie eût été choisie ou acceptée avec empressement par des religieux.

Enfin, Henri IV céda. Dans les premiers jours de septembre 1603, étant alors à Rouen, il donna aux Jésuites des lettres de rétablissement scellées du grand-sceau. Ces lettres furent aussitôt portées au Parlement. Mais cette Cour souveraine était fort mal disposée pour les Révérends Pères ; aussi, profitant de ce qu'on était à la veille des vacations, elle remit l'enregistrement à sa rentrée. Divers délais furent ensuite opposés à l'impatience des Jésuites triomphants. Le Parlement ayant résolu de s'opposer de tout son pouvoir au rétablissement des enfants de Saint-Ignace, se décida à adresser au roi à cet égard des remontrances écrites. Henri IV défend les remontrances écrites à son Parlement de Paris. Alors, la veille de Noël, le premier président De Harlay, suivi de la plus grande partie des présidents et conseillers, se rendit au Louvre, où le roi le reçut et l'écouta sans l'interrompre. L'historien De Thou, qui était présent, nous donne un abrégé de la remontrance du chef du Parlement.

« Sire, disait Achille De Harlay avec gravité et tristesse, sire, n'obligez pas votre fidèle Parlement à consacrer un acte qu'il regarde comme fatal à la paix du royaume et dangereux pour la vie de votre Majesté... Les Jésuites ont toujours été les boute-feux dans toutes les discordes des temps malheureux dont nous ne faisons que nous remettre. Leurs doctrines sont funestes à toute autorité. Leurs actes ne valent pas mieux. Qui a enrôlé, armé, poussé Barrière ? C'est un Jésuite, le

Père Varade. Qui a excité Jean Châtel, ce misérable jeune homme? Des Jésuites : les Guignard, les Guéret!... Qui a-t-on soupçonné, et à juste raison, du meurtre d'Henri III, votre prédécesseur? La Société de Jésus tout entière qui s'est toujours prononcée contre lui! — L'horrible faction des Seize n'avait-elle pas choisi pour son chef un Jésuite, le Père Odon Pigenat!... Si nous jetons les yeux sur les divers états de l'Europe, nous y puiserons encore un enseignement plus terrible! » Le premier président parla longtemps sur ce ton, et supplia le roi, en versant des larmes, de ne pas faire tremper son fidèle Parlement dans une mesure qui tôt ou tard serait fatale à la France et à son roi!

Henri IV répondit avec émotion à cette remontrance, dont il accepta les termes, tout en disant qu'il ne pouvait y déférer. Il remercia le Parlement de son zèle; mais il ajouta qu'il pensait que ce zèle allait trop loin en s'opposant à ce qu'il avait résolu de faire. « J'ai bien réfléchi à toute cette affaire, continua ce prince; j'espère que la Société que je rappelle a appris dans l'exil la sagesse et la prudence, et que plus elle a été jugée criminelle, plus elle s'efforcera de se montrer innocente. Quant aux dangers que cette mesure peut me faire courir, je suis accoutumé à les braver. Ce que j'ai résolu se fera!... »

Telles furent, en substance, la remontrance du Parlement et la réponse du roi. Cette réponse, disons-le ici, les Jésuites ont voulu faire croire qu'elle fut bien plus sévère pour le Parlement. Ils ont à cet effet fabriqué des relations de cette affaire dans lesquelles le roi apostrophe durement le président De Harlay et toute la Cour. On peut voir dans l'Histoire de France du Père Daniel cette réponse apocryphe, qui est tout à fait en l'honneur de la Compagnie de Jésus. Les Révérends Pères, afin de la faire accepter comme véritable, ont dit et redit qu'elle se trouve dans les *Mémoires de M. De Villeroi*. Cet homme d'état était partisan reconnu des Jésuites. Eh bien, cependant il paraît qu'il n'a pas voulu se charger du mensonge historique que la Compagnie prétendait faire accepter par la postérité comme argent comptant. La fameuse réponse du roi au premier président De Harlay, telle que l'ont dictée les Jésuites, ne se trouve pas dans les *Mémoires de M. De Villeroi*, mais seulement dans un volume sans privilége, sans noms

d'auteur ni d'imprimeur, publié sous ce titre : *Quatrième volume des Mémoires d'état, à la suite de ceux de M. De Villeroi.*

En tous cas, si Henri IV avait répondu au Parlement comme le prétendent les écrivains de la Compagnie, il eût singulièrement dissimulé sa pensée, ainsi qu'on peut s'en convaincre en ouvrant le tome III des *Économies royales*. C'est Henri IV qui parle à Sully : « Par nécessité, dit-il, il me faut faire de deux choses l'une : à savoir les admettre (les Jésuites) purement et simplement... ou bien les rejeter plus absolument que jamais; auquel cas il n'y a présentement de doute que ce ne soit les jeter au dernier désespoir, et par icelui dans les desseins d'*attenter à ma vie*; ce qui me la rendrait si misérable et langoureuse, demeurant toujours ainsi dans les défiances d'être *empoisonné* ou bien *assassiné* (car ces gens ont des intelligences et correspondances partout, et grande dextérité à disposer les esprits selon qu'il leur plaît), qu'il me vaudrait mieux être déjà mort!... »

A cette plainte douloureuse, presque désespérée, de son roi, Sully répond :

« Vous avez bien conjecturé, sire, en croyant qu'à cette dernière raison je n'aurais rien à répliquer; car plutôt que de vous laisser encore dans les tourments de telles appréhensions et inquiétudes, je consentirais, non-seulement le rétablissement des Jésuites, mais aussi celui de quelque autre *secte* que ce pût être. »

On le voit donc clairement, Henri IV ne rappela les Jésuites en France que pour ne pas les désespérer et s'exposer aux coups de leur rage surexcitée, pour ne pas être empoisonné ou assassiné; ce sont ses expressions. Peut-être aussi croyait-il pouvoir désarmer la noire cohorte à force de bienfaits. Les Jésuites donc obtinrent que les lettres royales qui revoquaient l'arrêt de leur bannissement fussent enregistrées au Parlement, en janvier 1604. Bientôt le nombre de leurs colléges et Maisons fut doublé. Ils acquirent de grands biens; sept à huit ans après leur rappel, on évaluait à plus de 300,000 écus de rentes les biens possédés par les Jésuites. Leur maison de la Flèche coûta 600,000 livres. A Paris, ils bâtirent un Noviciat dans l'enclos duquel on eût pu renfermer une ville, dit un écrivain de l'époque. Le roi avait ce-

pendant voulu et cru prendre des précautions contre eux. L'édit qui les rappelait en France, spécifiant les lieux où ils étaient établis et y ajoutant Lyon, Dijon et la Flèche, ceci, disait-on, pour faire plaisir à notre saint Père le pape, leur interdisait formellement de former d'autres établissements sans la permission du roi, et sous peine d'être déchus de la grâce qu'ils avaient obtenue. Tous ceux qui habiteraient ces colléges et Maisons devaient être Français; s'il y avait des étrangers actuellement, ils devaient sortir du royaume dans l'espace de trois mois. Ils devaient tous faire serment de ne rien entreprendre *à l'avenir*, sans exception ni *restriction mentale*, contre le roi, le royaume et la tranquillité publique. On déclarait encore qu'ils ne pourraient acquérir aucun bien fonds par vente, donation, ou de quelque autre manière que ce soit, sans la permission du roi; qu'ils devaient se soumettre aux autorités civiles et religieuses du royaume. On comprend que, malgré l'article des *restrictions mentales*, les Jésuites, qui jurèrent d'ailleurs tout ce qu'on voulut leur faire jurer, ne tardèrent pas à s'affranchir de ces conditions gênantes.

Une seule de ces conditions fut acceptée avec joie par les Révérends Pères : ce fut celle qui les obligeait à tenir auprès de la personne du roi et de ses successeurs un prêtre de leur Compagnie, suffisamment autorisé par elle, et Français, qui serait confesseur et prédicateur ordinaire de sa Majesté. Henri IV croyait se donner ainsi un otage qui lui répondrait de la conduite de tout l'Ordre. Le premier Jésuite qui fut nommé en cette qualité fut le Père Cotton. Nous dirons tout à l'heure quelle conduite il tint à l'égard de son royal pénitent.

Il ne restait donc de l'arrêt qui avait flétri les Jésuites, neuf ans auparavant, que la pyramide destinée à perpétuer le souvenir de ce qui rappelait au monde entier un crime, aux Jésuites une défaite. Ils résolurent de faire abattre ce monument dont l'ombre portait en plein sur leur gloire renaissante. Cédant à leurs instances, Henri IV ordonna la démolition de la pyramide de Jean Châtel. Les Jésuites voulurent obtenir du Parlement qu'il sanctionnât cette mesure par un arrêt. Le parlement refusa, et se montra inébranlable dans son refus. Il fallut que les Pères se contentassent de voir abattre la pyramide par ordre

royal. Cela fut exécuté en mai 1606 (1). Sur l'emplacement de la maison qu'avait habitée Jean Châtel, on éleva, en 1606, une fontaine dont les eaux, comme le disaient deux épigraphes, qu'on peut regarder comme deux épigrammes, étaient destinées à laver complétement tout souvenir odieux. De nos jours, il n'y a plus ni pyramide ni fontaine sur la place du Palais de Justice. Seulement, de temps à autre, là où furent stigmatisés l'assassin Jean Châtel et ses complices les Jésuites, on voit les valets du bourreau construire une estrade d'infamie où l'on expose des criminels. Il y a des lieux à jamais maudits!

Ce fut surtout grâce au Père Cotton que les Jésuites obtinrent la destruction de la pyramide; aussi, une pièce de vers faite à cette occasion, jouant sur le nom du Révérend, nous apprend-elle « que le mol *Coton* abattit le dur marbre. » L'opinion publique, dit un grave historien, fut que le roi avait eu tort dans son intérêt de rappeler les Jésuites, et que mal lui en arriverait. Effectivement, quelques mois après la démolition de la pyramide, le roi revenant de la chasse, et comme il passait sur le Pont-Neuf, fut assailli par un furieux qui le tira par son manteau et le fit tomber sur la croupe de son cheval. Les serviteurs du roi accoururent et auraient étranglé cet homme, si le roi ne le leur eût défendu. Quoiqu'il eût été trouvé nanti d'un couteau, ce misérable, qui était de Senlis et se nommait Jean Delisle, fut seulement condamné à une prison perpétuelle. On l'avait fait passer pour fou. L'opinion publique vit encore en lui un instrument des Jésuites, à tort probablement cette fois.

Ce qui paraît mieux prouvé que la complicité des Jésuites dans les nouvelles tentatives d'assassinat faites contre la vie du roi, c'est la connivence existant entre eux et les Espagnols qui cherchaient incessamment tout ce qui pouvait faire naître en France des troubles, à la

(1) Ce fut le chancelier Bellièvre qui proposa la mesure au Parlement. Comme on craignait une émeute populaire, dit De Thou, si on abattait la pyramide en plein jour, on voulut d'abord ne procéder à sa démolition que la nuit. Les Jésuites insistèrent pour qu'elle eût lieu en plein jour, quoi qu'il arrivât. On remarqua que la première des statues enlevées fut celle de la Justice. « Il n'y a plus de justice, cria la foule, saisissant l'à-propos. Abattez la pyramide et relevez les Jésuites. »

faveur desquels ils espéraient revenir dans ce royaume. Le Père Cotton a été fortement soupçonné d'avoir trahi pour eux son royal pénitent, et d'avoir révélé au roi d'Espagne les secrets du confessionnal. Ce qui est certain, c'est que le Père Cotton fut disgracié pendant six semaines, parce que le roi apprit que son confesseur écrivait à un Provincial d'Espagne les secrets amoureux de son pénitent. Sous la régence de Marie de Médicis, Louis XIII, tout jeune encore, mais instruit de cette particularité, laissa voir qu'il y croyait en disant un jour au Père Cotton, qui lui demandait son avis : « Je ne vous dirai rien; car vous l'écririez en Espagne ! »

Mais le Père Cotton ne tarda guère à recouvrer la faveur dont il jouissait auprès du roi Henri IV. Ce Jésuite était un homme adroit, insinuant, ne manquant pas de talent, et surtout courtisan très-habile. Loin de censurer les amours du roi, il les excusait; une satire lancée alors contre ce Jésuite ajoute même qu'il les facilitait. Un grand personnage ayant témoigné son étonnement au Père Cotton de ce qu'il lâchait ainsi la bride aux passions de son royal pénitent, le Révérend aurait, dit-on, répondu : « Vraiment, je commets peut-être un péché par ma complaisance; mais cela est nécessaire à la santé du roi, dont la vie est si précieuse pour l'Église et le royaume de France !..... Et c'est d'ailleurs un petit mal qui sera récompensé par un grand bien ! » Le grand bien était évidemment pour les Jésuites. Le prédicateur entreprit même d'excuser en pleine chaire la paillardise du roi, assure un écrivain du temps. Ainsi, il dit un jour « que son royal pénitent récompensait ses péchés par beaucoup de mérites, et que David, qui avait commis des débauches, était cependant l'homme selon le cœur de Dieu, etc. » Le Père Cotton se trouva plus d'une fois en opposition avec le sage ministre d'Henri IV, le grand et vertueux Sully, qui ne craignait pas, lui, de blâmer son maître au sujet des folies qu'il faisait pour ses maîtresses ou pour les enfants qu'il en eut. Le roi, dit un historien, semblait oublier ses enfants légitimes pour ne s'occuper que de ses bâtards, qu'il comblait de biens et d'honneurs. Le Père Cotton trouvait cela fort beau : cela servait à sa Compagnie.

On a prétendu que le confesseur d'Henri IV n'avait pas, au reste,

une conduite beaucoup plus régulière que celle de son royal pénitent. *L'Anticotton* assure même qu'il avait eu à Avignon une nonne pour maîtresse, qui l'aurait rendu père. Ce qui paraît du moins prouvé, c'est que le Révérend eut avec une certaine demoiselle de Claronsac, de Nîmes, une liaison qui semble avoir été fort intime, si l'on s'en rapporte à une lettre qu'il lui écrivait. « J'espère vous voir bientôt, disait le Père Cotton à la demoiselle, pour vous payer le principal et les apports de votre absence... L'affection que je vous porte est telle que je ne me promets point d'avoir en paradis une joie accomplie, si je ne vous trouve pas là !... » Si c'est là de l'amour mystique, il faut convenir qu'on peut s'y tromper, et qu'il ressemble furieusement à celui que la Grèce antique adora sous le nom de *Cupidon !*... Au reste, cela nous importe fort peu, et nous n'aurions pas écrit ce livre si les Jésuites, loin de l'arène politique, avaient fait de chacune de leurs maisons même une succursale du temple de Vénus !

On comprend les motifs de l'indulgence du Père Cotton envers son pénitent, et l'on ne doit pas s'étonner si ce Père jouit et fit jouir sa Compagnie d'un grand crédit dans les dernières années du règne d'Henri IV. Les Jésuites en quelques années triplèrent en France le nombre de leurs maisons, et décuplèrent celui des fils de saint Ignace. Cependant, soit pour obtenir de nouvelles concessions, soit que la haine des Jésuites contre le roi ne pût être fléchie, ceux-ci continuèrent à entretenir, mais sous main, le feu des dissensions politiques et religieuses. Ainsi, dans l'année 1606, le Parlement fut obligé de rendre un arrêt qui enjoignait aux prêtres de ne plus omettre désormais dans le canon de la messe la prière ordinaire pour le roi. A cette époque, les Jésuites s'étaient rapprochés du clergé français, et le poussaient en avant à l'occasion d'un conflit d'autorité entre les Parlements et la juridiction ecclésiastique, et surtout à l'occasion de la publication du concile de Trente demandée par le saint-siége, et ajournée toujours, sinon refusée, par la cour de France. La faculté de théologie, où ils avaient fini par placer bon nombre de leurs créatures, faisait soutenir, à leur instigation, des thèses en faveur du pouvoir du pape sur le temporel des princes, échos des paroles des Bellarmin et des Mariana. Une thèse de ce genre fut condamnée par le

Parlement en 1607 ; elle était dédiée par l'auteur au cardinal Du Perron. Les Jésuites répondirent à cette condamnation par une autre qu'ils obtinrent à Rome contre l'arrêt du Parlement à l'égard de Jean Châtel. Mais il paraît que les censeurs pontificaux eurent honte de leur conduite ; car l'année suivante, dans le tableau des ouvrages condamnés par la congrégation de l'*Index*, on ne vit plus figurer l'arrêt du Parlement de Paris.

Ce fut aussi en 1609 que l'Histoire universelle de J. A. De Thou fut censurée à Rome par un décret du maître-du-sacré-palais, daté du 14 novembre. De Thou avait osé dire la vérité, même lorsqu'elle était nuisible au pape et aux Jésuites. De Thou eut à souffrir d'autres persécutions à cause de son livre, persécutions qu'il attribue aux Jésuites, comme sa condamnation par le tribunal de l'*Index*. Plusieurs Jésuites entreprirent de combattre et de décrier cette histoire et son auteur, quoique l'une soit presque toujours véridique, l'autre toujours modéré. Ainsi, un certain Scioppius, fils de Loyola, qu'on avait surnommé le *Chien littéraire*, parce qu'il aboyait contre tout homme de talent, publia trois ouvrages à l'encontre de l'Histoire universelle, tous pleins de fiel et de calomnies. Remarquons que ce *Chien* qui tenait plutôt du loup et du renard, avait été protestant, et s'était déchaîné contre les Jésuites avant de devenir membre de leur Ordre. Un autre Révérend Père, Jean de Machaud, fit aussi son livre contre De Thou. Le cardinal Bellarmin donna également son coup de pied à cet historien. On sait que le Parlement condamna Bellarmin. L'ouvrage de Machaud fut condamné en France, le 7 juin 1614, par sentence du prévôt de Paris. Un de ceux du Jésuite Scioppius fut brûlé par la main du bourreau, comme rempli d'injures atroces et de blasphèmes contre la mémoire d'Henri IV ; de propositions tendant à troubler le repos de la chrétienté et à mettre la vie des rois en danger. Néanmoins, les Jésuites étaient si puissants, qu'ils empêchèrent De Thou (l'historien lui-même le dit dans ses *Mémoires*) de succéder au premier président De Harlay, qui avait donné sa démission en 1611. Et, peut-être, ne furent-ils pas étrangers à la mort de F. A. De Thou, fils de l'historien, qui fut condamné à mort et exécuté, sous le règne

suivant, et dont le plus grand crime fut d'avoir été l'ami fidèle de Cinq-Mars, ou, dans notre hypothèse, d'être le fils d'un homme qui avait osé tracer des Jésuites ce portrait si ressemblant :

« On reconnaît aisément à ces traits, écrivait l'historien De Thou parlant des persécutions que lui firent subir les Jésuites (1), ces hommes orgueilleux et vindicatifs qui croient toujours que leur gloire est la gloire de Dieu, qui ne sont souples que pour être redoutables, et qui se font un jeu de diffamer dans leurs discours, de déchirer dans leurs écrits, et de perdre par leurs intrigues ceux qui osent quelquefois mettre le public en état de connaître ce qu'ils valent, et de juger de leurs actions et de leurs écrits !... »

Cependant, Henri IV comblait les Jésuites de nouvelles faveurs. Sans doute, — et les Lettres et Instructions de ce prince que nous avons citées précédemment doivent nous le faire croire, — il agissait ainsi pour imiter la conduite des gardiens et conducteurs d'animaux sauvages, qui les gorgent de nourriture pour endormir leur féroce nature, leurs instincts de destruction. En 1608, la Compagnie de Jésus voulut s'établir dans le Béarn, pays qui avait été une principauté souveraine du roi de Navarre, mais dont Henri IV, devenu roi de France, avait fait une simple province de ce royaume. Les Béarnais étaient généralement calvinistes, et ne permettaient pas chez eux l'exercice du culte catholique. On obtint d'abord du roi que les catholiques pussent bâtir des églises, prier publiquement, prêcher, etc., par tout le Béarn : rien de plus juste que cette mesure, qui découlait, du reste, de l'édit de Nantes. Les Béarnais s'y soumirent; ils se montrèrent tout disposés à recevoir des prêtres et religieux de la communion romaine; seulement ils déclarèrent énergiquement qu'ils ne voulaient, pour rien au monde, qu'on leur envoyât des Jésuites, « gens, disaient les Béarnais calvinistes et même catholiques, gens qui étaient les agents et les espions du

(1) Ce qui caractérise parfaitement les Jésuites, c'est que, pendant qu'ils persécutaient de toutes façons l'historien qui avait osé les démasquer, celui-ci recevait de Rome deux lettres d'un des plus célèbres Pères de la Compagnie où on protestait que les Révérends n'étaient pour rien dans la condamnation de l'*Histoire universelle*; remarquons aussi que De Thou avait pour ami le Père Dupuy, chef de la Province jésuitique de France!

roi d'Espagne, dévorés d'ambition, capables de tout, justifiant chacun de leurs actes, et poussant les autres aux actes les plus répréhensibles, par une théologie équivoque et captieuse; enfin, des perturbateurs du repos public. » Le Parlement de Pau, création récente, adressa même, tant la haine des Jésuites était forte et générale dans le Béarn! une remontrance au roi, à ce sujet. Henri IV répondit que son parlement du Béarn ferait ce qu'il voudrait, et qu'il le laissait maître de le faire. Aussitôt, le Parlement de Pau rend un arrêt qui défendait aux Jésuites d'exercer aucune fonction ecclésiastique, dans aucun lieu de son ressort, d'y former aucun établissement, et même d'y mettre le pied. Les Révérends Pères, furieux de cet édit, firent tant et si bien qu'ils obtinrent du roi qu'il fût cassé, et, sur-le-champ, au risque d'allumer de nouveau le foyer mal éteint des guerres religieuses, ils coururent s'établir dans le Béarn. Ils furent appuyés, en cette circonstance, par le clergé catholique, auquel ils avaient persuadé qu'eux seuls pouvaient lui aider à reprendre les biens tombés en partage à l'Église calviniste, et à établir dans le Béarn son ancienne domination.

Néanmoins, les Jésuites n'étaient pas encore satisfaits. Soufflant en secret sur les cendres de la ligue, ils en tirèrent des étincelles qui menaçaient de rallumer les incendies politiques dont la France avait tant souffert. De sourds murmures s'élevaient, de temps à autre, à la moindre occasion, et parfois dans l'atmosphère politique apparaissaient des signes menaçants. Sans doute Henri IV savait bien à quoi s'en tenir à l'égard des Jésuites; mais, très-probablement, il ne se croyait pas eneore en mesure de museler ces hôtes dangereux qu'il avait essayé en vain d'apprivoiser. Nous regardons comme probable que, si les plans de conquêtes que formait alors le Béarnais eussent pu être exécutés par lui et menés à bien, alors, fort de la nouvelle puissance qu'il aurait ainsi conquise, il se fût décidé à faire bonne justice enfin des fils de saint Ignace; le temps lui manqua.

On sait qu'Henri IV, au commencement de l'année 1610, allait se mettre en campagne pour décider enfin, par la voie des armes, la querelle toujours existante entre la France et la maison d'Autriche. Les projets du Béarnais n'allaient à rien moins *qu'à* changer et à

établir sur de nouvelles bases l'équilibre européen. La France, répondant au cri de guerre jeté par son belliqueux monarque, lui fournissait l'argent et les hommes nécessaires à cette grande et suprême lutte. Vingt mille fantassins, jeunes soldats commandés par les vieux capitaines de Jarnac et d'Ivry, se réunissaient à Châlons; les gentilhommes accouraient à Paris, suivis de leurs compagnies. Chaque jour la Bastille, ouvrant ses larges portes, vomissait vers le lieu du rendez-vous général, à l'aide de barques qui remontaient la Seine incessamment, des caissons de poudre, ou des tonnes d'argent, ce salpêtre monnayé!... L'Espagne menacée en Allemagne, en Italie, tremblait de l'autre côté de sa muraille pyrénéenne. L'enfer vint encore une fois à son aide, l'enfer, invoqué par son odieux monarque *le Démon du Midi*, comme on a appelé Philippe II!..... De sourdes rumeurs se répandent à travers la France, des émissaires, sortis on ne sait d'où, et qui semblent disparaître sous terre quand on veut les saisir, parcourent les provinces, et sèment partout la méfiance et la terreur. Ils disent au peuple que les projets gigantesques du roi vont achever de l'épuiser de son argent et de son sang; aux catholiques, ils crient que c'est à la sollicitation, et dans l'intérêt des huguenots qu'Henri IV veut faire la guerre aux princes catholiques: « Ne voyez-vous pas déjà, ajoutent-ils, Lesdiguières, ce réprouvé sanguinaire qui entre, avec une armée de démons hérétiques, en Italie, ce centre de la foi catholique? Oh! il est temps, il est grand temps de se lever pour les intérêts réunis de la France qu'on écrase, et de la sainte Église qu'on menace!... »

Le 14 mai 1610, le roi sortit du Louvre, à quatre heures du soir afin d'aller inspecter les travaux qu'on faisait dans Paris pour l'entrée solennelle de la reine qui venait seulement d'être couronnée. Henri voulait hâter les préparatifs de cette fête, qui seule l'empêchait d'aller se mettre à la tête de son armée. Il était dans un carrosse — invention nouvelle — ouvert de tous côtés, et dont il occupait le fond, ayant à sa droite le duc d'Épernon, et, en face, le marquis de Mirebeau et Duplessis de Liancourt. Dans les deux renflements des portières, où l'on ménageait alors des places, les maréchaux de Lavardin et de Roquelaure étaient assis à la droite, le duc de Montbazon et le mar-

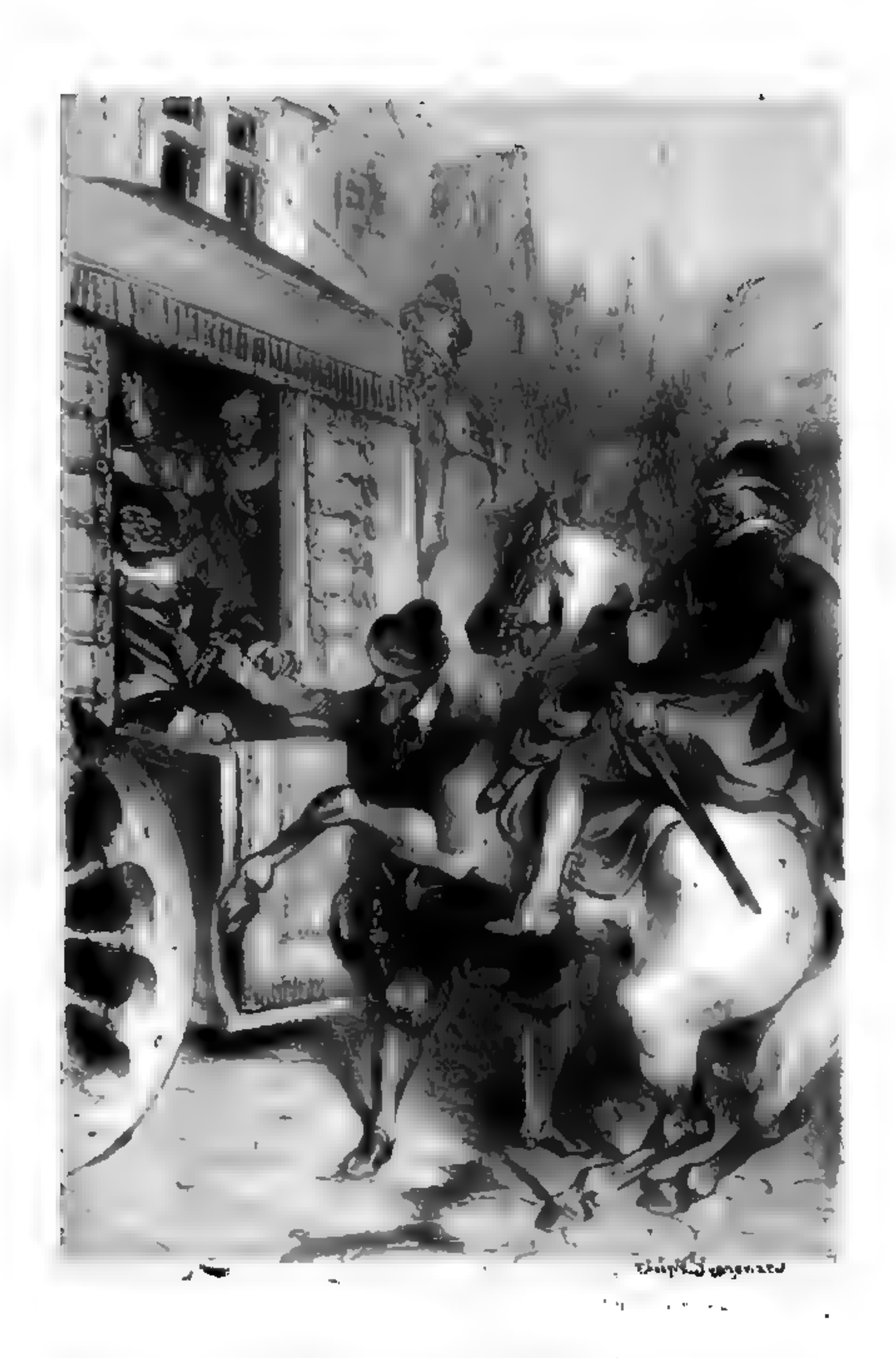
quis de La Force, à la gauche. Le roi, afin d'être plus libre et moins observé, avait renvoyé ses gardes.

Le carrosse était arrivé dans la rue de la Ferronnerie ; là, un embarras de charrettes força le cocher d'arrêter. Profitant de la circonstance, un homme qui avait constamment suivi la voiture royale depuis le Louvre, s'en approcha comme pour voir le monarque de plus près, et vint toucher le panneau de gauche tourné du côté du marché des Innocents ; Henri, en ce moment, se penchait vers Lavardin, qui, comme nous l'avons dit, occupait la portière de droite. Soudain, il pousse un cri étouffé, et tombe dans les bras du duc d'Épernon, qui dans un instant est couvert du sang qui sort à gros bouillons de la poitrine et de la bouche du roi. Aucun des seigneurs qui étaient dans le carrosse n'avait vu l'assassin (1). Celui-ci avait eu le temps de porter deux coups de couteau à la royale victime : le premier, arrêté par une côte, avait glissé ; mais le second porta en pleine poitrine, et s'y enfonça profondément.

En voyant tomber le roi, en voyant couler son sang, les seigneurs qui l'accompagnent se lèvent épouvantés et avec des cris d'horreur. Tandis que les uns soutiennent le roi, les autres s'élancent de la voiture, en criant qu'on arrête l'assassin. Mais celui-ci n'avait pas cherché à fuir. Après avoir commis son forfait, il était resté à côté du carrosse, immobile, et tenant à la main son couteau tout dégouttant de sang. Il fut arrêté sans qu'il eût essayé de fuir ou de se défendre. On le conduisit d'abord à l'hôtel de Retz, près du Louvre, en attendant qu'il fût remis aux mains du grand-prévôt. Le carrosse retourna au Louvre, ramenant le corps inanimé du roi lâchement assassiné.

Lorsque cette nouvelle : « Le roi est mort ! » se répandit, comme un éclat de foudre, au milieu de Paris joyeusement occupé de préparatifs de fête, la grande ville se leva comme un seul homme, et y répondit par un long cri de douleur, auquel succéda bientôt une formidable clameur de rage. On oubliait les fautes du roi, pour ne plus se souvenir que de ses grandes qualités. « Vengeons-le d'abord ; nous le pleurerons en-

(1) Voyez le continuateur de De Thou et tous les historiens du règne d'Henri IV.



suite ! » criaient des groupes furieux en courant avec frénésie le long des rues. Un noble polonais, Sobieski, l'aïeul du fameux vainqueur de Vienne, qui se trouvait à Paris, rend compte dans ses *Mémoires* de la désolation furieuse des Parisiens lorsque l'assassinat du roi fut connu. « Leur rage, dit-il, manqua même de m'être fatale, à moi, ainsi qu'à mes compagnons : car, comme nous revenions de voir les préparatifs qu'on faisait à la porte Saint-Denis, une femme ayant crié : que nous étions peut-être les meurtriers du roi ! peu s'en fallut que la colère égarée des Parisiens ne s'assouvît sur nous autres innocents ! » Mais, grâce aux promptes mesures prises par la cour, on parvint à rétablir un calme sombre dans Paris.

A ce propos, le continuateur de De Thou, Nicolas Rigault, remarque que le duc d'Épernon ayant fait venir au Louvre les soldats-aux-gardes répandus dans les faubourgs, les posta avec une telle diligence, que cela n'aurait pu se faire plus à temps, quand on aurait prévu la chose (1) !

Cependant, immédiatement après la mort du roi, le Parlement s'était assemblé au couvent des Augustins ; car le palais de Justice était embarrassé par les préparatifs pour la fête de l'entrée de la reine, mais ce ne fut pas pour que les lois tirassent vengeance de l'assassinat du roi ; ce fut pour qu'on donnât la régence du royaume à la reine, le fils aîné d'Henri IV, qui fut depuis Louis XIII, n'ayant alors que neuf ans. Marie de Médicis était si pressée de saisir le pouvoir, que, de la chambre où gisait le cadavre sanglant de son époux, elle envoya coup sur coup plusieurs seigneurs au Parlement pour hâter la décision, qui fut enfin rendue conformément à ses désirs. Ce ne fut que le 17 mai, trois jours après la mort du roi, que l'assassin fut conduit devant le Parlement. Il déclara se nommer François Ravaillac, être âgé de trente-deux ans, natif d'Angoulême, et faisant profession de maître d'école et d'élever des enfants dans la religion catholique, apostolique et romaine. Il ajouta qu'il était venu une première fois à Paris, non pour tuer le roi, mais seulement pour l'engager à faire la guerre aux hérétiques et à les chasser de France ; mais que, s'étant approché du

(1) Suite de l'*Histoire universelle*, livre III.

carrosse du roi dans cette intention, il avait été chassé à coups de canne. Dès lors, suivant l'accusé, l'idée lui était venue de tuer le roi; résolution dans laquelle il s'affermit surtout lorsqu'il eut appris qu'Henri IV ne voulait pas punir les auteurs d'une conjuration contre les catholiques, et qu'il avait le dessein de transporter le Saint-Siége à Paris. On lui demanda qui lui avait rapporté de pareils mensonges. Il ne voulut pas le dire; mais il en chargea indirectement les Capucins. Ces moines lui avaient donné, comme il l'avoua, sans doute pour l'affermir dans sa résolution, un reliquaire dans lequel ils lui dirent qu'était renfermé un morceau de la vraie croix. On ouvrit ce reliquaire : il n'y avait rien dedans, ce qui mit l'assassin en grande colère contre les moines. On lui demanda s'il n'avait pas fait partie de la Compagnie de Jésus. A cela, il répondit qu'il avait voulu y être reçu, mais qu'on avait refusé de l'admettre, parce qu'il avait été quelque temps auparavant chez les Feuillants, comme frère convers. Il nia toujours avoir eu des complices; il convint seulement qu'il avait eu des conférences avec le Père d'Aubigny, Jésuite, avec le curé de Saint-Severin, et avec un moine Feuillant nommé le Père de Sainte-Marie-Madeleine. Il avoua que, dans ces conférences, il avait raconté à ces trois individus les visions qu'il avait nuit et jour, et dans lesquelles il voyait « de la fumée de soufre et d'encens, des hosties, et entendait des trompettes qui appelaient au combat. » Il ajouta pourtant qu'il avait montré au Père d'Aubigny, le Jésuite, un couteau sur lequel il y avait gravés un cœur et une croix, et qu'en le lui montrant il lui avait dit « qu'il fallait que le cœur du roi fût animé et tourné contre les huguenots! »

— Vous n'avez rien dit de plus au Père d'Aubigny? demanda-t-on à l'assassin, à plusieurs reprises.

— Rien de plus, répondit-il toujours.

Le Père d'Aubigny, confronté avec l'accusé, qui déclara le reconnaître, nia de son côté formellement et fortement que cet homme lui eût jamais parlé.

Ravaillac, appliqué à la question, ne fit rien connaître de nouveau. Du reste, son procès fut conduit avec une négligence remarquable; on ne le confronta avec aucun de ceux qu'il déclarait avoir entretenus de

ses visions et pensées, sauf le Père d'Aubigny, qui d'ailleurs ne fut pas détenu. Le moine Feuillant et le curé de Saint-Severin ne comparurent même pas. Il en fut de même des Capucins. On pensa généralement que les juges de Ravaillac ne montrèrent une telle négligence que parce qu'ils craignaient de découvrir des choses qui feraient remonter le crime jusqu'à des personnes dont ils n'osaient se faire des ennemis. Quelles furent ces personnes? Les échos historiques, répondant à cette question, prononcent le nom de la reine elle-même, de Marie de Médicis; mais, plus haut encore, celui des Jésuites!... Examinons ce qu'il y a de réel dans cette accusation terrible.

Il est constant que Marie de Médicis ne vivait pas en bonne intelligence avec son mari, soit à cause des maîtresses que celui-ci affichait publiquement, et des grands biens dont il les comblait, elles et leurs enfants, jusque-là qu'on l'accusait d'oublier pour ses bâtards ses enfants légitimes; soit parce que la reine eût voulu participer au gouvernement de l'état, ce qu'elle n'obtint jamais. On remarqua que d'Épernon, à côté duquel Henri IV avait reçu deux coups de couteau sans que ce duc s'en aperçût, était un ami particulier de la reine, et l'on trouva singulier qu'immédiatement après l'assassinat, ce duc, qui s'était toujours montré hostile au roi, eût entouré le Louvre de soldats, et cela en si peu de temps, que l'on eût dit « que tout cela avait été disposé d'avance! » L'empressement que mit Marie de Médicis à se faire nommer régente et à s'emparer du pouvoir, la singulière coïncidence qui fit qu'Henri IV fut assassiné aussitôt après le couronnement de la reine, cérémonie qui lui donnait une nouvelle autorité aux yeux de la France, plusieurs autres circonstances encore ont fait planer des soupçons sur la tête de la veuve du Béarnais. On a assuré que la dureté dont usa envers cette reine son fils, le triste Louis XIII, cet écolier tremblant et regimbant toujours sous la férule de son gigantesque régent, vint en partie de ce que le fils d'Henri IV croyait à la complicité de sa mère dans l'assassinat de son père, qu'il aurait ainsi vengé.

Quelques jours avant l'attentat, dans l'église de Saint-Gervais, un prédicateur voulant exciter Henri IV contre les huguenots, se mit à s'écrier « que, d'après ces fils du démon, le mariage du roi avec Marie

de Médicis serait nul, ayant été fait par le pouvoir du pape, pouvoir que nient les hérétiques!.....» On sait, en effet, que le mariage d'Henri IV avec la reine Marguerite, sa première femme, fut cassé par le pape. Ce fut peut-être ce sermon qui fit donner à la reine Marie de Médicis le titre de régente en l'absence de son mari.

Veut-on savoir quel était le prédicateur qui osa dire de pareilles choses en présence du roi? On le nommait le Père Gontheri; c'était un Jésuite! Si la reine Marie de Médicis trempa en quelque chose dans l'assassinat de son mari, elle le dut, suivant nous, aux excitations des enfants de Loyola. Ce fut sur ceux-ci que planèrent immédiatement et plus fortement les soupçons de l'opinion publique. Et il paraît que, dans le Parlement, des accusations formelles osèrent se formuler contre les Jésuites. La reine ne voulut pas qu'on y donnât suite. Les présidents et conseillers, du moins pour la plupart, craignirent d'ailleurs de s'attaquer en face à de si puissants ennemis. Le Continuateur de De Thou remarque « que des individus qui avaient révélé, ou voulaient révéler, sur l'assassinat d'Henri IV, des choses qui auraient établi que Ravaillac avait été poussé par des amis des Espagnols, des religieux de *certains Ordres*, moururent subitement, et avec soupçon que leur mort n'avait pas été naturelle!...»

Ravaillac soutint constamment qu'il avait parlé au Père d'Aubigny. La dénégation qu'opposa le Jésuite à l'assertion de l'assassin est au moins singulière : «Dieu me fait la grâce d'oublier incontinent ce qu'on me révèle en confession,» dit-il. On sut plus tard, par le témoignage de deux conseillers du Parlement, MM. Le Grand et Lavau, qu'un Jésuite, le Père Hardy, prêchant à Saint-Severin, quelques jours avant l'attentat, et faisant allusion aux grands préparatifs d'Henri IV, osa dira : « Les rois amassent des trésors pour se rendre redoutables; mais il ne faut qu'un *pion* pour mater un *roi!* » Un autre Jésuite, nommé le Père Gontier, disait pis encore, et devant le roi; tellement, que ce dernier ayant demandé au maréchal d'Ornano ce qu'il pensait du prédicateur : « Hem! répondit le maréchal, je pense que je n'ai rien à dire de l'impertinence de ce drôle, puisque votre majesté veut bien la supporter. Mais, si le Révérend se fût avisé de m'honorer d'une pareille prédi-

cation, je jure Dieu que je l'eusse fait traîner à la rivière par les deux oreilles... » On remarqua également ceci : tandis qu'on ne permettait à aucun protestant, à aucun des individus dont on pouvait supposer que le zèle pour la vengeance due aux mânes du roi, ne s'arrêterait devant aucune considération, d'aller visiter l'assassin, la porte de sa prison fut, par contre, constamment ouverte à d'autres, parmi lesquels on compta surtout les Jésuites et leurs partisants. Le Père Cotton lui-même se rendit auprès de Ravaillac, auquel il dit : « Gardez-vous bien d'accuser des innocents ! » Que pouvaient signifier ces singulières paroles ? Les défenseurs de la Compagnie de Jésus prétendent que, par là, le Jésuite exhortait l'assassin à ne dire que la vérité, et à ne pas se laisser influencer par les ennemis qu'il savait acharnés contre son Ordre; « L'ex-confesseur du roi, disent ces écrivains en robe noire plus ou moins courte, ne savait-il pas de reste quelles haines la Compagnie de Jésus avait amassées contre elle, et ne devait-il pas prévoir qu'on essayerait de lui nuire en faisant tomber sur ses membres des soupçons de complicité avec l'assassin ?... » Il est remarquable que les Cordeliers, Augustins, Carmes et autres religieux ne se donnèrent pas la peine d'aller faire une pareille recommandation à l'assassin !..

Ce même Père Cotton, quelque temps avant la mort de son royal pénitent, avait, malgré la défense formelle du Lévitique (1), adressé une curieuse série de questions à une jeune fille que tout Paris allait voir au couvent de Saint-Victor, et qui était, disait-on, possédée du diable, lequel répondait par sa bouche. Or, dans cette liste, à côté de questions témoignant de l'intérêt que le Confesseur du roi portait à son Ordre, ainsi qu'à certaine demoiselle Acarie dont nous avons déjà parlé, se trouvait une question *sur la durée de la vie du roi* (2) !...

(1) « La personne qui se tournera vers les sorciers et les devins, je l'exterminerai du milieu de mon peuple ! » *Levit.* 20, v. 6.

(2) Les questions du Père Cotton à la possédée étaient au nombre de soixante-seize : et on y trouve des demandes qui semblent prouver que le Père avait besoin que le diable lui enseignât à démontrer les vérités du catholicisme. Il y avait aussi des questions ridicules comme celle-ci : « Si le serpent marchait sur pieds avant la chute d'Adam ? » ou incompréhensibles comme celle-là : « Raser rez-pied, rez-terre ! » Le Père Cotton s'enquérait aussi : « Si la puissance du pape était telle que celle de saint Pierre ; ce

Or, Tertullien n'a-t-il pas écrit : « Qui a besoin de s'enquérir de la vie du prince, si ce n'est celui qui machine quelque chose à l'encontre ? » On appliqua généralement en France l'opinion de Tertullien au fait du Père Cotton. Nous devons dire comment ce fait parvint à la connaissance du public : ce Jésuite ayant renvoyé à M. Gillot, conseiller en la grand'chambre, un livre que ce dernier lui avait prêté, y laissa par mégarde la liste de ses questions à la possédée. Henri IV, dit-on, se fâcha très-fort contre le Jésuite :

Nous ne devons pas oublier non plus une chose qui doit paraître étrange, non moins que significative.

La mort du roi fut annoncée en plusieurs villes, Rouen, Prague, Bruxelles, entre autres, douze ou quinze jours avant le crime qui la causa ! On eut la preuve qu'un prévôt de Pithiviers, jouant aux quilles avec ses amis, le 14 mai, dit à ses amis : « Aujourd'hui, le roi est mort ou blessé ! » On se garda bien de faire paraître cet homme devant la justice. Si nous disons que le prévôt de Pithiviers était partisan et grand ami des Jésuites ; que son fils étudiait alors chez les Révérends Pères et qu'il entra même plus tard dans la noire Compagnie, n'aurons-nous pas donné à nos lecteurs une explication suffisante et toute naturelle de ce prodige de divination ?.....

Il y a à la fin du *Recueil de pièces touchant l'Histoire la Compagnie de Jésus, par le Père Jouvenci*, etc., Liége, 1716, qui se trouve à la Bibliothèque royale sous le numéro 3010 (Imprimés, lettre H), un document qui nous a paru mériter que nous en donnions un extrait. Ce document porte pour titre : *Manifeste de Pierre Du Jardin, sieur et capitaine De La Garde, présentement détenu à la Conciergerie de Paris.* Pierre Du Jardin, ancien gendarme de la compagnie de Biron, raconte qu'étant à Naples, il dîna un jour chez un Français réfugié en Italie, le sieur Charles Hébert, ex-secrétaire

qui touchait la vocation de sa nièce ; ce qui touche le plus le diable quand on le conjure, etc. » La possédée était de près d'Amiens et se nommait Adrienne Dufresne ; elle avait été recueillie par Toussaint Chauveline, avocat célèbre. Cotton l'exorcisa en vain, ce qui mortifiait le Jésuite ; et voilà pourquoi sans doute il demandait au diable la meilleure manière de le chasser.....

de feu le maréchal Biron, exécuté en 1602, pour crime de trahison envers le roi. Il y avait là plusieurs autres individus bannis de France; parmi eux se trouvait un certain Ravaillac, qui avait également fait partie de la compagnie-d'ordonnance du maréchal. Le sieur Du Jardin affirme qu'à ce dîner, où ne se trouvaient que des individus fort mal disposés contre le roi, Ravaillac ne craignit pas d'avouer qu'il avait résolu d'assassiner Henri IV : « Je le tuerai, cria-t-il à diverses reprises, ou je mourrai en la peine! » A la suite de ce repas, continue le révélateur, un des convives, le sieur Matthieu de La Bruyère, qui avait été lieutenant particulier au Châtelet, du temps de la Ligue, me mena avec Ravaillac chez un Jésuite espagnol, le Père Alagon, qui me proposa de participer à *l'expédition* qu'allait entreprendre mon compatriote. Le Révérend Père, Espagnol de haute naissance, et qui était même, à ce que je crois, oncle du duc de Lerme, me promit 40,000 écus et la grandesse si je réussissais à tuer le roi de France. Ayant horreur d'un tel crime, je fus tout dénoncer à M. Zamet, frère du fameux banquier juif, puis à l'ambassadeur du roi de France auprès du Saint-Siége, qui m'envoya alors en France vers M. de Villeroi, lequel me fit obtenir une audience du roi, auquel je racontai tout cela. Sa Majesté me dit de ne rien ébruiter jusqu'à nouvel ordre, mais de bien garder les lettres et papiers dont j'étais porteur, et que je remis à messieurs du Parlement. Cependant, pour récompenser mon zèle et ma fidélité, sa majesté me nomma pour accompagner le grand-maréchal de Pologne. Quelque temps après, revenant en France, j'appris à Francfort la nouvelle de l'assassinat du roi. Près de Metz, dont était gouverneur monsieur le duc d'Épernon, au service duquel avait été Ravaillac, je fus assailli par des soldats, et laissé pour mort. Lorsque je pus me rendre à Paris, j'obtins de la régente le brevet de contrôleur-général des bières. Mais au bout de quatre ans, n'ayant pu, malgré mes démarches et réclamations, obtenir les expéditions de mon brevet, la misère qui était venue m'assaillir me fit proférer des paroles sans doute imprudentes. Je fus arrêté en 1615, jeté dans un cachot de la Bastille, où on me laissa neuf mois; je craignais déjà d'y pourrir, lorsqu'enfin on me transporta à la Conciergerie, dont on me fit habiter successivement

les tours. Ayant enfin obtenu de paraître devant un tribunal, je fus acquitté ; on ne put même me dire de quel crime j'étais accusé. Cependant, malgré mon acquittement, je ne fus pas encore remis en liberté, et je ne sais pas même si je dois jamais redevenir libre !... »

Cette histoire singulière est attestée par un avocat au Parlement de Rouen, nommé Letellier, qui fut le défenseur du prisonnier, dont il avait connu la famille dans la capitale de la province de Normandie. Si cette histoire est vraie — et nous ne connaissons rien qui empêche d'y croire,—on pourrait en tirer cette conclusion : que de hauts et puissants personnages avaient intérêt à ce qu'on ne vît pas clair dans l'attentat de Ravaillac. Quels sont ces personnages ? Le lecteur peut maintenant se prononcer ; nous lui avons fourni toutes les preuves que nous avons pu réunir dans ce cadre circonscrit.

N'oublions pas de dire que le Parlement de Paris, qui n'osa pas faire remonter le crime plus haut que la main du meurtrier, donna cependant une sorte de satisfaction à l'opinion publique qui accusait les Jésuites. Sur l'ordre du Parlement, la Sorbonne, renouvelant un ancien décret loué par Jean Gerson, défendit qu'aucune thèse soutenue dans son sein pût contenir cette proposition : « S'il est permis de tuer un tyran ? » Le syndic qui apporta au Parlement la décision de la Sorbonne, dit franchement « qu'il y avait quelque chose de mieux à faire, et que c'était que la Cour condamnât solennellement les ouvrages de plusieurs Jésuites dont le meurtre et le poison étaient les fruits odieux (1). » Le président Antoine Séguier et quelques autres amis des enfants de Saint-Ignace voulurent en vain parer le coup. Le Parlement, comme par un retour de conscience, condamna, le 8 juin, le livre de Mariana, qui fut lacéré et brûlé sur la place du Parvis de Notre-Dame par la main du bourreau. Seulement, dans l'arrêt, on évita de qualifier l'auteur de Jésuite. Tant les Révérends Pères inspiraient alors de terreur !... La reine régente semble avoir voulu punir le Parlement de sa protestation stérile et détournée. Aux obsèques du feu roi, qui commencèrent le 28 juin, le Parlement ayant voulu, sui-

(1) Voyez le continuateur de De Thou, etc., etc.

vant un droit acquis, être placé au pied du cercueil royal, cette place lui fut disputée par les évêques. Les magistrats ayant tenu bon, Marie de Médicis donna raison aux prélats, et le duc d'Épernon fit même arrêter un des conseillers du Parlement qui refusait d'obéir à la décision; le reste se retira en protestant, à l'exception du président Séguier.

On remarqua que, seuls des Ordres religieux, les Jésuites n'assistèrent point aux funérailles du roi assassiné. Était-ce crainte d'une manifestation de la haine publique? Était-ce effet de la conscience? Pour qu'on ne pût rien décider à cet égard, les Jésuites avaient eu soin de préparer une sorte d'excuse à leur absence. Le Père Cotton, le Confesseur d'Henri IV, avait obtenu de son royal pénitent qu'à la mort de ce dernier, son cœur serait transporté dans la maison des Jésuites de La Flèche. Le lendemain de la mort du roi, le Père Cotton réclama l'exécution de cette promesse. On vit donc arriver au Louvre, de la Maison-professe des Jésuites, située rue Saint-Antoine, un cortége de Révérends ayant à leur tête le Père Barthélemy Jacquinot, le Père Procureur, auquel le prince de Conti fit la remise du cœur d'Henri IV. Le Révérend emporta ce cœur, qui tant de fois avait été le but de poignards dont plus d'un avait été aux ordres de la noire cohorte. Ce fut le carrosse même dans lequel le roi avait été assassiné, et où l'on pouvait voir encore des traces de sang, qui remmena le dignitaire Jésuite à la maison de Saint-Louis. Quelques jours après, le Provincial lui-même et les principaux Pères portèrent le cœur du roi à La Flèche, où il fut déposé dans un caveau de l'église des Jésuites. On remarqua que le Père Arnaud, le Provincial, fit ce voyage en carrosse, quoique, pour se conformer aux volontés du roi défunt, il eut dû le faire à pied. Mais pourquoi le Révérend se serait-il astreint à cette fatigue envers celui dont son Ordre n'avait plus rien à craindre ni à espérer? Nous voudrions bien savoir si, le long de la route, le cœur royal ne tressaillit pas entre les traîtreuses mains qui le tenaient comme le hideux vautour s'envole avec le dernier lambeau de sa proie dévorée?...

Le Père Cotton devint aussitôt le confesseur de la reine régente, auprès de laquelle il jouit d'une extrême faveur.

Le lendemain de l'assassinat, La Varenne présenta les Jésuites à

Marie de Médicis, qui les reçut gracieusement. Il nous semble que, ne fût-ce que par pudeur, elle eût dû attendre au moins que le cadavre de son mari eût caché, dans l'ombre des caveaux de Saint-Denis, ses blessures béantes, avant de témoigner une telle et si publique bienveillance à des gens sur lesquels planaient le soupçon de complicité avec l'assassin d'Henri IV!...

Cependant, le 27 mai, François Ravaillac avait été condamné au supplice des parricides. Son père et sa mère furent bannis du royaume; tous ses autres parents portant le nom de Ravaillac reçurent ordre d'en prendre un autre. Après qu'il eut enduré plusieurs fois la question, il eut le poing droit brûlé avec du soufre, on lui tenailla les mamelles, les bras, les cuisses et les jambes; on versa du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la cire, du soufre enflammé dans ces plaies affreuses. On termina cet effroyable supplice, que Ravaillac supporta avec fermeté et sans faire d'aveux, en faisant écarteler le misérable à quatre chevaux. On devait brûler son corps, comme ceux de Châtel et du Père Guignard, et en jeter aussi les cendres au vent; la rage populaire ne le permit pas. Repoussant les gardes et les bourreaux, la foule se rua sur les débris sanglants du cadavre, les traîna le long des rues et les brûla à son aise, au milieu d'exécrations dont une bonne partie retournait aux Jésuites. Ceux-ci, cependant, se tenaient tranquilles dans leur Maison, étaient reçus gracieusement à la cour, ou allaient en carrosse porter le cœur du roi à La Flèche!...

Nous nous sommes longuement étendus sur cette partie de l'histoire des Jésuites, parce que rien ne caractérise mieux, suivant nous, la noire cohorte, que la lutte qu'elle soutint contre Henri IV, lutte ouverte par Barrière, continuée par Jean Châtel, et enfin dignement terminée par Ravaillac : hideuse trinité, autour de laquelle se groupent les têtes des Varade, des Guignard, des Guéret, des d'Aubigny, anges infernaux qui adorent cette trinité du meurtre!...

Nous venons ainsi de tracer l'histoire de la Compagnie de Jésus en France jusque dans les premières années du dix-septième siècle (de 1561 à 1610). Nous compléterons plus tard cette période par le récit de la lutte des Jésuites contre l'Université. Mais, auparavant, il est

nécessaire que nous disions dans quelles autres contrées d'Europe ils s'étaient établis en même temps, et quelle conduite ils y tinrent. Cette conduite, on la devine : partout, sur les pas des enfants de Loyola, durant la période qu'embrasse le récit qui précède, on vit éclore les troubles civils, les guerres terribles, les meurtres effroyables!... Ce qui faisait dire à un catholique de Rome, Marc-Antoine Colonne : « Pères de la Compagnie de Jésus, votre esprit est au ciel, vos mains au monde, vos âmes au diable. — Puisse-t-il vous emporter (1) ! »

Avant de terminer ce chapitre, nous devons offrir à nos lecteurs un document précieux et qui achève de caractériser la lutte des Jésuites contre Henri IV. Ce document assez rare est un livre publié par les Révérends Pères, sous le nom de François de Vérone *Constantin*, et qui a pour titre : APOLOGIE POUR JEHAN CHASTEL, *Parisien exécuté à mort, et pour les Pères et Escholliers de la* SOCIÉTÉ DE JÉSUS, *bannis du royaume de France, contre l'arrêt du Parlement*, etc. Le titre seul caractérise l'ouvrage, qui est bien en effet une apologie complète, audacieuse, effroyable, insensée, du meurtrier et même du meurtre, ainsi qu'on le verra par les seuls titres du *discours*, comme le panégyriste de Châtel et des Jésuites appelle son infâme factum : le premier paragraphe de la seconde partie est en effet consacré à développer cette proposition effrontée : QUE L'ACTE DE JEAN CHATEL EST JUSTE.

« L'acte de Jehan Chastel, dit l'auteur de l'Apologie, que nous citons textuellement, est purement juste, vertueux et héroïque. Nous voulons montrer l'innocence et vertu de Jehan, et l'injustice de l'arrest, etc., etc. » L'Apologie prouve encore *l'utilité de l'entreprise de Chastel*, et soutient que *les propos de Chastel ne sont scandaleux ni séditieux*.

Toute cette œuvre d'enfer est écrite dans le même esprit. L'*Apologie pour Jean Châtel* est la meilleure raison de l'arrêt qui frappa

(1) *Voi altri padri di Giesu*, disait le noble patricien, dans son langage plus pittoresque que le nôtre, *avete la mente al cielo, le mani al mondo, l'anima al diavolo!* etc. Quant au souhait qui termine le *trait* de Marc-Antoine Colonne, il se répète aujourd'hui dans toutes les langues de l'ancien et du nouveau continent.

les Jésuites, ses maîtres, conseillers, directeurs et défenseurs, ainsi que s'en convaincra quiconque lira ce livre, qui fut écrit et publié peu de temps après le crime de Jean Châtel. Aussi l'éditeur d'une nouvelle réimpression, faite en 1610, dit-il avec raison, pour la justifier, qu'il a pensé que rien, mieux que cet ouvrage, ne pouvait faire connaître au monde les Jésuites, leurs actes et leurs doctrines. L'*Apologie pour Jean Châtel* existe sous le n° 820, lettre H, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à laquelle il fut donné, chose remarquable ! par Le Tellier, archevêque de Reims et Jésuite !

CHAPITRE II.

Conspiration des Poudres

(LE JÉSUITISME AUX ILES BRITANNIQUES).

Quand, au milieu du grand orage religieux qui remuait le monde, la Compagnie de Jésus éleva pour la première fois sa bannière sinistre, l'Angleterre venait d'échapper à l'autorité du pape. On sait comment fut opérée cette grande séparation : Henry VIII, ce royal et terrible Barbe-Bleue de l'histoire, voulait obtenir du pape qu'il autorisât son divorce avec Catherine d'Aragon, sa première femme, qu'il voulait remplacer par Anne de Boleyn. La demande du monarque anglais était injuste en elle-même, et choquait les lois de l'Eglise romaine. Malheureusement les chefs de celle-ci avaient sanctionné déjà de pareilles demandes, et légitimé des unions aussi illégitimes que celle que Henry VIII contracta avec Anne de Boleyn, avant même que le Saint-Père se fût prononcé; ce que le prince anglais ne manqua pas de rappeler. Le pape était donc fort embarrassé. Si la religion catholique se maintenait encore à cette heure sur le sol anglais, ce n'était que parce qu'elle pouvait s'appuyer sur le sceptre et surtout sur le glaive royal que Henry VIII avait mis à sa disposition. D'un autre côté, la femme répudiée par le monarque anglais était la tante de l'empereur Charles-Quint, dont le secours et la protection étaient bien autrement

importants sur le continent, pour l'Église romaine. Charles-Quint l'emporta : Clément excommunia Henry VIII, qui s'en vengea en proscrivant le catholicisme de ses états et en se déclarant le chef de l'Église anglicane (1).

Ces grandes choses étaient consommées avant la création de la Compagnie de Jésus. Aussi, dans les douze provinces formées par Ignace de Loyola, ne figure pas l'Angleterre. Les Jésuites, considérant ce pays comme un pays ennemi, n'y eurent que des Missions. Ils ne s'y sont jamais établis réellement, ouvertement; ils n'y ont jamais eu, par conséquent, la même influence qu'en France, et cependant leur nom est peut-être plus exécré en Angleterre qu'en France. C'est que, pour le peuple anglais, les Jésuites sont la suprême personnification de l'Église romaine, dans tout ce que celle-ci leur rappelle d'odieux souvenirs, de craintes toujours persistantes. C'est qu'aux yeux de l'Anglais, la liberté religieuse est étroitement unie à la liberté politique, et qu'il sait qu'on a toujours vu les Jésuites aux premiers rangs dans toute tentative réactionnaire ayant pour but de river de nouveau à son cou la double chaîne qu'il a brisée jadis.

Aussitôt, en effet, que la guerre eût été franchement déclarée entre le pape et Henry VIII, on vit accourir vers l'Angleterre des membres de la noire cohorte instituée seulement depuis quelques mois. C'était une riche province romaine qui échappait au chef de l'Église de Rome, et qu'il s'agissait de reconquérir au profit du Général des Jésuites. On a évalué à près de quarante millions le revenu des couvents dont s'empara Henry VIII (2). Les écrivains catholiques jettent les hauts cris à ce chiffre seul, qui paraît à d'autres, au contraire, la condamnation même de l'ordre de choses dont les premiers déplorent la chute. Nous dirons simplement, nous, que l'énorme fortune représentée par ce revenu de trente ou quarante millions, est beaucoup mieux placée entre les mains de la nation elle-même qu'en celles d'un corps religieux quelconque, catholique ou anglican.

(1) Voyez Rapin de Thoiras, David Hume, De Thou, Burnet, etc.

(2) Le Docteur Lingard donne le chiffre précis de 34,301,480 francs pour le revenu annuel dont jouissaient les moines d'Angleterre!

On devine bien que l'ardeur des Jésuites fut loin de se ralentir à la vue des riches dépouilles que Rome les chargeait d'arracher, au chef de l'Église protestante d'Angleterre. Pasquier-Brouet et Salmeron furent, ainsi que nous l'avons dit (1), les premiers Jésuites expédiés de Rome au secours du catholicisme expirant en Angleterre sous le pied du terrible Henry VIII, mais aussi sous le poids de la réprobation du peuple anglais. Les deux Missionnaires poussèrent à la révolte les Irlandais restés catholiques, et qui sont tels encore, malgré les persécutions, ou plutôt à cause des persécutions, et surtout parce que la religion proscrite fut et sera pour eux un lien durable et puissant. De nos jours encore, entre les mains de Daniel O'Connell, le catholicisme est toujours un des meilleurs leviers avec lesquels le grand *Agitateur* remue l'Irlande et la fait se lever à son ordre comme un seul homme (2). Les deux Jésuites, lieutenants du pape, ne firent rien en Irlande, si ce n'est que leurs menées ajoutèrent quelques flots de plus aux flots de sang qui ensanglantèrent alors ce malheureux pays. Après une très-courte mission en Irlande, ils essayèrent de pénétrer en Angleterre; la terreur qu'inspirait le terrible Henry VIII les fit tourner leurs pas vers l'Écosse, où John Knox, disciple de Calvin et chef de la réforme en ce pays, faisait alors retentir une voix puissante, au son de laquelle s'écroulaient les couvents et les églises catholiques. Ils reprirent donc avec une sombre colère le chemin de l'Italie. A diverses reprises, d'autres disciples de Loyola ravivèrent le feu qui couva toujours en Irlande.

Pendant tout le règne de Henry VIII, les Jésuites touchèrent à peine le sol de l'Angleterre, d'où les chassait l'inexorable et vigilante sévé-

(1) Voyez notre tome premier, chapitre II, page 66.

(2) Les Jésuites sont en honneur en Irlande, cela se conçoit; ils ne s'y sont jamais présentés que comme des libérateurs désintéressés; et le succès n'a pas permis encore aux Irlandais de juger du *désintéressement* des Révérends Pères, dont Dieu les garde! Nous comprenons très-bien le zèle d'O'Connell pour la foi catholique. Nous regrettons seulement qu'il se croie forcé, dans l'intérêt de sa cause, de recourir, contre les écrivains qui se permettent de discuter le dogme catholique ou de combattre le Jésuitisme, à des sorties grotesques qui compromettent réellement la cause qu'il soutient aux yeux de tous ceux qui comprennent que l'*obscurantisme* est le frère bien-aimé de la tyrannie; cela soit dit en passant.

rité du despote aussi puissant que cruel. Leur influence semblerait pourtant se faire sentir dans ce que les historiens anglais ont appelé *le Pèlerinage de grâce*. Ce fut une révolte très-sérieuse faite en faveur du catholicisme. L'armée des pèlerins, commandée par un gentilhomme des comtés du Nord, était guidée par des prêtres en costume sacerdotaux; ses drapeaux étaient des bannières d'église sur lesquelles se voyait la représentation des plaies de l'Homme-Dieu. En outre les *pèlerins* portaient sur la manche droite de leur habit le nom de *Jésus*. Mais nous devons dire que cette révolte eut lieu alors que le fondateur du jésuitisme, Ignace de Loyola, était encore en instances auprès du pape pour faire instituer sa Compagnie. Cette révolte avait été la suite du dernier acte par lequel Henry VIII acheva de briser le lien spirituel qui avait attaché si longtemps l'Angleterre à la Rome pontificale.

Après qu'il eut envoyé Anne de Boleyn mourir sur un échafaud, Henry VIII, afin de montrer à tous qu'il était plus résolu que jamais à marcher dans la voie qui l'éloignait de Rome, et pour mettre, par la terreur, un terme aux efforts tentés par les partisans de cette dernière, fit publier un édit qui prononçait la peine d'emprisonnement et de confiscation contre tout individu qui soutiendrait l'autorité de *l'Evêque de Rome*, la mort contre celui qui oserait tenter de la rétablir en Angleterre. Cet édit obligeait, en outre, toute personne pourvue d'un office quelconque, ecclésiastique ou civil, ou tenant quelque don, charte ou privilége de la couronne, à renoncer au pape, par serment, sous peine d'être déclaré coupable de haute trahison!... Quelle que fût la colère du Saint-Siége, devant de telles mesures, elle ne put que s'exhaler en vaines menaces: et ce ne fut que sous la reine Marie, cette cruelle fille de Henry VIII, que nous voyons ces menaces se réaliser; alors, les Jésuites apparaissent triomphants sur le sol anglais et dirigent les vengeances religieuses dont Marie Tudor se fait l'exécutrice. Après le règne éphémère d'un enfant, Édouard VI, fils de Henry et frère de Marie, celle-ci était montée sur le trône.

La reine Marie, fille de Catherine d'Aragon, était catholique comme sa mère, et, peu après qu'elle eut été revêtue du souverain pouvoir, elle choisit pour son mari le fils de Charles-Quint, celui-là qui devait s'ap-

peler Philippe II. Ce choix était significatif; et il avait eu lieu malgré le parlement et le vœu général de la nation. Marie avait été décidée à le faire par les conseils qui lui venaient de Rome. Il paraît que ces conseils étaient si furieux, que Charles-Quint lui-même, catholique et protecteur du catholicisme, crut devoir en adoucir l'effet par de prudents avis et même en arrêtant un certain cardinal Pole, légat du pape, Anglais d'une grande famille, qui avait comploté jadis contre Henry VIII, lequel était pourtant son bienfaiteur et son ami. Mais l'esprit de Marie Tudor ne pouvait pas s'asservir aux calculs de la prudence espagnole du vieil empereur. La reine signifia un jour à l'Angleterre émue qu'elle eût à retourner, et cela sans délai, à la religion que son père avait proscrite. Le lendemain, des bûchers et des échafauds s'élevaient pour les récalcitrants. Des échafauds et des bûchers, tels furent les raisonnements que Marie-la-Catholique mit en avant, durant tout son règne, pour détruire le protestantisme en Angleterre. Mais dans la cendre des bûchers, dans le sang tombé de l'échafaud, le protestantisme, comme il arrive pour toute croyance persécutée, trouvait une nouvelle et puissante séve qui allait bientôt le montrer grandi et couvrant toute l'Angleterre.

Pendant tout son règne, la sanglante Marie, comme l'histoire appelle la fille aînée de Henry VIII, ne cessa de sacrifier ainsi aux hideux autels du fanatisme religieux. On sait que l'infortunée Jeanne Gray fut une de ses victimes. Jeanne Gray, à la mort d'Édouard VI, avait été proclamée reine d'Angleterre par un parti puissant. Vaincue et faite prisonnière par sa rivale, elle avait d'abord obtenu grâce de la vie; mais Marie Tudor la sacrifia ensuite à son zèle pour le catholicisme, dont les adversaires avaient tenté un effort au nom de l'infortunée Jeanne Gray, qui fut mise à mort. Il n'est pas inutile de rappeler ici que, lorsqu'elle eut à lutter contre Jeanne Gray, Marie Tudor, pour rassurer ses partisans de la communion réformée, leur avait juré de ne rien changer aux lois d'Édouard. Est-ce que déjà les Jésuites avaient appris à la sanglante Marie les subtilités de leur odieuse théologie?...

Quoi qu'il en soit, les Jésuites obtinrent en Angleterre, sous ce règne, une importance qu'ils devaient perdre sous le règne suivant,

et pour ne plus la recouvrer ; et c'est cette influence qui doit faire retomber sur eux une partie de l'odieux que les exécutions des protestants font peser sur la mémoire de la sanglante Marie. Quelques-unes de ces exécutions eurent des détails affreux et capables de faire détester par tout être non dépourvu de sensibilité le fanatisme religieux, les crimes qu'il provoque et les ministres dont il se sert. Voici pourquoi nous retracerons ici rapidement le supplice de quelques-unes des victimes de Marie Tudor.

En 1553, Hooper, évêque de Glocester, vieillard aux cheveux blancs, fut condamné à mort pour n'avoir pas voulu abjurer la croyance qu'il avait enseignée pendant quinze années. Par un raffinement de cruauté, on lui fit subir le dernier supplice au milieu même du troupeau spirituel dont il avait été si longtemps le berger. Hooper était, au dire même des écrivains catholiques, un homme remarquable, non moins qu'un vaillant prêtre ; sa mort le prouva bien. Voyez-vous ce vénérable vieillard attaché sur le bûcher où il doit mourir par le feu, et autour duquel des soldats farouches contiennent la foule qu'ils ont pourtant rassemblée? La victime adresse de doux sourires, d'affectueuses et consolantes paroles à cette foule que la terreur contient dans le silence et l'immobilité, mais dont les regards furtifs répondent parfois aux paroles du prélat. Le bûcher est allumé, déjà la flamme s'attache en pétillant à la chair de la victime, qui continue de sourire et de consoler. Sans doute par un calcul affreux des bourreaux, le bois du bûcher était vert et ne brûlait que lentement ; en sorte que la partie inférieure du corps de la victime fut presque consumée avant que la mort eût saisi la vie !... Pendant trois quarts d'heure (1), tandis que ses chairs brûlaient ainsi lentement, l'évêque de Glocester soutint ce martyre affreux avec une constance qui rappelait celle de son divin maître sur la croix ; une de ses mains tomba en charbons ; il étendit l'autre pour bénir une dernière fois son peuple !.....

Un autre prêtre anglican n'eut pas même la dernière consolation de prier à haute voix. Comme il récitait un psaume en anglais, sui-

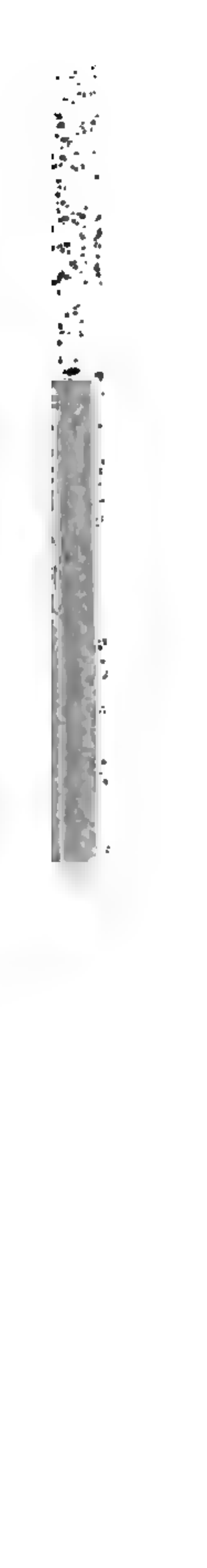
(1) Voyez Hume, Fox, Heylin, Burnet et tous les historiens du règne de Marie Tudor.

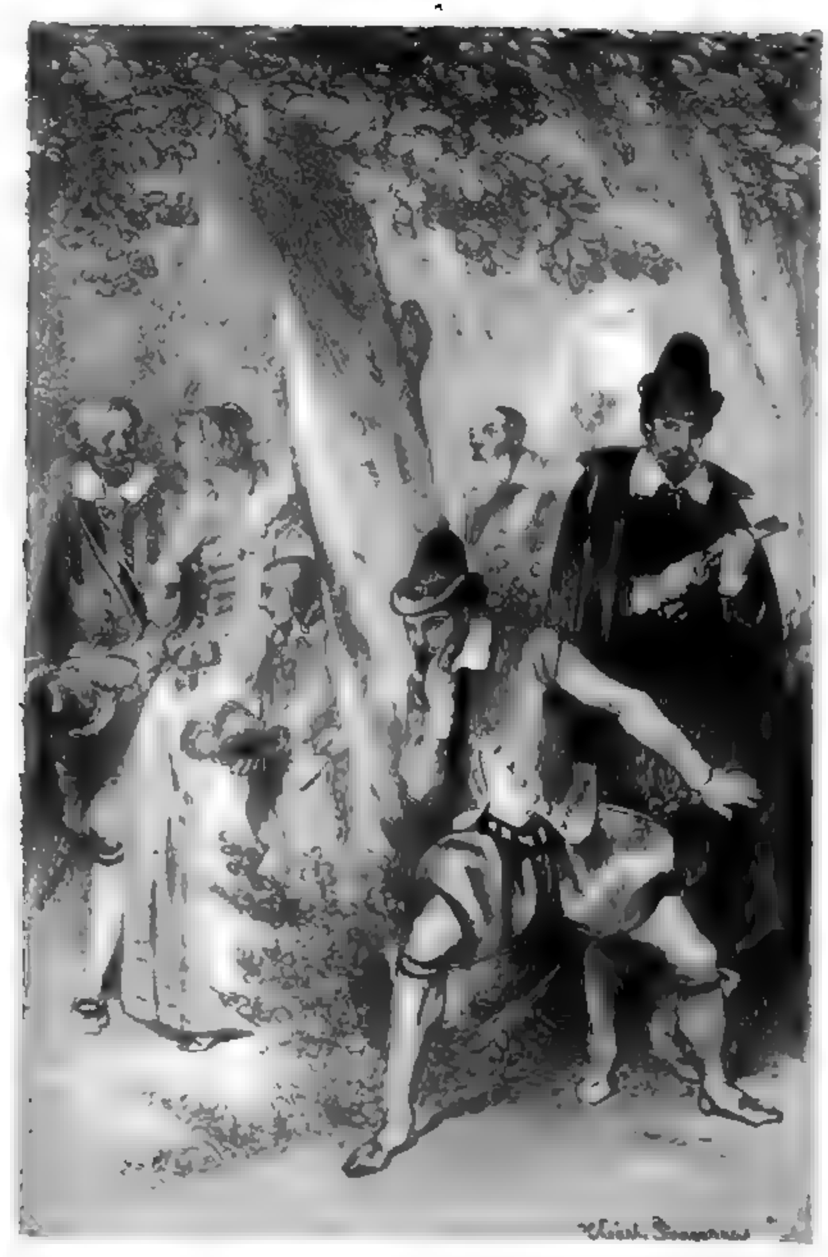
terre; car il paraît prouvé que William Parry avait résolu de recourir à l'assassinat, s'il ne trouvait pas un autre moyen de renverser du trône l'hérétique Élisabeth. Mais en admettant qu'il se soit trouvé un Jésuite honnête homme, assez hardi pour s'opposer aux funestes desseins de sa Compagnie, ses efforts ne purent qu'être impuissants. D'autres Jésuites prouvèrent à Parry que tout ce qu'il projetait était bon et licite. Un nonce du pape lui donna d'avance l'absolution de tout ce qu'il pourrait faire; on lui promit, en outre, des lettres du pape qui donneraient une approbation complète à son pieux dessein. Parry écrivit au Saint-Père pour obtenir cette approbation, sans laquelle il ne voulait pas partir, et ce fut un Jésuite, le Père Codret, qui se chargea d'envoyer la lettre au pape, en promettant d'appuyer lui-même et de faire appuyer vivement par les siens la demande de Parry. Nous devons dire que ce dernier ne reçut jamais l'approbation pontificale qu'il avait sollicitée pour son projet; cependant on parvint à le décider à le mettre à exécution. Une fois en Angleterre, et comme il hésitait encore, on lui fit remettre une lettre pressante du cardinal de Como, datée de Rome, 31 janvier, dans laquelle, dit De Thou, ce prince de l'Église après lui avoir donné, à l'occasion de la chose préméditée, sa bénédiction au nom du Saint-Père, engageait vivement Parry à *persévérer dans un dessein si louable*.

Guillaume Parry, ainsi excité, n'hésita plus et se mit en devoir de faire ce qu'il avait promis. Afin de mieux réussir, il chercha à se lier avec quelques seigneurs de la cour d'Angleterre, et parvint à se procurer une audience de la reine Élisabeth, qu'il supplia de lui rendre ses bonnes grâces. Suivant l'historien Hume, Parry avait alors renoncé, du moins temporairement, à son projet d'assassiner la reine: il essaya à plusieurs reprises d'amener cette princesse à révoquer ses édits contre le catholicisme; pour obtenir ce résultat, il lui déclara même que sa vie était menacée, et qu'elle ne pouvait se soustraire aux coups des conspirateurs qu'en usant de tolérance envers les catholiques anglais. Suivant le même historien, Parry, appuyé par de hauts personnages, ennemis secrets de la Réforme, parvint à se faire nommer membre de la Chambre des Communes; mais il se fit chasser

bientôt du Parlement par un discours audacieux dans lequel il blâma hautement et sévèrement les mesures de rigueur prises contre le catholicisme.

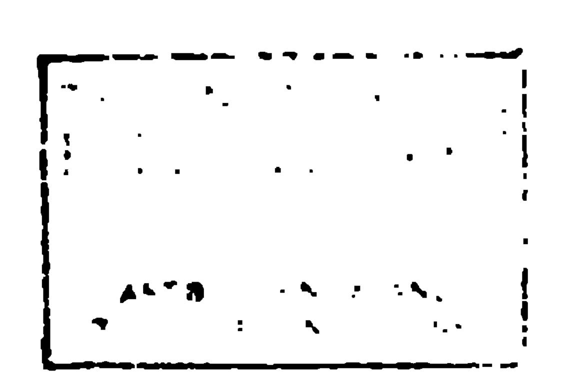
Furieux de cette déconvenue et de l'emprisonnement qui s'ensuivit, plus vivement pressé d'ailleurs par les Jésuites et par quelques prêtres catholiques tels qu'Allen, ecclésiastique anglais qui, quelques années plus tard, fut créé cardinal, Parry revint à son premier projet de renverser le protestantisme anglais en tuant la reine qui le soutenait. Il résolut de l'assassiner lorsqu'elle se promènerait, sans suite, dans ses jardins ou dans le parc de Saint-James, suivant sa coutume. Une barque devait attendre sur la Tamise l'assassin ou les assassins, qui éviteraient ainsi la première fureur du peuple. Mais, croyant avoir besoin d'un complice pour réussir, il s'associa un autre anglais nommé Nevil, son parent, dit De Thou. Nevil, suivant quelques historiens, ne se prêta aux idées meurtrières de Parry que pour les faire avorter; d'après Hume, il s'était fait de bonne foi le complice du misérable agent des Jésuites. Nevil était alors fort pauvre et peu considéré. Mais, tandis que Parry épiait une occasion favorable pour assassiner la reine, tandis que les Jésuites préparaient sourdement le mouvement qui devait éclater, à la mort d'Élisabeth, au profit de la religion catholique, le comte de Westmoreland, seigneur anglais catholique, mourut dans l'exil; et Nevil, qui était proche parent du comte, se prit à calculer qu'en se faisant révélateur d'un complot qui menaçait la vie de la reine, il pourrait obtenir le titre, les biens et les honneurs du feu comte de Westmoreland. Sans rien dire à son ex-complice, il va trouver le comte de Leicester, Hunsdon, vice-chambellan de la reine, et Walsingham, un de ses ministres, auxquels il découvre tout le complot. Aussitôt Parry est arrêté. Interrogé sur le crime qu'il méditait, il nia d'abord, et avoua seulement qu'il désirait le rétablissement de la religion catholique romaine. Mais, confronté avec Nevil, il finit par tout confesser; seulement, il rejeta tout l'odieux de l'affaire sur son dénonciateur, qu'il représenta comme le premier auteur du complot et comme celui qui seul avait osé former la pensée d'attenter aux jours de la reine. Il supplia ses juges de lui faire grâce





Lith. Prodhomme 3 Pl. du Doyenné

Complot de William Parry



et de le traiter « non en Caïn désespérant de son salut, mais comme le publicain qui avouait ingénument ses fautes. » Il écrivit également à la reine pour obtenir son pardon, et fit valoir près d'Élisabeth qu'il valait mieux en le graciant étouffer son attentat que de lui donner, en l'envoyant au supplice, un retentissement qui ne pouvait qu'être dangereux pour elle. Il réitéra ses aveux à plusieurs reprises, et, pour atténuer son crime, il fit valoir qu'on le lui avait représenté comme une action qui serait à jamais mémorable. Ces aveux chargèrent les prêtres catholiques en général, mais particulièrement le nonce du pape, le cardinal de Como, dont on avait saisi la lettre à Parry, et surtout les Jésuites. Un membre de la Compagnie fut même arrêté à cette époque en Angleterre, où il s'était introduit déguisé sans doute pour être témoin de ce qui allait se passer et pour que son Ordre obtînt une large part dans la victoire qui se préparait, au prix d'un lâche assassinat, pour la religion catholique romaine. Ce Jésuite, nommé Creigthon, nia d'abord avoir eu connaissance du projet formé par William Parry; il finit ensuite par avouer que celui-ci lui en avait fait part; mais il soutint toujours qu'il n'avait donné à Parry aucun conseil sur son projet d'assassiner la reine, et qu'il lui avait représenté au contraire que cette maxime : *Il est bon de sauver plusieurs personnes par la perte d'une seule*, était mauvaise, à moins que, pour la suivre, on n'eût un commandement de Dieu exprès, ou une inspiration certaine.

William Parry, déclaré atteint et convaincu du crime de haute trahison, fut condamné au dernier supplice et exécuté le 2 mars 1584. On l'attacha à une potence; puis, sans attendre que la vie eût abandonné le corps du supplicié, on lui ouvrit la poitrine et on en tira les entrailles, qu'on fit brûler dans un feu allumé au pied de la potence; enfin, on coupa le cadavre ainsi mutilé en quatre quartiers qui furent exposés à quatre des portes de Londres.

Peu de temps après cette exécution, un gentilhomme du comté de Warwick, exalté par des prédications fanatiques, vint à Londres avec le dessein d'accomplir l'assassinat de la reine. Arrêté, il se donna la mort en prison. Plusieurs autres individus furent encore accusés d'avoir formé le même projet. On comprend dès lors, même sans les ap-

prouver, les rigueurs dont Élisabeth usa envers les catholiques en général et surtout envers les Jésuites. En se servant même rudement des moyens qui étaient en son pouvoir pour défendre sa couronne, en opposant activement le glaive des lois aux poignards des conspirateurs, Élisabeth ne fit qu'user du droit de légitime défense. Il ne faut pas non plus oublier que l'ordre de choses, politique et religieux, dont Élisabeth était le représentant, eut pour lui l'immense majorité de la nation anglaise. Reine illégitime, excommuniée, bâtarde, pour Rome et les partisans de Rome, Élisabeth fut pour son peuple, qu'elle éleva à un degré de prospérité jusqu'alors inconnu, une grande reine, une souveraine bien aimée : ceci tranche la question à nos yeux.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire en 1587, que se termina par la hache du bourreau la grande querelle qui exista si longtemps entre la reine d'Angleterre et la reine d'Ecosse, cette célèbre et malheureuse Marie Stuart. Nous devons, ce nous semble, donner quelques détails sur cette querelle, d'autant plus que les Jésuites y jouèrent un rôle important, et que d'ailleurs la plupart des conspirations qui se formèrent contre Elisabeth se firent au nom et dans les intérêts de Marie Stuart.

On sait que cette princesse, après avoir brillé quelque temps à la cour de France et sur le trône d'un roi éphémère, François II, s'en retourna, en 1561, régner en Écosse, son pays natal. On sait également que Marie Stuart avait des droits à la couronne d'Angleterre, en admettant qu'Elisabeth fût, comme le prétendirent les catholiques, l'enfant illégitime de Henry VIII. Ces droits, Marie Stuart se montra disposée à les revendiquer. Immédiatement après la mort de la sanglante Marie Tudor, Marie Stuart, alors épouse du dauphin, fils d'Henri II, écartela les armes d'Angleterre et prit le titre de reine de ce pays. Presque tous les catholiques anglais se montrèrent disposés à soutenir les prétentions de Marie Stuart, prétentions qui ne laissaient pas que d'être redoutables pour Élisabeth, qui craignait de voir les armes de la France s'unir, pour les faire triompher, aux foudres de l'Eglise romaine. Heureusement pour Élisabeth, François II ne tarda pas à suivre son père au tombeau, et Marie Stuart, abandonnant, les

yeux en pleurs, cette belle France qu'elle aimait tant, s'en fut régner sur la sauvage Écosse.

Ce dernier pays était alors agité par les premières convulsions de la réforme. Du haut des cimes calédoniennes, la voix formidable de John Knox avait répondu aux voix de Luther et de Calvin, ces grands agitateurs. La reine régente, Marie de Guise, veuve du dernier roi et mère de Marie Stuart, luttait péniblement pour ne pas se laisser entraîner par le torrent qui grossissait chaque jour et qui menaçait d'engloutir jusqu'aux derniers vestiges de l'antique religion.

Élisabeth profita de ces circonstances, et on ne saurait l'en blâmer. L'agitation religieuse lui venait en aide, elle sut l'entretenir. Les protestants écossais furent secrètement encouragés, soutenus par elle. Elle poussa même à la révolte un frère naturel de Marie Stuart, le comte de Murray, qui finit, grâce à l'or anglais, au concours des adversaires de l'Église de Rome, grâce aussi aux imprudences de la reine d'Écosse, par priver celle-ci de son autorité et de sa liberté. Il nous répugne de prononcer des paroles de blâme contre cette reine infortunée dont la mort a payé toutes les fautes de sa vie. Nous dirons seulement, avec De Thou et avec la plupart des historiens impartiaux, que Marie Stuart sembla prendre à tâche de donner raison aux accusations de ses ennemis. Ainsi, si elle ne fut pas complice directe de la mort de Darnley, son second mari, elle parut l'être, en se mariant, quelques jours après, malgré les représentions de ses plus fidèles amis, avec l'odieux Bothwell, que tout le monde désignait comme le meurtrier du malheureux Darnley.

Parmi les détestables conseillers qui contribuèrent à égarer la jeune et imprudente reine d'Écosse, il est juste de ne pas oublier les Jésuites. Ceux-ci étaient accourus dans cette contrée, où ils dressaient leurs batteries contre Élisabeth, et de laquelle ils espéraient bientôt s'élancer à la conquête de l'Angleterre. Marie Stuart, zélée catholique, d'ailleurs rivale d'Élisabeth comme femme et comme reine, se laissait bercer de l'espoir de rétablir sur le sol anglais les autels renversés. Cette prétention qu'elle ne prit pas la peine de déguiser, alors même qu'il eût été sage d'y renoncer, fut la cause principale de sa

perte. Un jour de l'année 1568, Marie, échappée avec peine aux mains armées de ses sujets en révolte, débarquait à Wirkington, sur le territoire anglais, et venait se remettre au pouvoir d'Élisabeth. Mais la malheureuse fugitive avait trop compté sur la générosité de sa rivale. Il eût pourtant été et noble et beau qu'Élisabeth, à l'heure où elle voyait Marie à ses pieds, la relevât comme une sœur, et la traitât comme une reine. Élisabeth ne sut pas se conquérir cette gloire qui manque à sa renommée. Elle ne vit en Marie Stuart qu'une ennemie vaincue enfin, qu'une rivale toujours redoutable. La reine d'Écosse devint prisonnière de la reine d'Angleterre. Ce fut pendant la longue détention de Marie qu'éclatèrent les diverses conspirations contre Élisabeth. Ces conspirations eurent toutes pour but ou pour prétexte de rendre la liberté à Marie Stuart, qu'on voulait proclamer reine d'Angleterre Le duc de Norfolk, qui paya, ainsi que nous l'avons dit, son entreprise de sa tête, avait surtout été amené à sa prise d'armes par l'espoir de devenir l'époux de la reine d'Écosse. La beauté incomparable de la prisonnière, beauté dont le souvenir vit encore dans la mémoire des peuples, servit, non moins que le zèle religieux, d'appât pour les complots contre Élisabeth. Dans tous ces complots figurèrent les Jésuites. Ce furent les fils de Loyola qui ourdirent toutes les trames dont on essaya d'envelopper la reine d'Angleterre ; ce furent eux surtout par conséquent qui contribuèrent à la mort de Marie Stuart ; car il est plus que probable qu'Élisabeth n'eût jamais imprimé cette tache sur son front, si elle n'eût craint pour la couronne qu'elle y sentait vaciller parfois sous les efforts des conspirateurs. Vers la fin de 1586, le Jésuite John Ballard raccola un nouveau conspirateur. C'était un jeune homme de Dothic, dans le comté de Derby, nommé Antony Babington. Babington appartenait à une bonne famille, et professait un grand zèle pour la religion catholique. C'était pour cette cause qu'il était passé secrètement en France. Ce fut là que le Jésuite Ballard le rencontra. Bientôt Babington, jeune homme à l'imagination vive, exaltée, devient, sur le portrait qu'on lui fait de la beauté de Marie Stuart, amoureux jusqu'au délire de la royale prisonnière, et jure de consacrer sa vie à lui rendre la liberté, le trône qu'elle a perdu, et à lui donner celui-là auquel elle a

droit, suivant la décision du pape. Ce jeune chevalier errant fut mis en relation avec un fanatique d'un genre plus sinistre, nommé John Savage, sur lequel les Jésuites avaient agi par le moyen de la religion comme ils l'entendent. Ces deux hommes s'associèrent pour assassiner Élisabeth, dont la mort devait à la fois amener la délivrance de la reine d'Écosse et le triomphe de la foi romaine. On dit que l'ambassadeur d'Espagne trempa dans la conspiration, et que Marie Stuart, libre et deux fois reine, devait déshériter son fils hérétique et adopter Philippe II, qui aurait mis une flotte et une armée à ses ordres. On assure aussi que le Jésuite Ballard excita fortement Babington à assassiner Élisabeth, chose qu'il lui représentait comme des plus méritoires. Cette conspiration, qui devait éclater dans la nuit de la Saint-Barthélemi, date bien choisie, fut découverte, comme celles qui l'avaient précédée, et envoya mourir sur l'échafaud, Babington, Savage et douze de leurs complices. Suivant Hume, on obtint de la moitié des condamnés des aveux complets.

Le complot de Babington ne retomba pas seulement sur la tête de ceux qui l'avaient conçu ou qui devaient en être les instruments : Marie Stuart s'y trouva compromise fortement. Élisabeth, qui en vieillissant semble s'être ressouvenue qu'elle était la fille de Henry VIII, résolut de se débarrasser enfin des craintes que lui inspirait toujours sa rivale prisonnière. Marie Stuart, après une captivité de dix-huit ans, comparut devant des juges qui la condamnèrent à mort. Elle était dans sa quarante-sixième année. Nous n'avons pas mission de justifier la reine Élisabeth de cet acte cruel, dont elle-même a semblé rougir, en niant qu'elle l'eût ordonné, et en rejetant tout le blâme sur des serviteurs trop empressés. Elle ordonna même qu'on fît le procès à Davison, secrétaire d'État, qui avait expédié, par son commandement secret, l'ordre d'exécuter la reine d'Écosse. Cet homme d'État, malheureux bouc émissaire, fut même condamné à une forte amende, qui le ruina, et à la prison, qu'il subit pendant plusieurs années. Mais cette démonstration n'égara pas l'opinion publique. Il resta constant qu'Élisabeth avait voulu, en faisant mourir Marie Stuart, se venger d'une rivale qui l'avait humiliée, et se débarrasser d'une ennemie qui servait de ralliement

à tous les mécontents de son royaume et de prétexte à ses adversaires du continent. Ce qu'il y a de certain, ce qui peut jusqu'à un certain point justifier la cruelle résolution d'Élisabeth, c'est que le peuple anglais célébra par des réjouissances spontanées cette mort qu'il regardait comme le terme probable des troubles qui agitaient l'Angleterre presque continuellement.

La mort de Marie Stuart fut pourtant le signal de nouveaux efforts tentés par tous les ennemis d'Élisabeth. Le pape et les Jésuites essayèrent de pousser le roi d'Écosse, fils de Marie Stuart, à venger la mort de sa mère : mais celui-ci, qui s'était fait protestant pour rester roi d'Écosse, se garda de se mettre mal avec Élisabeth, dont il espérait devenir l'héritier. Alors les Jésuites s'adressèrent aux Irlandais, toujours disposés à prendre les armes au nom de leur croyance proscrite. Diverses révoltes éclatèrent dans ce malheureux pays, qui ne se soumit que par épuisement et dans les dernières années du règne d'Élisabeth. En 1601, les Espagnols, que les Jésuites avaient introduits en Irlande, lors de la révolte du comte de Tyrone, en furent enfin chassés.

En même temps, le pape fulminait une nouvelle excommunication contre Élisabeth. Le roi d'Espagne, Philippe II, furieux d'avoir été joué par elle, lançait vers l'Angleterre sa fameuse *Armada ;* les princes lorrains lui suscitaient d'autres embarras sur le continent, et au sein même de son royaume s'ourdissait une conspiration qui avait pour chef le comte d'Essex, favori de la reine. Le complot du comte envoya son auteur à l'échafaud ; la flotte espagnole se brisa contre les rochers de l'Angleterre, et les foudres papales contre l'affection des Anglais pour leur reine : l'amour des peuples fut toujours le meilleur bouclier des rois.

Élisabeth mourut en 1603 ; et la mort de cette grande reine ranima les espérances des Jésuites, dont elle s'était montrée la constante et implacable ennemie. L'avénement au trône d'Angleterre et d'Irlande de Jacques, roi d'Écosse, réunit enfin les trois parties du royaume britannique. On sait que ce prince était fils de Marie Stuart. Les catholiques le virent donc arriver en Angleterre avec de grandes espérances, quoiqu'il eût embrassé la Réforme ; mais ce n'était-là, ils le

vant la coutume des réformés, on lui ordonna de se taire, ou de prier *en latin*. Comme il n'obéissait pas, on l'assomma à coups de hallebardes!

Un certain Bonner fut un des ministres de la sanglante Marie pour ces horribles hécatombes du fanatisme. Il s'acquitta de son affreuse mission avec une sorte de joie frénétique. Les femmes même ne furent pas à l'abri de ses fureurs. On en vit une qui, condamnée à mourir par le feu, demanda, non sa grâce, mais seulement un répit de quelques jours : afin, disait-elle, de pouvoir mettre au jour et de soustraire ainsi aux souffrances et à la mort l'enfant qu'elle portait dans son sein, et qui n'avait pas été, qui ne pouvait pas être condamné pour le crime que l'on reprochait à sa mère.

— Ah! la louve hérétique est pleine! s'écria avec une joie féroce le misérable bourreau; eh bien, tant mieux! cela évitera un second bûcher pour son louveteau!...

La jeune femme fut conduite au bûcher. Lorsque les flammes commencèrent à mordre les flancs de la malheureuse mère, la douleur qu'elle éprouva fut tellement intolérable que son ventre creva, dit l'historien Hume, et que son pauvre enfant tomba au milieu du feu. Un des gardes, grossier soldat pourtant, quitta son rang, et, se précipitant vers le bûcher, tenta de retirer du brasier l'innocente victime; le tigre infâme qui présidait au supplice l'en empêcha!!

Il en coûte de rappeler de telles choses. Ce sont pourtant à ces horreurs que s'associèrent alors les Jésuites, et qu'ils se sont constamment associés depuis en essayant de les justifier. Leurs historiens ont loué hautement la sanglante Marie; peu s'en faut qu'ils ne changent cette épithète, stigmate de l'histoire, en celle de sainte!... Si nous voulions citer les noms des écrivains de la Compagnie qui ont cherché à justifier, sinon à glorifier Marie Tudor, il nous faudrait écrire tous ceux des Révérends Pères qui ont parlé de cette furie couronnée. L'auteur d'une récente histoire de la noire cohorte trouve simplement « que Marie, reine par le droit de sa naissance, voulut être catholique de fait; et que si les *moyens* qu'elle employa ne furent pas toujours dignes de sa religion, ils furent toujours dignes de ce siècle, etc. Après

cinq ans de règne, termine l'écrivain que nous citons et qui s'appelle M. Crétineau-Joly (1), puisqu'il faut l'appeler par son nom, après cinq ans de règne, c'est-à-dire de luttes (et quelles luttes !) elle succomba à la peine (c'est-à-dire sans doute étouffée dans le sang qu'elle avait fait répandre), mourant dans toute sa chasteté de femme (que nous importe?), et dans sa *ferveur* de chrétienne (quelle ferveur que celle qui se traduit par des bûchers et qui opère par des bourreaux !); mais avec l'exécration du protestantisme (c'est assez naturel) et celle de l'histoire, (écoutez bien) *qui trop souvent épousa les préventions des sectaires*...» Voyez-vous? Voici M. Crétineau-Joly qui donne, à la sourdine, un soufflet à l'histoire, à propos et au profit de la sanglante Marie! Eh! chaque chapitre de son grand, gros, long, lourd et ennuyeux panégyrique de la Compagnie de Jésus n'est-il pas un véritable croc-en-jambe donné à la vérité en faveur des bons Pères!... Mais l'histoire essuie sa joue, comme faisait le Christ quand les Juifs crachaient sur son front couronné d'épines ; la vérité passe sans qu'elle regarde seulement en arrière pour voir quel insecte a touché son pied nu... Poursuivons notre tâche.

Un historien (2) a dit avec justesse : « En voulant rétablir le catholicisme, Marie, par les moyens qu'elle employa, ne fit que le rendre plus odieux ; elle n'eut, comme son père, que des bourreaux pour apôtres. » Et ce n'est pas, ajouterons-nous, avec des bourreaux qu'on fonde une religion. Lorsque le christianisme avait à lutter contre de pareils *apôtres*, il grandit vite, et illumina le monde; mais dès que de persécuté il se fit persécuteur, sa gloire se voila, son autorité se perdit; et lorsque le souffle impétueux de la réforme souffla sur ce grand soleil

(1) Qu'on lise — si on l'ose! — *l'Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, Tome II, chap. V, pages 236 et 237.

(2) Linguet, *Histoire impartiale des Jésuites*, livre VII, chap. 1er. Il est peut-être bon d'ajouter ici que, d'après Hume et nombre d'autres historiens, l'article de croyance religieuse qui fit conduire au bûcher ou à l'échafaud presque tous les protestants de l'Angleterre fut leur refus de reconnaître la *présence réelle*. On leur disait : « Croyez-vous que, dans l'hostie consacrée, Jésus soit réellement et corporellement présent? » S'ils disaient « non, » et la plupart le dirent, on les conduisait à la mort! — Beau raisonnement, n'est-ce pas? et acte qui devait être bien agréable à Dieu!

qui avait rayonné si glorieusement sur les nations, il se trouva qu'il était déjà à demi éteint. Quand un trône s'écroule et se brise, qu'un chef de peuples ou un vicaire de Dieu y soit assis, ce n'est pas seulement parce que le pied d'un conquérant ou d'un remplaçant l'a frappé, c'est encore que ce trône était devenu trop lourd pour le sol qui le portait. Ce fut à ses passions, non pas à ses convictions, que le terrible Henry VIII sacrifia le catholicisme en Angleterre, cela est vrai; mais il est, il doit être évident pour tous que, dans la révolutiou religieuse qu'il accomplit, il fut aidé moins encore par la terreur qu'il inspirait, par les supplices qu'il infligeait, que par le dédain et par la haine qui, dans l'esprit du peuple anglais, avaient succédé au respect et à l'amour qu'avait longtemps professés pour Rome l'Angleterre, cette *île-des-saints*, comme on la nommait autrefois. Cela est si vrai, qu'avant de déclarer la guerre au pape et au catholicisme, Henry s'était constitué vigoureusement son défenseur à l'encontre de ses sujets, dont il avait fait emprisonner, exiler, et même exécuter bon nombre qui osaient se dire Réformés avant que leur roi eût permis la Réforme. Cela est si vrai, que le jour où la reine Marie fut couchée dans son tombeau, le protestantisme anglais se retrouva debout, plus fort, plus grand, plus résolu, après la tempête, qu'il n'avait été dans le calme que lui avait fait Henry VIII. Il est bon de remarquer que Marie Tudor, ayant, pour obéir au pape, rendu à l'Église catholique tous les biens confisqués par son père au profit de la couronne, chargea son peuple d'impôts pour satisfaire aux dépenses que faisait son époux, Philippe II, occupé à seconder Charles-Quint sur le continent, et qui s'inquiétait fort peu si la reine n'achevait pas de s'aliéner, par ses extorsions, l'esprit de ses sujets. Philippe était à peine resté quelques mois auprès de sa femme, qui, passionnée et jalouse, passait ses jours à écrire à son mari des lettres qu'elle inondait de ses larmes, elle qui voyait pourtant d'un œil sec les torrents de sang qui coulaient par ses ordres. Bizarreries du cœur humain!

Enfin, Élisabeth monta sur le trône d'Angleterre. On sait que cette femme célèbre, à l'esprit viril, voulut être et fut véritablement *roi*. Persuadée que les Jésuites étaient ses ennemis, comme ceux du

pays dont elle était devenue souveraine, elle leur déclara vaillamment la guerre, et une guerre à outrance. Elle les bannit à perpétuité, et prononça la peine de mort contre ceux d'entre eux qui braveraient ses ordres et contre ceux de ses sujets qui les recevraient. Les fils de Loyola disent que ce qui attira sur leur Ordre la colère de la reine d'Angleterre, c'est que celle-ci voyait en eux la plus redoutable des milices qui guerroyaient pour le pape et le catholicisme, dont Élisabeth se déclara l'adversaire. Même à ce point de vue, le plus favorable qu'on puisse prendre pour juger le jésuitisme d'Angleterre, les mesures sévères prises par Élisabeth contre la noire cohorte peuvent encore se justifier. Lorsqu'à la mort de la sanglante Marie, Élisabeth, sœur de cette dernière, monta sur le trône d'Angleterre, elle fit acte de soumission envers le Saint-Siége ; son élévation au trône fut notifiée par elle au pape. Elle reçut même avec des égards flatteurs les évêques catholiques qui vinrent la féliciter. L'historien Hume dit qu'elle ne fit à cet égard qu'une exception qui atteignit l'abominable évêque de Londres, ce Bonner qui avait été le chef des bourreaux de Marie Tudor-la-Catholique. Il est plus que probable que cette conduite d'Élisabeth lui fut dictée par une sage politique : appelée à gouverner un pays dont tant d'orages venaient de remuer le sol, et sentant encore son trône vaciller sous elle aux derniers frémissements des tempêtes passées, Élisabeth jugeait prudent de se concilier tous les partis. C'est dans cette intention qu'elle pardonna même à ceux qui, pour plaire à la reine Marie ou pour exécuter les ordres de sa cruelle sœur, l'avaient privée de sa liberté et avaient mis sa vie même en danger. Il n'en est pas moins présumable que si la cour de Rome eût profité sagement, discrètement, habilement, des avances faites par Élisabeth, le catholicisme eût, sinon été complétement sauf en Angleterre, mais que du moins son naufrage n'eût pas été total, irremédiable. Le pape Paul IV répondit aux avances d'Élisabeth par un emportement aussi peu prudent qu'il était injurieux. Il prétendit que l'Angleterre était un fief du Saint-Siége et que, par conséquent, Élisabeth n'avait pu en devenir souveraine sans sa participation; que d'ailleurs les sentences prononcées par ses prédécesseurs, Clément VII et Paul III, contre le mariage de Henry VIII

avec Anne de Boleyn, mère d'Élisabeth, n'ayant point été annulées, cette dernière était bâtarde et, par suite, inhabile à succéder au trône. « Cependant, ajoutait ironiquement le Saint-Père, nous sommes disposé à nous montrer indulgent, pourvu que la fille illégitime du tyran Henry renonce à ses prétentions à une couronne qui ne lui appartient pas et se soumette à tout ce qu'il nous plaira d'ordonner (1). » Élisabeth fut profondément blessée de l'injure que lui faisait l'altier Paul IV; et presque toute la nation anglaise se montra indignée des étranges prétentions du pape. Élisabeth sut entretenir habilement et exciter le feu que la main imprudente de Paul IV venait d'allumer, et qui devait bientôt dévorer les débris du catholicisme. Le peuple anglais crut voir dans la conduite du souverain-pontife une détermination prise de rétablir en Angleterre le *tribut de Saint-Pierre* et les mille autres anneaux de l'humiliante chaîne du despotisme romain. D'ailleurs, Marie Tudor avait rendu le catholicisme odieux. Élisabeth, qui était devenue l'idole de son peuple, après de prudents délais, saisit une occasion favorable, et, sans grands déchirements, aux applaudissements même de la majorité de ses sujets, sépara complétement l'Angleterre de Rome.

Nous croyons que les Jésuites ne furent pour rien dans la conduite impolitique que Paul IV tint à l'égard de l'Angleterre. Ce pape se montra peu favorable à la Compagnie, qui s'en vengea, ainsi que nous l'avons dit dans notre première partie, sur les neveux du pape, quand ce dernier fut mort. Laynez, qui était alors général de l'Ordre, était trop habile pour ne pas juger qu'en cette occasion les foudres pontificales ne pouvaient que raviver l'incendie allumé par Henry VIII; d'ailleurs, le roi d'Espagne, Philippe II, cet allié des Jésuites, cherchait alors à devenir l'époux d'Élisabeth, qui le leurra longtemps de vaines promesses, jusqu'à ce qu'elle se crût assez forte pour rompre ouvertement avec Rome.

Pie IV essaya vainement par les voies de la douceur de ramener Élisabeth et son peuple au giron de l'Église romaine. Pie V entre-

(1) David Hume, *Histoire d'Angleterre*, Camden, Fra-Paolo, etc.

prit d'arriver au même but par la terreur religieuse. Philippe II, qui n'espérait plus devenir l'époux d'Élisabeth, unit inutilement les armes terrestres de l'Espagne aux armes spirituelles de l'Église; rien n'y fit. Les cajoleries de Pie IV, les excommunications de Pie V, la fameuse *Armada* de Philippe II, tout vint échouer contre l'opiniâtreté anglaise. Alors, comme dernier moyen, les papes lâchèrent les Jésuites contre Élisabeth.

François de Borgia avait alors succédé à Laynez. Ce troisième Général de la Compagnie de Jésus ne fut choisi que pour ses richesses, sa puissance et son nom. C'était un homme de peu de talent, et d'esprit fort borné; du reste, doué de piété et d'humilité chrétienne; on comprend que ces deux dernières vertus ne furent pas celles qui le firent nommer chef suprême de la noire cohorte. « La grâce que je vous supplie de m'accorder, disait François de Borgia aux Révérends Pères qui venaient de l'élire, c'est que vous en usiez avec moi comme les muletiers avec leurs bêtes de somme... Je suis votre bête de somme, répétait le nouveau général, usez-en donc avec moi comme on en use avec ces animaux, afin que je puisse dire : Je suis dans votre Compagnie comme une bête de somme, mais ce qui me console, c'est que je suis toujours avec vous. Relevez donc votre bête ! etc. » Les Jesuites en usèrent, avec *leur bête*, complétement à leur gré; ils la firent aller à droite, à gauche, tourner, retourner, reculer, avancer, comme ils le voulurent. Cependant, ce ne fut guère que sous le quatrième successeur d'Ignace de Loyola, Claude Aquaviva, que la Compagnie se trouve activement mêlée à tous les troubles politiques ou religieux de l'Europe. Aquaviva gouverna la Compagnie de Jésus de 1581 à 1615. Cette période de trente-cinq années est celle de toute l'histoire de la Compagnie qui fournit le plus à l'acte d'accusation dressé contre Ignace et ses noirs enfants.

Dans les îles Britanniques, on retrouve les Jésuites mêlés à toutes les intrigues qui eurent pour objet le renversement et peut-être la mort de la reine Élisabeth.

En Irlande, ils suscitèrent à diverses reprises des révoltes qui n'aboutirent qu'à faire couler des flots de sang dans ce malheureux pays.

En même temps, ils organisèrent des conspirations en Angleterre, comme celle des Pole, membres de la famille royale, auxquels Elisabeth fit grâce de la vie. Le duc de Norfolk fut moins heureux; ses machinations ayant été découvertes, il fut condamné à mort et exécuté en 1571. Le centre de toutes ces intrigues plus ou moins criminelles contre la reine Élisabeth, était la maison d'un certain Rodolphi, marchand italien établi à Londres et zélé catholique. C'était là que, sous divers travestissements, les Jésuites venaient mettre en exécution les plans conçus à Rome ou en Espagne; car Philippe II avait fait promettre au duc de Norfolk de soutenir sa révolte par une armée qui débarquerait à Warwick, sous les ordres du célèbre duc d'Albe. Ce fut autant pour se venger de la part que Philippe II prit dans ces conspirations, que par zèle pour les protestants de France, qu'Élisabeth soutint le roi de Navarre et ses partisans contre la faction espagnole et le parti des princes lorrains.

En 1581, on découvrit un nouveau complot formé contre la reine d'Angleterre par les Jésuites. Suivant De Thou (1), Élisabeth, ayant des soupçons qu'il se machinait quelque chose contre elle, avait envoyé en France des jeunes gens qui s'introduisirent, comme appartenant à des familles catholiques anglaises, dans le séminaire de Reims, vaste pépinière de pieux conspirateurs, fondée par les Guises. Par le moyen de ces affidés qui étaient au courant de tout ce qui se tramait dans le séminaire, on apprit que trois Jésuites anglais en étaient partis pour aller donner une nouvelle activité aux trames formées contre Elisabeth. Ils furent arrêtés tous les trois presque à leur arrivée sur le territoire anglais. Edmond Campien et ses deux confrères nièrent constamment qu'ils eussent dessein de rien faire contre la vie de la reine. Cependant, il leur avait fallu un motif bien puissant pour qu'ils bravassent, par le seul fait de leur venue en Angleterre, la loi qui les bannissait de ce pays sous peine de mort. D'ailleurs, des témoins attestèrent que les trois Jésuites étaient les chefs d'un complot qui devait priver du trône et de la vie la reine Elisabeth. Les espions du séminaire de

(1) *Histoire universelle*, livre LXXIV.

Reims firent savoir que les Jésuites s'attendaient à être soutenus par un parti formidable à la tête duquel, aussitôt qu'il éclaterait, devait se mettre un grand personnage d'Angleterre. Les trois Jésuites furent pendus en décembre 1581; quelques prêtres catholiques subirent le même sort comme leurs complices. Ces exécutions furent suivies d'édits plus sévères contre les Jésuites et contre tous ceux qui entretiendraient des relations avec eux. On défendit également à tout sujet anglais d'aller sur le continent étudier ou demeurer dans les colléges, séminaires et autres Maisons de la Compagnie. Les troubles qui éclataient alors avec fureur en Irlande engagèrent Élisabeth à se montrer d'une telle sévérité contre ceux qui en étaient les fauteurs les plus actifs.

Mais, de toutes les conspirations dirigées par les Jésuites contre la personne même d'Élisabeth, celle qui est la mieux prouvée eut lieu en 1584. Cette année-là, au mois de janvier, débarqua en Angleterre un certain William Parry, Anglais de naissance, mais qui depuis longtemps habitait le continent. Ce William ou Guillaume Parry avait d'abord servi dans la maison de la reine; mais il avait été obligé de sortir de l'Angleterre, après une tentative d'assassinat qui lui aurait coûté la vie sans l'indulgence de la reine, qui se contenta de son exil. Parry était catholique, suivant Hume (1); De Thou, dit qu'il était protestant, mais qu'il se convertit en France (2). Quoi qu'il en soit, cet homme fut pris d'abord, dans ce dernier pays, pour un espion d'Élisabeth, et se vit repoussé par les autres réfugiés anglais. De Paris il se rendit à Lyon, et de cette dernière ville en Italie. Là, il se lia avec les Jésuites, entre autres avec un certain Père Palmio qui sut si bien échauffer le zèle catholique de Parry que ce dernier reprit le chemin de l'Angleterre avec le projet bien arrêté de rendre à son pays son ancienne religion, par tous les moyens possibles. L'historien De Thou, prouvant ainsi son impartialité, rapporte qu'un Jésuite nommé Wiat, ou plutôt Wast, fit tout ce qui était en son pouvoir pour détourner l'assassin que ses confrères poussaient de nouveau vers la reine d'Angle-

(1) *Histoire d'Angleterre*, race de Tudor, chap. 18.
(2) *Histoire universelle*, livre LXXIX.

disaient, qu'un vain masque dont son intérêt le forçait à se servir et qu'il rejetterait loin de lui aussitôt qu'une occasion favorable se présenterait : le fils de Marie Stuart, ne fût-il même pas catholique comme sa mère, ne pouvait du moins qu'être favorable à ceux qui avaient été les partisans, les amis de sa mère, à ceux qui pleuraient encore sa mort cruelle après avoir maintes fois tenté de la venger !... Aussitôt les fils de mille intrigues se renouent. Du séminaire des Jésuites anglais à Rome, de celui de Reims (1), partent des ordres et des agents. Le supérieur-général de la mission d'Angleterre, Henri Garnet, dont le nom va bientôt conquérir une effroyable célébrité, reçoit le mot d'ordre de Rome et le transmet à ses subordonnés.

Les querelles qui avaient éclaté entre les prêtres catholiques anglais, et dont l'esprit de domination des Jésuites pouvait revendiquer la meilleure part, sont apaisées. Ces querelles eurent lieu parce que les fils de Loyola voulurent s'arroger le gouvernement dictatorial de l'Église catholique d'Angleterre, prétentions qui, soutenues par Garnet, Watson et leurs acolytes, admises par Blackwell, archiprêtre de l'église souffrante, furent repoussées par les prêtres catholiques anglais qui n'appartenaient pas à la Compagnie de Jésus. Mais l'intérêt commun fait taire, du moins pour le moment, ces intérêts opposés et les réunit en un seul faisceau, sauf à se diviser plus tard. Enfin, tout s'agite et s'apprête pour un triomphe depuis si longtemps attendu.

On comprend de quelle rage durent être saisis les Jésuites lorsqu'ils virent le fils de Marie Stuart, trompant leurs espérances, adopter et suivre invariablement la conduite qu'avait tenue contre eux l'inflexible Élisabeth. Jacques était un monarque indolent, qui se laissa toujours gouverner par ceux qui l'entouraient; mais profondément égoïste, ce prince, qui ne manquait pas d'ailleurs d'un esprit d'observation, s'était convaincu qu'il ne règnerait en paix qu'en laissant l'Angleterre et l'Écosse marcher librement dans la voie de la Réforme. Jacques, dont

(1) Le séminaire de Reims avait succédé à celui de Douai, que le roi d'Espagne avait donné aux Jésuites pour y élever de jeunes Anglais catholiques, et que la colère et la vengeance populaire avaient détruit. Ce fut le cardinal de Lorraine qui créa le séminaire de Reims.

la mère était morte sous la hache du bourreau, dont le fils devait aussi porter sa tête sur l'échafaud, Jacques avait juré de régner tranquillement et de mourir en paix. Loin donc de se montrer favorable aux Jésuites, il renouvela contre eux les ordonnances d'Élisabeth, et en maintint la sévère exécution. Afin de prouver à ses sujets la sincérité de son protestantisme, on le vit, soit ruse politique, soit zèle et conviction, écrire en faveur des dogmes de l'église anglicane.

Les Jésuites jurèrent de se venger. Rassemblant autour de leur haine tous les mécontentements politiques et religieux, ils essayèrent de renouveler contre Jacques Ier les attentats qui tant de fois avaient menacé la couronne et la vie même d'Élisabeth. Ils commencèrent par contester la légitimité du roi qui ne voulait pas les admettre dans ses états. Jacques Stuart était pourtant, au défaut des représentants de la ligne masculine, l'héritier légitime du trône d'Angleterre, comme arrière-petit-fils de la princesse Marguerite, fille aînée de Henry VII, femme de Jacques IV, roi d'Écosse. Il est vrai que le testament de Henry VIII excluait de l'héritage royal les membres de la ligne d'Écosse. Mais cet acte *de bon plaisir royal* pouvait-il faire loi? Nous ne le pensons pas. D'ailleurs, il est évident que la volonté de la nation anglaise avait brisé souverainement l'acte du despote, en choisissant librement ou en saluant avec joie l'avénement de Jacques Stuart. Mais les Jésuites s'inquiétaient peu au fond, comme on le pense bien, de la légitimité de Jacques; tout ce qu'ils voulaient, c'était une étiquette spécieuse à pouvoir attacher au brandon qu'ils se disposaient à jeter sur le foyer endormi, mais non éteint, des incendies politiques. On chercha donc quelqu'un à opposer à Jacques. Ce fut Arabelle Stuart, fille du comte de Lennox, qui fut choisie. Elle était proche parente du roi et descendait comme lui de Henry VII. Des mécontents embrassèrent ses intérêts, qui pouvaient donner satisfaction aux leurs. Quelques grands seigneurs et courtisans qui avaient à se plaindre du roi entrèrent aussi dans cette conspiration, qui réunit d'ailleurs les éléments les plus opposés. Ainsi, on y vit s'associer des personnages politiques disgraciés par Jacques Ier pour la part qu'ils avaient prise à la mort de sa mère, comme Raleigh et Cobham; des puritains, comme lord

Grey; des catholiques, comme Clarke; des libertins et des athées, comme Broke et Copley; enfin des individus qui n'étaient rien du tout, comme sir Griffin Markham. Le Jésuite Watson était la cheville ouvrière de ce complot, et c'était lui qui lui avait donné une cohésion singulière eu égard aux parties constituantes. Suivant De Thou, et ceci paraît présumable lorsqu'on sait que les Jésuites furent les meneurs de cette affaire, les conspirateurs avaient des rapports avec Philippe II et espéraient en être soutenus. Leur intention était de marier Arabelle Stuart avec le duc de Savoie. Suivant l'historien que nous venons de citer, ce qui fit découvrir la conspiration fut que Raleigh, à l'instant où elle allait éclater, et comme il partait pour aller se mettre à la tête des conspirateurs, dit d'un air sombre et agité à sa sœur, qu'il aimait beaucoup, « de prier Dieu pour qu'il revînt de l'endroit où il allait. » La sœur de Raleigh fit part à quelques personnes des singuliers adieux de son frère, qu'elle croyait engagé dans quelqu'un des duels si communs à cette époque. Mais, ceux qui connaissaient Raleigh se dirent que ce n'étaient pas les conséquences d'un duel qui pouvaient l'impressionner aussi vivement qu'il avait semblé l'être. Le bruit de tout cela parvint jusqu'à la cour, d'où Raleigh était pour ainsi dire banni, et où son caractère entreprenant et ferme dans ses résolutions le faisait redouter. On l'arrêta immédiatement, sans autre preuve. Les autres conspirateurs furent également mis en prison et leur procès s'instruisit rapidement. On obtint de la plupart des accusés des confessions qui prouvèrent la réalité de la conspiration : lord Cobham seul fit des aveux complets. La conspiration avait été découverte en juin 1603; au mois de novembre suivant, après des débats qui furent fort animés, un jugement intervint portant peine de mort contre Clarke, Watson, Broke, frère de lord Cobham, contre ce révélateur lui-même, ainsi que contre lord Grey et Griffin Markham. Raleigh obtint de n'être condamné qu'à une prison perpétuelle. Le Jésuite Watson fut exécuté, ainsi que Clarke, le 29 novembre, et Broke le 5 décembre. Cobham, Grey et Markham furent conduits à l'échafaud, le 7 décembre, au château de Winchester, où se tenait alors la cour, chassée de Londres par une maladie pestilentielle. A l'instant où Markham, qui

devait être exécuté le premier, posait la tête sur le fatal billot, et que le bourreau levait déjà sa hache, le shériff du Hampshire arrêta le bras de l'exécuteur, sur un ordre du roi, apporté par un huissier du palais. La même chose se répéta pour les deux autres condamnés; enfin, après qu'on les eut fait passer ainsi par cette effroyable épreuve, le shériff leur annonça que le roi leur faisait grâce.

On a dit que ce complot, qui coûta la vie à trois personnes, avait été imaginé par le ministre du roi Cécil, qui voulait se rendre de plus en plus nécessaire, et qui désirait en outre se défaire de ses anciens amis, tels que Raleigh, devenus ses ennemis mortels. Cependant, il paraît certain que Raleigh, homme d'ailleurs des plus remarquables, furieux de se voir tombé dans la disgrâce de Jacques, qu'il avait contribué à faire monter sur le trône d'Angleterre, cherchait les moyens de s'en venger. Sully, qui était à cette époque ambassadeur d'Henri IV auprès de Jacques Ier, sous le nom de marquis de Rosny, nous apprend dans ses *Mémoires* que Raleigh lui avait fait secrètement offre de ses services. Cobham l'accusa formellement. Ajoutons néanmoins qu'un historien anglais, David Hume, lui-même, ne semble pas convaincu de la complicité de Raleigh dans la conspiration, dont il rejette, du reste, tout l'odieux sur les Jésuites.

Ces derniers ne tardèrent pas à essayer de prendre de leur récente défaite une vengeance éclatante, et telle que l'histoire en offre peu d'aussi effroyable. Nous voulons parler de la fameuse *Conspiration des poudres*. Cet événement extraordinaire étant le point capital de l'histoire du Jésuitisme dans la Grande-Bretagne, nous avons cru devoir donner un certain développement à cette partie de notre récit.

Dans les derniers jours d'octobre 1605, à la brune, un homme soigneusement enveloppé dans un manteau, et qui semblait cheminer avec précaution le long des rues de Londres, évitant soigneusement les plus fréquentées et choisissant les plus obscures, s'en fut frapper à la porte d'une maison située tout près du palais de Westminster. Cette maison assez grande, mais fort délabrée, semblait n'avoir pas d'habi-

tants. Aucun bruit, aucune lumière ne passaient à travers les diverses ouvertures soigneusement closes. Noire et silencieuse, cette demeure étrange formait un contraste frappant avec Westminster, que les préparatifs pour la prochaine ouverture du Parlement, remplissaient de lueurs plaisantes et de joyeux fracas. Cependant, à peine l'homme dont nous venons de parler se fut-il approché, en rasant le mur de la porte d'entrée, sur laquelle il promena ses doigts d'une manière cadencée, qu'une sorte de guichet grillé s'ouvrit, et un dernier reflet du jour, perdu dans l'atmosphère brumeuse et enfumée du ciel de Londres, fit étinceler par cette ouverture étroite l'œil défiant d'un homme et le canon menaçant d'un pistolet. Quelques mots furent échangés à voix basse à travers le guichet, qui bientôt se referma. Alors, la porte elle-même s'ouvrit sans bruit et à moitié seulement, et l'homme du dedans livra passage à l'homme du dehors; après quoi la maison fut de nouveau soigneusement close et redevint silencieuse comme le tombeau.

L'arrivant suivit, sans prononcer une parole, son interlocuteur qui le mena dans une salle basse et humide dans laquelle se tenaient onze individus qui paraissaient engagés dans une vive discussion, quoiqu'ils ne parlassent qu'à voix basse. A l'arrivée de l'homme qui venait d'être introduit par un d'eux, tous se levèrent avec un regard de défiance, quelques-uns même portaient la main sur les armes dont chacun était largement pourvu. Mais ces symptômes menaçants se dissipèrent aussitôt que l'arrivant eut laissé tomber le manteau qui le couvrait.

— Le Père Oswald Tesmund !... s'écrièrent les onze personnages avec joie, en entourant ce dernier.

— Moi-même, mes chers frères; le pauvre et persécuté fils de l'Église catholique; le religieux abhoré de la Compagnie de Jésus !.. ou, si vous le préférez, le digne master Greenwill, épiscopal modéré et, au besoin, puritain farouche ! Que Dieu fasse expier aux ennemis de son saint nom tous les mensonges auxquels ils me forcent d'avoir recours !

— Soyez le bien venu ! mon Père, dit en s'avançant un des hommes qui entouraient alors l'arrivant; deux fois le bien venu, si vous nous apportez de bonnes nouvelles.

— Hélas! non, mon cher fils. Nos frères de France ne peuvent rien faire pour nous; nos frères d'Italie n'osent pas. Quant à sa majesté catholique, le roi d'Espagne et des Indes, elle a déclaré franchement qu'elle ne ferait rien pour nous. La malheureuse Église catholique d'Angleterre ne doit plus compter que sur le zèle de ses propres enfants.

— Du moins, elle peut y compter, mon Père; le monde entier en sera témoin... Mais avez-vous vu le Révérend Père Garnet? Nous espérions qu'il viendrait cette nuit.

— Notre digne supérieur-général a jugé qu'il ne serait pas prudent à lui de sortir en ce moment de sa retraite; trop d'intérêts et de trop graves intérêts sont remis entre ses mains, pour qu'il s'expose de sa personne, sans nécessité absolue. Il m'a délégué à sa place, le Père Gérard devant partir cette nuit même pour le continent, où notre supérieur-général l'envoie en mission.

Il y avait une nuance d'ironie dans la voix de celui qui prononça ces paroles; et ceux auxquels il les adressait semblèrent pour la plupart la saisir, quelque adoucie qu'elle fût.

— Je vous l'avais bien dit, murmura à l'oreille de l'individu qui semblait présider la réunion un homme à l'air farouche, aux longues moustaches grisonnantes, à la figure couverte de cicatrices; tous ces moines se ressemblent!..

— Silence, mon cher Fawkes! et un mot à l'oreille : les bons Pères sauteront le fossé avec nous, ou ils tomberont dedans; je me suis arrangé pour cela, fiez-vous-en à moi!

— A la bonne heure, morbleu!...

— Eh bien, mes chers fils, reprit alors celui que l'on avait appelé le Père Oswald Tesmund, l'heure actuelle est convenable pour la célébration des saints mystères, dont vous ne pouvez plus jouir désormais qu'en secret, à la dérobée, au prix de mille dangers, tels que les premiers chrétiens dans les catacombes de Rome! Unissez-vous donc à moi d'esprit et d'intention pour que le saint sacrifice soit agréable au Très-Haut, comme le fut jadis celui d'Abel, et appelle les sourires des anges et la bénédiction du ciel sur nous, en même temps que la fou-

dre céleste et la malédiction éternelle sur nos persécuteurs, ces Caïns altérés de sang!...

L'individu qui venait de prononcer ces paroles se dirigea en ce moment vers une sorte de réduit qui semblait creusé dans la muraille, et que fermait une porte à coulisse, alors remplacée par une haute portière en drap noir, mais ayant une croix de satin blanc au centre. L'introducteur du Père Oswald Tesmund le suivit dans la cachette, qui s'éclaira aussitôt. Au bout de quelques minutes, pendant lesquelles les autres individus s'étaient placés en demi-cercle devant le réduit, la portière de drap fut tirée et laissa voir un petit autel devant lequel un prêtre se tenait en habits sacerdotaux. Une messe fut rapidement célébrée. Après la consécration, le prêtre s'arrêta et se tourna vers ceux qui suivaient à genoux les phases du grand mythe chrétien. Il tenait en main une assiette d'argent sur laquelle il venait de déposer douze hosties consacrées. Il semblait attendre. A cet instant, celui qui paraissait le chef des individus rassemblés dans la maison se leva et s'approcha du prêtre.

— Que demandez-vous? dit alors ce dernier.

— Le corps et le sang de celui qui se laissa sans murmure étendre et clouer sur une croix infâme afin de sauver le monde.

— Êtes-vous prêt à souffrir pour lui, comme il a souffert pour vous?

— Je suis prêt!

— A souffrir, à mourir en silence?...

— Je suis prêt!

— Sans même crier, si le supplice arrive, au lieu du triomphe, « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » —

— Je suis prêt!...

— Recevez donc le corps et le sang de celui qui mourut sans se plaindre, parce que telle était la volonté de son père.

Et le prêtre donna alors l'hostie à l'homme qui s'était agenouillé de nouveau. Les onze autres individus s'approchèrent les uns après les autres, reçurent les mêmes demandes, y firent les mêmes réponses, et communièrent à leur tour. Un de ceux-ci, en répondant au prêtre,

fut agité d'un rapide frémissement et devint fort pâle. L'homme auquel on venait de donner le nom de Fawkes fit remarquer cette circonstance à celui qui paraissait le chef de la réunion : ce dernier ne répondit qu'en levant les épaules. Ce fut le seul symptôme — et on voit combien il eût laissé d'incertitude — qui eût pu faire soupçonner à un observateur attentif que la réunion de ces douze hommes avait pour motif autre chose que la célébration d'une messe suivant le rite romain. Les paroles du prêtre étaient calculées de manière à faire supposer qu'elles ne s'adressaient au zèle de ceux qui l'entouraient que dans les limites reconnues de la religion ; et les réponses à ses questions, les moindres paroles des interlocuteurs du Père Oswald Tesmund se formulaient soigneusement d'après la même précaution attentive. Jamais pourtant ne fut conçu, et sur le point d'éclater, un complot plus vaste, plus effroyable, que celui qui réunit ces douze hommes, que celui pour la réussite duquel un prêtre sacrilége vient de célébrer la messe, celui qui est resté dans la mémoire des hommes sous le nom de *Conspiration des poudres*.

— *Ite, missa est !* prononce avec énergie le célébrant, qui, déposant ses habits sacerdotaux et reprenant son déguisement, se retire après avoir béni les douze conjurés. Ce prêtre, nous l'avons dit, se cachait à Londres sous le nom de Greenwil, et se faisait passer tantôt pour un patron de barque écossais, tantôt pour un vieux soldat des guerres des Pays-Bas ; mais son nom véritable était Oswald Tesmund : et c'était un Jésuite anglais. Le Père Tesmund était le lieutenant, le *Socius*, l'espion de Garnet le supérieur-général de la Mission d'Angleterre.

— Dieu nous soit en aide ! ont répondu les conjurés d'une voix sombre, mais ferme, en portant la main à leurs armes. Ces douze hommes étaient Robert Catesby, gentilhomme de bonne famille, et fort considéré, qu'un zèle exalté pour sa religion proscrite avait amené à concevoir son horrible complot ; Thomas Piercy, jeune débauché, de la famille du comte de Northumberland ; Thomas Winter, qui avait souffert pour sa croyance ; Guy Fawkes, soldat féroce, ancien officier au service de l'Espagne ; Francis Tresham, et Ambroise Rookwood, jeune gens qui avaient été amenés à faire partie du complot par

l'ascendant qu'exerçait sur eux Catesby, le chef des conspirateurs; Robert Winter, frère de Tom ou Thomas; le chevalier Éverard Digby, homme fort distingué qui avait joui de la confiance particulière d'Élisabeth, suivant Hume; Robert Keies, Christophe Wright, John Grant, et enfin Tom Bates, valet de Catesby. Betes ayant eu soupçon de ce que tramait son maître, celui-ci avait alors jugé à propos de le faire entrer dans la conspiration. Il paraît que Bates recula d'abord devant l'horreur que lui inspirait le complot, ainsi que devant la crainte du danger que son insuccès devait attirer sur les conspirateurs : mais il savait son maître d'une énergie assez froidement calculatrice pour sacrifier un homme à la réussite de son projet : d'ailleurs Catesby chargea, dit-on, le Père Oswald Tesmund de rassurer l'âme timorée de Bates, qui, par les leçons d'un pareil professeur de morale, ne tarda pas à en venir au point où son maître le voulait.

Or voici quels étaient les projets de Catesby et de ses complices.

Dès les dernières années du règne d'Élisabeth, Robert Catesby, catholique fervent, mais probablement aussi désireux de rétablir un ordre de choses qui lui permettrait de prendre une place que son énergie incontestable et ses talents reconnus méritaient, avait résolu de se consacrer à la cause catholique. Il se mit dès lors en relations intimes et suivies avec les Jésuites. Il paraît que, d'accord avec le Père Garnet, chef des Jésuites de l'Angleterre, Catesby voulut d'abord avoir recours à une intervention étrangère : Robert Winter passa en Espagne, et par la recommandation d'Arthur Creswell, Jésuite influent dans les conseils de Castille, fut présenté à Philippe II, comme représentant des seigneurs catholiques anglais; ceux-ci, par l'organe de leur envoyé suppliaient le roi d'Espagne de leur venir en aide, promettant de prendre les armes aussitôt que paraîtrait une armée espagnole. Philippe II sembla d'abord très-disposé à faire ce qu'on lui demandait ; il nourrissait toujours l'espoir de prendre sa revanche de la défaite de sa fameuse *Armada*. Aussi dit-on qu'il promit à Winter des troupes et de l'argent. Sur ces entrefaites, Élisabeth mourut. Aussitôt, de nouveaux émissaires partent d'Angleterre pour supplier Philippe II de tenir sa promesse, en profitant de la circonstance. Les

Jésuites anglais dépêchent Christophe-Wright ; ceux de Flandre, Guy Fawkes. Catesby s'assure de complices prêts à prendre les armes au premier signal : le général des Jésuites intrigue ; le pape fait entendre secrètement les ordres du ciel ; mais Philippe II a changé d'avis ; il renonce à toute idée d'expédition en Angleterre, et envoie un ambassadeur au successeur d'Élisabeth. Les Jésuites furieux, mais espérant ramener l'occasion qui leur échappait, n'eussent pas mieux demandé que de rentrer paisiblement dans leurs retraites ; Catesby en avait décidé autrement. Il prétendit qu'on était trop avancé pour reculer ; que d'ailleurs, les circonstances étaient favorables aux conspirateurs, et qu'un coup énergique et frappé à propos pouvait tout réparer : ce coup, il se décida à le frapper.

Le premier individu auquel il s'ouvrit de ses projets fut Thomas Piercy, qui les adopta sans balancer. Thomas Winter, Wright et Grant furent ensuite initiés. Alors Catesby fit revenir de Flandre Fawkes, qu'il regardait et qui se montra en effet comme son aveugle instrument. Avant de s'ouvrir entièrement à ces cinq premiers complices, Catesby les réunit dans une maison louée par Piercy, sur l'avis de Catesby, près de Westminster ; là, le Père Garnet célébra une messe, et communia les six conjurés, qui jurèrent, sur l'hostie, de se garder rigoureusement le secret les uns aux autres et de ne révéler jamais, ni directement ni indirectement, ce qu'on allait leur communiquer ; en outre, Catesby fit prêter à chaque conjuré le serment de ne point se désister de l'entreprise sans le consentement de ses complices. Alors Catesby leur exposa ses plans.

— Le Parlement va s'assembler, dit-il; le roi, la reine et leur fils aîné, le prince de Galles, se trouveront à l'ouverture ; c'est-à-dire que dans un même édifice seront réunis tous les principaux ennemis de la foi catholique. Ne regarderiez-vous pas comme certain le triomphe de notre Église persécutée si tous ceux-là qui entreront à Westminster n'en devaient plus sortir ?

— Sans doute, répondit-on à Catesby ; mais ce résultat, comment l'obtenir ?

— Suivez-moi, répondit simplement Catesby, qui conduisit alors

ses amis dans un petit jardin entouré de murailles qu'on semblait avoir fraîchement exhaussées et qui ne permettaient à aucun regard curieux de pénétrer dans l'enceinte ainsi close, à moins qu'il n'eût été dirigé du faîte du palais de Westminster dont on apercevait à peine les girouettes dorées. Catesby marcha vers un endroit du jardin où l'on avait planté une petite croix de bois grossièrement travaillée, et dit d'une voix lente et ferme, mais très-basse, en montrant l'emblème sacré du christianisme :

— Si, au lieu de cette croix de bois, un bon outil de mineur attaquait le sol et le fouillait incessamment avant que le Parlement s'assemble, il y aurait, sous la salle même de ses séances, une mine de pratiquée. Supposez maintenant, messieurs, que cette mine fût remplie d'une certaine quantité de poudre, et qu'à un instant favorable on y jetât une mèche allumée ; ne croyez-vous pas, dites-moi, que tous les ennemis de l'Église catholique entrés dans Wesminster ne devraient plus en sortir, ou n'en sortiraient que comme sort un cadavre de la maison mortuaire ?

Il y eut un instant de silence, pendant lequel on eût pu entendre le bruit de quatre respirations oppressées ; Guy Fawkes seul semblait avoir reçu tranquillement l'effroyable confidence. Loin qu'il eût pâli, comme les quatre autres conspirateurs, sur son visage bronzé une teinte rouge avait passé, et dans ses yeux d'un gris-clair, ombragés par d'épais sourcils ardents, un éclair avait brillé. Il avait arraché la croix de bois plantée en terre, et après l'avoir pieusement baisée, il disait en se servant de la branche principale comme d'une pioche : « Hé ! voici un sol qui ne donnera pas beaucoup de mal à nos outils ! »

Comme on le voit, le plan de Catesby, s'il était atroce, était du moins fort simple : il faisait sauter le palais de Westminster à l'instant où le roi, la reine et l'héritier de la couronne ouvriraient le Parlement. Le duc d'York, que sa grande jeunesse empêchait d'assister à la séance royale, devait être assassiné. La famille royale, les ministres et tous les grands seigneurs protestants étant ainsi mis à mort, les catholiques, prêts à tout, devaient se lever et redevenir les maîtres ; chose qui serait aisée au milieu de la stupeur que répandrait une pareille

catastrophe et rendue plus facile encore par la précaution que devaient prendre les conjurés de s'emparer de la seule personne survivante de la famille royale, la jeune princesse Élisabeth, qui était élevée chez lord Harrington, dans le comté de Warwick, et dont un des conspirateurs s'emparerait à l'heure où éclaterait la mine.

Cette mine fut commencée dans la nuit du 11 décembre 1604. Tant qu'on n'eut affaire qu'au sol du jardin, le travail fut facile et avança rapidement. Mais, quand on arriva au mur de Westminster, il fallut attaquer avec de mauvais outils un massif de maçonnerie solide de plus de cinq pieds d'épaisseur. Or, l'assemblée du Parlement, convoqué déjà l'année précédente, devait avoir lieu au mois de février. Le temps pressait donc, et les conjurés commençaient à craindre de ne pouvoir terminer leur mine à temps, lorsqu'ils apprirent que le Parlement était de nouveau prorogé au mois de septembre. Ils continuèrent donc leur travail avec un nouveau courage. Afin d'être moins remarqués, les travailleurs sortaient rarement. Ils avaient fait des provisions à cet effet. Craignant encore d'être découverts, tandis qu'ils creusaient leur mine, ils s'étaient munis d'armes, avec la ferme résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; mais ils ne furent pas mis à cette épreuve. Ils eurent un jour cependant une grande inquiétude : le mur qu'ils attaquaient était presque percé, lorsqu'ils entendirent un bruit de voix venant de l'autre côté. Déjà les conjurés se croyant découverts étaient sortis précipitamment de la mine, et, laissant leurs outils de pionniers, prenaient leurs armes de soldats, lorsque Fawkes, qui s'était hasardé à passer la tête par une ouverture de la muraille, revint avec une joie extrême leur apprendre que le bruit qu'ils avaient entendu provenait d'une cause qui n'avait rien d'inquiétant et qui, au contraire, pouvait aider à leur projet : au delà du mur qu'ils trouaient existait une cave située sous la Chambre des Lords. Cette cave avait été louée à un marchand de charbon qui venait de mourir ; et c'était le bruit qu'on faisait en enlevant ce combustible qui avait alarmé les conspirateurs. Sur-le-champ, Piercy sortit et alla louer cette cave, dans laquelle Catesby fit bientôt transporter par la tranchée terminée alors, vingt barils de poudre qu'il

avait pu se procurer. Ceci eut lieu dans la Semaine-Sainte de cette année; et on doit se dire que c'était là pour de fervents catholiques une assez singulière manière de se préparer à la pâque; que ne peut faire excuser non-seulement, mais encore glorifier, l'esprit du fanatisme religieux! D'ailleurs, les conjurés s'étaient mis l'esprit en repos de ce côté. Un d'entre eux avait été saisi d'un scrupule assez extraordinaire : comme parmi les membres du Parlement que l'explosion de la mine devait faire périr il se trouvait encore quelques seigneurs catholiques, Thomas Winter se demanda si lui et ses amis ne pécheraient pas en les enveloppant dans l'arrêt qui devait frapper les hérétiques. Dans la crainte que ce scrupule purement religieux n'arrêtât ses projets si bien en train, Catesby déféra aux Jésuites initiés au complot ce singulier cas de conscience, qui fut bien vite levé, comme on le pense et comme s'y était bien attendu Catesby.

Ce dernier, pendant ce temps, et en attendant l'ouverture du Parlement anglais, s'occupait à recruter de nouveaux membres à la conjuration. Suivant nous, on doit y ajouter les Jésuites Tesmund, Gérard et Henri Garnet leur supérieur. Huit autres individus furent encore initiés, soixante autres reçurent en outre la confidence de se tenir prêts à seconder un mouvement en faveur du catholicisme. Le secret fut bien gardé par tous. Chaque fois qu'il se donnait un nouveau complice, Catesby avait soin de l'enchaîner par un serment fait sur la sainte hostie, qu'un des Jésuites que nous avons nommés donnait de sa main à l'initié, après avoir célébré une messe. Une dernière fois, et près de l'heure de l'exécution, Catesby recourut encore à ce moyen, ainsi qu'on l'a vu lorsque ce récit a commencé. L'ouverture du Parlement avait été de nouveau reculée jusqu'au mois de novembre. La mine était prête; on y avait encore apporté de nouveaux barils et tonneaux qui portèrent le terrible dépôt à trente-deux barils et à quatre tonneaux. La quantité était plus que suffisante pour faire sauter, lors de l'explosion, le palais de Westminster. En attendant l'heure de l'effroyable catastrophe, Catesby, afin d'éveiller moins le soupçon, dispersa ses complices en diverses directions. Fawkes passa de nouveau en Flandre, où il s'entendit avec les Jésuites Stanley et Owen,

qui devaient, aussitôt que le complot aurait éclaté, en avertir Philippe II, et presser le départ d'une armée espagnole, ce que ce monarque n'hésiterait plus à faire alors. En même temps, le Père Garnet expédiait au général de son Ordre sir Edmund Baynham.

Vers la fin d'octobre 1605, Catesby réunit de nouveau ses complices autour de lui, et, comme on l'a vu, lia les onze principaux par un nouveau serment dont la sainteté fut pour ainsi dire consacrée par la célébration d'une messe dite par le Père Oswald Tesmund, et par la communion. Cette nuit même, Catesby prit ses dernières mesures, et distribua tous les rôles. Digby partit pour le comté de Warwick, afin de s'emparer de la princesse Élisabeth, fille de Jacques Ier. Un autre fut chargé de se défaire du jeune duc d'York. Catesby et le reste des conjurés demeurèrent à Londres pour attendre l'événement et en tirer les conséquences qu'ils espéraient.

Tout était prêt; rien ne retardait plus désormais la catastrophe que les jours qui devaient s'écouler encore jusqu'à l'ouverture de la séance royale; lorsque le soir du samedi, 28 octobre, un des membres du Parlement, lord Monteagle, reçoit une lettre sans signature qu'un inconnu a remise à son valet de chambre, sans vouloir dire qui l'envoie, et dont il n'a pas voulu attendre la réponse. Cette lettre était ainsi conçue :

« Milord,

» L'affection que je porte à quelques-uns de vos amis m'engage à » veiller à votre conservation. Si la vie vous est chère, faites en sorte » de trouver quelque excuse qui puisse vous dispenser de paraître au » Parlement; car Dieu et les hommes ont résolu de punir bientôt » l'impiété de ce siècle. Ne méprisez pas cet avis; mais retirez-vous » au plus tôt dans vos terres, où vous pourrez attendre sans danger le » grand événement. Quoiqu'il ne paraisse au dehors aucun mouve» ment, soyez sûr qu'un coup terrible sera frappé bientôt, sans que » ceux sur lequel il tombera puissent seulement voir d'où il part. » Gardez-vous de négliger l'avis que je vous donne; si vous le suivez, » il vous sera bien utile, sans pouvoir vous nuire aucunement; car le

» danger passera en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler » cette lettre. J'espère que vous en ferez bon usage ; je le demande à » Dieu, que je prie de vous couvrir de sa sainte protection (1) ! »

Lord Monteagle fut étrangement surpris et embarrassé à la lecture de cette lettre. Il fut d'abord tenté de la regarder comme une mystification. Cependant, il se dit que si elle reposait sur quelque base, ou que seulement quelque mouvement eût lieu, sa qualité de catholique pouvait, grâce à cette lettre, le faire impliquer dans un procès politique dont il aurait bien de la peine à se tirer. Il jugea donc qu'il était prudent à lui d'aller remettre l'écrit au ministre du roi. Cécil, récemment créé comte de Salisbury, et qui dirigeait toujours les affaires de l'Angleterre, pensa ou parut penser que ce n'était là, en effet, qu'une mauvaise plaisanterie, destinée à effrayer lord Monteagle. Nous disons qu'il parut penser ceci ; car plusieurs ont pensé que le rusé homme d'état avait jugé à propos, dans l'intérêt de sa position, de laisser à son maître tout l'honneur de découvrir une conspiration dont on a même prétendu qu'il connaissait tous les détails avant qu'il en eût dit un mot à Jacques Ier. Quoi qu'il en soit, Jacques prit l'alarme ; on sait que la bravoure n'était pas le fort de ce monarque, si différent de ses ancêtres. Son intelligence était du moins digne de sa haute position. D'après les expressions de la lettre : « *Un coup terrible* qui frappera sans qu'on sache *d'où il part* ; un danger qui passe *aussi vite qu'on brûlera la lettre* qui le signale, » lui firent croire que l'on désignait ainsi les effets de la poudre et d'une mine. Le comte de Suffolk, lord-chambellan, reçut l'ordre de visiter toutes les voûtes qui régnaient sous la partie de Westminster où se rassemblaient les deux chambres, et toutes les caves mêmes qui existaient autour de l'enceinte du palais. Il fut arrêté en conseil qu'afin de ne pas donner l'alarme aux auteurs du complot, s'il en existait un, et pour ne pas effrayer inutilement le peuple anglais, en cas qu'il n'y eût rien de sérieux au fond de tout

(1) David Hume, *Histoire de la maison de Stuart, règne de Jacques Ier*. J. A. De Thou, *Histoire universelle*, livre CXXXV, etc., etc.

Remarquons que De Thou se fait aussi bien que l'historien anglais l'accusateur des Jésuites qu'il regarde comme les complices de Catesby.

cela, le lord-chambellan ne ferait cette visite que la veille de la séance royale, et de nuit. Les conspirateurs n'eurent, en effet, aucun soupçon que leur projet fût ainsi éventé.

Le 8 novembre donc, le comte de Suffolk, suivi d'une escouade de gardes, descendit dans les caveaux de Westminster, guidé par Winhyard, concierge du palais. Le grand-chambellan étant arrivé à la cave où les conspirateurs avaient placé leurs barils de poudre, Winhyard observa qu'il était bien extraordinaire que le locataire de cette cave, qui n'habitait que rarement Londres, eût fait une telle provision de bois et de charbon ; car Robert Catesby, pour cacher les tonneaux de poudre, avait fait entasser, par-dessus et tout autour, des bûches, du charbon et de la tourbe.

— Eh! quel est le nom de l'individu à qui est loué ce caveau? demanda le grand-chambellan, sans attacher beaucoup d'importance à sa question. Le concierge de Westminster répondit qu'il se nommait sir Thomas Piercy.

— Un parent du comte de Northumberland, je pense?

— Oui, milord, répondit un huissier du palais qui avait suivi le grand-chambellan, et auquel ce dernier avait adressé cette question.

— Et sans doute un fervent catholique comme le chef de sa maison?

— On l'assure, milord, répondit encore l'huissier royal.

— Et vous dites, maître Winhyard, que cette cave est justement située sous la chambre des lords?

Le concierge de Westminster répondit affirmativement, et le comte de Suffolk, qui paraissait depuis un instant préoccupé d'une idée sérieuse, et qui semblait chercher à sonder du regard les coins et recoins les plus obscurs du caveau, ordonna tout à coup à quelques-uns des gardes venus avec lui qui portaient des lanternes, de s'approcher, et d'éclairer une sorte de réduit pratiqué dans l'épaisseur d'une pile de grosses bûches. Dans ce coin, à la lumière des lanternes, on aperçut un homme qui, se voyant l'objet d'une sorte d'inquisition, se mit aussitôt à remuer et à arranger la provision de combustibles, tout en chantonnant entre ses dents, avec un air de parfaite indifférence. Le

grand-chambellan lui ayant demandé comment il se nommait, qui il était, et ce qu'il faisait là à cette heure de nuit, l'individu interrogé répondit sans se troubler, et avec une sorte de naïveté bourrue : Qu'il s'appelait Johnson, était domestique de sir Piercy, locataire de la cave et d'une maison voisine, dont son maître l'avait constitué gardien en son absence ; et qu'il était descendu dans le caveau pour mettre en bon ordre la provision de combustibles dont il avait fait emplète pour les besoins de sir Piercy !

Pendant que cet homme faisait cette réponse, le comte de Suffolk l'examinait avec attention : le prétendu domestique de sir Piercy portait des vêtements conformes à la position qu'il indiquait comme la sienne ; cependant, il y avait dans ses yeux, dans son attitude, dans toute sa personne, quelque chose de fier et de farouche qui semblait donner un démenti à l'humilité de ses paroles. La figure de cet individu était surtout remarquable par une expression d'énergie peu commune, encore augmentée par de nombreuses cicatrices qui achevaient de donner un caractère presque effrayant à la physionomie du prétendu domestique. D'ailleurs, le lord-chambellan avait vu ou cru voir un instant dans les sombres regards de cet homme une expression d'effroi, bientôt remplacée par une résolution qui allait jusqu'à l'égarement. Mais, soit qu'il craignît de se tromper, soit qu'il redoutât de provoquer un acte désespéré de la part du prétendu Johnson, le comte de Suffolk sortit du caveau sans rien dire ; mais il se hâta d'aller faire part de ses soupçons au comte de Salisbury et au roi. Ce dernier fut si vivement frappé du rapport que lui fit le grand-chambellan, qu'il voulut qu'on retournât de suite à la cave, et qu'on examinât attentivement si elle ne recélait pas autre chose que du bois et du charbon ; ordre était aussi donné de s'assurer de la personne du domestique, réel ou supposé, de sir Piercy.

Ce fut sir Thomas Knevet, juge de paix, qu'on chargea de cette nouvelle perquisition qui fut exécutée, rapidement et secrètement, vers le milieu de la nuit. A la porte de la cave, sir Thomas Knevet se heurta contre un homme qui fut reconnu par Winhyard, le concierge de Westminster, lequel accompagnait encore le juge de paix délégué,

pour le même individu qui se prétendait domestique de sir Thomas Piercy et gardien de la propriété de celui-ci. Sir Thomas Knevet ordonna à ses constables de se saisir de cet homme, ce qui fut fait malgré la résistance désespérée du prétendu Johnson. Dans la lutte, un poignard et un pistolet tombèrent de dessous les vêtements de l'individu arrêté, et l'on vit ensuite qu'il était botté et éperonné comme un homme qui se dispose à entreprendre un voyage; ceci devait naturellement paraître suspect, surtout eu égard à l'heure. On fouilla le prétendu Johnson avec sévérité, mais on ne trouva rien sur lui, qu'un morceau d'amadou, trois mèches incendiaires, et un chapelet.

Pendant ce temps, sir Thomas Knevet était entré dans la cave, et faisait remuer par ses gens les combustibles de toute espèce qui l'encombraient. Un grand cri poussé par un des constables rassembla toute l'escorte avec son chef autour d'un des travailleurs qui montrait alors, à la lueur d'une lanterne, qu'il venait de retirer vivement, un petit baril qu'il avait ouvert et qui était plein de poudre.

— Oui, cherchez bien, dit une voix sombre qui se fit entendre alors, cherchez bien, vous n'avez encore trouvé que le plus petit des œufs que je gardais; mais si j'avais été libre quelques instants de plus, vous n'auriez pas même trouvé le nid!

Le juge de paix se tourna vers l'homme arrêté par ses agents, et lui demanda ce que signifiaient les paroles qu'il venait de prononcer.

— Par notre saint-père le pape, répondit le faux Johnson avec une froide ironie, mes paroles signifient tout bonnement que si vous étiez arrivé un instant plus tard, j'aurais pu entrer librement dans ce caveau, allumer le morceau d'amadou, et avec lui les trois mèches que vous m'avez prises et que j'eusse, au préalable, placées près d'une traînée de poudre bien disposée et serpentant au milieu de certains tonneaux que vous allez voir tout à l'heure, lesquels contiennent une boisson qui eût éteint à jamais la soif du plus altéré membre de notre bien aimé Parlement!...

Ici l'homme arrêté fit entendre un ricanement lugubre. Sir Thomas Knevet donna ordre que le déblaiement et les recherches continuassent. Bientôt, comme les paroles du prétendu domestique de sir

Lith. Artus r. de la Harpe 30

Conspiration des Poudre



Piercy avaient pu le faire présumer, on trouva les tonneaux et barils de poudre placés dans la cave par Catesby et ses complices.

Sir Thomas, comprenant toute l'importance de la découverte, se hâta de retourner avec son prisonnier auprès du comte de Salisbury, après avoir eu soin de laisser une forte escouade à la garde de la fameuse cave. Il était alors quatre heures du matin. Cependant, le ministre Cécil se rendit sur-le-champ dans l'appartement du roi, qu'on éveilla, lui fit part de tout ce qu'il venait d'apprendre, et concerta avec lui les mesures que la prudence conseillait. Bientôt le bruit de la découverte heureuse d'un complot si affreux se répandit dans le palais, et bientôt dans toute la ville de Londres. Le faux Johnson, traîné devant le roi et son conseil immédiatement assemblé, déclara se nommer Guy Fawkes, et avoua hautement sa part dans le complot qui menaçait la vie du roi, de la famille royale et des représentants de la Grande-Bretagne. Il soutint divers interrogatoires avec une intrépidité mêlée de mépris, répondant à ce que lui demandait le lord-chambellan « s'il ne se repentait pas? » — Si fait, répliqua Guy Fawkes, je me repens de n'avoir pas mis le feu aux poudres lorsque Votre Grâce vint me rendre visite. Ç'aurait toujours été une consolation!....

Il refusa d'abord fermement de nommer ses complices, ce qu'il ne fit, du reste, que lorsqu'il apprit la mort ou l'arrestation de ceux-ci.

Catesby avait été informé par ses espions de l'alarme causée par la lettre adressée à lord Monteagle. Cependant, lui et ses amis étaient restés tranquillement à Londres, espérant que la connaissance du complot échapperait à la surveillance bientôt endormie des ministres. Mais, lorsqu'il apprit la visite du lord-chambellan à la fameuse cave, Catesby réunit les conjurés qui se trouvaient à Londres, et tint conseil avec eux sur la conduite qu'ils devaient suivre. Comme ils délibéraient, un affidé du Père Tesmund vint les prévenir que Fawkes était arrêté, et les engager à pourvoir à leur sûreté, comme avaient fait ou allaient le faire les Jésuites, qui comptaient se réfugier sur le continent. Mais Catesby n'était pas homme à fuir. Il avait juré de réussir dans son projet, ou de mourir; il sut faire partager sa résolution désespérée à ses complices, sur lesquels, ainsi que nous l'avons déjà dit, il avait un grand

ascendant. Il leur fit espérer, peut-être espérait-il lui-même, que le peuple anglais, mécontent de Jacques Stuart, qui favorisait trop ses sujets Écossais, que les catholiques surtout allaient se lever au premier cri bien prononcé de rébellion, autour de la bannière qu'ils verraient déployée. Ils se hâtèrent donc de monter à cheval et passèrent dans les comtés de Warwick et de Worcester, où Digby avait déjà pris ouvertement les armes; mais la jeune princesse Élisabeth lui avait échappé. Soit horreur pour les conjurés, soit affection pour le roi, Catesby ne vit guère que quelques individus accourir à ses côtés. Suivant l'historien anglais Hume, les conspirateurs avec leurs partisans ne furent jamais plus de quatre-vingts; De Thou porte leur nombre à cent.

Ce fut avec cette force si minime, que Catesby eut bientôt à lutter contre le schérif du comté de Worcester, Richard Walsh, qui accourait à la tête de plusieurs milliers de soldats; car, dans la nuit même de l'arrestation de Fawkes, les ministres de Jacques avaient donné l'ordre à tous les gouverneurs et schérifs de se rendre, avec le plus de célérité possible, dans leurs circonscriptions respectives. Les conspirateurs se virent bientôt acculés et assiégés dans le château d'un d'eux, Stephen Littleton. Catesby leur fit jurer qu'ils ne se rendraient pas; et tous s'apprêtaient, en effet, à mourir en vendant chèrement leur vie, lorsqu'un accident les priva de cette dernière consolation.

Comme ils se préparaient à l'attaque, et tandis qu'ils faisaient sécher une partie de leur poudre qui avait été mouillée, le feu y prit, et quelques-uns des conjurés furent même affreusement brûlés. Les troupes royales n'eurent plus de peine alors à pénétrer dans le château. Les deux Wright furent massacrés sur-le-champ; Grant, Digby, Roockwood, et Bates, le valet de Catesby, furent faits prisonniers. Robert Winter, Tresham, Littleton et quelques autres parvinrent à s'échapper; mais presque tous furent repris quelque temps après. Catesby, suivi de Piercy et de Thomas Winter, se retira et se barricada dans une tourelle d'où on ne put les débusquer. On fut obligé de placer autour de la position les meilleurs tireurs des assiégeants, qui tuèrent Catesby et Piercy, à coups de mousquet. Alors, il fut pos-

sible d'entrer dans la tourelle où Thomas Winter, blessé grièvement, fut fait prisonnier, et conduit à la Tour de Londres, avec les autres conjurés encore vivants.

Le procès de ces derniers s'instruisit rapidement. A l'exception du seul Fawkes, aucun ne fut soumis à la question ; cependant, tous firent l'aveu de leur crime. Fawkes lui-même, soit par lassitude, soit qu'il ne craignît plus de compromettre ses amis, fit des aveux complets. Everard Digby, celui des conspirateurs qui avait joui de la plus grande considération, convint de ce dont on l'accusait. Mais il prétendit y avoir été poussé par la conduite trompeuse du roi, qui, après avoir promis aux catholiques, lors de son avénement à la couronne, de leur accorder la liberté de conscience et l'exercice public de leur religion, avait ensuite manqué à cette promesse. On lui fit observer que le roi n'avait rien promis de semblable et que, d'ailleurs, en admettant qu'il l'eût fait, le tort de n'avoir pas tenu cet engagement ne rendait pas les conspirateurs moins coupables d'avoir formé un si affreux projet, enveloppant dans son réseau de mort non pas seulement le chef et les principaux de l'État, mais encore des individus qui n'avaient rien fait contre les catholiques, des catholiques même et des amis et parents des conjurés. Digby en convint, et dit que le crime était horrible, méritait la mort, et qu'il s'en repentait vivement.

Les accusés furent déclarés atteints et convaincus du crime de haute-trahison. La plupart subirent leur peine. Digby, Robert Winter, Grant et Bates furent exécutés le 30 janvier, près de la porte occidentale de l'église de Saint-Paul de Londres. Le 31, Roockwood, Keyes, Thomas Winter et Fawkes passèrent à leur tour par les mains du bourreau sur la place du vieux palais, près de la grande salle de Westminster, lieu ordinaire des séances du Parlement. Les plus coupables parmi les autres conjurés arrêtés furent retenus quelque temps en prison (1), après quoi ils furent à jamais bannis de tout le royaume

(1) Le comte de Northumberland, parent de Piercy et soupçonné d'avoir eu connaissance de la conspiration, resta prisonnier pendant plusieurs années. Les lords Mordaunt et Sturton furent condamnés, le premier à dix mille, le second à quatre mille livres sterling, 250,000 et 100,000 fr. environ, argent de France.

britannique. Quelques-uns de ces exilés vinrent en France, où on les reçut bien par l'ordre du roi, auprès duquel les Jésuites étaient alors en grande faveur, on sait pourquoi et comment. De Vic, le gouverneur de Calais, ayant dit à ces malheureux qu'il plaignait leur triste sort, mais que la bonté de son roi leur rendait une patrie pour celle qu'ils avaient perdue : « Nous ne regrettons pas notre patrie, répondit un de ces hommes... la seule chose que nous regrettions, c'est de n'avoir pas réussi dans le grand et salutaire projet que nous avions formé!...» De Thou, qui rapporte cette particularité (1), qu'il dit tenir du gouverneur de Calais lui-même, ajoute : « De Vic me disait en me racontant ceci, que peu s'en fallut qu'il ne fît jeter dans la mer l'individu qui osait se vanter ainsi de son crime.»

Tel est l'événement célèbre qui, dans l'histoire, a reçu le nom de *Conspiration des Poudres*. Nous arrivons maintenant à ce qui, dans la pensée du crime, dans son commencement d'exécution, dans le procès qui s'ensuivit, et dans le châtiment des coupables, est plus intimement relatif à l'histoire des Jésuites.

Les écrivains de la Compagnie ont fait tous leurs efforts pour prouver que celle-ci avait été complétement étrangère au complot de Catesby et de ses complices. Il est pourtant certain que si le projet de Catesby ne lui fut pas soufflé par le Père Garnet, ou par tout autre Jésuite, le chef de la Mission d'Angleterre et ses acolytes reçurent au moins la confidence de la conspiration. Il est parfaitement prouvé, par exemple, que quelques-uns des conspirateurs, répugnant à recourir au terrible expédient qui devait débarrasser d'un seul coup le catholicisme de tous ses principaux ennemis, et cela, non à cause de l'horreur que l'horrible projet eût dû leur inspirer, mais parce que ce projet menaçait également de mort leurs parents et amis catholiques qui se trouvaient dans le Parlement, Catesby, pour faire disparaître ce singulier scrupule, s'adressa aux Jésuites, qui décidèrent sur ce cas de conscience ainsi que s'y était bien attendu le chef de la conspiration.

Les Jésuites eux-mêmes ont été forcés d'admettre l'existence de ce

(1) *Histoire universelle*, livre CXXXV.

fait capital ; seulement, ils ont prétendu que les conjurés avaient fait part au Père Garnet de leurs scrupules, en les couvrant d'un voile allégorique à travers lequel le Révérend ne pouvait apercevoir la vérité tout entière. Suivant eux, le cas de conscience présenté à la décision de Garnet était ainsi formulé : « Supposé que dans une forteresse pleine d'hérétiques à laquelle des catholiques vont donner assaut se trouvent quelques individus enfants de la seule véritable Église : pour que ces derniers ne soient pas frappés de la mort qui menace les hérétiques, les catholiques doivent-ils renoncer à leur triomphe et au triomphe de Dieu, ou doivent-ils en sûreté de conscience donner l'assaut? » Ils le peuvent, fut-il répondu par Garnet et ses casuistes, qui assurèrent ensuite avoir cru au motif littéral de la consultation et n'avoir pas soupçonné qu'il s'agissait d'autre chose que d'une forteresse. Malheureusement pour cette belle invention, il est prouvé par plusieurs témoignages, et les écrivains de la Compagnie ne le nient même pas, généralement, que Garnet, Tesmund et Gérard étaient les confesseurs de Catesby et de la plupart de ses complices. Ainsi, ils devaient savoir quels étaient les projets de ceux-ci, et, avec le plus petit effort d'imagination, il semble qu'ils pouvaient sur-le-champ identifier l'assaut de la forteresse du cas de conscience, avec la mine du palais de Westminster, le roi et ses pairs protestants, avec les soldats hérétiques de la fiction pieuse : les Jésuites anglais avouèrent même avoir dit des messes pour la réussite d'un projet formé par Catesby et ses amis, mais que ceux-ci, assurent-ils, leur cachèrent toujours ; ce qui semble bien extraordinaire, ce que nous ne croyons pas, pour notre part, ce que démentent les aveux de quelques-uns des accusés, ainsi que le soin que prirent les Pères Gérard, Tesmund et Garnet, de sortir de Londres et de se bien cacher, quelque temps avant le jour fixé pour l'explosion de la mine.

Mais suivant De Thou, on aurait les aveux même de Garnet à objecter à ses défenseurs et à ceux de son Ordre ; voici comment. Le 15 janvier 1606, le gouvernement anglais, persuadé que les Jésuites étaient les véritables fauteurs de la conspiration découverte, lança contre eux un édit où l'on promettait une récompense à quiconque arrê-

terait les Pères Gérard, Garnet, Tesmund et Oldcorne; ce dernier se cachait sous le nom de Hall : nous avons dit que Tesmund se faisait appeler Greenwil, et Gérard, Hall. Ces deux derniers échappèrent à toutes les recherches, et parvinrent à gagner le continent. Garnet et Oldcorne furent moins heureux : on les arrêta à Kenlip chez un catholique nommé Abbington. Les deux Jésuites furent transportés à Londres, où on les enferma dans la prison de la Tour, avec un valet du Père Garnet arrêté en même temps que son maître. On instruisit sur-le-champ le procès des Jésuites prisonniers. Les deux Jésuites commencèrent par tout nier vaillamment. Alors, dit De Thou, pour obtenir des aveux on eut recours à ce moyen extra-légal : on mit auprès de Garnet un homme qui se présenta à ce dernier comme un catholique fervent et un ennemi forcené du roi Jacques et de tous ses hérétiques partisans. Garnet se laissa tromper par cet homme auquel il confia diverses lettres dans lesquelles, sans s'avouer précisément coupable, il en disait cependant assez pour faire asseoir contre lui une accusation de complicité avec Catesby et les autres conjurés. Ensuite, on le laissa communiquer avec le Jésuite Oldcorne, librement en apparence, quoique secrètement et à l'insu de tous, le Père Garnet le croyait du moins; mais des témoins apostés entendirent toutes les paroles qu'échangèrent les deux prisonniers. Lorsqu'il apprit ensuite ces diverses circonstances assez peu honorables, du reste, pour Jacques et ses ministres, et qui ne sont excusables qu'en vue de la duplicité habituelle de ceux contre lesquels elles eurent lieu, le Père Garnet fit enfin des aveux assez étendus. Il convint que son confrère Tesmund lui avait confié le secret de la conspiration, mais en confession seulement, et qu'ainsi il n'avait pu rien révéler ; que Catesby avait également voulu l'instruire de tout ; mais qu'il s'y était toujours refusé, ainsi que le Saint-Père lui avait recommandé de faire.

Il paraît que, sur ce dernier point, Garnet ne dit pas la vérité. De l'aveu même d'écrivains favorables à la Compagnie de Jésus, Catesby redoutant, soit une indiscrétion, soit une dénonciation des Jésuites qu'il devait bien connaître, aurait à dessein instruit Garnet de la conspiration, afin de s'assurer ainsi de sa discrétion. Catesby pensait en-

chaîner ainsi le Jésuite à son projet dont il le forçait par là à courir les chances ; la connaissance de ce projet, s'il était découvert, étant suffisante pour rendre Garnet coupable aux yeux du gouvernement anglais.

Du 13 février au 26 mars, Henri Garnet fut interrogé vingt-six fois. Le célèbre jurisconsulte anglais, Coke, procureur-général de la Cour de justice, conclut à la condamnation de l'accusé. Garnet fut en effet déclaré coupable de haute trahison. L'arrêt fut exécuté le 5 mai. Garnet, assure De Thou, soutint jusqu'au dernier moment qu'il avait horreur de la conspiration, qu'il la regardait comme une monstrueuse pensée, et que son seul crime était de n'avoir pas osé la révéler ; que d'ailleurs, la mort qu'il allait souffrir lui faisait moins de peine que la pensée que c'étaient des catholiques qui étaient les auteurs de ce détestable complot. Il est possible, à la rigueur, que le Père Garnet eût été poussé malgré lui par les ordres venus du chef de sa Compagnie, ou par l'habileté de Catesby, à entrer dans le complot qui causa sa mort. Le valet qui avait été arrêté avec lui, afin de ne pas se laisser arracher des aveux qui eussent pu compromettre son maître et l'Ordre tout entier des Jésuites, se donna la mort dans sa prison. Il s'ouvrit le ventre avec un mauvais couteau sans pointe, et mourut malgré les secours qu'on lui donna. Le Père Oldcorne fut ensuite pendu. Suivant Rapin (1), ce dernier Jésuite, laissé en liberté, aurait été pris, jugé, condamné et exécuté pour avoir dit publiquement : « Que le mauvais succès de la conspiration n'en rendait pas le dessein moins juste ! »

Quatre ans après l'exécution de Garnet, un Jésuite, nommé André Eudaimon, de Candie, publia avec l'approbation d'Aquaviva, général de la Compagnie, une *Apologie* du supérieur de la Mission d'Angleterre, où il s'efforçait d'établir l'innocence de son confrère. Mais tout ce qu'il peut trouver de mieux pour la justification de Garnet, c'est que ce dernier n'avait entendu parler de la conspiration que dans le confessionnal, et que d'ailleurs le ciel montra par un beau miracle comme quoi il était content de la conduite du supplicié ; le panégyriste relate gravement et longuement ce prodige que nous raconterons

(1) *Histoire d'Angleterre*, tome VII, pages 42 et 49.

en quelques mots. Un catholique, témoin de l'exécution du Père Garnet, et voulant avoir des reliques de ce martyr, ramassa un épi de blé sur lequel étaient tombées quelques gouttes du sang de ce nouveau saint; car, aux termes de l'arrêt, le bourreau, après avoir pendu le Jésuite, et tandis qu'il vivait encore, lui avait ouvert la poitrine, pour en tirer le cœur, qui devait être brûlé. « Or, assure l'auteur de l'Apologie, il arriva que la femme de ce pieux catholique ayant précieusement renfermé la relique dans un vase de cristal, on s'aperçut que le sang tombé sur l'épi figurait admirablement tous les traits du bienheureux Henri Garnet ! » Les Jésuites firent grand bruit du miracle, qui leur fut contesté par les uns, et dont les autres prétendirent donner une explication, en disant que le portrait d'un Jésuite qui avait failli faire couler tant de sang ne pouvait se dessiner qu'avec du sang !...

Les Pères Tesmund et Gérard, déclarés coupables, comme leur chef, surent se soustraire au glaive des lois, nous l'avons dit. Ils essayèrent aussi de se justifier; mais ils furent moins heureux en ceci. Le P. Gérard, qui avait célébré une messe pour les conspirateurs et qui les avait communiés de sa main, écrivit qu'il ne savait pas dans quelle intention cette messe et cette communion lui avaient été demandées par Catesby et ses amis. Mais Bates, le valet de Catesby, avait avoué que ce Jésuite avait eu souvent des conférences avec son maître peu de jours avant l'époque où la mine devait faire explosion; il est donc fort peu probable qu'il ne sût rien du complot. Remarquons encore que ce fut chez un parent de Tresham, un des accusés, que Garnet fut arrêté. On a supposé que ce fut ce Tresham qui écrivit à lord Monteagle la fameuse lettre qui fit tout découvrir. Quelques-uns ont cru que cette lettre était de pure invention; ceux-ci, favorables aux Jésuites, ont même assuré que toute la conspiration fut l'œuvre de Cécil, comte de Salisbury, qui voulait se rendre nécessaire au roi Jacques; ceux-là, plus impartiaux, ont supposé que ce ne fut pas une lettre si peu claire qui avertit Jacques Stuart, mais bien une révélation complète d'un des conjurés, laquelle fut faite à Cécil, qui n'en parla pas au monarque anglais, afin de lui laisser tout l'honneur de la découverte du complot. Il y aura toujours un certain mystère répandu sur cette partie de

l'histoire anglaise; mais, à travers le voile dont l'éloignement grossit les plis, on en voit assez encore pour condamner les Jésuites, comme complices sinon comme auteurs de la fameuse Conspiration des Poudres.

On comprend dès lors l'exécration et la haine que la nation anglaise porte aux Jésuites. Après la découverte de la conspiration, Jacques Ier ne garda plus aucune mesure envers la Compagnie de Jésus; il en proscrivit de nouveau, et plus sévèrement, les membres. Quelques-uns, entre autres Thomas Garnet, neveu de l'ex-chef de la mission d'Angleterre, ayant osé braver la défense et le châtiment, furent condamnés au dernier supplice. Les Jésuites se vengèrent de Jacques en révélant quelques avances que ce prince avait faites au pape dans le temps qu'il n'était encore que roi d'Écosse. Le cardinal Bellarmin aiguisa sa plume de sophiste pour prouver ce fait et quelques autres qui devaient faire soupçonner Jacques à ses sujets protestants, mais qui, certes, ne diminuaient pas l'odieux qui pesait sur les Jésuites.

La Compagnie de Jésus ne tenta plus dès lors de s'établir de nouveau dans le royaume britannique, que sous le règne de Charles Ier, fils et successeur de Jacques Stuart. Ce prince avait épousé une catholique, et il semble avoir eu la pensée de se rapprocher de Rome, ainsi qu'on l'en a accusé. Le fameux Lawd, évêque de Londres, auquel Charles donna une grande part dans la direction des affaires ecclésiastiques, fit prendre une nouvelle intensité aux soupçons que l'Angleterre avait conçus sur son souverain. Lawd rapprocha autant qu'il le put les cérémonies de l'Église épiscopale d'Angleterre de celles de Rome. Il paraît que les Jésuites essayèrent de mettre ce prélat anglican en relation avec Rome. Ils lui proposèrent même secrètement, dit-on, le chapeau de cardinal de la part du pape. Mais Lawd refusa : il ne croyait pas encore le moment opportun, et, probablement aussi, il eût voulu obtenir du Saint-Siége des concessions qui lui eussent facilité la réunion des deux Églises. Un certain Prynne, ayant osé signaler les tendances de la cour et les projets de Lawd, eut les deux oreilles coupées, vit sa fortune confisquée et lui-même jeté dans une prison qui devait être perpétuelle. Mais les mesures extrêmes, loin de prévenir le danger, ne font souvent que le faire arriver plus tôt. L'An-

gleterre fait entendre un sourd murmure de mécontentement, qui bientôt se change en une clameur formidable. Charles y répond en élevant à l'archevêché de Cantorbéry, c'est-à-dire à la plus haute dignité ecclésiastique du royaume, ce même Lawd qui passe pour préparer la voie par laquelle le *papisme*, comme disaient les Anglais, doit rentrer triomphant dans la Grande-Bretagne. Charles, d'un caractère impérieux, penchait intérieurement, dit-on, pour le dogme catholique, qui accorde aux rois des priviléges imprescriptibles, et qui leur apprend qu'ils tiennent leur couronne, non du vœu de la nation, mais de Dieu seul. Bientôt, des ferments de discorde politique vinrent s'unir aux ferments des querelles religieuses. L'Écosse remue déjà, l'Irlande se révolte, et fait couler des flots de sang hérétique que laveront bientôt des flots de sang catholique. En 1641, eut lieu la grande révolte de Roger More et de Phélim O'Neale, dans laquelle, au rapport de David Hume, historien anglais et protestant, il est vrai, les catholiques irlandais commirent de nombreuses atrocités.

On sait que Charles Ier mourut sur un échafaud. Les Jésuites ont été accusés d'avoir contribué à cette mort par leurs intrigues, et cette accusation n'est pas sans fondement. Les Jésuites poussèrent, en effet, autant que cela était en leur pouvoir, le malheureux monarque dans la voie fatale qui lui coûta le trône et la vie, mais qui, s'il eût pu arriver jusqu'au bout, lui eût permis de lever, sur la Grande-Bretagne, un sceptre despotique et de droit divin, à l'abri duquel le catholicisme eût pu espérer son rétablissement, et les Jésuites un triomphe. Au milieu du fracas des armes qui retentissait à cette époque dans les trois parties de l'empire Britannique, on entendit, en effet, s'élever plus d'une fois le cri des Révérends Pères animant les combattants. Quelques-uns d'entre les meneurs en robe noire y moururent à la peine, sous la main du bourreau, et bientôt l'Ordre entier allait être obligé de plier sous le bras puissant d'Olivier Cromwell.

Pendant tout le temps du Protectorat, les Jésuites, à l'exception de quelques tentatives isolées et sans importance, furent réduits à un état d'impuissance extrême, en Angleterre. A la restauration de Charles II, ils crurent que cet état allait enfin changer; ils se trom-

pèrent : Charles II, instruit par l'exemple de son père, loin de favoriser les Jésuites, les poursuivit de nouveau sur la demande du Parlement. On fit de leur expulsion une condition de l'abrogation des lois faites contre tous les catholiques.

Trompée dans son attente, la noire Compagnie essaya de se préparer un règne plus favorable à ses intérêts. Charles II n'avait pas d'enfants; l'héritier présomptif de sa couronne était son frère le duc d'York. Les Jésuites tendent autour de ce prince des filets si bien tendus, qu'ils font leur proie de l'héritier de la couronne d'Angleterre : ils devaient en faire aussi leur victime. Le duc d'York s'était fait catholique et se laissait diriger par le pape, et surtout par les Jésuites. Ceux-ci essayèrent de le porter sur le trône du vivant même de son frère ; on reconnaît à ce trait la morale des enfants de Saint-Ignace ! Diverses conspirations furent découvertes dans les dernières années du règne de Charles II, et toujours on y trouve les Jésuites plus ou moins mêlés. Le duc d'York était catholique, avons-nous dit, mais, il gardait les apparences de la religion protestante. Les Jésuites, au risque de ce qui doit s'ensuivre et pour faire constater leur influence à la face de l'Europe, le déterminent à faire profession publique de la foi catholique. Le Père Simons, son confesseur, et un autre Jésuite qui dirigeait la conscience de la reine, amènent le duc d'York à ce résultat, dont les conséquences deviennent désormais visibles pour tout regard intelligent. Le duc d'York ne doit faire que passer sur le trône d'Angleterre. C'est en effet ce qui arriva. A l'instant où les Jésuites, conduits par le Père Peters leur chef, à qui Jacques, enfin roi, a confié une partie de l'administration des affaires publiques, espèrent dominer la Grande-Bretagne, des marches du trône, où vient de s'asseoir leur élève soumis, le sol du royaume-uni s'ébranle comme par une grande commotion souterraine, et un tourbillon rapide, passant sur la tête du roi et de ses noirs et funestes conseillers, les saisit tous, les oppresse, les terrasse, et, bientôt, les jette pêle-mêle sur des rivages étrangers.

Jacques II alla mourir dans l'exil, auprès de Paris. Les Jésuites, qui ne se rendaient pas encore, essayèrent de rentrer plusieurs fois en Angleterre à la suite du chevalier de Saint-Georges, comme on appela le

fils de Jacques II, auquel ils firent épouser la fille du roi régnant de Pologne, petite-fille du fameux Sobieski; ainsi qu'avec le célèbre et romanesque Prétendant, le prince Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-Georges, ou de Jacques III[e] du nom en Angleterre et en Irlande, VIII[e] en Écosse, suivant les Jacobites, ses partisans. Le prince Charles-Édouard était peut-être celui des princes de la malheureuse famille des Stuarts qui méritât le moins son malheur. Pourtant, il paraît que, sous la direction des Jésuites, il s'était fait une de ces philosophies à l'usage des rois, et qui ne promettent rien de bon aux peuples amants de la liberté. Charles-Édouard mourut en Italie quelque temps après la destruction de la Compagnie de Jésus. Son frère, Henri-Benoît, duc d'York et cardinal, mourut dans les premières années de la révolution française, pensionnaire du roi Georges III d'Angleterre, qui était assis sur un trône que le cardinal-duc pouvait regarder comme le sien, d'après les doctrines légitimistes dans lesquelles il avait été élevé. A la mort de son frère aîné, qui le laissait seul représentant des Stuarts dans la ligne masculine et directe, le cardinal d'York fit frapper une médaille sur laquelle il était représenté en costume de prince de l'Église, mais ayant sur la tête et à la main les insignes de souverain temporel, avec cette exergue : *Voluntate Dei, non desiderio populi* (par la volonté de Dieu, mais non par le vœu de mon peuple) !... Ce fut la seule prétention que le dernier des Stuarts formula pour faire reconnaître ses droits, et l'on voit qu'elle fut très-innocente.

Nous avons cru devoir esquisser ici rapidement l'histoire du Jésuitisme dans la Grande-Bretagne depuis Charles I[er]. A partir de Jacques II, on n'aperçoit plus guère en Angleterre que l'ombre de la noire cohorte, ombre qui suffit pourtant toujours à soulever les peuples. Si le catholicisme est encore à présent, dans ce pays, sous le poids d'une réprobation nationale, il peut en accuser les Jésuites. En Angleterre, comme partout, les Révérends Pères ont semé le trouble et la discorde, ils y ont récolté la honte et la chute, digne moisson qui les attend partout.

CHAPITRE III.

Assassinat du Prince d'Orange.

(LE JÉSUITISME EN HOLLANDE, EN BELGIQUE, EN ALLEMAGNE, ETC.)

Pour conquérir le rang qu'elle occupe parmi les nations européennes, la Hollande a dû soutenir des luttes longues et acharnées contre trois formidables ennemis : la mer, la tyrannie, et les Jésuites. L'infatigable et patient Néerlandais a su arracher le sol qu'il habite à l'avidité de l'Océan, son indépendance au despotisme de Philippe II, sa tranquillité aux intrigues des fils de Loyola ; ce sont là certainement trois victoires dont il a le droit d'être fier.

Nous ne referons pas ici l'histoire de la lutte que les Pays-Bas soutinrent si vaillamment contre la puissante maison d'Autriche et d'Espagne. On sait que la Flandre et la Hollande, après avoir longtemps souffert sous le joug de la tyrannie étrangère, se relevèrent un jour, comme l'esclave qui brise enfin sa chaîne, et demandèrent leur part du vivifiant soleil qui commençait à rayonner sur la vieille Europe, et qu'on nomme la Liberté. Avant la fin de ce seizième siècle qui vit s'accomplir de si grandes choses, les Etat-Unis de Hollande avaient déjà pris place parmi les nations indépendantes ; les Flandres furent moins heureuses : ce n'est que de nos jours seulement, après trois siècles, que la Belgique a pu monter enfin au rang de nation. Si elle n'a pas conquis son indépendance en même temps que la Hollande,

elle peut en accuser les Jésuites. Ce furent, en effet, les fils de Loyola qui aidèrent surtout le sombre et cruel despote Philippe II à river de nouveau sur le cou des Brabançons et Flamands la chaîne à demi brisée de l'esclavage. Ces peuples étaient restés catholiques en se révoltant contre le roi d'Espagne; tandis que les Hollandais, voulant sans doute briser, jusqu'au dernier, les liens qui les attachaient à l'Espagne, entrèrent avec enthousiasme dans les voies de la Réforme. Au plus fort de la lutte, les Jésuites conservèrent toujours une grande influence dans les Flandres; tandis que ce ne fut jamais que grâce aux armes espagnoles qu'ils purent tenir en Hollande. La conséquence inévitable de ceci fut, nous l'avons dit, que la Hollande devint libre, puissante, heureuse; tandis que la Belgique dut se traîner humiliée sous le poids de ses fers, pendant plus de deux siècles encore.

C'est surtout au célèbre prince d'Orange, Guillaume comte de Nassau, surnommé *le Taciturne*, que la Hollande dut de voir ses efforts couronnés de succès. Dès 1570, cet homme remarquable se mit à la tête du grand mouvement qui éclatait enfin ouvertement contre la tyrannie de Philippe II, et contre les cruautés de ses lieutenants. Bientôt, les diverses parties de la Hollande s'agrégeant en un faisceau puissant, purent lutter contre les armes espagnoles, et souvent victorieusement. Philippe II, furieux et persuadé que c'était aux talents du prince d'Orange qu'il devait attribuer les succès de ses anciens sujets révoltés, résolut d'avoir recours à tous les moyens pour se débarrasser d'un si redoutable adversaire.

On a accusé les Jésuites d'avoir servi le despote espagnol dans les projets infâmes qui avaient pour but de ramener la Hollande au joug, sur le cadavre du plus redouté de ses enfants. Nous allons voir si cette accusation est fondée.

A plusieurs reprises on attenta à la vie de Guillaume de Nassau; ainsi, en 1582, un certain Jaureguy essaya d'assassiner ce grand homme, qui venait de battre le prince de Parme, vice-roi des Pays-Bas pour l'Espagne, et qui semblait sur le point de chasser enfin les troupes de Philippe II de toute la Hollande. Ce Jaureguy était un jeune homme d'environ vingt ans, suivant De Thou, qui était commis dans la maison d'un

banquier espagnol, établi à Anvers, nommé Gaspard Anastro. Anastro était sur le point de faire banqueroute, lorsqu'un de ses compatriotes, nommé Jean de Ysunca, lui offrit un moyen de rétablir ses affaires ; ce moyen n'était autre que l'assassinat du prince d'Orange, pour lequel on offrit à Anastro une somme de quatre-vingt mille ducats, une Commanderie de Saint-Jacques, et une haute fortune. De Thou assure (1) que Ysunca donna au banquier un brevet de Philippe II qui lui garantissait toutes les promesses faites en son nom. Assez infâme pour accepter ce meurtre, Anastro n'avait même pas le courage nécessaire pour en remplir les conditions qui le concernaient. Il résolut de se faire remplacer par un autre individu, et s'ouvrit, dans cette intention, à son caissier, qui recula aussi devant la crainte, non devant l'horreur d'un pareil crime. Enfin, et sur l'avis de Venero, le caissier, Gaspard Anastro s'adressa à Jaureguy, qui, plus par fanatisme que par cupidité, jura à son maître d'accomplir la mission dont celui-ci se déchargeait sur lui. De Thou nous apprend que Jaureguy ne demanda pour toute récompense qu'une seule chose : qu'on eût soin de son vieux père ! Le 18 mai 1582, Jaureguy se prépare à remplir sa mission sanglante. Il se confessa, communia ; ce fut un moine Dominicain nommé Antoine Timermann qui lui donna l'absolution et l'hostie consacrée ; et pourtant, ce prêtre avait connaissance du crime que Jaureguy allait essayer de commettre ! On dit même que le moine eut l'infamie d'assurer au misérable jeune homme que son dessein était louable et qu'il lui mériterait une gloire éternelle sur la terre comme dans le ciel, s'il l'exécutait, non par ambition ou par cupidité, mais seulement pour le service de son roi, le bien de sa patrie et la plus grande gloire de son Dieu !... Quant au banquier Anastro, il avait quitté la ville d'Anvers depuis quelques jours, et s'était successivement rendu à Bruges, Dunkerque et Gravelines, regardant sans cesse en arrière comme pour apercevoir à l'horizon un signe qui lui apprendrait que le crime était consommé. Il fut enfin se réfugier à Tournai, auprès du prince de Parme : c'est là qu'il apprit ce qui s'était passé à Anvers le 18 mai.

(1) *Histoire universelle*, livre LXXV.

Ce jour-là était un dimanche ; le prince d'Orange après avoir assisté à l'office religieux suivant le rite introduit par la réforme, était rentré dans la citadelle où il était logé. Il sortait de table, où il s'était assis avec ses enfants et quelques convives de distinction, lorsque, passant de la salle à manger dans une autre pièce, il fut frappé par derrière d'une balle qui, entrant par dessous l'oreille droite, traversa la mâchoire supérieure et sortit par la joue gauche : Jaureguy venait de tenir sa promesse. L'assassin avait déchargé son pistolet de si près que le feu prit aux cheveux du prince d'Orange, qui tomba entre les bras de ses convives stupéfaits. Ce coup était si imprévu, que Guillaume de Nassau assura depuis qu'il avait cru, en tombant, que la citadelle s'écroulait sur lui. Aussitôt qu'il eut repris connaissance, et lorsqu'il eut appris qu'il venait d'être frappé par un assassin, il ordonna d'épargner le coupable, auquel il déclara pardonner de tout son cœur. Mais cette générosité, qui fait honneur au libérateur hollandais, ne put servir à son meurtrier : les amis du Taciturne n'étant pas maîtres d'un premier moment de fureur excusable, s'étaient jetés sur Jaureguy, et l'avaient percé de coups ; les gardes du prince avaient ensuite achevé le misérable, qui fut littéralement haché.

On trouva sur le cadavre de l'assassin diverses pièces qui expliquèrent son crime. Venero, le caissier d'Anastro, et Tinnermann, ce moine qui avait confessé, absous et communié Jaureguy, furent arrêtés, avouèrent leur part de complicité, et en subirent la peine. Le prince d'Orange, quoiqu'il se crût frappé à mort, leur fit grâce des tortures qui devaient préluder à leur exécution : Venero et le Dominicain furent étranglés ; ensuite, leurs cadavres insensibles furent coupés en quatre parties, qu'on plaça aux quatre coins de la ville. Lorsque les Espagnols rentrèrent à Anvers, quatre ans après, ils décrochèrent les restes de ces misérables et les déposèrent dans un tombeau, après qu'on leur eut fait des funérailles publiques qui achevèrent de prouver la part que le roi d'Espagne avait prise dans le crime de Jaureguy ; chose qui n'a, du reste, jamais paru douteuse. Il est plus difficile d'établir la part qu'on en doit attribuer aux Jésuites. Ceux-ci, il est vrai, on été accusés d'avoir été au moins les instigateurs de l'attentat ; mais

la chose n'est pas prouvée, et nous croyons devoir abandonner cette partie de l'accusation dressée contre la noire cohorte.

Il n'en est pas de même à l'égard du dernier attentat dirigé contre le prince d'Orange, et qui débarrassa enfin Philippe II de son rude adversaire. Nous devons rapporter, avec quelques détails, cet événement mémorable et dont les conséquences semblaient devoir être immenses.

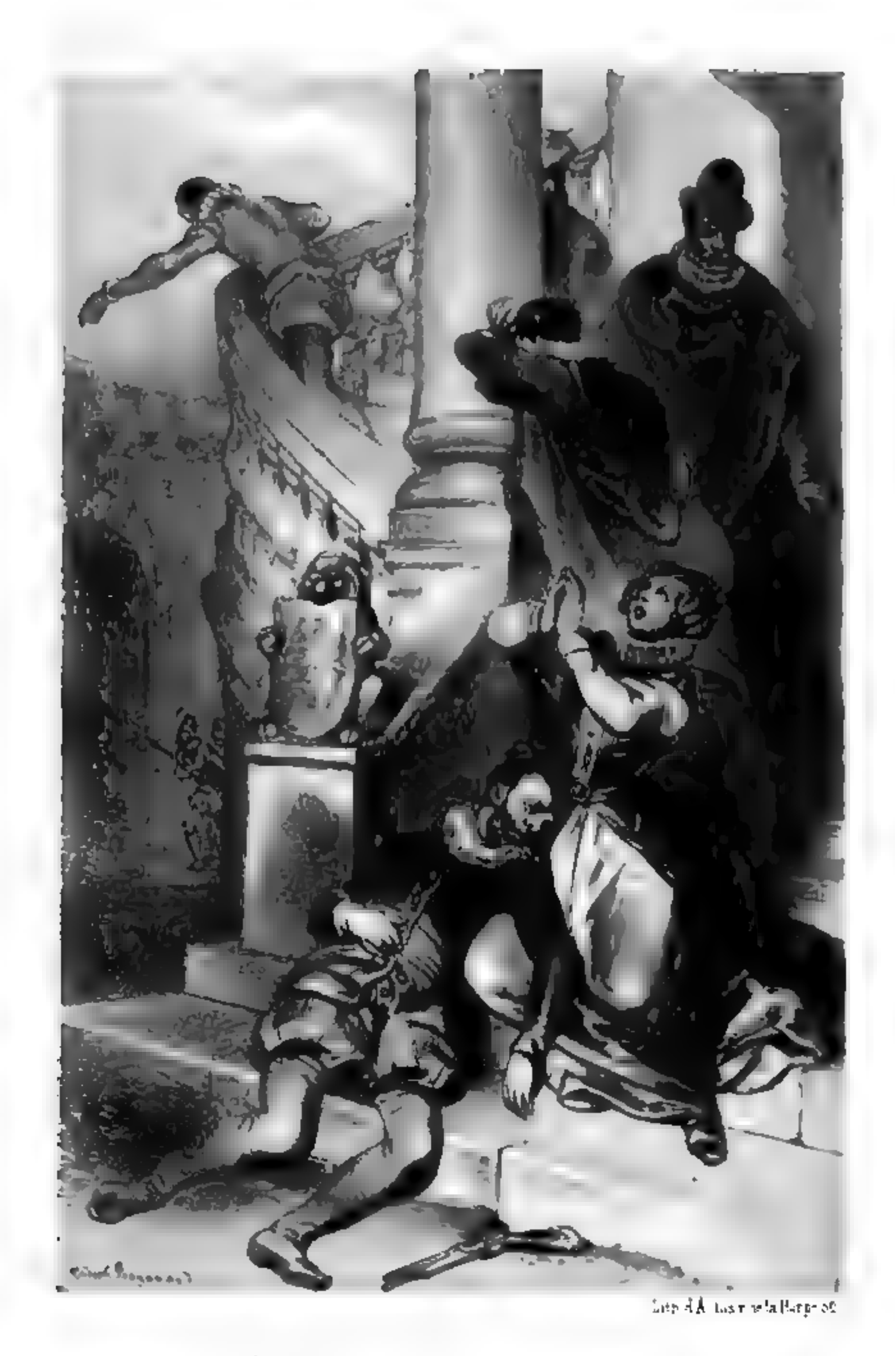
Guillaume de Nassau, prince d'Orange, avait survécu à la blessure que lui avait faite l'assassin Jaureguy. Le roi d'Espagne, qui s'était cru un instant délivré de son formidable adversaire, l'avait bientôt vu se relever de son lit de souffrance, plus fort et plus terrible. La troisième femme du prince d'Orange, Charlotte de Bourbon-Montpensier, étant morte de l'effroi et de la douleur que lui avait causés le crime de Jaureguy, le Taciturne, afin sans doute de rattacher davantage sa cause à celle des réformés de France, avait épousé Louise de Coligny, fille de l'Amiral si lâchement égorgé dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Ce mariage semblait donner une nouvelle influence à Guillaume de Nassau, qui d'ailleurs, en profond politique, avait consenti à faire alliance avec le duc d'Anjou, frère du roi de France Henri III. Le Taciturne avait même placé le manteau de duc souverain du Brabant sur les épaules de l'ancien duc d'Alençon. Il paraît qu'à cette époque Philippe II, faisant cause commune avec les Guises, qui craignaient de voir fonder si près de la France une souveraineté dont le chef était l'héritier présomptif du roi Henri III, engagea les princes lorrains à envoyer dans les Pays-Bas un homme à eux qui, par deux coups vigoureusement frappés, débarasserait l'Espagne du libérateur de la Hollande, et les Guises du nouveau duc de Brabant. Les Guises choisirent pour cette mission de sang un certain Salseda, qui avait été condamné à être pendu à Rouen, et que le duc de Guise avait sauvé de la corde afin d'avoir sous la main une vie dont il pût disposer à son gré. Ce Salseda devait entrer en Flandre à la tête d'un régiment qu'il semblerait mettre à la disposition du duc d'Anjou et du prince d'Orange. Puis, quand il se serait mis bien dans l'esprit des deux chefs de la Hollande et du Brabant, il eût cherché et trouvé une

occasion favorable pour les mettre à mort. Salseda fut arrêté presque à son arrivée en Flandre. Il avoua tout le complot ; De Thou, entre autres historiens, assure qu'il déclara qu'un Jésuite l'avait encouragé dans ses projets. Les dépositions de ce misérable qui dénonçaient l'alliance qui existait entre Philippe II, pour faire rendre tous les Pays-Bas au premier et pour livrer la France aux seconds, furent communiquées à Henri III. Mais ce monarque indolent ne sembla pas s'en inquiéter beaucoup. Peut-être même n'eût-il pas été fâché de se voir débarrassé de son frère, et sans doute il craignait de pousser les princes lorrains à une révolte ouverte. Ceci se passa en 1583.

Échappé à ce danger, Guillaume de Nassau se vit bientôt après exposé à un autre. Un riche marchand de Flessingue, nommé Janssen, forma le projet de faire sauter, au moyen d'une mine, le palais que le prince d'Orange occupait avec toute sa famille. Ce forcené, chez lequel on trouva des lettres de l'ambassadeur d'Espagne en France, fut arrêté, condamné et exécuté, vers le milieu d'avril 1584.

Quinze jours après environ, le prince d'Orange laissait s'introduire auprès de lui, et s'insinuer dans sa confiance, l'homme à qui l'enfer avait réservé la sanglante auréole qu'avaient ambitionnée Jaureguy, Salseda et Janssen, sans pouvoir en couronner leur front.

Dans les premiers jours de mai 1585, Guillaume de Nassau reçut à son service un Franc-Comtois qui s'était présenté à lui comme un réformé fervent, et comme fils d'un martyr de la religion nouvelle. Le vrai nom de cet homme était Balthasar Geraerts ; mais il prétendait se nommer Guyon, comme son père, exécuté à Besançon pour sa croyance ; c'était un ancien avocat, ou procureur, qu'on nous représente comme petit et fort laid. Geraerts affectait un grand zèle religieux ; il fréquentait fort les temples, et on ne le trouvait jamais sans une Bible à la main. Tout cela n'était qu'une comédie par laquelle Geraerts préludait au drame sanglant dont il avait conçu le plan. En réalité, Geraerts était catholique. Comme il l'avoua plus tard, il avait formé le projet de tuer le prince d'Orange peut-être afin de mériter toutes les faveurs que le roi d'Espagne ne manquerait pas de déverser sur l'homme qui l'aurait aussi bien servi ; mais jamais, probablement, il



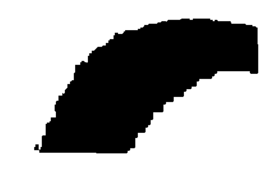
Assassinat du Prince d'Orange



n'eût consommé son forfait s'il n'y eût été poussé par les exhortations et les encouragements de plusieurs ecclésiastiques. Nous dirons tout à l'heure quels furent ces indignes ministres du Christ.

Le prince d'Orange avait envoyé Geraerts en France, d'où celui-ci revint au commencement du mois de juillet. Il fut introduit sans difficulté auprès du Taciturne, qui était encore au lit. Guillaume de Nassau apprit de celui qu'il regardait comme son fidèle émissaire la nouvelle de la mort du duc d'Anjou. Geraerts sortit de la chambre du prince, qui lui fit donner de l'argent, lui dit de revenir plus tard et qu'alors il pourrait lui confier une mission nouvelle. Geraerts avoua, dans ses interrogatoires, que ce jour-là même il avait résolu de tuer le prince d'Orange, mais que le cœur lui manqua lorsqu'il vit qu'il n'aurait aucune chance de s'échapper après son coup fait. Le Taciturne eut peut-être quelque soupçon, car lorsque, le 19 juillet, Geraerts se présenta de nouveau au palais de Delft, il ne fut pas introduit auprès du prince d'Orange, auquel il voulait, disait-il, demander ses passeports. Vers une heure après midi, après une attente assez longue dans la cour du palais, Geraerts vit s'avancer vers lui Guillaume de Nassau qui sortait pour se rendre au sénat. Geraerts s'approcha rapidement du prince, qui ne sembla pas s'apercevoir de sa présence, et lui tira presque à bout portant un pistolet chargé de trois balles.

— Seigneur, ayez pitié de mon âme et de ce peuple!... s'écria Guillaume en se sentant frappé à mort. Ses officiers éperdus, le voyant chanceler, le soutinrent dans leurs bras, et le firent ensuite asseoir sur les marches d'un escalier du palais. Sa sœur, Catherine, femme du comte de Schwarzembourg, qui était près de son frère lorsqu'il avait reçu le coup mortel, s'agenouilla en pleurant auprès du prince, et soutenant dans ses mains la tête du blessé, l'exhorta à se recommander à Dieu, seul arbitre véritable de la vie et de la mort. Mais déjà le Taciturne ne pouvait plus parler; il fit seulement de la tête un signe d'acquiescement à ce que lui disait sa sœur, à laquelle il eut encore la force de sourire. On le porta alors dans ses appartements, et on le coucha sur son lit : presque aussitôt il expira dans les bras de Louise de Coligny, qui fut aussi cruellement éprouvée comme épouse qu'elle



l'avait été comme fille. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, n'avait pas encore cinquante et un ans. A la nouvelle de sa mort, un immense cri de douleur et de rage s'éleva vers le ciel : c'était la Hollande qui pleurait son libérateur et demandait vengeance de sa mort.

Cependant, aussitôt après avoir frappé sa victime, le meurtrier avait pris la fuite, et, profitant de la stupeur dans laquelle tout le monde était plongé, il avait pu sortir de la cour du palais et gagner les remparts de la ville de Delft. Déjà il se préparait à franchir le fossé, lorsque les gardes du prince d'Orange, qui s'étaient enfin mis à sa poursuite, se précipitèrent sur lui et s'en emparèrent sans coup férir, car le meurtrier, pour fuir plus vite, avait jeté un autre pistolet qui fut retrouvé également chargé de trois balles.

Lorsqu'on interrogea Geraerts, ce misérable, au lieu de répondre aux questions qu'on lui adressait, demanda brusquement une plume, du papier et de l'encre, et écrivit la déclaration suivante, à peu près formulée en ces termes :

« Je me nomme Balthazar Geraerts, âgé de vingt-six ans et quelques mois, né à Villefans dans la Franche-Comté. J'ai été attaché au secrétaire du comte de Mansfeld, Jean Dupré ; et c'est ainsi que je me suis procuré des blancs-seings du comte, avec lesquels j'ai essayé de gagner la confiance du prince d'Orange. Voici bientôt six ans que j'ai formé le dessein d'immoler Guillaume de Nassau. J'ai été amené à cette idée parce que sa réalisation semblait me promettre une haute fortune que sa majesté catholique n'eût sans doute pas refusée à l'homme qui l'eût débarrassé du prince d'Orange. J'allais même déjà partir pour exécuter ce grand dessein, lorsque j'appris que j'avais été prévenu par un homme de Biscaye (Jaureguy); ce fut alors que j'entrai auprès du secrétaire du comte de Mansfeld. Ayant bientôt appris que le coup frappé par Jaureguy n'avait pas été mortel, je résolus d'essayer si je ne saurais pas frapper mieux. Je partis poussé par l'appétit des biens humains, retenu par la crainte des châtiments célestes. J'arrivai à Trèves dans le courant du mois de mars dernier. Là, comme les cris de ma conscience commençaient à devenir trop importuns, je fus consulter un religieux avec lequel j'avais fait connaissance, puis

quatre autres. Tous approuvèrent mon dessein, et le dirent béni du ciel ; tous me promirent la gloire du martyre si je succombais dans une aussi sainte entreprise. Le premier de ces cinq religieux était un Jésuite, le second un moine Cordelier de Tournai ; les trois autres étaient encore des membres de la Compagnie de Jésus. Le Franciscain se nomme le Père Géry ; je ne nommerai pas les Jésuites.

» Muni de l'approbation de ces cinq serviteurs de Dieu, je n'ai plus hésité : Guillaume de Nassau est tombé sous mes coups ; je ne me repens pas de ce que j'ai fait (1). »

Appliqué à la question, le 11 juillet, l'assassin renouvela ces aveux. Il y ajouta même un détail important. Il avoua que, comme c'était surtout en vue des récompenses terrestres qu'il avait conçu la pensée de son crime, il s'en était ouvert au prince de Parme, lieutenant du roi d'Espagne et gouverneur des Pays-Bas. Le vice-roi, suivant Geraerts, loin de le repousser, l'avait au contraire fort gracieusement reçu, et l'avait adressé à Christophe d'Assomville, chef du conseil de régence, lequel l'avait comblé de promesses sans nombre et d'espérances éblouissantes.

« Ainsi affermi dans mon projet, ajoutait l'assassin, du côté de la terre, comme du côté du ciel, j'eusse entrepris de tuer le prince d'Orange quand même il eût été entouré nuit et jour par cinquante mille hommes !..... »

Balthazar Geraerts ou Gérard fut condamné au dernier supplice, le 14 juillet. Le misérable n'avait donné aucun signe de repentir ; loin de là, il avait dit à plusieurs reprises que « si le coup était encore à faire, il le ferait, dût-on lui faire souffrir mille tortures. » Il montra jusqu'à la fin une grande exaltation, qui ressemblait parfois à de l'impudence. Ainsi, lorsqu'on lui lut l'arrêt qui le condamnait à une mort cruelle, il commença par s'écrier : « Qu'il était un athlète généreux de l'Église romaine ; qu'il saurait mourir comme étaient morts les anciens martyrs ; que les souffrances qu'il allait endurer expieraient ses anciens péchés ; mais que, quant à l'acte qui le conduisait à la mort,

(1) *Histoire universelle* de J. A. de Thou, livre LXXIX. Voyez aussi Basnage, *Histoire des Pays-Bas*, etc., etc.

loin que ce fût un péché à sa charge, c'était une bonne œuvre à son acquit, et qui lui donnait un droit au ciel. » Puis, prenant un air radieux, il ajouta en se désignant lui-même comme un nouveau Christ : *Ecce homo* (voilà l'homme) !.....

Le 15 juillet 1584, au milieu d'une foule furieuse et impatiente, Balthazar Geraerts fut conduit au lieu désigné pour son supplice. L'échafaud avait été dressé devant l'hôtel de ville de Delft. Là, le criminel fut tourmenté, aux termes de l'arrêt, d'une façon affreuse. On lui brûla d'abord avec un fer rouge la main qui avait commis le crime; ensuite, on arracha avec des tenailles ardentes les parties charnues de son corps. Enfin on le coupa vivant, en quatre morceaux, en commençant par le bas. Geraerts, assure-t-on, ne poussa aucun cri, ne donna aucun signe de douleur, ne fit aucune contorsion. On le vit seulement faire le signe de la croix. Les bourreaux furieux, s'acharnant sur le cadavre insensible et défiguré, lui ouvrirent la poitrine, en tirèrent le cœur, et en battirent le visage du misérable, tandis qu'un huissier disait de temps à autre d'une voix sépulcrale : « Souvenez-vous de notre père assassiné ! » et que la grande voix du peuple s'élevait pour répondre par une bénédiction sur le libérateur, et par un anathème sur le meurtrier. Enfin, l'exécuteur termina cet horrible spectacle en tranchant la tête de Geraerts, et en allant placer ce sanglant trophée au bout d'une pique sur une haute tour placée derrière le palais du prince défunt. Les aides du bourrean prirent alors les quatre quartiers du cadavre, et s'en furent les attacher avec des chaînes sur quatre bastions de la ville. Le clergé catholique des Pays-Bas eut l'audace de donner d'indécentes louanges à l'héroïsme de l'assassin. Des cérémonies publiques et solennelles eurent lieu dans toutes les églises des lieux encore soumis au roi d'Espagne. Des prédicateurs éhontés osèrent faire, en chaire, l'éloge du martyr Geraerts, du nouveau saint Balthazar. C'est à peine si la victime illustre de ce misérable obtint de pareils honneurs funèbres, de la reconnaissance de ses concitoyens !

Comme on vient de le voir, les Jésuites poussèrent l'assassin du prince d'Orange à commettre son forfait. Des aveux de ce misérable,

aveux précieux parce qu'ils furent obtenus sans qu'on eût recours à la torture, parce qu'ils furent volontaires et spontanés, il résulte que quatre Jésuites consultés par Balthasar Geraerts sur son odieux projet, ont tous les quatre affermi le meurtrier dans son dessein, qu'ils le lui ont présenté comme un acte glorieux et tout à fait capable de lui ouvrir à deux battants les portes du ciel!

Il est si vrai que ce furent surtout les Jésuites qui encouragèrent Geraerts à commettre son crime, que le roi d'Espagne se hâta de combler les Révérends Pères des Pays-Bas de nouvelles faveurs, pour les remercier évidemment d'avoir si bien aidé à le débarrasser d'un aussi rude adversaire que Guillaume de Nassau. Il fallait bien d'ailleurs que Philippe II dédommageât la noire cohorte des pertes que la juste indignation des Hollandais fit alors éprouver aux enfants de Loyola, qui bientôt perdirent tout espoir de remettre le pied en vainqueurs sur le sol de la république néerlandaise.

En revanche, ils devinrent riches et puissants dans le Brabant et dans la Flandre. Du vivant d'Ignace de Loyola, les Jésuites s'étaient établis à Louvain. Mais, alors, les Révérends Pères, peu ou point protégés par l'Espagne, ne firent qu'une assez triste figure. Ils avaient des Maisons à Louvain et à Tournay; mais ces Maisons n'avaient pas de revenus, et les cours qu'y faisaient les Jésuites n'attiraient aucun auditeur. Ces Maisons n'étaient pas même leur propriété, ils ne les tenaient qu'en location. Mais enfin ils réussirent à se faire bien venir de Philippe II, qui tenait alors sa cour à Anvers. Ils lui offrirent leur concours pour contenir sous le joug les peuples de cette contrée qui, s'ébranlant sous le vent de la réforme religieuse, commençaient à vouloir marcher vers la conquête de la liberté civile et nationale. La présence des Révérends Pères était si bien déjà regardée comme chose fatale, qu'aussitôt qu'on apprit en Flandre qu'ils avaient su obtenir de Philippe la permission de s'établir, universités, magistrats, haut et bas clergé, conseils municipaux, tout le pays se leva pour barrer le passage à l'ambition des noirs enfants de Loyola. Le lieutenant, l'ambassadeur d'Ignace dans la Flandre, Ribadeneira vit ses efforts échouer devant une universelle et implacable répulsion.

Voyant ceci, les Jésuites se firent modestes et petits, mais ils attendirent une occasion, déterminés à la faire naître si elle ne se présentait pas, et à en profiter quoi qu'il arrivât. En attendant donc, avec l'argent qu'on tira pour eux du trésor général de la Compagnie, ils commencèrent à se faire des partisans dans le pays. Leur esprit d'intrigue les servit encore mieux. En 1560, un riche habitant de Louvain leur donna une maison. Mais suivant la loi du pays, cette donation, pour être réelle et valide, devait être revêtue de l'approbation du Conseil. Sûrs d'avance du refus, les Révérends mirent tout en jeu pour faire appuyer leur demande. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, fit connaître aux magistrats de la ville de Louvain que sôn désir était de voir la requête de la Compagnie de Jésus accueillie. Le prince-évêque de Liége députa deux chanoines de son église, qui eurent pour mission d'appuyer également la demande des Jésuites. Mais, soit que l'évêque eût donné à ses deputés des instructions secrètes contraires à leur mission apparente, soit que les deux chanoines cédassent au cri de leur conscience, au lieu de parler en faveur des Jésuites, ils signalèrent hardiment les conséquences fatales qui devaient résulter d'un établissement stable des Révérends Pères dans la Flandre, et conclurent à ce que défense leur fût faite d'y posséder aucun bien. La requête des Hommes Noirs fut donc repoussée.

Les Jésuites ne se tinrent pas pour battus. Ils firent agir si vivement auprès de la gouvernante, que le marquis de Berghes, au nom de Marguerite d'Autriche, signifia aux États du Brabant que sa maîtresse avait résolu d'obtenir la faveur que sollicitaient les Révérends Pères. Après une longue et vive discussion, les États cédèrent ; mais en accordant le privilége demandé, ils y mirent des restrictions qui semblaient l'annuler presque complétement. Mais c'était là un bien faible obstacle pour la noire cohorte. Les États, en lui permettant de devenir propriétaire à Louvain, lui faisaient défense d'y ouvrir un collége, et voulaient qu'elle renonçât à tous ses priviléges du moment qu'elle s'établissait dans le Brabant. On comprend que les Jésuites promirent tout ce qu'on voulut, sauf à ne rien tenir de ce qu'ils promettaient. Lorsque les Pays-Bas se furent révoltés, et essayèrent de

briser le joug tyrannique de l'Espagne, les Jésuites rendirent de tels services au duc d'Albe, que ce sombre et sanglant ministre de Philippe II leur permit d'acheter à Anvers une vaste et magnifique maison où ils fondèrent un séminaire Jésuitique. Cet établissement était devenu considérable, lorsque, en 1578, les Révérends Pères s'en virent expulsés violemment ; voici à quelle occasion.

Nous avons dit que la Flandre et le Brabant évitèrent de se prononcer ouvertement en faveur de la Réforme, comme le fit la Hollande. Les représentants de ces contrées, que don Juan d'Autriche essayait alors, après le duc d'Albe, de remettre sous le joug, voulurent même manifester l'orthodoxie de leurs sentiments religieux à la face de l'Europe : les États du Brabant signèrent à Gand une sorte de pacte solennel, dans lequel ils établissaient les positions respectives de Rome et de la Réforme en Belgique. Les termes de cette espèce de charte religieuse, tout en donnant des garanties au protestantisme, étaient évidemment favorables au catholicisme dont ils établissaient même la suprématie. Aussi, les catholiques s'empressèrent-ils d'adhérer à la *Pacification* de Gand. L'archiduc Mathias, appelé par les révoltés, fit renouveler ce pacte en 1578 et ordonna que les divers corps de l'État jurassent de l'accepter et de le maintenir. Le clergé brabançon ne fit aucune difficulté de prêter le serment exigé ; les Jésuites seuls s'y refusèrent : la *Pacification* de Gand semblait devoir rappeler le calme à la suite de l'indépendance dans la Flandre et le Brabant ; on comprend que les Révérends Pères, pour eux comme pour leur patron, le roi d'Espagne, ne pouvaient accepter tranquillement de pareilles conséquences. Il paraît que les Jésuites entraînèrent les Cordeliers dans leur opposition, dont, au moment du danger, ils eurent grand soin de rejeter sur eux la plus forte part de responsabilité. Lorsqu'on eut épuisé les moyens de douceur, il fallut recourir à des moyens d'intimidation ; puis enfin à la force ouverte. Bientôt, une explosion populaire eut lieu. Les Cordeliers qui, en cette circonstance, avaient servi de compères aux enfants de Loyola, furent les plus malmenés. Ils avaient, dit-on, établi des congrégations de femmes, où les maris flamands et brabançons prétendaient que le lien conjugal avait beaucoup à souffrir du cordon de

Saint-François (1). C'étaient d'ailleurs les Cordeliers qui s'étaient le plus déchaînés en public contre la Réforme. Un jour donc, tous les maris qui crurent avoir à se plaindre des Cordeliers, se réunirent, et, formant un bataillon assez compacte, s'en furent assaillir le couvent de Saint-François, où ils entrèrent, après une sorte de siége terminé par un assaut désespéré. Sept Cordeliers furent sacrifiés à l'honneur marital outragé; d'autres furent fouettés en place publique, le reste des moines fut chassé. Les Jésuites surent s'arranger de façon à ne pas être exposés à toute la furie de cet orage. On se contenta de les arrêter à Anvers et à Gand; puis, on les entassa sur des bâtiments qui les conduisirent à Malines et, de là, à Louvain, où ils furent réunis à leur confrères de cette ville (2).

Les Jésuites se virent successivement chassés de toutes les villes où éclata le révolte contre la tyrannie espagnole. Partout aussi ils revinrent à la suite des armes triomphantes du cruel Philippe II. Ce fut ainsi qu'ils rentrèrent à Anvers, à Malines, et en divers autres lieux. Ce fut aussi à l'ombre des drapeaux espagnols, et souvent grâce aux haches des bourreaux de Philippe II, que les Révérends Pères s'établirent solidement à Bruxelles, et surtout à Louvain, dont ils parvinrent à asservir complétement l'université que les querelles des Cordeliers avec le docteur Baïus remplissaient alors d'un bruit presque aussi éclatant que celui des armes qui retentissait dans tout le reste des Flandres. Les Jésuites se mêlèrent de ces querelles vers leur fin. Ils firent tout simplement condamner Baïus par le pape Grégoire XIII. Le plus grand crime du docteur de Louvain était pourtant, d'après le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* et autres historiens, d'avoir censuré les désordres auxquels se livraient les Cordeliers, et d'avoir soutenu, contre ces moines, qu'on ne peut pas approcher de l'autel et y célébrer la messe en sortant des excès d'un festin, ou des bras d'une maîtresse, toutes choses qui, d'après les écrivains que nous venons de citer, non-seulement étaient familières et quotidiennes aux Francis-

(1) Voyez De Thou, *Histoire universelle;* Basnage, *Histoire des Pays-Bas;* Linguet, *Histoire impartiale des Jésuites*, etc., etc.

(2) Voyez les mêmes historiens.

cains de Flandre, mais que ces Pères voulaient excuser au point de vue religieux ; nous avons vu que cette doctrine impie est celle des casuistes de la Compagnie de Jésus.

Si la Flandre et le Brabant, contrées où fut poussé pourtant le premier cri de révolte contre l'Espagne, ne conquirent pas leur indépendance, comme fit la Hollande, c'est, nous le dirons encore, moins parce que leurs efforts n'eurent pas le bonheur d'être dirigés par un Guillaume de Nassau, que parce qu'ils furent contrariés, anéantis par les intrigues des Jésuites.

Après un intervalle de plus de deux siècles, les noirs enfants de Loyola ont pu tirer vengeance de leur expulsion de la Hollande et de la réprobation universelle qui leur a toujours fermé l'entrée de ce pays. Les Jésuites contribuèrent de toutes leurs forces, en 1830, à arracher la Belgique au roi des Pays-Bas. On comprend que cette conduite n'a pas été inspirée aux Révérends Pères par leur zèle pour la liberté d'un peuple. La Belgique, à l'heure qu'il est, semble enfin s'en apercevoir; la lutte que ce pays soutient contre les envahissements du clergé, poussé en avant par les Jésuites, sera, nous l'espérons, un grand enseignement pour cette contrée, où les Jésuites dominent depuis le temps d'Ignace. Là, comme ailleurs, les Révérends Pères commencent à être connus et appréciés à leur valeur. Donc, là comme ailleurs, leur chute et leur chute définitive se prépare (1).

(1) Une petite anecdote toute récente, fort curieuse, et dont un de nos amis nous garantit l'authenticité, peut donner une idée de la manière dont opèrent à notre époque les Jésuites de Belgique. On sait que dans ce pays il n'y a plus guère que deux grands partis en présence, le parti libéral et le parti catholique. Ce dernier est poussé, dirigé par les Ultramontains et surtout par les Jésuites, fort puissants toujours en ce pays. Aux dernières élections de la Chambre des Députés belges, M. le comte L*** se présentait dans un collége comme représentant du parti libéral. Son adversaire appartenait au parti catholique, et les chances de ce dernier étaient comparativement minimes, lorsque ses amis et patrons, les Jésuites, s'avisent d'un expédient. M. le comte L*** est frère d'un ex-notaire de Paris dont le nom a conquis une triste célébrité. On jugeait le procès de l'officier ministériel parisien en même temps qu'on nommait les députés belges. Profitant de ceci, les adversaires de M. le comte L*** répandent le bruit que le notaire L*** est condamné aux galères et que son frère est également flétri par l'arrêt. Le lendemain, les journaux de Paris démentirent la calomnie, mais l'effet voulu avait été produit : le vote avait eu lieu, et M. le comte L*** ne fut pas nommé. Comment aurait-on choisi

Nous avons montré, dans la première partie de cet ouvrage, le fougueux Bobadilla poussant au carnage les bataillons impériaux, et se baignant dans le sang des protestants répandu à flots, mais non en assez grande quantité encore pour satisfaire la soif de ce tigre en robe noire. La plaine de Muhlberg ne fut pas le seul lieu qui vit des Jésuites donner le signal des combats. Il fallait alors que l'Ordre nouveau-né se distinguât du milieu de la tourbe monacale, accroupie dans son oisiveté, dans son impuissance. Mais l'empereur Charles-Quint sembla toujours se défier de l'ardeur guerroyante des Jésuites, qu'il fut en effet obligé de réprimer plus d'une fois, et il employa le moins qu'il put le concours des Révérends Pères.

Lorsque ce souverain, donnant pour la seconde fois depuis Dioclétien, le spectacle d'un empereur dégoûté du pouvoir et échangeant la paix d'une retraite obscure contre les bruyantes splendeurs du rang suprême, eut partagé ses vastes États entre son fils et son frère, les Jésuites s'implantèrent plus vite et plus solidement sur le sol germanique. Ferdinand, le nouveau chef du Saint-Empire, se montra favorable aux Jésuites, qui surent d'ailleurs faire au successeur de Charles-Quint une nécessité de la faveur qu'il leur accorda. Sous le règne de Ferdinand, les Jésuites fondèrent en quelques années des établissements aussi nombreux que riches et importants, sur tout le sol de l'empire d'Autriche, en Bavière, en Hongrie, en Pologne, en Suisse, en Savoie et même en Suède. Le nombre de leurs colléges, séminaires et maisons diverses s'accroît alors chaque année, chaque jour, et atteint un chiffre incroyable. Nous devons en convenir, les Jésuites furent alors également appelés par les peuples et par les souverains catholiques. Ils avaient eu l'art de se présenter aux uns et aux autres comme les défenseurs vigilants et infatigables de la religion menacée par le protestantisme envahisseur. Les papes aussi, à cette époque,

pour représentant d'un pays un homme qu'on disait frappé d'un jugement infamant? N'est-ce pas qu'on reconnaît bien là *l'habileté* des Révérends Pères?

Nous devons dire en terminant cette note qu'elle ne nous a été inspirée que par notre aversion pour les noirs enfants de Loyola, et non point par un sentiment d'amitié pour M. le comte L***, que nous ne connaissons même pas.

protégèrent généralement de toutes leurs forces la Société, dont les membres se montraient toujours prêts à marcher vers chaque champ de bataille religieux, à se poster sur chaque brèche, à rendre toutes sortes de services.

D'un autre côté, les Révérends Pères ne négligeaient aucun moyen d'agir sur l'esprit des peuples. Si nous n'avions pour autorités des écrivains Jésuites eux-mêmes, nous n'oserions dire jusqu'où les fils de Loyola poussèrent la fantasmagorie de leurs moyens. Ainsi, dans telle contrée, on les voyait, pour s'attirer l'admiration des populations ignorantes et fanatiques, courir les rues en jetant ces cris poussés d'une voix lugubre et comme prophétique : « L'enfer pour les pécheurs, le paradis pour les élus !... » Dans tel autre endroit, ils parcouraient les villes où ils résidaient, tous nus et se frappant de leurs disciplines. On vit à leur exemple des Compagnies de flagellants se former et lutter entre elles de fanatisme, d'indécence et de folie. Il y eut même des flagellantes, et ce ne furent-elles pas, assure-t-on qui, montrèrent le moins de ferveur (1)!...

En d'autres pays encore, ils avaient recours à de nouveaux moyens choisis d'après le caractère des populations. Ainsi, on les vit organiser des espèces de mascarades funèbres destinées à rappeler aux spectateurs terrifiés que tout homme est sujet de la mort. On nous a conservé la description d'une de ces mascarades, car nous ne pouvons leur trouver un autre titre, et le lecteur sera sans doute de notre avis. Peu après qu'ils se furent établis à Palerme, dans la Sicile, les Révérends Pères organisèrent et firent circuler le long des rues de cette ville la procession la plus étrange qu'on puisse imaginer. On voyait en tête un homme nu, sanglant et paraissant à l'agonie, que portaient d'autres hommes revêtus du costume juif, et autour duquel de jeunes et beaux garçons en dalmatiques brodées, ayant des ailes blanches au dos et tenant dans leurs mains les instruments de la passion, figuraient un chœur d'anges; tandis qu'une troupe de hideux diablotins caracolait à droite et à gauche, troublant les

(1) Voyez, entre autres historiens de ces extravagances, le jésuite Orlandin. Sacchini les a retracées également.



concerts angéliques par d'infernales vociférations, et faisant écarter la foule avec des torches de résine enflammées. Ensuite, venait la Mort sur un char tout noir et traîné par des chevaux noirs. Elle était figurée par un squelette livide, hideux et tellement gigantesque que sa tête dépassait les plus hautes maisons. De la main droite elle tenait une grande faux, tandis que de la gauche elle traînait une longue file de spectres enchaînés et gémissants qui représentaient tous les âges de la vie, tous les états de la société. De temps à autre, ces spectres criaient d'un ton lamentable à la Mort de leur faire grâce et de s'arrêter ; mais la Mort impitoyable, sourde et muette, continuait son chemin, tandis qu'un chœur de pénitents psalmodiait sur un air lugubre des cantiques plus lugubres encore!.... Qui ne reconnaît, à ces pieuses extravagances ou plutôt à ces impiétés calculées, ces hommes qui au XIX[e] siècle devaient par des moyens semblables annoncer leur retour en France?

On comprend que ces folies qui maintenant ne pourraient que faire rire, aient pu jadis produire un grand effet sur l'imagination des populations méridionales, auxquelles elles furent particulièrement destinées. Et lorsque les esprits, par cette fantasmagorie hideuse, étaient comme couverts d'un voile de ténébreuses horreurs, les Jésuites arrivaient alors et faisaient luire un consolant rayon du soleil éternel qui resplendit sur la béatitude céleste, et dont ils faisaient jouir la ville et le pays qui consentaient à leur accorder le droit de cité, à leur laisser bâtir leurs Maisons, à doter leurs colléges, à peupler leurs séminaires, à leur abandonner enfin la direction des consciences, le maniement des esprits, la domination temporelle et spirituelle!...

Sous Maximilien, successeur de Ferdinand, les Jésuites virent leurs affaires compromises fortement en Allemagne et en Hongrie. Maximilien se montra fort mal disposé en faveur des Révérends Pères, et déjà les peuples qu'il gouvernait avaient si bien appris à connaître les Jésuites, que, dans les États de l'Autriche qui se tinrent au commencement de ce règne, les députés demandèrent avant toutes choses que les Jésuites fussent chassés du pays. Déjà aussi la colère publique avait grondé si fort contre eux à Vienne, que les magistrats pour l'apaiser avaient

été obligés de chasser de cette ville catholique tous les enfants de Loyola.

La haine publique amassait alors contre les Jésuites une masse d'accusations sous laquelle il fallait nécessairement qu'ils fussent écrasés, partiellement du moins. Quelques-unes de ces accusations furent alors formulées en termes qu'il nous est impossible de répéter. Contentons-nous de dire qu'on prétendit que les bons Pères ne respectaient pas l'innocence de leurs élèves. En Bavière, et c'est Sacchini qui nous l'apprend (1), on accusa au contraire les Jésuites de mutiler les jeunes gens reçus dans leurs séminaires. Les avocats de la Société de Jésus affirment que ce fut là une calomnie lancée contre les Révérends Pères par les protestants jaloux de la pureté des mœurs des jeunes adeptes de Loyola. Le lecteur curieux peut voir dans Sacchini comment les Jésuites prouvèrent que le jeune garçon dont on les accusait d'avoir fait un eunuque était parfaitement en état de devenir père de famille.

Dans le nord de l'Italie, ce fut surtout en s'emparant de l'esprit des femmes que les Révérends Pères agirent sur l'esprit des hommes. Le patriarche de Venise, Giovanni Trévisani déféra même au Sénat de la République les plaintes qu'il avait recueillies de toutes parts à cet égard. Les chefs de l'ombrageux pouvoir qui gouvernait les Vénitiens eurent probablement peur de voir s'établir sur les lagunes de Saint-Marc un pouvoir encore plus machiavélique, encore plus mystérieux, plus terrible encore et plus concentré. Dès 1560, c'est-à-dire peu d'années après leur établissement à Venise, les enfants de Loyola se virent menacés d'être chassés de la République. On leur reprocha des désordres avec les femmes vénitiennes et surtout avec celles des personnages les plus élevés en noblesse, en dignité, en influence. Les Jésuites surent parer ces premiers coups en les détournant sur le patriarche leur accusateur, qu'ils représentèrent comme voulant réunir tout le pouvoir religieux dans ses mains, afin de lutter contre le pouvoir séculier et peut être de le dominer. « Tel est, disaient les Révérends Pères, le mobile de la haine et des accusations contre nous déchaînées.

(1) Voyez Sacchini, *Histoire de la Société de Jésus*, liv. I.

C'est parce que nous sommes soumis aux ordres des magistrats de la République, qu'on veut nous perdre et nous chasser. Nous n'apprenons aux dames vénitiennes qu'à faire leur salut : le patriarche voudrait s'en servir pour amener la perte de leurs maris !... De là les calomnies qui s'élèvent contre la Société ! »

Le sénat, qui avait peut-être quelques craintes à l'endroit des ambitieuses visées du patriarche, habilement signalées par les Jésuites, craignit de leur donner de la réalité ou de la force en chassant les Révérends Pères qui furent maintenus à Venise ; seulement, défense fut faite aux dames vénitiennes d'aller, comme auparavant, dans les maisons jésuitiques, et même de prendre un Jésuite pour confesseur.

A peu près à la même époque, la noire Congrégation montra clairement en Savoie ce dont sa cupidité et son ambition pouvaient la rendre capable. Les enfants de Loyola, qui avaient pénétré depuis quelque temps dans ce pays, avaient su s'emparer à tel point de l'esprit du duc régnant, que celui-ci invita lui-même le Général de la Compagnie, qui était alors Laynez, à prendre la direction de tous les colléges qu'il voulait établir dans ses états. Mais la Savoie est un pays pauvre, et les Jésuites s'en étaient bien vite aperçu. Laynez ne se montra pas très-empressé de répondre aux demandes du duc Emmanuel. Les membres de la noire Milice n'étaient pas alors très-nombreux, et il y avait encore tant de riches provinces de par le monde à leur livrer en pâture !... Laynez demanda comment seraient dotés les établissements jésuitiques en Savoie, et le chiffre de la dotation. Le duc Emmanuel répondit que, ses états étant trop pauvres pour qu'on y fît des fondations en faveur de la Société, il se contenterait d'y frapper des contributions dont le montant serait annuellement appliqué à l'entretien des Maisons et colléges de la Compagnie. Mais, par ce moyen, et Laynez s'en aperçut bien vite, les Révérends Pères de Savoie eussent été à la merci des magistrats et officiers public chargés de lever les fonds nécessaires à la subsistance des établissements jésuitiques. Puis, Emmanuel venant à mourir ou ses idées à changer, les colléges et leurs directeurs se seraient trouvés complétement à la merci d'autrui, chose que la Compagnie ne peut souffrir. Le duc de Savoie

ne savait quel arrangement proposer aux bons Pères, lorsque ceux-ci lui en suggérèrent un qui pouvait lever la difficulté. A cette époque, bon nombre de protestants de communions diverses s'étaient retirés avec leurs richesses dans la Savoie, où ils avaient espéré vivre tranquilles et cachés au fond des vallées de ce pays alpestre, alors presque inconnues au reste de l'Europe, et dont quelques-unes l'étaient aux habitants du pays eux-mêmes. Le Général des Jésuites fit écrire par le pape au duc Emmanuel, « qu'un souverain catholique ne pouvait garder dans ses états de misérables hérétiques qui les souillaient par leur seule présence, et compromettaient le renom et le salut du prince qui les souffrait parmi ses sujets. » En même temps Laynez faisait demander au duc d'appliquer aux colléges qui seraient dirigés par des membres de son Ordre, le produit des confiscations opérées sur les hérétiques. Le Général de la Société des Jésuites eut, dit-on, l'habileté de faire contribuer en argent, pour la guerre contre les hérétiques de Savoie, le saint-père, que la présence de ces derniers dans l'Italie septentrionale inquiétait du reste et devait inquiéter même dans ses intérêts de prince temporel.

Les choses ainsi arrangées, le duc de Savoie se hâta d'envoyer contre les malheureux hérétiques des troupes soldées par le trésor pontifical, et que guidèrent des Jésuites. On vit même un des bons Pères, le fameux Possevin, marcher à la tête des bataillons savoyards, et l'on nous assure que sa présence fut loin d'adoucir les scènes horribles qui ensanglantèrent les vertes et paisibles vallées qui servaient de refuge aux hérétiques, et où ces derniers se défendirent avec courage et succès. L'argent du pape n'ayant pas continué de solder les troupes du duc, Emmanuel commença à laisser se refroidir son ardeur de croisade; sans doute aussi il réfléchit qu'en guerroyant contre des hérétiques il égorgeait des sujets, et qu'il appauvrissait ses états pour enrichir après tout des étrangers. Les Jésuites, qui avaient traîné leurs fatales robes noires dans les flots de sang versés à leur intention, par leurs conseils, par leurs ordres, ne recueillirent pas tous les fruits qu'ils avaient attendus de ceci.

Ce fut aussi par la force des armes qu'ils essayèrent de pénétrer en

Suède. Ce royaume, qui était alors échu à Sigismond, roi de Pologne, et catholique, avait de bonne heure embrassé la Réforme. Les Jésuites déjà établis en Pologne poussèrent Sigismond à leur ouvrir la Suède, que gouvernait un oncle de ce monarque avec le titre de lieutenant-général ou de régent. Sigismond, qui se laissait, dit-on, complétement mener par les Révérends Pères, ordonna à son oncle, le duc Charles, de recevoir les Jésuites en Suède et de leur donner des terres pour qu'ils s'y établissent. A cette nouvelle, les Suédois s'inquiètent et remuent; le régent supplie son neveu et souverain de ne pas braver le sourd mécontentement qui gronde en Suède et qu'une démarche imprudente peut faire éclater d'une manière terrible. Sigismond, que les Jésuites ont fait aveugle et sourd, ne répond aux représentations du duc Charles que par un ordre plus formel de recevoir en Suède et d'y établir les enfants de Loyola. Remarquons, en passant, que Sigismond, lors de son couronnement et sur la demande des états de Suède, avait solennellement juré de ne point chercher à inquiéter ses sujets suédois dans leur religion, et, particulièrement, de ne pas y introduire les Jésuites.

Les Jésuites persuadèrent à Sigismond qu'il ne devait pas céder aux volontés de ses sujets, et que les Suédois, en repoussant la bannière de Loyola de leur pays, offensaient grièvement l'honneur du souverain. Sigismond, toujours escorté par ses noirs conseillers, partit à la tête d'une armée pour installer de vive force les Jésuites en Suède. Les États de ce royaume, secrètement poussés, dit-on, et ceci est possible, par le régent, levèrent aussi des troupes, qui battirent celles de Sigismond, et firent même celui-ci prisonnier. Le régent fit mettre aussitôt en liberté son neveu, qui fut obligé de jurer qu'il convoquerait les États et se soumettrait à leurs décisions; mais, en digne élève des Jésuites, Sigismond ne fut pas plus tôt parvenu à s'échapper de Suède et à rentrer en Pologne, qu'il prétendit ne s'être engagé à rien et voulut recommencer la lutte. Heureusement ses sujets Polonais refusèrent de le soutenir désormais. D'ailleurs, les Jésuites avaient changé de visées. On sait que le duc d'Anjou, depuis roi de France sous le nom d'Henri III, succéda à Sigismond II. Les Jésuites, tout-puissants à la

cour de Pologne, contribuèrent beaucoup à ce choix, qu'ils espéraient voir augmenter encore leur influence. Les Jésuites attendaient aussi beaucoup de l'avénement au trône de Suède de Jean III, qui, après avoir longtemps vacillé, après avoir même, au dire des Jésuites, abjuré le luthéranisme entre les mains du Père Possevin, retourna enfin à la religion réformée et se sépara des Jésuites, par lesquels il craignit, à juste titre, de voir compromettre sa royauté.

Ce Père Possevin formait avec Canisius et quelques autres Jésuites une classe singulière de négociateurs universels qui s'entremêlaient alors des affaires de toute l'Europe. Diplomates en robes noires, on les voyait courir de Paris à Stockholm, de Madrid et de Lisbonne à Vienne, à Varsovie et à Moscou, réglant des successions royales, négociant des trêves ou des alliances, formulant des traités de paix. Après avoir poussé les rois contre les rois, les peuples contre les peuples, les croyances contre les croyances, la Société de Jésus se démenait pour éteindre le feu qu'elle avait ou allumé ou excité pendant des années. C'est qu'autrefois elle avait besoin de la guerre et des troubles qui en découlent pour conquérir sa richesse et son importance, et que désormais elle avait besoin de la paix pour conserver ce qu'elle avait conquis. La paix, une paix générale était nécessaire à la Compagnie de Jésus pour qu'on oubliât que c'était elle-même qui avait si longtemps poussé à la guerre. Les Jésuites voulaient en être les médiateurs, pour que, le jour où l'atmosphère politique s'étant éclaircie enfin et laissant le regard interroger librement la face renouvelée de l'Europe, ils pussent placer à côté de la richesse et de l'importance souveraines qu'on leur avait laissé prendre, le grand bienfait de la paix. Les Jésuites donc essayèrent alors de réunir les peuples et les rois que les discordes politiques et religieuses séparaient. Leurs Pères Possevin, Tolet, Canisius et autres diplomates en robe noire, cherchèrent à faire marcher ensemble les princes et les peuples, catholiques et protestants, dans une croisade contre les Turcs, ennemis communs.

Mais, comme si les fils de Loyola étaient fatalement impuissants pour toute autre chose que pour le mal, leurs efforts, qui étaient peut-être sincères, parce qu'ils étaient dictés par leurs intérêts, ne purent

venir à bout de nouer complétement le puissant et vaste lien qui pouvait réunir le faisceau divisé des nations européennes. Pour réunir dans une étreinte amicale et bénie des mains de frères depuis longtemps levées les unes contre les autres, Dieu veut des mains plus pures que celles des fils de saint Ignace !

D'ailleurs, les rois comme les peuples commençaient dès lors à se défier grandement des Révérends Pères; et la papauté elle-même, revenue de la terreur que lui avait causée la Réforme, cette grande tempête dans laquelle la nef pontificale s'était crue engloutie et qui avait fait surgir comme une écume la Société de Jésus sur la surface de l'Europe, mer longtemps agitée et bouillante; la papauté, disons-nous, avait appris à redouter le Jésuitisme, qu'elle avait plusieurs fois déjà essayé, mais vainement, de brider avec la courroie que les autres Ordres monastiques portent au cou pour traîner le char de saint Pierre, sans que chacun d'eux, bien entendu, oublie sa brouette particulière. Paul IV, et après lui Pie V, voulurent que les membres de la Société de Jésus fussent assujettis aux prières en commun et aux offices du chœur. Ces pontifes exigeaient également que la Compagnie abolît la clause monstrueuse de ses Constitutions, qui lie le Jésuite à son Institut, sans engager le second envers le premier. Il nous semble que ces exigences étaient bien modérées; les fils de Loyola déclarèrent pourtant fièrement au Saint-Père qu'ils ne les subiraient jamais. Quelques-unes des raisons qu'ils alléguèrent et que nous trouvons dans le Mémoire présenté à cet effet au pape Pie V par le Général de la Société, François de Borgia, *cette bête de somme* de la Compagnie, comme il se nomma lui-même, nous ont paru assez singulières pour que nous les transcrivions ici : « Cette réforme, » disait le Mémoire, « peut faire concevoir de la Compagnie une idée moins favorable..... D'ailleurs, Dieu ayant révélé à chaque fondateur d'un Ordre religieux le genre de vie qu'il voulait voir suivre par cet Ordre, il s'ensuit que le pape ne peut pas changer les règles établies par saint Ignace. » Ceci n'était pas dit aussi franchement ; mais on le devinait à travers un voile assez léger. « D'ailleurs, » ajoutait le Mémoire, et c'est ce qui nous semble le plus curieux, « d'ailleurs nous sommes hommes ; et l'on ne peut mettre

en doute qu'il n'y ait dans notre Société des religieux qui n'y fussent jamais entrés s'ils eussent prévu qu'on y serait un jour obligé au chœur, *exercice* pour lequel ils n'ont aucune inclination! »..... Voici donc les Jésuites qui avouent que parmi eux il y a des individus qui ne se soucient pas de chanter les louanges de Dieu!... ce qu'ils appellent un *exercice!*... Et de quoi donc se soucient ces étranges religieux? Nous le savons!

Pie V tint bon pendant quelque temps; il voulait probablement que les Jésuites devinssent les humbles confrères des Cordeliers et des Augustins. La Compagnie, de son côté, se défendit vaillamment et habilement. D'ailleurs, Lainez avait su faire reconnaître son Institut par le concile de Trente; et, au besoin, on insinuait, on se montrait prêt à rappeler que le concile est supérieur au pape. Pie V, obligé de diminuer ses prétentions, demandait aux Jésuites qu'ils chantassent aussi vite qu'ils voulussent, mais qu'ils chantassent au chœur comme les autres religieux. Il voulait leur persuader que cela était dans leurs intérêts. « Ne faut-il pas, » disait-il à François de Borgia, Général de nom, et à Polanque, Général de fait, « que vous ayez un instant, au milieu de vos préoccupations mondaines, pour les pensées célestes? *Sans cela, vous ressemblez aux ramoneurs qui, en nettoyant les cheminées, se salissent de toute la suie qu'ils retirent!...* »

Mais les ramoneurs spirituels tenaient, à ce qu'il paraît, à se salir à leur aise et dévotion. Après avoir diminué encore ses prétentions, après avoir exempté les colléges des Jésuites des offices en commun, après avoir demandé que deux Pères profès seulement y assistassent, Pie V fut enfin obligé de céder. Ce pontife avait aussi voulu détruire les *coadjuteurs spirituels*, en ordonnant que les Pères profès *des quatre vœux* fussent seuls admis à la prêtrise. Il lui fallut encore, sur ce point, recevoir la loi de la Compagnie.

Quelques autres défaites avaient encore humilié l'orgueil des papes, qui commençaient à redouter et à détester d'autant plus la Compagnie de Jésus, que les successeurs de saint Pierre voyaient clairement désormais que ceux qu'ils avaient pris pour d'utiles auxiliaires, étaient devenus des alliés exigeants, et qu'ils pouvaient devenir des maîtres redoutables.

Ce fut peut-être par une vengeance d'Italien que Pie V fit partir pour l'Espagne avec un légat *à latere*, envoyé vers Philippe II, François de Borgia, qui s'excusa vainement sur une maladie dangereuse et qui, aggravée par les fatigues du voyage, emporta en effet la malheureuse bête de somme des Jésuites, à laquelle cette mort donnait de nouveaux droits à ce titre.

Paul V fut également obligé d'abandonner ses projets de réforme de la Société, devant l'attitude menaçante qu'elle prit contre ce pape. Quelques années plus tard, en 1602, Clément VIII paraissant prêt à condamner Molina, les Jésuites arrêtèrent la condamnation en faisant soutenir des thèses dans l'université d'Alcala sur cette question étrange, où le pape vit une menace de révolte pour le moins : « Il n'est pas de foi de croire que tel qui occupe la chaire de saint Pierre soit réellement pape. » Plus tard encore, Innocent XI, pontife vertueux et bon, ayant osé censurer leur morale, ils firent en certains lieux des prières pour le pape *devenu janséniste*. Nous avons dit dans notre premier volume combien de fois, dans les missions étrangères, ils désobéirent au souverain pontife et malmenèrent ses légats.

On comprend que les Jésuites, ne respectant pas les décisions du pape quand sa volonté se trouvait en opposition avec leurs intérêts, devaient peu ménager au besoin les évêques et les cardinaux. La conduite qu'ils tinrent à Milan à l'égard de saint Charles Borromée, archevêque de cette ville, contribua beaucoup à éclairer les peuples. Ce prélat n'ayant pas voulu céder à des prétentions plus ou moins injustes du gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne, une persécution s'ensuivit pour Saint Charles Borromée. Or, l'homme qui donna publiquement et du haut d'une chaire religieuse le signal de cette persécution contre un prince de l'Eglise, un saint, un vertueux prélat, fut un Jésuite, le Père Mazarini. Et pourtant, l'archevêque de Milan avait comblé de faveurs les Révérends Pères. Il les avait appelés dans son diocèse, il leur avait donné la direction de son séminaire, il avait même pris un Jésuite pour confesseur ; il pensait encore, au dire d'écrivains de la Compagnie, à mettre les Jésuites en possession des établissements que les Humiliés avaient dans son diocèse. Tant de

bienfaits, sans parler de la simple équité et des règles de la subordination ecclésiastique, eussent dû empêcher les Révérends Pères de prendre parti pour le gouverneur du Milanais contre l'archevêque de Milan. Mais la subordination, l'équité, la reconnaissance sont choses bonnes pour les niais, et les Jésuites sont de si habiles gens! Le gouverneur était, à leurs yeux, un personnage bien autrement à ménager que l'archevêque. N'était-ce pas le représentant de Philippe II, du patron de leur Compagnie? Le Jésuite Mazarini se déchaîna donc contre saint Charles, et cela dans la chaire d'une église que les Jésuites tenaient de la munificence du cardinal! Fût-on dix fois saint, on serait ému à la vue d'une aussi détestable ingratitude. L'archevêque de Milan fut donc fortement indigné de la conduite des Jésuites. Cette conduite, on en a donné une explication en disant que saint Charles Borromée, sur la clameur publique qui chargeait de désordres affreux les Jésuites directeurs du collége de Bréda, avait osé sanctionner l'accusation en ôtant le collége aux Révérends Pères, qui n'étaient pas hommes à supporter tranquillement un pareil coup, l'eussent-ils cent fois mérité. Les défenseurs de la Compagnie se sont souvent efforcés de contredire cette explication, qui, en motivant la conduite du Père Mazarini, chargerait un grand nombre de ses confrères. Les adversaires de la noire cohorte ont maintenu leur accusation, qui semble s'appuyer sur une base assez solide. En admettant qu'elle fût exagérée ou même complétement fausse, les Jésuites n'en restent que davantage sous le poids de la réprobation que doit inspirer la conduite qu'ils tinrent envers saint Charles Borromée. Or, si on se souvient du peu de liberté individuelle laissée aux membres de la Compagnie, dont chacun agit d'après une impulsion venant de la direction suprême, on se dira que la guerre déclarée au cardinal par le Père Mazarini et par quelques-uns de ses confrères dut être l'exécution d'un ordre, et non l'expression d'un caprice.

N'oublions pas de mentionner ici que le despotique Aquaviva était alors Provincial d'Italie. Cependant, le scandale ayant été extrême et paraissant devoir nuire à la Société, celle-ci sacrifia le Père Mazarini, le désavoua, l'interdit de la prédication pour deux ans, et l'envoya

porter des excuses aux genoux de l'archevêque de Milan. Le cardinal Borromée se montra désarmé par cette comédie, « et, assurent les défenseurs de saint Ignace, il n'eût pas mieux demandé que de conserver aux Jésuites la direction des établissements qu'il leur avait confiée; ce furent les Révérends Pères eux-mêmes qui refusèrent. » Le successeur et neveu de saint Charles, cardinal comme son oncle, mais non pas saint comme lui, et sans doute, à cause de cela, moins disposé à pardonner une injure, vengea les injures faites au prélat qu'il remplaçait : il ôta aux Jésuites le gouvernement de tous les établissements qu'ils dirigeaient dans son diocèse, et défendit même à tout individu qui aspirait à la prêtrise d'étudier dans un collége de Jésuites, sous peine de se voir refuser les ordres sacrés.

On comprend que de pareils actes devaient édifier les peuples sur le véritable caractère des Révérends Pères. Mais, ce qui acheva, à cette époque, de les faire connaître dans toute leur terrible et laide réalité, ce fut la part qu'ils prirent à un événement qui vint alors remuer la Péninsule, et qui eut du retentissement par toute l'Europe.

On a vu que ce fut un roi de Portugal, Jean III, qui, le premier des souverains de l'Europe, accueillit et établit dans ses états la naissante Compagnie de Jésus. Nous allons dire maintenant comment la noire cohorte remercia le Portugal de son hospitalité.

Jean III, ce constant protecteur de la Société de Jésus, était mort en 1557, ne laissant pour héritier de sa couronne qu'un enfant au berceau; cet enfant fut dom Sébastien. Les Jésuites, déjà puissants, le deviennent davantage encore sous une régence dont ils sont les véritables chefs : le régent, le cardinal Henri, grand-oncle du roi mineur, se laissant gouverner complétement par les Révérends Pères. Chargés de l'éducation de dom Sébastien, les Jésuites tâchèrent de s'en faire un ami, et ils y réussirent d'abord. Mais Sébastien, couronné roi, se défie un jour ou se dégoûte de ses noirs précepteurs et conseillers, et il les chasse de sa cour. On a dit que les Jésuites, dans un but qu'on devine, avaient inspiré à leur élève l'horreur du mariage et même des femmes. En admettant avec bien des écrivains que les bons Pères fussent dès lors dans les intérêts de Philippe, on comprend facilement

qu'ils se soient opposés à un mariage qui détruisait complétement les espérances que le roi d'Espagne avait de voir le Portugal courbé un jour sous son sceptre. Nous croyons plus probable que les Jésuites du Portugal n'embrassèrent le parti de Philippe II que lorsqu'ils furent tombés en disgrâce auprès de don Sébastien. Alors les bons Pères durent songer aux moyens de conserver leurs richesses et leur importance, que cette disgrâce compromettait fortement. Le moyen, dit-on, qu'ils employèrent pour cela, fut de pousser le jeune roi à porter la guerre en Afrique, à la tête d'une armée fort mal composée. Les défenseurs des enfants de Loyola nient que les Jésuites aient jamais conseillé cette imprudente résolution à dom Sébastien. Cependant ils ne peuvent nier que les Jésuites qui entouraient l'enfance de l'infortuné monarque portugais ne lui répétassent journellement « qu'un roi est obligé de faire servir sa puissance à étendre la religion catholique, apostolique et romaine, et que c'était dans cette intention que Dieu l'avait placé sur le trône, » etc., etc. (1). D'un autre côté, le jeune prince, né avec un caractère ardent, aventureux, ami des grandes choses, se montra jaloux de ceindre la couronne de célébrité qui avait orné le front de quelques-uns de ses aïeux. Les circonstances semblèrent vouloir exciter sa soif de gloire, et il crut y trouver le moyen de la satisfaire. Un empereur du Maroc, détrôné, vint à Lisbonne implorer la protection de dom Sébastien. Sur-le-champ le jeune roi croit voir là une manifestation de la volonté divine qui lui commande d'aller porter l'Evangile sur le sol africain. Le roi d'Espagne, qu'il sollicita de se joindre à lui pour partager les hasards et la gloire de cette grande entreprise, encouragea Sébastien à l'entreprendre, lui promit des secours de toute sorte, mais se garda bien de lui en envoyer aucun.

Dom Sébastien frappa sur le peuple et le clergé des impôts destinés à mettre une armée sur pied. La noblesse, qui était contraire à cette guerre, se refusa formellement à fournir les fonds. Le clergé se laissa taxer, suivant De Thou, parce que le pape avait adopté les plans du

(1) L'abbé Vertot, *Révolutions du Portugal*, etc.

roi de Portugal, auquel il ouvrit même les trésors de l'Eglise, chose à remarquer. Le Saint-Père publia même une croisade contre les Africains ; ce qui fait venir à la pensée que les Jésuites ne se montrèrent pas si fort contraires à la guerre projetée par don Sébastien, comme ils le prétendent, et que si ce prince leur retira alors sa confiance, c'est qu'ils l'avaient perdue pour autre chose que pour cela. D'ailleurs les Jésuites, presque à la même époque, ainsi qu'on vient de le voir, poussaient la plupart des souverains de l'Europe à entrer dans une ligue contre les Turcs.

Quoi qu'il en soit, à la fin juin 1578, dom Sébastien fit voile vers les côtes de l'Afrique. Il avait une flotte composée de cinq galères, de cinquante gros vaisseaux et de près de neuf cents bateaux plats. Son armée, outre les pionniers, artilleurs, et les volontaires, ces derniers, tous gentilshommes, était forte d'environ dix mille hommes. Des officiers espagnols, qui furent du reste ensuite cassés par leur souverain, avaient amené mille soldats environ. Chose singulière, ce fut un hérétique, le prince d'Orange, qui envoya le plus fort secours au monarque portugais partant pour une croisade contre les infidèles. Un des capitaines du Taciturne avait amené trois mille Allemands assez bien disciplinés. C'était à peu près l'élite de l'armée portugaise, formée en grande partie d'hommes étrangers à la guerre, et qu'un certain moine nommé frère Juan de Gama, suivant De Thou, s'était chargé de transformer en soldats.

Dom Sébastien débarqua à Arzilla et s'avança de cet endroit vers Alcaçar, où il reçut le casque et la cotte d'armes qu'avait portés Charles-Quint lorsqu'il entra triomphant à Tunis. Ce fut tout ce que dom Sébastien reçut de Philippe II ; mais il regardait comme préférable à toute autre chose ce présent du rusé Espagnol, qui chatouillait délicieusement son orgueil, et qui, comme Philippe l'avait sans doute prévu, semblait l'encourager à marcher en avant. L'armée marocaine paraissant vouloir éviter le combat, l'impétueux Sébastien se lança à sa poursuite.

Le lundi, quatrième jour du mois d'août, les chrétiens et les mahométans en vinrent aux mains. La victoire ne fut pas un instant



La mort de Don Sebastien



douteuse. Enveloppée par les impétueuses nuées des cavaliers africains, l'armée de dom Sébastien, composée d'éléments divers, de soldats sans confiance dans leurs officiers, et de chefs sans autorité sur leurs troupes, fut presque entièrement taillée en pièces. L'aile droite seule se défendit bravement. Là était dom Sébastien; le malheureux prince reconnaissant trop tard sa faute, mais résolu à l'expier par sa mort, se conduisit comme un lion traqué par les chasseurs. Resté seul, il combattit encore non pour vaincre, mais pour mourir glorieusement. En vain les Africains lui criaient-ils de se rendre, il ne répondait que par des coups d'épée terribles, et défiait les infidèles. Ceux-ci, qui voulaient le prendre vivant, attendirent qu'il pût à peine lever les bras; alors, fondant sur lui, ils s'en emparèrent. L'ambition d'offrir au monarque marocain son ennemi enchaîné, qui s'empara alors de tous ceux qui avaient des prétentions à la capture du roi portugais, épargna à dom Sébastien la honte de se voir captif. Comme ceux qui l'avaient pris se disputaient leur proie et allaient même décider la question par la voie des armes, un d'eux mit fin aux débats en abattant d'un coup de cimeterre la tête de l'infortuné roi de Portugal, dont le cadavre fut à l'instant percé de mille coups. Un seul officier portugais fut témoin de la mort de son prince, mort à laquelle le Portugal ne voulut pas croire pendant bien longtemps. On disait que dom Sébastien était prisonnier des Africains, et qu'il reparaîtrait un jour. Plus d'une voix poétique chanta alors le *roi caché*, dont le retour était prédit comme la fin des malheurs du Portugal.

S'il n'est pas bien prouvé que ce sont les Jésuites qui poussèrent dom Sébastien à cette fatale entreprise, il nous semble démontré que ce furent eux du moins qui poussèrent sous la griffe du vieux tigre espagnol le Portugal, cette proie depuis longtemps convoitée.

Le cardinal Henri, vieillard octogénaire, succédait à dom Sébastien, son petit-neveu. Sur l'avis des grands seigneurs portugais, amis de leur patrie, ce fantôme de roi résolut d'obtenir du pape et de la nature une postérité qui se perpétuerait sur le trône. Le roi d'Espagne, qui avait des droits à faire valoir sur ce trône, en cas que dom Henri mourût sans enfants, se hâta de traverser une résolution qui, à la rigueur, pou-

vait encore avoir son exécution, surtout si la femme choisie par le vieux roi était ambitieuse et habile.

De Thou dit (1) que ce ne fut point à ses ambassadeurs que Philippe II fut redevable de voir dom Henri, le préférer aux autres prétendants à la couronne et surtout à Catherine de Bragance, vers laquelle le cardinal-roi semblait pencher. « On assure, ajoute l'historien que nous citons, qu'il n'y eut que le Jésuite Léon Enriquez, confesseur de Henri, qui lui rendit ce service. » N'oublions pas de dire encore que le roi d'Espagne comptait tellement sur les Jésuites pour arriver à son but, qu'il avait joint à ses ambassadeurs titrés deux diplomates en robe noire, Rodrigue Vasquez et Louis de Molina, tous deux Jésuites célèbres alors, grands casuistes, gens disposés à tout faire pour gagner la faveur du monarque espagnol, comme ils le prouvèrent bien.

On peut faire ici un rapprochement assez curieux. Parmi les prétendants à la succession de dom Henri, on comptait la reine de France, Catherine de Médicis. Ce furent les noirs agents de Philippe II qui se chargèrent d'écarter celle-ci, ce qu'ils firent à grand renfort de calomnies, ayant pour but de faire prendre en haine par les Portugais non-seulement Catherine de Médicis, mais encore la nation française tout entière. Les agents de Philippe au Portugal allaient criant que la reine de France avait volé, du temps d'Henri II, son mari, les diamants de dom Francisco de Pereyra, ambassadeur espagnol, et que ses sujets avaient fait pis maintes fois à l'égard des vaisseaux portugais dans les Indes. Ainsi, tandis que les enfants de Loyola se tenaient humblement en France sous le manteau royal ensanglanté de Catherine, au Portugal ils le couvraient de boue insolemment : les Révérends Pères ont bien des fois joué ce même rôle double.

Les Jésuites ont fait observer avec un ton de triomphe « que ce ne fut pas un des leurs, mais bien un Dominicain, que Philippe II chargea de faire oublier au cardinal-roi l'idée qui pouvait devenir fatale pour les projets ambitieux du despote espagnol. » Ceci est vrai ; mais il faut

(1) *Histoire universelle*, livre LXIX.

surtout en conclure que les Jésuites, sur lesquels le peuple rejetait une partie des malheurs qui venaient de le frapper, n'osaient se mettre trop en évidence, et n'étaient pas fâchés de rejeter le fardeau sur les épaules de leurs rivaux. Nous n'en regardons pas moins comme vrai qu'ils contribuèrent puissamment à enchaîner la volonté à demi imbécile de dom Henri, qui mourut bientôt sans avoir désigné son héritier. Son confesseur, qui était Jésuite, avait vainement essayé de lui faire écrire un testament en faveur de Philippe II, au préjudice des princes de la maison de Bragance, héritiers légitimes de la couronne, mais en qui les Jésuites se disaient qu'ils auraient des ennemis irréconciliables, tandis que Philippe II était un ami nécessaire. N'oublions pas encore que dom Henri se montra hostile envers tous ceux qui avaient contribué à la disgrâce des Jésuites sous le règne précédent.

Aussitôt que dom Henri eut rendu le dernier soupir, Philippe II envoya en Portugal le sanguinaire duc d'Albe à la tête d'une armée nombreuse, dont les armes prouvèrent la légitimité des prétentions de leur maître au trône portugais. Cependant ce ne fut pas sans combat que le Portugal fut englouti par l'Espagne. Le clergé portugais, nous le dirons à sa louange, se montra disposé à tout souffrir pour rester fidèle à la légitimité opprimée. Le digne lieutenant de Philippe II fit tomber les têtes qui ne voulaient pas s'incliner devant les droits du plus fort. Le Portugal une fois conquis, le dévot monarque espagnol se fit expédier, par le pape, qui l'accorda, une bulle d'absolution pour la mort de quelques milliers de prêtres et de religieux massacrés parce qu'ils avaient osé ne pas reconnaître ses droits. A l'instant d'envahir le Portugal, Philippe II, suivant De Thou (1), avait soumis à ses grands amis, les théologiens d'Alcala, aux Jésuites et aux Cordeliers, ce cas de conscience pour se réjouir, dit l'historien français : « Si, étant convaincue de ses droits, sa majesté catholique est obligée en conscience de se soumettre à quelque tribunal? » « Non,» répondirent les complaisants docteurs casuistes avec une touchante unanimité! Et

(1) Voyez l'*Histoire universelle*, livre LXIX. Il est bon de remarquer que De Thou se montre fort indulgent pour les Jésuites dans la partie de son histoire ayant trait à dom Sébastien.

cependant le tribunal, auquel Philippe faisait allusion, était celui du pape, qui prétendait avoir le droit de décider sur les diverses prétentions au trône de Portugal!

Philippe demandait aussi à ses conseillers pieux « si les Portugais, refusant de le reconnaître, jusqu'à ce qu'à ce que ses droits eussent été reconnus supérieurs à ceux des autres prétendants, il pouvait cependant passer outre, et saisir la couronne lusitanienne, au préalable. »

On comprend que le doute ironique du roi d'Espagne fut bien vite dissipé.

Les Jésuites, nous le croyons avec une foule d'écrivains, ont donc contribué de toutes manières à l'asservissement du pays qui les avait magnifiquement accueillis. Le Portugal, envahi par les Espagnols, en 1580, et devenu bientôt une simple province de leur vaste monarchie, ne reconquit son indépendance qu'en 1640. Les fers qu'ils portèrent pendant toute cette longue période de servitude, les Portugais crurent si bien qu'ils les devaient aux Jésuites, qu'aussitôt qu'ils remontèrent au rang de nation, ils se montrèrent disposés à aider tous les efforts qui se faisaient pour délivrer le monde du noir vautour, aux serres duquel ils attribuaient les blessures à peine cicatrisées de leur patrie. Nous les verrons en effet des premiers sur la brèche, dans le grand et suprême assaut que le XVIII[e] siècle livra à l'affreuse forteresse du Jésuitisme. Et le combat à outrance qu'un ministre portugais, le marquis de Pombal, livra aux Révérends Pères, n'est pas l'épisode le moins curieux de l'histoire du Jésuitisme.

A une autre extrémité de l'Europe, les Révérends Pères essayaient de jouer un rôle différent en apparence, mais tout à fait identique au fond. La Russie venait d'être le théâtre de scènes sanglantes, à la suite desquelles l'héritier du trône avait été tué. Un aventurier entreprenant et audacieux se présente alors, et, profitant du voile mystérieux qui couvre la tombe du fils de Jean Basilide et de l'affection que les Moscovites conservent pour lui, il se présente hardiment comme le véritable Démétrius. Les Jésuites, tout-puissants en Pologne, et désireux de s'ouvrir le chemin de la Russie, résolurent d'appuyer les prétentions de l'imposteur, qui plus tard devait les payer richement

de leur concours. A la suite d'un contrat d'alliance, les Jésuites se déclarent en faveur du faux Démétrius; ils lui obtiennent la protection de Sigismond et même celle du pape. Grâce à eux, l'imposteur peut lever une armée et rentrer en Russie, où, après une lutte cruelle, l'usurpateur Boritz est tué, et le faux Démétrius proclamé grand-duc à sa place. Ce fut un Jésuite qui consacra le nouveau souverain. Celui-ci n'eut pas le temps de reconnaître combien est lourd le fardeau de reconnaissance qu'on accepte à l'égard des Jésuites. Il avait à peine eu le temps d'installer ses noirs alliés dans une riche maison de Moscou, lorsqu'il fut tué peu de temps après son intronisation. Les Polonais qui l'avaient aidé à conquérir la couronne furent en partie massacrés; le reste sortit de la Moscovie avec les Jésuites, et non sans maudire les intrigues des Révérends Pères qui avaient amené ce résultat.

Dans la Prusse, les Jésuites poussèrent aussi quelques reconnaissances qui n'eurent pas une grande importance. Dantzick et Thorn les virent s'emparer à leur profit d'établissements dont on les força de déguerpir presque aussitôt.

Vers la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire après un demi-siècle environ d'existence, le Jésuitisme était une puissance réelle, mais puissance déjà détestée autant que redoutable. Elle avait fait sentir son action sur toute l'Europe; elle s'était établie victorieusement sur plusieurs points de cette partie du monde; et l'Asie, l'Afrique, les deux Amériques, le reste du monde enfin, voyaient ses pieux soldats, ses habiles colons, ses infatigables missionnaires planter sur leurs rivages sa bannière triomphante. Nous l'avons dit : les Jésuites semblèrent alors disposés à prêcher la paix entre les rois et entre les peuples... Il leur fallait organiser et récolter, après avoir conquis et semé! D'ailleurs un nuage sombre passait sur le soleil de leur prospérité.

Sixte-Quint, ce pape qui tenait un peu de Louis XI et du cardinal de Richelieu, manifesta l'intention de rogner les serres et les ailes du grand vautour noir que la détresse des papes avait laissé se percher sur les dernières marches du trône pontifical et qui maintenant planait sur lui. Les dominicains, jaloux de la faveur que

les Jésuites obtenaient de Philippe II, on sait à quel prix, avaient fait citer leurs rivaux devant le redoutable tribunal de l'Inquisition, sur la dénonciation même d'un Jésuite. Sixte-Quint évoque l'affaire et semble décidé à réformer, c'est-à-dire à anéantir la Société de Jésus. Ne serait-ce pas la détruire, en effet, que de la contraindre à n'être plus qu'un simple Ordre religieux, que de forcer ses membres à devenir de pieux et modestes moines, chantant les louanges du Seigneur dans la calme obscurité de leurs cloîtres, et ne s'occupant plus de la terre que pour y faire descendre la paix, don du ciel? Sixte-Quint osa prétendre que les Jésuites ne devaient pas, ou du moins ne devraient plus s'occuper du maniement des affaires publiques et mondaines. On comprend de quelle colère et de quelle indignation durent être saisis les bons Pères devant des prétentions si monstrueuses. Déjà Sixte-Quint, vieillard à la tête de fer, préludait à la réforme de la Compagnie de Jésus en supprimant ce titre, lorsque sa mort débarrassa les Jésuites de leurs craintes. Soit que cette mort fût un enseignement salutaire, soit que les bons Pères, puissants dans le sacré Collége, aient eu le soin de diriger le vol du Saint-Esprit, au-dessus du conclave, sur l'homme de leur choix, le successeur de Sixte-Quint se hâta d'annuler tout ce que celui-ci avait fait à l'encontre des enfants de saint Ignace. Si Sixte-Quint avait eu le temps d'accomplir la réforme de la Société de Jésus, bien des malheurs eussent été épargnés au monde.

Ce fut probablement pour reconquérir leur influence sur les successeurs de Sixte-Quint que les Jésuites s'exposèrent à la proscription qui les frappa dans la république de Venise. Cette oligarchie jalouse et despotique, mais soigneuse de sa dignité et de son indépendance, avait défendu, par un décret, en 1603, qu'on établît dans ses états aucun couvent ou société religieuse sans sa permission. Le pape Clément VIII avait accepté en silence cette décision attentatoire aux droits que s'est toujours arrogés le Saint-Siége; le successeur de Clément, Paul V, voulut la faire révoquer; le Conseil des Dix se refusa à toute modification de l'édit promulgué. Paul V, brusquant les

choses dans un moment d'irritation, jette l'interdit sur toute la république. Aussitôt, le sénat vénitien fait défense à tout sujet de la république de tenir compte de l'interdit pontifical, et aux ecclésiastiques d'interrompre la célébration du service divin. La plus grande partie du clergé régulier et tous les ordres religieux obéissent. Les Jésuites seuls déclarent que l'autorité du pape étant supérieure à celle de tout gouvernement, ils observeront l'interdit.

Nous avons dit que déjà les Jésuites avaient eu une querelle avec la république de Venise; d'ailleurs ils ne possédaient presque rien sur son territoire; ils pouvaient donc, sans grand risque, s'exposer à sa colère. Sommés par le sénat de s'expliquer sur la conduite qu'ils ont résolu de tenir, ils se rangent fièrement du côté du pape, et déclarent que, plutôt que de lui désobéir, ils sont prêts à sortir des terres de la sérénissime république.

Venise les prit au mot, plus vite probablement que les Révérends Pères ne s'y étaient attendus. Les Jésuites sortirent un soir de la ville de saint Marc, chacun d'eux portant, dit-on, au cou une hostie consacrée. Leurs confrères quittèrent tous également le sol de la république. Après leur départ, le sénat fit procéder juridiquement contre eux. L'ancienne accusation fut renouvelée. On fit comparaître des témoins, qui accusèrent les Révérends de porter le trouble dans les familles pour y régner. Des fouilles exécutées dans leurs maisons firent, dit-on, découvrir des preuves de l'attention singulière que les religieux de la Société de Jésus accordent aux choses temporelles et politiques. Une condamnation sévère s'ensuivit : la Compagnie de Jésus fut proscrite des terres de la république, et il fut décrété que jamais le gouvernement n'écouterait des propositions d'accommodement. Des mesures plus sévères encore furent prises contre les Jésuites. Il fut défendu par le sénat à toute personne, quelle que fût sa condition, d'entretenir aucune correspondance avec les bons Pères, d'avoir aucun commerce avec eux, cela sous peine d'amende, d'exil ou de galères. On ordonna même à tout sujet de la république ayant un fils ou un pupille dans un collége étranger dirigé par des Jésuites, de l'en faire sortir sur-le-champ.

Paul V fut obligé de céder. Il proposa de lever l'interdit, à condition que le sénat rapporterait l'édit de proscription des Jésuites. Le sénat ne voulut rien accorder à cet égard, et persista opiniâtrement dans sa décision, qu'il soutenait indispensable au repos de la république. Enfin le pape leva l'interdit, et les Jésuites restèrent exilés. Ils ne purent se rouvrir que cinquante ans après le territoire de Venise.

Nous avons dit, dans la quatrième partie de cet ouvrage, que les Jésuites, pour augmenter leur importance, jouèrent en Égypte une comédie qui trompa les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint, et dans laquelle ils se donnaient le beau rôle de ramener à l'Église catholique l'Église cophte, séparée de la communion des chrétiens de l'Occident depuis les premières années du règne de l'empereur Dioclétien. On trouve dans De Thou, livre CXIV de son *Histoire universelle*, des preuves que cette prétendue réunion n'était réellement qu'une comédie, jouée par les fils de Loyola au bénéfice de leur Compagnie ; mais ils y avaient obtenu un tel succès, qu'ils essayèrent d'en jouer une sembable sur un autre théâtre. Celui qu'ils choisirent, cette fois, fut la Russie. En 1595, le fameux Jésuite Possevin, sorte de chef de la diplomatie voyageuse des Révérends Pères, prétendit avoir réussi à opérer enfin la fusion des Églises grecque et romaine. Clément VIII, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, fit dresser de cette réunion des actes qu'on répandit dans tout le monde chrétien, et ordonna des fêtes spéciales à ce grand événement. Malheureusement, le son des cloches annonçant la joie de la catholicité s'était à peine évanoui dans une dernière vibration de triomphe, que l'on apprit que l'Église moscovite était redevenue schismatique comme devant. Mais l'effet était produit : la Société de Jésus était exaltée à la face du monde, le nom de ses fils acquérait l'auréole de la célébrité; c'était probablement tout ce que les bons Pères avaient espéré obtenir de leur élucubration dramatique.

Il paraît que le zèle des fils de Loyola était entièrement réservé aux schismatiques, et que les catholiques n'y avaient aucun droit, pas plus qu'à leur amour. Quelques années avant la prétendue réunion des Églises grecque et copthe à l'Église romaine, les Jésuites, assure-

t-on, avaient essayé de faire chasser les Chevaliers de Malte du rocher célèbre que ces derniers défendaient si intrépidement contre les Turcs, et duquel, comme d'un nid d'aigle, ils s'élançaient incessamment pour aller fondre sur les caravelles musulmanes ou sur les rives de l'empire ottoman. Il paraît que Philippe II, qui rêva une monarchie universelle, pensait avec raison que la possesion de l'île de Malte était nécessaire à ses projets sur la Méditerranée. Les agents du despote espagnol semèrent si bien la discorde parmi les Hospitaliers, qu'une violente tempête s'éleva bientôt sur ce rocher battu des flots méditerranéens. Le grand-maître, qui était français, il faut qu'on le remarque, se vit disputer son pouvoir et soumis à des insultes, à des violences même. Il fut enfin jeté dans une prison. Mais ceux des Chevaliers de la Nation de France, qui comprennent le but secret où visent les auteurs de ces troubles, en font part à la cour de France; l'indolent Henri III, remué de son apathie ordinaire, se montre disposé à agir avec vigueur en cette circonstance, et fait aussitôt partir un ambassadeur pour Rome. Le pape est sommé par lui d'intervenir dans cette affaire, promptement et efficacement, sinon, les biens appartenant en France à l'Ordre de Malte seront confisqués et donnés à celui des Chevaliers du Saint-Esprit, nouvellement institué. Cette menace aiguillonna le zèle du souverain pontife, qui se montra disposé à faire rendre justice au grand-maître déposé. De Chaste, l'ambassadeur français, s'en fut alors porter à Malte des ordres menaçants de la part de son souverain. Les meneurs, effrayés, se turent et se cachèrent; le grand-maître est tiré de prison et supplié de reprendre son bâton de commandement. Il refuse et vient à Rome, en même temps que celui des Chevaliers de Malte qu'on avait voulu mettre à sa place.

Mais le pape se trouvait fort embarrassé de terminer cette affaire, tiraillé qu'il était entre les demandes publiques du roi de France et les ordres secrets du roi d'Espagne. Les Jésuites, bien entendu, intriguaient de toutes leurs forces en faveur de leur patron, le démon du Midi : un de ces hasards que l'on retrouve fréquemment dans l'histoire de la noire cohorte trancha la difficulté : le grand-maître et son antagoniste moururent tous deux à peu d'intervalle l'un de l'autre.

Les intrigues des Jésuites, en cette occasion, contribuèrent probablement à faire tomber sur eux le coup qui les frappa lorsque le conseil de l'Ordre de Malte les chassa, dans le siècle suivant, de cette île sur une accusation de désordres et de crimes honteux.

La bannière de Loyola fut aussi portée par ses noirs soldats en Bohême, en Transylvanie et jusqu'à Constantinople, pendant la période que nous résumons ici. La Mission de Turquie n'eut jamais une grande importance. Ce fut Henri IV qui la fit établir après qu'il eut rappelé la Compagnie en France. Il cédait en ceci à l'influence qu'avait sur lui le Père Cotton, son confesseur, ou plutôt à un sentiment très-naturel qui lui eût fait trouver fort bon d'envoyer loin de la France tous les docteurs et professeurs, auxquels on devait des élèves et adeptes tels que Barrière et Jean Châtel.

En Transylvanie, les Jésuites furent tour à tour et rapidement admis et proscrits. L'*Image du premier siècle de la Société de Jésus*, ce panégyrique effronté de saint Ignace et de sa noire cohorte, nous apprend gravement (1) que les Turcs se chargèrent plusieurs fois de venger les persécutions que les Transylvains firent souffrir aux bons Pères par d'affreux ravages et de grandes défaites. — En 1606, les Jésuites étaient une dernière fois chassés de ce pays, ainsi que de la Bohême, où ils avaient aidé les empereurs d'Allemagne à arracher, par lambeaux ensanglantés, la nationalité et la liberté de ce peuple.

Vers la même époque, la Compagnie de Jésus était également expulsée de la Hongrie, de la Moravie, de la Silésie, et, malgré la protection des rois de Pologne, de tout le district de Riga en Lithuanie.

Nous trouvons dans l'*Image du premier siècle de la Société de Jésus* un détail à peu près ignoré de l'histoire des bons Pères : c'est que les Jésuites accompagnaient, sous le Généralat de Laynez, les flottes espagnoles qui allaient croiser ou débarquer des troupes sur les côtes de l'Afrique et des Pays-Bas. C'est ce qu'on appelait la MISSION NAVALE. « Cette Mission était fort dangereuse, » dit l'*Imago primi sæculi* ; « cependant elle était fort recherchée des nôtres. Elle ne fut

(1) *Imago primi sæculi Societatis Jesu*, livre IV, chap. 9.

nulle part complète et constante que pour la Belgique, par les côtes de laquelle on pouvait pénétrer chez les Hollandais. » Comme on le devine, ce fut moins pour réformer les mœurs des marins que pour étendre les conquêtes de leur Société que les Jésuites créèrent leur Mission Navale. Ajoutons, à propos de la Belgique, que, pour maintenir ses enfants dans ce pays, saint Ignace, après sa mort, se mit à y faire des miracles, gravement relatés par l'*Imago primi sæculi*. Saint François Xavier ne voulut pas céder cette part d'honneur à son chef. Dunkerque et plusieurs autres endroits furent également témoins de miracles faits par l'apôtre des Indes, et, en général, comme ceux du fondateur, au profit des femmes, nous le faisons remarquer.

On comprend que, dans cette rapide esquisse de la physionomie générale de la Société de Jésus, pendant les dernières années du XVI[e] siècle et les premières du XVII[e], nous avons dû nécessairement passer sur plus d'un détail important. Nous espérons pourtant que nos lecteurs se sont formé une idée à peu près exacte de cette physionomie étrange et terrible, que le pinceau de l'histoire dessine avec du sang, sang de peuple aussi bien que sang de roi, de catholique aussi bien que de protestant.

CHAPITRE IV.

Les Jésuites mis sur l'Échafaud (1),

(DIX-SEPTIÈME SIÈCLE).

Au commencement de l'année 1648, une foule immense et dans laquelle on comptait les citoyens les plus éminents, par leur rang ou par leurs talents, des Provinces-Unies de Hollande, entourait la chaire d'un des principaux temples calvinistes de Leyde. Cette chaire était vide encore à l'instant où nous faisons commencer notre récit ; aussi, l'office divin suivant le rite de Genève étant terminé, le long des voûtes antiques et saintes, roulait un murmure confus et fort mondain, au milieu duquel une oreille attentive pouvait à grand'peine saisir quelques phrases complètes comme celles-ci : « Est-ce donc bien un véritable Jésuite, Herr Vanburg ? » — On l'assure, voisin Duerer. Et c'est certainement un grand triomphe pour notre pays et pour notre foi ! — Hum ! Herr Vanburg, est-ce qu'on le pendra en expiation du meurtre du grand Guillaume de Nassau ? — Chut donc, voisin ! Ne vous ai-je pas dit ?... Mais voici le personnage en question. Par l'âme de Calvin ! les chefs de la ville, du Consistoire et de l'Université l'accompagnent en grand costume !... Quel honneur pour lui !... — Ainsi, on ne le pendra pas, après tout !.....

Cependant, sur l'invitation des hauts personnages composant son

(1) Nous donnerons tout-à-l'heure l'explication de ce titre.

escorte, l'individu sur le compte duquel s'échangeaient mille propos à peu près semblables à ceux que nous venons de rapporter, monta dan la chaire, du haut de laquelle il sembla, par un geste, réclamer l'at tention de l'assemblée : un grand silence s'établit aussitôt.

L'orateur, qui se préparait à prendre la parole, était un homm grand, maigre, et dont la figure, sans être belle, avait cependan quelque chose de remarquable. Sous un front large, les yeux étince laient d'un feu rougeâtre et qui semblait jaillir en étincelles vers l but du regard. Cet homme semblait avoir environ quarante ans, quoi que la pâleur maladive du visage, les rides nombreuses du front et l'ai fatigué de toute la personne pussent paraître en accuser davantage.

Cet individu parut hésiter un instant avant de faire entendre sa voix ses premiers mots semblèrent sortir péniblement de ses lèvres serrées et on vit des gouttes de sueur perler à ses tempes déjà dénudées.

Il parla enfin :

« J'ai nom Pierre Jarrige, dit-il d'une voix sourde et saccadée. J suis né à Tulle en 1605. Il y a quelques jours à peine, j'étais encor revêtu de la funeste robe noire que j'ai portée pendant vingt-quat ans, de la robe de Jésuite!..... Oui, j'ai été Jésuite! Et, en faisan cet aveu, je crains de voir s'entr'ouvrir subitement sous mes pieds l sol que je foule aujourd'hui et que l'Ordre sinistre dont j'ai été mem bre a couvert d'un sang si précieux. Ombre de Guillaume de Nassau n'apparais pas ici pour me repousser loin de cette terre hospitalière Si, par une fatalité que je déplore, j'ai fait partie de la bande im monde et assassine qui se décore avec une audace si impie du dou nom de Jésus, l'agneau sauveur et sans tache, j'ai été aussi sa victime et aujourd'hui je suis son accusateur. Puisse la vérité des paroles qu je prononce maintenant servir d'expiation au mensonge perpétuel d mes actions d'autrefois! Qui, mieux que moi, peut élever la voix con tre les Jésuites? J'ai été Jésuite et Profès du quatrième vœu, c'est- dire que tout ce que j'avancerai contre l'antre funeste dont j'ai p m'échapper, et contre les tigres, les renards et les loups qui l'h bitent, je l'ai vu, je l'ai entendu, je le sais de science certaine. J ne parlerai donc que des choses qui se sont passées autour de mo

tout près de moi, et dans la Province même de Guyenne où je résidais.

» Pendant les vingt-quatre ans que j'ai passés dans la Compagnie de Jésus, j'ai été tenté plus d'une fois de me retirer de ce bourbier impur; une fausse honte, des terreurs très-réelles m'en empêchèrent longtemps. Mais enfin, Dieu, qui voulait sans doute que je misse entre moi et les Jésuites un mur plus complet, m'a éclairé de sa divine lumière. J'étais encore couvert de la robe noire, lorsque déjà j'appartenais à la religion réformée. Comme j'étais bien persuadé que ma mort suivrait immédiatement la connaissance de ma conversion, je résolus, Dieu me pardonne cette ruse dont les Jésuites me font si grand crime à cette heure, de ne découvrir le changement qui s'était opéré en moi que lorsque je serais loin des cachots, sous les voûtes desquels la noire Compagnie étouffe les cris de ceux qui désobéissent à ses ordres, ou que révoltent ses actes. Le 25 décembre 1647, je faisais profession de la religion évangélique devant le Consistoire calviniste de La Rochelle. Quelques jours après j'étais en Hollande, en sûreté, parmi des frères, tandis que mes noirs ennemis me brûlaient en effigie sur une place publique de La Rochelle (1).

» Heureux d'avoir recouvré ma liberté, heureux de me voir accueilli comme je l'ai été, heureux surtout de ne plus sentir sur moi, comme une autre tunique empoisonnée du Centaure, la fatale robe noire dont j'étais parvenu à me délivrer, je pensais vivre parmi vous tranquille, ignoré. La rage des Jésuites ne veut pas qu'il en soit ainsi. Leurs chefs lancent l'anathème contre moi; leurs sycophantes vont partout jetant leur bave impure sur mes actions; ma vie même est menacée par eux. C'est une guerre, une guerre à mort désormais déclarée contre moi. Eh bien, qu'il en soit ainsi. Cette guerre, je l'accepte; et voici ma déclaration d'hostilités....... »

A ce moment, l'ex-Jésuite, dont la parole était désormais rapide, la voix forte, l'œil plus étincelant que jamais, frappa fortement sur un manuscrit qu'il avait placé sur le rebord de la chaire.

« Les Jésuites, » continua-t-il alors avec un redoublement d'éner-

(1) Ce fait est parfaitement historique.

gie, « m'ont fait monter sur un bûcher, parce que j'avais fui loin de leur antre fatal et souillé. Eh bien, voici que je veux les faire monter sur un échafaud, sur un échafaud du haut duquel la terre entière contemplera leur ignominie. Voici ma réponse aux calomnies de mes ex-confrères. Je la dédie aux chefs du pays qui m'offre son hospitalité généreuse et fraternelle, aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Et cette réponse, je lui donne pour titre : LES JÉSUITES MIS SUR L'ECHAFAUD, *pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la Province de Guyenne, par le sieur Pierre Jarrige, ci-devant Jésuite, profès du quatrième vœu, et prédicateur* (1).

» Oui, je veux faire de mon livre un échafaud d'ignominie, sur lequel je traînerai à la face du monde les *dangereux Inconnus*, les *Traîtres travestis en Saints*, auxquels j'arracherai leurs masques de comédiens et leurs manteaux d'hypocrisie, afin que chaque peuple, qui voudra être libre et heureux, les vomisse de son sein, en leur disant comme Venise leur a dit lorsqu'elle les chassa : « Allez, n'emportez rien, et ne revenez plus ! » ou que, comme l'Angleterre et la Hollande, il les punisse ainsi que des assassins et des empoisonneurs.

» Citoyens des Provinces-Unies, j'ai surtout écrit ce livre pour vous, comme un payement que je voulais vous offrir pour l'hospitalité que vous m'avez accordée. Mais j'espère qu'il profitera au monde entier. Les droits divin et humain me commandaient d'ailleurs d'élever la voix contre les ennemis de Dieu et des hommes !...

» J'attaque donc les Jésuites dans le pays où je les ai connus ; je les peins tels que je les ai vus dans la province de Guyenne ; je me servirai contre eux des armes qu'eux-mêmes m'ont fournies. La multitude et la variété des crimes dont j'accuse les Jésuites que j'ai connus, fera sans doute penser à l'univers qu'un Ordre dans lequel se trouvent de tels misérables, doit être tenu pour dangereux à l'égal des loups féroces, et, comme tel, chassé et pourchassé en tous lieux. Oh ! je ne vous ménagerai pas, moi, dangereux loups, à la mine d'agneaux ! Eh ! dois-je le faire, quand je vous vois, pour me faire la guerre, recourir

(1) Tel est en effet le titre de l'ouvrage que Jarrige publia contre ses anciens confrères les Jésuites.

au fer et à la flamme? Je sais à quoi je m'expose en osant lutter contre vous : j'ai vu naguère la place où tomba le grand Guillaume de Nassau, et je ne me suis pas senti découragé; loin de là, j'ai cherché sur les marches du palais de Delft les traces du noble sang versé par les Jésuites, et je me suis dit : « Peut-être mon sang coulera-t-il par les mêmes mains; mais du moins je ne tomberai pas sans m'être vengé, et vengé en confondant ma vengeance dans celle du monde entier, qui battra des mains à l'aspect de l'échafaud sur lequel, ô Jésuites! je vais vous traîner enfin!..... »

» Citoyens des Provinces-Unies, pour qui mourut Guillaume de Nassau; Anglais, qui avez assisté au supplice des Parry et des Garnet; France, qui as vu frapper trois fois un de tes rois par le même couteau; Portugal, qui n'es plus une nation; peuples de l'Asie et de l'Amérique, qu'on exploite au nom de Jésus; hommes de tous les pays, de toutes les communions, qui avez senti frémir le sol que vous habitez par ces commotions souterraines, infernales, qui dénoncent la présence fatale des Jésuites, écoutez, regardez, applaudissez : voici donc les JÉSUITES SUR L'ÉCHAFAUD!!!.. (1) »

A ces mots, l'ex-profès de la Compagnie de Jésus, ouvrant enfin le manuscrit dont il n'avait encore donné que le titre à la foule impatiente, se prit à lire d'une voix haute, lente et qui avait une expression terrible, l'acte d'accusation formulé par lui contre ses ex-confrères.

Nous ne voulons ni ne pouvons placer ici les accusations du Jésuite Pierre Jarrige, qui, dans l'édition de 1677, publiée sans nom d'imprimeur et sans indication du lieu de l'impression, en format très-petit in-12, n'occupent pas moins de cent vingt-huit pages, non comprises la dédicace et une *Réponse* au Jésuite Beaufés, qui s'était fait l'exécuteur public de l'individu assez hardi pour renier ses noirs confrères et se soustraire à leurs châtiments. Quelques-unes de ces accusations, d'ailleurs, demanderaient, pour qu'on pût les formuler, un

(1) Tout ce qu'on vient de lire se retrouve dans la dédicace placée par Jarrige à la tête de son ouvrage dédié *aux très-hauts et très-puissants seigneurs, les Etats-Généraux des Provinces-Unies*, ou dans le livre même.

huis-clos rigoureux; car elles ont trait à des vices honteux, à des crimes infâmes dont le nom seul peut souiller, dont le nom n'existe même pas!.... Cependant, le livre de Jarrige a fait, lors de son apparition, un bruit tel, que nous nous décidons à en faire, pour nos lecteurs, l'analyse la plus chaste qu'il nous sera possible.

Ce livre est divisé en douze chapitres ou discours; les titres seuls de ces douze parties, dont nous allons donner l'énonciation et le résumé, feront comprendre la difficulté qu'il y aurait à donner une analyse complète de l'œuvre de Pierre Jarrige.

La chapitre Ier, qui n'est guère qu'une introduction, est consacré à démontrer que *la coutume des Jésuites est d'attaquer toujours ceux desquels ils peuvent avoir une juste appréhension qu'ils révèlent leurs crimes.* Le chapitre II contient les *crimes de lèse-majesté commis par les Jésuites.* Après avoir rappelé les divers attentats commis par ses ex-confrères contre la vie des princes et des rois, que nous avons déjà rapportés, Pierre Jarrige en mentionne plusieurs autres, et s'applique à démontrer que c'est surtout envers les souverains de la France que les enfants de Loyola se sont montrés constamment hostiles. Ainsi, il affirme que les armées de Louis XIII ayant essuyé une défaite sur les frontières de Picardie, tandis que tout le reste de la France était plongé dans la douleur, les Jésuites séuls en témoignèrent de la joie. « Dans le Collége de Bordeaux où j'étais, » dit Jarrige, « la joie en fut si grande, qu'une dizaine de Jésuites ayant transporté, secrètement et sans bruit, les balais de leurs chambres et quelques fagots sur la voûte du clocher de leur église, y firent un feu de joie et y chantèrent un *Te Deum*, avec les victoires de l'Empereur et de l'Espagnol par la lecture de poésies qu'ils avaient composées à la louange de leur valeur et de leurs exploits. Le bruit s'étant répandu sourdement dans la Maison que l'excès de joie avait transporté quelques-uns à ce degré d'insolence, le Recteur, qui le sut, dissimula, et le Provincial, qui en fut averti, pria le bon Français qui l'avait informé de ne pas faire éclater cette affaire... Or, se taire n'est-ce pas consentir?... »

D'après Jarrige, ce Recteur du Collége de Bordeaux, homme doux et craintif, aurait souffert les excès de ses subordonnés par faiblesse

seulement. Il en donne la preuve en disant, plus bas, que « regardant, un jour, dans la chambre de ce même Recteur une carte desPays-Bas, autour de laquelle on avait gravé les portraits des divers princes qui avaient gouverné ces provinces, et voyant qu'on avait effacé celui du duc d'Alençon, il avait témoigné son indignation au Recteur, qui lui avait répondu en levant les épaules : « Que voulez-vous ! nos gens ne peuvent pas supporter les images des princes français ! » « Et qu'on fasse bien attention, » ajoute Jarrige, « que Louis XIII, à lui seul, a donné plus d'un million à ces gens-là !... »

Un Jésuite allemand, qui était venu à Fontenay-le-Comte avec le Prédicateur de sa Compagnie, ayant entendu, dans un banquet, quelqu'un parler des grands desseins qu'avait eus Henri IV, et qui pouvaient changer toute la face de l'Europe : « La grâce de Dieu et le soin des gens de bien y a mis bon ordre, » osa dire ce Jésuite, d'après Jarrige.

Mais voici une révélation curieuse et dont la vérité pouvait être bien facilement démontrée, ou la fausseté reconnue : Les Jésuites, comme les religieux des divers autres Ordres, avaient une prière quotidienne pour le roi du pays où ils habitaient. Dans cette prière on suppliait Dieu de rendre le roi vainqueur *de ses vices et de ses ennemis*. « Eh bien, » disait Pierre Jarrige, « qu'on tâche de se trouver à huit heures dans une de nos Maisons, ou plutôt qu'on demande les cahiers sur lesquels cette prière est écrite, et l'on verra que les Jésuites ne demandent plus à Dieu que le roi, le roi de France, soit vainqueur de ses ennemis ! Et cela se conçoit : l'ennemi constant de la France, n'est-ce pas le protecteur et patron constant des Jésuites, le roi d'Espagne? Ce fut un Provincial (Jarrige le nomme Pitard) qui fit supprimer la phrase en question dans la prière du soir, et qui la fit effacer sur les cahiers. »

Jarrige nous apprend encore, dans le même chapitre, que les Jésuites supportaient impatiemment le joug impérieux que le cardinal de Richelieu fit peser sur leurs têtes. Car ce grand et terrible ministre fut loin d'être aimé des Révérends Pères, ainsi que nous le dirons.

Le chapitre III du livre de P. Jarrige révèle les *usurpations et antidates* (faux) *commises par les Jésuites*. Suivant l'écrivain que nous

analysons, les crimes de ce genre sont en grand nombre à sa connaissance. Il se contente d'en citer deux exemples, qu'il a escortés d'arguments et de preuves qu'il défie qu'on détruise. « Les Jésuites, » dit-il, « sont devenus possesseurs du prieuré de St-Macaire-sur-Garonne, en un temps auquel il ne valait que cinq écus de revenu; ils ont cherché tant d'inventions à l'augmenter, qu'aujourd'hui il vaut douze mille livres de bonne rente : prenez garde s'il n'a pas fallu saccager des maisons et ruiner des familles pour le porter si haut! » Et, pour démontrer ce qu'il avance, Jarrige invoque le code ou la charte des terres de ce bénéfice. Il affirme que tout malheureux tenancier qui n'a pas un titre de son bien (chose fréquente alors), est sûr de se voir attaqué et dépouillé. Jarrige, dans le second exemple qu'il cite, affirme, en invoquant les investigations de la justice et les témoignages de plusieurs personnes vivantes, que les Jésuites du Collége de Bordeaux se sont faits faussaires pour s'approprier la terre noble du Tillac, qui appartenait de droit à un gentilhomme bordelais, lequel fut évincé, grâce à l'habileté des Pères Malescot et Sabbatheri, le premier chef, le second procureur de la Province. Un membre de la Compagnie, un vieux prêtre nommé Dubois, eut connaissance du fait et fut assez imprudent pour le laisser voir à son Provincial. Celui-ci se montra disposé à recourir aux voies extrêmes pour forcer le Père Dubois au silence. Ce dernier, se méfiant des intentions de son supérieur, voulut ou répartir le fardeau qu'il supportait seul, ou se donner des armes contre les mauvais desseins de son Provincial. Il fit donc cacher dans sa chambre, un jour, trois prêtres considérés; et, alors, il fit prier un certain Rivière, à cette époque Écolier du collége des Jésuites, et depuis curé dans l'archevêché de Bordeaux, de le venir trouver, puis de lui répéter ce qu'il lui avait dit déjà sur les manœuvres frauduleuses des Pères Provincial et Procureur. Ce Rivière se croyant seul avec un homme en qui il avait confiance entière, renouvela sa confidence. Néanmoins, il pria le Père Dubois de garder le silence là-dessus, « de peur, » dit-il, « que quelqu'un de nous ne soit pendu! » Fort de ceci, le Père Dubois opposa aux mauvais traitements que son Provincial lui fit essuyer, une dénonciation

au Général, qui était alors Mucio Vitelleschi. « On comprend que les chefs de l'Ordre étouffèrent en toute hâte l'affaire, ajoute Jarrige. Le Père Dubois fut nommé Procureur de la maison de Bordeaux, et Malescot quitta la Province. Mais pour aller où? demande l'accusateur des Jésuites; à la roue, au gibet? Oh! non pas; mais simplement au Rectorat de Tournon! Quant à M. Dedie, il ne recouvra point sa terre. Mais qu'il profite de ma déclaration, qu'il fasse citer les témoins que je lui indique, et qui tous, ou presque tous, sont encore vivants, et il obtiendra justice, en faisant condamner les Jésuites comme voleurs et faussaires!..... »

Pierre Jarrige termine son troisième discours en annonçant que plus tard il publiera « comment les Révérends Pères de la soi-disant Compagnie de Jésus prennent occasion, en confessant les concubines des prélats, de s'emparer de l'esprit et des bénéfices de leurs *ruffiens*. » Il cite dès lors, comme exemple, la manière dont le prieuré de Ligugé, dans le diocèse de Poitiers, est venu en la possession des Jésuites.

Le chapitre IV du livre de Pierre Jarrige a pour sommaire cette accusation : *Meurtre des petits enfants trouvés commis par les Jésuites*. C'est là quelque chose d'énorme et qui demanderait, pour être admis, les preuves les plus palpables. Nous devons dire que Pierre Jarrige n'en donne que de vagues. Il accuse les Jésuites de laisser mourir de faim les malheureuses victimes de la débauche ou de la misère; il supplie la ville et le Parlement de Bordeaux de mettre fin à de pareilles horreurs; mais il ne fournit que son témoignage, et, en bonne justice, le témoignage de l'accusateur n'est admis qu'autant qu'il est bien appuyé. Voici du reste ce que dit Jarrige, en résumé :

Il y avait à Bordeaux, dans la grande-rue-des-Fossés, près de l'Hôtel-de-Ville, un hôpital destiné à recevoir et héberger les pèlerins de Saint-Jacques en Galice, ainsi qu'à recueillir et à élever les enfants-trouvés. De riches dotations tenaient à cet hospice. Les Jésuites le demandèrent et l'obtinrent, avec ses charges et bénéfices. Or, Jarrige affirme que, quoique les expositions d'enfants fussent très-communes à Bordeaux, cependant jamais on ne voyait qu'un très-petit nombre de ces innocentes victimes dans l'hospice où la charité publique leur

avait consacré un asile. D'où venait ceci? L'ex-Jésuite répond: De ce que les Jésuites se débarrassaient de leurs fardeaux en les confiant, pour de modiques sommes, à de misérables créatures, à des femmes publiques, qui laissaient mourir de faim, ou par accident, les pauvres petits enfants. Jarrige donne son témoignage là-dessus, comme ayant présidé une fois à l'enterrement d'une de ces infortunées victimes: « Une seule fois, » dit-il; « car, m'étant aperçu que la mort de l'enfant n'avait pas été naturelle, j'en fis l'observation; mais il me fut répondu par François Yrat, Recteur du Collége, « que l'on aurait trop à faire; que d'ailleurs l'enfant était en paradis et ne requérait pas que l'argent du Collége fût employé à venger un forfait qui l'avait tiré de la misère! » Ces paroles seraient déjà à elles seules une accusation terrible contre les Jésuites, si Jarrige prouvait, par un autre témoignage que le sien, qu'elles ont été réellement prononcées par un des chefs de son Ordre. Jarrige prétendait, il est vrai, que rien n'était plus facile que d'avoir les preuves de la vérité de ce qu'il avançait. « Cela est si aisé, » répète-t-il à plusieurs reprises, « que le seul examen qu'il plaira aux Jurats et magistrats de Bordeaux d'en faire, convaincra les Jésuites d'être ou les meurtriers formellement de ces petits enfants, ou les causes et instruments de leur mort. »

Jarrige affirme que, par contre, les enfants dont les parents fournissaient secrètement de l'argent pour l'entretien des fruits de leurs amours cachées, venaient au contraire fort bien!...

Jarrige fait encore remarquer que les Jésuites avaient obtenu que cet hôpital fût soustrait à la juridiction du Parlement de Bordeaux, et placé sous celle du Parlement de Grenoble. Pourquoi? L'accusateur des Révérends Pères en donne deux raisons, qui peuvent paraître assez plausibles: l'une est qu'en faisant évoquer les causes à un tribunal si éloigné, ils évitaient d'avoir pour juges des magistrats sous l'œil desquels ils se trouvaient placés; l'autre, que, de cette façon, les Jésuites de Bordeaux obtenaient, par la crainte des longueurs et des dépenses occasionnées par l'éloignement du tribunal, des sommes d'argent de ceux qu'ils accusaient d'être les parents des enfants exposés. « En sorte, » dit Jarrige, « que, d'après l'aveu qui m'en a été fait par le Père Philo-

leau, qui est chargé de ces affaires depuis que les causes du Collége de Bordeaux sont portées à Grenoble, les Jésuites se font, aujourd'hui, plus d'argent en un an qu'ils n'en faisaient auparavant en vingt ! »

Les chapitres V, VI, VII, VIII, IX et X ont été consacrés par Jarrige à formuler des accusations d'impudicité contre les Jésuites : *Impudicités dans leurs classes* ; *impudicités en leurs visites* ; *vilainies commises dans leurs églises* ; *impudicités dans leurs maisons* ; *impudicités en leurs voyages et aux maisons des champs* ; enfin, *impudicités de Jésuites dans les couvents de nonnains.*

Nous ne pouvons ni ne voulons remuer la boue infâme dans laquelle l'auteur des *Jésuites mis sur l'Échafaud* traîne longuement, impitoyablement ses anciens confrères, qu'il accuse de n'avoir respecté, dans leurs débordements effroyables, ni l'âge, ni même le sexe de leurs victimes. Dans les six chapitres dont nous venons de transcrire les sommaires, Jarrige cite des faits nombreux, des noms propres ; il invoque des témoignages vivants. Il semble en vérité se complaire à la description la plus minutieuse des ébats orduriers auxquels il prétend que ses ex-confrères se livraient dans son Collége, dans sa Province. Seulement, lorsque l'expression est de nature à faire rougir même un mousquetaire, l'ancien Révérend a recours à son latin, dont la crudité surpasse encore celle de sa phrase française !...

Le chapitre XI accuse les Jésuites *de faire de la fausse monnaie* ; mais ces accusations, dont Jarrige offre de fournir la preuve juridique, ne frappent, en tous cas, que sur quelques membres de l'Ordre, dont il donne les noms.

Le chapitre XII, dans lequel Jarrige pouvait donner à son acte d'accusation une ampleur extrême, reproche aux Jésuites leurs *vengeances et ingratitudes*. Là, Jarrige est mal servi par sa haine ; il pouvait trouver là les matériaux non plus d'un chapitre de neuf pages, mais de volumes sans nombre. Jarrige ne donne que quelques traits de l'ingratitude et de la vengeance jésuitiques, alors qu'il pouvait en trouver des milliers. Mais n'oublions pas que l'ex-Jésuite n'avait entrepris de mettre sur son *Échafaud* que les seuls Jésuites de sa Province. Après avoir passé sur les indignités que les bons Pères firent subir,

de son temps, à un Primat d'Aquitaine, archevêque de Bordeaux, à un évêque de Bazas, etc.; après les avoir dépeints s'agenouillant aux pieds des évêques, et *ôtant même leurs calottes* pour leur baiser les mains, alors qu'ils se préparent à les calomnier, à les persécuter de toutes manières, Jarrige, précisant ses accusations, rappelle que le duc d'Épernon fut l'ami, le protecteur constant de la Société de Jésus. « Ce fut surtout à ce seigneur, » dit-il, « et toute la France le sait, qu'elle dut son rappel en France, d'où elle avait été bannie après l'attentat de Jean Châtel. Et cependant, lorsque le duc, qui était gouverneur de la Guyenne, eut un grand différend avec l'archevêque de Bordeaux, les Jésuites de cette province non-seulement se déclarèrent pour l'archevêque, prêchèrent l'interdit lancé par le Primat, etc., etc.; mais encore publièrent des libelles diffamatoires contre le Gouverneur, dans l'un desquels ils traitaient le duc d'Épernon de tyran, de persécuteur de l'Église, de Néron cruel, etc., et cela avec tant d'insolence, qu'un prince de l'Église, le cardinal de Lavalette, fit informer contre l'auteur de ce dernier livre, et en fit activement rechercher l'auteur, qui ne put être trouvé. Aujourd'hui, continue Jarrige, je veux que l'on sache quel était cet écrivain : il se nomme Léonard Alemay; c'est un des Pères de la Compagnie; en 1647, il enseignait avec moi l'éloquence à Bordeaux! Et ce fut par l'ordre de ses supérieurs, et sur les notes et documents qu'ils lui fournirent, que ce Jésuite rédigea son libelle infâme. Qu'on interroge à cet égard les Pères Fontenay et Chabanal, sans parler de plusieurs autres qui en eurent connaissance. Dieu, termine Jarrige, Dieu lui-même semble vouloir punir ceux qui favorisent l'Ordre des Jésuites. Cela ne semble-t-il pas résulter de ce que nous venons de rapporter? Cela ressort plus évidemment encore d'une autre particularité relative au même duc d'Épernon. Ce seigneur avait donné aux Révérends Pères l'abbaye de La Tenaille, en Saintonge. Cependant, après donation, il avait cru pouvoir bâtir une fort belle maison pour son agrément sur un fonds que les Jésuites tenaient de sa libéralité. Ceux-ci pourtant ne craignirent pas de faire un procès en cette occasion à leur bienfaiteur, qui, pour jouir du logis qu'il avait fait bâtir, de ses deniers, sur un sol qu'il pouvait regarder

encore comme à lui, fut obligé de payer une somme de dix mille livres à ces ingrats éhontés!. . . . .

. . . .

» Et maintenant, » s'écria l'ex-Jésuite Pierre Jarrige en s'adressant de nouveau à l'auditoire qui entourait sa chaire, « et maintenant, qu'on le remarque bien : si, après avoir parcouru tous les colléges, tous les noviciats, toutes les résidences, toutes les Maisons des Jésuites, j'avais trouvé les crimes desquels je les accuse et prétends les convaincre, le mal ne serait pas petit, ni la honte légère pour la Compagnie. Mais je n'ai pas parcouru toutes les Provinces jésuitiques de l'univers, non toutes celles de France, non pas même toutes les Maisons de la Province de Guyenne, la plus petite de toutes; mais seulement quatre ou cinq de celles où j'ai vécu. Et l'on se dira sans doute qu'il faut que la corruption soit bien grande dans cette Société, puisqu'en examinant quatre ou cinq de ses demeures, j'y trouve des *Faussaires*, des *Faux-Monnoyeurs*, des *Sodomites*, des *Sacriléges*, des *Meurtriers*, etc., et ceux-ci coupables, non pas d'un ou de deux attentats, mais de vingt, de cinquante et de cent. Qu'on juge à présent la Société entière sur un pareil échantillon!...

» Citoyens de la République des Provinces-Unies, Réformés mes frères, qui m'écoutez ; royaumes et pays de toute la terre ; hommes de toutes les croyances auxquels parviendront les échos de mes paroles, si j'ai mis les Jésuites sur l'échafaud, c'est pour votre bien à tous, c'est, en me servant, mais avec vérité, d'une phrase que l'on répète si souvent et si faussement dans l'Ordre maudit dont j'ai pu m'échapper, *pour la plus grande gloire de Dieu* ! Amen (1). »

On comprend quelle dut être la rage des Jésuites lorsqu'ils se virent ainsi traînés aux gémonies de l'univers entier et par la main d'un de leurs anciens compagnons. A peine les derniers mots de la voix accu-

(1) *Les Jésuites*, ou plutôt, comme l'écrit Pierre Jarrige, *les Jésuistes mis sur l'échafaud*, se terminent par un treizième et dernier chapitre contenant cinq *Réflexions sur les douze Discours précédents*, dont la fin du discours de Jarrige est extraite fidèlement. La Bibliothèque Royale possède l'édition faite en 1677 du livre de l'ex-Jésuite; très-petit in-12. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui douteraient de l'exactitude de notre analyse.

satrice avaient-ils été répétés par les échos de l'Europe attentive, qu'un Jésuite, Jacques Beaufés, se levait et répondait à l'accusation. L'argumentation du défenseur de la Compagnie de Jésus se réduit à peu près à ceci : Pierre Jarrige est un infâme rénégat qui ne mérite aucune créance, 1° parce que tout ce qu'il avance contre la Compagnie qu'il a lâchement abandonnée ne lui a été inspiré que parce que celle-ci n'a pas voulu lui accorder les dignités qu'il voulait obtenir dans son sein ; 2° parce que tous les crimes dont il charge ses confrères, il en est lui-même coupable, etc.... La réplique de Jarrige ne se fit pas attendre (1). « Si je suis un scélérat, comme le prétend Beaufés, » disait-il, « pourquoi la Compagnie de Jésus m'a-t-elle gardé si longtemps dans son sein ? Si je suis un homme inepte, sans raison, une bête brute, comme on l'annonce, pourquoi m'a-t-elle reçu Profès, et Profès-des-quatre-vœux ? Pourquoi m'a-t-elle confié la mission de Prédicateur ? Mais quel est donc celui qui m'attaque ? » Là-dessus portrait de Jacques Beaufés, qui ne cédait en rien à celui que ce Jésuite a fait de Pierre Jarrige. Nous renonçons à donner une idée de cette joute, spectacle curieux donné au monde chrétien, qui ne laisse pas que d'y puiser distraction amusante et enseignement précieux.

Malheureusement, le protestantisme paraissant devoir se faire une arme contre tout le catholicisme des révélations de Jarrige sur les Jésuites, Rome, après quelques hésitations, descendit dans la lice au secours de ses tirailleurs en désordre. La face du procès fut donc changée au grand profit de la noire Cohorte. D'ailleurs, quand le protestantisme voulut une dernière fois faire paraître son témoin, l'ex-Jésuite, à la barre du tribunal de la justice des nations, on ne put trouver celui-ci : Pierre Jarrige avait disparu. Immédiatement un cri général s'élève, et son énergie, son unanimité seules suffisent pour prouver en quelle estime étaient tenus dès lors les Révérends Pères dans le fond des esprits : « Pierre Jarrige, l'ex-Jésuite, l'accusateur de la Compagnie dont il avait dévoilé les crimes et les turpitudes, était, disait-on,

(1) La *Response aux calomnies de Jacques Beaufés* se trouve à la suite de l'édition faite en 1677 du livre de Jarrige. On y a joint encore les *Avis secrets* des Jésuites, ainsi que les *Secrets et les Aphorismes de la Doctrine* des enfants de saint Ignace.

tombé sous les poignards des *Dévoués* en robe noire. Tout au moins il avait été enlevé par eux, transporté, caché, enfermé vivant dans quelqu'un des terribles et sourds *in-pace* où l'Ordre savait habilement dérober à la vue des hommes tout ce qui pouvait lui être nuisible. »

Il paraît qu'il n'en était rien. Pierre Jarrige, après avoir mis ses anciens confrères au ban de l'humanité, saisi bientôt, assailli, oppressé, enchaîné par les terreurs dont on l'entoura habilement, incessamment, et dont on retrouve les premières traces dans ses *Jésuites sur l'Echafaud*, était rentré dans les rangs des fils de Loyola. Nous devons dire que les adversaires des Jésuites ont toujours soutenu que ceux-ci, après avoir enlevé leur accusateur, l'avaient jeté dans un de leurs cachots où ils l'avaient laissé pourrir. A ceci, les défenseurs de la noire Cohorte opposent le témoignage d'écrivains qui, tels qu'Etienne Baluze, peuvent être justement soupçonnés de partialité envers les Jésuites. Baluze affirme que Pierre Jarrige, retiré d'abord chez les Pères d'Anvers, vint ensuite passer six mois dans la Maison-Professe de Paris, et qu'ensuite il retourna à Tulle, où il vécut honoré et estimé, *même des Jésuites*, jusqu'à l'année 1670, époque de sa mort. « On l'enterra, » dit-il, « le 27 septembre, dans le sanctuaire de l'église de Saint-Pierre. » Ce fut de la Maison des Jésuites d'Anvers que sortit, en 1651, une rétractation vraie ou fausse, volontaire ou imposée, de Pierre Jarrige. Cette rétractation même laisse encore subsister en partie les accusations lancées contre la noire Compagnie par Pierre Jarrige. Quelle que soit la main qui tint la plume, elle condamne en masse comme calomnieux les dires anciens de Jarrige, sans motiver les nouveaux, sans discuter les premiers un à un, et par conséquent sans justifier complétement les seconds. Remarquons que, dans la rétractation de Jarrige (page 77), celui-ci continue à soutenir « que les Pères Rousseau et Beaufés avaient usé de mille supercheries et inventions pour le faire condamner au feu; et ceux-ci, dit-il, ayant bâti leurs accusations sur des apparences, il était bien raisonnable que je bâtisse de grièves accusations sur un petit fondement. »

Du reste, nous attachons assez peu d'importance à toute cette affaire du Père Jarrige. Nous croyons très-volontiers que cet homme

sortit de la Compagnie de Jésus parce qu'il n'y trouvait pas les honneurs et les profits que son ambition avait espérés, ainsi que le dit le défenseur des Jésuites. Et il peut encore paraître assez probable que ce fut la même raison qui lui fit abandonner, au bout de trois ans, la religion calviniste, dont les membres ne lui faisaient pas, d'après son dire même, un accueil bien fraternel. Il paraît que Jarrige se mit en colère de ce que l'Église calviniste ne voulait pas lui faire grâce des quatre années d'épreuves imposées à tous ceux qui *venaient de la Papauté*, avant d'être prédicateurs de l'Evangile. La *Lettre d'un marchand de Leyde* accuse même Jarrige de mauvaises mœurs.

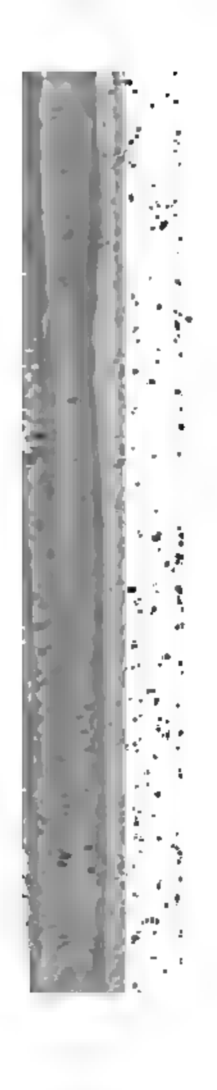
Mais, ce que nous tenons beaucoup à faire ressortir de tout ceci, nous allons le dire : c'est que, si Jarrige était aussi grand misérable que le fit écrire et crier la Compagnie, lorsqu'il s'en déclara l'accusateur, nous ne voyons pas trop pourquoi cette même Compagnie tenta de si grands efforts pour ramener à elle ce renégat dont elle eût dû être grandement satisfaite de se voir débarrassée. Les écrivains de la Compagnie célèbrent à l'envi la prudence et la dextérité que mirent en usage le Jésuite Ponthelier et quelques autres Pères, qui, bravant les risques qu'ils couraient en Hollande, allèrent y relancer Jarrige, et parvinrent, par cette prudence et par cette *dextérité*, à emmener à Anvers leur ancien confrère. Puis encore ceci : si Jarrige était un impie, un débauché, un homme souillé de tous les vices, un exécrable, un détestable, un abominable, et digne d'une autre douzaine d'épithètes aussi honorables, dont l'ont gratifié les Jésuites courroucés, comment donc l'ont-ils souffert si longtemps parmi eux, pendant vingt-quatre ans? Et pourquoi ont-ils mis, ensuite, tant d'empressement et de *dextérité* à le faire rentrer dans leurs rangs? Jarrige, dans sa Rétractation, nous apprend que « les Jésuites lui obtinrent, de sa majesté très-chrétienne, une des plus belles patentes de grâce et d'absolution qui fut jamais. Si bien, dit-il, que je ne crains plus Bordeaux pour mon livre, ni La Rochelle pour la sentence de mort. J'ai reçu, en deuxième lieu, des lettres d'*assécuration* de notre Saint-Père le Pape, et un passeport de l'archiduc Léopold pour toutes ses terres. Enfin, le Général de la Compagnie, François Piccolomini, m'a envoyé patentes pour

entrer derechef parmi les Jésuites, où je suis avec *entière absolution, sans aucune pénitence, ni satisfaction!* » Nous pensons que les Jésuites redoutaient plus les révélations ultérieures que Jarrige semble promettre, dans son livre, sur l'organisation et sur la conduite politique de leur Ordre, qu'ils n'étaient irrités des accusations de vices même odieux, pour lesquels leur ancien confrère les attachait au poteau d'infamie. Jarrige n'avait pas dit son dernier mot dans ses *Jésuites mis sur l'Echafaud*, et c'est ce dernier mot sans doute que les Jésuites ont voulu arrêter; c'est pour l'arrêter qu'ils ont déployé cette prudence, cette *dextérité* dont ils s'applaudissent, qu'ils ont reçu si gracieusement le fugitif lui-même, à son retour, avec entière absolution, sans pénitence!... —Enfin, Pierre Jarrige est mort estimé et honoré *même des Jésuites*, au dire des défenseurs de la Compagnie. Nous, nous dirons pour conclure, que ce n'est pas le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'Ordre et de l'individu. Passons. Un autre livre, qui a fait et qui devait faire un bien autre bruit que celui des *Jésuites mis sur l'Echafaud* est l'ouvrage qui porte pour titre : *La Monarchie des Solipses*. Ce mot de *Solipses*, rapproché de celui de *Monarchie*, signifie « gens qui veulent être seuls à régner; » et il paraît que ce titre fut jugé convenir si bien aux Jésuites, que chacun le leur appliqua dès que le mot eut été créé. Ce livre singulier est d'ailleurs, sous un voile allégorique, la plus complète révélation qui nous soit parvenue sur la mystérieuse Société de Jésus. Nous en donnerons également une analyse rapide en nous servant, pour l'intelligence des noms et des choses, de la *clef* ou explication qui fut jointe à l'édition publiée en Hollande dans l'année 1648.

Après avoir donné une idée générale de *la Monarchie des Solipses* ou de la Compagnie de Jésus, après avoir dit que le pouvoir du chef de cette Monarchie étrange est si grand, si absolu, que, quelle que chose qu'il fasse ou commande de faire, quelque opposés que soient ses ordres à la raison, à la justice ou à la morale, aux lois divines comme aux lois humaines, ses *sujets* doivent obéir aveuglément et sans réflexion, l'auteur nous fait arriver avec lui dans la capitale de l'empire des *Solipses*, et nous donne un aperçu des moyens employés par les Jésuites pour

attirer dans leurs rangs de jeunes recrues appartenant à des familles riches ou puissantes, et pour les y retenir. Remarquons ici que, contrairement à ce qu'on a tant répété, l'auteur du livre que nous analysons atteste que le pouvoir tyrannique dont est revêtu le Général de la Société est la source de tiraillements continuels dans le sein de cette Société. Il nous décrit ensuite la magnificence des maisons, ou plutôt des palais que les Jésuites possédaient à Rome et dans la Campagne Romaine, et la splendeur vraiment royale dont s'entourait le despotique Aquaviva, cet *Avidius Cluvius* qui, le premier, à l'imitation des papes et des souverains, donna sa main à baiser à ses ministres et dignitaires. Il nous apprend que les Jésuites, ce que nous avons déjà dit, savaient, dans leur intérêt, sacrifier à tous les autels, soutenir à Rome ce qu'ils niaient à Paris, condamner aujourd'hui ce qu'ils défendaient demain. Aussi l'historien de la *Monarchie des Solipses* note que ces derniers sont d'accord avec les Pharisiens sans se séparer des Hérodiens, et tout en se conformant aux croyances des Saducéens ; trois sectes religieuses ayant des dogmes bien opposés. C'est-à-dire que les Jésuites ne croient à rien, — qu'à eux !

Passant aux colléges des Jésuites, l'auteur de la *Monarchie des Solipses* en fait un tableau fort peu flatteur et qui donnerait un démenti complet aux prétentions des écrivains panégyristes de la Compagnie, si l'on ne savait, et c'est aussi l'explication fournie par notre auteur, que ce n'est que dans les villes considérables, et notamment dans celles qui sont pourvues d'une Université, que les Révérends Pères s'adonnent avec soin à l'éducation de la jeunesse. « Voulez-vous connaître, » dit-il dans le chapitre VI de son histoire allégorique, « les principales questions que les *Solipses* agitent dans leurs cours de philosophie ? En voici le fidèle résumé : *Les taches qui se voient dans la lune sont-elles produites par l'aboiement des chiens ?...* En théologie, par exemple, les questions deviennent plus sérieuses : on y discute sur la couleur des Esprits, ou bien on y prouve que les Intelligences se complaisent aux sons du tambour. N'est-ce pas admirable ?... » Dans ce même chapitre VI et dans le suivant, on devine l'intention de l'auteur qui est de signaler les funestes lois secrètes qui régis-





L s Sel.pses

sent la Société de Jésus et ses détestables doctrines. On y révèle aussi diverses coutumes des Jésuites : ainsi, suivant l'écrivain que nous suivons, ils affectent de ne point observer les bienséances en marchant, de regarder de côté et d'autre en balançant les bras, en retroussant leur robe, en ne saluant personne de ceux qu'ils rencontrent, à moins qu'ils n'en attendent quelques services : oh ! alors, ils les accablent de politesses !.....

« La vénération que les autres chrétiens montrent au pape, lit-on dans le chapitre VII, n'est absolument rien auprès de celle dont les Jésuites font profession pour leur Général. Que quelqu'un d'eux prononce son nom, aussitôt les autres frappent des pieds. L'aperçoivent-ils lui-même, ils se prosternent sur-le-champ, et se jettent la face contre terre. Ils se terrassent, marchent les uns sur les autres pour en approcher et lui rendre les services dont il peut avoir besoin..... » Suit une assez amusante description des festins du chef de l'Ordre et de ses Satrapes.

L'auteur de la *Monarchie des Solipses*, passant à la forme du singulier gouvernement des Jésuites et à leurs dignitaires, atteste que, dans l'un, il n'y a ni justice, ni moralité ; et, chez les autres, ni moralité, ni justice ! « Les principales charges, » dit-il, « sont d'ordinaire remplies par les plus ineptes, ou données en récompense aux plus grands crimes..... Parmi les dignitaires, on doit compter encore les délateurs, extrêmement nombreux. Leur *charge* est le meilleur chemin pour s'élever aux plus hauts emplois de l'Ordre..... »

L'auteur de la *Monarchie des Solipses* divise les Jésuites en cinq classes, qui sont : les Profès-des-quatre-vœux, les Coadjuteurs-spirituels, les Ecoliers et Profès simples, les Coadjuteurs-temporels ou Jésuites laïques, enfin les Novices. Il nous apprend que ces Jésuites laïques, extrêmement nombreux, étaient devenus si puissants dans l'Ordre, si intrigants et si turbulents, que les Profès-des-quatre-vœux, qui se voyaient forcés de rechercher leur amitié et de se soumettre à leur domination ou de se voir persécutés par eux et éloignés des dignités, résolurent, pendant un interrègne, de les réduire à leur primitive humilité. Mucio Vitelleschi, qui fut alors nommé Général, promit, jura même que

cela serait fait par lui. Mais les Coadjuteurs-temporels firent si bien face aux projets de leurs adversaires, et effrayèrent tellement leur nouveau Général, que ce dernier dut céder et se courber devant l'orage qu'ils avaient excité et qui menaçait de tout emporter. Ils restèrent donc en possession du pouvoir qu'ils avaient usurpé. Ce pouvoir était grand, si nous nous en rapportons à notre auteur, qui affirme, par exemple, qu'étant Procureur de la Province de Sicile, il avait dû dénoncer lui-même un de ses subordonnés, coupable de plusieurs crimes, à l'autorité civile, qui l'avait jugé et condamné à être pendu. « Cependant, » dit l'auteur que nous analysons, « les Coadjuteurs-temporels firent si bien auprès du Général, que ce dernier sauva le misérable de la corde qu'il méritait bien. Ils firent même plus, ils lui firent donner aussitôt une charge de Recteur. Ayant osé m'étonner de ceci, il me fut répondu que l'individu en question avait bien été condamné dans les formes et avec justice pour vol, brigandage et autres crimes au premier chef, et que c'était justement pour cela qu'on avait cru devoir lui donner la charge de Recteur. — Comment! me recriai-je. — Sans doute, me fut-il répliqué. Ne voyez-vous donc pas que les preuves de ces infamies étant trop évidentes, il fallait les détruire, non pas seulement par une absolution, mais encore par des faveurs accordées au coupable, qui serait ainsi justifié complétement aux yeux du monde.. .. Je trouvai cette nouvelle jurisprudence si singulière, que je donnai alors ma démission de l'emploi dont j'étais revêtu. »

Le chapitre X de la *Monarchie des Solipses* est particulièrement digne de remarque. C'est là que sont expliquées, dans une forme toujours allégorique, mais parfaitement compréhensible, les lois qui régissent la Société de Jésus. « Le nombre de ces lois est immense, » y lit-on, « jusqu'à remplir cinq cents volumes. Elles sont composées d'une infinité de règlements pour ce qui regarde la Société en général, de déclarations particulières des Généraux de l'Ordre, d'ordonnances et de statuts qui descendent dans les plus petits détails, tant pour les charges que pour les personnes, et généralement pour tout ce qui a rapport à la Compagnie. Outre cela, chaque Province a ses lois;

les Colléges et Maisons ont aussi leurs priviléges particuliers. Ce qu'on remarque dans ces lois, c'est surtout la soumission des Jésuites envers leur chef, et leurs continuels efforts pour lui soumettre tout l'univers, par toutes voies que ce puisse être, légitimes ou non. Les préceptes de l'Evangile ne peuvent pas leur apprendre à modérer leur ambition, car ils ne connaissent pas ce livre divin!... Voici du reste un résumé de ces lois étranges et cachées soigneusement, même à la plupart des membres de la noire Cohorte :

1° Quiconque est une fois rangé sous l'étendard de Saint-Ignace, de quelque manière qu'il y soit venu, par choix ou par hasard, de gré ou de force, doit renoncer à tout autre souverain, et se soustraire à toute autre loi, même à celle de la nature.

2° Il n'aura de respect pour qui que ce soit que par l'ordre de son chef suprême, qu'il vénérera d'ailleurs par-dessus tous.

3° Toutes les paroles de ce chef suprême, toutes ses actions seront pour chacun de ses sujets autant de choses sacrées... Et quelque mauvaises qu'elles lui paraissent, quelque contraires qu'elles soient même à la nature, il est obligé de les louer et de les appuyer de bonnes et solides raisons.

4° Les ennemis du Général seront ceux de tout membre de l'Ordre, ennemis que l'on devra chagriner et perdre par tous les moyens, etc. »

Toutes les lois du Jésuitisme sont ainsi reproduites, dans toute leur nudité hideuse, par l'auteur de la *Monarchie des Solipses*.

Nous devons encore une mention à l'article X, qui, traduction fidèle du sens intime des *Constitutions*, ordonne à tout Jésuite « de ne pas plus s'inquiéter de sa réputation que de celle des autres, quand il dénonce, justement *ou non*!..... la réputation de tout membre de l'Ordre n'étant plus à lui, dès l'instant qu'il est entré dans cet Ordre. « Ces lois, » dit le Jésuite révélateur, « sont suivies des rudes châtiments qui attendent ceux qui osent les enfreindre. Mais, pour encourager à l'obéissance, on lit à la fin cette sentence, qui est comme l'âme de ces lois : Quiconque est sous la domination du chef de la Compagnie doit moins se regarder comme un homme que comme

une bête sauvage, domptée et apprivoisée.» Les révélations contenues dans le chapitre XII du singulier livre que nous analysons sont vraiment effroyables. L'auteur nous y laisse entrevoir les abîmes d'iniquité qui règnent au fond de la Société de Jésus, et dans lesquels les faibles et les innocents sont engloutis et disparaissent, tandis que les criminels audacieux et puissants passent tranquillement par-dessus en insultant encore à leurs victimes. On y voit que la mort, la mort réelle et violente est un des châtiments en usage parmi les Jésuites : révélation que Mariana lui-même n'a pas craint de faire. On y trouve encore un portrait du Général Vitelleschi, le successeur d'Aquaviva, bien différent de celui qu'en ont tracé les pinceaux jésuitiques.

L'auteur de la *Monarchie des Solipses* nous fait ensuite connaître les moyens employés par les Jésuites pour étendre partout leur influence et leur domination. Il nous édifie également à l'égard des nombreux ouvrages dus aux plumes de la Compagnie, et qui sont destinés plus à éblouir qu'à éclairer, sans faire d'exceptions même pour leurs *Histoires* et *Relations* pieuses, qui ne sont, suivant lui, la plupart du temps que des *Romans*.

Deux chapitres sont ensuite consacrés à mettre sous leur vrai point de vue les travaux des Jésuites en Chine, travaux fort peu apostoliques. Le chapitre XVIII, qui a pour titre : *Les Mariages des Solipses et l'éducation de leurs enfants,* nous initie aux roueries dont se servent les fils de Saint-Ignace pour s'emparer de l'esprit des femmes et surtout des riches veuves, et pour amener les fils de famille à se jeter d'eux-mêmes dans la noire Congrégation. Dans les notes de ce chapitre, qui accompagnent l'édition d'Amsterdam, on trouve un exemple de la manière dont s'y prenaient les Jésuites pour arracher à l'amour des parents les jeunes gens dont les dispositions brillantes, ou les richesses à venir, faisaient une proie désirable. Pierre Airault, lieutenant-criminel au Présidial d'Angers, avait mis chez les Jésuites son fils, qu'il destinait à remplir sa charge. Aussi, tout en recommandant aux bons Pères de soigner son éducation, les avait-il instamment priés de ne rien faire pour amener cet enfant à entrer en religion. Les Jésuites promirent tout ce que voulut le père, et n'en agirent pas moins

sur l'esprit du fils, et si bien, qu'au bout de deux années d'études dans leur Collége, ils lui donnèrent l'habit de l'Ordre, en 1586. Le lieutenant-criminel, désolé, irrité, somme les fils de Loyola de lui rendre son fils. On lui répond qu'on ne sait ce qu'il est devenu. Un arrêt du Parlement est rendu, sur la plainte d'Airault, et ordonne aux Révérends de rendre le jeune homme à son père. Les Révérends n'écoutent pas plus la voix de la justice que le cri de la nature. René Airault est expédié vers un Collége de Lorraine, d'où il est successivement transporté en Allemagne, puis en Italie. On le fait changer de nom pour plus de sûreté. Aussi, lorsque, sur la demande du père infortuné, Henri III fait agir dans cette affaire auprès du Saint-Siége par son ambassadeur à Rome, et que le pape, pour satisfaire au vœu du fils aîné de l'Eglise, se fait montrer la liste de tous les Jésuites du monde, le Général se hâte-t-il de fournir le document où l'on ne trouve, bien entendu, aucune trace de la présence de René Airault parmi les enfants de Loyola!... Le lieutenant-criminel légua, par acte passé devant notaire et témoins, sa malédiction à son fils ingrat. Mais il ne put le priver de sa succession, qui revint aux Jésuites, parmi lesquels René Airault vécut et mourut. On reconnaîtra sans doute, dans cette anecdote, le modèle qui nous servit à tracer le tableau que nous avons présenté à nos lecteurs dans le chapitre III de notre première Partie.

L'auteur de la *Monarchie des Solipses* nous parle ensuite des richesses immenses des Jésuites, dont il découvre en partie les sources. Il nous décrit quelques-unes des mauvaises affaires que la noire Cohorte s'est attirées par sa cupidité, par son arrogance ou son ambition, ainsi que la grande querelle et les disputes si bruyantes et non moins ridicules que firent éclater le Jésuite Molina et son livre fameux, dont nous parlerons bientôt.

Le dernier chapitre du livre singulier que nous avons cru devoir analyser est destiné, par son auteur, à laisser entrevoir les guerres intestines qui déchirèrent souvent le sein de la Compagnie de Jésus, guerres acharnées, à ce qu'il paraît, d'autant plus terribles, que nul bruit ne devait en venir au dehors, et que le triomphe devait être muet comme la défaite!

Malgré les voiles bizarres et malheureusement parfois trop redoublés, dont l'auteur de la *Monarchie des Solipses* a recouvert son œuvre, ce n'en est pas moins encore le tableau le plus complet, le plus curieux, le plus instructif que nous ayons sur la Compagnie de Jésus, l'éclair qui permet à notre regard effrayé de plonger un instant dans les profondes et ténébreuses horreurs que renferme l'antre du Jésuitisme.

Maintenant, quel est l'auteur de ce livre? C'est une question qui a été bien des fois controversée. C'est un Jésuite, tout le monde en demeure d'accord, même les Jésuites. Il n'y avait en effet qu'un complice et qu'une victime de la noire Cohorte qui pût si bien en révéler ainsi les secrets. On a cru longtemps que l'auteur de la *Monarchie des Solipses* était un Jésuite de Vienne, nommé Melchior Inchofer, qui entra dans la Compagnie en 1607. Cette opinion, qui paraît être celle de Bayle (1), fut d'abord partagée par les Jésuites eux-mêmes. Le livre de la *Monarchie des Solipses* venait de paraître, et, d'après ce que dit un chanoine de Verdun, alors député des évêques de France, dans la relation de son voyage, à laquelle nous empruntons ces détails, il obtint un succès immense. On n'appelait plus les Jésuites que Solipses, tant on trouvait la Société de ceux-là bien représentée dans la Monarchie de ceux-ci. Le Général et ses Assistants, bien persuadés qu'un Jésuite seul pouvait avoir écrit cette œuvre accusatrice, cherchèrent donc parmi eux le faux-frère à punir. Leurs soupçons s'arrêtèrent tout d'abord sur Melchior Inchofer, qui avait, à la mort de Vitelleschi, osé présenter au pape un *Mémoire* dans lequel il demandait la réforme de son Ordre. Suivant les formes expéditives, que nous fait connaître la *Monarchie des Solipses*, l'accusé fut jugé et condamné sans citation, sans accusation, sans audition de parties ni de témoins, et son arrêt exécuté sans appel ni délai. Un grand seigneur de Rome, Jésuite *in-voto*, prêta son carrosse, ses gens et son aide pour la mise à exécution du jugement. Il fut visiter Inchofer, au Collége des Allemands, et le Père l'ayant reconduit jusqu'à la porte, le

(1) Voyez le *Dictionnaire historique et critique*, article *Inchofer*.

grand seigneur le fit saisir par ses estafiers et jeter dans sa voiture, qui partit aussitôt au galop. Le chanoine Bourgeois dit que le lieu d'exil où l'on avait l'intention de reléguer le Jésuite condamné était quelque coin isolé du Nouveau-Monde. Cependant les séminaristes du Collége allemand, dont Inchofer était le supérieur, et dont il était fort aimé, allèrent aussitôt porter la nouvelle de ce qui se passait aux cardinaux amis du Père Melchior. Quoique tout eût été fait jusqu'alors par le grand seigneur en question, et que les Jésuites n'eussent pas même paru, le pape et les cardinaux n'en conclurent pas moins que tout s'était fait par leur commandement. Ordre fut sur-le-champ porté au Général des Jésuites de venir parler, à l'heure même, à Sa Sainteté. Le Général essaya d'abord de paraître ignorer toute l'affaire ; mais le pape n'en persista pas moins à lui ordonner de délivrer le Père Inchofer, et lui déclara qu'il le rendait personnellement responsable de tout ce qui arriverait de fâcheux au prisonnier. Les ordres du pape furent si sérieusement donnés, que, le lendemain, Melchior Inchofer était réintégré dans le Séminaire des Allemands. Il est probable que les chefs de la Compagnie de Jésus se convainquirent ensuite de l'innocence du Père Melchior; car ils le laissèrent mourir paisiblement à Milan, en 1648.

L'individu qu'on regarde aujourd'hui généralement comme le véritable auteur de la *Monarchie des Solipses* est Jules-Clément Scotti, également Jésuite. L'édition de ce livre, publiée à Amsterdam en 1648, donne à choisir entre Inchofer et Scotti pour le véritable nom de l'auteur qui s'était caché sous le pseudonyme de Lucius Cornélius Europæus (1). Quel que soit son nom, l'auteur de ce livre a, bien plus réellement que Pierre Jarrige, traîné les Jésuites *sur l'échafaud*. D'autres écrivains complétèrent leur supplice, au grand jour et sans crainte. Vers cette même époque, Pasquier publiait son *Catéchisme des Jésuites,* attaque pleine de finesse et de malice ; Nicolas Perrault et Antoine Arnauld, le grand Janséniste, édifiaient le monde sur la

(1) *La Monarchie des Solipses* fut écrite en latin et fut imprimée, pour la première fois, à Venise, en 1645, sous ce titre : *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum.* La première traduction française est de Restant, Amsterdam, 1754, in-12.

morale des fils de Loyola, le premier par des extraits de leurs propres écrivains casuistes et docteurs; le second par les actes mêmes de la noire Cohorte. Enfin, le célèbre Pascal, entrant à son tour dans la lice, achevait la défaite des noirs soldats du Jésuitisme, qu'il accablait sous cette grêle de traits aussi acérés que vigoureusement décochés, qu'on appelle les *Provinciales*. Nous reviendrons bientôt sur ce livre unique, chef-d'œuvre éternel de style, de goût, de logique et d'esprit, ainsi que sur la *Morale pratique* d'Arnaud.

Or, à toutes ces attaques, et nous n'avons encore indiqué que les plus terribles, les plus retentissantes, les Jésuites répondaient orgueilleusement en étalant la carte du monde et en énumérant le nombre de leurs Provinces, de leurs Colléges, de leurs Résidences, de leurs Maisons et possessions diverses. Voici quel était en effet, après cent ans d'existence, le gigantesque développement de la création d'Ignace de Loyola.

La bannière du Jésuitisme flottait triomphalement sur l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Bohême, la Pologne, la Lithuanie, sur les îles et le continent de l'Asie, sur les deux Amériques.

L'Italie était divisée en quatre Provinces jésuitiques : Province de Rome, de Venise, de Milan et de Naples; la Sicile en deux : Province Occidentale, Province Orientale; la Sardaigne n'en formait qu'une seule. Les Jésuites comptaient cinq Provinces en Espagne, y compris celle de Portugal; les quatre autres étaient celles de Tolède, de Castille, d'Aragon et de Séville; cinq en France : celle de France, dont Paris était le chef-lieu, et qui s'appelait Province de France; celles de Guyenne, de Toulouse, de Lyon et de Champagne; deux en Belgique : Provinces d'Anvers et de Douai; cinq en Allemagne : Province du Bas-Rhin, Province du Haut-Rhin, Province de la Germanie-Supérieure, Province d'Autriche, Province de Bohême; deux en Pologne : celle de Pologne proprement dite et celle de Lithuanie. Il y avait bien une Province d'Angleterre; mais ses Séminaires, Colléges, Résidences et Maisons diverses étaient en Belgique, en Espagne ou en Italie. Il y avait aussi quelques Résidences en Écosse et en

Irlande. La Turquie avait également quelques Résidences faisant partie de diverses Provinces jésuitiques.

En Asie, il y avait les Provinces de Goa, de Malabar, du Japon et des Philippines. La Chine n'était qu'une Vice-Province, la Cochinchine qu'une Résidence.

Les deux Amériques, cette moitié du globe, ne comptaient que pour cinq Provinces jésuitiques, qui étaient celles du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou, du Brésil et du Paraguay (cette dernière était bel et bien un royaume). Le Chili formait seulement une Vice-Province, et le Canada ne comptait que pour une Résidence.

Voici maintenant le chiffre des divers établissements Jésuitiques, par Provinces, ainsi que celui de leurs noirs habitants (1) :

Province de Rome : 1 Maison-Professe (Rome), 2 Maisons-de-Probation (Rome et Florence), 34 Colléges ou Séminaires, 6 Résidences et 850 Jésuites.

Province de Venise : 1 Maison-Professe (Venise), 3 Maisons-de-Probation (Novellara, Busseto et Bologne), 20 Colléges ou Séminaires, 5 Résidences et 435 Jésuites.

Province de Milan : 2 Maisons-Professes (Milan et Gênes), 3 Maisons-de-Probation (Gênes, Arona et Chiara), 16 Colléges ou Séminaires, 6 Résidences et environ 500 Jésuites.

Province de Naples : 1 Maison-Professe (Naples), 2 Maisons-de-Probation (Naples et Atri), 26 Colléges ou Séminaires, 1 Résidence et 630 Jésuites au moins.

Province de Sicile occidentale : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (toutes deux à Palerme), 12 Colléges ou Séminaires, et plus de 370 Jésuites.

Province de Sicile orientale : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (toutes deux à Messine), 10 Colléges ou Séminaires, et 300 Jésuites.

(1) Nous ne donnerons généralement ici l'indication des lieux que pour les principaux établissements jésuitiques, leurs Maisons de Profession et de Probation, toujours placées avec soin, comme on le remarquera, auprès des palais souverains et dans des centres d'action séculière.

PROVINCE DE SARDAIGNE : 2 Maisons-Professes (Sassari et Cagliari), 1 Maison-de-Probation (Cagliari), 6 Colléges ou Séminaires, et 210 Jésuites.

PROVINCE DE PORTUGAL : 1 Maison-Professe (Lisbonne), 2 Maisons-de-Probation (Lisbonne et Villa-Viciosa), 17 Colléges ou Séminaires, 4 Résidence et près de 700 Jésuites.

PROVINCE DE TOLÈDE : 2 Maisons-Professes (Tolède et Madrid), 2 Maisons-de-Probation (Madrid et Villarejo), 22 Colléges ou Séminaires, 4 Résidences et près de 700 Jésuites.

PROVINCE DE CASTILLE : 1 Maison-de-Probation (Villa-Garcia), 29 Colléges (dont les principaux sont à Valladolid, Salamanque, Burgos et Pampelune), 2 Résidences et 567 Jésuites.

PROVINCE D'ARAGON : 1 Maison-Professe (Valence), 1 Maison-de-Probation (Tarragone), 14 Colléges et Séminaires, 3 Résidences et 444 Jésuites.

PROVINCE DE SÉVILLE : 1 Maison-Professe (Séville), 2 Maisons-de-Probation (Séville et Baeça), 27 Colléges et Séminaires, 2 Résidences et plus de 650 Jésuites.

PROVINCE DE FRANCE : 1 Maison-Professe (Paris), 2 Maisons-de-Probation (Paris et Rouen), 20 Colléges et Séminaires (les principaux sont ceux de Clermont, à Paris, de Rouen, de la Flèche, de Rennes et de Moulins), 7 Résidences (dont 1 au Canada) et plus de 600 Jésuites.

PROVINCE DE GUYENNE : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (toutes deux à Bordeaux), 10 Colléges et Séminaires, 3 Résidences et 360 Jésuites.

PROVINCE DE TOULOUSE : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (toutes deux à Toulouse), 17 Colléges et Séminaires, et plus de 450 Jésuites.

PROVINCE DE LYON : 1 Maison-Professe (Grenoble), 2 Maisons-de-Probation (Lyon et Avignon), 17 Colléges et Séminaires, 9 Résidence et plus de 500 Jésuites.

PROVINCE DE CHAMPAGNE : 1 Maison-de-Probation (Nancy), 17 Colléges ou Séminaires (les principaux à Reims, Pont-à-Mousson et Dijon), 1 Résidence et 370 Jésuites.

PROVINCE D'ANVERS OU FLANDRO-BELGE : 1 Maison-Professe (Anvers), 2 Maisons-de-Probation, 19 Colléges et Séminaires, 6 Résidences, plus les Résidences de Hollande placées dans cette Province, et les 2 Missions guerrières (Mission Navale et Mission des Camps), et de 8 à 900 Jésuites.

PROVINCE DE DOUAI OU GALLO-BELGE : 3 Maisons-de-Probation (Tournay, Huy et Armentières), 21 Colléges et Résidences (les principaux à St-Omer, Liége, Tournay, Lille, Cambrai, Namur, Luxembourg, Arras et Mons), 2 Résidences et près de 800 Jésuites.

PROVINCE ANGLAISE (1) : 3 Maisons-de-Probation (Liége, Watenes et Gand), 17 Colléges et Séminaires (tous sur le Continent, et dont les principaux sont à Liége, Saint-Omer, Rome, Madrid, Séville, Lisbonne, etc.), 8 Résidences (dont une est à St-Domingue, l'autre dans le Maryland, et parmi lesquelles ne sont pas comptées les Résidences à peu près nominales d'Écosse et d'Irlande), et environ 300 Jésuites.

PROVINCE DU BAS-RHIN : 1 Maison-de-Probation (Cologne), 19 Colléges ou Séminaires (les principaux sont ceux de Coblentz, Munster, Dusseldorf), 8 Résidences, 3 Missions (la principale est celle de la Frise Orientale), et 450 Jésuites à peu près.

PROVINCE DU HAUT-RHIN : 19 Colléges et Séminaires (Spire, Witzbourg, Bamberg, Worms, Heidelberg), et 434 Jésuites.

PROVINCE DE LA HAUTE-ALLEMAGNE : 2 Maisons-de-Probation (OEttingen et Landsperg), 25 Colléges et Séminaires (Ingolstad, Augsbourg, Hall, Lucerne et Fribourg avaient les principaux), 26 Résidences (dont 3 au Wurtemberg), 4 Missions, et près de 800 Jésuites.

PROVINCE D'AUTRICHE : 1 Maison-Professe (Vienne), 2 Maisons-de-Probation (Vienne et Leoben), 22 Colléges et Séminaires (dont 2 en Transylvanie et 1 pour la Hongrie, à Vienne), 7 Résidences, et environ 460 Jésuites.

PROVINCE DE BOHÊME : 1 Maison-Professe (Prague), 1 Maison-

(1) Nous avons dit qu'il n'y avait pas de véritable Province d'Angleterre.

de-Probation (Brunn), 33 Colléges et Séminaires (dont quelques-uns en Silésie et Moravie), 3 Résidences, et plus de 300 Jésuites.

Province de Pologne : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (toutes deux à Cracovie), 17 Colléges et Séminaires, 8 Résidences, et 532 Jésuites.

Province de Lithuanie : 2 Maisons-Professes (Varsovie et Wilna), 1 Maison-de-Probation (Wilna), 15 Colléges (dont un à Riga et un autre à Smolensk), 4 Résidences (Novogorod en était une), et près de 480 Jésuites.

Province de Goa : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (à Goa), 11 Colléges et Séminaires (dont un à Mozambique, et de la plupart desquels dépendaient de nombreuses Résidences sur le littoral de l'Afrique depuis le cap de Bonne-Espérance, sur les îles asiatiques et en Abyssinie), 1 Mission Ethiopienne avec 4 nouvelles Résidences, 320 Jésuites.

Province de Malabar : 2 Maisons-de-Probation (Cochin et Ternate), 12 Colléges (dont quelques-uns avaient plusieurs Résidences, comme ceux de Cochin qui en avait 4, Colomba 7, Saint-Thomas 4), 13 Résidences principales (Calicut, Cranganor, Pegu, Malacca, Maduré et Jafanapatnam, chef-lieu de 6 autres Résidences), et 190 Jésuites.

Province des Philippines : 1 Maison-de-Probation (Manille), 3 Colléges, 6 Résidences, et 128 Jésuites.

Vice-Province de la Chine : 2 Colléges (Pékin et Nankin), 4 Résidences, et 30 Jésuites. En outre, 3 Résidences en Cochinchine.

Province du Japon : 1 Maison-de-Probation (Nangasaki), 6 Colléges (Meaco, Macao, Nangasaki et Arima), 22 Résidences, et 140 Jésuites.

Province du Mexique : 1 Maison-Professe et 1 Maison-de-Probation (Mexico), 16 Collége, 8 Résidences, et 365 Jésuites.

Province de la Nouvelle-Grenade : 2 Maisons-de-Probation (Quito et Tunja), 6 Colléges et Séminaires (Santa-Fé, Carthagène et Quito avaient les plus importants), 5 Résidences, et 200 Jésuites.

Province du Pérou : 1 Maison-de-Probation (Lima), 14 Colléges et Séminaires (principaux à La Plata, Cusco, Lima, Santa-Cruz et Potosi), 3 Résidences, et 390 Jésuites.

Vice-Province du Chili : 1 Maison-de-Probation et 3 Colléges (le principal à La Conception), et 60 Jésuites.

Province du Paraguay : 1 Maison-de-Probation (Cordoue), 7 Colléges (les deux principaux à l'Assomption et à Buenos-Ayres), et 121 Jésuites.

Province du Brésil : 4 Maisons centrales (dont celle de Rio-de-Janeiro était la première), 4 Colléges (Fernambouc, Rio-de-Janeiro, Baya), 17 Résidences, et 180 Jésuites.

Le Canada ne comptait que pour une Résidence, et faisait partie de la Province de France. La Turquie avait les Résidences de Chio, Constantinople, Smyrne, Belgrade, comprises dans diverses Provinces, et 2 Colléges à Rome, tout cela peu peuplé.

L'Empire Jésuitique comptait donc, au bout d'un siècle d'existence, 37 Provinces et 3 Vice-Provinces, 9 Missions, 232 Résidences ou plus, 598 Colléges et Séminaires, 59 Maisons-de-Probation, 26 Maisons-Professes, et enfin 16,000 Jésuites environ ; Jésuites s'avouant tels et portant le noir uniforme (1), et non compris les Jésuites *in-voto*, les Ecoliers des Jésuites, les Sujets volontaires ou esclaves des Jésuites, ce qui donnerait peut-être un effrayant chiffre de deux ou trois cent mille, comme celui de la terrible Cohorte marchant sous la bannière de Loyola!.....

Il est beaucoup plus difficile d'écrire le chiffre des revenus dont jouissait alors la Compagnie. Ce chiffre devait être énorme. L'ingénieux auteur de la *Monarchie des Solipses* nous dit, dans son chapitre XIX, « que la plus grande partie de tout l'or, de toutes les pierreries, de toutes les drogues précieuses, de toutes les richesses enfin qu'on tire du lit des fleuves, de la surface ou des entrailles de la terre, est entre les mains des Jésuites, et que leur Société est à elle seule

(1) *Socii*, *Compagnons*, dit l'*Imago primi sæculi*, sur les données duquel, ou à peu près, nous avons fait nos calculs.

plus riche que tous les royaumes de la terre. » Des commentateurs ont prétendu que par ces mots : « tous les royaumes de la terre, » il fallait entendre les autres Ordres religieux ; mais, en acceptant cette explication, on trouverait encore des proportions colossales au coffre-fort de la Compagnie de Jésus. Nous pensons que le chiffre moyen de 15,000 francs de revenus, pour chacun des 400 Colléges Jésuitiques, n'est pas le moins du monde exagéré. Voilà donc déjà, à peu de chose près, un million qui coule annuellement dans les poches des Révérends Pères. Les Résidences devaient être beaucoup plus productives encore. Pour ne parler que de celles de l'Amérique et de l'Asie, et en rappelant ce que nous avons démontré dans nos deuxième et troisième Parties, combien, entre les mains des dignes Pères, devaient être productives des Résidences telles que celles des Provinces du Mexique, du Pérou, du Brésil, de Goa, du Malabar, du Japon et de la Vice-Province de la Chine ! L'auteur de la *Monarchie des Solipses* devait le savoir, et il l'a dit : « La plus grande partie de toutes les richesses que roulent les eaux des fleuves, qui s'épanouissent à la surface de la terre ou se cachent dans son sein, est entre les mains des Jésuites !... » Nous restons peut-être bien loin encore de la vérité, en écrivant que, cent ans après la mort d'Ignace de Loyola, la *minime* Société de pauvres religieux-mendiants, fondée par lui, était riche de cent millions ! Ces cent millions mis de côté, en réserve, dans le Trésor-Général de la Compagnie, dissimulés habilement au moyen de transferts, s'augmentant chaque jour par l'accumulation des intérêts !..... Nous ne donnons pas, dans la crainte d'ennuyer le lecteur, les calculs auxquels nous nous sommes péniblement livrés pour arriver à ce chiffre que nous maintenons.

Afin de cacher son opulence, et pour ne pas arrêter la munificence des pieuses âmes, les Jésuites ont toujours soigneusement caché le chiffre de leurs richesses, en faisant parade de celui de leurs établissements et des membres de leur Compagnie. Aussi, et sans doute dans un but de précaution et de conservation, ils se sont toujours bien gardés d'acheter des biens-fonds, à l'exception de leurs Maisons diverses, qu'ils avaient encore la plupart du temps l'habileté de se faire donner

pour rien. Ce n'est donc que par approximation que nous donnons le chiffre de cent millions comme celui de la fortune du Corps jésuitique, vers le milieu du XVIIe siècle. Cent millions, neuf cents forteresses, seize mille soldats réguliers, plusieurs centaines de mille d'irréguliers, sorte de Kabyles invisibles et embusqués dans chaque recoin de la Société, toujours prêts à faire feu sur l'ennemi : telle était donc, vers la moitié du XVIIe siècle, la force dont pouvait disposer le Jésuitisme; voilà ce qui en faisait un si puissant levier, que, pour expliquer complètement les grandes oscillations de cette époque, l'historien doit à chaque instant en tenir compte....... Nous allons maintenant essayer de donner à nos lecteurs un résumé rapide de l'histoire des Jésuites en Europe, depuis les premières années du XVIIe siècle jusqu'aux premières du XVIIIe.

Sous le gouvernement faible, incertain, chancelant de la régente, Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, les Jésuites firent de rapides progrès en France. L'arrêt du feu roi, qui rappelait les Révérends Pères en France, contenait, entre autres restrictions, « que Paris n'était pas compris dans les lieux où les Jésuites pouvaient s'établir. » Ils obtinrent bientôt de la Régente que cet arrêt fût brisé et cette défense levée; enfin, le 15 avril 1618, par un second arrêt, il leur fut permis, à l'avenir, « de faire lecture et leçons publiques, en toutes sortes de sciences et tous autres exercices de leur profession, au Collége de Clermont, à Paris, » etc. Ils avaient eu l'adresse d'intéresser à leur cause les prélats de France, qui, dans les États de 1614, rompirent des lances pour la Compagnie de Jésus en même temps que contre les libertés publiques. Nous ferons remarquer que le clergé inférieur se prononçait toujours énergiquement contre les Jésuites. Ceux-ci pourtant ne craignaient pas, à l'occasion, de malmener les évêques. Le fameux Père Cotton en donna une preuve en 1617. Ce Jésuite venait d'être nommé Provincial de Guyenne : Louis XIII, qui semble avoir chargé sa mère de l'assassinat de son père, voyait sans doute, dans l'ex-confesseur d'Henri IV un complice de Marie de Médicis, et, comme tel, désirait son éloignement. Le Père Cotton convoitait le Collége d'Angoulême. L'évêque de cette ville semblant mal disposé en faveur des

prétentions des Jésuites, le Père Cotton profite d'une absence du prélat pour se faire adjuger le Collége. L'évêque d'Angoulême, à cette nouvelle, interdit et suspendit les Jésuites, qui n'en passèrent pas moins outre.

Cette même année vit la Compagnie de Jésus mettre le pied à Orléans, où les appela un certain prêtre, auquel ils jouèrent, peu après, le tour de s'emparer pour eux d'un terrain qu'il convoitait pour lui. Bientôt les Jésuites, alors établis fort modestement dans la rue de la Vieille-Monnaie, apprennent que les Minimes sont en traité pour acheter le Prieuré de Saint-Samson. Sur-le-champ, un Jésuite, habile agent d'affaires, va trouver les moines de ce Couvent, leur offre des conditions meilleures, et obtient une vente notariée. Il paraît que les Jésuites firent là une excellente affaire. Un seul bénéfice dépendant du Prieuré de Saint-Samson rapportait annuellement 6,000 livres de revenu. Le Collége d'Orléans devint donc prospère, d'autant plus que les Jésuites, qui avaient bien su trouver pourtant les fonds nécessaires à l'acquisition dont nous venons de parler, se présentaient toujours comme si pauvres, qu'ils avaient obtenu pour le Collége un secours annuel de 2,500 livres, qui devait cesser de leur être continué aussitôt qu'ils n'en auraient plus besoin. On comprend qu'ils en eurent besoin toujours! Ils obtinrent également 3,000 livres pour leur Collége de Rennes. Ils eurent alors des Colléges dans la plupart des principales villes du royaume.

Les Jésuites furent si puissants en France sous la Régence de Marie de Médicis et dans les premières années du règne de Louis XIII, qu'ils annihilaient le pouvoir des magistrats et des Parlements. En 1611 ou 1612, un écolier du Collége des Jésuites de Dijon, nommé Guényot, osa soutenir qu'il valait mieux tuer *trente* rois que de pécher en jurant. Quoique Dijon fût tout à fait favorable aux fils de saint Ignace, le procureur-syndic de la ville ne crut pas devoir se dispenser de faire mettre en prison le digne élève des bons Pères, qui surent faire bientôt élargir leur adepte et étouffer l'affaire. En 1620, un Jésuite, le Père Grangier, à la suite de quelque mécontentement, osa bien prêcher publiquement d'une façon tellement séditieuse, que le Parlement de Rouen se saisit de l'affaire, qui semblait promettre

un bout de corde au prédicateur. Mais, aussitôt les confrères de celui-ci obtiennent un arrêt d'évocation au Conseil du roi, où l'affaire s'oublie à dessein. Il en fut encore ainsi, à peu près vers la même époque, pour une autre affaire toute semblable. Ambroise Guyot, Jésuite, était dans les prisons de Rouen, sous la prévention d'avoir trempé dans un complot contre le roi. Les Jésuites de Rouen arrachèrent de vive force et par voie de fait, des prisons du Parlement, leur confrère, pour lequel le Père Cotton obtint un nouvel arrêt du Conseil, qui consignait le coupable entre les mains de ce dignitaire Jésuite, lequel s'engagea à le représenter toutes fois qu'il en serait requis..... c'est-à-dire jamais !

Nous avons déjà dit que les Jésuites avaient été rétablis par Henri IV dans le Béarn ; mais ils n'y rentrèrent qu'en 1620 et 21. Ils s'établirent alors à Pau avec 12,000 livres de rentes, que leur accorda Louis XIII. Il paraît que le clergé catholique de cette Province eut beaucoup à se plaindre des usurpations des Révérends Pères, qui non-seulement refusaient de leur payer la dîme, mais qui leur soutiraient encore leurs rentes dîmeresses. Il paraît aussi que longs furent les combats que se livrèrent, à ce sujet, les curés et les Jésuites du Béarn ; car, sous Louis XV, nous voyons, entre autres exemples, un curé Desbarats soutenir contre la noire Cohorte un combat qui ne dura pas moins de sept ans (1726-1733), et qui, après avoir retenti devant toutes les juridictions, ecclésiastiques et civiles, se termina par une lettre de cachet, que les Révérends Pères obtinrent du jeune roi, et avec laquelle ils firent exiler le pauvre curé qui avait osé lutter contre eux (1). Les Jésuites paraissent avoir joué un double rôle dans la querelle qui divisa Louis XIII et sa mère, aussitôt après que le premier fut roi, et qui se termina par l'exil de Marie de Médicis et par sa mort sur une terre étrangère, dans un galetas. Enfin, le cardinal de Richelieu vint soutenir de sa main puissante le sceptre, qui, dans les faibles mains de Louis XIII et de la Régente sa mère, n'était presque plus que le bâton sur lequel s'appuyait le Jésuitisme pour s'élancer par bonds dans sa course rapide et triomphante.

(1) L'arrêt du Conseil, en cette dernière affaire, est daté du 18 février 1625.



Richelieu n'aima pas les Jésuites, et ce n'est peut-être pas le plus petit éloge qu'on puisse faire de ce grand homme. Prêtre par hasard, cardinal par convenances, Richelieu fut, par goût et de fait, un homme politique, un grand ministre ; et, comme tel, il ne s'inquiéta jamais des choses de religion, que dans les points où elles se trouvaient liées et confondues avec les choses du monde. S'il écrasa le Protestantisme en France, c'est qu'il voulait, complétant la pensée de Louis XI, établir solidement l'unité, l'indivisibilité de la monarchie française. Aussi protégea-t-il — chose remarquable ! — le Protestantisme en Allemagne ; c'est que, là, il voulait, et par tous les moyens, abattre la Maison d'Autriche, dont l'altière puissance lui semblait une menace perpétuelle pour la France, et un empêchement complet pour l'équilibre du monde.

Lorsque éclatèrent les grandes commotions de la *guerre de Trente-Ans*, on vit les troupes françaises, sur l'ordre d'un cardinal, d'un prince de l'Église romaine, s'élancer sur les champs de batailles, à l'opposé des armées romaines, et les drapeaux d'un roi très-chrétien, qui avait pour confesseur un Jésuite, se heurter contre les drapeaux bénits par le pape, et mêler fraternellement leurs plis avec ceux des bannières suédoises et allemandes, sur quelques-unes desquelles on lisait : « A bas Rome, la grande prostituée ! Mort aux Jésuites, ces infâmes assassins !..... »

Richelieu avait voulu qu'il en fût ainsi.

La guerre de Trente-Ans donna beau jeu aux Jésuites. Cette guerre fut à la fois religieuse et politique : les petits souverains allemands y luttèrent pour se sauvegarder contre l'absorption dont les menaçait la puissante Maison d'Autriche ; les peuples protestants, pour y gagner la liberté de conscience et, par elle, toutes les libertés ; la France, représentée par Richelieu, pour abaisser la puissance des successeurs de Charles-Quint et brider leurs ambitieuses visées ; les Jésuites, brochant sur le tout, se firent de ces querelles, de rois et de peuples, une vaste et sanglante litière dans laquelle, retrempant leurs forces, ils réparèrent leurs anciennes défaites et firent de nouvelles conquêtes.

Si Richelieu poussa les princes protestants sur les champs de ba-

taille de l'Allemagne, les Jésuites, cela est évident pour nous, n'y poussèrent pas moins l'empereur et les princes catholiques de l'empire. Ferdinand d'Autriche, Maximilien de Bavière et plusieurs autres souverains allemands avaient alors des confesseurs Jésuites; les deux premiers étaient même des élèves de saint Ignace. Les écrivains de la Compagnie de Jésus, en niant que l'influence de ces confesseurs ait contribué aux sanglantes guerres de ce temps, avouent pourtant,—que disons-nous?— crient avec orgueil que ce fut le confesseur Jésuite de l'empereur, le fameux Père Martin Bécan, qui poussa par ses exhortations Ferdinand II à s'engager, par un vœu public, à faire triompher la religion catholique dans *tous* les États de l'Empire germanique, c'est-à-dire à faire couler à flots le sang des protestants et des catholiques, jusqu'à ce que les premiers eussent reconnu, comme les seconds, la suprématie que réclamait le César autrichien.

On sait de combien de scènes atroces est rempli ce grand et lugubre drame que l'histoire appelle Guerre de Trente-Ans.

Il n'existe peut-être pas un point de la terre germanique où le sang catholique et le sang protestant n'aient alors confondu leurs flots, pas une ville qui n'ait été prise et reprise, pillée, saccagée ou brûlée. Nous ne voulons pas dire que les protestants se soient abstenus des épouvantables horreurs qui signalèrent cette guerre; tant s'en faut, malheureusement; mais c'est surtout l'empereur Ferdinand II qui a le plus entaché sa mémoire à cet égard. Les panégyristes de la Compagnie de Jésus ont osé comparer Ferdinand II d'Autriche à Charles V de France. Comme le règne de Charles, le règne de Ferdinand fut une ère de haute lutte, de sanglantes batailles et de grandes secousses politiques. Comme Charles, Ferdinand dirigea ses armées du fond de son cabinet, et, retenant le sceptre de la souveraineté, confia l'épée du commandement aux mains de ses lieutenants militaires. Mais, Charles V, prince naturellement doux, ne fit pas couler le sang de ses sujets par ses ordres, à plaisir, et ne lutta que pour sauver son royaume envahi par l'étranger; tandis que Ferdinand, prince sombre, cruel par tempérament, et, — ne l'oublions pas, — élève des Jésuites et leur pénitent! — fit verser, par calcul ou par colère, le sang des peuples sur lequels

Dieu l'avait appelé à régner et dont il lui avait confié le bonheur. Mais le roi de France avait son brave Duguesclin pour connétable, et l'empereur d'Allemagne un féroce Tilly pour lieutenant. Mais l'histoire a décerné à Charles V le titre de *Sage*, et flétri Ferdinand II de celui de *Sanguinaire!* Mais la France a béni son roi ; l'Allemagne maudit encore son empereur !...

Les Jésuites reparurent donc sur les champs de bataille. Pendant toute la guerre de Trente-Ans on les vit marcher avec les armées de Ferdinand II et de Ferdinand III, fils du premier, et qui fut l'héritier des projets de son père comme de sa couronne impériale. Les historiens Jésuites en font une gloire à leur Société. Ils appellent cela : *soutenir les combats de la foi dans les armées impériales.* Tilly, Walstein, Piccolomini, Colloredo, Lichstenstein, Wrangel, tous les généraux de l'Empereur ont des Jésuites à leur côté, lorsqu'ils donnent le signal qui va faire réduire une ville en cendres, ou s'entr'égorger cent mille hommes ; et chacun de ces noirs Conseillers reçoit son mot d'ordre de Bécan ou de Lamormaini, directeur de l'Empereur, qui reçoit le sien du chef de son Ordre. Tilly, il est peut-être bon de le faire remarquer, Tilly, le plus féroce des généraux qui parurent dans cette terrible guerre de Trente-Ans, Tilly, qui sembla se baigner à plaisir dans le sang, avait été écolier des Jésuites, Novice et peut-être même Jésuite ! Il se laissa toujours diriger par les Révérends Pères. Walstein et Piccolomini étaient aussi élèves des fils de saint Ignace !...

A la célèbre bataille de Leipsick, où Gustave-Adolphe battit le vieux Tilly, on trouva des Jésuites parmi les morts et les blessés. Chassés de la Bohême avec les Impériaux, ils y rentrèrent avec eux. On les vit, plus d'une fois, en ce pays, ne pas se contenter du rôle de conseillers et de prédicateurs, et conduire, le sabre ou la pique à la main, les catholiques au combat : en 1648, lorsque Charles-Gustave vint bloquer Prague où s'était jetée l'arme impériale, commandée par Wrangel, on vit le Père Dubuisson combattre parmi les assiégés, à la tête d'une compagnie de soixante-dix Jésuites, et le Père Plachy conduire aux remparts les étudiants de l'Université de Prague, réunis en bataillon. Les Jésuites s'étaient emparés de cette Université, et ils

voulaient en rester maîtres, ce qui ne pouvait avoir lieu que tant que le pouvoir de l'Empereur serait reconnu dans la ville. Quand la Bohême fut envahie par Maximilien de Bavière, élève des Jésuites, une vingtaine de ces Pères, ayant à leur tête Jérémie Drexel, condottieri en robe noire, marchaient sous ses drapeaux et les poussaient en avant.

On comprend dès lors la haine dont les protestants étaient animés, à cette époque, contre les enfants de Loyola, et dont ils donnèrent de terribles preuves dans le cours de cette sanglante guerre de Trente-Ans. Christian de Brunswick, un des principaux chefs des armées protestantes, avait, dit-on, dans son armée une bannière qu'on portait devant lui, sur laquelle se lisaient ces mots : *L'ami des hommes, l'ennemi des Jésuites* ! C'est que, apparemment, les Jésuites n'étaient pas du tout regardés comme les amis des hommes à cette époque.

Le cardinal de Richelieu, qui, dans l'intérêt bien entendu de la France, faisait alliance avec les protestants d'Allemagne, dut nécessairement être en butte à la haine des Jésuites (1). Mais ce grand ministre était trop puissant pour que les Jésuites osassent se prononcer ouvertement contre lui. Ils essayèrent donc de le faire en dessous. Toutes les conspirations de la noblesse française, humiliée à cette époque, contre la puissance dictatoriale du cardinal-ministre, avaient un ou plusieurs fils tenus par une main de Jésuite, tout en semblant n'être dirigées que par un Cinq-Mars ou un Montmorency. Observons que, lorsque moururent ces deux hommes qui avaient osé se croire de force avec le géant qui se nommait cardinal de Richelieu, ils choisirent deux Jésuites pour confesseurs. Le faible et lâche Gaston d'Orléans, frère du roi, qui mettait d'ordinaire en train ces conspirations, pour s'en faire absoudre plus tard par le cardinal, auquel il abandonnait ses malheureux instruments, était grand ami des Jésuites. Richelieu, se fiant à sa force qu'il connaissait, avait permis à son maître d'avoir des Jésuites

(1) Les Jésuites ont crié et fait crier à l'anathème contre le ministre du roi très-chrétien, cardinal lui-même, osant faire alliance avec des ennemis du catholicisme. Mais ne sait-on pas que les bons Pères étaient les négociateurs intermédiaires entre le roi d'Espagne et les protestants de France, toujours prêts pour la révolte, et que Richelieu écrasait en France, tandis qu'il relevait leurs frères en Allemagne ?

pour confesseurs, quoique lui-même eût toujours évité d'en avoir un auprès de lui. Ces confesseurs excitèrent bien des fois contre le cardinal-ministre de royales bourrasques, que ce dernier savait toujours arrêter d'un mot, d'un geste; quand il le croyait nécessaire à sa sûreté, le cardinal chassait même le confesseur, comme il fit du Père Caussin, qui avait tenté de faire révolter Louis XIII contre la dépendance où le tenait le grand ministre, vrai roi et bien plus digne de l'être que celui qui en portait le titre. Richelieu, quoique cardinal, voulait fortement l'indépendance de la France même à l'égard du Saint-Siége; nul ministre ne se montra plus soucieux que ce prince de l'Eglise des libertés gallicanes. Les Jésuites, profitant de ceci, essayèrent de le brouiller avec Rome. Mais le pape n'osait se créer un si formidable adversaire. Les Jésuites alors lui dénoncèrent le cardinal-ministre comme ayant l'intention d'arracher au Saint-Siége l'Eglise de France, dont il voulait se rendre le chef, sous le nom de Patriarche. Cette accusation était-elle véridique? Les quelques démarches de Richelieu qui y firent croire furent-elles autre chose qu'une menace? La mesure dénoncée était-elle un crime, comme le prétendirent les Jésuites, ou une chose permise, comme l'assurèrent des docteurs et même des prélats? Peu nous importe. Ce que nous voulons faire remarquer, le voici : A la même heure où les Jésuites, de la voix et de la plume, jetaient un lamentable cri d'alarme au pied du trône pontifical, un Jésuite, le Père Rabardeau, justifiait le cardinal-ministre. Toutes ces intrigues avaient pour but d'empêcher le cardinal de prêter le secours de la France aux protestants d'Allemagne. Mais ce fut vainement que les Jésuites y eurent recours : Richelieu continua de jeter des aliments au foyer qui consumait la Maison d'Autriche.

Tout ce que les Révérends Pères purent obtenir de Richelieu, malgré les pressantes et quotidiennes sollicitations de Vitelleschi, Général de la Compagnie, fut une intercession de Louis XIII, qui sollicita et obtint des chefs du parti protestant des lettres de sûreté pour les Jésuites placés sur le théâtre de la guerre. Ces lettres obtenues par les Jésuites prouvent que les Révérends Pères commençaient à trouver la guerre et ses hasards des choses un peu rudes. Cependant les résultats

en étaient très-satisfaisants pour eux. Partout où les armes de l'Empereur avaient ramené le calme de la paix, ou le silence de la mort, les Jésuites avaient eu le pouvoir de planter leurs tentes. Mais, le pays dévasté ne leur promettant pas de riches établissements, les fils de saint Ignace avaient demandé et obtenu un édit impérial qui leur concédait les biens et propriétés des protestants morts ou bannis, dans la Bohême, la Saxe, le Bas-Palatinat et le duché de Wurtemberg. Des défenseurs de la Compagnie ont cherché à détruire l'odieux de cet acte, que nos lecteurs sauront qualifier, en affirmant « que ces *riches épaves* de l'apostasie, » comme ils nomment les dépouilles des malheureux protestants, « furent offertes et à diverses reprises aux Jésuites, qui ne les acceptèrent que sur l'autorisation du Saint-Père. »

D'autres, au contraire, ont effrontément loué cette manière d'agir des noirs enfants de Loyola, dans laquelle un écrivain moderne trouve, sans chercher, *qu'il y a autant de prévision que d'intelligence politique* (1) ! Oh ! mon Dieu !...

Ferdinand III, qui succéda à son père Ferdinand II, fut moins heureux que lui. Pressé d'un côté par Weimar et Tortenson, de l'autre par Turenne et Condé (ce dernier était pourtant élève des Jésuites), il se vit réduit à demander humblement la paix, qui lui fut accordée, en 1648, par le traité de Westphalie. Les Jésuites étaient alors sans doute fatigués de la guerre ; cependant la paix semblait devoir leur être funeste ; celle-ci menaçait de leur reprendre tout ce que celle-là leur avait donné. Mais les Révérends Pères continuèrent, pour leur compte, une petite guerre dirigée cette fois contre les Universités, Bénéfices, Couvents, Prieurés, dont les armes impériales n'avaient pu leur ouvrir les portes, et dans lesquels la ruse ou même la violence les introduisit. Longue est la liste de leurs exploits en ce genre, que quelques écrivains, entre autres Antoine Arnauld, ont eu la patience de dresser. On peut consulter, à cet égard, le Mémoire ou *Factum*, présenté au conseil du roi, en 1654, par un religieux et vicaire général de l'Ordre de Cluny (qu'on remarque bien ceci), Dom Paul Willaume ;

(1) Voyez l'*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly, tome III, chap. VI, page 393.

ainsi que deux livres curieux autant qu'édifiants, écrits sur le même sujet de 1635 à 1657, par un autre religieux, le Père Hay, Bénédictin. Voici un exemple de la manière dont opéraient les bons Pères.

Il y avait en Alsace, Province qui appartenait alors à la Maison d'Autriche, un riche Prieuré, dit de Saint-Morand, lequel convenait fort aux Jésuites. Et ce n'était pas sans raison, ledit Prieuré étant approvisionné de bonnes rentes comme il convient à toute dévote Maison, et, de plus, y ayant, comme dit un des Mémoires présentés au procès, grande et fructueuse fréquence de pieux pèlerins. Malheureusement, ledit Prieuré était, depuis longues années, en la possession de moines Bénédictins, qui n'avaient nulle envie de s'en défaire. Les Jésuites commencèrent par obtenir de l'Archiduc, souverain d'Alsace, que deux de leurs Pères pussent s'établir sur les terres de Saint-Morand, et cela sous le prétexte que les Bénédictins étaient peu fervents et ne s'acquittaient pas bien de leurs devoirs religieux envers leurs ouailles ordinaires ou passagères. Cela fait, les Jésuites se font donner, sous de faux titres, nous l'espérons, une bulle par laquelle le Prieuré de Saint-Morand passe à la Compagnie de Jésus. La bulle obtenue, ils chassent aussitôt les Bénédictins malgré leurs réclamations. Ceci n'avait fait que mettre les dignes fils de Loyola en appétit. Regardant autour d'eux, ils s'aperçurent que deux autres Prieurés, ceux de Saint-Ulrich et d'Ellemberg, étaient si rapprochés, qu'ils semblaient faire partie de celui de Saint-Morand; ils se dirent qu'ils devaient achever ce qu'ils avaient si bien commencé. Là-dessus, ils firent représenter devant l'Archiduc, à l'occasion d'une fête, une tragédie à la fin de laquelle, par forme d'épilogue, saint Augustin (les deux nouveaux Prieurés étaient sous la règle de ce saint) s'avançait et, après s'être plaint vivement du relâchement de ses religieux, offrait les deux Prieurés à saint Ignace, qui apparaissait à propos en ce moment, qui acceptait fort tranquillement le cadeau, en déclarant que nuls n'étaient plus dignes que ses enfants de posséder Saint-Ulrich, Ellemberg et autres gras Prieurés..... Lorsque l'Alsace passa à la France, les Bénédictins attaquèrent les Jésuites ravisseurs. Saint-Morand fut

donné en bénéfice à un religieux de l'Ordre de Cluny, qui partit sur-le-champ avec une communauté pour s'y établir, croyant trouver toutes portes ouvertes. Mais il avait compté sans les Jésuites. Ceux-ci essayèrent de se maintenir de vive force dans leur conquête. Ils firent même venir quelques soldats allemands pour leur prêter main-forte, en cas de siége. Cependant, se voyant forcés de déguerpir, ils se bornèrent à demander à leurs rivaux qu'on les laissât encore quatre jours tranquilles dans les murs de Saint-Morand, après quoi ils promettaient d'en sortir de bonne volonté. Ce délai leur fut accordé, et on va voir comment ils en profitèrent.

Lorsque le nouveau Prieur et ses moines de Cluny se présentèrent au bout de quatre jours devant l'Abbaye, ils n'eurent pas de peine à y entrer, il n'y avait plus ni portes ni croisées! ils pénètrent dans les dortoirs et refectoire : plus de meubles! ils courent aux granges et cellier : pas un tonneau, pas un sac de grain ! ils vont alors au chartrier et à l'église : l'église et le chartrier ont été dévalisés comme le reste de l'Abbaye ; il n'y a plus un seul titre, pas une aube, pas un seul ornement, pas la plus petite bribe de tout ce qui faisait jadis l'orgueil et la splendeur de Saint-Morand! La plupart des statues avaient même été enlevées, ainsi qu'une certaine quantité de marbres et de belles pierres! Et, en ce moment, les Jésuites s'occupaient, en souriant d'un air de dépit satisfait, à répartir ces dépouilles opimes dans leurs deux autres Prieurés de Saint-Ulrich et d'Ellemberg, qui depuis lors écrasèrent de leur luxe l'Abbaye triste, humiliée, de Saint-Morand!.....

Toutes les fois que les Jésuites furent ainsi obligés de rendre gorge, ils s'arrangèrent de façon à ce que l'objet de la restitution fût de tous points conforme au vœu de pauvreté le plus rigide, tel que le prescrivaient les règles des divers Ordres, même de ceux où on l'observait le moins.

Nous pourrions en citer bien d'autres exemples.

Et ce n'était pas seulement en Allemagne que les bons Pères faisaient cette petite guerre aux Bénéfices et Prieurés. En 1661, le Parlement de Metz eut à juger un procès élevé entre les Jésuites de Lorraine et les religieuses Ursulines de Mâcon. Voici le résumé de ce

procès fort singulier et très-instructif, tel que nous le prenons dans l'arrêt du Parlement.

Au commencement de 1649, le Recteur des Jésuites de Metz eut connaissance que les Ursulines de Mâcon désiraient venir établir à Metz une communauté de leur Ordre. Justement les Révérends Pères possédaient alors, dans cette dernière ville, une maison dont ils ne savaient que faire, et qu'ils louaient pour la modique somme de cent soixante livres tournois environ. Cette maison, petite et en fort mauvais état, ne convenait nullement aux projets d'établissement des Dames Ursulines; mais les Jésuites tenaient beauconp à s'en défaire. Aussi le Recteur, un Père Forget, décida que les sœurs de Sainte-Ursule prendraient ladite Maison, et qu'elles la payeraient, en outre, un bon prix. Voici de quels expédients il s'avisa pour arriver à ses fins. Un Jésuite artiste trace un plan magnifique de la maison en vente; sur ce plan, l'édifice s'élève en bon état, du rez-de-chaussée à la toiture, coquettement sculpté et décoré, au milieu d'un vaste enclos frais et fleuri, ombreux et qui semble inviter les oiseaux à venir chanter dans l'épaisseur de ses masses de verdure. On y voyait figurer aussi une charmante église avec son petit clocher pointu terminé par un brillant coq doré. Une coupe de l'intérieur présentait de larges et beaux dortoirs, réfectoires, etc. Or, la vérité était que l'édifice tombait en ruines, était petit, sans enclos ou à peu près, fort malsain par le voisinage d'un ruisseau bourbeux et des latrines publiques. Il n'y avait pas une chambre habitable. En un mot, le prospectus du Père Forget était aussi menteur qu'un prospectus peut l'être. Néanmoins, le digne Recteur se présente hardiment, avec son plan, devant la Supérieure des Ursulines de Macon, qui, séduite par les gentillesses du dessinateur, et se fiant à la parole du Révérend Père, achète pour quatre-vingt mille bons francs, argent de Metz, ou environ trente mille livres tournois de France, une bicoque qui n'en valait pas la moitié, et qui ne convenait pas en outre le moins du monde aux Religieuses de Sainte-Ursule. La supérieure des pieuses filles ayant voulu faire vérifier les assertions du Recteur sur la maison vendue par lui, celui-ci avait trouvé moyen d'empêcher l'arrivée des experts nommés,



Un prospectus Jésuitique.

gens de condition de Mâcon, en les effrayant par un épouvantable tableau des chemins, etc., etc. Bref, le marché passé, la somme versée, les Ursulines arrivent pour s'établir à Metz. Grand fut leur désappointement. Leur Supérieure, bien édifiée par elles, demande au Père Forget à résilier le marché. Le bon Père fait la sourde oreille, comme on le pense. La querelle s'envenime, et un procès s'engage.

Le 10 mai de l'an 1661, le Parlement de Metz annula la vente, donna main-levée aux demanderesses des saisies opérées sur leurs biens par les Jésuites, et déclara le jugement rendu contre le Recteur des Jésuites de Metz commun au Provincial..... Ne voilà-t-il pas une curieuse et très-édifiante histoire? Et qu'on le remarque bien : ceci n'est point le fait d'un individu isolé, mais celui d'un homme agissant au nom de l'Ordre dont il fait partie, et cela est si vrai, que l'arrêt du Parlement rend le Provincial des Jésuites, à défaut du Général insaisissable, solidaire des actes du Recteur de Metz. Mais on sait que la Compagnie de Jésus a l'habitude de prendre pour elle, comme corps, tout ce qui peut lui apporter gloire ou profit dans les actes de ses religieux, et de rejeter sur ses membres, individuellement, tout ce qui peut noircir l'Ordre ou l'appauvrir, ces membres n'eussent-ils agi que par commandement exprès de leurs supérieurs. Un nouvel exemple va prouver la vérité de ce jugement; nous voulons parler de la banqueroute des Jésuites de Séville, prélude de celle plus fameuse encore et non moins mémorable qui, dans le siècle suivant, s'appellera banqueroute du Père La Valette.

La Province jésuitique de Séville, en Espagne, vers la fin de la première moitié du XVIIe siècle, était une des plus considérables de l'Ordre. Elle ne renfermait, ainsi que nous l'avons dit, pas moins de trente-deux Maisons différentes, et de 7 à 800 Jésuites. La ville de Séville, à elle seule, avait six établissements dédiés à saint Ignace. Un de ces établissements, le Collége de Sainte-Hermenigilde, avait pour Procureur ou Administrateur temporel un certain Frère André de Villar. Cet homme, voulant accroître la richesse et partant l'importance du Collége qu'il dirigeait, conçut le projet de faire le commerce au compte et pour le profit de son Collége. Prit-il, à cet égard, les

ordres de ses supérieurs? C'est ce qui est certain si on s'en rapporte aux assertions des créanciers du Père Villar, et à celles du Père Villar lui-même; c'est ce qui est plus que probable, à ne s'en rapporter qu'aux règles d'obéissance absolue prescrite par les lois jésuitiques à l'inférieur envers son supérieur, et au système d'espionnage et de délation qui forme le fond du gouvernement de la noire Cohorte.

Voici donc le Jésuite André de Villar qui se fait négociant. Mais, pour réaliser ce dessein, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Frère André s'adresse, pour ce qu'il nomme une œuvre pie, aux âmes dévotes et aux consciences timorées, auxquelles il promet les récompenses célestes ou le pardon divin; il a même recours aux cupidités de ce monde, auxquelles il offre l'appât du lucre. Bref, et ses confrères l'aidant de toutes leurs influences réunies, il trouve moyen d'emprunter de divers individus la somme, énorme à cette époque, de quatre cent cinquante mille ducats. Avec cet argent, le Jésuite, se faisant à la fois agronome, marchand, constructeur, armateur, industriel de tout genre, bâtit des maisons, achète des propriétés, des troupeaux, des toiles, du fer, du safran, de la cannelle, revend le tout, en achète de nouveau, fait construire des vaisseaux, les charge de ses marchandises, les envoie aux colonies espagnoles, d'où ses commis et subrécargues lui rapportent les produits coloniaux qu'il vend dans ses magasins d'Europe. D'abord, la maison Villar et compagnie réalise d'assez beaux bénéfices; puis, soit malheur, soit maladresse, soit encore improbité, un jour le négociant en robe noire répond à ses créanciers ou commanditaires qui lui demandent leurs fonds: « qu'il n'a plus un sou dans sa caisse et qu'il ne sait comment les rembourser! » On comprend quel cri s'éleva contre les Jésuites à cette nouvelle. Deux ou trois cents familles se trouvaient, par la banqueroute dont elles se voyaient menacées, sous le coup d'une ruine plus ou moins complète. A ce moment, le Provincial intervient et, le 8 mars 1646, dans une assemblée de créanciers, qui se tint à la Maison-Professe de Séville, propose à ceux-ci cinquante pour cent sur chaque créance. Refus énergique des créanciers, qui prétendent, avec raison, que ce n'est pas à

Frère Villar, mais bien à la Compagnie de Jésus elle-même qu'ils ont prêté leur argent, et que, si la caisse de Frère Villar est à sec, celle de la Compagnie est assez bien garnie pour qu'ils soient remboursés intégralement. On se sépare là-dessus. Le surlendemain, 10 mars, les créanciers des Jésuites apprennent qu'un d'entre eux a accepté les propositions du Provincial, et qu'on instrumente pour les amener tous à cet arrangement. Les Jésuites avaient fait immédiatement nommer un conservateur de la faillite, qui, sur-le-champ, avait versé les cinquante pour cent à ceux qui s'étaient présentés pour les recevoir. Il paraît que ce conservateur, homme de confiance des Révérends Pères, faisait ces paiements d'après une liste dressée par ses patrons et sur laquelle figuraient soit des créanciers fictifs, soit des individus amis de saint Ignace et de sa bande. Les créanciers réels, indignés, formulèrent une plainte vigoureuse et bien appuyée de preuves, qu'ils adressèrent au roi d'Espagne, Philippe IV. Les Jésuites répondent à cette plainte en faisant emprisonner Frère André de Villar, qu'ils accusent d'avoir, sans la permission de ses supérieurs, entrepris un négoce en dehors de la Compagnie et contraire aux règles de son Institut. Frère André de Villar, de son côté, ne fut pas plus tôt mis en liberté par un ordre du Conseil, qu'il produisit deux lettres de ses chefs prouvant que ceux-ci avaient sinon approuvé, du moins su et souffert la création de sa maison de commerce. Ce qui surtout dénonça le plus vivement les Jésuites à l'indignation générale, fut une lettre du Père Provincial, restée au procès, et dans laquelle ce dignitaire de la Compagnie, répondant à Frère André de Villar, lequel lui conseillait de ne pas faire un procès aux créanciers, lui répondait ceci en substance : « Nous devons trop pour que nous payions. Notre crédit est perdu, n'y pensons plus ; mais sauvons notre argent comme nous le pouvons !... etc. »

Il nous est impossible de rapporter toutes les phases de ce procès, qui dura longtemps et qui fit grand bruit. Nous nous bornerons à dire que les Jésuites trouvèrent moyen d'échapper, au moins en partie, aux jugements que leurs créanciers obtinrent péniblement de la justice du roi. La justice du peuple ne les en flétrit pas moins du nom de ban-



queroutiers (1). Quant à Frère André de Villar, jugeant bien après tout ceci qu'il n'avait rien de bon à attendre de ses confrères, il jeta la robe noire, rentra dans le monde et s'y maria même en face de l'Eglise, après s'être toutefois fait relever de ses vœux, qu'il avait répétés plusieurs fois pourtant; « Mais, dit Arnauld à ce propos, ce sont des Professions de Jésuites, auxquelles personne ne comprend rien. »

Nous ajouterons que cette banqueroute des Jésuites de Séville mit encore au grand jour une autre infamie des Révérends Pères. Sur la plainte des créanciers de la banqueroute, le Conseil royal de Castille ayant commis un de ses membres, président de l'audience royale de Séville, pour connaître du procès, celui-ci se fit représenter tous les livres de compte du Collége des Jésuites, ainsi que ceux de la caisse de la Procure. Parmi ces livres, on en vit un qui avait pour titre: *Livre des œuvres pies*. En le parcourant avec attention, on y trouva la preuve que les bons Pères retenaient indûment une somme de 85,000 ducats, appartenant à un gentilhomme de Séville, nommé don Rodrigue Barba Caveça de Vaca, laquelle somme avait été confiée par un oncle de ce gentilhomme, une trentaine d'années auparavant, aux Jésuites du Collége de Sainte-Hermenigilde de Séville. Cet oncle avait voulu soustraire ainsi la somme aux chances d'un procès que lui intentait une femme qui prétendait être sa fille et qu'il refusait de reconnaître en cette qualité. Juan de Monsalva, l'auteur du dépôt, avait prié les dépositaires de conserver, en tous cas, à son neveu, cette somme sur le revenu de laquelle il les autorisait seulement à prélever, chaque année, huit cents ducats qu'ils emploieraient en bonnes œuvres. Or, il parut que les bons Pères, don Juan étant mort, avaient jugé à propos de garder tout, principal et intérêts. Ils avaient pourtant poussé la générosité jusqu'à payer annuellement, à titre d'aumônes, au neveu de don Juan si effrontément volé, une petite rente destinée à remplacer les bonnes œuvres auxquelles Monsalva avait voulu consacrer huit cents ducats!..... Le délégué du Conseil royal de Castille fit rendre gorge aux Jésuites, et don Rodrigue fut

(1) Voyez à cet égard le livre espagnol intitulé : *Teatro Jésuitico*, sanglante satire lancée contre les bons Pères.

mis, par ordre du Conseil, mais non sans peine, en possession des 85,000 ducats.

Vers la même époque se place un épisode qui peut venir, après la banqueroute de Séville, comme une petite pièce après une grande. C'est une anecdote qui a du moins le mérite d'être fort gaie.

Un honnête maréchal ferrant, de Madrid, ne sachant que faire d'un fils qu'il avait, jugea qu'il assurerait son avenir en le faisant entrer dans la Compagnie de Jésus, où le jeune homme fut reçu en effet et avec un empressement qu'explique une somme de deux mille ducats que le novice apporta avec lui aux Révérends. Mais ce garçon était tellement idiot, que les Jésuites le renvoyèrent bientôt à son père. — Eh bien, fils, dit le maréchal en revoyant sa progéniture à la mine encore plus hébétée qu'auparavant, eh bien, il ne faut pas se désoler. Tu ne seras pas Jésuite, tu deviendras forgeron. Après tout, si tu as plus chaud sur la terre, tu auras peut-être, comme cela, moins de chances d'être grillé dans l'enfer! Tout est pour le mieux..... Mais, où sont donc mes deux mille ducats? » Les deux mille ducats étaient restés entre les mains des Jésuites. L'artisan les redemanda. Les bons Pères répondirent à sa demande de remboursement par un long mémoire de frais pour nourriture, éducation, édification, sanctification, etc., prodiguées par eux à son fils. Bref, ils eurent le crédit de faire déclarer par un magistrat qu'il y avait balance égale. Mais, le forgeron qui ne se tint pas pour battu, chercha un moyen de rentrer dans ses fonds, et voici comme il y parvint. A l'heure même, il affubla son grand nigaud de fils de son costume de Jésuite, et le conduisit, ainsi vêtu, à sa forge, où, dès lors, toute la ville de Madrid accourut pour voir le nouvel *Oculi* en robe noire, tirant avec gravité le soufflet paternel, ou frappant sur l'enclume retentissante..... On s'amusa tellement du spectacle, que les Jésuites, pour faire cesser le scandale, rendirent au malin forgeron ses deux mille ducats. Peut-être se vengèrent-ils de lui plus tard. L'écrivain espagnol, auquel nous empruntons en partie ces détails, affirme qu'en Espagne les Jésuites recoururent plus d'une fois au poison pour se défaire de ceux qui leur pouvaient nuire; il ajoute qu'ils firent même mourir, vers cette époque, un des leurs dont tout

le crime était d'avoir empêché uue veuve riche et à moitié idiote de dépouiller, par testament, ses héritiers légitimes au profit de la noire Compagnie !

Pour s'expliquer les nombreux échecs judiciaires qu'éprouvèrent alors les Jésuites d'Espagne, il faut savoir que les rois de ce pays croyaient avoir à se plaindre des Révérends Pères. Voici à quelle occasion.

Nous avons dit que les Jésuites avaient aidé de tout leur pouvoir Philippe II à s'emparer du Portugal après la mort de don Sébastien, et à la fin du triste règne de don Henri, l'ex-cardinal. Tant que vécut Philippe II, les Jésuites, grâces aux services que nous avons mentionnés, jouirent d'une protection très-grande dans les parties diverses de la monarchie espagnole, à l'exception toutefois de la Péninsule même : là dominaient l'Inquisition et les moines de Saint-Dominique, rivaux éternels et redoutables des enfants de Loyola ; sous Philippe III et Philippe IV, le soleil de la faveur royale s'éclipsa presque entièrement pour les bons Pères, et réserva ses plus vifs rayons pour Saint-Dominique et ses enfants. Dès lors, et plus d'une fois, Saint Ignace se fit malmener par son terrible confrère ; les Familiers du Saint-Office rudoyèrent les Dévoués de la Compagnie ; et, à plusieurs reprises, l'Inquisition lança de son redoutable tribunal des accusations, des condamnations mêmes, sur des Jésuites et sur l'Ordre entier des Jésuites. Ceux-ci, n'osant s'attaquer à l'Inquisition, s'en prirent aux rois qui la protégeaient. Sentant le sol de l'Espagne trop mal affermi sous leurs pieds, ils allèrent chercher dans un coin de la Péninsule un terrain où ils savaient que la haine contre les Espagnols était comme le gramen vigoureux qui survit à toute saison et dont une main habile peut faire, à la fois, un abri et une défense. On comprend que nous voulons parler du Portugal ; là les Révérends Pères savaient qu'ils trouveraient une haine vigoureuse à greffer sur leur haine.'

Le Portugal, en effet, frémissait toujours de colère et de rage sous les fers dont l'Espagne l'avait chargé, grâce aux mains des Jésuites, nous l'avons dit ; les Portugais s'en souvenaient parfaitement, mais ils l'oublièrent, ou parurent l'oublier, lorsqu'ils virent les fils de Saint-

Ignace, prêchant l'indépendance nationale, après avoir aidé le despotisme étranger, unir leurs voix nasillardes aux voix chaleureuses et éclatantes qui criaient l'heure de la liberté au Portugal ému et tressaillant.

Les historiens de la Compagnie n'ont pas même essayé de nier que les Jésuites prirent part en grand nombre à la révolution qui, arrachant le Portugal à l'Espagne, replaça le premier de ces deux pays parmi les nations; ils ont seulement voulu faire croire que les efforts de ceux-ci ne furent ni inspirés, ni dirigés par les chefs de la Compagnie, ne furent en un mot que des efforts individuels. Cela est assez difficile à croire en présence des faits. Le premier individu qui salua du nom de roi le chef de la Maison de Bragance, depuis Jean IV, fut un Jésuite, le Père Gaspard Correa; et ce Père ne fut ni puni par ses supérieurs de Portugal, ni rappelé par ses supérieurs de Rome. Quatre ans après, ce Jésuite, sommé de venir se justifier à Madrid, alléguait, il est vrai, qu'en promettant une couronne à Jean de Bragance, il ne prétendait parler que d'une couronne..... céleste. L'équivoque jésuitique ne le sauva pas de l'exil. Mais il laissait en Portugal des confrères qui continuèrent et achevèrent l'œuvre commencée.

On comprend que nous ne faisons pas un crime aux Jésuites d'avoir aidé le Portugal à reconquérir son indépendance, loin de là! Si les bons Pères avaient agi franchement, nous leur en ferions une gloire au contraire. Mais, on le voit, les Jésuites eux-mêmes n'osent avouer la part qu'ils ont prise à l'insurrection portugaise. Serait-ce par modestie, et comme il convient au belles âmes? Non, vraiment! C'est seulement que, tandis qu'ils poussaient le Portugal à la révolte, ils assuraient au roi d'Espagne qu'ils faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour la comprimer. C'est qu'ils sentent que les bienfaits de Philippe II les obligeaient au moins à la neutralité envers Philippe IV.

En 1640, le Portugal reprit, sous la Maison de Bragance, son rang de nation indépendante. Et, malgré leurs démentis de toute participation dans ce grand événement, les Jésuites se hâtèrent néanmoins d'en réclamer le prix auprès du trône nouvellement rétabli; et ils surent l'obtenir. Jean IV, monarque faible et craintif, combla les Pères

de faveurs; ou plutôt ce fut la reine Louise Gusman de Medina-Sidonia, femme de tête, qui gouvernait son mari, conjointement avec un ministre, le célèbre Pinto, qui leur accorda tout. Les Jésuites devinrent les confesseurs de la famille royale et les conseillers secrets de la reine, qui s'en servit même comme de négociateurs et ambassadeurs à l'étranger. On comprend, maintenant, que les Jésuites devaient attendre assez peu de faveur de la royauté espagnole.

Quels étaient, à cette époque, les sentiments de la nation portugaise à l'égard des Jésuites? On peut conjecturer que la joie de voir leur patrie redevenir libre émplissait tellement tous les esprits, qu'elle n'y laissait plus de place aux vieux souvenirs. Mais peu à peu l'orgueil, l'avarice, les nouvelles intrigues des Jésuites se chargèrent de rappeler aux Portugais que, si les bons Pères avaient contribné un peu à leur délivrance, ils avaient contribué beaucoup à leur asservissement; et que, surtout, ils avaient été guidés, en 1640, par animosité contre l'Espagne, comme ils l'avaient été, en 1580, par zèle pour Philippe II, leur patron.

A peu près à la même époque où les Jésuites essayaient, par leur ingratitude envers l'Espagne, de faire oublier au Portugel l'ingratitude dont ils s'étaient auparavant rendus coupables envers le dernier de ces deux pays, ils furent chassés de Malte. Les écrivains de la Compagnie assurent que ce fut à l'occasion d'une intrigue dirigée contre les Révérends Pères par les jeunes Chevaliers, qui trouvaient en eux de trop rudes censeurs de leurs désordres; les adversaires de Saint-Ignace affirment au contraire que ce furent l'inconduite d'un Jésuite, l'ambition et l'avarice de tous les autres qui les firent exiler alors. Suivant ces derniers, il y avait alors grande disette de grains dans l'île de Malte; or, un Jésuite, le Père Cassia ou Cassiéta, ayant alors commis un crime de la nature la plus odieuse, les justiciers de l'Ordre de Malte, en arrêtant ce Père, reconnurent que le Collége des Jésuites regorgeait de grains, de farines et d'approvisionnements de toutes sortes. Ce fait, une fois connu et joint au crime du Jésuite arrêté, causa une telle indignation contre les fils de Saint-Ignace, que, sur-le-champ, on les jeta dans une felouque qui les conduisit en Sicile. Ce qui, dans

cette narration, rendrait la conduite des Jésuites plus indigne, c'est que les pieux commerçants, tandis que leurs greniers étaient pleins de provisions, qu'ils comptaient bientôt vendre bel et bien aux affamés, se disaient fort misérables et touchaient régulièrement leurs parts de ration. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Jésuites furent alors chassés de Malte, et que le Grand-Maître, Lascaris, fort dévoué aux Jésuites, ne put leur épargner ce châtiment, qu'ils l'eussent mérité ou non. Vertot, dans son *Histoire de Malte,* dit que cette expulsion des fils de Loyola eut pour auteurs les jeunes Chevaliers, mais que les anciens, le Conseil et les Grand'Croix n'en parurent pas trop fâchés; Lascaris, le Grand-Maître, se laissant diriger complétement par les bons Pères, au détriment de l'Ordre (1). Les panégyristes de la Compagnie de Jésus ont écrit que le grand crime de leur Père Cassiéta était d'avoir improuvé et fait défendre par le Grand-Maître des représentations théâtrales, auxquelles tenaient beaucoup les jeunes Chevaliers. A ce propos, nous rappellerons que les Jésuites (leurs écrivains eux-mêmes l'avouent) avaient de pareilles représentations dans leurs Colléges. Arnauld, parlant du crime du Père Cassiéta, dit « qu'il est si horrible dans toutes ses circonstances, qu'il croit devoir le passer sous silence ; » c'est également ce que nous ferons.

A peu près aussi dans le même temps, les Jésuites jouaient un tout autre rôle que celui qu'ils se donnent eux-mêmes dans leur expulsion de l'île de Malte. Ici ils avaient été chassés parce qu'ils étaient, disent-ils, trop sévères et trop rigides ; là, ils furent gardés, parce qu'ils se montrèrent faciles et complaisants. Le duc de Lorraine, Charles IV, prince débauché et tant soit peu fou, avait pour épouse une femme qui ne lui plaisait plus, Nicole de Lorraine ; et il en aimait éperdument une autre, Béatrix de Cusance, veuve, quoique jeune encore, du comte de Cante-Croix. Charles IV, duc de Lorraine, eût fait volontiers de Béatrix une maîtresse adorée; mais la comtesse voulait être femme respectée et duchesse de Lorraine. La chose était difficile à

(1) Voyez à ce sujet le *Teatro jesuitico*, la *Morale pratique* d'Arnauld, l'*Histoire de Malte*, de Vertot, etc. Ce dernier place l'événement en 1639, tandis que les autres écrivains donnent la date de 1643 ou 44.

faire du vivant de la pauvre Nicole. Heureusement Charles IV pensa à prendre un Jésuite pour confesseur, et, sur-le-champ, les impossibilités s'effacèrent, les difficultés s'aplanirent : le duc de Lorraine, huit jours après avoir pris pour directeur spirituel le Père Didier Cheminot, de la Compagnie de Jésus, convolait en secondes noces, et du vivant de sa première femme, avec la belle et ambitieuse Béatrix, veuve du comte de Cante-Croix. Après avoir approuvé, conseillé même le mariage, le Jésuite eut encore l'effronterie de vouloir le justifier; et il publia à ce sujet un Mémoire apologétique. La bigamie du duc de Lorraine eut du retentissement. L'Eglise s'en émut. La Compagnie de Jésus, qui avait retiré de la coupable complaisance du Père Cheminot les fruits qu'elle en attendait, ne se fit pas faute de désavouer ledit Père, qui, de son côté et peut-être d'après des ordres venus de ses supérieurs, continua à défendre la conduite de son pénitent. Cela dura plus de trois ans. La Compagnie de Jésus, pendant tout ce temps, reçut, par le canal du Père Cheminot, tous les bienfaits dont le duc combla les fils de Saint-Ignace. Quant au malheureux Père Cheminot, il fut excommunié par le Saint-Siége..... L'auteur de la *Monarchie des Solipses* ne nous a-t-il pas dit que chaque Jésuite n'a pas le droit de veiller à sa propre réputation, qui est devenue une chose appartenant à son Ordre, du moment où il y est entré!

Quelques Jésuites, mal informés des secrets de l'Ordre, voulurent d'abord écrire en faveur de leur confrère : on se hâta de les faire taire et de supprimer leurs écrits. Le Général de la Compagnie fit dénoncer à son inférieur l'excommunication vers la fin d'avril 1643. Il paraît que les enfants de Loyola avaient encore besoin de la présence de Cheminot auprès du duc de Lorraine, car ce ne fut qu'au mois de septembre que le malheureux excommunié se soumit à la sentence pontificale. D'après le dire des écrivains de la Compagnie, il fut reçu avec indulgence par le Général, qui était alors Vitelleschi. Il n'eût plus manqué qu'une chose à cette comédie, c'est qu'on eût puni le Jésuite Cheminot de ce qu'il avait été trop obéissant, de ce qu'il s'était montré entre les mains de ses chefs *comme un cadavre*, suivant l'atroce commandement jésuitique!.....

Cependant, le bruit des guerres s'éteignait en Europe ; Richelieu, bientôt suivi de son triste maître, sous le nom duquel il avait gouverné la France et remué le monde, Richelieu était descendu dans la tombe, et s'était endormi tranquille malgré les grondements de l'aristocratie française qu'il broyait, les plaintes des catholiques allemands qu'il humiliait, et les criailleries des Jésuites dont il se moquait. Ce grand ministre était mort en devinant à l'horizon politique de l'Europe l'aurore de la paix de Westphalie (1), si glorieuse pour la France, si humiliante pour la Maison d'Autriche, si avantageuse pour les princes et les peuples protestants. A Richelieu succéda Mazarin ; comme au grand Corneille on fait succéder parfois, sur la scène, quelque saltimbanque dramatique. Après les grandes commotions de la guerre de Trente-Ans en Allemagne et des guerres religieuses en France, vinrent les burlesques combats de la Fronde. Le rôle des Jésuites dans cette ridicule comédie fut, nous devons le dire à leur louange, fort peu apparent. Pendant que le Parlement luttait contre la cour, le cardinal de Retz contre le cardinal Mazarin, plutôt à coups de chansons et d'épigrammes, qu'avec le sabre ou le mousquet, les Révérends Pères se contentèrent sagement d'étendre leur influence dans les Provinces de France, d'y augmenter le nombre de leurs Colléges, de leurs Maisons, de leurs adeptes et de leurs richesses, ce qu'ils n'avaient pu faire que fort petitement sous le précédent règne, gênés qu'ils étaient par le respect où les tenait la jalouse vigilance du cardinal Richelieu.

En même temps ils continuaient la petite guerre de maraude que nous les avons montrés commençant contre les Couvents et Bénéfices de la Lorraine et de l'Autriche. Ils essayaient alors aussi de rentrer en Angleterre avec l'aide de Charles Ier, qui bientôt montait sur un échafaud. En même temps ils obtenaient du pape, de leurs intrigues et, dit-on, aussi de leurs richesses, leur rentrée dans l'état de Venise, après un exil de cinquante années environ. Ils luttaient encore, mais vainement, pour prendre pied en Hollande, où le fils de Guillaume de Nassau se vit exposé aux mêmes poignards qui s'étaient rougis dans

(1) Ce célèbre traité fut conclu en 1648. Il consacra l'existence des nations protestantes et la grandeur des vues du cardinal Richelieu.

le sang de son père. Enfin, toujours dominants en Pologne, ils espéraient voir la Suède s'ouvrir également à leur influence. Mais ce pays fut assez heureux pour se préserver du fléau qui menaçait de s'abattre sur sa presqu'île, baignée par la mer du Nord. Tout ce que purent faire les Jésuites, ce fut de transformer la reine de Suède, la fameuse Christine, en catholique et, dit-on, en Jésuitesse. Si l'écho des galeries de Fontainebleau n'est pas menteur (1), ce qu'il murmure, depuis bientôt deux siècles, à propos de cette reine, ne doit pas nous donner une grande idée de la catéchumène des fils de Loyola, ou de la rigidité de ses convertisseurs.

Les limites que nous nous sommes prescrites pour cet ouvrage nous obligent à nous contenter d'esquisser rapidement l'histoire de la Société de Jésus pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Le trait le plus saillant de la physionomie de l'Ordre, pendant cette période, est assurément la guerre du Jansénisme. Avant d'en raconter sommairement les phases, nous croyons devoir placer ici quelques mots sur Molina et sur son fameux livre : *De la concordance du Libre-Arbitre avec la Grâce divine.*

Molina, Jésuite portugais, publia ce livre en 1688. Nos lecteurs tiennent fort peu sans doute à ce que nous leur décrivions longuement, scolastiquement, les principes de ce livre. Tout ce qu'il est indispensable qu'on en sache, c'est qu'il soumettait au Libre-Arbitre la Grâce divine qu'on avait jusqu'alors, dans l'Église catholique, regardée comme la voie principale, sinon unique, du salut des hommes. Ce que l'on trouvera peut-être beaucoup plus grave, c'est que de ce livre découle de funestes principes, qui ont fait dire justement à un écrivain célèbre de notre époque que son auteur est « la mort en morale, comme Spinosa l'est en métaphysique, et Hobbes en politique (2). » Pour donner une idée de l'importance fatale qu'on attacha, en Europe, à cette œu-

(1) Christine, lors du séjour qu'elle fit à Fontainebleau, sous le règne de Louis XIV, fit poignarder dans cette résidence royale Monaldeschi, son grand-écuyer et son amant, dont elle était jalouse. Les mœurs de cette reine, même après sa conversion, furent des plus effrénées.

(2) *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille*, par M. Michelet. A l'instant où l'on mettait cette feuille sous presse, nous nous sommes aperçu que notre citation étai

vre jésuitique, il nous suffira de dire que l'auteur d'un livre publié dans le XVIII[e] siècle, sous ce titre : *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, etc. (1), sans se soucier beaucoup des théories sur les soulèvements volcaniques et des autres hypothèses de la science, formule cette idée, « que la cause du fléau qui détruisit la capitale lusitanienne n'est autre que la protection que le Portugal accorda au Jésuitisme naissant, mais *surtout le malheur pour ce pays d'avoir été le lieu de naissance et le théâtre des funestes élucubrations du Jésuite Molina!...* »

Molina eut l'adresse de faire approuver son livre par le Grand-Inquisiteur de Portugal, adresse qui n'eut, au reste, pas de bien grandes difficultés à vaincre, si nous nous en rapportons aux Dominicains, qui nous apprennent que ce Grand-Inquisiteur était alors un tout jeune homme devant sa place à son titre d'Archiduc et de frère de l'empereur Rodolphe, et que ce fut sa mère, une Jésuitesse, qui dirigeait ce cardinal Albert. Les Dominicains se hâtèrent de dénoncer le livre du Jésuite au Grand-Inquisiteur d'Espagne, comme contraire à la doctrine professée par toute l'Eglise. La vérité, nous le croyons, est que Molina professait dans son œuvre une morale contraire à celle qu'enseignaient les Dominicains, et que ceux-ci s'inquiétaient plus probablement pour leurs Ecoles que pour l'Eglise entière ; et puis on sait la rivalité acharnée qui exista toujours entre les deux Ordres. Bref, saint Thomas et saint Augustin menaçant de se prendre aux cheveux, dans la personne de leurs champions, les Jésuites et les Dominicains, le pape Clément VIII évoque l'affaire à son tribunal, probablement à l'instigation et par l'influence des Jésuites, qui se savaient plus forts sur les marches du trône pontifical que dans les caveaux de l'Inquisition. Clément VIII, en effet, ne prononça pas son jugement dans cette affaire, pour l'examen de laquelle il avait établi les célèbres Con-

inexacte : ce n'est pas de Molina, mais bien de Molinos que Michelet a porté le jugement que nous rappelons. Molinos vécut plus d'un siècle après Molina. C'était également un fils de Saint-Ignace ; et, à notre avis, le livre qui a pour titre *De Justinià et jure* (*de la Justice et du droit*), que Molina publia en 1588, contient une morale plus relâchée encore et plus dangereuse peut-être que celle du *Guide spirituel* qui a fait décerner à Molinos, son auteur, par l'Inquisition, qui en condamna soixante-huit propositions, en 1687, le nom d'*Enfant de perdition*.

(1) Voyez ce curieux ouvrage, publié en 1756 sous le titre indiqué, in-12.

grégations appelées *de Auxiliis*. On a dit que la mort seule empêcha ce pape de publier une Bulle qui eût condamné Molina et sa doctrine. Les Congrégations créées à l'occasion de cette affaire se réunirent à soixante-sept reprises, de 1598 à 1612. « Dans une des dernières, assurent les adversaires de la Compagnie de Jésus, un Jésuite, le Père Valentia, défenseur du livre de Molina, eut l'effronterie de falsifier, pour les besoins de sa cause, un passage de saint Augustin. L'avocat des Dominicains, le savant Lemoz, ayant signalé la supercherie de l'enfant de Saint-Ignace, le pape en fut si courroucé, qu'il fit des reproches fort durs au Jésuite, qui tomba évanoui de honte. » Clément VIII étant mort sans avoir prononcé son jugement, Paul V reprit cette affaire qu'il semble avoir voulu terminer. Il présida lui-même en personne dix-sept Congrégations. Les Jésuites qui s'étaient résolus à considérer cette affaire comme une affaire de corps, firent jouer tant de ressorts autour du tribunal pontifical, qu'ils parvinrent à arrêter l'arrêt que Paul V se préparait à rendre. En 1607, ce pape déclare qu'il juge à propos de suspendre la publication de sa décision. Les fils de Loyola considérèrent cette suspension comme un triomphe, et peut-être avec raison; car, si elle ne donnait pas gain de cause au livre de Molina, elle démontrait au monde chrétien l'influence suprême et le pouvoir de sa Compagnie. On dit que les Jésuites de la Péninsule la fêtèrent comme une véritable victoire; la déclaration du pape y fut reçue par eux avec des feux de joie, des arcs-de-triomphe, par la fermeture des classes de leur Collége, par des représentations théâtrales où la puissance de Saint-Ignace et de ses enfants était exaltée, etc., etc. Sur les arcs-de-triomphe on les vit graver ces mots : *Molina triomphant !*.... Paul V fut, dit-on, fort indigné de ces démonstrations qui proclamaient l'humiliation du pouvoir pontifical. Peut-être s'en fût-il vengé; mais la mort le prévint. Dans la suite, Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X et Innocent XI furent en vain pressés ou essayèrent inutilement de terminer cette affaire, qui resta toujours pendante.

Le monde chrétien avait oublié à peu près complétement Molina et son livre, lorsque les querelles du *Jansénisme* vinrent les remettre en mémoire.

Bien des gens ont cru et ont écrit que le Jansénisme fut inventé par les Jésuites, qui supportent impatiemment la paix et l'obscurité, et qui, au besoin, font naître la guerre pour reparaître en lumière. On ne s'attend pas sans doute à trouver ici l'histoire complète du Jansénisme ; nous n'avons ni le temps ni la science nécessaire pour l'écrire, et, disons-le aussi, ni la patience. Nous avouons d'ailleurs, et très-humblement, n'avoir jamais pu bien comprendre ce que c'était que le Jansénisme, ni en quoi son existence menaçait le dogme orthodoxe de l'Église romaine. Nous nous contenterons donc d'indiquer ici rapidement quelques jalons qui serviront au lecteur curieux à se diriger dans cette plaine aride et ennuyeuse d'aspects.

Baïus, le docteur de Louvain, fut, à ce qu'il paraît, le précurseur de Jansénius. Ce dernier, évêque d'Ypres, dans un livre sur saint Augustin, renouvela quelques idées de son précurseur. Les congrégations *de Auxiliis* étaient alors en pleine floraison, sans porter de fruits, comme on l'a vu. Et les Jésuites n'eussent pas mieux demandé que d'avoir le prétexte d'une diversion! Malheureusement, le livre de Jansénius ne fut imprimé qu'après la mort de son auteur. Alors, l'abbé de Saint-Cyran se met à prêcher et préconiser les doctrines du défunt évêque d'Ypres, son ami, qui devint ainsi, suivant l'expression de Voltaire (1), chef de secte après sa mort. Les Jésuites sollicitent la condamnation du livre de Jansénius, qu'ils représentèrent comme une suite de l'ouvrage de Baïus, dont ils avaient obtenu la condamnation en 1567. Le pape condamna donc également le livre de Jansénius. De là grand bruit et longue querelle en France. La Faculté de théologie de Paris condamna cinq propositions de l'évêque d'Ypres. Mais soixante Docteurs en appelèrent au Parlement comme d'abus. Celui-ci ordonne la comparution des parties; aucune ne comparaît, et l'affaire s'embrouille de plus en plus. L'Université, comme les évêques, se partageait sur les cinq fameuses propositions, que bien des gens, à

(1) Voyez le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire a fort cavalièrement traité toute cette affaire du Jansénisme. Seulement, au milieu de l'ironie de son récit, on voit clairement que s'il regarde les Jansénistes comme de *graves fous*, il regarde les Jésuites comme de bien *dangereux sages*. Voltaire fut élève des Jésuites !...

ce qu'il paraît, ne comprenaient guère, ou n'avaient même pas lues, du moins dans l'original. L'arrêt d'Innocent XI ne cite même pas les pages du livre d'où elles sont tirées ; le juge suprême s'était contenté de lire les cinq propositions dans l'acte d'accusation. Le cardinal Mazarin, qui n'aimait pas la guerre, fit recevoir la condamnation pontificale par l'assemblée du clergé de France. La paix semblait rétablie, lorsque les Jésuites, par des violences calculées sans doute, ravivèrent ce feu mal éteint, et la querelle éclata de nouveau et avec une nouvelle énergie.

Les Révérends Pères firent refuser, par un curé de Saint-Sulpice, l'absolution à un duc de Liancourt, *parce qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius*. L'auteur de la *Morale pratique*, Antoine Arnauld, fut chassé de la Sorbonne, grâce à une légion de docteurs, moines mendiants, dont la présence fit dire plaisamment à Blaise Pascal : « Il est plus aisé de trouver des moines que des raisons ! » Le célèbre Pascal vengea tous les Jansénistes par ses fameuses *Lettres Provinciales*, auxquelles nous renvoyons le lecteur, non pas seulement s'il veut être édifié sur le Jansénisme, mais aussi s'il désire connaître le tableau le plus piquant des folies scolastiques dont les Jésuites se faisaient alors les prôneurs et les soutiens.

Le coup fut, à ce qu'il paraît, vivement senti par la noire Cohorte, qui, ne pouvant répondre par les mêmes armes, eut recours à la violence. Les Jansénistes avaient établi auprès du Monastère de Port-royal-des-Champs, communauté dirigée par Arnauld et par l'abbé de Saint-Cyran, une Maison où s'était retirée l'élite du parti, tous hommes graves et non moins considérés par leur savoir que par leurs vertus. La vengeance des Jésuites s'abattit comme un oiseau de proie sur cette paisible retraite. Le Couvent des religieuses de Port-Royal fut un jour envahi par la force armée ; les saintes filles se virent elles-mêmes emmenées par de grossiers soldats ; la maison des Jansénistes fut abattue ; ceux d'entre eux qui n'avaient pas voulu prendre la fuite furent enchaînés et conduits à la Bastille. Parmi ceux qui subirent ce dernier sort, on compte Sacy, l'auteur de la Traduction de la Bible. La colère des noirs enfants de Saint-Ignace, insatiable vautour, ne s'a-

battit pas seulement sur la tête des vivants, elle s'en fut encore remuer les ossements des morts. Lorsque Port-Royal fut démoli de fond en comble, on déterra les cercueils placés dans l'église et dans le cimetière pour les jeter ailleurs. Les débris du parti Janséniste furent persécutés dans les Pays-Bas par Philippe V, à l'instigation des Jésuites !.... Pour donner une idée de ce procès singulier, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les termes dont se sert Voltaire pour en peindre le fond.

« Les Jésuites, dit-il dans son *Siècle de Louis XIV*, à l'article Jansénisme, prétendaient que Molina avait découvert précisément comment Dieu agit sur les créatures, et comment ces créatures lui résistent. Ils distinguaient, avec leur docteur, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la prédestination à la grâce, et la prédestination à la gloire, la grâce prévenante et la coopérante.... Molina fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne et du congruisme. Cette science moyenne et ce congruisme étaient surtout des idées rares : Dieu, par sa science moyenne, consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera, quand il aura sa grâce ; et ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre-arbitre, il prend ses arrangements en conséquence, pour déterminer l'homme, et ces arrangements sont le *Congruisme*... »

Nos lecteurs ne pensent-ils pas que voilà de bien belles choses ! Et qu'ils ne disent pas que Voltaire a fait une caricature d'un tableau : tout ce qu'il dit se trouve dans Molina et dans les adversaires du Jansénisme : seulement c'est beaucoup plus ennuyeux.

On peut encore lire les lettres Ire et IIe des *Provinciales* de Pascal, pour se faire une idée de ce que c'était, au dire des Jésuites, que le *pouvoir prochain*, et la *grâce suffisante*, qui n'est point la *grâce efficace*, etc., etc. Ou plutôt qu'on lise en entier le livre du spirituel avocat des Jansénistes, auxquels nous sommes du moins redevables d'un des plus beaux produits de l'esprit humain, que Voltaire plaçait, justement, avant les satires de Boileau, et à côté des meilleures pièces de Molière.

Ce résumé rapide et par conséquent incomplet de l'histoire du Jan-

sénisme et de la guerre que lui firent les Jésuites, peut être regardé comme une sorte d'initiation à l'histoire du Jésuitisme en France, sous le règne de Louis XIV.

Dans les premières années de ce règne, les Jésuites luttèrent assez péniblement pour garder les positions qu'ils avaient conquises en France. Sur la fin, ils ne luttaient plus : ils dominaient, ils opprimaient. Louis XIV devenu vieux favorisa les Jésuites, qui ne le chagrinaient pas sur les amours de sa jeunesse. On sait que madame de Maintenon devint sa femme, grâce à l'influence du confesseur jésuite. Aussi, la Compagnie de Jésus devint-elle puissante sur la fin de ce règne : le Père Le Tellier gouvernait, à dire vrai, ou plutôt tyrannisait toute l'Église de France.

Dans les premières années où Louis XIV saisit les rênes de son royaume, pendant ces années où le jeune monarque brillait dans de splendides carrousels, sous les yeux des Olympe Mancini, des Lavallière et des Montespan, tandis que Turenne et Condé faisaient respecter au loin le nom français, les Jésuites reçurent plus d'un coup porté sous les yeux et quelquefois avec l'approbation de l'autorité royale. Ainsi, lorsqu'ils voulurent s'introduire à Troyes, cette ville résista opiniâtrément, et, pour barrer le passage aux Révérends Pères, présenta même au roi un mémoire où elle retraçait énergiquement ses motifs d'opposition qui étaient au nombre de dix. Ce mémoire, qui fut accueilli favorablement, renferme plus d'un passage curieux. « Les charges sont grandes à Troyes, y lit-on ; les Jésuites s'en exemptent partout, et ils deviendraient eux-mêmes une charge nouvelle, plus insupportable que toutes les autres... Qu'on en juge : ils sont déjà venus parmi nous, en 1638, ils y restèrent six mois à peine ; et, dans ce bref espace de temps, ils avaient déjà trouvé le secret d'acquérir 40,000 livres ! D'ailleurs, l'exemple des autres villes qui les ont reçus, de gré ou de force, n'est-il pas là pour nous donner un salutaire avertissement ! Châlons se repentira longtemps de leur avoir ouvert ses portes... Charleville n'oubliera jamais que ce sont ces Pères qui engagèrent le duc de Mantoue, son seigneur, à doubler l'impôt sur le sel, cela au profit et pour l'entretien de leur Collége !... On connaît leur adresse pour s'insinuer par-

tout, pour gagner les bonnes veuves, pour leur faire faire des testaments à leur profit, etc... A Rhétel, ils ont escroqué plus de 60,000 livres à mademoiselle Brodard, pour leurs belles Missions de la Chine!... Qui ne sait qu'ils se mêlent de tout, se fourrent partout, se rendent arbitres de tout?... Point de secret dans les familles... Ce sont des espions éternels!... Il n'y a point de plus grands négociants que ces Religieux; tout leur est bon, pourvu qu'ils y gagnent!... Sous prétexte d'aider certains marchands et de grossir leur négoce, ils leur prêtent de l'argent et en tirent de grands profits, sans rien risquer. Ils mettent en vogue ces marchands, et discréditent les autres. Que l'on s'informe à Lyon, entre les mains de qui est aujourd'hui le commerce des drogueries et des épices, qui occupait autrefois plus de cent des meilleures maisons... »

Comme nous le disions, il y a des détails fort instructifs dans ce mémoire de la ville de Troyes. Saint-Quentin éprouvait la même répulsion pour la noire Cohorte, qui essaya néanmoins de s'y faire introduire par une expression de la volonté du roi auquel elle assurait que, nulle part, elle n'était si désirée que dans cet endroit. Heureusement, les habitants de Saint-Quentin eurent vent de l'affaire, et mirent au grand jour le mensonge des Jésuites, qui ne purent vaincre l'entêtement picard.

Vers la même époque, ceci se passait en Gascogne : un pauvre charpentier avait trouvé un trésor; les Jésuites du lieu firent tant et si bien, qu'ils en devinrent les maîtres. Le charpentier eut l'audace de se plaindre du procédé. Les bons Pères se vengèrent de ses criailleries en le ruinant complétement. Ils le réduisirent même à la mendicité; ce qu'ils firent en obligeant tous ceux qui les aimaient ou qui les craignaient à ne plus employer cet artisan. « Le mémoire que celui-ci présenta alors à la cour y fit une impression très-grande, » dit l'écrivain auquel nous empruntons ce détail, mais qui ne nous apprend pas si on y fit justice, ce qui eût été mieux.

Tant que Louis XIV fut jeune, le cri des victimes du Jésuitisme put, du moins, parvenir jusqu'à lui. Il permit même qu'on fît contre la terrible Congrégation la plus sanglante et la plus publique des sa-

tires, nous voulons parler de *Tartufe*. Cette pièce inimitable fut jouée en 1667. On reste toujours étonné de l'audace qu'il fallut à Molière pour livrer à la risée du monde une puissance aussi effroyable que celle à laquelle il s'attaquait. Rien, en effet, n'égale cette audace, si ce n'est le talent de l'auteur de ce chef-d'œuvre. La France presque entière battit des mains et applaudit l'ouvrage de son premier comique, du grand philosophe. Les Jésuites se vengèrent de lui, en le condamnant, dans la chaire des églises, au feu éternel, et en lui refusant, après sa mort, la sépulture ecclésiastique. Il fallut même un ordre royal pour qu'un des plus grands écrivains dont s'honore la France pût obtenir un petit coin de terre pour sa dépouille mortelle!

Mais, aussitôt que Louis XIV fut devenu vieux, les Jésuites s'emparèrent peu à peu de son esprit et finirent par dominer ce caractère si despotique. Madame de Maintenon fut l'utile alliée des Pères Lachaise et Le Tellier. Alors Louis XIV révoque l'Édit de Nantes, et chasse de France cent mille familles de protestants, qui vont, loin d'une patrie ingrate, porter leurs richesses et leurs talents (1). Alors commencent les affreuses *Dragonnades* des Cévennes, cette large et dégoûtante tache de sang qui suffit pour éteindre le soleil que Louis XIV avait pris pour emblème et qui sembla, pendant quelques années, une allégorie assez juste. Alors, enfin, les Jésuites devenus tout-puissants, ne laissent plus parvenir jusqu'au pied du trône le cri des malheureux qu'ils dépouillent ou qu'ils oppriment.

« Daus les dernières années de ce règne, raconte l'auteur de l'*His-*

(1) Ce fut Henri IV qui accorda aux Calvinistes le célèbre Édit de Nantes. Cette sorte de Charte des Protestants de France accordait à ceux-ci protection et différents droits. Ainsi, tout seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château le plein exercice de la religion réformée. L'entier exercice de cette religion était accordé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement. Les Calvinistes pouvaient faire imprimer des livres. Ils étaient aptes à posséder toutes les charges et dignités de l'État, etc.

Lorsque Louis XIV eut supprimé l'Édit de Nantes, il voulut empêcher les Calvinistes d'aller chercher à l'étranger une liberté de conscience qu'ils n'avaient plus en France. On condamna aux galères des Protestants des classes industrielles qui voulaient sortir de France. En outre, on confisquait les biens des Calvinistes nobles ou riches, si ces derniers sortaient de France avant un an. Et c'étaient les Jésuites qui poussaient à ces actes d'une tyrannie qui rappelle celle de Tibère!...

toire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus (publiée en 1741), on voyait dans les rues de Paris une pauvre mendiante qui racontait à ceux qui lui faisaient l'aumône sa triste histoire, où les Pères Jésuites figuraient comme ils ont si souvent et si malheureusement figuré ailleurs. Cette mendiante avait été femme de chambre d'une dame qui avait pour confesseur le Jésuite De La Rue. Cette dame, étant tombée dangereusement malade, remit à son confesseur une somme de 10,000 livres qu'elle voulait donner, après sa mort, à sa femme de chambre. Or, craignant que ses héritiers ne cherchassent à chicaner sa domestique à ce sujet, elle confiait la somme au Père pour qu'il la remît, après la mort de la donatrice, à la personne qu'elle voulait récompenser de ses longs et bons services. Le Jésuite, obligeant, prit les écus et les garda bien ; si bien, que, lorsque, la dame morte, la femme de chambre vint réclamer les 10,000 francs au Révérend, celui-ci nia le dépôt. La malheureuse ayant osé se plaindre, les Jésuites la firent mettre à la Bastille, dont elle ne sortit qu'après la mort de Louis XIV. Dans les premières années de la Régence, on la voyait encore, vieille, infirme, et allant, de porte en porte dans Paris, implorer la pitié des personnes charitables et leur racontant ses malheurs. »

Il nous est impossible de rapporter ici toutes les accusations plus ou moins prouvées qui tombèrent à cette époque sur le Jésuitisme, puissamment couvert pourtant par l'égide du pouvoir royal, qui ne laissa pas que d'y perdre lui-même de sa splendeur et de sa solidité ; car c'est le propre des Jésuites de ne se sauvegarder jamais eux-mêmes qu'en ruinant et abîmant leurs protecteurs. Nous regrettons surtout que le défaut d'espace ne nous permette pas de tracer le tableau des intrigues qui entourèrent Louis XIV dans ses dernières années, alors que ce roi, astre éteint, ne se révélait plus au monde que par madame de Maintenon et par le Jésuite Le Tellier : une vieille maîtresse et un confesseur hypocrite.

Nous ne dirons rien non plus de l'affaire du *Quiétisme*, dont on peut trouver les détails dans toutes les histoires du temps. Nous ferons seulement remarquer que les Jésuites, dans cette affaire, firent

croire au doux et bon Fénelon qu'ils le soutiendraient ; mais dès que Louis XIV se fut prononcé, ils firent le plongeon, et découvrirent quarante erreurs dans le livre des Maximes des Saints, cause de cette querelle où Bossuet se montra le plus fort docteur, et Fénelon le meilleur chrétien.

Il semble que les Jésuites aient à dessein fait élever tous ces bruits de querelles religieuses autour du trône de Louis XIV défaillant et qui semblait s'y complaire : comme on voyait jadis les chefs de l'empire romain dégringolant vers sa chute s'occuper de frivoles discussions de dogme, ou des querelles de l'hippodrome. Peu de temps avant la mort de Louis XIV, les Jésuites soufflèrent sur les cendres presque éteintes du Jansénisme et en firent sortir encore l'affaire de l'abbé Quesnel et la bulle *Unigenitus*, deux choses qui ranimèrent l'ardeur des combats religieux en France. On trouve dans les *Mémoires du duc de Saint-Simon* les détails suivants, que nous avons jugés assez curieux pour les insérer ici. Après avoir dit quelques mots du livre de Quesnel, livre qui, suivant lui, fut le prétexte d'une insurrection générale de la Compagnie de Jésus, le duc de Saint-Simon nous apprend que « les honnêtes gens voulaient qu'on mît l'auteur de ce livre (1) en demeure de rectifier les propositions mal sonnantes de son œuvre. »

« Mais ce n'était pas là le jeu du Père Tellier, » continue le duc de Saint-Simon. « Il voulait *étrangler* cette affaire par autorité, et s'en faire une *matière à persécutions à longues années*, pour établir en dogme la foi de l'Ecole jésuitique, à grand'peine jusqu'alors tolérée par l'Église de France... Il voulait donc une condamnation *in globo*, qui tombât sur le tout, et se sauvât par un vague qui se pouvait appliquer ou détourner au besoin... Pour atteindre ce but, la Compagnie désirait engager dans la querelle le Pape et le Roi de France, afin que, portée sur les deux puissances également, son école éblouît

(1) Ce livre était une sorte de résumé des doctrines de saint Paul, de saint Thomas et de saint Augustin. En tout cas, si nous en croyons une anecdote insérée dans le *Siècle de Louis XIV*, il était si peu dangereux pour la foi chrétienne, que Clément XI, qui le lut avant qu'on pensât à le poursuivre, en fit publiquement l'éloge; ce qui ne l'empêcha pas de le condamner quand les Jésuites le voulurent.

l'ignorance ou la faiblesse de certains évêques, attirât les autres par l'ambition, forçât tout théologien d'être publiquement pour ou contre, grossît infiniment le parti jésuitique, et lui permît d'anéantir l'autre, une fois pour toutes, par une persécution ouverte et une inquisition contre les gens également en butte à l'autorité de Rome et à celle du Roi; par là, accoutumer toute tête à ployer sous ce joug, et de degré en degré l'ériger en dogme de foi... Et c'est malheureusement ce que nous voyons aujourd'hui !... »

D'Aubenton et Fabroni, deux ardents Jésuites, assiégèrent le Pape jusque dans son cabinet, et l'y tinrent comme en charte privée, pour lui arracher la bulle qui leur donnerait raison et condamnerait le Père Quesnel. Le Pape objecta vainement qu'il avait pris un engagement solennel à cet égard envers le Sacré-Collége et le cardinal de La Trémoille. « Fabroni, continue le duc de Saint-Simon, s'emporta de colère et traita le Pape de petit garçon, lui soutint la bulle belle et bonne, toute telle qu'il la fallait, et que, s'il avait fait la sottise de donner cette parole, il ne fallait pas la combler en la tenant... »

Le duc de Saint-Simon raconte aussi que le Père Le Tellier le consulta sur l'effet que produirait cette bulle à la cour et à la ville. Rien de plus curieux que le récit de l'entrevue entre le Jésuite et le grand seigneur.

«... Alors, dit Saint-Simon, le Père se fâcha, parce que j'avais mis le doigt sur la lettre, malgré ses adresses et cavillations... N'étant plus maître de soi, il s'échappa à me dire des choses dont je suis certain qu'il aurait après racheté très-chèrement le silence; il me dit tant de choses sur le fond et sur la violence pour faire recevoir la bulle, si énormes, si atroces, si effroyables, que j'en tombai en véritable syncope... Je le voyais, bec à bec, entre deux bougies, n'y ayant du tout que la largeur de la table entre deux; éperdu tout à coup par l'ouïe et par la vue, *je fus saisi*, tandis qu'il parlait, *de ce que c'était qu'un Jésuite !...* »

Ce que nous devons observer, pour caractériser l'alliance des Jésuites avec Louis XIV, c'est que lorsque ce monarque impérieux eut des démêlés avec Rome, à la suite desquels il força le successeur de

saint Pierre à s'humilier devant le successeur de saint Louis, les Jésuites se rangèrent toujours du côté de la puissance temporelle.

Il ne semble pas que le clergé de France ait vu avec grand plaisir les Jésuites dominer en ce pays. En 1668, l'évêque de Pamiers excommunia trois Jésuites de son diocèse, et celui d'Arras censura l'ouvrage du Père Gobat et toute la Compagnie, qu'il représente « comme une pépinière où s'élèvent des gens destinés à ravager la vigne du Seigneur. » Enfin, en 1701, l'assemblée générale du clergé fit éclater son zèle contre la morale des Jésuites.

N'oublions pas une anecdote qui montrera comment les confesseurs de Louis XIV usaient du pouvoir que leur accordait celui-ci. « En 1680, le Père La Chaise voulut se rendre maître du monastère de Charonne, situé dans un faubourg de Paris. Il paraît que les Jésuites n'avaient pas entrée dans ce couvent, ce qui les irritait. D'ailleurs, le Père La Chaise convoitait des terrains appartenant à ces religieuses. Il persuada donc au roi et à l'archevêque de Paris d'y mettre une abbesse pour y rétablir, disait-il, le bien spirituel et temporel. Bien entendu qu'on y devait placer une créature des bons Pères. Malheureusement, les constitutions de l'Ordre de Cîteaux, auquel appartenait le couvent de Charonne, défendent de nommer des abbesses dans ses Maisons. Les Religieuses de Charonne, fortes de ceci, refusent de recevoir la Jésuitesse dans leur couvent. Le Pape, consulté, leur donne raison. Mais le Père La Chaise voulait qu'elles eussent tort, et il le leur fit bien voir. Le Parlement, se faisant l'instrument servile du confesseur royal, qui avait d'ailleurs eu l'adresse de mettre en avant les libertés gallicanes, rendit un arrêt, en exécution duquel la communauté fut déclarée éteinte, la Maison vendue, et les Religieuses enlevées avec violence par des archers. Quelques-unes furent réduites à mendier.

Les Jésuites enfin ne craignirent pas d'accuser l'austère Bérulle d'avoir engrossé une carmélite, pour s'emparer de la direction d'un autre couvent qu'ils convoitaient!...

Jamais les enfants de Loyola n'avaient été ni ne furent aussi puissants en France que dans les dernières années du règne de Louis XIV. On sait que les Révérends Pères ont été accusés d'avoir contribué aux mal-

heurs qui fondirent sur la France à cette époque. En thése générale, on peut dire que partout où ils dominent, c'est aux dépens de la gloire des souverains comme du bonheur des peuples. Le XVIIe siècle a réellement consacré la puissance du Jésuitisme par toute la terre ; cependant, c'est pendant son cours qu'ont été portés les plus rudes coups à la noire Cohorte, ces accusations terribles qui préparèrent le grand jugement du XVIIIe siècle. C'est enfin dans le XVIIe siècle que les Jésuites, par différentes mains, se virent véritablement *mis sur l'échafaud* (1).

(1) Il nous a été impossible, nous tenons à le répéter, d'enregistrer toutes les infamies dont les Jésuites se sont rendus coupables en France pendant le règne de Louis XIV. Nous voulons mentionner encore cependant l'histoire du pauvre Morin, innocent visionnaire que les Jésuites firent brûler en 1663, et dont tout le crime fut dans sa folie, folie douce et dans laquelle il se croyait le Saint-Esprit; folie commune, à ce qu'il paraît, dans le moyen-âge. Un familier des Jésuites, Desmarets, s'introduisit auprès de cet insensé si peu dangereux, lui prit ses papiers, avec lesquels le Père Canard, ou Annat, confesseur du roi, alluma le feu du bûcher.

Nous avons également passé sur le diacre Pâris et ses *Convulsionnaires*, et sur tout ce que Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, appelle si justement les folies de Paris. Nous répondrons ici au reproche qu'on nous a adressé de ne pas nous être étendu davantage sur la querelle du Jansénisme. Ce que nous avons à dire, à cet égard, c'est que cette querelle ne peut avoir qu'un médiocre intérêt pour les lecteurs du XIXe siècle ; voila pourquoi nous y avons consacré peu de place. Certes, d'ailleurs, et malgré le talent de Pascal, l'érudition d'Arnauld, on eût peu fait attention aux Jansénistes s'ils n'eussent eu les Jésuites pour persécuteurs. On rit, de notre temps, en apprenant que Racine, l'auteur de *Mithridate* et d'*Athalie*, prit la fièvre parce que son royal maître le soupçonna d'être Janséniste. Mais, alors, c'était une accusation sérieuse : « Il valait mieux, en ce temps, passer pour athée que pour Janséniste, » a dit un écrivain ; c'est qu'en ce temps Janséniste voulait dire ennemi des Jésuites.

Rappelons encore, pour terminer, que, lorsqu'on défendit les représentations de *Tartuffe*, Molière s'étonnant de ce qu'on permettait en même temps de jouer une autre pièce où la morale et la religion étaient également attaquées : « C'est tout simple, observa le prince de Conti, ces *gens-là* veulent bien qu'on se moque du bon Dieu, dont ils s'occupent fort peu, mais non pas d'eux-mêmes !... »

CHAPITRE V.

La belle Cadière, — Damiens, — et la Banqueroute du P. La Valette.

Le 10 octobre 1731, une foule incroyable et incessamment grossissante s'amoncela, dès le matin, autour du palais de Justice de la ville d'Aix. Quelques centaines d'intrépides curieux avaient même bivouaqué toute la nuit aux portes du vieil édifice, afin de pouvoir s'emparer des meilleures places. Ces derniers, en général, semblaient étrangers à la ville d'Aix et portaient presque tous le costume des pêcheurs et marins provençaux. Il semblait qu'il y eût plus que de la curiosité chez ceux-ci ; on devinait qu'ils étaient poussés par une de ces animations fébriles qui ne se trahissent d'abord que par quelques rauques et sourds grondements, et qui, tout à coup, éclatent comme la foudre et dévastent comme elle. Cette animation se retrouvait, du reste, à un degré plus ou moins fort, sur toutes ces figures méridionales brunes et énergiques, et qui sont si expressives, si belles même, lorsqu'elles ne sont pas brutales.

Tout le Midi de la France semblait avoir envoyé des représentants à ce congrès en plein air ; et des visages plus pâles, des gestes moins accentués, des costumes plus soignés, qu'on apercevait çà et là, annonçaient la présence dans la foule d'individus venus des parties septentrionales du royaume et probablement de la capitale même.

Et ce n'étaient pas seulement des gens du commun qui se pressaient alors autour du palais de Justice. Aussitôt que les portes de l'édifice eurent été ouvertes, on y vit entrer un grand nombre des plus hauts seigneurs du pays, des dames des premières familles, des prélats du plus haut rang. Ces êtres privilégiés obtinrent, bien entendu, les premières et les meilleures places, non sans difficulté toutefois, et non sans que besoin fût de recourir aux hallebardes des archers de la ville et aux crosses des mousquets du régiment de Picardie, qui tenait alors garnison dans la ville d'Aix.

C'est que jamais aussi le Parlement de cette ville n'avait eu à connaître d'une affaire qui eût fait autant de bruit que le procès alors pendant devant son tribunal. Ce procès était celui du Jésuite Girard et de la belle Cadière. Nous allons essayer de résumer aussi brièvement que possible cette affaire, qui eut un si grand retentissement à son époque, et à laquelle nous devons attacher une certaine importance en ce qu'elle influa fortement sur les destinées du Jésuitisme.

En 1728, les Jésuites eurent le crédit de faire nommer au Rectorat du séminaire royal de la marine, à Toulon, un des leurs, nommé le Père Jean-Baptiste Girard. Le Père Girard, qui dans sa Compagnie faisait partie de la classe des prédicateurs, arrivait alors de la ville d'Aix, où il avait demeuré pendant environ dix ans, et où, dit-on, il s'était acquis dans la chaire une grande réputation, qui l'avait précédé à Toulon et lui préparait de plus brillants succès dans sa nouvelle résidence. Bientôt, en effet, on ne parla plus que du Père Girard, à Toulon, parmi la gent dévote. On s'écrasait aux portes de l'église où il prêchait; et, les devoirs de sa nouvelle charge ne lui permettant plus que rarement de monter en chaire, on se battit autour du confessionnal où le Révérend, d'une voix moins solennelle, mais plus pénétrante encore, faisait entendre la voix de Dieu à ses pénitents et surtout à ses pénitentes. Car ce furent surtout les femmes, à ce qu'il paraît, qui professaient, à l'endroit du Père Girard, le plus grand enthousiasme; et ce n'était certes pas sans de bonnes raisons. Le Père Girard avait une grande instruction, et, chose plus rare, il savait en adoucir les angles les plus altiers, de manière à ne froisser jamais l'ignorance. Il

possédait, en outre, un organe magnifique, dont l'harmonie ajoutait une nouvelle puissance à sa parole. Son débit était agréable, son geste émouvant. Sans être belle, sa figure avait quelque chose de rêveur et d'expressif à la fois. Ses yeux petits, mais pleins de feu, que voilaient souvent de longs cils bruns, étaient surmontés d'un front large et légèrement fuyant en arrière, tel qu'on suppose celui d'un enthousiaste. Le Père Girard avait alors quarante-huit ans à peine.

Il n'était bruit à cette même époque, dans toute la ville de Toulon, que d'une jeune fille appelée la Cadière, ou la belle Cadière, et qui était, suivant les uns, une folle, suivant les autres, une sainte. Cette jeune fille appartenait, du reste, à une famille honorable de Toulon; mais privée d'une sage direction venant de ses parents, elle s'abandonna de bonne heure à toutes les folles imaginations d'une âme naturellement ardente et brûlée par les ardeurs du feu mystique. Au lieu de faire rentrer au niveau de la raison les flots désordonnés de cette intelligence d'enfant, sous laquelle bouillonnaient déjà les pensées d'une jeune fille, on lui laissa le champ libre. A quinze ans, la belle Cadière lisait des livres ascétiques, plus dangereux peut-être que de mauvais livres pour les intelligences jeunes, vives et qui aspirent la passion humaine, à leur insu, dans le souffle le plus divin. A seize ans, elle avait dévoré toutes ces élucubrations pleines d'une fausse spiritualité, qui ne sont, souvent peut-être, que l'écho des âpres rêveries d'une imagination en désordre, du délire d'une fièvre intérieure et cachée, ou pis encore! A dix-sept ans, la belle Cadière passait sa vie dans les églises, les chapelles, les lieux de dévotion, ou dans un petit oratoire qu'elle s'était arrangé dans sa maison. Elle priait et jeûnait à dix-sept ans plus qu'un bon vieux prêtre ne le fait à soixante. Elle se confessait tous les jours, communiait chaque dimanche; passait souvent les nuits à prier, les pieds nus sur les dalles de son oratoire; se donnait la discipline parfois avec une énergie qui déchirait sa peau fine et satinée; car la belle Cadière méritait bien ce surnom, qu'elle dédaignait pourtant pour celui de sainte. Une longue et soyeuse chevelure d'un noir d'ébène, que la richesse du sang faisait se tordre légèrement à la nuque, aux tempes, à la racine des cheveux, couronnait royalement une tête admirable, d'un

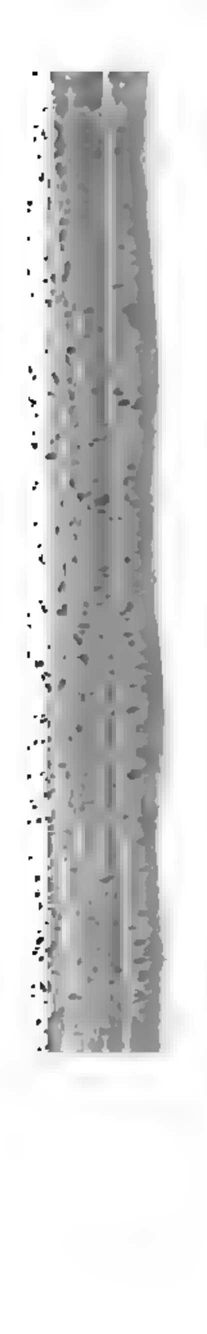
galbe délicieux et fin. Sa figure, de ce blanc mat des contrées méridionales et que relevaient des tons chauds, avait un caractère de beauté saisissant, un peu âpre et comme mordant au cœur, qui eût étonné Raphaël, ce peintre de l'âme, mais qu'eussent adorée Rubens et Titien, ces deux peintres de la vie. Mais, soit qu'elle ignorât sa beauté, soit qu'elle voulût l'offrir en holocauste au Seigneur, la belle Cadière passait toujours, lentement, priant et recueillie, à travers la haie que les jeunes gens de la ville, les plus beaux et les plus riches, formaient d'habitude, aussitôt qu'elle paraissait dans la rue, et sous de brûlants regards méridionaux dardés sur elle comme des flèches de feu, et qui s'émoussaient toujours et s'éteignaient, hélas! sur ce beau marbre insensible, sur ce charmant bloc de glace!

Du reste, il n'eût pas fait bon qu'on eût osé, seulement du regard, faire insulte à la belle sainte Cadière. La populace eût, sans nul doute, fait un mauvais parti à l'isolent effronté. Les hommes du port surtout, les pêcheurs et marins, classe d'hommes fort superstitieuse par-dessus toutes, avaient une croyance ferme et profonde en la sainteté de la belle Cadière, depuis que, par un jeu du hasard, l'enfant d'un deux, abandonné par les médecins et dont la mère préparait déjà le linceul en pleurant, avait été subitement rappelé à la vie et à la santé, sous les blanches mains de la jeune fille amenée par le désespoir paternel et invitée par ces simples créatures à appeler la clémence divine sur l'unique gage d'une union toujours heureuse, mais aussi toujours stérile jusqu'alors. Ce miracle mit définitivement au front de a belle Cadière le nimbe des bienheureux; et, la croyance populaire réagissant sur l'exaltation de la jeune fille, cette dernière se crut réellement en communication directe avec le ciel, sa véritable patrie; elle eut de fréquentes extases, des visions célestes; elle entendit les voix des anges, ses frères aux blanches ailes, qui l'appelaient et conversaient avec elle: sainte Thérèse allait se voir dépassée... Ce fut alors que le Père Girard fut nommé Recteur du séminaire royal de la marine, à Toulon.

Dans l'intérêt de son Ordre, et, sans parler d'un autre sentiment, probablement aussi par un mouvement d'amour-propre personnel, le



Le P Girard et la belle Cadière



Jésuite fut bientôt désireux d'avoir pour pénitente la jeune et belle sainte, qui d'ailleurs appartenait, ainsi que nous l'avons dit, à une maison riche et honorable de Provence. De son côté, la belle Cadière, toute sainte qu'elle était ou pouvait être, fut singulièrement flattée des avances du Révérend Père, dont la réputation était déjà établie à Toulon aussi bien qu'à Aix; elle espérait probablement aussi que le membre d'un Ordre dont le chef avait composé les *Exercices spirituels* lui aiderait à se rapprocher du ciel par ces voies mystiques inconnues au commun des fidèles et dont elle croyait avoir découvert quelques-unes. Le Père Girard, en effet, loin de calmer les troubles de cette jeune âme, qui n'étaient peut-être que le reflux de l'effervescence des sens, les échos mal interprétés de la voix de la nature, l'encouragea à de nouvelles folies. Le Jésuite, loin de défendre à sa pénitente la lecture des livres ascétiques, lui en indiqua de plus dangereux encore. Le petit oratoire de la belle Cadière fut transformé en *chambre des méditations* !... Le Père Girard n'oublia pas de faire connaître à sa jeune pénitente les écrivains de sa Compagnie; il lui mit entre les mains, par exemple, le livre du Jésuite Louis Henriquez, qui a pour titre : *Occupations des saints dans le ciel*, et dans lequel, étrange profanation! l'auteur, qui semble un fils de Mahomet bien plus qu'un disciple du Christ, nous montre les bienheureux jouissant largement, et avec toute l'énergie des aspirations célestes, des plaisirs les plus vifs qu'offre la terre. Ainsi, on y voit les saints et les saintes réunis par couples gracieux, passer sous des ombrages frais et mystérieux, où s'épanouissent les fleurs les plus belles et les plus parfumées; ou bien, et toujours par couples, danser, dormir, savourer de divins nectars; ou bien encore s'y marier et avoir des enfants... Tout cela au bruit des harpes célestes et des divins cantiques, et tandis que les séraphins secouent au-dessus de ces voluptés célestes les flammes brûlantes qui sont leur propre essence, et que les mignons chérubins, témoins discrets, tapis dans les feuillages doucement agités, battent de leurs petites ailes blanches comme pour rafraîchir l'atmosphère embrasée et pour applaudir au bonheur que goûtent leurs nouveaux compagnons!... (1)

(1) Le livre du Père Louis Henriquez, dont nous sommes bien loin d'exagérer les

Le Père Girard semblait s'être entièrement consacré à sa jeune, belle et sainte pénitente. Pas un jour ne se passait sans qu'ils ne se vissent, soit que le prêtre fût trouver la jeune fille dans son oratoire, soit que celle-ci vînt s'agenouiller dans le confessionnal de la chapelle de celui-là. Tellement, que les autres pénitentes du Révérend Père, moins saintes, moins jeunes, moins belles peut-être, s'en montraient fort piquées et commençaient à en médire. Cependant, telle était la confiance presque unanime en la sainteté de la jeune fille et dans la vertu du prêtre, que nuls propos méchants n'osaient encore se produire ouvertement à leur occasion ; seulement, au-dessus de cette intimité spirituelle, un observateur attentif eût pu voir poindre le nuage de la médisance qu'un instant fait grossir. Soudain ce nuage creva, et terrible fut l'orage qui en jaillit.

Dans l'hiver de 1730, la ferveur ascétique de la belle Cadière avait redoublé; elle soumettait son corps charmant et déjà amaigri à de véritables tortures : on assurait même qu'elle avait passé le carême de cette année sans prendre aucune nourriture. Enfin, le Vendredi-Saint, comme pour compléter la ressemblance avec le Christ dans sa Passion, elle fut trouvée dans son oratoire renversée et baignée dans son sang qui s'échappait d'une blessure qu'un ange, suivant son récit, lui avait faite au côté...

Quelques semaines après, les méchantes langues de Toulon donnaient à la maigreur de la belle Cadière, à ces extases, à ce sang, à tout ceci qu'ils traitaient de comédie, une explication purement physique et passablement scandaleuse. Le premier qui se hasarda à laisser voir cette opinion faillit être assommé par les gens du port, qui traitaient tout ceci de calomnies atroces et soutenaient de leurs bras vigoureux la sainteté chancelante de la belle Cadière. Les pêcheurs et marins se seraient probablement montrés plus faciles à l'endroit du Père Girard : mais comme les traits lancés sur la robe noire menaçaient de rejaillir sur la robe blanche, les dignes enfants du Midi protégeaient également l'une et l'autre de leurs voix rauques et de leurs

divagations béatement érotiques, fut publié en 1631, avec approbation du Provincial de Castille.

poings pesants. Un jour, néanmoins, sous une décharge plus terrible et presque générale, force leur fut de s'effacer en sacrifiant au moins un de leurs deux protégés.

La voix qui s'élevait, ce jour-là, pour convertir en accusation ce qui jusqu'alors n'avait été regardé que comme une médisance ou une calomnie, appartenait à un individu trop respecté et jouissant lui-même d'une estime trop générale pour qu'il fût possible de lui imposer silence par un des moyens à l'usage des pêcheurs et gens du port. Cette voix n'était rien moins que celle du Prieur du couvent des Carmes! Ce qu'elle disait, d'ailleurs, était dirigé beaucoup plus contre le Père Girard que contre la belle Cadière. Les avocats populaires de celle-ci laissèrent donc s'élever à peu près en liberté la rumeur et s'accroître le scandale. En revanche, les confrères et amis du Père Girard s'émeuvent, prennent parti pour le Jésuite; et, pour étrangler l'affaire, comme ils disent, ils ne trouvent rien de mieux que de solliciter et d'obtenir contre la Cadière un ordre de réclusion au couvent des Ursulines, avec défense de laisser communiquer la jeune fille avec qui que ce soit du dehors.

Cet étrange abus d'autorité, loin de prévenir le scandale, ne sert qu'à le faire éclater plus vite et plus bruyamment.

La nouvelle de l'arrestation et de l'enlèvement de la belle Cadière ne s'est pas plus tôt répandue dans Toulon, que les pêcheurs et marins, tout le menu peuple, s'émeuvent, s'agitent, se lèvent et s'écrient. Les parents de la jeune fille, soutenus par une grande partie des notables habitants de Toulon, dénoncent aux magistrats compétents l'abus d'autorité dont la Cadière est victime. Un arrêt du Conseil du roi intervient et ordonne que le Parlement d'Aix connaîtra de l'affaire, qui s'instruit aussitôt, malgré la résistance des Jésuites, de leurs amis et patrons secrets ou reconnus. Alors, les Conseils de la belle Cadière présentent à cette Cour une requête, faite au nom de celle-ci, contre le Père Girard. Enfin, le 10 octobre, l'affaire est appelée.

On comprend maintenant l'affluence de monde que nous montrions, au début de ce chapitre, tout autour du palais de Justice de la ville d'Aix; et l'on doit penser qu'aux premiers rangs étaient les pêcheurs

et gens du port de Toulon, toujours persuadés de la sainteté de leur belle Cadière, mais qui, désormais, en revanche, chargeaient le Jésuite Girard des forfaits les plus inouïs.

Aussitôt que les membres du Parlement, à grand'peine introduits dans le lieu des séances, eurent pris place, le Président donna l'ordre d'amener la plaignante et l'accusé. Le Père Girard, tant était grande l'irritation populaire, avait été transféré, dès la veille et de nuit, dans une pièce attenante à la Cour. Quant à la belle Cadière, grâce à ses nombreux et déterminés champions, elle ne parut pas plus tôt, accompagnée de sa mère et d'une religieuse d'un couvent d'Aix où la Cour lui avait assigné un asile, qu'un large passage lui fut ouvert.

La jeune fille semblait marcher et se soutenir avec difficulté, et seulement à l'aide des bras de sa mère et de la religieuse qui l'accompagnait. Néanmoins, elle était toujours si belle que, lorsque pour remercier la foule de sa complaisance à lui livrer passage, elle souleva un grand voile qui l'enveloppait presque entièrement, en prononçant d'une voix émue quelques paroles qu'on devina putôt qu'on ne les entendit, comme un frisson électrique parcourut la multitude; quelques sanglots éclatèrent, mais s'éteignirent aussitôt dans une furieuse imprécation lancée contre le Père Girard.

Parvenue devant la Cour, la belle Cadière, toujours digne de ce nom, rejeta son voile, sur l'ordre du Président; et, après avoir répondu aux questions d'usage : « qu'elle se nommait Catherine Cadière, et qu'elle était âgée de dix-huit ans, » formula de vive voix son accusation contre le Jésuite.

Il nous est impossible d'insérer ici cette déposition : la plainte de la Cadière ne remplit pas moins d'un volume dans une édition de ce procès célèbre. D'ailleurs, le crime reproché au Père Girard, fût-il cent fois prouvé, ne serait toujours que celui d'un Jésuite, et c'est à l'Ordre entier que nous nous attaquons. Nous n'avons même résolu de parler de toute cette affaire que parce que le contre-coup s'en fit rudement sentir à la Compagnie de Jésus tout entière, et qu'elle nous amènera à la situation qu'occupait celle-ci dans les premières années du XVIIIe siècle.

Après avoir raconté comment elle avait connu le Père Girard, comment celui-ci, s'emparant de son esprit, dirigeant sa conscience, et exaltant encore son imagination en délire, l'avait guidée, poussée dans les routes les plus ardues de la vie ascétique, la belle Cadière, expliquant ensuite dans quel but infernal le Jésuite excitait dans sa jeune âme en délire de brûlantes et séraphiques ardeurs, formula nettement contre le Père Girard une accusation *de magie et de sorcellerie*, *d'inceste spirituel*, et, enfin, *de séduction réelle*.....

Le Père Girard fut interrogé à son tour. Bien entendu, son récit fut tout différent de celui de la plaignante. Il avoua que, lorsqu'il se fut chargé de la direction spirituelle de la jeune fille, il avait, pendant quelque temps, autorisé les exercices de dévotion de cette dernière; mais il affirma constamment qu'il avait bientôt voulu la retenir dans cette voie de dévotes folies, qu'il soupçonnait unies à des intentions mondaines, et que ce fut parce qu'il ne put y parvenir qu'il avait cessé d'avoir aucune relation avec sa pénitente.

On introduit alors le Prieur des Carmes de Toulon. Ce religieux, nommé le Père Nicolas, dépose que Catherine Cadière est venue se confesser à lui, et que, sur sa demande, elle a répété cette confession devant témoins. Cette confession, qu'il lui est à présent permis de faire connaître à la justice, charge gravement le Père Girard.

Après le Carme, on fait paraître deux frères de la jeune fille, tous deux prêtres, et dont les dépositions confirment ce que viennent de déclarer les précédents témoins. La correspondance épistolaire entre le Jésuite et sa jeune pénitente est aussi mise sous les yeux de la Cour.

Alors les avocats des deux parties prennent la parole et s'efforcent, bien entendu, de déverser à qui mieux mieux le ridicule et l'odieux sur la partie adverse. L'avocat de la belle Cadière traite le Jésuite de séducteur infâme et même de meurtrier; l'avocat du Révérend s'écrie « que la plaignante est une folle et pis encore, que poussent par derrière les ennemis de la Société à laquelle appartient son client!... » La riposte n'attend pas l'attaque. Les gros mots volent et tombent comme grêle: Le Père Girard a séduit la jeune fille par des moyens surnaturels, ou en employant la violence et même le poignard qui s'est teint d'un sang



innocent et pur... — La Cadière est une misérable folle, ses frères sont deux intrigants, le Prieur des Carmes est... quoi donc? un Janséniste!...

Tout à coup des cris affreux se font entendre, et l'on aperçoit la belle Cadière qui, s'arrachant des bras de sa mère et de la religieuse qui veulent en vain la contenir, arrache ses beaux cheveux, déchire ses vêtements et se roule par terre, demi-nue et dans d'affreuses convulsions, tandis que ses dents serrées laissent échapper des mots comme ceux-ci :

« Oh!... le démon!... sa proie!... Misérable, tu m'as perdue!... Sainte Catherine de Sienne, ma patronne, ne le croyez pas!... Je ne suis pas à lui!... O Père Girard!... Infâme!... Et moi, infanticide!... Oh!... Démon!... Mon Dieu!... » Et la jeune fille perd connaissance entièrement.

L'audience est suspendue un moment. Le président ordonne qu'on transporte la jeune fille au couvent où elle demeure. Cet incident a produit un effet terrible sur les juges comme sur l'auditoire ; et on entend, au dehors, de terribles cris qui arrivent jusqu'au pied du tribunal malgré l'épaisseur des murailles, et qui demandent vengeance du Jésuite...

La Cour se retire enfin pour rendre son arrêt. Lorsqu'elle revient de la chambre des délibérations, la nuit est tombée depuis longtemps ; cependant la foule est toujours aussi compacte, au dehors comme au dedans ; et l'on entend, de moment à autre, de sourds rugissements pareils à ceux que fait entendre un lion enchaîné quand approche l'heure où on lui jette sa pâture. Tout à coup le silence règne de nouveau. Le Président lit le jugement de la Grand'Chambre. L'arrêt, rendu après de longs et tumultueux débats dans la salle des délibérations aussi bien que dans celle des plaidoiries, trompa toutes les prévisions : il ordonnait purement et simplement que la Cadière fût renvoyée à sa mère, avec invitation à celle-ci de veiller de plus près sur sa fille, et mettait le Jésuite Girard hors de Cour (1).

(1) Les pièces du procès de la Cadière ont été imprimées, en 1731, à la Haye, et forment 2 volumes in-folio ou 8 volumes in-12. On peut voir aussi un extrait de ce procès célèbre dans les *Causes intéressantes* de Richer, vol. 2.

Lorsque la foule qui stationnait aux abords du palais de Justice apprit les termes de cet arrêt, elle sembla remuée comme par une même impulsion, et des cris terribles, des clameurs de mort s'élevèrent de son sein. Excitée par les pêcheurs et les marins de Toulon, la rage populaire arriva promptement à un degré qui fit peur aux magistrats, qui se hâtèrent de s'échapper, et aux autorités de la ville, qui firent mettre vite sous les armes tout ce qu'ils avaient de troupes. Cependant les maisons de quelques-uns des membres du Parlement, soupçonnés d'être partisans des Jésuites, eurent leurs vitres cassées, et on essaya de mettre le feu au Collége des Jésuites. Ces Pères furent même obligés de ne pas paraître de quelque temps en public avec leur costume. Quant au Père Girard, ce ne fut qu'en se déguisant avec soin, et en profitant d'une nuit obscure, qu'il put sortir vivant de la ville d'Aix. La ville de Toulon lui offrant de plus grands dangers encore, il lui fallut aller se cacher dans une Maison éloignée; deux ans après, il mourut à Dôle. On n'entendit plus parler de la belle Cadière.

Les écrivains Jésuites se sont efforcés de nous montrer dans leur Père Girard un prêtre vertueux, mais crédule, trompé, égaré par les ruses mystiques de sa pénitente; ce qui paraît assez difficile à croire, lorsqu'on pense à la différence d'âge, d'expérience, de savoir, qui existait entre la belle Cadière et le Père Girard. Suivant eux, c'est parce que le Jésuite ne voulut pas aider la Cadière à se faire passer pour une nouvelle sainte Catherine-de-Sienne que celle-ci chargea son confesseur de crimes odieux. Ils ajoutent encore que les scandales du procès furent dus surtout aux Jansénistes, qui poussèrent sur la scène la jeune fille par les mains du Prieur des Carmes et des frères de la Cadière; ces derniers étaient tous deux prêtres.

Cependant, sur les vingt-cinq conseillers du Parlement qui formaient le tribunal devant lequel fut jugé le procès, treize seulement déclarèrent le Père Girard innocent; les douze autres le reconnurent coupable, et votèrent pour qu'il fût brûlé vif.

Et, cependant, si l'on s'en rapporte à plus d'une opinion hautement formulée dans le temps, entre autres, à celle de l'auteur des *Mémoires touchant l'établissement des Jésuites dans les Indes d'Es-*

pagne (1), les Jésuites semblent avoir compté assez peu sur la bonté de la cause de leur confrère, puisqu'ils essayèrent de lui concilier à prix d'argent l'esprit de ses juges. « La veille du jour de cet infâme procès, » dit l'écrivain que nous copions, « deux Jésuites se présentèrent chez un magistrat qui devait siéger dans l'affaire, homme d'une grande probité, et qui passait pour défavorable à la Société de Jésus. Après le premier salut, ces Pères lui déclarent qu'ils sont chargés de lui faire une restitution considérable. Le magistrat ne se laisse pas éblouir ; il reconnaît le piége, et le tourne contre les tentateurs. Persuadé que la somme que ces Jésuites lui annoncent comme une restitution est le prix de son suffrage, il leur répond que la modicité de sa fortune ne lui permet pas d'avoir jamais fait une pareille perte. « Il n'est pas douteux, ajoute-t-il, qu'il y a erreur, ou dans le nom ou dans la personne. Cette restitution, en un mot, ne peut me regarder. » Les Jésuites cependant s'obstinent à soutenir qu'elle le regarde ; bref, ils laissent la bourse sur le bureau et s'en vont. Le magistrat, sachant alors à qui il a affaire, prend cette bourse et va en distribuer le contenu aux différents hôpitaux de la ville... Le procès de la Cadière arrive; notre magistrat, persuadé de la culpabilité du Père Girard, opine pour sa condamnation, et le plus vigoureusement.

« Les Jésuites, instruits par leurs émissaires, reviennent alors chez le conseiller ; là, d'un ton patelin et béat, ils disent à celui-ci : « qu'il avait eu grandement raison de leur soutenir, la veille, que la restitution ne le regardait point ; qu'ils avaient vu la personne avec laquelle on l'avait confondu, et qu'ils étaient pénétrés de la plus vive douleur de lui redemander la somme qu'ils lui avaient remise. » — Halte-là, mes Révérends, dit alors brusquement le magistrat ennuyé de leurs doléances hypocrites. Voyant, hier, que vous persistiez à me laisser cette bourse dont je ne voulais point, j'ai pensé que ce que j'avais de mieux à faire, ce que vous désiriez sans doute, était d'en distribuer le contenu aux pauvres, ce que j'ai fait !... » Les bons Pères commen-

(1) Cet ouvrage, adressé manuscrit au ministre de Louis XIV, Pontchartrain, dès 1710, ne fut imprimé qu'en 1758, in-12.

çaient déjà à sourire méchamment, lorsque le conseiller leur mit sous le nez le récépissé qu'il avait eu soin de tirer des receveurs des hôpitaux, auxquels il renvoya, en fin de compte, les Révérends, furieux de se voir joués par plus honnête et plus fin qu'eux!... »

Pour terminer cette rapide esquisse du procès de la belle Cadière, nous ajouterons qu'il parut alors, sur ce sujet, une foule d'écrits, livres et pamphlets, dans lesquels les Jésuites étaient fort maltraités. On fit même une pièce de théâtre sur cette affaire, et l'auteur, qui regardait sans doute la Cadière comme une seconde Lucrèce, intitula son œuvre : *Le Nouveau Tarquin, comédie.* On trouve aussi, dans quelques exemplaires de l'édition in-folio des pièces de ce procès, des gravures fort obscènes, d'ailleurs, mais qui mettent en pleine et entière évidence les crimes reprochés au Père Girard.

Ce procès eut un retentissement énorme ; le scandale qui en rejaillit fit un tort immense à la Compagnie de Jésus; et cela devait être. L'acquittement d'un Jésuite, dignitaire de son Ordre, vivement protégé et publiquement soutenu par lui, à une seule voix de majorité, tandis que douze autres voix, sur vingt-cinq, concluaient à la culpabilité de l'accusé et demandaient qu'il fût brûlé, cet acquittement, disons-nous, équivalait à une condamnation, surtout si l'on admet les moyens de captation, d'intimidation des confrères du Père Girard, si l'on pense à leur esprit d'intrigues et à l'influence immense dont ils disposaient encore alors; car la Compagnie de Jésus avait été loin de décroître dans les commencements du XVIIIe siècle. En 1710, suivant le Père Jouvenci, les calculs faits par l'*Imago primi seculi*, sur l'état de la Société, avaient dû recevoir de nouveaux chiffres. Ainsi, pour cette année 1710, le Père Jouvenci trouve 1,390 établissements jésuitiques, au lieu de 900, et 20,000 Jésuites au lieu de 16,000. Le Père Jouvenci eût pu ajouter, ce qu'il se garda bien de faire, que les revenus des Jésuites s'étaient accrus à peu près dans les mêmes proportions.

Dans les dernières années du règne de Louis XIV, immense est le nombre des lettres-patentes royales qui dotent de belles et bonnes rentes les établissements de saint Ignace. Partout où les Jésuites sont

protégés, ou dominants immense encore est le nombre des réunions de bénéfices faites aux profits des Maisons jésuitiques. « Ce sont des faits de notoriété publique, » disent des *Requêtes* et *Mémoires* divers, présentés aux conseils du roi Louis XV, et dont on a imprimé en 1761 les plus importants, qui forment deux volumes in-12.

La Régence du duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV, n'arrêta pas non plus les progrès de la Compagnie de Jésus. Nous devons mentionner ici que le ministre favori du Régent, le trop fameux cardinal Dubois, fut l'ami des Jésuites ; et il était bien digne de le devenir. On sait que ce ministre, aussi célèbre par ses vices infâmes que par ses talents réels, fut fait cardinal en 1720; il était déjà archevêque de Cambrai. Ce fut Massillon qui eut la lâcheté de le sacrer. On rapporte que, lors de la cérémonie, Dubois ayant demandé préalablement et successivement au célèbre prédicateur la prêtrise, le sous-diaconat, les quatre mineurs et la tonsure, toutes choses indispensables à l'investiture d'un prélat, Massillon, impatienté, s'écria : « Ne vous faut-il pas aussi le baptême ? » On assure, du moins, que c'était le jour de la première communion du successeur de Fénelon, du nouveau prince de l'Église. On a dit, de plus, que ce cardinal était marié. Il mourut en 1723, peu de temps avant son patron, le duc d'Orléans. Il laissa une fortune considérable et une mémoire justement flétrie (1). Dubois avait établi de nouveaux impôts, et achevé d'épuiser la France. Il mourut sans recevoir le viatique ; le Régent son patron expira, lui, entre les bras de sa maîtresse : ce qui fit dire « que le duc d'Orléans était mort entre les bras de son confesseur ordinaire. »

Sous Louis XV, le cardinal de Fleury, qui d'abord simple précepteur de ce prince en devint, peu après la mort du duc d'Orléans, le premier ministre, et gouverna la France, se montra encore plus favorable

(1) Nous nous risquons à donner ici l'épitaphe populaire, et fort juste dans sa licencieuse expression, qui fut faite pour cet homme que Rome avait fait cardinal, et que Paris vit *sanctifiant* les orgies de son patron le régent. Voici cette épitaphe :

Rome rougit d'avoir rougi
Le m........ qui gît ici.

Ce furent les Jésuites qui firent obtenir à Dubois le chapeau de cardinal : service dont cet étrange prince de l'Église les récompensa en les protégeant !...

aux Jésuites, avec lesquels il semble avoir été lié par un pacte secret. On a souvent confondu le cardinal de Fleury avec l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. Ce dernier, prêtre vertueux, instruit et sans ambition, fut confesseur de Louis XV, et ce fut le cardinal qui lui ôta ce poste pour le donner à un Jésuite, le Père de Linières. Nous devons dire à quelle occasion.

Le roi avait épousé Marie Lekzinscka, fille de Stanislas de Pologne, princesse belle et vertueuse, mais froide, un peu bigote, et plus âgée d'ailleurs que Louis XV, qui n'était guère encore qu'un adolescent. Louis aimait sa femme, et lui était fidèle, malgré l'ardeur de ses sens et les piéges tendus sous ses pas. La vile tourbe des courtisans en était toute consternée; elle se disait avec raison qu'elle n'avait rien à attendre d'un monarque sage : elle résolut donc d'avoir un roi débauché. Parmi les noms des Séjans corrupteurs qui poussèrent Louis XV dans le bourbier de ses scandaleuses orgies, au fond duquel il devait trouver une mort prématurée et la haine de ses sujets, on trouve le nom du cardinal de Fleury. Non pas que ce cardinal-ministre fût un autre Dubois; mais il était avide de pouvoir; et surtout la princesse de Carignan, qui gouvernait le cardinal, et qui, dit-on, en était la maîtresse, en était avide. Or, la princesse de Carignan, se faisant l'écho de la cour, fit comprendre au cardinal-ministre que le jeune roi devant avoir tôt ou tard des maîtresses, il valait beaucoup mieux qu'il en eût tout de suite, pourvu qu'elles lui fussent données par des mains amies et expérimentées !...

Une trame est ourdie autour de la sagesse royale; madame de Mailly est choisie pour supplanter la reine dans le cœur du roi. Mais celui-ci, par cela peut-être qu'il se sent entraîné par ses penchants secrets, redouble d'assiduité dans la couche nuptiale. Alors, on fait agir un autre ressort. Un jésuite est donné pour confesseur à Louis XV; la reine en avait déjà un. Ce dernier, mettant au service d'un ignoble intérêt mondain la voix céleste parlant par sa bouche, fit entendre à la reine, « qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, elle ferait une chose très-édifiante pour la terre et très-agréable à Dieu en se sevrant autant que possible désormais des

voluptés charnelles, et en se dévouant à la plus excellente des vertus de la femme chrétienne, la chasteté. »

Dévote, et surtout froide par tempérament, fatiguée peut-être de ses couches répétées, la reine entra facilement dans la voie qu'on lui indiquait. Là-dessus, le roi son époux, qui commençait à s'abandonner de son côté à ses conseillers pervers, s'étant grisé dans un petit souper, vient cependant prendre sa place dans la couche royale. Marie, assure-t-on, repoussa des caresses dont la vivacité était sans doute augmentée par l'ivresse, avec un dégoût si prononcé, que le roi, blessé dans son amour-propre, jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront, et sortit de la chambre à coucher de sa femme pour n'y plus rentrer.

De ce moment, et sous l'influence des conseillers corrupteurs qui l'entouraient, Louis XV se livra à toute l'effervescence de ses passions. La comtesse de Mailly fut sa première maîtresse; mais le roi lui associa bientôt sa sœur, madame de Vintimille. On sait combien est longue la liste des courtisanes titrées qui se déroule de madame de Mailly à Jeanne Vaubernier, dite comtesse Dubarry. Tandis que Louis XV, dans ses *petits appartements*, passait sa vie à table ou dans les bras de ses maîtresses, le cardinal de Fleury gouvernait la France et la gouvernait fort mal, quoi qu'on en ait dit; protégés par le cardinal-ministre, les Jésuites crurent voir s'ouvrir pour eux une ère de prospérité brillante. Mais déjà, sur l'horizon du monde, apparaissait le nuage renfermant la foudre qui allait frapper et briser pour un temps l'édifice du Jésuitisme. On avait entendu ses premiers grondements lors du procès de la belle Cadière; l'attentat de Damiens, bientôt suivi de la banqueroute du Père La Valette, allait le faire éclater dans toute sa force.

Le cardinal de Fleury était mort en 1743; des ministres, moins bien disposés en faveur de la Compagnie de Jésus, avaient succédé à ce constant protecteur des fils de saint Ignace. Le feu des querelles religieuses était assoupi, presque éteint; on avait oublié complétement la fameuse bulle *Unigenitus*, les Jansénistes; on commençait même à ne plus guère s'occuper des Jésuites, si ce n'est peut-être la pa-

pauté, qui depuis Innocent XIII (1), montrait des velléités de reprendre contre la Société de Jésus des projets de réforme si souvent entrepris et toujours abandonnés ; le successeur de ce dernier pontife, mécontent des Jésuites, avait même commencé les hostilités contre la noire Cohorte. Cette dernière se dit qu'une diversion nouvelle et suffisamment puissante est nécessaire ; elle se promet de saisir la première qui se présentera, et d'en faire naître une au besoin.

Le Jansénisme expirant essayait alors de se rendre à la vie par le moyen des miracles du cimetière de Saint-Médard, du diacre Pâris et des convulsionnaires. Les Jésuites s'emparent de cette circonstance et l'exploitent habilement. Le cimetière Saint-Médard est fermé, et les disciples du nouveau saint sont réduits à ne se livrer à leurs convulsions et extravagances diverses qu'en cachette. Mais les Jésuites avaient trouvé là une étincelle avec laquelle ils espéraient ranimer le feu sommeillant des disputes religieuses. Ils ne se trompèrent pas. On recommence à se quereller sur la bulle ; des prélats osent se prononcer contre elle ; en revanche, à l'ordre de l'archevêque de Paris, les curés de Saint-Sulpice et de Saint-Étienne-du-Mont refusent les sacrements à ceux de leurs pénitents et pénitentes qui ne croient pas devoir s'y soumettre. Le Parlement se saisit de l'affaire et condamne les curés ; le conseil du roi annulle l'arrêt du Parlement ; celui-ci résiste, la cour l'exile : grand bruit dans toute la France. Et, là-dessus, les Jésuites de se frotter les mains, aux premiers souffles de ce nouvel orage, et de jeter de nouveaux aliments au foyer qu'on croyait éteint et dont la fumée est un voile qui les cache à l'attention, en attendant que sa lueur fasse reparaître sur la scène leur silhouette triomphante.

Mais, tout à coup, dans l'atmosphère où soufflent ces rafales de discordes et les dominant, un grand cri s'élève et apprend à la France, au monde étonnés, que Louis XV vient d'être frappé par un assassin !

Le 5 janvier 1757, veille des *Rois*, de six à sept heures du soir, la compagnie des gardes de service au château de Versailles venait de

(1) Innocent XIII ayant osé dire un jour qu'il se proposait de réformer la Compagnie de Jésus, mourut, le lendemain, de mort subite !

recevoir l'ordre d'accompagner le carrosse qui allait conduire à Trianon le roi et le Dauphin. Louis XV avait l'intention d'aller souper et coucher à Trianon. Le duc d'Ayen, capitaine de service, avait déjà pris place à la droite de la voiture ; bientôt on vit le roi s'avancer sous la voûte d'entrée, accompagné du Dauphin et suivi par une foule de courtisans empressés, en tête de laquelle étaient le maréchal de Richelieu, le chancelier de Lamoignon et le garde-des-sceaux, Machault. Les Cent-Suisses présentèrent les armes au souverain, qui se hâta de se diriger vers le carrosse; car il faisait un froid excessif. Nous avons dit qu'il était près de sept heures du soir, par conséquent il faisait nuit obscure, et la scène était assez mal éclairée par quelques lumières que tenaient des valets royaux ; on ne vit donc pas un homme se glisser adroitement au milieu des gardes et se mêler à la foule des courtisans et grands officiers qui entouraient le roi. Ce dernier, cependant, faisait un mouvement pour monter dans sa voiture, lorsque soudain on le vit se retourner vivement, tandis que sa main, fouillant sous l'ample redingote qui le couvrait, et semblant comme interroger la poitrine, en ressortait teinte d'un peu de sang.

Cependant un tumulte effroyable a lieu; le duc d'Ayen tire son épée et s'élance vers le roi, que soutient le Dauphin ; les gardes s'agitent et brandissent leurs armes ; on crie à l'assassin, et tous les regards cherchent l'auteur du crime dans la foule qui remplit la Cour-de-Marbre. « C'est cet homme qui m'a frappé ! » dit en ce moment Louis XV, dont la main désigne un individu, qui, par un mouvement presque inaperçu au milieu du mouvement général, s'était rejeté dans la foule; seulement, il avait oublié d'ôter son chapeau comme tous ceux qui entouraient le roi. Le duc d'Ayen s'élance aussitôt vers ce personnage, que ses yeux égarés semblaient effectivement signaler comme l'auteur de la tentative d'assassinat, et qu'on arrête sans qu'il essaye de fuir ou de réclamer. Tandis qu'on l'entraîne dans le vestibule du palais, il ne dit que ces mots : « Qu'on prenne garde à Monsieur le Dauphin ! et qu'il ne sorte pas de la journée !... » On comprend que ces paroles ne firent que redoubler la terreur de tous ceux qui les entendirent.

L'homme arrêté fut alors traîné dans une pièce du rez-de-chaussée, dite Salle-des-Gardes. Là, il fut fouillé, et l'on trouva sur lui un couteau assez petit, garni de deux lames dont l'une était un canif. Comme on supposa d'abord que ce n'était pas avec une telle arme qu'il avait essayé d'assassiner le roi, on continua la fouille, et on finit par le mettre tout nu, sans néanmoins qu'on pût trouver autre chose que ce couteau d'apparence assez peu meurtrière.

Cependant l'exaspération était extrême dans le groupe nombreux et singulièrement mêlé qui entourait l'accusé. Le duc d'Ayen était désespéré que l'attentat eût été commis sous ses yeux; les gardes de sa compagnie, qui avaient ouvert leurs rangs à l'assassin, le prenant pour un homme du service du roi, étaient transportés d'une rage telle que, lorsqu'ils eurent mis nu l'individu arrêté, deux d'entre eux se saisirent de pincettes, et, les ayant fait rougir au feu, en brûlèrent diverses parties du corps du misérable, tandis que le duc d'Ayen, le chancelier, et Rouillé, secrétaire d'État, lui criaient de confesser son crime et le nom de ses complices. Suivant Voltaire, le garde-des-sceaux prit surtout une grande part à cette besogne de bourreau. On dit même que, sans la prompte arrivée du lieutenant du grand-prevôt, Le Clerc du Brillet, auquel appartenait la connaissance de l'affaire, l'homme arrêté eût été expédié avec la même hâte qui avait sauvé autrefois la torture à Jacques Clément, et, aux complices de ce moine, le danger de voir leurs noms révélés.

Cependant le bruit s'était répandu jusqu'à Paris que le roi venait d'être assassiné; et la grande ville s'emplissait de rumeurs de nature diverse. On était alors au milieu de la lutte des Parlements contre les prétentions ultramontaines d'un côté et le pouvoir royal de l'autre, et le destin du roi ne pouvait, quel qu'il fût, rester indifférent aux partis, qui tous avaient quelque chose à espérer ou à craindre d'un changement de gouvernement. Il paraît que les Jésuites ne furent pas des derniers à essayer d'exploiter la circonstance : madame de Pompadour, la favorite régnante, était, pour diverses raisons, hostile au parti de saint Ignace; le confesseur jésuite obtint du royal blessé, qui ne connaissait pas encore le plus ou le moins de gravité de sa blessure,

qu'on éloignât la marquise. Déjà les courtisans se tournaient vers le Dauphin, qui devait avoir dorénavant ses entrées aux conseils du roi, lorsqu'on apprit que la blessure de Louis XV était tout à fait insignifiante : l'arme qui l'avait frappé avait à peine pénétré de quatre lignes dans les chairs du flanc droit, au-dessous de la cinquième côte.

Louis XV s'était mis au lit avec un peu de fièvre, mais surtout avec une grande agitation d'esprit. Rassuré par les médecins sur la gravité de sa blessure, il avait ensuite redouté que l'arme dont on l'avait frappé ne fût empoisonnée. Mais, bientôt, toutes craintes cessèrent à cet égard ; la blessure du roi n'était réellement qu'une égratignure, qui se cicatrisa d'elle-même en quelques jours. Aussitôt, il rappela près de lui madame de Pompadour, qui revint triomphante et plus puissante que jamais.

L'assassin du roi se nommait Robert-François Damiens. Il était né le 9 janvier 1715, à Tieuloy, petit village de l'Artois, situé près d'Arras, dans la paroisse de Monchy-le-Breton ; il avait donc, en conséquence, quarante-deux ans, lors de son attentat. Son père avait été fermier, mais s'était ruiné et avait fait banqueroute. Damiens, se trouvant sans ressources du côté de sa famille, s'était fait successivement laquais, soldat, serrurier, cuisinier, etc. C'était, à ce qu'il paraît, un homme de peu de valeur intellectuelle et morale, esprit sombre, mécontent et tant soit peu détraqué, assure-t-on ; il avait déjà, par des injures ouvertement proférées contre le gouvernement, attiré sur lui les soupçons de la police, qui l'avait même arrêté et lui avait fait passer quelque temps à la Bastille, d'où Damiens sortit l'âme plus exaltée, le cœur plus ulcéré, et l'esprit plus disposé à recevoir l'impulsion qui devait plus tard le pousser à frapper son roi. De quel côté lui vint cette impulsion meurtrière ? Il est à peu près impossible de le dire. Le nom des Jésuites fut tout d'abord prononcé, surtout après qu'on eut appris que Damiens, — circonstance au moins fort remarquable ! — avait servi à deux reprises, comme garçon de cuisine et de réfectoire, dans le Collége des Jésuites de Paris. Ce qui contribuait encore à faire charger de nouveau la noire Cohorte d'un crime qui tant de fois lui fut imputé, c'est que, lors de son premier

interrogatoire, à Versailles, par le lieutenant du grand-prevôt, Damiens n'avait donné aux questions pressantes qu'on lui fit sur les motifs qui l'avaient poussé à son crime que cette réponse unique et obstinée : « Si j'ai attenté sur le roi, *c'est à cause de la religion !...* »

En étudiant enfin les écrits de cette époque, on en tire cette conclusion que, si les Jésuites ne furent pas ceux qui poussèrent secrètement Damiens à commettre son crime, ce furent eux, du moins, que la conviction publique désigna comme les complices et les excitateurs de ce misérable. Mais il paraît aussi qu'on essaya de donner une autre direction à l'opinion, et qu'on voulut rendre les Parlements et tous ceux qui se prononçaient pour les droits de la nation et du peuple, contre toute tyrannie royale ou religieuse, complices du crime de Damiens. On comprend que ce procès dut avoir un grand retentissement au milieu de l'excitation générale ; on ne s'entretenait plus que de cela à Paris et par toute la France.

Cependant ce procès s'instruisait. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, avait minuté lui-même la lettre du roi, que, dit-on, le président Hénault avait dictée, et dans laquelle le roi demandait une vengeance éclatante de son assassin. Cette lettre avait été portée aux vingt-deux conseillers de la Grand'Chambre, débris du Parlement. Des lettres-patentes qui saisissaient la Grand'Chambre de cette affaire furent expédiées le 15 janvier. Dans la nuit du 17 au 18, Damiens fut enlevé de la geôle des gardes-du-corps à Versailles, et transféré à la prison du Palais, où il fut enfermé dans la tour dite de Montgommery. On mit à ce transport un appareil extraordinaire. Trois carrosses à quatre chevaux reçurent Damiens, des exempts et des magistrats. Ces voitures étaient entourées par une compagnie des gardes et précédées par un fort détachement de la maréchaussée. Un certain nombre de soldats avaient des torches allumées à la main, tandis que les autres tenaient leurs sabres nus. En outre, une autre compagnie des gardes joignit l'escorte aussitôt qu'elle fut arrivée à Vaugirard, par où elle eut ordre de passer, sans doute pour éviter tout obstacle; et, depuis la barrière jusqu'au palais de Justice, les rues étaient bordées par le guet à pied et à cheval, par des Suisses et le reste des gardes. On a

même dit que défense avait été signifiée à tout individu de se trouver sur le passage de ce cortége singulier, et que les soldats avaient l'ordre de tirer sur ceux qui se mettraient aux fenêtres pour le voir passer. Voltaire a démenti cette assertion, qui nous semble bien un peu exagérée. Cependant les précautions prises en cette circonstance ne laissent pas à elles seules que d'étonner.

Il est à remarquer que, tout en déférant au Parlement l'affaire de Damiens, Louis XV n'en exila pas moins plusieurs conseillers, du 27 au 30 janvier. Ces conseillers furent tenus comme en prison dans leurs demeures par des archers du guet, jusqu'à ce qu'ils eussent quitté Paris. Cela fut cause que l'on soupçonna plus tard la Grand'Chambre de n'avoir pas voulu, pour obéir à des ordres venus d'en haut, faire tomber la responsabilité du crime de Damiens sur des complices qu'on désirait ménager justement parce qu'ils étaient les ennemis du Parlement.

Le 26 mars, l'instruction du procès étant terminée, Damiens comparut devant la Grand'Chambre, composée de douze présidents-à-mortier, de sept conseillers d'honneur, sept conseillers ordinaires, et de quatre maîtres-des-requêtes ; sur l'ordre du roi, et conformément à leurs priviléges, cinq princes du sang et vingt-deux ducs et pairs avaient pris place au tribunal, dont le chef était le premier président Maupeou.

Une foule immense entourait le palais de Justice ; mais personne, excepté les magistrats, les princes du sang, les pairs, les gens du roi, les huissiers et quelques privilégiés, n'avait pu obtenir d'entrer dans l'enceinte du tribunal. Un grand déploiement de troupes avait encore été ordonné en cette occasion.

Damiens, dit-on, montra pendant tout le cours de son procès un courage extraordinaire et une gaieté presque insolente. Il soutint toujours que la religion l'avait déterminé à frapper le roi, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de le tuer. On assure même que ses discours respiraient une véritable affection pour Louis XV. Du reste, ses réponses, pleines de divagations et accusant une folie évidente, débla-

téraient tour à tour contre l'archevêque de Paris (1), et les membres du Parlement qui luttaient ou qui avaient lutté contre l'autorité royale. Si l'on s'en rapporte aux *pièces* du procès, qui existent encore, Damiens soutint toujours aussi qu'il n'avait aucun complice; que son projet était conçu depuis trois ans, mais que jamais il n'en avait dit un mot à qui que ce fût. Il semble qu'on ait voulu amener Damiens à charger le Parlement, et à faire remonter sur ce corps, assez audacieux pour lutter contre l'Église et la royauté, la complicité de l'attentat et plus encore. Mais la déposition d'un des témoins vint donner une direction différente et forcée à l'accusation. Vareille, enseigne aux gardes, qui avait arrêté Damiens, soutint toujours que celui-ci avait dit, dans la Salle-des-Gardes, à Versailles, que *si l'on avait coupé le cou à quatre ou cinq évêques, il n'aurait pas assassiné le roi*. La seule rectification de Damiens porta sur les mots *couper le cou*; il prétendit qu'il avait dit seulement « qu'il eût fallu punir ces prélats. » On remarqua aussi que le président Maupeou ayant demandé à l'accusé « s'il croyait que la religion permît d'assassiner les rois? » par trois fois, Damiens refusa de répondre.

En lisant les actes de ces procès, on compare involontairement Damiens à un autre misérable, qu'un procès moderne et de même nature a rendu fameux : nous voulons parler de Fieschi. Damiens eut à peu près la même contenance dans les débats. Il fit des allocutions à ses juges, il tâcha de se donner une tournure héroïque, il se donna comme égaré par de mauvais conseils. Il fit, pour ainsi dire, assaut de bonnes manières avec le premier président Maupeou, comme Fieschi avec le président de la Cour des pairs. Moins heureux que cet autre misérable, on ne lui fit grâce d'aucune des tortures qui constituaient alors le supplice d'un régicide.

Aussitôt après qu'il eut entendu sa condamnation, on l'appliqua, séance tenante, à la question ordinaire et extraordinaire. Cette question,

(1) « C'est ce coquin d'archevêque qui est cause de tout! » répéta-t-il à diverses reprises. Voyez les *Pièces du procès de Damiens*; Voltaire, *Siècle de Louis XIV, jugement de Damiens*; le *Siècle de Louis XV*, année 1757, par Laffray, etc., etc.

aux termes de l'arrêt, fut même portée d'une demi-heure, durée ordinaire, à deux heures. Après lui avoir serré fortement les jambes entre deux planches de chêne, le tortureur-juré fit entrer, à coups de marteau et successivement, huit coins de fer entre ses genoux, qui furent broyés. Damiens, — du moins, ainsi le disent les actes de sa question, — ne fit guère que répéter ce qu'il avait déjà dit auparavant. Aux derniers coins, il inculpa seulement un domestique d'un sieur Ferrières, frère d'un conseiller au Parlement, auquel il prétendit avoir entendu dire, en présence de son maître, « qu'on ne pouvait finir les querelles de l'époque qu'en tuant le roi, et que ce serait une œuvre méritoire. » On fit venir sur-le-champ ce domestique, nommé Gauthier, et son maître, qui n'eurent pas de peine à se disculper. Gauthier demeura seulement une année en prison, après quoi il fut élargi.

Le 28 mars, à quatre heures et demie de l'après-midi, Damiens fut extrait de la prison du Palais et transporté sur la place de Grève. C'était là que devait avoir lieu son supplice. Des préparatifs extraordinaires, inusités, presque solennels, avaient été faits. Vis-à-vis la grande porte de l'Hôtel de Ville, on avait formé une espèce de lice en palissades, de cent pieds en tout sens. Une double ligne de soldats, composée du guet à pied et à cheval, l'une en dehors, l'autre en dedans de la palissade, entourait cet espace, au milieu duquel s'élevait un échafaud également carré et assez élevé pour qu'on pût en apercevoir la plate-forme par dessus les palissades. Les gardes françaises occupaient toutes les avenues de la Grève, et, en outre, les Suisses faisaient la haie sur le chemin que devait suivre le criminel, de sa prison au lieu de son supplice. A quatre heures trois quarts, Damiens montait sur l'échafaud, ou, plutôt, on l'y portait, car la question lui avait brisé les jambes. Le bourreau et ses aides s'emparèrent de leur proie, dont remise leur fut faite légalement par les officiers du Parlement. Alors commença la torture la plus effroyable dont on nous ait conservé la description.

Damiens fut mis nu. Les aides de l'exécuteur l'attachèrent fortement à un poteau, au moyen de cordes et de cercles de fer. On lui remplit la main droite de soufre et autres matières inflammables, puis on plaça cette main, qui tenait le couteau, au-dessus d'un brasier ardent. Le feu

prit aussitôt, et on entendit grésiller la chair du misérable. Damiens ne jeta qu'un cri; et, quand sa main eut été brûlée jusqu'au poignet, il regarda avec une sorte de curiosité le moignon d'un noir rougeâtre qui terminait son bras droit. Ce n'était là encore que le premier acte de cette abominable tragédie. Au signal de leur chef, les valets du bourreau se saisirent de fortes tenailles qu'on avait fait rougir au feu, et, se rapprochant de Damiens, lui arrachèrent des lambeaux de chair aux bras, aux cuisses, aux mamelles; le misérable ne fit entendre que quelques hoquets d'angoisse. Mais quand le bourreau, s'avançant à son tour, une longue cuillère de fer à la main, versa du plomb fondu mêlé à de la résine, sur les plaies vives et saignantes du misérable, on entendit enfin des hurlements affreux qui semblèrent faire sourire les valets du bourreau, que l'impassibilité du patient choquait peut-être dans leur orgueil...

On détacha alors Damiens, et on lui permit de se reposer, ou de souffler, suivant l'expression de l'exécuteur des hautes-œuvres. Cependant on faisait avancer quatre chevaux, montés par quatre individus bottés et éperonnés. On a dit que ces quatre chevaux avaient été fournis par un grand seigneur, et que ce furent même quatre de ses gens qui les montèrent. Nous voulons croire, pour l'honneur des vieux noms, que ceci est une pure invention de romancier. Quoi qu'il en soit, les aides du bourreau attachèrent ces quatre chevaux à quatre cordes qui s'enroulèrent fortement aux quatre membres de Damiens; puis, les chevaux, sous le fouet et l'éperon, bondirent et s'élancèrent en sens différents. Les membres du misérable s'allongèrent énormément, mais ne se séparèrent pas du tronc. Damiens ne laissa échapper que quelques sons rauques, qui ressemblaient aussi bien au rire de l'ironie qu'au cri de la douleur. Les chevaux furent aiguillonnés plus activement; les articulations se déboîtaient, les muscles s'étiraient, les os craquaient horriblement, mais les membres n'étaient pas arrachés, et déjà les chevaux semblaient fatigués : depuis trois quarts d'heure durait l'horrible torture. Alors, enfin, le bourreau donna quelques coups de couteau sur les tendons principaux; les chevaux, dont le fouet et l'éperon ensanglantèrent les flancs, firent un effort désespéré; et on vit



Lith. d'Artus r. de la Harpe 50

Exécution de Damiens

Répétons-le : l'opinion publique attribua aux Jésuites la tentative d'assassinat commise sur Louis XV par Damiens. Il parut alors une foule d'écrits où cette opinion se révélait appuyée sur des preuves plus ou moins claires, sur des présomptions plus ou moins fortes. On y rappelait que jamais Damiens ne voulut faire connaître les noms de ses confesseurs, et il paraît établi que c'étaient des Pères de la Compagnie de Jésus. On y faisait observer encore que l'assassin avait été le pensionnaire des Jésuites à Béthune, qu'il avait été leur valet au Collége de Paris, qu'il était né et avait été élevé tout près d'une ville alors toute jésuitique, Arras ; qu'il avait été ouvertement parmi eux pendant cinq ou six ans, et que, contradictoirement à ses dépositions, il était avéré que le Père de La Tour, Jésuite, était son confesseur, et qu'un autre membre de la Société, le Père Delaunay, lui était venu en aide à diverses reprises. Et, ici, il est bon de dire que, lorsqu'on fouilla Damiens, on trouva sur lui une assez forte somme en louis d'or.

On crut, à cette époque, comme nous l'avons dit, que Damiens avait fait des aveux, mais que, par ordre venu d'en haut, on les avait tronqués ou supprimés. Nous voyons dans un des écrits du temps que, sur ce bruit d'aveux faits par l'assassin, cinq Jésuites de Paris quittèrent furtivement leur Collége et gagnèrent en toute hâte la barrière du Trône, où les attendait un carrosse attelé de bons chevaux qui les emmenèrent aussitôt vers la frontière de France la plus rapprochée.

Quel intérêt les Jésuites auraient-ils eu à la mort de Louis XV ? Nous avons dit que ce prince ne se montrait pas favorable à la Compagnie, tandis que le Dauphin leur était dévoué. On voit donc le motif qui pouvait faire désirer aux Jésuites un changement de règne.

Ce furent probablement les sollicitations de quelques membres de sa famille et surtout les terreurs que les Révérends Pères lui inspiraient, qui empêchèrent le roi de se prononcer dès lors contre la Société de Jésus.

Si réellement Louis XV attendait une occasion favorable pour oser se déclarer ouvertement contre les Jésuites, il fut bientôt servi à souhait, et ce furent les Révérends Pères eux-mêmes qui lui fournirent cette occasion : nous voulons parler de la fameuse banqueroute du Père La Valette.

En 1742, un Jésuite de France, le Père Antoine de La Valette, descendant, assure-t-on, du célèbre grand-maître de Malte, débarquait aux Antilles françaises, où il commença par être curé du Carbet, petite paroisse située à une lieue environ de la ville de Saint-Pierre. Le Père La Valette était alors dans toute la force de l'âge; il était né en 1707, près de Sainte-Affrique, et par conséquent il avait à peine trente-cinq ans lorsqu'il arriva à la Martinique. C'était un homme entreprenant, intelligent, assez instruit, actif et surtout désireux de réputation et d'influence. Il fut bientôt nommé Procureur de la Maison jésuitique de Saint-Pierre de la Martinique.

A cette époque, les Missions jésuitiques étaient, ainsi que nous l'avons dit déjà, bien déchues de leur splendeur passée : il paraît que le Père La Valette conçut le projet de leur rendre leur importance première. On va voir par quels moyens le Jésuite entreprit d'arriver à ce but. On sait quelle a toujours été, quelle est encore l'importance du commerce du riche archipel du golfe du Mexique avec l'Europe; ce commerce, le Père La Valette tenta de s'en faire l'agent général, l'unique intermédiaire. La Mission jésuitique des Antilles possédait de grandes concessions de terrains; mais il fallait de l'argent, beaucoup d'argent pour les mettre en pleine valeur; voici ce qu'imagina le Père La Valette pour s'en procurer.

Dans les Antilles françaises, l'argent de la mère-patrie avait cours pour une valeur de moitié en sus de la convention légale, c'est-à-dire que deux mille francs, par exemple, étaient acceptés à la Martinique pour une valeur de trois mille. De même, l'argent des colonies françaises perdait un tiers de sa valeur dans la métropole. C'était là une rigoureuse entrave imposée au commerce des colonies; or, un jour, le Père La Valette offrit de la faire disparaître. Il annonça aux colons que, désormais, tous ceux d'entre eux qui auraient des fonds à faire passer en France pouvaient les remettre entre ses mains, et qu'il se chargerait de faire toucher, dans la mère-patrie, la somme intégrale, pourvu qu'on acceptât ses lettres de change à longue échéance, deux ans au moins. Cette condition était peu de chose en raison de la perte qu'elle évitait aux colons, pourvu toutefois que la signature du Révérend ban-

quier en robe noire fût de bon aloi. Les correspondants du Père La Valette ayant fait honneur à sa signature, dans les premières transactions qui eurent lieu entre le Jésuite et les colons, ceux-ci se décidèrent bientôt à n'avoir plus recours qu'au fils de saint Ignace, tout en se disant qu'il fallait qu'il fût fou puisqu'il n'était pas fripon, et qu'incontestablement tout ce qu'il avait à attendre de son système de banque c'était une belle et bonne ruine. Néanmoins, loin que cette prédiction se vérifiât, les affaires du Père La Valette semblèrent prospérer rapidement, tout en prenant bientôt une progression colossale. En peu d'années et successivement, le Père La Valette établit à la Dominique, à Marie-Galande, à la Grenade, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, des comptoirs qui avaient pour centre la Maison de Saint-Pierre de la Martinique. Il ne négligea pas non plus de se former des correspondants en Europe; et bientôt les meilleures maisons de Marseille, Nantes, Lyon, Paris, Cadix, Livourne, Amsterdam, etc., etc., furent en relations suivies et considérables avec la banque jésuitique des Antilles.

En même temps, et comme pour utiliser les capitaux provenant de ses bénéfices inconcevables, pour devenir le plus grand propriétaire de l'archipel comme il en était devenu le négociant le plus important, ou mieux, presque l'unique négociant, le Père La Valette met en pleine culture les terrains appartenant à la Maison jésuitique de Saint-Pierre; il achète en outre d'immenses propriétés, non-seulement à la Martinique, mais encore sur divers autres points des Iles-du-Vent; à la Dominique seulement, une de ces exploitations n'avait pas moins de trois lieues de long. Les bras manquant sur ces terrains, le Père La Valette achète en fraude des nègres à la Barbade, s'en procure au moyen de navires négriers; puis alors, cultive en grand les denrées coloniales; bâtit de vastes hangars et magasins, les voit s'emplir de sucres, de cafés, etc., dont il charge ensuite des bâtiments qui lui appartiennent et qui partent incessamment pour l'Europe, dont, au retour, ils rapportent les produits. Mais les colons et négociants des Antilles, qui s'étaient grandement loués du banquier, commencent à se plaindre du négociant. Celui-ci néanmoins continue tranquillement ses

opérations multiples et fructueuses ; son rêve s'est réalisé : ses magasins contiennent la plus grande partie des denrées coloniales, sa caisse renferme à peu près toutes les espèces en circulation dans les Antilles françaises : intermédiaire obligé, dispensateur souverain, il dîme à son aise sur les deux branches de son industrieux système de négoce.

Les bénéfices réalisés par le Père La Valette, et surtout les bénéfices à réaliser, parurent si grands et si beaux aux supérieurs du Révérend, que ces derniers ne s'occupèrent nullement des plaintes des colons ; le tintement continuel et enivrant des piles d'or que leur jetait le négociant en robe noire ne permettait pas d'ailleurs que ces plaintes parvinssent aux oreilles de ses chefs. Les bénéfices réalisés par la Maison de la Martinique s'élevèrent, pour la seule année 1753, à la somme énorme de près d'un million de francs !

Ici, nous donnerons un aperçu des combinaisons financières qui avaient valu ce résultat.

Nous avons dit que l'argent des colonies perdait en France un tiers, et que le Père La Valette se chargeait néanmoins de faire passer sans perte les sommes que les habitants des Antilles envoyaient dans la mère-patrie. Voici comment opérait le Révérend banquier. Un négociant de la Martinique apportait au Jésuite une somme de 10,000 fr., par exemple, qu'il voulait envoyer à Marseille, et pour laquelle le Père La Valette lui remettait une traite de pareille valeur, tirée sur les Frères Lioncy, ses correspondants de Marseille, à deux ans ou deux ans et demi d'échéance. Par ce moyen, le colon ne perdait que 1,000 fr. environ, en mettant l'intérêt à cinq pour cent ; souvent même il ne perdait rien, la traite étant reçue comme argent comptant ; tandis qu'en envoyant directement ses fonds en France, il eût perdu plus de 3,000 : il avait donc un gain tout clair et fort grand à s'adresser au Jésuite banquier.

Maintenant, le Père La Valette, au lieu d'envoyer en France les 10,000 fr. déposés en espèces entre ses mains, les convertissait en denrées coloniales, comme sucres et cafés, qu'il expédiait, pour Amsterdam, Lisbonne ou Marseille. Le sucre et le café vendus, il ne rentrait pas encore dans la somme intégrale des 10,000 fr. Alors, il faisait acheter

des pièces de Portugal, sur le pied de 42 livres, qu'il revendait ensuite à la Martinique sur le pied de 66. Il réalisait donc déjà un bénéfice de 3,000 livres environ. Or, comme cinq mois suffisaient grandement pour une opération de ce genre, il pouvait donc la recommencer quatre fois au moins jusqu'à l'époque où il devait faire les fonds de sa traite, qui était toujours à deux et même trois ans d'échéance : c'est-à-dire que chaque fois que le Père La Valette se chargeait, à des conditions onéreuses pour lui en apparence, de faire passer en France une somme de 10,000 livres, il réalisait un bénéfice net de 12,000 livres, ce qui constitue certes un joli escompte. Or, maintenant, il faut songer à ce que devenaient ces bénéfices lorsque les terrains achetés par le Père La Valette, et mis en valeur par des milliers de nègres, lui fournissaient les produits des colonies qu'il envoyait vendre en Europe, sur des vaisseaux appartenant à sa Maison !...

On comprend que les négociants des Antilles aient souffert et surtout se soient effrayés grandement d'une concurrence aussi redoutable. Leurs plaintes, incessamment et toujours plus hautement renouvelées, parvinrent enfin jusqu'au pied du trône du roi de France : on se décida à y faire droit. Ordre est donné au gouverneur des Antilles de faire passer en France le Père La Valette, qui part effectivement et arrive au Havre, en janvier 1754. Quelques jours après, il entrait dans Paris, où il était reçu en triomphe par le Père de Sacy, Procureur-Général des Iles-du-Vent, et le Père Forestier, tous deux correspondants des plus actifs du noir banquier des Antilles.

En quittant la Martinique, le Père La Valette avait eu le soin, comme on pense, de se munir de bons certificats. En général, ces attestations semblent surtout destinées à faire décharger le Jésuite des accusations de commerce étranger, chose défendue, comme on sait, aux colonies françaises ; mais elles ne prouvent pas du tout la fausseté des plaintes des colons, chose impossible.

Grâce à ces attestations plus ou moins intéressées, grâce surtout aux démarches actives des confrères du Père La Valette, celui-ci, au bout d'une année, put retourner à la Martinique, mais sous la condition expresse qu'il ne s'occuperait plus de commerce, et qu'il se bornerait à

remplir ses fonctions religieuses. On devine que le Jésuite n'eut rien de plus pressé que de manquer à cette promesse, faite par lui et par ses supérieurs. Cependant, comme les fils de Loyola savent tirer parti de toute chose, ils utilisèrent la prétendue renonciation du Père La Valette ; sous prétexte de remplir les engagements que ce dernier avait pris et auxquels il ne pouvait plus satisfaire puisqu'on détruisait sa maison de commerce, ils ouvrirent et parvinrent à faire couvrir un emprunt de 600,000 livres, dont les fonds permirent, comme on le comprend, au Père La Valette, de donner une nouvelle activité à ses opérations. En outre, et dans le même but, le Jésuite se hâta de tirer sur ses correspondants pour des sommes énormes, et, avec l'argent comptant qu'il recevait contre sa signature, il se remit à augmenter l'étendue, la valeur et le rendement des propriétés par lui acquises. Ses affaires prirent donc un nouvel essor ; ses navires couvraient les mers, son négoce tournait au monopole. Les chefs de sa Compagnie, pour récompenser son zèle, son talent et ses heureuses combinaisons, l'avaient décoré des titres de Visiteur-Général et de Préfet apostolique des Missions jésuitiques aux Antilles. On ajoutait peut-être de nouveaux compartiments au coffre-fort général de la Compagnie, et ses chefs songeaient déjà sans doute à reconquérir la puissance qu'ils sentaient leur échapper, lorsque, tout à coup, le souffle d'une tempête fit évanouir ce rêve brillant.

Le Père La Valette était revenu à la Martinique, en mai 1755 ; en février 1756, les principaux correspondants du Révérend banquier, les frères Lioncy de Marseille, qui se trouvaient à découvert de plus d'un million et demi, n'ayant pas été remboursés de ces valeurs par le Père La Valette et n'ayant obtenu du Père de Sacy qu'une promesse de messes et prières, choses qui peuvent être excellentes, mais qui ne peuvent être négociées sur la place, furent forcés de déposer leur bilan. Dans le *Mémoire* des frères Lioncy, auquel nous renvoyons le lecteur, on lit que « Gouffre, l'associé de la maison de Marseille, s'étant rendu en poste à Paris, pour implorer, du Père de Sacy et des autres dignitaires Jésuites, les moyens d'éviter à d'honorables négociants la honte d'une faillite, le Père de Sacy, après d'évasives paroles, finit par ré-

pondre durement : « Que la Compagnie ne pouvait rien pour eux ! — Mais, nous ne périrons pas seuls ! » aurait répondu Gouffre ; « nos correspondants, et ils sont nombreux, bien d'autres maisons liées d'affaires avec nous, périront avec nous... — *Périssez tous!* se serait écrié le Jésuite ; nous ne pouvons rien pour vous !... »

Au retour de leur associé, les Lioncy se mirent en faillite ; leur maison, distinguée sur la place de Marseille, faisait plus de 30 millions de livres d'affaires par an : sa chute, ainsi qu'il était facile de le prévoir, fit sentir son contre-coup sur toutes les places de commerce de la France et sur plusieurs même de l'étranger ; et une infinité de malheureux se trouvèrent enveloppés dans sa ruine.

On a dit que les Jésuites essayèrent de prévenir l'éclat de cette banqueroute, et que ce fut la mort de leur général qui mit obstacle à leurs intentions ; qu'alors, voyant que l'éclat était fait, ils pensèrent que ce n'était plus la peine de dépenser leur argent. Ils se mirent donc fort tranquillement en devoir de tirer de leurs propriétés des Antilles le plus qu'ils pourraient ; pour cela, ils choisirent un nouveau correspondant à Marseille. Quant au Père La Valette, il avait disparu complétement, et on ne le revit plus.

Les frères Lioncy s'exécutèrent en gens d'honneur ; ils firent à leurs créanciers l'abandon de tout ce qu'ils possédaient. Le syndic de la faillite attaqua alors le Père La Valette, en sa qualité de chef des Jésuites aux Antilles, et le Père de Sacy, comme Procureur-Général des Missions de ces îles. Il demanda que ces deux dignitaires de la Compagnie fussent condamnés à donner bonne et valable caution pour le payement d'une somme de 1,502,266 livres 2 sous 1 denier, montant de toutes les traites tirées par le Père La Valette sur les frères Lioncy et non acquittées ; faute de quoi, ils seraient condamnés à payer toutes ces traites.

Les Jésuites, attaqués, usèrent de mille chicanes et détours pour n'être point obligés de comparaître. Ils espérèrent même faire appointer éternellement cette affaire, suivant leur vieille tactique. Mais, sur ces entrefaites, eut lieu l'attentat de Damiens ; aussitôt, les magistrats — chose qui peut donner à réfléchir — se montrent plus disposés à

agir contre la noire Cohorte, ou paraissent plus libres de le faire. Le Père de Sacy comparaît enfin par un fondé de pouvoir ; le Père La Valette fait toujours défaut. Un premier jugement intervient et adjuge au syndic de la faillite ses conclusions contre le Père La Valette, mais remet à un autre jour ce qui concernait le Père de Sacy.

En même temps, un autre créancier prenait une voie différente, et, s'attaquant à la Société de Jésus tout entière, voulait la rendre responsable des actes d'un de ses dignitaires, qu'elle avait approuvés tant qu'ils lui avaient apporté des profits, et qu'elle répudiait seulement depuis qu'ils menaçaient de lui causer des pertes. Les Jésuites, d'ailleurs, étaient obligés de convenir que l'administration du temporel de tout leur Ordre est subordonnée à l'autorité du Général ; et cet aveu seul était décisif en faveur des créanciers du Père La Valette. Un premier jugement donna condamnation dans ce sens contre le Père de Sacy et contre toute sa Compagnie. Aussitôt, le syndic des frères Lioncy et tous les créanciers du Père La Valette s'empressent d'entrer dans cette voie qu'on vient de leur ouvrir. De toutes parts pleuvent sur le Père de Sacy des assignations, dont quelques-unes s'envolent jusqu'à Rome et sont signifiées au Général même de la Société. Ces premiers jugements avaient été rendus par la juridiction consulaire de Marseille ; un autre, rendu par défaut, le 29 mai 1760, déclara la sentence exécutoire contre toute la Société établie en France. Par là on pouvait enfin arriver aux moyens possibles de saisir la Compagnie sérieusement, réellement. Mais les fils de Loyola se hâtent de parer ce coup, dont ils comprennent toute la portée. Mettant en jeu tout ce qui leur reste d'influence, ils obtiennent, le 17 août 1760, un arrêt du Conseil, revêtu de lettres patentes, par lequel le roi évoque par-devers lui toute cette affaire, qui est alors renvoyée en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Ce fut une faute commise par les Jésuites, suivant Voltaire (1), puisque le Parlement s'était toujours montré l'ad-

(1) Voyez le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire dit que ce fut par le conseil de M. de la Grandville que les Jésuites, qui pouvaient appeler de la sentence des Consuls par-devant la Commission du Conseil établie pour juger toutes les difficultés ayant rapport au commerce de l'Amérique, se résolurent à porter l'affaire au parlement de Paris.

versaire des Jésuites. Mais les Révérends Pères espéraient pouvoir empêcher qu'on ne plaidât l'affaire au fond, et user, à force d'appels, de renvois, de conflits, de faux-fuyants et d'ambages judiciaires, la patience de leurs créanciers. Il en fut tout autrement; l'affaire fut instruite rapidement et, en temps convenable, mise en état et appelée. En vain les Jésuites imaginèrent de faire protester les chefs des Provinces jésuitiques de Champagne, de Guyenne, de Toulouse et de Lyon, et de les faire établir opposants à tout ce qui tendrait à établir la solidarité entre les diverses Maisons de l'Ordre ; le Parlement n'eut aucun égard à ces moyens et à mille autres tour à tour présentés.

Le 8 mai 1761, la cause fut plaidée avec la plus grande solennité, et devant une foule immense. Le célèbre avocat Gerbier plaida avec un grand talent et un succès immense contre les Jésuites, au nom des créanciers du Père La Valette. L'avocat-général, Lepelletier de Saint-Fargeau, donna des conclusions conformes au dire de l'avocat des demandeurs ; et la Cour, admettant que La Valette et le Père de Sacy, étant l'un Visiteur, l'autre Procureur-Général des Missions jésuitiques, s'étaient faits banquiers et avaient agi comme tels ; que le Général de l'Ordre est administrateur de toutes ses Missions ; et que, par conséquent, les chefs de ces Missions ne sont que ses délégués, rendit un arrêt par lequel le chef de la Société et toute la Société étaient rendus responsables des actes de commerce du Père La Valette, et, comme tels, condamnés à payer les lettres de change tirées par La Valette sur la maison Lioncy de Marseille ; en 50,000 livres de dommages-intérêts et aux dépens.

« Le prononcé de ce jugement, dit Voltaire, fut reçu du public avec des applaudissements et des battements de mains incroyables. Quelques Jésuites, qui avaient eu la hardiesse ou la simplicité d'assister à l'audience, furent reconduits par la populace avec des huées. La joie fut aussi universelle que la haine... »

Le jugement du Parlement de Paris, dans cette affaire scandaleuse, est parfaitement conforme à la justice et à l'équité. En vain la noire Cohorte, suivant une tactique qui lui fut toujours familière, sacrifia le Père La Valette à l'indignation générale et voulut faire retomber tout l'odieux

sur ce Père ; en vain elle produisit une déclaration de ce dernier, dans laquelle il assumait sur lui toute la responsabilité et tous les torts ; en vain, elle plaida que les lettres de change n'engageaient que ceux qui les avaient souscrites, acceptées ou endossées ; la Grand'Chambre, le livre des Constitutions à la main, déclara et dut déclarer que la Société de Jésus est un tout indivisible, que chaque chef d'une Maison jésuitique n'est qu'un commissionnaire du Général, au nom duquel tout se fait et qui seul est apte à sanctionner toutes les transactions qui s'opèrent dans ces Maisons. Il était également impossible de s'arrêter à l'objection dérisoire mise en avant par les Jésuites : « Que la Compagnie avait été complétement étrangère aux opérations commerciales du Père La Valette, et que nul des confrères du banquier en robe noir n'avait autorisé, conseillé ou approuvé ce commerce ; qu'il n'y en avait pas un seul qui eût eu aucune sorte de participation ou de connivence dans les affaires des Antilles. »

Cependant, il est incontestable que le Père de Sacy, Procureur-Général des Missions aux Iles-du-Vent, et résidant en France, avait été un correspondant actif du Père La Valette ; cependant, il est impossible que les chefs du Père La Valette aient ignoré les actes de banque et de négoce de ce dernier ; et il est si vrai que ces actes eurent leur approbation, que, dénoncés par les colons des Antilles, ils n'empêchèrent pas le Père La Valette d'être renvoyé à la Martinique et même avec un grade plus élevé, qu'on pouvait assurément regarder comme une récompense de ce dont on demandait la punition. Mais, surtout, qu'ils aient ignoré ou connu les opérations auxquelles se livra le Père La Valette, les supérieurs de son Ordre, qui avaient encaissé, innocemment et sans réflexion, — nous le voulons bien, — les bénéfices de la Maison de Saint-Pierre, devaient du moins, en stricte justice, rapporter à la faillite ces bénéfices acceptés par inadvertance et dont la restitution eût comblé le déficit et empêché la banqueroute. Car il paraît que cette banqueroute fut plus considérable que les pertes prouvées par le Père La Valette : le passif fut évalué à trois millions de francs, environ, argent de l'époque. Or, ce qui, d'après les dires des Jésuites, amena la déconfiture du Père La Valette, ce fut la prise

par les Anglais de deux vaisseaux sur lesquels le Révérend négociant avait embarqué des produits des Antilles en quantité suffisante pour couvrir les frères Lioncy de la valeur des lettres de change tirées sur eux. Ces marchandises, vendues en Angleterre, ne produisirent pourtant qu'une somme de 1,200,000 livres de France.

D'ailleurs, les Jésuites auraient dû, s'ils avaient voulu se tenir à l'écart, en ce qui concernait la faillite du Père La Valette, abandonner les terrains et propriétés, les nègres et fabriques, que le Père avait dans les Antilles. La meilleure, la plus forte preuve que les Jésuites se regardaient comme solidaires de leur négociant de la Martinique, c'est qu'au premier cri de détresse poussé par les Lioncy, le nouveau Général de la Société autorisa le Père de Sacy à emprunter, au nom de la Société, jusqu'à la concurrence de 500,000 livres, pour venir en aide à la maison de Marseille et dégager la signature des frères Lioncy; mais le bilan de ces négociants était déposé lorsque le Père de Sacy reçut les ordres de son Général. Voyant alors que l'éclat avait eu lieu, les Jésuites essayèrent de sauver du moins leur argent, aux dépens des malheureux créanciers et dût leur propre réputation en souffrir.

Mais il arriva que les choses allèrent bien plus loin que ne l'avaient pensé les bons Pères. Le procès du Père La Valette et la banqueroute des Jésuites venaient de raviver profondément les défiances, les haines, les terreurs, qui sont partout comme l'inévitable milieu dans lequel doit vivre la Compagnie. En vain, devinant l'orage et voulant le détourner, les Jésuites semblèrent-ils vouloir se soumettre à l'arrêt qui venait de les frapper; en vain commencèrent-ils à désintéresser les créanciers de la banqueroute (1); en vain, dit-on, le nouveau Procureur-Général des Missions des îles d'Amérique versa-t-il, dans cette intention, 1,200,000 livres; rien n'y fit : la publicité donnée aux débats du procès, l'immense retentissement de l'affaire avaient été les indices précurseurs de la foudre qui, depuis si longtemps suspendue sur la noire Cohorte, allait enfin la frapper.

(1) Ils étaient bien forcés de le faire, le Général des Jésuites ne pouvant être contraint, les Jésuites de France le furent, aux termes de l'arrêt du Parlement.

Lorsque l'arrêt du 18 mai 1761 fut rendu, les fameuses Constitutions de la Société de Jésus venaient d'être publiées à Prague. Ce fut ces Constitutions à la main que les avocats des créanciers du Père La Valette prouvèrent qu'il y avait solidarité entre toutes les Maisons jésuitiques : la Société étant un tout indivisible et son chef seul étant apte à posséder au nom de l'Ordre entier. Les avocats des Jésuites essayèrent, chose impossible, de rétorquer ces arguments et prétendirent décliner la solidarité, au moyen de ces mêmes Constitutions. Le Parlement ne laissa pas échapper l'occasion : dès le 17 avril, les Chambres assemblées avaient ordonné que les Jésuites produiraient le livre des Constitutions et règles de leur Institut. Les Révérends Pères essayèrent de parer le coup, et parvinrent encore à obtenir de Louis XV une déclaration qui réservait la connaissance des lois jésuitiques au roi seul en son Conseil. Le Parlement enregistre la déclaration royale, le 6 août; mais, le même jour, il fait brûler par la main du bourreau quatre-vingt-quatre ouvrages de théologiens Jésuites ; et, bientôt, en même temps qu'il remet au roi l'exemplaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus, il ordonne aux Jésuites, toutes chambres assemblées, d'en déposer un second exemplaire, sous trois jours, au greffe de la Cour. Les Jésuites furent forcés d'obéir.

Ces fameuses Constitutions furent alors, pour la première fois en France, livrées au grand jour de la publicité. Tous les bons esprits furent effrayés des principes subversifs de tout gouvernement qui y sont contenus. Le *Compte-rendu* de l'abbé Chauvelin, membre du Parlement, qui se fit une grande réputation dans cette affaire célèbre, ce *Compte-rendu*, tableau complet de la Compagnie de Jésus, décida surtout le Parlement de Paris à rendre son arrêt (1).

Ce qui se passait alors en Europe et en Portugal, ce dont nous parlerons bientôt, contribua sans doute à accélérer la ruine du Jésuitisme en France. Le courage du marquis de Pombal donna sans doute plus

(1) On a fait sur ce magistrat, qui était contrefait, le distique suivant :

Que fragile est ton sort, Société perverse !
Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse.

d'assurance au duc de Choiseul. Le ministre de France fut l'ennemi des Jésuites, dont il avait, dit-on, à se plaindre, et dont il avait eu d'ailleurs, pendant son ambassade à Rome, occasion de découvrir les intrigues, l'espionnage universel, toutes les menées enfin avec lesquelles la noire Cohorte troublait le repos du monde.

Nous ne pouvons décrire toutes les phases de ce procès célèbre. Nous nous contenterons de dire qu'après de solennels débats, le Parlement de Paris, qui avait déjà prononcé un arrêt préparatoire le 18 avril 1761, en rendit un définitif le 6 août 1762. Voici les principales dispositions de cet arrêt :

« Déclare lesdits soi-disant Jésuites inadmissibles, même à titre de Société et Collége ; ce faisant, ordonne que tant ledit Institut que ladite Société et Collége seront et demeureront irrévocablement et sans retour bannis de France, *sous quelque prétexte, dénomination et forme que ce puisse être*..... Faisant ladite Cour très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes *de proposer, solliciter, ou demander en aucun temps et en aucune occasion, le rappel desdits Institut et Société*, à peine pour ceux qui auraient fait lesdites propositions, ou qui y auraient assisté ou acquiescé, d'être personnellement réputés conniver à l'établissement d'une autorité opposée à celle du roi, même de favoriser la doctrine régicide constamment et persévéramment soutenue dans ladite Société...... »

Cette doctrine des Jésuites, le même arrêt la qualifie « de perverse, destructive de tout principe de religion et *même de probité*, injurieuse à la morale chrétienne, pernicieuse à la société civile, séditieuse, attentatoire aux droits et à la nature de la puissance royale, à la sûreté même de la personne sacrée des souverains... propre à exciter les plus grands troubles dans les États et à *former et entretenir la plus profonde corruption dans le cœur des hommes !...* »

L'arrêt du Parlement de Paris, achevant son ouvrage, fait défense aux sujets du roi de fréquenter, tant au dedans qu'au dehors même du royaume, les Colléges, Séminaires, Retraites, Missions, Congrégations, Pensions, Écoles de la Société ; intime aux Jésuites l'ordre de vider toutes les Maisons, Colléges, Séminaires, Noviciats, Résidences,

Maisons-Professes ou de Probation, et généralement tous leurs Établissements, quelle que fût leur dénomination; leur permettant toutefois de se retirer dans tel endroit du royaume qu'il leur plairait pour y résider sous l'autorité des Ordinaires, sans qu'il leur fût permis de vivre en commun, de reconnaître l'autorité de leur général et de porter l'habit de l'Ordre. Il était également interdit aux Jésuites de pouvoir posséder aucun bénéfice, canonicat, chaire ou autre emploi à charge d'âmes ou municipal, si ce n'est en prêtant un serment dont la formule était rédigée par l'arrêt du Parlement, qui accordait aux Jésuites, sur une requête qu'ils pourraient présenter, des pensions alimentaires strictement nécessaires.

Tel fut le coup de foudre qui abattit en France l'orgueilleux édifice du Jésuitisme. C'est, de l'avis des jurisconsultes, l'arrêt le plus fortement motivé dont il soit fait mention dans les Annales judiciaires.

Les Parlements de Rouen et de Rennes suivirent, les premiers, l'exemple que leur avait donné celui de Paris. Quelques autres y mirent plus de lenteur. Celui de Flandre, surtout, province où les Jésuites étaient dominants depuis deux siècles, semblait ne pouvoir se résoudre à unir sa voix au grand cri de proscription qui s'élevait enfin contre le Jésuitisme. Des troubles même commençaient par cet état de choses et pouvaient devenir plus sérieux. Le duc de Choiseul fit rendre enfin par le roi (novembre 1764) un édit qui ordonnait que la Société de Jésus n'aurait plus lieu en France.

Le Parlement de Paris ajouta à l'édit royal, par un nouvel arrêt qui enjoignait à chaque Jésuite français de résider dans le diocèse de sa naissance, lui défendant d'approcher de plus de dix lieues de la capitale; et, lui recommandant de vivre et se comporter désormais en bon et fidèle sujet, voulait qu'il se présentât, deux fois par an, devant le substitut du procureur-général du roi, aux bailliages et sénéchaussées de sa résidence. C'étaient là, il faut l'avouer, de bien rigoureuses mesures; mais sans doute que ceux qui ont suivi avec attention notre récit, se diront qu'elles étaient nécessaires et méritées.

Cependant, on a assuré que Louis XV, cédant aux sollicitations de sa famille, ne voulait pas réellement la destruction complète des Jé-

suites. Par son ordre, les commissaires du Parlement nommés pour examiner l'affaire des Jésuites, leurs Constitutions, leurs principes, etc., désirèrent avoir les avis du clergé. Douze prélats furent nommés pour donner réponse sur quatre questions capitales : et cette réponse fut « qu'il était nécessaire de *modifier* l'Institut. »

Là-dessus, le roi s'empresse de faire dresser un plan d'accommodement qui est envoyé au Pape, Clément XIII. Mais, à toutes les ouvertures de conciliations, ce pontife, mal conseillé à l'égard des véritables intérêts des Jésuites, ne répondit que par les paroles dont s'était servi Laynez lorsqu'on voulait, dès les premiers pas de l'Ordre, lui faire subir des modifications jugées nécessaires : « *Sint ut sunt, aut non sint* (qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient plus!...) » : « Qu'ils ne soient donc plus ! » finit par répondre le roi de France, et l'arrêt de proscription fut maintenu dans toute sa rigueur, aux applaudissements du pays, aux applaudissements du reste du monde, qui allait bientôt suivre la France dans la voie qu'elle venait d'ouvrir, et que le chef de l'Église chrétienne allait enfin consacrer lui-même.

Les Jésuites avaient soutenu la lutte en France avec toute l'énergie désespérée que l'on connaît à la trop fameuse Société. Ils avaient inondé le pays de leurs panégyriques et de leurs apologies. Leur cause fut plaidée contradictoirement devant tous les Parlements par des avocats de talent. Les arrêts ne furent rendus que sur le vu des pièces pour et contre, après de longues délibérations. Ces arrêts divers furent sanctionnés par deux édits royaux de 1764 et de 1777, qui leur donnèrent tous les caractères d'une loi d'état. Les Jésuites mirent en jeu tous les ressorts qui pouvaient servir à leur défense, et, dit l'auteur du *Siècle de Louis XV*, ils firent même alors repentir plus d'une fois de leur fermeté les magistrats qui prononcèrent ces arrêts. Ils excitèrent même en Bretagne un soulèvement qui fut bientôt réprimé et qui justifia toutes les rigueurs que la magistrature, soutenue d'un côté par le pouvoir royal, poussée de l'autre par l'opinion publique, déploya contre eux. Comment ! on exigeait des Jésuites « qu'ils vécussent désormais en bons et fidèles sujets, qu'ils se soumissent aux lois, qu'ils ne fussent plus que de simples et honnêtes particuliers. » Véritablement, c'était

exiger d'eux cent fois plus qu'on ne peut attendre de la nature jésuitique ; et les Révérends Pères ne pouvaient tranquillement s'asservir à un pareil état de choses. Aussi essayèrent-ils de s'y soustraire et par tous les moyens. Mais l'heure était venue : le Jésuitisme devait disparaître, du moins de nom, de la surface de la terre. On ne sait que trop qu'ils devaient reparaître un jour !

CHAPITRE VI.

Assassinat de don Joseph de Bragance, roi de Portugal. — Mort du Pape Clément XIV. — Le Jésuitisme proscrit par toute la terre.

Au moment où la grande clameur qu'avaient fait naître la banqueroute du Père La Valette et l'attentat de Damiens semblait près de s'éteindre, un écho lointain, arrivant d'une des extrémités de l'Europe et qui parlait encore de meurtre sur une personne royale, vint lui donner une intensité nouvelle.

Le 13 janvier 1759, *la Gazette de France*, journal officiel de ce temps, publiait, d'après des lettres de Lisbonne, le récit d'une conspiration tramée contre le roi de Portugal et de l'assassinat de ce prince. La Gazette annonçait, en même temps, l'arrestation de dix-huit personnes du plus haut rang ; elle ajoutait que les Maisons des Jésuites de Portugal avaient été investies et que bon nombre de leurs habitants avaient été jetés en prison comme fauteurs ou complices de la conjuration. On doutait encore de l'authenticité de cette nouvelle étrange, lorsque les lettres des ambassadeurs et les actes émanés du gouvernement portugais vinrent lui donner un caractère officiel.

Voici, d'après ces divers documents que nous avons consultés, le bref récit de cet événement, ses causes et ses conséquences, en ce qui regarde la fameuse Société dont nous avons entrepris de retracer les fastes si souvent tracés en caractères sinistres.

Il y avait alors, en Portugal, un ministre, homme de tête et d'énergie, à qui l'histoire donne parfois le titre de Richelieu portugais, titre mérité en plusieurs points. Ce ministre s'appelait don Sébastien-Joseph Carvalho ; mais le nom sous lequel il est généralement connu et que nous lui donnerons, était celui de marquis de Pombal. Pombal fut le plus rude adversaire qu'ait jamais rencontré le jésuitisme ; et c'est peut-être à lui que le XVIII[e] siècle dut de voir s'écrouler la puissance jésuitique, sous un arrêt universel sanctionné par l'autorité pontificale et béni par la main du successeur de saint Pierre. A ce titre, nous lui devons une mention particulière.

Pombal naquit en 1699, à Soura, bourg du diocèse de Coïmbre. Ce fut dans cette dernière ville qu'il termina ses études, qui, par le désir de sa famille, étaient dirigées en vue de la magistrature. Mais, cet avenir sembla, de bonne heure, trop calme, trop étroit, trop peu brillant, à l'esprit fougueux, entreprenant duj eune homme, qui rêvait sans doute de bien différentes destinées. Il crut d'abord que la carrière des armes pouvait lui offrir un moyen de réaliser ses rêves splendides. Bientôt, il s'aperçoit que son peu de noblesse l'empêchera toujours de parvenir. Il est forcé de quitter l'uniforme des gardes du roi. Mais sous cette livrée brillante, et grâce à une beauté peu commune, Pombal a su se faire aimer d'une femme de la première noblesse, d'une fille du *sang bleu* (sangre azul), comme disent les orgueilleux *fidalgues* portugais, la plus orgueilleuse noblesse du monde, doña Teresa de Noronha-Almada, qui appartient à l'ancienne et puissante maison d'Arcos. Doña Teresa, entraînée par la violence de son amour, et sachant que sa famille ne consentira jamais à son mariage avec un petit gentillâtre de province, se fait enlever par son amant, qui l'épouse alors, en dépit de la fureur et des efforts de tous les d'Arcos et de leurs alliés. Quelque temps après ce mariage, Paul Carvalho, chanoine de la chapelle royale de Lisbonne et favori du cardinal de Motta, personnage en grande faveur à la cour de Portugal, parvient à faire obtenir à son neveu le poste d'envoyé extraordinaire en Angleterre. C'est désormais dans la carrière politique que Pombal veut marcher à la réalisation du brillant avenir qu'il a entrevu dans ses rêves.

En 1745, il était envoyé à Vienne avec le titre de plénipotentiaire médiateur et avec la mission de travailler à l'arrangement des différends qui s'étaient élevés entre le Pape et la célèbre impératrice Marie-Thérèse. Ce seul fait prouve que Pombal doit avoir parcouru avec talent l'épineuse carrière diplomatique.

Ce fut pendant cette ambassade que Pombal, devenu veuf de sa première femme, dut un nouveau succès à sa bonne mine. Il épousa alors la comtesse de Daun, nièce du feld-maréchal autrichien de ce nom, célèbre dans les guerres d'Allemagne de cette époque, et qui battit, en 1758, le grand Frédéric de Prusse, à la bataille de Hotkish, en Lusace. Ce nouveau mariage fit prendre à la fortune de Pombal une marche rapidement ascendante. La comtesse de Daun était la compatriote et l'amie intime de la reine de Portugal, Marie-Anne-Joséphine, et il est probable que Pombal avait réfléchi aux conséquences qu'il pouvait tirer de cette intimité lorsqu'il épousa la nièce d'un feld-maréchal autrichien. Peu de temps après ce mariage, en effet, nous voyons Pombal en faveur à la cour, poussé par la reine, suppléant un premier ministre malade, et, après la mort de Jean V, nommé enfin ministre d'État, par Joseph Ier, sur la vive recommandation de la reine douairière.

Le grand cardinal de Richelieu dut également ses premiers pas vers la haute position où il sut s'asseoir si royalement, à la protection de la reine-mère, Marie de Médicis, et ce n'est pas le seul point de ressemblance qui existe entre Pombal et Richelieu. Mais, bien différent du grand et terrible cardinal, qui eut, toute sa vie, à lutter contre la haine jalouse et tracassière de son maître, Pombal sut se faire aimer tout d'abord de don Joseph de Bragance, augmenter sans cesse et conserver toujours cette royale amitié, qui ne lui fit jamais défaut, et qu'il put opposer avec succès, comme un bouclier impénétrable, aux coups de ses nombreux ennemis.

Bientôt Pombal fut tout-puissant en Portugal, plus puissant peut-être que ne le fut jamais Richelieu en France. Comme le grand cardinal, il obtint le privilége royal d'avoir des gardes. Il fut successivement créé comte d'Oeyras, puis marquis de Pombal. Sa famille tout

entière eut part à cette pluie de faveurs dont on convient généralement que Pombal sut se rendre digne.

Le Portugal était alors bien déchu du rang qu'il avait occupé parmi les nations à l'époque d'Emmanuel et d'Albuquerque. En l'arrachant au joug de l'Espagne, la révolution de 1640 et l'intronisation de la maison de Bragance n'avaient pu rendre à ce pays sa première énergie de liberté, et l'avaient laissé depuis lors comme un captif délivré, mais à qui la durée de l'esclavage et l'épuisement qui en est la conséquence ont donné une démarche morbide et chancelante qui fait croire que les fers pèsent encore sur ses membres engourdis. Un effroyable désordre, progressivement accru et qui avait dépassé toutes bornes dans les dernières années de Jean V, prédécesseur de Joseph I[er], régnait dans toutes les branches de l'administration. La justice n'avait plus ses balances que pour peser l'or qu'on y jetait; ce qui restait des anciennes colonies, jadis si nombreuses et si riches, était à peu près sans relations avec la mère-patrie. Le commerce extérieur était à peu près en entier entre les mains des Anglais; la plus grande partie des revenus publics était dévorée par le clergé régulier et séculier, qui partageait encore le sol avec la noblesse, et, brochant sur le tout, les Jésuites s'attribuaient, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tout ce qu'ils pouvaient arracher à ces autres vautours.

Pombal lutte à la fois contre l'Angleterre et les Jésuites, contre la noblesse et le clergé. A sa voix, la vigueur revient dans les diverses branches de l'administration; la justice tient ses balances d'une main plus ferme; le commerce se ranime; l'agriculture délaissée refleurit; l'ordre se rétablit : le Portugal marche de nouveau parmi les nations.

Les Anglais tiraient, chaque année, une énorme quantité d'or du Portugal : Pombal leur en défend l'extraction. Il prohibe également tout commerce fait par des prêtres et des religieux. Les droits et revenus volés ou arrachés par le clergé et la noblesse, il les fait rendre à la couronne ou en dote l'industrie. Il oblige les pirates barbaresques à respecter le pavillon portugais qui flotte de nouveau avec gloire sur toutes les mers. Il règle définitivement avec l'Espagne le partage des colonies américaines et fonde le magnifique commerce du Brésil.

En même temps, il établit une police sévère qui va saisir le coupable jusque dans les plus hautes classes. Ce fut surtout cet oubli et cette violation de ce qu'ils osaient appeler leurs priviléges qui irritèrent la noblesse portugaise contre le marquis de Pombal. D'ailleurs, cette fière noblesse avait vu d'un œil plein de colère et de mépris arriver au pouvoir un homme qu'elle comptait à peine dans ses derniers rangs. Elle fit, à diverses reprises, pour renverser le premier ministre, des tentatives que déjoua celui-ci, appuyé qu'il était sur la faveur royale et sur la reconnaissance populaire, et auxquelles il sut répondre avec une vigueur qui étonna ses adversaires.

Mais les ennemis les plus formidables de Pombal furent toujours les Jésuites. Les écrivains de la Compagnie ont écrit « que cet homme d'État remarquable avait juré la perte des Jésuites dès le moment où il saisit le pouvoir. » Nous pouvons admettre, et cela très-facilement, que Pombal, voyant qu'il n'était pas possible de remédier à l'état déplorable où se trouvait réduit le Portugal tant que le jésuitisme dominerait, résolut, en effet, dès son entrée aux affaires, de l'expulser du sol lusitanien. La première déclaration de guerre ouverte entre le ministre et les Révérends Pères eut lieu à l'occasion du Paraguay. Nous avons vu que les Jésuites avaient fondé, sur ce point de l'Amérique méridionale, un singulier mais véritable empire qui, appartenant, de nom, à l'Espagne, ne relevait, de fait, que du Général de la Compagnie de Jésus. Sous le règne de Jean V, les gouverneurs des colonies portugaises avaient persuadé à la mère-patrie qu'il serait avantageux pour elle de devenir maîtresse du Paraguay. Les rapports de ces gouverneurs, assure-t-on, étaient inspirés par la pensée que le Paraguay, autour duquel les Jésuites faisaient si bonne garde, renfermait des mines d'or et de métaux précieux. Il est probable que Pombal ne vit dans le traité du 13 janvier 1750, pour l'échange du Paraguay contre la colonie *del San-Sacramento*, qu'un excellent moyen d'avoir sous sa main ses ennemis, les Jésuites. Ce traité de 1750 ne fut pas son ouvrage, puisque alors il n'était pas ministre ; mais la convention de 1753, qui réglait définitivement l'échange entre les deux couronnes, doit lui être entièrement attribuée. On sait que les Jésuites

résistèrent et que ce ne fut que par la force des armes qu'on parvint à les expulser du Paraguay.

Les Révérends Pères ne luttèrent pas moins vigoureusement en Portugal. Ils surent se faire des armes de tout : de leurs richesses, qui leur donnaient un immense moyen d'action dans ce pays épuisé, de l'ignorance et du fanatisme qu'ils contribuaient à y faire régner, de la haine des nobles qu'ils poussaient en avant, des sourdes ambitions qu'ils excitaient dans la famille royale (1). Ils essayèrent même de se servir des grandes catastrophes qui vinrent alors fondre sur le Portugal. On sait qu'en 1755 un effroyable tremblement de terre, dont le souvenir est resté dans la mémoire des peuples, vint ébranler tout le Portugal et faire de Lisbonne un monceau de ruines. La famine et la peste achèvent l'œuvre des commotions souterraines. Tout le royaume se vit en proie à une épouvantable misère. Profitant de la circonstance, les nobles osent, de nouveau et plus hautement, se déchaîner contre le premier ministre. Les Jésuites et la partie du clergé qui leur est dévouée se répandent à travers les villes ruinées, incendiées, dépeuplées, à travers les campagnes crevassées, désolées et couvertes d'infortunés qui errent çà et là pour chercher une nourriture que le sol infécond leur refuse.

« C'est Dieu qui nous frappe, mes frères ; Dieu, qu'irrite chaque jour l'homme impie que notre faiblesse laisse régner sous le nom de son souverain faible et trompé ; Dieu, qui n'aura pitié de nous que lorsque nous nous viendrons en aide nous-mêmes !... »

Ces paroles retentissent, chaque jour, tout haut, sur la place publique et dans les chaires des églises. La populace, toujours disposée à faire payer sa misère à quelqu'un, quel qu'il soit, maudit l'homme qu'elle bénissait naguère, et demande à grands cris la chute et la mort du marquis de Pombal.

Celui-ci cependant ne courbait pas la tête devant l'orage, et trouvait, dans les désastres qui viennent de s'abattre sur sa patrie, comme

(1) La famille royale de Portugal n'avait pour confesseurs que des Jésuites : Moreira était celui du roi et de la reine ; Costa, celui de don Pédro, frère de Joseph I[er] ; Campo et Aranjuez, ceux des oncles du monarque ; enfin le Père Oliveira dirigeait les consciences des Infantes.

les sept plaies d'Égypte, un moyen de donner de nouvelles preuves de son activité, de son génie et de son talent pour l'administration. On sait que, lors du tremblement, les courtisans ayant voulu emmener Joseph Ier loin des ruines de Lisbonne : « La place du roi est au milieu de son peuple ! s'écria Pombal ; enterrons les morts et songeons aux vivants !... » Les écrivains jésuites eux-mêmes laissent voir l'admiration qu'ils éprouvent pour Pombal dans ces circonstances. Il répond aux clameurs populaires en faisant rebâtir les villes, en rétablissant l'ordre, en donnant des vivres aux pauvres, en prenant toutes les mesures qui peuvent amener le plus promptement l'oubli des désastres passés ; aux nobles, en se faisant accorder par le roi de nouveaux titres, de nouveaux pouvoirs, qui lui permettent de faire courber les plus fières têtes (1); aux Jésuites, en leur interdisant la prédication ; à tous enfin, en se montrant digne du poste éminent qu'il occupe, mais aussi en se montrant déterminé à user de tous les moyens qui sont en sa puissance pour se maintenir à ce poste.

Tandis qu'il envoyait en Amérique son frère don François-Xavier de Mendoza, avec le titre de gouverneur du Maragnon et avec la mission de chasser les Jésuites du Paraguay et de toutes les possessions portugaises, Pombal ne craignait pas de demander le renvoi de tous les directeurs spirituels de la famille royale, et parvenait à obtenir sa demande audacieuse. Alors, Pombal rappelle son frère du Brésil et l'envoie à Rome dénoncer au tribunal du souverain Pontife la conduite des Jésuites au Portugal et dans les colonies, leur révolte en Paraguay, leur commerce effréné, en dépit des défenses pontificales et au grand préjudice de l'État et des particuliers. Une Instruction de Joseph Ier, en ce sens, fut remise par son ministre en cour de Rome, le 10 février 1758, au Pape, qui, cédant aux sollicitations réitérées et presque menaçantes du premier ministre, lui accorda, le 1er avril, un bref de réforme des

(1) Pombal obtint de son souverain un édit qui portait des peines sévères contre les *détracteurs du gouvernement*. C'était une arme terrible dont il pouvait user et abuser contre ses ennemis. Pombal fit disgracier alors des hommes de la plus haute importance, tels que don Juan de Bragance, Corte-Réal, ministre de la marine, don Joseph Galvam de la Cerda, ambassadeur en France, etc., etc.

Jésuites de Portugal. Ce bref est fort instructif ; il ordonne au cardinal Saldanha, auquel il est adressé avec des pouvoirs pour l'exécution, « de ramener les Jésuites à la doctrine de l'Évangile et des apôtres, à une manière de vivre régulière ; de rétablir, chez ces Pères, le culte divin dans sa pureté et simplicité, l'observation des défenses diverses faites à l'encontre du commerce illicite des Réguliers, etc., etc. »

On le voit : c'est un chef de l'Église lui-même, un Pape qui n'a jamais été regardé comme un ennemi de la Compagnie de Jésus, qui formule cette accusation étrange. Quoi donc ! Benoît XIV pensait et disait que les Jésuites avaient besoin qu'on les ramenât *à la doctrine des apôtres et de l'Évangile !* Mais quelle doctrine avaient donc les Révérends Pères ? Benoît ajoutait « qu'il fallait aussi les ramener à une manière de vivre *régulière.* » Mais il croyait donc que leur manière présente était irrégulière ? Et cette recommandation de leur défendre le commerce illicite, et de *rétablir* chez eux le culte divin, etc ?... Mais avons-nous jamais dit quelque chose de plus fort ?... Les Jésuites n'ont pu rien trouver à opposer au bref apostolique, que de dire que le Pape dont il émane était bien vieux et radotait probablement quand il le signa.

Dès le 15 mai 1758, le cardinal Saldanha, chargé des pouvoirs pontificaux pour la réforme des Jésuites de Portugal, rendait un décret à cet égard, et justifiait les accusations dont les fils de Loyola étaient l'objet. Le 7 juin 1758, le patriarche de Lisbonne, don Joseph Manoel Atalara, de concert avec le commissaire apostolique, interdisait aux Révérends de confesser et de prêcher; faisait fermer leurs Colléges et leur défendait toute instruction de la jeunesse dans l'étendue des États de Portugal. En même temps, le cardinal Saldanha faisait saisir les marchandises qu'il trouvait dans les Maisons des Révérends Pères, ainsi que les livres de compte, etc., et faisait apposer les scellés sur leurs établissements d'exploitations commerciales (1). L'affaire, comme

(1) On peut trouver, et les Jésuites n'ont pas manqué de se servir de cet argument, que le cardinal Saldanha allait un peu vite, puisque le bref du Pape n'est que du 1er avril 1758 et que le décret de condamnation du commissaire fut rendu six semaines après. Mais il faut remarquer qu'il y avait plus d'un siècle réellement que l'affaire

on le voit, marchait rapidement ; les Jésuites, consternés, n'essayaient plus que d'amortir le coup qui allait les frapper, lorsque le Pape Benoît XIV meurt.

Le 6 juillet 1758, un nouveau Pape prend place dans la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Clément XIII. Deux mois auparavant, la Compagnie de Jésus se donnait aussi un nouveau chef, qui fut Laurent Ricci. Les Jésuites crurent qu'ils pourraient faire révoquer par Clément XIII ce qui avait été fait par Benoît XIV. Le 31 juillet, le chef de la noire Cohorte déposait au pied du trône pontifical un long mémoire fort habile et dans lequel, sans chercher à noircir l'adversaire des Jésuites, et en protestant de sa confiance dans le cardinal-commissaire, il se bornait à soutenir cette thèse : « Qu'en admettant qu'il y eût dans la Compagnie de Jésus des individus coupables des crimes *même atroces* qu'on leur reprochait, il ne fallait pas en punir tout l'Ordre ; que, d'ailleurs, les Supérieurs de la Compagnie ignoraient les fautes, s'il y en avait de commises, et qu'ils s'empresseraient de punir les coupables sitôt qu'ils les connaîtraient. Mais, en outre, ajoutait Ricci, au nom de l'Ordre entier, ON craint fort que la réforme, au lieu d'être profitable, n'occasionne de grands troubles !.... »

Clément XIII se montre disposé à soutenir les Jésuites (1); il nomme une Congrégation qui doit connaître des torts qu'on reproche à la Compagnie de Jésus, et décider des mesures que le Saint-Siége doit prendre à son égard ; cependant, le nouveau Pontife n'ose révoquer le bref apostolique de son prédécesseur, et Pombal, s'armant de cette circonstance, continue de frapper, avec l'arme qu'il tient de Benoît XIV, les Jésuites secrètement protégés par Clément XIII.

De leur côté, les noirs enfants de saint Ignace reprennent courage, relèvent la tête et se préparent à lutter plus vigoureusement que jamais contre leur ennemi. Des dissensions éclatent dans la famille royale de Portugal ; les Jésuites les entretiennent et en tirent parti. La noblesse, toujours impatiente du joug que lui impose le marquis de Pombal, est de

s'instruisait, et que le commissaire apostolique pouvait fort bien avoir entre les mains, avant de commencer son enquête, les preuves sur lesquelles devait se baser son décret.

(1) Ce Pape fut dominé par le cardinal Torrigiani, que dominait le Général des Jésuites.

nouveau poussée en avant. Le clergé, qu'ils savent toujours compromettre, dans leur seul intérêt, jette, de la chaire et du confessionnal, des brandons qui vont tout à l'heure faire naître un vaste incendie. Des menaces même sont proférées contre le monarque qui protége l'ennemi contre lequel tant de batteries se dressent. Des prophéties sont lancées au milieu de cette population ignorante et crédule. On y ajourne don Joseph de Bragance devant le tribunal de Dieu, pour le mois de septembre (1). Pombal, cependant, continue son œuvre avec audace et sang-froid. Il ne néglige pas, bien entendu, de prendre les précautions que la prudence indique. Il se dispose à frapper enfin un grand coup.

Au milieu de cette inquiétude générale, de cette irritation croissante des esprits, on est arrivé au mois de septembre de l'année 1758. Le troisième jour de ce mois, à onze heures de nuit, le roi de Portugal, don Joseph de Bragance, se rendait en carrosse à une de ses maisons de plaisance, quand tout à coup plusieurs détonations éclatent, quelques projectiles traversent la voiture royale, et don Joseph se sent frappé dangereusement.

On comprend quelle impression dut causer la nouvelle de cet attentat, tombant comme la foudre au milieu de l'inquiète disposition des esprits. La noblesse et le haut clergé couraient déjà vers le frère du roi, don Pédro, qu'ils savaient l'ennemi de Pombal, et que les Jésuites savaient leur ami. Déjà l'on songeait à se partager les dépouilles de l'impérieux favori, et l'on rêvait aux humiliations, au supplice qu'on lui ferait subir. Mais la fortune n'a pas encore abandonné Pombal et lui-même ne s'abandonne pas. Une consigne sévère s'étend autour de la demeure royale; les infants eux-mêmes sont pour ainsi dire prisonniers chez eux. Un grand déploiement de forces a lieu. En même temps, Pombal fait annoncer à Lisbonne et au Portugal que le roi a été dangereusement blessé, mais que néanmoins les médecins répondent de sa vie. Il est probable que Pombal craignit quelque temps que la dernière partie de sa nouvelle ne se réalisât pas; et c'est ce qui expliquerait alors le soin qu'il mit à soustraire, pendant quelque temps, à

(1) *Mémoire de Sa Majesté très-fidèle*, etc., etc.

tous les regards le royal blessé. La principale ou, suivant des écrivains plus ou moins bien renseignés, l'unique blessure de don Joseph de Bragance existait au bras droit, qui avait été traversé par une balle, près de l'épaule.

Quels étaient les auteurs de cet attentat? Il est inutile de dire qu'aussitôt que le crime fut connu, les Jésuites furent chargés par toute l'Europe d'en être les instigateurs ou les complices. Et, certes, la prévision des troubles, faite par le Général de la Compagnie, si bien justifiée, les menaces et prophéties répandues contre le roi sitôt réalisées, tout jusqu'à l'axiome de droit « *cui prodest?* (*à qui le fait sert-il?*) » devaient faire porter les premiers soupçons sur la noire Cohorte. Don Joseph mort, Pombal tombait nécessairement devant la haine que lui portaient le haut clergé et la noblesse, et que partageaient les membres de la famille royale dévoués aux intérêts du jésuitisme; et dont Pédro, frère du roi, s'emparant du pouvoir, eût fait bonne et prompte réparation aux Jésuites de tout ce qu'ils avaient enduré sous le règne du monarque assassiné.

Quelques autres versions eurent encore lieu pendant qu'on instruisait l'affaire : nous en tiendrons note un peu plus loin. Cette instruction fut aussi longue que mystérieusement conduite; elle ne dura pas moins de trois mois, et, pendant tout ce temps, rien ne transpira dans le public sur les découvertes qu'elle avait amenées. Peut-être Pombal hésitait-il, avant de s'engager aussi sérieusement qu'il allait le faire contre ses ennemis; peut-être voulait-il être bien certain de la vie et de la santé de son roi, son seul appui contre ses nombreux et puissants adversaires, et prit-il aussi, durant ces trois mois, toutes les mesures nécessaires à sa sûreté en même temps qu'au châtiment des coupables. Enfin, le 13 décembre 1758, ainsi que nous l'avons dit dans les premières lignes du présent chapitre, l'instruction révéla ses mystères par l'arrestation des individus que la justice accusait d'être les auteurs, les complices, ou les instigateurs de l'attentat commis sur la personne de Joseph Ier. Ces arrestations eurent lieu en vertu d'un arrêt rendu la veille par le tribunal suprême de l'*Inconfidence*.

Les individus arrêtés étaient au nombre de dix-huit : c'étaient le

marquis et la marquise de Tavora, leurs fils, leurs filles (1); le marquis d'Atonguia, leur gendre, et le duc d'Aveiro, allié à la famille royale ; les Jésuites Malagrida, Mattos, Alexandre de Souza, et quelques amis et domestiques des Tavora. Leur procès s'instruisit rapidement. Les accusés comparurent bientôt devant un tribunal présidé par le premier ministre, qui, sans nul doute, eût mieux fait de s'abstenir de siéger. On peut voir, dans les historiens et dans les diverses pièces publiées, à cette époque et depuis, sur ce procès, ses diverses phases, qui se terminèrent, le 12 janvier 1759, par un arrêt qui déclarait tous les Tavora, le duc d'Aveiro et le comte d'Atonguia coupables du crime commis sur la personne du souverain, dans la nuit du 3 au 4 septembre précédent, et comme tels les condamnait au dernier supplice. Cette sentence fut exécutée, le lendemain même, dans le faubourg de Belem. Les femmes seules obtinrent leur grâce, à l'exception de la marquise de Tavora la mère, doña Éléonor, qui périt avec son mari, ses fils et son gendre, ses amis et ses serviteurs.

Le jugement du tribunal de l'Inconfidence (2) chargea surtout la marquise de Tavora, qu'il signale comme ayant poussé, à l'aide des Jésuites, son mari et ses fils à faire de leur hôtel une infâme *caverne* de conspirations et de machinations dirigées contre la personne du roi. Le duc d'Aveiro, appliqué à la question, avoua tout ce dont on l'accusait, chargea ses co-accusés et notamment les Jésuites. Cependant, Pombal n'osa pas faire subir aux Révérends Pères le supplice auquel il ne craignait pas d'envoyer des membres de la première noblesse de Portugal. Ils ne furent même pas jugés en même temps que les Tavora; et ce ne fut que trois ans après qu'on les traduisit, non devant un tribunal séculier, mais au tribunal de l'Inquisition, qui condamna le Père Malagrida au dernier supplice, comme convaincu, non d'avoir été l'instigateur ou le complice de l'assassinat de Joseph I[er],

(1) Celles-ci obtinrent d'être détenues dans des couvents; les autres accusés furent enfermés dans la ménagerie de Belem, déserte depuis le tremblement. Voilà pourquoi les Tavora furent exécutés en ce lieu, tandis que les Jésuites voudraient faire croire que ce fut par crainte d'un mouvement populaire.

(2) Voyez ce jugement: *Portugais-français*, page 11.

mais seulement d'hérésie et de quelques autres méfaits à la fois trop niais et trop sales pour que nous en parlions.

Les défenseurs de la Compagnie de Jésus crient de toutes leurs forces « que le Père Malagrida n'a été renvoyé devant le tribunal de l'Inquisition que parce que Pombal jugea que le Jésuite serait absous devant des juges séculiers. » Pourtant il nous semble, et il semblera à tout le monde que, en sa qualité de prêtre et de religieux, le Père Malagrida devait attendre plus de faveur d'un tribunal composé de religieux et de prêtres. L'arrêt du Saint-Office fut exécuté le 21 septembre 1761 : le Père Gabriel Malagrida fut brûlé dans un *Auto-da-fé*. Il paraît que ce spectacle fut demandé par la populace, qui en était privée depuis longtemps, et qui n'en parut pas moins goûter le charme quoiqu'un Jésuite y figurât. Mattos et Alexandre de Souza furent condamnés à être rompus vifs, ainsi que le Provincial le Père Henriquez et quelques autres Jésuites. Un édit du 19 janvier 1759 déclarait tous les Jésuites de Portugal complices, à un degré plus ou moins éloigné, de l'assassinat de don Joseph de Bragance. Dans un *manifeste* souvent cité, le roi de Portugal déclara à la face de l'univers « la Compagnie de Jésus atteinte et convaincue d'usurpation de ses domaines, de la liberté, des biens et du commerce de ses sujets ; de rébellion contre son autorité, dans les colonies et en Portugal même, de sédition et de conjuration contre sa propre personne, par la déposition de témoins respectables et par l'aveu même de Jésuites. »

En consultant les pièces du procès, on a cette conviction que les Jésuites trempèrent sinon directement, au moins indirectement dans la conjuration formée contre la vie de Joseph Ier de Portugal. Sérieusement menacés dans leur existence par les mesures que le roi laissait prendre contre eux à son ministre tout-puissant, les Révérends Pères dûrent être et, disons plus, furent favorables à un moyen, comme ils appellent ces choses, qui devait mettre à bas leur audacieux ennemi.

On a dit que l'attentat contre la vie de don Joseph de Bragance fut une vengeance particulière qu'un des Tavora, le fils aîné du marquis, voulut tirer du prince qui avait des liaisons intimes avec sa

femme, la jeune marquise doña Teresa. Des écrivains favorables à la Compagnie de Jésus ont vu ou ont voulu voir ainsi cette affaire; l'abbé Georgel, ex-Jésuite, dit positivement, dans ses *Mémoires*, que le roi revenait d'un rendez-vous avec la jeune marquise lorsqu'il fut assassiné, et que ce fut pour venger leur honneur outragé que les Tavora essayèrent de tuer le monarque. L'auteur de la *Chute des Jésuites au* XVIII*e* *siècle*, le comte de Saint-Priest, semble croire que ce fut la jeune marquise de Tavora qui dénonça la conspiration. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit, dans les dépêches du duc de Choiseul à M. de Saint-Julien, chargé d'affaires de France à Lisbonne, que Louis XV témoigna une extrême curiosité sur le sort de cette dame. D'autres, allant plus loin, ont essayé de prouver que toute la conspiration était l'œuvre de Pombal, qui voulait effrayer le monarque encore indécis, et le décider à frapper les Jésuites, qu'il lui présenterait comme les auteurs ou du moins les instigateurs de l'attentat. Ces écrivains citent, entre autres choses, le témoignage de l'ambassadeur de France, comte de Marle, qui prouverait la vérité de cette version. Mais, d'abord, le comte de Marle ne vint à Lisbonne que dix mois après l'attentat du 3 septembre. Puis, est-il croyable que Pombal eût risqué ainsi la vie du roi qui faisait toute sa force? Nous savons bien qu'on a dit aussi que don Joseph de Bragance ne fut aucunement atteint par les coups de feu tirés sur sa voiture, assertion bien évidemment détruite par le manifeste royal et le jugement du tribunal de l'Inconfidence, qui qualifient de *mortelles* les blessures du roi de Portugal.

D'ailleurs, et voici qui tranche tout: la révision du procès, ordonnée en 1780 par la reine Marie, trois ans après la mort de Joseph Ier, et, par conséquent, alors que Pombal ne possédait plus aucune influence, a confirmé la culpabilité des Tavora et, par suite, des Pères Malagrida, Mattos, Alexandre de Souza (1), en particulier, et des Jésuites de Portugal en général.

Le jour même où les Pères Malagrida, Mattos, Alexandre et les

(1) Il ne faut pas oublier que le Père Malagrida était le confesseur et le conseil de la marquise Éléonor de Tavora, et que ses deux autres confrères étaient également les directeurs spirituels et les commensaux des autres membres de cette famille et de ses amis.

principaux Jésuites de la province de Portugal furent arrêtés comme prévenus du crime commis sur la personne de Joseph Ier, tous les autres furent consignés et renfermés dans leurs Maisons. Les biens appartenant à l'Ordre furent mis sous le séquestre. Un arrêt du 19 janvier 1759 déclara tous les Jésuites complices de l'attentat du 3 septembre. Il paraît que le Portugal accepta généralement avec tranquillité ce premier acte de l'expulsion des Jésuites de son sein. Il y a plus : Joseph Ier ayant adressé aux évêques de son royaume une lettre dans laquelle il approuvait et justifiait les mesures prises par son premier ministre, ces prélats acceptèrent presque tous, ceux-ci par leur silence, ceux-là par une approbation plus directe, la position qu'on faisait et qu'on voulait faire aux Fils de Loyola. La noblesse, terrifiée par le supplice des Tavora, n'osait plus remuer en faveur de leurs alliés en robe noire. Pombal crut pouvoir frapper le dernier coup. Il fait pressentir le Pape sur l'intention qu'il a d'expulser les Jésuites du Portugal ; mais Clément XIII, environné et dominé par les Jésuites, se montre constamment opposé à cette mesure. Au mois de janvier 1759, sur les prières du Général de la Compagnie et des Cardinaux qui sont favorables à celle-ci, le Chef de l'Église chrétienne, sans révoquer le bref de réforme, en rend un autre portant approbation et confirmation de l'Institut. Pombal croit voir dans cette mesure une désapprobation publique de la conduite qu'il tient et surtout de celle qu'il veut tenir à l'égard des Jésuites ; sur-le-champ, il renvoie le Nonce du Pape, le cardinal Acciauoli, et se montre même tout prêt à rompre avec le Saint-Siége. Bientôt, le Pape essayant toujours de faire diversion aux coups terribles que Pombal porte incessamment au jésuitisme, le premier ministre rompt entièrement avec la Cour de Rome. Cette rupture dura plusieurs années, jusqu'à l'exaltation de Clément XIV (1).

Enfin, Pombal se décide à terminer la lutte par un dernier et

(1) Les Jésuites, en cette circonstance, crièrent que le marquis de Pombal voulait établir dans le Portugal une église indépendante, une sorte d'anglicanisme lusitanien, si l'on peut s'exprimer ainsi. On se rappelle qu'ils avaient accusé le cardinal de Richelieu d'un semblable projet, lorsque ce grand ministre s'était mis à les malmener.

vigoureux effort. Il s'est ménagé l'appui de l'Espagne; il se sent appuyé par la France dans la voie où il marche; il n'a jamais voulu reculer; il ne lui reste plus qu'à marcher en avant, il y marche. L'édit d'expulsion et de bannissement est prononcé. Le Pape se montre toujours le protecteur des Jésuites : « Eh bien, dit Pombal, qu'il se charge de ses amis; nous nous débarrassons, nous, de nos ennemis! » En septembre 1759, les Jésuites de Portugal, qui étaient alors au nombre d'environ douze cents, sont embarqués sur des navires qui font voile aussitôt pour les États romains (1). L'arrêt étant étendu à tous les pays soumis à la domination du Portugal, les Jésuites du Brésil, du Malabar et des colonies africaines sont également expulsés de ces divers points, soit de gré, soit de force.

Écoutons maintenant comme s'exprime le roi de Portugal dans cet édit d'expulsion, qui est du 3 septembre. Après avoir rappelé les attentats *les plus étranges et les plus inouïs* dont les Jésuites se sont rendus coupables envers la couronne de Portugal, notamment la guerre *cruelle et perfide* soutenue par eux dans les pays d'outre-mer et au dedans du royaume; les séditions qu'ils ont encouragées ou excitées; enfin, l'horrible attentat commis dans la nuit du 3 septembre 1758, avec des circonstances *abominables* qui n'avaient jamais été (dit le décret) imaginées parmi les Portugais; le roi de Portugal continue en ces termes :

« Pour venger ma réputation royale, pour conserver pleine et entière mon indépendance de souverain, pour maintenir la paix publique dans mes états, pour extirper du milieu de mes sujets des scandales si énormes et si inouïs, pour venger les susdits attentats et prévenir les conséquences funestes que leur impunité pourrait entraîner après elle....., je déclare les susdits Religieux corrompus, comme il a été

(1) Les Jésuites ont rempli le monde chrétien des détails lamentables de cette expulsion. Ils prétendent qu'ils furent chargés de fers, maltraités durant ce passage, et que, en arrivant dans les états du Pape, ils étaient demi-nus et à moitié morts de faim; cependant il existe une lettre imprimée du capitaine de vaisseau ragusien, Joseph Orebich, qui transporta les trois cents premiers exilés, avec un journal de voyage et un mémoire des provisions, etc., le tout attesté par serment et prouvant que les fils de Loyola pourraient bien avoir encore menti sur ce point.

dit plus haut, déchus de la manière la plus déplorable des principes de leur Institut, et trop manifestement infectés des vices les plus grands et les plus invétérés, les plus abominables, et dont il est impossible de les corriger... Je les déclare donc rebelles notoires, traîtres, vrais ennemis et agresseurs, tant par le passé que dans ces temps présents, de ma royale personne, de mes états, de la paix publique et du bien commun de mes sujets fidèles. J'ordonne à ces derniers qu'ils les tiennent en conséquence, les regardent et les réputent comme tels.... Et je déclare cesdits Religieux dénationalisés, proscrits, et comme s'ils n'existaient plus; ordonnant qu'ils soient réellement et en effet chassés de tous mes royaumes et seigneuries, et que jamais ils n'y puissent rentrer. A ces fins, je défends, sous peine de mort naturelle et irrémissible, et de confiscation de tous biens au profit de mon trésor et chambre royale, à tous et à chacun de mes sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de donner entrée à plusieurs ou seulement à un seul des susdits Religieux ainsi chassés, d'avoir aucune correspondance, verbale ou par écrit, avec cette Société ou avec quelqu'un de ses membres..... »

Cet édit fut exécuté dans toutes ses parties avec la plus grande sévérité. Les Jésuites furent chassés de tout territoire portugais, comme nous l'avons dit; en même temps, tous leurs biens furent confisqués au profit du Roi, ou donnés à des prêtres ou à des communautés religieuses, pour que les charges auxquelles la Compagnie de Jésus les avait reçus pussent être acquittées. Nous trouvons dans l'excellent ouvrage de M. de Saint-Priest, que nous avons déjà cité, une anecdote dont l'auteur de *la Chute des Jésuites* garantit personnellement l'authenticité. Il paraît que les Jésuites trouvèrent le moyen de soustraire des sommes considérables à la confiscation; des trésors furent confiés à un des leurs, qui les leur fit passer ensuite, et qui fut richément récompensé de sa fidélité. « Cet homme, dit M. de Saint-Priest, fut l'aïeul d'un personnage politique qui a beaucoup marqué dans les dernières vicissitudes du Portugal. »

Ainsi la nation qui la première avait accueilli les Jésuites, qui leur avait accordé le plus de richesses et de puissance, fut la première aussi

à prononcer contre eux la grande condamnation que le XVIII[e] siècle leur réservait et à laquelle tous les autres peuples catholiques allaient successivement s'unir.

Désormais, le branle est donné : la France se hâte d'imiter l'exemple que vient de lui donner le Portugal ; l'Espagne, les Deux-Siciles et toute l'Italie se préparent à marcher dans cette voie ; l'Allemagne annonce déjà qu'elle l'approuve, en faisant condamner juridiquement les théologiens de la Compagnie : l'impératrice a déjà même rendu un édit par lequel elle enlève l'éducation de la jeunesse aux confrères des Gobat, des Molina, des Busembaum. L'édifice du Jésuitisme est ébranlé jusque dans ses fondements ; il se lézarde, il croule ; il n'existait déjà plus, lorsque la main du Chef du monde chrétien sanctionne sa ruine et bénit ses démolisseurs.

Avant de passer à l'époque où Clément XIV se décida à sanctionner la mort du Jésuitisme râlant, nous devons donner quelques détails rapides sur l'expulsion des Jésuites d'Espagne.

Charles III régnait : ce monarque, qui fut longtemps favorable aux Jésuites, résiste d'abord aux intentions de son premier ministre, d'Aranda, qui veut marcher sur les traces de Pombal et de Choiseul. Les Jésuites se cramponnent, avec toute l'énergie qu'on leur connaît, sur le sol espagnol. Quand Charles III semble trop accessible aux idées que son premier ministre laisse voir ouvertement, un mouvement séditieux, un ébranlement politique quelconque vient le distraire, l'inquiéter et, parfois, le rattacher d'affection, d'intérêt ou de peur aux Révérends Pères, qui s'arrangent toujours de façon à avoir un beau rôle à jouer, un rôle qui montre leur utilité, leur influence. Il est à peu près certain que ce furent les Révérends Pères qui fomentèrent la révolte de 1760, dite *des Chapeaux* ; les dépêches de Choiseul l'attestent. Quelques années se passent ainsi dans ces fluctuations singulières. Puis, un jour, par toute l'étendue du territoire espagnol, en Europe, en Asie, dans les deux Amériques, les gouverneurs de province reçoivent un pli royal, scellé de trois sceaux et renfermé dans trois enveloppes. La première n'avait pour suscription que le nom de l'autorité à laquelle était adressée la missive ; sur la seconde, étaient écrits ces mots mystérieux : « Sous

peine de mort, vous ne déchirerez la troisième enveloppe que le 2 avril 1767, au déclin du jour. »

Au jour dit, à l'heure fixée, la troisième enveloppe déchirée laissa voir aux regards étonnés des exécuteurs des volontés royales, un édit de Charles III, roi d'Espagne et des Indes, ainsi conçu :

« Je vous revêts de toute mon autorité et de toute ma puissance royale, afin que vous vous transportiez sur-le-champ à la Maison des Jésuites. Vous ferez arrêter immédiatement tous les religieux, et conduire vos prisonniers, dans les vingt-quatre heures, au port indiqué par ces présentes ; ensuite, on les fera embarquer sur les vaisseaux à ce destinés. Aussitôt que vous serez entré chez les Jésuites, vous ferez apposer les scellés sur les archives et livres de la Maison, ainsi que sur les papiers des individus, sans permettre à aucun d'eux d'emporter autre chose que les livres de prières et le linge strictement nécessaire pour la traversée. Si, lorsque les vaisseaux qui doivent recevoir les Jésuites se seront éloignés, un seul religieux de la Compagnie, même malade, existait encore dans l'étendue de votre gouvernement, vous serez puni de mort. »

Au bas de ce décret foudroyant, étaient les mots sacramentels « YO EL REY, — MOI, LE ROI. »

Ces ordres sévères furent à l'instant exécutés. Bientôt, des côtes italiennes, on vit s'avancer les vaisseaux sur lesquels avaient été embarqués les fils de Loyola, chassés par Charles III des divers points de son vaste empire. Ici se présente un épisode étrange : on ne voulut pas permettre aux vaisseaux de débarquer leur cargaison humaine sur le rivage italien. Les autorités papales, prévenues ou non, refusèrent de laisser débarquer les Jésuites. A Civita-Vecchia, on tira même le canon sur ces malheureux, qui furent forcés de virer de bord et de reprendre le large (1). Beaucoup d'entre eux périrent de misère et par suite des maladies que l'entassement avait provoquées. On a cherché à expliquer cette réception singulière en disant que les autorités pontificales craignaient

(1) Voyez l'*Histoire de la chute des Jésuites au dix-huitième siècle,* par M. le comte Alexis de Saint-Priest, Sismonde de Sismondi, etc., etc.

que l'arrivée subite de tant d'individus ne causât une famine sur ce rivage peu fertile, ce qui est sans doute une assez mauvaise plaisanterie. D'autres ont dit, que le Pape, comme prince temporel, voulait éviter de se brouiller avec l'Espagne, ce qu'il craignait de voir arriver s'il recevait ainsi officiellement les Jésuites expulsés ; explication qui ne vaut guère mieux. En tout cas, il y avait sans doute un moyen terme entre la conduite que Clément XIII pouvait suivre et ces coups de canon fort peu évangéliques assurément. Il paraît que des Jésuites même ont cru que leur Général voulait tout simplement se débarrasser de ces malheureux qui lui revenaient sans ressources et l'esprit aigri, et auxquels il faudrait alors bien ouvrir les coffres-forts de la Compagnie. Nous ferons remarquer ici, qu'après avoir erré six mois de rivage en rivage, ces exilés furent enfin reçus en Corse par l'ordre du duc de Choiseul, leur adversaire.

Il paraît qu'après avoir longtemps douté, Charles III avait enfin reconnu que les Jésuites étaient les auteurs des troubles de son royaume. On assure aussi, Sismonde de Sismondi entre autres, ainsi que des écrivains catholiques même, que Charles III se convainquit que les fils de Loyola faisaient des menées pour mettre à sa place sur le trône son frère don Luis, et qu'il parvint à avoir entre les mains des lettres où les bons Pères dévoilaient ces intrigues. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Charles III, quel qu'il ait été comme monarque, fut un chrétien fervent et respectueux envers l'Église, au dire même des écrivains de la trop fameuse Compagnie. Charles III fut sourd à toutes les prières de Clément XIII, qui l'implorait pour les six mille Jésuites espagnols. Aux instances aussi vives que réitérées du Chef du monde chrétien, il répondit sans cesse « que, pour épargner à l'univers un grand scandale, il ne voulait pas dénoncer l'abominable trame qui avait nécessité sa rigueur; mais que sa Sainteté devait le croire sur parole!... La sûreté de ma vie, ajoutait le monarque, exige de moi un profond silence sur cette affaire. »

Clément XIII continua d'intervenir en faveur des Jésuites. Mais Venise, Parme, Modène, l'électeur de Bavière adoptent les mesures du Portugal, de la France, de l'Espagne, des Deux-Siciles. L'impé-

ratrice Marie-Thérèse, qui feint de protéger le Pape, ne veut en réalité que balancer l'influence des Bourbons et s'approprier Plaisance. Cependant les Jésuites, croyant à cette protection et se fiant dans leurs propres forces, voyant d'ailleurs que, lorsque Choiseul déclare à ses alliés son intention de détruire enfin et de jeter à bas, irrévocablement, l'Ordre qu'ils ont frappé ensemble, ceux-ci reculent et veulent attendre; les Jésuites, disons-nous, poussent Clément (1) aux mesures extrêmes, au risque d'attirer l'humiliation sur la tiare pontificale, ce qui ne pouvait manquer d'arriver. N'osant s'attaquer aux rois de France, d'Espagne, de Portugal ou de Naples, Clément XIII se décida à frapper le petit souverain de Parme, qui avait également exilé les Jésuites. Non-seulement le Pape excommunia le duché, mais encore, revendiquant de vieux droits, il proclama dans une bulle, qui eût pu être signée par un Hildebrand, la déchéance du duc Ferdinand de Parme. Les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples sentirent sur leur joue le soufflet donné à Ferdinand, et, sur-le-champ, y répondirent par des mesures menaçantes : la France prend possession du Comtat-Venaissin, le 11 juin; Naples s'empare également de Bénévent et de Ponte-Corvo. Cette mesure précipita les événements vers une solution qui pouvait encore être assez longtemps reculée.

Déterminé à vaincre la résistance du Pape, et après avoir amené à ses fins ses collègues de Portugal et de Naples, Choiseul fait présenter, le 10 décembre 1768, par l'ambassadeur de France, au nom des rois de la maison de Bourbon, un mémoire dans lequel la sécularisation et l'abolition des Jésuites est formellement exigée. Clément XIII, vieillard octogénaire, est anéanti par cette démarche qui ne lui laisse plus d'espace pour reculer, et qui lui démontre enfin le danger de marcher désormais en avant. Il est pris d'un gros rhume qui s'envenime et se termine par une apoplexie, laquelle emporte le successeur de saint Pierre, le 10 décembre 1768.

Treize jours après la mort de Clément, le conclave s'assembla pour

(1) *Lettre confidentielle de Choiseul à Grimaldi*, 24 *juin* 1767. Il est probable que Pombal et d'Aranda voulaient attendre la mort de Clément XIII, espérant que ce Pape aurait un successeur plus favorable à la mesure.

lui donner un successeur. Les Jésuites pressaient l'élection, parce qu'ils se croyaient sûrs qu'elle leur serait favorable, le conclave étant alors composé de prélats italiens, leurs amis. Mais d'Aubeterre, ambassadeur français, qui a reçu ses instructions de Choiseul, déjoue cette manœuvre, et, au nom de la France, de l'Espagne et du roi de Naples, déclare qu'il ne souffrira pas que le conclave nomme un Pape avant l'arrivée des cardinaux espagnols et français. Le conclave se soumet; il dure trois mois. Pendant tout ce temps, Ricci, le Général des Jésuites, ne prit pas un instant de repos; ses lieutenants ne bougeaient pas d'auprès des familles des Éminences : mille intrigues se croisaient autour du conclave, et l'Esprit-Saint effarouché ne savait sur quelle tête il devait aller se poser.

L'empereur Joseph II arrive alors soudainement à Rome avec son frère Léopold de Toscane. Vite, le parti des *Zélanti*, favorables aux Jésuites, lui fait l'honneur de l'introduire au Conclave. « Ces gens-là, a dit depuis l'empereur, ont voulu m'examiner curieusement comme ils auraient fait du rhinocéros! » Joseph se trompait; ces *gens-là* voulaient gagner sa protection ou paraître la posséder. L'empereur fut aussi visiter le *Gran-Gesu*, ce miracle de magnifique mauvais goût, comme l'appelle un écrivain : le Général de la Compagnie profite de la circonstance, et se prosterne devant Joseph, qui demande négligemment au Jésuite « quand il doit quitter son costume? »

De leur côté, les adversaires de la noire Cohorte ne négligeaient aucune mesure. Le cardinal de Bernis négociait habilement dans le Conclave; au dehors, les intrigues croisaient les intrigues. Rome assistait à un spectacle curieux comme elle n'en avait pas vu depuis ses empereurs. Le monde chrétien était dans l'attente. Enfin, on apprend qu'un Pape est choisi et qu'il s'appellera Clément XIV. C'est ce souverain pontife qui devait rendre son nom à jamais célèbre par l'abolition des Jésuites.

Le nouveau successeur de saint Pierre se nommait, avant son exaltation, Laurent Ganganelli. Il était né à San-Arcangelo, le 31 octobre 1705. Il n'avait donc guère que soixante-trois ans lorsqu'il fut élu (mai 1769). Il jouissait d'une santé robuste et semblait destiné à

régner sur la chaire de saint Pierre aussi longtemps que l'Apôtre du Christ. Cependant, cinq ans à peine après son exaltation, Clément XIV se mourait; c'est que Clément XIV venait enfin de signer la destruction des Jésuites, et qu'un de ces *hasards*, déjà tant de fois signalés par nous, se chargeait de venger les noirs enfants de saint Ignace.....

Nous sommes convaincu que le nouveau Pape dut surtout son exaltation à l'espoir qu'il donna ou que l'on conçut de l'abolition des Jésuites par ses mains. On a même dit que Clément ne fut élu que parce qu'il avait promis aux princes de la maison de Bourbon la destruction de la trop fameuse Compagnie. Mais il paraît qu'on a confondu cette promesse, qui n'eut pas lieu, du moins positivement, avec une lettre réellement écrite à Charles III, en 1770, et dans laquelle, répondant aux demandes réitérées d'abolition immédiate faites par le roi d'Espagne, Clément XIV disait : « Je crois que les membres de la Société de Jésus ont mérité leur ruine par l'inquiétude de leur esprit et *par l'audace de leurs menées.* » Mais, comme l'écrivait aussi ce Pontife au cardinal de Bernis (1) : « Il est impossible à un religieux de se défaire du capuchon ! » Clément XIV, Laurent Ganganelli, issu d'une famille plébéienne, entra de bonne heure dans l'Ordre des Cordeliers. On a dit de ce Pape qu'il fut à la fois candide et ambitieux. Il paraît même qu'il voulut prendre le nom de Sixte VI lors de son exaltation, en mémoire de Sixte-Quint, dont il avait longtemps rêvé la fortune. Ganganelli, devenu Pape, se montra digne de sa haute position. Ce fut réellement un des Papes les plus vertueux qui se soient assis dans la chaire de saint Pierre. Nourri des principes d'une saine philosophie, il eût peut-être, s'il eût vécu plus longtemps, réconcilié les peuples avec les doctrines de l'Église romaine, en réconciliant celles-ci avec la raison. Ce fut lui qui fit cesser la coutume où l'on était à Rome de lire, le jour du jeudi-saint, la fameuse bulle *in Cœnâ Domini*, qui proclamait la suprématie des papes sur les rois et chefs de peuples, démarche qui indigna fort les *Zelanti* et leur cortége de fanatiques.

(1) *Dépêches* du cardinal de Bernis.

Des historiens assurent que la suppression de cette Bulle insultante pour les royautés fut faite par Ganganelli afin de disposer les rois d'Espagne, de France et de Naples à ne pas le presser trop au sujet de la destruction des Jésuites, qui venaient de prendre une attitude qui lui faisait peur. Les Révérends Pères remplissaient Rome, comme l'a dit l'auteur de la *Chute des Jésuites au* XVIIIe *siècle*. Toute demeure riche ou princière était hantée par eux : ils étaient l'intendant du mari, le directeur de la femme, le précepteur des enfants ; ils faisaient les honneurs de la table, et donnaient les ordres à la cuisine comme à la sacristie, au théâtre comme au tribunal.

On comprend que le nouveau Pape redoutait de s'attaquer ouvertement à une armée si nombreuse, dont les chefs ne craignaient pas de dire, tout haut, qu'ils ne tomberaient pas sans vengeance. Choiseul riait des terreurs du Pape ; Charles III, qui les prenait au sérieux, offrait à Ganganelli de faire débarquer une armée à Civita-Vecchia. Clément XIV, d'ailleurs, avait eu le malheur d'être protégé par les Jésuites avant son exaltation. Il paraît qu'il eût désiré différer, sinon reculer indéfiniment l'abolition de l'Institut. Il crut en avoir trouvé l'occasion à la fin de l'année 1770 : Choiseul venait de tomber ; Louis XV se refroidissait sensiblement dans sa poursuite du Jésuitisme. Une nouvelle maîtresse, la fameuse Jeanne Vaubernier, dite comtesse Dubarry, protégeait les enfants de saint Ignace, dont les plumes pieuses faisaient l'éloge de la favorite. Il paraît que la chute de Choiseul et la faveur de la Dubarry causèrent aux Jésuites une joie extravagante. Déjà non-seulement ils rêvaient leur rétablissement en France, mais encore ils espéraient le triomphe et songeaient à la vengeance.

A Rome, la noire Cohorte se déchaîne alors avec une violence extrême contre le Pape. Les Jésuites renouvellent avec plus d'ampleur et d'éclat les fantasmagories dont ils avaient déjà essayé de frapper l'esprit du Pape et celui de son peuple impressionnable et crédule. « Des images insultantes, des tableaux hideux, des menaces hautement formulées, dit un écrivain catholique, annonçaient au Pape une catastrophe prochaine sous la forme d'une vengeance providentielle. » En même temps une main cachée pousse au milieu de Rome une paysanne de

Valentano, nommée Bernardina Beruzzi, qui s'érige en prophétesse, et qui, du haut des sept collines de la ville éternelle, annonce la prochaine vacance du trône pontifical.

Un jour, sur une colonne du palais pontifical, la sorcière, entourée par une foule impressionnée, écrivit ces initiales mystérieuses :

P. S. S. V.

Chaque bouche romaine épela ces quatre lettres et en demanda le sens. Clément XIV, dit-on, fut le premier qui le trouva : « *Presto Sarà Sede Vacante*, bientôt le trône pontifical sera vacant ! » dit-il d'une voix sourde.

Les terreurs que les noirs enfants de saint Ignace jetaient ainsi dans l'esprit troublé de Ganganelli, le remplirent bientôt à un tel point, qu'on le vit se retirer à Castel-Gandolfo avec un fidèle ami d'enfance, le moine cordelier Francesco, des seules mains duquel il recèvait tout ce qu'il prenait.

Cependant le roi d'Espagne continuait à exiger plus formellement la destruction des Jésuites. En vain Ganganelli lui faisait-il part de ses terreurs, et demandait-il au moins qu'on attendît la mort du général actuel de l'Ordre, Ricci. « C'est en arrachant au plus tôt la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur qu'elle cause ! » répondait froidement le ministre en cour de Rome, Florida-Blanca. Ganganelli, surmontant ses craintes, promet de terminer enfin cette affaire. Comme ballon d'essai, il rend un bref qui permet aux particuliers de suivre devant les tribunaux compétents toutes les affaires intentées, depuis nombre d'années, à la Compagnie de Jésus, et suspendues par autorité supérieure. Car, chose étrange et monstrueuse, les Jésuites, ces grands et pieux docteurs, avaient obtenu qu'ils ne relèveraient pas de la loi ! Un des leurs se vantait que la Compagnie n'avait pas perdu un procès à Rome. Cela, comme on le voit maintenant, eût été difficile, puisqu'on ne pouvait pas même plaider contre eux (1) !...

Aussitôt que Clément XIV eut rendu les Révérends Pères justi-

(1) Bernis, entre autres, rappelle ce curieux détail dans sa dépêche, du 21 janvier 1773, adressée au premier ministre d'Aiguillon.

ciables des tribunaux, Rome, presque entière, se trouva l'adversaire de la Compagnie. Des milliers de procès s'engagèrent et mirent à découvert les dettes des Jésuites, leur manière de les contracter et de les payer ou plutôt de ne les pas payer, le gaspillage et la mauvaise administration de leurs colléges et séminaires, enfin tous les désordres de l'Institut. Alors le Pape, encouragé, nomma trois Visiteurs chargés d'examiner le fameux *Collegio-Romano*. Ce collége fut surtout celui qui livra le plus au grand jour les désordres de la Société. Les Visiteurs apostoliques en confisquèrent les propriétés, qui furent adjugées aux créanciers, firent déposer les meubles précieux au Mont-de-Piété, et vendre à l'encan un prodigieux amas de provisions diverses qui furent trouvées dans cette maison. Les mêmes mesures furent prises à l'égard des établissements jésuitiques de Frascati et de Tivoli. Des Visiteurs furent également nommés dans les légations. L'archevêque de Bologne, le cardinal Malvezzi, se montra le premier et le plus disposé à malmener les Jésuites; il fit fermer les Colléges jésuitiques de son diocèse, en renvoya les élèves à leurs familles, défendit aux Révérends Pères l'enseignement public, et fit même jeter plusieurs d'entre eux en prison.

Ces diverses mesures n'ayant pas fait élever la tempête qu'il redoutait, Ganganelli, poussé plus vivement par l'Espagne, rassuré par l'attitude de Rome et de l'Italie, après ces premières hostilités envers la noire Cohorte, et, nous aimons à le croire, porté surtout par la ferme croyance que le Jésuitisme était aussi funeste à la paix de l'Église qu'au bonheur des peuples, se décida enfin à frapper le dernier coup, que les Jésuites espéraient avoir détourné pour longtemps encore.

Ganganelli signe enfin la bulle qui ordonne la sécularisation des Jésuites et l'abolition de leur trop fameuse Compagnie par toute la terre. Le Pape était pâle, mais ferme, en apposant sa signature au bas de cet acte important. Quand il eut signé, il leva les yeux au ciel, et dit : « La voilà donc cette suppression!... Je ne me repens pas de ce que j'ai fait... Je ne m'y suis déterminé qu'après avoir tout bien pesé... Je le ferais encore... Mais cette suppression me donnera la mort! »

Ces paroles de Ganganelli sont rapportées par tous les écrivains dignes de foi.

Le 21 juillet 1773, parut le bref *Dominus ac Redemptor*, qui annonçait au monde chrétien que les Jésuites n'existaient plus. Nous devons donner à nos lecteurs au moins un abrégé de cette pièce célèbre et importante.

Clément XIV y rappelle d'abord qu'Innocent III a, dans le quatrième Concile général de Latran, défendu d'augmenter les Ordres religieux, dont le trop grand nombre, suivant l'expression de ce pontife, est une cause de troubles considérables dans l'Église de Dieu;

Que Grégoire X a confirmé la défense d'Innocent III;

Que Clément V, Pie V, Urbain VIII, Innocent X et Clément IX ont supprimé des Ordres religieux.

Arrivant aux Jésuites, le bref constate que plusieurs Papes ont vainement essayé, à plusieurs reprises, de corriger les abus et les désordres dont ces religieux se rendaient coupables en différentes parties du monde, ainsi que la perturbation qu'ils faisaient éprouver au culte, et la morale pernicieuse qu'ils professaient.

Clément XIV conclut en ces termes :

« Après avoir donc usé de tant de moyens si nécessaires, aidé, comme nous osons le croire, de la présence et de l'inspiration du Saint-Esprit, forcé, d'ailleurs, par le devoir de notre place qui nous pousse essentiellement à procurer, maintenir et affermir de tout notre pouvoir le repos et la tranquillité du peuple chrétien, à extirper entièrement ce qui pourrait lui causer le moindre dommage....; ayant en outre reconnu..... qu'il est tout à fait impossible que l'Église jouisse d'une paix véritable et solide tant que cet Ordre subsistera...; pressé par d'autres motifs que nous conservons au fond de notre cœur...; après mûr examen..., nous supprimons et nous abolissons la Société de Jésus. Nous anéantissons et nous abrogeons tous et chacun de ses offices, fonctions, administrations, écoles, colléges, retraites, hospices et tous autres lieux qui lui appartiennent de quelque manière que ce soit, et en quelque province, royaume ou état qu'ils soient situés; tous ses statuts, coutumes, décrets, constitutions, même ceux confirmés

par serment et par l'approbation du Saint-Siége, ou autrement.

. . . .

C'est pourquoi nous déclarons cassée à perpétuité et entièrement éteinte toute espèce d'autorité soit spirituelle, soit temporelle du Général, des Provinciaux, des Visiteurs et autres supérieurs de cette Société. . . . .

Donné à Rome, le 21 juillet 1773 et la cinquième année de notre pontificat.

A. CARD. NEGRONI. »

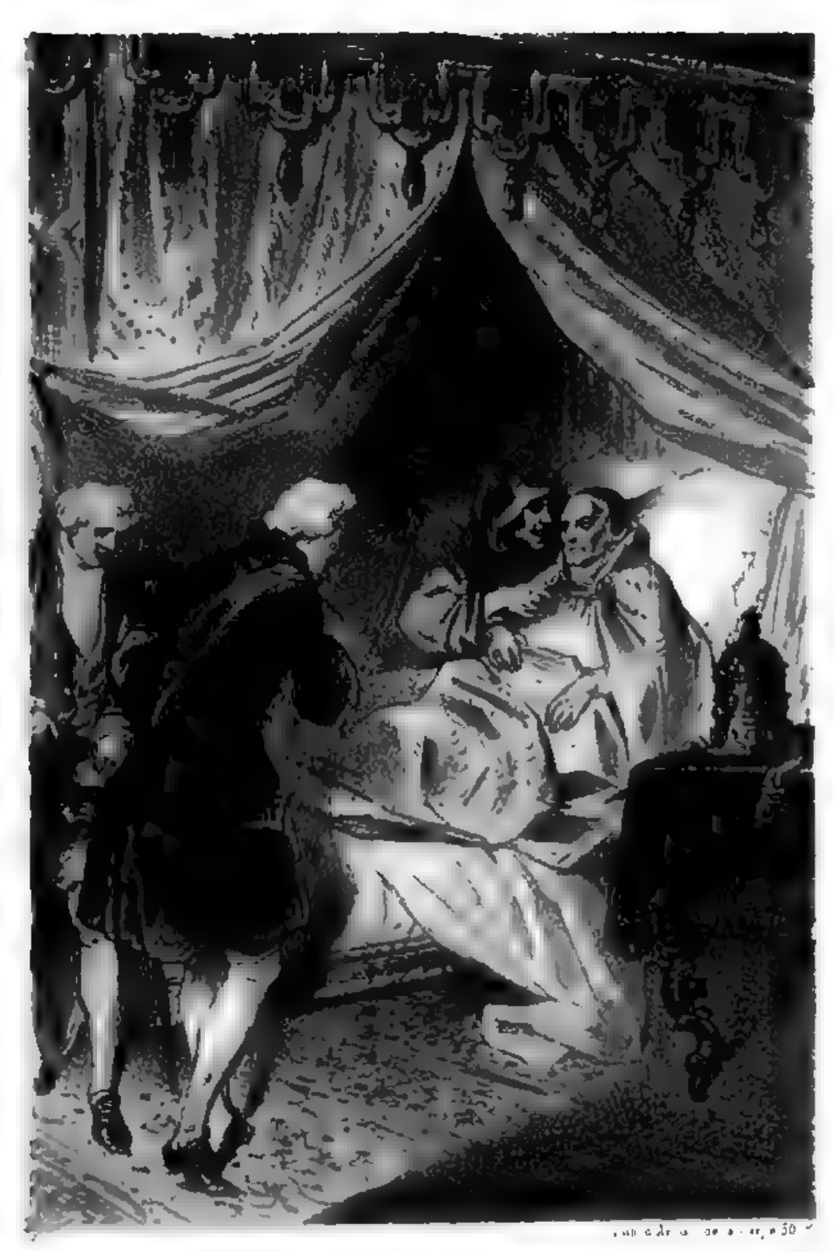
Immédiatement après la promulgation de ce bref, les prélats Macedonio et Alfano se rendirent à la Maison-Professe du Gesu ; d'autres délégués du Pape se transportèrent également aux divers autres établissements jésuitiques. Toute la garde pontificale était sous les armes. Des soldats corses escortaient les prélats visiteurs, et, sur leur ordre, s'emparèrent des Maisons de la Compagnie, au nom de Clément XIV. Les Jésuites, assemblés, reçurent lecture du bref par l'organe d'un notaire. Les scellés furent apposés partout, et des sodats laissés à leur garde. Le lendemain, 22 juillet, les classes des Jésuites furent fermées et leurs églises desservies par des capucins.

Ce même jour, le Général, Laurent Ricci, fut transféré, sous bonne escorte, de la Maison-Professe au Collége-des-Anglais, où il fut gardé à vue. Il était vêtu en simple prêtre, et on ne lui laissa qu'un frère-lai pour le servir. Bientôt son procès s'instruit, et il comparaît devant une Commission qui le somme d'avouer et de reconnaître ses torts ainsi que ceux de sa Compagnie, et de révéler l'existence des trésors qu'il a pu soustraire à la saisie ordonnée par le Saint-Siége. Ricci se défendit habilement ; il protesta toujours de l'innocence de son Ordre et de la sienne ; seulement, il avoua avoir eu des rapports secrets avec le roi de Prusse. Il nia formellement avoir caché ou placé aucune somme d'argent. L'affaire traîna en longueur ; et probablement le Pape ne voulait pas qu'il en fût autrement. Néanmoins, le Père Ricci fut enfermé au château Saint-Ange, où il fut traité avec beaucoup de rigueur. Il paraît certain que les Commissaires chargés d'instruire le procès du Général de la Compagnie auraient pu fournir de fortes preuves

de culpabilité contre l'accusé, mais que Ganganelli ne le permit pas ; c'est ce que le cardinal de Bernis déclare positivement dans une dépêche au duc d'Aiguillon (9 mars 1774).

Cependant Ganganelli regardait avec terreur tout autour de lui, écoutant s'il n'entendait pas tonner la foudre qu'il sentait suspendue au-dessus de sa tête, depuis le jour où il avait signé l'abolition des Jésuites. Un calme, si profond qu'il en avait peur, régnait partout. Les Transteverins, la populace la plus turbulente, la plus fanatique du monde, rassurèrent Ganganelli, qu'ils saluèrent de leurs acclamations, la première fois qu'il se montra en public. Il est vrai que Naples venait de rendre Bénévent au Saint-Siége, et la France Avignon ; il est vrai surtout que les autorités pontificales avaient eu soin de préparer l'enthousiasme en procurant des vivres et des processions à ce peuple romain qui ne songe jamais à la révolte, tant qu'il obtient ces deux objets de sa passion qui ont remplacé le pain et les jeux du cirque (*panem et circenses*) de ses ancêtres !...

Aussi, une tentative de sédition, on devine par qui excitée, fut étouffée promptement. La paix semble enfin assurée ; la mesure prise par le Pape n'éprouve nulle part d'opposition sérieuse. Il semble à tous que le Jésuitisme, longtemps regardé comme une de ces masses granitiques que la poudre seule peut renverser, en ébranlant au loin le sol, n'était qu'une de ces voûtes vermoulues qui se tiennent debout, grâce à on ne sait quel pouvoir, et qui tombent, si on en ôte la première pierre. Ganganelli, rassuré, reprenait sa gaieté ; sa santé semblait robuste ; chaque jour, il se rendait aux églises, paraissait en public dans les cérémonies, ou recevait les représentants des diverses puissances. « Un jour, raconte le cardinal de Bernis, Clément XIV se rendait à l'église de la Minerve, suivi du Sacré-Collége et de toute la prélature. Une grosse pluie survient tout à coup ; *Porporati, Monsignori*, chevau-légers, tout se disperse et cherche un abri ; seul, le Pape continue sa marche, en riant d'un air de bonne humeur, et aux applaudissements du peuple. » Mais, le soir de ce même jour, aux lueurs des derniers éclairs de l'orage qui avait mouillé son escorte, le Pape pouvait lire le long de sa route les mystérieuses initiales qui lui annonçaient une mort prochaine !



Mort de Clément XIV.

éclatent dans les régions intestinales. Clément a recours à des contre-poisons; désormais, il ne prend plus rien qui n'ait été préparé par lui-même. Mais il est trop tard; le mal se développe avec une effrayante progression. Déjà la voix, autrefois sonore, s'affaiblit et s'enroue; les jambes ne peuvent plus soutenir le poids du corps, les vomissements reviennent avec les chaleurs et les déchirements d'entrailles; le sommeil, profond avant l'accident, est maintenant fébrile et sans cesse interrompu; les souffrances deviennent intolérables; tout repos a fui; une prostration générale, absolue, en est la suite; une dissolution anticipée se déclare; la raison même vacille et s'éteint. Désormais le malheureux Ganganelli n'a plus devant les yeux que des visions de poignards menaçants ou de coupes empoisonnées; et, quand la fièvre lui rend un peu de force, il agite avec violence ses mains, avec lesquelles il semble vouloir repousser des objets effrayants, auxquels il crie d'une voix rauque : « Grâce! grâce (1)!... »

Ces tortures effrayantes durèrent dix longs mois. Le 22 septembre 1774, Ganganelli mourut. A son agonie, toute son intelligence lui revint. Il voulut parler; alors un moine, qui se tenait au chevet de son lit, se pencha à l'oreille du mourant et murmura quelques mots que personne n'entendit; aussitôt la parole se glaça avec la vie sur les lèvres de Clément XIV.....

On a souvent et longtemps discuté cette question : « Clément XIV mourut-il empoisonné? » Nous croyons pouvoir y répondre affirmativement, comme une foule de bons et graves historiens, parmi lesquels il en existe de non moins bons chrétiens et même de non moins fidèles catholiques. Oui, Ganganelli est mort par le poison! Le Cardinal de Bernis, qui vit souvent le Pape pendant sa maladie, déclare formellement « que la mort du souverain Pontife ne lui parut pas naturelle. » Bernis avait fait de cette mort une *Relation*, qui s'est perdue ou qu'on a supprimée. Il est constant que la maladie du Pape offrit tous les

(1) Il est remarquable que Ganganelli, poursuivi par de pareilles terreurs, malade, mourant, n'ait fait pourtant aucune rétractation. Il s'écriait seulement, de temps à autre, pour détourner ses ennemis imaginaires, ombres de ses ennemis trop réels : « Ce n'est pas de mon plein gré que j'ai agi!... »

symptômes du poison. Il est aussi prouvé que le cadavre présenta les mêmes caractères; ainsi, taches violettes par tout le corps, lèvres noires, décomposition prématurée, et qui devint telle, après la mort, que, bien qu'on eût soin d'embaumer ou plutôt de bourrer le corps avec des parfums, les exhalaisons étaient intolérables. Le vase qui contenait les entrailles de Ganganelli se brisa tout à coup. Le cœur était extrêmement diminué de volume; les muscles, dans la région lombaire, étaient en putréfaction. Enfin, les os du mort s'exfoliaient, sa peau s'en allait avec les vêtements, les ongles tombèrent successivement au plus léger contact, et tous les cheveux restèrent collés au coussin de velours sur lequel avait reposé la tête.

Il paraît qu'à Rome on n'hésita pas à se prononcer en cette circonstance :

« Le Pape a péri par l'*aqua tofana!* » criait-on tout haut dans les rues de la capitale du monde chrétien.

Oui, le Pape Clément XIV mourut par le poison! Qui le lui administra? A cette question, mille fois formulée par l'histoire, des milliers d'échos ont répondu : La même main qui tant de fois débarrassa la noire Compagnie d'un ennemi, d'un vainqueur, d'un obstacle!...

Ganganelli mourut empoisonné aussitôt qu'il eut signé la destruction des Jésuites; c'est notre conviction, c'est celle de la plupart des historiens, ce fut celle de cette époque. Tout ce qui nous étonne, c'est que Clément XIV n'ait pas été empoisonné avant de signer la Bulle qui faisait disparaître la trop fameuse Société du sein des nations.

« Les satires infâmes, dit le comte de Saint-Priest, colportées par les *ennemis* du Pape, leur joie indécente, confirmèrent la croyance générale de l'empoisonnement, qu'ils ne pensèrent à démentir que plus tard. » En effet, les Jésuites, leurs amis, leurs alliés, nièrent que le Pape fût mort empoisonné, alors seulement qu'ils virent qu'on rejetait universellement le crime sur eux. Un des leurs, l'abbé Georgel, tâche de nous prouver que Ganganelli était devenu faible, impotent. Malheureusement pour l'hypothèse qu'il veut faire admettre, l'ex-Jésuite, par une inconcevable distraction, fait, à la page 160

du tome I[er] de ses *Mémoires*, cet aveu contradictoire, que « la forte constitution de Clément XIV semblait lui promettre une plus longue existence... »

Les auteurs jésuitiques ont aussi noirci bien du papier pour démontrer que ce fut la peur seule du poison qui fit mourir Ganganelli. Certes, les terreurs qui vinrent assaillir l'âme du Pape, terreurs trop fondées, étaient bien capables de miner la robuste constitution de celui qui les éprouvait, de lui ôter la raison, de le conduire même au tombeau; mais ce ne peut être la peur du poison qui fit tomber les cheveux et les ongles du Pape, qui couvrit son cadavre de taches violettes, qui fit tomber sa chair en lambeaux pestiférents, par une dissolution anticipée!...

D'ailleurs, n'y eût-il d'autre cause à la mort de Ganganelli que les terreurs qui vinrent, comme un cortége funèbre et toujours renaissant, entourer la table et le lit du souverain Pontife, et qui firent de la dernière année de son pontificat une infernale agonie, nous dirions encore que ce furent les Jésuites qui firent périr Clément XIV. Qui donc en effet excitait ces terreurs avec tant d'adresse et de persistance? Qui, si ce n'est les Jésuites?.... Et, pour soutenir cette accusation surérogatoire, nous avons bien des preuves à notre service. On en trouve une, entre autres, dans une lettre du ministre de Charles III, le comte de Florida-Blanca, qui poursuivit à Rome l'abolition de la Compagnie. Nous avons dit que, parmi les moyens fantasmagoriques au moyen desquels les Jésuites agirent, par l'épouvante, sur l'esprit de Clément XIV, se trouve la sorcière de Valentano, dont plusieurs écrits du temps attestent même le pouvoir diabolique. Eh bien, Florida-Blanca, — et il n'est pas le seul à rapporter ceci! — le ministre du roi catholique, dit formellement que le Général des Jésuites, le Père Laurent Ricci, eut une entrevue avec la sorcière! Il précise le jour et le lieu de ce rendez-vous, qui peut sembler décisif à l'égard de ce que nous discutons en ce moment. Et qu'on le remarque encore! c'est dans une lettre au Pape Pie VI que Florida-Blanca rappelle ce fait important; et Pie VI, qui fut toujours prévenu en faveur des

Jésuites, qui voulut les rappeler; Pie VI, dans sa réponse au ministre de Charles III (février 1775), ne nie ni ne réfute ce fait qu'on peut donc regarder comme définitivement acquis au procès.

Lorsque Ganganelli signa la destruction des Jésuites, leur Ordre n'existait déjà plus de fait dans la plus grande partie de la terre. Expulsés de la Chine, du Japon, de l'Indoustan, du Paraguay; chassés de France, de Portugal, d'Espagne, de Naples, du duché de Parme, de Bavière, de Venise et de Malte, ils ne conservaient plus d'établissements qu'en Hongrie, en Pologne et en Prusse. Il est à remarquer que le souverain de ce dernier pays, le célèbre Frédéric II, fut le dernier souverain qui protégea alors les enfants de Loyola. Frédéric fut-il donc l'ami des Jésuites? Non, pas le moins du monde! Frédéric II fut l'ami de Voltaire et des encyclopédistes; il était chef d'un état protestant, et, protestant lui-même, il était roi philosophe. Mais le grand capitaine, le monarque fondateur pensa peut-être qu'en protégeant les Jésuites il se donnerait un levier puissant dont il pourrait se servir contre les royautés catholiques. On a dit aussi que le grand Frédéric conserva les Révérends Pères dans la Prusse, parce qu'ils lui étaient nécessaires pour l'instruction de la jeunesse de ce royaume, qu'il venait de placer, grâce à son épée, à son génie, au premier rang des puissances européennes. Le roi de Prusse ne s'était pas toujours montré bien disposé en faveur des Révérends Pères; plus d'une fois, notamment pendant la guerre de Sept-Ans, il leur reprocha de belles et bonnes perfidies, etc. Voici comme ce monarque explique lui-même la conservation des Jésuites dans ses états, même après leur abolition par le Pape :

« Nous n'avions alors personne capable de tenir les classes; nous n'avions ni Pères de l'Oratoire ni Piaristes; le reste des moines est d'une ignorance crasse. Il fallait donc conserver les Jésuites ou laisser périr les écoles..... Si l'Ordre avait été supprimé, l'Université n'existerait plus, et l'on aurait été dans la nécessité d'envoyer les Silésiens (nouveaux sujets de Frédéric) étudier en Bohême (possession autrichienne) : ce qui aurait été contraire aux principes fondamentaux du gouvernement....

» Toutes ces raisons valables m'ont fait le paladin de cet Ordre, et j'ai si bien combattu, que je l'ai soutenu, à quelques modifications près, tel qu'il se trouve à présent, sans Général, sans troisième vœu, et décoré d'un nouvel uniforme que le pape lui a conféré. »

(*Lettre de Frédéric à Voltaire*, 18 *novembre* 1777).

Suivant nous, et cette lettre confirme victorieusement notre croyance, la protection que Frédéric accorda aux Jésuites fut surtout due à une pensée politique; mais cette protection même, que nous avons enregistrée à dessein, prouve que les adversaires de la Compagnie de Jésus ne furent pas poussés, comme l'assurent les coryphées de celle-ci, par leur haine contre la religion catholique elle-même; et que ce ne fut pas parce que la noire Cohorte était, comme ils le disent imperturbablement, le dernier rempart placé entre l'impiété et la chaire de saint Pierre, qu'on l'abattit enfin. S'il en eût été ainsi, comment la Prusse et plus tard la Russie, pays d'hérétiques et de schismatiques, eussent-ils recueilli les débris du jésuitisme? D'ailleurs, il est remarquable que ce furent des rois catholiques, les fils aînés de l'Église romaine, qui demandèrent et exigèrent l'abolition de l'Institut. Choiseul, Pombal (1) et d'Aranda, les trois ministres de France, de Portugal et d'Espagne, qui furent les adversaires déclarés, persévérants, des Jésuites, étaient catholiques comme leurs maîtres, et ne furent jamais accusés d'être ni *philosophes* ni *encyclopédistes*. Il est même à remarquer que le plus rude jouteur des trois, Pombal, n'eut jamais le plus petit rapport avec Voltaire et d'Alembert, ni avec aucun autre des chefs du grand mouvement philosophique de cette époque.

Et, ici, puisque nous avons écrit ces mots de *philosophes* et d'*en-*

(1) Peut-être nos lecteurs désirent-ils savoir quelle fut la fin de ce rude et implacable adversaire des Jésuites. En 1777, huit jours après la mort de Joseph Ier, qui soutint constamment son ministre, Pombal, que la reine n'aimait pas, parce qu'il la supplantait dans l'esprit du roi son époux, fut destitué, arrêté, jugé et condamné au dernier supplice. Cette sentence, obtenue par l'ascendant de la noblesse et probablement aussi par la haine des Jésuites et de leurs amis, ne reçut qu'une moitié d'exécution : on fit grâce de la vie à Pombal, qui mourut dans la disgrâce, l'exil et l'obscurité.

cyclopédistes, nous devons dire qu'à notre avis, ce pouvoir nouveau, qui devait agir si puissamment sur les temps à venir, n'eut qu'une influence indirecte, quoi qu'on en ait dit, sur la chute des Jésuites, dont plusieurs de ses chefs les plus célèbres furent les élèves. Il est bon de faire remarquer que le même ministre qui poursuivait si puissamment la noire Cohorte, en France, fit brûler et lacérer par la main du bourreau de Paris la *Pastorale* de l'archevêque de cette ville, Christophe de Beaumont, qui s'était fait le champion des fils de saint Ignace, en même temps que l'*Émile* de J. J. Rousseau et l'*Encyclopédie.*

A l'exception de l'archevêque de Paris, le clergé de France accepta avec beaucoup de tranquillité l'abolition des Jésuites. Un ministre intelligent et courageux, M. Villemain, a donc pu dire à la Chambre des pairs, dans la séance du 2 février 1844, en présentant son *projet de loi sur l'instruction secondaire* : « Lorsqu'en 1762, la Société de Jésus fut enfin dissoute, elle avait, dans les diverses provinces du royaume, cent vingt-quatre Colléges, la plupart riches et importants; aucune voix accréditée ne s'éleva cependant pour la défendre. » Il y a plus : un assez grand nombre de voix, même parmi le clergé, s'élevèrent pour applaudir à la mesure. Quelques-unes se posant cette question : *Y a-t-il quelque remède aux maux de l'Église* (1)? soutinrent plus ou moins habilement, plus ou moins hardiment cette thèse, que « ce sont les Jésuites qui ont perverti, corrompu et défiguré les doctrines de l'Église sur tous les points; qu'ils ont fourni des armes aux incrédules pour combattre la religion ; qu'enfin, ce sont eux qui ont réduit le clergé de France à l'état déplorable où il est réduit. »

Il en fut de même par tout le monde catholique : les Jésuites avaient pesé trop lourdement sur le clergé et sur les divers ordres religieux, partout où ils avaient été puissants, pour que ceux-ci ne se sentissent pas joyeux de leur disparition : le reste des hommes laissa sa joie s'exhaler sans contrainte; et la terre entière sembla, après la dispari-

(1) C'est le titre d'un ouvrage publié, en 1776, par un évêque. La réponse que nous citons se trouve être textuellement les titres des chapitres d'un livre imprimé en 1778. L'exemplaire que nous possédons vient de la bibliothèque d'une communauté religieuse. On lit, sur une page blanche, ces mots manuscrits : « *De la chambre de la mère prieure.* »

tion du Jésuitisme, pousser un grand soupir d'allégement et d'espoir.

Le Jésuitisme n'existait donc plus; mais les Jésuites existaient toujours. Ils étaient parvenus à sauver une partie de leurs immenses trésors, et ils se disaient qu'avec leur argent ils pouvaient toujours compter sur leur influence. Leurs cent mille soldats avaient, il est vrai, changé d'uniforme et ne marchaient plus enrégimentés; mais les cadres des noirs régiments existaient toujours, et, une bonne occasion se présentant, ils marcheraient avec la précision de vétérans, vers la position à enlever.

Il est si vrai que les Jésuites ne se crurent jamais, eux prêtres et religieux, eux qui se disaient, qui se disent le bataillon sacré du catholicisme, forcés d'accepter l'arrêt pontifical qui les frappait, que, peu de temps après la promulgation de la bulle, ils essayèrent de se soustraire à ses effets. Ils commencèrent par faire accréditer le bruit que cette bulle avait été arrachée par l'obsession, par la ruse, par la force, au souverain Pontife. Sur la demande des représentants de la maison de Bourbon, il fallut que Clément XIV publiât un bref explicatif de la bulle *Dominus ac Redemptor*, dans lequel il proteste persister dans les motifs qui ont déterminé la bulle « qu'il n'a publiée, dit-il, que dans l'intérêt de l'Église, » et dont il recommande l'exécution aux évêques. Nous avons dit que les Jésuites, soutenus par le Dauphin et par la famille royale, s'étaient en outre fait une amie et une protectrice de madame Dubarry (1); ils avaient compté que l'ascendant de cette femme sur l'esprit de Louis XV leur adoucirait au moins les rigueurs dont on avait usé envers eux en France; leurs espérances furent trompées. Les Parlements veillèrent à la stricte observation des édits rendus contre les Jésuites, et la nation elle-même se chargea d'en signaler les infractions. La mort de Louis XV, qui leur fit un instant concevoir l'espérance de recouvrer en France leur ancien pouvoir, et l'arrivée au ministère du comte de Saint-Germain, ex-Jésuite, n'eurent aucune

(1) Cette royale prostituée obtint, en retour, les éloges des Jésuites, lesquels éloges ne furent probablement point étrangers à la rigueur de la sentence qui envoya, au commencement de la Révolution, la Dubarry à l'échafaud. *Timeo Danaos et dona ferentes*: il faut tout craindre des Jésuites, même leurs éloges!



influence réelle sur le sort de la Compagnie. A l'attitude que prirent le Parlement et le pays, la cour jugea que le moment n'était pas venu de se prononcer en faveur du Jésuitisme : Louis XVI fut même obligé de renouveler l'édit de Louis XV contre les Révérends Pères.

Ce qui caractérise parfaitement les enfants de saint Ignace, c'est que le Pape ayant privé des pouvoirs de prêcher, de confesser et d'administrer les sacrements, tous ceux des ex-Jésuites qui n'obéiraient pas à sa décision, ceux des bons Pères qui avaient trouvé protection en Prusse et en Russie, ne tinrent aucun compte des ordres du Saint-Père et poussèrent fort loin leur désobéissance envers le Pape, qui n'osa pas les frapper des foudres apostoliques, pour ne pas se mettre mal avec les deux monarques qui, quoique hérétique l'un et schismatique l'autre, avaient l'air de protéger les débris de la noire Cohorte.

Il paraît qu'en 1777 les Jésuites avaient imaginé de demander à leur confrère en robe courte, le comte de Saint-Germain, la création d'un séminaire d'aumôniers pour les troupes, dont ils se seraient fait tout doucement un premier point de départ pour s'étendre de nouveau sur toute la France. Mais cette mèche fut éventée à temps, et l'ordonnance ministérielle fut rappelée sur le cri d'alarme générale qui s'éleva. D'autres intrigues furent encore ourdies pour le rétablissement partiel ou complet, avoué ou tacite, des Jésuites; mais elles échouèrent également, au milieu de cette mer agitée sur laquelle se faisaient déjà sentir les premiers souffles de la grande tempête révolutionnaire qui devait engloutir à la fois tant de débris différents.

CHAPITRE VII.

Les Pères de la Foi; — les Jésuites et l'Université; — Résumé général.

(ÉPOQUE MODERNE.)

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

Ces mots, devenus célèbres, depuis que notre poëte national en a fait le début d'une de ses odes populaires, furent, comme un cri d'alarme, jetés par l'Europe presque entière dès les premières années du siècle qui s'écoule. C'est que, dès lors, sous un déguisement ou sous un autre, les fils de saint Ignace, repoussés par les peuples comme par les rois, condammés par la raison comme par l'Église, mais toujours existants, toujours unis, se montrèrent résolus à recommencer une nouvelle lutte au dénoûment de laquelle nous devons assister.

Du moment où les Jésuites se furent aperçus qu'ils ne pourraient jamais amener Ganganelli à revenir sur la condamnation suprême qu'il avait prononcée contre l'Ordre du haut de la chaire de saint Pierre, les Jésuites, sauf quelques exceptions, et lorsque les premières effervescences de leur rage furent calmées, tâchèrent de se montrer humblement résignés au coup qui venait de les frapper. Par une tactique qui leur est familière, voyant qu'ils risquaient de tout perdre en s'obstinant, ils s'effacèrent et disparurent, comme la panthère qui recule, se replie sur elle-même et se cache dans l'ombre pour bondir et s'élancer plus vigoureusement à l'improviste.

Nous avons dit pourtant qu'en Silésie et dans la Russie-Blanche

les Jésuites établis là, et auxquels d'autres Pères vinrent d'ailleu s'adjoindre successivement, continuèrent, en dépit de la Bulle *Dom nus ac Redemptor*, à s'appeler Jésuites et à agir comme tels. O comprend les raisons qui engagèrent les fils de Loyola à conserver c noyau de l'Ordre et ce lieu de refuge. Néanmoins ils n'osèrent p mettre à la tête de cette représentation de la Compagnie un chef in vesti du titre proscrit de Général; ils se contentèrent du titre de Vicair général dont furent successivement décorés trois Pères placés à la tê de la Mission jésuitique de Russie. Sinon pour donner le change a Pape, au moins pour éviter de lui donner prise sur eux, les Jésuites d Russie et leurs confrères de Rome jouèrent une comédie fort habile ass rément. Les Révérends d'Italie, qui s'étaient soumis ou avaient fei de se soumettre au bref de sécularisation, et auxquels Clément XI se plaignit de la désobéissance des Pères de Russie, réprouvèrent conduite de ces derniers et promirent de faire tous leurs efforts po qu'elle cessât de scandaliser l'Église. En même temps, les Jésuites d Russie, qui se voyaient, du reste, repoussés par les catholiques d l'empire moscovite, envoyèrent assurer le Pape de leur obéissance, déclarèrent avec beaucoup de bruit qu'ils allaient se soumettre à sécularisation; là-dessus, l'impératrice Catherine, jouant aussi s rôle, déclare s'opposer à l'exécution de la mesure. Les Jésuites sou mettent ce cas embarrassant au Pape, bien persuadés qu'il n'ose trancher la difficulté pour ne pas se mettre mal avec la czarine.

Dans l'intervalle, Clément XIV mourait empoisonné (1), et l

(1) Une fois pour toutes, nous ne voulons pas dire que les Jésuites aient nourri, da les ténèbres de leur association, des sbires en robe noire, des sicaires fanatisés, qu' lâchaient, au moment donné, sur une victime désignée. Non; nous savons qu'il a exist qu'il existe, qu'il existera toujours des misérables, des empoisonneurs, des assassins, d fous furieux dans tous les rangs de la société; mais pas sans doute beaucoup plus parmi l Jésuites qu'ailleurs. Voici ce que nous pensons: Lorsque, comme prédicateurs ou mo listes, les Jésuites avaient exalté quelque cerveau malade, quelque sombre fanatism comme confesseurs, ils pouvaient, ils devaient souvent en recevoir les sanglants aveu Or, au Confessionnal, faisaient-ils tout ce qui était en leur pouvoir pour calmer l pensées de mort, les idées de crime? En réprouvant l'attentat, ne trouvaient-ils p moyen d'y pousser? Ceci est horrible à dire; mais le livre de l'histoire est ouvert, ses pages crient plus haut que ne peut le faire notre voix!...

Jésuites ou leurs amis lui faisaient nommer un successeur bien disposé envers l'ex-Compagnie de Jésus, et qui promit même, assure-t-on, dans le Conclave, de rétablir celle-ci, aussitôt que faire se pourrait. Il paraît du moins certain que la faction Renozzico, qui porta Pie VI au souverain pontificat, ne le choisit que parce qu'elle se croyait sûre des bonnes dispositions du successeur de Ganganelli, à l'endroit du Jésuitisme proscrit.

Mais Pie VI, malgré sa bonne volonté, n'osa pas aller contre la résistance qu'il éprouva de la part des cours qui avaient poursuivi l'abolition de la Société et qui se montrèrent déterminées à s'opposer vigoureusement à ce que le nouveau Pape défît l'œuvre de son prédécesseur. Pie VI eut alors recours à la ruse italienne : n'osant rallumer de sa dextre souveraine le foyer du Jésuitisme, en Italie et dans le reste du monde catholique, il tâcha du moins de faire durer et d'augmenter l'étincelle qui brillait encore en Russie et en Prusse. Il se contenta donc, mais avec beaucoup de ménagements, de reconnaître l'existence des Jésuites de Silésie et de la Russie-Blanche : encore, le bref donné à cette occasion fut-il, à dessein, rempli d'ambiguités; néanmoins, les Pères de Moscovie s'en prévalurent pour fonder, sous les auspices d'une princesse non catholique, un noviciat de Jésuites. Il paraît que les fils de saint Ignace obtinrent ce résultat grâce au favori et à l'amant de l'impératrice, le célèbre Potemkin. Il est encore remarquable que l'Évêque de Mohilow, qui les avait protégés parce qu'il espérait être nommé Général de la Compagnie, fut joué par eux, et ne s'apaisa que lorsque les Jésuites eurent obtenu pour lui que le Pape érigeât son évêché en archevêché. Dès lors, les Jésuites préparèrent pour ainsi dire les cadres de leur Institut renaissant. Le Père Czerniewicz, le premier vicaire-général de la mission ou plutôt de la station moscovite, admet des Novices, forme des Scolastiques, reçoit des Profès des trois et quatre vœux, crée des Procureurs et des Procures, et, ce qui est encore plus significatif, des Assistants et un Admoniteur du futur Général. Il est plus probable qu'il créa ces Assistants et cet Admoniteur pour lui-même, se regardant comme Général et portant peut-être ce titre en secret. Tout cela fut fait à l'aide de Catherine

de Russie, princesse fort attachée à une religion que l'Église de Rome réprouve comme schismatique.

Et, qu'on y pense ! tout cela fut fait alors qu'existait une Bulle de Pape portant abolition et sécularisation des Jésuites. Pie VI avait promis verbalement, disent les écrivains de la trop fameuse Compagnie, de casser par un autre bref le bref de son prédécesseur. Nous le voulons bien; mais il nous semble qu'à des catholiques aussi fidèles, aussi obéissants, aussi dévoués qu'on nous représente les Révérends fils de Loyola, la parole écrite de Clément XIV devait être suivie préférablement à la parole verbale de Pie VI. Il serait bien plus simple de dire que les Jésuites se moquaient de l'une autant que de l'autre, et qu'en dépit de la première, au défaut de la seconde, ils étaient bien résolus à ne pas se laisser enterrer tant qu'ils ne se sentiraient pas tout à fait morts. Il faut autre chose que la foudre pontificale pour tuer le Jésuitisme, c'est-à-dire l'organisation la plus vivace peut-être qui soit au monde!

Pie VI mourut sans avoir pu faire davantage pour les Jésuites. Pie VII, dès son avénement et même avant, selon toute probabilité, se montra l'ami de saint Ignace et de sa bande. Mais le gigantesque courant révolutionnaire, qui menaçait alors tous les trônes de l'Europe et forçait chaque intérêt politique à se concentrer sur lui-même, empêcha le Pape de venir beaucoup en aide aux Jésuites. Néanmoins, ce pontife fit faire un premier pas au Jésuitisme renaissant, en confirmant une phase nouvelle de son existence qui eut lieu sous le titre d'*Association du Sacré-Cœur*. Ce furent surtout des prêtres et religieux français, émigrés ou déportés, et, entre autres, l'abbé de Broglie, fils du maréchal de ce nom, membre d'une famille toujours dévouée aux Jésuites et Jésuite lui-même, qui fonda cette Association à Hagenbrun, près de Vienne, sous la protection du cardinal Migazzi, archevêque de la capitale autrichienne. La sœur de l'empereur, l'archiduchesse Anne, pourvut aux frais de cet établissement, véritable maison jésuitique, puisqu'on y faisait les vœux de la Société.

A la même époque à peu près, c'est-à-dire vers la fin de 1798, une autre tentative de restauration du Jésuitisme se faisait en Italie. Là,

une sorte d'aventurier tyrolien, Paccarini, ancien soldat et nouvellement Jésuite, consacrait ses instincts belliqueux à la bataille que livrait le Jésuitisme pour renaître ouvertement et faire proclamer et reconnaître son existence. Paccarini institua une autre Association dont les membres prirent le titre de *Pères de la Foi*. La sœur de l'empereur François II, dévote exaltée et qui semble s'être consacrée aux intérêts du Jésuitisme, pourvut encore aux besoins de cette nouvelle Institution, dont elle se déclara la protectrice et pour laquelle elle obtint l'approbation pontificale (1). Le 18 avril 1799, les deux Associations se fondirent en une seule, qui essaya de s'accroître et de se transformer peu à peu en Compagnie de Jésus. Malheureusement pour les *Pères de la Foi*, les armées françaises promenaient alors, par une marche triomphale, les drapeaux aux trois couleurs en Allemagne et en Italie. La bannière à demi voilée de Loyola tenta pourtant de se glisser à travers les bataillons chantant l'hymne de la liberté. Deux Missions furent même organisées; l'une alla en Angleterre, sous la direction de l'abbé de Broglie. On comprend qu'alors l'Angleterre, tout en détestant les Jésuites, désirait s'en servir contre la terrible République française; sans nul doute, les Jésuites promettaient de lui venir en aide pour enchaîner le lion démuselé et bondissant libre et fort. L'abbé de Broglie forma un établissement près de Londres, mais sa Mission ne réussit guère; il paraît que les anciens Jésuites ne voulurent pas ou ne purent pas s'entendre avec les nouveaux.

La seconde Mission était destinée à la France même; Paccarini en était le Supérieur. Le premier consul Bonaparte, qui, comme on le sait, voulait rétablir la religion chrétienne dans le pays dont il rêvait déjà de se faire l'empereur, ne s'opposa pas aux progrès de la Mission Jésuitique, qui furent, du reste, prudemment progressifs.

En 1804, d'après le rapport du ministre des cultes, la colonie des nouveaux Jésuites avait des établissements déjà importants à Lyon, Amiens, et dans plusieurs autres villes; le nombre de ses membres, en France seulement, était de près de cent, et chaque jour voyait ce

(1) Il paraît que Paccarini, caractère ambitieux, voulait être le chef de la Compagnie qu'il essayait de réorganiser.

chiffre s'accroître. Mais, quelques jours après qu'il fut devenu empereur, Napoléon, qui voulut sincèrement le rétablissement de la religion chrétienne, mais qui suspectait les intentions pieuses des *Pères de la Foi* et se défiait de leurs intentions politiques, déclara par un décret du 22 juin 1804, leur Association dissoute.

Le décret impérial fut parfaitement juste ; et ceux qui le déclarent tyrannique n'ont aucune notion du droit politique et gouvernemental. Dans le rapport sur lequel le décret fut rendu, après avoir exposé que « toute Association ne peut se faire sans l'aveu de la puissance publique, à qui seule appartient le droit de recevoir dans l'État ou d'en repousser un Ordre quelconque ; que la réception suppose nécessairement l'examen des conditions suivant lesquelles cet Ordre se lie à l'État et suivant lesquelles l'État le reçoit et le couvre de sa protection, ainsi que la connaissance par le gouvernement de la forme et de la constitution de l'Ordre, connaissance qui donne des garanties à l'État ; après avoir enfin rappelé que dans tous les États catholiques, la nécessité du consentement de l'autorité civile est posée en principe incontestable : le ministre des cultes, Portalis, conclut rationnellement que la nouvelle Association s'étant formée en France sans l'aveu de la puissance publique, cela suffirait seul pour faire prononcer sa dissolution. »

« Dans le fait, terminait le ministre, les *Pères de la Foi* ne sont que des Jésuites déguisés ; ils suivent l'Institut des anciens Jésuites ; ils professent les mêmes maximes ; leur existence est donc incompatible avec les principes de l'Église gallicane ainsi qu'avec le droit public de la nation... On ne peut faire revivre une corporation, dissoute dans toute la chrétienté, que par une ordonnance des souverains catholiques et par une bulle du chef de l'Église. »

Avec sa puissance d'intuition, Napoléon avait compris qu'il ne pouvait espérer la tranquillité pour l'administration de son empire s'il laissait les Jésuites reprendre pied sur ce sol dont ils avaient tant de fois déjà été chassés. Peut-être la mort tragique de l'empereur Paul Ier, ce monarque schismatique qui voulait rétablir les chevaliers de Malte, qui protégeait ouvertement les Jésuites et faisait nommer Pie VII parce

qu'il était ami de l'ex-Compagnie ; peut-être cette mort fut-elle, sur le danger qu'il y a pour un roi comme pour un peuple à se trouver dans la sphère d'activité du Jésuitisme, un enseignement qui fut compris de Napoléon. Le décret impérial qui ôtait, en France, l'existence légale aux *Pères de la Foi*, fit fermer tous les établissements de ces derniers, à l'exception de ceux qu'ils avaient dans le diocèse de Lyon, où ils subsistèrent encore quelque temps, grâce à la protection que leur accorda l'archevêque de cette ville, le cardinal Fesch, primat des Gaules et oncle de Napoléon.

Mais Pie VII ayant, en 1801, peu après son exaltation, confirmé de nouveau et plus ouvertement les Jésuites de Russie, les *Pères de la Foi* quittèrent tous la France, l'Angleterre et l'Allemagne, et réunis à leurs confrères, les Jésuites anciens, se déclarèrent ne former plus qu'un tout, dont le Père Gruber fut nommé Général ; — car le bref de Pie VII, du 7 mars 1801, qui porte pour titre *De Catholicæ Fidei*, reconstituait la Compagnie de Jésus. Seize jours après, Paul I[er], qui avait grandement servi les Révérends Pères, en cette occasion, mourait sous les coups d'une conspiration née dans son palais.

Rétablis seulement pour l'empire moscovite, les Jésuites, comme on le pense bien, ne se firent pas faute de reparaître sur les divers autres points de l'Europe, partout où ils crurent voir une chance de rétablissement. Après avoir cimenté les nouveaux fondements de l'édifice qu'ils voulaient reconstruire, les Révérends Pères eurent hâte d'en achever les divers étages. On les vit donc reparaître en Suisse, en Autriche, en Espagne et en Portugal, où ils se présentèrent comme soldats dévoués à la cause de la religion et comme ennemis de la révolution française. Ce fut surtout cette dernière qualité qui les fit supporter quelque temps. Néanmoins, malgré tous les services que les Jésuites rendirent ou promirent de rendre à la cause des rois menacés par le grand capitaine qui, après avoir escamoté la révolution à son profit, avait trouvé une couronne d'empereur dans le fourreau de son épée, il est remarquable que la noire Cohorte fut partout reçue avec défiance et répugnance. Il y a plus encore : malgré les prières du Pape, le roi d'Espagne Charles IV, qui avait toléré la présence des fils de Loyola

dans son royaume, tant qu'ils n'avaient élevé d'autre prétention que celle d'y vivre comme de simples prêtres, les en chassa aussitôt qu'il s'aperçut de leurs efforts pour se reconstituer en Société. Les Jésuites, furieux, se vengèrent de cette rigueur en fomentant les dissensions qui régnaient déjà dans la famille royale et qui, plus tard, devaient livrer l'Espagne à Napoléon.

Les Jésuites se vengèrent aussi du bref impérial qui les chassait de France et de tous les pays et royaumes qui en devenaient comme les annexes, comme les fleurons de la grande couronne que le chef de l'empire français, nouveau Charlemagne, avait posée lui-même sur son front, après l'avoir fait bénir par un Pape. Ils ne furent pas étrangers aux malheurs qui vinrent fondre sur la France, lorsque celle-ci, à la fin d'une gigantesque lutte soutenue contre l'Europe entière, fatiguée plutôt que vaincue, entendit résonner sur son sol les pas de l'ennemi étonné de sa victoire. On les vit, comme jadis au temps de la Ligue, servir de *courriers* à la *Sainte-Alliance*, et mettre leur inquiète activité, leur esprit d'intrigue au service des rois du Nord coalisés contre la France. Le successeur de Paul I[er], le Czar Alexandre, fut surtout celui au service duquel ils se consacrèrent avec le plus d'empressement. Aussi, Alexandre se montra-t-il disposé à les récompenser, aussitôt que l'occasion s'en présenta (1). A peine Napoléon était-il tombé, à peine les étrangers étaient-ils installés dans Paris, que — fait significatif, —

(1) Catherine, Paul I[er], Alexandre, Nicolas, ont été récompensés par les Jésuites de la protection qu'ils ont accordée et qu'ils accordent aux fils de saint Ignace. Les Jésuites, influents en Pologne, ont aidé les trois premiers à déchirer, à trois reprises, trois lambeaux énormes du cadavre de l'héroïque Pologne. Le Czar actuel, Nicolas, le bourreau de la Pologne, est également l'ami des Jésuites, qui lui ont fait obtenir de Grégoire XVI, vieillard vénérable, mais sans force, et qui veut mourir paisiblement, des honneurs à peine accordés à une majesté catholique, et cela à l'instant où un témoin, une victime des atrocités commises par le cosaque couronné sur ses sujets catholiques, la vénérable abbesse des Basiliennes de Minsk, arrivait à Rome et élevait la voix pour raconter son martyre et celui de ses religieuses. Les Jésuites ont fait taire l'abbesse et fait parler le pape, qui a complimenté gracieusement, des lèvres du moins, le prince hérétique; puis on a illuminé Saint-Pierre en son honneur. C'est magnifique! Aujourd'hui la Pologne est de nouveau décimée par le Czar; et l'Église se bouche les oreilles pour ne pas entendre les cris désespérés de vingt millions de ses enfants!...

la Société de Jésus était enfin rétablie par le Pape, et cela, par toute la terre. Le 7 août 1814, le Pape Pie VII, qui venait de reprendre de nouveau son rang parmi les souverains temporels, se hâtait de publier la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*, qui détruisait celle de Clément XIV et rétablissait la noire Cohorte, juste quarante et un ans après qu'elle avait été détruite. La promulgation de cette bulle, fatale pour l'Église, eut lieu dans l'église du Gesu, qui fut aussitôt rendue aux fils de Loyola. Pie VII ne soumit point le procès à un nouvel examen; il n'essaya point de justifier les Jésuites des torts dont on les avait accusés; en brisant l'œuvre de Clément XIV, il ne démontra ni l'erreur ni la faiblesse de son prédécesseur. Il agit *de sa science certaine*.

Comme le remarque Tabaraud, dans son excellent *Essai historique et critique sur l'état des Jésuites en France*, on fut généralement étonné de la précipitation du Pape, que bien d'autres soins et de plus importants semblaient réclamer. On comprendrait, en effet, que Pie VII se fût hâté de nommer des évêques et archevêques, qui, à leur tour, eussent mis leur sollicitude à s'entourer de bons pasteurs, pour ramener dans le bercail le troupeau qui l'avait quitté par les brèches que la révolution avait faites à ses murailles saintes. « Les Jésuites, dit la bulle de rétablissement, sont redemandés par les cris du monde catholique. » Ces cris étaient donc bien faibles; car l'histoire n'a pu en recueillir aucun écho. Et l'assertion enregistrée dans le document apostolique doit paraître, à bon droit, apocryphe, si on fait attention à l'attitude avec laquelle la plupart des nations catholiques accueillirent le rétablissement des Jésuites. L'Autriche, les Cantons catholiques de la Suisse, bon nombre des royaumes d'Allemagne ne permirent l'exécution du bref qu'avec une répugnance ou du moins une lenteur assez peu concordante avec l'empressement que leur supposait la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*. Le régent de Portugal fit même signifier à toutes les cours d'Europe une protestation contre le bref; enfin, en Italie, au sein de la catholicité, les Jésuites reçurent du clergé et des autres Ordres religieux une réception assez peu amicale. Seul, ou à peu près, le roi d'Espagne, ce Ferdinand VII, fils

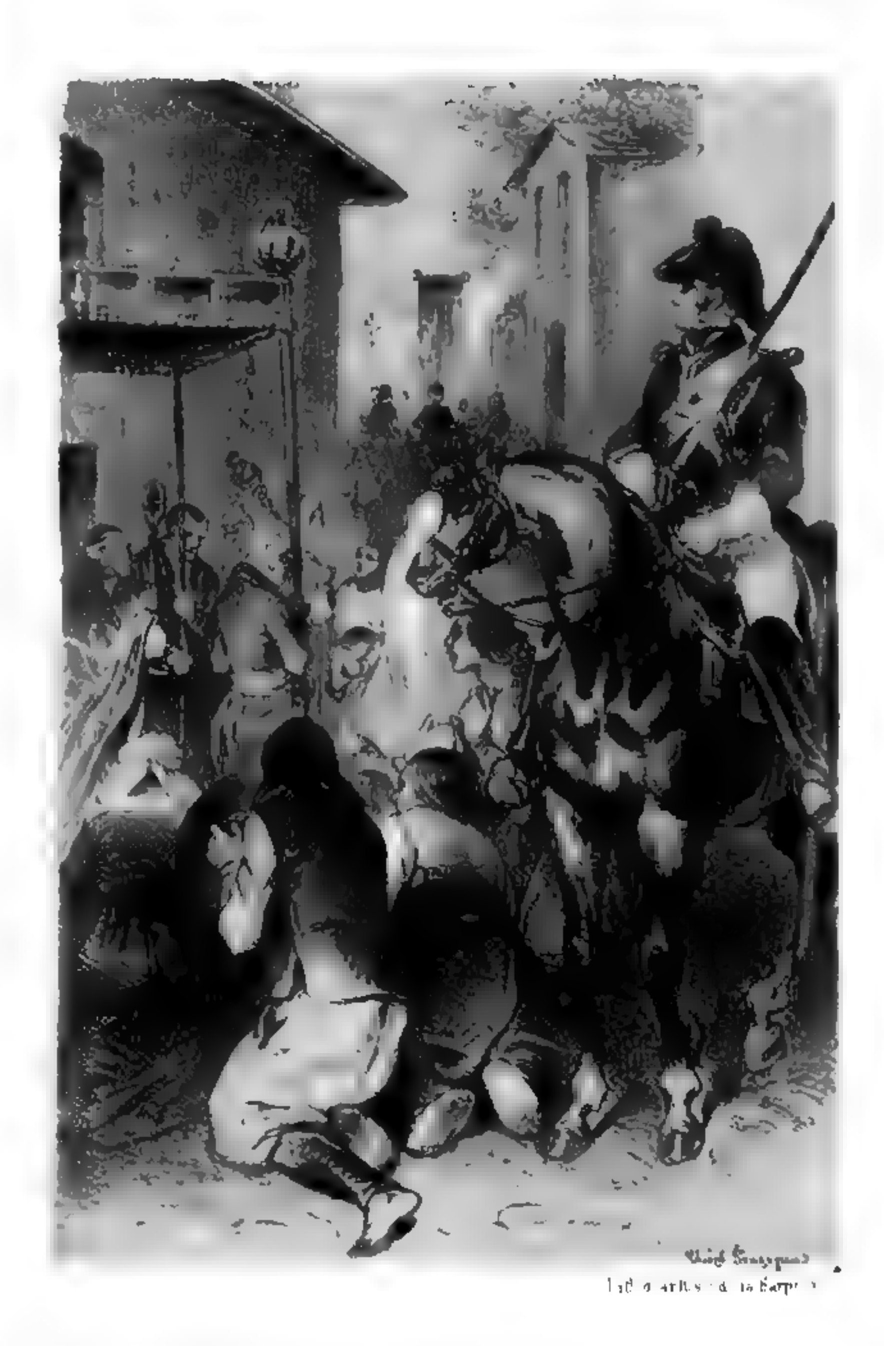


rebelle, roi parjure, rouvrit avec empressement ses états aux enfants de saint Ignace, aussitôt qu'il eut ceint la couronne. Aujourd'hui, l'Espagne a repoussé de nouveau les Jésuites. Néanmoins les écrivains de la Compaguie de Jésus affirment gravement que le rétablissement de celle-ci fut accueilli avec joie par tous les pays. Il est vrai qu'ils ont soin d'ajouter que cette joie fut parfois silencieuse !...

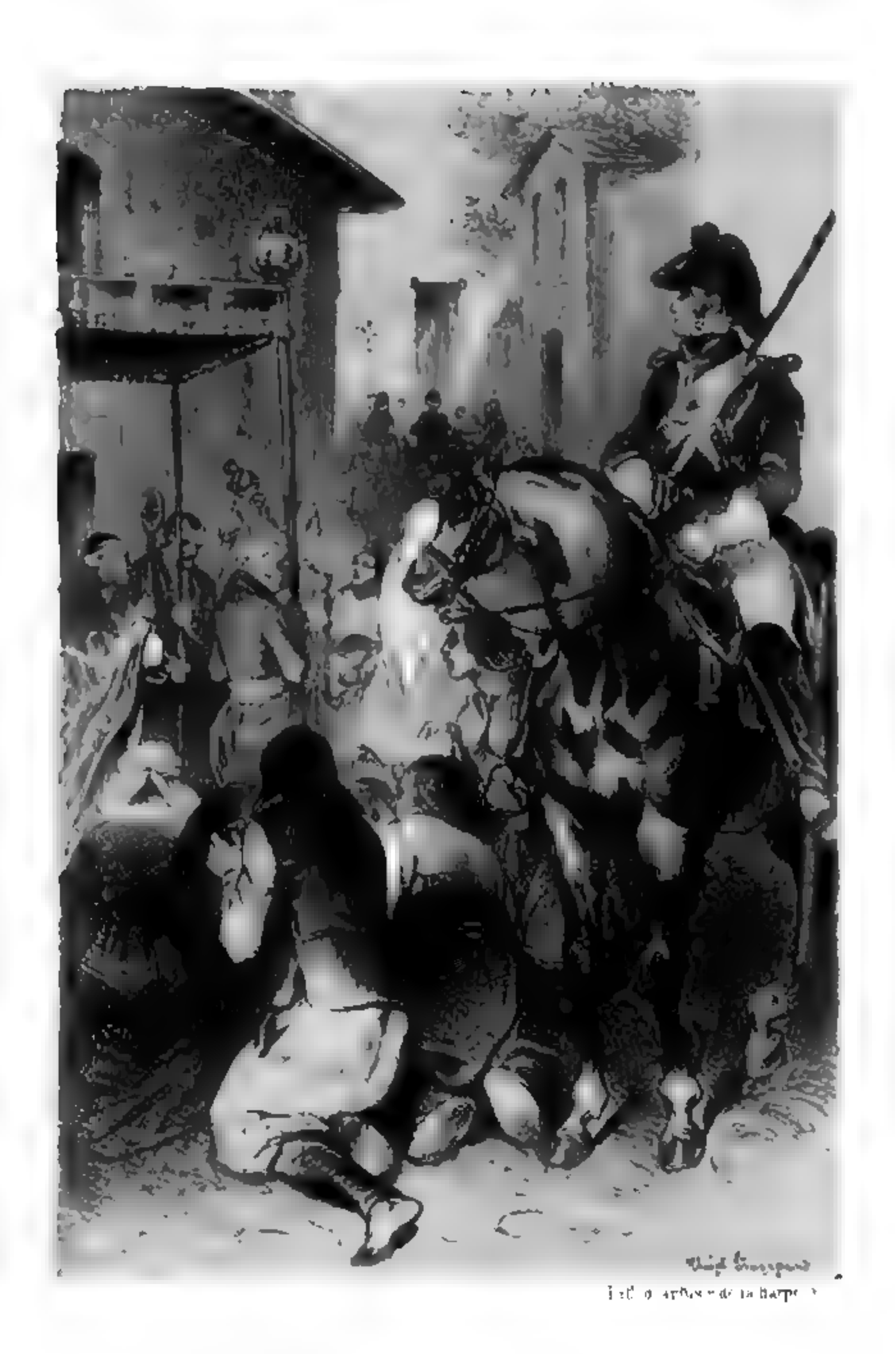
En France, le Jésuitisme, qui s'introduisit dans ce pays avec le bagage des étrangers, espérait certes bien que Louis XVIII révoquerait immédiatement l'édit de Louis XV. Il n'en fut rien cependant. Les Jésuites avaient de puissants protecteurs à la nouvelle cour, entre autres Monsieur, frère du roi, comte d'Artois, et qui fut plus tard Charles X. Mais Louis XVIII, prince doué d'une finesse remarquable, ayant sondé le terrain, craignit, en rappelant les Jésuites, de faire renaître les commotions politiques qui avaient déjà rénversé le trône aux fleurs de lis. Il repoussa donc longtemps les instances des Jésuites et de leurs amis. Aussi, au Pavillon de Marsan, foyer de l'ultra-royalisme, on appelait Louis XVIII *un élève de cet infâme Voltaire !...* Furieux de voir le roi légitime refuser de se déclarer ouvertement en leur faveur, les Jésuites le *déligitimèrent*, parce qu'il n'avait pas été sacré. Lorsque ce rusé monarque, qui avait juré, lui, de mourir roi et d'être enterré à Saint-Denis, cédant à des importunités incessamment renouvelées et qui, l'assaillant de tous côtés, profitaient, pour arriver jusqu'à lui, même de canaux fort peu religieux, se fut laissé arracher enfin son consentement à ce que les Jésuites eussent de nouveau des établissements en France, il prescrivit, du moins, que les fils de saint Ignace quittassent leur robe et leur nom. On vit donc apparaître de nouveau les Pères de la Foi.

— Hommes noirs, d'où sortez-vous ?

A ce cri tant de fois répété, les Pères de la Foi se gardent bien de donner une réponse sincère ; et Louis XVIII, par une équivoque digne des fils de saint Ignace, croit pouvoir faire taire les craintes que fait naître le nouvel et rapide ascendant que prennent les Jésuites, et qui se formulent jusqu'au pied de son trône, en répondant : « Il n'y a point de Jésuites dans mon royaume. » Et les ministres de Louis XVIII, se



Les Pères de la Foi.



Les Pères de la Foi.

Paris, ils établirent Mont-Rouge et Saint-Acheul. Leurs séminaires se triplèrent, et on vit, plus d'une fois, ceux-ci refuser toute obéissance aux évêques. Tabaraud (1) cite, entre autres, le séminaire jésuitique de Soissons, qui livra une rude guerre à M. Le Blanc de Beaulieu. On pourrait multiplier cet exemple. On ne se cachait plus pour recevoir la robe noire de Loyola, et les admissions au noviciat étaient effrontément et publiquement signées par le *Provincial de la Société de Jésus, dans la Province des Gaules*. Enfin, en 1826, l'existence des Jésuites de France fut avouée par le ministre des cultes, M. d'Hermopolis, homme d'un grand talent... au billard, comme on sait.

Dans la séance de la Chambre des députés du 29 mai, le ministre de l'instruction publique, Grand-Maître de l'Université, déclara que, sans vouloir entrer dans la discussion approfondie des lois qui avaient tour à tour banni et rappelé les Révérends Pères, il acceptait leur existence et leur présence sur le sol français. La majorité ministérielle applaudit à cette déclaration, qui ouvrait un si large champ aux espérances jésuitiques. Dans un excellent discours, M. Lainé protesta contre les étranges paroles du ministre. Il prouva que la Charte n'avait pas, comme l'avait dit ce dernier, détruit les barrières placées autour de l'État pour en défendre les approches au Jésuitisme. « Les arrêts des Parlements, des édits royaux, continuait le député, ont proscrit les Jésuites comme Ordre, comme corps, comme Congrégation. Pour rétablir ce qu'ont détruit ces arrêts, ces édits, il faut un nouveau jugement, une nouvelle loi. Qui osera les rendre ?... »

La royauté se préparait à répondre à ce défi ; mais la magistrature la prévint. La Cour royale de Paris, toutes Chambres assemblées, saisit l'à-propos, et, aux applaudissements de la France libérale, c'est-à-dire de l'immense majorité du pays, rend une déclaration qui donne un solennel démenti aux assertions du ministre. Cet arrêt remarquable, après avoir rappelé toutes les lois et arrêts qui ont frappé la Compagnie de Jésus, décide « que l'état de la législation s'oppose formel-

(1) *Essai historique et critique sur l'état des Jésuites en France.*

lement au rétablissement de cette Société, sous quelque dénomination qu'elle puisse prendre : que, par les arrêts précités, l'existence dudit Institut est déclarée incompatible avec l'indépendance de tout gouvernement, et plus encore avec la Charte constitutionnelle, qui fait aujourd'hui le droit public des Français... »

A la royauté qui s'obstine à ramener les choses d'autrefois, la nation tout entière s'apprête à donner une réponse plus terrible : 1830 s'approche !... Nous pûmes croire, au mois de juillet, et même au mois d'août, que le pavé populaire qui avait renversé le drapeau blanc de saint Louis, avait aussi fait disparaître à jamais la bannière de saint Ignace ; il paraît que nous nous trompâmes alors, de moitié.

Une chose que nous répétons, parce qu'elle est vraie, parce qu'elle est bonne à conserver dans nos souvenirs, c'est que, sous la restauration, le clergé montra souvent des dispositions assez peu amicales à l'encontre des Jésuites. Plus d'un évêque, qui eut maille à partir avec les Révérends Pères, soutint contre eux les droits de l'Ordinaire, auxquels les fils de Loyola, soumis comme religieux, voulaient se soustraire comme Ordre. Mais ce fut surtout dans les rangs du bas clergé que se remarquèrent ces dispositions hostiles à saint Ignace. Tout le monde se souvient de l'amertume avec laquelle les curés de nos départements virent les Pères de la Foi, accaparant les honneurs de la chaire, du confessionnal et du dais, enlever à leurs hôtes leurs pénitents, leurs auditeurs, toute leur importance, et les réduire, pour ainsi dire, au rôle effacé d'acolytes. L'auteur de cet ouvrage a pu entendre les plaintes formulées à cet égard par un excellent et brave curé, dont il fut l'ami, et qui, quoique contenues, comme on le comprend, n'en décelaient pas moins une assez grande amertume mêlée de tristesse ; car, comme le disait l'abbé *** : « Quel effet veut-on que produisent désormais ma voix faible et modeste, mes vieilles bannières, ma croix d'argent qui rougit, mon dais aux panaches fanés, mes raisonnements tirés du cœur, sur des ouailles accoutumées ainsi aux pompes mondaines, au langage lyrique, aux splendeurs de véritables *spectacles ?*... Il y a en ce moment, c'est vrai, surexcitation de piété dans ma paroisse ; mais c'est une dévotion *fouettée* qui tombera bientôt,

et qu'emportera, pour n'en rien laisser peut-être, le vent de la réaction que je prévois... »

Cette prédiction, on la vit se réaliser presque partout. Les Missionnaires avaient à peine passé, que les passions et les vices, attirés par la curiosité, un instant retenus par l'étrangeté du spectacle, abandonnaient bien vite le sanctuaire redevenu calme, triste et nu, et à la porte même, jetant dans la rue avec un éclat de rire la fausse fleur de leur piété d'emprunt, se hâtaient de réparer le temps perdu en exagérant même leurs folies, comme ils avaient exagéré leur dévotion. Eh! mon Dieu, ce n'était pas la conversion des pécheurs que voulaient obtenir les Missionnaires, mais seulement le rétablissement des Jésuites. Les Révérends Pères espéraient, par les manœuvres que nous signalons et par les semblants de résultat qu'elles obtenaient, prouver qu'ils étaient les seuls, dans tout le clergé séculier ou régulier, qui fussent capables de ramener la foi dans le royaume de Sa Majesté Très-Chrétienne; les seuls *rameurs*, suivant l'expression de leur Bulle de rétablissement par Pie VII (1), assez vigoureux, assez habiles pour guider sur la mer orageuse la nacelle sacrée dans laquelle on avait de nouveau placé côte à côte le trône et l'autel. Probablement ils surent persuader ceci à Charles X, et, si le soleil de juillet 1830 ne fût venu briller sur la France, il est à peu près certain que les Jésuites, à la faveur des ténèbres dont ils couvraient peu à peu ce pays, y eussent planté de nouveau en vainqueurs la bannière de saint Ignace.

L'espace nous manque pour caractériser convenablement et dans toutes ses parties cette époque singulière de la restauration royale que côtoyait, que poussait en avant la restauration jésuitique, avec laquelle et grâce à laquelle la première a retrouvé le chemin de l'exil.

(1) On lit, dans une œuvre jésuitique moderne, que cette expression de *rameurs habiles et vigoureux*, dont se servit le pape dans sa bulle, fut employée par lui pour rappeler l'offre que lui firent les Jésuites, à l'époque où on l'emmenait de Rome en France, de freter un bâtiment qui, monté par les seuls enfants de Loyola, serait venu croiser à l'embouchure du Tibre, et aurait attaqué le vaisseau français auquel il eût enlevé le Saint-Père à l'aide du canon et de l'abordage. Mille sabords! la belle histoire!...

Nous allons essayer maintenant de compléter notre rapide esquisse par quelques traits empruntés à des souvenirs encore vivants.

Il est sans doute inutile de rappeler à nos lecteurs les merveilleux et fantastiques spectacles que les Missionnaires, autrement dits les Pères de la Foi, autrement et mieux dits les Jésuites, employèrent pour annoncer et faire accepter leur présence, pour forcer le gouvernement à les reconnaître ouvertement. Chaque ville, chaque lieu qui fut témoin d'une Mission, conserve encore avec le souvenir de ces choses, celui de quelque scandale pieux, de quelque sainte rouerie qui s'y rattachent. La ville de Nevers, entre autres, n'a pas oublié quelle excellente comédie lui procura sa Mission. Parmi les moyens employés pour faire renaître la dévotion parmi les Nivernais, les Révérends Pères se servirent de *Conférences*, dans lesquelles un prédicateur, avocat de la religion catholique, apostolique et romaine, plaidait de toute la force de ses poumons contre un autre prédicateur qui défendait la cause du diable et de l'impiété ou de l'indifférence. Pour donner à cette joute oratoire, fort souvent employée par les Missionnaires, quelque chose de plus frappant, de plus saisissant, les Jésuites de Nevers s'avisèrent un jour de costumer en vrai diable le prédicateur chargé de la cause du siècle et de Satan. Cette innovation eut un grand succès; l'église où se faisaient les Conférences était, chaque soir, trop petite pour contenir l'affluence des curieux, dévots ou non, accourant pour voir, sous la parole foudroyante d'une espèce d'ange en vêtements blancs, qui faisait retentir la parole divine du haut d'une chaire, s'agiter, comme un véritable diable dans un bénitier, une comique représentation de Belzébut, vêtue de noir et de rouge, dont la toilette infernale était completée par une superbe paire de cornes, une longue queue et des griffes à l'avenant. Le pauvre diable était toujours malmené par l'avocat de Dieu; faisait souvent rire à ses dépens par la niaiserie de ses raisonnements ânonnés d'une voix faible et ridicule; tandis que son adversaire, beau, bien paré, possédant une voix magnifique, un geste puissant, voyait applaudir ses périodes ronflantes. Un dernier effort accablait l'orateur infernal, qui se sauvait alors à toutes jambes, poursuivi par les rires de l'assemblée, par les huées des vieilles dé-

votes, et quelquefois aussi par les coups de
joyeusement une troupe de petits polissons
chœur !... A une distance de moins de vingt
paraissent si ridicules, qu'on est tenté de ne p
elles sont d'une incontestable vérité.

La ville de Tours a sans doute gardé la mén
coïncida, dans cette belle capitale du jardin de
présentations du célèbre acteur Potier. Bien
venir que cette Mission, dirigée par le fan
remarquable par la lutte d'amour-propre qui
et le comédien ; le premier voulant attirer l
second voulant l'amener à son théâtre : le *Pè*
de vaincre le *Père de la Foi*. On comprend
colère du prédicateur. Il se mit à tonner dan
reux comédien. Il menaça de toutes les flam
et ceux qui allaient l'applaudir. De son côté,
forts, mais sans se servir de personnalités qu
valu alors un mauvais parti du côté de l'au
ployait tout son talent dans ses diverses cr
avait la joie de voir son public enthousiaste t
tôt que diminuer ; tandis que le Jésuite av
chaire de jour en jour moins entourée. Enfin
trouvé un moyen d'anéantir cette concurre

Un beau jour, le Jésuite fait annoncer q
fer. Il est à remarquer que ce sujet est touj
plus d'auditeurs autour d'une chaire d'églis
dans lequel réussissait le mieux le digne abl
satisfaisante. Le prédicateur commence son se
cision, d'une voix sinistre, avec des hoquets
de menace, les terreurs infernales, les souffra
la fantasmagorie de l'Enfer chrétien *illustre*
Chambre des Méditations. L'église mal écla
tres de quelques cierges ajoute encore à sa p
les menaces de la foudre, au-dessus de la f

sionnée. Quelques cris d'épouvante répondent de temps en temps aux éclats de voix du prédicateur; çà et là, on voix une pauvre femme s'affaisser sur elle-même et perdre connaissance. En ce moment, l'abbé Guyon se laisse, lui aussi, tomber au fond de sa chaire. Il a disparu complétement; pendant plus d'une minute on ne l'aperçoit plus. Tout à coup il se relève, pâle, les cheveux hérissés, les yeux hagards :

« Mes frères, » crie-t-il d'une voix rauque et frémissante, « mes frères, savez-vous d'où je viens?... Je viens de l'Enfer. Savez-vous ce que j'ai vu dans l'éternel abîme?... J'ai vu brûler dans les flammes dévorantes le comédien Potier et tous ceux qui vont chaque soir assister à ses orgies théâtrales!... »

Il paraît que cette sortie indécente, que ce jeu de scène sacrée eurent assez d'influence sur l'esprit des Tourangeaux pour que Potier, abandonné de son public, se vît forcé de quitter la ville. Cette anecdote, dont la vérité nous a été attestée par plusieurs habitants de Tours, se retrouve dans les *Mémoires* du comédien Potier, récemment publiés par sa famille.

Un autre fait, bien connu au Mans, donne une couleur bien plus odieuse à la brutalité oratoire du même abbé Guyon. Dans l'année 1826, si nous avons bonne mémoire, ce Révérend Jésuite dirigeait la Mission qui se faisait au chef-lieu du département de la Sarthe. Un jour, l'Abbé, passant dans une rue à la tête d'une immense et superbe procession qui s'avançait sur l'air célèbre du *Chant du Départ*, aperçoit une jeune dame qui, retenue chez elle par un motif que nous ignorons, voulait cependant jouir du spectacle qui venait la trouver. Il nous semble que cela était permis et fort innocent. Cependant l'abbé Guyon voit, dans ce fait si simple, une injure pour l'œuvre pie, pour lui, pour Dieu, parce que la jeune dame qui ose regarder la procession par une fenêtre de sa maison, a la tête nue! Le fougueux Missionnaire interrompt brusquement le saint Cantique chanté sur un air révolutionnaire, rompt les rangs de la procession, s'approche de la coupable, et, d'une voix éclatante, pleine de mépris et de colère, l'interpelle, l'accable et la traite d'im-

pie *Jésabel*, en lui prédisant un prochain châtiment pareil à celui de cette reine infâme. Cet orage imprévu et frappant aussi publiquement impressionna si vivement la jeune dame, qu'elle s'évanouit aussitôt et fut ensuite assez gravement malade. Nous tenons d'un témoin de cette scène étrange, actuellement prêtre et qui honore sa robe, que, tout séminariste qu'il était alors, il fut indigné de la brutalité du Jésuite. Cependant nulle voix ne s'éleva alors pour la stigmatiser : on se contenta de s'en moquer en cachette, et de mépriser ou de haïr davantage la noire Cohorte qui renfermait tant d'abbés Guyon. Chose étrange ! ce fut un fonctionnaire public, le premier fonctionnaire du département, un noble, un ancien émigré, nous le croyons, ou fils d'émigré, M. le comte de Bourblanc, préfet de la Sarthe, qui osa montrer tout haut en quelle estime il tenait ces jongleries. Le comte de Bourblanc avait autorisé les Missionnaires à faire leurs exercices de dévotion pendant six semaines. Les six semaines expirées, une troupe de comédiens, qui ne pouvaient jouer pendant la Mission, arriva pour donner ses représentations. Les Jésuites, qui se trouvaient fort bien dans le pays des chapons, demandèrent une prolongation. Le préfet la leur refusa, et, faisant allusion aux comédiens qui allaient succéder aux Missionnaires : « Chacun son tour, » répondit-il avec un ton fort leste et que jamais ne lui pardonna la Congrégation ! « chacun son tour ; c'est maintenant celui *des autres !*... »

Toutes ces choses ne sont guère qu'absurdes et ridicules ; nous pourrions les faire suivre de bien d'autres beaucoup plus graves et qui eussent ému messieurs du parquet, si la magistrature *debout* n'eût été toute dévouée aux Révérends de Montrouge et de Saint-Acheul, dont la protection ou la haine pouvait à son gré lui fermer ou lui ouvrir le chemin de la magistrature *assise*. Constatons ici que cette dernière, c'est-à-dire la véritable magistrature, osa plus d'une fois montrer son indépendance et tenir la balance de la justice avec une équité, une fermeté et un courage admirables. La déclaration solennelle, faite contre les entreprises du Jésuitisme de retour par la Cour Royale de Paris, fut un noble exemple noblement suivi par d'autres tribunaux. Les magistrats français ont toujours fait leur

devoir même contre saint Ignace; c'est une justice que nous sommes heureux et fiers de constater ici.

Ce fut surtout dans nos départements du midi que les hommes noirs ramenèrent avec une incroyable insolence la bannière à peine voilée de Loyola (1). Là, on croyait faire acte de royalisme en favorisant le jésuitisme, en s'attelant à son char sinistre qui ébranlait de nouveau le sol de la France sous ses roues de bronze. C'est là que se passa le fait que nous voulons encore raconter. Nous ne dirons pas quelle ville en fut le théâtre, quels noms portaient les personnages; on devinera facilement pourquoi. Mais nous garantissons la vérité de cette simple, tragique et instructive histoire.

Une Mission était organisée dans la ville que nous ne voulons ni ne devons nommer. Cette Mission, comme toutes les autres, déroulait ses pompes théâtrales, dans ses cérémonies triomphales de *Chemins de la Croix*, de plantations de *Calvaires*, d'*Amendes honorables*, etc., etc. Les Pères de la Foi qui composaient cette Mission avaient été choisis avec soin; car l'endroit où ils avaient été envoyés renfermait une population assez tiède ou même hostile à l'endroit de la noire Cohorte. Nous disons hostile; car une notable portion de la petite ville était et est encore composée de protestants, restes de ces familles calvinistes qui échappèrent aux honteuses et sanglantes *dragonnades* de Louis XIV, en se réfugiant dans les défilés des Cévennes. Cependant, les Missionnaires jésuites, en habiles gens, surent si bien réveiller le feu endormi des haines religieuses, qu'ils parvinrent à attirer autour d'eux la population catholique du lieu, qui accourut vers les Révérends, moins pour montrer son amour pour eux, que pour faire niche à leurs anciens ennemis les huguenots. On sait, du reste, que dans les réactions politiques qui suivirent, dans

(1) Nous sommes heureux d'ajouter que de jour en jour, la joyeuse et intelligente patrie de la farandole et des troubadours se soustrait au joug du fanatisme religieux. Un fait, qu'on nous pardonnera d'enregistrer ici, prouve que, dans la France méridionale, l'influence jésuitique est à présent bien déchue : un libraire intelligent de Marseille, M. Molinari, écoule seul plusieurs centaines d'exemplaires de notre œuvre, pour laquelle il a montré, en dehors de ses intérêts de libraire, un zèle dont nous le remercions.

le Midi, la chute de l'empire et le retour des Bourbons, et qui ensanglantèrent plus d'une ville qui avait vu passer tranquillement sur elle la tempête de l'ancienne *Terreur*, les protestants et les catholiques de la France se trouvèrent opposés les uns aux autres encore une fois.

Les Jésuites missionnaires profitèrent de cette situation : au lieu de calmer, ils excitèrent l'effervescence catholique. Ils eurent même le talent de changer leurs cantiques pieux en provocations belliqueuses, en les faisant chanter, aux catholiques de l'endroit, sur des airs de chansons composées autrefois pour mépriser et honnir tout ce qui tenait à la *vache à Colas*, comme on le disait jadis des calvinistes. On comprend quelle énergie nouvelle cette circonstance donnait aux cantiques, et quelle joie cela devait procurer aux célestes phalanges qui veillent et prient devant le trône de celui qui a dit « Paix aux hommes de bonne volonté!... » et qui a oublié d'ajouter : « Mort à tous les autres !... »

Les fils de Loyola triomphaient donc; mais ils ne trouvaient pas leur triomphe encore assez complet. Toute la population catholique était enfin accourue vers eux; la belle affaire! Mais quel triomphe, quel honneur, quel exemple, quel profit sans doute pour leur cause, si, par la peur, par la persuasion, par l'intérêt ou par tout autre levier du cœur humain, ils parvenaient à faire des recrues jusque dans les rangs ennemis, parmi les descendants de ces familles hérétiques que Louis XIV fit égorger pour obéir à la voix de son Confesseur Jésuite?... C'était là une perspective si attrayante que les Révérends Pères jurèrent de l'atteindre, à quelque prix que ce fût. Aussitôt, la chasse au protestant commence, chasse conduite dans l'ombre et le mystère, avec l'espionnage pieux et l'activité bigote pour limiers. A force de recherches, une proie est dépistée, lancée et relancée.

La personne sur laquelle les hommes noirs avaient jeté leur dévolu était une femme à laquelle nous donnerons le nom d'Emma. Emma était la femme d'un homme universellement respecté et dont la famille tenait le premier rang parmi les vieilles familles protestantes des Cévennes. Le mari d'Emma était déjà presque un vieillard, alors que sa femme voyait à peine s'effeuiller la première couronne de

jeunesse et de beauté dont l'admiration générale avait orné son front. Cependant leur union, contractée depuis près de dix ans, avait toujours été heureuse, et, depuis un an, la naissance d'un premier enfant était venue encore en resserrer les liens. On disait seulement que, parfois, de légers nuages venaient un instant troubler l'atmosphère de paix et de bonheur de ce ménage : Emma; orpheline de bonne heure, avait été élevée chez une vieille tante qui, peu avant sa mort, s'était convertie à la religion catholique. On supposait que la nièce de celle-ci, en raison des premières impressions de sa jeunesse, avait un secret penchant pour la croyance dans laquelle sa tante était morte, en se désolant de ce qu'elle ne pouvait espérer de se retrouver au ciel avec l'enfant qu'elle avait élevé. Ce fut sur cette donnée que les Jésuites tendirent leurs filets autour d'Emma.

Par une heureuse coïncidence pour leurs plans, l'enfant de la jeune femme tomba gravement malade quelques jours après le commencement de la Mission. Les hommes noirs parvinrent à pénétrer jusqu'auprès d'Emma au désespoir, à laquelle ils dirent « que la maladie de l'enfant était évidemment une punition de l'impiété de la mère; et que la guérison de celui-là ne s'opérerait qu'après la conversion de celle-ci. » Une mère qui tremble pour les jours de son enfant est bien crédule! Emma promit, assure-t-on, aux Révérends Pères, qu'elle ne demandait pas mieux que de faire sa paix avec le Dieu qui seul pouvait sauver son fils. Celui-ci sembla, peu après, revenir à la vie et à la santé. On rappela alors sa promesse à la jeune mère. Mais le mari d'Emma interposa sa volonté; la jeune femme dut fermer sa porte aux hommes noirs, qui s'en allèrent en murmurant des menaces et des prédictions de vengeances divines. Bientôt, en effet, l'enfant d'Emma eut une rechute plus dangereuse que la première attaque du mal qui menaçait sa frêle existence. Peut-être ceci fut-il l'effet d'un hasard; mais des personnes qui se dirent bien informées expliquaient ce hasard en faisant remarquer que la garde-malade de l'enfant devint plus tard la femme d'un de ces industriels qui suivaient les Missions et qui, sous la protection et par la recommandation des Missionnaires, aucun disent même au compte de ces der-

niers, faisaient, à la porte de l'église où prêchaient les Pères de la Foi, une vente active et fructueuse de croix, chapelets, médailles bénites, images saintes, livres de cantiques, prières et autres menus objets de la bigote pacotille.

Quoi qu'il en soit, Emma au désespoir eut, à l'insu de son mari, de nouveau recours aux Jésuites. Ceux-ci ne firent entendre que des paroles sinistres à ce cœur maternel si troublé. Bientôt, on désespère complétement des jours du pauvre enfant. Alors la mère, folle de terreur et de désespoir, ayant en vain conjuré son mari de la laisser recourir à ce qu'on lui montrait comme l'unique moyen de salut pour l'objet de son amour, s'échappa une nuit de sa maison, éperdue et serrant dans ses bras son fils presque agonisant, avec lequel elle alla s'agenouiller aux pieds de ceux qui s'étaient dits les intermédiaires du pardon céleste et du secours divin. Les Révérends Pères recueillirent la fugitive avec empressement et la firent sur-le-champ entrer dans un couvent voisin, où un médecin de talent, aux ordres de la Compagnie de Jésus, vint consacrer tous ses soins à la guérison de l'enfant malade qui, après une longue lutte, commença d'entrer dans la période d'une longue convalescence.

On comprend que le mari revendiqua avec chaleur sa femme et son enfant. Mais, soutenus par l'autorité du lieu que des pouvoirs d'en haut dirigeaient au gré des Jésuites, ceux-ci ne lâchèrent pas la double proie dont ils étaient enfin venus à bout de s'emparer. Bientôt une cérémonie pompeuse eut lieu. Au milieu d'un concours immense de spectateurs, accourus de vingt lieues à la ronde, Emma fit publiquement profession de la religion catholique, apostolique et romaine. Son fils fut baptisé par un prêtre de cette croyance appartenant à la Mission ; en présence de cette démonstration vivante du pouvoir exercé par les saints Missionnaires, *pour la plus grande gloire de Dieu* et sous l'effet d'un sermon pathétique qui suivit la cérémonie, un enthousiasme religieux extrême saisit toute cette population méridionale si mobile, si impressionnable, qui crut voir resplendir sur les fronts des Missionnaires le nimbe d'or que Dieu place autour de la tête de ses élus.

En ce moment, une grande rumeur roula, puis s'éteignit soudain, dans les flots pressés de la procession qui venait de sortir de l'église où la double cérémonie avait eu lieu. On vit le mari d'Emma, suivi de quelques-uns de ses proches et de ceux de sa femme, s'avancer vers le chef des Missionnaires, qu'il somma, en vertu d'un arrêt rendu par une Cour supérieure, de lui rendre sa femme et son enfant.

« Retire-toi, Satan! » Telle fut la réponse du Jésuite. Le mari abandonné, le père désolé et furieux insista; peut-être mit-il trop d'âpreté dans son langage, d'énergie dans ses gestes. Tout à coup, on entendit le Missionnaire appeler la foule à l'honneur de venger le ciel insulté dans la personne de son ministre. Une effroyable clameur s'éleva, un tumulte épouvantable s'ensuivit. Le mari d'Emma fut, en un moment, saisi, terrassé, déchiré, broyé dans les replis du terrible boa qu'on nomme la rage populaire. Lorsque les autorités du lieu, rougissant enfin de leur inaction, donnèrent l'ordre à leurs agents de protéger le malheureux, ce n'était déjà plus qu'un cadavre!...

En cet instant, à travers les rangs de la multitude ondulant comme ceux d'une mer que refoulent des vents contraires soufflant avec furie, on vit passer, comme une apparition surnaturelle, une femme aux yeux étincelants, sur un pâle visage. Cette femme disparut bientôt en murmurant d'une voix étrange : « Enfant, ne crains rien! Il voudrait te reprendre, te rendre hérétique,... et tu mourrais!... Ne crains rien, mon fils! Tu vivras; tu es catholique comme moi!... Et je suis une heureuse mère, moi!... »

Deux jours après, dans l'enfoncement d'une des roches sauvages d'un des pitons les plus élevés des Cévennes, un jeune berger trouva une femme mourante qui berçait dans ses bras le cadavre d'un pauvre petit enfant, auquel elle souriait, comme s'il eût été plein de vie, et auquel elle répétait avec son dernier souffle, comme s'il eût pu l'entendre : « Tu es catholique,... mon fils,... ILS me l'ont dit : tu vivivras!!!... »

On nous a montré la tombe où reposent Emma et son fils, tombe modeste élevée par les pâtres de la montagne, qui sont pourtant tous calvinistes. Le vieux berger qui l'indique au voyageur termine ordi-

nairement l'histoire que nous venons de raconter, par ces paroles empreintes d'une énergique simplicité, et prononcées avec un accent prophétique :

« Étranger, les milliers de victimes égorgées par l'ordre des Hommes noirs, dormaient depuis si longtemps dans l'oubli qu'on n'entendait plus leurs voix ; mais le cri qui sort de cette tombe nouvelle a réveillé les vieux échos ! Dieu les écoute maintenant ; et la France y répondra bientôt peut-être !.... »

La mort du mari d'Emma ne fut pas vengée, grâce à l'influence dont jouissait la Congration sous le règne du roi Charles X. Ce qu'il y eut de plus hideux, c'est que la noire Cohorte ne rougit pas de s'emparer de sa dépouille. Par contrat de mariage, les deux malheureux époux avaient voulu que tous les biens de la communauté appartinssent au dernier vivant ; et, aussitôt qu'Emma se fut jetée volontairement dans leurs griffes âpres et crochues, les fils de saint Ignace avaient accepté d'elle un testament par lequel, en cas de mort de son pauvre enfant, la malheureuse femme léguait toute sa fortune à ceux-ci. Les Jésuites firent constater qu'Emma avait survécu à son mari et se présentèrent à temps pour recueillir le riche héritage !....

Nous le répétons, quelque horrible qu'il soit, le fait est authentique. Et c'est par des considérations de personnes que nous n'avons pas voulu indiquer le lieu où il se passa, les noms des individus qui y figurèrent si malheureusement. Il n'y a peut-être pas un endroit en France, où eut lieu une Mission jésuitique, qui ne puisse fournir quelque anecdote de ce genre. Ces Missions furent un scandale perpétuel pour les honnêtes gens, pour les âmes vraiment pieuses, une grande faute pour le gouvernement qui les autorisa ; elles firent, en réalité, un tort immense à la religion sainte dont elles devaient rehausser la splendeur et augmenter l'influence, au dire des Hommes noirs qui savaient parfaitement qu'ils mentaient en disant cela, mais qui comptaient bien profiter du mensonge, et qui en eussent tiré grand profit sans la révolution de juillet 1830.

Sous Charles X, la Société de Jésus, protégée par le gouvernement, tolérée par ses fonctionnaires, ou même publiquement soutenue, quoi-

que non encore reconnue ouvertement, se reconstitua presque entièrement en France. Elle avait fondé à nouveau ou repris de nombreux établissements. Elle ne négligea pas, comme on le pense, de se faufiler dans l'Université, son ancienne ennemie, qui, désarmée par le pouvoir politique, laissa les Révérends accaparer peu à peu le domaine de l'instruction publique, la direction des études, comme le haut clergé leur abandonnait la direction des séminaires. On imagina même alors les *Frères de Saint-Joseph*, ces braves *Ignorantins*, qui furent bien positivement destinés à venir en aide au Jésuitisme en jetant dans les jeunes intelligences qu'on leur confiait des semences soigneusement épluchées par l'esprit d'obscurantisme.

C'est sans doute ici le moment de parler des luttes que l'Université a eues à soutenir contre les Jésuites, luttes qui commencèrent du moment où la bannière de saint Ignace apparut, signal lugubre, dans l'atmosphère de nos libertés.

Notre intention était de consacrer un chapitre entier à cette grave et si intéressante question ; mais on nous a fait observer avec raison que notre livre n'était pas destiné, d'après son titre même, à des discussions de ce genre; que nous pourrions donc nuire au succès qui l'a accueilli, sans profit peut-être pour la cause que nous voulions défendre. Nous nous contenterons d'indiquer ici sommairement les phases de la lutte de l'Université contre le Jésuitisme, lutte qui vient de se renouveler plus vive que jamais et qui finira, Dieu sait quand, mais, — nous l'espérons, mais nous en sommes sûrs, — par la victoire de l'Université, dût cette victoire être reculée jusqu'à l'entière et suprême défaite de la noire Cohorte !...

Presque dès ses premiers pas, le Jésuitisme chercha à s'emparer de l'enseignement ; ses luttes contre les Universités commencèrent dès l'année 1552 (1). Voici donc tantôt trois siècles que durent ces

(1) En cette année les Jésuites obtinrent du pape Jules III une bulle qui érigeait en réalité en autant d'universités les différentes colléges possédés par les bons Pères. Ces colléges pouvaient graduer leurs écoliers; leur attribuer, de par le pape, les priviléges, immunités, libertés, etc., etc., que les universités avaient eu seules, jusqu'alors, le droit de conférer.

luttes, qui semblent en ce moment vouloir reprendre une nouvelle activité.

En 1540, le fondateur de la trop fameuse Société, escorté de ses premiers Pères, et tous, par une de ses gentillesses si fréquentes parmi les Jésuites, qu'on les a baptisées du nom d'*escobarderies*, d'après un célèbre enfant de saint Ignace, se donnant le titre de maîtres-ès-arts et de gradués en l'Université de Paris, ce qui n'était pas, comme nous l'avons montré; Loyola, disons-nous, obtint pour son Institut le pouvoir de posséder dans toute Université un ou plusieurs colléges. Trois ans après, les Jésuites, qui par leur Bulle d'érection ne pouvaient être que soixante, parviennent à s'en faire donner une autre qui leur permet de recevoir indéfiniment dans leur Ordre tous ceux qui voudront y entrer. Il faut remarquer qu'une des raisons données par les Jésuites pour obtenir cette extension illimitée des membres de la Compagnie, fut que plusieurs Universités voulaient s'associer avec eux. On voit ici poindre l'intention, que nourrissaient les fondateurs de la Compagnie, de s'emparer de l'instruction publique. Ce qui prouve que telle fut dès lors leur préoccupation, c'est qu'ils se firent aussitôt exempter des devoirs imposés aux autres religieux, aux prêtres, afin d'être plus libres et d'avoir plus de temps à consacrer à leurs colléges.

Pie IV ajoute à la Bulle de Jules III, en autorisant les Jésuites à graduer les écoliers pauvres de leurs colléges, et même, ce qui transforme ces colléges en Universités, sans que ces écoliers soient obligés de se présenter à l'Université dans le ressort de laquelle est situé le collége où ils ont étudié. La même Bulle de Pie IV (1) accorde aux Jésuites des droits pareils en ce qui regarde leurs écoliers riches; seulement elle statue que les droits universitaires seront payés, et que les étudiants ne pourront être gradués par les examinateurs des colléges jésuitiques que si les Officiers des Universités ont refusé de les graduer. Cependant et sans doute pour se réserver un faux-fuyant, dans le

(1) Publiée le 19 août 1561, cette bulle porte pour titre significatif: *Confirmation et extension du pouvoir concédé à la Compagnie de Jésus de conférer les degrés dans les arts et la théologie.*

cas où l'autorité royale interviendrait et se prononcerait contre eux, les Révérends Pères se firent donner, en 1571, une nouvelle bulle par laquelle le Pape Pie V menaçait d'*excommunication majeure* les Recteurs des Universités qui refuseraient de recevoir aux degrés tous les écoliers ayant étudié sous les Pères de la Compagnie de Jésus, en philosophie et en théologie, et cela, dans les colléges desdits Pères, qu'ils fussent situés ou non situés dans les Universités, et comme si ces écoliers avaient réellement étudié dans les Universités!... Les motifs que les Jésuites firent valoir pour obtenir de tels priviléges furent que leurs écoliers ne pouvaient convenablement demander à être gradués dans les Universités, en raison des obligations et engagements que le gradué y contracte, et des serments qu'on y prête! Ces motifs ne montrent-ils pas que les Jésuites voulaient se soustraire à l'action du pouvoir régulier et soustraire leurs élèves à l'influence légitime et naturelle des lois de la patrie, au respect desquels le serment prêté avait pour but de rappeler les gradués?

On comprend que les Universités aient résisté et aient dû résister à de pareilles prétentions. En France, les Parlements donnèrent presque toujours raison aux Universités, le pouvoir royal quelquefois.

Le Pape Grégoire XIII, trouvant que ses prédécesseurs n'avaient pas fait assez pour Saint-Ignace, augmenta considérablement encore le pouvoir accordé au Général, aux Provinciaux et aux Recteurs des Colléges jésuitiques, en accordant à ceux-ci, dans l'année 1579, une Bulle qu'il adressa à l'archevêque de Valence, aux évêques de France et à celui de Salamanque, et dans laquelle il voulait que désormais « tout Préfet des classes, dans un Collége jésuitique, eût le pouvoir de graduer en philosophie et en théologie (1). » On voit que Grégoire XIII, par cette Bulle adressée à des prélats dont le siége était voisin d'une Université, voulait non plus mettre les Colléges des Révérends Pères sur le même pied que les Universités, mais soumettre celles-ci à ceux-là. On a donc eu raison d'écrire

(1) Ce préfet des classes était ainsi, de par l'autorité pontificale, transformé en *certificateur* du temps d'études, et en *collateur* des degrés universitaires.

et de soutenir « que les Jésuites ont toujours eu le projet de s'emparer des Universités ou de les rendre inutiles. »

Et qu'on remarque bien aussi cette circonstance capitale : les Colléges jésuitiques, par les constitutions de l'Ordre, échappent réellement à l'inspection et à la censure des tribunaux ; le Général de la Société, qui réside à Rome, a seul tout pouvoir dans ces Colléges ; c'est lui qui en nomme les Recteurs, sauf le cas où il délègue des pouvoirs à un de ses lieutenants. Cela aurait dû effrayer ou du moins faire réfléchir les gouvernements qui abandonnaient ainsi, en faveur et au profit d'un pouvoir étranger, occulte, la surveillance de l'instruction publique, dont la bonne ou mauvaise direction est assurément ce qui doit éveiller le plus les sollicitudes des chefs de l'État, ce qui fait qu'une nation marche à la tête de la civilisation ou se vautre dans le bourbier de la barbarie. Dès les premiers temps de l'Ordre, les fils de Loyola montrèrent qu'ils étaient disposés à ne reconnaître à l'autorité légale, autant que faire se pourrait, aucun droit de gouvernement sur leurs Colléges. On peut citer, entre autres faits de ce genre, la conduite qu'ils tinrent à Dillingen. L'Évêque d'Ausbourg avait mis les Révérends Pères en possession de cette Université. Son Chapitre se refusa constamment à sanctionner cette décision ; seulement, au bout de quarante ans environ, il convint de l'accepter, mais en voulant réserver les droits de gouvernement et de haute-main sur l'Université, que les Bulles pontificales accordaient à l'Évêque. Les Jésuites refusèrent cet arrangement, et firent tant et si bien, que l'Université de Dillingen leur resta franche de tout droit, privilége, inspection en faveur de qui que ce fût. Cet exemple des tensions du Jésuitisme à s'inféoder les Universités fut successivement répété en Flandre et en divers autres pays.

En France, la marche suivie par le Jésuitisme s'entoura de plus de précautions, rencontra des obstacles plus sérieux, mais fut, au fond, exactement la même. Porteurs des trois Bulles de Paul III (1), les

(1) On nous rendra cette justice, que nous avons autant que possible, et souvent peut-être plus que nous ne l'aurions dû, séparé la cause des Jésuites de celle de la papauté. Parmi les pontifes protecteurs du Jésuitisme, nous avons rencontré plus d'un indigne

Révérends Pères, ainsi qu'on l'a déjà vu, frappèrent d'un air humble et modeste aux portes de la France, que leur ouvrirent, en 1550, des lettres patentes octroyées par Henri II, et qui permettaient aux disciples de Loyola de bâtir, des biens qui leur seraient aumônés, *une Maison et Collége, en la ville de Paris seulement, et non ès autres lieux*. Qu'on remarque bien ces expressions de la lettre royale. Les Jésuites n'affichaient alors aucune prétention hostile à l'Université de Paris, et protestaient qu'ils ne voulaient aucunement aller sur ses brisées (1). « Tout ce qu'ils voulaient, disaient-ils, » en fondant leur premier établissement en France, » c'était d'aller prêcher la Foi dans le pays des infidèles. » Ce qui fit objecter à l'Évêque de Paris, M. du Bellay, dans son *Avis* dont nous parlerons plus tard, « qu'il y avait très-loin de Paris à Constantinople et à Jérusalem, et qu'il conviendrait d'établir les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus en lieux plus voisins du pays des infidèles, pour leur éviter une si grande perte de temps. » Les Jésuites se hâtèrent de porter les lettres patentes d'introduction au Parlement de Paris; mais le procureur-général se prononça pour que le Parlement refusât de les vérifier, ou que du moins il fît là-dessus des remontrances au roi (2). Les Jésuites, par le crédit du Cardinal de Tournon, obtinrent de nouvelles lettres patentes qui ordonnaient l'enregistrement des premières, nonobstant la résistance du Parlement. L'avocat-général Séguier, qui avait déjà soutenu les conclusions du procureur-général, persista dans son opinion; mais le Parlement fut forcé d'obéir aux ordres royaux; ce qu'il ne fit toutefois qu'en 1554, et en ordonnant qu'avant de passer outre, les Bulles pontificales et les lettres du roi seraient communiquées à l'Évêque de

successeur de saint Pierre; nous n'avons rien dit de ces indignités. Nous dirons seulement de Paul III, le pape aux trois bulles jésuitiques, qu'il établit l'Inquisition en même temps qu'il protégea les Jésuites, et que, suivant Varchi (*Histoire de l'évêque de Fano*), il fut le digne père d'un fils qui violait les Évêques! L'œuvre de Loyola méritait un tel protecteur!...

(1) Cependant les Jésuites, sans en avoir reçu l'autorisation, donnèrent des leçons publiques peu après leur arrivée; fait que l'Université de Paris dénonça, comme attentatoire à ses droits et priviléges, par la bouche de son avocat le célèbre Étienne Pasquier, l'auteur du *Catéchisme des Jésuites*.

(2) *Plaidoyer de l'avocat-général Séguier.*

Paris et à la Faculté de théologie de l'Université de ladite ville. Pendant ces trois années d'arrêt, le Jésuitisme avait obtenu, comme on sait, de grands priviléges de la papauté, séduite par le leurre du quatrième vœu d'obéissance au Souverain Pontife; entre autres, la Bulle de 1552, qui donnait aux Recteurs des Colléges jésuitiques le droit de graduer leurs écoliers, et transformait ainsi ces établissements en autant d'Universités. Les Jésuites ayant besoin de l'exéquatur demandé à l'Université de Paris par ordre du Parlement, se gardèrent bien de montrer cette bulle, qu'ils ne communiquèrent pas plus à Eustache du Bellay : cependant ni les *Conclusions* de la Faculté de théologie, ni l'*Avis* de l'Évêque de Paris ne furent donnés en faveur des Révérends fils de Loyola.

Dans son *Avis*, après avoir, en passant, relevé « certaines choses » contenues dans les Bulles présentées par les impétrants, lesquelles choses semblent, au Prélat, *étranges* et *aliènes* de raison, après avoir critiqué le nom même de Jésuites, comme annonçant des prétentions à une supériorité sur le reste des fidèles, et, chose plus digne de remarque, ajouté assez clairement qu'il n'y a déjà, pour le repos de l'Église de France, que trop d'Ordres religieux dans ce pays, Eustache du Bellay déclare que, suivant son avis, ce qui convient auxdits Religieux, « c'est d'imiter l'exemple des chevaliers de Rhodes, qu'on a établis sur les frontières de la chrétienté et non au milieu d'icelle. »

Les *Conclusions* de la Faculté de théologie sont autrement précises; elles déclarent positivement la demande faite par les Jésuites « une chose dangereuse et qu'on doit repousser, » et qualifient la Compagnie entière de « *dangereuse pour la Foi*, *perturbatrice* de la paix de l'Église, et plutôt faite *pour détruire* que *pour bâtir* sur le sol chrétien. »

Malgré ces deux déclarations remarquables, les Jésuites, qui se gardèrent bien de retourner au Parlement, surent par leurs intrigues obtenir du jeune roi, François II, en avril 1560, de nouvelles lettres patentes qui prescrivaient au Parlement de Paris de procéder à leur vérification. A ces lettres royales étaient jointes les Bulles pontificales, moins toutefois et toujours celle de 1552, laquelle eût trop claire-

ment dénoncé les projets des Révérends Pères, qui, suivant une excellente expression de l'*Avis* d'Eustache du Bellay, « en mettant la main à la charrue regardent en arrière. »

Les Jésuites déclaraient, dans leur demande au Parlement, « qu'ils n'entendaient, par leurs priviléges, préjudicier aux lois du royaume, aux libertés de l'Église, ni aux droits des Évêques, Chapitres et Curés; mais que tout ce qu'ils voulaient, c'était seulement d'être reçus comme Religion approuvée avec les susdites limitation et restriction. » Rien de plus modeste, comme on le voit, que cette demande, et de bons esprits pouvaient se tromper sur les conséquences de son admission. Cependant, le Parlement se contenta de rendre un arrêt, le 18 novembre 1560, portant seulement qu'il était donné acte aux Jésuites de leur déclaration. De nouvelles lettres patentes sont encore produites par-devant le Parlement, auquel les Jésuites font en même temps présenter une requête, présentée au nom des *Consuls, manants* et habitants de la ville de Billiom, en Auvergne, ainsi que des exécuteurs testamentaires de Guillaume Duprat, Évêque de Clermont, demandant qu'on sanctionne l'établissement du Collége des Jésuites dans la première de ces villes, où Duprat les avait introduits. Le Parlement de Paris se borna encore à décider « que les Jésuites se pourvoiraient, si bon leur semblait, devant le Concile général ou devant l'Assemblée prochaine du Clergé gallican, pour en obtenir l'approbation qu'ils demandaient. »

L'Assemblée du Clergé se tint à Poissy, en 1561. Le protecteur des Jésuites, le Cardinal de Tournon, la présidait. L'Évêque de Paris, assailli, entouré par les intrigues jésuitiques, y donna son consentement à l'établissement des Jésuites à Paris, ce qui entraîna la résolution de l'Assemblée, qui, cependant, en approuvant « ladite Société et Collége de Clermont, par forme de *Société* et *Collége*, et non de Religion nouvellement instituée, » et en exigeant des membres de ladite Société qu'ils prissent un autre titre que celui de Jésuites, déclara que « l'Évêque diocésain auraittoute *super-intendance*, juridiction et correction, sur ladite Société, qui n'aurait, ni en spirituel ni en temporel, le droit de faire aucune chose au préjudice des Évêques, Chapitres,

Curés, paroisses ET UNIVERSITÉS, mais serait tenue de se conformer entièrement à ladite disposition du droit commun, sans qu'elle pût exercer juridiction aucune; et laquelle devait renoncer, au préalable et par exprès, à tous priviléges portés dans ses Bulles aux choses susdites contraires; autrement et à faute de ce faire, ou que pour l'avenir ils en obtiennent d'autres, les présentes demeureront nulles et de nul effet et vertu. »

Cette déclaration célèbre changeait complétement, comme on le voit, la nature de l'Institut en France. Ce n'était plus un Ordre religieux, c'était un simple Collége qu'on acceptait dans ce pays. Les Jésuites consentirent à tout ce qu'on voulut, et avec une candeur si grande en apparence et de si grand cœur, qu'ils se hâtèrent de demander au Parlement l'homologation de cet acte de réception ainsi restreinte et modifiée. Le Parlement enregistra cet acte de réception et approbation, le 30 février 1561, en rappelant dans son arrêt que cet enregistrement avait pour but l'établissement en France de la Société et Collége de Clermont, aux charges et conditions contenues dans la déclaration de l'Assemblée du Clergé.

Déjà, cependant, les fils de Loyola prenaient leurs mesures pour s'établir dans diverses parties de la France, à la fois comme Religion, comme Colléges et comme Universités, malgré les Avis, Conclusions, Déclarations et Arrêts que nous venons de rappeler. Dès 1547, par l'entremise et à la demande du Cardinal de Lorraine, ils obtenaient de Paul III une Bulle portant érection d'une Université dans la ville de Metz; mais la Lorraine n'étant pas alors une fraction du royaume de France, le gouvernement, les magistrats et les Universités de France n'avaient rien à voir dans cette affaire. Mais, dès 1552, c'est-à-dire aussitôt qu'ils eurent obtenu la Bulle de Jules III, bulle attentatoire aux droits des Universités, ils se firent donner, par le Cardinal de Tournon, le Collége de la ville de ce nom, dont ils voulurent peu après faire une Université dirigée, administrée et gouvernée par eux et par eux seuls. Ce fut encore le même Pape Jules III qui donna le Bref d'érection de cette Université, en 1552, c'est-à-dire avant même que les Jésuites eussent été reçus en France. En 1561, ceux-ci obtiennent des lettres patentes

confirmant cette Université et la donation, faite par le Cardinal de Tournon, du Collége, de ses appartenances, dépendances et revenus au profit des Révérends Pères. Le Parlement de Toulouse enregistre les lettres patentes, le 14 février 1561; en avril 1584 seulement, le même enregistrement est obtenu du Parlement de Paris, qui insère toutefois dans son Arrêt cette restriction importante : « Sans que lesdites lettres patentes puissent nuire ni préjudicier aux immunités de l'Église gallicane, et à la condition que les impétrants ne pourront prendre d'autres qualités que celles de Recteurs, Professeurs et Écoliers du Collége de Tournon. » Le Parlement, comme on le voit, n'était pas encore déterminé à sacrifier les Universités de France au Jésuitisme. Les enfants de Saint-Ignace firent toujours, depuis lors, une rude guerre aux Universités, qui, sérieusement attaquées, se levèrent enfin en poussant un cri d'alarme, invoquèrent le pouvoir royal qui avait garanti leur indépendance, la nation dont elles avaient fait une des gloires, et la justice dont la protection leur était due à tant de titres. Craignant de s'être trop et trop tôt avancés, les Jésuites se hâtèrent de dérober leurs machinations aux regards des magistrats : ce fut, dès lors, pour l'ordinaire, par des sortes de tranchées, par des voies souterraines, qu'ils essayèrent de saper les fondements des Universités, ou de s'introduire dans la place convoitée. Leur premier bannissement de France, après l'attentat de Jean Châtel, retarda un peu leurs succès. Henri IV, en les rappelant, par peur, fit cependant insérer dans l'Édit de rétablissement l'article de l'Assemblée du Clergé, qui sauvegardait, contre les entreprises des bons Pères, les Universités de France ainsi que le Clergé de ce pays. Le Parlement de Toulouse enregistra encore, en février 1623, des lettres patentes accordées par Louis XIII et confirmant de nouveau la donation du *Collége* de Tournon.

Mais les Universités de France étaient alors en instance auprès des magistrats pour s'opposer à cette donation et protester contre son effet. Le 13 juillet 1623, les Universités de Toulouse, Valence et Cahors, obtiennent du Parlement de Toulouse, qui a enregistré les diverses lettres royales, un remarquable arrêt qui statue favorablement aux

demandes des Universités contre les Jésuites et Collége de Tournon. Ce jugement défend à ce Collége « de prendre le nom, titre ni qualité d'Université; à son Recteur ou à tous autres dignitaires de bailler aucune matricule testimoniale d'études, ni aucun degré ni aucune faculté, ni aucune nomination aux bénéfices, à peine de nullité et autres peines arbitraires : néanmoins, que toute testimoniale et nomination par iceux baillées seront, en conséquence, nulles et de nul effet; faisant aussi inhibition et défenses à ceux qui les ont obtenues de s'en servir, à peine de cinq cents livres d'amende. »

La guerre éclatait ouvertement entre les Universités et les Jésuites. Ceux-ci l'acceptent hardiment. Le 15 décembre 1623, le Syndic des Révérends Pères présenta au Conseil de Sa Majesté une Requête qui demandait la cassation et annulation de l'Arrêt du Parlement de Toulouse; c'est-à-dire que les Jésuites voulaient faire consacrer par l'autorité royale les droits qu'ils s'étaient fait donner par le Pape, contre les Universités, et nonobstant leurs propres déclarations. Les trois Universités comparurent au Conseil, où l'on vit alors intervenir celle de Paris, par une Requête fortement motivée. Le Conseil du roi rendit alors un Arrêt singulier qui repoussait l'intervention de l'Université de Paris, en ordonnant qu'elle se pourvoirait comme elle aviserait, et qui, jugeant le procès, mettait les parties hors de cour, sauf aux Jésuites à se pourvoir par requête civile contre l'Arrêt attaqué, devant ledit Parlement de Toulouse. Il est probable que ce fut au Cardinal de Richelieu que les Universités durent de ne pas voir cet Arrêt équivoque transformé en une belle et bonne condamnation rendue contre elles au profit des Jésuites. Nous avons dit que Richelieu était un ministre qui veillait avec un soin jaloux sur tout ce qui intéressait l'intérêt, la gloire et l'indépendance de la France.

La ville de Paris fut plus heureuse dans un procès qu'elle soutint contre le fameux Père Cotton et les Jésuites d'Angoulême, qui, à l'insu de l'Évêque et des magistrats municipaux de cette ville, y avaient acheté un terrain, presque bâti un Collége, et érigé une Université. Le Parlement de Paris ayant paru vouloir suivre chaudement cette affaire, les Jésuites reculèrent et firent présenter à la Cour, par leur

syndic, une déclaration portant « qu'ils n'avaient jamais entendu fonder ni gouverner une Université dans la ville d'Angoulême. » Le Parlement de Paris rendit, le 19 septembre 1625, un arrêt qui, tenant acte de la déclaration des Jésuites et écartant toute autre circonstance, déclarait seulement le contrat fait par les Jésuites, pour l'érection de leur Collége, nul et résilié.

Sous Louis XIV, la guerre des Jésuites contre les Universités de France recommença plus vivement que jamais, surtout dans les dernières années de ce monarque, qui laissa ternir son royal manteau au contact de la robe noire, dont on a prétendu même qu'il s'était revêtu. Dans sa remarquable *Histoire de la chute des Jésuites au* XVIIIe *siècle*, M. le comte A. de Saint-Priest dit « que les Jésuites gouvernèrent par la terreur Louis XIV vieilli. « Cette même opinion, le duc de Saint-Simon l'émet au tome VII de ses curieux *Mémoires*. Ce qui est certain, c'est que l'influence des Jésuites ne fut malheureusement que trop grande sous la fin de ce règne, qui s'était annoncé avec un éclat si vif, qu'il avait doré et empêché de voir les profondes blessures qui se creusaient au cœur de la France et dont les unes attaquaient ses libertés, tandis que les autres menaçaient son repos et son bonheur.

Dans les autres parties de l'Europe, les Jésuites s'agrégèrent à un grand nombre d'Universités dont ils parvinrent peu à peu à s'attribuer la direction exclusive, ou dont ils s'emparèrent ouvertement, audacieusement, quelquefois par la violence, souvent par la ruse et la fraude; mais aussi, la plupart du temps, avec l'autorisation ou la connivence des gouvernements, qui laissaient faire les Hommes noirs, séduits qu'ils étaient par l'éclat et le savoir de ceux-ci, par leurs prétentions à être les soldats les plus vigilants, les plus fermes, les plus intelligents de la foi, et aussi parce qu'ils virent en eux d'excellents instruments pour maintenir sur la tête des peuples le joug de la servitude. Telle fut évidemment la cause qui attira aux Jésuites la protection des autocrates moscovites. Les Jésuites qui, aujourd'hui, font obtenir au czar Nicolas (1) tant de prévenances à Rome, ont aidé jadis la Russie à as-

(1) On nous assure que le bourreau de la Pologne a commandé à un écrivain français, et moyennant bonne récompense, une histoire de la Russie. Or, ce qui peut re-

servir cette héroïque sœur de la France, cette Pologne pour laquelle Rome n'a pas même une prière en ce moment, que les Hommes noirs aident à calomnier, et que nos gouvernants, entre lesquels et la noire Cohorte règne, dit-on, maintenant un si touchant accord, laissent écraser, sans lui donner une larme et en comprimant même, sous les glaces de l'argot diplomatique et gouvernemental, les étincelles de la sympathie profonde que la France laisse envoler vers les frères égorgés de Koszciusko et de Poniatowski (1).

Dans les premières années du règne de Louis XV, les Jésuites continuèrent leurs entreprises contre les Universités : le cardinal de Fleury les laissa faire, ou plutôt les y aida. Mais les Universités trouvèrent dans les Parlements, dans l'esprit public, dans l'instinct national, une protection que leur déniait l'inintelligence du pouvoir royal. Ce qu'on appelle la philosophie du XVIII[e] siècle, chose que nous n'avons pas la mission de juger ici, vint aussi puissamment en aide aux Universités, qui luttèrent plus vigoureusement et avec plus de succès, sans pouvoir cependant faire lâcher prise complétement au vautour noir dont les serres aiguës et tenaces s'étaient accrochées en le trouant, en le salissant, au manteau universitaire, à la forme duquel il est peut-être permis de toucher, avec précaution et sagesse toutefois, mais à la conservation duquel doit veiller attentivement la France, dont il est, pour ainsi dire, un second drapeau.

La philosophie du XVIII[e] siècle fut l'adversaire le plus terrible qu'ait rencontré le Jésuitisme ; c'est évidemment à cette philosophie qu'on doit l'arrêt qui frappa les Jésuites en France et qui amena leur abolition. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que les chefs les plus illustres des philosophes et des encyclopédistes, Voltaire en tête, furent élevés dans les Colléges des Jésuites.

Les arrêts successifs d'expulsion qui tombèrent alors sur l'œuvre de

commander cet écrivain au Tartare couronné, c'est que cet écrivain susdit est l'auteur d'une *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus !*

(1) Grégoire XVI, ou plutôt le pouvoir fatal qui domine ce malheureux vieillard, ne vient-il pas encore de faire tomber des paroles de blâme sévère sur la Pologne et sur son patriotique clergé, dont les membres sont chassés, égorgés avec une ardeur toute particulière par les hideux limiers du Nemrod moscovite ! (Avril 1846.)

Saint-Ignace, dans tout le monde catholique, et qui furent enfin couronnés par la sentence pontificale d'abolition, permirent aux Universités de respirer. Les Jésuites se maintinrent pourtant encore, sous un titre ou sous un autre, dans l'instruction publique, en divers pays catholiques. En France, le souffle impétueux de la Révolution put à peine les balayer complétement du sol couvert de tant de vieilles ruines. A la création de l'Empire, qui sembla tout d'abord vouloir appuyer son trône victorieux sur les autels chrétiens qu'il relevait, les Jésuites se hâtèrent de se présenter comme les seuls instruments qui pussent servir à réédifier l'enseignement public. Le décret impérial de 1804 les mit d'abord en déroute; mais celui de 1808, qui, dans son article 38, ordonnait « que toutes les écoles de France prissent pour but de leur enseignement les préceptes de la religion catholique, » leur fit espérer la possibilité de s'introduire dans l'Université de France, qui, par la volonté du grand centralisateur, avait remplacé les diverses autres Universités partielles. On a dit, on a écrit « que Napoléon ne fut pas l'ennemi des Jésuites; qu'il était même personnellement porté pour eux. » Un de nos plus illustres orateurs a raconté, à ce propos, une anecdote qui a paru faire une certaine impression sur la Chambre des députés, lorsqu'on interpellait M. de Salvandy sur les motifs qui avaient dirigé les coups dont il a frappé le conseil royal. M. Berryer, disons-nous, dont nul plus que nous n'admire le talent et ne respecte le caractère, raconta alors avec habileté l'histoire d'une visite faite par Napoléon au célèbre Collége jésuitique de Juilly, pour lequel le grand capitaine aurait ainsi montré son intérêt. Mais, voici que, quelques jours après que l'illustre orateur de la légitimité a raconté et fort bien raconté cette petite histoire, un de ses anciens camarades de Juilly, M. Delcros du Puy-de-Dôme, écrit, le 17 mai 1845, afin de rectifier l'inexactitude du récit et des assertions de M. Berryer, trompé sans doute par de lointains souvenirs. M. Delcros affirme que jamais Napoléon n'est venu à Juilly, mais que, seulement, en 1801, à son passage à Dammartin, il voulut bien accueillir une députation d'élèves de Juilly, à la tête desquels était M. Delcros lui-même, qui eut l'honneur de haranguer le premier consul. Napoléon répondit aux élèves en leur

rappelant que son frère avait été leur condisciple (c'est là sans doute ce qui aura causé l'erreur de M. Berryer); puis, apercevant parmi les professeurs quelques Pères de l'Oratoire, mais non pas des Jésuites, il leur rendit cet éloge : « Ceux-là, du moins, n'ont pas fait comme *tant d'autres*; ils sont restés bons Français ! »

En vérité, il nous est impossible d'apercevoir, dans tout ceci, l'ombre même d'une louange en faveur de la noire Cohorte ! Nous croyons pouvoir ajouter que le grand capitaine, qui fut, d'ailleurs, sincèrement chrétien, n'eut jamais ni amitié pour les Jésuites, ni confiance en eux. S'il permit que quelques-uns restassent dans l'enseignement, c'est qu'il crut avoir besoin de leurs lumières comme professeurs.

La création des petits séminaires fut une idée jésuitique, et ce fut aux Jésuites que le haut clergé livra ces établissements, dont le but caché était éminemment hostile à l'Université; de nos jours, nous voyons ce but se révéler assez apertement. Heureusement, la création du conseil royal de l'instruction publique fut une digue salutaire opposée aux envahissements du Jésuitisme et de ses aveugles alliés. Ainsi que le faisait observer naguère un journal (1) qui soutient avec talent et bonheur la guerre qu'il a déclarée à l'obscurantisme et à la noire Cohorte, qui en est la plus intime et la plus complète expression, c'est grâce à cette création du conseil royal de l'instruction publique que l'Université put traverser saine et sauve les mauvais vouloirs de la Restauration à son égard. Dans les plus mauvais jours de cette époque, lorsque la réaction cléricale menaçait d'envahir l'enseignement, l'Université, puissamment concentrée dans l'énergique oligarchie du conseil royal, put, froissée mais non entamée, sortir victorieuse de ce temps d'épreuves. C'est cependant à cette institution conservatrice qu'un ministre de l'instruction publique actuel s'attaque avec d'hostiles intentions qui lui sont soufflées par d'adroits compères, lesquels, nous aimons à

(1) Nous voulons nommer ici *le Siècle*, dont le rédacteur en chef, M. Chambolle, député de la gauche, dirige, en général actif, habile et résolu, une guerre active dans son journal contre les Jésuites et leurs alliés ou leurs compères. La plus grande partie de la presse a fait aussi son devoir à cet égard. Nous citons encore *le National*, parmi les sentinelles qui veillent avec le plus de soin sur les démarches du Jésuitisme, dont chaque pas fait en avant est une menace pour une de nos libertés.

le croire pour l'honneur de M. de Salvandy, savent lui cacher leur jeu et ne lui montrer de leurs cartes que les belles couleurs. On sait que, pour répondre aux voix éloquentes qui s'étaient élevées dans deux chaires du haut enseignement et qui signalaient à la France une nouvelle invasion de l'Université tentée hier, et encore aujourd'hui, par les Jésuites, et qui demain peut-être sera réalisée si la France continue à dormir son sommeil d'indifférence, M. de Salvandy a voulu réorganiser, c'est-à-dire désorganiser le conseil royal de l'instruction publique. M. de Salvandy a pourtant été lui-même obligé de reconnaître les services rendus par la magistrature nécessaire de l'enseignement public, en faveur de laquelle cet éloge significatif s'est échappé de la bouche du ministre, sans doute par suite d'un de ces mouvements impétueux et imprévus d'éloquence que le chef du cabinet actuel redoute, dit-on, si fort dans son collègue de l'Instruction : « Je le répète, a dit M. de Salvandy à la Chambre des députés, le conseil royal a sauvé l'Université sous la Restauration ! » Et cela est vrai, et tel est le motif des coups qu'on porte dans l'ombre à cette magistrature tutélaire, par la main du ministre nommé pour veiller sur elle et la protéger, et qui pourtant, *condottière* politique plus que *barde* chrétien, consent à devenir l'instrument séculier par lequel l'influence jésuitique torture et disloque la magistrature de l'enseignement, en attendant qu'elle lui fasse briser l'Université elle-même !

Constatons ici que le *Journal des Débats* lui-même, cet éternel panégyriste des ministères debout, a donné, avec assez de vigueur, la férule doctorale au ministre, après son étrange escapade.

M. le ministre de l'instruction publique est parvenu à étouffer une des deux premières voix qui aient jeté le cri d'alarmes contre le Jésuitisme de nouveau menaçant pour l'Université. Peut-être parviendra-t-il à étouffer l'autre ; mais qu'importe ? MM. Michelet et Quinet peuvent se reposer dans le silence : leur parole n'a pas été jetée au vent et sans fruits. D'énergiques échos leur répondent de la presse française, des Chambres, du sein même de la nation. Et, bientôt peut-être, ces échos grossissants feront taire et rentrer sous la scène les acteurs de la comédie gouvernementale jouée au profit de la noire Congrégation.

De cette pâle et incomplète esquisse des guerres soutenues pendant trois siècles par l'Université contre les Jésuites, voici ce que nous voulons conclure :

Les Jésuites ont, dès leur entrée en France, cherché à s'emparer de l'enseignement ; ils s'y sont glissés par la ruse ou par la force ; jamais par le droit. L'Université a toujours protesté contre les entreprises des fils de Saint-Ignace, et si le pouvoir royal a parfois fermé l'oreille à ses plaintes, la magistrature les a presque toujours accueillies et y a fait souvent justice. Les Jésuites peuvent présenter des bulles pontificales qui les mettent dans l'enseignement public sur le même pied que l'Université, qui les rendent même supérieurs à celle-ci ; mais ils ne peuvent montrer ni un arrêt des Cours de justice définitif, ni un édit royal sanctionnant en réalité et complétement ces prétentions (1). Le décret impérial de 1808, invoqué par les Jésuites et ressuscité par M. de Salvandy, veut que l'enseignement en France prenne pour but les préceptes et les intérêts de la religion catholique ; mais nous n'admettons aucunement que les Jésuites puissent trouver là un titre en leur faveur ; bien au contraire. D'ailleurs, la Charte n'a-t-elle pas garanti la liberté des cultes et des consciences ? Toutes les croyances sont égales devant la loi et doivent l'être devant le chef du gouvernement, premier magistrat de la nation.

Dans un remarquable discours prononcé au sein du conseil-général de Saône-et-Loire, à propos de la lutte de l'Université contre les Jésuites, M. de Lamartine a dit, avec l'autorité de son beau talent :

« L'Église, c'est la tradition perpétuant ses dogmes ; l'Université, c'est le siècle enseignant ! Convient-il de nous joindre aux ennemis de cette dernière ? Non ; quant à moi, je dis : Respect à l'Église, justice à l'Université ! »

(1) Lorsque le gouvernement, poussé par les Jésuites, fit recevoir en France la bulle *Unigenitus*, qui portait le désordre dans les corps enseignants, on vit alors sortir des colléges deux cents docteurs, professeurs ou directeurs célèbres, à la tête desquels étaient les Rollin, les Gibert, les Hersan, qui furent remplacés par des abbés de Prague, des PP. Pichon et Hardouin, âmes damnées du Jésuitisme, dont ils professaient hautement les principes de morale les plus détestables et antichrétiens. Qu'on laisse faire de nos jours, et le même scandale se renouvellera : aux Michelet, aux Quinet, etc., nous verrons succéder, qui ? des Jésuites ; c'est dire assez.

Que les Jésuites entrent dans l'enseignement, on ne peut les en empêcher; mais on doit les empêcher, à toujours, de faire entrer l'enseignement chez eux. Qu'ils aient des Colléges, au pis aller, mais que ces Colléges soient soumis à la discipline, à l'inspection, aux règles universitaires, aux lois, à la commune morale; que le pays y trouve des gages sûrs pour que sa jeunesse n'y soit pas élevée dans l'oubli des liens de la famille et de l'amour du sol natal!...

Que surtout la France avertie veille avec soin sur le dépôt sacré de l'enseignement! Qu'elle ne le confie qu'à des mains pures. Un sépulcre blanchi n'est toujours qu'un sépulcre; que mon pays n'y pousse pas sa généreuse jeunesse; qu'elle ne la laisse pas s'y débattre dans les horreurs d'une nuit qui nous menace de nouveau de ses voiles tendus devant le brillant soleil de la raison et de nos libertés, dans le hideux linceul, mortel pour tous les nobles instincts, dont le Jésuitisme a fait sa bannière et dont il voudrait bâillonner le genre humain tout entier!...

Arrivé à la fin de notre œuvre, œuvre de consciencieux travail, de conviction profonde et arrêtée, mais aussi œuvre qui, en raison de l'importance, de la difficulté, de l'immensité du sujet, du temps qu'il nous a été loisible d'y consacrer et de l'espace dans lequel nous avons été forcé de nous renfermer, doit nécessairement avoir besoin de l'indulgence du lecteur, nous devons, nous voulons la résumer en quelques pages.

Conçu dans les âpres et ascétiques rêveries d'un cerveau détraqué, encore rempli par les songes dorés de l'ambition mondaine; couvé sous l'aile des ambitions des premiers fils de Saint-Ignace; accueilli dans le giron pontifical qui crut voir dans cet œuf terrible le germe puissant sur le développement duquel pourrait s'appuyer le catholicisme ébranlé par la Réforme, le Jésuitisme a aujourd'hui trois siècles d'existence. Dès ses premiers pas, il envahit l'Europe, presque toute l'Amérique, une grande partie de l'Asie, quelques rivages de l'Afrique. Nous avons

raconté les phases diverses de son existence si étrange. Nous l'avons montré partout, arrivant avec un maintien humble et modeste, s'établissant avec rapidité et intelligence, puis dominant avec orgueil, avarice et dureté; puis, encore et bientôt, deviné, connu, repoussé, se maintenant par la ruse, ou par la force ouverte, puis enfin chassé par le mépris et la haine.

En Europe seulement, les Jésuites furent chassés trente-huit fois de diverses contrées; ce chiffre a déjà, à lui seul, une signification réelle.

En Europe, en Afrique, dans les deux Amériques, partout, la présence du Jésuitisme a toujours accompagné des calamités publiques. Si c'est le hasard qui lui fit cette condition de son existence, le Jésuitisme a bien à se plaindre du hasard. Mais, nous le disons dans la sincérité de notre âme, la présence de ce fatal génie devait et doit être partout funeste; comme un pôle aimanté par l'enfer, le Jésuitisme doit attirer, en tout lieu, le malheur et la ruine. C'est que le malheur des autres et la ruine publique sont, pour lui, la meilleure condition d'existence, comme ils sont sa conséquence fatale; c'est que les Jésuites n'ont ni famille ni patrie; c'est que chacun d'eux n'est qu'un chiffre que la main qui les remue, qui les place et les déplace, peut mettre à la droite ou à la gauche, à son plaisir. C'est qu'enfin ils appartiennent corps et âme à une Corporation qui n'est enchaînée par aucun lien qu'elle ne puisse briser, par aucun devoir qu'elle croie devoir respecter; une Corporation qui n'agit que pour elle, ne pense qu'à elle, et laisserait s'écrouler le monde, si, de ses débris, elle pouvait rebâtir son asile maudit des hommes et de Dieu!...

Les Iles Britanniques furent assez heureuses pour ne jamais voir la bannière de Loyola flotter triomphante sur leur sol, sauf de rares instants ou sur quelques points seulement. La sanglante Marie, en Angleterre, Marie Stuart, en Écosse, voulurent en vain l'appuyer contre leur trône : la défiance et l'horreur dans les peuples rendirent inutiles tous les efforts faits par le pouvoir en faveur du Jésuitisme. En Irlande, les Jésuites furent toujours plus puissants, mais non beaucoup plus heureux, en définitive. Ce pays, en croyant combattre pour sa liberté et pour sa croyance, a versé bien des flots de sang pour

la cause de Saint-Ignace. Le soutien que Philippe III d'Espagne accorda au comte de Tyrone et aux Irlandais révoltés fut, à ce que nous croyons, dû aux intrigues jésuitiques. La Grande-Bretagne a conservé jusqu'à nos jours l'horreur du jésuitisme, du jésuitisme qui, mieux que les réformateurs, mieux que Henry VIII peut-être, a contribué à faire proscrire dans cette contrée la croyance catholique. Dans la discussion de l'émancipation des catholiques anglais, un Évêque anglais, celui de Chester, a dit :

« Ce ne sont pas les doctrines théologiques du catholicisme qui me répugnent, mais bien les doctrines morales de quelques-uns de ses religieux, et ce sont surtout ses doctrines politiques sur le pouvoir ecclésiastique qui m'épouvantent. »

Un Pair laïque, le comte de Liverpool, ajoutait :

« Moi, ce n'est ni contre les doctrines de la Transsubstantiation et du purgatoire que je m'élève, mais seulement contre l'influence des prêtres catholiques sur toutes les relations de la vie privée. » Il est évident que le noble Pair pensait aux Jésuites en prononçant ces paroles remarquables. Un autre fait va le prouver. Le 11 février 1846, la Chambre des Communes d'Angleterre s'occupait de voter sur la deuxième lecture du *Bill de soulagement* des catholiques romains. Nous dirons que la loi proposée avait pour objet de faire cesser les pénalités et incapacités qui pèsent encore, dans la Grande-Bretagne, sur les catholiques, non à raison de certains actes, mais par le seul fait de leur croyance religieuse. Personne, à ce qu'il paraît, dans l'enceinte législative, n'eût songé à repousser le Bill, s'il n'eût, par la généralité des termes dans lequel il était conçu, semblé destiné à faire disparaître la prohibition portée par les lois anglaises contre la Compagnie de Jésus, « contre cet Ordre fatal, » a dit alors un membre de la Chambre des Communes, « qui a pour but de supprimer tout esprit de discussion, toute volonté individuelle, tout libre arbitre, et cela pour dominer les hommes auxquels il ne veut pas seulement prendre la liberté du corps, mais bien encore celle de l'âme qu'il pétrit dans la boue de la servitude ! »

« Poursuivons toujours le Jésuitisme, » a dit lord Morpeth,

résumant la discussion, « mais n'opprimons pas les Jésuites ! »

Voilà ce que nous voudrions aussi entendre dire, ce que nous voudrions voir faire à nos gouvernants.

En Espagne, les Jésuites furent toujours et incessamment gênés dans leur essor, par la jalousie des Dominicains établis avant eux sur la péninsule qu'ils ont tant de fois couverte de nobles cendres et de sang innocent. Les Jésuites laissèrent voir, plus d'une fois, quelle haine ils gardaient dans leur cœur pour les enfants du sombre Dominique. Cependant ils fraternisèrent parfois avec eux, et ils voulurent même importer l'Inquisition en France; bien entendu qu'ils en eussent été les directeurs (1). En ce moment, où un voile sombre couvre l'ère de paix et de liberté qui doit enfin luire pour l'Espagne, on voit encore s'agiter sur cette scène où domine un soldat farouche entre une reine innocente et une reine... qui est fort peu innocente, on a vu reparaître encore les fatales robes noires. L'époux qu'on veut donner à Isabelle II, le comte de Trapani, est un élève des Jésuites !

De 1540 à 1750, les Révérends Pères dominèrent presque sans partage, presque sans conteste, en Portugal. Si ce pays, si catholique, les laissa chasser par le célèbre Pombal, c'est que ce pays avait bien souffert par eux. Nous pouvons ajouter au tableau que nous avons déjà donné du règne des Jésuites sur le sol lusitanien, que les enfants de Loyola, qui ne reculent jamais devant le scandale, si le scandale peut leur rapporter, n'eurent pas honte de coudre leur robe à la femme impudique d'Alphonse VI, qu'ils aidèrent à détrôner et emprisonner son mari, et qu'ils unirent à un autre époux, du vivant même du premier. L'apogée de la puissance jésuitique en Portugal fut, sous Jean V, époque qui est aussi celle de l'influence anglaise dans cette contrée.

L'Italie peut également accuser le Jésuitisme d'une bonne part dans sa longue agonie. Les bons Pères surent se faire craindre même de la papauté, tout en en dirigeant souvent les foudres à demi éteintes. Actuellement encore ils exercent dans cette contrée une influence im-

(1) Cette assertion se trouve justifiée dans l'ouvrage déjà cité de M. le comte A. de Saint-Priest et dans divers autres.

mense contre laquelle se débat vainement l'Italie enchaînée, énervée, qui secoue parfois ses chaînes en maudissant ses oppresseurs.

Dans la Toscane, les populations du Grand-Duché, moins bâillonnées, élèvent la voix contre le Jésuitisme qu'ils poursuivent actuellement dans les Dames du Sacré-Cœur, qui en sont la représentation, en cet endroit. C'est sans doute grâce aux Jésuites que, dans l'Archevêché de Ferra, les médecins doivent abandonner le lit de leur malade s'il ne s'est pas confessé après une première visite. « Crois et sois guéri, » disait l'homme-Dieu au paralytique; le Prêtre italien, braquant le crucifix comme un pistolet sur le moribond, lui crie, lui : « Crois, ou meurs!... »

La Hollande sut se soustraire, grâce à la Réforme, à l'influence de la noire Congrégation. La Belgique y est encore soumise, et les secousses gouvernementales qui font osciller la fraîche couronne de son roi ne le disent que trop clairement.

On sait quels événements l'influence des Jésuites a récemment amenés dans les cantons catholiques de la Suisse. Les Jésuites, repoussés par la partie protestante des fils de Guillaume Tell, semblent vouloir s'en venger en conviant les grandes puissances à effacer la république helvétique de la carte d'Europe.

En Allemagne, le Jésuitisme, protégé par Metternich et par l'aigle autrichienne aux serres avides, a donné, par la haine seule qu'il inspire, naissance au catholicisme allemand. Le 22 août 1845, la Gazette de Weser a annoncé que, dans les troubles qui ont éclaté à Leipsick, à Dresde, à Halberstadt et en d'autres endroits, on a arrêté des ouvriers sur lesquels on a trouvé des preuves de leur affiliation à la Compagnie de Jésus, et des mots d'ordre venus de Rome, ainsi que des notes prises par ces émissaires du général de la Société sur le Clergé germanique.

On sait quelle conduite les Révérends Pères font tenir à l'Église de Rome, à l'égard de la malheureuse et héroïque Pologne, pour récompenser le Czar de la protection qu'il leur accorde à l'exemple de ses prédécesseurs (1).

Le Prusse, gouvernée actuellement par un souverain qui semble

(1) Il est remarquable que l'empereur de Russie ouvre les barrières de son empire

animé d'intentions louables en faveur de ses peuples, en est peut-être à regretter, comme l'a fait Frédéric II lui-même, d'avoir recueilli le Jésuitisme et laissé périr le royaume de Pologne.

En Russie..... mais, que nous importe qu'il y ait des Jésuites dans les glaces de cette terre de la servitude passée à l'état chronique? Plût à Dieu que tous les Jésuites fussent en Russie! La civilisation et la liberté n'auraient alors à veiller que d'un seul côté, et les sentinelles avancées de l'une et de l'autre n'auraient qu'un cri à pousser pour signaler l'irruption de la barbarie et du fanatisme!...

Nos lecteurs savent maintenant quels effets produisirent en France les apparitions successives de la fatale bannière de Saint-Ignace, bannière tour à tour jetée à bas ou relevée par le pouvoir royal, mais toujours redoutée, méprisée, haïe par les populations en général. Quand, aux trois journées, le peuple brisa la couronne de la légitimité, sans toucher cette fois à la tête qui la portait si fièrement, si follement, il ne pensa même pas à regarder du côté de la royauté exilée, pour voir si le Jésuitisme la suivait dans son exil. Fier de sa victoire et confiant dans sa force, il crut avoir enfin raison de deux adversaires à la fois. Il se trompait : Gratz a déjà recueilli deux des rois chassés; le troisième ne peut plus espérer de se revoir un jour sur le sol de la France, si ce n'est comme simple et paisible citoyen. Mais Rome renferme toujours le Gesu et son Général. Les Jésuites ont reparu en France. Les Jésuites sont riches encore, mais ils le nient; nombreux, ils l'avouent; puissants, on ne le voit que trop. Les Jésuites ont maintenant des journaux et des journalistes qui se disent Jésuites, des écrivains, des prédicateurs, des amis, des protecteurs qui se disent Jésuites. Ce qui doit paraître le plus étonnant, c'est

aux livres faits par les Jésuites ou en leur faveur, tandis qu'il les ferme impitoyablement à toute œuvre qui a la plus petite odeur de libéralisme. Nos ministres, qui font tant de politesses à l'autocrate, ne savent-ils donc pas comment Nicolas Ier traite le roi constitutionnel? Nous connaissons un individu qui a pu voir assez souvent le Czar. A chaque fois, celui-ci abordait notre compatriote en lui demandant : « Eh bien! que devient votre *** Louis-Philippe! » Les trois astérisques par nous employés représentent une épithète que nous n'osons écrire et qui indignait par sa grossièreté notre compatriote, qui est pourtant légitimiste, à ce que nous croyons.

qu'ils ont même un théâtre qui, assure-t-on, est sous l'influence jésuitique, et ce théâtre n'est pas la scène la moins égrillarde de toutes. On assure aussi que la mesure par laquelle M. le Préfet de la Seine, comte de Rambuteau, a, le 31 décembre 1845, brutalement enlevé aux pensions séculières leurs Dames-en-chambre, est une mesure obtenue par les Jésuites et qui doit servir aux maisons religieuses qu'ils dirigent ou qui leur appartiennent. M. de Salvandy a donné son approbation ministérielle à cette mesure, qui n'a pas été assez remarquée et qui ne s'étend pas aux couvents.

Les Jésuites essayent de ranimer les congrégations particulières qui depuis la fin du dix-septième siècle vinrent s'affilier au Jésuitisme et le renforcer, comme des arcs-boutants soutiennent un édifice. Nous renvoyons, à cet égard, au livre curieux de Tabaraud, *des Sacrés-Cœurs*. On donne au nombre ancien de ces Congrégations le chiffre énorme de quatre cent vingt-huit. Le chiffre actuel ne nous est pas connu. Montrouge était particulièrement et paternellement occupé à étendre en France le nombre des Congrégations du Sacré-Cœur. Il existe un livre du Père J. Crasset, qui fut, de 1668 à 1698, directeur de la grande Congrégation dite des Missions, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, lequel prouve clairement que les Fils de Loyola étaient les chefs de ces Congrégations diverses dont les Confesseurs étaient Jésuites également.

Il existe pourtant un arrêt du Parlement, du 9 mai 1760, qui défend l'existence non légalement autorisée des Associations, Congrégations et Confréries. Mais les Jésuites se sont toujours fort peu inquiétés des lois!

Le Clergé de France, qui tant de fois pourtant a repoussé, avec le grand Bossuet, l'influence ultramontaine dont les Jésuites sont la plus complète expression, comme ils en sont la plus funeste conséquence, semble aujourd'hui, du moins le haut Clergé, avoir oublié ses aversions et les enseignements du passé. Nous espérons pourtant que l'Église gallicane s'apercevra à temps de la fausse route que lui font faire les enfants de Saint-Ignace, route qui ne peut aboutir qu'à un précipice dont nous voudrions la détourner.

« Les Jésuites ne peuvent pas enseigner le dévouement, surtout à des Français, » a dit un membre de la Chambre des Pairs (23 avril 1844), « ce serait pousser trop loin l'abnégation et l'oubli, ce serait donner un trop violent démenti à leur histoire et à la nôtre. Ils ne peuvent pas enseigner l'amour de la France : c'est pour cela qu'ils y sont impossibles et que la France n'en veut pas ! »

Nous ajoutons : « C'est pour cela que l'Église de France ne doit pas vouloir davantage des Jésuites, dont la robe, par son seul contact, peut noircir le blanc vêtement que nos prêtres doivent porter et sous lequel ils peuvent encore être aimés et respectés dans notre France révolutionnaire. »

Nous savons bien que Bossuet ne fut jamais Cardinal, parce qu'il fut toujours le défenseur zélé des libertés de l'Église gallicane, et que tel ou tel Prélat actuel doit sa crosse ou son chapeau rouge à une conduite toute différente; mais, qu'importe! l'amour et la vénération des peuples ne sont-ils donc pas une aussi belle parure que l'or d'une mitre ou la couleur rouge d'un chapeau?

Chose étrange de voir des Évêques soutenir la cause de gens qui leur ont dénié toujours, qui leur dénieront peut-être demain l'obéissance religieuse! Par leurs constitutions et priviléges, par la nature même de leur Institut, les Jésuites échappent à la juridiction épiscopale, autrement dit à la suprématie de l'Ordinaire. Cependant la Constitution primitive et fondamentale de l'Église veut qu'aucun corps, aucun individu ne soit exempt de cette suprématie et juridiction. Nous savons bien qu'il y a des exceptions; mais de nombreux écrivains, l'abbé Fleury entre autres, les blâme, saint Bernard les déclare pernicieuses, le Concile de Constance (1418) les condamne, l'Ordonnance d'Orléans (art. 11) les repousse, moins énergiquement encore que l'Assemblée générale du Clergé de France de 1695. Mais, en France particulièrement, il a été consacré que ces exceptions, contraires au droit commun, ne pourraient être concédées qu'avec la permission du souverain (*Libertés de l'Église gallicane*, art. 17); « sinon, il y a abus, » dit Fréret (*Traité de l'Abus*). Mais, enfin, l'article 10 de la Loi organique du 18 germinal an x déclare aboli tout privilége por-

tant exemption de la juridiction épiscopale! Or, les Jésuites possesseurs de ces priviléges et qui, par leurs Constitutions, ne peuvent même s'en séparer, ne doivent donc pas être admis en France comme Corps, comme Institut du moins!

Ainsi les Jésuites n'ont jamais obtenu de pouvoir entrer dans l'enseignement public, sans se conformer à la juridiction de l'Université; de même, ils n'ont pas le droit de former un établissement sans se conformer aux lois de l'Église gallicane, aux lois du royaume. S'ils veulent n'en rien faire, le pouvoir sait, lui, ou doit savoir ce qu'il a à faire, et, au besoin, la nation est là pour le lui rappeler.

La papauté, qui avait détruit le Jésuitisme, l'a rétabli : c'était son droit, sans doute, quoique ce fût une faute, suivant nous. Mais Louis XV a chassé, par une loi, les Jésuites de toute la France; qu'on nous montre une loi, rendue au nom de Louis-Philippe Ier, qui rappelle les Jésuites; sans cela, nous soutiendrons que les Jésuites sont toujours bannis de France, et, avec cela, nous le soutiendrons peut-être encore!...

« Point de trêve possible avec le Jésuitisme!... » s'écriait le rude et fort adversaire des Jésuites, le procureur-général, Ripert de Monclar, dans son *Compte-Rendu*, si lumineux, si convainquant!... Point de trêve possible avec le Jésuitisme; répéterons-nous après lui. Pour que la France reste ce que Dieu veut qu'elle soit, le phare intellectuel des nations, dont les rayonnements sauveurs, vivifiants et saints doivent indiquer l'abîme qui s'ouvre et le port qui apparaît, il faut qu'elle secoue, sans relâche et jusqu'à ce qu'elle s'en soit enfin débarrassée complétement, cette tunique empoisonnée que les *Nessus* en robe noire veule étendre sur son sol sacré, et qu'ils lui font, à cette heure, présenter par la main d'une *Déjanire* trompée!...

Oh! nous adjurons tout homme qui aime la famille, ce foyer intérieur, la patrie, ce foyer extérieur, l'humanité, ce foyer général, la Liberté qui en est la chaleur, la raison qui en est la lumière, nous l'adjurons, quels que soient son nom, son titre, sa place, sa croyance, d'unir sa voix à notre voix pour que partout s'entende ce cri réprobateur : « Point de trêve avec le Jésuitisme; avec le Jésuitisme, qui entre

dans la famille pour la désunir et la corrompre ; dans la patrie, pour l'égarer, la dominer ou la perdre; qui souffle sur la raison ou l'égare, qui confisque la liberté ou l'étouffe ! Non ! point de trêve, jamais de trêve avec le Jésuitisme ! ! !... »

. . . .

Le lecteur sera peut-être bien aise de trouver ici la chronologie des Généraux de la Société de Jésus. Les Jésuites ont eu, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vingt-cinq chefs suprêmes, si l'on compte les administrateurs qui gouvernèrent l'Ordre réfugié en Russie ; en voici la liste, avec la date de l'élection de chaque Général et la désignation du pays auquel il appartient.

I. *Ignace* de Loyola, espagnol, élu en. 1541
II. *Jacques* Laynez, espagnol. 1556
III. *François* Borgia, espagnol. 1568
IV. *Everard* Mercurien, belge. 1573
V. *Claude* Aquaviva, italien. 1581
VI. *Mucio* Vitelleschi, italien. 1615
VII. *Vincenti* Caraffa, italien. 1646
VIII. *Francesco* Piccolimini, italien. 1649
IX. *Alessandro* Gottofridi, italien. 1652
X. *Gowin* Nickel, allemand. 1662
XI. *Jean-Paul* Oliva, italien. 1664
XII. *Charles* de Noyelle, belge. 1682
XIII. *Thyrsis* Gonzalez, espagnol. 1697
XIV. *Marie-Ange* Tamburini, italien. 1706
XV. *François* Retz, allemand. 1730
XVI. *Ignacio* Visconti, italien. 1751
XVII. *Aloys* Centurioni, italien. 1755
XVIII. *Laurenzo* Ricci, italien. 1758
— *Paul* Czernicewicz, vicaire-général. 1782
— Linkiewicz, vicaire-général. 1785
XIX. *Xavier* Kareu, vicaire-général perpétuel, puis général de l'Ordre en. 1799

Le Père Roothaan est le Général actuel. Comme on le voit, il n'y a pas un seul Français dans cette liste des chefs de la trop fameuse Compagnie! Nous voudrions pouvoir ajouter qu'il n'y en eut jamais non plus dans les rangs inférieurs de la noire cohorte. Malheureusement, ceci nous ne pouvons le dire! La France est un pays trop beau, trop riche, d'où rayonne trop l'idée qui remue le monde, pour que les Jésuites n'aient pas fait toujours tous leurs efforts pour y prendre racine dans le sol même. Grâce à la fatale complaisance du pouvoir et à l'habileté des Revérends Pères, la Compagnie de Jésus, à l'époque de sa chute, sous Louis XV, comptait plusieurs milliers de soldats dans ses provinces françaises. Suivant les écrivains de Saint-Ignace, les biens possédés par les Jésuites et dont ceux-ci furent alors dépouillés par les arrêts d'expulsion, ne montaient pas à moins de 60,000,000 fr. pour la France seulement!

Quel est aujourd'hui le chiffre de cette même fortune? Il est impossible de le dire. Cependant un procès encore récent, l'affaire Affnaër, a prouvé que Saint-Ignace, chez nous, était encore loin d'être au dépourvu. Les Révérends Pères n'ont pas perdu leur ancien talent de se faufiler sans bruit, avec adresse, auprès d'un moribond timoré, ou auprès d'un enfant exalté, et de se faire donner, à eux, pauvres, candides et désintéressés religieux, la fortune dont celui-ci ignore le prix, dont celui-là ne sent que trop le poids.

Nous eussions pu enregistrer plus d'une captation, plus d'un détournement de mineurs faits par les fils de Saint-Ignace, dans ces derniers temps, et dont le ministre de la justice, M. Martin, s'occupe fort peu, si peu que, lorsqu'on le somme, à la tribune de la Chambre des députés, d'expliquer l'inaction de ses subordonnés en pareille circonstance et devant des plaintes formelles et appuyées, le ministre, M. Martin, se contente de sourire en regardant les Centres, qui le re-

gardent en haussant les épaules ; et ministre et ministériels montent, là-dessus, au Capitole et y remercient les dieux. Il y a de quoi !...

Nous croyons pourtant nous souvenir que dans son livre — un beau livre — de l'*Histoire de la Civilisation en Europe*, M. Guizot formulait contre le Jésuitisme un jugement qui n'est guère en rapport avec la conduite qu'il tient avec les Jésuites!... Oh ! c'est qu'il y a une terrible différence entre M. Guizot l'historien et M. Guizot le ministre, entre l'écrivain et le politique.

Protégés par nos gouvernants, qui leur accordent cette protection à un titre ou à un autre, nous ne le discuterons pas ! les Jésuites ont, plus qu'on ne pense, rétabli leurs affaires en France, et reformé leurs noirs bataillons. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer au moins ici les divers moyens employés par eux : contentons-nous de dire qu'il existe une confrérie (c'est le grand prédicateur jésuite, le Révérend Père de Ravignan qui l'a fondée) qui se compose de laïques et dont les membres se recrutent parmi des gens qui promettent une bonne volonté à l'égard de la Compagnie de Jésus. Cette Compagnie ou Association s'occupe de toute chose : elle donne des places à ceux qui n'en ont pas, des femmes aux célibataires, et des femmes qui ont une dot (nous pourrions citer des exemples, des noms ; ceux-ci étrangers, Anglais et Irlandais surtout) ; elle place des ouvriers sans travail aussi bien qu'elle pousse des diplomates en herbe. Bien entendu qu'il y a là des degrés nombreux d'affiliation. On nous assure que cette Association compte au moins quinze mille membres dans Paris seulement ; et que son impulsion supérieure lui vient toute des Jésuites, à l'insu même de plus d'un membre placé sur les gradins inférieurs de ladite Congrégation.

On comprend que bien des gens s'y laissent affilier. On ne leur demande rien, ou fort peu de chose, et on leur donne beaucoup ! Mais, gare au moment où il faudra compter ! Ce moment, les Jésuites semblent le regarder comme peu éloigné, et nous ne demandons pas mieux qu'il en soit ainsi : nous voudrions voir encore une fois se dresser au soleil la bannière de Saint-Ignace — afin de la briser une bonne fois, si complétement, qu'il n'en reste pas la plus petite guenille !... Oui,

nous aussi, nous pensons que ce moment ne tardera pas à venir ! Et nous comptons sur l'impatience des hommes noirs, sur les fautes de nos gouvernants, pour hâter cette heure prédestinée où justice doit être faite, où justice sera faite !...

Et quand cette heure solennelle aura sonné, il nous restera quelque chose à faire pour compléter notre œuvre : ce sera un ÉPILOGUE ayant pour titre **LE DERNIER JUGEMENT.**

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

PLACEMENT DES DESSINS

POUR LE DEUXIÈME VOLUME.

Typographie Boudry-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



